3 1761 11649894 0


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116498940

LA1
XC44
M15

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Tuesday, May 21, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 1

Le mardi 21 mai 1991

Président: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Terms of Reference of the Committee pursuant to S.O. 92 – 104 – 108 and 114

CONCERNANT:

Mandat du comité en conformité des articles 92 – 104 – 108 et 114 du Règlement

LIBRARY
JUL 16 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24001—1

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice–Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Chris Axworthy
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Joy Langan
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Marcel Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Président: Albert Cooper

Vice–présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Chris Axworthy
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Joy Langan
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Marcel Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes & Proceedings of the House of Commons of Monday, May 13, 1991:

On motion of Mr. Andre, seconded by Mr. Cadieux, it was ordered,—That, pursuant to Standing Order 104, the Standing Committee on House Management be appointed to prepare and report lists of Members to compose the Standing, Legislative and Standing Joint Committees of this House; and

That the Committee be composed of Messrs. Angus, Cole, Cooper, Mrs. Dobbie, Messrs. Gagliano, Hawkes, James, Langlois, Mrs. Marleau, Messrs. MacDougall (Timiskaming), Milliken, Prud'homme, Riis and Tremblay (Quebec East).

ATTEST

ROBERT MARLEAU

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du lundi 13 mai 1991:

Sur motion de M. Andre, appuyé par M. Cadieux, il est ordonné,—Que, conformément à l'article 104 du Règlement, le Comité permanent de la gestion soit constitué aux fins de dresser et présenter une liste des députés qui doivent faire partie des Comités permanents, législatifs et mixtes permanents de la Chambre; et

Que ce Comité se compose de messieurs Angus, Cole, Cooper, M^me^ Dobbie, messieurs Gagliano, Hawkes, James, Langlois, M^me^ Marleau, messieurs MacDougall (Timiskaming), Milliken, Prud'homme, Riis et Tremblay (Québec-Est).

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 21, 1991
(1)

[*Text*]

The Management Committee met at 3:43 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, for the purpose of organization.

Members of the Committee present: Chris Axworthy, John Cole, Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Joy Langan, Charles Langlois, John MacDougall, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme and Marcel R. Tremblay.

In attendance: From the House of Commons: Robert J. Desramaux, Director General, Parliamentary Operations; Micheline Rondeau-Parent, Deputy Principal Clerk, Committees Directorate.

Pursuant to S.O. 106, the Clerk presided over the election of a Chairman.

Marcel Prud'homme proposed to move,—That Alfonso Gagliano do take the Chair of the Committee; after debate, the motion was withdrawn.

Marcel R. Tremblay moved,—That Albert Cooper be elected Chairman of the Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Albert Cooper took the Chair.

On motion of Chris Axworthy, it was agreed,—That Alfonso Gagliano be elected Vice-Chairman of this Committee.

On motion of Jim Hawkes, it was agreed,—That Charles Langlois be elected Vice-Chairman of this Committee.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to S.O.s 104 and 108.

On motion of Peter Milliken, it was agreed,—That the Chairman be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present provided that at least 3 Members are present and that both Government and Opposition are represented.

On motion of Ken James, it was agreed,—That the Committee print 550 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*, as established by the Board of Internal Economy.

On motion of Diane Marleau, it was agreed,—That on each of the subjects, inquiries, the transcripts of all *in camera* meetings and relevant documents, be destroyed by the Clerk of the Committee after the Committee's Report has been tabled or at the end of the present session, whichever occurs first.

On motion of Joy Langan, it was agreed,—That at the discretion of the Chairman, the Committee retain the services of one or more Research Officers from the Library of Parliament, to assist the Committee in its works.

The Committee proceeded to discuss the striking of the committees' membership, as per S.O. 104.

The Committee proceeded to discuss its business as per S.O. 92(1).

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 21 MAI 1991
(1)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre tient aujourd'hui sa séance d'organisation à 15 h 43, dans la salle 112-N de l'édifice du Centre.

Membres du Comité présents: Chris Axworthy, John Cole, Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Joy Langan, Charles Langlois, John MacDougall, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Marcel R. Tremblay.

Aussi présents: De la Chambre des communes: Robert J. Desramaux, directeur général, Opérations parlementaires; Micheline Rondeau-Parent, greffière principale adjointe, Direction des comités.

Conformément à l'article 106 du Règlement, le greffier préside à l'élection du président.

Marcel Prud'homme propose,—Que Alfonso Gagliano assume la présidence du Comité; après débat, la motion est retirée.

Marcel R. Tremblay propose,—Que Albert Cooper soit élu président du Comité.

La motion est mise aux voix et adoptée.

Albert Cooper prend place au fauteuil.

Sur motion de Chris Axworthy, il est convenu,—Que Alfonso Gagliano soit élu vice-président du Comité.

Sur motion de Jim Hawkes, il est convenu,—Que Charles Langlois soit élu vice-président du Comité.

En application des articles 104 et 108 du Règlement, le Comité délibère de ses travaux.

Sur motion de Peter Milliken, il est convenu,—Que le président soit autorisé à tenir des séances, à entendre des témoignages et en permettre l'impression en l'absence de quorum, pourvu que trois membres du Comité soient présents et que le gouvernement et l'opposition soient représentés.

Sur motion de Ken James, il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer 550 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*, suivant les directives du Bureau de régie interne.

Sur motion de Diane Marleau, il est convenu,—Que pour chaque étude menée par le Comité, le greffier détruise la transcription de toutes les séances tenues à huis clos de même que tout autre document afférent, après que le rapport aura été déposé où à la fin de la présente session, à la première des deux échéances.

Sur motion de Joy Langan il est convenu,—Que le Comité, à la discrétion du président, retienne les services d'au moins un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement, pour l'aider dans ses travaux.

Comme prévu à l'article 104, le Comité délibère de la composition des comités.

Le Comité examine les travaux prévus au paragraphe 92(1).

On motion of Peter Milliken, it was agreed,

— That a sub-committee be struck, composed of Ken James, Charles Langlois, Peter Milliken and Joy Langan.

— That Charles Langlois be appointed Chairman of the Sub-Committee.

— That the Sub-Committee be charged with carrying out the responsibilities of the Committee under S.O. 108(3)(a)(iv) and under Standing Order 108(3)(a)(iii) insofar as Private Member's Business and the business related to Private Bills is concerned; and

— That the Sub-Committee be granted the same powers as the Committee has and enjoys pursuant to S.O. 108(1), except the power to report directly to the House.

At 5:04 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

William C. Corbett

Clerk of the Committee

Sur motion de Peter Milliken, il est convenu,

— Qu'un sous-comité soit formé composé de Ken James, Charles Langlois, Peter Milliken et Joy Langan.

— Que Charles Langlois en soit le président.

— Que le sous-comité assume les tâches prévues aux sous-alinéas 108(3)a)(iii) et 108(3)a)(iv) concernant le choix des affaires émanant des députés et l'examen des affaires relatives aux projets de loi privés; et

— Que le sous-comité ait les mêmes pouvoirs que le Comité selon le paragraphe 108(1), sauf celui de faire rapport directement à la Chambre.

À 17 h 04, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

William C. Corbett

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, May 21, 1991

• 1539

Le greffier du Comité: Honorables députés,

I see a quorum. Your first item of business is to proceed to the election of a chairman, and I am prepared to receive motions to that effect.

• 1540

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): I think it would be pleasant to change the rules and nominate Mr. Gagliano.

M. Tremblay (Québec-Est): Je propose M. Albert Cooper.

The Clerk: I have two motions. The first motion, moved by Mr. Prud'homme, is that Mr. Gagliano be the chairman of the committee.

Mr. Prud'homme: He is present, but I did not ask if he would accept.

The Clerk: Is it the pleasure of the committee to adopt the motion?

Mr. Prud'homme: I am asking if Mr. Gagliano will accept first.

M. Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le président, je remercie mon collègue Marcel Prud'homme, mais traditionnellement c'est un membre du gouvernement qui préside ce Comité. Je ne peux donc pas accepter cette mise en nomination.

The Clerk: Mr. Gagliano has withdrawn his candidacy. I have one further motion.

Il est proposé par M. Tremblay, député de Québec-Est, que M. Cooper soit élu président du Comité.

Motion agreed to

The Clerk: I invite Mr. Cooper to take the chair.

The Chairman: My thanks to Marcel for seconding that nomination—Marcel and Marcel.

My first official duty is to move immediately to the election of two vice-chairmen, one of which shall be from the government side and one of which shall be from the Official Opposition side. Nominations?

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): I nominate Mr. Gagliano.

Mr. Hawkes (Calgary West): On the government side, I would like to nominate Mr. Langlois.

Mr. Prud'homme: I move that the nominations be closed.

The Chairman: I guess there are no further nominations. I declare Mr. Gagliano and Mr. Langlois as the two vice-chairs.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 21 mai 1991

The Clerk of the Committee: Honourable members,

Il y a quorum. La première chose à faire consiste à élire le président du comité et je suis prêt à entendre des motions à cet égard.

M. Prud'homme (Saint-Denis): Il me semble que ce serait agréable de changer les règles du jeu et de proposer M. Gagliano comme président.

Mr. Tremblay (Québec-Est): I nominate Mr. Albert Cooper.

Le greffier: Deux motions ont été présentées. La première, celle de M. Prud'homme, propose que M. Gagliano soit nommé président du comité.

M. Prud'homme: Il est ici, mais je ne lui ai pas demandé s'il était d'accord.

Le greffier: Plaît-il au comité d'adopter la motion?

M. Prud'homme: Je demanderai d'abord à M. Gagliano s'il est d'accord.

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): Sir, I would like to thank my colleague Marcel Prud'homme, but according to tradition, a government member should chair this committee. I cannot therefore accept this nomination.

Le greffier: M. Gagliano retire sa candidature. Il y a une autre motion.

It is moved by Mr. Tremblay, member for Québec-Est, that Mr. Cooper be elected chairman of the committee.

La motion est adoptée

Le greffier: J'invite M. Cooper à prendre place au fauteuil.

Le président: Je remercie Marcel et Marcel d'avoir appuyé la motion.

Ma première tâche consiste à passer immédiatement à l'élection de deux vice-présidents, un du côté des ministériels et un du côté de l'opposition officielle. Y a-t-il des nominations?

M. Milliken (Kingston et les Îles): Je propose M. Gagliano.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): Je propose M. Langlois du côté des ministériels.

M. Prud'homme: Je propose qu'on s'en tienne à ces deux mises en candidature.

Le président: J'en conclus qu'il n'y a pas d'autres candidats. Je déclare donc MM. Gagliano et Langlois vice-présidents du comité.

[*Texte*]

If I can take the chair's prerogative, I would like to lay out a few thoughts for the committee to discuss before we move to the number of standard and routine motions that come under our routine business for today for the establishment of the committee.

First of all, if you look at the membership of this committee, we are a bunch of busy people. All of us have a lot of responsibilities besides this committee. As much as possible, I would like to see us work hard at sharing the load. I mean that in the best sense of being non-partisan. Our work is work reflecting on the House and its members and from time to time will of course have partisan edges to it, but I think in the vast majority of cases it will not. Therefore, I would really like to propose that we take into account the fact that we are busy people, that we have a lot of work to do and that we are going to have to share that workload fairly and equally.

• 1545

What I would like to propose to you, and I would like you to think about it, is that we consider having two meetings a week. I think we are going to need that if you look at our mandate, and I am sure all of you have. I would like to suggest that we consider having those perhaps on Tuesdays and Thursdays. But I am open to any discussion or ideas that the members of the committee have.

I would really like to propose as much as possible that we keep them to one hour and a half. It puts a time constraint on ourselves, it pushes us to work hard. Nobody can guarantee this and nobody has to take oaths that we will do this, but if we have an informal target of one hour and a half, I think it will help us.

There is another thing that I think is important in light of some of the comments of the public in general and in the press regarding members. I do not see any reason why 99.9% of our business—if I can put it that way—cannot be done in public. I do not know why we would have to continue the tradition of part of our mandate, which was the Management and Members' Services side, to meet in camera. I think for the most part our work can be done in public, and I would certainly be anxious as a chair to see us do that. If members want to go in camera, of course we can do that. That is an option available to every committee. But let us start with the principle that what we are doing is public business. Therefore, let us try to launch ourselves in that way.

One of our mandates that we are going to have to deal with very quickly is the question of electronic media, radios and television cameras. I would like to toss out to the committee that we consider making ourselves the guinea pigs, that we start with a fairly open approach to that. If the committee feels comfortable with it, then we would invite the electronic media; that is, if they find us worth covering. Let them come and then we can examine it. It will give us a track record from which to work.

[*Traduction*]

Je voudrais profiter de la prérogative du président pour demander l'avis du comité sur certains points avant que nous passions aux motions d'usage dans le cadre des affaires courantes pour la séance d'organisation du comité aujourd'hui.

Tout d'abord, si vous examinez la liste des membres du comité, vous verrez que nous sommes tous des gens très occupés. Nous avons tous bien d'autres tâches que celle de siéger à ce comité-ci. Dans le mesure du possible, je voudrais bien que nous nous partagions le travail, et ce sans le moindre esprit sectaire. La façon dont nous travaillons influe sur la réputation de la Chambre et des députés. Il arrivera certainement à l'occasion que nos délibérations prennent une tournure sectaire, mais je pense que ce ne sera pas le cas la plus grande partie du temps. Je voudrais donc que nous tenions compte du fait que nous sommes tous très occupés, que nous avons beaucoup de travail à faire et que nous devons nous efforcer de partager ce travail également et équitablement.

J'aimerais que vous réfléchissiez à la possibilité de prévoir deux réunions par semaine. Je pense que ce sera nécessaire étant donné notre mandat dont, j'en suis sûr, vous avez tous pris connaissance. Je propose que nous nous réunissions par exemple les mardis et les jeudis. Toutefois, je suis prêt à en discuter et à écouter les suggestions des membres du comité.

Je souhaiterais que nos réunions se limitent, dans la mesure du possible, à une heure et demie. Si nous sommes ainsi contraints, nous travaillerons plus dur. Il ne s'agit pas ici de prêter serment pour garantir que nous nous en tiendrons à notre horaire mais, si nous nous limitons officieusement à 90 minutes, cela aidera.

Vu les remarques concernant les députés et provenant du grand public et de la presse, il est une autre considération importante: je ne vois pas pourquoi 99.9 p. 100 de nos délibérations ne pourraient pas être publiques. Je ne vois pas pourquoi nous devrions maintenir la coutume d'examiner à huis clos la partie de notre mandat qui concerne la gestion et les services aux députés. La majeure partie de notre travail peut se faire en public, et en tant que président, je souhaite vivement qu'il en soit ainsi. Si les membres du comité souhaitent se réunir à huis clos, nous pourrons bien entendu le faire. Tout comité a cette possibilité. Partons toutefois du principe que notre travail est d'intérêt public. Par conséquent, essayons de démarrer dans cette optique.

Il est une question que nous devrons examiner dans les plus brefs délais et c'est celle des médias électroniques, c'est-à-dire la présence de la radio et de la télévision. Le comité pourrait songer à s'offrir comme cobaye et je souhaiterais que d'emblée nous fassions preuve d'ouverture d'esprit. Si l'idée vous plaît, nous pourrions demander que nos délibérations soient retransmises, dans la mesure où les médias électroniques y trouvent un certain intérêt. Commençons par là et nous verrons ensuite. Nous pourrons poursuivre à partir des résultats que nous obtiendrons.

[*Text*]

I would recommend Harvie Andre's speech to all of you. That is a good way to start. The reason I recommend it to you is because he made a reference to this committee and a number of issues that he wanted us to look at: the pre-study of legislation, questions relating to Question Period, the whole concept of free votes or freer votes, allotted day motions. There are other areas. I would like you to look particularly at the last part of his speech and give it some thought, because those are the reform issues he has established. We are not restricted to that, of course, but I think all of us will want to have a look at it and see what thoughts we have. In a future meeting, not very far from now, we need to get started on that agenda.

In terms of structure for the committee, my experience is that an informal committee of people who are working together works best. I would like to recommend to you that we consider not having a steering committee, that we be the steering committee ourselves. We will sit down, we will visit, we will work out an arrangement and an agenda that is suitable to all of us. We all know what has to be done. Why not do that rather than setting up a steering committee? But I am in the hands of the committee. It is just a suggestion on my part.

In terms of structure, we are going to have a lot of issues come to us that are out of our various caucuses, issues that individual members are concerned about; for example, travel. A member from Labrador does not deal with the same set of travel problems that a member from Toronto or Vancouver does.

We are one of the few committees with the ability to substitute throughout all the caucuses. We are not restricted by an envelope. If we have individual members who have a unique concern, why not ask them to do the work on it? Why not ask them to talk to people in Ed Riedel's shop or people in the Clerk's shop. Let us have them do the homework, substitute them as a member of the committee. Let them make their presentations to the committee. We will make sure the work gets done. Let them give it the priority it requires, because they are the ones who are experiencing the problem. I think it could be applied in a number of cases.

I also want to suggest that our individual members, those of us on the committee, be very informal about doing work. I will give you one example: the whole question of parliamentary groups, IPU, CPA, France-Canada.

• 1550

One of the things I would like to suggest to the committee is that Marcel Prud'homme has been active as a chair of the management committee and was active in IPU, and maybe we as a committee can ask Marcel to get out there and do a little bit of homework on it and look at some of the problems, some of the issues that exist, some of the concerns we have, some of the direction that we think is needed, and we can informally send Marcel out to do it. He

[*Translation*]

Je conseille à chacun d'entre vous la lecture du discours de Harvie Andre. C'est un bon début parce qu'il y fait allusion à notre comité et il énumère certaines questions sur lesquelles il veut que nous nous penchions: l'étude préliminaire des projets de loi, des questions concernant la période de questions, toute la notion des votes libres ou plus libres, les motions présentées les jours désignés. Et il y en a d'autres. Il faudrait que vous vous attardiez en particulier sur la dernière partie de son discours et que vous y réfléchissiez car elle contient les questions de réforme qu'il a retenues. Bien entendu, nous ne sommes pas obligés de nous limiter à cela mais je pense que chacun d'entre nous voudra consulter ce discours dans le cadre de sa réflexion. Très prochainement, lors d'une autre réunion, il faudra commencer l'étude de notre mandat.

La structure du comité maintenant: J'ai pu constater qu'une structure souple réunissant des gens qui travaillent ensemble donnait les meilleurs résultats. Je voulais vous proposer de ne pas former de comité directeur, que le comité plénier fasse office de comité directeur. Nous nous réunirons, nous nous consulterons, et nous trouverons des aménagements et un ordre du jour qui nous conviennent à tous. Chacun d'entre nous connaît la tâche à accomplir. Pourquoi ne pas procéder ainsi plutôt que de former un comité directeur? Je m'en remets à vous toutefois. Ce n'est qu'une suggestion.

Toujours à propos de la structure, nous pouvons nous attendre à diverses questions que nous soumettront les divers caucus, des questions qui préoccupent des députés en particulier, comme les déplacements, par exemple. Un député du Labrador n'a pas les mêmes problèmes de déplacement qu'un député de Toronto ou de Vancouver.

Notre comité est l'un des seuls où il peut se faire des substitutions à l'échelle des caucus. Nous ne sommes pas limités par les contraintes d'un secteur. Si quelques députés ont un problème propre à eux seuls, pourquoi ne pas leur demander de travailler à le résoudre eux-mêmes? Pourquoi ne pas leur demander de s'entretenir avec les gens de la boîte de Ed Riedel ou avec le personnel du greffier. Si on leur demande de faire le travail de préparation, ils pourront siéger au comité en tant que substituts. Ils pourront eux-mêmes présenter le problème au comité et cela garantira que le travail sera fait. Ce sont les principaux intéressés qui détermineront l'urgence de la question puisque ce sont eux qui feront face aux problèmes. On constatera ce genre de situation dans bien des cas.

Je souhaiterais par ailleurs que les membres en titre du comité soient très flexibles quant à leurs tâches. Par exemple, il y a toute la question des groupes parlementaires, l'UPI, l'APC, le groupe France-Canada.

Marcel Prud'homme a été très actif comme président du comité de gestion et il a joué un rôle important au sein de l'UPI; le comité pourrait peut-être demander à Marcel de se rendre là-bas et de se renseigner, d'étudier certains des problèmes, certaines des préoccupations; il pourrait s'y rendre de façon non officielle et étudier la question. Puis, il pourrait présenter un rapport au comité. Nous l'étudierions, nous en discuterions avec lui, puis nous formulerions des

[*Texte*]

comes back to the committee with a report, we look at his report and we have a little fight with him, and then we come up with recommendations. In other words, individual members can provide leadership on individual problems rather than our having to constitute the whole committee and spend hours doing what one or two or three members could do without the necessity of staff and expenditures and still accomplish the same kind of work.

As for staff, we are probably going to need to look at one or two contract research people. I think that comes in largely in the area of parliamentary reform, and I would like you to think about that and discuss it. Perhaps what I can do is assemble some recommendations, and we can discuss them and see if that suits the committee.

Of course, on an ad hoc basis I have been assured that we are going to have full access to the best and brightest the House of Commons has to offer on any work that relates to specific individuals, so we can be sure of that. It is probably only in the area of reform that we need to look at some professional staff.

Obviously we have the striking committee, and of course I do not think it would cause any argument if that becomes the subcommittee of our three whips. They have been doing the work; why not have them continue the work?

On private members business, I would like to recommend, for example, that we look at Peter Milliken, who has worked in that area a lot, maybe Ken James from the government side. Joy, I am not sure whom you would want from the New Democrat side. But why not put them up as an informal subcommittee to look at the bills, motions and so on, have them bring back a report to us, and again let us move fairly quickly as a group with the homework having been done before the meeting starts so we do not spend a lot of time discussing and researching. That is done even before it arrives in our agenda. Hopefully, it will save all of us time and still assure us of really competent work. I know the membership of this committee is capable and competent, as any group on the Hill is, and I do not see any reason why we cannot be really effective.

Now, I wanted to throw that sort of thing out on the table. I would welcome any discussion at this point, if you choose. If you want to reflect on what I have said until the next meeting, that is fine, but maybe we should have at least an opportunity before we go into these motions, such as the printing of evidence, quorum and so on.

M. Gagliano: Monsieur le président, nous avons un nouveau comité. Nous commençons avec de nouveaux règlements. D'ici quelques réunions, on pourra définir certaines modalités. Je dois vous dire tout de suite que j'aime votre idée de groupes qui pourraient travailler de façon informelle. Nous pourrons décider plus tard.

En ce qui concerne la tenue de deux réunions par semaine, je pense qu'on devrait être capable de fonctionner ainsi. Mon seul problème a trait aux mardis. Comme vous le savez, vous et moi participons aux réunions des leaders en

[*Traduction*]

recommandations. En d'autres termes, il est possible de demander à des députés de se pencher sur une question plutôt que de constituer un comité et consacrer des heures à faire ce qu'un ou deux ou même trois députés pourraient faire, sans avoir besoin de tout le personnel et sans encourir les dépenses connexes. Puis, ils pourraient tout compte fait, accomplir la même chose.

Pour ce qui est du personnel, il faudra embaucher un ou deux documentalistes à contrat. Je crois que ce sera surtout nécessaire pour les questions de réforme parlementaire et il faudra sans doute y réfléchir et en discuter. Peut-être pourrais-je recueillir certaines recommandations et nous pourrions en discuter pour voir si cela convient au comité.

Évidemment, on m'a assuré que nous aurions accès aux meilleures ressources possibles de la Chambre des communes. C'est probablement uniquement pour les questions de réforme parlementaire qu'il nous faudra embaucher des professionnels.

Il y a le comité de sélection, et je ne crois pas que quiconque s'y opposera si nous décidons d'en faire le sous-comité regroupant les trois whips. Ils ont fait le travail, pourquoi ne poursuivraient-ils pas dans la même veine?

Pour ce qui est des questions qui touchent les simples députés, j'aimerais recommander par exemple que nous pensions à Peter Milliken qui a fait beaucoup de travail dans le domaine ou peut-être à Ken James, un député du gouvernement. Joy, je ne sais pas quel Néo-démocrate vous voudriez qui s'occupe de la question. Pourquoi ne pas constituer un sous-comité informel chargé d'étudier les projets de loi, les motions et ainsi de suite, et lui demander de nous présenter un rapport. Nous pourrions ainsi procéder assez rapidement comme groupe, le travail de préparation ayant été fait avant que les réunions ne commencent. À ce moment-là, nous ne consacrerions pas trop de temps aux discussions et à la recherche. Cela sera fait avant que l'on ne commence avec le programme. J'espère que nous pourrons tous gagner du temps et que nous pourrons faire un travail vraiment compétent. Je sais que les membres du comité sont compétents, comme tous les groupes de la colline du Parlement le sont, et je ne vois pas pourquoi nous ne serions pas efficaces.

J'aimerais qu'on discute de ces questions. Si vous voulez en discuter maintenant, je suis disposé à écouter vos commentaires. Si vous voulez y réfléchir et attendre à la prochaine réunion, cela me convient parfaitement. Mais il faudrait peut-être avoir l'occasion, avant d'étudier des motions qui concernent l'impression des témoignages, le quorum et ainsi de suite, d'aborder ces questions.

Mr. Gagliano: Mr. Chairman, we have a new committee. We are starting with new orders. After the next few meetings, we will be able to come up with a way of going about things. I must say right away that I like your idea of groups that could work in an informal fashion. We could decide later.

As for two meetings a week, I think we should be able to work that way. My only problem is that I am not available on Tuesdays. As you know, you and I attend the House leaders' meetings every Tuesday afternoon. I don't know how things

[*Text*]

Chambre tous les mardis après-midi. Je ne sais pas ce qu'il en est pour le côté du gouvernement, mais pour nous, de l'Opposition officielle, le mardi est une journée très chargée. Bien sûr, tout dépend de l'heure. Le jeudi, c'est une bonne journée.

Pour ce qui est de la question des médias électroniques, nous sommes ouverts, mais il faudrait en discuter davantage pour voir de quelle façon on pourrait le faire.

• 1555

Je laisserai mes collègues s'exprimer, mais pour ma part, je suis d'accord qu'on commence sur une base informelle. Étant donné que nous sommes une créature nouvelle, nous pourrions travailler d'abord sur une base informelle et ensuite nous ajuster à la lumière de notre propre expérience.

Mr. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): I think the approach you are suggesting is one we would look favourably upon; in particular, your suggestion that almost all of the business be done in public I think is an important suggestion. I do not know whether recommending Harvie Andre's speech is part of being non-partisan or not.

The Chairman: That was a highly non-partisan speech.

Mr. Axworthy: We will take that as something to read if we want to.

Ms Langan (Mission—Coquitlam): If that is the level of non-partisanship you are looking for.

Mr. Axworthy: But certainly in terms of working together, it is my experience that we need to work together. If we try to do that then no doubt we will come up with some useful work.

Do you have any sense of what you mean by "a fairly open approach to electronic media"?

The Chairman: If you look at the reform package we just put through, among the discussions and debates that went on there were really two proposals put forward. One was that you have a formalized structure such as we have used, for example, in the committee on external affairs and defence. Remember when they handled the war, you had the cameras in fixed positions and the room set up to accommodate them. The other one was more informal, where you would allow the radio to plug into our system, pick up the sound, and the television would pick up the sound and the cameras would have the option to rove a little bit, as long as they were within the decorum of the committee. So there were those two options. Obviously I think for us we would have to look at the second and more informal one.

Again, as the chair, I can only say that it is an experiment. I am one of those who has some real concerns about electronic access, television cameras, and the impact on committees. So if we are going to make a recommendation for the rest of the committees, perhaps we should have a bit of a track record ourselves. I put it out to the committee.

[*Translation*]

are for the government side, but for us, the Official Opposition, Tuesday is a very heavy day. Of course, it all depends on the hours chosen. Thursday is a good day.

As for the electronic media, we are open to the question, but we should discuss the issue more in detail to see how we could go about it.

I will hear my colleagues, but as far as I am concerned, I think that we should start on an informal basis. Since we are a new body, we could work on that basis to start with and then readjust our position as we gain experience.

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Je pense que nous pourrions être d'accord avec votre suggestion, en particulier pour ce qui est d'accomplir presque tout notre travail en public. Par ailleurs, je ne sais pas si le fait de proposer le discours d'Harvie Andre revient à se montrer partisan ou non.

Le président: C'était un discours parfaitement non tendancieux.

M. Axworthy: Nous allons considérer que la lecture en est facultative.

Mme Langan (Mission—Coquitlam): Si c'est ce que vous recherchez comme exemple d'esprit non tendancieux.

M. Axworthy: Pour ce qui est de travailler ensemble, je pense que nous n'avons pas le choix. Si nous réussissons à le faire, notre travail sera utile.

D'autre part, avez-vous une idée en tête lorsque vous parlez «d'une approche assez ouverte vis-à-vis des médias électroniques»?

Le président: Si vous examinez l'ensemble de réformes que nous venons d'adopter, si vous relisez ce qui s'est dit, vous pouvez constater qu'il y en a deux qui ressortent. D'abord, il devait y avoir une façon de procéder officielle comme cela avait été le cas pour le Comité des affaires extérieures et de la défense nationale. Si vous vous souvenez bien, pour la couverture de la guerre, il y avait des caméras fixes et la pièce était aménagée en conséquence. Deuxièmement, il y avait une façon plus officieuse de procéder; les journalistes de la radio pouvaient se brancher au système électronique; les journalistes de la télévision pouvaient faire de même et les caméras pouvaient balayer la salle quelque peu, tant et aussi longtemps que le décorum était maintenu. Il y avait donc deux options. En ce qui nous concerne, ce serait la deuxième qui serait la plus appropriée.

En tant que président, je considère que c'est une expérience. Je suis de ceux qui ont des préoccupations réelles au sujet de l'accès au comité par les médias électroniques, les caméras de télévision, et leur impact sur les comités. Je pense donc qu'avant de faire une recommandation pour les autres comités, nous devrions voir ce qu'il en est par nous-mêmes. Je soumets cette idée au comité.

[*Texte*]

Mr. Axworthy: So what you are saying is you would like to have all of the committee covered by electronic media.

The Chairman: If they choose.

Mr. Axworthy: So your "fairly open" means just concerned about which would be the most appropriate mechanism.

The Chairman: Yes, if that is the will of the committee; I am in the hands of the committee.

Chris, can I ask you one question? Alfonso indicated a problem with Tuesday afternoons. Does anybody have another time slot that works better? Jim, maybe you want to—

Mr. Hawkes: If it were later on Tuesday, if it were 4.30 p.m., is that the same problem? Is it the 3.30 time or is it the afternoon?

Mr. Gagliano: I think 4.30, but even four. Usually our House Leaders meeting will last—

The Chairman: No, you can go through that in 10 or 15 minutes.

Mr. Hawkes: Would four o'clock basically solve the problem?

Mr. Gagliano: Mine, but I do not know about my colleagues.

Mrs. Marleau (Sudbury): If our meetings last only an hour it is not bad.

Mr. Gagliano: We are talking an hour and a half, so we finish at 5.30.

Mrs. Marleau: I have meetings every Tuesday night at five.

The Chairman: Does that fit better with everyone? Okay, let us go for four o'clock; we will try it, we are flexible. On both days make it the same, four o'clock. Agreed? Okay, we will do that then.

Mr. Prud'homme: First, I would like you to know I am very pleased that you are our chairman.

The Chairman: Only because you are plotting your revenge.

Mr. Prud'homme: But I could not do otherwise than try to make an act of great courtesy to my esteemed friend, equally a friend like you, but I knew he would not accept. Otherwise, everything this afternoon would have been quite changed.

Number two, on the media, I know members always prefer to talk about these matters in private. They are always afraid to be hit or misunderstood. It is not one of my concerns. What concerns me is that we run the House in an orderly fashion. I have seen the worst and the best of it. I hope it will not fall into the worst part of it.

I like your first idea of a trial basis to have all the plugs for radio; that is modern, and why not? I like also the plug for a television camera. But these roving, moving cameras, while you are just about to be infuriated and there is a camera under your nose, I would say no. I have no objection to having a camera inside, but the beauty of a parliamentary committee is to work in a more pleasant give-and-take atmosphere, and if you start having cameras following every word you are saying, enlarging and enlarging, it becomes distracting.

[*Traduction*]

M. Axworthy: Ce que vous voulez finalement, c'est que tous les comités soient ouverts aux médias électroniques.

Le président: S'ils le désirent.

M. Axworthy: Lorsque vous dites «assez ouvert», vous faites allusion au mécanisme qui serait le plus approprié.

Le président: Si c'est la décision du comité évidemment; je suis à la disposition du comité.

Puis-je vous poser une question, Chris? Alfonso a indiqué que les mardis après-midis lui posaient un problème. Une autre période conviendrait-elle mieux? Jim, je ne sais pas ce que vous en pensez. . .

M. Hawkes: Si c'était plus tard les mardis, à 16h30, par exemple, auriez-vous le même problème? Est-ce parce que c'est à 15h30 ou parce que c'est le mardi après-midi?

M. Gagliano: Cela pourrait être 16h30, ou même 16 heures. Les réunions des leaders à la Chambre durent habituellement. . .

Le président: Vous n'avez besoin que de 10 ou 15 minutes pour cela.

M. Hawkes: Si les réunions avaient lieu à 16 heures, votre problème serait-il résolu?

M. Gagliano: Oui, mais je ne sais pas si celui de mes collègues le serait.

Mme Marleau (Sudbury): Si nos réunions ne doivent durer qu'une heure, ce n'est pas si mal.

M. Gagliano: Elles pourraient durer une heure et demie; elles seraient terminées 17h30.

Mme Marleau: J'ai des réunions tous les mardis à 17 heures.

Le président: Est-ce préférable pour tout le monde? Nous allons essayer à 16 heures; nous pouvons faire preuve de souplesse. Nous allons dire 16 heures les deux jours. D'accord? Donc c'est convenu.

M. Prud'homme: Je voudrais vous dire que je suis personnellement très heureux que vous soyez le président du comité.

Le président: Vous songez sans doute quand même à vous venger.

M. Prud'homme: Je serais prêt à dire la même chose de mon ami qui se trouve là, et pour qui j'ai la même considération, mais je sais qu'il n'accepterait pas. Si je pensais autrement, l'après-midi aurait été très différent.

En ce qui concerne les médias, je sais que les députés préfèrent en discuter entre eux. Ils craignent toujours d'être pris à parti ou d'être mal compris. Je n'ai pas cette crainte. Ce qui me préoccupe, c'est le déroulement ordonné des travaux de la Chambre. J'ai vu de très belles choses et j'en ai vu de très vilaines. J'espère que je ne verrai pas trop de choses de la deuxième catégorie.

J'aime bien votre première idée en ce qui concerne des raccordements pour la radio; c'est une façon moderne de voir les choses. Pourquoi pas? Je suis également d'accord en ce qui concerne les caméras de télévision. Je ne voudrais pas de caméras qui balaient la salle, cependant; je ne me verrais pas avec une caméra sous le nez alors que je serais sur le point de m'emporter. Je ne m'oppose pas à ce qu'il y ait des caméras dans la salle, mais ce qui fait l'intérêt d'un comité parlementaire, c'est la confrontation des points de vue. Si l'on a des caméras accrochées aux lèvres, diffusant gros plan sur gros plan, cela nuit à la concentration.

[*Text*]

• 1600

For the people of the media, from my experience, thanks to Mr. Desramaux, in Washington with C-Span 1 and C-Span 2 everything is covered from gavel to gavel. It works very well. There are some guidelines and some good discipline. Even if that were to be unpopular, you know me, I will carry the brunt of the unpopularity. You can blame me, but I do not want to have a kind of—I was going to say something like a "b" atmosphere, but I will not say the "b".

The Chairman: "Better", I think it was. Right?

Mr. Prud'homme: The second point where I am a little bit concerned is that, as you know, my committee disappeared like this overnight. It existed for six years. I never speak much to the press, but the lady asked, are you going to have the Speaker this year? So I went to see the Speaker and I said, yes, the estimates will be done. Suddenly Madam Langan and I completely disappeared. We did not know exactly where we stood. Suddenly one meeting of the members' services committee happened to be the last meeting.

I was not offended. I accepted that as a duty I was asked to undertake, so I did not feel bad, except that now I would like to ask you to reconsider a new subcommittee and all that, so there will be something to the effect that the members' services will be reinstituted as a trio or a—

The Chairman: To look at the estimates of the Speaker?

Mr. Prud'homme: At least for the estimates of the Speaker, because I noticed—this time I will not be negligent—that it was referred to the House last Friday. Usually I do not read this stuff, but I did this time, so I would like to know who is going to study the Speaker's estimates. If we do conclude that we must, would you like a subcommittee or this full committee; and if so, when? The time is very limited—no later than June 7, my esteemed knowledgeable friend said.

An hon. member: That has not been decided yet, but they want to.

Mr. Prud'homme: So I do not know. Will it be the same subcommittee, or a committee of this committee, or no committee at all, or this full committee for the nitty-gritty, I call it the bobby-pin committee; you know, how many clip members are on on it.

The Chairman: Marcel, may I interrupt you for a second—

Mr. Prud'homme: Yes. I have finished.

The Chairman: —to say okay, yes, in fact it is automatic. The Speaker's House estimates have been referred to this committee and therefore we will have to do it. It will be part of our obligation to do so, and my notes indicate that we have to do it—well, I am going to guess—

[*Translation*]

Quant aux représentants des médias, à ma connaissance, grâce à M. Desramaux, de Washington, les délibérations nous sont transmises du tout début, à la toute fin, sur C-Span 1 et 2. Cela fonctionne très bien. Il existe quelques directives et on fait preuve de beaucoup de discipline. Même si la même chose ici s'avérerait impopulaire, vous me connaissez, je suis prêt à me sacrifier. Vous pouvez m'en vouloir, mais je ne tiens pas à avoir le genre d'atmosphère—j'allais dire quelque chose qui commence par «b», mais je n'en ferai rien.

Le président: «Bonne», voilà ce que vous vouliez dire, n'est-ce pas?

M. Prud'homme: Deuxièmement, je suis un peu inquiet car, comme vous le savez, mon comité a disparu du jour au lendemain. Or, il avait existé pendant six ans. Je ne parle pas beaucoup aux journalistes, mais une journaliste m'a demandé, allez-vous convoquer le Président de la Chambre cette année? Je suis donc allé voir le Président ce qui m'a permis de déterminer que oui, nous allions examiner les prévisions budgétaires. Or, voici que M^me^ Langan et moi-même avons complètement disparus. Nous ne savions pas exactement où nous en étions. Tout à coup, une réunion du Comité des services aux députés s'est transformée en dernière réunion du comité.

Je ne m'en offusque pas. Et c'était un devoir que j'avais accepté et donc je ne me plains pas. Sauf que maintenant, j'aimerais vous demander de songer à créer un nouveau sous-comité, une version à trois du Comité des services aux députés ou. . .

Le président: Afin d'examiner les prévisions budgétaires du Président de la Chambre?

M. Prud'homme: Au moins pour cette raison, car je constate—cette fois-ci, je suis la chose de près—que les prévisions ont été renvoyées en Chambre vendredi dernier. En règle générale, je ne lis pas ce genre de chose, mais cette fois-ci, je l'ai fait et donc j'aimerais savoir qui va examiner les prévisions budgétaires du bureau du Président de la Chambre. Si nous décidons que c'est à nous qu'il reviens de le faire, voulons-nous confier cette tâche à un sous-comité ou au comité plénier, et quand? Il y a très peu de temps—le 7 juin au plus tard m'a dit mon estimé collègue.

Une voix: Rien n'a encore été décidé.

M. Prud'homme: Je ne sais pas. S'agira-t-il du même sous-comité ou d'un comité de celui-ci ou ce comité plénier qui effectuera un examen approfondi, jusqu'à compter le nombre de crayons et de trombones.

Le président: Marcel, permettez-moi de vous interrompre un instant. . .

M. Prud'homme: Oui. J'avais terminé.

Le président: . . .pour dire que oui, en fait, c'est automatique. Les prévisions budgétaires du bureau du Président de la Chambre ont été renvoyées à ce comité et par conséquent, nous devons les examiner. C'est notre devoir et j'ai ici dans mes notes, qu'il faut le faire. Je dirais. . .

[*Texte*]

Mr. Prud'homme: It has not yet been decided.

The Chairman: —by June 7.

Mr. Milliken: The Chief Electoral Officer's estimates have also been referred.

The Chairman: Okay. Well, why do we not pick that up a little later and make a decision on how we want to handle that.

Mr. Prud'homme: Okay.

The Chairman: Are there any other comments in general before we get back into some of these motions?

Then on the items we have, we have routine motions, and these are the ones the clerks have prepared for us.

The first one is that the chairman be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that at least "blank" members are present and that both government and opposition are represented. My inclination is to go with three members, make it small so we can do it for evidence but not for motions or any of that stuff.

Ms Langan: I would like to express concern. We almost seem to be going backwards on this committee where in other committees we are working on a basis of some recognition of the opposition role of the New Democrats, but here we are not in anything I have seen so far. I do want to express concern about that. I am not quite sure how we would overcome it, but I believe there should be at least one member of each of the opposition parties here.

• 1605

The Chairman: I know it has been a while since I have chaired a committee, but it was always a concern. You do not want to be in a position where you cannot move just because someone is unavoidably absent.

Ms Langan: No, I am not suggesting that either. What I am suggesting is that we do have three parties represented here. In many committees now we go beyond the government and the Official Opposition, so I wanted to flag that for you.

The Chairman: Are there any further comments? Can you work on some sort of informal basis, saying to Joy that you will do your best to make sure nothing is done by surprise, certainly, and to make sure both the Official Opposition and the other opposition party are aware of it?

Ms Langan: With the understanding that if there are lots of surprises we will revisit this.

The Chairman: We will probably revisit the chairmanship.

Ms Langan: That too, possibly.

The Chairman: Okay. Does anybody want to move that with a specific number?

Mr. Prud'homme: With the proviso that it would be revisited.

The Chairman: Absolutely.

[*Traduction*]

M. Prud'homme: La date n'a pas encore été fixée.

Le président: . . .d'ici le 7 juin.

M. Milliken: Nous sommes également saisis du budget des dépenses du bureau du Directeur général des élections.

Le président: Peut-être pourrions-nous revenir à cette question un peu plus tard et décider alors.

M. Prud'homme: Très bien.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires d'ordre général avant que nous passions à ces motions?

Donc nous avons les motions habituelles, celles que les greffiers ont préparées pour nous.

Tout d'abord, il est proposé que le président soit autorisé à tenir des séances pour entendre des témoignages et en autoriser l'impression en l'absence de quorum à condition qu'au moins un certain nombre de députés soient présents et que le gouvernement et l'opposition soient tous deux représentés. Je serai porté à proposer trois députés en ce qui concerne les témoignage mais non pour adopter des motions, etc.

Mme Langan: Cela m'inquiète. Nous faisons presque marche arrière alors que dans d'autres comités dont je fais partie, on reconnaît le rôle de parti d'opposition des néo-démocrates, mais pas ici jusqu'à présent. Cela m'inquiète. Je ne sais pas au juste ce qu'il faudrait faire, mais je pense que nous devons prévoir au moins un député de chacun des partis d'opposition.

Le président: Je n'ai pas présidé de comité depuis longtemps, mais c'était toujours une des questions soulevées. On ne veut pas se retrouver dans une situation où il est impossible d'agir parce qu'un membre du comité a dû s'absenter.

Mme Langan: Ce n'est pas non plus ce que je propose. Par contre, les trois partis sont représentés ici. Or, à l'heure actuelle, dans de nombreux comités, on ne mentionne ni le gouvernement, ni l'opposition officielle, et je tenais à le signaler.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires? Pouvons-nous nous entendre à l'amiable et dire à Joy que nous allons faire tout notre possible pour éviter des surprises et pour prévenir les représentants de l'opposition officielle et l'autre parti d'opposition?

Mme Langan: Mais il est entendu que si les surprises étaient nombreuses, nous repenserons cette question.

Le président: Il faudrait probablement alors repenser la présidence.

Mme Langan: En effet, peut-être.

Le président: Très bien. Est-ce que quelqu'un veut proposer un nombre précis?

M. Prud'homme: À condition de pouvoir le modifier en cas de besoin.

Le président: Tout à fait.

[*Text*]

Mr. Prud'homme: After 25 years, I have seen occasions sometimes when we could not sit because two parties were not represented. Only twice was it an official boycott of a party. If that were the case, then the committee could not sit. It could be my party as well as her party or any other party. But if we revisit it, as madam said, it is okay. If the chairman is comfortable with it—

Mr. Milliken: I will move it at three.

Motion agreed to

The Chairman: The next one is the question of printing, that the committee print 550. It is the standard motion.

Mr. James (Sarnia—Lambton): I so move.

Motion agreed to

The Chairman: Now we have the Subcommittee on Agenda and Procedure, the steering committee. Now we will find out whether or not anybody wants to go with my recommendations, which would be that we not pass this motion and that we not have a steering committee, that we be the steering committee.

Mr. Milliken: Let us try it without for a while. Everyone is willing to try it.

The Chairman: Okay. As for the transcripts of in camera meetings, just in case we do it, this is the standard provision to have the...

Mrs. Marleau: I will move that.

Motion agreed to

The Chairman: I am not sure about this Library of Parliament one. Is that a standard one?

The Clerk: That is a standard one.

The Chairman: At the discretion of the Chair. Joy, do you want to move that, then?

Ms Langan: I so move.

Motion agreed to

The Chairman: I do not like this time allocation one at all. I really think if we are going to be informal and if we are going to work together as a team, then I am going to go to the person who I think has expertise in this area, whether that be a member of this party or that party or left or right or whatever. I would just as soon not get formal in this way if the committee is willing to live with that. I like to be tough and I like to keep people succinct.

An hon. member: We do not need to move anything.

The Chairman: Yes, if we do not move it, then we have it in the hands of the chair.

Mr. James: I was just going to say, Albert, that with the understanding from all that a reasonable amount of time is taken to put their points across and do it in a way that... I have experienced committees on the Hill here where we have done that and have had great success with it, so I suggest that everybody say it in as few words as possible.

Mr. Axworthy: I think this might be worth coming back to, too, if it becomes a problem. I think the beginning of it should not be too troublesome, but again it is open to the third party being squeezed sometimes in this process. I have had experiences of that.

[*Translation*]

M. Prud'homme: Au cours de mes 25 ans de vie politique il m'est arrivé de voir un comité dans l'impossibilité de siéger parce que deux partis n'étaient pas représentés. À deux reprises seulement s'était-il agi d'un boycottage officiel d'un parti. Dans une telle éventualité, qu'il s'agisse de mon parti ou du sien ou d'un autre, le comité ne siégerait pas. Mais s'il est entendu que nous réexaminerons la question comme l'a dit madame, c'est parfait. Si le président accepte...

M. Milliken: Je propose le nombre de trois.

La motion est adoptée

Le président: Il y a maintenant la question de l'impression, 550 exemplaires. C'est la motion habituelle.

M. James (Sarnia—Lambton): Je le propose.

La motion est adoptée

Le président: Maintenant, le Sous-comité du programme et de la procédure, le comité directeur. Voyons si vous allez accepter ma recommandation qui serait ne pas adopter la motion, de ne pas avoir de comité directeur, mais d'être le comité directeur.

M. Milliken: Essayons pendant quelque temps. Nous sommes tous prêts à mettre cette formule à l'essai.

Le président: Très bien. Quant à la transcription des séances à huis clos, si nous voulons le faire, voici la proposition habituelle...

Mme Marleau: Je le propose.

La motion est adoptée

Le président: Je ne sais trop quoi faire de cette motion sur la Bibliothèque du Parlement. Est-ce la motion habituelle?

Le greffier: C'est la motion habituelle.

Le président: À la discrétion du président. Joy, voulez-vous proposer cette motion?

Mme Langan: Oui.

La motion est adoptée

Le président: Je n'aime pas du tout cette motion sur l'allocation du temps. Je pense vraiment que si nous voulons travailler à l'amiable, travailler ensemble, je vais bien sûr m'adresser à la personne qui à mon avis s'y connaît, que ce soit un membre de mon parti ou d'un autre parti. Je préférerais une formule plus souple si les membres du comité sont prêts à s'en accommoder. J'aime forcer les gens à être brefs.

Une voix: Il n'y a rien à proposer.

Le président: En effet, si rien n'est proposé, ce sera à moi de décider.

M. James: J'aimerais simplement dire, Albert, qu'il faut qu'il soit entendu que nous aurons suffisamment de temps pour faire valoir nos arguments d'une façon... J'ai déjà fait partie de comités ici où nous avons procédé de cette façon, avec beaucoup de succès, et donc je propose que chacun soit le plus bref possible.

M. Axworthy: Ce serait peut-être une autre question sur laquelle nous pourrions revenir si nous éprouvons des difficultés. Au début, ce ne sera pas très difficile, mais le troisième parti risque parfois de voir son temps coupé court. Ceci s'est déjà produit.

[*Texte*]

Perhaps we could have an informal understanding that the first round will be about ten minutes and the second round will be about five—that seems to work out fairly well—but that we leave it with you as to how you enforce that. Maybe if we do this for a couple of weeks, we could come back to it if it becomes a problem. It can become a problem, as you know.

• 1610

An hon. member: Panning to the camera.

Mr. Axworthy: Right. Well, maybe we can take turns in doing that.

The Chairman: Okay, on witness expenses, I do not know how many we are going to need.

Mr. Prud'homme: In this time of restraint I am surprised to see three. I do not know how this came about. When I chair, I do not allow it.

Ms Langan: Do not allow what?

Mr. Prud'homme: Up to three representatives for one organization. We have to cut off. It is a question of self-discipline. We all know how we put forward witnesses. We all know everyone has favourite witnesses and we all know everybody would like to be accompanied. I think to say up to three... I am sceptical, but I am in the hands of the majority. If they feel so much money... I am known as Mr. Scrooge in private, but now you know publicly.

The Chairman: Peter suggests we do it on an ad hoc basis. Joy, you were going to make a comment.

Mr. Prud'homme: Yes, that is good.

Ms Langan: I do not have a problem with doing it on an ad hoc basic as long as we do not find groups who cannot come to committee because of financial reasons. There may be times when you want particular expertise and you might make it three, and there may be times when one would be appropriate. But again, we would want to revisit this if we found that people were being turned down who should in fact be appearing.

The Chairman: Okay, so on an ad hoc basis we will talk about it. Okay, good. Moving right along here...

Mr. Prud'homme: You kept the best for the end, I can see that.

The Chairman: Okay, at this point we are really into the striking committee business, and obviously there are several questions we have to address. Let me start first of all by turning to the chief government whip and asking him if the subcommittee on striking is struck and working.

[*Traduction*]

Peut-être pourrions-nous nous entendre entre nous pour qu'au premier tour chacun dispose d'environ 10 minutes et ensuite, au deuxième tour, d'environ cinq minutes—cela semble assez bien fonctionner—mais que nous nous en remettions à vous pour l'application de ces limites. Si nous mettons cette formule à l'essai pendant quelques semaines, nous pourrons toujours changer d'avis si nous avons des difficultés. Vous savez bien que cela peut être une source de problème.

Une voix: Si on se pavane devant les caméras.

M. Axworthy: En effet. Eh bien, nous pourrions tous nous pavaner tour à tour.

Le président: Passons maintenant aux dépenses des témoins: je ne sais pas combien de témoins il est nécessaire d'avoir.

M. Prud'homme: En période de restrictions, je m'étonne de voir qu'on en prévoie trois. Comment a-t-on pu prendre cette décision? C'est une chose que j'interdis, chaque fois que je préside.

Mme Langan: Vous interdisez quoi?

M. Prud'homme: Qu'il y ait jusqu'à trois représentants pour un seul et même organisme. Il faut bien se limiter et se discipliner. Vous savez tous comment on établit la liste des témoins en comité. Chaque parti a ses témoins préférés, et nous savons très bien que ces derniers préféreraient à leur tour ne pas comparaître seuls. Mais permettre jusqu'à trois représentants... Cela me semble un peu trop, mais je m'en remets à la décision de la majorité. Si vous croyez qu'une telle dépense se justifie... Jusqu'à maintenant, ce n'est qu'en privé que l'on m'appelait M. Grippe-sou, mais c'est désormais de notoriété publique.

Le président: On nous suggère de décider de façon ponctuelle. Madame Langan vous voulez intervenir?

M. Prud'homme: Pourquoi pas?

Mme Langan: Je veux bien que l'on décide de façon ponctuelle, dans la mesure où nous n'empêchons pas ainsi des groupes de comparaître pour des raisons d'ordre pécuniaire. Dans certains cas, nous pourrions choisir d'inviter jusqu'à trois spécialistes, alors que dans d'autres cas, un seul suffirait. Mais je répète que nous pourrons peut-être changer d'avis si nous découvrons ultérieurement que cette règle empêche certaines gens de comparaître alors que leur déposition serait très utile.

Le président: D'accord, nous prendrons donc la décision de façon ponctuelle. Continuons notre liste...

M. Prud'homme: Je vois que vous avez gardé le meilleur pour la fin.

Le président: Nous en arrivons maintenant à la question du comité de sélection, et il nous faut répondre à plusieurs questions. Je demanderai d'abord au whip en chef du gouvernement si le sous-comité de sélection est formé et s'il s'est déjà réuni.

[*Text*]

Mr. Hawkes: The unofficial subcommittee on striking has been meeting since last September off and on, in public in the House and in private. I asked for the help of the Table yesterday, and I believe the clerk... If I could read a motion in English—but I think we have it available in two languages for distribution—if I could just read it and speak to it, that might put it all in context. The motion would change a rule in the House.

The motion would be that the Standing Committee on House Management may also prepare and report for each of the envelopes established pursuant to section 2 of this standing order a list of members at large, who shall be deemed to be members of the committee in that envelope for the purposes of Standing Order 114.(2)(c).

I would like to move that and then speak to it and perhaps put it in... Everybody will have a copy of it in their hands in a moment. Maybe I could speak to the sense of it.

When we sat and talked and there was communication with both other parties, there were two problems that emerged with the new set of rules. One is a feeling on the part of the opposition parties, and I think it is very legitimate, that within an envelope they may not have the number of people they need even to reflect all of the critics and the associate critics and so on that have been imported by their leadership. There are not enough spaces available on a standing committee within there. So the intent of this would be to provide the striking committee with the assignment of not only naming members to the standing committees and the legislative committees but naming some members at large within an envelope so that they can, as the work changes...

I guess the example I use is that external affairs has the responsibility of international human rights, and some members are interested in that; it has the responsibility for international trade, and some members are interested in that; it has the responsibility for aid, the kinds of things that come along; and it has the political responsibilty. So it really has four major areas of responsibility. You have to have a whopping big committee, or you can have those members in an envelope and they can be brought to the table when external meets. On international human rights it would have a slightly different membership than when it had a meeting on international trade. The simplist method, acting on advice from the Table, to accomplish that is simply the addition of this short paragraph to the standing orders of the House which gives us that assignment.

• 1615

The second part of it is the reality that slightly less than 3% of the current membership of the current Parliament sit in the House as independents. But how do we have them more formally recognized in the committee system of the House? We are dealing within an envelope on both legislation and standing committees. Indeed, with the new rules they can be substituted on and off in committee by the chief opposition whip, but you have to have them in an envelope or it is not possible.

[*Translation*]

M. Hawkes: Le comité non officiel de la sélection s'est réuni à intervalles irréguliers depuis septembre dernier, à la Chambre et en privé. J'ai demandé hier l'aide du bureau de la Chambre, et je crois que le greffier... Laissez-moi vous lire une motion qui vous a été distribuée dans les deux langues officielles, ce qui me permettrait de vous expliquer et de tout remettre en perspective. Cette motion vise à modifier un règlement de la Chambre.

Voici la motion: Le Comité permament de la gestion de la Chambre peut aussi dresser, pour chacun des secteurs prévus au paragraphe (2) du présent article, une liste générale de députés qui seront réputés membres d'un comité de ce secteur pour les fins de l'article 114.(2)c) du Règlement, et en faire rapport.

Je voudrais donc proposer cette motion, puis m'expliquer, ce qui me permettrait peut-être... Je pense que vous en avez tous reçu copie. Je vais donc vous en expliquer le sens.

Lorsque nous avons communiqué là-dessus avec les deux autres partis et que nous avons discuté avec eux des nouveaux règlements, il s'est dégagé deux problèmes. D'abord, les partis d'opposition avaient l'impression tout à fait légitime, je pense, que, pour un secteur donné, le nombre de places serait limité, de sorte qu'ils ne pourraient pas faire siéger leurs critiques, critiques associés ou autres membres de leur parti nommés à des postes semblables par leur chef. Autrement dit, on ne semblait pas avoir prévu suffisamment de sièges au comité permanent. Ma motion permettrait donc au comité de sélection non seulement de nommer les membres des comités permanents et des comités législatifs, mais aussi d'assigner à un secteur des députés de la liste générale pour que, au fur et à mesure que les travaux évoluent...

Prenons par exemple le comité des affaires étrangères qui s'occupe à la fois des droits de la personne à l'échelle internationale, du commerce extérieur, de l'aide au développement et de l'aspect politique. Ces quatre grandes responsabilités intéressent les députés à divers degrés. Nous avons donc le choix entre former, d'une part, un énorme comité ou, d'autre part, dresser une liste générale de députés qui seraient affectés à ce secteur et qui pourraient tour à tour siéger au comité selon que l'on traite d'affaires extérieures, de droits de la personne à l'échelle internationale ou encore de commerce extérieur. La composition du comité varierait selon le cas. D'après ce que nous a conseillé le bureau de la Chambre, la façon la plus simple de parvenir à cela, c'est d'ajouter simplement ce court paragraphe au Règlement de la Chambre qui traite des nominations aux comités.

Deuxièmement, il reste qu'un peu moins de 3 p. 100 des députés actuels de la Chambre siègent à titre d'indépendants. Comment leur accorder une reconnaissance plus officielle au sein des comités de la Chambre? Chacun des secteurs se divise à la fois en comité législatif et en comité permanent. Or, comme le nouveau Règlement permet au whip en chef de l'Opposition de déplacer à son gré les membres d'un comité à l'autre, il faut donc absolument prévoir leur présence dans les enveloppes.

[*Texte*]

So the notion of members at large would accommodate that as well, some relationship to independents within an envelope in a formal way. I think it is something we cannot ignore as a management committee. The whole committee situation should reflect the House as a whole, and we have the 3% who sit as independents.

Do members have the motion in front of them yet?

The Chairman: Perhaps I can ask you not to move it, because the way we would have to move it is a recommendation to have a report to the House to change its standing orders rather than the specific motion. So let us wait a little bit on the moving, and maybe I can go to Alfonso and ask him as the whip for the Official Opposition.

Mr. Gagliano: I want to confirm that we have been having meetings and discussions on and off in the House, by telephone and so on, and I agree with the government whip. I think maybe during the debate of the rule changes we overlooked this, but the fact that we now have envelopes and members, except in this committee and the public acounts committee, that we can substitute at large... In the other envelopes we cannot substitute, and this creates a very serious problem. So this is one way of dealing with the problem, giving a little bit of flexibility.

The other system, which we also discussed—but the government whip did not seem, for various reasons, to go ahead with it—would be... If we have to change the standing order, as I understand it, with this proposal here, why do we not take the provision for substitution that we are now talking about for the envelopes? I think that would solve a lot of problems. But according to the government whip, it seems we are creating the problem.

I have tried to read, but I did not catch up during the debate on the rule changes, about this question of restricting to envelopes. Maybe Peter, who was involved in different negotiations, could give us—

The Chairman: Just before I go to Peter, could I maybe go to Joy for the NDP.

Ms Langan: One of the questions I have regarding this—possibly you can answer it, and that will facilitate this somewhat—is that there are no numbers attached to this, Jim, so is there the flexibility? In other words, do we have to negotiate in each envelope? Do you know what I am saying and can you answer my question? That would make life much easier.

Mr. Hawkes: Yes, I certainly can. In terms of the economic envelope, we thought the NDP might need about four more; human resources, two more; natural resources, three more; and departmental committee, two more. Now, those numbers may be a little low, but I have tried to think through my knowledge of the critics and what you might need.

Ms Langan: I am sorry, can you give those to me again?

[*Traduction*]

Par conséquent, en dressant une liste générale de députés, cette question serait prise en compte et on pourrait aussi reconnaître officiellement dans un secteur donné les indépendants. Le comité de gestion ne peut fermer les yeux sur leur présence. La structure des comités doit refléter ce qui se passe à la Chambre et doit donc reconnaître la présence des 3 p. 100 de députés qui siègent comme indépendants.

Avez-vous la motion sous les yeux?

Le président: Puis-je vous demander de ne pas la proposer officiellement? Au lieu de déposer une motion bien précise, je pense qu'il vaudrait mieux que le comité recommande dans un rapport à la Chambre que l'on modifie le Règlement. Il vaudrait mieux ne pas précipiter les choses et demander à M. Gagliano ce qu'il en pense en tant que whip de l'Opposition officielle.

M. Gagliano: Je confirme ce qu'a dit le whip du gouvernement, à savoir que nous nous sommes rencontrés à intervalles irréguliers à la Chambre et que nous avons discuté de cette question entre nous ou au téléphone. Il s'agit en effet d'un détail que nous avons peut-être omis de considérer lorsque nous avons discuté des modifications au Règlement. Puisque nous avons aujourd'hui des secteurs auxquels sont affectés des députés qui, à l'exception de notre comité et du Comité des comptes publics, peuvent se déplacer librement à l'intérieur de chacun des secteurs... La substitution est impossible dans les autres secteurs, et c'est un grave problème. La solution proposée permet d'être un peu plus souple.

Nous avons également discuté d'une autre possibilité qui n'a pas semblé intéresser le whip du gouvernement, et ce, pour diverses raisons. Si ce que l'on propose ici, c'est de modifier le Règlement de la Chambre, pourquoi dans ce cas ne pas prévoir la substitution des membres d'un secteur à l'autre, comme nous en discutons actuellement? Il me semble que cela résoudrait nos problèmes, malgré ce qu'en pense le whip du gouvernement.

Au cours du débat sur le nouveau Règlement, j'ai voulu me renseigner le plus possible sur l'assignation des députés à un secteur donné. Puisque Peter a participé aux différentes négociations, il pourrait peut-être nous donner...

Le président: D'accord, mais auparavant, je voudrais que M^me^ Langan se prononce au nom du NPD.

Mme Langan: J'ai une question à laquelle vous pourrez peut-être répondre et qui me permettra de mieux comprendre: la proposition de M. Hawkes ne contient aucun chiffre: est-ce en vue de nous donner une marge de manoeuvre? Autrement dit, chaque parti doit-il négocier le nombre de ses membres pour chaque secteur? Avez-vous compris ma question? Si vous pouviez y répondre, cela serait beaucoup plus facile pour moi.

M. Hawkes: Je peux certainement y répondre. Pour le secteur de l'économie, nous avons pensé que le NPD voudrait avoir quatre députés de plus; pour les ressources humaines, deux de plus; pour les ressources naturelles, trois de plus; et pour le secteur ministériel, deux de plus. Cela ne vous semble peut-être pas suffisant, mais j'ai essayé de prévoir combien de membres les critiques de l'opposition réclameraient.

Mme Langan: Pouvez-vous me répéter ces chiffres?

[*Text*]

Mr. Hawkes: Economic envelope, four; human resources, two; natural resources, three; departmental, two. The reason there are no numbers in the motion at this point is because those may not be great numbers. You may feel it is better to have four in human resources rather than two. I wanted to leave it flexible so we could accommodate the organizational patterns that each of the caucuses happen to have, because they are somewhat different.

Ms Langan: So you are saying that we are not locked to four, two, three, two.

Mr. Hawkes: No.

Ms Langan: We might decide we want five, one, six, four, or something.

• 1620

Mr. Hawkes: Yes, that is right. But it would increase membership by close to 50% for each of the opposition parties and would include proper representation for the independents too within an envelope. So it is a flexibility.

Ms Langan: Having that explanation, on the surface and because our whip is not here, who has been part of this discussion, we can certainly carry this back. I would hope that at the next meeting, which I assume will be on Thursday, we could come back from our caucus with a definitive answer. It is just for us to have it here and not have our person who was part of the discussion here it is pretty tough for us to say yea or nay.

The Chairman: Peter and then Chris.

Mr. Milliken: Mr. Chairman, I have a problem with this motion, because I think it is solving the problem the wrong way. The difficulty that is faced here is if you look at the economic envelope, for example, there are three committees. I do not know what the numbers are to be in these committees, but assume they are all eight.

Mr. Hawkes: There are six. There are four standing and two legislative within the economic envelope.

Mr. Milliken: No, there are three. Sorry, four standing, yes, and two legislative, a total of six.

Mr. Hawkes: Yes.

Mr. Milliken: If they are all to be eight-member committees, for the sake of argument, that means the New Democratic Party will have one member on each. The only seven substitutes that are available are the other members of the envelope, and they are all going to be each other's substitutes. So no one else in the New Democratic Party caucus could go into one of those committees.

For our members, with two on each one, the overlap again would be horrendous, because with two members on each, times six, that is twelve total, and each one has to submit a list of seven names. It does not take long to figure out how many times the same name is going to appear on the same list.

[*Translation*]

M. Hawkes: Quatre députés pour le secteur de l'économie; deux, pour les ressources humaines; trois, pour les ressources naturelles; et deux pour le secteur ministériel. Si ma motion ne comporte encore aucun chiffre, c'est parce qu'ils ne sont sans doute pas encore fermes. Vous pourriez en effet préférer avoir quatre membres de plus dans le secteur des ressources humaines, plutôt que deux. Je n'ai rien voulu vous imposer, pour que chacun des caucus puisse décider en fonction de sa propre organisation, puisque cela peut varier d'un parti à l'autre.

Mme Langan: Si je comprends bien, nous ne sommes pas tenus à la répartition que vous nous avez donnée au début.

M. Hawkes: Non.

Mme Langan: Nous pourrions décider de varier la répartition, n'est-ce pas?

M. Hawkes: Oui, c'est exact. Mais cela porterait la proportion à près de 50 p. 100 pour chacun des partis d'opposition, y compris une place pour les indépendants au sein de chaque secteur. C'est donc un élément de souplesse.

Mme Langan: Notre whip, qui a participé à cette discussion, n'est pas là, mais nous pouvons certainement rapporter la teneur de cette explication qu'on vient de nous donner. J'imagine que la prochaine réunion aura lieu jeudi, j'espère que nous pourrons alors rapporter de notre caucus une réponse finale. Vous comprenez, comme celui d'entre nous qui a participé à la discussion n'est pas ici, c'est difficile pour nous de dire oui ou non.

Le président: Peter, puis Chris.

M. Milliken: Monsieur le président, cette motion m'ennuie car, à mon avis, elle ne résoud pas le problème comme il devrait l'être. Par exemple, si vous prenez le secteur économique, il y a trois comités dans ce secteur. Je ne sais pas combien de membres il y aura dans chaque comité, mais j'imagine que dans tous les cas, il s'agit de huit personnes.

M. Hawkes: Il y en a six; quatre comités permanents et deux comités législatifs au sein du secteur économique.

M. Milliken: Non, il y en a trois. Excusez-moi, quatre comités permanents et deux comités législatifs, ce qui donne un total de six.

M. Hawkes: Oui.

M. Milliken: Si tous les comités ont huit membres, cela veut dire, j'imagine, que le Parti néo-démocrate aura un député dans chaque comité. Il y a seulement sept remplaçants qui sont disponibles, et ce sont les autres membres de ce secteur qui seront appelés à se remplacer mutuellement. Autrement dit, personne d'autre dans le caucus néo-démocrate ne pourrait participer à ces comités.

Dans notre cas à nous, avec deux députés dans chaque comité, les chevauchements seraient incroyables car avec deux députés, multipliés par six, cela donne 12 et chacun doit soumettre une liste de sept noms. On voit vite que le même nom va apparaître plusieurs fois sur la liste.

[*Texte*]

The Chairman: Forty-nine.

Mr. Milliken: Yes. Frankly, the problem is we have to get rid of the restriction, I think, on the substitution—

The Chairman: On substitution within an envelope.

Mr. Milliken: It was a great idea in terms of building up expertise, but it is unworkable from the point of view of the smaller groups. If we enlarge the size of the committees that will help, but it will not solve the problem; it is still there. I really think that what we have to look at is removing that restriction so that the members who get on committees can do it.

I would prefer, instead of having these members at large who can be substituted in by the whips, to retain our present arrangement where members can submit their lists. There is always overlap anyway; there will be some. But allow the members to submit their lists, and it does not matter whether the person is in the same envelope or not.

The Chairman: Peter, what about independents? That was an important element of Jim's proposal.

Mr. Milliken: No member of this party is going to substitute an independent any more than a member of the government party is going to do it. To suggest that the opposition is going to be putting those people up as their substitutes on committee is pie in the sky.

I think what we have to look at is ensuring that the numbers of members on some of the committees are large enough to accommodate some of the independents. If we do not make sure they are large enough for that purpose, we have a problem.

Mr. Chairman, I think you will recall the discussions we had concerning the rules changes. The indication was that four committees would be reduced in size over what was the situation up until the end of the last session. It seems to me that if that is done there will be room to accommodate some of the independents on some of those committees. But if they are all being reduced to eight—and I hear rumours that this is the fact, this is what is being proposed—then we will have real trouble. Frankly, it is going to be a shoehorn that is trying to jam everything into too small a boot.

The Chairman: What is wrong with small boots?

Mr. Milliken: Well, they do not suit in every circumstance. This is the problem. Sometimes they pinch, and the pinch is going to produce yells and squeals.

I would suggest that rather than the motion that has been proposed, we remove the restriction on substitution from the Standing Orders and recommend that to the House instead, and then we can look at numbers and solve the problem there without the necessity for members at large.

Mr. Axworthy: Perhaps to facilitate I could ask Jim whether or not he is prepared at all to consider removing the Standing Order provision that ties us into only choosing alternates from the envelope list. If he is not, then we perhaps are talking about something we need not be talking about.

[*Traduction*]

Le président: Quarante-neuf.

M. Milliken: Oui. À mon avis, il faut éliminer cette restriction sur les remplacements. . .

Le président: Sur les remplacements à l'intérieur d'un secteur.

M. Milliken: C'était une bonne idée dans la mesure où cela permettait de se spécialiser, mais avec des groupes restreints, sur le plan pratique, ce n'est pas possible. Si l'on élargissait les comités, cela irait mieux, mais ça ne résoudrait tout de même pas le problème. À mon avis, la solution est de supprimer cette restriction pour que les députés puissent s'inscrire dans les comités qui les intéressent.

Au lieu de cette liste générale de députés auxquels les whips peuvent faire appel pour remplacer quelqu'un, je préférerais que les députés continuent à soumettre leur liste comme ils le font actuellement. De toute façon, il y a toujours des chevauchements, cela restera inévitable. Mais en permettant aux députés de soumettre leur liste, la personne en question ne doit pas forcément appartenir au même secteur.

Le président: Et les indépendants, Peter? C'est un élément important de la proposition de Jim.

M. Milliken: Aucun membre de ce parti ne remplacera un indépendant, pas plus qu'un député de la majorité ne le fera. Penser que l'opposition puisse faire appel à ces gens-là pour les remplacer, c'est de la fantaisie pure.

Nous devons nous assurer qu'il y a suffisamment de membres dans certains comités pour accueillir une partie des indépendants. Si nous ne le faisons pas, nous aurons un problème.

Monsieur le président, vous vous souviendrez d'une discussion que nous avons eue au sujet des changements au Règlement. Il avait été question de réduire la taille de quatre comités par rapport à la situation à la fin de la dernière session. Si cela se fait, on pourra accueillir une partie des indépendants dans ces comités. Si, par contre, le nombre des participants est ramené à huit, et c'est ce que j'entends dire, nous risquons d'avoir de graves problèmes. J'ai l'impression qu'il va falloir un drôle de chausse-pied pour que tout tienne dans une botte aussi petite.

Le président: Qu'est-ce que vous avez contre les petites bottes?

M. Milliken: Elles ne sont pas toujours de la bonne pointure; voilà le problème. Parfois elles font mal, et quand ça fait mal, on entend des cris et des grincements.

Je préférerais qu'on abandonne cette motion et qu'on supprime la restriction sur les remplacements dans le Règlement. Voilà ce qu'il faudrait recommander à la Chambre. Nous pourrons ensuite résoudre le problème du nombre sans nous inquiéter de cette liste générale de députés.

M. Axworthy: Pour faciliter les choses, je vais demander à Jim s'il accepterait d'envisager de supprimer la disposition du Règlement qui nous force à choisir des remplaçants uniquement dans la liste d'un même secteur. S'il n'est pas prêt à en discuter, il est possible que cette discussion ne serve à rien.

[*Text*]

• 1625

Mr. Hawkes: Can I respond to that?

The Chairman: Go ahead, Jim.

Mr. Hawkes: I guess in two ways the underlying principle of the McGrath report, going back to 1985, was to try to develop smaller committees where members developed expertise and they really solved problems and they brought forward good proposals. What we crept into, because in part the opposition has critics and subcritics and associate critics and so on, was there was a lot of pressure to have more members on a committee.

The consequence of that with the rules of the House is that you are asking government members constantly to go to committees they do not know much about, to sit there and wait in case there is a motion and in case there is a vote. The committee responsibility for government members, just if you take the last Parliament, on average we have two committee responsibilities per member, and then they are substitutable on all the legislative and standing. But there are two. Oppostion do not even have one. In the last Parliament, up until now, we have had about 80% of opposition members that have a single committee responsibility.

There were 1,164 meetings. I say to myself the NDP has two seats on a committee. Any of the committees on which you had two seats you never had a perfect attendance record, and in most cases it is down somewhere around one. In other words, you are using half the seats. And the same is true for the Liberal Party—not in every case, but in most cases you are filling half of the seats.

Now members are free to go to any committee, and always have been since I came to this place twelve years ago. If you really want and you are concerned about an issue you can go to any committee meeting in the place. But what we are talking about here in terms of committee size is how many votes do you have at the table to be able to manage the situation, and the opposition is always saying more votes at the table. Now my members clearly for the last year have said no, that is not why their voters elected them; their voters elected them to represent them, to come here and to work, and all of us work hard and we travel on airplanes and we do all of this. They simply resent the notion of coming and filling a chair for an hour and a half from time to time.

So I am looking for a way that helps the opposition with the way they have arranged their world and helps my side. If we could... Remember we threw on the table at one point four large committees and everything done in subcommittees. Then you could have 30 government members and 29 opposition, and it would be equal numbers of committee responsibilities in the place. But the minute you have to go to a whole lot of committees and when you start adding on the odd committee an independent, and so on, it just...

[*Translation*]

M. Hawkes: Puis-je répondre à cela?

Le président: Allez-y, Jim.

M. Hawkes: De deux façons, le principe sous-jacent au rapport McGrath qui remonte à 1985 était d'essayer de mettre sur pied des comités plus petits où les membres pourraient développer des compétences et vraiment régler les problèmes et faire de bonnes propositions. Peu à peu, en partie parce que l'opposition avait des critiques et des sous-critiques et des critiques associés, etc., il y a eu de plus en plus de pressions pour augmenter le nombre de membres d'un comité.

Par conséquent, étant donné les règles de la Chambre, on demande constamment aux députés du gouvernement d'assister à des séances de comités qu'ils ne connaissent pas beaucoup et d'attendre au cas où il y aurait une motion et un vote. Au cours de la dernière session, en moyenne chaque député du gouvernement devait faire partie de deux comités, et il pouvait se faire remplacer à tous les comités législatifs et permanents. Chaque député du gouvernement a donc deux responsabilités. Les députés de l'opposition n'en ont même pas une. Au cours de la dernière session, jusqu'à présent, environ 80 p. 100 des députés de l'opposition avaient une seule responsabilité en matière de comité.

Il y a eu 1,164 séances. Le NPD a deux sièges à chaque comité. Peu importent les comités pour lesquels vous aviez deux sièges, vous n'avez jamais eu une fiche de présence parfaite, et dans la plupart des cas un seul député était présent. En d'autres termes, vous n'utilisez que la moitié des sièges. C'est la même chose pour le Parti libéral—pas dans tous les cas, mais dans la plupart des cas vous n'utilisez que la moitié des sièges.

Les députés sont libres d'assister aux séances de n'importe quel comité, et ils l'ont toujours été depuis mon arrivée ici il y a douze ans. Si une question vous préoccupe, vous pouvez assister à toute séance d'un comité de la Chambre des communes. Mais lorsque nous parlons de la taille du comité, nous voulons parler ici du nombre de votes que vous avez à la table, et l'opposition veut toujours en avoir davantage. Or, depuis les 12 derniers mois, mes députés ont dit non, ce n'est pas pour cette raison que leurs commettants les ont élus; ils les ont élus pour les représenter, pour venir ici travailler, et nous travaillons tous très fort, nous devons prendre l'avion, etc. Mais l'idée de venir faire acte de présence pendant une heure et demie de temps à autre leur déplaît fortement.

Je cherche donc un moyen d'aider les députés de l'opposition tout en aidant mes députés également. Si nous pouvions... Rappelez-vous lorsque nous avons proposé à un moment donné d'avoir quatre grands comités et que tout se ferait dans des sous-comités. On pourrait avoir 30 députés du gouvernement et 29 députés de l'opposition, de sorte que de part et d'autre les responsabilités seraient les mêmes en ce qui concerne les comités de la Chambre. Mais dès que l'on a de nombreux comités et que l'on commence à ajouter ici et là un député indépendant, etc., c'est tout simplement...

[*Texte*]

You know, if you stop and think about it, we have 38 in Cabinet and we have two in the chair. So we are down to 126 members. If every committee in the place were small, we would have to provide 130 members and the two opposition parties combined would only have to supply 78. That is less than two-thirds of your membership have a slot, and we are over one a piece no matter how you slice it.

Mr. Axworthy: That is a no, is it?

Mr. Hawkes: I am trying to be inventive. If we can come to the notion of small, if we can include the notion of expertise, and open it to the possibility of a last-minute substitution, I have no trouble with that.

Ms Langan: Beyond the envelopes.

Mr. Hawkes: But if we are pushing for every committee to be large and everybody to be eligible, I have a lot of trouble with it, because it does not meet any of the criteria that I think are important.

Mr. Axworthy: The important thing for us is that our critics have an opportunity as members of a committee to participate in the subject-matters for which they are responsible. The important thing therefore is for that to be facilitated as far as we are concerned. It is not facilitated by this restriction because in most instances there are more subject-matters dealt with within in each envelope than we would have, under your scheme, members eligible to sit on that committee. So we end up with members not being able to participate fully as members of the committee in the areas in which they have some expertise.

• 1630

That could give rise to serious problems in terms of how we would priorize that. I know that is our problem, but you are forcing us to maybe choose between say a spokesperson for multiculturalism and a spokesperson for labour, for example. I do not think that facilitates the process of critics being experts and committees being made up of experts.

The Chairman: I am going to step in here, because we are taking a fair amount of time. It is obvious that the striking committee is not quite ready to make its subcommittee report to the main committee, but let us get around and get some discussion. Joy, you wanted to go.

Ms Langan: Our world is arranged around the government's world in terms of there are 38 Cabinet ministers and there are 38 critics, for example. There might be one or two more or less, but generally the critic areas follow Cabinet areas.

I am wondering if it is not time to revisit the pre-1989 decision, where the government came in and asked for an extra person on each committee from the government side, where there was prior to that equal represenation of government and opposition and one extra. The government requested that we have equal representation plus two to ensure that... And it was achieved. So maybe that is one of the places we can look at revisting in terms of some of the

[*Traduction*]

Pensez-y un instant: nous en avons 38 au Cabinet et deux à la présidence. Il nous reste donc 126 députés. Si tous les comités étaient restreints, il nous faudrait fournir 130 députés, et les deux partis de l'opposition ensemble n'auraient qu'à en fournir 78. Moins des deux tiers de vos députés seraient membres d'un comité tandis que de notre côté, certains députés auraient la responsabilité de plus d'un comité.

M. Axworthy: C'est non, n'est-ce pas?

M. Hawkes: J'essaie d'être inventif. Si nous pouvons nous entendre sur la notion d'un petit comité, si nous pouvons inclure la notion de compétences et laisser la porte ouverte à la possibilité d'un remplaçant de dernière minute, je ne vois pas de problème.

Mme Langan: Au-delà des secteurs.

M. Hawkes: Mais si nous insistons pour que tous les comités comptent un plus grand nombre de membres et que tous puissent être admissibles, alors cela me pose des problèmes, car cela ne répond à aucun des critères qui sont à mon avis importants.

M. Axworthy: L'important pour nous, c'est que nos critiques aient l'occasion, en tant que membres d'un comité, de participer aux discussions sur les questions dont ils sont responsables. En ce qui nous concerne, l'important est donc de leur faciliter la tâche. Cette restriction ne facilite pas les choses puisque, dans la plupart des cas, selon le système que vous proposez, chaque secteur regrouperait plus de domaines que nous n'avons de députés susceptibles d'être membres de ces comités. Par conséquent, les députés ne pourraient pas participer pleinement aux travaux du comité qui étudie la question pour laquelle ils ont certaines compétences.

Cela nous poserait de graves problèmes pour l'établissement de nos priorités. Je sais bien que c'est notre problème, mais vous nous obligerez peut-être à choisir entre un porte-parole en matière de multiculturalisme et un porte-parole en matière d'emploi, par exemple. Je pense qu'il serait alors plus difficile de créer des comités formés de porte-parole qui soient des experts dans le domaine qui leur est confié.

Le président: Je vais me permettre d'intervenir, car le temps passe. Il est évident que le comité de sélection n'est pas tout à fait prêt à présenter son rapport au comité principal, mais il faudrait que chacun ait la chance d'exprimer son avis. Joy, vous vouliez prendre la parole.

Mme Langan: Nous nous organisons selon la composition du gouvernement; comme il y a 38 ministres, nous avons 38 porte-parole. Il se peut que nous en ayons un ou deux de plus ou de moins, mais en général il y a un porte-parole pour chaque ministère.

Je me demande s'il ne serait pas temps de revoir la décision prise avant 1989, c'est-à-dire lorsque le gouvernement a demandé que le parti ministériel ait un membre supplémentaire dans chaque comité, alors qu'auparavant le parti ministériel avait un membre de plus que l'opposition. Le gouvernement a demandé, pour plus de sûreté, à avoir deux membres de plus que l'opposition. Cela a été fait. Donc, en cherchant des solutions à certains des

[*Text*]

problems you outlined in terms of numbers. I suspect we are not going to go backwards like that to that pre-1989 time, but it made it kind of hard to get too excited about the concerns of having too many people sitting in committee meetings.

Every one of our people has critic responsibilities. If there was only one attending a meeting it was likely because the information regarding that health critic as opposed to the social policy critic was what was on the agenda for that day. I mean, most often you make a choice. You do not need to be there if you are the social policy critic and it is just health matters being discussed.

So it would seem that leads us to the whole possibility we are sort of flirting with here of having the ability, depending on what is in the agenda, to have that critic from opposition benches attending to that business. If the whole idea here is that committee work be valuable and committee members have some interest and expertise, then to have a labour critic doing immigration stuff does not make a lot of sense, or to have an immigration critic doing labour stuff. I am just using my own envelope as an example, but I am sure there are others we could do all the way around.

So I guess what we really have to determine is what do we want out of committees. Do we want really good solid work with good expertise that comes to some good results, or do we want to have a structure that is so rigid that does not allow that but fits a nice structure picture? I guess that is what we are asking here. I think there could be a way of working it without that rigidity of the envelope system we are faced with right now.

The Chairman: Thank you, Joy. Ken James.

Mr. James: I was going to say, Albert, some of the things that Jim has said. I guess I want to speak in support of it. Our members just do not like the idea of being whipped on to all sorts of committees where they do not have expertise. I have experienced that, and they just do not want to do that any more. I know there has to be a balance and there have to be good committees. You want that and we would want that. So having this envelope idea and having expertise is very important to me and to us.

I know you want to have a critic on every committee. Do you not have deputy critics or something like that, others who can fill in and do the job?

Ms Langan: If you just take a look at for example the natural resources committee, we get I think one person on that committee. There is agriculture, energy, mines and resources, environment, forestry and fisheries, and then committee C and D under that envelope. We get one person on that committee.

[*Translation*]

problèmes que pose le nombre de membres, et que vous avez mentionnés, nous pourrions peut-être réexaminer cette décision. Je me doute bien que nous ne reviendrons pas à la formule qui existait avant 1989, mais vous comprendrez qu'il nous est assez difficile de prendre au sérieux ces préoccupations relatives au nombre excessif de députés qui assistent aux séances de comités.

Chacun de nos députés a des responsabilités de porte-parole. Si un seul de nos députés assistait à une séance d'un comité, c'est probablement parce que, par exemple, la question à l'ordre du jour intéressait davantage le porte-parole en matière de santé que le porte-parole en matière de politique sociale. Il faut, très souvent, faire un choix. Il n'est pas nécessaire que le porte-parole en matière de politique sociale assiste à une séance où ne seront discutées que des questions de santé.

Cela nous amène donc à la question que nous ne faisons qu'effleurer, c'est-à-dire permettre au porte-parole de l'opposition d'assister aux séances lorsque le domaine qui l'intéresse est à l'ordre du jour. Si nous voulons que le comité fasse oeuvre utile et qu'il soit composé de membres qui s'intéressent à une question et qui ont certaines compétences, il ne serait pas très raisonnable de demander à un porte-parole en matière d'emploi de s'occuper de questions d'immigration, ou de demander à un porte-parole en matière d'immigration de se pencher sur des questions d'emploi. Je vous cite mon propre secteur à titre d'exemple, mais je suis sûre que c'est la même chose dans les autres secteurs.

Enfin, nous devons déterminer ce que nous attendons des comités. Est-ce que nous voulons que les comités, composés de gens compétents, fassent un travail sérieux qui donnera de bons résultats ou est-ce que nous voulons créer des comités qui constitueraient une belle structure, mais dont la rigidité nous empêcherait d'être efficaces? C'est, je pense, la question que nous posons. Je crois qu'il existe une solution plus souple que le système de secteurs auxquels nous sommes maintenant confrontés.

Le président: Merci, Joy. Ken James.

M. James: Je voulais, Albert, dire certaines choses que Jim a déjà mentionnées. Je vais donc appuyer ce qu'il a dit. Nos députés n'aiment pas l'idée d'être expédiés à toutes sortes de comités pour lesquels ils ne se sentent pas compétents. Je sais ce que c'est, j'en ai déjà fait l'expérience. Nos députés ne veulent plus en entendre parler. Je sais qu'il faut un certain équilibre et que nous voulons avoir de bons comités. C'est ce que vous voulez et c'est ce que nous voulons aussi. Donc, cette idée de secteurs et de compétences est très importante pour vous comme pour nous.

Je sais que vous voulez avoir un porte-parole dans chaque comité. Est-ce que vous n'avez pas de porte-parole adjoint, quelqu'un qui pourrait remplacer le porte-parole et s'acquitter de ses tâches?

Mme Langan: Prenez l'exemple du comité des ressources naturelles, où nous n'aurons qu'un seul membre. Ce comité s'occupera de l'agriculture, de l'énergie, des mines et des ressources, de l'environnement, des forêts et des pêches, sans parler des comités législatifs C et D. Nous aurons un seul membre à ce comité.

[*Texte*]

• 1635

Mr. James: I understand that, but there could have been—

An hon. member: One on each.

Ms Langan: Sorry, yes.

Mr. James: Do you not have a deputy critic or. . .?

Ms Langan: We have 44 people and there are 38 ministers. We have one on each. Labour, employment and immigration—we have a labour critic, we have an employment critic, and we have an immigration critic. And we get one body.

Mr. Hawkes: Could I just come in with a piece of information? That is a great example.

Since December of 1988 you have had two people on labour, employment and immmigration, and you have been able to substitute. The figures show that 0.96 of a person was there at a meeting. So you have had less than one at every meeting, but you have had two seats prepared. That is the thing. . .

Mr. Milliken: That is because you have lumped everything into one committee. If we left 26 or 28 committees, all with smaller numbers, then it would work. But they have all been lumped together, so now we have three government departments in one committee instead of just one.

Mr. Hawkes: The Liberals have had 1.28 out of four—

Mr. Milliken: For a similar reason.

Mr. Hawkes: Well, that is why I want them smaller.

Mr. Milliken: Well let us have more committees.

The Chairman: Dorothy.

Mrs. Dobbie (Winnipeg South): I am very interested. I am new to this, so you will have to take what I say in that context, but it seems to me that Jim has done a lot of homework and has produced some evidence to show that perhaps it is time for a change. I think earlier the chairman outlined a whole number of new ideas, flexibilities, giving everybody the benefit of the doubt. I think perhaps it is time that everybody takes a look at the way the committees are struck and gives this particular system a chance.

I am sure that with any kind of system we come up with we are going to have problems. Somebody is not going to be happy or somebody else is not going to be able to fill every single seat, or whatever it happens to be. But it does seem to me that we have a very creative idea in front of us. It does open up opportunities for members to be more involved, to develop more expertise, and to become part of the system—I think members on all sides of the House. Perhaps it takes away a little bit of what I have observed to have been the case previously, where the committees seem to be much more sort of an exercise in political one-upmanship, rather than sort of let us get our minds together and deal with an issue

[*Traduction*]

M. James: Je comprends cela, mais il aurait pu y avoir. . .

Une voix: Un député par domaine.

Mme Langan: Pardon, oui.

M. James: Est-ce que vous n'avez pas de porte-parole adjoint ou. . .?

Mme Langan: Nous avons 44 députés et il y a 38 ministres. Nous avons un porte-parole par ministre. Nous avons, par exemple, un porte-parole en matière de main-d'oeuvre, un porte-parole en matière d'emploi et un porte-parole en matière d'immigration. Mais nous n'aurons qu'un membre au comité.

M. Hawkes: Est-ce que je pourrais intervenir pour vous faire part d'un renseignement? C'est un exemple parfait.

Depuis décembre 1988, vous avez deux membres au Comité du travail, de l'emploi et de l'immigration, et vous avez pu employer des suppléants. Les chiffres montrent que votre taux de présence était de 0,96 personne par séance. Donc, vous aviez deux membres, mais moins d'une personne présente par réunion. Toute la question est là.

M. Milliken: C'est parce que vous avez tout regroupé en un seul comité. Si nous conservions 26 ou 28 comités plus petits, il n'y aurait pas de problèmes. Mais, les comités ont été tous regroupés, de sorte que maintenant chaque comité est responsable de trois ministères au lieu d'un seul.

M. Hawkes: Le taux de présence des libéraux était de 1,28 pour quatre membres. . .

M. Milliken: Pour la même raison.

M. Hawkes: Eh bien, c'est pour cette raison que je veux des comités plus petits.

M. Milliken: Ce qu'il faut, c'est plus de comités.

Le président: Madame Dobbie.

Mme Dobbie (Winnipeg-Sud): Cette question m'intéresse beaucoup. Tout cela est nouveau pour moi; ne l'oubliez pas en écoutant ce que je vous dis. Je pense que Jim a fait beaucoup de recherches et les preuves qu'il avance montrent qu'il serait peut-être temps d'apporter un changement. Je pense que tout à l'heure le président nous a présenté un certain nombre d'idées et de possibilités nouvelles et qu'il a accordé à chacun le bénéfice du doute. Il serait peut-être temps que chacun examine le mode de constitution des comités et qu'il accepte de mettre ce nouveau système à l'épreuve.

Je suis sûre, quel que soit le système pour lequel nous opterons, il y aura des problèmes. Certains seront insatisfaits; il se peut qu'un parti n'ait pas assez de députés pour occuper toutes les places qui lui sont assignées, etc. Mais il me semble que l'idée que nous étudions est tout à fait originale. Elle donne aux députés la possibilité de devenir plus actifs, d'acquérir de nouvelles compétences et de s'intégrer au système. Et je pense que cela vaut pour les députés de tous les partis. Peut-être qu'elle aidera à faire en sorte que les comités soient un peu moins qu'auparavant un endroit où les députés essaient de se faire du capital politique, plutôt que de travailler de concert pour étudier les problèmes et élaborer

[*Text*]

and try to come up with some really strong suggestions that will be valuable to government and to the country as a whole.

I think the envelope system that is presented to us right here gives us an opportunity to explore some new dimensions in co-operative government and to empower members and give them a better opportunity to understand that particular area of discussion on both sides of the table, both the opposition, the NDP, and on the government.

I also think that if that logic does not prevail we also have a question of when do you stop accommodating the minority and when do the interests of the majority become the key issue? I think for the last number of years—at least in what I have been able to observe—this government has really gone a long way to try to accommodate the interests of the minority, and I think that is very commendable. But I do think there is a point in time when the majority does need to prevail, and particularly when we have a very co-operative kind of atmosphere under development, the development of which is being attempted by our chairman and through the work of the whips... This is a chance for us to try something new and see if it works. Let us give it a chance. Nothing is going to be perfect for everybody, but I think this really deserves a chance and I support it fully.

The Chairman: Diane.

Mrs. Marleau: I have sat on a number of committees, including the finance committee, and I can tell you that there were times when it worked very well together, very co-operatively, and there were times when it did not at all. It had a lot to do with what we were studying and what the outcome was put out to be from the beginning.

I do not mind seeing changes to the committee, but I think the whole envelope idea is very restrictive. I think you really have to allow substitutions in a more open fashion. You are already reducing in certain ways certain subcommittees to eight from twelve. That is your numbers that you worry about. If you are really worried about numbers, have more committees but have them much smaller. So as you say, you do not have to have six Conservative members sitting there when only two or three of them are really interested in what is going on. Maybe that is more the answer.

• 1640

I still think that when it comes to substitutions it is unfair to say that you have to stay within this envelope. There are many other people that have interests and knowledge who are quite capable of substituting. That is what I am seeing. I think you are going to run into some major problems there.

The Chairman: I have Alfonso and then John, and I would really like to cut it off there if I can, because there has to be a lot of work done on this before Thursday.

Mr. Gagliano: I am going to be very brief, Mr. Chairman. I just want to make two points.

[*Translation*]

de solides propositions qui seront utiles au gouvernement et au pays dans son ensemble.

Je pense que le système des secteurs que l'on nous a proposé nous donne l'occasion d'explorer de nouveaux aspects du gouvernement coopératif, qu'il donne plus de pouvoirs aux députés et qu'il offre à tous les députés, ceux de l'opposition, du NPD et du gouvernement, la possibilité de mieux comprendre les questions qui sont discutées.

Je pense en outre que si la logique ne l'emporte pas, nous devons nous demander jusqu'où il faut aller pour satisfaire la minorité et à quel moment les intérêts de la majorité deviennent plus importants? Je crois qu'au cours des dernières années, du moins pour ce que j'ai pu voir, notre gouvernement a vraiment beaucoup fait pour tenir compte des intérêts de la minorité, et je pense que c'est très louable. Mais j'estime qu'il faut à un certain moment que la majorité l'emporte, surtout au moment où il se crée une ambiance de coopération, ambiance qu'essaie d'établir notre président, et les whips... Nous avons la chance d'essayer quelque chose de nouveau et de voir si ça peut fonctionner. Essayons-le. Rien ne sera jamais parfait pour tout le monde, mais je pense qu'il faut vraiment donner une chance à cette proposition et, pour ma part, je l'appuie sans réserve.

Le président: Madame Marleau.

Mme Marleau: J'ai été membre d'un certain nombre de comités, y compris le Comité des finances, et je puis vous dire qu'il y a des moments où les membres du comité travaillaient très bien ensemble, où ils coopéraient vraiment, et qu'il y a eu d'autres moments où c'était tout le contraire. Cela dépendait beaucoup de la question à l'étude et du résultat qui était envisagé dès le début.

Je n'ai pas d'objections à ce que l'on modifie les comités, mais je pense que l'idée de secteurs est très restrictive. Je crois vraiment que vous devriez faciliter davantage les remplacements. Vous ramenez déjà de certaines façons le nombre de membres de certains sous-comités de 12 à huit. Ce sont les nombres qui vous inquiètent. Eh bien, si c'est là votre véritable préoccupation, créez davantage de comités, mais réduisez le nombre de membres. Par exemple, ce n'est pas nécessaire que six députés conservateurs soient membres de comités alors qu'il n'y en a que deux ou trois d'entre eux qui s'intéressent vraiment à ce que fait ce comité. C'est peut-être plutôt là la solution.

Je pense qu'il est injuste de dire qu'il faut s'en tenir aux secteurs pour ce qui est des remplaçants. Il y a un grand nombre de personnes qui ont un bagage de connaissances et d'intérêts qui en font des remplaçants très compétents. C'est ce que je constate. À mon avis, je crois que nous allons nous heurter à de sérieux problèmes à cet égard.

Le président: J'ai noté qu'Alfonso et ensuite John voulaient intervenir mais, après, il me faudra arrêter là. En effet, il y a énormément de travail à faire à ce sujet d'ici jeudi.

M. Gagliano: Monsieur le président, je serai très bref. Il y a deux observations que je veux faire.

[*Texte*]

With all due respect on statistics, I know also as a whip I get a lot of statistics, but you cannot look at statistics at their face value. For example, you quoted unemployment, immigration and labour. If it is an immigration witness the labour critic or the employment critic does not go. That is where we have to look closer at statistics.

In terms of experience, on our side at least I think the members who come here are experts and have a certain interest, and we are small in numbers. For example, the dilemma I have, and I have discussed it with the government whip, is the unemployment, immigration and labour committee. With the eight-member committee, I will have two places. So I have to appoint two members. I assume it will be the immigration critic, the employment critic, and there is no other place. So the labour critic will not be a member of that committee. That means that the official opposition will give less importance to that portfolio because its critic is not a member of that committee.

That is the dilemma we face, and that is why I think we have to look at specific departments. There are departments that cannot be eight members: external affairs; employment, immigration and labour. There is a lot of study and a lot of debate to do there. Finance and the economy—this is the future. External affairs, we will have trade, the meetings and negotiations with Mexico.

There are certain committees that do not need thirteen, they could be accommodated with eight. But just to run fast like this: external affairs; finance; immigration, employment and labour—at least those three, and if we look closely another couple of committees could be for ten members because there is a lot of interest.

We understand the problem the government whip has for manning those committees. Sometimes we have the same problem. But there are certain committees, because of the future development of policy, whether we like it or not, we will have to have a larger committee.

The Chairman: John, last question.

Mr. Cole (York—Simcoe): One perspective we might look at... I can recognize the problem the opposition members have had, but I also recognize as a relatively new member here the difficulties we have faced. What I would like to suggest is that if we use the five-two-one for voting purposes only, so that the attendance—if for instance the NDP wanted to send one or two or three critics to a particular meeting, they would be there and recognized as part of it. Or someone else or maybe we want to send ten, but we would only be allowed to have five votes if there was something that came up, or two or one. Then, based on the quorum calls or anything else, it could be based on those numbers.

[*Traduction*]

En tant que whip, je suis inondé de statistiques et sans vouloir en contester la valeur, il ne faut quand même pas les prendre au pied de la lettre. Par exemple, vous avez parlé de l'emploi, de l'immigration et du travail. Si un témoin traite d'une question d'immigration, le porte-parole en matière de travail ou d'emploi n'assiste pas à la séance. Voilà pourquoi il nous faut regarder de plus près les statistiques.

Si j'en crois notre expérience, pour ce qui est de notre parti au moins, les députés qui viennent ici sont des experts et ils s'intéressent au sujet à l'étude. En outre, nous sommes peu nombreux. Je suis placé devant un dilemme en ce qui a trait au Comité du travail, de l'emploi et de l'immigration, et j'en ai discuté avec le whip du gouvernement. Comme il s'agit d'un comité de huit membres, j'ai droit à deux places. Par conséquent, je dois y nommer deux députés. Je suppose que ce sera le porte-parole en matière d'immigration et le porte-parole en matière d'emploi. Comme il n'y a pas d'autres places disponibles, le porte-parole chagé des questions de travail ne fera pas partie de ce comité. Cela signifie que l'Opposition officielle accordera moins d'importance à ce portefeuille parce que son porte-parole n'est pas membre de ce comité.

Voilà le genre de choix que nous devons faire, et c'est pourquoi j'estime qu'il faut examiner le cas de certains ministères en particulier. Il y a des ministères qui exigent plus de huit députés, notamment celui des Affaires étrangères et de l'Emploi et de l'Immigration. Ces domaines génèrent énormément d'études et de débats. L'économie et les finances, ce sont les grands thèmes de l'avenir. Au sein du Comité des affaires étrangères, on parlera de commerce et des négociations avec le Mexique.

Il y a par ailleurs d'autres comités qui n'ont pas besoin de 13 députés et qui pourraient se satisfaire de huit seulement. Mais si je dresse une liste rapide, ceux des Affaires étrangères, des Finances et du travail, de l'Emploi et de l'Immigration, ne serait-ce que pour ces trois-là et peut-être pour un ou deux autres, il pourrait y avoir 10 députés parce qu'ils s'occupent de questions suscitant énormément d'intérêt.

Nous comprenons le problème que posent au whip du gouvernement les affectations à ces comités. Parfois, nous avons les mêmes problèmes. Mais en raison de l'évolution de l'orientation gouvernementale, certains comités, que cela nous plaise ou non, devront avoir un effectif plus important.

Le président: Dernière question, John.

M. Cole (York—Simcoe): Une autre perspective susceptible de... Je ne conteste pas les problèmes auxquels se sont heurtés les députés de l'opposition, mais même si je suis un nouveau venu, j'ai aussi constaté que nous avons dû nous-même faire face à des problèmes. Je propose d'utiliser la répartition cinq-deux-un uniquement aux fins du vote et non pas pour les présences. Ainsi, si le NPD veut envoyer un, deux ou trois porte-parole à une séance en particulier, ces derniers pourraient y assister et participer. Pour notre part, il pourrait arriver qu'on veuille envoyer 10 députés, mais nous n'aurions tout de même droit qu'à cinq voix si une question était mise aux voix ou, pour les autres, deux ou une. On pourrait donc se fonder sur ces nombres en tenant compte des exigences du quorum, évidemment.

[*Text*]

There could certainly be open attendance within reason and co-operation for all those committees. I do not see that as a problem. By limiting it to those numbers at the voting time you would not get into the situation where the government would have to have fifteen based on the five-two-one situation sitting there all the time when it really is not necessary.

The only critical part, as I see it, is the voting situation. Perhaps we should just limit it to the five-two-one at the voting situation, but if the NDP, the government, or the opposition wanted to appoint six people to one particular committee, that is up to them. I do not see that as a problem, Mr. Chairman, if it were handled that way.

The Chairman: Okay. I am going to cut it off there. Joy, you are making me break my word.

• 1645

Ms Langan: I would like to be able to set the record straight. In using the figures you did, Jim, my caucus had a shadow cabinet shuffle, if you like, in September, as did the Liberals, I understand. So using those statistics where we have not been allowed to change our representation on those committees since September, I have yet to receive a notice of a labour committee meeting, for example. So part of the problem has been the fact that we have been sort of in limbo waiting for all of this thing to be shaken down. It certainly has been my problem.

The Chairman: It is pretty obvious that there has to be a lot of work done by the three whips, our subcommittee on striking. There is the whole issue of the size. There is the names, the joint committee or committees, and the legislative committees. And also if you could look at the allocation of rooms per envelope, we would need that.

I think we are going to have to recognize that next Thursday probably is our cut-off time if we are going to get these committees up and running.

Mr. Hawkes: This Thursday.

The Chairman: Yes, next Thursday being two days from now. We have to get up and running. So if you cannot come to an agreement we are probably going to each of us put proposals on the table and see if we can hammer something out and vote or whatever, because I know for the committee on external affairs there is a lot of pressure to get that up to look at the issue that has been in the House, and I know there are other committees that want to get work done. The people who pay the price if we do not come to an agreement are the members and the committees. So I think we really need to make that a priority.

Jim, I guess you as chief government whip, can you be prepared to report back to us Thursday? Do you think you can make that?

[*Translation*]

Pour ces comités, il pourrait n'y avoir aucune limite au nombre de participants pourvu que cela demeure raisonnable et qu'il y ait une bonne collaboration entre les partis. À mon avis, cela ne pose pas de problème. Si l'on s'en tient à la répartition prévue au moment du vote, le gouvernement ne se trouverait pas dans l'obligation d'avoir 15 députés qui siègent en permanence simplement pour respecter le ratio cinq-deux-un, alors que ce n'est pas vraiment nécessaire.

Pour ma part, le seul élément critique, c'est le vote. Il serait sans doute bon de limiter à cinq-deux-un le nombre des députés autorisés à voter, mais si le NPD, le gouvernement ou l'opposition souhaite nommer six députés à un comité en particulier, c'est eux que cela regarde. Monsieur le président, je ne vois aucun problème à ce que nous fonctionnions de cette façon.

Le président: D'accord. Je vais maintenant mettre un point final à la discussion. Madame Langan, vous me forcez à manquer à ma parole.

Mme Langan: Je tiens à mettre les choses au clair. En se fondant sur vos chiffres, Jim, mon caucus a remanié son cabinet fantôme en septembre et je crois savoir que les Libéraux ont fait de même. Ainsi, en fonction de ces statistiques nous n'avons pas été autorisés à changer notre représentation à ces comités depuis septembre et je n'ai encore reçu aucun avis de convocation pour une séance du Comité du travail, par exemple. Une partie du problème tient au fait que nous avons été en quelque sorte dans les limbes en attendant que tout cela se tasse. Chose certaine, cela a été mon problème.

Le président: Il est évident que les trois whips qui composent notre sous-comité de direction ont énormément de pain sur la planche. Pensez à l'ampleur du problème. Il y a les noms, les comités mixtes et les comités législatifs. En outre, on a besoin de ces données pour examiner la répartition des salles par enveloppe.

Il faut bien comprendre que jeudi prochain est sans doute la date limite si nous voulons constituer ces comités et les mettre en branle.

M. Hawkes: Ce jeudi-ci.

Le président: Oui jeudi, dans deux jours. Il nous faut nous dépêcher. Par conséquent, si vous ne pouvez pas vous entendre, nous allons probablement demander à chacun de vous de soumettre des propositions et voir si l'on peut en sortir quelque chose, peut-être au moyen d'un vote. Je sais qu'il y a énormément de pression pour que l'on mette sur pied le comité des affaires étrangères qui devra examiner l'affaire dont la Chambre a été saisie; il y a aussi d'autres comités qui veulent se mettre à la tâche. Si nous ne parvenons pas à nous entendre, ce sont les députés et les comités qui en souffriront. À mon avis, il faut vraiment que ce soit une priorité.

En tant que whip en chef du gouvernement, Jim, êtes-vous disposé à nous faire un rapport jeudi? Pensez-vous être en mesure de respecter cet échéancier?

[*Texte*]

Mr. Hawkes: We can certainly try. I was going to say if the three whips are agreed and the chairman is agreed as early as tomorrow, could we proceed to make, if we had it ready? Are members willing to trust that threesome if we come to an agreement and we are clear? If we have to have a vote on it we will have to come back here on Thursday and we can. . .

Mrs. Marleau: We are coming back on Thursday anyway.

Mr. Gagliano: Schedule a meeting for. . .

Mr. Milliken: The committee has to do a report.

Mr. Hawkes: That is correct, but it is not unusual for drafted reports to be approved by representatives of each party and you could proceed with it.

The Chairman: We can gain 24 hours if that is important. Is it important to the members? No? Okay. So we really have to get on that one, because otherwise we are going to have problems on our hands.

Mrs. Marleau: It is very important that we agree so that we can start this whole process off on the right foot and not have something imposed, I hope.

The Chairman: There should be a lot of common ground. There are some differences, obviously, but there should be a lot of common ground. Committees are to most members the most important work they do around here, and they value it and they want to see that system survive and function well.

Mrs. Dobbie: Mr. Chairman, I hear what you are saying, but I think it is important that we get a decision. I have a sense that we are never going to agree in total—

The Chairman: We are going to agree. We are going to do something next Thursday, so let us hope we agree.

Mrs. Dobbie: Okay, so Thursday we have a report and we vote on it and then we can get on with the business of the House.

The Chairman: Yes.

Mrs. Dobbie: Thank you.

The Chairman: That is what I would really recommend to the committee, that Thursday is D-day for us. I do not think we have much choice.

Ms Langan: We are doing House business right now.

The Chairman: Agreed, absolutely. It is very crucial business of the House.

Did I mention allocation of rooms? I would like you to look at that, allocation of rooms per envelope. That fits in with your mandate.

Mr. Prud'homme: Did you deal with legislative committees?

The Chairman: Yes. We will ask them to do that as well. We are tying all the committee stuff into that subcommittee.

[*Traduction*]

M. Hawkes: Nous pouvons certainement essayer. J'allais dire que si les trois whips s'entendent et que le président donne son assentiment dès demain, nous pourrions aller de l'avant si notre proposition est prête. Les députés sont-ils disposés à faire confiance à notre trio si nous nous entendons et qu'il n'y a plus d'obstacle? Si nous devons voter à ce sujet, il nous faudra revenir jeudi et nous pouvons. . .

Mme Marleau: Nous revenons jeudi de toute façon.

M. Gagliano: Il faut convoquer une réunion pour. . .

M. Milliken: Le comité doit présenter un rapport.

M. Hawkes: C'est exact, mais il arrive souvent que des ébauches de rapports soient approuvées par des représentants de chaque parti et que l'on puisse aller de l'avant.

Le président: Nous pouvons gagner 24 heures si c'est important aux yeux des députés. Est-ce que cela l'est? Non? D'accord. Il faut donc s'atteler à la tâche parce qu'autrement, nous aurons des problèmes sur les bras.

Mme Marleau: Il est très important de s'entendre afin d'amorcer ce processus du bon pied, sans qu'il y ait rien d'imposé.

Le président: On devrait trouver un terrain d'entente. Manifestement, il y a des divergences de vue, mais normalement, on devrait trouver un terrain d'entente. La plupart des députés considèrent que leur travail au sein des comités est sans doute ce qu'ils font de plus important. Ils y attachent beaucoup de valeur et ils souhaitent que le système survive et fonctionne bien.

Mme Dobbie: Monsieur le président, je comprends ce que je vous dites, mais à mon avis, il importe de prendre une décision. J'ai l'impression que nous n'allons jamais nous entendre sur la totalité. . .

Le président: Nous allons nous entendre. Nous allons faire quelque chose jeudi prochain et je souhaite que tout le monde se ralliera.

Mme Dobbie: D'accord. Nous recevrons donc un rapport jeudi sur lequel nous serons appelés à voter. Cela nous permettra ensuite de poursuivre les travaux parlementaires.

Le président: Oui.

Mme Dobbie: Merci.

Le président: Je tiens à bien faire comprendre aux membres du comité que jeudi est le jour J pour nous. D'ailleurs, nous n'avons pas tellement le choix.

Mme Langan: D'ailleurs, en ce moment même, nous menons à bien les travaux de la Chambre.

Le président: Vous avez tout à fait raison. Il s'agit d'une question cruciale pour la Chambre.

Ai-je parlé de la répartition des salles? Je vous invite à réfléchir à l'allocation des salles par enveloppe puisque cela relève de votre mandat.

M. Prud'homme: Avez-vous communiqué avec les comités législatifs?

Le président: Oui. Nous allons leur demander de faire la même chose. En fait c'est ce sous-comité qui va s'occuper de toutes les questions relatives au comité.

[*Text*]

Mr. Milliken: Are we going to create a formal subcommittee?

The Chairman: No, let us not. If the committee is comfortable, let us let the three whips, they are the ones that muck it up the best. We will give it to them.

Mr. Prud'homme: On the allocation of rooms, it is the first time I see that word. I thought it was a mistake in French. I went in English and I had to go back to French. "Defition", what is this, a fancy new word, or is that a mistake?

An hon. member: Oh yes, it is a typo.

The Chairman: Definition.

• 1650

Mr. Prud'homme: It is great, the mistake is in both languages. They did not take a chance.

The Chairman: On that, we have to report within 10 sitting days, where required, and that triggers the 28th of this month.

Okay, for future business, item number one would be private members' business. Does the committee have any problem with Peter, Ken and...? Joy or Chris, do you have someone to recommend on private members' business? Can you give us a name? Joy, do you want to do private members' business?

Ms Langan: For now, yes.

The Chairman: Okay. Would anybody else from our side like to work with Ken on that?

Mr. Milliken: Is this going to be a subcommittee created for the purpose—

The Chairman: A very informal subcommittee whose job it is to look at this last draw.

Mr. Milliken: The thing is they have to hear witnesses; they have to hear the members with that.

The Chairman: Yes. It is a question we need to put to you, or maybe I had better put it to the clerks. Do we need to hear witnesses formally?

Mr. Milliken: I think the rules require it.

The Chairman: The advice I get from the clerks is that it could be decided after consultation, which would mean that we would not have to go into the formal hearing process but we could invite the members in to meet with these three and make their case and put a proposal forward.

Mr. Prud'homme: If we start saying let us do without, we are breaking something that is well established now. Members expect to be heard to try to make a pitch for their bills. Unless I am out of order, I would say do not—

The Chairman: Do you think we should meet in the whole committee to hear that?

Mr. Prud'homme: No, no, but even if there is a subcommittee... I trust Mr. James and Mr. Milliken and Madam Langan, but members should be heard.

[*Translation*]

M. Milliken: Allons-nous établir un sous-comité officiel?

Le président: Je ne le souhaite pas. Si le comité n'y voit pas d'inconvénient, je pense qu'on devrait laisser les trois whips manoeuvrer puisque ce sont eux qui s'en tirent le mieux. Je pense qu'il faut leur laisser les mains libres.

M. Prud'homme: Pour ce qui est de la répartition des salles, c'est la première fois que je vois ce mot. Je pensais que c'était une erreur en français. J'ai donc lu l'anglais et j'ai dû revenir au français. «Défition», qu'est-ce que cela veut dire, est-ce un nouveau mot ou une erreur?

Une voix: C'est une coquille.

Le président: Définition.

M. Prud'homme: C'est formidable, ils ont fait la faute dans les deux langues. Ils ne se sont pas mouillés.

Le président: À ce sujet, nous devons présenter un rapport à la Chambre dans les 10 premiers jours de séance qui suivent et dans notre cas, la date de déclenchement est le 28 mai.

Bon, passons aux travaux futurs. Tout d'abord, il y a les affaires des députés. Est-ce que Peter, Ken... vous posent un problème? Joy ou Chris, avez-vous quelqu'un à recommander pour les affaires des députés? Pouvez-vous nous donner un nom? Joy, voulez-vous vous occuper des affaires des députés?

Mme Langan: Pour le moment, d'accord.

Le président: Très bien. Y a-t-il quelqu'un de l'autre côté pour travailler avec Ken?

M. Milliken: Va-t-on créer un sous-comité...

Le président: Un sous-comité très officieux qui aura pour tâche de surveiller le dernier tirage.

M. Milliken: Le problème c'est qu'il faut qu'ils entendent des témoins; il faut qu'ils entendent les députés.

Le président: Oui. C'est une question qu'il nous faut vous poser ou peut-être serait-il préférable que je la pose au greffier. Faut-il officiellement entendre des témoins?

M. Milliken: Je crois que le Règlement l'exige.

Le président: D'après les greffiers la décision pourrait être prise après consultation, ce qui veut dire que nous n'aurions pas à procéder à une audience officielle mais que nous pourrions inviter les députés à rencontrer ces trois personnes pour leur présenter leurs arguments et leurs propositions.

M. Prud'homme: Si nous ne tenons pas ces audiences nous porterons atteinte à une longue tradition. Les députés comptent sur ces audiences pour défendre leurs projets de loi. À moins que mon intervention ne soit pas recevable, à mon avis, il ne faudrait pas...

Le président: Croyez-vous que nous devrions nous réunir en comité plénier?

M. Prud'homme: Non, non mais même s'il y a un sous-comité... Je fais confiance à M. James, M. Milliken et M^me^ Langan, mais les députés devraient être entendus.

[*Texte*]

Mr. Milliken: The rule says, Mr. Chairman, that the committee may select, after consultation with, among others, the members proposing the items, not more than three motions and three bills. So we are required to consult. The practice of the previous committee was to hear submissions.

The Chairman: Yes, I know.

Mr. Prud'homme: I do not want to take too long, but it is a good practice that we have accustomed members... They like it. They put their emotions into preparing a bill and they like to be heard by their colleagues and try to impress on them—

The Chairman: Well, shall we just authorize—

Mr. James: Just a quick question, Albert. What has been the experience? Have most members come out and—

Mr. Prud'homme: Oh, my God, they wait in line, and they lobby you and make a scene.

Mr. Milliken: The previous committee met and gave each member 10 minutes to make a presentation, and most members took a good part of the time. They usually did four or five minutes, sometimes with a written proposal that they obviously took to the press afterwards. The committee heard the member, members were able to ask questions, and then the committee went in camera to decide which items to select.

The Chairman: Joy, you had a comment?

Ms Langan: My comment was going to be that if somebody puts in a private member's bill and it has got to the point of being drawn and then is possibly going to be votable, that person should be prepared to come and give a fairly persuasive argument as to why that should be votable as opposed to not votable. A lot of House business time goes into it, a lot of energy goes into a votable bill, and so I think we should take the time to hear the presentations.

I have just one question. Peter has just indicated that the committee would then go in camera to make its decision. In view of what we have just decided about in camera and not in camera, is there any objection to that discussion still taking place in camera?

The Chairman: Personally, I would think not. I think you are into discussion of other MPs, and I think you would feel more comfortable if it was done privately.

Ms Langan: Thank you.

Mr. Prud'homme: We are going to give our authority to the subcommittee. They agree that they will give a break to all members to listen, but it is understood that they will report back to this committee. If they agree, there is no debate; if they disagree, then it is this full committee that decides.

• 1655

The Chairman: What I hear the committee saying is we are going to need to go to the formal subcommittee structure. Yes, we will do that, okay. Could I ask that somebody draft a motion? Would you do that, that the chairman strike a subcommittee to hear witnesses?

[*Traduction*]

M. Milliken: D'après le Règlement, monsieur le président, après avoir consulté notamment les députés qui ont proposé les affaires, le comité choisit au plus trois motions et trois projets de loi. Le Règlement exige donc qu'il y ait consultation. L'ancien comité entendait les soumissions.

Le président: Oui, je sais.

M. Prud'homme: Je ne veux pas insister indûment, mais c'est une bonne tradition à laquelle ont été habitués les députés... Ils aiment cette tradition. Ils mettent toute leur passion dans la préparation de ces projets de loi et ils veulent pouvoir être entendus par leurs collègues pour essayer de les convaincre...

Le président: Dans ce cas, autoriserons-nous simplement...

M. James: Une toute petite question, Albert. Quelle expérience passée? Est-ce que la majorité des députés demandent...

M. Prud'homme: Mon Dieu, ils font la queue, ils font pratiquement des scènes pour se faire entendre.

M. Milliken: L'ancien comité donnait 10 minutes à chaque député pour présenter ses arguments et la majorité des députés en utilisaient une grande partie. Généralement, ils prenaient quatre ou cinq minutes parfois avec un texte écrit que de toute évidence ils communiquaient ensuite à la presse. Le comité entendait le député, les députés pouvaient poser des questions et ensuite le comité se réunissait à huis clos pour arrêter son choix.

Le président: Madame Langan, vouliez-vous dire quelque chose?

Mme Langan: Je voulais simplement dire que lorsque quelqu'un a proposé un projet de loi d'initiative parlementaire et que celui-ci doit faire partie du prochain tirage et donc est susceptible de faire l'objet d'un vote, ce quelqu'un devrait être prêt à venir et à expliquer pourquoi, de manière convaincante, il devrait faire l'objet d'un vote. Les projets de loi faisant l'objet d'un vote prennent beaucoup de temps à la Chambre, beaucoup d'énergie et je crois que nous devrions prendre le temps d'entendre ces soumissions.

Je n'ai qu'une question. Peter vient d'indiquer que le comité se réunissait alors à huis clos pour prendre sa décision. Étant donné que nous venons de prendre une décision sur les réunions à huis clos et les réunions publiques, y a-t-il des objections à ce que ces discussions continuent à avoir lieu à huis clos?

Le président: Personnellement, je ne le penserais pas. Il s'agit de discussions concernant d'autres députés et je crois que tout le monde se sentira plus à l'aise si elles ont lieu en privé.

Mme Langan: Merci.

M. Prud'homme: Nous avons délégué nos pouvoirs à ce sous-comité. Ses membres entendront toutes les soumissions, mais il est bien entendu qu'ils en feront rapport à notre comité. S'ils sont d'accord, il n'y aura pas de débat, mais s'ils ne sont pas d'accord, c'est alors notre comité qui prendra la décision.

Le président: Si je vous comprends bien vous voulez un sous-comité officiel. D'accord, c'est ce que nous ferons. Quelqu'un voudrait-il rédiger une motion à cet effet? Vous voulez bien? Que le président établisse un sous-comité pour l'audience des témoins?

[*Text*]

Mr. Milliken: Can we do it on Thursday?

The Chairman: Yes. That would be prior to this meeting?

Mr. Milliken: Yes, as long as we have it to adopt on Thursday, the subcommittee could then meet before May 31.

The Chairman: Right. So we could do the motion now to set up the subcommittee. They could hold their hearings Thursday, if that suited them.

Mr. Milliken: Oh, you want us to have the hearing.

The Chairman: Well, I am in your hands. I think the sooner the better. We need to get started.

We have a draft. Peter, this is a draft motion we can use. If you want to fill in the blanks and move it, that will expedite the process.

Charles, could you maybe act as chair that day for me? Would you care to chair this subcommittee?

Mr. Langlois (Manicouagan): Yes.

The Chairman: Is that any problem with you, Alfonso? It is the subcommitte on. . .

Mr. Gagliano: I was talking with the government whip.

Mr. Prud'homme: Subcommittee on what?

The Chairman: Private members' business.

Mr. Prud'homme: You said three earlier, now you are four?

The Chairman: Yes. We need a chair, so we would add the fourth. So Charles would chair it, there would be two from the Conservative side, and what, one and one, is that comfortable?

Mr. Prud'homme: And if they do not agree?

The Chairman: We are back to the main committee. Their job is to report recommendations.

Peter, are you ready to go? Just go numbers, do not go names at this point, go numbers and then we can. . .

Mr. Milliken: I have gone names. I am just checking the. . .

I move that a subcommittee be struck, composed of Messrs. James, Langlois, Milliken and Ms Langan, that the subcommittee be charged with carrying out the responsibilities of the committee under Standing Order 108.(3)(a)(iv) and under Standing Order 108.(3)(a)(iii) insofar as private members' business and the business related to private bills is concerned, and that the subcommittee be granted the same powers as the committee has and enjoys pursuant Standing Order 108.(1), except the power to report directly to the House.

Motion agreed to

The Chairman: Thank you. Charles, I will leave that to you to pull the members together and hold your hearings and get the word out to the members in the draw as soon as possible. Okay, so we can get that up and running.

We have already talked briefly about the estimates. Perhaps by next meeting I can have a little more detail and we can talk about that in terms of what we want to do, whether or not we want to hear witnesses, or anything specific we may want to do on that subject area.

[*Translation*]

M. Milliken: Pouvons-nous le faire jeudi?

Le président: Oui. Avant la réunion?

M. Milliken: Oui, si nous pouvons l'adopter jeudi, le sous-comité pourra alors se réunir avant le 31 mai.

Le président: Très bien. Nous pourrions donc proposer maintenant la motion de création de ce sous-comité. Ils pourraient tenir leurs audiences jeudi, si cela leur convient.

M. Milliken: Oh, vous voulez que nous tenions une audience.

Le président: C'est à vous de décider. Je crois que le plus tôt sera le mieux. Il faut commencer.

Nous avons un texte. Monsieur Milliken, c'est un texte de motion dont nous pouvons nous servir. Si vous voulez bien remplir les blancs et la proposer, cela accélérera le processus.

Monsieur Langlois, pourriez-vous assumer la présidence pour moi ce jour-là? Voudriez-vous bien présider ce sous-comité?

M. Langlois (Manicouagan): Oui.

Le président: Est-ce que cela vous pose un problème, Alfonso? C'est le sous-comité. . .

M. Gagliano: Je parlais avec le whip du gouvernement.

M. Prud'homme: Le sous-comité de quoi?

Le président: Des affaires des députés.

M. Prud'homme: Vous avez dit trois tout à l'heure. Vous êtes maintenant quatre?

Le président: Oui. Nous avons besoin d'un président. Nous ajouterons donc un quatrième. Ce serait donc M. Langlois le président plus deux députés du côté conservateur et plus un et un du vôtre. Cela vous convient-il?

M. Prud'homme: S'ils ne se mettent pas d'accord?

Le président: Ce sera alors à nous de jouer. Leur travail c'est de nous faire des recommandations.

Peter, vous êtes prêt? Donnez simplement les chiffres. Ne donnez pas de nom pour le moment, donnez simplement les chiffres et nous pourrons. . .

M. Milliken: J'ai mis des noms. Je vérifie simplement. . .

Je propose qu'un sous-comité soit établi, composé de MM. James, Langlois, Milliken et de M^me^ Langan, que ce sous-comité soit chargé d'assumer les responsabilité du comité en vertu de l'article 108.(3)a)(iv) et de l'article 108.(3)a)(iii) du Règlement en ce qui concerne les affaires des députés et les affaires relatives aux projets de loi privés et que soient conférés à ce sous-comité les mêmes pouvoirs que ceux dont jouit le comité conformément à l'article 108.(1) du Règlement sauf celui de faire rapport directement à la Chambre.

La motion est adoptée

Le président: Merci. Monsieur Langlois, je vous laisse le soin de réunir les députés, d'avertir au plus tôt ceux dont les noms figurent dans le tirage et de tenir vos audiences. Parfait, tout est donc en ordre.

Nous avons déjà parlé brièvement du budget. Peut-être que d'ici la prochaine réunion j'aurai un peu plus de détails; nous pourrons alors discuter de ce que nous voulons faire, déterminer si oui ou non nous voulons entendre des témoins ou parler de choses spécifiques que nous voulons faire dans ce domaine particulier.

[*Texte*]

Is there any other business from any member? Okay, just as a reminder, we need to each put in our list of substitutes for the clerk from our own membership by letter, you know...

Mr. Prud'homme: We have to get it through the membership first. And you said the adjournment to tomorrow; that is...

The Chairman: No, I would like to adjourn to Thursday at 4 p.m.

An hon. member: At 4 p.m.?

The Chairman: At 4 p.m., here. Everybody is comfortable with that? Wait a minute, stop, please everybody. I am hearing...

Mrs. Marleau: Thursday is a really bad time.

The Chairman: I am sorry, we had the discusion earlier where you wanted it changed to 4 p.m.

• 1700

Mrs. Marleau: That was on Tuesday.

Mr. Milliken: That was on Tuesday because of the House leaders meeting.

Mrs. Marleau: But on Thursday—

Mr. Gagliano: People sometimes leave early.

The Chairman: I hear the planes roaring. Is 3.30 p.m. better on Thursdays for the rest of the committee?

Mrs. Marleau: Thursday morning would be a lot better.

The Chairman: I would like as much as possible to keep to the same time so we get a rhythm going.

Mrs. Marleau: Yes, that is what I am saying: keep it at Tuesday afternoons and Thursday mornings all the time.

The Chairman: Okay, Thursday mornings at what?

Mrs. Marleau: At 9 a.m. or 10 a.m., whatever.

The Chairman: Well, a lot of us have problems, because we start the House at 10 a.m. So we cannot be here at 10 a.m.

Mr. Gagliano: So it has to be 10.30 a.m. or 11 a.m., after Routine Procedures.

The Chairman: We had better go at 11 a.m. because of Routine Procedures.

Mr. Gagliano: Yes.

Mrs. Marleau: That is fine.

The Chairman: Any objections? Agreed.

Mrs. Marleau: That is much better.

Mr. Prud'homme: So in principle, it is Tuesday—

The Chairman: Tuesday at 4 p.m.—

Mr. Prud'homme: That is good.

The Chairman: —and Thursday at 11 a.m.

Mr. Prud'homme: That is good.

[*Traduction*]

Y a-t-il d'autres questions? Très bien, un simple rappel, nous devons chacun soumettre, par écrit, notre liste de substituts au greffier, comme vous le savez...

M. Prud'homme: Il nous faut consulter nos collègues. Et vous avez dit vouloir ajourner demain; ce qui fait...

Le président: Non, j'aimerais ajourner jusqu'à jeudi à 16 heures.

Une voix: À 16 heures?

Le président: À 16 heures, ici. Cela ne cause de problème à personne? Attendez un instant, arrêtez, s'il vous plaît. J'entends...

Mme Marleau: Jeudi est un très mauvais jour.

Le président: Je m'excuse, nous en avons discuté plus tôt et vous avez demandé à ce que cela soit repoussé à 16 heures.

Mme Marleau: C'était pour mardi.

M. Milliken: C'était pour mardi parce qu'il y a la réunion des leaders parlementaires.

Mme Marleau: Mais jeudi...

M. Gagliano: Il arrive que certains partent tôt.

Le président: J'entends les avions décoller. Est-ce que 15h30, le jeudi vous convient mieux à tous?

Mme Marleau: Le matin serait de loin préférable.

Le président: J'aimerais dans la mesure du possible que nous nous réunissions toujours à la même heure pour ne pas perdre le rythme.

Mme Marleau: Oui, c'est ce que je dis: que ces réunions aient lieu tous les mardis après-midi et tous les jeudis matins.

Le président: D'accord, le jeudi matin à quelle heure?

Mme Marleau: À 9 heures ou à 10 heures, peu importe.

Le président: Cela pose des problèmes à beaucoup d'entre nous car la Chambre commence à 10 heures. Il nous est donc impossible d'être ici à 10 heures.

M. Gagliano: Dans ce cas, à 10h30 ou à 11 heures après les affaires courantes ordinaires.

Le président: À 11 heures, ce serait préférable à cause des affaires courantes.

M. Gagliano: Oui.

Mme Marleau: C'est parfait.

Le président: Des objections? D'accord.

Mme Marleau: C'est beaucoup mieux.

M. Prud'homme: Donc, en principe, ce sera le mardi...

Le président: Le mardi à 16 heures...

M. Prud'homme: C'est bien.

Le président: ...et le jeudi à 11 heures.

M. Prud'homme: C'est bien.

[*Text*]

The Chairman: At 112-N always.

Mr. Prud'homme: It is good for the "T-to-T" people.

The Chairman: We will have coffee and tea service.

Thank you, everyone. The meeting is adjourned.

[*Translation*]

Le président: Toujours au 112-N.

M. Prud'homme: C'est bon pour les adeptes du «mardi-jeudi».

Le président: Il y aura du café et du thé.

Merci, tout le monde. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

1
44
15

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 2

Thursday, May 23, 1991

Chairman: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 2

Le jeudi 23 mai 1991

Président: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Terms of Reference of the Committee pursuant to S.O. 92 – 104 – 108 and 114

INCLUDING:

Its First and Second Reports to the House

CONCERNANT:

Mandat du comité en conformité des articles 92 – 104 – 108 et 114 du Règlement

Y COMPRIS:

Ses Premier et Deuxième Rapports à la Chambre

LIBRARY
JUN 13 1991
QUEEN'S PARK

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24002—1

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chairman: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Chris Axworthy
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Joy Langan
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Président: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Chris Axworthy
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Joy Langan
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Marcel Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Thursday, May 23, 1991

The Standing Committee on Management, pursuant to S.O. 108(3)(a)(iii), has the honour to present its

FIRST REPORT

Your Committee recommends that the Standing Orders be amended as follows:

1. That the following new Standing Order be added after Standing Order 104(4):

"(5) The Standing Committee on House Management may also prepare and report, for each of the envelopes established pursuant to Section (2) of this Standing Order, a list of Members at Large, who shall be deemed to be members of a committee in that envelope for the purposes of Standing Orders 108(1)(b) and 114(2)(a)."

2. That S.O. 108(1) be deleted and the following substituted therefor:

"**108** (1)(a) Standing committees shall be severally empowered to examine and enquire into all such matters as may be referred to them by the House, to report from time to time and to print a brief appendix to any report, after the signature of the Chairman, containing such opinions or recommendations, dissenting from the report or supplementary to it, as may be proposed by committee members, and except when the House otherwise orders, to send for persons, papers and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned, to sit jointly with other standing committees, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by them, and to delegate to subcommittees all or any of their powers except the power to report directly to the House."

"**108** (1)(b) The Standing Committees in the Human Resources, Natural Resources, Economics and Departmental envelopes shall be further empowered to create sub-committees of which the membership may be drawn from among the members of any committee in the same envelope, including the members deemed to be eligible members pursuant to Standing Order 104(5)."

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le jeudi 23 mai 1991

Conformément à l'article 108(3)a)iii) du Règlement, le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Le Comité recommande que le Règlement soit modifié de la façon suivante:

1. Que le nouvel article suivant soit inséré à la suite de l'article 104(4) du Règlement:

«(5) Le Comité permanent de la gestion de la Chambre peut aussi dresser, pour chacun des secteurs prévus au paragraphe (2) du présent article, une liste générale de députés qui seront réputés membres d'un comité de ce secteur pour les fins des articles 108(1)b) et 114(2)a) du Règlement, et en faire rapport.»

2. Que l'article 108(1) du Règlement soit remplacé par ce qui suit:

«**108** (1)a) Les comités permanents sont autorisés individuellement à faire l'étude et enquête sur toutes les questions qui leur sont déférées par la Chambre, à faire rapport à ce sujet à l'occasion et à joindre en appendice à leurs rapports, à la suite de la signature de leur président, un bref énoncé des opinions ou recommandations dissidentes ou complémentaires présentées, le cas échéant, par certains de leurs membres. Sauf lorsque la chambre en ordonne autrement, ils sont aussi autorisés à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et dossiers, à se réunir pendant que la Chambre siège et pendant les périodes d'ajournement, à siéger conjointement avec d'autres comités permanents, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont ils peuvent ordonner l'impression, et à déléguer à des sous-comités la totalité ou une partie de leurs pouvoirs, sauf celui de faire rapport directement à la Chambre.»

«**108** (1)b) Les comités permanents des secteurs Ressources humaines, Ressources naturelles et Économie et du Secteur ministériel sont également autorisés à créer des sous-comités dont les membres peuvent être choisis parmi les membres de n'importe quel comité du même secteur, y compris ceux qui sont réputés être des membres admissibles aux termes de l'article 104(5) du Règlement.»

3. That Standing Orders 114(2)(b) and (c) be deleted and the following substituted therefor

"(b) Substitutions in the membership of any legislative or standing committee or, so far as the House is represented, on any standing joint committee shall be effective the day after notification thereof is forwarded, by the permanent member of the committee, to the Chief Whip of his or her party (or, in the case of independent Members, the Chief Whip of the Official Opposition) for signature who, in turn, shall forward the substitution to the clerk of the committee."

"(c) At any time when no notice has been received by the clerk of the committee pursuant to paragraph (b) of this section, the Chief Whip of any recognized party may effect substitutions by filing notice thereof with the clerk of the committee, having selected the substitutes from among all the Members of his or her party and/or the independent members listed as Members at Large in the envelope pursuant to Standing Order 104(5); and such substitutions shall be effective immediately they are received by the clerk of the committee."

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on House Management (Issues No 1 and 2) is tabled.

Respectfully submitted,

3. Que les articles 114(2)b) et c) du Règlement soient remplacés par ce qui suit:

«b) Les changements dans la liste des membres de tout comité législatif, de tout comité permanent ou, dans la mesure où la Chambre y est représentée, de tout comité mixte permanent, s'appliquent le lendemain de la date à laquelle le membre permanent du comité en donne avis au whip en chef de son parti (ou, lorsqu'il s'agit d'un député indépendant, au whip en chef de l'Opposition officielle) qui y appose sa signature et transmet l'avis de remplacement au greffier du comité.»

«c) Lorsque le greffier du comité n'a pas reçu l'avis prévu conformément à l'alinéa b) du présent paragraphe, le whip en chef de tout parti reconnu peut apporter des changements en déposant avis auprès du greffier du comité après avoir choisi les substituts parmi tous les députés de son parti et/ou les députés indépendants inscrits sur la liste générale dressée pour le secteur en question conformément à l'article 104(5) du Règlement. Lesdits changements s'appliquent dès que le greffier du comité en a reçu avis.»

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la gestion de la Chambre (Fascicule n° 1 et 2) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président

ALBERT COOPER

Chairman

REPORT TO THE HOUSE

Friday, May 24, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to S.O. 104 and 114, has the honour to present its

SECOND REPORT

Your Committee recommends that the Standing and Legislative Committees of this House be composed of the Members listed below:

MANAGEMENT

Public Accounts

Members/Membres

Bellemare, Blackburn (*Jonquière*), Casey, Gauthier, Kempling, Saint-Julien, Thorkelson, Whittaker, Young (*Acadie—Bathurst*)—(9)

HUMAN RESOURCES

Members at Large

Assad, Axworthy (*Saskatoon—Clark's Crossing*), Black, Clancy, Cole, Horning, Keyes, Littlechild, MacAuley, Mitges, Peterson, Samson, Schneider, Stewart, Vankoughnet—(15)

Aboriginal Affairs

Members/Membres

Anawak, Blondin, Duplessis, Koury, Lopez, Reid, Skelly (*Comox—Alberni*), White—(8)

Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

Members/Membres

Anderson, Greene, Joncas, Karpoff, Pagtakhan, Sparrow, Walker, Wilbee—(8)

Human Rights and the Status of Disabled Persons

Members/Membres

Clifford, Feltham, Gaffney, Halliday, Joncas, Phinney, Venne, Young (*Beaches—Woodbine*)—(8)

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 24 mai 1991

Conformément aux articles 104 et 114 du Règlement, le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que les comités permanents et législatifs de la Chambre soient composés des députés dont les noms figurent ci-après :

GESTION

Comptes publics

Members/Membres

Bellemare, Blackburn (*Jonquière*), Casey, Gauthier, Kempling, Saint-Julien, Thorkelson, Whittaker, Young (*Acadie—Bathurst*)—(9)

RESSOURCES HUMAINES

Liste générale de députés

Members/Membres

Assad, Axworthy (*Saskatoon—Clark's Crossing*), Black, Clancy, Cole, Horning, Keyes, Littlechild, MacAuley, Mitges, Peterson, Samson, Schneider, Stewart, Vankoughnet—(15)

Affaires autochtones

Members/Membres

Anawak, Blondin, Duplessis, Koury, Lopez, Reid, Skelly (*Comox—Alberni*), White—(8)

Santé et bien-être social, affaires sociales, troisième âge et condition féminine

Members/Membres

Anderson, Greene, Joncas, Karpoff, Pagtakhan, Sparrow, Walker, Wilbee—(8)

Droits de la personne et condition des personnes handicapées

Members/Membres

Clifford, Feltham, Gaffney, Halliday, Joncas, Phinney, Venne, Young (*Beaches—Woodbine*)—(8)

Labour, Employment and Immigration

Travail, emploi et immigration

Members/Membres

Chadwick
Fee
Heap
Jourdenais
Shields
Tobin
Wappel
Wenman—(8)

Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalisme et citoyenneté

Members/Membres

Chadwick
Della Noce
Hogue
James
Karygiannis
Lopez
Maheu
Mitchell—(8)

Legislative Committee A

Comité législatif A

Members/Membres

Guarnieri
Harb
James
Jourdenais
Langan (*Mission—Coquitlam*)
Reid
Shields
Tremblay (*Québec-Est*)—(8)

Legislative Committee B

Comité législatif B

Members/Membres

Della Noce
Duplessis
Halliday
Jordan
Kristiansen
Nault
Sparrow
White—(8)

NATURAL RESOURCES

RESSOURCES NATURELLES

Members at Large

Liste générale de députés

Members/Membres

Baker
Boudria
Côté
Darling
Fisher
Hovdebo
Mifflin
Wenman
Wilson (*Swift Current—Maple Creek—Assiniboia*)
Wood—(10)

Agriculture

Agriculture

Members/Membres

Althouse
Brightwell
Cardiff
Foster
Gustafson
Harvard
Horning
Hughes
Laporte
Larrivée
McGuire
Monteith
Porter
Vanclief—(14)

Energy, Mines and Resources

Énergie, mines et ressources

Members/Membres

Bevilacqua
Harvey (*Edmonton East*)
Johnson
Kilgour (*Edmonton Southeast*)
Layton
Littlechild
MacDougall (*Timiskaming*)
Turner (*Halton—Peel*)—(8)

Environment

Environnement

Members/Membres

Catterall
Clark (*Brandon—Souris*)
Desjardins
Fulton
Macdonald (*Rosedale*)
Martin (*LaSalle—Émard*)
O'Kurley
Stevenson—(8)

Forestry and Fisheries

Forêts et pêches

Members/Membres

Bélair
Belsher
Casey
Crosby (*Halifax West*)
Champagne (*Champlain*)
Gardiner
Marin
Simmons—(8)

Legislative Committee C

Comité législatif C

Members/Membres

Bird
Caccia
Cardiff
Ferguson
Hunter
Larrivée
Thompson
Wenman—(8)

Legislative Committee D

Comité législatif D

Members/Membres

Brightwell
Champagne (*Champlain*)
Clark (*Brandon—Souris*)
Crawford
Gustafson
LeBlanc (*Cape Breton Highlands—Canso*)
McCreath
Taylor (8)

ECONOMICS

ÉCONOMIE

Members at Large

Liste générale de députés

Members/Membres

Allmand
Attewell
Benjamin
Blenkarn
Boudria
Corbett
de Jong
Fontaine
Fretz
Funk
Hovdebo
Keyes
LeBlanc (*Cape Breton Highlands—Canso*)
Malone
McLean
Mills
Nunziata
Ouellet
Parent
Scott (*Hamilton—Wentworth*)—(20)

External Affairs and International Trade

Affaires étrangères et commerce extérieur

Members/Membres

Axworthy (*Winnipeg South Centre*)
Barrett
Bertrand
Bosley
Crosby (*Halifax West*)
Flis
Friesen
Guilbault
Harvey (*Chicoutimi*)
MacLaren
Reimer
Robinson
Stewart
Van De Walle—(14)

Finance

Finances

Members/Membres

Couture
Dorin
Gray (*Windsor West*)
Langdon (*Essex–Windsor*)
Manley
Sobeski
Soetens
Thompson—(8)

Industry, Science and Technology, Regional and Northern Development

Industrie, science et technologie, développement régional et du Nord

Members/Membres

Bjornson
Domm
Feltham
Hopkins
McCurdy
Peterson
Ricard
Vien—(8)

Transport

Transports

Members/Membres

Angus
Atkinson
Comuzzi
Corbett
Marchi
Pronovost
Richardson
Wilson (*Swift Current—Maple Creek—Assiniboia*)—(8)

Legislative Committee E

Comité législatif E

Members/Membres

Berger
Bjornson
Blaikie
Chartrand
Duplessis
Pickard
Plourde
Schneider—(8)

Legislative Committee F

Comité législatif F

Members/Membres

Blackburn (*Jonquière*)
Callbeck
Langlois
McCreath
Moore
Rodriguez
Speller
Vincent—(8)

DEPARTMENTAL

SECTEUR MINISTÉRIEL

Members at Large

Liste générale de députés

Members/Membres

Anderson
Assad
Bernier
Breaugh
Butland
Crawford
Dionne
Hawkes
Holtmann
Kaplan
Rideout
Robitaille
Stupich
Venne
Volpe—(15)

Communications and Culture

Communications et culture

Members/Membres

Bird
Clancy
Cook
Finestone
Gibeau
MacWilliam
Roy-Arcelin
Scott (*Hamilton—Wentworth*)—(8)

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Consommateurs et sociétés et administration gouvernementale

Members/Membres

Boudria
Dobbie
Gray (*Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine*)
Holtmann
MacDonald (*Dartmouth*)
Redway
Rodriguez
Thorkelson—(8)

Justice and Solicitor General

Justice et solliciteur général

Members/Membres

Horner
Jacques
MacLellan
Nicholson
Nunziata
Tétreault
Thacker
Waddell—(8)

National Defence and Veterans Affairs

Défense nationale et affaires des anciens combattants

Members/Membres

Boyer
Brewin
Darling
Ferland
Hicks
Malone
Proud
Rompkey—(8)

Official Languages

Langues officielles

Members/Membres

Allmand
Bernier
Duhamel
Edmonston
Edwards
Hudon
Kempling
Roy-Arcelin—(8)

Legislative Committee G

Comité législatif G

Members/Membres

Arseneault	Bourgault	Scott	Thacker
Blackburn (*Brant*)	Campbell (*South West Nova*)	Tardif (*Victoria—Haliburton*)	Worthy—(8)

Legislative Committee H

Comité législatif H

Members/Membres

Dobbie	Kempling	Mifflin	Nicholson
Domm	Kilger (*Stormont—Dundas*)	Murphy	Roy-Arcelin—(8)

Pursuant to S.O. 104(*4*), your Committee recommends that the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, be composed of the eight Members listed below:

Conformément au paragraphe 104(*4*) du Règlement, le Comité recommande que les huit députés dont les noms suivent fassent partie du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation :

Members/Membres

Fee	Kempling	Stupich	Venne
Fontana	Lee	Tremblay (*Lotbinière*)	Wappel—(8)

It is further recommended that a message be sent to the Senate to acquaint their Honours of the names of the Members to serve on behalf of this House on the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations.

Votre comité recommande enfin qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer les honorables sénateurs des noms des députés qui représenteront la Chambre au Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.

A copy of the relevant *Minutes of Proceedings and Evidence* (*Issues Nos. 1 and 2 which includes this report*) is tabled.

Un exemplaire des *Procès-verbaux et témoignages* pertinents (*fascicules n^os^ 1 et 2 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,

Chairman

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 23, 1991
(2)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 11:10 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman, Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Chris Axworthy, John Cole, Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Joy Langan, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, and Marcel Prud'homme.

Acting Members present: Scott Thorkelson for John MacDougall; Gabriel Fontaine for Marcel R. Tremblay.

In attendance: From the House of Commons: Micheline Rondeau-Parent, Deputy Principal Clerk, Committees Directorate.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to S.O.'s 104 and 108.

Jim Hawkes moved,—That the Committee recommend the following changes to the S.O.:

1. That the following new Standing Order be added after Standing Order 104(4):

"(5) The Standing Committee on House Management may also prepare and report, for each of the envelopes established pursuant to Section (2) of this Standing Order, a list of Members at Large, who shall be deemed to be members of a committee in that envelope for the purposes of Standing Orders 108(1)(b) and 114(2)(a)."

2. That S.O. 108(1) be deleted and the following substituted therefor:

"108(1)(a) Standing committees shall be severally empowered to examine and enquire into all such matters as may be referred to them by the House, to report from time to time and to print a brief appendix to any report, after the signature of the Chairman, containing such opinions or recommendations, dissenting from the report or supplementary to it, as may be proposed by committee members, and except when the House otherwise orders, to send for persons, papers and records, to sit while the House is sitting, to sit during periods when the House stands adjourned, to sit jointly with other standing committees, to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by them, and to delegate to subcommittees all or any of their powers except the power to report directly to the House."

"108(1)(b) The Standing Committees in the Human Resources, Natural Resources, Economics and Departmental envelopes shall be further empowered to create sub-committees of which the membership may be drawn from among the members of any committee in the same envelope, including the members deemed to be eligible members pursuant to Standing Order 104(5)."

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 23 MAI 1991
(2)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 11 h 10, dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Chris Axworthy, John Cole, Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Joy Langan, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken et Marcel Prud'homme.

Membres suppléants présents: Scott Thorkelson remplace John MacDougall; Gabriel Fontaine remplace Marcel R. Tremblay.

Aussi présente: De la Chambre des communes: Micheline Rondeau-Parent, greffière principale adjointe, Direction des comités.

Le Comité délibère de ses travaux, conformément aux articles 104 et 108 du Règlement.

Jim Hawkes propose,—Que le Comité recommande d'apporter au Règlement les changements qui suivent:

1. Que le nouvel article suivant soit inséré à la suite de l'article 104(4) du Règlement:

«(5) Le Comité permanent de la gestion de la Chambre peut aussi dresser, pour chacun des secteurs prévus au paragraphe (2) du présent article, une liste générale de députés qui seront réputés membres d'un comité de ce secteur pour les fins des articles 108(1)b) et 114(2)a) du Règlement, et en faire rapport.»

2. Que l'article 108(1) du Règlement soit remplacé par ce qui suit:

«108(1)a) Les comités permanents sont autorisés individuellement à faire l'étude et enquête sur toutes les questions qui leur sont déférées par la Chambre, à faire rapport à ce sujet à l'occasion et à joindre en appendice à leurs rapports, à la suite de la signature de leur président, un bref énoncé des opinions ou recommandations dissidentes ou complémentaires présentées, le cas échéant, par certains de leurs membres. Sauf lorsque la chambre en ordonne autrement, ils sont aussi autorisés à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et dossiers, à se réunir pendant que la Chambre siège et pendant les périodes d'ajournement, à siéger conjointement avec d'autres comités permanents, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont ils peuvent ordonner l'impression, et à déléguer à des sous-comités la totalité ou une partie de leurs pouvoirs, sauf celui de faire rapport directement à la Chambre.»

«108(1)b) Les comités permanents des secteurs Ressources humaines, Ressources naturelles et Économie et du Secteur ministériel sont également autorisés à créer des sous-comités dont les membres peuvent être choisis parmi les membres de n'importe quel comité du même secteur, y compris ceux qui sont réputés être des membres admissibles aux termes de l'article 104(5) du Règlement.»

3. That Standing Order 114(2)(c) be deleted and the following substituted therefor

"(c) At any time when no notice has been received by the clerk of the committee pursuant to paragraph (b) of this section, the Chief Whip of any recognized party may effect substitutions by filing notice thereof with the clerk of the committee, having selected the substitutes from among all the Members of his or her party and/or the independent members listed as Members at Large in the envelope pursuant to Standing Order 104(5); and such substitutions shall be effective immediately they are received by the clerk of the committee."

And debate arising thereon;

Peter Milliken moved,—That the motion be amended in part 3, as follows:

3. That Standing Orders 114(2)(b) and (c) be deleted and the following substituted therefor

"(b) Substitutions in the membership of any legislative or standing committee or, so far as the House is represented, on any standing joint committee shall be effective the day after notification thereof is forwarded, by the permanent member of the committee, to the Chief Whip of his or her party (or, in the case of independent Members, the Chief Whip of the Official Opposition) for signature who, in turn, shall forward the substitution to the clerk of the committee."

"(c) At any time when no notice has been received by the clerk of the committee pursuant to paragraph (b) of this section, the Chief Whip of any recognized party may effect substitutions by filing notice thereof with the clerk of the committee, having selected the substitutes from among all the Members of his or her party and/or the independent members listed as Members at Large in the envelope pursuant to Standing Order 104(5); and such substitutions shall be effective immediately they are received by the clerk of the committee."

After debate, the question being put on the amendment, it was agreed to.

And the question being put on the motion, as amended, it was agreed to.

On motion of Jim Hawkes, it was agreed,—That these proposed changes be concurred in as the First Report of the Committee and that the Chairman be instructed to present the Report to the House.

Pursuant to S.O. 104, the Committee resumed consideration of the striking of committees membership.

On motion of Jim Hawkes, it was agreed,—That the committee structure be as follows:

Standing Committees	P.C.	LIB.	NDP
Agriculture and External Affairs and International Trade (14)	8	4	2
Public Accounts (9)	5	3	1
All others (8)	5	2	1
Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations (8)	4	3	1

3. Que l'article 114(2)c) du Règlement soit remplacé par ce qui suit:

«c) Lorsque le greffier du comité n'a pas reçu l'avis prévu conformément à l'alinéa b) du présent paragraphe, le whip en chef de tout parti reconnu peut apporter des changements en déposant avis auprès du greffier du comité après avoir choisi les substituts parmi tous les députés de son parti et/ou les députés indépendants inscrits sur la liste générale dressée pour le secteur en question conformément à l'article 104(5) du Règlement. Lesdits changements s'appliquent dès que le greffier du comité en a reçu avis.»

Un débat s'engage alors.

Peter Milliken propose,—Que la motion soit modifiée à la partie 3 de la manière suivante:

3. Que les articles 114(2)b) et c) du Règlement soient remplacés par ce qui suit:

«b) Les changements dans la liste des membres de tout comité législatif, de tout comité permanent ou, dans la mesure où la Chambre y est représentée, de tout comité mixte permanent, s'appliquent le lendemain de la date à laquelle le membre permanent du comité en donne avis au whip en chef de son parti (ou, lorsqu'il s'agit d'un député indépendant, au whip en chef de l'Opposition officielle) qui y appose sa signature et transmet l'avis de remplacement au greffier du comité.»

«c) Lorsque le greffier du comité n'a pas reçu l'avis prévu conformément à l'alinéa b) du présent paragraphe, le whip en chef de tout parti reconnu peut apporter des changements en déposant avis auprès du greffier du comité après avoir choisi les substituts parmi tous les députés de son parti et/ou les députés indépendants inscrits sur la liste générale dressée pour le secteur en question conformément à l'article 104(5) du Règlement. Lesdits changements s'appliquent dès que le greffier du comité en a reçu avis.»

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

La motion, modifiée, est mise aux voix et adoptée.

Sur motion de Jim Hawkes, il est convenu,—Que les modifications proposées soient adoptées et fassent l'objet du Premier rapport du Comité, et que le président soit prié de présenter le rapport à la Chambre.

Conformément à l'article 104, le Comité reprend ses délibérations relatives à la composition des comités.

Sur motion de Jim Hawkes, il est convenu,—Que les membres des comités soient ainsi répartis:

Comités permanents	PC	Lib.	NPD
Agriculture et Affaires étrangères et commerce extérieur (14)	8	4	2
Comptes publics (9)	5	3	1
Tous les autres (8)	5	2	1
Comité mixte permanent d'examen de la réglementation (8)	4	3	1

It was further agreed,—That the striking of the Members at large, as per the proposed S.O. 104(5) and 108(1)(b) be structured as follows:

Envelopes (Up to)	P.C.	LIB.	NDP	IND
Human Resources	6	6	3	2
Natural Resources	4	4	2	1
Economics	8	8	4	2
Departmental	6	6	3	2

On motion of Jim Hawkes, seconded by Joy Langan, it was agreed,—That the Whips of each party submit their lists of Members to the Clerk of the Committee, to compose the membership of all standing, legislative and the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations as well as the list of all the members at large, pursuant to S.O. 104(5) and 108(1)(b) to be included in the report to the House as per S.O. 104(1) and that the Chairman be instructed to present it as the Second Report to the House.

It was further agreed,—That the Clerk of the Committee canvass each independent Member as to their priorities and choices with regard to their eligibility as Members at Large.

At 11:45 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

William C. Corbett

Clerk of the Committee

Il est aussi convenu,—Que, conformément au paragraçhe 104(5) et à l'alinéa 108(1)b), la répartition de la liste générale de députés soit la suivante:

Secteurs (nbre max.)	PC	Lib.	NPD	Ind.
Ressources humaines	6	6	3	2
Ressources naturelles	4	4	2	1
Economie	8	8	4	2
Secteur ministériel	6	6	3	2

Sur motion de Jim Hawkes appuyé par Joy Langan, il est convenu,—Que les whips de chaque parti soumettent une liste de leurs membres au greffier du Comité afin de pouvoir établir la composition de tous les comités permanents, législatifs et du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, ainsi que de dresser la liste générale de députés conformément au pararaphe 104(5) et à l'alinéa 108(1)b), lesquelles listes feront l'objet du Deuxième rapport du Comité déposé selon le paragraphe 104(1), et que le président soit prié de présenter le rapport à la Chambre.

Il est encore convenu,—Que le greffier s'informe auprès de chaque député indépendant de ses choix et préférences quant à son inscription dans la liste générale.

À 11 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

William C. Corbett

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, May 23, 1991

• 1107

The Chairman: I call the meeting to order.

As you know, last week we made a commitment that we would not run our meetings for more than an hour and a half unless that was an unusual experience. So we are going to have to start promptly. Let us make a special effort to be here when the gong goes.

The first item of business for us today is the report from the whips. I recognize Mr. Hawkes.

Mr. Hawkes (Calgary West): Thank you, Mr. Chairman, and I want to thank my colleagues from the other parties. We had more than one meeting and I think we were able to resolve all matters to everybody's satisfaction. However, the exact text of part of what we decided has just been made available to all of us. The clerk has distributed it. Everybody has it.

Our first recommendation to this committee is that we report to the House, at the earliest possible moment, with the items that are before you. These involve rule changes: that this committee decide to report and recommend to the House these rule changes and that they be implemented as soon as possible.

Perhaps if we stayed on that part of it, resolved that at this moment, we could then move on to the rest of our report. I will move members through the different parts. As I said to the clerk earlier today, there may be some arcane wording but the arcane wording has significance and is important.

The Chairman: Jim, could I suggest that you just give them the plain English description.

Mr. Hawkes: That is what I am going to do.

The Chairman: Then they will have the words and they can ask technical questions.

Mr. Hawkes: Okay. The first item would be to create a category of members at large within an envelope. The second is a slight change in Standing Order 108(1); it adds a Standing Order 108(2). Standing Order 108(1) is essentially a repeat of what is in the Standing Orders but it is a renumbering. That 108(1)(a) does not change anything.

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): It is exactly the same.

Mr. Hawkes: It is exactly the same. But it was necessary because we are adding Standing Order 108(1)(b). That deals with four envelopes only out of the five envelopes and indicates that any name within the envelope, including the members at large, can be appointed on the membership of a subcommittee of the standing committee within the envelope.

As an example, if Health and Welfare wants to create a subcommittee on poverty, a different one on the status of women, a different one on health care, they can go to any name in the envelope, including the members at large. You

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 23 mai 1991

Le président: La séance est ouverte.

Comme vous le savez, la semaine dernière nous avions décidé de ne pas siéger pour plus d'une heure et demie à moins de circonstances particulières. Nous allons donc commencer très rapidement. Essayons tous d'être là quand la cloche sonne.

Nous allons commencer par le rapport des whips. Je donne la parole à M. Hawkes.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): Merci, monsieur le président. Je tiens à remercier mes collègues des autres partis; nous avons eu plus d'une réunion et nous avons réussi à régler toutes les questions à la satisfaction générale. Toutefois, le texte qui correspond à ce dont nous avons décidé vient d'être distribué à tout le monde par le greffier.

Notre première recommandation à ce comité porte sur un rapport à la Chambre qui doit être déposé le plus rapidement possible. Ce rapport contiendrait les éléments que vous avez sous les yeux et qui comportent des changements au Règlement: que ce comité décide de recommander à la Chambre ces changements au Règlement et que ces règlements soient appliqués le plus rapidement possible.

Nous pourrions peut-être réserver cette partie-là pour l'instant et passer au reste du rapport. Je vais le parcourir avec vous. Comme je l'ai dit au greffier aujourd'hui, l'énoncé vous paraîtra peut-être parfois un peu obscur, mais il y a une raison à cela et c'est important.

Le président: Jim, vous pourriez peut-être nous décrire tout cela dans un langage simple.

M. Hawkes: C'est ce que j'ai l'intention de faire.

Le président: Nous nous pencherons ensuite sur l'énoncé et nous poserons des questions techniques.

M. Hawkes: D'accord. Pour commencer, pour chaque secteur on créerait une liste générale de députés. Vient ensuite un petit changement à la règle 108(1); il s'agit d'ajouter un paragraphe 108(2). Le paragraphe 108(1) reprend plus ou moins les dispositions du Règlement, mais on a renuméroté. Cet alinéa 108(1)a) ne change rien.

M. Milliken (Kingston et les Îles): C'est exactement la même chose.

M. Hawkes: C'est exactement la même chose, mais c'est nécessaire car nous ajoutons une disposition 108(1)b) qui porte sur quatre des cinq secteurs et qui précise que n'importe quel nom dans un même secteur, y compris les noms qui figurent sur la liste générale, peuvent être désignés à un sous-comité d'un comité permanent appartenant au même secteur.

Par exemple, supposons que Santé et Bien-être décide de créer un sous-comité sur la pauvreté, un autre sur le statut de la femme, un autre sur les soins de santé, on peut prendre n'importe quel député dans le secteur, y compris les députés

[*Text*]

could pick somebody who is a member at large and appoint him by motion as the chairman of the subcommittee. You can put some people with particular interests on a sub-topic into that category and they can be used on subcommittees by the standing committees within the envelope.

• 1110

That is something we all found attractive, I think, because we have members with particular expertise and this is a good way to use them and give them membership status on a subcommittee.

The last provision, number 3, on Standing Order 114(2)(c), really is the rule that is involved and gives the whips the power in the final analysis when substitutes from members lists or substitutes from envelopes are not available. You can appoint anybody from your own caucus or the list of independents.

Each whip, if he so chooses, can replace or can produce a substitute from either his own caucus or the list of independents. The substitution, by the way, is simply for the meeting. It does not change the membership in any way. It is simply for the meeting as a substitute and gives us that ultimate flexibility which is important to a technical functioning of the place.

Those are the proposed three rule changes and they are integrated. They are a package.

The Chairman: Alfonso, do you have anything to add to that?

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): No, I think the rules in general are going to leave a certain technical... I know my friend Peter is very expert, but I think Jim summarized what we agreed late last night. Before the House adjourned we had different meetings, and the concept is to allow the necessary flexibility. We want the committee to work and we know how this place works. The whips and also the committee will have the necessary flexibility to move members around.

That was really the principle behind the discussion we had. So besides any technical problem that might arise with the wording, I am not a lawyer, I am an accountant—

The Chairman: Hear, hear!

Mr. Gagliano: It is very hard for me, so I will let the lawyers do their homework.

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): I prefer accountants.

Ms Langan (Mission—Coquitlam): I think certainly where we have come to from where we started is clearly an indication on the part of Mr. Hawkes and the government side to try to take into account the needs of the opposition. I agree with my colleague whip that there was a genuine effort to facilitate accommodating the needs of government members as well as peculiar needs we may have as opposition caucuses. If the rest of the processes, as we go on, can be at

[*Translation*]

qui figurent sur la liste générale. Ainsi, on pourrait choisir un député de la liste générale et le nommer président du sous-comité en adoptant une motion. Vous pouvez mettre dans cette catégorie des gens qui s'intéressent à un sous-thème en particulier, et les comités permanents peuvent les utiliser dans les sous-comités relevant de ce secteur.

C'est une idée que nous avons tous trouvée intéressante, car il y a des députés qui sont spécialisés dans certains domaines, et c'est une bonne façon de les utiliser et d'en faire des membres de sous-comités.

La dernière disposition, au numéro 3, concernant l'alinéa 114(2)c), porte sur la règle qui s'applique, et habilite les whips à apporter des changements lorsque les substituts inscrits sur la liste des membres, ou les substituts rattachés aux secteurs, ne sont pas disponibles. Il est alors possible de nommer n'importe quel député de son propre parti, ou d'en choisir sur la liste des indépendants.

S'il le souhaite, chaque whip peut remplacer un membre de comité, ou lui trouver un substitut, soit dans son propre parti, soit sur la liste des indépendants. Ce remplacement ne vaut d'ailleurs que pour la réunion, et il ne change en rien la composition du comité, mais il permet une très grande souplesse qui est essentielle au bon fonctionnement du système.

Telles sont les trois modifications proposées aux règles, et elles constituent un ensemble.

Le président: Alfonso, avez-vous quelque chose à ajouter à cela?

M. Gagliano (Saint-Léonard): Non, je pense qu'en général les règles vont laisser certains aspects techniques... Je sais que mon ami Peter est très versé dans ces questions, mais je pense que Jim a résumé ce que nous avons convenu hier en fin de soirée. Avant l'ajournement de la Chambre, nous avons eu plusieurs réunions, et l'idée est de favoriser toute la souplesse nécessaire. Nous voulons que le comité puisse fonctionner, et nous savons comment les choses se passent ici. Les whips, de même que le comité, disposeront de toute la souplesse nécessaire pour faire en sorte que les députés puissent être affectés à différents comités.

Tel était le principe sous-jacent à notre discussion. Ce libellé pourrait soulever des problèmes techniques; je ne suis pas avocat, je suis comptable...

Le président: Bravo!

M. Gagliano: Je trouve cet aspect très ardu, et j'aime mieux le confier aux avocats.

M. Prud'homme (Saint-Denis): Je préfère les comptables.

Mme Langan (Mission—Coquitlam): Les améliorations qui ont été apportées par rapport aux règles initiales montrent clairement que M. Hawkes et le parti de la majorité essaient de tenir compte des besoins de l'opposition. Je pense comme mon confrère le whip qu'on s'est sincèrement efforcé de répondre aux besoins des députés de la majorité, et à ceux, très particuliers, des partis d'opposition. Si par la suite, nous pouvons rester aussi

[*Texte*]

least as sensitive to the needs of each other as this process was, I think we are heading off in a great direction, but this is not to suggest for a moment that from time to time we will not disagree.

Mr. Milliken: Mr. Chairman, I have a slight problem with part of the report, and it is a technical one. I fully agree with the general thrust of the report, but Standing Order 114(2)(c) allows the whips to do a substitution where no notice has been received by a committee clerk that a substitution has been arranged by the permanent member.

If you look at 114(2)(b), the permanent member names one of his seven substitutes to the committee by signing a document that has to be signed by the whip, who in turn forwards the document to the committee clerk. If the whip refuses to sign the substitution for the person named and substitutes his or her own person, there is a problem.

The Chairman: What is your solution to that?

Mr. Milliken: I think the solution is either to dispense with the whip's signature on the substitution by the permanent member of his own choice or to require that the whip forward that choice. It seems to me the permanent member has certain rights here that may be overridden in his absence. In other words, if the member cannot be there, the whip could effectively do the substitution. I think the member should gets the first crack at choosing a substitute, and if that fails, the whip gets the right to substitute.

• 1115

An hon. member: It is not a problem.

The Chairman: Peter, perhaps I can respond to that technically. I disagree with your reading. I think that if you look at 114(2)(b), if a whip were to refuse to sign a member's list, that member would be in a perfectly legitimate position to rise on a question of privilege. They certainly could make a case that Standing Order 114(2)(b) had been violated. I hear you, but I think you are protected by this Standing Order being here and being specific as to what has to happen.

Mr. Milliken: I would feel a lot more comfortable if the word "will" said "shall".

The Chairman: I do not have a problem with that. Does the committee have a problem with that?

Mr. Milliken: I think it is significant; "shall" is a mandatory requirement, whereas "will" is not.

The Chairman: Which line are you on, then, Peter?

Mr. Milliken: The second-last line of 114(2)(b).

The Chairman: Under substitutions?

Mr. Hawkes: You are not dealing with the document in front of us; you are dealing with the Standing Orders of the House.

An hon. member: That is right.

Mr. Milliken: Yes, Standing Order 114(2)(b).

Mrs. Marleau (Sudbury): Are we in a position to change the wording of Standing Orders of the House?

[*Traduction*]

sensibles aux besoins des uns et des autres, je pense que nous sommes vraiment dans la bonne voie, mais je reconnais que de temps en temps, il nous arrivera de ne pas être d'accord.

M. Milliken: Monsieur le président, j'ai une petite difficulté d'ordre technique quant à une partie du rapport. D'une façon générale, je souscris pleinement aux règles énoncées, mais l'alinéa 114(2)c) du Règlement autorise les whips à apporter des changements lorsque le greffier du comité ne les a pas avisés qu'un membre permanent a effectué un changement dans la liste des membres.

D'après l'alinéa 114(2)b), le membre permanent nomme l'un de ses sept substituts au comité en signant un document où le whip doit apposer sa signature avant de l'envoyer au greffier du comité. Il y a une difficulté si le whip refuse le substitut proposé en le remplaçant par une personne de son choix.

Le président: Quelle solution proposez-vous?

M. Milliken: La solution serait soit de ne pas exiger que le whip appose sa signature au changement proposé par le membre permanent, soit de faire en sorte qu'il respecte le choix de celui-ci. Il me semble que le membre permanent a certains droits ici, dont on risque de ne pas tenir compte en son absence. Autrement dit, si un député a un empêchement, le whip pourrait s'occuper du remplacement. À mon avis, c'est le député qui devrait pouvoir choisir en premier un substitut et ensuite, le whip, si cela ne fonctionne pas.

Une voix: Ce n'est pas un problème.

Le président: Peter, je voudrais apporter un argument technique. Je ne suis pas d'accord avec votre interprétation. Lisez attentivement l'alinéa 114(2)b). Si un whip refusait de signer la liste d'un député, ce dernier pourrait tout à fait légitimement soulever la question de privilège. Il pourrait certainement faire valoir que l'alinéa 114(2)b) a été violé. Je comprends ce que vous dites, mais j'estime que cette disposition, qui est fort explicite, constitue une protection.

M. Milliken: Je serais beaucoup plus à l'aise si, dans la version anglaise, on employait le verbe «shall» au lieu de «will».

Le président: Je n'y vois pas d'objection. Les membres du comité en voient-ils?

M. Milliken: Il me semble que c'est important. «Shall» comporte la notion d'obligation alors que ce n'est pas le cas pour «will».

Le président: À quelle ligne êtes-vous, Peter?

M. Milliken: L'avant-dernière ligne de la disposition 114(2)b).

Le président: Sous la rubrique changements?

M. Hawkes: Il ne s'agit pas du document que nous avons en main, mais du Règlement de la Chambre.

Une voix: C'est exact.

M. Milliken: Oui. Il s'agit de l'alinéa 114(2)b) du Règlement.

Mme Marleau (Sudbury): Sommes-nous habilités à modifier le libellé du Règlement de la Chambre?

[*Text*]

Mr. Milliken: Yes, that is exactly what this report is doing. If we change the word "will" to "shall" in (b) and added (b) as a paragraph, that would solve my concern.

The Chairman: Peter, draft it up and we will come back to you.

Mr. Prud'homme: I think it is an honest work. For once I will not comment; I will await direction from my whip.

Mr. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): First of all, I have a grammatical change in Standing Order 108(1)(b). It says:

> The Standing Committees in the Human Resources, Natural Resources, Economics and Departmental envelopes shall be further empowered to created sub-committees. . .
>
> There should be either a period or you should insert the words:
>
> of which the membership may be drawn from among the members

In other words, "the membership" and "of which" should be reversed.

The Chairman: Okay. No problem with that.

Mr. Hawkes: Which are we doing?

The Chairman: Let us switch the "of which". That is the easiest, is it not? Jim, the next time you get this stuff drafted up, do it right, okay?

Mr. Thorkelson: Secondly, in the middle of Standing Order 108(1)(a) you have the phrase "and except when the House otherwise orders, to send for persons, papers and records," and so on. Do we need "except when the House otherwise orders"? Is that not redundant? The House has those powers.

Mr. Hawkes: Committees are a creature of the House; the House has the power to. . .

Mr. Thorkelson: Do we have to point that out again?

The Chairman: It is consistent wording with other Standing Orders. I think it is the practice and form we should follow.

An hon. member: What is at issue?

Mr. Thorkelson: To me, "except when the House otherwise orders" is self-evident. It is just a question.

Mr. Hawkes: I think it removes ambiguity. In its absence you might have two conflicting views. This says that the House view shall predominate over other views, so it removes ambiguity. It costs nothing to leave it there, but it can be helpful the odd time, I think.

Mr. Thorkelson: Okay.

Mr. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): I want to raise one point, not with any suggestion for a solution. The smooth running of the House sometimes requires us to assess the intentions of the independent members. It was an early

[*Translation*]

M. Milliken: Oui. C'est précisément l'intention de ce rapport. Si nous remplacions le mot «will» par «shall» dans b) et que b) constituait un paragraphe, cela réglerait mon problème.

Le président: Peter, veuillez nous rédiger cela et nous y reviendrons.

M. Prud'homme: Je pense que c'est du travail honnête. Pour une fois, je vais m'abstenir de tout commentaire. J'attendrai les instructions de mon whip.

M. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Tout d'abord, je voudrais apporter un changement d'ordre grammatical à l'alinéa 108(1)b) du Règlement qui se lit comme suit:

> Les comités permanents des secteurs Ressources humaines, Ressources naturelles et Économie et du Secteur ministériel sont également autorisés à créer des sous-comités. . .
>
> On devrait mettre un point ou insérer dans la version anglaise le passage qui suit:
>
> of which the membership may be drawn from among the members

Autrement dit, il convient de renverser l'ordre des membres de phrase «the membership» et «of which».

Le président: D'accord. Pas de problème.

M. Hawkes: Qu'est-ce qui remplace quoi?

Le président: Nous allons changer de place «of which». C'est plus facile, n'est-ce pas? Jim, la prochaine fois que vous faites rédiger cela, faites-le correctement.

M. Thorkelson: Deuxièmement, au milieu de l'alinéa 108(1)a), on peut lire «sauf lorsque la Chambre en ordonne autrement». Avons-nous vraiment besoin de préciser cela? N'est-ce pas redondant? Il est évident que la Chambre a ces pouvoirs.

M. Hawkes: Les comités sont créés par la Chambre et la Chambre a le pouvoir de. . .

M. Thorkelson: Est-ce nécessaire de préciser cela encore une fois?

Le président: Cela est conforme au libellé d'autres articles du Règlement. Comme c'est l'usage et la forme, j'estime que nous devrions nous y tenir.

Une voix: Qu'est-ce qui est en cause?

M. Thorkelson: À mon sens, il va de soi que cela s'applique «sauf lorsque la Chambre en ordonne autrement». C'est une simple question.

M. Hawkes: Je pense que cela enlève toute ambiguïté. En l'absence de cette précision, on pourrait avoir des opinions divergentes. Comme il est stipulé que l'opinion de la Chambre a préséance sur toute autre, il n'y a pas d'ambiguïté. Cela ne coûte rien de le préciser et en fait, cela peut même être utile à un moment donné.

M. Thorkelson: D'accord.

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Je voudrais soulever un problème auquel je n'ai pas de solution à proposer. À l'occasion, le bon fonctionnement de la Chambre exige que l'on s'enquiert des intentions des députés

[*Texte*]

proposal, I think, that one independent be involved with this committee. I just wondered if anybody has any thoughts or solutions about how best to make sure we do touch base with the independent members from time to time to make sure we know or have a sense of what is taking place. More important than that, perhaps we just want to flag it as something we should bear in mind.

• 1120

The Chairman: I think that is an important point that was raised at the last meeting. We had asked the whips to take the independents into account. It is my understanding that the independents would be on the membership through members at large and could be substituted. But their membership at large gives them the privilege of attending committee meetings. Am I correct in that, Jim?

Mr. Hawkes: That is correct. Any member has the power to attend. It is clear that the instruction to a standing committee chairperson is that people within the envelope are more important than members outside the envelope, in a sense, so all of that is clear.

In the second half of my report I will, numerically, make a proposition that we have agreed on in relationship to independents and the subject-matter. But as for the two rule changes, you are correct, Mr. Chairman. The one that sets up members at large can be used to do what Mr. Axworthy is saying in terms of indpendents, and the substitution power now includes the word "independents" so there is a mechanism that is formal and fits our system to enable it to happen, for the decision to be made and the signatures can be obtained. The rule changes accommodate it, and then we will show how.

Ms Langan: Before Peter starts his drafting of this new language that he is putting forward—

Mr. Hawkes: He has done it.

Mr. Milliken: It is very short; it is just one word.

Ms Langan: I want to put forward my view and my party's view that there is more than one reason to have the whip sign somebody into a committee, and it is not so much for the whip to be making determinations as for the ability for us, first, to make sure comittees are covered, second, to know who is doing what within our caucus, and—

The Chairman: Joy, I think it is important. We are not talking about the substitution here. What we are really talking about are the lists. Peter is reaching back into the Standing Order, not part of this report. But all it means is that the whip has an obligation, if a member submits his list, to sign it. Okay?

Ms Langan: Yes, and that is what I am saying. I do not agree with Peter that there should be no obligation on the part of the whip to do that.

The Chairman: No, he is saying they shall, not will. It is obligatory.

[*Traduction*]

indépendants. Je crois qu'il avait été proposé antérieurement qu'un député indépendant siège au comité. Je me demande si quelqu'un a des idées quant à la meilleure façon de procéder pour communiquer avec les députés indépendants de temps à autre pour avoir une idée de ce qui se passe. Chose plus importante encore, on veut peut-être faire simplement remarquer qu'il s'agit de quelque chose qu'il ne faut pas oublier.

Le président: Voilà une question importante qu'on a soulevée à notre dernière rencontre. Nous avions demandé aux whips de prendre en considération les députés indépendants. Si je comprends bien, les députés indépendants deviendraient membres par leur présence sur une liste générale de députés, et ils pourraient remplacer un membre permanent. Mais le fait d'être sur cette liste générale de députés leur donne le droit de prendre part aux réunions des comités. N'est-ce pas, Jim?

M. Hawkes: C'est ça. Tout député a le droit d'assister aux réunions. Évidemment, le président d'un comité permanent est informé que les députés qui figurent sur la liste dressée pour un secteur donné sont plus importants que les autres—donc cela est clair.

Dans la seconde partie de mon rapport, je ferai, sur le plan du nombre, une proposition sur laquelle on s'est déjà entendus en ce qui concerne les indépendants et les sujets à étudier. Mais vous avez raison, monsieur le président, pour ce qui est des deux modifications de règlement. Ce que propose M. Axworthy pour les indépendants peut être accompli au moyen de la disposition qui prévoit l'établissement d'une liste générale de députés. De plus, la disposition relative au pouvoir de remplacement comprend maintenant le mot «indépendants». Il y a donc un mécanisme officiel, conforme à notre système, qui permet ces remplacements-là, qui permet qu'une décision soit prise et que les signatures soient obtenues. Le règlement modifié permet cela; on vous expliquera comment.

Mme Langan: Avant que Peter commence à rédiger le nouveau texte qu'il propose. . .

M. Hawkes: Il l'a déjà fait.

M. Milliken: C'est très court; rien qu'un mot.

Mme Langan: Je veux vous expliquer mon point de vue et celui de mon parti. Il y a plusieurs raisons qui poussent le whip à nommer quelqu'un à un comité, et ce n'est pas seulement pour que le whip s'assure que nous soyons présents dans tous les comités et que nous sachions qui fait quoi dans notre caucus, et. . .

Le président: Joy, je trouve que cela est important. Nous ne discutons pas du remplacement ici. Nous discutons des listes. Peter se réfère au Règlement de la Chambre, pas à ce rapport. Mais en fait, tout cela veut dire que si un député soumet sa liste, le whip est obligé de la signer. Ça va?

Mme Langan: Oui, et c'est ce que je dis. Peter dit que le whip ne doit pas être obligé de signer, et moi je ne suis pas d'accord.

Le président: Non, il dit que dans la version anglaise, le mot «will» devrait être remplacé par le mot «shall». Le mot «shall» impose une obligation.

[*Text*]

Ms Langan: That is certainly not the way he presented it. He talked about members—

The Chairman: Well, you know Peter.

Ms Langan: —having the first shot at transfer, of signing over to another member and so on. So if he is taking a very polite, circuitous way of cranking down on his folks, I am with him.

The Chairman: Okay, I got you. Peter, are you ready with that wording?

Mr. Milliken: Yes.

The Chairman: We are going to ask the clerk to read it in just so there is no confusion.

The Clerk of the Committee: In the draft report that you have before you, under item 3, where it says "That Standing Order 114(2)(c) be deleted and the following substituted therefor", we will amend that to read that to read: "That Standing Orders 114(2)(b) and (c) be deleted and the following substituted therefor". And (b) will be from your copy of the Standing Orders, 114(2)(b), which will read:

> Substitutions in the membership of any legislative or standing committee or, so far as the House is represented, on any standing joint committee shall be effective the day after notification thereof is forwarded, by the permanent member of the committee, to the Chief Whip of his or her party (or, in the case of independent Members, the Chief Whip of the Official Opposition) for signature who, in turn, shall forward the substitution to the clerk of the committee.

It will then be followed by (c), the text you have before you in the draft report.

M. Hawkes: Et en français?

Le greffier: En français, on dit ceci:

> Le membre permanent du comité en donne avis au whip en chef de son parti qui y appose sa signature et transmet l'avis de remplacement au greffier du comité.

Selon moi, et compte tenu de mes connaissances linguistiques, le texte français est plus précis que l'anglais, et coiffe tout.

• 1125

The Chairman: On Standing Order 108(1)(b), did we change the wording Scott recommended?

The Clerk: Standing Order 108(1)(b), which is on page 2 of your draft at the top, states:

> The Standing Committees in the Human Resources, Natural Resources, Economics and Departmental envelopes shall be further empowered to create sub-committees. . .

We will then put in the words, "of which the membership may be drawn from among the members of any standing committee in the same envelope". We have simply moved "of which" from behind the word "membership" to before the words "the membership". The French would seem to be the better text. Next time I am drafting in French.

[*Translation*]

Mme Langan: Ce n'est certainement pas comme ça qu'il a présenté la chose. Il a dit que les membres des comités. . .

Le président: Enfin, vous connaissez Peter.

Mme Langan: . . .seraient les premiers à pouvoir transférer ou remplacer un membre d'un comité, etc. Donc, s'il essaie très poliment et indirectement de mieux contrôler les siens, je suis avec lui.

Le président: Bon, je comprends. Peter, avez-vous le libellé?

M. Milliken: Oui.

Le président: On demandera au greffier de le lire pour qu'il n'y ait aucune confusion.

Le greffier du Comité: Dans l'ébauche de rapport que vous avez devant vous, sous le numéro 3, là où il y a: «Que l'article 114(2)c) du Règlement soit remplacé par ce qui suit», on mettra: «Que les alinéas 114(2)b) et c) du Règlement soient remplacés par ce qui suit». L'alinéa b), sera celui qui figure dans votre Règlement de la Chambre, modifié, dans la version anglaise, de la façon suivante:

> Substitutions in the membership of any legislative or standing committee or, so far as the House is represented, on any standing joint committee shall be effective the day after notification thereof is forwarded, by the permanent member of the committee, to the Chief Whip of his or her party (or, in the case of independent Members, the Chief Whip of the Official Opposition) for signature who, in turn, shall forward the substitution to the clerk of the committee.

Il y aura ensuite l'alinéa c), dont vous avez le libellé dans l'ébauche de rapport.

Mr. Hawkes: What about the French version?

The Clerk: In French, it says:

> Le membre permanent du comité en donne avis au whip en chef de son parti qui y appose sa signature et transmet l'avis de remplacement au greffier du comité.

Well, as far as I can tell, with my knowledge of French, the wording in French is more specific than the English and is already obligatory.

Le président: À l'alinéa 108(1)b) du Règlement, avons-nous utilisé le libellé recommandé par Scott?

Le greffier: L'alinéa 108(1)b) qui se trouve en haut de la page 2 de l'ébauche se lit, en anglais:

> The Standing Committees in the Human Resources, Natural Resources, Economics and Departmental envelopes shall be further empowered to create sub-committees. . .

Nous ajoutons ensuite: «of which the membership may be drawn from among the members of any standing committee in the same envelope». Nous avons tout simplement pris les mots «of which» qui suivaient le mot «membership» pour les placer devant les mots «the membership». Le texte français semble être le meilleur des deux. La prochaine fois, je rédigerai mon ébauche en français.

[*Texte*]

The Chairman: Are there any other questions or comments on it?

Mr. Hawkes: I would like to move that the amended draft be presented as our first report of this committee to the House of Commons.

Motion agreed to

The Chairman: I assume I am to report it. In fact, if I can just signal to the two opposition parties what I would like to do. Immediately following the adjournment of this meeting, as soon as we are ready to roll, I will report it to the House.

Mr. Milliken: We can do it at 3 p.m.

The Chairman: Okay, at 3 p.m. Let us go by consent to adopt it post-haste.

Mr. Gagliano: Can we leave that to the whips to organize?

Mr. Hawkes: It is the timing. We are working on lists and we might not be quite ready at 3 p.m. Let us discuss the timing in the normal fashion.

Mr. Gagliano: Let us say we should do it before the end of the day.

The Chairman: Can I suggest that we work on it. Let us really try hard to make our deadline when the House rises today.

Mr. Hawkes: My second report to the House on behalf of our informal consultation group is also unanimously endorsed, I think. I do not know if the clerk has the wording for a motion, but let me leave that for a moment and tell the members what we have agreed upon. Then maybe we can have some advice from the clerks as to the exact form of a motion that will enable us to do it.

The first envelope has House management. The membership we would recommend is the one we currently have at this time: 8, 4 and 2 for a 14-member committee. Public accounts would be five, three and one, chaired by a member of the Official Opposition. That is the reason for the three. That is in accord with a previous discussion.

When we move into the four envelopes we were discussing previously, all committees in all of those four envelopes would have eight members on the basis of a five-two-one split, with the exception of external affairs and agriculture, which would be eight-four-two. Those would be the committee sizes for standing committees. Legislative committees would basically be eight, with two exceptions, external and agriculture.

In terms of the members at large, we are recommending that for the human resources envelope, there be six government members, six Official Opposition members, three New Democrats and two independents. For the natural resources envelope, there would be four government members, four Official Opposition, two New Democrats, and one independent. For the economics envelope, there would be eight government members, eight Official Opposition, four

[*Traduction*]

Le président: D'autres questions ou commentaires?

M. Hawkes: Je propose alors que cette ébauche modifiée de notre premier rapport soit présentée à la Chambre des communes.

La motion est adoptée

Le président: Je présume alors que j'en fais rapport à la Chambre. J'aimerais tout simplement signaler aux deux partis d'opposition ce que j'aimerais faire. Dès que cette séance sera levée, dès que nous serons prêts à partir, j'en fais rapport à la Chambre.

M. Milliken: Nous pouvons le faire à 15 heures.

Le président: Parfait, à 15 heures. Obtenons donc l'assentiment unanime pour l'adopter à toute vapeur.

M. Gagliano: Est-ce qu'on pourrait s'organiser pour que les whips fassent cela?

M. Hawkes: C'est une question de temps. Nous travaillons sur des listes et ce ne sera peut-être pas tout à fait prêt à 15 heures. Pensons plutôt à respecter les échéances prévues.

M. Gagliano: Disons que nous devrions faire cela avant la fin de la journée.

Le président: Je propose que nous y travaillions. Faisons notre possible pour pouvoir respecter l'échéance avant que la Chambre n'ajourne ses travaux aujourd'hui.

M. Hawkes: Mon deuxième rapport à la Chambre au nom de notre groupe officieux de consultation est avalisé à l'unanimité, me semble-t-il. Je ne sais pas si le greffier a un libellé de motion à proposer, mais permettez-moi de ne pas m'attarder là-dessus pour le moment pour dire aux membres ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord. Les greffiers pourront peut-être ensuite nous donner quelques judicieux conseils quant au libellé exact d'une motion qui nous permettrait de le faire.

Le premier secteur concerne la gestion de la Chambre. Nous recommandons le maintien du même nombre de membres que nous avons à l'heure actuelle: huit, quatre et deux, ce qui nous donne un comité de 14 membres. Aux Comptes publics, ce serait cinq, trois et un, avec la présidence réservée à un membre de l'Opposition officielle. Voilà le pourquoi du chiffre trois. C'est la conclusion d'un débat que nous avons eu antérieurement.

Quand nous passons ensuite aux quatre secteurs dont nous parlions précédemment, tous les comités concernés dans ces quatre secteurs seraient composés de huit membres—cinq-deux-un—à l'exception des Affaires extérieures et de l'Agriculture, ou ce serait huit-quatre-deux. Voilà donc pour les comités permanents. Quant aux comités législatifs, ils seraient composés de huit membres à deux exceptions près, soit Affaires extérieures et Agriculture.

Quant à la liste générale des députés, nous recommandons, pour le secteur Ressources humaines, qu'il y ait six députés du parti ministériel, six de l'Opposition officielle, trois Néo-démocrates et deux indépendants. Le secteur Ressources naturelles comptera quatre ministériels, quatre membres de l'Opposition officielle, deux Néo-démocrates et un indépendant. Le secteur Économie se composera de huit ministériels, de huit membres de

[*Text*]

New Democrats, and two independents. For the departmental envelope, there would be six government members, six Official Opposition, three New Democrats, and two independents.

• 1130

I think the motion would read "up to those numbers" when it comes to members at large. There would be no necessary obligation that they would all be filled, but that would be the maximum.

The last committee of concern to us is scrutiny of regulations. I believe the membership on that would be four government members, two Official Opposition, and one New Democrat. Or is it four, three, and one?

Mr. Gagliano: Let me check my list.

The Chairman: That is just the House side.

Mr. Hawkes: That is the House side of the joint committee.

Mr. Gagliano: It is eight from the House side.

Mr. Hawkes: Eight from the House side?

The Chairman: Yes.

Mr. Hawkes: Okay. So it will be four government, three Official Opposition, and one New Democrat. The joint chairman comes from the Official Opposition. It is really four, two, and one, plus chair, and the chair in this case is Official Opposition. That is where our eight come from.

That would be our recommendation to the committee as to the composition. It is also fair to say that we fully anticipate that by some time this afternoon the names will be available for report to the House with the characteristic that we have.

The one exception may be that the clerk might not have had an opportunity thoroughly to canvass the independents as to their choices. There is, I know, some correspondence to the Clerk of the House about the wishes of the independents.

When we did this before, last fall, we asked the clerk to communicate in writing with everybody, asking them about their choice. If we pass these things today, then we may need to do that.

There may need to be a subsequent committee report to put forward the names of the independents for the members at large. We may not be in a position to do that, but we can in fact do it for the three parties and therefore be in a position to have the organizational meetings occur as quickly as possible, get those committees up and running.

Mr. Gagliano: I agree with Jim. Through the clerk's office, we can know who the independents are, and this afternoon after Question Period we should all have our lists ready.

My technical question is, should the names be part of the report? If the committee would give the list of the names to the whips before the motion is put in the House, then if they agree, that would be the list.

[*Translation*]

l'Opposition officielle, de quatre Néo-démocrates et de deux indépendants. Quant au secteur ministériel, il comptera six ministériels, six membres de l'Opposition officielle, trois Néo-démocrates et deux indépendants.

La motion dira sans doute «jusqu'à concurrence de ces nombres» pour les députés de la liste générale. Il ne serait pas nécessaire de combler tous les sièges, mais les chiffres donnés seraient le maximum.

Le dernier comité qui nous intéresse est celui d'examen de la réglementation. Si je ne m'abuse, il se composera de quatre ministériels, de deux représentants de l'Opposition officielle et d'un Néo-démocrate. Ou bien est-ce quatre, trois et un?

M. Gagliano: Laissez-moi vérifier.

Le président: Je veux parler des représentants de la Chambre.

M. Hawkes: Il s'agit des représentants de la Chambre au comité mixte.

M. Gagliano: Il y en aura huit.

M. Hawkes: Huit députés?

Le président: Oui.

M. Hawkes: Très bien. Il y aura donc quatre ministériels, trois représentants de l'Opposition officielle et un Néo-démocrate. Le coprésident sera quelqu'un de l'Opposition officielle. Ce sera donc en réalité quatre ministériels, deux de l'Opposition officielle et un Néo-démocrate, plus le président qui, dans ce cas-ci, fait partie de l'Opposition officielle. Cela fait donc huit.

C'est ce que nous recommanderons pour la composition de ce comité. Nous savons aussi fort bien que, cet après-midi, nous pourrons faire rapport à la Chambre d'une liste de noms appropriés.

La seule exception à cela pourrait être que le greffier n'aura pas eu le temps de demander l'avis des députés indépendants. Je sais qu'il y a eu un échange de correspondance avec le greffier de la Chambre au sujet des désirs des indépendants.

Quand nous avons dressé la liste des membres des comités la dernière fois, l'automne dernier, nous avions demandé au greffier de communiquer par écrit avec tous les députés pour leur demander leur préférence. Si nous nous mettons d'accord aujourd'hui, il se peut que nous devions faire la même chose.

Le comité devra peut-être présenter un autre rapport pour indiquer les noms des indépendants qui feront partie de la liste générale. Nous ne pourrons peut-être pas dresser cette liste immédiatement, mais nous pouvons le faire pour les trois principaux partis. Cela permettra aux comités de tenir leurs séances d'organisation le plus tôt possible et de commencer leur travail.

M. Gagliano: Je suis d'accord avec Jim. Le bureau du greffier pourra se renseigner sur la liste des indépendants et toutes les listes pourraient être prêtes après la Période des questions cet après-midi.

Les noms doivent-ils faire partie du rapport? Si le comité peut fournir la liste des noms aux whips des partis avant le vote sur la motion à la Chambre et si les whips donnent leur approbation, on pourrait considérer que la liste est acceptée.

[*Texte*]

The Chairman: I am advised by the clerks that what we have done in the past is that the striking committee has dealt with the structure and approved the structure and then the whips, in their report to the House, have filled in the names. If the committee is comfortable with that, we will do it again.

Joy, do you have any comments on this?

Ms Langan: No.

The Chairman: Comfortable? Any questions or comments from the members?

• 1135

The clerks advise me that from the time they have the list of names it is about a four-hour process to draft, proof, and get everything ready to be reported to the House. I guess that says two things. One, if the whips can move as quickly as possible within the next half hour or three-quarters of an hour to put those names in, then we might be able to make today's deadline. Two, failing that, we may well be looking at a report to the House tomorrow on those names.

Mr. Hawkes: It is my understanding that the clerks' offices had our names for about an hour subject to a last-minute change or two; that is, the bulk of the names. It is about 65% of the names, actually.

The Chairman: Maybe we can get the other two parties to co-operate. Regarding the independents, we may have to take your advice and go on the second one, but let us really try. I would sure like to see those members' names in today if we could do so.

Mr. Gagliano: Again, we are in the same situation. Our list of names is ready except for a minor change that we have to make in the joint committee. I will have to do a minor change to the joint committee because I was under the impression that we had two. We have three, so I will have to adjust that. Our list is ready and all the positions are filled, so in a half hour after I will consult my members and I can deposit the list. I will do that minor change later.

Mr. Axworthy: I want to pursue the one question that I raised. To clarify it in my own mind, the way an independent sits on a committee is by getting one of the parties' whips to agree that he or she replace one of their members. Is that correct?

Mr. Hawkes: There are two issues involved, substitution and membership. If an independent member is named as a member at large within an envelope, he or she is available for membership on any of the committees within the envelope of the subcommittees. They are available in the same way that any other member is for substitution by a whip, at any time, on any committee. You have the two issues.

The membership issue would be determined by the standing committee. The standing committee in setting up the subcommittee would, by motion, name its members, and it could indeed name an independent from the envelope to be a member of the subcommittee. It is done by motion of the committee itself. But the substitution rests in the hands of the whip.

[*Traduction*]

Le président: Les greffiers me signalent que, dans le passé, le Comité de sélection a simplement déterminé la structure des comités, après quoi les whips ont dressé leur liste de noms pour le rapport présenté à la Chambre. Si le comité est d'accord avec cette façon de procéder, c'est ce que nous ferons cette fois-ci.

Joy, avez-vous quelque chose à dire là-dessus?

Mme Langan: Non.

Le président: Cela convient à tout le monde? Y a-t-il des questions?

Les greffiers m'informent que dès qu'ils ont la liste de noms, il faut compter environ quatre heures pour rédiger le texte, faire la correction d'épreuves et terminer tous les autres préparatifs en vue du dépôt du document à la Chambre. Je peux en tirer deux conclusions. Premièrement, si les whips arrivent à soumettre les noms au cours de la prochaine demi-heure ou des trois prochains quarts d'heure, on pourra peut-être tout faire aujourd'hui. Deuxièmement, à défaut de cela, il faudra peut-être attendre à demain pour déposer la liste de noms à la Chambre.

M. Hawkes: Si je ne m'abuse, les bureaux des greffiers ont eu les noms pendant environ une heure, sous réserve de quelques changements de dernière minute; c'est donc dire qu'ils avaient la plupart des noms, soit environ 65 p. 100.

Le président: Peut-être pourrait-on inciter les deux autres partis à collaborer. Pour ce qui est des députés indépendants, il faudra peut-être effectivement attendre à demain, mais je pense que nous devons essayer de soumettre les noms des députés aujourd'hui, si possible.

M. Gagliano: Nous nous trouvons encore dans la même situation. Notre liste de noms est prête, sauf en ce qui concerne un petit changement au comité mixte. Je devrai faire une petite correction à ce sujet, car je pensais qu'il y en avait deux mais il y en a en fait trois. Notre liste est prête et tous les sièges sont comblés; dans une demi-heure, donc, je consulterai mes députés et je pourrai déposer la liste. Je ferai le petit changement plus tard.

M. Axworthy: Je voudrais une précision sur une question que j'ai posée. Si je comprends bien, un député indépendant peut siéger à un comité si un whip convient qu'il ou qu'elle remplace un des députés de son parti. Est-ce juste?

M. Hawkes: Permettez-moi de faire la distinction entre les substituts et les membres. Si un député indépendant est nommé membre d'un secteur, il ou elle peut être membre de tous les comités du secteur des sous-comités. Le whip peut leur demander d'être un substitut en tout temps et pour tout comité, comme c'est le cas pour les autres membres. Il s'agit donc de deux choses différentes.

Le comité permanent se charge de nommer les membres. Il nomme les membres des sous-comités par voie de motion et il est possible qu'il choisisse un député indépendant du secteur. Le comité lui-même en fait la proposition, mais c'est toujours le whip qui se charge de trouver des substituts.

[*Text*]

Independents represent about 3% of the membership of the House, and within the memberships available within envelopes the number of proposed independents to be in envelopes reflects that 3% composition and makes the envelopes collectively a representation of the House which we thought was appropriate.

The Chairman: From discussions with the clerks regarding independents, it is probably going to take some time to canvass them to make sure we are able to balance out their interests with slots available. What we may have to do is what we did once before in a previous committee, and that is to sit down and look at questions like seniority and that sort of thing, because we may have some hard choices to make. Certainly we should involve them in the decision process about who gets priority on which slot, if that becomes a problem.

Jim, do you want to move a motion to adopt the structure, the size?

Mr. Hawkes: I move the appropriate motion.

Ms Langan: I second the motion.

The Chairman: It is moved by Mr. Hawkes and seconded by Ms Langan. Are there any further questions or comments?

Motion agreed to

The Chairman: Then I am into allocation of rooms. Jim and the three whips, have you discussed the allocation of rooms per envelope yet?

• 1140

Mr. Hawkes: No.

The Chairman: Can you please give that a priority for next Tuesday's meeting?

Mr. Hawkes: Is there any recommendation from the clerks?

The Chairman: They have recommendations available to you.

Mr. Hawkes: Do you have them here? We might be able, Mr. Chairman, to resolve it if we simply heard what it was. If there was no objection to that suggestion, it would be done.

The Chairman: We do not have it in usable form at the moment. However, Micheline will sit with you and show you the work the clerks have prepared on it. It may be just a matter of formality. You could report that back to our next committee meeting, on Tuesday.

Peter, Charles, can you bring us up to date on what is happening on private members' business?

Mr. Langlois (Manicouagan): We are planning the first meeting next Monday at 3 p.m. The clerks should advise you. We will fix dates. We have some business to address. At the last draw that was made, there were 20 items that should be looked at by the committee. We are going to try to get together as soon as possible next week, within the 10-day legal period in which we have to do it.

The Chairman: Is there any chance you could be ready with a report at next Tuesday's meeting?

Mr. Langlois: We have to do it in two meetings. We will not be able to do it in one meeting. We have 20 items.

[*Translation*]

Environ 3 p. 100 des députés à la Chambre sont indépendants, et 3 p. 100 des membres du secteur le sont également pour refléter la même proportion qu'à la Chambre. Nous pensions que cela serait une bonne chose.

Le président: D'après les discussions avec les greffiers concernant les députés indépendants, il faudra prévoir un certain temps pour tenir compte de leurs intérêts et pour les accommoder. Dans un cas précédent, nous avons tenu compte des aspects comme l'ancienneté parce que les choix étaient très difficiles. Il faudra peut-être faire ce genre de chose, mais de toute façon je pense qu'ils doivent participer à la prise de décisions sur les postes de membres de comité, si cela s'avère nécessaire.

Jim, voulez-vous faire la proposition pour qu'on adopte la structure et le nombre de membres?

M. Hawkes: J'en fais la proposition.

Mme Langan: J'appuie la motion.

Le président: La motion est proposée par M. Hawkes et appuyée par M^me^ Langan. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires?

La motion est adoptée

Le président: Passons maintenant à la répartition des salles. Jim et les trois whips, avez-vous déjà parlé de l'allocation des salles par secteur?

M. Hawkes: Non.

Le président: Pourriez-vous s'il vous plaît en faire une priorité pour la réunion de mardi?

M. Hawkes: Les greffiers ont-ils fait des recommandations?

Le président: Ils en ont pour vous.

M. Hawkes: Les avez-vous? Nous pourrions peut-être résoudre la question, monsieur le président, si nous en prenons connaissance. S'il n'y avait pas d'objection, la question serait réglée.

Le président: Les recommandations ne sont pas encore prêtes à être soumises. Cependant, Micheline vous rencontrera pour vous montrer ce que les greffiers ont préparé. Il ne pourrait s'agir que d'une formalité. Vous pourrez en faire rapport mardi, à la prochaine réunion.

Peter, Charles, pourriez-vous nous faire le point sur les affaires émanant des députés?

M. Langlois (Manicouagan): Nous avons fixé la première réunion à lundi, 15 heures. Les greffiers vous en informeront. Nous allons fixer les dates. Nous avons des questions à résoudre. Lors du dernier tirage, 20 points devaient être étudiés par le comité. Nous allons essayer de nous réunir aussitôt que possible la semaine prochaine, pendant le délai légal de 10 jours.

Le président: Croyez-vous pouvoir préparer un rapport pour la réunion de mardi?

M. Langlois: Il nous faut deux réunions. Une seule ne nous suffira pas. Nous devons étudier 20 points.

[*Texte*]

The Chairman: Is Thursday a better chance?

Mr. Langlois: Yes.

Mr. Prud'homme: You have kindly asked me to start making a presentation to this committee on parliamentary associations, but I wish there were a real motion so that when I see Mr. Imrie and Madam Immarigeon they will know exactly what you have been asking me to do. I need their entire co-operation. I do not need a staff person; they have all the staff. We have done lots of work over the years to recommend to various speakers. We have all kinds of views, but I do not like to arrive there like a stranger, fooling around, looking and asking.

The Chairman: Can I make a suggestion? I do not know if this is in order or not. Maybe I could draft a letter to Marcel, indicating that we have asked him to do that work, rather than having a formal motion.

Mr. Prud'homme: That is all right, and you send a copy to both Mr. Imrie and Madame Immarigeon that covers exactly what I can do for you.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Unanimous.

Our next meeting is on Tuesday at 4 p.m., at the same place.

The meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

Le président: Serait-ce possible jeudi?

M. Langlois: Oui.

M. Prud'homme: Vous m'avez prié de faire une présentation au comité sur les associations parlementaires, mais j'aimerais qu'une motion précise soit proposée à cet égard, pour que mon mandat soit clair lorsque je rencontrerai M. Imrie et M^me^ Immarigeon. Il me faut leur coopération entière. Je n'ai pas besoin de personnel car ils en ont. Nous avons fait beaucoup de travail au cours des années pour préparer des dossiers pour différents présidents. Nous avons toutes sortes de points de vue, mais je ne veux pas avoir l'air de ne pas savoir de quoi il en retourne.

Le président: Me permettez-vous de vous proposer quelque chose? Je ne sais pas si ceci est acceptable ou non. Je pourrais peut-être préparer une lettre adressée à Marcel, lui indiquant ce que nous lui avons demandé de faire, au lieu de proposer une motion.

M. Prud'homme: Très bien, envoyez aussi une copie à M. Imrie et à M^me^ Immarigeon pour leur expliquer ce que je vais faire pour vous.

Des voix: D'accord.

Le président: À l'unanimité.

Notre prochaine réunion aura lieu mardi à 16 heures, dans cette salle.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 3

Tuesday, May 28, 1991

Chairman: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 3

Le mardi 28 mai 1991

Président: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Terms of Reference of the Committee pursuant to S.O. 92 - 104 - 108 and 114

INCLUDING:

Its Third Report

CONCERNANT:

Mandat du comité en conformité des articles 92 - 104 - 108 et 114 du Règlement

Y COMPRIS:

Son Troisième Rapport

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24007—1

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chairman: Albert Cooper

Vice–Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Président: Albert Cooper

Vice–présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Friday, May 17, 1991:

By unanimous consent, it was ordered,—That, effective May 21, 1991, the following changes be made to the membership of the Standing Committee on House Management:

Ms Langan (Mission—Coquitlam) for Mr. Angus

Mr. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing) for Mr. Riis.

That, effective May 27, 1991, the following changes be made to the membership of the Standing Committee on House Management:

Mr. Angus for Ms Langan (Mission—Coquitlam)

Mr. Riis for Mr. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing).

ATTEST

ROBERT MARLEAU

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du vendredi 17 mai 1991:

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que, à compter du 21 mai 1991, les changements suivants soient apportés à la composition du Comité permanent de la gestion de la Chambre:

M^me^ Langan (Mission—Coquitlam) en remplacement de M. Angus

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing) en remplacement de M. Riis.

Que, à compter du 27 mai 1991, les changements suivants soient apportés à la composition du Comité permanent de gestion de la Chambre:

M. Angus en remplacement de M^me^ Langan (Mission—Coquitlam)

M. Riis en remplacement de M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing).

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

REPORT THE THE HOUSE

Wednesday, May 29, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to S.O. 115(4) has the honour to present its

THIRD REPORT

Your Committee recommends that the committees' envelopes have priority of use in the committee rooms, as follows:

Envelope	Rooms
Management	112–N
Human Resources	237–C and 208 W.B.
Natural Resources	371 W.B. and 307 W.B.
Economics	253–D and 269 W.B.
Departmental	308 W.B. and 209 W.B.

A copy of the relevant *Minutes of Proceedings and Evidence* (*Issue no. 3*) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 29 mai 1991

Conformément à l'article 115(4) du Règlement, le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Le Comité recommande que les secteurs jouissent de l'usage prioritaire de salles de comité, ainsi qu'il suit :

Secteur	Salles
Gestion	112–N
Ressources humaines	237–C et 208 E.O.
Ressources naturelles	371 E.O. et 307 E.O.
Économie	253–D et 269 E.O.
Secteur ministériel	308 E.O. et 209 E.O.

Un exemplaire des *Procès–verbaux et témoignages* pertinents (*fascicule nº 3*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,

Chairman.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 28, 1991
(3)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 4:09 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Iain Angus, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Charles Langlois, John MacDougall, Diane Marleau, Peter Milliken, Nelson Riis, Marcel Prud'homme and Marcel R. Tremblay.

Acting Members present: Scott Thorkelson for Jim Hawkes; Girve Fretz for Ken James.

Other Member present: Joy Langan.

In attendance: From the House of Commons: Micheline Rondeau-Parent, Deputy Principal Clerk, Committees Directorate.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to S.O.s 104, 108 and 119.

It was agreed,—That in relation to the Main Estimates 1991-92 the Chief Electoral Officer be invited to appear on Tuesday, June 4 at 4:00 p.m. and the Speaker of the House of Commons on Thursday, June 6, at 11:00 a.m.

The Committee proceeded to discuss its mandate as it relates to an overall parliamentary reform and more particularly on the question period.

Pursuant to S.O. 115(4), on motion of Alfonso Gagliano, it was agreed,—That the proposal of the sub-committee on room allocation be concurred in as the Third Report of the Committee and that the Chairman be instructed to present the Report to the House.

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

William C. Corbett

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 28 MAI 1991
(3)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 16 h 09 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Iain Angus, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Charles Langlois, John MacDougall, Diane Marleau, Peter Milliken, Nelson Riis, Marcel Prud'homme et Marcel R. Tremblay.

Membres suppléants présents: Scott Thorkelson remplace Jim Hawkes; Girve Fretz remplace Ken James.

Autre député présent: Joy Langan.

Aussi présente: De la Chambre des communes: Micheline Rondeau-Parent, greffière principale adjointe, Direction des comités.

Le Comité délibère de ses travaux, conformément aux articles 104, 108 et 119 du Règlement.

Il est convenu,—Qu'à l'occasion de l'examen du Budget des dépenses principal de 1991-1992, le directeur général des élections soit invité à témoigner le mardi 4 juin, à 16 heures, de même que le Président de la Chambre, le jeudi 6 juin, à 11 heures.

Le Comité examine l'aspect de son mandat qui porte sur la réforme générale du Parlement, notamment la période de questions orales.

Suivant le paragraphe 115(4) et sur motion de Alfonso Gagliano, il est convenu,—Que le Troisième rapport du Comité portant sur l'affectation des salles soit adopté, et que le président soit prié de le présenter à la Chambre.

À 17 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

William C. Corbett

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, May 28, 1991

• 1606

The Chairman: I am going to get us called to order as quickly as possible so that we can live up to our commitment to be in here no more than an hour and a half every day.

First of all, I do not see any of the whips.

Marcel, are you prepared to report on behalf of the whips? They were to report to us on allocation of rooms. Are you prepared with that?

Mr. Tremblay (Québec-Est): No, I am not.

The Chairman: Diane, are you prepared?

Mrs. Marleau (Sudbury): No.

The Chairman: Maybe, then, with the permission of the committee, I can come back to that when one of the whips arrives.

Second is the private members' business. Charles, can you give us an update on that, please?

Mr. Langlois (Manicouagan): We had our first meeting last night. We heard 10 members who presented us with motions and bills. We are going to have a second go at it tomorrow. We ought to be able to report back to this committee at Thursday's meeting.

The Chairman: Good.

Avez-vous fini?

M. Langlois: Non, il y en a encore 10 à venir, monsieur le président. On en avait 20 et on en a fait 10.

We had 20, so we made 10 last night.

Mr. Angus (Thunder Bay—Atikokan): Just on that—I appreciate this, as I have not been here for the earlier meetings—has any consideration been given to having some of the subcommittees, such as the one on private members' business, reporting directly to the House where there is an unanimous report, so we do not have to come in and just rubber-stamp it?

The Chairman: No. The rules are pretty clear that it is only the committee that can support. What we have been doing so far is trying to co-ordinate things so we can pull everything in, and there has been minimum delay. It has worked thus far, and we will watch it closely.

Mr. Angus: Okay.

The Chairman: John Cole, are you prepared to report to us from the whips regarding room allocation?

Mr. Cole (York—Simcoe): I am prepared, but I would appreciate if we could wait until Mr. Hawkes arrives. He arrived at the airport just before 4 p.m., so he is on his way. If the meeting is still going, I would prefer to wait until he gets here. If not, I will report.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 28 mai 1991

Le président: Je vais ouvrir la séance dès que possible pour que nous ne passions pas ici plus d'une heure et demie par jour, comme nous nous sommes promis de le faire.

Mais je ne vois aucun whip.

Monsieur Tremblay, êtes-vous prêt à présenter un rapport au nom des whips? Ils devaient nous rendre compte de l'allocation des salles. Êtes-vous prêt pour cela?

M. Tremblay (Québec-Est): Non.

Le président: Madame Marleau, êtes-vous prête?

Mme Marleau (Sudbury): Non.

Le président: Si le comité m'y autorise, je pourrais peut-être revenir à cette question lorsqu'un des whips arrivera.

Le deuxième point est celui des affaires émanant des députés. Charles, pourriez-vous faire le point de la question?

M. Langlois (Manicouagan): Nous avons tenu notre première réunion hier soir. Nous avons entendu dix députés qui nous ont présenté des motions et des projets de loi. Nous aurons une seconde séance demain. Nous devrions être en mesure de présenter notre rapport au comité à la réunion de jeudi.

Le président: Bien.

Are you finished?

Mr. Langlois: No, we have still to hear 10 more members, Mr. Chairman. There were 20 of them and we have already heard 10.

On en avait 20, et nous en avons entendu 10 hier soir.

M. Angus (Thunder Bay—Atikokan): À ce propos—notez que je n'étais pas présent aux réunions antérieures—a-t-on songé à demander à certains des sous-comités, comme celui des affaires émanant des députés, de présenter directement leur rapport à la Chambre lorsqu'il y a unanimité, de manière à ce que nous ne soyons pas obligés de nous réunir ici pour simplement les entériner?

Le président: Non. Le règlement est assez clair, il stipule que seul le comité peut le faire. Jusqu'à présent, nous avons essayé de coordonner les activités de manière à pouvoir regrouper tous les rapports, si bien qu'il y a eu un minimum de retard. Cela a bien marché jusqu'à présent, et nous continuerons à suivre les choses de près.

M. Angus: Bien.

Le président: John Cole, êtes-vous prêt à nous présenter le rapport des whips au sujet de l'allocation des salles?

M. Cole (York—Simcoe): Oui, mais j'aimerais que nous attendions l'arrivée de M. Hawkes. Il a atterri à un peu avant 16 heures et il est actuellement en route. Si la réunion se poursuit, je préférerais attendre son arrivée. Dans le cas contraire, je présenterai moi-même le rapport.

[*Texte*]

The Chairman: Okay, good. Thank you.

The third item on the agenda we had discussed at a previous meeting. May I ask the clerks to circulate the draft report. We had discussed at a previous meeting, our organizational meeting, using this committee as a guinea pig on televising. I had discussed, and assumed it to be a consensus amongst the membership, that what we would do is basically go with what I guess I would describe as the more ad hoc approach, where electronic media—i.e., radios—could plug into the feed and take out what they need when they need it and, secondly, we would allow television cameras into the room with, I think, Mr. Prud'homme's concerns that we maintain decorum and not have the cameras intrude but do it that way as an experiment. I have asked the clerks to prepare us a report that basically would allow that, and I would need to have some comment on it to find out whether or not the committee is prepared to act on this now. I will give you just a couple of minutes to read it and then I will open the floor.

Mr. Angus: I just wonder if there has been a specific look at whether other committees may have some, shall we say, more interesting or more lively discussions over the next three or four weeks. That is not to demean the work of this committee, but I think the folks out there in the real world would be happier to hear about environment, or forestry, or transport, or any of those kinds of things. I realize that a lot of the chairs have not even been selected yet and I was just wondering whether it may be premature to do this.

• 1610

The Chairman: Well, it is up to us to establish the guidelines. It was felt that we could get some first-hand experience, try the experiment for a period of time, to the end of June or whatever. We hope that at that time we will be ready to report to the House with some guidelines.

Mr. Angus: This would not necessarily preclude a request by a standing committee to have the same rules apply to it, if it so desired.

The Chairman: We have to be careful, because the new rules under which we are operating indicate that this committee is to establish guidelines on the broadcasting of committees. That is one of our first mandates. I felt that this was the quickest way we could get it up and running. So I think we are under that sort of—

Mr. Angus: Therefore one would assume that our mandate is not to establish a pilot program until such time as we have guidelines in place.

The Chairman: Iain, if you are saying you want to sit around and debate the issue until we agree to a set of guidelines before proceeding, yes, we can do that.

Mr. Angus: I am sorry, Mr. Chairman. Do not get me wrong. I want to make sure that we are procedurally correct.

[*Traduction*]

Le président: Très bien. Merci.

Nous avons déjà discuté du troisième point à l'ordre du jour lors d'une réunion antérieure. Puis-je demander aux greffiers de distribuer le projet de rapport. Nous en avons déjà parlé à notre réunion d'organisation, et nous avons utilisé ce comité comme cobaye pour la télédiffusion. Je crois que, comme nous en avons déjà parlé, les membres du comité sont d'accord pour que nous utilisions une démarche ponctuelle, c'est-à-dire que les médias électroniques—autrement dit, les stations de radio—pourraient enregistrer quand elles le veulent, en fonction de leurs besoins; nous avons également décidé d'accepter des caméras de télévision dans la salle sous réserve, comme M. Prud'homme, je crois, l'a demandé, que l'on reste dans les limites des convenances et que les caméras soient utilisées avec discrétion, et uniquement à titre expérimental. J'ai demandé aux greffiers de nous préparer un rapport autorisant ces mesures et je souhaiterais que les membres du comité me disent s'ils sont prêts à donner suite à ce rapport. Prenez quelques minutes pour le lire, après quoi je vous donnerai la parole.

M. Angus: S'est-on préoccupé de savoir si d'autres comités auront des débats, disons, plus intéressants ou plus animés au cours des trois ou quatre prochaines semaines? Il ne s'agit pas de vouloir déprécier les travaux de ce comité, mais j'ai l'impression que le public, qui s'intéresse à la réalité des choses, préférerait entendre parler d'environnement, d'exploitation forestière, de transport ou d'autres choses du même genre. Je sais, bien sûr, qu'un grand nombre de présidents n'ont pas encore été choisis, mais je me demandais s'il serait prématuré de le faire.

Le président: C'est à nous d'établir des principes directeurs. On a jugé que nous pourrions acquérir une expérience directe pendant un certain temps, jusqu'à la fin de juin, par exemple. Nous espérons qu'à cette date, nous serons prêts à soumettre quelques principes directeurs à la Chambre.

M. Angus: Cela n'exclurait pas nécessairement la possibilité pour un comité permanent de demander à être soumis au même règlement, s'il le désirait.

Le président: Il faut nous montrer prudents, car, selon le nouveau règlement, ce comité est chargé d'établir des principes directeurs concernant la télédiffusion des comités. C'est un de nos premiers mandats. J'ai pensé que c'était la façon la plus rapide de mettre les choses en marche. Nous sommes donc soumis à ce genre de...

M. Angus: On peut donc considérer que notre mandat est de ne pas établir de projet pilote tant que nous n'aurons pas élaboré de principes directeurs.

Le président: Monsieur Angus, si vous tenez à rester ici et à discuter de cette question jusqu'à ce que nous nous soyons mis d'accord sur un ensemble de principes directeurs avant de continuer, c'est certainement possible.

M. Angus: Pardonnez-moi, monsieur le président. Comprenez-moi bien; je veux simplement être certain que nous respectons la procédure.

[*Text*]

The Chairman: Maybe it would be helpful if I read the Standing Order. It is 119.1(2):

> The Standing Committee on House Management shall establish by report to the House of Commons, experimental guidelines governing the broadcasting of committee meetings. After concurrence by the House in such a report, any committee may permit the presence of the electronic media at its meetings subject to the said guidelines.

So it is fairly clear that we have to establish the guidelines. We have to get them reported into the House. We have to get them tested or approved by the House, and then the committees are up and running. At the previous meeting we discussed doing an experiment, starting with ourselves.

Mr. Milliken, did you want to come in on that?

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): Mr. Angus was on the former committee on privileges and elections. He was a very distinguished member of that committee, as was Mr. Thorkelson, who is here today. These members worked with me and others to compose a set of guidelines for this very purpose. I might suggest that we get on with doing the guidelines.

I suggest that we get that committee's report, tabled in December 1989, if I recall, have a look at it, and start there. I am not saying that the guidelines that the committee drafted were the picture of perfection in this regard, but they were certainly a start. I suspect that within a very short time we can agree on a set of guidelines, take them to the House, get them adopted, and get on with it. Then if we want to have cameras in here, that would be fine. But frankly, if we go to the House and ask for cameras in this committee, other committees are going to say, why them and not us? I do not think we need to experiment with them here. Of all the committees of the House that might be televised, I would think this would be pretty low on the list. It is one of the most tedious, given the nature of the work.

The Chairman: Thank you.

Mr. Milliken: It is not any reflection on you or any of the other members, but the work is not that exciting. We are doing mundane and procedural things that the general public does not find stimulating.

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): We can make it interesting.

Mr. Milliken: We could have fireworks every day, but I do not think that is necessary or useful.

I would suggest, Mr. Chairman, that we get that report of December 1989 and work from there. We will see if we cannot do something with it and get the guidelines completed. I do not think it would take us very long. I suspect we would have agreement in a meeting or two.

[*Translation*]

Le président: Peut-être serait-il bon que je vous lise le paragraphe 119.1(2) du Règlement :

> Le Comité permanent de gestion de la Chambre établit, dans le cadre d'un rapport à la Chambre, à titre expérimental, des principes directeurs régissant la radiodiffusion et la télédiffusion des séances de comité. Une fois que la Chambre a adopté ce rapport, tout comité peut autoriser la présence des médias électroniques à ses séances, sous réserve des principes directeurs susdits.

Il est donc assez clair que nous avons des principes directeurs à établir et que nous devons les soumettre à l'approbation de la Chambre, après quoi, ce sera aux comités de jouer. À la dernière réunion, nous avons discuté de la possibilité de faire une expérience, en commençant par nous-mêmes.

Monsieur Milliken, avez-vous une remarque à faire à ce sujet?

M. Milliken (Kingston et les Îles): M. Angus faisait partie de l'ancien Comité des privilèges et élections. Il a été un membre très distingué de ce comité, comme d'ailleurs M. Thorkelson, qui se trouve ici aujourd'hui. Ces membres ont travaillé avec moi et d'autres personnes pour constituer un ensemble de principes directeurs dans le même but. Je vous propose donc de nous attaquer à l'établissement de principes directeurs.

Nous pourrions, par exemple, commencer par étudier le rapport de ce comité qui a été déposé en décembre 1989, si je me souviens bien. Je ne prétends pas que les principes directeurs rédigés par lui étaient l'image de la perfection à cet égard, mais ils constituaient en tout cas un bon point de départ. À mon avis, il ne devrait pas nous falloir beaucoup de temps pour nous mettre d'accord sur un ensemble de principes directeurs, les soumettre à la Chambre, les faire adopter et aller de l'avant. Après cela, si nous voulons des caméras dans cette salle, il n'y aura pas de problème. Mais franchement, si nous demandons à la Chambre de nous autoriser à laisser filmer les travaux de ce comité, il y en aura d'autres qui vont dire: «Pourquoi eux et pas nous?» Je ne pense pas que nous ayons besoin de faire cette expérience ici. De tous les comités de la Chambre qui pourraient être télévisés, nous sommes un de ceux qui se trouverait très bas dans la liste des priorités. C'est un des plus ennuyeux, compte tenu de la nature de ses travaux.

Le président: Merci.

M. Milliken: N'y voyez aucune critique contre vous ou aucun des autres membres, mais le travail que nous faisons n'est pas particulièrement passionnant. Nous nous occupons de questions bien ordinaires et d'affaires de procédure que le grand public ne trouve pas très intéressantes.

M. Prud'homme (Saint-Denis): Nous pourrions les rendre intéressantes.

M. Milliken: Nous pourrions avoir des feux d'artifice tous les jours, mais je ne pense pas que ce soit nécessaire ni utile.

Je propose donc, monsieur le président, que nous nous procurions ce rapport de décembre 1989 et que nous partions de là. Nous verrons si nous sommes capables d'en tirer quelque chose et d'établir des principes directeurs. Cela ne devrait pas être très long. À mon avis, il ne nous faudra pas plus d'une ou deux réunions pour nous mettre d'accord.

[*Texte*]

The Chairman: So you are saying that you do not want to proceed with a report like this, to have this committee be an experiment right now?

Mr. Milliken: I know we are going to have requests from other committees to televise the procedures. If we get the House to agree to this one, the pressure is going to be very great to agree to others without guidelines in place. I would rather get the guidelines in place quickly.

Mr. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): I think the issue here is not so much the guidelines, because the televising of the finance committee, the constitutional committee, the Charest committee, the Edwards committee, and the defence committee have already established the guidelines, which are similar to those of the House of Commons. The camera is on the person who is speaking, and that has worked extraordinarily well.

• 1615

The first question for this committee is which committee should be televised, and the second question is what kind of overall package we want to develop for the parliamentary channel. So I think the guidelines are self-evident; it is just that we have to resolve these other questions as time goes on.

Mr. Angus: Just a variation on Mr. Milliken's suggestion. You have already indicated that there is going to be a meeting of this committee on Thursday. Let us have the December report before us; let us take a quick look at it. If we are comfortable with it, then we can recommend it. I am not looking for delay, because I too would like the media to have access to all committees, not just the way in which the finance committee was done, with the fixed cameras, but also with the working journalists making the editorial decisions on which ones they are going to cover.

Mr. Prud'homme: You know I am the devil's advocate on that; Mr. Thorkelson knows, and everybody. Before we enter something totally new with which we will have to live, I want to make absolutely sure we know what we are getting into, and this being a public meeting, I say exactly what I said privately. So in the name of co-operation, I think we should get the report. Madam is already taking note; we will have that report, that copy, tomorrow. I know we have that in our office, but this will make it official. We will look into it.

I was ready to go with your proposal, Mr. Chairman, but if you see a consensus to have a look at the report done very ably by Mr. Charles Cook and Mr. Milliken and Mr. Thorkelson, I have no objection, because I know that what we do we will live with for a long time, but I still say that I do not want any moving camera in an office that comes right under your nose while you are talking, etc. It must be done in an orderly fashion. There is enough disorder in the scrum and everything else, and even if it takes an opposition member to put this view forward, I see so many smiles from the majority that my opinion must be shared. Even an orderly person like Mr. Riis could find it very difficult to disagree

[*Traduction*]

Le président: Donc, vous ne voulez pas procéder de cette façon et vous ne tenez pas à ce que les travaux de notre comité soient télévisés à titre expérimental?

M. Milliken: Je suis certain que d'autres comités vont nous demander l'autorisation de faire téléviser leurs délibérations. Si la Chambre l'accepte dans notre cas, de fortes pressions seront exercées pour qu'elle accepte d'en faire autant pour d'autres comités, malgré l'absence de principes directeurs. Je préférerais qu'on les établisse rapidement.

M. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Je ne pense pas que la question essentielle soit celle des principes directeurs, car le comité des finances, le comité constitutionnel, le comité Charest, le comité Edwards et le comité de la défense ont déjà été télévisés, et il existe donc des principes directeurs analogues à ceux de la Chambre des communes. La caméra filme la personne qui parle, et cela a remarquablement bien marché.

La première question que se pose notre comité est de décider quel comité devrait être télévisé; la seconde est de décider de l'ensemble des mesures que nous désirons élaborer pour le canal parlementaire. Les principes directeurs me paraissent donc aller d'eux-mêmes; ce qu'il nous reste à faire, c'est de régler les autres questions au fur et à mesure.

M. Angus: Je reprends la suggestion de M. Milliken sous un angle un peu différent. Vous avez déjà dit que ce comité va se réunir jeudi. Arrangeons-nous pour avoir le rapport de décembre devant nous; passons-le rapidement en revue et si nous l'approuvons, recommandons-en l'adoption. Je voudrais hâter les choses, car j'aimerais également que les médias aient accès à tous les comités, pas seulement comme cela s'est fait pour le comité des finances, où les caméras étaient fixes, mais selon un système qui permettrait aux journalistes de choisir ce qu'ils vont téléviser.

M. Prud'homme: Comme vous le savez, comme M. Thorkelson le sait, et comme tout le monde le sait, je suis l'avocat du diable dans cette affaire. Avant de nous engager sur une voie totalement nouvelle que nous serons obligés de continuer à suivre, j'aimerais être absolument certain que nous savons où nous allons, et comme il s'agit d'une réunion publique, je dis ici exactement ce que j'ai dit en privé. Au nom de la coopération, j'estime que nous devrions nous procurer ce rapport. Madame la greffière prend déjà des notes; nous aurons ce rapport dès demain. Je sais que nous l'avons au bureau, mais cela rendra les choses officielles. Nous allons l'étudier.

J'étais prêt à accepter votre proposition, monsieur le président, mais si tout le monde est d'accord pour examiner le rapport préparé avec beaucoup de compétence par M. Charles Cook, M. Milliken et M. Thorkelson, je n'ai aucune objection, parce que je sais que nous devrons supporter pendant longtemps le résultat de nos décisions; je continue cependant à dire que je ne veux pas qu'on vienne me fourrer une caméra sous le nez pendant que je parle. Il faut que tout cela se déroule avec ordre. Les discussions sont déjà suffisamment houleuses, et même s'il faut un membre de l'opposition pour présenter cette opinion, je crois qu'elle mérite d'être partagée, comme le confirme les sourires de la

[*Text*]

with me, because he likes things to be public and well ordained. I am sure you would agree with that.

The Chairman: Okay, I hear the committee. We will not proceed with this motion today, then, and we will ask the clerks to dig up that report and circulate it. We will look at it on Thursday.

Because of the concerns about hearing the Speaker on his estimates, I asked the clerks to contact his office in terms of his availability, and I will ask Mr. Corbett to report.

Mr. Milliken: Could we also ask the Chief Electoral Officer? His estimates come under our jurisdiction.

The Chairman: When? The only possible date would be either Thursday or Tuesday next week.

Mr. Milliken: We can be late on it. I do not think we have to do it before the deemed report to the House.

The Chairman: First of all, let us deal with the question of the Speaker.

Mr. Milliken: I agree.

The Clerk of the Committee: The two dates we offered to the Speaker's office were Tuesday, June 4, and Thursday, June 6. The Speaker was unavoidably detained with a foreign delegation on June 4, but is available for June 6 at 11 a.m., if the committee so chooses.

The Chairman: Is that satisfactory to the committee?

Mr. MacDougall (Timiskaming): If required, will the Speaker come back for a second time? Is there another date?

The Chairman: Technically, we are to report to the House on June 7, so I think we should be prepared to devote that entire meeting, probably, to the Speaker's estimates, if the committee is willing.

I should mention that the other thing I have asked is that the clerks have some of the people in the library maybe do some briefing notes for us on the estimates, so we can have some good, thorough questioning and make sure we do it the way it should be done.

So there is no problem with that? That is agreed? Okay. So we will call in the Speaker a week from Thursday.

On the Chief Electoral Officer, Mr. Corbett, do you want to respond to that? Is there a problem?

• 1620

The Clerk: There is no problem, but there would be only the two possible dates, according to our own meeting times, which would be Thursday of this week, which might be short notice, and Tuesday of next week.

The Chairman: Is the committee agreed to see if we can get the Chief Electoral Officer? Okay. Let us check. We will see if he is available on that Tuesday or, failing that, I suppose this Thursday, and then we will proceed from there. So we will advise the committee at our next meeting.

[*Translation*]

majorité. Même une personne aussi ordonnée que M. Riis aurait bien du mal à ne pas partager mon avis, car il aime que les choses soient publiques et bien organisées. Je suis certain que vous serez d'accord avec cela.

Le président: Bien, si telle est la volonté du comité, nous ne donnerons pas suite à cette motion aujourd'hui et nous demanderons aux greffiers de retrouver ce rapport et de le faire circuler. Nous l'étudierons jeudi.

Comme tout le monde aimerait entendre le Président présenter ses prévisions budgétaires, j'ai demandé aux greffiers de prendre contact avec son bureau pour savoir quand il serait disponible, et je demanderais à M. Corbett de nous informer des résultats de cette démarche.

M. Milliken: Pourrions-nous également interroger le directeur général des élections? Son budget relève également de nous.

Le président: Quand? La seule date possible serait jeudi ou mardi de la semaine prochaine.

M. Milliken: Nous pouvons attendre. Je ne pense qu'il soit nécessaire de le faire avant la présentation du rapport adopté d'office à la Chambre.

Le président: Commençons par la question du Président.

M. Milliken: D'accord.

Le greffier du Comité: Les deux dates que nous avons proposées au bureau du Président étaient le mardi 4 juin et le jeudi 6 juin. Le Président ne pouvait pas se libérer d'une rencontre avec une délégation étrangère le 4 juin, mais il est disponible le 6 juin à 11 heures, si cela convient au comité.

Le président: Cela convient-il au comité?

M. MacDougall (Timiskaming): En cas de besoin, le Président pourrait-il revenir? Y a-t-il une autre date?

Le président: Techniquement, nous devons soumettre notre rapport à la Chambre le 7 juin; je crois que nous devrions donc être prêts à consacrer toute la réunion au budget du Président, si le comité est d'accord.

Je dois ajouter que j'ai demandé à nos greffiers d'obtenir de la bibliothèque des notes d'information sur les prévisions budgétaires afin de nous permettre de poser des questions pertinentes.

Pas de problème? Êtes-vous d'accord? Bien. Nous entendrons donc le Président jeudi en huit.

Monsieur Corbett, y a-t-il un problème en ce qui concerne le directeur général des élections?

Le greffier: Il n'y a pas de problème, mais compte tenu de notre propre calendrier de réunions, il n'y a que deux dates possibles, jeudi de cette semaine, ce qui est peut-être un délai un peu trop bref, et jeudi et mardi de la semaine prochaine.

Le président: Le comité est-il d'accord pour que nous voyions si nous pouvons entendre le directeur général des élections? Bien. Nous allons vérifier. Nous verrons s'il est disponible ce mardi-là ou, à défaut, jeudi de cette semaine, et nous partirons de là. Nous informerons le comité à notre prochaine réunion.

[*Texte*]

The fifth item on the agenda is the reform mandate. I want to open discussion on that. Obviously it is a complex subject and there is a lot to it.

Harvie Andre's speech in the House made reference to this committee and really, as I see it, roughly three subject areas that he wanted us to address: one was Question Period; the second was the issue of free votes; and the third was the question of pre-study of bills and a process whereby we can do that. That does not exclude us from looking at other items, and I guess what I would like to do is just toss it open to see if there are any other subject areas at this point that members think we should be looking at.

Mr. Angus: It is not something for this spring session, but I think for the fall there should be a commitment to take a look at the changes in the Standing Orders and their impact to see whether they really have worked. We will have a five-week period where we can—

The Chairman: You mean the present ones?

Mr. Angus: The present ones, yes. I do not think we should just put them in place and then suffer with them if there are problems. We should at least have a formal review of it. Maybe the fall is the appropriate time. It may not be, but we could just add that to the list of things we should do vis-à-vis the reforms.

The Chairman: Yes, I think that is reasonable, because any reform package has its glitches.

Mr. Angus: Just ask the whips.

Mr. Riis (Kamloops): I wonder if it would not be a good initiative for this committee, at the very beginning, on this point, in terms of reform, to ask individual members, through a letter from yourself as chair, if they have some recommendations for areas we might want to consider; in other words, reaching out. We could do it through our caucuses, but I would think it might be preferable to do it on an individual basis from you.

The Chairman: Any other comments on that? Is that satisfactory to the committee?

An hon. member: Yes.

The Chairman: Okay. So will you trust me to draft a letter to the membership of the House and ask for rule changes they might suggest?

Mr. Angus: On a separate item, we have all, I think, over time received requests for a review of the prayers and whether or not we should have prayers or a moment of silence or some other reflective arrangement. The last correspondence I received I believe was from the Speaker, who said it was a purview of the predecessor of this committee. So we might want to add that thorny subject to our list.

The Chairman: Thank you. I am glad you are here today; I really appreciate that.

Mr. Angus: We can do that on our first televised day.

[*Traduction*]

Le cinquième point à l'ordre du jour est celui du mandat de réforme. Je voudrais amorcer la discussion à ce sujet. Il s'agit manifestement d'une question complexe.

Dans son discours à la Chambre, Harvie Andre a mentionné notre comité et a indiqué, en gros, les trois domaines qu'il voulait que nous examinions: le premier était celui de la période des questions; le second, celui des votes libres; et le troisième, celui de l'étude préliminaire des projets de loi et du processus nécessaire à cet effet. Cela ne nous interdit pas d'étudier d'autres questions, et j'aimerais savoir s'il y en a précisément qui méritent, d'après vous, d'être étudiées.

M. Angus: Ce n'est pas quelque chose que nous devrions examiner au cours de la session de printemps, mais j'estime que cet automne, nous devrions nous faire un devoir d'examiner les changements apportés au Règlement et leurs répercussions, afin de voir quels ont été les résultats. Nous aurons une période de cinq semaines pendant laquelle nous pourrons. . .

Le président: Vous voulez dire les changements actuels?

M. Angus: Oui. À mon avis, nous ne devrions pas les adopter pour en faire ensuite les frais s'il y a des problèmes. Nous devrions au moins procéder à un examen officiel de la question. L'automne convient peut-être pour cela. Ce n'est peut-être pas nécessaire, mais nous pourrions ajouter cette question à la liste de ce que nous devrions faire en ce qui concerne les réformes.

Le président: Oui, cela me paraît raisonnable, car tout train de réforme a ses défaillances.

M. Angus: Il suffit de le demander aux whips.

M. Riis (Kamloops): Ne serait-il pas bon que, pour commencer, en ce qui concerne la réforme, notre comité demande aux députés—cela pourrait prendre la forme d'une lettre du président—s'ils ont des recommandations à faire sur les domaines que nous pourrions examiner; en d'autres termes, nous devrions faire un effort pour solliciter leur concours. Nous pourrions le faire par l'intermédiaire de nos caucus, mais je crois qu'il serait préférable que cela se fasse individuellement, par votre intermédiaire.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet? Cela convient-il au comité?

Une voix: Oui.

Le président: Bien. Vous me confiez donc la tâche de rédiger une lettre aux députés pour leur demander quels sont les changements au règlement qu'ils auraient à proposer.

M. Angus: Dans un autre domaine, nous avons tous reçu, à un moment ou à un autre, une demande d'examen de la question des prières pour savoir s'il convenait que nous ayons des prières, un moment de silence ou une période quelconque de méditation. La dernière correspondance que j'ai reçue à ce sujet émanait, je crois, du Président. Il disait que cette question relevait des compétences du comité qui a précédé celui-ci. Peut-être pourrions-nous donc ajouter ce sujet épineux à notre liste.

Le président: Merci. Je suis vraiment ravi que vous soyez présent aujourd'hui.

M. Angus: Voilà une chose que nous pourrions faire la première fois que nos travaux seront télévisés.

[*Text*]

The Chairman: I guess he is serious; he wants it on the list. We will put it on the list.

Mr. Prud'homme: He has a good point.

The Chairman: I hear him; I know that it is certainly an issue that needs—

Mr. Prud'homme: I have been bothered by this. The more you read that prayer... If a certain kind of prayer is so important to members, as I think it is, I never understood why we do it in silence and with the door closed. I always thought it was to avoid reaction from the Canadian public, who would object to the way we pray for so many things that are foreign to Canada and foreign to the new Canada mandatorily, necessarily.

Mr. Cole: That is the tradition. It is still practised that way in England.

The Chairman: I can remember that Bill Blaikie was given responsibility for this issue in the McGrath task force. He got so mired down that nobody has ever been able to resolve the issue. So I will get even with Iain at some point.

• 1625

Mr. Prud'homme: I resolved it at the University of Ottawa when I was president. I was kicked out of university, but I resolved it. It was a moment of silent prayer. You invoke whomever you want—for a full minute, because it is dramatic—and then you pray for what you think is necessary, the Queen or the country or both.

The Chairman: I think it is fair to say that there has been a growing concern about Question Period. Members, both privately and publicly, have offered all sorts of solutions. I would like us to take a couple of minutes. I have asked the clerks to bring copies of *Beauchesne's* relating to Question Period.

Perhaps, Nelson, you may want to respond to this, because you and I have had several conversations on several different occasions. One of the things that was suggested, and I think it was you—do not quote me on that because I am not sure it was you—was to look at a trial period with something else. I think what had been suggested was putting a time limit on questions and answers.

I have been watching, the last week particularly. Yesterday we had several more questions than was the norm, I am told. In spite of the exchange between Pat Nowlan and John Crosbie, both of whom went on at great length, we still managed to get, I understand, something like 32 questions. I know one of the comments made to me was that we ask the Speaker, on a trial basis, to enforce a 30-second limit on questions and answers. We could see more questions and more comments in the House, and generally our members would be happier.

What I would like to toss out for discussion is that if we can come to some sort of an agreement, maybe I can, on behalf of the committee, write a letter to the Speaker suggesting that he try *X* for a little while. Then, when we get

[*Translation*]

Le président: Je crois vraiment qu'il est sérieux; s'il veut que cela soit inscrit sur la liste, faisons-le.

M. Prud'homme: Sa remarque est valable.

Le président: J'entends bien; c'est certainement une question qui mérite de...

M. Prud'homme: C'est un point qui m'a toujours préoccupé. Plus vous lisez cette prière... Si un certain type de prière est si important pour les députés, comme c'est le cas, je crois, je n'ai jamais compris pourquoi nous le faisons en silence et à huis clos. J'ai toujours cru que c'était pour éviter les réactions du public canadien, qui n'apprécierait pas que nous priions pour tant de choses qui sont étrangères au Canada et nécessairement étrangères au Canada d'aujourd'hui.

M. Cole: C'est la tradition. C'est ainsi que l'on procède encore en Angleterre.

Le président: Je me souviens que c'est Bill Blaikie qui avait été chargé de cette question dans le groupe de travail McGrath. Il s'est si profondément enlisé que personne n'a jamais réussi à régler le problème. Iain ne perd donc rien pour attendre.

M. Prud'homme: C'est une question que j'ai résolue à l'Université d'Ottawa lorsque j'étais président. J'ai été renvoyé de l'université, mais je l'ai résolue. C'était un moment de prière silencieuse. Vous invoquez qui bon vous semble—pendant une minute entière, parce que cela fait beaucoup d'effet—et puis vous priez pour ce qui vous paraît nécessaire, la reine, le pays ou les deux.

Le président: Je crois qu'il est juste de dire que la période des questions préoccupe de plus en plus de monde. Les députés ont offert toutes sortes de solutions, en privé comme en public. J'aimerais que nous y consacrions quelques minutes. J'ai demandé aux greffiers d'amener des copies de la partie du *Beauchesne* concernant la période des questions.

Nelson, vous pourriez peut-être intervenir à ce sujet, car vous et moi en avons parlé à plusieurs occasions. Une des recommandations, et je crois que c'était la vôtre—ne me citez pas car je n'en suis pas absolument certain—était d'adopter une période d'essai avec quelque chose d'autre. Je crois que ce qu'on avait proposé, c'était de fixer une limite de temps aux questions et aux réponses.

Je les ai suivies avec attention, en particulier la semaine dernière. Hier, m'a-t-on dit, nous avons eu un bien plus grand nombre de questions que d'habitude. En dépit de la discussion entre Pat Nowlan et John Crosbie, qui ont tous deux parlé d'abondance, nous avons réussi à avoir 32 questions, je crois. Je sais qu'on m'a notamment suggéré de demander au Président, à titre d'essai, d'imposer une limite de 30 secondes aux questions et aux réponses. Cela permettrait d'entendre plus de questions et de commentaires à la Chambre, et d'une façon générale, nos députés l'apprécieraient.

J'aimerais que l'on commence par discuter la proposition suivante: si nous parvenons à un accord, je pourrais peut-être, au nom du comité, écrire une lettre au Président en lui suggérant d'essayer pendant quelque temps. Ensuite, lorsque

[*Texte*]

into our reform mandate we can in detail discuss what we want to do about Question Period. We can look at some other models and so on. I thought there may be a few points that we could agree on today—i.e., going to a 30-second maximum or a 45-second maximum—and see if that will work.

Yesterday I timed one of Dawn Black's questions—I think it was yesterday—purely spontaneously and noticed that she gave what I thought was a good question, a fair amount of preamble, and did it right on the 30-second line; it was feasible. I toss that out to you for discussion; I am prepared to have any comments. Maybe we could do it a couple of ways. We could have some general discussion or maybe we can go to *Beauchesne's* for examples, because we are in a bit of a box. Anytime anybody protests about Question Period, the Speaker responds that he is waiting for the management committee to report. I do not think we are ready yet, and we will not be for some time, to come up with a serious look at Question Period, so I am looking for some sort of an interim option.

Mr. Riis: You are right. I think we can consider a whole variety of options regarding Question Period. Perhaps at some point we should ask the staff to prepare a list of various options and alternatives for our consideration so we can have a chance to reflect on that before we begin a serious discussion.

I think we would all like to see a tighter Question Period, questions being put perhaps more thoughtfully and with more precision, and answers coming back in the same fashion, perhaps with the exception of the two leaders, to give them the maximum flexibility. I like to keep it as tight as possible. I think this window between now and June 21 provides us with an opportunity to test this without a commitment to anything beyond that. It does provide us with an opportunity, and I think it would be welcomed all around.

Mr. Fretz (Erie): I think Nelson's suggestion is a good one. Bringing back a report with options for Question Period is a good idea. I think also of supplementaries. When is a supplementary a supplementary, and when is it a second question?

• 1630

So the options that staff are going to look at would deal with the whole spectrum of Question Period, and I think the timing is very essential. If we have short, punchy questions, hopefully we are going to have short, punchy answers. There are a lot of options that we need to look at in Question Period.

Mr. MacDougall: It is certainly time to look at that, because I know that there are a lot of members on all sides who are quite frustrated. A certain group each day, on both sides of the House, seems to be asking the questions and answering them. I think there are other members who would like that opportunity.

[*Traduction*]

nous nous attaquerons à notre mandat de réforme nous pourrons discuter en détail de ce que nous voulons faire au sujet de la période des questions. Nous pourrions étudier d'autres modèles, etc. J'ai pensé que nous pourrions nous mettre d'accord sur quelques points aujourd'hui—par exemple, fixer un maximum de 30 ou 45 secondes—et voir si cela marche.

Hier, j'ai chronométré une des questions de Dawn Black—je crois du moins que c'était hier. Je l'ai fait de manière purement spontanée et j'ai remarqué que sa question était bonne, et qu'avec un bon préambule, elle avait réussi à la présenter en 30 secondes; c'est donc faisable. Je vous propose donc d'en discuter; je suis prêt à entendre tous vos commentaires. Il y a plusieurs façons possibles de procéder. Nous pourrions avoir une discussion générale ou au contraire aller chercher des exemples dans *Beauchesne*, parce que nous sommes un peu coincés. Chaque fois que quelqu'un proteste contre la période des questions, le Président répond qu'il attend le rapport du comité de gestion. Il se passera encore un certain temps avant que nous soyons prêts à présenter un examen sérieux de la période des questions, et j'aimerais donc qu'on me propose une solution provisoire.

M. Riis: Vous avez raison. Je crois que nous pourrions envisager toute une série d'options en ce qui concerne la période des questions. Nous pourrions peut-être, à un moment donné, demander aux membres de notre personnel de préparer une liste des diverses options ou solutions de manière à ce que nous puissions y réfléchir avant d'entreprendre une discussion sérieuse.

Je crois que nous sommes tous d'accord pour vouloir une période des questions plus disciplinée; nous voudrions tous des questions plus réfléchies et plus précises, et des réponses qui le seraient aussi, en dispensant peut-être de cette obligation les deux chefs, afin de leur donner le maximum de latitude. J'aimerais que cette période soit aussi bien structurée que possible. Ce créneau entre aujourd'hui et le 21 juin nous offre la possibilité de faire un essai sans autre engagement de notre part. Je crois que nous devrions tous en profiter.

M. Fretz (Érié): Je crois que la suggestion de Nelson est bonne. C'est une bonne idée de présenter un rapport avec des options concernant la période des questions. Je songe aussi au problème des questions supplémentaires. Quand s'agit-il vraiment d'une question supplémentaire, et quand, d'une seconde question?

Donc, notre personnel va examiner toutes les options possibles concernant la période des questions, et je crois que le choix du moment est essentiel. Si les questions sont brèves et percutantes, les réponses le seront peut-être aussi. Il y a une foule d'options à envisager dans ce domaine.

M. MacDougall: Le moment est certainement venu d'étudier la question, car je connais la frustration d'un grand nombre de députés de tous les partis. On a l'impression que, tous les jours, ce sont les deux mêmes groupes, des deux côtés de la Chambre, qui posent des questions et y répondent. D'autres députés souhaiteraient certainement pouvoir aussi intervenir.

[*Text*]

I think the second part we should be looking at is the fact that the government back-benchers should have the opportunity for a supplementary question. Sometimes they do not get the answer they want from a minister on the first one. Therefore they should get the opportunity to re-question him.

Mr. Milliken: Neither does the opposition.

Mr. Prud'homme: Maybe they should change their first question. Sometimes you wonder if it has not been prepared by the minister and handed over.

Mr. MacDougall: Some may be.

Mr. Fretz: Marcel, that would never happen.

Mr. Cole: There are two issues. I think we are looking at something to happen immediately in the short-term and then maybe something on a long-term basis to really analyse the whole Question Period, whether that is changing the format or the direction or whatever in the long term. I do not think we could ever attempt to come to an agreement that would reflect on the next three weeks. I think your suggestion of going to a 30-second question and response for the next two or three weeks has a lot of merit. I think it would be worth trying.

I go along with Nelson on the comment on the exceptions of the leaders of the three parties, allowing them a little more latitude on their lead question and responses, whether they are setting up the rest of the questions for Question Period or whatever. I would be quite happy to go along with that.

Mr. Fretz: Give them five seconds more.

The Chairman: Thank you, John.

Mr. Cole: I really think you have to look at two issues, and you should not confuse the two of them.

The Chairman: No, we cannot get on to any long-term solutions.

Mr. Cole: If we are looking for short term, I think that should be one question, but I think the second question reflects back to what you said earlier about our looking at the whole question and having a full report made on it, with options.

Mr. Riis: Just to echo John, I think we can deal with this first issue quickly and then take a lot of time. I think once you start tinkering with Question Period, there is a lot of vested interest. It is going to take a lot of time. But I think there can be a lot of things that we could modify to everyone's satisfaction, given time and some thoughtful research.

The Clerk times the questions and answers every day. I wonder what the average sort of good timing is. I wonder if he has some feeling that 30 seconds is adequate to get a good response and a good question together. Maybe that is too long; maybe we need 45. Do we have any data handy on that issue?

[*Translation*]

Je crois que le second point que nous devrions examiner est le fait que les députés de l'arrière-ban devraient pouvoir poser une question supplémentaire. Il arrive parfois qu'ils n'obtiennent pas d'un ministre la réponse qu'ils veulent à leur première question. Il devrait donc leur être possible de reposer la question.

M. Milliken: L'opposition est dans la même situation.

M. Prud'homme: Peut-être devraient-ils modifier leur première question. On a parfois l'impression que c'est le ministre qui l'a préparée et la leur a glissée.

M. MacDougall: Cela se pourrait.

M. Fretz: Marcel, une telle chose ne pourrait jamais se produire!

M. Cole: Il y a là deux questions distinctes. Il faudrait d'une part une solution à court terme, puis, peut-être, à long terme, une analyse sérieuse de la période des questions afin de décider s'il convient d'en modifier la forme ou l'orientation, ou autre chose. Je ne pense pas que nous puissions jamais parvenir à un accord valable pour les trois prochaines semaines. La limitation des questions et des réponses à 30 secondes proposée par vous pour cette période est fort intéressante. Je crois que cela vaudrait la peine d'essayer.

Je suis d'accord avec Nelson lorsqu'il propose de faire une exception pour les chefs des trois partis afin de leur donner un peu plus de latitude en ce qui concerne leur première question et les réponses, qu'ils donnent là le ton du reste des questions pendant la période ou non. Je suis tout à fait d'accord pour qu'on procède ainsi.

M. Fretz: Donnez-leur cinq secondes de plus.

Le président: Merci, John.

M. Cole: Je crois vraiment qu'il s'agit là de deux questions distinctes à étudier et qu'il ne faut pas les confondre.

Le président: Non, nous ne pouvons pas encore proposer de solutions à long terme.

M. Cole: Le premier point concerne effectivement le court terme, mais le second nous ramène à ce que vous avez dit plus tôt lorsque vous proposiez d'étudier l'ensemble de la question et de rédiger un rapport complet à ce sujet, avec diverses options.

M. Riis: Pour faire écho à ce que vient de dire John, nous devrions régler rapidement le premier point, puis bien prendre notre temps pour le second. Je crois que lorsque vous commencez à démonter la période des questions, vous touchez à beaucoup d'intérêts acquis. Cela va demander beaucoup de temps. Mais je pense que si on nous donne le temps nécessaire, et si nous faisons sérieusement nos recherches, il y a une foule de modifications que nous pourrions apporter à la satisfaction de tout le monde.

Le greffier chronomètre les questions et réponses tous les jours. Je me demande quelle est la moyenne acceptable. Pense-t-il que 30 secondes suffisent pour poser une bonne question et obtenir une bonne réponse? Peut-être est-ce trop long; peut-être avons-nous au contraire besoin de 45 secondes. Disposons-nous de données là-dessus?

[*Texte*]

The Chairman: I do not think we have it here today. I know I have gone down and looked at it on several occasions personally, because I am grumbling at ministers and grumbling at everybody for taking too long when I am catching flak that we are not getting people on.

The Clerk: We time only the statements.

The Chairman: Statements are timed; questions are not. Let us see, 30 seconds would move us theoretically to somewhere between 35 and 40 questions, the time it takes for the member to rise and the Speaker to call the next one and that sort of thing. I think this would be about an average of between five and ten more questions a day.

Mr. Cole: It would be ten more on average. In the last two weeks we have averaged 23, I think it is—somewhere between 22 and 24. We had the one at 30, in the last two weeks since we have come back.

Mr. Riis: We are experimenting here and I think it is frustrating to have those people who go on too long on one side or the other. You know that it is keeping other people off the lists. Why do we not try something at 45 seconds and, with the request of the Speaker, the person is cut off at that point? If the question is not out by then, it is all over.

The Chairman: Can I give you an experiment?

Mr. Fretz: It was 45 seconds from the time you started to speak, Albert, to John, and then back to Nelson.

The Chairman: Yes, 45 seconds—

Mr. Riis: It is a long time.

The Chairman: —is a normal amount of time. Let me just give you an example. Starting now, if I start talking, I have now talked for three seconds, at this stage, and I have a lot of time yet. There are still 23 seconds and I could go into several more sentences of preamble, and I am now only at 12 seconds. So I think you start to get an example, very quickly, that—

• 1635

Mr. Prud'homme: Too much.

The Chairman: —45 seconds would be extreme. It is 18 seconds right now and we still have 20 seconds and I am running out of things to say.

Mr. Riis: I would say, then, let us try 30 seconds. That may even be longer than we need. Let us try a modest step in that direction and ask the Speaker to cut us off after that.

Mr. Angus: One qualification on that, if I may. Let us remember that in my caucus we have one member who has a speech impediment. That time factor creates a barrier for him.

The Chairman: We will not put that in writing, but we will ask the—

Mr. Riis: Sensitivity.

Mr. Milliken: We will look at alternatives and look at figures, but we are not agreeing with that.

[*Traduction*]

Le président: Je ne pense pas que nous en ayons ici, aujourd'hui. Je sais que c'est quelque chose que j'ai moi-même vérifié à plusieurs occasions, car je grogne toujours contre les ministres et les autres parce qu'ils prennent trop de temps alors que je me fais critiquer parce que nous ne réussissons pas à donner la parole à certaines personnes.

Le greffier: Nous ne chronométrons que les déclarations.

Le président: Les déclarations sont en effet chronométrées, mais pas les questions. Voyons un peu, avec 30 secondes, nous pourrions théoriquement avoir de 35 à 40 questions, donner le temps nécessaire aux députés pour se lever et au Président pour donner la parole au suivant, etc. Cela représenterait sans doute une moyenne de 5 à 10 questions de plus par jour.

M. Cole: Cela en ferait 10 en moyenne. Au cours des deux dernières semaines, la moyenne a été de 23—en tout cas, entre 22 et 24. Nous avons aussi eu une fois 30 questions depuis notre retour.

M. Riis: C'est une expérience que nous tentons et je trouve frustrant d'avoir des gens intarissables d'un côté comme de l'autre. Comme vous le savez, cela en empêche d'autres d'intervenir. Pourquoi ne pas faire un essai à 45 secondes et permettre au Président de l'interrompre lorsqu'il y parvient? Si l'intervenant n'a pas encore posé sa question, c'est terminé.

Le président: Puis-je vous donner un exemple?

M. Fretz: Il s'est écoulé 45 secondes depuis le moment où vous avez commencé à parler à John, Albert, et que vous êtes revenu à Nelson.

Le président: Oui, 45 secondes...

M. Riis: C'est long.

Le président: ...me paraissent une durée normale. Permettez-moi de vous donner un exemple. Si je commence à parler maintenant, j'en suis déjà à trois secondes mais il me reste encore beaucoup de temps. Il reste encore 23 secondes et je pourrais consacrer plusieurs phrases de plus à mon préambule, et je n'en suis encore qu'à 12 secondes. Il est donc très facile de montrer par l'exemple que...

M. Prud'homme: C'est trop.

Le président: ...45 secondes seraient un maximum. Il s'est maintenant écoulé 18 secondes; il nous reste encore 20 secondes et j'ai déjà épuisé mon sujet.

M. Riis: Eh bien, essayons donc 30 secondes. C'est peut-être même plus qu'il n'en faut. Tentons un modeste mouvement dans cette direction et demandons au président de nous interrompre après cela.

M. Angus: Permettez-moi une remarque. N'oublions pas que dans mon caucus, nous avons un député qui a une difficulté de parole. Cela constituerait un obstacle pour lui.

Le président: Nous ne mettrons pas cela par écrit, mais nous demanderons au...

M. Riis: C'est une question de délicatesse.

M. Milliken: Nous examinerons les autres solutions possibles et les chiffres, mais nous ne sommes pas d'accord là-dessus.

[*Text*]

Mrs. Marleau: We would like to see a report; we would like the staff to come up with that. Time Question Period for a while—not only the length of the questions and the length of the answers, but a lot of yelling and screaming and other things go on that also take away from the time of Question Period. I think it all has to be looked at, and then perhaps we can be presented with a set of alternatives we might consider.

The Chairman: So I hear that we are not unanimous but there is a consensus. Is that fair?

Mrs. Marleau: There is no consensus that I can see.

Mr. Fretz: I think 30 seconds is a good place to start. The fear I have, with Nelson's or Iain's suggestion, is what we do, then, with Brother Les Benjamin. We are going to want two minutes for Brother Les.

The Chairman: Please, I do not want to start analysing individual members.

Mr. Prud'homme: We do not want to start naming a brother, a sister. . .

Mr. Angus: All of us at times suffer from—

Mr. Fretz: Come on, Iain. I am trying to be facetious, so I will put a smile on my face.

Mr. Angus: Okay.

I was going to suggest an alternative. This perhaps deals with my colleagues to the right of me. Recognizing that we are talking about phase one and phase two, phase two is the long term; it is the study to come up with and look at the options. Phase one is some kind of balancing, and instead of saying 30 seconds each, 30 seconds for the question and 30 seconds for the answer, that the Speaker gives the minister the same amount of time as the questioner was given, that it is an equal thing and he is pretty tough-minded about it. Then it is our responsibility, in each of our caucuses, to ride herd on our people to get them tight. We would try to do that, but sometimes it does not quite work. That would, I think, be a bit of a compromise. All we are asking is for the Speaker to try this. The Speaker may say: forget it, guys; find another solution.

The Chairman: Any comment on that? It does not improve the consensus.

Mr. Milliken: We want to see a study. If we are going to go anywhere, the original suggestion Nelson made I thought was a sensible one, that the staff prepare maybe a series of alternatives we could look at in this regard, and also—

The Chairman: Why are you afraid to try an experimental—

Mr. Milliken: I am not afraid to; I just do not think we should leap into something without some figures and facts to back up what we are proposing. We have made consistent efforts to reduce the time of our questions. We time our questions; we know how long they are. The bulk of them are less than 45 seconds now, and some are less than 30. We are monitoring those carefully. Occasionally one will go on for a minute. But we have figures every day on how long our

[*Translation*]

Mme Marleau: Nous aimerions voir un rapport; nous aimerions que notre personnel en prépare un. Pendant la période des questions, il n'y a pas que la longueur des questions et des réponses qui entre en jeu, il y a aussi des tas de gens qui crient et vocifèrent et d'autres choses qui se passent, ce qui fait perdre du temps. Il faut également en tenir compte, et il sera alors peut-être possible de nous présenter une série d'options que nous pourrions étudier.

Le président: Il y a donc consensus mais pas unanimité. C'est bien cela?

Mme Marleau: À ce que je peux voir, il n'y pas de consensus.

M. Fretz: J'estime que 30 secondes, c'est un bon point de départ. Ce qui m'inquiète dans la suggestion de Nelson ou de Iain est ce que nous allons faire avec le frère Les Benjamin. Pour lui, il faudra deux minutes.

Le président: Je vous en prie, je ne veux pas que l'on commence à analyser chaque député.

M. Prud'homme: Nous ne voulons pas que l'on commence à nommer un frère, une soeur. . .

M. Angus: Il nous arrive parfois à tous d'être victimes de. . .

M. Fretz: Allons, allons, Iain. J'essaie de plaisanter pour vous faire sourire un peu.

M. Angus: Bien.

J'allais proposer une autre solution qui concerne peut-être plus particulièrement les collègues qui se trouvent à ma droite. Nous parlons donc de deux étapes dont la seconde est l'étape à long terme; elle portera sur l'examen des options et la préparation d'une étude. La première étape exige l'établissement d'un certain équilibre; au lieu d'accorder 30 secondes pour la question et 30 secondes pour la réponse, il faudrait que le président accorde au ministre autant de temps qu'il en a donné à celui qui pose la question, qu'ils soient à égalité, et qu'il se montre impitoyable là-dessus. Il nous appartiendra alors, dans chacun de nos caucus, d'obliger nos collègues à faire preuve de plus de discipline. Nous pourrions certainement essayer de le faire, mais cela ne marche pas toujours. À mon avis, il s'agirait un peu là d'un compromis. Tout ce que nous demandons c'est que le président l'essaie. Il se peut très bien qu'il nous dise: laissez tomber, mes amis; trouvez une autre solution.

Le président: Avez-vous des remarques à faire là-dessus? Cela n'améliore guère le consensus.

M. Milliken: Ce que nous voulons, c'est une étude. Si nous voulons arriver à faire quelque chose, nous devrions retenir la première suggestion faite par Nelson, qui me paraissait fort raisonnable: notre personnel pourrait préparer une série d'options que nous étudierions, et aussi. . .

Le président: Pourquoi avez-vous peur d'essayer, à titre expérimental. . .

M. Milliken: Je n'ai pas peur du tout; je pense simplement que nous ne devrions pas nous précipiter sans les chiffres et les faits nécessaires pour étayer notre proposition. Nous avons fait des efforts répétés pour réduire la durée de nos questions. Nous les chronométrons; nous en connaissons la longueur. La plupart d'entre elles prennent moins de 45 secondes maintenant, certaines moins de 30. Nous les surveillons avec soin. De temps à autre, la minute est

[*Texte*]

questions are. I do not know how long your answers are, but I know, from the length of the questions, that they have to be longer, because the time disappears.

The Chairman: Sometimes our answers are ridiculous; they are too long.

Mr. Millken: I am not throwing stones at anybody. All I am saying is that, before we start interfering in the operation of the thing, we think there should be some figures and a series of alternatives that we could look at. I think that is the way we ought to approach it, and we should not leap into something today.

M. Tremblay: Monsieur le président, un commentaire final là-dessus. Je comprends que ce sont des discussions préliminaires, mais j'hésiterais à être trop limitatif dans ce débat. Il ne faut pas oublier que le président a son rôle à jouer. Il faut lui laisser le plus de discrétion possible. Si on limite trop nos débats, certains vont manquer de souffle et se sentir très mal à l'aise à l'intérieur de ce carcan.

• 1640

The Chairman: Then could I have someone move that the chairman draft a letter to the Speaker to the effect of a 30-second experiment? Maybe, Nelson, you would not mind doing it.

Mrs. Marleau: No, no. He did not agree with it. He said he is worried about limiting it too much because it would be too difficult for some people and they would be unable to do it well.

The Chairman: I am sorry, Diane, but I was going to resolve it by putting it to the committee to see if there was an agreement or not. Is that not the will of the committee?

Mrs. Marleau: We do not want it, no.

The Chairman: I am sorry, I heard only a couple of people object but I heard the rest say there was a consensus.

Mr. Angus: On a point of order, I think that at this early stage in our work as a committee it would not be a wise idea for us to be forcing votes that put one political party off-side on a matter that is pretty important to all three caucuses; i.e., Question Period. I think we have to strive for consensus. Even though it was my colleague who supported your proposal for a 30-second stop, I think it would be inappropriate for us to move forward with it without support from all three parties.

The Chairman: Let me respond to that in principle rather than in specifics. That is true. I indicated in the first meeting that we were going to work on consensus as much as we could, but neither at the same time are we going to allow one party or one individual to tie us up from moving ahead. We will try as much as possible to build on consensus, hopefully to get across party lines.

[*Traduction*]

dépassée. Mais nous disposons de chiffres quotidiens sur le temps pris par nos questions. Je ne connais pas la longueur de vos réponses, mais je sais, à en juger par celle des questions, qu'elles prennent plus de temps, car le temps disparaît à toute vitesse.

Le président: Nos réponses sont parfois ridicules; elles prennent trop de temps.

M. Milliken: Je ne critique personne. Tout ce que je dis c'est qu'avant de commencer à intervenir dans le fonctionnement de cette période, il serait bon que nous disposions de quelques chiffres et d'une série d'options que nous pourrions examiner. C'est ainsi que nous devrions procéder au lieu de nous précipiter sans réfléchir, dès aujourd'hui.

Mr. Tremblay: Mr. Chairman, a final comment if I may. I understand that this is a preliminary debate, but I would hesitate to impose too strict a time limit. We must not forget that the Speaker has a part to play. He must be given as much leeway as possible. If these time limits are too strict, some members are going to run out of steam and feel very unconfortable within this tight time frame.

Le président: Puis-je demander à ce que quelqu'un propose que le président rédige une lettre au président de la Chambre au sujet de cette expérience de 30 secondes? Nelson, peut-être accepteriez-vous de le faire.

Mme Marleau: Non, non. Il n'était pas d'accord. Il est inquiet à l'idée d'imposer une limite trop sévère car, pour certains, ce serait trop contraignant et ils ne seraient pas capables de faire cela correctement.

Le président: Je regrette, Diane, mais j'allais résoudre la question en la soumettant au comité afin de voir si, oui ou non, nous étions d'accord. Le comité était-il d'accord sur ce point?

Mme Marleau: Non, nous n'en voulons pas.

Le président: Je regrette, je n'ai entendu qu'une ou deux personnes formuler une objection alors que les autres, me semble-t-il, étaient d'accord.

M. Angus: Permettez-moi d'invoquer le Règlement pour dire que, puisque le comité n'en est qu'au tout début de ses délibérations, il serait sage de ne pas imposer un vote qui pourrait avoir comme résultat d'exclure un des partis politiques en présence sur une question importante aux yeux des trois caucus. Je parle, bien sûr, de la période des questions. Il nous faut, je pense, aboutir à un consensus sur ce point. Bien que votre idée d'une limite de 30 secondes ait été appuyée par un de mes collègues, je pense qu'il ne convient pas de l'adopter à moins que les trois partis puissent s'entendre sur ce point.

Le président: Permettez-moi de répondre sur le principe et non pas dans le détail. Je pense que ce que vous venez de dire est vrai. Au cours de notre première réunion, j'ai dit que dans la mesure du possible nous rechercherions le consensus, mais nous ne pouvons pas tout de même permettre à un parti ou à un individu de nous empêcher d'aller de l'avant. Nous allons donc surtout dans la mesure du possible, rechercher le consensus afin, j'espère, de pouvoir dépasser l'esprit de parti.

[*Text*]

I sense that there is a lot of frustration with Question Period on all sides of the House. The Liberal House Leader has mentioned it in the House, Nelson has on occasion, I have, and others have. That is why I put before you the opportunity to move on something to get us started, to give some suggestions and some guidelines to the Speaker, so we are not sitting there listening to the Speaker say time and time again: we are waiting for the report of the management committee.

Mr. Angus: Mr. Chairman, again on the point of order, if this committee has a split vote on a recommendation to the Speaker in a public meeting, (a) he is going to know about it and (b)—

Mr. Milliken: He is going to hear about it.

Mr. Angus: He is going to hear about it, and he will be put in the position of choosing between the government members and the opposition. I do not think that is a good idea.

The Chairman: I am sorry, I thought I heard the support of the NDP.

Mr. Angus: Mr. Chairman, I will vote against the motion on principle. If we do not have consensus, I will vote against it. I cannot speak for my colleague, but. . .

Mr. Riis: That is right, he cannot.

Mr. Cole: May I make a suggestion that might resolve a couple of things? We all have caucus meetings tomorrow. Maybe we could go to our caucus meetings tomorrow and say that the management committee is trying to speed up Question Period, organize it a little better, whatever. We have come to an agreement that we would like the questions limited to 30 seconds, and we as government would like the responses limited to 30 seconds. We have not gone as far as going to the Speaker, but we would like to do it on a co-operative basis within the realm of the House.

If we could get that kind of co-operation and give it a try until Tuesday, we would see. If our ministers did not respond or if the opposition did not respond on questions, then we would have some decisions to make next week, and I think we can let our members and the ministers know that we are going to be monitoring, and we can ask staff to monitor Question Period on that basis.

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): First of all, we on our side have been monitoring this for a while.

[*Translation*]

J'ai l'impression qu'à la Chambre, il y a de tous les bords, beaucoup de frustration au sujet de la période des questions. Le chef du Parti libéral à la Chambre en a parlé devant la Chambre, Nelson en a parlé plusieurs fois, moi aussi et d'autres également. C'est pourquoi je vous propose cette occasion de prendre des mesures qui nous permettraient d'aller de l'avant en adressant un certain nombre de propositions au président de la Chambre afin que nous n'ayons pas constamment à nous entendre dire par le président de la Chambre que tout dépend du rapport du comité de gestion qui se fait attendre.

M. Angus: Monsieur le président, permettez-moi d'invoquer à nouveau le Règlement pour dire que si le comité est partagé sur la question d'une recommandation à transmettre au président de la Chambre lors d'une séance publique, a) il sera au courant et b). . .

M. Milliken: Il en entendra parler.

M. Angus: Il en entendra parler et il devra alors choisir entre ce que proposent les membres du gouvernement et ce que proposent les membres de l'opposition. Je ne pense pas qu'il faille le mettre dans cette situation.

Le président: Je regrette, je pensais avoir recueilli l'appui du NPD.

M. Angus: Monsieur le président, par principe, j'entends voter contre la motion. Si nous ne parvenons pas à un consensus, je voterai contre. Je ne peux pas dire ce qu'il en sera de mon collègue, mais. . .

M. Riis: C'est vrai qu'il ne le peut pas.

M. Cole: Permettez-moi une suggestion susceptible de résoudre un ou deux problèmes. Nous allons tous, demain, participer à des réunions de nos caucus respectifs. Peut-être pourrions-nous participer à ces réunions demain et annoncer que le comité de gestion tente d'accélérer un peu la période des questions, ou du moins de l'organiser de manière un petit peu plus efficace. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il conviendrait d'opposer aux questions une limite de 30 secondes et que nous, membres du parti gouvernemental, aimerions que les réponses soient, elles aussi, limitées à 30 secondes. Nous n'en avons pas encore parlé au président de la Chambre, mais nous aimerions que cela se fasse avec la coopération de l'ensemble des députés.

À supposer que nous puissions effectivement obtenir ce genre de coopération, nous pourrions peut-être essayer cela jusqu'à mardi. Nous serions ainsi un peu mieux fixés. Si nos ministres ne nous répondent pas, ou si les membres de l'opposition ne nous répondent pas, nous aurons, la semaine prochaine, à prendre un certain nombre de décisions et je pense que nous pouvons dire à nos députés et aux ministres que nous avons l'intention de suivre de près ce qui va se passer et que nous allons demander aux membres de notre équipe de suivre de près ce qui se passe au cours de la période des questions.

M. Gagliano (Saint-Léonard): Je précise que les gens de notre bord suivent la question de très près depuis un certain temps déjà.

[*Texte*]

Il faut mettre de côté toute partisanerie. Je pense qu'il y a des coupables de tous les côtés de la Chambre. Je suis sûr que les statistiques existent. On pourrait demander aux fonctionnaires de la Chambre de nous fournir un rapport sur la durée des questions et des réponses des ministres, et on pourrait voir si 30 secondes suffisent vraiment. Il ne faut pas que cette période de questions soit limitée à *yes* ou *no*.

M. Prud'homme: C'est du cinéma.

M. Gagliano: L'objectif de la période des questions est d'obtenir des réponses. Je ne sais pas si 30 secondes suffisent.

• 1645

Je peux dire que, de notre côté, on exige de tous les députés qu'il ne dépassent pas 30 secondes. On le fait depuis longtemps. Bien sûr, on est tous des humains et, à certains moments, on se laisse emporter, mais les coupables ne sont pas seulement ceux qui posent les questions ou qui donnent les réponses; ce sont aussi ceux qui sont autour de ces gens et qui suggèrent et crient. Les députés se plaignent souvent de ne pas pouvoir poser des questions. S'ils restaient tranquilles et laissaient le député poser la question et le ministre répondre, on sauverait 50 p. 100 du temps qu'on emploie maintenant. Il faudrait voir combien de temps on perd dans tout cela. Le président se lève et dit: À l'ordre! C'est du temps perdu. Il ne s'agit pas seulement de limiter les questions et les réponses. Il faut aussi regarder le fonctionnement et l'ambiance de la Chambre.

Si on avait une étude là-dessus, même comme mesure préventive ou temporaire, on pourrait proposer quelque chose. Autrement, on déciderait d'accorder 30 ou 40 secondes sans vraiment savoir où est la perte de temps. Je pense qu'il y a des données. Il s'agit de les mettre ensemble et de présenter un rapport que tout le monde pourra examiner ici, au Comité, au cours des prochaines réunions. J'entends cet argument depuis 1984, alors que j'ai été élu pour la première fois. Je pense que chacun de nous a certaines responsabilités dans l'intérêt de son propre caucus. On pourrait commencer à faire circuler le message. Nous le faisons depuis longtemps. Si tout le monde le fait, on atteindra peut-être notre objectif sans devoir imposer des règles.

Mr. Prud'homme: He tried to help. Of course we must keep some flexibility; but, on the other hand, we have to satisfy the greater number of people. So there may be a possibility. We can hardly keep the first two or three questions to 30 seconds, and I will tell you why. Usually, if it is a question of national urgency, the Leader of the Official Opposition and the leader of the New Democratic Party will have these national urgent questions first. With all due respect to rationale and to intelligence, questions concerning a matter of national importance, etc., should be asked first, and there should be some flexibility. So in the package you may be looking into now, maybe you would consider that either the three-two of the Liberal plus the three of the NDP or—and I am in the hands of my colleagues who I have not consulted—the three first questions of whoever is first for the Official Opposition, who should question first on their major

[*Traduction*]

Let us set aside all partisanship. I think that the guilty may be found on all sides on the House. I am sure that statistics are available to demonstrate this. We could perhaps ask the staff of the House to draft a report on the lenght of questions asked at Question Period. As well as on the lenght of the answers given by the ministers. We could then see whether a 30-second limit would be sufficient. We do not want answers to be reduced to a simple yes or no.

Mr. Prud'homme: I find this hard to believe.

Mr. Gagliano: The aim of the question, is to obtain answers. I don't know whether a 30-second limit would allow that.

I can say that we, on our side of the House, require that our members not go beyond 30 seconds. We have been doing that for a long time now. Of course, we are all human and we sometimes get carried away, but the guilty ones are not simply those who ask questions or who give answers but also those who sit around yelling and making suggestions. Members often complain that they are not able to ask questions. If they sat there quietly and let the member ask his question and the minister give his answer, we would save about 50% of the time presently spent on question period. It would be good to know how much time is wasted in this way. The Speaker rises and says: Order! Order! Time gets wasted each time that happens. So we should not simply be trying to limit the time spent on questions and answers but also reviewing what goes on in the House and the atmosphere in which we are made to work.

If we could have a study on that, perhaps we could suggest something, even if it were only of a temporary or preventative nature. Otherwise, we would simply impose a 30 or 40-second limit without really ever knowing exactly how time got wasted. I think that the data is available. It should be compiled within a report that all the members of the committee could study over the next few meetings. I have heard that argument made since I was first elected in 1984. I think that each of us has responsibilities to carry out in the interest of our respective caucuses. We could perhaps begin to spread the message. We've been doing this for quite a while now. If everyone did it, we would perhaps attain our goal without having to make a hard and fast rule.

M. Prud'homme: Il a essayé d'être utile. Il est bien évident qu'il faut prévoir une certaine souplesse mais, cela dit, il faut bien également satisfaire le plus grand nombre possible. Peut-être y a-t-il moyen de le faire. Il ne me semble pas possible de limiter à 30 secondes les deux ou trois premières questions, et je vais vous dire pourquoi. En général, s'il y a urgence nationale, le chef de l'Opposition officielle et le chef du Parti néo-démocrate vont poser, en premier, les questions touchant la situation d'urgence. La logique et la raison imposent de poser, en premier, les questions qui revêtent une importance particulière et c'est pourquoi il faut se montrer souple sur ce point. Donc, dans le cadre des mesures que vous envisagez de prendre, peut-être accepteriez-vous que les trois ou deux premières questions posées par les Libéraux, plus les trois posées par le NPD ou—je vais devoir m'en remettre à mes collègues que

[*Text*]

question, and whoever is first for the New Democratic Party should not be held to whatever you may come up with as a proposal. There you have the two. You still say to Canadians: we are not that much of a fool, you know. I am getting excited with this modern life of 30-second clips and scrum where people are putting a mike right under your nose and by the time you are just about to give your fantastic view, they just drop you right there because the camera is likely to go to someone they do not know.

If that is what Parliament is all about, that is not my Parliament. In the name of co-operation, I do not know what Mr. Riis may think, but certain flexibility for the first two speakers—not the two first speakers because they are by practice Liberal—

Mr. MacDougall: Mr. Chairman, this committee is sounding more like what the problem of this country is: everybody wants to study everything to death before we do anything. This sounds like we are at it one more time. We are going to kill another 20 trees in order to do some more paperwork.

There has to be some way to resolve this without doing another study on a study on a study. Nothing ventured, nothing gained. We have two and a half weeks left before this session is over. Why not try it? If we find out at the end of the first week that it does not work, well, fine, we tried something anyway. But to do another study, I do not know.

• 1650

The Chairman: Frankly, that is what I had hoped, that we could do an experiment, with the understanding that we are going to come back and do a serious report.

Mr. Angus: Let us be realistic, Mr. Chairman. Is the Speaker really going to cut off the Prime Minister?

The Chairman: Well, no, I think—

Mr. Prud'homme: Sure, he will.

The Chairman: If those are his instructions. But given that—

Mr. Angus: We cannot instruct the Speaker; we can only request. And let us be realistic. Whether it is the first question from the Leader of the Official Opposition or it is the 25th question from an independent, if the Prime Minister chooses to get up and answer, it would be very unlikely that the Speaker would cut him off until quite some time.

I think we need to revert to the suggestion by my colleague, Nelson Riis, that we ask the clerks to provide us with a number of options. They do have some data on the Official Opposition in terms of Question Period; they have

[*Translation*]

je n'ai pas encore consultés—les trois premières questions de celui qui intervient en premier au nom de l'opposition ne tomberaient pas sous le coup de la règle que vous envisagez d'adopter. Cela vous permettrait tout de même de dire aux Canadiens—nous ne sommes tout de même pas complètement déraisonnables. Je trouve assez passionnant cette vie moderne avec ses déclarations vidéo de 30 secondes et ses points de presse où quelqu'un vous met un micro sous le nez mais vous l'a déjà retiré au moment même où vous vous apprêtiez à y aller de votre savant raisonnement. En attendant, la caméra s'est braquée autre part.

Si c'est dans cette direction que s'oriente le Parlement, je ne le reconnais plus. Je ne sais pas ce qu'en pense M. Riis, mais il convient de prévoir une certaine souplesse pour les deux premiers intervenants—je précise que j'entends par là les deux premiers Libéraux puisque c'est généralement dans cet ordre-là que se produisent les interventions...

M. MacDougall: Monsieur le président, le comité commence à s'empêtrer dans ce problème qui fait tellement obstacle à l'action du pays: tout le monde veut multiplier les études et les rapports avant d'aller de l'avant. J'ai l'impression qu'il en est, une fois encore, de même ici. Il va nous falloir sacrifier encore une vingtaine d'arbres pour satisfaire les «papivores».

Il doit bien exister un moyen de résoudre la question sans entreprendre des études en cascade. Voyons, la fortune sourit aux audacieux. Il nous reste deux semaines et demie avant la fin de la présente session. Pourquoi ne pas tenter le coup? Si, à la fin de la première semaine, nous nous apercevons que cela ne marche pas, nous aurons au moins le mérite d'avoir tenté la chose. Mais je ne vois pas très bien à quoi bon entreprendre encore une autre étude.

Le président: C'est, très franchement, ce que j'avais espéré. J'avais effectivement pensé que nous pourrions nous livrer à une expérience, étant bien entendu que, par la suite, nous reprendrions la question dans le cadre d'un rapport approfondi.

M. Angus: Monsieur le président, soyons réalistes. Le Président de la Chambre a-t-il effectivement l'intention d'interrompre le premier ministre?

Le président: Eh bien, non, je pense que...

M. Prud'homme: Bien sûr que si.

Le président: Si telles sont ses instructions. Mais étant donné que...

M. Angus: Nous ne pouvons pas transmettre des instructions au Président de la Chambre, nous ne pouvons que lui présenter une demande. Soyons donc réalistes. Qu'il s'agisse de la première question posée par le chef de l'Opposition officielle ou de la 25e question posée par un député indépendant, si le premier ministre décide de se lever et de répondre, il est très peu probable que le Président l'interrompra de sitôt.

Il faut, je pense, en revenir à l'idée avancée par mon collègue, Nelson Riis, et demander aux greffiers de nous présenter un certain nombre de solutions possibles. Ils possèdent des données relatives à l'Opposition officielle et

[*Texte*]

some data on the NDP; they have some data on the government members in terms of asking questions. That apparently was done at the request of the government and I have copies of it, so it is not as if new work has to be done. However, I do not know whether or not the same study was done on the answers by the ministers. And if it was not, it should be done, because we need to compare apples and oranges, not just look at those who asked the questions.

Mr. Riis: I sense we are not going to go too far today on this issue. There seems to be more of an interest in a thorough discussion, a more comprehensive discussion and then come up with some recommendations. Why do we not do this as a fallback? Why do we not take to our individual caucuses the suggestion that we try, as best we can, to advise them of the 30-second rule? We are not going to do it formally; we will just do it within our own spheres. If we can each take that back and experiment in that casual way for a week, perhaps that will be all that is really required. Obviously I think there is a willingness to try something different. If there is a reluctance to move ahead specifically with this item, let us at least try to do it informally.

M. Tremblay: Je voudrais ajouter quelque chose. J'aimerais qu'on regarde le contenu des questions supplémentaires. Est-ce qu'elles sont réellement différentes de la question principale? Une façon d'augmenter le nombre de participants au débat serait d'éliminer toutes les questions supplémentaires.

The Chairman: I will put it to the committee once more. Is there anything that we could agree on, on an experimental basis, at this stage, in a letter to the Speaker?

Some hon. members: No.

The Chairman: I just want to say to members that when we get into the substantive issues of reform it is going to be difficult for us to achieve consensus. Having been down that road before, it is going to take a long time and a lot of hard work. I think we have to be careful that we do not leave ourselves in a position of being stuck with the status quo until such time as we hit an agreement or until such time as we have done all these thorough studies and get the work done. I just leave that thought with the committee, because I think there really should be some areas we can move on fairly quickly.

Mr. Fretz: I just want to respond quickly to comments that Mr. Angus made. If the recommendation from this committee goes to the Speaker, whatever that recommendation is—and how many times have we heard the Speaker in the Chair say that he is the servant of the House—if we are acting under House orders as a committee, is he not obligated then to follow through on the recommendation we make? If we agree on 30 seconds for a

[*Traduction*]

plus précisément à la période des questions; ils ont également des données relatives au NPD ainsi qu'à la longueur des questions posées par les députés de la majorité. Je pense que c'est le gouvernement qui avait demandé que cela soit fait. J'en possède moi-même des copies et il ne s'agit donc pas de partir de zéro et d'entreprendre une nouvelle étude. Je ne sais pas, cependant, si cette étude porte également sur les réponses données par les ministres. Si nous ne possédons pas les données sur cet aspect du problème, il conviendrait de les obtenir car il va falloir se livrer à des comparaisons difficiles et ne pas simplement se contenter d'examiner l'action de ceux qui posent une question.

M. Riis: J'ai l'impression qu'aujourd'hui nous n'allons pas beaucoup avancer. Il me semble que nous sommes ici plus intéressés par un débat approfondi de la question que par la formulation de recommandations pratiques. Cela étant, pourquoi ne pas nous résoudre à ceci: Proposons à nos caucus respectifs d'envisager la règle des 30 secondes? Il ne s'agirait pas d'une règle officielle mais de quelque chose que chacun pourrait essayer en ce qui le concerne. Si nous pouvons comme ça, de manière informelle, mettre ça à l'épreuve pendant une semaine, peut-être arriverons-nous à nos fins. Il est clair que nous sommes tous d'accord sur la nécessité de modifier la situation actuelle. Dans la mesure où l'on hésite à se prononcer officiellement sur cette solution, tentons l'expérience de manière informelle.

Mr. Tremblay: I would like to add something. I think we should review the content of the supplementary questions. Are they really different from the main question? One way of increasing the number of people who could participate in question period, would be to eliminate supplementaries.

Le président: Je pose de nouveau la question au comité. Pouvons-nous nous entendre, d'ores et déjà, sur quelque chose qui pourrait être tenté à titre d'expérience et que nous pourrions proposer dans une lettre adressée au Président de la Chambre?

Des voix: Non.

Le président: Je précise qu'il va nous être difficile d'aboutir à un consensus lorsque nous aborderons, sur le fond, les mesures de réforme. J'ai une certaine expérience de la chose et je sais que tout cela va prendre beaucoup de temps et beaucoup d'efforts. Il faut être prudents, sans cela nous allons nous retrouver dans la même situation qu'avant jusqu'à ce que nous parvenions à nous entendre ou jusqu'à ce que nous ayons obtenu les résultats de toutes ces études approfondies. Je n'en dis pas plus, mais je pense que nous devrions pouvoir progresser sur un certain nombre de questions.

M. Fretz: Permettez-moi de répondre rapidement à ce qu'a dit M. Angus. Si notre comité transmet au Président de la Chambre une recommandation, quelle qu'elle soit—combien de fois avons-nous entendu le Président de la Chambre déclarer qu'il est à la disposition de la Chambre—dans la mesure où, en tant que comité, nous ne faisons qu'exécuter les ordres de la Chambre, le Président n'est-il pas tenu de donner suite à la recommandation que nous lui

[*Text*]

trial period and this would include the Prime Minister, are we saying then that the Speaker would not cut off the Prime Minister if he were speaking for 45 seconds?

The Chairman: Personally, I think we have had enough discussion on this. We are starting to go in circles.

Has anybody got a compelling argument that they feel needs to come—

Mr. Angus: Just one point, Mr. Chairman. It is clear that we do not have an interim solution. I am not sure if it is clear that we have agreed to ask that the staff pull together this information, including a sort of shopping list of options. I would like to hope that we do have an agreement, because we are prepared to look at it. It is just that we are not prepared to accept, because the Liberals are not prepared to accept at this point in time, a formal adoption of a 30-second rule.

• 1655

Incidentally, to respond to the last comment, if the House by changing the Standing Orders imposed that on the Speaker, then, yes, he would have to abide by it, but he does not have to accept a recommendation of this committee by itself.

The Chairman: What I will do for a future meeting is try to develop some sort of work plan in consultation with you on all the issues, because if we cannot move on something as simple as Question Period, where I felt we could have some sort of consensus, we are going to have to do a detailed study of all of these issues. We may as well be prepared for that. I do not expect to see much in very quickly.

I have just received word that in a few moments the Speaker is going to rule on the points of order this morning. If the committee is willing, I would like to adjourn very quickly here and call it a day.

Mr. Cole: I was just wondering if we could agree to go back to our individual caucuses tomorrow as individuals and members on this committee reflecting the views that we have heard and the discussion that has taken place, and ask those people involved to limit their questions and limit their responses to 30 seconds as best they can, with the exception of the lead speaker for the opposition—

The Chairman: John, it is not the mandate of this committee to tell caucuses what to do. I think it is fair for us to say we are going to make reports and suggestions to the House, but what caucuses do is beyond us.

Mr. Cole: All right.

The Chairman: Is there any further business?

Mr. Milliken: Are we deferring any of the room allocations?

The Chairman: We are going to have to stand it until Thursday.

[*Translation*]

transmettons? Si nous nous entendons pour adopter, à titre d'essai, une limite de 30 secondes qui s'appliquerait également au premier ministre, pensez-vous que le Président de la Chambre refuserait d'interrompre le premier ministre après 45 secondes?

Le président: J'estime, pour ma part, que la discussion a assez duré sur ce point. Nous commençons un peu à tourner en rond.

Quelqu'un a-t-il un argument irrésistible à faire valoir...

M. Angus: Monsieur le président, un commentaire s'il vous plaît. Il est évident que nous ne pouvons pas nous entendre sur une solution provisoire. Ai-je bien entendu que nous avons demandé aux membres de notre équipe de réunir ces informations, et de nous présenter un certain nombre de solutions possibles. J'espère que nous sommes d'accord sur ce point car nous sommes disposés à examiner les solutions possibles. C'est simplement que nous ne sommes pas prêts à accepter l'adoption officielle d'une limite de 30 secondes car les Libéraux ne sont pas prêts à accepter une telle règle à l'heure actuelle.

Au fait, et pour répondre à la dernière observation, si la Chambre modifie son Règlement et impose cette règle au Président, eh bien oui il devra s'y tenir, mais il n'est pas tenu d'accepter la recommandation du seul comité.

Le président: Je vais essayer, de concert avec tous les membres du comité, de préparer pour une prochaine séance une sorte de calendrier car, dans la mesure où nous ne pourrons pas nous entendre sur quelque chose d'aussi simple que la période des questions qui devait nous permettre, je pense, d'aboutir à un consensus, il va nous falloir procéder à un examen approfondi de l'ensemble de ces questions. Aussi bien nous y préparer. Tout cela va prendre du temps.

On m'indique que dans quelques instants le Président de la Chambre va se prononcer sur les rappels au Règlement formulés ce matin. Si les membres du comité sont d'accord, j'aimerais lever très rapidement la séance et mettre fin aux travaux de la journée.

M. Cole: Ne pouvons-nous pas décider, chacun, de prendre contact demain avec nos caucus respectifs pour leur rendre compte de ce qui a été dit ici et pour leur demander, dans la mesure du possible, de limiter à 30 secondes les questions et les réponses, à l'exception du principal intervenant de l'opposition...

Le président: John, il n'appartient pas au comité de dire aux caucus comment se comporter. Nous pouvons décider de rédiger des rapports et de soumettre des propositions à la Chambre, mais l'action des caucus ne relève pas de nous.

M. Cole: Bien entendu.

Le président: Y a-t-il autre chose?

M. Milliken: Remettons-nous à plus tard l'allocation des salles?

Le président: Il va falloir remettre ça à jeudi.

[*Texte*]

Mr. Milliken: Mr. Chairman, does that create any problems? We have no objection to it.

Mr. Cole: No, we have no objection to it.

The Chairman: No objections?

Mr. Cole: To the third draft report. Just that.

The Chairman: Then, Alfonso, you will move that, seconded by Iain. All in favour?

Mr. Prud'homme: You see, you got progress.

Motion agreed to

The Chairman: This meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

M. Milliken: Monsieur le président, cela pose-t-il un problème? Nous n'y sommes pas, pour notre part, opposés.

M. Cole: Non, nous n'y sommes pas opposés.

Le président: Aucune objection?

M. Cole: Simplement à l'égard du troisième rapport préliminaire.

Le président: Alfonso, vous présentez donc une motion en ce sens, appuyée par Iain. Tout ceux qui sont pour?

M. Prud'homme: Vous voyez bien que l'on peut avancer.

La motion est adoptée

Le président: La séance est levée.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid | Port payé

Lettermail | **Poste-lettre**

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 4

Thursday, May 30, 1991

Chairman: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 4

Le jeudi 30 mai 1991

Président: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Terms of Reference of the Committee pursuant to S.O. 92 – 104 – 108 and 114

INCLUDING:

Its Fourth Report

CONCERNANT:

Mandat du comité en conformité des articles 92 – 104 – 108 et 114 du Règlement

Y COMPRIS:

Son Quatrième Rapport

LIBRARY

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24022

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chairman: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Président: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Friday, May 31, 1991

The Standing Committee on House Management has the honour to present its

FOURTH REPORT

In accordance with its mandate under Standing Order 92(1), your Committee has selected from among the items for which an order of precedence was established on Thursday, May 16, 1991, the following as votable items:

Bill C-202 - Ms Black
Bill C-203 - Mr. Wenman
Bill C-204 - Mr. Blaikie
Motion M-81 - Mr. Althouse
Motion M-484 - Mr. Harvard

A copy of the relevant *Minutes of Proceedings and Evidence* (*Issue No. 4 which included this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 31 mai 1991

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 92(1) du Règlement, le Comité a choisi, pour faire l'objet d'un vote, les affaires suivantes parmi celles dont l'ordre de priorité a été établi le jeudi 16 mai 1991 :

Projet de loi C-202 - M^me^ Black
Projet de loi C-203 - M. Wenman
Projet de loi C-204 - M. Blaikie
Motion M-81 - M. Althouse
Motion M-484 - M. Harvard

Un exemplaire des *Procès-verbaux et témoignages* pertinents (*fascicule n° 4 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,

Chairman.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 30, 1991
(4)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 11:10 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chair Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Iain Angus, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Charles Langlois, John MacDougall, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme and Marcel R. Tremblay.

Acting Members present: Bill Casey for Dorothy Dobbie; Joy Langan for Nelson Riis.

In attendance: From the House of Commons: Micheline Rondeau-Parent, Deputy Principal Clerk, Committees Directorate; Thomas Hall, Committee Clerk, Private Members Business Office.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O.s 92, 104, 108 and 115.

At 11:21 a.m., the Committee proceeded to sit *in camera* without transcription, without recording.

At 11:35 a.m., the Committee resumed sitting in public.

On motion of Peter Milliken, seconded by Charles Langlois, it was agreed,—That the Sub-committee report, as amended, be concurred in and that the Chairman be instructed to table it as the Fourth Report of the Committee to the House.

Pursuant to S.O. 115(4), the Committee discussed its mandate as it relates to the priority use of committee rooms.

It was agreed,—That the whole question of committee rooms be reviewed in September 1991.

It was also agreed,—That the Committee prepare a letter to all Committees' Chair, for the signature of all three Whips recommending the following times for committee meetings:

10:00 - 11:30
11:30 - 13:00
15:30 - 17:00
17:00 - 18:30
18:30 - 20:00

The Committee resumed consideration of its mandate as it relates to parliamentary reform and question period in particular.

The Chairman read into the record a letter from the Chairman of the Standing Committee on Aboriginal Affairs.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 30 MAI 1991
(4)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 11 h 10 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Iain Angus, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Charles Langlois, John MacDougall, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme et Marcel R. Tremblay.

Membres suppléants présents: Bill Casey remplace Dorothy Dobbie; Joy Langan remplace Nelson Riis.

Aussi présents: De la Chambre des communes: Micheline Rondeau-Parent, greffière principale adjointe, Direction des comités; Thomas Hall, greffier de comité, Bureau des affaires émanant des députés.

Le Comité délibère de ses travaux, conformément aux articles 92, 104, 108 et 115 du Règlement.

À 11 h 21, la séance se poursuit à huis clos, sans enregistrement ni transcription.

À 11 h 35, la séance est rouverte au public.

Sur motion de Peter Milliken, appuyé par Charles Langlois, il est convenu,—Que le rapport du Comité, modifié, soit adopté et devienne ainsi son Quatrième rapport, et que le président le présente à la Chambre.

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 115(4), le Comité discute de l'affectation prioritaire des salles de réunions.

Il est convenu,—Que toute la question de l'affectation des salles soit réexaminée en septembre prochain.

Il est aussi convenu,—Que le Comité rédige la lettre par laquelle les trois whips proposeront aux présidents des comités de tenir leurs réunions aux heures suivantes:

10 h 00 - 11 h 30
11 h 30 - 13 h 00
15 h 30 - 17 h 00
17 h 00 - 18 h 30
18 h 30 - 20 h 00

En exécution de son mandat, le Comité reprend l'examen de la réforme parlementaire, les Questions orales en particulier.

Le président donne lecture d'une lettre du président du Comité permanent des affaires autochtones.

On motion of Peter Milliken, it was agreed,—That the Sub-committee on Private Members Business print 550 copies of its *Minutes of Proceedings and Evidence*, in accordance with the guidelines set by the Board of Internal Economy.

At 12:23 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

William C. Corbett

Clerk of the Committee

Sur motion de Peter Milliken, il est convenu,—Que le Sous-comité des affaires émanant des députés du Comité fasse imprimer 550 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*, suivant les directives du Bureau de régie interne.

À 12 h 23, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

William C. Corbett

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, May 30, 1991

• 1111

The Chairman: Order. I guess we had better get started.

If the committee does not mind, instead of starting with the Subcommittee on Private Members' Business, I understand they want about 20 minutes—

Mr. Langlois (Manicouagan): No, we are ready.

The Chairman: Do you need about 20 minutes to report?

Mr. Langlois: No.

An hon. member: No, we can report now.

The Chairman: Good. Then, Charles, I will call on you to proceed.

Mr. Langlois: Thank you, Mr. Chairman. I wish to submit the fourth report to the Standing Committee on House Management from the Subcommittee on Private Members' Business. We, the subcommittee, recommend that Bill C-203 from Mr. Wenman, Bill C-204 from Mr. Blaikie, Motion M-81 from Mr. Althouse, and Motion M-484 from Mr. Harvard be recommended to the management committee as votable items.

The Chairman: Can you give us a quick hit as to what each of those is?

Mr. Langlois: Yes. Bill C-203, submitted by Mr. Wenman, is an act to amend the Criminal Code and it concerns terminally ill persons.

Bill C-204, from Mr. Blaikie, is an act to amend the Atomic Energy Control Act with the aim of ending development and exportation of prescribed items and substances.

Motion M-81, submitted by Mr. Althouse, specifies that the government should consider the advisability of introducing amendments to the Income Tax Act so the taxpayers whose income may fluctuate from one year to the next would be able to average their income over five years.

Motion M-484, from Mr. Harvard, asks that the government should consider the advisability of changing the collection of income tax as it affects citizens whose income is not taxed at source so that senior citizens who are required to pay income tax in four quarterly instalments will be obligated or will have the choice to pay only one annual instalment.

Those are the matters referred to the house management committee.

Mr. Angus (Thunder Bay—Atikokan): Mr. Chairman, I have a question, and then if appropriate I may want to move an amendment. My understanding is that Bill C-202, which is in the name of Ms Black, has the support, in fact the

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 30 mai 1991

Le président: La séance est ouverte. Nous devrions nous mettre à l'oeuvre.

Si cela convient aux membres du comité, au lieu de commencer d'abord par le Sous-comité des affaires émanant des députés, dont on me dit qu'ils voudraient environ 20 minutes...

M. Langlois (Manicouagan): Non, nous sommes prêts.

Le président: Vous faudra-t-il 20 minutes avant de présenter votre rapport?

M. Langlois: Non.

Une voix: Non, nous pouvons le faire maintenant.

Le président: Excellent. Alors, Charles, je vous demanderais de nous le présenter.

M. Langlois: Merci, monsieur le président. Je souhaite présenter le quatrième rapport du Comité permanent de gestion de la Chambre. Le sous-comité recommande que le projet de loi C-203 de M. Wenman, le projet de loi C-204 de M. Blaikie, la motion M-81 de M. Althouse et la motion M-484 de M. Harvard soient recommandés au Comité de la gestion comme affaires qui feront l'objet d'un vote.

Le président: Pouvez-vous nous décrire brièvement chacune de ces affaires?

M. Langlois: Oui. Le projet de loi C-203, parrainé par M. Wenman, est une loi modifiant le Code criminel en ce qui a trait aux personnes en phase terminale.

Le projet de loi C-204 de M. Blaikie est une loi modifiant la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique en ce qui a trait à la suppression de l'exploitation et de l'exportation d'articles et de substances réglementés.

La motion M-81 de M. Althouse dit que le gouvernement devrait envisager la possibilité d'apporter des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu pour que les contribuables dont le revenu fluctue d'une année à l'autre soient en mesure d'étaler leurs revenus sur cinq ans.

La motion M-484 de M. Harvard dit que le gouvernement devrait envisager l'opportunité de modifier la perception de l'impôt sur le revenu dans le cas des citoyens dont l'impôt n'est pas retenu à la source, de sorte que les citoyens âgés qui doivent payer des impôts en quatre acomptes trimestriels puissent payer en un seul acompte annuel.

Ce sont là les affaires renvoyées au Comité de gestion de la Chambre.

M. Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le président, j'aimerais poser une question puis proposer un amendement. Je crois savoir que le projet de loi C-202, parrainé par M^me^ Black, a l'appui du ministre responsable

[*Texte*]

willingness, of the Minister responsible for the Status of Women and the Liberal critic for the status of women to co-sponsor a bill dealing with a national day of remembrance and action on violence against women. Given that level of support and given the importance of the issue, I am wondering if the subcommittee could advise us as to why that one was not selected.

Mr. Langlois: The main reason why that bill was not supported is that it would open up the door to commemorating just about every event that happens in the country, on a yearly basis. Then the question was asked: why do we not commemorate the deaths of malnourished children, the deaths of women giving birth, and the committee felt that it would open up too many avenues and set a precedent to set in motion the recognition of too many events. It would create problems in that direction.

• 1115

Also, there was an opinion that if the the December 6 event that took place at Polytech in Montreal were commemorated, it would bring back the action of a deranged person. That act was committed by a person who was not in a proper frame of mind and it would only cause us to remember this event; it would not really enhance the cause of violence against women.

The Chairman: Peter, you are a member of the committee for the opposition. Do you have any comments?

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): I agree with what the chairman said.

Mr. Angus: On a point of order, Mr. Chairman, this is a procedural question at this point. Is it deemed that the subcommittee's report has been moved and therefore is. . .?

The Chairman: No, I have not moved it at this point. It is up for discussion.

Mr. Angus: I would like to come back once the report has been moved and before it is voted on.

The Chairman: Keeping in mind your comments of last week?

Mr. Angus: Yes.

The Chairman: Are there any further comments on it? There are no further comments on it. So it was the unanimous report of the subcommittee?

Mr. Langlois: Yes.

Mr. Milliken: No. Each item is voted on, Mr. Chairman, in the subcommittee. We considered 17 items. We went through an extensive discussion on a number of the items and we are recommending these four. There is still room for two more recommendations. We have one other member to hear from on one of the other motions. The subcommittee will be meeting again and could recommend more or it may not recommend any more.

This is not saying that this is a unanimous report, no.

[*Traduction*]

de la situation de la femme et du porte-parole libéral pour la situation de la femme qui se sont dits prêts à coparrainer un projet de loi portant sur une journée nationale de commémoration et d'activités concernant la violence dirigée contre les femmes. Étant donné l'importance de cette question et le large appui qui lui est donné, je me demande si le comité pourrait nous expliquer pourquoi ce projet de loi n'a pas été choisi.

M. Langlois: La principale raison pour laquelle ce projet de loi n'a pas été choisi, c'est que nous pourrions être obligés de commémorer à peu près tous les événements qui surviennent dans ce pays, chaque année. La question a été posée de savoir pourquoi nous ne commémorerions pas la mort d'enfants souffrant de malnutrition, ou encore la mort de femmes en couche, et le comité a jugé que cela créerait un précédent pour la commémoration d'un trop grand nombre d'événements. Cela créerait des problèmes.

Par ailleurs, l'un des membres a dit que si l'on devait commémorer ce qui s'est produit à l'École polytechnique de Montréal le 6 décembre, cela rappellerait le geste d'une personne déséquilibrée. Ce carnage était le fait d'une personne déséquilibrée et cette journée de commémoration nous rappellerait tout simplement l'événement sans réellement favoriser la lutte contre la violence envers les femmes.

Le président: Peter, vous êtes le représentant de l'opposition à ce comité. Avez-vous des commentaires?

M. Milliken (Kingston et les Îles): Je suis d'accord avec ce qu'a dit le président.

M. Angus: Monsieur le président, j'invoque le Règlement pour soulever une question de procédure. L'adoption du rapport du sous-comité est-elle réputée avoir été proposée et. . .?

Le président: Non, je n'ai pas proposé l'adoption du rapport. Nous en discutons.

M. Angus: Je voudrais intervenir à nouveau lorsqu'on aura proposé l'adoption du rapport et avant le vote.

Le président: Compte tenu de vos commentaires de la semaine dernière?

M. Angus: Oui.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires? Il n'y en a pas. Est-ce un rapport unanime du sous-comité?

M. Langlois: Oui.

M. Milliken: Non. Monsieur le président, nous votons sur chaque affaire au sous-comité. Nous avons examiné 17 projets de loi ou motions. Nous avons eu une longue discussion sur un certain nombre d'entre eux et nous recommandons que ces quatre affaires fassent l'objet d'un vote. Nous pourrions en recommander deux autres encore. Il nous reste à entendre un député qui a parrainé l'une des autres motions. Le sous-comité se réunira à nouveau et pourra recommander d'autres affaires.

Cela ne signifie pas que ce rapport est unanime, non.

[*Text*]

An hon. member: Majority.

The Chairman: It is a majority report. Iain, I will come back to you then.

Mr. Angus: Mr. Chairman, someone has to move the adoption of the report.

An hon. member: I will move the adoption of the report.

The Chairman: Okay. Seconded by Charles.

Mr. Angus: Now, this is becoming a report of our committee. Are we going to be discussing this in camera or do we carry on in open session?

The Chairman: I am in the hands of the committee. Do you want to remain public or do you want to go in camera?

Mr. Angus: I would prefer to remain in public.

Mr. Milliken: I am concerned about how we deal with this, Mr. Chairman. Let me explain.

The past practice of the privileges and elections committee was to do its reports in camera. As you may know, I am particularly knowledgeable about this because I came under some criticism in the press for having gone in camera to consider reports. But if we are going to review the subcommittee's report, which I think this committee has every right and entitlement to do in making its own report, as of course it must, and if there are going to be votes on adding or deleting matters from the subcommittee's report in formulating our own report, then in my view we are better to make those decisions in camera.

The purpose of making these decisions in camera—it is the same reason I gave to the press when we discussed this matter—is to allow members to vote in accordance with their feelings and views, without feeling that they were voting because caucus colleagues—

An hon. member: Friends.

Mr. Milliken: —or friends were pushing to have a particular motion or bill made votable.

I think there was a non-partisan discussion and clearly all parties are represented in the thing, but I think that is more by accident than by design. I feel that if we as a committee are going to be voting, there will be pressure on us if we are going in public to vote in accordance with the wishes of our caucus members who have motions and bills on the *Order Paper*.

I would prefer, and I think it is a sound principle, that the decisions on these matters remain in camera. If we are going to do it in public, I think we run the risk of being subject to those pressures and I know who is going to win. I would prefer that members not be under that kind of pressure and that we go in camera and make the decisions there. It may not be necessary today, but if we do not do it today, how can we justify doing it another day? I think as a principle we ought to do it in camera.

[*Translation*]

Une voix: À la majorité.

Le président: C'est un rapport majoritaire. Iain, je vous redonne donc la parole.

M. Angus: Monsieur le président, quelqu'un doit proposer l'adoption du rapport.

Une voix: Je propose l'adoption du rapport.

Le président: D'accord. Appuyé par Charles.

M. Angus: Maintenant, c'est un rapport de notre comité. Allons-nous en discuter à huis clos ou en séance publique?

Le président: Je m'en remets au comité. Voulez-vous que la séance soit publique ou voulez-vous poursuivre à huis clos?

M. Angus: Je préférerais poursuivre en public.

M. Milliken: Notre façon de procéder m'inquiète un peu, monsieur le président. Permettez-moi de m'expliquer.

Dans le passé, le Comité des privilèges et des élections discutait de ses rapports à huis clos. Comme vous le savez sans doute, j'en sais quelque chose puisque la presse m'a reproché d'accepter que l'examen des rapports se fasse à huis clos. Si nous devons discuter du rapport du sous-comité, ce qui est le droit de ce comité lorsqu'il prépare son propre rapport, comme il doit le faire, et si nous devons décider par un vote d'ajouter ou de retrancher quoi que ce soit dans le rapport du sous-comité, alors à mon avis il serait préférable que ces décisions soient prises à huis clos.

Si nous prenons ces décisions à huis clos—et c'est ce que j'ai expliqué à la presse quand nous en avons discuté—c'est pour permettre aux députés de voter selon ce qu'ils pensent réellement et non pas parce que leurs collègues du caucus...

Une voix: Ou leurs amis.

M. Milliken: ...ou leurs amis exerçaient des pressions pour qu'une motion ou un projet de loi soit choisi comme affaire pouvant faire l'objet d'un vote.

La discussion a été libre d'esprit de parti et les députés de tous les partis ont fait ce choix, mais je pense que c'était une coïncidence plus qu'une concertation. J'estime que si nous, les membres du comité, devons voter en public, nous nous sentirons obligés de refléter la volonté des membres de nos caucus respectifs dont les motions et les projets de loi sont inscrits au *Feuilleton*.

Je préférerais, et cela me semble tout à fait raisonnable, que les décisions continuent d'être prises à huis clos. Si nous devons le faire en public, nous risquons de ressentir ces pressions et je sais qui gagnera. Je préférerais que les membres du comité ne subissent pas ce genre de pressions et que nous prenions les décisons à huis clos. Ce n'est peut-être pas nécessaire aujourd'hui, mais si nous ne le faisons pas de cette façon aujourd'hui, comment pourrons-nous justifier d'agir autrement une autre fois? Il me semble que nous devrions, par principe, prendre les décisions à huis clos.

[*Texte*]

• 1120

The Chairman: Are there any further comments on that?

M. Langlois: Oui, monsieur le président. Les membres du Sous-comité ont discuté ce matin, sans aucune partisanerie, des motions et des projets de loi qui ont été soumis au Comité par les députés. Je suis d'accord avec M. Milliken qu'il serait bon de faire ce type de discussion à huis clos.

The Chairman: Okay.

Mr. Hawkes, do you have any comment? I saw you signalling the chair.

Mr. Hawkes (Calgary West): I was just going to say it is such an established tradition that reports are discussed and written and so on in camera, which serves us well. The report is submitted and then we vote to approve it or not approve it in public. It would be a mistake to abandon that. It is too important across too many different places.

The Chairman: Iain, do you have any further comments on that?

Mr. Angus: No, Mr. Chairman. I had forgotten about the past practice in terms of writing reports and that is what we are doing, so I am—

The Chairman: You would support that.

Mr. Angus: Yes, I am quite prepared to go in camera.

The Chairman: I gather there is a consensus. Is there any objection? We need to put it to a proper motion and vote.

Then we will move in camera and ask the clerks to take the appropriate measures and make sure it is all done for us.

[*Proceedings continue in camera*]

• 1138

The Chairman: Order, please. We are proceeding again in public.

We want to report to the committee that we are ready to make the fourth report. Do we need to go through those motions again? I do not think we do. I is all approved, so we are done with that section. The minutes will show that it was approved.

I call on Jim to do the report.

Mr. Hawkes: I will try to be brief. Members have considered the room allocation, and that motion is before us and not passed. Am I correct? I was not here when that happened.

The Chairman: The designated room allocation has been approved.

Mr. Hawkes: Has been approved.

Mr. Angus: By this committee and reported to the House.

The Chairman: That is right.

[*Traduction*]

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

Mr. Langlois: Yes, Mr. Chairman. This morning, the members of the subcommittee did discuss the motions and bills which are referred to the Committee in a non partisan way. I agree with Mr. Milliken that it would be preferable to hold these discussions in camera.

Le président: D'accord.

Monsieur Hawkes, voulez-vous intervenir? Je vous ai vu me faire signe.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): J'allais tout simplement dire que la tradition a toujours été de discuter et de rédiger les rapports à huis clos, et cela me semble une bonne pratique. Le rapport nous est soumis et nous votons ensuite son approbation ou son rejet en public. Ce serait une erreur de nous écarter de cette pratique. Trop de personnes accordent une grande importance à ces décisions.

Le président: Iain, voulez-vous ajouter autre chose?

M. Angus: Non, monsieur le président. Je n'ai pas oublié quelle était la pratique établie pour la rédaction des rapports, et comme c'est ce que nous faisons. . .

Le président: Vous appuyez donc le principe.

M. Angus: Oui, je suis tout à fait disposé à siéger à huis clos.

Le président: Il semble y avoir consensus. Y a-t-il des objections? Nous devons voter sur une motion en bonne et due forme.

Nous procéderons à huis clos et nous demanderons au greffier de prendre les mesures qui s'imposent.

[*Les délibérations se poursuivent à huis clos*]

Le président: Nous reprenons nos travaux en séance publique.

Nous signalons au comité que nous sommes prêts à présenter notre quatrième rapport. Devons-nous reprendre toutes ces motions? Je ne le crois pas. C'est adopté. Le procès-verbal l'indiquera.

J'invite Jim à présenter le rapport.

M. Hawkes: Je tenterai d'être concis. Les députés ont examiné la question de l'attribution des salles, mais la motion dont nous sommes saisis n'a pas été adoptée. Ai-je raison? Je n'étais pas là pour la discussion.

Le président: L'attribution des salles a été approuvée.

M. Hawkes: A été approuvée.

M. Angus: Le comité l'a approuvée et en a fait rapport à la Chambre.

Le président: C'est exact.

[*Text*]

Mr. Hawkes: The next item is the part of the report that dealt with the notion of room allocation and priority. The wording that the clerks had prepared for the subcommittee is as follows:

> For the purpose of room allocation priority as used in Standing Order 115.(4) be defined to exclude any flexibility of use between envelopes and that all chairmen of standing committees be informed accordingly in order to maintain the absolute exclusivity of the allocated rooms to their respective envelopes.

The wording might indeed be changed if people have suggestions. We might be better to have that before us and simply deal, first of all, with the principle before you get to the wording. The subcommittee liked the notion of at least starting with two rooms per committee so we do not have four meetings going on on the same subject material and you do not have members with background and knowledge available... By keeping it to the two rooms, then you have enough members in the caucus with knowledge that whatever comes up can be handled and the control is in the allocation of the two rooms, not allowing that to expand to three rooms, four rooms, five rooms. That is what is trying to be achieved by this paragraph. Maybe we are better to talk about just that at this point and then, if people have wording changes, consider those as the next phase.

• 1140

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): We discussed it in the committee and subcommittee. The idea, naturally, is that we would like to be allocated two rooms, a large one and a smaller one. It depends on the audience and on the subject before they can arrange it. Each envelope has a larger room.

I have a little problem with the wording the way it is. I said, Mr. Chairman, at the first meeting that before us we have a new package of rules that fundamentally changes the way this House works. Really, we do not know how it is going to end up.

We have been allocated the rooms. We have here until June 24. Many committees will be sitting in the summer—not that many, I hope, because I want to take some holidays myself.

Then in September we will have to redo all this. Since we have to change the rules, and if something happens and then we have to change the rules again, can we see what the experience has been in real terms? What is happening, and how are the committees sitting? We would then have an understanding and we would try to respect the attendance as much as possible. The priority has to be to those rooms allocated. If there is need, then we will judge the need. Maybe we can have the wording changed in the rules if that is necessary.

As an example, in 1970 we had a tax reform. At that time I was a practising accountant. I remember two months after the tax reform was passed amendments over amendments. In two weeks we proposed a few changes.

[*Translation*]

M. Hawkes: La prochaine partie du rapport traitait de l'attribution des salles et de l'ordre de priorité. Voici le libellé préparé pour le sous-comité par les greffiers:

> Que, aux fins de l'attribution des salles, l'expression «usage prioritaire» utilisée dans l'article 115.(4) du Règlement soit interprétée comme interdisant tout arrangement entre les secteurs et que les présidents des comités permanents soient informés de cette interdiction afin que les comités d'un secteur conservent la priorité absolue sur l'utilisation des salles de comité attribuées à leurs secteurs respectifs.

Ce libellé pourrait être modifié si les députés ont des suggestions à formuler. Il serait peut-être préférable que nous examinions d'abord le principe, avant de débattre du libellé. Le sous-comité aimait bien l'idée que deux salles soient attribuées à chaque comité afin d'éviter que quatre réunions ne se déroulent en même temps sur le même sujet et afin de permettre que les députés qui connaissent bien un dossier soient disponibles... En ne réservant que deux salles, un nombre suffisant de membres du caucus qui connaissent bien un dossier peut participer aux travaux d'un comité. Il est possible de garantir cette disponibilité en n'attribuant que deux salles et en interdisant que trois, quatre ou cinq salles de comité soient réservées. C'est le but de cette motion. Il serait préférable que nous discutions d'abord du principe quitte à ce que les députés proposent dans un deuxième temps des modifications au libellé.

M. Gagliano (Saint-Léonard): Nous en avons discuté au comité et au sous-comité. Nous voudrions que deux salles nous soient affectées, une grande et une plus petite. Le choix dépendra de la taille de l'auditoire et du sujet. Chaque secteur disposera d'une salle plus grande.

J'ai une réserve mineure pour ce qui est du libellé actuel. Lors de la première réunion, monsieur le président, j'ai dit que nous étions saisis d'une nouvelle série de règles qui modifient de façon fondamentale la façon dont travaille la Chambre. Honnêtement, nous ne savons pas ce que cela donnera.

Les salles de comité nous ont été affectées. La Chambre siège jusqu'au 24 juin. De nombreux comités siégeront pendant l'été—j'espère qu'il n'y en aura pas trop parce que je souhaite moi aussi prendre des vacances.

En septembre, nous devrons tout reprendre à zéro. Puisque nous devons modifier les règles et que nous devrons en adopter encore de nouvelles en fonction de l'évolution de la situation, pouvons-nous savoir quel effet tout cela a eu jusqu'à maintenant? Que se passe-t-il et comment s'organisent les réunions des comités? Si nous le savions, nous pourrions nous entendre et tenter, dans la mesure du possible, de respecter les nouvelles règles. Nous devons respecter l'usage prioritaire des salles de comité. S'il n'est pas nécessaire de procéder autrement, nous aviserons. Nous pourrions peut-être faire modifier le libellé des règles, si cela s'avère nécessaire.

Par exemple, nous avons eu une réforme fiscale en 1970. À l'époque, je travaillais comme comptable. Deux mois après la réforme fiscale, nous avons adopté quelques amendements en deux semaines.

[*Texte*]

The members of the subcommittee agreed in principle to see how this works in practice, and in September we could revise this whole allocation situation.

Ms Langan (Mission—Coquitlam): Mr. Chairman, as the other member of the subcommittee, I think that was clear. We all have some misgivings about how well this would work. We knew there might be some hiccups, but having the time between now and the end of June probably would give us some indication, and it was agreed that we would revisit this in the fall after the whips had time to deal with it and the clerks had time to deal with it.

I think it was hopefully intended to work, but that we would all agree that we could revisit it in the fall. I agree with Mr. Hawkes. I think the wording of this particular paragraph is a little bit heavy and unfortunate. I would hope we could amend it to say the same thing in a less negative way.

In subsequent conversations in our caucus, we have found that there are some concerns about the limitations. My colleague may want to speak to those, but that is the basis on which we agreed to go forward with this position, that we would revisit it definitely in the fall and have a look at it.

Mr. Milliken: Mr. Chairman, I have grave concerns about this. I think that in the discussions on these new rules the proposal that was put foward and the discussions that ensued were that there would be reductions in the number of members on only four committees. In fact we have now agreed to a reduction on a whole host of committees. I think only two are left at 14, including this one, which always had been at 14. That was a major concession on our part.

The Chairman: I do not think we are negotiating at the moment. Can you speak to the present?

Mr. Milliken: I am. The concession that we got also was that the exclusivity rule would not apply, and the Standing Orders were worded very deliberately to give priority, but not exclusivity, to the committees in an envelope. It was very specific because the original proposal was exclusive, as you well recall.

• 1145

Because of our agreement to reduce the size of some committees, four in fact, and now we have done something like eleven instead of four, it was agreed that the committees could meet in an empty room that was the haven of another envelope. That is all the rules currently allow, and the committee can be bumped out of there if one of the committees in the envelope chooses to meet at the same time in the proper envelope.

So I think the existing wording of the Standing Orders is quite satisfactory. I do not understand this interest in changing it again so quickly. We have not even had committee meetings going under the new rules yet, and here we are talking about another significant change.

[*Traduction*]

Les membres du sous-comité ont accepté en principe ces règles et ils verront comment elles s'appliqueront dans la pratique quitte à revoir au mois de septembre tout ce système d'attribution des salles de comité.

Mme Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le président, je pense, comme l'autre membre du sous-comité, que c'était très clair. Nous avons tous des doutes quant au bon fonctionnement de ce système. Nous savions qu'il pourrait y avoir des ratés, mais que nous serions en mesure d'en juger entre maintenant et la fin du mois de juin. Nous avons accepté de réexaminer la situation à l'automne quand les whips et les greffiers auront eu le temps de juger du bon fonctionnement de ce nouveau système.

Nous espérons tous qu'il fonctionnera bien, mais nous avions convenu de réexaminer la situation à l'automne. Je suis d'accord avec M. Hawkes. Je trouve que le libellé de cette motion est assez lourd et gauche. J'espère que nous pourrions le modifier afin de dire la même chose d'une façon moins négative.

Dans les discussions ultérieures que nous avons eues au sein de notre caucus, certaines réserves ont été exprimées quant aux restrictions. Mon collègue voudra peut-être en dire quelques mots, mais nous avons néanmoins accepté de mettre à l'essai ce nouveau système quitte à réexaminer la situation à l'automne.

M. Milliken: Monsieur le président, j'ai de sérieuses réserves. Quand nous avons discuté de ces nouvelles règles, il me semble que nous avions convenu que le nombre de membres serait réduit pour quatre comités seulement. Or, il semble que nous ayons maintenant accepté une réduction du nombre de membres pour toute une série de comités. Il n'en reste plus que deux qui compteront 14 membres, y compris le nôtre, qui en a toujours compté 14. Cela a été une importante concession de notre part.

Le président: Je ne crois pas que nous reprenions les négociations. Pouvez-vous commenter la situation actuelle?

M. Milliken: C'est ce que je fais. Nous avions obtenu comme concession que la règle de l'usage exclusif ne s'appliquerait pas et l'article du Règlement a été libellé très délibérément de façon à accorder la priorité, mais pas l'exclusivité, aux comités d'un secteur. Cela a été fait de propos délibéré parce que la proposition initiale prévoyait un usage exclusif, vous vous en souviendrez.

Parce que nous étions d'accord pour réduire la taille de certains comités, quatre, en fait, et que nous en avons touché maintenant quelque chose comme 11 au lieu de quatre, il était alors entendu que les comités pourraient se réunir dans une salle vide qui était réservée à un autre secteur. C'est tout ce que le Règlement permet à l'heure actuelle et le comité peut se faire évincer de la salle si l'un des comités de ce secteur décide de se réunir en même temps dans le secteur idoine.

À mon avis, donc, le libellé actuel du Règlement est tout à fait satisfaisant. Je ne comprends pas pourquoi on s'intéresse à le changer encore aussi rapidement. Les comités ne se sont même pas réunis encore en vertu du nouveau Règlement et voici qu'il est déjà question d'un autre changement important.

[*Text*]

We have already changed the Standing Orders once, and that dealt with other matters that were agreed to by the whips and that, frankly, we stayed silent on and allowed to go through, but they were completely different from what was discussed in the rule changes only a month and a half ago. I submit this is a complete change from what was agreed. I think we should let the current Standing Orders stand, and let us see how the system works. While I recognize that there could be a problem, I frankly think, given the size of these committees, there will not be a problem.

Mr. Angus: When I first looked at this I thought, sure, that sounds okay. But as I have thought about it and heard the arguments of my colleagues and the comments of my colleagues, I began to wonder whether first of all this is premature. We have had five organizational committee meetings today. I am not sure if every committee is now organized, but if not, they probably will be by early next week. There are going to be only two or three weeks left. I do not think we are going to have a problem this month. The committees are going to be scrambling to find business to do. So we will not even get a sense of whether this would work in the next two weeks.

I would suggest that we leave it aside and revisit it late in the fall after the committees are up and running and after we begin to get a sense, through the liaison committee, of whether there is any kind of overlapping.

The other point is that the reference here is to chairs of the standing committees. What about the legislative committees in those envelopes? If my memory is correct, they have priority over standing committees. If you get something in the economic portfolio, let us say tax legislation, it is going to take up the Railway Committee Room for all fall. That leaves one room left for all of the other areas, including transport, external, international trade and all the other ones. By keeping them to just two rooms... We have to have some flexibility.

The Chairman: I am going to come back to you. I hear a consensus building.

Mr. Hawkes: If we pass the third report that allocates the rooms, then we just leave it at that—that is what I am hearing as the consensus—and see what happens. That is not inconsistent with our caucus discussion. It is okay to try to be rigid about the two, but you have to have flexibility. Our experience in this place is that things happen that you cannot anticipate, so you have to leave it. So maybe we should just drop the item and pass the—

The Chairman: Is everybody comfortable with that? I do not want to cut anybody off unduly.

Okay, item 2 of your report, Jim, deals with the adjustment of—

Mr. Hawkes: Item 2 deals with the new sitting hours. What I would suggest here, and it is not part of the report and it was not discussed, is that maybe we could send out to the chairmen of the committees, the ones we have selected,

[*Translation*]

Nous avons déjà changé le Règlement une fois et cela portait sur d'autres sujets sur lequels se sont accordés les whips et à propos desquels nous n'avons rien dit et dont nous avons permis l'adoption, mais ils étaient tout à fait différents de ceux qui avaient fait l'objet du débat à propos des modifications au Règlement il y a un mois et demi seulement. À mon avis, c'est tout à fait différent de ce qui a été entendu. Je crois que nous ne devrions pas changer le Règlement actuel avant de voir comment fonctionne le système. Même si je veux bien avouer qu'il pourrait y avoir des problèmes, je crois très franchement, vu la taille de ces comités, qu'il n'y en aura pas.

M. Angus: La première fois que j'ai vu cela, je me suis dit bon, cela semble pouvoir marcher. Mais plus j'y pense et plus j'entends les arguments de mes collègues, plus je me demande tout d'abord si ce n'est pas prématuré. Nous avons déjà tenu cinq séances d'organisation aujourd'hui. Je ne sais pas si tous les comités sont maintenant organisés, mais s'ils ne le sont pas, ils le seront probablement au début de la semaine prochaine. Il ne nous restera plus alors que deux ou trois semaines. Je ne crois pas que cela nous posera de problèmes ce mois-ci. Les comités vont vraiment se chercher du travail. D'ici deux semaines, nous ne saurons pas vraiment si cela semble pouvoir aller.

Je proposerais que nous laissions cela de côté pour reprendre ce même débat vers la fin de l'automne après que les comités auront eu l'occasion de se réunir et que le comité de liaison, entre autres, nous aura appris s'il semble y avoir des chevauchements.

L'autre question, c'est cette histoire des présidents des comités permanents. Qu'en sera-t-il des comités législatifs dans ces secteurs? Si je ne m'abuse, ils ont la priorité sur les comités permanents. Si vous avez un truc dans le portefeuille économique, disons une législation fiscale, voilà que disparaît alors la salle du Comité des chemins de fer pour tout l'automne. Cela ne laisse plus qu'une salle pour tous les autres domaines y compris le transport, les affaires extérieures, le commerce international et tout le reste. En les limitant à deux salles seulement... Il nous faut de la souplesse.

Le président: Je reviendrai à vous tout à l'heure. Je crois déceler une amorce de consensus.

M. Hawkes: Si nous adoptons le troisième rapport qui distribue les salles, nous nous en tiendrons à cela—c'est le consensus que je décèle—et nous verrons. Cela ne contredit pas le débat que nous avons eu en caucus. C'est bien beau d'essayer d'être rigide sur les deux, mais il nous faut de la souplesse. Notre expérience en ces lieux nous dit qu'il arrive des choses que l'on ne peut anticiper et qu'il faut donc agir en conséquence. Peut-être devrions-nous tout simplement laisser tomber cet article pour passer à...

Le président: Cela va pour tout le monde? Je ne veux empêcher personne d'intervenir.

Bon, au numéro deux de votre rapport, Jim, il est question d'un ajustement...

M. Hawkes: Au numéro deux, il s'agit des nouvelles heures de séance. Ce que je propose ici, et cela ne fait pas partie du rapport et il n'en a pas été débattu, c'est que peut-être nous pourrions envoyer aux présidents des comités, ceux

[*Texte*]

the notion that they might consider these hours for their two rooms, period, just send it out in that form. You have the different envelopes, and some of them may want to do it slightly differently, but they are going to have to get together and schedule their two rooms. If we simply sent this as a suggestion of the subcommittee, then we do not have to deal with it, we do not have to make it a rule, but it is in the same spirit as the previous discussion. It is a thought from us that they could consider, but we do not bind them to this schedule in any way.

The Chairman: Okay, is that comfortable, Joy?

Ms Langan: It is and it is not. Obviously what we can do by consensus as opposed to by legislation makes good sense around here. But I think it is important to talk about why there are one and a half hour blocks as opposed to just morning, afternoon, evening, and why we limit it to 8 p.m. There were some reasons expressed and I think they were valid reasons. Just as this committee is trying to meet in an hour and a half—it seems that the meeting often expands to the time allotted—we would encourage the day-to-day committee meetings, as opposed to legislative committees, to try to limit themselves to an hour and a half. But we would also encourage committees not to meet after 8 p.m., for people who have families, MPs and staff, to avoid getting into this night meeting frenzy that really wreaks havoc with our already wreaked-havoc lives. We really have reason for putting this forward, but we would not limit a committee from allocating two hour-and-a-half lots, for example.

• 1150

The Chairman: So you are saying a soft letter from the chairman of this committee suggesting some recommendations for them as committee chairmen to look at. These are the new rules and here is where we are coming from.

Mr. Angus: Mr. Chairman, I have one comment. It may not be a problem because we are talking about within envelopes. In fact, let me make that clear, Jim, in terms of what you were suggesting, the chairs from an envelope would decide on their meeting time structure.

Mr. Hawkes: They will have to figure out a way to schedule those rooms. It is their problem, not ours.

Mr. Angus: That is right. From an organizational point of view, and this may have a bearing on the clerks as well as the console operators and the other support staff, what happens if we have one envelope that has decided on a 9.30 a.m. to 11 a.m. format, another envelope that has 10 a.m. to 11.30 a.m., and a third that is somewhere else? If we allow each envelope to set its own blocks of time, are we not creating all sorts of problems that we have not anticipated, as

[*Traduction*]

que nous avons choisis, la proposition concernant les heures pour leurs deux salles, un point c'est tout, tout simplement leur envoyer cela comme cela. Il y a les différents secteurs et certains d'entre eux voudront peut-être faire les choses un peu différemment, mais ils devront quand même se réunir et dresser un horaire pour leurs deux salles. Si nous envoyons cela tout simplement comme proposition du sous-comité, nous n'avons pas besoin d'en traiter, nous n'avons pas besoin d'en faire une règle, mais cela se fait toujours dans le même esprit que ce dont nous parlions précédemment. C'est une idée que nous soumettons à leur étude, mais nous ne les lions absolument pas à cet horaire.

Le président: Bon, cela ne vous indispose pas, Joy?

Mme Langan: Oui et non. De toute évidence, il est préférable de nous entendre plutôt que d'édicter des règlements. Mais je crois qu'il est important de nous demander pourquoi il y a des blocs horaires d'une heure et demie au lieu d'avoir tout simplement des séances du matin, de l'après-midi et du soir, et pourquoi la limite est 8 heures du soir. Certains ont exprimé certaines raisons et je crois qu'elles étaient valables. Tout comme notre comité essaie de limiter sa réunion à une heure et demie—il me semble que les réunions durent souvent plus longtemps que prévu—nous devrions encourager les comités permanents, par opposition aux comités législatifs, à essayer de s'en tenir à une heure et demie. Mais nous voulons aussi encourager les comités à ne pas se réunir après 20 heures car il y a des gens qui ont des familles, parmi les députés et le personnel, de façon à éviter cette «réunionité» de nuit qui vire à l'envers nos vies déjà suffisamment virées à l'envers. Nous avons donc de bonnes raisons de proposer ce que nous proposons, mais il ne faudrait pas empêcher un comité de prévoir deux blocs horaires d'une heure et demie, par exemple.

Le président: Donc, le président de votre comité devrait envoyer une petite lettre câline aux autres présidents de comité leur proposant certaines recommandations pour étude. Voici les nouvelles règles et ce que nous proposons.

M. Angus: Une observation, monsieur le président. Ce n'est peut-être pas un problème parce qu'il s'agit quand même de choses à l'intérieur d'un même secteur. En clair, Jim, cela veut dire que les présidents d'un même secteur décident de leur propre calendrier de séance.

M. Hawkes: Il leur revient donc de décider de la priorité et de l'horaire d'utilisation des salles. C'est leur problème, pas le nôtre.

M. Angus: Exactement. D'un point de vue organisationnel, et cela peut toucher les greffiers aussi bien que les personnes affectées aux consoles et le reste du personnel de soutien, mais que se passe-t-il si nous avons un secteur qui décide d'avoir des blocs horaires de 9h30 à 11 heures tandis que les gens d'un autre secteur décident que les blocs horaires seront de 10 heures à 11h30 et que, pour un troisième groupe, c'est encore un autre bloc horaire? Si nous

[*Text*]

opposed to this committee recommending to the House: the following are the blocks; that is, 8.30 a.m. to 10 a.m.—even though that is not one that is on there—10 a.m. to 11.30 a.m.; 11.30 a.m. to 1 pm.; 3.30 p.m. to... Let us be careful.

The Chairman: It is interesting that we have two decisions, two different arguments. It is fascinating. You are consistent like the rest of us.

Mr. Angus: Consistently inconsistent.

Ms Langan: I do not want to belabour this, but I think it is important, certainly for the clerk's purposes, now that Iain has raised that point, that maybe we can put the external parameters—committee meetings will be held between 10 and 8; these are the suggested blocks—so at least you know when people are coming to work and when they are finished so you can schedule staff. It seems to me that the way the blocks are set up here does give flexibility, and you can book a three-hour block.

The Chairman: I think what I hear you saying is that we need a letter to go out so we encourage a behaviour pattern, but I think what I now hear you saying is that we make that letter just a little stronger. We do not want to force it down anybody's throat, but we need something that encourages good use of resources. We do not want to end up in a situation where we have to hire more people just in case something might happen.

M. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le président, ce n'est qu'une généralité sans doute, mais ça fait plusieurs années que je participe à des réunions et je crois qu'il est tout aussi important d'avoir une heure de début de réunion qu'une heure de fin de réunion. En ce qui me concerne, je peux déjà vous dire que j'ai un rendez-vous à 12 h 30. Normalement, de 11 heures à 12 h 30 nous aurons traiter les items les plus importants à l'ordre du jour. Si on n'est pas capable de travailler de façon efficace en une heure et demie, nous avons, à mon avis, des problèmes de planification et d'organisation.

Tous les collègues doivent savoir que les réunions qui sont prévues à 10 heures ne doivent pas commencer à 10 h 10, mais bien à 10 heures, car elles devront se terminer à une heure prédéterminée.

Si on veut être efficace et pouvoir prendre des engagements subséquents, il faut être à l'heure. Il faut comprendre qu'il est tout aussi important de commencer à une heure donnée que de terminer à telle heure.

Mr. Angus: Mr. Chairman, perhaps the letter you referred to should be a letter to the liaison committee, which is the committee of the chairs of the standing committees.

An hon. member: It is not organized yet.

Mr. Angus: Once that gets organized the onus is on the liaison committee to decide on the blocks.

• 1155

Mr. Milliken: I agree that is a sensible suggestion.

[*Translation*]

permettons à chaque secteur de fixer ses propres blocs horaires, ne créérons-nous pas toutes sortes de problèmes que nous n'avons pas encore anticipés par opposition à ce que notre comité recommande à la Chambre: les blocs horaires seront les suivants, c'est-à-dire, 8h30 à 10 heures—même si ce n'en est pas un qui est sur la liste—de 10 heures à 11h30; 11h30 à 13 heures; 15h30 à... Faisons attention.

Le président: Il est intéressant de voir que nous avons deux décisions et deux arguments différents. C'est fascinant. Votre logique rejoint la nôtre.

M. Angus: Logiquement illogique.

Mme Langan: Je ne tiens pas à m'éterniser, mais je crois qu'il est important, surtout pour les fins du greffier, maintenant que Ian en a parlé, d'ajouter les paramètres extérieurs—les séances de comité se tiendront entre 10 heures et 20 heures; voici les blocs horaires proposés—pour qu'au moins l'on sache quand les gens viennent travailler et quand ils auront terminé leur journée pour pouvoir prévoir du personnel. Il me semble que les blocs horaires proposés nous donnent cette souplesse et qu'on peut réserver un bloc horaire de trois heures.

Le président: Donc, vous dites maintenant qu'il faudrait une lettre pour encourager un certain comportement, mais il faudrait que cette lettre soit maintenant un peu plus musclée. Nous ne voulons rien imposer à personne, mais il nous faut encourager une utilisation sage des ressources. Nous ne voulons pas nous retrouver dans une situation où il nous faut embaucher plus de gens seulement au cas où quelque chose se passerait peut-être.

Mr. Tremblay (Québec-Est): Mr. Chairman, maybe this is only a general comment, but I've been coming to these meetings for some years and I think it's just as important to begin on time as it is to end on time. As far as I'm concerned, I can already tell you that I have an appointment for 12h30. Normally, from 11 to 12h30, we have gone through the most important items on the agenda. If we can't work efficiently in an hour and a half, in my opinion, we have planning and organization problems.

All our collegues must know that the meetings set for 10 o'clock must not start at 10 past 10 but at 10 o'clock on the dot because they have to end at a predetermined hour.

If we want to be efficient and be able to commit to later appointments, we have to be on time. It must be understood that it is just as important to begin at a given time as to finish at a given time.

M. Angus: Monsieur le président, peut-être cette lettre dont vous avez parlé devrait-elle être envoyée au comité de liaison, c'est-à-dire le comité composé des présidents des comités permanents.

Une voix: Il n'a pas encore été créé.

M. Angus: Lorsqu'il aura été créé il reviendra au comité de liaison de décider des blocs horaires.

M. Milliken: C'est d'accord, c'est une proposition sensée.

[*Texte*]

The Chairman: Do you have any objections, Jim? That does sound reasonable.

Mr. Hawkes: Yes, but I was trying to do two things at once, have a liaison committee—

The Chairman: The suggestion is that I send my letter to the soon-to-be chairman of the liaison committee, whoever that happens to be. We will draft it as soon as they are up and running.

Mr. Hawkes: I think that is too slow. You cannot start liaison until all the chairmen are chosen. Then it gets organized, then it considers, and it will be the end of June.

If we are after these new times, the quickest way is, as soon as you have a new chairman, to give him the letter.

Mr. Milliken: Why do the three whips not sign the letter?

Mr. Hawkes: That could be—

Mr. Milliken: It is only a recommendation.

The Chairman: I am comfortable; that is fine with me.

Mr. Angus: To enable them to plan for the fall.

Mr. Milliken: To help make their changes.

The Chairman: Is that agreed?

Mr. Hawkes: Let us get the suggested time out there in their hands as quickly as we can so we—

Mr. Angus: I agree.

The Chairman: Do you want the letter coming from the whips? The only sensitivity on that is the sense, within caucuses, of whips and thumbnails. Is there any concern about that here? Not from the whips, surely.

Mr. Angus: I am the only one who has to run for re-election each year.

The Chairman: If everybody is comfortable, I am very comfortable; it suits me fine.

Ms Langan: Yes.

The Chairman: We will ask the whips to prepare the letter and simply get it signed.

Mr. Hawkes: Okay.

The Chairman: So everybody is agreed.

Mr. Angus: What does that do to our 4 p.m. meeting on Tuesday?

The Chairman: I think in our case—

An hon. member: We are exempt.

The Chairman: I think we have to be exempt. We have to be exempt simply because we are all involved in House schedules, and that affects us.

Mr. Angus: My colleague makes a good point. We have only one room; we do not have to negotiate with anybody.

Ms Langan: Well, the subcommittees.

[*Traduction*]

Le président: Vous avez des objections, Jim? Cela semble raisonnable.

M. Hawkes: Oui, mais j'essayais de faire deux choses en même temps, avoir un comité de liaison...

Le président: Donc, on me propose d'envoyer ma lettre à l'éventuel—ce qui ne saurait tarder—président du comité de liaison. Ce sera fait dès la création du comité.

M. Hawkes: À mon avis, c'est trop lent. Il ne peut y avoir de liaison avant que tous les présidents ne soient choisis. Ensuite, on s'organise, on étudie et c'est la fin de juin.

Puisque c'est le début d'un temps nouveau, le mieux à faire c'est de communiquer la lettre rédigée d'avance au nouveau président.

M. Milliken: Pourquoi les trois whips ne signeraient-ils pas la lettre?

M. Hawkes: Ça pourrait...

M. Milliken: C'est une simple recommandation.

Le président: Ce n'est pas un problème pour moi; ça me va.

M. Angus: Pour leur permettre de planifier pour l'automne.

M. Milliken: Pour les aider à faire leurs changements.

Le président: Ça va?

M. Hawkes: Faisons leur connaître les horaires proposés dès que possible pour que nous puissions...

M. Angus: D'accord.

Le président: Vous voulez que cette lettre vienne des whips? Les seules susceptibilités à froisser seraient celles que l'on trouve au sein des caucus à propos des whips et de leurs atrocités. Cela pose-t-il des problèmes à qui que ce soit ici? Pas pour les whips, j'en suis sûr.

M. Angus: Je suis le seul qui doit se faire réélire chaque année.

Le président: Si ça va pour tout le monde, ça va pour moi aussi; ça me va même à merveille.

Mme Langan: Oui.

Le président: Je vais demander aux whips de préparer la lettre et de la signer.

M. Hawkes: Parfait.

Le président: Donc, tout le monde est d'accord.

M. Angus: Que se passe-t-il pour notre réunion de 16 heures du mardi?

Le président: Dans notre cas, je crois...

Une voix: Nous faisons exception.

Le président: Je crois qu'il faut faire une exception dans notre cas. Il le faut tout simplement parce que nous avons tous des horaires de la Chambre à respecter et que cela nous touche donc tous.

M. Angus: Mon collègue a raison. Nous n'avons qu'une salle; nous n'avons à négocier avec personne.

Mme Langan: Et les sous-comités.

[*Text*]

Mr. Casey (Cumberland—Colchester): I just want to get a little air time here. I want to bring up an important subject regarding private members on the government side. You can see that we are trying to get more air time in Question Period. We are very determined to get more questions in Question Period because we are under a lot of pressure to act for our people who elected us.

The Chairman: Bill, can I stop you for a second? We have on our agenda the broadcasting of committees. I think I want to come to that and then come back to you, because you are talking really about the reform mandate number 4.

Mr. Casey: Okay.

The Chairman: We asked the clerks to circulate the report from the previous committee. Is it that big? Has everybody gotten it?

Mr. Milliken: Look at appendix 3.

The Chairman: I just have a sense that what we need to do is make a commitment to read this and look at it again.

Mr. Milliken: I think appendix 3, at page 8—

The Chairman: Page 8, appendix 3?

Mr. Milliken: Sorry, 8, 9, and 10, and appendix 3 are the ones you want to look at.

The Chairman: It will not be for our next meeting because next meeting we have the Chief Electoral Officer, and the meeting after that we have the Speaker. So for three meetings down the road I would ask members to have a good look at this and use it as background and base of information for us to look at this whole question, and then we will try to make some decisions.

The Clerk of the Committee: June 11.

The Chairman: June 11 would be the date, so we are not really going to get anything done before the House rises on June 21. It is very unlikely, unless we want to do something on an experimental basis with this committee. I do not see how we are going to get much done before that.

Now, Mr. Casey, I am sorry I cut you off.

Mr. Casey: No problem, thank you very much. I am getting used to it.

We are determined—we are not fooling—that we have to have more questions, and the only place we can get them is to take them away from the opposition or to get more officially in Question Period. So we are going to propose—I understand it came up last week—a a trial period of 30-second questions and 30-second answers, which they have in England. Our questions and our answers are both a lot longer here than they are in Great Britain. In Great Britain their questions are 32 seconds and their answers are 30 seconds. In Canada they average about 45 seconds for questions and 49 seconds for answers. Anyway—

Mr. Milliken: Where do these figures come from?

The Chairman: Interestingly enough, I can explain, Peter, what happened. You recall that last week we asked that some work be done. I walked out of here and found out that in fact the work had been done by a member of Harvie's

[*Translation*]

M. Casey (Cumberland—Colchester): J'aimerais dire quelques mots. J'ai une question importante à soulever concernant les députés du côté ministériel. Vous avez constaté que nous essayons de nous faire entendre plus souvent pendant la période des questions. Nous sommes décidés à nous faire entendre plus souvent pendant la période des questions parce que les gens qui nous ont élus exercent énormément de pressions.

Le président: Bill, puis-je vous interrompre une seconde? Il y a la question de la radiotélédiffusion des comités à l'ordre du jour. J'aimerais aborder cette question pour ensuite revenir à la vôtre parce qu'elle concerne en réalité le mandat de réforme numéro quatre.

M. Casey: Parfait.

Le président: Nous avons demandé aux greffiers de faire circuler le rapport du comité précédent. Est-il vraiment si épais que cela? Est-ce que tout le monde en a obtenu un exemplaire?

M. Milliken: Allez voir à l'Annexe 3.

Le président: J'ai l'impression que nous devrions nous engager à lire ce rapport et y revenir un peu plus tard.

M. Milliken: Je crois que l'Annexe 3, à la page 8. . .

Le président: Page 8, Annexe 3?

M. Milliken: Désolé, 8, 9 et 10 et l'Annexe 3, voilà ce qui vous intéresse.

Le président: Ce ne sera pas possible à la prochaine réunion parce qu'à la prochaine réunion nous rencontrons le directeur général des élections et à la suivante, le Président de la Chambre. Donc, d'ici notre troisième réunion future, il faudrait que les membres consultent bien ce document pour que nous puissions étudier toute cette question et essayer de prendre les décisions qui s'imposent.

Le greffier du Comité: Le 11 juin.

Le président: Donc, cela ira au 11 juin et nous ne pourrons pas vraiment faire grand-chose avant l'ajournement de la Chambre le 21 juin. C'est très peu probable à moins que nous voulions tenter une expérience quelconque. Je ne crois pas que nous puissions accomplir grand-chose avant cela.

Bon, monsieur Casey, je suis désolé de vous avoir interrompu.

M. Casey: Pas de problème, merci beaucoup. Je commence à m'habituer.

Nous sommes décidés—et ce n'est pas une blague—à poser plus de questions et la seule solution c'est soit d'en prendre à l'opposition ou d'en obtenir plus pendant la période des questions. Nous allons donc proposer—je crois comprendre que cela s'est fait la semaine dernière—une période d'essai de questions et de réponses de 30 secondes chacune, comme cela se fait en Angleterre. Nous accordons ici beaucoup plus de temps pour les questions et les réponses qu'en Grande-Bretagne. En Grande-Bretagne, les questions durent 32 secondes et les réponses 30 secondes. Au Canada, la moyenne est d'environ 45 secondes pour la question et 49 secondes pour la réponse. De toute façon. . .

M. Milliken: D'où nous viennent ces chiffres?

Le président: Assez curieusement, je peux expliquer ce qui s'est passé, Peter. Vous vous rappellerez que la semaine dernière nous avions demandé qu'on fasse un certain travail. En sortant d'ici, j'ai appris que le travail avait déjà été fait

[*Texte*]

staff. I got my hands on that and, going from memory now—maybe Bill has the actual figures—in the U.K. the average number of questions, including the original, written questions, is around 50-something. Of course, the written questions are, what is the minister's schedule—

• 1200

Mr. Angus: Is that the number of questions?

The Chairman: Yes. The actual number of delivered questions during the 45-minute period is roughly 45—or 42, a little less than 45. On the spot-check that was done for us by Harvie's office during the week, we averaged 26, so roughly half.

The other thing I found interesting was that the big sinner was—I like to blame you guys—the answers. The answers in the Canadian House averaged 49 seconds. As for the questions, your average as the NDP party was 46.

Mr. Angus: It was 45.

The Chairman: Okay, 45. The Liberal average was 41 seconds, but our answers were 49.

In the U.K., I think the average question was 32 seconds; the average answer was 30, or was it 29?

Mr. Langlois: It was 28 seconds.

The Chairman: It was 28 or 29 seconds. The answers were actually shorter than the questions.

Mr. Gagliano: I have a feeling that we are leading into the same discussion that we had at the last meeting. At the last meeting I think we spent a half-hour on it. Before we take a decision, whether it is on a temporary basis or on a permanent basis, perhaps we could check to see if there is a study, a document that we can look at. We would all like to have the same figures, etc. Then we can have an intelligent debate on this. I understand that the goverment members would like to ask more questions, and so would the opposition.

I am in favour of debating this issue, but I would like to have an intelligent debate with documents and experienced... The chairman is referring to the England experience. I would like to see if there is documentation and and an experienced time study that we did in our Question Period. Perhaps the clerk can put all this together in a short report. When we have this, we can put it on the agenda and then discuss it.

Mr. Chairman, I want to say right away that I am not going to take part in a discussion where we have no adequate documentation. In the previous debate, we were asking our members to be on time, to be efficient. If we want to take intelligent decisions, we have to have documents. If you want to lose another half-hour, go ahead, but I am not going to take part in that.

Mr. Casey: There is some information. *Beauchesne's* says a preamble should not exceed one carefully drawn sentence and it says a supplementary needs no preamble. Basically, 41% of the members now have 95% of the questions.

[*Traduction*]

par un membre du personnel de Harvie. J'ai mis la main dessus et, de mémoire—peut-être Bill a-t-il les chiffres exacts—au Royaume-Uni le nombre de questions est d'environ une cinquantaine, y compris la question écrite d'origine. Évidemment, les questions écrites portent notamment sur l'horaire du ministre...

M. Angus: Et c'est bien le nombre de questions?

Le président: Oui. Le nombre réel de questions posées pendant la période de 45 minutes est d'environ 45—ou 42, un peu moins de 45. Pour la petite vérification rapide qui a été faite pour nous pendant la semaine par le bureau de Harvie, notre moyenne était de 26, soit la moitié environ.

L'autre chose que j'ai trouvé intéressante—et j'aime bien vous blâmer—c'est que le gros problème est du côté des réponses. Au Parlement canadien, la durée moyenne des réponses est de 49 secondes. Quant aux questions, la moyenne du NPD était de 46 secondes.

M. Angus: Quarante-cinq.

Le président: D'accord, 45. La moyenne chez les Libéraux était de 41 secondes mais nos réponses en prenaient 49.

Je crois que la question moyenne au Royaume-Uni prend 32 secondes; la réponse moyenne 30 secondes ou était-ce 29?

M. Langlois: Vingt-huit secondes.

Le président: Vingt-huit ou vingt-neuf secondes. Les réponses prenaient moins de temps que les questions.

M. Gagliano: J'ai comme le sentiment que nous nous embarquons dans la même galère qu'à la dernière réunion. À la dernière réunion, nous avons passé une demi-heure sur cette question. Avant de prendre une décision qu'elle soit temporaire ou permanente, peut-être devrions-nous nous renseigner pour savoir s'il y a une étude ou un document qu'on pourrait étudier. Nous aimerions bien tous avoir les mêmes chiffres. Ensuite on pourra entamer un débat intelligent. Je comprends que les députés du parti ministériel aimeraient poser plus de questions et il en va de même pour les députés de l'opposition.

Je suis d'accord pour débattre de cette question, mais j'aimerais avoir un débat intelligent, fondé sur les faits et l'expérience... Le président nous parle de la situation en Angleterre. J'aimerais savoir si on a fait une étude à ce propos et si on a minuté nos propres périodes de questions. Peut-être le greffier pourrait-il nous préparer un petit rapport sur la question. Lorsque nous l'aurons entre les mains, nous pourrons le porter à l'ordre du jour et en discuter.

Monsieur le président, je tiens à dire immédiatement que je ne participerai pas à un débat pour lequel nous manquons de documentation. Lors du débat précédent, nous demandions à nos membres de se trouver là à l'heure et d'être efficaces. Si nous voulons prendre des décisions intelligentes, il nous faut des documents. Si vous voulez perdre encore une demi-heure, allez-y, mais je ne participerai pas à cela.

M. Casey: Nous avons certains renseignements. D'après *Beauchesne*, le préambule ne devrait pas être plus long qu'une phrase bien rédigée et il précise qu'il n'est point besoin de préambule à une question supplémentaire. En fait, 41 p. 100 des députés accaparent quelque 95 p. 100 des questions.

[*Text*]

Mr. Milliken: Yes, and you take up over half the time in Question Period on the figures we have just received.

The Chairman: You are confusing two different issues.

Iain, I want to come back to you.

Mr. Angus: Mr. Chairman, I do not think we need to go around again in the abstract. We did talk last week about the need for staff to come up with some options to deal with Question Period, whether it is a limitation on the length of time for questions and answers, whether it is more adherence to the rules, as the hon. member has just made reference to, or whether it is increasing the amount of time by adding 15 minutes, as my House Leader suggested. There are a number of options.

I just want to remind colleagues opposite that the current structure of Question Period in terms of the rotation both for statements and for questions was the basis of negotiation between the three parties coming out of the 1988 election. That is why the government members have more of the statements and the opposition members have less than what we would have traditionally got, as a way to provide opportunities for government back-benchers to participate. That is also why there is built into it opportunities for questioning by government members.

I want to remind you that you folks see the Cabinet every Wednesday morning. You have a chance at input, so—

The Chairman: Iain, I want to stop you there because I—

Mr. Angus: I know, the subject is going around again.

The Chairman: I think it is unfairly being categorized as government-opposition. If you take what we had put on the table, a 30-second or a 45-second—I do not care what number you put on the table. We are talking about more questions for more members, including your own. I can tell Peter—

Mr. Angus: I agree with you.

• 1205

The Chairman: Let me just finish my comment. I got off the elevator two days ago with members of his back bench. I do not know where they had heard about our 30-second idea, but they were really upset that it was not adopted, because they felt they were being crowded out by their superstars, the same as our members feel they are being crowded out by our ministers. So I think what we are talking about here is not Cabinet or government-opposition. We are really talking about more members saying that they want access to Question Period. The best way they saw of doing that was the 30-second idea.

Mr. Angus: Certainly as a committee we have been saying that, but I think the member opposite made specific reference to government members. Maybe I rose to the bait.

[*Translation*]

M. Milliken: Oui, et vous accaparez plus de la moitié du temps pendant la période des questions avec les chiffres que nous venons tout juste de recevoir.

Le président: Vous confondez deux choses différentes.

Iain, vous avez la parole.

M. Angus: Monsieur le président, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entamer un autre débat théorique. La semaine dernière, il a été question que le personnel nous présente certaines options qui permettraient de résoudre le problème de la période des questions, qu'il s'agisse de limiter le temps consacré aux questions et aux réponses, d'observer plus strictement le Règlement, comme l'honorable député vient tout juste de dire, ou d'allonger la période en y ajoutant 15 minutes comme l'a proposé mon leader en Chambre. Il y a une série de solutions de rechange.

J'aimerais tout simplement rappeler à mes collègues vis-à-vis que la structure actuelle de la période de questions pour ce qui est de la rotation pour les déclarations et les questions a été décidée à la suite de négociations entre les trois partis après l'élection de 1988. C'est pour cela que les députés ministériels ont droit à plus de temps pour les déclarations et que les députés de l'opposition en ont moins qu'ils n'en avaient traditionnellement; cela permet aux députés ministériels d'arrière-banc de participer. On a aussi prévu que les députés ministériels auraient l'occasion de poser des questions.

J'aimerais vous rappeler que vous rencontrez le Conseil des ministres tous les mercredis matins. Vous avez amplement l'occasion de...

Le président: Iain, j'aimerais que vous vous en teniez là parce que...

M. Angus: Je sais, on reprend le même débat.

Le président: Je crois que l'on catégorise injustement toute l'affaire comme étant le gouvernement versus l'opposition. On avait proposé 30 secondes ou 45 secondes—le chiffre a peu d'importance. Il s'agit de permettre aux députés, y compris les vôtres, de poser plus de questions. Je peux dire à Peter...

M. Angus: Je suis d'accord avec vous.

Le président: Permettez-moi de terminer. L'autre jour je me trouvais dans l'ascenseur avec des députés de l'arrière-banc de l'opposition, je ne sais pas où ils avaient entendu parler de notre idée de 30 secondes et ils étaient très mécontents parce qu'elle n'avait pas été acceptée. Ils avaient l'impression qu'ils étaient évincés par les vedettes de leur parti, tout comme nos députés estiment que c'est les ministres qui prennent toute la place. Donc je ne pense pas que ce soit une question qui divise l'opposition et le parti ministériel. De plus en plus de députés veulent avoir la parole pendant la période de questions. Ils estiment que la meilleure façon de le faire, c'est d'avoir des tours de 30 secondes.

M. Angus: C'est certainement l'avis du comité. Je pense que le député en face avait parlé précisément des députés ministériels et j'ai peut-être réagi à la provocation.

[*Texte*]

Mr. Hawkes: I want to put on the record in this context that I became the Parliamentary Secretary to the Deputy Prime Minister and House Leader in 1987. In the statement period, there were eight or nine people getting up on average. I started to insist on the rules being obeyed with a stopwatch, and within two months we had 13 to 15 people in the same period of time. So there was more for everybody, government members and opposition, that simply came through enforcement of the rules.

That is partly where the 30-second notion fits, because that was the rule, but the things Mr. Casey brings up are also part of the rules. If we do it, there will be more NDP, there will be more Liberal and there will be more government members, and that is what we are after. It works. We have done it. We did it in 1987 simply by enforcement of rules, and it worked. If we are all determined to do it, every party and all of our members can benefit.

Mrs. Marleau (Sudbury): I have just one point. If the staff is going to put together a report, you should also take into consideration that when someone speaks in French it takes a longer time to say the same thing in French as it does in English, so you have to remember that also.

Mr. Langlois: It all depends on who is talking, Diane.

Mrs. Marleau: But even in a translation, you ask a question and the translation takes that bit longer, because somehow the language uses more words.

Ms Langan: I think it is right when you say it all depends on who says it. But for members who are trying to learn French and trying to be able to use French, it is... For me to say in French what you can say in French is probably going to take me twice as long because I am struggling with the language. And so I think that while I am not suggesting we double the time allowed to a member, we be cognizant of those circumstances. Certainly the member should be cognizant that because it is going to take them longer, they should put fewer words in the mix. But I think we do need to be sensitive to that, because a lot of members are not comfortable trying their second language in the House to start with, and this will certainly discourage that effort.

Mr. Casey: I want to point out how important it is to us, and it is not a simple thing. Canadian people are changing their approach to politicians and they want us to speak up. They are demanding that we do it and we are going to have to do it, one way or the other.

Reference was made to access to ministers. Access to a minister very often does not mean a thing. I have been fighting with a minister for eight months on an issue. Yesterday I asked him a question in the House. Five minutes after Question Period was over, I had attention on it after eight months of none. Often we are in opposition to the position of the government or the minister and that does not do any good when you are sitting in an office with him. But put it on the floor of the House of Commons, that is our tool to work with, the same as it is your tool. That is your tool to work with and it is our tool to work with. We are denied the right to have that tool and we are going to have

[*Traduction*]

M. Hawkes: Je tiens à signaler que je suis devenu le secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et du leader à la Chambre en 1987. Pendant la période prévue pour les déclarations il y avait en moyenne huit ou neuf députés qui se levaient. J'ai commencé à insister sur le respect du Règlement en chronométrant et dans l'espace de deux mois on avait une moyenne de 13 à 15 députés pendant la même période. Ainsi, l'application du Règlement a donné plus de temps à tout le monde, les députés ministériels et de l'opposition.

Voilà donc pourquoi j'ai soulevé l'idée de 30 secondes, parce que c'était la règle, mais M. Casey a soulevé d'autres aspects. Si nous observons cette pratique, on pourra entendre davantage de Néo démocrates, de Libéraux et de députés ministériels et c'est ce que nous cherchons. La preuve a été faite. Nous avons appliqué ce système en 1987 en insistant simplement sur le respect du Règlement et on a vu le résultat. Si tout le monde collabore, tous les partis et tous les députés en profiteront.

Mme Marleau (Sudbury): J'ai seulement une observation. Dans la rédaction d'un rapport, il faudrait également tenir compte du fait que quand on utilise le français, il faut plus de temps pour dire la même chose qu'en anglais.

M. Langlois: Cela dépend de la personne qui parle, Diane.

Mme Marleau: Mais on constate que lorsqu'on pose une question, la traduction exige un peu plus de temps, parce que pour une raison ou une autre on utilise plus de mots.

Mme Langan: Je pense que vous avez raison quand vous dites que cela dépend de la personne qui parle. Pour ceux qui apprennent le français et qui essaient de s'en servir... Si j'essaie de dire quelque chose en français, il me faudra sans doute deux fois plus de temps que vous à cause de mes difficultés avec la langue. Même si je ne propose pas de doubler le temps de parole pour cette raison, je crois qu'il faut être conscient de ce facteur. Le député qui parle pourrait essayer d'utiliser moins de mots. Mais à mon avis il faudrait en tenir compte car de nombreux députés ne sont pas à l'aise pour poser une question à la Chambre dans leur deuxième langue et cela va certainement décourager leurs efforts.

M. Casey: La question est très importante pour nous et ce n'est pas une chose simple. Les Canadiens commencent à changer d'attitude envers les politiciens et ils veulent que nous nous exprimions. Ils l'exigent même et nous devrons le faire d'une façon ou d'une autre.

On a parlé de l'accès aux ministres. Très souvent ça ne signifie rien du tout. Cela fait huit mois que j'ai un différend avec un ministre. Hier j'ai pu lui poser une question à ce sujet à la Chambre et cinq minutes après la fin de la période des questions, j'ai pu avoir l'attention que pendant huit mois je n'avais pas réussi à obtenir. Très souvent dans l'opposition nous défendons un point de vue contraire à celui du gouvernement ou du ministre et cela ne nous aide pas quand nous allons les consulter dans leur bureau. C'est pour cette raison que la possibilité de poser une question à la Chambre des communes est un peu notre instrument de travail, comme pour vous. On nous empêche de faire notre travail à un

[*Text*]

to use more of it. We are going to need more tools and it is going to happen. One way or the other, we are going to get it.

The Chairman: Can I say something here? Iain made reference and Alfonso made reference to a study. We are going to do studies, we are going to do reform. There is no doubt about that. But it is going to be a long process because it is complicated. It has a lot of issues and involvements. I will tell you what I am really concerned about. I hear the opposition saying, no, keep the status quo. I hear the government back-benchers saying, stop—

Mrs. Marleau: We are not saying that.

The Chairman: No, no, let me finish. I hear the government back-benchers saying, we want more access. I think the 30-second option is a way of giving government members more access without taking anything away from opposition members; in fact, increasing opposition members as well.

• 1210

I would like to see us try to experiment for a day. I do not care whether it is for a month; I just want to see us do something different that shows us we can open up the process, that we can get things going a little better, because not even to experiment for a day leaves us stuck with waiting until we can report, which will be September or October, and I think I hear on all sides of the House, not just the government side but from members on all sides of the House, that they want some changes. That is what I would like to see the committee look at, the idea of going with a one-day experiment. I do not understand why the opposition would object to that.

Mr. Gagliano: Mr. Chairman, respecting a one-day experiment, I do not have the figures. I have my figures because I track the time on our side. But you have said it, that we are not the ones, but if the ministers would shorten their answers, 50% of what the government side is seeking is already there. So it is not a question of changing the rule, it is a question of—

The Chairman: I am not asking for a rule change. I will give you an example. We had John Crosbie the other day go on for what felt like five minutes, but I think it was closer to two. We had Benoît Bouchard yesterday answer. I know Harvie Andre daily tells the ministers to cut their answers back. But you do not have any control over them once they get up on their feet, the same as you do not have any control over yours. If Brian Tobin gets up and listens to himself, and he gets cranked up, the next thing you know he is going a minute or whatever.

The point is that if we tried the experiment for one day we would see, and it would be the Speaker telling the minister to sit down.

Mr. Angus: Mr. Chairman, I think we have to be careful here that we would be asking the Speaker to use a guillotine, if you like, regardless of the substance.

The Chairman: No.

Mr. Angus: If we talk about a 30-second rule, though, whether it is an experiment or not, that is in effect what we are asking him to do, to watch the clock very closely.

[*Translation*]

moment où cet instrument devient de plus en plus nécessaire. Alors nous devons obtenir ce temps de parole d'une façon ou d'une autre.

Le président: Je voudrais intervenir. Iain et Alfonso ont parlé d'une étude. Nous allons faire des études et effectuer des réformes. Cela ne fait pas de doute. Mais le processus sera long parce que c'est compliqué, il y a de nombreux facteurs et répercussions. Ce qui m'inquiète, c'est que je vois que l'opposition tient au statu quo et que les députés ministériels de l'arrière-banc disent. . .

Mme Marleau: Ce n'est pas du tout notre position.

Le président: Permettez que je termine. Les députés ministériels de l'arrière-banc veulent davantage d'accès. Je crois que l'option de 30 secondes permet aux députés ministériels d'avoir plus de temps de parole sans enlever quoi que ce soit aux députés de l'opposition; au contraire, il y aura davantage de temps pour l'opposition aussi.

Je pense qu'il serait utile de tenter une expérience pendant un jour ou peut-être pendant un mois; quelque chose de différent qui montre qu'il est possible d'ouvrir le processus et de l'améliorer. Si on ne veut même pas faire un essai d'un jour, on devra attendre le rapport en septembre ou octobre mais tous les partis de la Chambre, non seulement les députés ministériels mais aussi les autres députés, veulent voir des changements. C'est pour cela que je propose un essai d'un jour et je ne vois pas pourquoi l'opposition ne serait pas d'accord.

M. Gagliano: Monsieur le président, au sujet de cet essai d'un jour, je n'ai pas les chiffres. J'ai les chiffres pour les députés de mon parti parce que je chronomètre. Mais comme vous l'avez dit, ce n'est pas nous parce que si les ministres acceptaient d'abréger leurs réponses, 50 p. 100 de ce que cherchent les députés ministériels serait déjà acquis. Ce n'est donc pas une question de changer le Règlement, mais. . .

Le président: Je ne demande pas le changement du Règlement. Je vais vous donner un exemple. L'autre jour, John Crosbie a continué pendant ce qui semblait cinq minutes, même si en réalité ce n'était que deux. Hier il y a eu la réponse de Benoît Bouchard. Je sais que Harvie Andre dit aux ministres tous les jours de raccourcir leurs réponses. Mais c'est impossible de les contrôler au moment où ils se lèvent pour répondre. C'est la même chose pour vous. Si Brian Tobin se lève et commence à s'écouter parler, il prend de l'élan et finit par dépasser une minute.

Si on mettait ce système à l'essai pendant un jour, le président devrait interrompre le ministre après que son temps est écoulé.

M. Angus: Monsieur le président, je crois qu'il faut faire très attention parce que ça reviendrait à dire au président d'imposer la guillotine.

Le président: Non.

M. Angus: Si on parle d'une règle de 30 secondes, que ce soit à l'essai ou non, il devra chronométrer très exactement.

[*Texte*]

Let me give you an example. Let us say we pick next Monday for the experiment and Monday morning there is a major natural disaster in Canada that requires the efforts of the Government of Canada to mobilize assistance quickly. The story actually just breaks about 2.15 p.m. Mr. Chrétien rises in his place and asks the Minister of National Defense if he will advise the House as to what steps the Government has taken, and then the Speaker is going to cut off the minister? I mean—

The Chairman: To go to the extreme does not make the case—

Mr. Angus: I merely point it out.

The Chairman: I understand what you are saying, but I want to express to the committee that I am concerned that on this issue and probably others we are going to start dividing into partisan groups. I would like to avoid that as much as possible. I think that there is a way for us to work together as a committee, and I would not like it to become opposition versus government.

Mr. Angus: But, Mr. Chairman, that is what I was coming to. We have already done this in our caucus. We have already asked them to try to aim for 30 seconds, but part of the reaction we got was, well, whoopee, so we do it, so we are good boys and girls and we get a pat on the head and. . .

The Chairman: Exactly. That is my point.

Mr. Angus: Okay, so what I was going to suggest is that we all go back to our caucuses and say, listen, we have to tighten this us; we have to get more people on. Perhaps one of the things we might want to do as caucuses and/or as this committee is to remind the Speaker of the rules dealing with Question Period and ask that he begin to tighten up and, with notice, say to people, you are not going to get away with a preamble on a supplementary. Once it is clear that is the approach he is going to take, then we can then in our rehearsal structure things to do that, but we cannot do it on an ad hoc basis, and we cannot do it if the ministers are not going to control themselves.

The Chairman: That is my point precisely. That is why I want the experiment, because we have gone to our caucus. Last Wednesday we spent probably three-quarters of an hour discussing this subject, trying to convince ministers and so on.

Mr. Cole (York—Simcoe): Mr. Chairman, we have talked about two or three different things. I am not a great believer in the flat 30-second clip, to be very honest, because I think if we are going to go to the 30-second clip I think you have to go along with the Speaker to see whether the preamble is going to be allowed either to the answer or to the question. I think you have to get much more into it. I think it has to be a much more involved study than just picking out one aspect of it.

• 1215

You may dislike the study, Mr. Chairman, and that is fine, and you have the right to say that. As I said on Tuesday, I would like all of us to go back to our caucuses—and I will repeat it again today—to tell our questioners and our responders that we are going to monitor it so that they are put on notice that they are monitoring it. When we post the results or we post the answers, I think you are going to find that there will be a response at that time.

[*Traduction*]

Je vous donne un exemple. Mettons que lundi soit choisi pour cet essai et que lundi matin il se produise quelque part au Canada un grand sinistre qui exige des efforts de mobilisation immédiate du gouvernement du Canada. On apprend la nouvelle vers 14h15. M. Chrétien se lève et demande au ministre de la Défense Nationale s'il veut bien informer la Chambre des mesures qui ont été prises; vous voudriez alors que le président empêche le ministre de parler pendant plus de 30 secondes?

Le président: Vous donnez un exemple extrême. . .

M. Angus: Je vous signale simplement une possibilité.

Le président: Je comprends votre exemple mais je crains que cette question et d'autres finissent par entraîner une division partisane des membres du Comité. J'aimerais l'éviter autant que possible. Je pense que nous pouvons collaborer comme comité sans tomber dans le rôle de l'opposition et des ministériels.

M. Angus: C'est justement là où je voulais en venir, monsieur le président. Nous en avons déjà parlé dans notre caucus. Nous avons demandé à nos membres de s'en tenir à 30 secondes mais franchement la réaction n'était pas très enthousiaste. . .

Le président: Exactement.

M. Angus: Eh bien, je propose que nous disions dans tous nos caucus que nous avons essayé de resserrer les limites pour permettre à davantage de députés de s'exprimer. Peut-être que les caucus ou le Comité pourrait rappeler au président le Règlement concernant la période des questions pour qu'il soit appliqué de façon plus stricte; ainsi les députés sauraient qu'ils ne pourraient plus faire passer un préambule ou une question supplémentaire. Quand on aura fait bien comprendre qu'on est sérieux, on pourra adopter des mesures plus précises, mais on ne peut pas le faire de façon ponctuelle, surtout si les ministres ne veulent pas s'imposer de limite.

Le président: C'est exactement ce que je pense. C'est pour cette raison que j'ai proposé l'essai. Dans notre caucus mercredi dernier nous avons passé trois-quart d'heure à parler de cette question en essayant de convaincre les ministres, etc.

M. Cole (York—Simcoe): Monsieur le président, nous avons parlé de deux ou trois choses différentes. Pour parler franchement, je ne suis pas convaincu par l'idée de 30 secondes, je pense qu'il faudrait savoir d'abord si le président va permettre un préambule à la réponse ou à la question. Je pense qu'il faut étudier tous les aspects de la question.

L'étude ne vous plaira peut-être pas, monsieur le président, et c'est votre droit de le dire. Comme je l'ai proposé mardi, je pense qu'on devra tous dire à nos caucus respectifs que les questions et les réponses feront toutes l'objet d'un contrôle et que tout le monde doit le savoir. Quand nous ferons connaître les résultats, je pense qu'on aura une réaction.

[*Text*]

However, after saying all that, I really would question whether this whole discussion has been in order, because we did table it on Tuesday on the basis of waiting for information before we came back. I would ask if further discussion is in order.

M. Langlois: Monsieur le président, je pense que notre discussion s'en va vers un resserrement de la procédure de la période des questions. La Chambre des communes est la Chambre des députés et c'est là que les députés ont le privilège de faire leur travail, mais on doit faire une recommandation au Président de la Chambre en vue de bien faire respecter le Règlement. On peut s'entendre sur le principe de 30 secondes pour la question et 30 secondes pour la réponse. Il appartient à chacun de nous, dans nos caucus, d'inciter nos gens à se limiter aux 30 secondes de question et aux 30 secondes de réponse. Peut-être que dans une, deux ou trois semaines, on décidera de faire une expérience de 30 secondes pour voir de quelle façon cela fonctionne, mais d'après moi, il faut sensibiliser nos gens à cette approche que le Comité veut proposer pour permettre à plus de députés de se lever.

The Chairman: Okay. I have received a letter from the chairman of the aboriginal affairs committee. It arrived here just a few minutes ago. I will have it circulated to the committee members and we will address it at the next committee meeting.

Mr. Angus: Mr. Chairman, because this matter is publicly known, I think it might be worth while to read it into the record at this point so that all members can be apprised of the situation. I was there for that committee and indicated that I would inform this committee that the matter may be coming before us. I think it would be helpful for all members in case we are asked by the media.

The Chairman: Okay. The letter reads as follows:

Dear Mr. Chairman:

I have been instructed by the Standing Committee on Aboriginal Affairs to make your committee aware of a notice of motion presented at this morning's meeting, moved by Bob Nault, MP, seconded by Sheila Finestone, MP:

That the chair of the Standing Committee on Aboriginal Affairs move immediately to advise the House Management committee of this committee's profound objection with its placement within the Human Resources envelope and further that the chair requests on behalf of this committee that the Standing Committee on Aboriginal Affairs be placed in an envelope entitled Aboriginal Affairs.

I would appreciate your immediate attention to this important matter.

Yours sincerely,

Brian White, MP

Chairman, Standing Committee on Aboriginal Affairs.

Mr. Angus: Mr. Chairman, perhaps I could add that it is the intention of the Standing Committee on Aboriginal Affairs to meet again on Tuesday, when that notice of motion plus two others will be—

The Chairman: Do you mean this is just a notice? This has not been approved?

[*Translation*]

Cela dit, je me demande si toute cette discussion est conforme à notre décision de mardi d'attendre des renseignements avant de poursuivre. Je me demande si on devrait continuer à en parler.

Mr. Langlois: Mister Chairman, I think the discussion is heading towards a tightening of the procedure for the question period. The House of Commons is the body where members of Parliament exercise their functions and we should recommend to the Speaker of the House that the rules be observed. We may agree on the principle of 30 seconds for the question and 30 seconds for the answer. It is up to each of us in our caucuses to encourage our members to observe this 30 second limit for questions and answers. Maybe in one, two or three weeks we can decide to conduct an experiment with a 30 minute rule to see how it works but I think we'll have to make an effort to sensitize our members to the approach being advocated by the committe so that more MPs have a chance to rise.

Le président: Très bien. J'ai reçu une lettre du président du Comité des Affaires autochtones. Elle vient d'arriver il y a quelques minutes. Je la ferai distribuer aux membres du comité et nous allons y répondre lors de la prochaine réunion du comité.

M. Angus: Monsieur le président, puisque la question est publique, je pense qu'il serait utile de lire cette lettre pour que tous les membres soient mis au courant. J'ai assisté à la réunion en question et j'ai promis d'informer notre comité de cette démarche. Je pense qu'il est préférable que tout le monde soit renseigné au cas où les médias nous poseraient des questions à ce sujet.

Le président: Très bien. Voici la lettre:

Monsieur:

Le Comité permanent des Affaires autochtones m'a chargé d'informer votre comité d'un avis de motion présenté à la réunion de ce matin, proposé par Bob Neault, député, appuyé par Sheila Finestone, députée:

Que la présidence du Comité permanent des Affaires autochtones informe immédiatement le Comité de la gestion de la Chambre de son profond désaccord avec la décision de l'inclure dans le secteur des ressources humaines et de son désir de figurer dans un secteur intitulé Affaires autochtones.

Je vous serais gré de votre attention immédiate pour cette question importante.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Brian White, député

Président, Comité permanent des Affaires autochtones

M. Angus: Monsieur le président, je devrais ajouter que le Comité permanent des Affaires autochtones a l'intention de se réunir mardi lorsque cet avis de motion et deux autres seront...

Le président: Voulez-vous dire que c'est simplement un avis? Qui n'a pas encore été adopté?

[*Texte*]

Mr. Angus: It has not been approved by the committee.

The Chairman: It is out of order to have even been sent to us.

Mr. Angus: No. It was a decision of the committee that the chair of the Standing Committee on Aboriginal Affairs should communicate to this committee the fact that the motion is there before them. They will be discussing it and deciding yea or nay or whatever at the appropriate time. They felt it was important because of the politics of the aboriginal community—

The Chairman: I do not want to get into it because we just received notice of it.

Mr. Gagliano: As a point of information, Mr. Chairman, I was aware. As an opposition whip, I have been receiving representation. I said, the rules are there and it is up to the committee to decide what they want to do and so on. When it is finally adopted by the committee we will—

The Chairman: We will have a look at it then.

Is there any further new business?

Mr. Milliken: Yes, I have one other item, Mr. Chairman. In the subcommittee dealing with private members' bills, we have not printed our proceedings and I guess we wanted direction from this committee as to whether we should do that. The members gave their testimony before the committee and questions were asked, but we have not bothered to print the proceedings. We can if the committee feels it is worth while, but we wanted your direction.

• 1220

The Chairman: Probably not.

Mr. Angus: Mr. Chairman, can you tell me what the practice of the former committee was?

Mr. Milliken: They were published.

Mr. Angus: I think we should continue that practice.

The Chairman: Are there any objections? Do we need a motion to that effect?

Mr. Milliken: It depends. The proceedings definitely should be published.

Motion agreed to

The Chairman: Is there any further new business?

Since there is not, the meeting is adjourned.

[*Traduction*]

M. Angus: Il n'a pas été approuvé par le comité.

Le président: Dans ce cas c'est tout à fait irrégulier de nous l'avoir envoyé.

M. Angus: Non. Le Comité permanent des Affaires autochtones a décidé que le président devrait vous mettre au courant du fait que cette motion a été proposée. Ses membres ont l'intention d'en discuter et de décider quelle suite y donner. Ils estiment que c'est une question importante à cause de la situation politique des autochtones. . .

Le président: Je préfère ne rien dire puisque nous venons de recevoir l'avis.

M. Gagliano: Monsieur le président, j'étais au courant. En tant que whip de l'opposition, j'ai reçu des instances. J'ai répondu que le Règlement est là, c'est au comité de décider ce qu'il entend faire. Lorsque la motion sera adoptée par le comité nous allons. . .

Le président: Nous allons l'examiner à ce moment-là.

Y a-t-il d'autres questions?

M. Milliken: Oui, monsieur le président. Le sous-comité des projets de loi émanant des députés n'a pas fait imprimer ses délibérations et nous voudrions recevoir des directives du comité à ce sujet. Le comité a entendu des témoignages et des questions mais les délibérations n'ont pas été imprimées. Nous pouvons le faire si le comité le juge bon mais nous préférons avoir vos directives.

Le président: Ce n'est sans doute pas nécessaire.

M. Angus: Monsieur le président, savez-vous ce que faisait l'ancien comité?

M. Milliken: Les délibérations étaient publiées.

M. Angus: Je pense que nous devrions poursuivre cette pratique.

Le président: Y a-t-il des avis contraires? Nous faut-il une motion?

M. Milliken: Cela dépend. Il faudrait certainement que les délibérations soient publiées.

La motion est adoptée

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

Dans ce cas, la séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

4
5

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 5

Tuesday, June 4, 1991

Chairman: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 5

Le mardi 4 juin 1991

Président: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Main Estimates 1991–92: Vote 15 under PRIVY COUNCIL

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1991–1992 : crédit 15 sous la rubrique CONSEIL PRIVÉ

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24036

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chairman: Albert Cooper

Vice–Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Président: Albert Cooper

Vice–présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Friday, May 17, 1991:

By unanimous consent, it was ordered,—That the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1992, laid upon the Table on Tuesday, May 14, 1991 be referred to the several Standing Committees of the House as follows:

To the Standing Committee on House Management

Privy Council, Vote 15

Parliament, Votes 10 and 15

ATTEST

ROBERT MARLEAU

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du vendredi 17 mai 1991:

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que le Budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1992, déposé sur le Bureau le mardi 14 mai 1991, soit déféré aux divers Comités permanents de la Chambre, ainsi qu'il suit:

Au Comité permanent de la gestion de la Chambre

Conseil privé, crédit 15

Parlement, crédits 10 et 15

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 4, 1991
(5)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 4:10 o'clock p.m., this day, in Room 112–N, Centre Block, the Chair, Albert Cooper, presiding.

Members of the Committee present: Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, John MacDougall, Diane Marleau, Peter Milliken, Nelson Riis and Marcel R. Tremblay.

Acting Members present: Mark Assad for Marcel Prud'homme; Rod Murphy for Iain Angus; and Scott Thorkelson for John Cole.

In attendance: From the House of Commons: Micheline Rondeau–Parent, Deputy Principal Clerk, Committees Directorate.

Witnesses: From Elections Canada: Jean–Pierre Kingsley, Chief Electoral Officer; Frederick B. Slattery, Director, Election Financing; Yvon Tarte, Legal Counsel.

The Order of Reference dated Friday, May 17 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1992 being read as follows:

Ordered,—That Vote 15 under Privy Council and Votes 10 and 15 under Parliament be referred to the Standing Committee on House Management.

The Chairman called Vote 15 under Privy Council.

The witnesses answered questions.

At 5:30 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

William C. Corbett

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MARDI 4 JUIN 1991
(5)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 16 h 10 dans la salle 112–N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, John MacDougall, Diane Marleau, Peter Milliken, Nelson Riis et Marcel R. Tremblay.

Membres suppléants présents: Mark Assad remplace Marcel Prud'homme; Rod Murphy remplace Iain Angus; Scott Thorkelson remplace John Cole.

Aussi présente: De la Chambre des communes: Micheline Rondeau–Parent, greffière principale adjointe, Direction des comités.

Témoins: D'Élections Canada: Jean–Pierre Kingsley, directeur général des élections; Frederick B. Slattery, directeur, Financement des élections; Yvon Tarte, conseiller juridique.

Lecture est faite de l'ordre de renvoi daté du vendredi 17 mai 1991 portant sur l'étude du Budget des dépenses principal pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1992:

Il est ordonné,—Que le crédit 15, sous Conseil privé, et les crédits 10 et 15, sous Parlement, soient renvoyés au Comité permanent de la gestion de la Chambre.

Le président appelle: Conseil privé, crédit 15.

Les témoins répondent aux questions.

À 17 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

William C. Corbett

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 4, 1991

• 1605

The Chairman: Order.

Mr. Kingsley, I am pleased to have you join us today. This is the first time this new committee has had an opportunity to pursue the estimates of those who fall under our jurisdiction, so in a sense you get to be our guinea pig. I hope it turns out to be a pleasant experience for all of us, and I am sure it will.

Would you like to begin by introducing your officials whom you have brought with you?

Mr. Jean-Pierre Kingsley (Chief Electoral Officer): Yes, Mr. Chairman, and thank you very much for the welcome. With me is Mr. Ron Gould, who is the Assistant Chief Electoral Officer, and Mr. Bud Slattery, the director of finances at Elections Canada.

The Chairman: Welcome.

We shall open with questions. If the the committee does not mind, I will begin with Peter Milliken, who has expressed an interest in this subject that is well known to all of us.

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): Mr. Kingsley, since I had an opportunity to examine you in the old Privileges and Elections Committee, I do not want to deal so much with the estimates as with the policy issue that in fact you raised in your report to Parliament that is required in a new session of Parliament. It is one that you had raised with us, I think, in the old committee, concerning the independence of the Chief Electoral Officer's office from Treasury Board in the course of preparation of its estimates.

The recommendation that you made was that the estimates be submitted to Parliament directly, and presumably now to this committee for review, and that this committee be empowered to examine officers of the Treasury Board to see that the estimates are in substantial compliance with the estimates of government departments prepared along similar lines, and so on. Then the estimates would be forwarded directly to the House as part of the House of Commons estimates rather than as a part of a government department.

Is that a fair summary of what you had recommended?

• 1610

Mr. Kingsley: Yes, it is, Mr. Milliken, and I will add a few things after you have...

Mr. Milliken: What is required to effect that change? Is it an amendment to a statute, or can that be done by a resolution of the House of Commons or some other policy directive? How do we go about making that change?

Mr. Kingsley: I appreciate that I am allowed to raise this matter before the committee. I should perhaps, just to give you a bit of background, tell you that the recommendation that Mr. Milliken has mentioned to you is one that I made to

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 4 juin 1991

Le président: À l'ordre.

Monsieur Kingsley, je suis heureux que vous soyiez parmi nous aujourd'hui. C'est la première fois que notre nouveau comité a l'occasion d'étudier les prévisions budgétaires qui relèvent de nous, vous êtes donc en quelque sorte notre cobaye. J'espère que cette expérience sera agréable pour nous tous, j'en suis même sûr.

Pourriez-vous commencer par nous présenter les fonctionnaires qui vous accompagnent?

M. Jean-Pierre Kingsley (directeur général des élections): Oui, monsieur le président, et merci pour vos paroles de bienvenue. Je suis accompagné de M. Ron Gould, directeur général adjoint des élections et de M. Bud Slattery, directeur du financement des élections à Élections Canada.

Le président: Bienvenue.

Nous passons tout de suite aux questions. Si le comité n'y voit pas d'inconvénient, je donnerai d'abord la parole à Peter Milliken dont nous connaissons tous l'intérêt pour ce sujet.

M. Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur Kingsley, puisque j'ai eu l'occasion de vous interroger à l'ancien Comité des privilèges et élections, je ne m'intéresserai pas tant aux prévisions budgétaires qu'à la question d'ordre politique que vous avez soulevée dans le rapport que vous avez remis au Parlement comme vous devez le faire à l'occasion d'une nouvelle session. Vous aviez, je crois, déjà soulevé cette question à l'ancien comité; il s'agit de l'indépendance du Bureau du directeur général des Élections par rapport au Conseil du Trésor dans le cadre de la préparation de ses prévisions budgétaires.

Vous recommandiez que ces prévisions budgétaires soient présentées directement au Parlement, c'est-à-dire sans doute maintenant à notre comité, pour y être étudiées et que notre comité soit habilité à interroger les agents du Conseil du Trésor pour s'assurer que ces prévisions budgétaires sont, dans l'ensemble, conformes aux prévisions budgétaires des ministères préparées suivant les mêmes principes. Elles pourraient alors être transmises directement à la Chambre en tant que partie intégrante des prévisions budgétaires de la Chambre des communes plutôt que de celles d'un ministère.

Ai-je bien résumé vos recommandations?

M. Kingsley: Oui, monsieur Milliken. J'ajouterai quelques éléments quand vous...

M. Milliken: Que faut-il pour pouvoir effectuer cette modification? Doit-on modifier la loi ou cela peut-il se faire au moyen d'une résolution de la Chambre des communes ou d'une autre mesure politique?

M. Kingsley: Je suis heureux de pouvoir soulever cette question devant le comité. Pour situer les choses, je devrai peut-être vous indiquer que c'est à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis que j'ai

[*Text*]

the Royal Commission on Electoral Reform and Party Financing. I was the last person to make a presentation to the royal commission. I made a number of recommendations that were meant to seek to enhance the independence of the office of Chief Electoral Officer, which, as you know, is a parliamentary agency that enjoys complete independence in terms of many aspects of its administration and management.

One of the recommendations I made to the royal commission for its consideration, and obviously for yours eventually as legislators, was that the budgetary process be amended in terms of the administration vote. As you know, the money we spend in Elections Canada comes out of two main accounts; one is called the administration vote and the other is called the statutory authority. In terms of the statutory authority, that is the authority whereby expenses related to electoral events that are generally of an unforeseen nature in Canada are met. So it really was more in terms of the administration vote.

In terms of the administration vote, the moneys that are voted to the office go through the main estimates process as do the estimates of any government department. That is to say, we prepare the estimates and forward them to the Treasury Board Secretariat, and there they follow the general path of all submissions to the Treasury Board Secretariat: they are analysed, there are discussions with us about this expenditure proposal, that expenditure proposal. I re-emphasize the fact that this does not occur in terms of a statutory authority but in terms of the administration vote only.

So one of the recommendations I was making for its consideration was that this could follow a different pattern in order to underline the importance of the independence of the office. As you know, no matter who forms the government, main estimates that are tabled before the House represent what the government is willing to spend in terms of voted authorities. The scheme I have proposed is effectively that the process could be amended slightly in the sense that I, or whoever is Chief Electoral Officer, would appear before a body such as this and explain the budgetary proposals for the forthcoming year. Obviously you would seek advice from a number of sources in terms of the judiciousness of the expenditure proposals. Once you had determined that this is what should go into the estimates, that would be transmitted to the Treasury Board for inclusion in the main estimates.

It is something akin to what goes on, I can only suggest, in terms of the House itself for its own expenditures, and it is something akin to what must go on in terms of the Supreme Court, for example, in terms of its not being subject to detailed analysis by a governmental authority when it comes time to submit its main estimates.

In essence, that is what I had in mind, and I was also coupling with that the fact that, in my view, there would be another protection for Parliament and for whichever committee was charged with this task in that obviously the Auditor General would continue to audit the books, as he does now, of Elections Canada. So there would also be that control mechanism. In terms of the legal means by which this would be achieved, I can only suggest that would require an

[*Translation*]

présenté la recommandation mentionnée par M. Milliken. J'ai été le dernier intervenant devant cette commission royale. J'ai présenté un certain nombre de recommandations destinées à renforcer l'indépendance du poste de Directeur général des élections qui, comme vous le savez, est un organe parlementaire qui jouit d'une complète indépendance dans de nombreux secteurs de son administration et de sa gestion.

L'une des recommandations que j'ai portée à l'attention de la commission royale, et évidemment également à la vôtre en tant que législateurs, était que l'on modifie le processus de préparation budgétaire pour ce qui a trait aux crédits administatifs. Comme vous le savez, l'argent que nous dépensons à Elections Canada provient de deux comptes principaux; les crédits d'administration et l'autorisation législative. Cette dernière nous permet de couvrir le coût relatif aux élections qui se tiennent généralement à des dates impossibles à prévoir. Ma recommandation portait donc plutôt sur les crédits administratifs.

A ce sujet, les crédits du Bureau figurent au budget des dépenses principales comme les prévisions budgétaires de n'importe quel ministère. Nous préparons donc nos prévisions et les communiquons au secrétariat du Conseil du Trésor où elles sont traitées de la même façon que toutes les autres présentations au Conseil du Trésor: elles sont analysées, nous expliquons telle ou telle proposition de dépenses. Je souligne à nouveau que cela ne concerne pas notre autorité législative mais seulement le crédit administratif.

L'une des recommandations que je faisais était que l'on pourrait suivre une méthode différente pour souligner l'importance de l'indépendance du bureau. Comme vous le savez, quelle que soit l'obédience du gouvernement, le budget des dépenses principales présenté à la chambre représente ce que le gouvernement est prêt à dépenser sous forme de crédits votés. Je proposais que l'on modifie quelque peu ce système, pour permettre au Directeur général des élections, de défendre devant un organisme tel que celui-ci les propositions budgétaires pour l'année à venir. Vous consulteriez évidemment un certain nombre de sources pour juger de la validité de nos propositions de dépenses. Après vous être bien assuré que les éléments mentionnés sont acceptables, ces prévisions budgétaires seraient transmises au Conseil du Trésor qui les inclurait dans le budget des dépenses principales.

Je me permettrai d'ajouter que c'est un peu la même chose que ce qui se passe avec la Chambre elle-même pour ce qui est de ses propres dépenses et cela ressemble également à ce qui doit se passer avec la Cour suprême, par exemple, dont les prévisions budgétaires ne sont pas assujetties à une analyse de détail effectuée par un organisme gouvernemental.

En fait, c'est cela à quoi je pensais et cela se combinait dans mon esprit avec l'idée que le Parlement et un comité quel qu'il soit chargé de cette tâche auraient une protection supplémentaire puisque, bien sûr, le vérificateur général continuerait de vérifier, comme il le fait actuellement, les livres d'Elections Canada. Il y aurait donc également ce dispositif de contrôle. En ce qui a trait aux moyens juridiques permettant de le faire, je peux seulement dire qu'il faudrait

[*Texte*]

amendment to the act and that is the whole purpose of the royal commission. That is the reason I made my recommendation there.

• 1615

The Chairman: Are there any questions supplementary to that one?

Mr. Milliken: Mr. Kingsley, I have one other question regarding your estimates of the expenses. I know your office is undertaking extensive work on the mapping of polling subdivisions within the existing constituency boundaries. In your view, is your work in this regard in any way being delayed or held up because of the work of the royal commission, or are you fairly confident that the extensive work you are doing in that field will survive whatever assaults on the law may come as a result of the royal commission's work? I am not in any way speaking in a derogatory way of the royal commission or its work; I am just wondering if its changes will affect the work you are currently doing on mapping.

Mr. Kingsley: In terms of mapping, the work being performed now is really related to the whole purpose of why we have an Elections Canada; that is to say, it is to make sure we are ready for the next election. In my view, the efforts being made now to draw new polling divisions will be impacted more by the 1994 redistribution results than by what the royal commission is likely to recommend.

Even the work we are doing now in terms of redefining polling divisions, not only redefining them but refining them and making it easier for people to understand where the boundaries are, both at the returning officer level and for candidates and parties, is something that will stand us in good stead, because we are going to be using essentially the same information whenever there is redistribution that results in 1994, which as you know is the next date for implementation of redistribution.

Mr. Milliken: I have one other comment. It is not a question, Mr. Chairman.

I recently went on a tour of the Chief Electoral Officer's premises to see the kinds of things that were going on there, especially in terms of this mapping but also to see the lay-out and the provision for election supplies being gathered, boxed, and made ready for the next election campaign, and I found it fascinating. I urge members who might get an afternoon some time to take up Mr. Kingsley on his offer to take you on a tour of the premises. The offer was made and is outstanding. It is fascinating and worth while, particularly from the point of view of the estimates we study. It is an opportunity to see how the money is spent, and, frankly, you can see it quite plainly. It is an interesting experience, and I thank Mr. Kingsley for the tour.

Mr. Kingsley: Thank you, Mr. Milliken, for having accepted.

[*Traduction*]

modifier la loi et que c'est précisément ce dont s'occupe la Commission royale. C'est pour cette raison que je lui ai présenté cette recommandation.

Le président: Y a-t-il des questions supplémentaires?

M. Milliken: Monsieur Kingsley, j'ai une autre question au sujet du budget des dépenses. Je sais que votre bureau effectue un important travail de cartographie des sections de vote dans les limites des circonscriptions actuelles. Selon vous, votre travail dans ce domaine est-il d'une façon ou d'une autre retardé ou ralenti à cause des travaux de la Commission royale ou pensez-vous que les importants travaux que vous effectuez dans ce domaine résisteront à toutes les attaques que la loi pourrait subir à la suite des conclusions de la Commission royale? Je ne veux nullement dire du mal de celle-ci ou de ses activités mais je me demande si les changements qu'elle va apporter n'influenceront pas votre travail actuel en matière de cartographie.

M. Kingsley: En matière de cartographie, le travail que nous effectuons actuellement reflète la raison d'être d'Elections Canada, c'est-à-dire qu'il nous permet d'être prêts pour les prochaines élections. Pour moi, les efforts consacrés à l'élaboration du tracé des nouvelles sections de vote seront plus touchés par les résultats du redécoupage de 1994 que par les recommandations éventuelles de la Commission royale.

Même le travail que nous faisons maintenant pour ce qui est de la redéfinition des sections de vote, non seulement les redéfinir mais également les préciser et permettre à la population de mieux en comprendre les limites, aussi bien pour ce qui est des directeurs de scrutin que des candidats et des partis—c'est quelque chose qui nous sera très utile parce que nous utiliserons dans l'ensemble les mêmes données lorsque nous effectuerons le redécoupage de 1994, puisque, comme vous le savez, c'est la prochaine date de mise en oeuvre du redécoupage.

M. Milliken: J'ai un autre commentaire, ce n'est pas une question, monsieur le président.

Je suis récemment allé visiter les locaux du Directeur général des élections pour voir le genre de choses qui s'y font, notamment en matière de cartographie, mais également pour voir l'aménagement et les mesures prises pour réunir, empaqueter et préparer les fournitures électorales pour la prochaine campagne et j'ai trouvé cela fascinant. J'incite vivement les députés qui peuvent avoir une après-midi libre à accepter l'invitation de M. Kingsley pour aller visiter ces installations. Cette invitation est une occasion unique. La visite est fascinante, elle vaut vraiment la peine, surtout en ce qui a trait aux prévisions budgétaires que nous étudions. C'est une occasion de voir comment cet argent est dépensé et, vraiment, on le voit très clairement. C'est une expérience intéressante et je remercie M. Kingsley de cette visite.

M. Kingsley: Merci, monsieur Milliken, d'avoir accepté cette invitation.

[*Text*]

Mr. Chairman, as Mr. Milliken was saying, the invitation is an open invitation to all parties, candidates, Members of Parliament, and all members of the media. Elections Canada is a parliamentary agency. It is open for people to come and see what we do, how we do it, and where the money is being spent, and I will be more than pleased to welcome any of you in groups or singly, whatever fits your schedule.

Mr. Murphy (Churchill): I have a number of questions that in many ways relate to the work of the commission as it may result out of what comes out of the royal commission. It is my understanding that the royal commission will report some time this fall, perhaps closer to November than September.

I know it is difficult to predict what might be in the recommendation and the proposed legislation, but I would like to get some sense of how the commission in front of us feels they can deal with some of the possible changes. One of the points in discussion of course is aboriginal seats, which would require redrawing the boundaries within our country. If aboriginal seats were created and the legislation was to pass some time in the next session of Parliament, what would be a practical time for you to have those new boundaries in place?

• 1620

Mr. Kingsley: The question is conjectual in nature and requires a lot of thought. On the surface of it, it seems to me that one of the ways one could achieve that proposal, if it were accepted, would be to tie it into the present census activities that are being carried out in order to determine what number of seats would go for aboriginal representation and also to tie it into the redistribution effort that is going to be the result of that census activity. At that time, whatever number of aboriginal seats would be allocated in each province would have an impact on the geographical distribution of the remainder of seats. That exercise would lend itself to that timeframe in my view. If it were required to do it much more quickly, then it would require significantly more resources, but I am sure that can be achieved if speed were of the essence in this country.

Mr. Murphy: Under the present process, even after we have gone through provincial royal commissions and hearings and kind of a final report of each of the provincial commissions with regard to redistribution, there still is a kind of one-year clause prior to the new boundaries coming into effect. If you did not have that same process, do you think you could have new boundaries in place for the next election?

Mr. Kingsley: Obviously that will depend a lot on when the next election will take place.

Mr. Murphy: Sooner rather than later.

The Chairman: You are probably looking at 1998. Can you do it by 1998?

Mr. Murphy: Is this one of the new constitutional changes coming up?

[*Translation*]

Monsieur le président, comme le disait M. Milliken, cette invitation s'adresse à tous les partis, tous les candidats, les députés et tous les représentants des médias. Elections Canada est un organe parlementaire et chacun peut venir voir ce que nous faisons, comment nous le faisons et comment nous dépensons nos crédits. Je serais plus qu'heureux de vous accueillir individuellement ou en groupes, suivant ce que permet votre horaire.

M. Murphy (Churchill): J'ai plusieurs questions qui se rattachent à de nombreux égards au travail du bureau du directeur général des élections tel qu'il pourra résulter des conclusions de la Commission royale. Je crois que celle-ci présentera un rapport cet automne, sans doute plutôt en novembre qu'en septembre.

Je sais qu'il est difficile de prévoir en quoi pourront consister ses recommandations et le projet de loi correspondant, mais j'aimerais avoir une idée de ce que pensent nos témoins de la façon dont le bureau du directeur général des élections pourrait répondre aux changements éventuels. L'une des questions en jeu est bien sûr celle des sièges autochtones, qui nécessiteraient un nouveau tracé pour les circonscriptions du pays. Si des sièges autochtones étaient créés et si un projet de loi correspondant était adopté au cours de la prochaine session du Parlement, quand seriez-vous en mesure de mettre en place le nouveau tracé des circonscriptions?

M. Kingsley: C'est une question hypothétique qui nécessite une ample réflexion. À première vue, il me semble que l'une des façons de procéder serait de tenir compte du recensement pour le nombre de sièges autochtones et du redécoupage qui en découlera. À l'heure actuelle, l'attribution de sièges autochtones dans les provinces, quel qu'en soit le nombre, aurait une incidence sur la répartition géographique des autres sièges. Mais tout cela pourrait se faire en respectant le calendrier. S'il fallait agir plus vite, il faudrait des ressources beaucoup plus importantes mais je suis sûr que l'on pourrait y parvenir s'il était essentiel pour le pays d'accélérer les choses.

M. Murphy: Avec le système actuel, même si l'on a eu des commissions royales provinciales, des auditions publiques et une sorte de rapport final pour chacune de ces commissions provinciales portant sur le redécoupage, il faut attendre un an avant l'entrée en vigueur du nouveau tracé. Si cela ne s'appliquait pas, pensez-vous que vous pourriez avoir les nouvelles limites en place pour les prochaines élections?

M. Kingsley: Cela dépendra bien sûr beaucoup de la date des prochaines élections.

M. Murphy: Le plus tôt possible.

Le président: Ce sera sans doute en 1998. Est-ce vous pouvez le faire d'ici 1998?

M. Murphy: Est-ce l'une des nouvelles modifications prévues pour la constitution?

[*Texte*]

The Chairman: There is an amendment on the floor.

Mr. Murphy: I would not doubt it.

Also of ongoing concern to Canadians, of course, is the number of people who are left off voters lists in urban areas. You have been following the work of the commission more closely than most of us. Have you heard any new ideas that would ensure that all Canadians who have the right to vote will be able to exercise that franchise?

Mr. Kingsley: The present system has been in force for some time, as you know; that is, house-to-house enumeration, somewhat like the present census is being undertaken. As a matter of fact, we at Elections Canada are getting in touch with the census people to ascertain how they establish the percentage of homes in which they have actually succeeded against the total, because our processes are very similar. We would like to know how they get the letters out to people. We have all received them—short form or long form. Therefore we are going to try to see what kind of parallel we can build to determine exactly what the achievement rate is for the house-to-house enumeration process.

Statistics provided by my successor, which I have had a chance to review, indicate that this rate equates between 93% and 96%, and at this time it is difficult to pinpoint it more precisely. Other processes being considered by the royal commission concern the establishment of what we call in the vernacular a permanent list. I am sure they are looking at the cost-benefit aspects and at which jurisdiction should be running a system that maintains a permanent list. There are important questions that must be addressed. If there is going to be a permanent list, should it be run at the federal level and made available to provincial authorities and to municipal authorities for their elections? Should it be maintained at each of the 10 provinces and made available to their municipalities and to the federal government? There are cost-benefit implications of each one.

The royal commission has carried out studies for the Ontario system regarding a permanent list maintained by the Ministry of Finance in Ontario and also a permanent list maintained in British Columbia through a very computerized system. We are in the throes of receiving preliminary estimates, and we at Elections Canada participated significantly with them. We ran a test in which the house-to-house enumeration project was directly compared to the computerized system in British Columbia for a number of ridings. I do not know the results in detail at this time, but I would suggest to you that it seems to me to be important that we obtain the cost-benefit analysis, as well as the efficiency ratios of the various measures, in order to find out how much we are saving, if we will be saving anything, and what percentage of Canadians would remain disenfranchised or be enfranchised with a greater cost.

• 1625

In my view, that is what the royal commission will be focusing on and making recommendations on to Parliament.

[*Traduction*]

Le président: Un amendement a été déposé.

M. Murphy: Cela ne m'étonne pas.

Ce qui préoccupe également les Canadiens, bien sûr, c'est le nombre de personnes qui ne figurent pas sur les listes d'électeurs dans les zones urbaines. Vous suivez les travaux de la commission de plus près que la plupart d'entre nous. Avez-vous entendu des idées nouvelles permettant de faire en sorte que tous les Canadiens jouissant du droit de vote puissent l'exercer?

M. Kingsley: Comme vous le savez, il y a déjà un certain temps que l'on utilise la méthode du porte-à-porte comme on le fait à l'heure actuelle pour le recensement. En fait, à Élections Canada, nous contactons les responsables du recensement pour savoir comment ils déterminent le pourcentage de foyers où ils ont obtenu des résultats satisfaisants par rapport au chiffre total, car nos systèmes sont très proches. Nous aimerions savoir comment ils acheminent leurs lettres. Nous les avons tous reçues, qu'il s'agisse du formulaire détaillé ou de la version abrégée. Nous allons donc essayer de voir quel type de parallèle nous pouvons mettre en place pour déterminer avec précision le taux de réussite pour l'inscription des électeurs au moyen des visites à domicile.

Les statistiques fournies par mon prédécesseur et que j'ai eu l'occasion d'étudier, indiquent que ce taux se situe entre 93 et 96 p. 100 et il est difficile d'être plus précis à l'heure actuelle. Parmi les autres systèmes, la Commission royale envisage également la création de ce que, dans notre jargon, nous appelons une liste permanente. Je suis sûr qu'elle en étudie le coût et les avantages et examine quel palier de gouvernement devrait s'occuper de la gestion de cette liste permanente. Ce sont d'importantes questions à régler. Si l'on doit avoir une liste permanente, doit-elle être gérée au niveau fédéral et être mise à la disposition des provinces et des municipalités pour leurs élections? La liste devrait-elle être établie par chaque province et mise à la disposition des municipalités et du gouvernement fédéral? Chacune de ces solutions a des implications en matière de coûts-bénéfices.

La Commission royale a étudié l'utilisation d'une liste permanente en Ontario gérée par le ministère des Finances de la province et celle d'une liste permanente établie en Colombie-britannique au moyen d'un système hautement informatisé. Nous sommes en train de recevoir les premières évaluations et Élections Canada a étroitement collaboré à cela. Nous avons effectué une comparaison expérimentale directe entre l'établissement de la liste au moyen de visites à domicile et le système informatisé de la Colombie-Britannique, et cela pour un certain nombre de circonscriptions. Je ne connais pas encore le détail des résultats mais il me semble important d'obtenir l'analyse coûts-bénéfices ainsi que le taux de rendement des différentes mesures afin de savoir combien nous économisons, s'il y a des économies, et quel pourcentage de Canadiens continueraient à ne pas pouvoir voter ou pourraient le faire avec un sucroît de dépenses.

Selon moi, c'est ce sur quoi la commission royale va porter son attention et présenter ses recommandations au Parlement.

[*Text*]

Obviously, once final recommendations are made by the royal commission I would be more than happy to come forward and give you my views on the various recommendations and on the results that were achieved through the royal commission. Then you can consider that information for whatever purpose you wish.

That is a long answer, but I wanted to cover the waterfront on where we are on that issue.

Mrs. Dobbie (Winnipeg South): On that same thought, is there not an additional problem in that the voting ages are different if the B.C. permanent lists were used? How would you deal with the voting age being 19, versus 18 in the federal system?

Mr. Kingsley: Under such a scheme, if the federal level were to purchase or obtain lists from the provincial authorities, the whole issue is one of how we include the 18-year-olds and mount an exercise that would be comparable and would maintain the odds of an 18-year-old getting on, in terms of the definition of his or her rights?

There is another difficulty. All these difficulties are not insurmountable. They can be surmounted, but doing so will require effort and money. The other factor is that in order to vote in some provinces, a person faces a residency requirement. They must be a resident of the province for a certain amount of time, and if they do not meet that requirement, they do not get on their lists.

So the difficulty would not only involve the individuals who are 18 years of age but may also impact a 35-year-old person who moved into the province four months ago who is still not on the list but would obviously be entitled to vote in a federal election. Once a person has Canadian citizenship and is 18 years or over, that is it. The right to vote exists no matter how long you have resided where you are residing. So that is another difficulty that would arise.

If the list was federal and was purchased by provincial authorities, we would then have to maintain statistics on residency and age at the federal level in order to make the list meaningful for the provincial authorities. The question is not only one of cross-benefit in terms of lists; as I was saying earlier, it is also one of efficiency and you have hit the nail on the head.

Mr. Riis (Kamloops): It is an excellent point, and it spins off into an area that has been recommended to the commission; that is, the lowering of the voting age in Canada to 16 years of age. The question I would have in terms of the existing boundaries is what impact would result demographically, in terms of the boundary implications, if the voting age were to dropped to 16?

Mr. Kingsley: There would be no implication, because the boundaries are drawn based on population, not on electors. So the demography is based on the overall Canadian population. A one-year-old counts in the same way as an 18-year-old or a 16-year-old, so there would be no impact on the boundaries.

[*Translation*]

De toute évidence, une fois que la commission royale aura présenté ses recommandations finales, je serais plus qu'heureux de venir vous dire ce que je pense de ses différentes recommandations et des résultats obtenus. Vous pourrez alors utiliser cette information comme bon vous semblera.

Cette réponse était longue mais je voulais vous donner une idée générale de la situation.

Mme Dobbie (Winnipeg-Sud): Dans le même ordre d'idées, l'utilisation des listes permanentes de Colombie-Britannique ne poseraient-elles pas un problème supplémentaire tenant à la différence quant à l'âge légal pour voter? Comment régleriez-vous le problème puisque cet âge est de 19 ans dans cette province alors qu'il est de 18 ans pour le système fédéral?

M. Kingsley: Avec un tel système, si le gouvernement fédéral achetait ou obtenait les listes d'une province, il s'agirait de voir comment nous pourrions inclure les gens de 18 ans et mettre les choses au point d'une façon comparable pour que ces personnes aient les mêmes chances d'être inscrites, pour assurer le respect de leurs droits.

C'est une difficulté supplémentaire. Ces difficultés ne sont pas toutes insurmontables. On peut les régler mais il faut pour cela des efforts et de l'argent. L'autre facteur est que, dans certaines provinces, une personne doit répondre à certaines exigences en matière de résidence afin de pouvoir voter. Il faut avoir résidé dans la province pendant une certaine période, sinon, on ne peut pas être inscrit sur la liste.

Ce problème ne toucherait pas seulement les gens de 18 ans mais également quelqu'un de 35 ans qui aurait emménagé dans une province quatre mois auparavant; il ne serait pas encore sur la liste mais aurait évidemment le droit de voter aux élections fédérales. Dès que quelqu'un a la citoyenneté canadienne et a plus de 18 ans, cela suffit. On dispose du droit de vote quelle que soit la date depuis laquelle on réside là où l'on est. Ce serait donc là une autre difficulté.

Si la liste était fédérale et était achetée par les autorités provinciales, nous devrions établir des statistiques sur la résidence et l'âge au niveau fédéral afin que cette liste puisse être utilisée par les provinces. Il ne s'agit donc pas seulement d'effectuer une analyse coûts-bénéfices de ces listes mais également d'en évaluer l'utilité, vous avez bien mis le doigt sur le problème.

M. Riis (Kamloops): C'est une excellente remarque dont la portée s'étend jusqu'à une question qui a fait l'objet d'une recommandation à la commission, l'abaissement au Canada de l'âge de voter à 16 ans. Pour ce qui a trait au tracé actuel des circonscriptions, quel serait l'impact démographique, en matière de circonscriptions, d'un abaissement de cet âge à 16 ans?

M. Kingsley: Cela n'aurait aucune incidence car les limites des circonscriptions sont établies en fonction de la population et non pas de l'électorat. Démographiquement parlant, on prend en compte l'ensemble de la population du Canada. Un enfant de 1 an est compté au même titre que quelqu'un de 18 ou 16 ans, cela n'aurait donc pas d'incidence sur les limites des circonscriptions.

[*Texte*]

Mr. James (Sarnia—Lambton): In this same area, when I was reading the estimates I noted that you mentioned that you felt the enumeration system was very effective, but that it had some problems because of the change in living conditions and the unavailability of qualified personnel. You seem to be saying that the system is good, but that we have some real problems there. So I wonder what side you are coming down on, Mr. Kingsley, on the old enumeration system. Do you think it is because of this great change of people not being home and the unavailability of staff? Do you think this has now almost precluded the old enumeration system, and do we have to find something else?

• 1630

Mr. Kingsley: I think the present enumeration system is a great fall-back. If we cannot find anything better than at the 94% to 95% rate, I would like to be working on improving that rate and seeing how that can work.

The major point I was making is that it is getting more and more difficult to find people. As you know, through the present process for urban enumeration we request names from the two parties that achieved the greater number of votes in that particular riding last time round, and it is getting more and more difficult to obtain names for that purpose, for a whole slew of reasons with which you are probably more familiar than I am.

What I recommended to the royal commission—and it was one of those changes that I was mentioning I made in terms of further enhancing the independence of the office, and I know it is one that is not always received with universal acclaim. But I was proposing that enumerators be recruited by Elections Canada when there is an election without concern for party affiliation. The training program would remain the same, and in my view we would have fewer problems finding them, which is the main problem we are meeting, and at the same time we would establish criteria for selection that would ensure that they possess the abilities to go house to house.

I also mentioned, incidentally, that if we were to do that we would need only one enumerator instead of two for each of the polling divisions. If we were to do that, then we would create an economy of $10 million just by that one change in the whole process. It is $10 million that we would save if there were one enumerator per urban poll as opposed to two. Obviously we would have to ensure that those people meet criteria, as I was saying earlier, but that is one of the recommendations I was making.

Mr. James: Have you gone to school on Statistics Canada, on what they do on recruiting, or. . .?

Mr. Kingsley: That is one of the things we are going to be looking at in terms of how Statistics Canada does its recruitment as well, because we are talking about similarly skilled people here.

Mr. MacDougall (Timiskaming): Mr. Chairman, I listened with great interest with regard to setting up a system something like that, but I guess I must be from the old school of Missouri; I do not think you will ever see anywhere

[*Traduction*]

M. James (Sarnia—Lambton): Dans le même domaine, j'ai remarqué, en lisant les prévisions budgétaires, que, selon vous, le système d'établissement des listes était très efficace mais que certains problèmes se posaient à cause du changement du mode de vie et de la difficulté de trouver du personnel qualifié. Vous semblez dire que le système est bon mais qu'il existe des problèmes sérieux. Je me demande donc quelle position vous adoptez, monsieur Kingsley, au sujet du vieux système. Le fait que les gens ne restent plus chez eux et que l'on ne trouve pas de personnel interdit-il presque l'utilisation de l'ancien système et faut-il en trouver un autre?

M. Kingsley: Je pense que le système actuel est une excellente solution de repli. Si nous ne trouvons rien nous donnant mieux qu'un taux de 94 ou 95 p. 100, j'aimerais bien essayer d'améliorer ce chiffre et voir ce que cela peut donner.

Je voulais surtout dire qu'il est de plus en plus difficile de trouver des gens. Comme vous le savez, avec le système actuel d'inscription des électeurs des villes, nous demandons aux deux partis qui ont reçu le plus grand nombre de voix dans la circonscription en question lors des dernières élections de nous indiquer des noms et il est de plus en plus difficile d'obtenir ces noms, pour toutes sortes de raisons que vous connaissez sans doute mieux que moi.

J'ai donc présenté une recommandation à ce sujet à la commission royale—c'est l'un des changements dont j'ai parlé permettant de renforcer l'indépendance du bureau et je sais que tout le monde ne l'accueille pas avec enthousiasme. Je proposais donc que, en cas d'élections, Élections Canada recrute des recenseurs sans se soucier de l'appartenance aux partis. Le programme de formation serait le même et nous aurions selon moi moins de mal à trouver des gens, ce qui constitue notre principal problème, et nous pourrions en même temps établir des critères de sélection pour nous assurer qu'ils ont les capacités requises pour faire le porte à porte.

J'ai d'ailleurs également signalé que, avec ce système, nous n'aurions plus besoin que d'un recenseur au lieu de deux pour chaque section de vote, ce qui permettrait de réaliser une économie de 10 millions de dollars grâce à ce simple changement. S'il n'y avait qu'un recenseur par section au lieu de deux, nous économiserions 10 millions de dollars. Nous devrions bien sûr nous assurer que ces gens répondent aux critères, comme je l'ai dit tout à l'heure, mais c'était l'une des recommandations que je présentais.

M. James: Vous êtes-vous renseigné auprès de Statistiques Canada quant à leur mode de recrutement ou. . .?

M. Kingsley: C'est justement une chose que nous allons étudier, la façon dont Statistiques Canada effectue son recrutement, car il s'agit de personnes ayant les mêmes qualifications.

M. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les explications sur la mise en place d'un système de ce genre, mais je suis néanmoins victime de mon scepticisme naturel; je ne pense pas que l'on

[*Text*]

in Canada an unbiased individual during an election. I would be quite interested in finding out how you are ever going to find 295 ridings in Canada and individuals who at one time in life had not been carrying a card of any certain party. I would be quite interested in knowing how you are going to find that out.

Mr. Kingsley: I think that is a fair question, and I made my proposal in terms of the difficulties we are meeting with the present regime. The royal commission has been sensitized significantly to that problem, and I am sure they are going to be recommending that something be done to solve that problem. If something were done to solve the problem that returning officers meet now... When you ask for 250 enumerators from a party and you get a list of 100 names and there are only 12 days from the date the election is called to the date you start to enumerate, you have a problem, and that is the other problem we are meeting.

Mr. MacDougall: I think one of the bigger problems you are facing, though, of course, is in redistribution. I think one the biggest problems you face in Canada after redistribution is to define the new boundaries. I think a bigger problem you are facing in order to get scrutineers and polling captains, whatever may be required, is the changing of boundaries, and it happens so often in rural Canada.

Mr. Kingsley: You are obviously very right about that. That accentuates the problem significantly, but it still remained a problem even when there was no redistribution.

• 1635

M. Gagliano (Saint–Léonard): Le problème des recenseurs de 1988 était non seulement un problème de changement de carte électorale, mais aussi un problème de règlement. Il y avait un objectif: avoir moins de sections de vote. Cela a créé certains problèmes. Je suis d'accord avec mon collègue pour dire que si on adoptait un système dans lequel il n'y aurait qu'un recenseur par section de vote, quelle que soit la couleur du gouvernement au pouvoir... Les présidents d'élection des comtés seont nommés par le gouvernement et ils risquent de lui être favorables. Cela pourrait se produire sous n'importe quel gouvernement. Aujourd'hui, ce sont les conservateurs qui sont au pouvoir et demain, cela pourrait être les libéraux. Il serait difficile d'avoir des gens qui ne soient pas partisans, ni pour un côté ni pour l'autre.

J'ai donc des réticences, mais je pense qu'on pourrait régler le problème. Tout d'abord, on demande à chaque candidat de fournir la liste, mais les présidents d'élection donnent une date limite. Si le parti qui a la responsabilité ou la chance de nommer ces recenseurs ne donne pas le nombre et une liste de gens qualifiés pour faire ce travail, le président d'élection aura toujours le dernier mot. Dans certains cas, il est arrivé que le président prenne des noms de la liste d'un autre parti pour compléter sa liste.

[*Translation*]

puisse jamais trouver au Canada une personne tout à fait objective pendant une élection. J'aimerais beaucoup savoir comment vous allez trouver dans les 295 circonscriptions du Canada des personnes qui n'ont jamais dans toute leur vie été membres d'un parti politique quelconque. J'aimerais savoir comment vous allez établir cela.

M. Kingsley: Cela me paraît une question très juste et j'ai présenté ma proposition en fonction des difficultés que nous avons avec le système actuel. La commission royale a été fortement sensibilisée à ce problème et je suis sûr qu'elle va recommander que des mesures soient prises pour y remédier. Si l'on faisait quelque chose pour régler le problème auquel font face à l'heure actuelle les directeurs de scrutin... Quand on demande à un parti de nommer 250 recenseurs et qu'on recoit une liste de 100 noms alors qu'il n'y a qu'une période de 12 jours entre la convocation des élections et le moment où vous commencez à établir la liste des électeurs, cela pose un problème et c'est celui–là que nous cherchons à régler.

M. MacDougall: Je pense que l'un des principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés concerne, bien sûr, le redécoupage. Je pense que l'un des principaux problèmes que l'on connaisse au Canada après le redécoupage est l'établissement du nouveau tracé des circonscriptions. Je pense, aussi bien pour les scrutateurs que pour les responsables de bureaux de vote, suivant les circonstances, que le principal problème est celui du changement des tracés des circonscriptions, et cela se produit très souvent dans les régions rurales du Canada.

M. Kingsley: Vous avez tout à fait raison. Cela renforce beaucoup le problème mais celui–ci existait même quand il n'y avait pas de redécoupage.

Mr. Gagliano (Saint–Léonard): The problem which the enumerators encountered in 1988 was not only a change in the electoral map but also a problem of regulations. There was one objective: to reduce the number of polling divisions. But this created some problems. I agree with my colleague that if we did adopt a system in which there was only one enumerator per polling division, notwithstanding the current party in power... The riding electoral officers would be appointed by the government and they might act in its favor. This could happen under any government. Today, the Conservators are in power and tomorrow it could be the Liberals. So it would be difficult to have non partisan people in place.

So I have reservations, but I believe the problem can be solved. Firstly, we could ask each candidate to provide the list but within a timeframe set by the electoral officers. Even if the party whom it behooves to name the enumerators does not submit lists of qualified people, then the electoral officers would have the last say. It has happened that the officer took names from the list of another party in order to complete his own.

[*Texte*]

Je pense qu'il faudrait mettre le processus en marche un peu plus tôt et former les recenseurs. Il y a un processus d'éducation qui ne se fait pas actuellement. L'élection est déclenchée et on a un nombre limité de jours pour former les listes. On prend la liste et, bien sûr, il y a là un paquet de gens qui ne sont pas nécessairement aptes à faire le travail de recenseur. On pourrait donc avoir une période de formation.

Mes questions portent surtout sur la liste électorale informatisée. À l'élection de 1988, il y avait un certain nombre de comtés-pilotes. Est-ce que ce projet-pilote s'est avéré positif et valable? Lors de la prochaine élection, est-ce qu'on aura des listes électorales informatisées disponibles dans tous les comtés? Si les présidents d'élection ont des listes électorales informatisées, au lieu de donner seulement des listes aux candidats, ils pourraient nous donner une disquette. Lors de l'élection de 1988, on avait des ordinateurs dans la presque la totalité des campagnes électorales. Aujourd'hui, tout se fait par ordinateur. Je sais que vous parlez de ce projet dans votre rapport.

The Chairman: Is this a supplementary?

Mr. Gagliano: Mr. Chairman, we are talking of

le recenseur qui produit une liste électorale.

It is in relation to how to prepare and distribute an electoral list.

The Chairman: It is certainly a creative way of asking a supplementary question.

Some hon. members: Oh, oh.

M. Kingsley: Monsieur le président, en ce qui a trait à une liste informatisée, nous avons pu tirer profit des élections complémentaires qui ont eu lieu depuis la dernière élection générale pour continuer à perfectionner les programmes informatiques. Lors des toutes dernières élections, nous avons mis les disquettes à la disposition des partis et des candidats qui voulaient se prévaloir des listes électorales plutôt que de leur remettre seulement les listes.

Nous sommes en train de perfectionner davantage les programmes, ce qu'on appelle en anglais le *software*, pour éliminer le genre d'erreurs que l'on a pu dépister dans le système que l'on avait développé.

Lors des dernières élections générales, une soixantaine de circonscriptions, par le truchement de leur directeur de scrutin, ont signé des contrats pour faire établir différents genres de programmes.

• 1640

Nous voulons mettre à la disposition du directeur de scrutin un programme uniforme pour l'informatisation des listes et le faire de façon efficace en ce qui a trait aux coûts. Nous voulons remettre et une liste et une disquette aux candidats, aux candidates et aux partis dans toutes les circonscriptions où le directeur de scrutin aura jugé qu'il est apte à se servir du système. Nous allons évidemment les encourager. On ne peut pas les contraindre, mais je m'attends à ce que la très grande majorité des directeurs de scrutin veuillent favoriser l'utilisation des listes informatisées. Cela va régler plusieurs de leurs problèmes ayant trait au contrôle de la qualité des listes.

[*Traduction*]

I believe we should begin the process a little earlier and train the enumerators. This training is currently lacking. An election is called and we only have a limited number of days to draw up the lists. And not necessarily all the people on the lists are qualified to carry out the work of an enumerator. We could therefore make do with a training period.

My questions deal especially with computerized electoral lists. During the 1988 election, there was a certain number of pilot ridings. Was the pilot project worthwhile? Will we, for the next election, have computerized electoral lists available in every riding? If the electoral officers do have computerized electoral lists, they could not only submit lists to the candidates, but also give us a disquette. During the 1988 election, nearly all the election campaigns were computerized. Today, everything is computerized. I know that you mention this in your report.

Le président: Est-ce une question complémentaire?

M. Gagliano: Monsieur le président, nous parlons de

the enumerator who draws up the electoral list.

La question est de savoir comment dresser et distribuer les listes électorales.

Le président: Vous avez certainement une façon imagée de poser une question complémentaire.

Des voix: Oh, oh.

Mr. Kingsley: Mr. Chairman, in regards to the computerized list, the by-elections which were held since the last general election gave us the opportunity to improve on computerized programs. During the last election, we gave disquettes to parties and candidates who wanted to draw on electorals lists rather than simply giving them the lists themselves.

We are continually upgrading our programs, our software, in order to eliminate weaknesses which we discovered in our previous system.

During the last general election, approximately 60 ridings, through their respective returning officers, signed contracts in order to establish different types of programs.

We want to provide the returning officer with a uniform program for computerizing voters' lists and do it in a cost efficient way. We want to provide both a list and a computer disk to candidates and parties in all ridings when the riding officer thinks he will be able to use the system. We will naturally encourage them. We cannot compel them but I think that a great majority of returning officers will want to promote the use of computer lists. This should solve many of their problems regarding quality control of the list.

[*Text*]

Dans la première partie de votre intervention, vous avez parlé du directeur de scrutin ou du président d'élections. Je voudrais tout simplement vous dire que, lors de ma comparution devant la Commission royale, j'ai aussi recommandé que ce soit Élections Canada qui nomme les directeurs de scrutin, comme cela se fait dans d'autres juridictions, en partie pour éviter le problème que vous avez soulevé, mais surtout en reconnaissance du fait que le poste de directeur de scrutin, étant donné l'avènement de l'informatisation et l'importance de la sélection et de la gestion des ressources humaines, va exiger un bagage de connaissances et d'expérience que l'on aimerait contrôler davantage. Ce serait possible si on accpetait la recommandation que j'ai faite à la Commission royale. Il a été prouvé dans d'autres juridictions que le système fonctionne tout aussi bien avec des directeurs de scrutin nommés par le Bureau du directeur général des élections.

Ma recommandation que les recenseurs soient nommés par Élections Canada allait de pair avec ma recommandation que les directeurs de scrutin ou les présidents d'élection soient nommés par Élections Canada au moyen de concours publics et suivant certaines normes. Ces deux recommandations sont conjointes.

Mr. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): My question concerns your recommendation to the royal commission, on page 9, that the enumeration cards not be mailed out after the enumeration is completed, which you said would give a saving of $8.4 million. I was quite disturbed when I read this, because I feel it is very important for voters to have that confirmation that they are on the voting list.

I would like to give you an example and perhaps you could comment on it. In Alberta, provincially speaking, the Alberta government is required by law to conduct an enumeration one year before an election. So the chief electoral officer of the province of Alberta conducted an enumeration in 1988 and sent out enumeration cards. This was a year before the provincial election.

Because of the election, the federal government also conducted an enumeration and sent out polling cards, and people voted on November 21, 1988.

The provincial election was not called until March 14, 1989, I believe, so people had received two enumeration cards during the year 1988 and none during the electoral period, which is 28 to 30 days in Alberta.

When I was knocking on doors, a lot of people were saying to me that they were not on the voter's list because they had not received their enumeration card and so could not vote, so I was not to bother them. I have four provincial ridings within my federal electoral district, and I door-knocked all the way through. So it seems to me that a receipt of enumeration is not good enough, because people expect that confirmation of enumeration.

There is enough confusion today about enumeration and polling lists that people look toward that polling card as a confirmation of being on the electoral list and have come to expect it throughout the years, because, although I do not

[*Translation*]

The first part of your question dealt with returning officers. I would simply say that, when I appeared before the Royal Commission, I also recommended that returning officers be appointed by Elections Canada, as is being done in other jurisdictions, in order to avoid the problem you raised but also in view of the fact that the returning officers position, in the era of computerization and in view of the importance of selection and management of human resources, will require a lot of know-how and experience that needs to be better controlled. It would be possible if the recommendation I made to the Royal Commission were followed. It has been proven in other jurisdiction that the system works just as well with returning officers appointed by the Office of the Chief electoral officer.

My recommendation that enumerators should be appointed by Elections Canada was coupled to my recommendation that returning officers should also be appointed by Elections Canada through public competitions and according to certain standards. These two recommendations go together.

M. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Ma question concerne votre recommendation à la Commission royale, page 9, voulant que les cartes de recensement ne soient pas renvoyées par la poste à la fin du recensement, ce qui économiserait 8,4 millions de dollars. Cela m'inquiète car je pense qu'il est très important que les électeurs aient confirmation de leur inscription sur la liste électorale.

Je voudrais vous donner un exemple et vous pourrez peut-être me donner votre avis. En Alberta, au niveau provincial, le gouvernement est tenu par la loi de procéder à un recensement une année avant une élection. Ainsi, le directeur général des élections de la province de l'Alberta a procédé à un recensement en 1988 et envoyé les cartes de recensement. C'était un an avant l'élection provinciale.

En raison de l'élection, le gouvernement fédéral a également procédé à un recensement et envoyé les cartes, l'élection ayant eu lieu le 21 novembre 1988.

L'élection provinciale n'a eu lieu que le 14 mars 1989, je crois, si bien que les électeurs ont reçu deux cartes de recensement en 1988 et aucune pendant la période électorale, laquelle dure de 28 à 30 jours en Alberta.

Lorsque j'allais faire du porte-à-porte, beaucoup de gens me disaient qu'ils n'étaient pas inscrits sur la liste électorale parce qu'ils n'avaient pas reçu leur carte de recensement, que donc ils ne pourraient pas voter et que ce n'était pas la peine que je perde mon temps avec eux. Ma circonscription fédérale recouvre 4 circonscriptions provinciales et je me suis arrêté à toutes les portes. Il semble donc que le récépissé de recensement ne suffise pas, car les gens s'attendent à avoir confirmation de leur inscription sur la liste.

Il y a déjà suffisamment de confusion aujourd'hui au sujet du recensement et des listes électorales pour que les gens attendent la carte confirmant leur inscription. Ils en ont pris l'habitude car je ne sais pas qui a mis en place le système

[*Texte*]

know who initiated the system, whether provincial governments or federal government, I am sure most provincial governments mail that confirmation out. If people do not receive that confirmation, then they know that they can apply to be put on the electoral list. I do not know if the saving would be worth the lower voter turn-out. You may disenfranchise more people than the saving is worth.

• 1645

Mr. Kingsley: Obviously, what I was doing was identifying possible areas for cost savings. I do not personally feel as strongly about the one that we have just discussed as I do about the other one for the possible savings of $10 million in terms of enumerators. I think that is a system that can work.

You have raised a very valid point in terms of the role that the confirmation card plays. It also transmits information about where people will go and vote.

What we have in mind to replace that system is for the enumerator to leave a card with the elector telling the elector where he or she may vote, but that still does not obviate completely the problem that you have raised, which is receiving confirmation after the whole process has been carried through, whether it is door-to-door or whatever, but especially in a door-to-door regime, that the names were taken off the lists from door-to-door enumeration, were produced and found their way on to the list. That is what that little confirmation card does. The scheme that I am suggesting does not quite meet that. I concede that immediately.

If you consider that as an essential element, then obviously that is not a problem. I want to say that for the next general election and until the act is changed, that card is part of the scheme of things here. That is not something I would change unilaterally. I do not have that authority.

Mr. Thorkelson: You also recommended to the royal commission the use of mail-in registration forms and that voter registration be done at the polls. I take it that you were recommending this type of approach rather than a permanent electors list.

Can you comment on how you would see this working to overcome the problem of missed electors at enumeration? I imagine you are talking about being sworn in at the polls.

Mr. Kingsley: Yes. This particular recommendation was being made in light of the unequal treatment that Canadians meet presently if they are in urban ridings as opposed to rural ridings. On the day of the vote in a rural riding a person walks in with you, vouches for you, and says, "He is who he says he is," or "She is who she says she is," and the person is allowed to vote on the basis of that. In urban ridings you cannot do that on voting day; you must have registered previously. I am suggesting that serious consideration be given by the royal commission to equalizing the treatment of Canadians on polling day.

Mr. Thorkelson: And the mail-in registration?

[*Traduction*]

en premier lieu, le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral, mais je sais que la plupart des gouvernements provinciaux envoient la confirmation par la poste. Si les gens ne reçoivent pas cette confirmation, ils savent qu'ils peuvent demander à être inscrits sur la liste électorale. Je ne sais pas si les économies réalisées justifieraient le taux plus faible de participation électorale. On risque d'empêcher de voter un nombre de personnes plus important que ne le justifierait cette économie.

M. Kingsley: Evidemment, je mentionnais simplement des possibilités d'économies. Je ne tiens personnellement pas autant à celle dont nous venons de parler qu'à l'autre, à propos des recenseurs, qui permettrait d'économiser 10 millions de dollars. Je pense que cela pourrait marcher.

Vous avez soulevé une question très juste à propos du rôle des cartes pour confirmer l'inscription sur les listes. Elles communiquent également des renseignements au sujet des bureaux de vote.

Ce à quoi nous pensons pour remplacer ce système, c'est que le recenseur laisserait à l'électeur une carte indiquant son droit de vote mais cela ne règle pas tout à fait le problème que vous avez soulevé; une fois que toutes les formalités ont été effectuées, que l'on ait ou non utilisé la méthode du porte à porte, mais surtout dans ce cas, il faut confirmer que les noms qui avaient disparu de la liste après les visites à domicile y ont été réinscrits. C'est ce à quoi sert la petite carte de confirmation. Le système que je propose ne permet pas vraiment de le faire. Je le reconnais sans hésiter.

Si cela vous paraît un élément essentiel, cela n'est évidemment pas un problème. Je dirais que, pour les prochaines élections générales et tant que la loi n'aura pas été modifiée, cette carte fait partie du système. Ce n'est pas quelque chose que je changerais unilatéralement. Je n'ai pas ce pouvoir.

M. Thorkelson: Vous avez également recommandé à la commission royale l'utilisation de formulaires d'inscription par voie postale, les électeurs pouvant s'inscrire au bureau de vote. Je crois que vous recommandiez un système de ce type plutôt qu'une liste permanente d'électeurs.

Pouvez-vous nous dire comment cela pourrait permettre de régler le problème des électeurs négligés lors de l'établissement de la liste? J'imagine que vous envisagez que l'on prêterait serment au bureau de vote.

M. Kingsley: Oui. Cette recommandation s'appuie sur l'inégalité dans la façon dont on traite des Canadiens suivant qu'ils résident dans une circonscription urbaine ou rurale. Dans les régions rurales, le jour du scrutin, si quelqu'un vous accompagne, se porte garant de vous et déclare «il est bien celui qu'il dit être» ou «elle est bien celle qu'elle dit être», cela suffit pour que vous puissiez voter. Dans les circonscriptions urbaines, on ne peut pas faire cela le jour du vote, il faut s'être inscrit auparavant. Je pense que la commission royale pourrait sérieusement envisager d'harmoniser la façon dont sont traités les Canadiens le jour du scrutin.

M. Thorkelson: Et l'inscription par voie postale?

[*Text*]

Mr. Kingsley: The mail-in registration really is an attempt to facilitate people getting on the list if they were missed under the scheme that I was discussing at the time, which is a door-to-door enumeration process, where effectively one could advertise in various media, be it television or newspapers, where you would have a little clip-out section, where you would say you were missed and you would like to get on the electoral list. That would be sent to the appropriate returning officer and steps would be taken right there to register you. It was really just a way to facilitate the registration of people who were missed by whatever process.

Mr. Hawkes (Calgary West): I have, as usual, a series of fairly short questions, I hope.

When we set up a crown corporation, we usually set up a board of directors to oversee it. We do not have many agencies that function as yours does.

• 1650

Is there anybody who checks up on your decisions, or within your statutory authority do you simply make them?

Mr. Kingsley: In terms of the statutory authorities, the only discretion that the Chief Electoral Officer has is in administrative matters in terms of facilitating the electoral process.

As I was saying a little while back, I could not change the card system, for example, for confirmation. That type of thing is beyond my authority. In terms of people who check up on me—on the Chief Electoral Officer, to be more precise—the Auditor General comes in every year and we have now instituted, based on his recommendation, an internal audit policy with internal audits being performed.

Mr. Hawkes: Are they simply attest audits?

Mr. Kingsley: I am sorry?

Mr. Hawkes: Internal audits.

Mr. Kingsley: Internal audits, yes. Internal and comprehensive, but—

Mr. Hawkes: Comprehensive every year.

Mr. Frederick B. Slattery (Director, Election Financing, Elections Canada): No, not—

Mr. Kingsley: It is a three-year cycle or a four-year cycle, if I remember correctly, to handle everything, keeping in mind that the Auditor General comes in once a year and does an audit of the office.

Mr. Hawkes: Essentially, though, to see that the money is spent legally, not whether it is spent efficiently or effectively.

Mr. Kingsley: I think the Auditor General, the previous one and presumably the present one, will say that they look at the efficiency and the effectiveness of the spending of the money.

[*Translation*]

M. Kingsley: Il s'agit par là d'essayer de permettre aux gens d'être inscrits plus facilement sur la liste si leur nom a été oublié avec le système du porte-à-porte; on pourrait passer des annonces dans différents médias, à la télévision et dans les journaux, avec un petit encart à découper pour ceux qui ont été oubliés et qui voudraient figurer sur la liste électorale. Ils enverraient cela au directeur du scrutin qui prendrait des mesures nécessaires pour les inscrire. Il s'agissait simplement de faciliter l'inscription des personnes oubliées, quel que soit le système utilisé.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): J'ai, comme d'habitude, une série de questions, j'espère plutôt brèves.

Lorsque l'on crée une société de la Couronne, on institue généralement un conseil d'administration pour la diriger. Il n'y a pas beaucoup d'organismes qui opèrent comme le vôtre.

Y a-t-il quelqu'un qui vérifie vos décisions ou vous contentez-vous de les prendre en vertu des pouvoirs qui vous sont conférés?

M. Kingsley: Pour ce qui a trait à ces pouvoirs, la seule latitude dont jouisse le directeur général des élections porte sur les dispositions administratives permettant de faciliter le processus électoral.

Comme je le disais il y a quelques instants, je ne pourrais pas, par exemple, changer le système des cartes confirmant l'inscription sur les listes électorales. Cela dépasse mes prérogatives. Pour ce qui a trait aux gens qui surveillent mes activités, celles du directeur général des élections, le vérificateur général vient chaque année et, sur sa recommandation, nous avons mis en place un système de vérification interne que nous réalisons nous-mêmes.

M. Hawkes: S'agit-il simplement de vérifications d'attestation?

M. Kingsley: Je vous demande pardon?

M. Hawkes: Des vérifications internes.

M. Kingsley: Des vérifications internes, en effet. Internes et intégrées, mais...

M. Hawkes: Intégrées chaque année.

M. Frederick B. Slattery (directeur, financement des élections, Élections Canada): Non, pas...

M. Kingsley: C'est un cycle de trois ans ou de quatre ans, si je ne me trompe, permettant de tout traiter, compte tenu du fait que le vérificateur général vient une fois par an procéder à une vérification de nos activités.

M. Hawkes: En fait, surtout pour s'assurer que l'argent est dépensé légalement, et non pas pour voir s'il l'est de façon efficace, ou adapté aux besoins.

M. Kingsley: Je pense que le vérificateur général, l'ancien et sans doute également celui d'aujourd'hui, diront qu'ils se soucient de savoir si les crédits sont dépensés de façon efficace et adaptés aux besoins.

[*Texte*]

Mr. Hawkes: No, they will not.

Mr. Kingsley: No?

Mr. Hawkes: They do it theoretically, but... You should let the people who know answer questions. I think the person on your left is probably more familiar with the audit process—you have not been there very long—but I happened to sit on that committee for quite a while.

Mr. Kingsley: If he wishes, I have no problem with his answering the questions.

Mr. Slattery: Maybe I can add, Mr. Chairman, with your approval. Mr. Kingsley is correct. We do have a regular annual audit, attest audit, as you say, of the financial situation. We had a comprehensive audit two years ago by the Auditor General and they reported quite extensively on the operation.

As a result of the comprehensive audit, one of the recommendations was that we set up an internal audit function, which we have since followed through with. We do have a policy, and in fact the first, as Mr. Kingsley indicated, is a four-year plan. The first year of the plan has already been implemented and just recently completed. We will be entering the second year very shortly. So it is a four-year comprehensive internal audit of the complete office, covering all facets of the operation and not just the attest. In fact—

Mr. Hawkes: The internal audit is a comprehensive audit.

Mr. Slattery: That is right. It is an internal comprehensive audit with very little examination of the financial information, if you like. It is more on the management processes that we follow within the office.

Mr. Hawkes: I started with one of the lines in here that your international activity is increasing. The thrust of the question is, who controls your willingness to devote the people and the Canadian taxpayers' dollars to international activities versus domestic? Do you have to report to anybody, or do you have the authority simply to do it?

When you look at the person-years and so on, you can track increased expenditure patterns here. Is there anybody... If CIDA requests or if External Affairs requests, do you just comply with those requests for the utilization of people? Who exercises the judgment?

Mr. Kingsley: In terms of the exercise of judgment, that turns to me as Chief Electoral Officer. I should explain that in terms of costing, when we accept any such mission, expenditures other than salary costs are reimbursed to the office:—

Mr. Hawkes: Yes, I rather think that—

Mr. Kingsley: —travel, supplies and so on.

What has been happening, of course, is that through the democratization wave throughout the world, Canada's status and reputation and—this is surprising—the well-known fact that Elections Canada is an independent parliamentary

[*Traduction*]

M. Hawkes: Non.

M. Kingsley: Non?

M. Hawkes: Ils le font théoriquement, mais... Vous devriez laisser répondre les gens qui sont au courant. Je crois que la personne assise à votre gauche connaît sans doute mieux le processus de vérification—vous n'êtes pas là depuis très longtemps—et il se trouve que je fais partie de ce comité depuis un certain temps.

M. Kingsley: S'il veut bien le faire, je n'ai rien contre le fait qu'il réponde à ces questions.

M. Slattery: Je peux peut-être compléter la réponse, monsieur le président, si cela vous convient. M. Kingsley a raison. Nous avons une vérification annuelle régulière, une vérification d'attestation, comme vous l'avez dit, de notre situation financière. Le vérificateur a effectué il y a deux ans une vérification intégrée qui a fait l'objet d'un très long rapport.

L'une des recommandations résultant de cette vérification intégrée a été que nous mettions en place une fonction de vérification interne, ce que nous avons fait. Nous avons un programme et en fait, comme l'a dit M. Kingsley, son premier élément est un plan quadriennal. Nous avons déjà mis en oeuvre la première année de ce plan qui vient de se terminer. Nous allons d'ici peu entrer dans la deuxième année. Il s'agit donc d'une vérification intégrée interne de l'ensemble du bureau étalée sur quatre ans et couvrant tous les aspects de nos activités et non pas seulement l'attestation. En fait...

M. Hawkes: La vérification interne est une vérification intégrée.

M. Slattery: C'est exact. C'est, en quelque sorte, une vérification intégrée interne comportant une étude succincte de l'information financière. Elle porte plutôt sur les méthodes de gestion que nous utilisons.

M. Hawkes: J'ai commencé par une des lignes indiquant que vos activités internationales étaient en expansion. Je voudrais donc savoir qui détermine dans quelle mesure vous consacrez votre personnel et l'argent des contribuables Canadiens à des activités internationales plutôt que domestiques? Relevez-vous de qui que ce soit ou pouvez-vous décider de cela de votre propre chef?

Quand on voit les années-personnes et des choses comme cela, on constate une augmentation régulière des dépenses. Est-ce que quelqu'un... Si l'ACDI ou les affaires extérieures vous le demandent, vous pliez-vous simplement à ces demandes d'utilisation de votre personnel? Qui se prononce là-dessus?

M. Kingsley: C'est moi-même, en tant que directeur général des élections, qui me prononce à ce sujet. Pour ce qui a trait au calcul des coûts, je dois vous préciser que, lorsque nous acceptons une telle mission, à part les salaires, les dépenses nous sont remboursées:...

M. Hawkes: Oui, je pense en effet que...

M. Kingsley: ...Les déplacements, le matériel, etc.

Ce qui se passe, bien sûr, c'est qu'avec la vague de démocratisation dans le monde, le statut et la réputation du Canada ainsi que—ce qui est étonnant—le fait bien connu que Elections Canada est un organe parlementaire

[*Text*]

agency has stood Canada in good stead, and more and more we find ourselves at the receiving end of United Nations requests, Organization of American States requests, and they come through either CIDA or External Affairs, generally.

Mr. Hawkes: I feel like you are eating up my time.

Mr. Kingsley: I am sorry.

Mr. Hawkes: You go way beyond my questions. I appreciate the good feelings you have that are in the report, and I think we have them too.

• 1655

Page 5 of Part III just jumped out at me and I do not have an explanation. I wonder if you do. Evidently Parliament voted in the 1989–1990 estimates for a salary for the Chief Electoral Officer of $128,000. The Chief Electoral Officer, who was not you, was paid $189,765. How do we get from $128,000 to $189,765, and who makes the decision?

Mr. Kingsley: The difference in the money, sir, is owing to departing benefits for the previous Chief Electoral Officer. The salary is set by statute to equate to that of a judge of the Federal Court and that does not vary.

Mr. Hawkes: Are the parting benefits part of the statute? Do all judges get this kind of parting benefit?

Mr. Kingsley: Only the salary portion is tied to the salary of a judge. The other benefits are those accruing to a deputy head. It is part of the statute that the benefits of a deputy head attend the function of the Chief Electoral Officer.

Mr. Hawkes: That is in our legislation now.

Mr. Kingsley: That is the way it was presented to me, yes, and that is the way the office has been run.

Mr. Hawkes: What are the benefits that propped that up about $70,000?

Mr. Kingsley: There is a 28–week severance payment, which is the maximum payable and which equates to one week of pay per year of service in the Public Service.

Mr. Hawkes: So there is a severance payment at that level; there is pension. Would that be a deputy minister level pension?

Mr. Kingsley: The pension is under the Public Service Superannuation Act and follows all of the clauses of that act in terms of deputy head status.

Mr. Hawkes: We have been trying to cut down on administrative costs and so on. As I look at your estimates, the main estimates 1991–1992 over 1990–1991 of your personal budget—Chief Electoral Officer program, expenditure, salary, expenses of elections, contributions etc.—are up 50%. That is very unusual as an estimate over an estimate, compared to what we are trying to do across government departments. I wondered why that was happening.

[*Translation*]

indépendant jouent en notre faveur et il nous arrive de plus en plus souvent de recevoir des demandes émanant des Nations–Unies, de l'Organisation des Etats Américains et qui nous sont généralement retransmises par l'ACDI ou les Affaires Extérieures.

M. Hawkes: J'ai l'impression que vous prenez sur mon temps.

M. Kingsley: Je suis désolé.

M. Hawkes: Vous débordez largement de mes questions. Je comprends les sentiments positifs que vous avez et qui figurent dans le rapport, et je pense que nous les partageons.

La page 5 de la partie III m'a sauté aux yeux et je n'ai pas d'explication. Je me demande si vous la connaissez. Il semble que le Parlement ait octroyé, dans le budget 1989–1990, 128,000$ pour le traitement du directeur général des élections. Or, celui–ci, et ce n'était pas vous, a touché 189,754.00$. Comment est–on passé de 128,000$ à 189,765$, et qui prend la décision?

M. Kingsley: La différence entre les montants est due aux indemnités de départ versées au précédent directeur général des élections. Le salaire est fixé par la loi à un niveau équivalent à celui d'un juge de la Cour fédérale, et cela ne change pas.

M. Hawkes: Est–ce que les indemnités de départ sont prévues par la loi? Est–ce que tous les juges touchent ce genre d'indemnités?

M. Kingsley: Seule la partie salaire est rattachée au salaire d'un juge. Les autres prestations sont celles octroyées au sous–ministre. La loi prévoit que les prestations d'un sous–ministre soient rattachées à la fonction de directeur général des élections.

M. Hawkes: C'est dans la loi maintenant.

M. Kingsley: C'est ainsi que cela m'a été présenté, oui, et c'est ce qui se fait.

M. Hawkes: De quelle sorte d'indemnités s'agit–il pour arriver au chiffre de 70,000$ environ?

M. Kingsley: Il y a une indemnité de cessation de fonction équivalant à 28 semaines de salaire, soit le maximum possible, soit une semaine de salaire par année de service dans la Fonction publique.

M. Hawkes: Il y a donc l'indemnité de cessation d'emploi, il y a la pension. La pension est–elle au niveau de celle d'un sous–ministre?

M. Kingsley: La pension est celle prévue par la Loi sur la pension de la Fonction publique et respecte toutes les clauses de cette loi applicable aux sous–ministres.

M. Hawkes: On cherche à réduire les dépenses administratives, etc. En regardant votre budget de dépenses, le budget principal 1991–1992, je vois qu'en 1990–1991, votre budget personnel—directeur général des élections, dépenses du programme, traitement, dépenses d'élections, contributions, etc.—est en hausse de 50 p. 100. Une telle hausse d'une année sur l'autre est très inhabituelle, lorsqu'on voit les compressions intervenues ailleurs. J'aimerais avoir des explications.

[*Texte*]

Mr. Kingsley: The answer to that, sir, lies in the line called "Expenses of Elections", $3 million as opposed to $1 million. That is an attempt by my office to budget the amounts that will be spent under that statutory authority as a result of the request of the committee that preceded this one that instead of simply building in a $1-million line item under "Statutory Authority", we attempt at the time we prepare the estimates to provide the committee and the House with a better estimate of the amount of money that will be spent during the year under the statutory authority. So if you are going to be comparing apples and apples, one has to reduce the $6.307 million by $2 million, and that brings it down to $4.307 million compared to $4.138 million.

Mr. Hawkes: Under that same kind of logic, you spent $9 million. You forecast to spend $9 million in your last budget. Are you cutting it back to $6 million? In other words, we are getting a saving here that is quite substantial. You are coming to accurate forecasting. One million dollars was bad, and we carried it for years. You moved it to $ 3 million, but is that accurate? If I look at page 32, for instance, total operating forecast for last year was $9.293 million. How do we get down to $6.307 million? Where is the saving from last year to next year, or are we still underestimating what we really think we are going to spend?

Mr. Kingsley: There is no doubt that this is an underestimate at this time. When we submitted the main estimates, it reflected the best estimate of what we thought we would need, but under the statutory authority other things are bound to happen. You are effectively catching me in midstream in my efforts to improve—

Mr. Hawkes: The accuracy of the forecast.

• 1700

Mr. Kingsley: That is right. What I am attempting to do now is go back through history and establish the yearly pattern of expenditures leading up to the last two general elections—in other words, two four-year cycles—so I can then start to compare what the office is doing to what it used to do. I expect to be in a position to have that data within the next couple of months, to analyse it and therefore provide you with more meaningful estimates, both under the statutory authority and under the vote. I hope I was not too long.

Mr. Hawkes: At page 33, you are increasing management by 50% at a time when we are cutting across the civil service by 10%. Is that an attempt to be accurate again? You have always had three managers but you did not call them that? Are we actually increasing the number of managers?

[*Traduction*]

M. Kingsley: La réponse, monsieur, se trouve à la ligne intitulée «dépenses d'élections», trois millions de dollars au lieu d'un million de dollars. Il s'agit là de la tentative de mon bureau de budgétiser les montants qui seront dépensés au terme de ce pouvoir statutaire, suite à la demande du comité qui vous a précédé, au lieu d'inscrire simplement une somme forfaitaire de un million de dollars sous la rubrique «autorisation statutaire». Nous essayons, au moment d'établir le budget, d'estimer à l'intention du comité et de la Chambre le montant qui sera dépensé dans le courant de l'année en vertu de l'autorisation statutaire. Si donc vous voulez comparer les pommes et les pommes, il faut réduire le montant 6,307 millions de dollars de deux millions de dollars, ce qui nous ramène à 4,307 millions de dollars comparé à 4,138 millions de dollars.

M. Hawkes: En appliquant la même logique, vous avez dépensé neuf millions de dollars. Vous avez prévu de dépenser neuf millions de dollars dans votre dernier budget. Est-ce que vous ramenez cela à six millions de dollars? En d'autres termes, cela représenterait une économie très substantielle. Vous cherchez à établir des budgets fiables. Le poste de un million de dollars était une mauvaise chose, et nous l'avons conservé pendant des années. Vous l'avez porté à trois millions de dollars, mais est-ce une prévision fiable? Si je regarde par exemple à la page 33, le total des dépenses de fonctionnement prévu l'année dernière est de 9,293 millions de dollars. Comment êtes-vous descendu a 6,307 millions de dollars? Où est intervenue l'économie par rapport à l'année précédente, ou bien continuons-nous à sous-estimer ce que sera la dépense réelle?

M. Kingsley: Il ne fait nul doute qu'il y a aujourd'hui sous-estimation. Lorsque nous avons établi le budget des dépenses principales, celui-ci représentait la meilleure estimation possible de nos besoins, mais aux termes du pouvoir statutaire, un certain nombre d'autres choses ne peuvent manquer d'intervenir. Vous me surprenez en plein milieu de mes efforts visant à améliorer...

M. Hawkes: La fiabilité de la prévision.

M. Kingsley: Cela est exact. J'essaie en ce moment de remonter dans le temps et de déterminer l'évolution des dépenses annuelles jusqu'aux deux dernières élections générales—en d'autres termes, deux cycles de quatre ans—pour pouvoir ainsi comparer les activités actuelles du bureau avec ce qui se passait antérieurement. Je devrais être en mesure de vous communiquer ces données d'ici quelques mois, de les analyser et de vous fournir un budget plus précis, tant pour ce qui est des dépenses autorisées que des crédits. J'espère que je n'ai pas pris trop de temps.

M. Hawkes: A la page 34, vous augmentez les crédits de gestion de 50 p. 100 alors que nous les réduisons de 10 p. 100 dans l'ensemble de la Fonction publique. Visez-vous là aussi la précision? Vous aviez déjà trois gestionnaires mais qui ne portaient pas ce titre. Avez-vous augmenté le nombre des gestionnaires?

[*Text*]

Mr. Kingsley: One of those positions is as a result of a reclassification. The other one is through the addition of a manager for informatics and information services—computerization, in other words, for the office. That is the addition. One was a position that existed already and became classified in the senior management category, and the other one was a straight add-on.

Mr. Hawkes: If we go for all this capital into electronic things, are we going to spend less or more? It begins to bother me. I look under administrative services, and that is up substantially, too, in terms of person-years year over year. I always thought electronic equipment was to save in administrative services.

Mr. Kingsley: Well, sir, to be very honest with you, I have never deluded myself into thinking anybody has ever saved through computerization. I do not care what business it is or what enterprise. Computerization, as a rule, does not save money. What it does is improve accuracy, and it allows one to improve services by making more meaningful data available.

I am in the throes of preparing a plan in respect of the computerization, other than what I have mentioned to you. This is going to form part of the estimates that are presented to you.

Mr. Hawkes: For the future?

Mr. Kingsley: Yes.

Mr. Hawkes: Thank you.

If I barked at you, I am sorry. People who work all day every day in a particular area quite often know more about it than the heads of agencies or deputies. As a Member of Parliament, sometimes I just get annoyed, momentarily, that the head of an agency answers certain questions that they would be wiser to let those who have hands-on daily experience answer for the purpose of accuracy for parliamentarians. It is really frustrating sometimes. That tendency is not just yours, but it exists. It is almost as if it has been trained into people across the civil service. We would all be better served, I think, sometimes by bringing the hands-on people before Parliament and deliberately deferring to them for precise answers on what we hope sometimes are precise questions.

It was an emotional reaction. If I barked, I am sorry about it, but that is where it is coming from.

Mr. Kingsley: It is absolutely appreciated, sir. I am here to serve the elected officials of Canada. If I can do it by answering the question, I will, and in the future I am a wiser man. If one of my people can do it, he will do it.

Mr. Hawkes: Thank you.

Mr. James: Do not feel bad. He barks at us all the time.

Mr. Kingsley: Well, he has barked at me before at other committees too, so I am not surprised.

[*Translation*]

M. Kingsley: Un de ces postes résulte d'une reclassification. Il y a un poste nouveau, celui de gestionnaire des services informatiques—c'est-à-dire l'informatisation de notre bureau. C'est un poste nouveau. Le dernier était un poste qui existait déjà et qui était classé dans la catégorie de la haute direction alors que l'autre est un poste nouveau.

M. Hawkes: Si nous investissons tant dans le matériel électronique, allons-nous dépenser plus ou moins en fin de compte? Cela me gêne quelque peu. J'ai regardé dans la catégorie des services administratifs et le poste est sensiblement augmenté, pour ce qui est des années-personnes, et cela se produit tous les ans. J'aurais pensé que le matériel électronique allait permettre de réduire les services administratifs.

M. Kingsley: Pour être tout à fait franc avec vous, je ne me suis jamais dit que l'on pouvait faire des économies grâce aux ordinateurs. Je pense que cela est vrai pour tous les types d'entreprises ou d'activités. En règle générale, l'informatisation ne permet pas de faire des économies. Par contre, elle améliore la précision et la qualité des services en donnant accès à des données plus précises.

Je suis en train de préparer un plan d'informatisation, en plus de celui que je vous ai mentionné. Ce plan est inclus dans le budget qui vous est présenté.

M. Hawkes: C'est pour l'avenir?

M. Kingsley: Oui.

M. Hawkes: Je vous remercie.

Si je vous ai parlé un peu vivement, je vous demande de m'excuser. Les gens qui travaillent tous les jours dans un domaine donné en savent bien souvent plus que les dirigeants de l'organisme. En tant que député, je m'irrite parfois lorsque le directeur d'un organisme répond à des questions qu'il serait préférable de laisser à ceux qui connaissent vraiment le sujet et qui sont en mesure de donner des réponses plus précises aux parlementaires. Cela est parfois très frustrant. Vous n'êtes pas le seul en cause. C'est un peu comme si l'on avait formé de cette façon la plupart des fonctionnaires. Il serait parfois beaucoup plus utile, d'après moi, de faire comparaître les personnes qui détiennent l'expérience pratique des sujets sur lesquels on souhaite les interroger. Cela permettrait d'obtenir des réponses précises à des questions que nous espérons précises.

J'ai réagi de façon émotive. Si j'ai haussé le ton, je vous demande de m'excuser mais je viens de vous expliquer pourquoi je l'ai fait.

M. Kingsley: J'apprécie vraiment vos explications, monsieur. Je suis ici pour servir les représentants élus du Canada. Si je peux le faire en répondant à vos questions, c'est ce que je ferai et je tiendrai compte de vos remarques à l'avenir. Si une des personnes qui travaillent pour moi peut le faire, elle vous répondra.

M. Hawkes: Je vous remercie.

M. James: Ne vous en faites pas. Il aime hausser le ton.

M. Kingsley: Eh bien, il a eu des mots assez vifs à mon endroit devant d'autres comités, je n'ai donc pas été surpris.

[*Texte*]

M. Langlois (Manicouagan): Monsieur Kingsley, j'ai deux questions à vous poser.

J'aimerais que vous donniez au Comité quelques renseignements additionnels sur le programme d'information aux électeurs. J'ai lu rapidement dans le Budget des dépenses 1991-1992 qu'Élections Canada offrait aux électeurs un programme d'information sur une base qui me semble assez régulière. J'aimerais que vous nous donniez un peu plus d'information sur ce programme.

J'aimerais aussi entendre vos commentaires sur le programme de formation des directeurs de scrutin.

M. Kingsley: Si vous me le permettez, je vais retrouver le document sur les programmes d'information.

M. Langlois: Donnez au Comité les grandes lignes du programme. Quels sont les coûts reliés à cela?

• 1705

M. Kingsley: Il y a d'abord les publications que nous fournissons aux électeurs et aux Canadiens en général. Comme je le dis dans mon rapport au Parlement, il est prévu qu'elles coûteront un total de 270,000$ pendant l'année en cours.

Il y a un programme d'enquête. Les gens peuvent téléphoner et demander des renseignements. Les *kits* pour le système scolaire coûtent de 30,000$ à 35,000$ par année. Élections Canada gère un programme d'élections simulées, et il y a des *kits* qui nous coûtent 35,000$ par année. Nous avons aussi l'exposition qui est présentement en circulation à travers le pays. Cette exposition décrit l'historique du droit de vote au Canada. Cette année, le *kit* et la mise à jour du programme nous coûteront environ 5,000$. Il y a différentes conférences pour des professeurs, pour leur montrer à enseigner le droit électoral et le droit de vote, qui nous coûtent environ 16,000$. Ce qu'on envoie chaque année à presque toutes les écoles au Canada pour les mettre au courant de ce qui se passe nous coûte 7,000$. Les relations directes avec les médias nous coûtent environ 6,000$. Nous avons tenu récemment un Salon de la jeunesse à Montréal qui nous a coûté 29,000$. Un rapport statutaire sur les différentes élections, les élections partielles, etc., nous a coûté 7,000$ par élection.

Telles sont nos dépenses. Si on inclut les salaires des gens qui s'occupent des enquêtes qui viennent, nous dépensons environ 1 million de dollars par année, bon an, mal an, pour le programme d'information d'Élections Canada.

M. Langlois: Monsieur le président, avant de passer au programme de formation pour les directeurs de scrutin, j'aimerais demander à M. Kingsley de quelle façon est fait l'itinéraire du kiosque. Est-ce que vous répondez à des demandes qui sont formulées ou si on décide à l'avance où le kiosque doit aller?

M. Kingsley: Le contrôle du kiosque est sous l'autorité d'Archives Canada. Son itinéraire est fixé par eux, en consultation avec nous. J'ai écrit à tous les parlementaires, à un moment donné, pour leur faire part de l'itinéraire qui avait été fixé et pour pour leur dire que si le kiosque se rendait dans leur circonscription, nous étions prêts à monter des programmes dans les écoles adjacentes; ils n'avaient qu'à manifester leur intérêt.

[*Traduction*]

Mr. Langlois (Manicouagan): Mr. Kingsley, I'd like to ask two questions.

Could you give the Committee some additional information about the information program for voters. I read briefly in the 1991-92 estimates that Elections Canada was offering an information program to voters on a fairly regular basis. I would like to have more information on that program.

I would also like to hear your comments about the training program for election officers.

Mr. Kingsley: If you allow me, I will try to find the document about information programs.

Mr. Langlois: Can you give the Committee a general outline of that program. How much does it cost?

Mr. Kingsley: First of all, we provide publications to voters and to Canadians in general. As I said in my report to Parliament, these are expected to cost a total of 270,000$ this year.

There is also the Voter Information Program. Individuals can call and ask for information. The School Kits cost between 30,000$ and 35,000$ per year. Elections Canada manages a mock elections program and the kits cost 35,000$ per year. A circulating exhibition is presently travelling throughout the country. This exhibition describes the history of the right to vote in Canada. This year, the kit and the updating of the program will cost approximately 5000$. The various conferences being held for teachers, to show them how to teach about electoral rights and the right to vote, will cost us approximately 16,000$. The material that we send each year to almost all canadian schools to keep them informed cost us 7000$. Media relations cost us approximately 6000$. Recently we held a youth fair in Montreal and this cost us 29,000$. A statutory report on different kinds of elections, by-elections, etc, cost 7000$ per election.

These are our expenditures. If we include the salaries of the individuals who will be in charge of future research, we spend approximately 1 million dollars per year for Elections Canada's Voter Information Program.

Mr. Langlois: Mr. Chairman, before we move on to the training program for returning officers, I would like to ask Mr. Kingsley how the kiosk's itinerary is determined. Is it determined as a result of requests that are made or is it decided in advance?

Mr. Kingsley: The kiosk comes under National Archives of Canada, they decide the itinerary, but in cooperation with us. I wrote all the MPs, at one point, to let them know about the itinerary that had been determined and to tell them that if the kiosk was going to their constituency, we would be willing to set up programs in adjoining schools—they just had to tell us that they were interested.

[*Text*]

En ce qui a trait aux cours de formation pour les directeurs de scrutin, il y a deux phases pour les nouveaux directeurs de scrutin. Dans une première phase, après la nomination des nouveaux directeurs, on attend qu'il y en ait de trois à cinq par groupe linguistique et on les fait ensuite venir à Ottawa pour suivre un cours de trois jours et pour les initier à tout le processus. C'est à ce moment-là qu'on les familiarise avec la redéfinition des divisions électorales. Après un certain nombre de mois, ils reviennent pour cinq jours. À ce moment-là, on approfondit toute la documentation qu'on leur remet concernant toutes les phases du processus électoral: l'aspect financier, l'aspect gestion, enfin le processus tout entier. Donc, ils reçoivent huit jours de formation, à deux moments différents, avant de faire face à une élection.

• 1710

M. Tremblay (Québec-Est): Ma première question est une question supplémentaire à une question posée précédemment. Elle concerne la liste électorale.

Peut-on prévoir qu'un jour les numéros de téléphone seront incorporés à la liste électorale, sous le sceau de la confidence, bien sûr, pour ceux qui ont des numéros de téléphone confidentiels? Vous savez que tous les partis politiques enregistrés font leur propre pointage. Pourquoi ne pas donner l'information à tout le monde et inscrire ces numéros de téléphone sur les listes électorales, tout comme je prévois qu'un jour, Bell Canada posera un geste social et inclura les codes postaux dans les annuaires téléphoniques?

Est-ce que vous avez déjà pensé ajouter cette information additionnelle qui, pour les fins d'une élection, est très pertinente et très utile?

M. Kingsley: Nous n'avons pas pensé demander le numéro de téléphone quand on fait le recensement. J'ai cependant parlé tout à l'heure de l'inscription qui pourrait se faire par courrier. L'idée nous est venue d'inclure le numéro de téléphone à ce moment-là. Donc, une transposition logique nous amènerait à demander le numéro de téléphone au moment où le recenseur passe et à l'inscrire sur les listes.

Je ne peux pas vous dire que j'aurai l'autorité de faire cela lors de la prochaine élection générale, mais je peux vous dire que je vais certainement prendre la chose en considération. Si cela est faisable, on va étudier sérieusement cette question. Je vous dirai lors de ma prochaine comparution si la chose est possible ou non.

M. Tremblay: J'ai pris connaissance d'un document qui a été préparé par le Service de recherche de la Bibliothèque. On a devant nous 18 questions que je trouve tout aussi pertinentes les unes que les autres et auxquelles on n'a pas répondu parce qu'elles n'ont pas été posées ou auxquelles on a partiellement répondu. Il y a notamment une question concernant les activités internationales d'Élections Canada.

Si vous me le permettez, je déposerai ces questions-là dans les deux langues officielles pour nos témoins. J'apprécierais qu'ils y répondent dans un délai raisonnable. Cela éclairerait beaucoup les prévisions budgétaires principales de 1991-1992. On pourrait ainsi répondre à beaucoup de questions qu'on a soulevées ensemble, mais auxquelles on n'a pas eu le temps de répondre cet après-midi.

[*Translation*]

In terms of the training for returning officers, there are two steps for new returning officers. First, after the nominations of new directors, we wait until there are from 3 to 5 per language group and then they are brought to Ottawa to take a three day course to introduce them to the process. It is at that point that they familiarize themselves with the electoral boundaries readjustments. After a few months, they come back for five days. At that point, we work more closely with the documents that we give them about all the steps of the electoral process: finances, management, the whole process. Thus, in all they receive eight days of training, at two different times, before working in an election.

Mr. Tremblay (Québec-Est): My first question is a supplementary question to the preceeding question. It is about the electoral list.

Is it possible that one day telephone numbers would be integrated into the electoral list—under the seal of confidentiality, of course, for those who have confidential phone numbers? As you know, all the registered political parties do their own checking. Why not provide everyone with this information and write the phone numbers on the electoral lists, in the same way that I foresee Bell Canada one day including all the postal codes in the phone books?

Have you ever considered adding this information which, for the purposes of an election, is very relevant and very useful?

Mr. Kingsley: We did not think of requesting the phone number when we did the enumeration. However, earlier on I talked about registration through the mail. We thought of including the telephone number at that point. Thus, it would only be a logical step to ask for the telephone number when the enumerator comes by and to have it written on the lists.

I cannot say that I will have the authority to do this for the next general election, but I can assure you that I will consider this. If it is feasible, then it will be seriously studied. At my next appearance I will tell you whether this is possible or not.

Mr. Tremblay: I read a document that was prepared by the Library Research Branch. We have before us 18 questions that I think are all equally relevant and that we have not answered because they have not been asked or that we have only partially answered. In particular, there is a question concerning the international activities of Elections Canada.

With your permission, I will table these two questions in both official languages for our witnesses. I would appreciate it if they would answer within a reasonable time period. This would significantly clarify the main budgetary estimates for 1991-92. We could then answer several questions that were brought up together, but that we did not have time to ask this afternoon.

[*Texte*]

Ma dernière question est assez délicate. J'ai hâte de voir quelle réflexion vous avez fait là-dessus. Tous les députés au Parlement qui sont devant vous aujourd'hui ont été élus sous une bannière politique. Pour ma part, j'ai bien l'intention de terminer mon mandat sous la même bannière. Est-ce qu'Élections Canada s'est déjà penché sur la légitimité d'un transfuge au cours d'un mandat? Est-ce que cette question a été étudiée dans le passé? Actuellement, avez-vous quelqu'un qui est mandaté pour étudier tout l'aspect juridique de ces changements de parti au cours d'un mandat sans avoir fait appel au peuple lors d'une élection partielle?

M. Kingsley: Les médias m'ont posé la même question quand ce phénomène s'est intensifié dans un passé assez récent. Je leur ai expliqué à ce moment-là qu'Élections Canada n'avait aucun mandat à cet égard. Quand vient le temps de reconnaître l'inscription ou l'enregistrement d'un parti, tout ce dont on tient compte, c'est la date où les demandes ont été formulées, etc., ainsi que le nombre de candidatures par année, qui est de 50 lors d'une élection générale. Dans la Loi électorale, il n'y a rien sur le phénomène des transfuges.

M. Tremblay: Qui serait l'autorité en la matière? On se fait souvent poser la question dans nos comtés. Pour ma part, je ne suis pas sûr que les gens auraient continué à me soutenir si j'avais fait fausse route en cours de mandat.

M. Langlois: Il faudrait que la Loi électorale soit modifiée.

M. Tremblay: Un peu comme mon collègue le suggérait, est-ce qu'il appartient au législateur de modifier la Loi électorale ou si une autre autorité pourrait se pencher là-dessus pour qu'on puisse prendre position à ce sujet?

M. Kingsley: Je sais que la Commission royale est en train de se pencher sur la question, mais à mon sens, il faudrait modifier la Loi électorale ou la Loi sur le Parlement du Canada.

• 1715

M. Tremblay: La Commission royale d'enquête, dans le cadre de ses recommandations, va peut-être nous donner des indications là-dessus.

M. Kingsley: Je crois qu'elle se penche sur la question et qu'elle devrait l'aborder dans ses recommandations. Merci, monsieur le président.

Mr. James: Mr. Kingsley, in the estimates you have figures on revision, you have figures on costs, and you have figures on offences. I do not see anything in there concerning the percentage of voter turn-out, some thoughts and ideas on how that could be increased.

Also, intertwined in all that is what we spend on international assistance. But at the same time, to my mind, there is not an adequate turn-out of our own electors.

Maybe you could put in there, of the 55 person-years, how many person-years we are using for requests that come from External Affairs and so on. Perhaps we could roll that all together. I would like to have your thoughts on that.

[*Traduction*]

My last question is a delicate one. I'm interested in seeing what you will think about this. All the MPs before you today were elected under one political banner. For my part, I have the intention of finishing my mandate under the same banner. Has Elections Canada ever studied the question of legitimacy of a person who has defected during his or her mandate? Has this issue ever been studied? Is there someone who has the mandate of studying the legal aspects of these party changes during a mandate without having consulted the people in a by-election?

Mr. Kingsley: I was asked the same question by the media when this phenomenon took on importance in the recent past. I explained at the time that Elections Canada did not have a mandate in that respect. When a party registers, all we take into account is the date when the requests were made, etc, and the number of candidates per year, which is 50 during a general election. The Elections Act does not account for defectors.

Mr. Tremblay: Who would have authority in this area? We are often asked this question in our ridings. For my part, I am not sure that I would have continued to be supported by my constituents if I had changed parties during my mandate.

Mr. Langlois: The Act would have to be amended.

Mr. Tremblay: As my colleague was suggesting, is it up to the lawmaker to amend the Elections Act or could someone else study this issue so that we could take a position in that regard?

Mr. Kingsley: I know that the Royal Commission is studying this issue but, in my view, either the Elections Act or the Parliament of Canada Act would have to be amended.

Mr. Tremblay: The Royal Commission of Inquiry will possibly give us some information about that problem in its recommendations.

Mr. Kingsley: I think the Commission is studying that subject and it will be in its recommendations. Thank you, Mr. Chairman.

M. James: Monsieur Kingsley, le budget contient des chiffres sur la révision, sur les coûts et sur les infractions. Je ne vois aucuns chiffres qui concernent le taux de participation électorale, ni d'idées sur la façon dont ce taux pourrait être augmenté.

Cela a également rapport avec les fonds que nous dépensons pour l'aide internationale. Mais j'estime que nos électeurs ne participent pas suffisamment au processus électoral.

Vous pourriez peut-être préciser le nombre des années-personnes, sur les 55 années-personnes mentionnées à ce chapitre, qui sont utilisées pour s'occuper des demandes qui émanent des Affaires extérieures. Nous pourrions peut-être regrouper tout cela. J'aimerais avoir vos commentaires sur ce point.

[*Text*]

Mr. Kingsley: In terms of the electorate turn-out, the figures I have seen—and this is an average that seems to prevail over time in Canada at federal elections—are around 74% or 75% of the electorate. In terms of the international scene, where there are other democratic regimes, this is considered to be very good in terms of achievements.

I have indicated to the previous committee that handled this that, in my view, there were improvements to be sought in respect of this. We are of course talking about the possibility of programs to reach more significantly the illiterate in Canada, to make sure there is a keen understanding on their part that it is simple to vote in Canada, that one is not facing a bureaucracy that is difficult to overcome.

So we are going to try to transmit that message to augment the percentage.

There is also the matter of the shut-ins in Canada. I met recently with the Chairman of the Human Rights Commission, and we were discussing several target groups such as the handicapped and the shut-ins. That is why we are thinking of different ways votes can be cast in Canada, rather than on polling day in a polling station. That would also augment the participation rate.

I think it is essential that we facilitate the vote in Canada. In that respect, we do have an enviable history from what I have been able to learn by seeing how other countries reach their percentages in terms of participation.

I do not know if that answers your question completely. I think you were raising participation as a main issue.

Mr. James: You were tying it in with moneys spent, budgetary moneys. What could these person-years be doing to help get our voter participation rate higher versus the demands that are put on us to participate in assistance in an international activity?

Mr. Kingsley: In terms of international activities, we have estimated, by keeping tabs on people's time when they are participating in international activities, that it costs approximately $250,000 in salary and benefits moneys, out of the total budget that you see there. That equates to some three or three and a half person-years, but no one is strictly doing only international activities at Elections Canada.

We are significantly involving provincial electoral officials, which I have highlighted in my report, and they are making themselves available for these missions. But our costs are $250,000.

What I have said is that I will not jeopardize Elections Canada's readiness for an election in Canada because of international activities.

Mr. James: You talked about shut-ins and so on; you have to get to them and make it easier for them to vote, because they want to vote. What percentage of that group belongs to this approximately 25% that is not voting?

[*Translation*]

M. Kingsley: Pour ce qui est de la participation des électeurs, les chiffres que j'ai vus s'établissent autour de 74 et 75 p. 100 de l'électorat—et il s'agit là d'une moyenne qui semble se maintenir au Canada pour les élections fédérales. Pour ce qui est de l'aspect international, lorsqu'il s'agit de régimes démocratiques, un tel pourcentage serait considéré comme très acceptable.

J'ai indiqué au comité qui s'occupait auparavant de ces questions que j'estimais que l'on pourrait encore améliorer ces chiffres. Il faudrait bien entendu envisager des programmes destinés à rejoindre les analphabètes de façon à s'assurer qu'ils comprennent bien qu'il est simple de voter au Canada et qu'ils ne sont pas forcés de faire face à une bureaucratie, avec toutes les difficultés que cela comporte.

Nous allons donc essayer de faire passer le message de façon à augmenter ce taux de participation.

Il y a également la question des personnes confinées chez elles. J'ai récemment rencontré le président de la Commission des droits de la personne et nous avons parlé de plusieurs groupes cibles comme les handicapés et les personnes confinées chez elles. C'est pourquoi nous avons envisagé d'autres façons de voter au Canada, qui ne consisteraient pas à voter le jour des élections dans un bureau de vote. Cela augmenterait également le taux de participation.

Je pense qu'il est important de faciliter la participation électorale au Canada. Sur ce point, nous avons obtenu des résultats enviables si on les compare à la façon dont les autres pays obtiennent leur taux de participation.

Je ne sais pas si cela répond tout à fait à votre question. Je pense qu'elle portait principalement sur l'amélioration du taux de participation.

M. James: En le reliant aux fonds dépensés, aux crédits. Que pourraient faire ces années-personnes pour augmenter notre taux de participation au lieu de s'occuper de l'aide et des activités internationales?

M. Kingsley: Pour ce qui est des activités internationales, nous avons estimé les coûts à environ 250,000$ en salaires et avantages sociaux sur le budget total que vous voyez ici. Nous avons calculé ce chiffre en fonction des heures consacrées par les membres du personnel aux activités internationales. Cela représente environ trois à trois et demi années-personnes mais aucun employé d'Élections Canada ne s'occupe exclusivement d'activités internationales.

Comme je l'ai souligné dans mon rapport, nos homologues provinciaux s'occupent beaucoup de ces activités et participent à des missions. Mais nos coûts s'élèvent à 250,000$.

Je dois préciser que ces activités internationales n'empêcheront pas Élections Canada d'être prêt à tenir des élections au Canada.

M. James: Vous avez parlé des personnes confinées chez elles; il vous faut aller les chercher et leur faciliter le vote, parce qu'elles ont envie de voter. Que représente ce groupe en pourcentage du groupe de 25 p. 100 des électeurs qui ne votent pas?

[*Texte*]

• 1720

Mr. Kingsley: Quite frankly, I do not know how that 25% is made up. We know what the numbers are on illiterates in Canada, and there is a similarity between 25% and the illiterates. But that is not the whole answer. I do not know. We have never done a study of that.

Mr. James: Germany is always over 90%, I understand, or at least West Germany was.

M. Assad (Gatineau—La Lièvre): Monsieur Kingsley, en attendant qu'Élections Canada choisisse les présidents d'élection par concours, comme cela se fait au Québec où on a un système impartial et efficace, si jamais on avait de bonnes raisons de croire, à la veille de l'annonce d'une élection ou même quelque temps avant, que la personne qui a été désignée comme président d'élection n'a pas les qualifications nécessaires et risque de causer des problèmes, serait-il possible de demander à Élections Canada de vérifier cette personne qui, au font, est appelée à jouer un rôle très important?

M. Kingsley: Vous avez identifié le mécanisme dans votre question. Vous pouvez communiquer avec nous et nous définir le problème, et nous allons voir comment nous pouvons venir en aide à ce directeur ou à cette directrice de scrutin. Le problème pourrait se manifester même si on changeait le régime, comme je l'ai proposé. Il s'agit donc de communiquer avec nous et de nous sensibiliser à la chose. Comme Élections Canada l'a toujours fait, nous allons renflouer les abords de la personne. Nous allons faire en sorte que là où la personne a des faiblesses, il y ait du personnel sur place pour l'aider à pallier à ces faiblesses.

Mr. MacDougall: You mentioned earlier that you are already being challenged by fringe parties in regard to advertising in the next election.

Also, individual members elected by one certain party may have decided to join a fringe party. We had mentioned earlier that the first two parties with the largest number of votes would receive the opportunity of getting individuals to work.

What are you going to do to deal with an individual who has left one of the three parties, is now sitting as an independent, and is going to put in his list at election time? Is he going to be recognized, or will the party that he represented and was elected by get the opportunity, or who will?

Mr. Kingsley: The question has two aspects. One is registration as a political party under the Canada Elections Act, which is quite separate from what happens in the House of Commons in terms of recognition of parties.

Under the Canada Elections Act, you must file an application before the 59th day before the call of the writs as a party, provide names of officers, and provide 100 signatures. As well, when it comes time to support candidacies, you must

[*Traduction*]

M. Kingsley: À parler franchement, je ne sais pas très bien comment se répartissent ces 25 p. 100. Nous connaissons le nombre d'analphabètes au Canada et il est possible d'établir un rapprochement entre ce pourcentage de 25 p. 100 et les analphabètes. Mais cela ne répond pas complètement à la question. Je ne sais pas. Nous n'avons jamais étudié cela.

M. James: En Allemagne ce taux est supérieur à 90 p. 100, d'après ce que j'ai compris, ou tout au moins en Allemagne de l'Ouest.

Mr. Assad (Gatineau—La Lièvre): Mr. Kingsley, while we wait for Elections Canada to decide to organize competitions to appoint returning officers, as it is done in Quebec where we have an impartial and efficient system, if we had good reasons to believe, just before elections are called or even sometime before, that the person designated as returning officer does not have the necessary qualifications and may do a poor job, would it be possible to ask Elections Canada to make sure that this person is really able to do what he or she should do?

Mr. Kingsley: You have mentioned the way to solve that problem in your question. You may contact us and tell us what the problem is and we will see how we can help this returning officer. The same problem might arise if we change the system, as I proposed. You would have to contact and make us aware of this potential problem. As Elections Canada has always done, we will strengthen the team around that person. We will make sure that where that person has weaknesses, there will be people around that person to help him or her.

M. MacDougall: Vous avez mentionné plus tôt que les petits partis ont déjà contesté les règles applicables aux annonces publicitaires pour la prochaine élection.

Il y a également des députés, élus sous la bannière d'un parti, qui ont décidé de rejoindre un de ces petits partis. Nous avons déjà indiqué que les deux partis ayant reçu le plus grand nombre de votes auraient la possibilité de faire travailler des personnes.

Qu'allez-vous faire dans le cas d'un député qui a quitté un des trois principaux partis, qui siège maintenant à titre d'indépendant et qui voudra présenter une liste au moment des élections? Va-t-il être reconnu, ou sera-ce le parti qu'il a représenté? Qui le sera?

M. Kingsley: Cette question comporte deux volets. D'abord, la question de la reconnaissance d'un parti politique aux termes de la Loi électorale du Canada, ce qui est tout à fait différent de ce qui se produit devant la Chambre des communes pour ce qui est de la reconnaissance des partis.

Aux termes de la Loi électorale du Canada, il faut présenter une demande avant le 59e jour précédant la délivrance des brefs d'élections, en mentionnant le nom du parti, celui des dirigeants, le tout accompagné de 100

[*Text*]

support at least 50 recognized candidacies. It is at that time that I have no choice. The decision is mine, but it is automatic under the act. I must recognize the party at that time, but only at that time if the party does not already exist.

In terms of the allocation of broadcast time, what I do is simply appoint the broadcasting arbitrator under the Canada Elections Act. He or she has to apply the formula under the act, and that formula at present is based essentially on the results of the last election.

Mr. MacDougall: In an individual riding then, if an individual came in as XYZ and crossed over to another party, a fringe party, the enumerators' list would come from him rather than from the first two parties, and also the advertising?

Mr. Kingsley: In terms of the selection of enumerators?

Mr. MacDougall: Yes.

• 1725

Mr. Kingsley: I am advised by Mr. Tarte, legal counsel to Elections Canada, that it is the person who obtained the most votes, or the two persons who obtained the most votes, who appoint or recommend the appointment of enumerators at the election, not the party.

Mr. Murphy: Just a supplementary on that. How does that work when you have a different candidate in the second election?

Mr. Kingsley: May I ask you, Mr. Chairman, if Mr. Tarte could address that?

The Chairman: Sure, swear him in.

Mr. Yvon Tarte (General Legal Counsel, Elections Canada): The statute states quite clearly that in the situation you have raised the candidate who got the most seats at the last election would still have that right, even though that person was not running in the election in question.

In practical terms, it usually does not happen that way.

Mrs. Dobbie: What happens in a new riding?

Mr. Tarte: In a new riding the act requires the Chief Electoral Officer to determine who that person is. It is done on the basis of a transposition of votes, and the Chief Electoral Officer will usually give that right to the person representing the party that was of the same affiliation as the candidate who had the most votes at the last election.

The Chairman: May I thank you and your colleagues for appearing before us and being very co-operative and helpful? On behalf of all the members, we appreciate your taking the time to be with us and giving us our first experience with the estimates, one that has certainly been positive. Thank you.

Mr. Kingsley: Thank you very much, Mr. Chairman. I appreciated the opportunity. I look forward to the next one.

[*Translation*]

signatures. De plus, lorsqu'il s'agit de nommer des candidats, il faut que le parti appuie au moins 50 candidats reconnus. À ce moment, je n'ai aucune discrétion. Cette décision m'appartient mais elle est automatique d'après les termes de la Loi. Je suis tenu de reconnaître le parti à ce moment, mais uniquement à ce moment si le parti n'a pas déjà été reconnu.

Pour ce qui est de la répartition du temps d'antenne, je n'ai tout simplement qu'à nommer l'arbitre en matière de radiodiffusion que prévoit la Loi électorale du Canada. L'arbitre doit appliquer la formule prévue par la Loi et cette formule tient principalement compte, à l'heure actuelle, des résultats de la dernière élection.

M. MacDougall: Prenons une circonscription électorale, si une personne se présente comme XYZ et passe à un autre parti, un petit parti, est-ce que c'est elle qui s'occuperait de la liste de recensement et non les deux partis ayant obtenu le plus de voix? Également en ce qui concerne les annonces publicitaires.

M. Kingsley: Pour ce qui est du choix des recenseurs?

M. MacDougall: Oui.

M. Kingsley: M. Tarte, conseiller juridique auprès d'Élections Canada, m'a expliqué que c'est la personne qui a obtenu le plus grand nombre de voix, ou les deux personnes qui ont obtenu le plus grand nombre de voix, qui nomment les recenseurs, qui en recommandent la nomination, et non le parti.

M. Murphy: Je voudrais poser une question supplémentaire à ce sujet. Que se passe-t-il lorsque c'est un autre candidat qui se présente à la deuxième élection?

M. Kingsley: Pourrais-je vous demander, monsieur le président, de donner la parole à M. Tarte sur ce point?

Le président: Certainement, faites-lui prêter serment.

M. Yvon Tarte (conseiller juridique général, Élections Canada): La loi énonce très clairement que dans le cas dont vous parlez, c'est le candidat qui a obtenu le plus de sièges lors de la dernière élection qui a ce droit, même si cette personne ne se présente pas à l'élection en question.

Pratiquement, cela ne se produit pas de cette façon.

Mme Dobbie: Que se produit-il dans une nouvelle circonscription?

M. Tarte: Dans une nouvelle circonscription, la loi précise que c'est le directeur général des élections qui détermine qui est cette personne. On opère un transfert de votes et le directeur général des élections attribue habituellement ce droit à la personne qui représente le parti dont le candidat a obtenu le plus de voix lors de la dernière élection.

Le président: Je voudrais vous remercier, ainsi que vos collègues, d'être venus ici et de nous avoir donné des réponses très utiles. Au nom de tous les membres du comité, je vous remercie d'avoir pris le temps de venir ici, ce qui nous a permis de prendre contact pour la première fois avec ce budget, ce dont nous vous sommes très reconnaissants. Je vous remercie.

M. Kingsley: Merci beaucoup, monsieur le président. J'ai été heureux d'avoir l'occasion de le faire. Je le referai avec plaisir.

[*Texte*]

The Chairman: I remind the committee members that on Thursday of this week we will be in round two of the estimates with our Speaker. We will swear him in.

This meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

Le président: Je rappelle aux membres du comité que nous aurons jeudi prochain une deuxième séance qui portera sur le budget avec notre président. Nous allons l'assermenter.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

At 4:00 p.m.:

From Elections Canada:

Jean-Pierre Kingsley, Chief Electoral Officer;

Frederick B. Slattery, Director, Election Financing;

Yvon Tarte, Legal Counsel.

TÉMOINS

À 16 heures:

D'Élections Canada:

Jean-Pierre Kingsley, directeur général des élections;

Frederick B. Slattery, directeur, Financement des élections;

Yvon Tarte, conseiller juridique.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

4
5

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 6

Thursday, June 6, 1991

Chairman: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 6

Le jeudi 6 juin 1991

Président: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Main Estimates 1991-92: Vote 10 under PARLIAMENT

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1991-1992 : crédit 10 sous la rubrique PARLEMENT

APPEARING:

Hon. John A. Fraser
Speaker of the House of Commons

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable John A. Fraser
Président de la Chambre des communes

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24049

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chairman: Albert Cooper

Vice–Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Président: Albert Cooper

Vice–présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 6, 1991
(6)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 11:08 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chair, Albert Cooper, presiding.

Members of the Committee present: John Cole, Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Marcel Prud'homme, Nelson Riis and Marcel R. Tremblay.

Acting Members present: Joe Fontana for Peter Milliken.

Other Member present: Guy Saint-Julien.

Appearing: The Honourable John A. Fraser, Speaker of the House of Commons.

Witnesses: From the House of Commons: Robert Marleau, Clerk of the House; Major General M.G. Cloutier, Sergeant-at-Arms; Ed Riedel, the Administrator; John McCrea, Comptroller.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated Friday, May 17, 1991 relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1992 (*See Minutes of Proceedings, Tuesday, June 4, 1991, Issue No. 5*).

The Chairman called Vote 10 under Parliament.

The Speaker made a statement and, with the witnesses, answered questions.

At 12:37 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

William C. Corbett

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 6 JUIN 1991
(6)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 11 h 08 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: John Cole, Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Marcel Prud'homme, Nelson Riis et Marcel R. Tremblay.

Membre suppléant présent: Joe Fontana remplace Peter Milliken.

Autre député présent: Guy Saint-Julien.

Comparaît: L'honorable John A. Fraser, Président de la Chambre des communes.

Témoins: De la Chambre des communes: Robert Marleau, greffier de la Chambre; le major-général M.G. Cloutier, sergent d'armes; Ed Riedel, administrateur; John McCrea, contrôleur.

Conformément à son ordre de renvoi du vendredi 17 mai 1991, le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses principal pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1992 (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 4 juin 1991, fascicule nº 5*).

Le président met en délibération le crédit 10, à la rubrique Parlement.

Le Président de la Chambre fait un exposé puis, avec les témoins, répond aux questions.

À 12 h 37, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

William C. Corbett

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, June 6, 1991

• 1109

The Chairman: Order.

We have made calls to see whether or not the New Democrats are coming.

Welcome, Mr. Speaker, to you and all of your staff and people who assist you and us. This is the first opportunity for us, as a new committee, to examine our estimates, and we look forward to that.

• 1110

I should tell you that the committee operates informally. I do not go back and forth and go with rigid 10-minute rules as some of the other committees do, because we tend to operate in here on consensus.

Before I begin, I should say to the members of the committee that I have had a request from one of the press to be able to take pictures during the hearings and that would require the approval of the committee. Are there any comments on that?

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): Yes. As you know, last night at the Standing Committee on External Affairs it was discovered that the press had taped the meeting of the day prior to that and it led to panic. I am not one of those who appreciate very much House Leaders of any party trying to solve the problem by saying: let's see if we can do it half-way.

What they did last night, and what we are about to do here, was indirectly go against the rules of the House. You as our chairman know we are looking into the possibility of having good rules to allow television, radio, and cameras during the committee meetings, but in an orderly fashion. It is not a popular statement I make. I know that. But on behalf of an orderly House and orderly committees, I have no hesitation to say so.

I asked last week while we were deliberating if permission of the House would be given to televise and—of course it goes without saying—allow radio tape for the committee on foreign affairs. It was turned down last night in the House. But today we are asking if a camera may be used to take pictures. I have no objection, knowing probably who the cameraman may be. But if you say that is all right, I do not see why you do not extend it to others, and in order to do that you have to ask permission of the House. So I will make an exception because you said one camera. Fine. But I want you to know that I will raise the issue with the Speaker in the House at the first opportunity, to accelerate this permission to extend to committees television and radio broadcasting. Otherwise, it is—

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 6 juin 1991

Le président: La séance est ouverte.

Nous avons téléphoné pour voir si les Néo-démocrates venaient.

Bienvenue, monsieur le Président, et bienvenue à votre personnel. Nous, les membres de ce nouveau comité, attendons avec plaisir cette première occasion d'examiner les prévisions budgétaires.

J'aimerais vous signaler que le comité procède de façon informelle. Je n'exige pas que l'on s'en tienne à des périodes de question de dix minutes en alternance comme c'est le cas dans d'autres comités, car nous cherchons à travailler de façon consensuelle.

Avant de commencer, je tiens à dire aux membres du comité qu'un journaliste m'a demandé la permission de prendre des photos pendant la séance, ce qui exige l'approbation du comité. Y a-t-il des commentaires à ce sujet?

M. Prud'homme (Saint-Denis): Oui. Comme vous le savez, le Comité permanent des affaires extérieures a appris hier que des journalistes avaient enregistré la séance de la veille, ce qui a semé la panique. Pour ma part, je n'apprécie guère que les leaders de n'importe quel parti à la Chambre essaient de résoudre un problème par des solutions de compromis.

Car ce qu'ils ont effectivement fait hier soir, et ce que nous sommes sur le point de faire ici, c'est d'enfreindre le Règlement de la Chambre. Monsieur le président, vous savez que nous envisageons la possibilité de permettre aux journalistes de la radio et de la télévision d'enregistrer les séances du comité à condition qu'ils respectent les règles du décorum. Je sais que mes propos peuvent déplaire à certains. Cependant, je n'hésite pas à m'exprimer, car je tiens à ce que les séances de la Chambre et des comités se déroulent de façon correcte.

La semaine dernière, j'ai demandé que la Chambre permette la télédiffusion ainsi que, et cela va sans dire, l'enregistrement sonore des délibérations du Comité des affaires extérieures. Ma demande fut rejetée à la Chambre hier soir. Et pourtant, nous demandons ce matin la permission de faire prendre des photos. Je n'ai rien contre cela, car je sais qui est le caméraman. Cependant, si vous permettez la prise de photos, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas en faire autant aux autres comités, et pour ce faire, il faut obtenir la permission de la Chambre. Je vais faire une exception pour le cas présent, parce que vous parlez d'une caméra seulement. Très bien. Mais sachez que j'ai l'intention de parler de ces questions au Président de la Chambre dès que possible pour que dans les plus brefs délais les délibérations des comités puissent elles aussi être télédiffusées et radiodiffusées. Sinon. . .

[*Texte*]

The Chairman: Mr. Prud'homme, it is not up to the—

Mr. Prud'homme: —unfair for others if you give permission to one. I can see all the press people saying: can we tape; why not? Ultimately you will be the one who will get the blame. I do not want my chairman to be blamed for something—

The Chairman: I appreciate your concern. Thank you.

Mr. Prud'homme: So with the proviso that we will raise it again, permission is granted, as far as I am concerned.

The Chairman: We as a committee have to design those guidelines and we have had a couple of meetings where we have touched on it. We have a lot of work to do. Is there any further comment on it? Any objections? Okay, then that is agreed, with the usual rules of keeping within the decorum of the committee.

Mr. Speaker, I offer to you an opportunity to make an opening statement if you so choose.

Hon. John A. Fraser (Speaker of the House of Commons): I accept your offer, Mr. Chairman, and colleagues. I should begin by introducing formally my three sector heads: Mr. Robert Marleau, Clerk of the House of Commons; Major-General Cloutier, our Sergeant-at-Arms; and Ed Riedel, our Administrator.

May I begin my remarks by congratulating you, Mr. Chairman, on your election and wish all committee members on the newly structured House Management Committee the very best in your important work.

Je tiens également à vous remercier de m'avoir invité aujourd'hui pour discuter du Budget des dépenses 1991-1992 de la Chambre des communes.

Over the past several years the House has launched a number of important initiatives that attempt to make the House of Commons a showcase for a wide variety of activities. We have initiated and more recently consolidated all public educational and information activities under the auspices of the Public Information Office, an office that is currently handling over 5,000 inquiries each month from Canadians who want information about their system of government.

• 1115

This month we celebrate the first anniversary of the implementation of greening of the Hill, a joint venture of my office and the Standing Committee on the Environment and the Board of Internal Economy. As we celebrate national environment week we also celebrate the successes of greening of the Hill, and I look forward to tabling a progress report later this year with the Standing Committee on the Environment.

Last week we at the House of Commons celebrated National Access Awareness Week and awarded our mentally challenged students from Ridgemont High School their certificates of accomplishment for participating in our highly

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Prud'homme, ce n'est pas au. . .

M. Prud'homme: . . .c'est injuste pour les autres si on donne la permission à un seul comité. J'imagine les journalistes disant: «Est-ce qu'on peut enregistrer? Pourquoi pas?» Ce sera vous qui en serez responsable. Je ne veux pas qu'on le reproche à mon président. . .

Le président: Je comprends votre objection. Merci.

M. Prud'homme: Je donne mon aval, à condition que nous soulevions la question à une autre occasion.

Le président: C'est au comité d'établir des lignes directrices à cet égard et nous en avons déjà discuté lors d'autres réunions. Il y a beaucoup de travail à faire. Avez-vous d'autres commentaires? Des objections? Très bien, c'est d'accord, sous réserve du respect des règles habituelles de décorum du comité.

Monsieur le Président, vous pouvez, si vous le voulez, faire une déclaration d'ouverture.

L'honorable John A. Fraser (Président de la Chambre des communes): J'accepte votre offre, monsieur le président, chers collègues. Je tiens tout d'abord à vous présenter mes trois chefs de secteur: Robert Marleau, greffier de la Chambre des communes, le major-général Cloutier, notre sergent d'armes, et Ed Riedel, notre administrateur.

Permettez-moi de vous féliciter, monsieur le président, du résultat de l'élection et de souhaiter tout le succès possible dans leurs travaux à tous les membres du Comité de la gestion de la Chambre nouvellement restructuré.

I want to thank you also for your invitation to be here with you today to discuss the House of Commons 1991-92 Estimates.

Au cours des dernières années, la Chambre des communes a entrepris un certain nombre d'initiatives importantes afin d'être à l'avant-garde dans une grande variété de domaines. Nous avons mis en marche des activités d'éducation du public et nous les avons récemment réunies sous les auspices du Service d'information publique, lequel répond à l'heure actuelle à plus de 5,000 demandes de renseignements par mois provenant de Canadiens voulant en savoir davantage sur leur système de gouvernement.

Ce mois-ci, nous célébrons le premier anniversaire du programme «La Colline verte», entreprise conjointe de mon bureau, du Comité permanent de l'environnement et du Bureau de régie interne. La Semaine nationale de l'environnement est une bonne occasion pour souligner les nombreuses réalisations de «La Colline verte» et j'aurai le plaisir de déposer plus tard dans l'année, de concert avec le Comité permanent de l'environnement, un rapport d'étape.

Nous avons célébré la semaine dernière à la Chambre des communes la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées et remis à des élèves aux prises avec des difficultés mentales de l'école secondaire Ridgemont des

[*Text*]

successful Buddies Work Experience Program. Also, last week we welcomed parliamentarians and officials from six East Bloc countries, who are here for an important seminar entitled "The Functioning of Government: The Canadian Experience".

For the past several months, along with Speaker Charbonneau in the Senate, we have worked closely with these newly emerging democracies in an effort to offer our expertise on parliamentary government.

Sur le plan financier, les besoins budgétaires de la Chambre en 1991-1992, qui sont évalués à 229 millions de dollars, ont augmenté de 5.9 p. 100 par rapport au budget de l'an dernier. Malgré tout, la nécessité de comprimer les dépenses publiques a quand même été respectée.

New but unavoidable items in the budget and recognition of budget shortfalls from previous years would have caused a larger increase, had growth in the basic cost of operations not been severely limited.

Les investissements de capitaux et le programme de services aux locataires sont gelés aux précédents niveaux.

De même, aucune augmentation économique n'est prévue pour les coûts de fonctionnement autres que les salaires.

In addition, the board took further action to reduce spending, as announced on March 21. The committee allocation was cut by $1 million and publications by $500,000. Members' and officers' budget increases have been held to 2.5%, freeing up $1.2 million. Similar limitations on salary increases for House support staff not protected by pre-existing settlements provides over $700,000 in savings.

La plupart des économies ont été réaffectées au réseau parlementaire à raison de 2.75 millions de dollars, évitant ainsi le recours à un budget supplémentaire.

The major factors that account for the budget increase are limited increases to salaries and related costs, including $2.7 million for members and their staff and $3.7 million for House administration; budgetary shortfalls in members' expenses were $3.5 million, of which $3 million is related to members' travel; budgetary shortfalls and increased workloads in House support services amounted to $1.9 million and 11 additional person-years; and the cost of implementing pay equity was $1.1 million. Full detail of all of this is provided in *House of Commons Estimates: How the Budget is Spent*, and is summarized on pages 3 and 4.

I want to thank you again, Mr. Chairman, colleagues and members of the committee, for your invitation, and we will do the very best we can to give you the information you need and to give you our constant co-operation and collaboration.

The Chairman: Thank you very much, Mr. Speaker. I will open the floor for questions.

[*Translation*]

certificats soulignant leur participation à notre «Programme d'expérience pratique des employés bénévoles», programme qui a connu un franc succès. La semaine dernière également, nous avons accueilli des parlementaires et des hauts fonctionnaires de six pays du Bloc de l'Est venus assister à un important colloque intitulé «Le fonctionnement du gouvernement: l'expérience canadienne».

Au cours des derniers mois, le Président du Sénat, M. Charbonneau, et moi-même avons travaillé en étroite collaboration avec les représentants de ces jeunes démocraties afin de mettre à leur service toutes nos connaissances en matière de gouvernements parlementaires.

From a financial point of view, the proposed 1991-92 budget requirements for the House, at $229 million, have increased by 5.9% over the estimates for last year. Nevertheless, this budget is consistent with the need for restraint in public expenditures.

L'établissement d'inévitables nouveaux postes et la reconnaissance du déficit budgétaire des années antérieures auraient entraîné une importante majoration n'eut été la forte restriction imposée à l'accroissement des coûts opérationnels de base.

Capital spending and the Tenant Accommodations Program are frozen at last year's levels.

Similarly, no economic increases are provided for operating costs other than salaries.

Par ailleurs, le bureau a pris des mesures supplémentaires pour réduire les dépenses, conformément à l'annonce faite le 21 mars. L'affectation aux comités a été coupée d'un million de dollars et les publications, de 500,000$. Les augmentations consenties aux budgets des députés et des hauts fonctionnaires ont été maintenues à 2,5 p. 100, ce qui a débloqué jusqu'à 1,2 million de dollars. Des restrictions semblables imposées aux augmentations salariales du personnel de soutien de la Chambre des communes non protégé par des ententes en vigueur ont permis une économie de 700,000$.

Most of the savings have been re-allocated to fund the parliamentary television channel at $2.75 million, avoiding a need for Supplementary Estimates.

Voici les principaux facteurs qui contribuent à l'augmentation budgétaire: une certaine majoration des salaires et des coûts connexes—2,7 millions de dollars pour les députés et leur personnel; 3,7 millions de dollars pour l'administration de la Chambre; déficits budgétaires reliés aux dépenses des députés—3,5 millions de dollars dont 3 millions pour les déplacements; déficits budgétaires et augmentations de la charge de travail dans les services de soutien de la Chambre—1,9 million et 11 années-personnes supplémentaires; coût de l'application de l'égalité salariale—1,1 million de dollars. Les détails du budget se retrouvent dans l'ouvrage intitulé «Chambre des communes, Budget des dépenses: répartition des dépenses budgétaires», et sont résumés aux pages 3 et 4.

Je tiens à vous remercier encore une fois, monsieur le président, et vous mes chers collègues, membres du comité, de votre invitation. Nous allons nous efforcer de vous donner les renseignements dont vous avez besoin, ainsi que notre coopération complète.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le Président. Nous passons maintenant à la période des questions.

[*Texte*]

Mr. Riis (Kamloops): I have a lot of questions. Mr. Speaker, perhaps I will present two or three questions and then allow my colleagues to come back in a second round.

Mr. Prud'homme: Excuse me; the British parliamentary system is always based on precedent. I see you have two lists, but I had indicated, as is the custom—not that I have no faith in my esteemed colleague, who is higher up in the hierarchy of the House than I am, although my party is higher up than his party—that the custom is that we start with the opposition because there is no such a thing as an Official Opposition.

• 1120

The Chairman: Mr. Prud'homme, you know that we decided at our first meeting that we would be informal and that we would go back and forth and we would do it—

Mr. Prud'homme: Yes, but I objected to that.

The Chairman: Well, my apologies to you. I did not see your name on the list, and I recognized Mr. Riis. I would be happy to come back to you right after that. Mr. Riis concedes the floor. Mr. Prud'homme, feel free to go ahead. You have the floor, Mr. Prud'homme.

Mr. Prud'homme: You will see how short it will be.

I am pleased to see the Speaker today, and all his staff, because I want to be on the record for other reasons. As a last gesture as chairman of the members' services committee that I had the honour to chair by the wishes of all members, I had given assurance that the Speaker would appear as a witness to the then committee on members' services, and I said that to the press. Of course, as is the custom, the meeting would have been open to the public and to the scrutiny of the press. The newspaper *The Hill* will remember that.

I am glad this is taking place, even though as soon as I gave that assurance my committee was disbanded because of the new rules. At least it was the last announcement my committee made, and I want it to be on record as having given that assurance and the Speaker had given me the assurance that he would be more than happy and honoured to appear.

Having said that, I am glad I am back on the new committee, and I have no questions for the time being.

The Chairman: Thank you, Mr. Prud'homme.

Mr. Riis: Mr. Speaker, I want first of all to recognize, on behalf of the committee, the work that you have done on the environmental issues surrounding Parliament Hill and, as you say, the steps you have taken in terms of the disabled, in terms of working and access to the Hill. I think they are both exemplary, and I applaud those initiatives that you have taken.

I want to ask one thing about the environmental initiatives. Paper cups or stryrofoam cups have almost become a thing of the past, and the recycling seems to be going very, very well. Can you tell us what your plans are for the future, particularly in terms of the discussion around an environmental office or an individual or group that is totally responsible for environmental issues pertaining to the Hill?

[*Traduction*]

M. Riis (Kamloops): J'ai beaucoup de questions à poser. Monsieur le Président, je vais en poser deux ou trois et ensuite je laisserai la parole à mes collègues. Je poserai d'autres questions lors de la deuxième ronde.

M. Prud'homme: Excusez-moi; l'origine parlementaire britannique est fondée sur le précédent. Je vois que vous avez deux listes mais j'avais indiqué, selon la coutume—non pas que je ne fasse pas confiance à mon distingué collègue, qui est plus élevé que moi dans la hiérarchie de Chambre bien que mon parti ait un rang plus élevé que le sien, bref je pensais qu'il était normal que l'on commence par l'opposition puisqu'il n'y a pas à mon sens d'Opposition officielle.

Le président: Monsieur Prud'homme, vous savez que nous avons décidé dès notre première réunion de procéder sans trop de formalité et de passer la parole de l'un à l'autre sans. . .

M. Prud'homme: Oui, mais je m'y suis opposé.

Le président: Ma foi, veuillez m'excuser. Je n'ai pas vu votre nom sur la liste et j'ai donné la parole à M. Riis. Je ne demande pas mieux que de vous la donner tout de suite après. Mais M. Riis vous cède la place. Allez-y, monsieur Prud'homme. Vous avez la parole, monsieur Prud'homme.

M. Prud'homme: Vous verrez que je serai très bref.

Je suis très heureux de voir aujourd'hui le Président ainsi que tout son personnel car j'ai un certain nombre de choses à déclarer publiquement pour d'autres raisons. Mon dernier geste à la présidence du Comité des services aux députés, que j'ai eu l'honneur de présider à la demande de tous les députés, avait été de donner l'assurance que le président comparaîtrait devant ce comité et je l'avais annoncé à la presse. Certes, comme de coutume, cette séance aurait été publique et ouverte à la presse. Le journal *La Colline* s'en souviendra.

Je suis heureux que cette réunion ait donc lieu, même si dès que j'ai eu donné cette assurance, mon comité a été dissout conformément au nouveau règlement. C'est donc la dernière chose qu'ait annoncée mon comité et je voulais rendre public le fait que j'avais donné cette assurance et que le président m'avait également assuré qu'il se ferait un plaisir de comparaître.

Cela dit, je suis heureux d'être membre du nouveau comité et je n'ai pas de question à poser pour le moment.

Le président: Merci, monsieur Prud'homme.

M. Riis: Monsieur le Président, je voulais tout d'abord vous féliciter de ce que vous avez fait au Parlement pour l'environnement ainsi que des mesures que vous avez prises pour les handicapés qui ont maintenant plus facilement accès aux édifices du Parlement et qui y sont plus volontiers admis pour travailler. Je crois que ces mesures sont tout à fait exemplaires et j'applaudis aux iniatives que vous avez prises.

J'aimerais maintenant vous poser une question sur les initiatives touchant l'environnement. Les tasses en papier ou en polystyrène ont maintenant presque disparu et le recyclage semble très très bien marcher. Pourriez-vous nous dire quels sont vos projets pour l'avenir, surtout au sujet d'un bureau de l'environnement ou d'un poste ou d'un groupe dont la responsabilité exclusive serait les questions environnementales touchant la Colline?

[*Text*]

Secondly, can you comment briefly, sir, on what you understand with regard to Bill C-45? We recognize that Bill C-45 has not all been proclaimed. The people who work on Parliament Hill are concerned about health and safety, about the working conditions in members' offices. Can you give us some indication of where your office or you stand on the proclamation of Bill C-45?

Thirdly, to what extent do we recognize in a formal way on the Hill employees with a long commitment to working on the Hill, who have been here for years, who have accomplished certain things in their jobs that ought to be commended, who have put in long service? Do we have pins of recognition? Do we have occasions of recognition to show our appreciation? Could you give us an idea of some of your thinking on those issues?

Mr. Speaker Fraser: First of all let me deal with the question you asked with respect to the environmental officer. Some while ago, in trying to set up an appropriate group of employees and managers in order to make sure that a program of environmental concern and efficiency was put in place on the Hill—and I might say always in very close collaboration with the House standing committee—we started off with a group of managers and it became clear very soon that while everybody was doing the best they could, it was necessary to put one person really in control.

• 1125

We established an office of environmental manager, and Angela Ebsworth, who is here today, is now in that position. She is highly qualified and is co-ordinating all of the efforts on the Hill. She is reporting directly to me.

It may be that members would want to ask her some specific questions a little later on, and she is here and is available.

With respect to Bill C-45, I am not surprised at your question, because I have received letters from various people wanting to know in effect why the Board of Internal Economy has not pronounced on Bill C-45.

My answer, of course, has had to be that we have communicated concerns back to the government but that neither the board itself nor myself as Speaker has any authority to proclaim the parts of Bill C-45 that, while passed in the House of Commons, have not yet been proclaimed.

That is a matter for the government. It is not a matter for myself or the Board of Internal Economy, except to say that we have communicated the concerns we have received to the government. I do not think I can go any further in assisting you on that.

With respect to the matter of health and safety, I consider it and I am satisfied that all my officials consider it to be of an absolute priority for all employees on the Hill, everybody who is working here. I am going to ask Ed Riedel to comment a little further on that in just a minute.

With respect to Hill employees who have put in long and sometimes really quite outstanding service, I appreciate your question because it is essential for morale that the work of conscientious people be recognized.

[*Translation*]

Deuxièmement, pourriez-vous nous dire brièvement comment vous envisagez la situation à propos du projet de loi C-45? Nous savons qu'il n'a pas été entièrement proclamé. Les gens qui travaillent au Parlement s'inquiètent des questions de santé et de sécurité, des conditions de travail dans les bureaux des députés. Pourriez-vous nous donner une indication de la position de votre bureau ou de votre position personnelle au sujet de la proclamation du projet de loi C-45?

Troisièmement, dans quelle mesure reconnaissons-nous officiellement sur la Colline les employés qui travaillent depuis longtemps au Parlement, depuis des années, qui ont accompli un certain nombre de choses pour lesquelles ils méritent d'être félicités? Remettons-nous des petites épingles? Avons-nous des occasions où nous pouvons leur manifester notre reconnaissance? Pourriez-vous nous dire ce que vous pensez de ce genre de choses?

Le Président Fraser: Tout d'abord, à propos de l'agent responsable de l'environnement. Il y a quelque temps, en essayant de mettre sur pied un groupe d'employés et de dirigeants appropriés qui pourraient veiller à la mise en oeuvre d'un véritable programme écologique sur la Colline, et ce toujours en étroite collaboration avec le Comité permanent de la Chambre, nous avons réuni un groupe de cadres et nous nous sommes très vite aperçus que, même si tout le monde faisait pour le mieux, il fallait désigner quelqu'un en particulier.

Nous avons créé un bureau de direction de l'environnement auquel a été nommée Angela Ebsworth, qui est parmi nous aujourd'hui. Elle est hautement qualifiée et coordonne tous les efforts menés sur la Colline. Elle relève directement de moi.

Peut-être que les députés voudront lui poser certaines questions spécifiques un peu plus tard.

À propos du projet de loi C-45, je ne suis pas surpris de votre question, car j'ai reçu des lettres de diverses personnes voulant savoir pourquoi le Bureau de la régie interne ne s'était pas prononcé sur le projet de loi C-45.

J'ai évidemment dû répondre que nous avons signalé ces préoccupations au gouvernement, mais que ni le Bureau ni moi-même, en tant que président, ne pouvons proclamer les parties du projet de loi C-45 qui bien qu'elles aient été adoptées à la Chambre des communes, n'ont pas encore été proclamées.

C'est au gouvernement de le faire. Ce n'est ni moi ni le Bureau de régie interne qui peut le faire. Nous pouvons simplement dire que nous avons communiqué au gouvernement les préoccupations dont nous avons été saisis. Je ne pense pas pouvoir vous en dire davantage.

Quant à la question de la santé et de la sécurité, je considère que c'est une priorité absolue pour tous les employés de la Colline, pour tous ceux qui travaillent ici. Tout mon personnel en est également convaincu. Je vais demander à Ed Riedel de vous donner quelques détails à ce sujet dans un instant.

Pour ce qui est des employés de la Colline qui travaillent ici depuis longtemps et souvent de façon tout à fait exceptionnelle, votre question est importante car il est essentiel pour le moral que l'on reconnaisse le travail des personnes consciencieuses.

[*Texte*]

I believe very strongly that the higher your morale is, the better your efficiency is. We have, I think and I hope, an effective program in which each year, as our Hill employees achieve seniority and retire, they are not only recognized but recognized in a very significant way. We have a full reception. A great many people are there. I personally, along with the sector heads, hand out plaques and other mementos of our appreciation.

Ed, you may want to comment on that a little further, but I wonder if you could comment briefly on the health and safety side and then perhaps touch on the employees.

Mr. E.A. Riedel (Administrator of the House of Commons): Thank you, Mr. Speaker. Indeed, we are very, very conscious of the needs of our employees and the need to ensure that they work in a safe work environment.

Of particular concern in the recent past has been the presence of asbestos on the Hill. This matter has been discussed at some length by the Board of Internal Economy, which engaged, some months ago, a special consultant to look at the whole question of asbestos, to conduct certain tests on the Hill to detect the presence of asbestos, to carry out surveys to see what additional measures have to be taken to protect our employees, and to make certain recommendations to our board for the future on how we can improve the work environment.

• 1130

Air quality has also been a concern, particularly in one of our buildings, the Wellington Building, and we have been working with the Department of Public Works to improve both the flow and quality of the air in that building.

Briefly, on the question of recognizing our employees, yes, we do have an annual reception, as the Speaker mentioned, at which we recognize those employees who have retired, those who have reached 25 years of service with the House or combined with the Senate, Library of Parliament, or government departments, and employees with 35 years of service. They are honoured with such items as pins, plaques, and certificates, and our experience has been that this recognition has been very well received by our employees and, indeed, by our managers.

Mr. James (Sarnia—Lambton): Mr. Speaker, thank you for coming. I was interested in the area of air travel cost for Members of Parliament amounting to about $9.5 million a year. When representatives of the airlines have been in town, we asked them questions on what kinds of special rates are given, whether we receive a special government rate, and so on. But nobody ever seemed to find out, exactly. They do not speak very clearly or in a very forthright way about that negotiated pricing and how it works. I would be interested in the contractual side of air travel rates, negotiated prices, and so on.

Mr. Speaker Fraser: I am going to ask Mr. Riedel to respond.

Mr. Riedel: I assume, Mr. James, that you are referring to the fact that we recently engaged a travel consultant to look after the travel for members.

[*Traduction*]

Je suis absolument convaincu que l'on est beaucoup plus efficace quand le moral est bon. Nous avons, je crois et j'espère, un programme tout à fait approprié dans le cadre duquel chaque année, non seulement nous rendons hommage aux employés qui prennent leur retraite, mais encore nous le faisons de façon très grandiose. Nous organisons toute une réception. Beaucoup de gens y viennent. Je suis présent personnellement, tout comme les chefs de secteurs et nous remettons des plaques et d'autres marques de reconnaissance.

Ed, vous voudrez peut-être ajouter quelque chose mais j'aimerais aussi que vous disiez quelques mots sur la santé et la sécurité.

M. E.A. Riedel (administrateur de la Chambre des communes): Merci, monsieur le Président. Nous sommes en effet très très conscients des besoins de nos employés et de la nécessité de veiller à ce qu'ils travaillent dans un milieu sain.

Nous nous sommes récemment préoccupés de la question de l'amiante sur la Colline. Le Bureau de la régie interne en a longuement discuté et a retenu il y a quelques mois les services d'un conseiller spécial qu'il a chargé d'examiner toute la question de l'amiante, de faire faire certains tests sur la Colline pour détecter la présence d'amiante, d'examiner également les mesures supplémentaires que l'on pourrait prendre pour protéger nos employés et de faire certaines recommandations au Bureau sur la façon d'améliorer le milieu de travail.

Nous nous sommes également inquiétés de la qualité de l'air, en particulier dans l'un des édifices, l'édifice Wellington et nous travaillons avec le ministère des Travaux publics à améliorer à la fois la circulation et la qualité de l'air dans cet édifice.

Pour ce qui est maintenant de reconnaître les longs services de nos employés, nous avons en effet une réception annuelle, comme l'indiquait le Président, à l'occasion de laquelle nous honorons les employés qui ont pris leur retraite, ceux qui ont 25 ans de service à la Chambre ou combinés entre la Chambre et le Sénat, la Bibliothèque du Parlement ou des ministères fédéraux et les employés qui ont 35 ans de service. Nous leur remettons des petites broches, des plaques et des certificat et nos employés et nos cadres apprécient beaucoup cette marque de reconnaissance.

M. James (Sarnia—Lambton): Merci d'être venu, monsieur le Président. J'aimerais m'arrêter un instant sur la question du transport aérien des députés, qui représente environ 9,5 millions de dollars par an. Lorsque des représentants des compagnies aériennes sont venus à Ottawa, nous les avons interrogés sur le genre de tarifs spéciaux qui étaient accordés, nous leur avons demandé si nous avions un tarif gouvernemental, etc. Or personne n'a semblé pouvoir nous répondre avec précision. Ils ne sont ni très clairs ni très directs sur la façon dont sont négociés les tarifs. J'aimerais savoir quel genre de contrat nous avons, si ces tarifs sont négociés, etc.

Le Président Fraser: Je vais demander à M. Riedel de répondre.

M. Riedel: Je suppose que vous faites allusion à l'agent de voyage conseil dont nous avons récemment retenu les services pour s'occuper des déplacements des députés.

[*Text*]

If I may, the Comptroller, Mr. McCrea, is with us here today, and I think he can give us some additional information on the nature of that contract.

Mr. John McCrea (Comptroller of the House of Commons): Mr. Chairman, we have a travel agency that was selected as a result of a request for proposals that went out over a year ago. This travel agency does attempt to obtain and has obtained some discount rates for the House. However, we do not participate in the same program as the federal government, because that program is being done on a different contract.

In terms of generally being able to make use of the cheapest fares available, the schedules of the Members of Parliament are such that it is often very difficult to book far enough in advance to get these fares. When your offices phone and ask for reservations, these opportunities are discussed with your staff, but your own schedules are quite often such that a member must leave on Thursday afternoon and wants to be back on Monday at noon but he or she is not going to leave their riding before Monday morning. Those kinds of constraints prohibit or work against obtaining the very cheap fares you often see advertised in the newspapers.

Mr. James: So we are paying regular or full fare.

Mr. McCrea: Generally, yes, except that we had a 20% discount on travel within the Ottawa-Montreal-Toronto corridor last summer, for instance, in certain circumstances.

Mr. James: So what are you receiving from the consultant then?

Mr. McCrea: We are receiving the following from the consultant: our own dedicated travel service, which understands the members and their needs and has profiles of each of the members in the computer so that when you or your staff phone the service knows what your preferences are.

Another service we receive from the consultant is that there is a revenue-sharing clause in our agreement under which the travel agent rebates a portion of the commissions. Last year the net amount rebated was $283,000. Plus the consultant provides, for example, one fairly senior person on a full-time basis who visits the members' offices, talks to the members' staffs, and resolves the various issues that are brought up by the members.

In addition, this travel agency has negotiated very favourable rates for car rentals. These are much better rates than are available through the DSS rates that have been negotiated with agencies. You will be getting an announcement on that.

• 1135

Generally what we are getting is a revenue-sharing, a very high level of personal service with the members and with their staffs.

Mr. James: We are looking at an increase of $2 million for this year for air travel. Why is that?

[*Translation*]

Si vous permettez, le contrôleur M. McCrea est ici et je crois qu'il pourrait vous donner quelques renseignements complémentaires sur la nature de ce contrat.

M. John McCrea (contrôleur de la Chambre des communes): Monsieur le président, nous avons une agence de voyage qui a été sélectionnée suite à une demande de propositions faites il y a un peu plus d'un an. Cette agence de voyage tente d'obtenir et a obtenu certains tarifs réduits pour la Chambre. Toutefois, nous ne participons pas au même programme que le gouvernement fédéral parce qu'il s'agit d'un contrat différent.

Pour ce qui est d'utiliser de façon générale les meilleurs tarifs disponibles, les horaires des députés sont tels qu'il est souvent très difficile de réserver suffisamment longtemps à l'avance pour en profiter. Lorsque vos bureaux téléphonent pour faire une réservation, on discute de ces possibilités avec votre personnel, mais vos horaires sont très souvent tels qu'il vous faut quitter Ottawa un jeudi après-midi et être revenu le lundi à midi, mais sans quitter votre circonscription avant le lundi matin. Ce genre de contraintes nous empêchent assez souvent d'obtenir les tarifs très économiques que l'on voit couramment annoncés dans les journaux.

M. James: Nous payons donc le tarif régulier c'est-à-dire le plein tarif.

M. McCrea: De façon générale, oui, sauf que nous avons obtenu l'été dernier une réduction de 20 p. 100 sur les voyages entre Ottawa, Montréal et Toronto, par exemple, dans certaines circonstances.

M. James: Alors quel service vous offre cet agent-conseil?

M. McCrea: Je vous explique: notre propre service de voyage comprend la situation des députés et leurs besoins, et a versé dans son ordinateur un profil de chacun des députés de sorte que lorsque votre personnel ou vous-même téléphonez pour faire une réservation, vos préférences sont déjà connues.

D'autre part, notre contrat contient une clause de partage des recettes aux termes de laquelle l'agent de voyage nous fait profiter d'une portion de ses commissions. L'année dernière, le remboursement net fut de 283,000$. En outre, l'agent-conseil fournit par exemple les services à plein temps d'un de ses cadres supérieurs pour aller discuter sur place avec le personnel des députés des diverses questions que soulèvent les députés.

De plus, cette agence de voyage a négocié des tarifs très favorables pour la location de voiture. Ces tarifs sont bien meilleurs que ceux qui ont été négociés par le ministère des Approvisionnement et Services. Ils vont être annoncés sous peu.

De façon générale, ce que nous obtenons, c'est un partage des recettes, avec un service très personnalisé pour les députés et leur personnel.

M. James: Il y a là une augmentation au titre du transport aérien de quelque 2 millions de dollars pour cette année. Pourquoi?

[*Texte*]

Mr. McCrea: The largest component of the increase in costs is the increase in air fares. The consumer price index shows that air fares over the past year increased by 23%. We are attempting to do certain other analyses to identify more precisely what it is given our own travel patterns, but 23% was April to April.

Mr. James: Are there many members who have to end up paying travel expenses out of their own pocket? Do you have any statistics on whom the point system does not satisfy?

Mr. McCrea: A few members have used all their points. I cannot tell you what any additional travel may have cost them.

Mr. James: What is the average point usage?

Mr. Speaker Fraser: I wonder whether I could help Mr. James. I listened carefully to your question, and perhaps I can respond this way. We have occasionally had requests from members, especially in outlying places in the country, who have advised us that they had to make some special arrangement to get somewhere. Sometimes this was because of weather difficulty; sometimes it was that the scheduled flights were not operating, or for whatever reason. It would have meant that if we could not assist them, they would have had to pay that money out of their own pockets, so to speak. We have dealt with those cases on an individual basis. If it seemed reasonable and in the public interest, and as long as it was clearly connected with their duties as Members of Parliament, we have assisted. I think our own chairman knows something about these difficulties.

I think in general we can say that special arrangements were made when needed. I hope members are not being unfairly treated. We have tried very hard to look after that aspect.

Mr. Riedel: To respond to the other question Mr. James raised, whether we have statistics on the usage, we do. Perhaps Mr. McCrea will have them for you.

I might just comment that our experience has been that members who are closer to Ottawa tend to use the 64 points fully because their constituents expect them to be there more than once a week. You will find the general trend is that members from the area between Toronto, Cornwall, Montreal, Quebec City, and Ottawa will use their 64 points and perhaps might have to dip into their own pockets, particularly members from, say, the Kingston or Cornwall area. As you go further afield, though, you will find the members from the far west or the east do not use up their points for the simple reason that they just do not have the time to travel that frequently. It will take some members a day and a half to two days to get to their ridings. They certainly cannot do it more than once a week.

Mr. Cole (York—Simcoe): I wanted to follow up on three areas, and one area was air travel. It really relates to the bonus travel points. Is there a special account where they go? I am afraid I cannot agree with the comment beforehand that we get the best deal, because I have had a couple of occasions where my office has directly called the travel agency and you get one rate but you get a totally different rate if you call the airlines at the same time and ask for the same thing.

[*Traduction*]

M. McCrea: Cela est dû en grande partie à la majoration des tarifs aériens. L'indice des prix à la consommation indique que les tarifs aériens au cours de l'année ont augmenté de 23 p. 100. Nous essayons d'effectuer certaines autres analyses pour savoir plus précisément ce que cela représente pour nous, mais cette augmentation de 23 p. 100 a été calculée entre avril et avril.

M. James: Y a-t-il des députés qui se retrouvent à payer de leur poche certains frais de voyage? Avez-vous des chiffres sur ceux pour qui le système de points n'est pas suffisant?

M. McCrea: Certains députés ont en effet utilisé tous leurs points. Je ne peux vous dire ce que les déplacements supplémentaires ont pu leur coûter.

M. James: Quelle est la moyenne d'utilisation des points?

Le Président Fraser: Peut-être pourrais-je répondre à M. James. J'ai écouté attentivement votre question et je pourrais peut-être vous répondre ainsi. Nous avons parfois reçu des demandes de députés, surtout dans les régions éloignées du pays, qui nous indiquaient qu'il leur fallait prendre certaines dispositions spéciales pour aller quelque part. Parfois pour des raisons climatiques, d'autres fois parce que les vols réguliers ne fonctionnaient pas, ou pour d'autres raisons. Ainsi, si nous ne les avions pas aidés, ils auraient dû payer de leur poche, pour ainsi dire. Nous avons examiné ces cas individuellement. Si cela semblait raisonnable et dans l'intérêt public et s'il était évident que ce déplacement entrait dans l'exercice de leurs fonctions de députés, nous leur sommes venus en aide. Je sais que notre président est bien au courant de ce genre de difficultés.

De façon générale, certains accommodements sont toujours possibles. J'espère que les députés ne sont pas traités injustement. Nous avons essayé de bien tenir compte de cet aspect.

M. Riedel: Pour répondre à l'autre question de M. James, à propos de l'utilisation des points, nous avons en effet certains chiffres. Peut-être que M. McCrea pourrait vous les donner.

De façon générale, les députés qui sont plus près d'Ottawa tendent à utiliser leurs 64 points parce que leurs électeurs s'attendent à ce qu'ils soient là plus d'une fois par semaine. Les députés de la région Toronto, Cornwall, Montréal, Québec et Ottawa utilisent leurs 64 points et doivent quelques fois y mettre même un peu de leur poche, en particulier, ceux des régions de Kingston ou de Cornwall. Quand vous vous éloignez, toutefois, les députés de l'Ouest ou de l'Est n'utilisent pas tous leurs points pour la simple raison qu'ils n'ont pas le temps de voyager aussi fréquemment. Pour certains, il leur faut un jour et demi à deux jours pour aller dans leur circonscription. Ils ne peuvent certainement pas le faire plus d'une fois par semaine.

M. Cole (York—Simcoe): J'aimerais vous interroger sur trois points et notamment sur le transport aérien. Plus particulièrement sur les points de grand voyageur. Sont-ils versés à un compte spécial? Je regrette de ne pouvoir être d'accord avec vous sur le fait que nous obtenons les meilleurs tarifs car, à quelques reprises, mon bureau a téléphoné à l'agence de voyage et obtenu un tarif qui était totalement différent de celui que l'on avait obtenu de la compagnie

[*Text*]

That was my concern, and I think I wrote you a letter regarding that a while back, and, frankly, I was not satisfied with the results. But I think I should bring that up, because I am not comfortable with the way it is being handled now.

• 1140

There were two other areas I wanted to bring up. One is related to the printing of householder mailings. It is my understanding, and you could correct me if I am wrong, that a householder must be printed here in Ottawa in-house. We can have the lay-out done in the riding, but we do not have the ability to get that priced and bid upon by a local printer. I understand the distribution process—there may be some reason for doing that from here because of difficulties—but I really find it objectionable that a local printer is not allowed at least to give me a price and allow me to proceed with it that way.

The third area is in regard to the telephone system. I am amazed at how much it costs us for the damn things. In your opinion, is the government operation system that we use, recognizing that there is also a credit card system available, the most efficient way of doing it?

From my view, I would suspect that the credit card system would be a more efficient way, where the member has control, he has the card, the card is in his hand, and the bill from Bell Canada would come to the member and the member would directly approve or not approve it. To me, this other system seems to be something where we are supplying operators and staff to answer this number in my area. I do not know who else has the local number, but I have a local number in my constituency to call. I do not know where that rings to. I also have a 1-800 number. The chances are my staff will use the 1-800 number, which I understand rings in Ottawa, because most of the time they cannot get through on the other number.

So I have some difficulties with the mechanics of it. I have been trying to get answers and I have not got them before. So now that you are here, Mr. Speaker—and I appreciate that you and your staff are here—I would like you to try to answer those questions for me.

Mr. McCrea: Mr. Chairman, perhaps I could take the first question, which was to do with the bonus travel points. As the members are aware, as a result of a board decision the bonus travel points belong to the House. We have had over the last several years—

Mr. Speaker Fraser: Make that very clear, that they do belong to the House.

Mr. McCrea: The Speaker has asked me to repeat that the bonus travel points belong to the House and cannot be used by members for their personal travel.

Mr. Cole: I agree. Rightfully so.

Mr. McCrea: We have tried for a number of years to make use of these points in arranging travel. There was a major effort two or three years ago whereby we ordered certificates from the airlines, ordered tickets using these

[*Translation*]

aérienne pour exactement la même chose. Je crois vous avoir écrit à ce sujet il y a quelque temps et, très franchement, je n'ai pas été satisfait des résultats. Je pense qu'il est nécessaire d'en parler parce que je ne suis pas du tout certain que le service soit satisfaisant.

J'aimerais maintenant revenir sur deux autres questions. D'une part, l'impression des envois sans adresse. Je crois comprendre, et reprenez-moi si je me trompe, qu'un envoi de courrier sans adresse doit être imprimé ici à Ottawa. Que nous pouvons faire faire la mise en pages dans la circonscription mais que nous ne pouvons pas faire d'appels d'offres pour l'impression localement. Je comprends qu'avec le système de distribution, il est peut-être justifié de faire imprimer cela ici, mais je trouve plutôt anormal qu'un imprimeur local ne soit pas au moins autorisé à me proposer un prix et que je ne puisse lui confier l'impression de mon envoi sans adresse.

Troisièmement, je suis ahuri de voir combien nous coûte le système téléphonique. Estimez-vous que le système gouvernemental que nous utilisons, sachant qu'il est également possible d'avoir recours à un système de cartes de crédit, est ce qu'il y a de plus rentable?

À mon avis, le système de cartes de crédit serait plus rentable puisque le député aurait le contrôle, il aurait la carte, la carte serait entre ses mains et la facture de Bell Canada lui serait envoyée à lui, si bien qu'il pourrait directement l'approuver ou la contester. Selon le système actuel, si je comprends bien, nous avons nos propres téléphonistes et le personnel voulu pour répondre à ce numéro dans ma région. Je ne sais pas qui d'autre a ce numéro local, mais j'ai un numéro local dans ma circonscription. Je ne sais pas où cela sonne. J'ai également un numéro 1-800. Mon personnel utilise souvent le numéro 1-800 qui, si je ne m'abuse, sonne à Ottawa, car la plupart du temps on ne peut obtenir de réponse à l'autre numéro.

Ainsi, je comprends mal la situation. J'ai essayé d'obtenir certaines réponses, mais en vain. Maintenant que vous êtes ici, monsieur le Président, et je vous remercie d'être venu avec votre personnel, j'aimerais que vous tentiez de répondre à ces diverses questions.

M. McCrea: Monsieur le président, je devrais peut-être répondre à la première question qui portait sur les points de grand voyageur. Comme le savent les députés, suite à une décision du Bureau, ces points appartiennent à la Chambre. Au cours des dernières années. . .

Le Président Fraser: Précisez bien qu'ils appartiennent à la Chambre.

M. McCrea: Le Président m'a demandé de répéter que les points de grand voyageur appartiennent à la Chambre et ne peuvent être utilisés par les députés pour leurs déplacements personnels.

M. Cole: Je suis tout à fait d'accord, c'est parfaitement normal.

M. McCrea: Nous essayons depuis quelques années d'utiliser ces points pour les voyages que nous organisons. Il y a deux ou trois ans, nous avons obtenu des certificats des compagnies aériennes, et commandé des billets en utilisant

[*Texte*]

certificates, and the result was that because the members' travel patterns were such that members changed their reservations, of necessity, the certificates or the tickets that were obtained through these certificates could not be used, because you either fly on that specific flight or you do not fly at all.

Secondly, there is the availability of seats. As I understand it, there are normally only about two seats available on every flight, so there is a lot of competition for them. The result was that we were not able to make use of the points very well. We have been accumulating the points.

The other issue with the points is—

An hon member: How many?

Mr. McCrea: I believe we have something in the order of well over 30 million points, but it is not one pool.

• 1145

The other issue is that the accounts are in the names of each member. The airlines will not allow us to put them together.

We thought we had worked out a scheme to use the points in accordance with the airline's own rules—Air Canada's rules—which would have allowed us to use the points to pay for upgrades. We would have paid for an economy; the points would have paid for the upgrades. Air Canada pulled the plug on that. They stopped that practice.

My understanding is that, in general, something like less than 10% of points are ever used—not just the House but across the board. This is what I am told. The reason for that is a question of availability of seats and an accumulation of enough points. The other reason is that quite clearly the airlines are giving something away that really has not very much value.

As part of the agreement, the contract, our travel agent is continuing to work on trying to come up with a scheme to use the points. Unfortunately, I must admit we have not been successful.

Mr. Riis: Many times when members travel we have open tickets, where in fact the ticket is open and we can simply apply it whenever we wish. Why could this incredible pool of travel points not go towards those kinds of tickets?

Mr. McCrea: Mr. Chairman, as I explained, the points have to be used to make a reservation on a specific flight. They cannot be used to acquire open tickets. When you get that ticket for, let us say, a flight between Ottawa and Vancouver and it is a 4 p.m. flight, if you find you cannot leave at 4 p.m. on Monday, then that ticket is cancelled. It is useless; it cannot be used for any other purpose.

Mr. Riis: Mr. Chairman, considering the incredible use of airlines that 295 members and senators use, could we not use a little leverage with one of the airlines and say we feel this is a reasonable proposal and identify the airline that would co-operate with the House of Commons and the Parliament of Canada? We might not be able to do anything other than simply acknowledge the fact that one airline is being sympathetic to the fact that they are accumulating an

[*Traduction*]

ces certificats. Malheureusement, les députés étant constamment obligés de changer leurs réservations, ces certificats ou ces billets obtenus en échange des certificats, devenaient inutilisables parce qu'ils ne peuvent être utilisés que sur le vol indiqué.

Deuxièmement, il n'y a pas toujours de siège disponible. Je crois qu'il n'y a normalement qu'environ deux sièges par vol, si bien qu'il n'est pas facile d'en trouver. Ainsi, nous n'avons pas réussi à très bien utiliser ces points. Nous les accumulons donc.

L'autre problème que posent ces points. . .

Une voix: Combien?

M. McCrea: Je crois que nous en avons plus de 30 millions environ, mais ils ne sont pas groupés.

L'autre problème est que les comptes sont au nom des divers députés. Les compagnies aériennes ne nous permettent pas de les grouper.

Nous pensions avoir trouvé un système nous permettant d'utiliser les points conformément aux règlements de la compagnie aérienne, Air Canada, de nous en servir pour payer les surclassements. Nous aurions payé le tarif classe touriste et les points auraient payé le surclassement dans d'autres classes. Air Canada a vite mis fin à cela. Elle a éliminé cette possibilité.

Je crois que de façon générale, moins de 10 p. 100 des points sont utilisés, pas seulement à la Chambre mais dans l'ensemble. C'est, du moins, ce qui lui a été dit. Il semblerait que c'est une question de disponibilité de sièges et de quantité de points accumulés. Manifestement, les compagnies aériennes donnent quelque chose qui vaut pas grand chose.

Un élément de l'entente, du contrat que nous avons avec notre agent de voyage est qu'il continue d'essayer de trouver un système pour utiliser ces points. Malheureusement, je dois reconnaître que jusqu'ici, cela n'a pas réussi.

M. Riis: Très souvent, lorsque nous voyageons, nous avons des billets ouverts que nous utilisons quand nous le voulons. Pourquoi cette quantité incroyable de points de grand voyageur ne pourrait-elle pas être utilisée pour acheter ce genre de billets?

M. McCrea: Comme je l'expliquais, monsieur le président, les points doivent être utilisés pour faire une réservation sur un vol précis. Ils ne peuvent être utilisés pour acheter des billets ouverts. Quand vous achetez un billet pour un vol entre Ottawa et Vancouver à 16 heures, si vous ne pouvez pas partir à 16 heures le lundi en question, le billet est annulé. Il ne sert plus à rien; il ne peut être utilisé pour autre chose.

M. Riis: Monsieur le président, étant donné l'utilisation incroyable que font les 295 députés et les sénateurs des compagnies aériennes, ne pourrions-nous pas exercer certaines pressions auprès de l'une des compagnies aériennes en lui faisant une proposition qui nous semble raisonnable et nommer la compagnie qui est prête à collaborer avec la Chambre des communes et le Parlement canadien? Peut-être ne pourrons-nous rien faire d'autre que de reconnaître le fait

[*Text*]

awful lot of points that are going unused and perhaps would encourage us at least to use that airline more often than the other one.

I think the airlines are hosing us on this and really taking advantage of the kinds of travel patterns members and senators presumably have. We should ask when the airlines are not prepared to acknowledge that, and we would then favour one of them.

Mr. Fontana (London East): I have a supplementary on the same point. I too find it incredible, based on what I have heard the airlines are charging. They obviously have a captive audience. Any major corporation that would do this kind of business would be able to negotiate, I think, far better rates. Even though I can appreciate that some of us cannot book far enough in advance to take advantage of some of their discounts, perhaps rather than the special bonus points we are not entitled to—that is also right—why do you not just negotiate discount versus the point system?

There are only two airlines in this country, even though there are regional airlines and they are all affiliated. Surely to God the House of Commons could essentially put together a better package, recognizing that our travel bill last year on airlines was something in the neighbourhood of $10 million—$31,000 per Member of Parliament. That does not even include the civil service and all those other things. Surely to God we should be able to exert some leverage. I would agree with you that co-operation is necessary. To tell you the truth, it is the public who pays this bill, and they obviously should be entitled to a break to a certain extent, a discount based on the tremendous amount of travel service.

Mr. McCrea: First of all, I would like to say that we will try again. We will continue to try to make use of the points and make better deals on discounts. I know the federal government, which spends many, many times more than we do, has been completely unsuccessful in using the points.

The Chairman: Have we ever said that if they do not give us some kind of break, we are going to go to the other airline?

Mr. McCrea: I have not said that, because I have no way of saying to a member that they will fly Air Canada or Canadian Airlines.

• 1150

IBM, or any corporation in fact, make deals with airlines. They then tell their travel office or their travel agent, "You will book all our flights with X," and they do get discounts.

The Chairman: What kinds of discounts do they expect in that circumstance?

Mr. McCrea: I am sorry; I cannot tell you the magnitude of the discounts, but I know it is happening. They try to keep these deals secret, obviously for competitive reasons, but then the agreement is that the company, IBM, Bell Canada, whoever—I just use those as examples, I do not know if they have any deals with them—in fact tell their staff, "You will fly this way."

[*Translation*]

qu'une compagnie aérienne a accepté de faire quelque chose à propos de tous ces points qui ne sont pas utilisés actuellement et ainsi nous inciter à voyager avec cette compagnie plutôt qu'avec l'autre.

J'estime que les compagnies aériennes profitent de nous et du fait que les députés et les sénateurs n'ont pas grand choix dans leurs horaires de voyage. Peut-être devrions-nous demander si l'une des compagnies est prête à reconnaître cette situation et, le cas échéant, lui accorder la préférence.

M. Fontana (London-Est): J'aurais une question complémentaire à poser sur ce même point. Je trouve également qu'il est incroyable, quand on considère ce que font payer les compagnies aériennes, qu'elles profitent ainsi de la clientèle captive que nous sommes. Toute grosse société devrait pouvoir négocier de bien meilleurs tarifs. Même si je puis comprendre que certains d'entre nous ne peuvent réserver longtemps à l'avance et profiter de certains des tarifs réduits, peut-être que plutôt que d'essayer de négocier l'utilisation de ces points, vous pourriez simplement essayer de négocier une réduction des tarifs?

Il n'y a que deux compagnies aériennes au Canada, même s'il y a des compagnies régionales qui y sont affiliées. La Chambre des communes devrait certainement pouvoir obtenir un meilleur prix quand on considère que, l'année dernière, nous avons payé pour nos déplacements aériens quelque dix millions de dollars, soit 31,000$ par député. Cela n'inclut même pas l'administration et tous les autres services. Je ne vois vraiment pas pourquoi nous ne pouvons pas exercer certaines pressions. Je conviens avec vous qu'il est nécessaire de collaborer. À vrai dire, c'est la population qui paie la note et qui devrait dans une certaine mesure pouvoir obtenir une réduction ne serait-ce qu'en vertu du volume élevé.

M. McCrea: Tout d'abord, je puis vous assurer que nous persévérerons. Nous continuerons d'essayer d'utiliser les points et d'obtenir de meilleurs tarifs. Je sais que le gouvernement fédéral, qui dépense beaucoup plus que nous en voyages, n'a absolument pas réussi à utiliser les points.

Le président: Avons-nous déjà dit que s'ils ne nous donnent pas une réduction, nous nous adresserons à une autre compagnie aérienne?

M. McCrea: Je ne l'ai pas dit, parce que je ne suis pas en mesure de dire à un député qu'il doit prendre Air Canada ou Canadian Airlines.

La compagnie IBM, comme toutes les autres grandes sociétés d'ailleurs, conclut des ententes avec les lignes aériennes. Son service ou son agence de voyage reçoit pour instruction de réserver les places auprès de telle ou telle compagnie, ce qui lui vaut une remise.

Le président: De quel ordre?

M. McCrea: Je l'ignore, mais je sais que ça se fait. La compagnie aérienne ne divulgue pas ses tarifs pour maintenir sa situation concurrentielle, mais, en contre-partie, les sociétés comme IBM ou Bell Canada—ce ne sont que des exemples, j'ignore si des ententes sont conclues avec ces compagnies—obligent leurs employés à recourir à cette compagnie aérienne.

[*Texte*]

The Chairman: Ed, do you want to come in on this?

Mr. Riedel: Not on this subject. I was just going to answer the other two questions that were raised.

Mr. James: Just before we leave the airlines, when we met with one of the airlines, who will remain nameless, they indicated that they kept a certain amount in their back pocket because they are being deluged with parliamentary associations and others within the government who are always asking for upgrades, to be moved up for the same amount of money: "We want to go business," or "We want to go first class"—all this sort of thing.

Is that valid? Did they ever say that to you?

Mr. McCrea: I am not sure what you meant but I do know that with—

Mr. James: Well, they have so much, a pot of money. Members of a parliamentary association are travelling overseas, and they will go and say, "We want a better class of seat for the same amount of money."

Mr. McCrea: What we do—

Mr. James: They say they have to keep a certain amount in their back pocket, giving the government a better deal, because they are constantly being presented with these situations.

Mr. McCrea: With the parliamentary associations, with the delegations and so on, when we are booking a block of seats what happens is that we go to several airlines and ask what deal they can give us for 10 seats. We get quite a better rate and in fact you are in a good competitive position.

The Chairman: It is advance booking and larger groups. I can understand that.

Mr. Speaker Fraser: I wonder, Mr. Chairman, if I could be of assistance to you and the committee.

I am very aware of the concern that has been expressed. I have just spoken to Mr. Riedel, and we will see if we can put together all the information we have and report back to your committee as quickly as possible. You may well want a further discussion on it.

The Chairman: We may as a committee want to invite the airlines to appear before us to have a little discussion with them as well.

Mr. Speaker Fraser: In any event, I am taking what you say seriously. We will respond to you as quickly as possible.

The Chairman: Mr. Hawkes, you had a quick supplementary.

Mr. Hawkes (Calgary West): I just wish to put something on the record as a member of the Board of Internal Economy who has worked on some of these issues over time. The parliamentary calendar that we have just adopted itself should produce a savings. It depends on how high the increases from the airlines come, but the schedule should produce some savings in the main estimates on the travel. It is a little early to estimate what that might be, but different patterns will produce less need to travel and there should be some savings there.

[*Traduction*]

Le président: Ed, vous voulez intervenir?

M. Riedel: Pas à ce sujet. Je m'apprêtais à répondre aux deux autres questions qui ont été posées.

M. James: Avant de passer à un autre sujet, j'aimerais préciser que lorsque nous avons rencontré les représentants d'une compagnie aérienne dont je tairai le nom, ils nous ont dit qu'ils gardaient une certaine somme en réserve parce que les associations parlementaires et autres groupes gouvernementaux réclament constamment de passer en classe supérieure au même tarif: classe affaires ou première classe, etc.

Est-ce vrai? Cela vous a-t-il déjà été dit?

M. McCrea: Je ne sais pas exactement de quoi vous parlez, mais je sais que...

M. James: Écoutez, ils ont un montant donné en réserve. Les membres d'une association parlementaire qui se rendent à l'étranger réclament une place plus chère au même prix.

M. McCrea: Ce que nous faisons...

M. James: Ils disent devoir maintenir une réserve dans le cadre de cette entente avec le gouvernement pour pouvoir faire face à ces situations.

M. McCrea: Lorsqu'une délégation ou une association parlementaire veut réserver un groupe de places, nous nous adressons à plusieurs compagnies en leur demandant ce qu'elles peuvent nous offrir si nous prenons 10 places. Le tarif est bien meilleur et c'est nous qui sommes en situation de concurrence.

Le président: Il s'agit de réservations à l'avance et de gros groupes. Je suis au courant.

Le Président Fraser: Monsieur le président, je pourrais peut-être aider le comité.

Je suis au courant des inquiétudes qui ont été exprimées. Je viens d'en discuter avec M. Riedel et nous verrons si nous pouvons rassembler toute l'information dont nous disposons et en faire rapport au comité le plus tôt possible. Vous voudrez peut-être en discuter à nouveau.

Le président: Le comité voudra peut-être inviter les compagnies aériennes à comparaître pour que nous puissions aussi en discuter avec elles.

Le Président Fraser: Quoi qu'il en soit, je prends la chose au sérieux et nous allons vous donner une réponse le plus tôt possible.

Le président: M. Hawkes, vous aviez une courte question supplémentaire à poser.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): En tant que membre du Bureau de la régie interne, j'ai eu à me pencher sur ces questions et je tiens à dire que le calendrier parlementaire que nous venons d'adopter devrait nous faire faire des économies. Cela dépendra évidemment des augmentations des tarifs aériens, mais le nouveau calendrier devrait réduire le poste des déplacements au budget des dépenses. Il est trop tôt pour en mesurer l'ampleur, mais les nouvelles dates occasionneront moins de déplacement, ce qui devrait permettre des économies.

[*Text*]

Mrs. Dobbie (Winnipeg South): Why can we not purchase directly from the airlines?

I know that you cannot tell members which way to travel, but surely you can take a look at past purchases and say, "Look, we spent *x* million dollars with you, Air Canada, and we would like a bulk purchase discount; and, Canadian, we have spent *y* million dollars with you and we would like a bulk purchase discount," and cut the middle-man out and deal directly with the airlines instead of a travel agency.

Mr. McCrea: Prior to the current agents, we did have an agent arrangement with Air Canada which had the offices here, and, if you will, we dealt at that time directly.

When the House went for requests for proposals from agencies and airlines, I believe I am correct if I say the airlines did not tender.

An hon. member: That is correct.

Mrs. Dobbie: But have you ever sat down with them and talked to them about the kind of purchases and just done some hard-nosed bargaining in terms of the usage for Members of Parliament?

Mr. McCrea: I have had discussions with them, but I think I have to be careful here because, again, dealing with the airlines there are only two of them and you get into competitive situations. If I tell you that we had a discussion and one airline may have been willing to do *x* and *y*, I think I might be precluding our options in the future.

The Chairman: Nelson, one more quick supplementary on this, but then I have other members who want to get on with other issues.

Mr. Riis: I think the last question was an excellent one in that if every MP had a credit card for the airlines and we negotiated a reduction at the end of the year on whatever the amount would be, I think we would have a lot more efficient and a lot better service.

• 1155

The Chairman: Thanks for that comment. Mr. Fontana.

Mr. Fontana: On another subject-matter.

First of all let me compliment the management team for the House of Commons. I have been most impressed in my short time here so far at the management team and the people working on it.

The Chairman: Do you have a question on today's returns?

Mr. Fontana: Do you mind if I pay a compliment when it is due?

The Chairman: No, no.

Mr. Fontana: I am impressed with the management team... I always like to soften up the victim before I ask the questions.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Speaker Fraser: You are going to have a great week at the House next week.

[*Translation*]

Mme Dobbie (Winnipeg-Sud): Pourquoi est-ce qu'on ne peut pas acheter directement des compagnies aériennes?

Je sais qu'on ne peut pas imposer un transporteur à un député, mais il y a sûrement moyen de dire à Air Canada qu'avec les millions de dollars que nous lui avons versés par le passé, nous voudrions une remise sur un achat massif. De même pour le Canadien. Passons nous des intermédiaires et des agences de voyage et traitons directement avec les compagnies aériennes.

M. McCrea: Auparavant, nous avions un arrangement avec Air Canada, qui avait des bureaux ici; on traitait pour ainsi dire directement avec la compagnie.

Quand la Chambre a fait un appel d'offre, sauf erreur, les compagnies aériennes n'en ont pas soumis.

Une voix: C'est juste.

Mme Dobbie: Mais avez-vous eu avec elles une discussion serrée sur les déplacements des députés?

M. McCrea: Oui, mais il faut faire attention parce qu'il n'y a que deux compagnies aériennes et la concurrence entre en jeu. Si je vous dit que nous avons eu une discussion et qu'une compagnie aérienne est peut-être prête à faire telle ou telle chose, je risque de me priver de certaines options dans l'avenir.

Le président: Nelson, une dernière question supplémentaire, après quoi on passera aux autres points.

M. Riis: La dernière question était excellente, je crois. Si chaque député avait une carte de crédit de compagnie aérienne et si l'on négociait une réduction à la fin de l'année sur ces achats, le service serait bien meilleur et ce serait beaucoup plus efficace.

Le président: Je vous remercie de cette observation.

M. Fontana: Je vais passer à autre chose.

Je veux d'abord féliciter l'équipe de gestion de la Chambre des communes. Dans le peu de temps que j'ai été ici, j'ai été impressionné du travail accompli par l'équipe de gestion.

Le président: Avez-vous une question à propos du rapport d'aujourd'hui?

M. Fontana: Ça vous ennuie que je fasse des félicitations lorsqu'elles sont méritées?

Le président: Bien sûr que non.

M. Fontana: Je suis impressionné par l'équipe de gesstion... Je veux toujours mettre ma victime en confiance avant de poser les questions.

Des voix: Oh oh.

Le Président Fraser: Ça ne sera pas folichon pour vous à la Chambre la semaine prochaine, je vous le promets.

[*Texte*]

Mr. Fontana: I have enough trouble with my party getting on, perhaps maybe you—

I want to ask a basic question with respect to the overall budget, because, as you have indicated, we are looking at a 5.9% increase overall but the capital spending is going to be going down by approximately 7.9% in the current year.

Perhaps you can direct me to where in the documentation is the long-term capital projects for the House of Commons. What are those things that you are decreasing this year, or next year, for that matter, in order to deal with the current budget in its present form?

I know that maintaining such an infrastructure around here is obviously very costly, based on its age and different requirements. You talked about some of the great moves you have done with respect to the access question, but there are other questions of a capital nature.

Perhaps you might detail some of those things that you have decided to chop this year and next year and perhaps what are some of those long-term capital projects that I could find someplace here, if you could.

Mr. Riedel: If I may, I assume the member is referring to the capital that is identified on page 5 of the briefing book. There are three references to capital on that page, items 2.9, 3.5, and 4.6. These are capital items relating to the acquisition of furniture and equipment by the three sector heads that are identified. We certainly have these items listed.

I want the committee to understand, though, that we are not talking here about major construction, or indeed the sort of thing I think the member is referring to, securing an additional building or additional office space for members. This is not reflected in these estimates for the simple reason that these kinds of costs are borne by Public Works Canada; major construction.

Mr. Fontana: But they are directly related to the operation of the House of Commons to a certain extent. Is that in the Public Works estimates and not directly related to yours?

Mr. Riedel: That is correct. The major construction is in the Public Works estimates. Now, I do not want to mislead the member. We do have in our estimates an amount of $1.9 million for what we call tenant services. These are things like moving walls, putting in doors, refurbishing floors; for example, asbestos removal. I can give you a detailed breakdown of what is included. It is shown on page 107.

Mr. Fontana: In terms of the furniture and equipment, there have been long outstanding plans in terms of different structures or parking or what have you that have been on the table for quite some time. Where are they? Have you in fact deferred?

I do not see a capital budget in front of me that says that the long-term needs of the House of Commons in terms of buildings and refurbishing of infrastructure obviously need to be taken into account.

• 1200

Mr. Speaker Fraser: Mr. Fontana, I want to try to respond to your question as I understand it.

[*Traduction*]

M. Fontana: J'ai suffisamment de mal avec mon parti comme ça, peut-être pourrez-vous. . .

J'ai une question d'ordre général à propos du budget global. Comme vous l'avez dit, l'augmentation totale est de 5,9 p. 100, mais les immobilisations baisseront d'environ 7,9 p. 100 dans l'année.

J'aimerais que vous m'indiquiez où dans les doucuments figurent les projets en immobilisations à long terme de la Chambre des communes. Où se font les réductions cette année, ou l'année prochaine, pour aboutir au budget sous sa forme actuelle?

Je sais bien que l'infrastructure est très chère étant donné sa vétusté et la diversité des besoins. Vous avez parlé de vos grandes réalisations en matière d'accès, mais il y a d'autres questions en matière d'équipement.

J'aimerais que vous m'indiquiez avec précision où sont les coupures pour cette année et l'année prochaine et où sont les projets d'équipement à long terme.

M. Riedel: J'imagine que le député parle des immobilisations mentionnées à la page 5 du document. Trois postes sont mentionnés, aux numéros 2.9, 3.5 et 4.6. Ces postes d'immobilisation portent sur l'acquisition de meubles et de matériel dans les trois secteurs énumérés. Ils sont donc là.

Sachez bien qu'il ne s'agit pas ici de grands travaux de construction du genre de ce à quoi songe le député, je crois, comme de nouveaux bâtiments ou de nouveaux bureaux pour les députés. Ces dépensent ne figurent pas au Budget principal pour la simple raison qu'elles sont à la charge de Travaux publics Canada.

M. Fontana: Mais elles sont directement reliées au fonctionnement de la Chambre des communes. Cela se trouve dans le budget des Travaux publics et n'est pas directement relié au vôtre?

M. Riedel: Précisément. Les grands travaux de construction émargent au budget des Travaux publics. Néanmoins, je ne veux pas induire le député en erreur. En effet, il y a dans notre budget une somme de 1,9 million de dollars affectée à ce que nous appelons les services aux locataires. Cela couvre des choses comme le déplacement de cloisons, l'installation de portes, la rénovation des planchers et l'enlèvement de l'amiante. Je peux vous donner une ventilation complète; elle figure à la page 112.

M. Fontana: Pour ce qui est du mobilier et du matériel, je sais qu'il existe depuis longtemps des projets de bâtiments ou de stationnements. Où est-ce que ça se trouve? Ça a été reporté à plus tard?

Je ne vois pas de budget d'immobilisation prévoyant les besoins à long terme de la Chambre des communes en matière d'immeuble et de rénovation d'infrastructure, ce qui devrait être prévu.

Le Président Fraser: Monsieur Fontana, je vais essayer de répondre à votre question telle que je crois l'avoir comprise.

[*Text*]

You can understand that in terms of large capital cost expenditures, if it means the renovation of buildings and the construction of new ones, the really serious problem we have is the need for new additional space. All of that eventually is going to have to come out of the Public Works budget.

We do not know yet exactly where we are in terms of what we are going to have to do. I want to be as frank as I can be. We are looking at some very serious matters in terms of expenditure.

I was pleased to hear you comment upon just the maintenance costs of these buildings as a consequence of their age. But all of the costs of these buildings are more acute because they are also heritage buildings. There are very strong views, as you know, among all our colleagues as to the need that these be properly protected in every way and preserved.

I think there are some very big ticket items coming along that we are going to have to face. I do not think I am in a position to give details at the moment, because I do not think we have worked through carefully enough exactly where we are going.

Ed, can you add to that?

Mr. Riedel: No, I think you have covered it, Mr. Speaker.

Various reports have been prepared in the past. What we are trying to do now is pull all of these together and see what is the best option for the House of Commons for the future.

Mr. Speaker Fraser: There is one thing I should add, which I omitted and the clerk has brought to my attention. There is a so-called 10-year plan. We are discussing with Public Works... I think Public Works is coming before your committee.

The Chairman: It is not on our agenda.

Mr. Speaker Fraser: I am sorry. Public Works is coming before the Board of Internal Economy. There will be some further discussions at that time. So while we cannot give you all the detail, it is very much a matter that is receiving active consideration.

Mr. Fontana: Perhaps this is not so much a question I should be asking you as it is a question we should be asking ourselves. It has to do with the retirement allowances. There have been an awful lot of members' retirement allowances, which are in the budget here and what have you. Even the elections and privileges committee, which I sat on, dealt with the matter. In fact, two of the members on that committee were impugned in terms of the votes that were carried on by a private member's bill and everything else.

As I read page 13 of retirement benefits, it seemed to me there was an awful lot of misinformation in the public's mind and also perpetrated by one particular individual, who continues to barrage the public with erroneous information with respect to members' retirement benefits. While it is something that obviously members have to deal with themselves, I think it should be clear as to how the retirement benefits work for Members of Parliament. In fact, members contribute very much to their own pensions. Yes, there is a contribution by the House of Commons or the government. Perhaps one could get the actuaries in here to essentially deal with this item. It is a self-sustaining superannuation or pension plan that is very much viable and determined.

[*Translation*]

Pour ce qui est des grosses dépenses d'immobilisation, si vous entendez par là la rénovation des édifices et la construction de nouveaux immeubles notre véritable gros problème c'est le manque d'espace. Tout cela devra venir du budget des Travaux publics.

Nous ne savons pas exactement où nous en sommes ni ce qu'il faudra faire. Je tiens à être aussi franc que possible. Il s'agit là de dépenses énormes.

J'ai été ravi d'entendre ce que vous avez dit à propos des coûts d'entretien de ces vieux édifices. Les coûts sont encore plus élevés du fait de leur caractère historique. Certains de vos collègues, vous le savez, tiennent absolument à ce qu'ils soient protégés et préservés.

À un moment donné, il faudra songer à des dépenses énormes. Je ne peux pas donner de détails pour le moment parce que nous ne savons pas encore avec exactitude ce que nous ferons.

Ed, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Riedel: Non, monsieur le Président, vous avez tout dit.

Divers rapports ont déjà été préparés. Nous essayons maintenant de les réunir pour déterminer quelle est la meilleur option pour l'avenir.

Le Président Fraser: Je voudrais réparer un oubli que le greffier m'a signalé. Il existe un plan décennal. Nous sommes en discussions avec les Travaux publics... Le Ministère va comparaître devant votre comité, je crois.

Le président: Il n'est pas prévu à notre programme.

Le Président Fraser: Désolé. C'est devant le Bureau de la régie interne que comparaîtra le ministère des Travaux publics. On en discutera plus à fond à ce moment-là. Même si nous ne pouvons pas vous donner de précision, donc, je vous assure que la question est à l'étude.

M. Fontana: Ma question ne s'adresse peut-être pas tant à vous qu'à nous-mêmes. Je parle des prestations de retraite. Il y en a de toutes sortes, qui figurent au budget et d'autres. Même le Comité des privilèges et des élections, auquel j'ai siégé, s'est penché sur la question. Même que deux des membres de ce comité ont été attaqués à cause des votes qui ont été exprimés au sujet d'un projet de loi d'initiative parlementaire.

Si je me reporte à la page 13, où il est question des prestations de retraite, il me semble qu'il y a beaucoup de confusion dans l'esprit de la population, entretenue d'ailleurs par une personne en particulier qui se plaît à ensevelir les citoyens sous un tas de faussetés concernant les prestations de retraite des députés. Même si c'est aux députés de s'en occuper, je pense que la question des prestations de retraite devrait être éclaircie. Les députés versent en effet de très fortes cotisations à leur régime de retraite. Je sais que la Chambre des communes ou le gouvernement verse aussi une contribution. Peut-être pourrait-on demander à des actuaires de s'attaquer à cette question. Il s'agit ici d'un régime de retraite autofinancé et tout à fait viable et déterminé.

[*Texte*]

There is so much misinformation out there in the public that I think somebody ought to produce factual documentation as to what exactly the retirement benefits are all about. I think the public needs and wants to know. The people who are disseminating this erroneous information need to have the record put straight as to exactly how this thing works.

The Chairman: Do you have any comments?

• 1205

Mr. Speaker Fraser: I am not going to call on other members to comment, but there is no question that the public is entitled to know. I certainly am aware of your concern about possible misstatements for whatever reason.

If the committee would want us to come back with some careful explanation of how the system works, I am sure we could do that. It may well be that the chairman and the members of the committee want to request us to do that.

Mr. Prud'homme: For the information of my colleagues, while the committee on members services was in existence, we studied that question ad nauseam. But of course there is nothing wrong in doing it again.

I have just a few questions and then a few comments, Mr. Speaker. These questions are not for you.

You know how much importance I attach after 27 years... I said it when it was 25 years and I said that when it was 21 years; I will keep saying it until I disappear, I suppose, hoping someone will repeat it thereafter. There are some people on the Hill—and I try to put it as gently as I can and I hope now that you all know me better, you know that it is done in good spirit—that there are members who are less well served because of the kind of district they have.

I will explain. It would be unthinkable for my office, for instance, not to function totally bilingually. Some friends and I did a survey. We called the offices of most Members of Parliament. It is the first time I say this. I am not happy with the result, so I will not publish it, about who could answer in both languages.

I leave each member to decide how they want to tackle their office, but I would just like to say to some members that some have to be better than others if they really want to serve their electors. I am one of them. Absolutely bilingual in Montreal; absolutely bilingual in Ottawa. There were very few.

That means the same budget for more services. That is number one. It is to be expected and it is the right of Canadians to be served in both languages. I have tried to put it as mildly as I can, because I do not like these "dangerous" language issues. I know where they can lead.

I know the Speaker is sensitive to that. That is why I am not making any attack. I know he is sensitive. It is the question of bilingualism in the production of the documents some of us produce. We still receive from my colleagues... It does not matter who they are, because it is natural that if you function in English you draft something; there it goes and then it goes around the Hill.

It would be unthinkable for me to send anything to my colleagues calling a meeting in French only.

[*Traduction*]

Il y a tant de faussetés qui ont été répandues auprès de la population qu'il faudrait faire connaître les faits sur les prestations de retraite. La population veut savoir et a besoin de savoir. Il faut rectifier les faussetés que certains répandent.

Le président: Avez-vous des observations?

Le Président Fraser: Je ne vais pas demander à d'autres députés de faire des observations, mais il est incontestable que la population a le droit de savoir. Je comprends vos inquiétudes au sujet d'éventuelles méprises, d'où qu'elles viennent.

Si le comité souhaite que nous revenions avec une explication détaillée du régime, c'est tout à fait possible. Peut-être le président et les membres du comité voudront nous en faire la demande.

M. Prud'homme: Je dirais pour la gouverne de mes collègues qu'au défunt Comité des services aux députés nous avons étudié la question *ad nauseam*. Rien ne nous empêche évidemment de recommencer.

J'aurais seulement quelques questions et quelques observations, monsieur Fraser. Elles ne s'adressent pas à vous.

Vous savez quelle importance j'attache, après 27 ans... Je l'ai dit après 25 ans et je l'ai dit après 21 ans; je le répéterai jusqu'à ma mort, en espérant que quelqu'un le répétera après moi. Il y a des gens sur la Colline—et j'essaie d'être aussi délicat que possible—vous me connaissez—vous savez que je dis cela sans malveillance—qu'il y a des députés qui reçoivent de moins bons services à cause de la circonscription qu'ils représentent.

Je m'explique. Il sera inconcevable que mon bureau ne soit pas entièrement bilingue. Des amis et moi avons fait un petit sondage. Nous avons téléphoné au bureau de la plupart des députés. Je le révèle aujourd'hui. Je voulais savoir qui pouvait répondre dans les deux langues. Comme les résultats ne me réjouissent pas, je ne vais pas les publier.

Je laisse à chaque député le soin de décider comment organiser son bureau, mais je dirais que certains d'entre eux doivent faire plus que d'autres s'ils veulent bien servir leurs électeurs. J'en fais partie. Parfaitement bilingue à Montréal; parfaitement bilingue à Ottawa. Ils sont rares.

Il faut donc offrir plus de services à même un budget identique. Et d'un. On s'attend à ce service et les Canadiens ont le droit d'être servis dans les deux langues. J'ai essayé de mettre des gants blancs parce que je n'aime pas ces questions linguistiques «explosives». Je sais où elles peuvent mener.

Je sais que le Président de la Chambre y est sensible. C'est pour cela que je ne fais aucune attaque. Je sais qu'il y est sensible. C'est toute la question du bilinguisme des documents que nous produisons. Nous recevons encore de nos collègues... Qu'importe qui ils sont, parce qu'il est normal si on est anglophones de rédiger dans cette langue... Ensuite, le document circule sur la Colline.

Il serait inconcevable que j'envoie une convocation de séance à mes collègues en français seulement.

[*Text*]

I would just like to make sure that people understand where I am leading. Something will have to be done, Mr. Speaker. Some members do not talk about it, but they talk to me hoping that because of my seniority and because my approach to the subject is not offensive people will say, "Yes, there is something that is unfair there." Okay, I hope I made the point again.

I go back to the budget, in French on page 47. May I kindly also ask people who prepare these beautiful books... Some of us work in both languages. For instance, now I am in English. If Mr. Hawkes keeps talking in English, I work in English, but then he is referring to documents and I have to turn around, and go back and turn around. By the time I have found the page and all that, he has finished his intervention. Mr. Marleau is sensitive to that, so next time on both sides...

Have I made my point? It is just easier to work that way.

• 1210

On page 47, in French, it is paragraph 1.12: *chefs de partis, recherche et autres bureaux.*

Who can answer the question for me?

Bureau des chefs de parti:

Parti libéral: 1.663 million de dollars

N.P.D.: 1.249 million de dollars

Fonds de traduction: 80,000$.

Why is that...? First, just one explanation. I have not been asked by my party, but I discovered that and I do not understand. Are you at page 47, in French? Or at page 45? Let us continue in English, page 45, as a goodwill gesture, even though I know Mr. Riedel likes to work, in French with me. Unfortunately, I cannot work in Polish with him.

Staff budget. There is government translation, Liberal translation, and NDP translation. Good. You write to the leaders' offices, with the Liberals buying and the NDP buying translation resources.

Could I get an explanation for that, please? The reference is on page 45 in the English version. It is quick. I have four quick questions, in order.

Mr. Riedel: These resources were approved as add-ons, and my recollection is that they were added about two or three years ago for each of the three parties, to assist them in producing bilingual documentation—

Mr. Prud'homme: Oh, fine. Do you mean to say that translation resources under the NDP are not only for the NDP, as I would expect that it is, in staff budget? You see that there is consistency for the staff budget: government translation, Liberal translation, NDP translation. When you write to the leader's office, you have Liberal, NDP, (subtitle) translation, and so on. So I take it for granted, from the way it is stated there, that the figure is for translation resources for the NDP.

[*Translation*]

Je veux seulement que l'on comprenne où je veux en venir. Il faudra faire quelque chose, monsieur le Président. Il y a des députés qui n'en parlent pas, mais ils m'en touchent un mot en espérant que mon ancienneté et ma manière non menaçante amèneront les gens à reconnaître qu'il y a injustice. Voilà, j'ai redit ce que j'avais à dire.

Je retourne au budget, page 47 en français. J'aimerais rappeler gentiment à ceux qui produisent ces documents... Certains d'entre nous travaillent dans les deux langues. Par exemple, maintenant, je parle anglais. Si M. Hawkes continue de parler en anglais, je travaille en anglais, mais dès qu'il se reporte à un document je dois constamment retourner le document tête-bêche. Le temps que je trouve la page, son intervention est terminée. M. Marleau me comprend; alors la prochaine fois, des deux côtés...

Je me suis fait comprendre? Cela travaille mieux ainsi, c'est tout.

À la page 47 de la version française, au paragraphe 1.12, je lis: *chefs de partis, recherche et autres bureaux.*

Qui peut me répondre?

Leaders' Offices

Liberal: $1.663 million

NDP: $1.249 million

Translation Resources: $80,000

Qu'est-ce que c'est que ça? Je précise d'abord que ce n'est pas mon parti qui me demande de poser la question; je viens de découvrir ceci et je ne comprends pas. Vous êtes bien à la page 47 de la version française? Ou à la page 45? Poursuivons dans la version anglaise, page 45 en signe de bonne volonté, même si je sais que M. Riedel aime travailler en français avec moi. Malheureusement, je ne peux pas travailler en polonais avec lui.

Budgets relatifs au personnel. Je trouve que le gouvernement—Fonds de traduction, Parti libéral—Fonds de traduction et NPD—Fonds de traduction. On écrit au bureau des chefs de partis et les Libéraux et les Néo-démocrates retiennent des services de traduction.

Peut-on m'expliquer ceci? Cela se trouve à la page 45 de la version anglaise. Ce sera court: je n'ai que quatre petites questions à poser, dans l'ordre.

M. Riedel: Ces fonds ont été approuvés après coup. Ce poste, si mes souvenirs sont bons, ont été ajoutés il y a deux ou trois ans au bénéfice des trois partis pour les aider à produire des documents bilingues.

M. Prud'homme: Je vois. Voulez-vous dire que le fonds de traduction sous le NPD n'est pas réservé uniquement au NPD, comme j'imagine que cela devrait l'être dans le budget relatif au personnel? Vous voyez, il y a concordance pour le budget relatif au personnel. Fonds de traduction du gouvernement, fonds de traduction du Parti libéral et fonds de traduction du NPD. Lorsqu'il est question du bureau des chefs de partis, on trouve le Parti libéral, le NPD et en retrait Fonds de traduction. J'imagine donc, d'après ce que je vois ici, que le fonds de traduction mentionné ici est pour le NPD.

[*Texte*]

Mr. Riedel: Yes, it is. That is absolutely correct, sir.

Mr. Prud'homme: Okay. So I am sure my party whip will certainly talk to you and the Speaker.

Mr. Riedel: If I may explain, when the add-on resources were first approved, the parties were advised that they could allocate those to either their research units or their leaders' offices, as they wished. My recollection is that this is the way in which the Liberal Party chose to allocate its resources; namely, to the research office rather than to the leader's office.

Mr. Prud'homme: I still find it very insufficient, because even if there are 40 members, as the NDP have, or 80 members, as with the Liberals, or 160, sometimes the same material has to be translated. When you have more than 40 members—and I am not defending the NDP, but I like to—it is the same work, in a way. They publish as much paper, and I do not see how Mr. Hawkes published much more than Mr. Gagliano; it was probably the same amount.

No. 2, "*Anciens premiers ministres*": $80,000 for Mr. Clark and Mr. Turner. I thought this amount was provided after they leave office, to help them in their administration. I notice that they are both still in the House.

Mr. Riedel: No, these are the resources that are allocated to them while they are still members.

Mr. Prud'homme: So Joe Clark has, on top of being everything he is, a supplementary amount with which to look after his administrative needs as an ex-Prime Minister.

Mr. Riedel: Okay, this is true. We would not be covering resources after they cease to be members.

Mr. Prud'homme: Interesting.

Why is Mr. Stanley Knowles in the budget under *Chef du NPD*? Worse than that, he appears under the chauffeur. Is that the Stanley Knowles we know?

Mr. Riedel: Yes, it is.

Mr. Prud'homme: You did not know where to put him, so you put him there. He could just as well have been under the Speaker or Mr. Marleau or—

Mr. Riedel: When the decision was made to allocate additional resources for Mr. Knowles—

Mr. Prud'homme: You did not know where to put him.

Mr. Riedel: No, it was felt that it would be best to put him in an organization where other services could be provided easily, such as health—

Mr. Prud'homme: I hope you do not mind. I am a good and old friend of Mr. Stanley Knowles. For his own integrity, he is at the service of the whole House and, in future, should be put under another heading.

Now, I thank you all for the change in the telephones. It is too bad the press is not here, but they should know about these little things and it is good, because we are criticized. But on these little phones, I will try to hide the number. But

[*Traduction*]

M. Riedel: Oui, c'est exactement cela.

M. Prud'homme: D'accord. Je suis donc certain que le whip de mon parti en discutera avec vous et avec le Président de la Chambre.

M. Riedel: Si vous me le permettez, je vous dirai que lorsque ces ressources supplémentaires ont été approuvées à l'origine, on a dit aux partis qu'ils pouvaient affecter ces fonds soit à leur service de recherche soit au bureau du chef de parti, comme il leur plaisait. Si mon souvenir est bon, c'est ainsi que le Parti libéral a décidé d'affecter ses ressources, c'est-à-dire à son service de recherche plutôt qu'au bureau du chef de parti.

M. Prud'homme: Je trouve quand même que c'est largement insuffisant parce que même si un parti a 40 députés, comme le NPD, ou 80, comme le Parti libéral, ou même 160, c'est le même document qui doit être traduit. Lorsqu'on a plus de 40 députés—et je ne défends pas le NPD même si cela me plaît—le travail est en fait le même. Il publie autant de documents, et je ne vois pas comment M. Hawkes peut publier davantage que M. Gagliano. C'est probablement équivalent.

En deuxième lieu, «*Anciens premiers ministres*», 80,000$ pour MM. Clark et Turner. Je croyais que cette somme n'était versée qu'après qu'ils aient quitté leurs fonctions, pour les aider dans leurs travaux administratifs. Je constate qu'ils sont tous les deux encore à la Chambre.

M. Riedel: Non, ce sont des crédits accordés pendant qu'ils sont députés.

M. Prud'homme: Joe Clark touche donc, en plus de tout le reste, une somme supplémentaire pour financer ses besoins administratifs, comme ancien premier ministre.

M. Riedel: C'est cela. Nous n'assumerions pas ses dépenses s'il n'était plus député.

M. Prud'homme: Intéressant.

Pourquoi M. Stanley Knowles figure t-il dans le budget dans la catégorie *chef du NPD*? Ce n'est pas tout, il apparaît après le chauffeur. S'agit-il du Stanley Knowles que l'on connaît?

M. Riedel: Oui.

M. Prud'homme: Vous ne saviez pas où le mettre alors vous l'aviez mis là. Il aurait très bien pu figurer sous le Président de la Chambre ou M. Marleau.

M. Riedel: Lorsqu'il a été décidé d'affecter des crédits supplémentaires à M. Knowles. . .

M. Prud'homme: Vous ne saviez pas où le mettre.

M. Riedel: Non, on a pensé qu'il vaudrait mieux l'inscrire là où d'autres services pouvaient être offerts facilement, comme les services de santé.

M. Prud'homme: J'espère que vous ne m'en voulez pas. Je suis un bon ami de longue date de M. Stanley Knowles. Par respect pour lui, il est au service de toute la Chambre et à l'avenir il devrait figurer sous une autre rubrique.

Maintenant, je voudrais vous remercier tous du changement apporté à la question des téléphones. Dommage que les journalistes ne soient pas ici, car ils devraient être au courant de ces choses-là étant donné qu'on nous critique. Je

[*Text*]

just the fact that you change it from time to time... Would you tell us, sir—it is good information—how much we saved just by changing the number of members that circulate too freely sometimes? Every time you change it, you save money. Would you say it is $1 million over sometimes a year that you notice...?

• 1215

Mr. Riedel: I do not have the figure with me as to what it is now. It was quite substantial when we first went from an annual system of changing numbers to a quarterly system of changing them. This is some information I could obtain for the committee as to what we think we are saving by changing them quarterly.

Mr. Prud'homme: Mr. Speaker, I like what you are doing. I would make a statement, and I will make it strong.

A Member of Parliament, federal House, who has no international preoccupation—that is for the criticism, and I will thank Mr. Cooper for having given me the assignment that I will give him back in September to look into all the parliamentary associations and exchange.

I would like to make a statement, and I will use it publicly and defend members and talk with the press instead of attacking the press.

A federal Member of Parliament who has no international preoccupation should not run for federal office but should run for provincial office, for municipal office, or for school board. He should not apologize for having international preoccupations. I see that the limited budget we have here...and I stand to be attacked on this because—

The Chairman: Mr. Prud'homme, I am sorry, but there are several others who want—

Mr. Prud'homme: So I think the Speaker, and Mr. Speaker at times... Mr. Cooper has given me that assignment, and I count on it publicly that we will discharge our responsibility with all the assistance Mr. Marleau has offered.

Mr. Cooper says I can count on everybody so that we demystify this so-called mysterious travelling trip by a Member of Parliament who could do so much to learn and to exchange, and we have concrete suggestions.

The Chairman: Dorothy Dobbie followed by Diane Marleau.

Mr. Speaker Fraser: Excuse me, Mr. Chairman. I think our colleague wants a very brief response from me, and I shall give it.

I take the international associations that we have very seriously indeed. We live in a global situation. Mr. Prud'homme has his own way of putting things, but it is essential in the public interest of this country that we have associations with other countries and that we know what is going on in the rest of the world and they know what is going on here.

I cannot state more strongly than I am doing at the moment that this is a completely and absolutely legitimate thing for Members of Parliament to be doing, and I shall go further. If we were not doing it, I think we would be under very strong attack for not taking an interest in the world around us.

[*Translation*]

vais essayer de cacher le numéro de ces téléphones. Mais rien que le fait que vous en changiez de numéro à l'occasion... Comme c'est une bonne nouvelle, pourriez-vous nous dire combien on a économisé rien qu'en changeant le numéro de téléphone des députés, parfois trop facilement accessible? Chaque fois qu'on le change, on fait des économies. Diriez-vous à peu près 1 million de dollars?

M. Riedel: J'ignore quel est le chiffre aujourd'hui. C'était une assez grosse somme lorsque nous sommes passés à un régime de changement annuel plutôt que trimestriel des numéros de téléphone. Je pourrais obtenir le chiffre si vous me le demandez.

M. Prud'homme: Monsieur le président, j'aime ce que vous faites. Je voudrais faire une intervention et je tiens à ce qu'elle soit vigoureuse.

Un député fédéral qui n'a aucun intérêt pour les questions internationales—voilà pour les critiques, et je vais remercier M. Cooper de m'avoir donné la mission que je lui rendrai en septembre, c'est-à-dire d'étudier toutes les associations parlementaires et les échanges.

Je voudrais faire une déclaration, je vais le faire publiquement et je vais défendre des députés dans mes entretiens avec la presse au lieu d'attaquer la presse.

Un député fédéral qui n'a aucun intérêt pour les questions internationales ne devrait pas briguer un siège fédéral mais plutôt se présenter aux élections provinciales, municipales ou scolaires. Il ne devrait pas avoir à s'excuser d'avoir un intérêt pour les questions internationales. Je vois que le budget limité que nous avons ici...je risque d'être attaqué là-dessus parce que...

Le président: Monsieur Prud'homme, je m'excuse, mais plusieurs autres personnes veulent...

M. Prud'homme: Je pense donc monsieur le Président, et monsieur le Président parfois... M. Cooper m'a donné cette mission et j'espère bien que nous pourrons nous acquitter de nos responsabilités avec l'aide que M. Marleau nous a offerte.

M. Cooper dit que je peux compter sur tout le monde pour éclaircir ce voyage censément mystérieux effectué par un député, voyage qui lui aurait permis d'apprendre tant, d'échanger et de formuler des suggestions utiles.

Le président: Dorothy Dobbie suivie de Diane Marleau.

Le Président Fraser: Excusez-moi, monsieur le président. Je crois que notre collègue veut une courte réponse de ma part, et je vais la lui donner.

J'accorde effectivement beaucoup d'importance à nos associations internationales. Nous avons des contacts partout dans le monde. M. Prud'homme a sa façon à lui de tourner les choses mais l'intérêt public commande que nous ayons des associations qui nous permettent de savoir ce qui se passe ailleurs dans le monde et qui permettent à ces pays de savoir ce qui se passe ici.

Je ne saurais déclarer avec plus de fermeté que je ne le fais maintenant qu'il s'agit là d'une activité parfaitement légitime pour les députés. J'irai plus loin. Si nous ne participions pas à cette activité, on nous reprocherait vivement de ne pas nous intéresser au monde qui nous entoure.

[*Texte*]

Mrs. Dobbie: I have a very brief question about something that came up before. On page 107, item 6 mentions the MPs' lounge in the Confederation Building, and I would like somebody to tell me where it is—or is it just a misnomer?

Mr. Riedel: This is the former MPs' lounge in the Confederation Building.

Mrs. Dobbie: Oh, so it did not cost us $100,000 to build an MPs' lounge?

Mr. Riedel: No, not at all.

Mrs. Dobbie: Good. I think that is a little confusing.

I really just wanted to make a comment about the public educational information activities of the House of Commons and to say that I really feel this is an absolutely vital activity of the House of Commons and the Speaker should be congratulated for spearheading this.

When I came to Parliament, I was shocked to discover that there were very few items available for distribution to people about the workings of the House of Commons. People really need to know and want to know how their government works, particularly during this time of concern about national unity.

Could you just give me a very brief outline of some of the activities you have undertaken and what you have planned for next year?

Mr. Speaker Fraser: Susan Wright is the person running our information office. Let me just put it in very general terms, and I will get to you a lot of detailed material very, very quickly.

In general terms, some years ago there was no central place where you could go on the Hill for any information at all. I am not saying you could not eventually find it. It was not a secrecy operation, but you could not find it.

We established the information office because we believed if you are going to have a country and you are going to have people in it who care about it, they have to be able to know something about what we are doing here.

• 1220

We knew that about 800,000 people a year went through these buildings. We knew we were getting all kinds of inquiries from everybody, from teachers to students to universities to business people to a lot of ordinary citizens, especially some who were retired, about what went on and how we functioned—a mass of information—none of which was classified, none of which was secret, but which was never co-ordinated.

Now we have, as I say, 5,000 inquiries coming in a month. That is an enormous amount to deal with and it is being dealt with very expeditiously. If one considers the effect of the Public Information Office on Canadians in every part of the country, who now feel they can get through quickly and get what they need, it seems to me it has a unifying effect.

[*Traduction*]

Mme Dobbie: J'ai une question très courte à propos d'une chose qui a été évoquée tout à l'heure. À la page 112, au point 6, il est question du salon des députés dans l'Édifice de la Confédération. J'aimerais que quelqu'un me dise où cela se trouve. S'est-on trompé de nom?

M. Riedel: C'est l'ancien salon des députés dans l'Édifice de la Confédération.

Mme Dobbie: Oh, ça ne nous a donc pas coûté 100,000$ pour construire un salon pour les députés?

M. Riedel: Non, pas du tout.

Mme Dobbie: Bon. Ça ne me semblait pas clair.

Je voulais dire quelques mots à propos des activités d'information et de vulgarisation de la Chambre des communes et dire que c'est une activité absolument cruciale de la Chambre pour laquelle il faut féliciter le président.

Quand je suis arrivée au Parlement, j'ai été scandalisée de voir combien il y avait peu de documents à distribuer aux citoyens sur le fonctionnement de la Chambre. La population veut savoir comment fonctionne le gouvernement, surtout maintenant que l'on se préoccupe de l'unité du pays.

Pourriez-vous me dire brièvement quelles activités ont lieu et quels sont vos projets pour l'année prochaine?

Le Président Fraser: C'est Susan Wright qui dirige notre bureau de l'information. Je vais vous donner les grandes lignes et je vous ferai parvenir des documents plus détaillés prochainement.

Il y a quelques annnées, nulle part sur la Colline il n'y avait de centre d'information. Je ne dis pas qu'une information était impossible à trouver. Il n'y avait rien de clandestin, mais on arrivait pas à la trouver.

Nous avons créé le bureau d'information parce que nous étions d'avis que pour que les citoyens aient à coeur l'existence de leur pays, il fallait qu'ils sachent un peu ce que nous faisons ici.

Nous savions qu'environ 800,000 personnes passent ici chaque année. Nous savions aussi que nous recevions des demandes de renseignements de toutes sortes et de toutes provenances, depuis les enseignants jusqu'aux étudiants, depuis les universitaires jusqu'aux gens d'affaires, en passant par les simples citoyens, et en particulier les retraités, sur ce qui se passe ici et la façon dont nous fonctionnons. Il s'agissait là en fait d'un énorme volume d'information, qui n'était pas classifiée, qui n'était pas secrète, mais qui n'avait jamais été coordonnée.

À l'heure actuelle, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous recevons 5,000 demandes de renseignements par mois. Cela exige un travail énorme, qui est effectué avec diligence. Quant à savoir quelle est l'influence du Service d'information publique sur les Canadiens de toutes les régions du pays, qui ont maintenant l'impression de pouvoir obtenir rapidement ce dont ils ont besoin, il me semble que ce service a eu un effet unificateur.

[*Text*]

Mr. Chairman, I do not think I can get into a lot of detail on this at the moment, but I will certainly bring that to the attention of the hon. member and to the committee. There is a lot of detail in terms of statistics on page 63 of the English side of the book. In terms of coming plans, I will get that for you. I appreciate your comment.

Mrs. Dobbie: Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Marleau (Sudbury): I want to say that you perhaps have one of the most difficult jobs in the House. We like to criticize you and yet we want you to treat us fairly. I do not want to criticize you, and I would like to get on Question Period more often, so when I stand up...

It is a question of audits. I realize you do have an internal auditor. I am wondering if you do any value audits or comprehensive audits where it is a question of whether you get value for your money. I am looking at the budget for the Parliamentary Restaurant Services. It is on page 114 and 115. The forecast shortfall is higher than the actual amount of sales. I have been in the restaurant business and it is a difficult business to be in. I also have lost money at it, so I understand how easy it is. This seems an astronomical amount, really. The food is good, but it is certainly... What you are getting for what you pay is certainly not out of line with what you would get off the Hill. Perhaps at one time it was that way, but it is certainly the equivalent for the price.

Mr. Speaker Fraser: I am going to ask Mr. Riedel to comment on the question.

I might just say to colleagues that in 1972, when I was elected to save the world and save the country, I never thought I would have to run a restaurant. You are absolutely right: it is a very difficult thing to do and it is extremely difficult to satisfy everybody. The questions you are asking today have been asked again and again over the last number of years.

Mr. Riedel: Yes, we are obviously losing money in the restaurant and the cafeterias. There are a number of reasons for this. I will not detail them all, except to say merely that our salaries are substantially higher for our staff than similar staff are earning off the Hill.

Mr. Prud'homme: They are permanent.

Mr. Riedel: They are permanent employees. We have other systemic problems: the House does not sit full time but the staff are here. I am thinking of the dining-room.

We are also serving good food, as you have indicated. It is costly food. Members do appreciate that this is a standard we wish to follow.

[*Translation*]

Monsieur le président, je ne pense pas pouvoir vous donner beaucoup de détails à ce sujet pour le moment, mais je vais certainement en reparler à l'honorable députée et à l'ensemble des membres du comité. Il y a beaucoup de statistiques détaillées à ce propos à la page 66 de la version française du document. En ce qui concerne nos projets d'avenir, je vais vous faire parvenir quelque chose à ce sujet. Je vous remercie de votre observation.

Mme Dobbie: Merci, monsieur le Président.

Mme Marleau (Sudbury): Je dois vous dire que vous occupez un poste qui doit être parmi les plus difficiles à la Chambre. Nous aimons bien vous critiquer, et pourtant, nous voulons que vous nous traitiez équitablement. Je n'ai pas de critique à vous faire et j'aimerais bien participer plus souvent à la période des questions; donc, quand je me lèverai...

Ma question porte sur les vérifications. Je sais que vous avez un vérificateur interne. Je me demande seulement si vous effectuez des vérifications intégrées, ou des vérifications de rendement, afin de savoir si vous en avez vraiment pour votre argent. Je pense par exemple au budget du Service de restauration parlementaire, aux pages 119 et 120. Le déficit prévu est plus élevé que le montant des ventes. J'ai travaillé dans la restauration moi-même, et je sais que c'est un secteur très difficile. J'y ai moi aussi perdu de l'argent; je comprends donc combien c'est facile d'en perdre. Mais ce montant me semble vraiment astronomique. La nourriture est bonne, mais il est certain... Le consommateur a à peu près la même chose pour son argent que ce qu'il obtiendrait à l'extérieur de la Colline. Ce n'était peut-être pas le cas à une certaine époque, mais aujourd'hui, les prix sont certainement équivalents.

Le Président Fraser: Je vais demander à M. Riedel de répondre à cette question.

Je pourrais simplement ajouter pour la gouverne de mes collègues que, quand j'ai été élu pour sauver le monde et sauver le pays en 1972, je n'aurais jamais cru devoir un jour administrer un restaurant. Mais vous avez tout à fait raison: c'est très difficile, surtout si l'on veut satisfaire tout le monde. Les questions que vous posez aujourd'hui ont déjà été posées à maintes reprises au cours des dernières années.

M. Riedel: Oui, il est évident que nous perdons de l'argent au restaurant et dans les cafétérias. Il y a à cela un certain nombre de raisons que je ne vous expliquerai pas toutes en détails. Mais je me contenterai de vous dire que nos salaires sont sensiblement plus élevés que ceux qui sont versés à l'extérieur de la Colline.

M. Prud'homme: Il s'agit d'employés permanents.

M. Riedel: Effectivement, ce sont des employés permanents. Mais nous avons aussi d'autres problèmes systémiques: la Chambre ne siège pas pendant toute l'année, mais le personnel reste ici. Je veux parler à tout le moins de la salle à manger.

Comme vous l'avez mentionné par ailleurs, la nourriture que nous servons est bonne. Cela coûte cher. Mais les membres comprendront que nous tenons à maintenir cette norme.

[*Texte*]

With regard to your questions about audit, you may know that the Auditor General is now conducting a comprehensive audit of the House of Commons, a value-for-money audit with regard to the administration of the House. Some members may have been canvassed and surveyed, certainly through a questionnaire by the Auditor General.

We have here at the House recently set up an internal audit function. Why we have not set it up earlier is another bit of information, but we have set it up. We have not yet started to conduct internal audits, if you will.

I might just tell you that a new director has been appointed, and he will be looking after not only the traditional internal auditing we understand and know but program evaluation as well: do we need to continue programs we have initiated in the past, and are they giving us value for money, etc.? He will also be doing other things, such as looking at long-term planning and co-ordinating our studies that are conducted by the administration.

• 1225

Mrs. Marleau: Just to tie into that, we closed the dining-room in the Confederation Building. Was there a huge saving from that? Was that a worthwhile exercise?

Mr. Riedel: We saved quite a number of person-years as a result of closing the facility. I am not sure if you are aware that we created nine extra sets of offices for members as a result of the closing.

Mrs. Marleau: Yes, I realize that.

Mr. Riedel: It is extremely difficult to value space for nine sets of offices.

Mrs. Marleau: I just wonder, because you mention the fact that you have full-time permanent employees and that is the huge cost that drives your operation. I wonder if through attrition perhaps you were able to cut back on the numbers to reflect the closing of this particular area.

Mr. Riedel: You are asking me about reduction in costs?

Mrs. Marleau: Yes, and the person-years that came about, if there were, indeed. . .

Mr. Riedel: There was a reduction of 22 person-years when we closed that facility—that was reflected in last year's estimates—together with a saving of approximately $700,000.

Mrs. Marleau: You also say you serve good food, but if you look at your cost of goods sold versus sales, you are realizing a certain amount of profit based on that. It is the salaries that are—

[*Traduction*]

En ce qui concerne vos questions sur nos activités de vérification, vous savez peut-être que le vérificateur général effectue actuellement une vérification intégrée de la Chambre des communes; il s'agit d'une vérification de rentabilité au sujet de l'administration générale de la Chambre. Certains députés ont peut-être déjà dû répondre à un sondage, mené par la voie d'un questionnaire du vérificateur général.

Nous avons mis sur pied, récemment, à la Chambre, un service de vérification interne. Quant à savoir pourquoi nous ne l'avons pas fait plus tôt, c'est une autre histoire; mais le fait est que nous avons maintenant un service de ce genre. Mais nous n'avons pas encore commencé nos activités de vérification interne.

Je pourrais vous dire cependant qu'un nouveau directeur vient d'être nommé et qu'il va s'occuper non seulement des fonctions de vérification interne, au sens où nous l'entendons habituellement, mais également de l'évaluation des programmes: devons-nous poursuivre certains programmes mis sur pied dans le passé, nous en donnent-ils pour notre argent, etc? Il s'occupera également de diverses autres choses, par exemple de planification à long terme et de coordination des études effectuées par l'administration.

Mme Marleau: Pour poursuivre sur ce point, nous avons fermé la salle à manger de l'Edifice Confédération. Cette mesure a-t-elle entraîné des économies importantes? Est-ce que cela a valu la peine?

M. Riedel: Nous avons économisé un certain nombre d'années-personne par suite de la fermeture de cette salle à manger. Je ne sais pas si vous le savez, mais nous avons aménagé neuf nouvelles enfilades de bureaux pour des députés, dans les locaux libérés par cette fermeture.

Mme Marleau: Oui, je m'en rends bien compte.

M. Riedel: Il est extrêmement difficile de déterminer la valeur de l'espace nécessaire à neuf enfilades de bureaux.

Mme Marleau: Je me posais simplement la question parce que vous avez souligné que vous avez des employés permanents à plein temps, et que c'est là votre principal coût de fonctionnement. Je me demandais si, peut-être par usure normale des effectifs, vous pourriez réduire le nombre de ces employés pour refléter la fermeture de ce secteur.

M. Riedel: Vous me demandez si nous avons réduit nos coûts?

Mme Marleau: Oui, et le nombre d'années-personnes qui se rapportait à ce secteur, s'il y a eu effectivement. . .

M. Riedel: Nous avons effectué une réduction de 22 années-personnes quand nous avons fermé la salle à manger; les prévisions budgétaires de l'année dernière en ont d'ailleurs fait état. Nous avons également économisé environ 700,000$.

Mme Marleau: Vous dites également que vous servez une nourriture de qualité, mais si l'on tient compte du coût de cette nourriture par rapport à son prix de vente, vous réalisez un certain profit. Ce sont les salaires qui. . .

[*Text*]

Mr. Riedel: Well, I just might say that the figure you are looking at is a combination of sales for the main dining-room and the cafeterias. Our cost of sales. . .that is, the percentage that the food cost is to the sales in the cafeterias is about 50% to 55%, which is not far from the industry norm of about 35%, 40%. The ratio is much, much higher in the main dining-room.

Mr. Riis: I do not know, Mr. Speaker, if you can provide this off the cuff—you might have to get back later—but could you give us an idea of what proportion of the House staff, the people who work for Parliament Hill, with the exception perhaps of MPs' staff, are female, what proportion are visible minorities, and what proportion are disabled?

Secondly, we have this little souvenir stand in the main corridor of the Parliament buildings. At a time when we are getting into a very critical period in terms of our history as a country—the unity issue—is there something we could do to enhance that? I think it is more than a souvenir stand. It is a stand of symbols, where people who are proud of the country want to obtain a memento of their visit to the Parliament Buildings. Would you not also agree that this would be a good year perhaps to enhance somewhat the possibility of Members of Parliament to provide more flag pins or flags to our constituencies, at least during this year of unity crisis?

Mr. Speaker Fraser: On the first matter, Mr. Riis, we do have some statistics, and I think we have them available.

Mr. Riedel: On the question relating to women, 42% of our staff are women and 33% of our senior officers are women. I think that would compare very favourably to outside work forces.

On the question of whether we have numbers for visible minorities and the disabled, no, we do not, sir. We are now working on an employment equity program for the House of Commons. I suspect this program will include us identifying individuals who come from the visible minorities.

It is a little more difficult question when you are talking about identifying persons who are handicapped, because the current definitions of "handicapped" and "disabled" are so broad. Is a sore back a handicap? We have also found that some groups of employees very much resent being asked if they are disabled, and unless you ask them, it is hard to go around and identify individuals. So then you have to ask managers quietly to identify individuals, and that leads to other problems. So I am not sure I can assure the committee that we will really ever have a firm figure on the disabled. I suppose it would be easier for the visible minorities.

[*Translation*]

M. Riedel: Eh bien, permettez-moi simplement de vous souligner que le chiffre que vous avez sous les yeux porte sur l'ensemble des ventes pour la salle à manger principale et les cafétérias. Le ratio prix de revient/prix de vente, c'est-à-dire le pourcentage que représente le coût de la nourriture par rapport au chiffre de vente des cafétérias, est d'environ 50 à 55 p. 100; cela n'est pas très loin de la norme de l'industrie, qui se situe autour de 35 à 40 p. 100. Mais ce ratio est beaucoup plus élevé pour la salle à manger principale.

M. Riis: Je ne sais pas si vous pourrez nous donner des chiffres à ce sujet au pied levé, monsieur le président; vous pourrez nous donner votre réponse plus tard, mais j'aimerais savoir dans quelles proportions le personnel de la Chambre, c'est-à-dire les gens qui travaillent sur la colline parlementaire, à l'exception peut-être du personnel des députés, se compose de femmes, de membres des minorités visibles et de personnes handicapées.

Deuxièmement, nous avons une petite boutique de souvenirs dans le corridor principal de l'édifice du Parlement. En cette période tout à fait critique pour l'histoire de notre pays, à cause du débat sur l'unité nationale, pourrions-nous faire quelque chose pour améliorer ce service? Je pense qu'il ne s'agit pas simplement d'une boutique de souvenirs. C'est une boutique de symboles, où les gens qui sont fiers de leur pays veulent se procurer un souvenir de leur visite au Parlement. Et ne croyez-vous pas également qu'il serait bon, cette année tout particulièrement, de permettre aux députés de distribuer plus de drapeaux et d'épinglettes en forme de drapeau à leurs commettants, au moins cette année, en cette période de crise touchant l'unité nationale?

Le Président Fraser: Sur le premier point, monsieur Riis, nous avons effectivement des statistiques à ce sujet, et je pense qu'elles sont disponibles.

M. Riedel: En ce qui concerne les femmes, elles représentent 42 p. 100 de nos employés et 33 p. 100 de nos cadres supérieurs. Je pense que ces chiffres se comparent très favorablement à ceux de l'extérieur.

Quant à savoir si nous avons des chiffres sur les membres des minorités visibles et sur les personnes handicapées, non, monsieur, nous n'en avons pas. Nous sommes en train de mettre sur pied un programme d'équité en matière d'emploi pour la Chambre des communes. Je suppose que ce programme comprendra un volet d'identification des personnes qui viennent des minorités visibles.

Le problème est un peu plus difficile en ce qui concerne l'identification des personnes handicapées parce que les définitions actuelles des termes «handicapées» et «déficientes» sont très générales. Faut-il considérer un mal de dos comme un handicap? Nous nous sommes également rendu compte que certains groupes d'employés n'aiment absolument pas se faire demander s'ils sont handicapés, et à moins de le leur demander, il est très difficile de le savoir. Il faut donc demander discrètement aux directeurs d'identifier les personnes. Ce qui entraîne d'autres problèmes. Je ne suis donc pas sûr de pouvoir assurer le comité que nous établirons le nombre de personnes handicapées. J'imagine qu'il serait plus facile d'établir le nombre de personnes faisant partie des minorités visibles.

[*Texte*]

• 1230

With regard to the souvenir shop, yes, I would be pleased to take under advisement the suggestions the member has made on improving perhaps some of the materials we are now selling.

Mr. Riis: It is not a criticism—do not get me wrong, Mr. Speaker—of what the shop is doing, but it seems to be sort of inadequate, I guess I would say, at least at this particular time. I would certainly like to see at least consideration of an expanded set of wares and so on, as opposed to what appears to be sort of an afterthought in a hallway.

Mr. Prud'homme: I am ready to—

The Chairman: Just a second. I have promised the floor to Mr. Saint-Julien on his round of questioning.

Mr. Prud'homme: Before we give permission, he has to know it is out of commission.

The Chairman: That is right.

Now, I want to ask Mr. Saint-Julien a question. We have traditionally agreed here that we would go an hour and a half because all of us have busy schedules and we want members to be able to plan that we would start on time and end on time.

So, Mr. Saint-Julien, I need to know whether you have a couple of questions, whether you have 40 questions, or where you are heading.

M. Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le président, j'ai quatre questions. Si je ne peux pas les poser au Comité, je peux les poser à la Chambre des communes, monsieur le président. Si M. Prud'homme ne me donne pas la parole...

M. Prud'homme: Je vous l'ai donnée.

M. Saint-Julien: Merci. Monsieur le Président, est-ce que tous les députés reçoivent le Budget des dépenses de la Chambre des communes? En 1985, tous les députés ont reçu ce Budget. Est-ce que cette année, chaque député va le recevoir?

Le Président Fraser: C'est au Comité de décider; ce n'est pas à moi.

M. Saint-Julien: J'ai ici un document du 20 juin 1985 qui dit que tous les députés de la Chambre des communes reçoivent le Budget des dépenses 1985-1986. À plusieurs reprises, il a fallu que je me batte à la Chambre des communes pour obtenir ce livre.

Le Président Fraser: Vous avez raison, mais depuis juin 1985, il y a eu une décision de prise. On donne maintenant le Budget aux comités et c'est ensuite aux comités de prendre une décision. Ce n'est pas à moi de prendre position contre la distribution. Je suis d'avis que c'est au président et aux membres des comités de prendre une telle décision.

The Chairman: Do you want to come in on this, Mr. Hawkes?

M. Hawkes: Pour tout le gouvernement, il y a le Budget qui est déposé à la Chambre. C'est à la disposition de tous les députés à la Chambre, mais la distribution n'est pas automatique pour économiser de l'argent. Si quelqu'un en veut une copie, il peut en obtenir une.

Le Président Fraser: Il est très important de comprendre que ce n'est pas recyclé.

[*Traduction*]

Pour ce qui est de la boutique de souvenirs, je serais heureux de prendre note de ce que propose le député pour améliorer la gamme d'articles vendus.

M. Riis: Comprenez-moi bien, monsieur le Président, je ne veux pas dénigrer cette boutique, mais je trouve qu'elle laisse à désirer actuellement. J'aimerais que l'on diversifie la gamme de produits et l'orientation de cette boutique qui fait figure actuellement de pièce rapportée dans le hall de l'édifice.

M. Prud'homme: Je suis prêt à...

Le président: Un instant. J'ai promis à M. Saint-Julien de lui donner la parole lors de la dernière ronde de questions.

M. Prud'homme: Avant de lui en accorder la permission, il faut qu'il sache que ce n'est pas prévu.

Le président: C'est juste.

Je veux poser une question à M. Saint-Julien. Nous avons déjà convenu que nos réunions dureraient une heure et demie car nous sommes tous très occupés et nous voulons que les députés puissent compter sur un échéancier précis.

Donc, monsieur Saint-Julien, je veux savoir si vous avez une ou deux questions ou 40 questions.

Mr. Saint-Julien (Abitibi): I have four questions, Mr. Chairman. If I cannot ask them to this committee, I will ask them in the House of Commons, Mr. Chairman. If Mr. Prud'homme will not let me speak...

Mr. Prud'homme: I have already agreed.

Mr. Saint-Julien: Thank you. Mr. Speaker, do all MPs receive a copy of the House of Commons estimates? In 1985, all MPs received a copy of it. Will they be receiving a copy of this year's estimates?

Mr. Speaker Fraser: It is up the committee and not to me to decide.

Mr. Saint-Julien: I have a document here dated June 20, 1985, which says that Members of the House of Commons received a copy of the 1985-86 estimates. I have had to struggle on several occasions in the House to have a copy of this book.

Mr. Speaker Fraser: You are right, but a decision was made in June 1985. The estimates are distributed to committees and it is then up to committees to decide. It is not up to me to decide on distribution. In my opinion, it is up to the Chair and the members of committees to come to such a decision.

Le président: Voulez-vous intervenir à ce sujet, monsieur Hawkes?

Mr. Hawkes: A copy of the estimates is tabled in the House for the government as a whole. It is available to all MPs, but to save money, it is not automatically distributed to each and every member. Copies are available for those who want one.

Mr. Speaker Fraser: It is very important to remember that it is not recycled.

[*Text*]

The Chairman: I am sorry, Mr. Saint-Julien; I do need to ask the permission of the committee to allow you to ask the questions.

Mr. Prud'homme: Let him go ahead.

The Chairman: Okay. I am going to ask you to be very brief, because we have already exceeded the normal time by five minutes.

M. Saint-Julien: J'ai trois questions. Premièrement, à la page 31, on parle des déplacements des députés. On voit «Voyages spéciaux» et «Autres». Je trouve que c'est trop vague. Les détails devraient être séparés. Les membres désignés de la famille devraient être spécifiés séparément de tous les députés. Je parle des voyages des enfants à charge, des pères et mères, des oncles et tantes. Il devrait y avoir des colonnes séparées pour cela.

• 1235

Deuxièmement, aux pages 40 et 41, il est question des envois collectifs. Je suis un de ceux qui, en 1988, en ont fait faire quatre. C'était dans le système et je m'en suis prévalu. Dans les 4 millions de dollars pour les envois collectifs, est-ce que le tarif postal est inclus?

M. Riedel: Il n'est pas inclus.

M. Saint-Julien: Donc, cela coûte plus cher. On devrait l'inclure la prochaine fois. On devrait dire combien coûte le tarif postal.

Troisièment, concernant le code d'autorisation pour les téléphones, le Parlement devrait remettre le petit carton blanc séparément, sans le numéro de codification du téléphone au cas où un député perdrait sa carte. Si le député perd sa carte, le numéro n'est pas dessus.

Le Président Fraser: Je comprends la préoccupation de l'honorable député, mais je pense que M. le président a clairement indiqué que nous n'avions pas beaucoup de temps. Je prends note de votre intervention et de vos préoccupations.

Mr. Prud'homme: To whom, now that the members' services does not exist? As you know, there was a heavy correspondence in the old days.

M. Saint-Julien était un de ceux-là,

and rightly so. Now there is no more correspondence anywhere, because my committee does not exist. I do not think you receive correspondence. Where does it go now?

The Chairman: We are receiving some. Most correspondence is being researched, at this point, so that when it arrives before the committee, we have some sort of discussion documents backing it up. So it continues to arrive.

Mr. Prud'homme: But it arrives within this committee?

The Chairman: Yes.

Mr. Speaker, may I thank you and your officials for all your help and your co-operation.

[*Translation*]

Le président: Je m'excuse, monsieur Saint-Julien. Il me faut l'approbation du Comité pour vous permettre de poursuivre.

M. Prud'homme: Permettez-lui de poursuivre.

Le président: D'accord. Je vous demande d'être bref, car nous avons déjà dépassé l'horaire de cinq minutes.

Mr. Saint-Julien: I have three questions. First, page 31 deals with MPs travel, under "special trips" and "other". In my opinion that is too vague. The details should be shown separately. Designated members of the family should be accounted for in a separate column. I am referring to trips made by dependant children, mothers and fathers, uncles and aunts. There should be separate columns for that information.

Secondly, pages 40 and 41 deal with householders. In 1988, I sent out four, which was allowed under the rules. Does a $4 million figure for householders include postage?

Mr. Riedel: No it does not.

Mr. Saint-Julien: So, the cost is higher. Next time, we should include postage and indicate how much it costs.

Third, Parliament should issue telephone authorization codes separately from the little white card, so if an MP loses his card, the code will not be on it.

Mr. Speaker Fraser: I understand the Hon. Member's concerns, but I believe the chairman has indicated that we do not have much time left. I will take note of your comments and concerns.

M. Prud'homme: À qui, étant donné que les services aux membres n'existent plus? Comme vous le savez, il y avait énormément de correspondance par le passé.

Mr. Saint-Julien was involved,

et à juste titre. Il n'y a plus de correspondance car mon comité n'existe plus. Je ne pense pas que vous receviez des lettres. Où est-ce qu'on les envoie maintenant?

Le président: Nous recevons des lettres. La plupart font l'objet de recherches, ce qui nous permet de fournir des documents de discussion au moment où le Comité examine les lettres. Donc, nous recevons toujours des lettres.

M. Prud'homme: Est-ce que c'est ce comité qui les reçoit?

Le président: Oui.

Monsieur le Président, permettez-moi de vous remercier, vous et vos fonctionnaires, pour votre excellente collaboration.

[*Texte*]

Mr. Speaker Fraser: Thank you, colleagues.

The Chairman: This meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

Le Président Fraser: Merci, chers collègues.

Le président: La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the House of Commons:

Robert Marleau, Clerk of the House;

Major General M.G. Cloutier, Sergeant-at-Arms;

Ed Riedel, Administrator;

John McCrea, Comptroller.

TÉMOINS

De la Chambre des communes:

Robert Marleau, greffier de la Chambre;

le major-général M.G. Cloutier, sergent d'armes;

Ed Riedel, administrateur;

John McCrea, contrôleur.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 7

Thursday, June 13, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 7

Le jeudi 13 juin 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Mandate of the Committee pursuant to S.O.s 108 and 119

CONCERNANT:

Mandat du Comité conformément aux articles 108 et 119 du Règlement

LIBRARY
AUG 7 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24062

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice–Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice–présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 13, 1991
(7)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 11:07 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chair, Albert Cooper, presiding.

Members of the Committee present: John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Nelson Riis and Marcel R. Tremblay.

Acting Member present: Rod Murphy for Iain Angus.

Other Member present: Felix Holtmann.

In attendance: From the House of Commons: Micheline Rondeau-Parent, Deputy Principal Clerk, Committees Directorate.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O.s 108, 114 and 119.

In relation to the Committee's mandate under S.O. 114, it was agreed,—That the sub-committee of whips present a report to the full committee at its next meeting, with a view to tabling a report in the House on the same day; and

—That the motion of the Standing Committee on Aboriginal Affairs circulated to the committee on Friday, May 31, 1991 be discussed at the same meeting scheduled for Tuesday, June 18, 1991.

It was also agreed,—That the agenda be circulated to all the committee's members in advance of the meeting; and

—That the committee's issues be distributed to all members of the committee automatically.

In relation to the Committee's mandate under S.O.'s 108 and 119, it was agreed,—That the Committee create two sub-committees to deal with: 1) broadcasting, as per S.O. 119; and 2) parliamentary reform as per S.O. 108; the size, membership and specific mandate to be discussed and determined at the next committee meeting.

At 11:55 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

William C. Corbett

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 13 JUIN 1991
(7)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 11 h 07 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Albert Cooper.

Membres du Comité présents: John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Nelson Riis et Marcel R. Tremblay.

Membre suppléant présent: Rod Murphy remplace Iain Angus.

Autre député présent: Felix Holtmann.

Aussi présente: De la Chambre des communes: Micheline Rondeau-Parent, greffière principale adjointe, Direction des comités.

Le Comité reprend ses travaux prévus aux articles 108, 114 et 119 du Règlement.

En application de l'article 114, il est convenu,—Qu'à la prochaine réunion, le sous-comité des whips présente un rapport au comité en vue de présenter un rapport à la Chambre le jour même; et

—Que la motion du Comité permanent des affaires autochtones distribuée aux membres le vendredi 31 mai, soit discutée à la même réunion prévue le mardi 18 juin.

Il est aussi convenu,—Que l'ordre du jour soit remis à tous les membres du comité avant la réunion; et

—Que les fascicules du Comité soient distribués régulièrement à tous les membres.

En application des articles 108 et 119, il est convenu,—Que le Comité établisse deux sous-comités: l'un, suivant l'art. 119, pour s'occuper de la radiotélédiffusion; l'autre, suivant l'art. 108, pour voir à la réforme parlementaire. La question du mandat, de la taille et de la composition sera réglée à la prochaine réunion.

À 11 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du Comité

William C. Corbett

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, June 13, 1991

• 1108

The Chair: I call the meeting to order.

We have a few items we want to address today. We primarily want to spend some time talking about broadcasting. First, we have a couple of items that the clerk advises me we need to deal with.

I understand a member of this committee, John MacDougall, has resigned from the committee. Technically, Jim, I gather that would be our replacement. Maybe as a committee we can just pass the general report that when the respective whip of the party is ready to report, or has done his work, then the chairman can report. Does anybody have any problem with that? It is just the one name change.

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): Could you repeat that? Do you want us to appoint a new one?

The Chair: As I understand the procedure, the striking committee, in order to do a substitution or a replacement in case of a resignation, would basically wait until the whip of that party was ready. When the whip was ready, they would get together, do their report, and zap, it would go into the House. This is because the rest of us are not really concerned about that.

In this case we are dealing with Mr. MacDougall. So whenever Jim and I have sorted that out, if I could have the committee's authority to report to the House, then we can do a substitution. Do you have any problem, Alfonso?

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): I have no problem with that.

The Chair: Okay. Do you have any problem with that?

Mr. Murphy (Churchill): It depends on who it is.

The Chair: We were thinking of making you our permanent substitute.

Mr. Murphy: I think that would be a good idea. It would probably be a close vote.

Mr. Hawkes (Calgary West): If you check the record, the resignation for management is like the resignation from any standing committee. It does not take effect until a replacement is named; therefore, the member can be substituted for until such time...

The Chair: Okay.

• 1110

I understand we have a member who failed to put in her list of substitutes. Again, I gather it is one of our members, Jim, Nicole Roy-Arcelin, Official Languages. Did you say you had one also, Alfonso?

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 13 juin 1991

La présidence: La séance est ouverte.

Il y a tout d'abord certains points que nous devons traiter aujourd'hui. Même si nous voulons consacrer l'essentiel de notre temps à la question de la télédiffusion des travaux des comités, nous devons commencer par certains points, sur la recommandation du greffier.

J'ai appris qu'un membre de ce comité, John MacDougall, avait donné sa démission. Donc, techniquement, Jim, il faudrait que nous le remplaçions. Peut-être pourrions-nous décider, en tant que comité, de confier au président la tâche de faire rapport lorsque le whip du parti concerné sera prêt à faire rapport. Cette solution soulève-t-elle des difficultés? Il y a juste un nom à changer.

M. Prud'homme (Saint-Denis): Pourriez-vous répéter cela? Est-ce que vous voulez que nous nommions un nouveau membre?

La présidence: D'après ce que je crois savoir de la procédure, le comité de sélection, en cas de remplacement temporaire ou définitif, attend que le whip du parti en cause soit prêt. Lorsque celui-ci est prêt, ils se réunissent, font leur rapport et envoient tout cela à la Chambre. En fait, les autres membres ne sont pas vraiment concernés par cela.

Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit de M. MacDougall. Donc, dès que Jim et moi-même auront réglé ce problème, le comité pourrait me confier le mandat de faire rapport à la Chambre afin de nommer un remplaçant. Voyez-vous un problème, Alfonso?

M. Gagliano (Saint-Léonard): Non, aucun.

La présidence: Parfait! Voyez-vous une quelconque difficulté?

M. Murphy (Churchill): Cela dépend de qui on nomme.

La présidence: Nous envisagions de vous nommer remplaçant permanent.

M. Murphy: Je crois que ce serait une bonne idée, mais le vote risque d'être serré.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): Si vous consultez les dossiers, vous constaterez que la démission d'un membre du comité de gestion est la même chose que dans le cas de n'importe quel comité permanent. Elle ne prend effet qu'au moment où le remplaçant ou la remplaçante est nommé; par conséquent, le membre en question peut être remplacé jusqu'au moment où...

La présidence: C'est cela.

J'apprends qu'un de nos membres n'a pas soumis sa liste de remplaçants. Il s'agit une fois de plus d'un de nos membres, Jim, M^me^ Nicole Roy-Arcelin, au comité des langues officielles. Vous disiez que vous en aviez un autre, Alfonso?

[*Texte*]

Mr. Gagliano: Yes, in the multicultural committee, Karygiannis.

The Chair: We have not received notice of that yet, but can we treat those two in the same way?

Mr. Gagliano: Yes. Maybe by the next meeting the whips can get together, or we can do it here.

Mr. Hawkes: I have a couple of other members who would like changes. I am just wondering if the motion we passed could allow us to report once or twice. There may be another one or two.

Mr. Prud'homme: But can you appoint the same member who has been neglecting his duty or forgot? It depends on the whip?

The Chair: Would the whips get together and sort that out? We only have, at the maximum, two more meetings.

Mr. Gagliano: Can we report next Tuesday? We will consult. I have a couple of changes I would like to make.

Mr. Hawkes: Members wanted it for the summer. They would like to show it in *Hansard*.

The Chair: Perhaps you could be ready with a subcommittee report for us next Tuesday.

Mr. Hawkes: At the beginning I heard we were empowering the subcommittee to solve it and report it. If in fact for some reason there is no management committee next Tuesday, then we blow by—

The Chair: No, I am sorry. We would never agree to have subcommittees report directly to the House.

Mr. Hawkes: I thought what you were saying about MacDougall. . . Somehow there was a motion that would allow us to report back.

The Chair: Yes, that dealt specifically with this committee, but we can treat it the same as these others. But in that case I was saying the chairman reported.

Mr. Gagliano: You have a note from the aboriginal standing committee. I hope next week we will be able to look at that too.

The Chair: We can put that on next week's agenda.

Mr. Gagliano: We will see what we can do with that.

Mr. Murphy: It has to be tabled in the House on Tuesday. I presume you want it in Wednesday's *Hansard*.

Mr. Hawkes: Our meeting is after Routine Proceedings. I guess it can come in on Wednesday. But we do not want to blow by next Wednesday's *Hansard* with this committee report.

The Chair: But on principle, I am not anxious for us to have subcommittees reporting directly to the House. I do not think we want to open that practice up.

[*Traduction*]

M. Gagliano: Oui, au comité sur le multiculturalisme, il s'agit de Karygiannis.

La présidence: Je n'en ai pas encore été avisé, mais je crois que nous pouvons en traiter de la même façon que l'autre cas.

M. Gagliano: Oui. Peut-être que les whips pourraient se rencontrer d'ici la prochaine réunion, à moins que nous nous en chargions.

M. Hawkes: Je dois faire état de certains autres membres qui veulent apporter des changements. Je me demande si, d'après la motion que nous avons acceptée, nous avons la possibilité de faire rapport plus d'une fois à ce sujet. Il pourrait y en avoir un ou deux autres.

M. Prud'homme: Mais peut-on renommer le membre qui a négligé ou qui a oublié de faire ce qu'on lui demandait? Cela ne dépend-il pas du whip?

La présidence: Est-ce que les whips pourraient se réunir et régler ce problème? Il ne nous reste, tout au plus que deux autres réunions.

M. Gagliano: Pouvons-nous faire rapport jeudi prochain? Nous nous consulterons entre temps. J'aurai quelques autres changements à apporter.

M. Hawkes: Les membres voulaient que le rapport soit prêt pour l'été, afin qu'il apparaisse dans le *Hansard*.

La présidence: Peut-être pourriez-vous nous soumettre le rapport du sous-comité d'ici jeudi.

M. Hawkes: Au début, j'avais cru comprendre que nous avions confié au sous-comité la responsabilité de régler ce problème et de faire rapport. Si, pour une raison ou une autre, il n'y a pas de réunion du comité de gestion jeudi prochain, alors nous. . .

La présidence: Permettez. . . Il n'est pas question que des sous-comités fassent directement rapport à la Chambre.

M. Hawkes: Mais je pensais que à propos de MacDougall, vous disiez. . . N'y a-t-il pas une motion qui nous permette de faire rapport?

La présidence: Oui, mais uniquement à ce comité; par contre nous pourrons traiter cette question de la même façon que les autres. Dans ce cas, je voulais parler du rapport du président.

M. Gagliano: Vous avez reçu une note du comité permanent des affaires autochtones et j'espère que nous pourrons la prendre en considération la semaine prochaine.

La présidence: Oui, nous pouvons inscrire cela à l'ordre du jour de la semaine prochaine.

M. Gagliano: Nous verrons ce que nous pourrons faire à ce sujet.

M. Murphy: Il faut que ce soit déposé à la Chambre mardi et je dois supposer que vous voulez que ça apparaisse dans le *Hansard* de mercredi.

M. Hawkes: Notre réunion intervient après les affaires courantes. Je crois effectivement que nous pourrions y arriver pour mercredi, mais nous ne voulons pas rater l'occasion de faire paraître le rapport de ce comité dans le *Hansard* de mercredi.

La présidence: Mais, question de principe, je ne souhaite pas que les sous-comités fassent directement rapport à la Chambre. Il vaudrait mieux que nous ne créions pas d'habitude.

[*Text*]

We can always do it by consent, immediately after our meeting Tuesday. Normally that is not a problem. In fact, it is usually less of a problem after Routine Proceedings than it is during Routine Proceedings.

Are there any other comments on it?

The other thing I want to look at briefly is the broadcasting of committees. There are several elements to broadcasting. I think it is important for our own minds and our own understanding to sort out the different issues.

The first question I would describe is the question of whether or not we are going to televise committees. If we decide we want to broadcast committees, how are we going to do that, the guidelines and all those things that flow out of it?

The second subpart of broadcasting, and equally important, is the House. Now, it is my understanding that the board has approved the CBC proposal for one year, but we will want to dovetail everything ultimately so that it all fits as a package and works together.

Let me just toss out to the membership what I have in mind for today and for the next little bit. I would like to look at it in two stages. In the first stage, I wonder if we as a committee should not have a few witnesses we want to look at together, then go with our normal practice of setting up a subcommittee to ask them to do the leg work and report back to the main committee, at which time we could have a real discussion.

• 1115

Personally, there are a couple of witnesses I would like to have in on principle. I would like to do that in a general session, because I think it would be interesting information. We can then go into the subcommittee for the actual work. I would lay that out on the table and ask if there are any comments from any of the members.

Mr. James (Sarnia—Lambton): If we are going to talk principle, I would hope we could have some people in who have analysed all the work that has gone on in the past and maybe also tell us what happened at the Board of Internal Economy. The elections, privileges and private members committee has spent a lot of time on this and recommended we televise committees. They went through quite a long examination, getting ever more complex, about having certain rooms and all of this, which would seem to me to be a logistical nightmare. Would it be this Robert Desramaux?

The Chair: Bob would certainly be one of the people we would want to talk to as a committee.

Mr. James: It would be helpful to me to have a review of what and why they made the decision not to carry on with the recommendation, which put together committees, the House, and many other services on television.

[*Translation*]

Nous pouvons toujours régler ça par consensus, tout de suite après notre réunion de mardi. Normalement, cela ne fait pas problème et on court généralement moins de risque que cela fasse problème après les affaires courantes que pendant celles-ci.

Y a-t-il d'autres remarques à ce sujet?

Je voudrais également que nous examinions la question de la télédiffusion des travaux des comités. Il y a plusieurs facettes à prendre en considération et, afin que nous comprenions bien ce dont il retourne, il est important de bien distinguer ces différents aspects.

Tout d'abord, se pose la question de la télédiffusion ou non des travaux des comités. Si nous décidons par l'affirmative, alors comment nous y prendrons-nous, quelles lignes directrices allons-nous établir et comment allons-nous traiter de tout ce qui en découlera?

Deuxièmement, mais tout aussi important, il y a la question de la Chambre. A ce propos, j'ai cru comprendre que le bureau avait approuvé la proposition de Radio-Canada pour une autre année, mais nous aimerions que tout soit lié ensemble pour que tout fonctionne en bloc.

J'aimerais à présent exposer aux membres ce que j'envisage pour aujourd'hui et pour la suite. J'aimerais que nous procédions en deux étapes. Tout d'abord, je me demande si nous ne pourrions pas accueillir quelques témoins que nous aimerions entendre ensemble avant de nous répartir en sous-comités comme à notre habitude, sous-comités qui se chargeraient du travail de base et du rapport au comité principal, moment auquel nous pourrions avoir une discussion en profondeur.

Personnellement, il y a certains témoins que je souhaiterais, en principe, accueillir, de préférence dans le cadre d'une séance générale parce que nous pourrions ainsi bénéficier de renseignements fort utiles. Par la suite, nous pourrions toujours nous répartir en sous-comités pour effectuer le travail de fond. Alors voilà quelle est ma proposition, avez-vous des réactions?

M. James (Sarnia—Lambton): Si nous voulons parler de principe, alors j'aimerais que nous accueillions des personnes ayant analysé tout le travail effectué dans le passé et susceptibles de nous dire ce qui s'est produit au bureau de régie interne. Le comité des élections, des privilèges et de la procédure, ainsi que le comité des affaires émanant des députés ont consacré beaucoup de temps à ce dossier et ont recommandé la télédiffusion des travaux des comités. Ils se sont livrés à un long examen et sont rentrés dans des détails de plus en plus complexes, par exemple sur l'utilisation de certaines salles, autant de détails logistiques qui me semblent cauchemardesques. Alors, pourrait-on accueillir Robert Desramaux?

La présidence: Oui, il fait bien sûr partie des gens que notre comité devrait entendre.

M. James: J'aimerais qu'on m'explique pour quelle raison ils ont décidé de ne pas retenir la recommandation de télédiffuser les travaux des comités, ceux de la Chambre et d'autres services.

[*Texte*]

The Chair: So you would want the history from Bob. He is also fully capable of discussing the technical side. He can do both of those for us.

What other witnesses do members have in mind?

Mr. Prud'homme: If it would be of assistance, I went to study that with Mr. Cook in Washington. All they talked about there was Desramaux, because it was Desramaux who seems to have been the contact person to help them out with televising. They spoke very highly about him.

They also spoke very highly about him on C-SPAN. As a matter of fact, a book on C-SPAN talks about Mr. Desramaux. I am still against C-SPAN until it is proven that it is what we want to do. I am very careful, as you all know.

The Chair: I do not think anybody objects to bringing Bob in. Certainly in terms of in-house, he is our expert and I know his credibility is good.

Mr. James: From Mr. Prud'homme's intervention, he sounds very sound technically. Who, then, do we need to expand upon the discussions that took place re the report to televise committees? That may not be him.

The Chair: Peter Milliken was on that committee for the Liberals. I do not think any of our members are on this committee.

Mr. Prud'homme: Yes, Thorkelson.

The Chair: Thorkelson is not a regular member. Peter can certainly walk us through the history from his perspective.

Mr. Cole (York—Simcoe): Mr. Chairman, I was wondering if we could bring in someone who is directly involved with the communications, with the media, maybe a journalistic type. What I am concerned about is that we are basing this on some assumptions, and and I am not sure what those assumptions are.

First of all, do we have information that says the public are interested in this kind of broadcasting? Do we have the kind of information that says the public would become better educated and more knowledgeable about the system? Is this the best way and is that the goal of wider media coverage? We have to address those things before we get into it. I can sit here and give you all my arguments as to why we should not cover it and someone else can give all their arguments about why we should. From our perspective—

• 1120

The Chair: Do you have a name or names?

Mr. Cole: No, I could not say I do. But there are people...

[*Traduction*]

La présidence: Donc, vous aimeriez que Robert vous fasse un historique. Mais il est aussi parfaitement capable de nous entretenir des aspects techniques. Donc, il pourrait couvrir les deux choses.

A quels autres témoins pensez-vous?

M. Prud'homme: Eh bien, si cela peut vous aider, sachez que j'ai étudié cette question avec M. Cook, à Washington. Tout le monde là-bas parle de Desramaux, parce que c'est lui qui, semble-t-il, a été la personne-ressource qui a aidé les Américains dans le dossier de la télédiffusion des débats. Ils le portent en très haute estime.

Ils nous ont également parlé en termes flatteurs, à son sujet, à propos de C-SPAN. En fait, il est même question de M. Desramaux dans un ouvrage qui traite de C-SPAN. Je suis encore opposé à ce système tant qu'on ne me prouve pas que c'est effectivement ce dont nous avons besoin. Je suis très prudent à ce sujet, comme vous le savez.

La présidence: Je ne pense pas que qui que ce soit s'objecte à l'idée de convoquer Robert. Il ne fait aucun doute qu'il est notre expert en matière de circuit fermé et je sais qu'il jouit d'une excellente crédibilité.

M. James: Et puis, d'après ce que vient de dire M. Prud'homme, il semble très au fait des questions techniques. Mais alors, de qui avons-nous besoin pour examiner les débats qui ont entouré le rapport sur la télédiffusion des travaux des comités? Ce n'est peut-être pas à lui qu'il faut penser.

La présidence: Peter Milliken a siégé à ce comité pour les Libéraux. Je ne pense pas qu'un de nos membres en ait fait partie.

M. Prud'homme: Mais oui, M. Thorkelson.

La présidence: Thorkelson n'est pas un membre régulier du comité. Mais il ne fait pas de doute que Peter pourra nous expliquer tout l'historique de la chose selon son point de vue.

M. Cole (York—Simcoe): Monsieur le président, je me demandais si nous ne pourrions pas convoquer quelqu'un qui fait partie du domaine des communications, des médias, peut-être un journaliste. Ce qui me préoccupe, c'est que nous nous appuyons sur des hypothèses et je ne suis pas certain de quelles hypothèses il s'agit.

Avant toute chose, dispose-t-on de certaines données nous garantissant l'intérêt du public dans ce genre de télédiffusion? Sait-on si, ce faisant, le public pourrait être mieux informé, mieux renseigné au sujet du système politique? Est-ce la meilleure façon de procéder, et est-ce là l'objectif poursuivi par une couverture média plus large? Nous devons nous pencher sur tous ces aspects avant de rentrer dans le détail. Je pourrais, ici, vous exposer toutes les raisons pour lesquelles nous ne devrions pas élargir cette couverture et d'autres pourraient soutenir le contraire. De notre point de vue...

La présidence: Avez-vous un nom ou des noms à proposer?

M. Cole: Non, je n'en ai pas en tête, mais il y a des gens...

[*Text*]

The Chair: I have two or three names that fit, which I want to put out, such as Vastel, for example. I am told that at the recent Eastern Parliamentarians' Seminar on the Functioning of Government he gave a phenomenal presentation on the whole philosphy of media, media coverage of parliaments and so on. I would be really intrigued and would like to draw him in as one witness.

Mr. Gagliano: I have no objection so far on the names, but when the proceedings of these committees will be televised in the different regions by community television stations, it would also be good to have someone from that industry, because community television is taking a very important role, with all the cables and the remote control. You go through a series of channels and people are watching programs they never wanted to watch just by going through the channels with the remote control and looking.

The Chair: That is a good point.

Mr. Gagliano: It would important to ask what the span is.

The Chair: Is that CAB, the Canadian Association of Broadcasters? What is their association?

Mr. Tremblay (Québec-Est): National Cable.

Mr. Gagliano: There are the two major companies, Rogers Cable TV and Vidéotron Ltée. for Quebec. I think Rogers Cable TV is practically all across English Canada, and it is Vidéotron in Quebec. You have the two, with one representative each. They can come together because it now seems that they are involved in a kind of corporation.

They can also give us an idea of who is watching, not only in terms of media, such as the capital "M" media that use our reports and so on, but also in terms of the public in general who watch those proceedings directly.

Mr. Cole: That was the point I was getting at, as a supplementary, Mr. Chairman. Are we broadcasting committee proceedings for other media personnel, who want to sit in their office and watch the committee broadcast because they do not want to come here, or are we broadcasting the proceedings because we want to let the public know directly what goes on in committees? We have to recognize that there are two different aspects. I look at what goes on in the House, and you do not see any media representatives there, expect for during Question Period, but not during the rest of the time. I am not sure where we are going on this subject.

The Chair: So that kind of witness will help you address whether or not there is a market.

Mr. Cole: Yes, substantively.

Mr. James: I am not one for continuing to call in the same witnesses and the same people. We go through that around here. All these journalists were called in to appear before the privileges committee. Vastel was not and might be

[*Translation*]

La présidence: Eh bien, j'aurais à proposer deux ou trois noms qui pourraient vous satisfaire, comme Vastel, par exemple. J'ai appris que, lors du récent colloque des parlementaires de l'Est sur le fonctionnement du gouvernement, il avait donné une fort impressionnante présentation sur la philosophie des médias, la couverture médiatique des travaux du Parlement et bien d'autres choses. Je suis très curieux de savoir ce qu'il aurait à dire et j'aimerais qu'il fasse partie de nos témoins.

M. Gagliano: Je n'ai rien contre ces noms, mais il faut savoir que les travaux de ces comités seront télédiffusés dans les différentes régions du Canada par les postes de télévision communautaires. Donc, je crois qu'il conviendrait que nous convoquions quelqu'un de cette industrie, car la télévision communautaire joue un rôle de plus en plus important, notamment grâce au câble et à la multiplication des télécommandes. Vous savez, grâce à ces télécommandes, il est possible de parcourir différents canaux et les gens peuvent s'arrêter sur une émission en particulier qu'ils n'auraient autrement pas choisi de regarder.

La présidence: Bonne remarque.

M. Gagliano: Donc, il faudrait savoir de quelle envergure il est question.

La présidence: ARC... S'agit-il de l'Association des radiodiffuseurs du Canada? Qui fait partie de cette association?

M. Tremblay (Québec-Est): Les câblodistributeurs nationaux.

M. Gagliano: Il y a deux grandes compagnies: Rogers Cable TV et Vidéotron Ltée, au Québec. Je crois que Rogers Cable TV est présent dans presque tout le Canada anglais et que Vidéotron s'occupe du Québec. Alors, il y aurait ces deux câblodistributeurs qui pourraient être représentés par un témoin chacun, et qui pourraient comparaître en même temps parce qu'il semble qu'ils aient formé une sorte de corporation.

Ces câblodistributeurs pourraient nous donner une idée de l'auditoire, non seulement pour ce qui est des journalistes qui consultent nos rapports, mais également pour ce qui est du grand public qui regarde ces débats.

M. Cole: C'est là que je voulais en venir, monsieur le président, en posant une question supplémentaire. Est-ce que nous allons télédiffuser les travaux des comités à l'intention des journalistes qui veulent rester installés dans leur bureau et suivre nos débats à la télévision plutôt que de venir dans les salles de réunion ou alors le faisons-nous parce que nous voulons que le public sache, directement, ce qui se passe dans nos comités? Force nous est de reconnaître que nous avons affaire à deux aspects différents. Prenez, par exemple, ce qui se passe à la Chambre... On n'y voit plus les représentants des médias, sauf pour la période des questions... Ils ne sont pas là le reste du temps. Je ne sais pas ce vers quoi nous nous dirigeons à ce sujet.

La présidence: Donc, ce genre de témoin pourrait vous permettre de déterminer s'il y a ou non un marché?

M. Cole: Oui, et en détail.

M. James: Je ne suis pas en faveur du rappel des mêmes témoins, des mêmes gens. C'est toujours ce que nous faisons ici. Nous avons déjà convoqué tous ces journalistes devant le comité des privilèges. Par contre nous n'y avons pas reçu

[*Texte*]

an addition. Peter Desbarats was here, and other people, who have already submitted on the need for the public to know. I think the number should be limited, Mr. Chairman, and there may be some new people.

The Chair: Okay.

Mr. James: With all the time we are arguing, people are becoming a bit tired of being hauled into committee after committee to say the same thing.

The Chair: I do think we should have someone in from the CBC, such as Elly Alboim, for example.

Mr. James: But he was not in here either.

The Chair: Was he not?

Mr. James: Neither was Vastel.

The Chair: That is someone I think we need to have appear, because the CBC is already involved in House broadcasts.

M. Tremblay: Il faudrait peut-être penser aussi à inviter le Service d'information publique qui est sur la Colline.

The Chair: Is that not Desramaux?

An hon. member: Well, he supervises it.

• 1125

Mr. Riis (Kamloops): I apologize for being tardy. I take it we are thinking of witnesses and so on to appear before the committee.

My question, Mr. Chairman, is a procedural one more than anything. Ought this not be done by steering committee? Is it necessary for the entire committee to identify the witnesses?

The Chair: You missed the first couple of meetings. We had substitutes when we decided not to have a steering committee but to be the steering committee ourselves as much as possible.

Mr. Riis: I am finding it very difficult to know what it is we are doing at our meetings. For some reason, a meeting was cancelled earlier in the week.

The Chair: It was because of my absence.

Mr. Riis: We do not have a co-chair? Are we here only when you are here, Albert?

The Chair: No, in this case we had a discussion among the three parties. The Liberals had agreed, too, that we would cancel Tuesday's meeting and then proceed with this one.

We have on the agenda for this meeting some discussions. You were late, so you missed the opening remarks I made. We want to have a brief discussion of witnesses. I then would like to spend a little time on more substantive thoughts that people want us to explore—a bit of what John Cole has been doing already—and then go from there.

Mr. Riis: Correct me if I am wrong—I apologize if I am out of order—but did we know what we were going to do at this meeting?

[*Traduction*]

Vastel et on pourrait l'ajouter à la liste. Peter Desbarats a comparu et bien d'autres avec lui qui ont déjà soutenu le thème du «droit de savoir» du public. Je crois qu'il faudrait limiter le nombre des intervenants et peut-être penser à de nouveaux visages.

La présidence: Parfait!

M. James: Vous savez, avec tout le temps que nous passons à argumenter les gens commencent à se fatiguer de venir répéter les mêmes choses comité après comité.

La présidence: Je crois que nous devrions convoquer quelqu'un de Radio-Canada, comme Elly Alboim.

M. James: Mais il n'a jamais comparu auparavant.

La présidence: Ah non?

M. James: Vastel non plus.

La présidence: Et pourtant c'est quelqu'un, me semble-t-il, que nous devons entendre, parce que Radio-Canada prend une part directe dans la télédiffusion des débats de la Chambre.

Mr. Tremblay: Maybe we should think of inviting someone from the Public Information Services on the Hill.

La présidence: Desramaux n'en fait-il pas partie?

Une voix: Certes, c'est lui le patron!

M. Riis (Kamloops): Vous voudrez bien excuser mon retard, mais si je comprends bien il est question de témoins que l'on voudrait entendre au comité.

Ma question, monsieur le président, touche beaucoup plus à la procédure. Que cela ne devrait-il pas être fait par le comité de direction? Est-il nécessaire que tout le comité désigne les témoins à entendre?

La présidence: Vous étiez absent aux premières réunions. Nous avions des remplaçants lorsque nous avons décidé de ne pas mettre sur pied de comité de direction, mais plutôt de tenir ce rôle nous-mêmes, dans toute la mesure du possible.

M. Riis: J'éprouve beaucoup de difficultés à savoir ce que nous faisons exactement dans nos réunions. Pour une raison ou une autre, une réunion a été annulée au début de la semaine.

La présidence: C'était à cause de mon absence.

M. Riis: Et vous n'avez pas de co-président? Est-ce qu'on ne peut se réunir que lorsque vous êtes présent, Albert?

La présidence: Non, la chose a été débattue par des représentants des trois partis. Les Libéraux, eux aussi, étaient d'accord pour annuler la réunion de mardi et tenir celle-ci.

De plus, il y a des points dont nous devons discuter et qui sont inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. Comme vous étiez un peu en retard, vous n'avez pas entendu mes remarques préliminaires. Nous voulons tout d'abord nous entretenir rapidement de la question des témoins, puis nous attarder sur ce que les gens veulent que nous fassions—c'est un peu ce que John Cole a déjà commencé—avant de passer à autre chose.

M. Riis: Corrigez-moi si j'ai tort, et vous voudrez bien m'excuser si j'enfreins le Règlement—mais savions-nous sur quoi cette réunion allait porter?

[*Text*]

The Chair: Yes, it was discussed at previous meetings.

Mr. Riis: Did the notice reflect the topic? I am not prepared today. I do not have a list of witnesses; otherwise, I would have come prepared.

The Chair: Yes, it is listed. Broadcasting is listed on the agenda for today.

Mr. Gagliano: I have a supplementary remark. Perhaps in the future it would help us, coming to the meeting, if we had the agenda the day before. We received the agenda this morning.

The Chair: This morning?

Mr. Riis: To be fair, I think the notice I received just said that as per the mandate we were going to continue the meeting. Well, the mandate is very wide. Today, when we are here, we find out what the agenda is. I think Alfonso is right that if we had some notice a day or more before, we could come more prepared.

The Chair: For example, we will know today that we are going to do this one. On Tuesday we are going to have the subcommittee of the whip's report to deal with and then, I hope, some more time on broadcasting.

At the end of the meeting I want to ask about what other issues there are, because we are going into the summer recess. There are a couple of things we need to talk about in terms of our work plan on a reform mandate. I would like us to make some decisions so that those are up and running over the summer.

Mr. James: Mr. Chairman, are the minutes of the previous meetings going to be distributed? That would also be helpful. What is the situation there?

The Clerk of the Committee: The *Minutes of Proceedings and Evidence* are published, as for any other standing committee, and available within four working days.

Mr. Langlois (Manicouagan): Where can we get it? Why don't we get it?

The Clerk: Normally, at the beginning of the session, the distribution section asks members what committees they wish to have subscriptions to, and any member's office clerk... If you choose, I can certainly give instructions to the distribution section that all members of this committee be sent this automatically.

Mr. Langlois: I so move, Mr. Chairman.

Motion agreed to

Mr. Hawkes: I would like to come back to broadcasting. There is some timing involved. I guess my instincts are that we do what we have to do as a total committee next week. However, one of the end items on Thursday morning might be the appointment of the subcommittee to carry that further.

[*Translation*]

La présidence: Oui, il en a été question aux réunions précédentes.

M. Riis: Est-ce qu'il en est question dans l'avis de convocation? Je ne suis pas prêt aujourd'hui. Je n'ai pas de liste de témoins. Si javais su, je me serais préparé.

La présidence: Bien sûr que c'est précisé. Il est question de télédiffusion dans l'ordre du jour d'aujourd'hui.

M. Gagliano: Je voudrais ajouter quelque chose. Il pourrait nous être utile, dans l'avenir, que nous recevions l'ordre du jour la veille de la réunion. Celui-là, nous l'avons reçu ce matin.

La présidence: Ce matin?

M. Riis: A vrai dire, je crois que l'avis que j'ai reçu ne faisait état que de la poursuite de la réunion conformément à notre mandat. Or, notre mandat est très large. Et il a fallu attendre que nous nous retrouvions ici pour savoir ce qui était inscrit à l'ordre du jour. J'estime qu'Alfonso a raison et que nous pourrions mieux nous préparer si nous étions avisés au moins un jour à l'avance.

La présidence: Ecoutez, nous savons aujourd'hui ce dont il est question. Et pour mardi, nous aurons le rapport du sous-comité des whips, puis, j'espère que nous aurons le temps de parler de télédiffusion.

A la fin de la réunion, j'aimerais vous demander s'il y a d'autres points à ajouter à l'ordre du jour, parce que nous ne devons pas oublier l'ajournement de la Chambre. Il y aura indéniablement certains aspects dont nous devrons parler à propos de notre plan de travail en regard d'un mandat de réforme. J'aimerais que nous prenions certaines décisions de sorte que tout cela soit enclenché et continue pendant l'été.

M. James: Monsieur le président, est-ce que les procès-verbaux des dernières réunions vont être distribués? Cela aussi, ça nous serait utile, où en est-on à ce sujet?

Le greffier du Comité: Les *procès-verbaux et témoignages* sont, comme pour n'importe quel autre comité permanent, publiés dans les quatre jours suivant la réunion.

M. Langlois (Manicouagan): Pouvons-nous les obtenir? Pourquoi ne les avons-nous pas?

Le greffier: Normalement, au début de la session, la Distribution demande aux députés à quels comités ils veulent être abonnés et n'importe quel commis du bureau d'un député... Si vous voulez, je pourrais donner des instructions pour que la Distribution envoie les procès-verbaux automatiquement à tous les membres de ce comité.

M. Langlois: Eh bien c'est ce que je propose, monsieur le président.

La motion est adoptée

M. Hawkes: J'aimerais que nous revenions à la télédiffusion. Il y a un facteur temps à prendre à considération. A priori, je dirais que nous devrions faire ce que nous avons à faire en comité plénier la semaine prochaine. Par contre, jeudi matin, nous devrons envisager la constitution d'un sous-comité qui sera chargé de pousser l'étude plus à fond.

[*Texte*]

I am not sure how productive it would be to use all 14 members for some of the nitty-gritty, if that is the direction we are heading. I just signal that as something we could do as perhaps a last item of business before the summer—that is, to name a subcommittee. We could think about the wisdom of it in the first place and then the names for it in the second place. It might go beyond members sitting here.

The Chair: That is what I said in my opening remarks. On this specific issue, I hoped we could decide on a subcommittee. We have to on the reform mandate, for example. We need to look at that.

• 1130

Mr. Hawkes: If we are going to have witnesses next week, I would start with all the members who produced the report for the House and invite them to be witnesses before us, where they could explain their experiences and thoughts. We would know in parliamentary terms where a group of colleagues who have studied this in advance have taken it, which might save us a fair amount of work.

Mr. James: Who are you talking about, committee chairmen?

Mr. Hawkes: Yes, there was a group of members who signed the report to the House.

The Chair: Chuck Cook, Scott Thorkelson, Peter Milliken...

Mr. Hawkes: Okay, but bring them all at the same time and let them tell us where they took it and why.

The other piece that I did not hear was the procedural piece. There are implications to this, in a legal sense, that may have to come from the clerk. At some point, and probably an early point, the clerk should come before us for 10 or 15 minutes to tell us what gavel-to-gavel coverage of committee meetings would entail, in terms of legal ramifications.

Does privilege extend? How does it extend and what might the problems be? We must have that clearly in mind, because the task under Standing Order 119.1(1) is to develop guidelines for broadcasting, present them to the House in report form and see if the House accepts them. So there is a very technical piece that we should get in our heads at an early stage.

The Chair: Okay.

Mr. James: Does that include persons from the Board of Internal Economy, as far as this group—someone who sat on that committee too?

[*Traduction*]

Je me demande s'il serait bien sage, du point de vue de la productivité, de confier tous ces détails à l'ensemble des 14 membres; si c'est ce que nous décidons. Voilà, je voulais simplement vous signaler que nous devrions envisager la nomination d'un sous-comité, peut-être en dernier lieu, avant l'été. Nous devrions d'abord analyser le bien-fondé de cette décision, puis nous intéresser au nom des membres. Nous pourrions fort bien ne pas nous limiter aux membres du présent comité.

La présidence: C'est ce que j'ai dit en ouverture de séance, et j'ai dit espérer que nous pourrions nous entendre sur la formation d'un sous-comité. C'est par exemple ce que nous devons faire à propos du mandat de la réforme. Nous devons nous y arrêter.

M. Hawkes: Si nous devons convoquer des témoins la semaine prochaine, j'aimerais que nous commencions par les députés qui ont produit le rapport à l'intention de la Chambre et j'aimerais les inviter à comparaître devant nous, afin qu'ils nous fassent part de leurs expériences et de leurs réflexions. Nous savons tous, en tant que parlementaires, que lorsqu'un groupe de collègues a étudié un dossier en avance, ils peuvent nous éviter beaucoup de travail.

M. James: A qui pensiez-vous, aux présidents des comités?

M. Hawkes: Oui, il y a un groupe de députés qui ont signé le rapport à la Chambre.

La présidence: Chuck Cook, Scott Thorkelson, Peter Milliken...

M. Hawkes: C'est cela, eh bien qu'on les convoque en même temps et qu'on leur permette de nous dire à quels conclusions ils en sont arrivés et pourquoi.

L'autre chose que j'ai manquée, c'est la question de la procédure. Le greffier devrait peut-être nous préciser les conséquences de cette façon de faire, au sens juridique du terme. A un moment donné, et probablement très tôt dans le processus, le greffier devrait comparaître devant nous pendant 10 à 15 minutes afin de nous expliquer quelles pourraient être les ramifications juridiques de la couverture intégrale des réunions des comités.

Les privilèges sont-ils conservés? Comment sont-ils conservés et quels peuvent être les problèmes éventuels? Nous devons posséder une bonne idée de cette question parce que, en vertu de l'article 119.1(1) du Règlement, nous avons pour tâche d'élaborer des lignes directrices pour la télédiffusion des débats, de les présenter à la Chambre sous la forme d'un rapport et de voir si celle-ci peut l'accepter. Il y a là un aspect très technique sur lequel nous devrions nous pencher sans tarder.

La présidence: Tout à fait.

M. James: Est-ce que cela concerne des membres du Bureau de régie interne... Quelqu'un qui aurait également siégé à ce comité?

[*Text*]

Mr. Hawkes: The Board of Internal Economy has never examined this issue. If I could just correct the record slightly, what the board has done... In a contract with the CBC, which extends from April 1 to the end of March next year... Inside the contract is a way to terminate it sooner and a way to extend it. So it is not a fixed situation.

Mr. James: If I may, the report from privileges and procedure recommended CPaC, which also rolled in committees. That proposal was a House proposal and televised committees and a whole lot of other things. All we got was a letter from the Speaker that said thank you very much, but we have recontracted with CBC. It does not tell us why they... Why did they discount this report?

Mr. Hawkes: If I could just correct something for the record, CPaC was a proposal that was viewed as being a joint one between some private sector...CBC to the CRTC. It is no longer on; it has been withdrawn. There is no proposal of that kind. There was at one stage, but it has not been followed through. No licence has been sought for C-SPAN.

The House was faced with the issue of spending $4.5 million to have the House broadcast. The Board of Internal Economy dealt with that issue and reduced it to $2.3 million or something in the current contract, and that goes on for the year. So the House continues to be broadcast and that is the nature of the contract. The CBC will continue to see that the House is available off the satellite dish to all the users out there in Canada.

The Board of Internal Economy has not dealt with the issue of committees or the whole C-SPAN thing because it is no longer an option. There could be a new C-SPAN proposal, but there is no one before the CRTC seeking a licence for C-SPAN at this time.

Mr. James: Where did all this work end up? Where did it go?

An hon. member: On the shelves.

The Chair: It was tabled in the House and it has not been picked up since then.

Mr. Hawkes: The problem was that there was nowhere to take it. You have to have a licence applicant, and the House was preparing itself for an intervention on that. That is really what that report was about, but when the application was suddenly withdrawn, you could not make an intervention.

Mr. James: So the cable association and CBC withdrew this.

Mr. Hawkes: Yes.

Mr. Prud'homme: But they are still very actively pursuing it. Mr. Libbs would not give up that easily. He is quoted in that report. If you read the paper today, you would see that.

[*Translation*]

M. Hawkes: Le Bureau de régie interne ne s'est jamais penché sur cette question. Pour que les choses soient claires, précisons ce que le Bureau a fait... Dans le contrat conclu avec Radio-Canada, et qui couvre la période du 1er avril à la fin du mois de mars de l'année prochaine, certaines dispositions permettent l'annulation de l'entente plus tôt, de même que son prolongement. Donc, tout n'est pas coulé dans le béton.

M. James: Permettez...le rapport du Comité des privilèges et des procédures a recommandé CPAC, ce qui concerne également tous les comités. Cette proposition touchait la Chambre, ainsi que la télédiffusion des travaux des comités et une foule d'autres choses. Or, tout ce que nous avons reçu, c'est une lettre du président de la Chambre nous remerciant de nos travaux, ce qui n'a pas empêché la ratification d'un nouveau contrat avec Radio-Canada. On ne nous a pas expliqué pourquoi... Pourquoi n'a-t-on pas pris en compte ce rapport?

M. Hawkes: Encore une fois, que la chose soit bien claire, la proposition de CPAC était considérée comme une demande commune présentée au CRTC par certaines entreprises du secteur privé et Radio-Canada. Elle n'existe plus; la demande a été retirée. Il n'y a plus de proposition de ce genre. A un moment donné il y en a eu une, mais ce n'est plus le cas. On n'a pas demandé de licence pour C-SPAN.

Il a été proposé, à la Chambre, de dépenser 4,5 millions de dollars pour la télédiffusion. A l'analyse, le Bureau de régie interne a décidé de réduire ce montant à 2,3 millions de dollars dans le contrat actuel, pour l'année. Donc, les débats de la Chambre continuent d'être télédiffusés et c'est essentiellement sur cela que porte le contrat. Radio-Canada continuera d'acheminer les signaux des débats de la Chambre par satellite à l'ensemble des téléspectateurs au Canada.

Le Bureau de régie interne ne s'est pas penché sur la question de la télédiffusion des travaux des comités, pas plus que sur le dossier C-SPAN, puisqu'il n'en est plus question. Il pourrait, certes, y avoir une nouvelle proposition C-SPAN, mais la demande de licence C-SPAN a été retirée du CRTC.

M. James: Mais alors où se trouve à présent le résultat de tous ces travaux?

Une voix: Sur les tablettes.

La présidence: Le rapport a été déposé à la Chambre, mais on n'y a pas donné suite depuis.

M. Hawkes: En fait, c'est qu'il n'y avait aucune suite à lui donner. Il faut que quelqu'un fasse une demande de licence et la Chambre se préparait à agir en ce sens. C'est tout ce que disait ce rapport, mais une fois que la demande a été subitement retirée, il n'était plus possible d'intervenir.

M. James: Donc, l'Association des cablo-distributeurs et Radio-Canada ont retiré la demande.

M. Hawkes: Oui.

M. Prud'homme: Mais ils s'intéressent encore de très près au dossier. M. Libbs n'est pas quelqu'un qui abandonne facilement. D'ailleurs on le cite dans ce rapport et si vous lisez le journal d'aujourd'hui, vous verrez qu'il en est encore question.

[*Texte*]

• 1135

It is a very profound philosophical division as to who is in charge of editing, who is in charge of directing. I am a strong proponent, and I will lose the debate, I know. But at least by being so opposed to it, I am forcing people to really come up with the best system. I am opposed to it because I believe it is the House of Commons that should be the ultimate decision-making master of editing, etc.. I do not want this to be out of the House of Commons one way or another. That is where we start splitting. I am still there personally.

The Chair: Are there any other comments on a general work structure or ideas for witnesses?

I have two questions then. One is regarding whether the subcommittee is the route we want to go. I certainly would recommend that it be the way to do it. I think a lot of work has been done and we can save the commmittee a lot of time by asking a subcommittee to have a quick look at it. They can reject what has already been done and shorten the process. Are there any comments on that specific proposal for a subcommittee?

Mr. Hawkes: Does that include naming it next Thursday, so that we would have a little time to think it through and use the entire caucus's potential if we want?

The Chair: Yes, if we want to do that.

Mr. Hawkes: We can go beyond our own membership to put people on it.

The Chair: I am advised that we cannot go across the caucus, but we can go off the substitution lists.

Mr. Hawkes: We therefore have between now and next Thursday to change some substitution lists to get names on there that we want.

The Chair: Yes. We can certainly work that out.

First of all, do you have any problems with the idea of the subcommittee?

Mr. Gagliano: No.

The Chair: Nelson, do you have any comments on that?

Mr. Riis: No.

The Chair: Any there any comments from the government side? Okay. We are then comfortable with going the subcommittee route.

Let us aim for Tuesday. Let us put it on our agenda for Tuesday. If we can do it internally by then, that would be great.

Mr. Gagliano: The agenda on Tuesday might be a little bit... We have the report from the whip. That probably will not take very long.

[*Traduction*]

La question de savoir qui sera responsable du mixage, qui sera responsable de la direction occasionne d'importantes divergences d'ordre philosophique. Personnellement, je suis opposé à la télédiffusion, même si je sais que j'ai perdu d'avance. Mais au moins, en m'y opposant, j'oblige les gens à trouver le meilleur système qui soit. J'y suis opposé parce que je crois qu'il revient à la Chambre des communes de prendre la décision finale en matière de mixage et autre. Je ne veux pas que cela échappe au contrôle de la Chambre d'une façon ou d'une autre. Voilà l'origine de nos divergences. Voilà, j'en suis, personnellement, encore là.

La présidence: Y a-t-il d'autres remarques sur l'organisation générale du travail ou d'autres suggestions de témoins?

Fort bien, alors j'aimerais poser deux questions. Je voudrais tout d'abord savoir si nous voulons vraiment opter pour la solution du sous-comité; personnellement c'est ce que je recommande. Nous avons fait beaucoup de travail, mais nous pouvons faire gagner beaucoup de temps au comité en invitant un sous-comité à étudier rapidement la question. Un sous-comité a toujours la possibilité de rejeter ce qui a été fait et d'écourter le processus. Avez-vous des commentaires à propos de cette proposition de constitution d'un sous-comité?

M. Hawkes: Cela veut-il dire qu'il faudra en nommer les membres jeudi prochain, ce qui nous laisserait un peu de temps pour y penser et envisager l'ensemble du caucus, si nous le désirons?

La présidence: Oui, si c'est ce que nous voulons faire.

M. Hawkes: Nous pouvons donc faire appel à d'autres personnes que les membres actuels.

La présidence: On m'informe que nous ne pouvons pas envisager l'ensemble des membres du caucus, mais que nous pouvons nommer des gens apparaissant sur la liste des remplaçants.

M. Hawkes: Donc, nous avons entre maintenant et jeudi prochain pour changer éventuellement des noms sur la liste des remplaçants pour pouvoir nommer les personnes que nous voulons.

La présidence: C'est cela. Rien ne nous empêche de procéder ainsi.

Mais avant tout, êtes-vous contre l'idée de former un sous-comité?

M. Gagliano: Non.

La présidence: Nelson, vous voulez intervenir à ce sujet?

M. Riis: Non.

La présidence: Les députés du côté gouvernemental veulent-ils intervenir? Parfait. Il n'y a donc pas de difficulté à ce que nous formions un sous-comité.

Entendons-nous sur mardi pour cela. Alors inscrivons cela à l'ordre du jour de mardi et si nous parvenons à faire le travail entre nous d'ici là, eh bien, tant mieux.

M. Gagliano: L'ordre du jour de mardi risque d'être un peu trop... Nous devons entendre le rapport du whip, mais cela ne devrait pas prendre très longtemps.

[*Text*]

The Chair: That will not take more than a few minutes.

Mr. Gagliano: We also have the regional thing we have to do.

The Chair: Yes. I would not imagine that would take long.

Mr. James: Are we going to establish a mandate for this subcommittee or. . .?

The Chair: Yes. We will have to do that. We need to give some thought to mandate. I would like to move into that right now. I want to talk a little bit about general thrust.

Mr. Cole: What about the size of the committee?

The Chair: We will be as flexible as need be. If there are members who want to serve on it, then I would certainly recommend that we not exclude anybody if we can avoid it. I would imagine we can get by with about five members. Would that be the ideal target? Does that fit? Jim, you do the "whipping" stuff. Is five a workable number?

Mr. Hawkes: I am partial to committees of one, then next to two, and then next to three, if they have the expertise. As I see the task, it is primarily the one required by the Standing Orders, which is to produce a report on experimental guidelines for broadcasting. Then the the House will decide. There is a practical component to it that they might want to examine to make sure we can afford it, that we have the facility or whatever. That is covered partly in our briefing note.

However, it is really members who have some background and some interest to come up with experimental guidelines that will make sense to the House. There is not a large group of members who are interested in that kind of thing. I think it is relatively small. We just want to make it as efficient as possible. It would be lovely if when they came back at the end of September they had a report for us to consider and take to the House. That would be great.

Mr. Riis: Some time ago I think we signed over over our studio and equipment and so on to Rogers. Do we know how much of it is available for our use and how much they are using?

The Chair: I cannot answer that. I do not know.

• 1140

Mr. Hawkes: I think I can. There is a defined contract with a certain number of hours per day. Most of it is unused time, but there are certain hours. Members have received the schedule of when they could in fact use the studio. It is a rental of the studio for certain hours each day for production. I have it in front of me, but that is the way it runs.

[*Translation*]

La présidence: Pas plus de quelques minutes.

M. Gagliano: Et puis il y a également les aspects régionaux sur lesquels nous devrons nous pencher.

La présidence: Oui! Mais je ne crois pas que ça devrait prendre longtemps.

M. James: Est-ce que vous allez demander l'établissement d'un mandat pour ce sous-comité, ou. . .?

La présidence: Mais oui. C'est ce que nous devons faire. Nous devrons d'ailleurs penser à ce mandat, et j'aimerais que nous commencions tout de suite. Je compte vous parler un peu de l'orientation générale à retenir.

M. Cole: Quelle devrait être la taille de ce sous-comité?

La présidence: Elle devra être fonction des besoins. Tant mieux s'il y a des membres qui veulent y siéger, et je recommanderais que nous n'excluions personne. Personnellement, je crois que nous pourrions nous débrouiller avec cinq membres. Ne serait-ce pas le chiffre idéal? Est-ce que ça vous va? Jim, mettez donc le chapeau de whip. Que pensez-vous de cinq?

M. Hawkes: J'ai un très gros penchant pour les comités d'une personne, puis ceux de deux puis enfin, pour ceux de trois si ces personnes ont la compétence voulue. Pour ce qui est de ce travail, qui découle essentiellement d'une disposition réglementaire, il s'agit de produire un rapport au sujet de lignes directrices concernant la télédiffusion. C'est la Chambre qui devra prendre la décision finale. Comme il y a une dimension tout à fait pratique à cette question, les députés désireront certainement en examiner tous les tenants et aboutissants pour voir si nous pouvons nous permettre ce système, si nous disposons des installations voulues, et que sais-je encore. Tout cela est en partie traité dans nos notes d'information.

Il n'en demeure pas moins que ce sont les gens qui ont une certaine expérience dans le domaine et qui s'y intéressent qui risquent d'être le plus crédibles à la Chambre dans la présentation des lignes directrices provisoires. Vous savez, il n'y a pas beaucoup de députés qui s'intéressent à ce genre de dossier. En fait, je crois qu'il y en a assez peu. Nous voulons un sous-comité qui soit le plus efficace possible. Ce serait merveilleux, si, à la fin septembre, ce sous-comité pouvait nous présenter un rapport que nous pourrions examiner et soumettre par la suite à la Chambre. Ça ce serait bien!

M. Riis: Si je ne m'abuse, il n'y a pas si longtemps que nous avons confié tout notre studio et tout notre matériel à la compagnie Rogers. Sait-on quelle partie du matériel et des installations nous est réservée et quellle partie est destinée à cette compagnie?

La présidence: Je ne puis vous répondre. Je ne sais pas.

M. Hawkes: Moi, je crois que je le peux. Il y a un certain nombre d'heures par jour qui est fixé par contrat. La majorité du temps est du temps mort, mais il y a des heures d'exploitation. Les députés ont d'ailleurs reçu la grille-horaire qui précise les heures pendant lesquelles ils peuvent utiliser le studio. Le studio est loué pendant certaines heures, les jours où il y a production. J'ai cette grille devant moi; c'est ainsi que cela fonctionne.

[*Texte*]

Mr. Gagliano: Is there any problem there?

The Chair: I do not know if there is a problem at this point.

Mr. Hawkes: The committee would have to look at that, but when we are talking about committees, we are in a sense talking about creating a new studio in the reading room. The briefing note says we have to equip committee rooms for broadcast purposes, which is different from using a studio.

Mr. Riis: We certainly need a comprehensive policy. We have cameras, we have technicians, we have studios and now we are thinking of maybe creating another in some other location. This is something obviously the subcommittee has to look into, but I guess we made that deal with Rogers in isolation. Now we are going back and—

The Chair: Nelson, first of all we are not going anywhere at the moment.

Mr. Riis: I accepted the separate nature of this, but given the fact that we have no comprehensive policy, we make these ad hoc decisions.

The Chair: That is what I would like to avoid this time, if we can.

Mr. Riis: I agree.

The Chair: Ken has been saying, look, they are together. We cannot ignore them all, but we do have a certain priority.

Mr. Langlois: Have we gone far enough on this issue to have an idea about setting up the committee rooms and doing the televising? Do we have an idea of the cost? That is the first item I would like to look at, because the more we talk about it, the more questions I have.

The Chair: You have before you a briefing document that gives you some of the other costs previously. I had a conversation with Bob Desramaux the other day. He tells me that the costs are dropping, that technology is changing so rapidly that you can now get what used to be a $60,000 camera for considerably less, and the quality is comparable. The costs are coming down, rather than going up, which is a pleasant surprise.

Mr. Langlois: You know what is being done, Mr. Chairman. Instead of buying one, we will buy five.

Mr. Prud'homme: Mr. Riis touched upon a very good point. We must have a general view of what we really want. We could say we will buy three of these, five of those. You will not accept that. I am sure the chairman will not accept that. Where do we want to go? In the United States, for instance, C-SPAN does not cover all committees. That is where I am a proponent of knowing exactly where we want to go. Who decides what, when and where?

[*Traduction*]

M. Gagliano: Et est-ce qu'il y a des problèmes?

La présidence: Je n'ai pas entendu parler de problèmes pour l'instant.

M. Hawkes: Le comité devrait se pencher sur cette question, mais il faut savoir que dans le cas des travaux des comités, il est question de créer un nouveau studio dans la salle de lecture. Il est dit dans les notes d'information qu'il faudrait équiper des salles de comités aux fins de télédiffusion, ce qui diffère de l'utilisation d'un studio.

M. Riis: Nous avons besoin d'une politique détaillée. Nous avons des caméras, nous avons des techniciens, nous avons des studios et, à présent, nous ensivageons de tout recommencer ailleurs. Il ne fait aucun doute que le sous-comité devra se pencher sur cette question, mais je crois que nous avons conclu un accord distinct avec Rogers. À présent, nous revenons en arrière et. . .

La présidence: Nelson, pour commencer, nous n'avons encore pris aucune décision pour l'instant.

M. Riis: J'accepte qu'il s'agit là de deux choses différentes, mais étant donné que nous ne pouvons nous appuyer sur une politique générale, nous devons prendre des décisions ad hoc.

La présidence: C'est ce que j'aimerais éviter pour l'instant, si nous le pouvons.

M. Riis: Je suis d'accord.

La présidence: Ken nous a invité à envisager tout cela dans cette globalité. Nous ne pouvons pas faire fi de tel ou tel aspect, mais nous pouvons nous entendre sur des priorités.

M. Langlois: Sommes-nous allés assez loin dans l'étude cette question pour savoir ce que représente l'installation des salles de comités et la télédiffusion? Avons-nous une idée du coût? C'est le premier aspect sur lequel j'aimerais me pencher, parce que plus nous en discutons, plus j'ai de questions à poser.

La présidence: Vous avez devant vous un document d'information qui vous précise certains des coûts. Je me suis entretenu avec Bob Desramaux, l'autre jour. Il m'a indiqué que les prix étaient à la baisse, que la technologie évoluait si rapidement que l'on pouvait à présent se procurer une caméra coûtant normalement 60,000$ pour beaucoup moins, et ce, pour une qualité comparable. Les prix sont à la baisse, et c'est là une agréable surprise.

M. Langlois: Vous savez ce que l'on va faire, monsieur le président? Eh bien, au lieu d'en acheter une, on en achètera cinq.

M. Prud'homme: M. Riis vient de mettre le doigt sur un aspect très important. Nous devons avoir une vision globable de ce que nous voulons véritablement. Certes, nous pourrions décider d'acheter trois unités de tel équipement, cinq de tel autre, mais vous ne seriez pas d'accord. Je suis sûr que le président ne serait pas d'accord avec une telle façon de procéder. La question est de savoir où nous voulons en venir. Aux États-Unis, par exemple, la télédiffusion par satellite n'assure pas la couverture de tous les comités. C'est pour cela que je veux savoir exactement vers quoi nous nous dirigeons. Qui doit décider quoi, quand et où?

[*Text*]

In the United States they have rules, but someone else decides that they are going to cover this committee instead of that one. Everybody can get a plug in in the corridor. It is very interesting to watch. But once you give up your control, you know you are entering a new ballgame. That is why I am very "conservative". Before we give in to something that expands and expands and you say, well, you decided that, now it is in our hands...

When it is done, it works well. If we were to know exactly what we are getting into—the cost and the repercussions... Then there is friction between committees. Could you imagine covering every committee? It would be the most expensive and boring thing. You could not have all the air time, so which one would have air time? That is why you need very strict...

I fought with the member. Mr. Cook always ruled me out of order because he was impatient with me. He may have been right, but he liked it at the end because I was *l'agent provocateur*, a devil's advocate, there to make sure we do well what we really want to do. First we must know exactly what we want to do, and that is where I join you in having a general view before we start.

The Chair: Can we as a committee be ready for next week, first of all with some thoughts on the mandate we want to give to the subcommittee? Secondly, can each party suggest a name or names? Personally I agree with Jim that the smaller, the better. It always seems to work more efficiently. Then we will need some advice from the clerks on how official to make it, on whether we need to back it up with all sorts of machinery, such as translation and staff. We need to be prepared to discuss that.

Are there any other comments in a general sense that people want to address on broadcasting?

• 1145

Mr. James: I am new to all this. Jim has passed me Standing Order 119.1(1):

> (1) Any committee wishing to use the facilities of the House of Commons for the broadcasting of its meetings shall first obtain the consent of the House, thereto. (2) The Standing Committee on House Management shall establish, by report to the House of Commons, experimental guidelines governing the broadcasting of committee meetings. After concurrence by the House in such a report, any committee may permit the presence of the electronic media at its meetings, subject to the said guidelines.

We are discussing the general broadcasting news media also; it is not just a controlled House. Once it is open, it is everything. For committee meetings, everybody comes in with all their cameras.

[*Translation*]

Aux États-Unis, il y a des règles, il y a quelqu'un qui décide que ce sont les travaux de tel ou tel comité qui doivent être télédiffusés, plutôt que ceux de tel autre. Tout le monde peut se brancher dans les couloirs. C'est très intéressant à regarder. Mais dès que l'on abandonne le contrôle, c'est une nouvelle partie qui se joue. C'est pour cela que je suis très prudent. Avant que nous donnions notre aval à quelque chose qui prendra de plus en plus d'envergure, avant qu'on nous dise: «Eh bien, vous avez effectivement décidé cela, mais à présent c'est nous qui nous nous en occupons...»

Une fois que cela est fait, cela fonctionne bien. Si nous savions exactement ce dans quoi nous nous engageons—les coûts et les répercussions... Et puis, il faut également imaginer les frictions entre comités. Il n'est pas envisageable d'assurer la couverture de tous les comités. Ce serait d'abord très coûteux mais aussi particulièrement ennuyeux. Il ne serait pas possible d'assurer la télédiffusion de tous les travaux de comités en même temps. C'est pour cela qu'il faut être très strict...

Je me suis déjà heurté à des membres. M. Cook m'a souvent reproché d'enfreindre le Règlement, parce qu'il perdait patience. Il a peut-être raison, mais il a fini par apprécier ce que je faisais, parce que j'étais l'agent provocateur, l'avocat du diable qui voulait s'assurer que nous faisions tout ce que nous avions effectivement à faire. Tout d'abord, nous devons savoir exactement où nous voulons en venir, et c'est sur ce point que je conviens, avec vous, que nous devons nous faire une idée globale de la situation avant de commencer.

La présidence: Alors, les membres du comité peuvent-ils, pour la semaine prochaine, réfléchir à la question du mandat que nous confierons au sous-comité et, par ailleurs, envisager la recommandation de certains noms de députés de vos partis respectifs. Pour ma part, je suis d'accord avec Jim: mieux vaut moins que plus. C'est du moins ce qui a toujours semblé donner les meilleurs résultats. Nous demanderons alors aux greffiers de nous renseigner sur la meilleure façon d'agir et de nous dire si nous avons besoin d'envisager toute une machinerie de soutien, comme les interprètes et du personnel. Nous devrons être prêts à discuter de cela.

Y a-t-il d'autres remarques d'ordre général au sujet de la télédiffusion?

M. James: Tout cela est nouveau pour moi. Jim m'a donné l'article 119.1(1) du Règlement:

> (1) Tout comité qui veut utiliser les installations de la Chambre des communes pour la radiodiffusion ou la télédiffusion de ses séances doit d'abord obtenir le consentement de la Chambre. (2) Le Comité permanent de la gestion de la Chambre établit, dans le cadre d'un rapport à la Chambre, à titre expérimental, des principes directeurs régissant la radiodiffusion et la télédiffusion des séances de comité. Une fois que la Chambre a adopté ce rapport, tout comité peut autoriser la présence des médias électroniques à ses séances, sous réserve des principes directeurs susdits.

Nous parlons également des médias électroniques en général; il ne s'agit pas simplement du contrôle de la Chambre. Quand il n'y a plus de restrictions, tout est possible. Pour les réunions des comités, ils viennent tous avec toutes leurs caméras.

[*Texte*]

The Chair: There are all sorts of alternatives. We really have the broad mandate to—

Mr. James: After concurring, it says... First of all, Standing Order 119.1(1) just talks about the House broadcasting. Then in section 2 it goes on and adds the whole electronic media. Once you concur to have the House broadcasting, you are concurring to open it up to all the news media.

Mr. Hawkes: The guidelines may say to let news cameras in; the guidelines may say not to. Let them take a feed off gavel to gavel.

Mr. James: But if we come back with a report accepted by the House for experimental, this says—unless it is amended—that it is opened up to all media.

The Chair: No, Ken, you have to read the last part, which says:

...may permit the presence of the electronic media at its meetings, subject to the said guidelines.

Mr. Hawkes: They have to obey the guidelines, whatever the guidelines turn out to be.

Mr. Langlois: We are trying to set up the guidelines.

The Chair: Are there any further comments on that? If not, I need to know from members if there are any issues they want us to look at before the House rises. We have two more meetings.

I have suggested that we are going to have to get going on a subcommittee on the reform side, or maybe even one or two in that area. There are other issues; it is a fairly broad mandate.

Is there anything else important that we do not want to miss at next Tuesday's and Thursday's meetings, if need be? Personal preference is not to have a meeting Thursday if we do not need it. I just toss that out. If we need it—

Mr. Gagliano: Yes, I like that.

Mr. Hawkes: The piece on the reform side that I am finding awkward is the legislative committee. The whole idea in the beginning was to have people within an envelope so that you had knowledgeable people on a piece of legislation; they would naturally flow from that envelope. At the last minute, we did members at large, which is really the same concept.

Now we are in the awkward position where the names that are in *Hansard* get the notices. A particular legislative committee might have two or three bills, and you have different memberships of members who want to work on the bill.

I think it is going to get more and more awkward for the clerk's office; for instance, who did the notices go to? You can be quite rigid. It is the names in *Hansard*. Then you are in the position of substituting, meeting by meeting by meeting.

[*Traduction*]

La présidence: Il y a toutes sortes d'autres possibilités. Nous avons un mandat assez vaste pour...

M. James: On dit: «Une fois que la Chambre a adopté...» D'abord, l'article 119.1(1) du Règlement parle simplement de la radiodiffusion et de la télédiffusion des séances de la Chambre, puis, au deuxième paragraphe, il ajoute l'ensemble des médias électroniques. Une fois que l'on est d'accord pour que les séances de la Chambre soient diffusées, on est également d'accord pour permettre cela à tous les médias d'information.

M. Hawkes: Les principes directeurs peuvent dire de laisser entrer les caméras ou bien le contraire. Qu'ils assurent la couverture intégrale des réunions.

M. James: Mais si nous nous retrouvons avec un rapport accepté par la Chambre à titre expérimental, cela veut dire—à moins qu'il n'y ait un amendement—que c'est ouvert à tous les médias.

La présidence: Non, Ken, il faut lire la dernière partie, qui stipule:

...peut autoriser la présence des médias électroniques à ses séances, sous réserve des principes directeurs susdits.

M. Hawkes: Ils doivent respecter les principes directeurs, quels qu'ils soient.

M. Langlois: Nous sommes en train d'essayer de définir ces principes directeurs.

La présidence: Y a-t-il d'autres commentaires? Sinon, il faut que les membres du comité m'indiquent s'il y a des questions qu'ils veulent étudier avant que la Chambre ne termine ses travaux. Nous avons encore deux réunions.

J'ai proposé que nous ayons un sous-comité s'occupant de la réforme, ou peut-être même un ou deux dans ce domaine. Il y a d'autres questions; le mandat est très vaste.

Y a-t-il autre chose d'important que nous ne voulons pas oublier lors de nos prochaines réunions de mardi et de jeudi, si nécessaire? Personnellement, je préférerais ne pas avoir de réunion jeudi si cela n'est pas nécessaire. Je dis cela en passant. S'il le faut...

M. Gagliano: Oui, cela me convient.

M. Hawkes: Sur le plan de la réforme, ce qui me paraît bizarre, c'est le Comité législatif. Au début, toute l'idée était d'avoir des gens d'un même secteur afin qu'ils soient qualifiés dans le domaine couvert par un projet de loi; on a choisi parmi l'ensemble des députés, ce qui est en fait la même notion.

Nous sommes maintenant dans l'étrange situation où ce sont les gens dont le nom figure dans le *Hansard* qui reçoivent les avis. Un comité législatif donné peut s'occuper de deux ou trois projets de loi, et ce sont des députés différents qui s'occupent de chacun de ces projets de loi.

Je pense que cela va devenir de plus en plus compliqué pour le bureau du greffier; par exemple, à qui adresser les avis? On peut être très strict. Ce sont les gens dont le nom figure dans le *Hansard*. Ensuite, on peut faire des remplacements, à chaque réunion.

[*Text*]

I am just wondering if we could consider a bit of a rule change that might straighten that out before we leave the House at the end of June. I had a brief preliminary conversation with Alfonso yesterday.

I think it is going to become a bigger and bigger problem. The more chunks of legislation that are out there, the more wrong members are getting the notice and right members are not. Sooner or later that is going to cause a lot of problems.

Mr. Riis: It is a difficulty. Perhaps it would be useful if we could address that at least briefly on Tuesday to see if—

The Chair: The subcommittee on the whips could have a good look at it. I think it is something the House Leaders—

Mr. Hawkes: We could maybe work at the parts to see if there are some wording changes that make sense.

Mr. Riis: I do not think we will have time to do it now, but I think at some point we need to go back and revisit the whole role of the standing committees vis-à-vis the legislative committees. What do we expect from those committees? What type of work? How will they conduct their affairs and so on?

• 1150

The Chair: That could be part of the review mandate over the summer, if we have the subcommittee up and running.

Mr. Riis: Yes, that is possible.

The Chair: We are going to have to strike a subcommittee next week to look at the reform question. I would really encourage members, as much as possible, to think in terms of the mandate of the subcommittee by next week.

Mr. Riis: We also need to look at the mandate for the broadcasting.

The Chair: We may in fact need three subcommittees because the reform mandate is fairly broad. Maybe we can do the question of empowerment, the Question Period, and the committee thing you now raised with one subcommittee; maybe not. I am certainly open to discussion on that.

Mr. Gagliano: I think we should have one subcommittee on the reform and one subcommittee on the broadcasting.

The Chair: So you see the need for just the two.

Mr. Gagliano: Otherwise, you can forget the summer. People need some vacation, too. Come September, we are going to be in the same situation we are in now.

From what Mr. James said, there is some problem. Let us not forget, either, that bills will be passing until next week. If we have to address or define the standing committee and the role of a legislative committee, I do not know if we want to do this. If we start patching here and there, then we will have to throw everything out and start all over again.

[*Translation*]

Je me demande si nous pourrions envisager d'apporter au Règlement un léger changement permettant de régler ce problème avant que nous ne quittions la Chambre à la fin juin. J'ai eu une brève conversation préliminaire à ce sujet hier avec Alfonso.

Je pense que le problème va prendre toujours plus d'ampleur. Plus il y a de mesures législatives à étudier, plus il y a de députés non concernés qui reçoivent l'avis alors que les autres ne le reçoivent pas. Un jour ou l'autre, cela va créer bien des problèmes.

M. Riis: C'est une source de difficultés. Il serait peut-être utile que nous puissions nous pencher là-dessus au moins brièvement mardi pour voir si. . .

La présidence: Le sous-comité sur les whips pourrait étudier cela de près. Je pense que c'est quelque chose que les leaders à la Chambre. . .

M. Hawkes: Nous pourrions peut-être nous pencher sur les détails pour voir si certaines modifications du texte pourraient être utiles.

M. Riis: Je ne pense pas que nous ayons le temps de le faire maintenant, mais je crois qu'à un moment ou l'autre il faudra réétudier toute la question du rôle des comités permanents par rapport aux comités législatifs. Qu'attendons-nous de ces comités? Quel type de travail? Comment vont-ils mener leurs affaires, etc.?

La présidence: Cela pourrait faire partie des choses à examiner au cours de l'été, si le sous-comité siège.

M. Riis: Oui, c'est possible.

La présidence: Nous allons devoir former un sous-comité la semaine prochaine pour étudier la question de la réforme. J'encouragerais vraiment les membres, dans la mesure du possible, à réfléchir au mandat de ce sous-comité d'ici la semaine prochaine.

M. Riis: Nous devons également nous pencher sur le mandat pour la radio-télédiffusion.

La présidence: Nous aurons en fait peut-être besoin de trois sous-comités car le mandat relatif à la réforme est très vaste. On peut peut-être traiter de la délégation, de la période des questions et de l'affaire des comités que vous avez maintenant soulevée avec un seul sous-comité; peut-être que non. Je suis certainement prêt à en discuter.

M. Gagliano: Je pense que nous devrions avoir un sous-comité sur la réforme et un sur la radio-télédiffusion.

La présidence: Vous pensez que nous n'avons besoin que de deux comités.

M. Gagliano: Sinon, on peut oublier l'été. Les gens ont aussi besoin de vacances. En septembre, nous serons dans la même situation que maintenant.

D'après ce qu'a dit M. James, il existe un problème. N'oublions pas non plus que des projets de loi seront adoptés jusqu'à la semaine prochaine. Si nous devons nous pencher sur la question des comités permanents et du rôle des comités législatifs, je ne sais pas si c'est vraiment ce que nous voulons faire. Si nous commençons à faire des petits changements par-ci, par là, il faudra ensuite tout laisser tomber et tout remettre en chantier.

[*Texte*]

Mr. Prud'homme: There is an advantage. We will spend less.

The Chair: Are there any other issues?

Mr. Hawkes: I think you have a letter from the Board of Internal Economy on what we call the wrap-around in terms of the House of Commons broadcast channel itself. The broadcasting of committees is a different issue. Maybe that is another possible subcommittee for the summer.

The Chair: But isn't that tied into the question of broadcasting? Isn't it ultimately the same?

Mr. Prud'homme: It is tied in with C-SPAN.

Mr. Gagliano: We should have only one committee that looks at all of it.

Mr. Prud'homme: There is a strong lobby in Canada that would like to offer a proposal. You are better equipped than I, since you sit on the Board of Internal Economy, to fill in that unoccupied channel. This is where the idea of C-SPAN comes in.

We are going to leave for 12 weeks. The channel is unoccupied and there are all kinds of proposals to fill that in completely with anything going on in Canada. Who does that? Let us say, for instance, this would have existed. They could have decided that all political parties would be covered from gavel to gavel when the House is not sitting. Someone will have to do this kind of study.

Mr. James: Additionally, at least one submission, if not more, also suggested that certain government departments could be somehow using this, other than this high cost of video-making and so on. I do not know where this all fits in.

The Chair: I think we will give as much of that information as possible to the subcommittee.

If there is no further business, we will meet next Tuesday at 4 p.m. The meeting is adjourned to the call of the chair.

[*Traduction*]

M. Prud'homme: Cela représente un avantage. Nous dépenserons moins.

La présidence: Y a-t-il d'autres questions?

M. Hawkes: Je pense que vous avez une lettre du Bureau de régie interne à propos du canal de radio-télédiffusion de la Chambre des communes et du «wrap-around». La retransmission des séances de comités est une question différente. Il pourrait aussi y avoir un sous-comité à ce sujet cet été.

La présidence: Mais est-ce que cela ne se rattache pas à la question de la radio-télédiffusion? Est-ce que, en fin de compte, ce n'est pas la même chose?

M. Prud'homme: C'est relié au C-SPAN.

M. Gagliano: Il faudrait un seul comité pour s'occuper de tout cela.

M. Prud'homme: Il y a un puissant lobby au Canada, qui voudrait présenter une proposition. Vous êtes mieux en mesure que moi, puisque vous faites partie du Bureau de régie interne, de voir comment on peut remplir ce canal vacant. C'est là que l'on peut penser au C-SPAN.

Nous ne serons pas là pendant 12 semaines. Le canal est vacant et il y a toutes sortes de propositions pour le remplir complètement avec des émissions sur tout ce qui se passe au Canada. Qui s'en occupe? Disons, par exemple, que cela aurait déjà existé. On aurait pu décider de couvrir de fond en comble tous les partis politiques lorsque la Chambre ne siège pas. Quelqu'un devra étudier ce genre de choses.

M. James: En plus, il a été proposé au moins une fois, sinon plus, que certains ministères pourraient l'utiliser d'une façon ou d'une autre, pour éviter les dépenses élevées de réalisations vidéo, etc. Je ne sais pas comment tout cela cadre avec le reste.

La présidence: Je pense que nous donnerons tous les renseignements possibles au sous-comité.

S'il n'y a pas d'autres questions à traiter, nous nous réunirons à nouveau mardi à 16 heures. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

4
5

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 8

Tuesday, June 18, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 8

Le mardi 18 juin 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Mandate of the Committee pursuant to S.O.s 108, 114 and 119

INCLUDING:

Its Fifth Report

CONCERNANT:

Mandat du Comité conformément aux articles 108, 114 et 119 du Règlement

Y COMPRIS:

Son Cinquième Rapport

LIBRARY
AUG 7 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24078

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, June 19, 1991

The Standing Committee on House Management pursuant to Standing Order 114, has the honour to present its

FIFTH REPORT

Your Committee recommends that certain members of the Standing Committees listed below, having neglected to file a list of substitutes or having given notice of their intention to give up membership on a Committee in accordance with Standing Order 114, be replaced as follows:

No. 1

Aboriginal Affairs

Redway for Koury

No. 2

Energy, Mines and Resources

Schneider for Turner (Halton—Peel)

No. 3

Forestry and Fisheries

Tremblay (Quebec-East) for Crosby

No. 4

House Management

Belsher for MacDougall

No. 5

Official Languages

Scott (Hamilton—Wentworth) for Hudon Turner (Halton—Peel) for Roy-Arcelin

No. 6

Multiculturalism and Citizenship

Karygiannis for Karygiannis

No. 7

Transport

Marchi for Marchi

Your Committee also recommends, pursuant to S.O. 104(5) that the following members be added to the list of Members at large for each of the envelope, for the purposes of S.O. 108(1)(b) and 114(2)(a):

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 19 juin 1991

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre, conformément à l'article 114 du Règlement, a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que certains membres des Comités permanents énumérés ci-dessous, ayant négligé de déposer une liste de substituts ou ayant donné avis de leur intention de cesser d'être membre d'un Comité en conformité avec l'article 114 du Règlement, soient remplacés comme il suit:

No 1

Affaires autochtones

Redway pour Koury

No 2

Énergie, mines et ressources

Schneider pour Turner (Halton—Peel)

No 3

Forêts et Pêches

Tremblay (Québec-Est) pour Crosby

No 4

Gestion de la Chambre

Belsher pour MacDougall

No 5

Langues officielles

Scott (Hamilton—Wentworth) pour Hudon Turner (Halton—Peel) pour Roy-Arcelin

No 6

Multiculturalisme et citoyenneté

Karygiannis pour Karygiannis

No 7

Transports

Marchi pour Marchi

Votre comité recommande également, en conformité de l'article 104(5) du Règlement, que les députés suivants soient ajoutés à la liste générale de députés pour chaque secteur, pour les fins des articles 108(1)b) et 114(2)a) du Règlement:

HUMAN RESOURCES

G. Duceppe L. Plamondon

NATURAL RESOURCES

D. Grey L. MacAulay

ECONOMICS

J. Anawak B. Tremblay
A. Kindy B. Wood

DEPARTMENTAL

D. Lee G. Rocheleau
P. Nowlan

Respectfully submitted,

RESSOURCES HUMAINES

G. Duceppe L. Plamondon

RESSOURCES NATURELLLES

D. Grey L. MacAulay

ÉCONOMIE

J. Anawak B. Tremblay
A. Kindy B. Wood

SECTEUR MINISTÉRIEL

D. Lee G. Rocheleau
P. Nowlan

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER

Chair.

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 18, 1991
(8)

[*Text*

The Standing Committee on House Management met at 4:21 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chair, Albert Cooper, presiding.

Members of the Committee present: Iain Angus, John Cole, Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Nelson Riis and Marcel R. Tremblay.

Acting Members present: Brian O'Kurley for John MacDougall.

Other Member present: Joy Langan.

In attendance: From the House of Commons: Micheline Rondeau-Parent, Deputy Principal Clerk, Committees Directorate.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O.s 108, 114 and 119.

In relation to the Committee's mandate pursuant to S.O. 114, on motion of Jim Hawkes, it was agreed

—That the list of Members at Large for each envelope be increased by 2 members per party, per envelope, as follows:

Envelope (up to)	P.C.	Lib.	N.D.P.	Ind.
Human Resources	8	8	5	2
Natural Resources	6	6	4	1
Economics	10	10	6	2
Departmental	8	8	5	2

—That the sub-committee report as presented by the Whips be concurred in and that the Chair be instructed to present it to the House as the Committee's fifth report.

Jim Hawkes moved,—That a sub-committee, to be comprised of all three Whips, be delegated all authority to act as striking committee and, provided that the recommendations are unanimous, it present them directly to the Chair to be presented to the House on behalf of the Standing Committee, pursuant to S.O. 114.

Peter Milliken moved, in amendment thereto,—That the motion be amended by adding "until September 16, 1991" at the end of the proposed wording.

And debate arising thereon, the question being put on the amendment, it was, by a show of hands, negatived: Yeas: 3; Nays: 7.

The question being put on the main motion, it was, by a show of hands, carried: Yeas: 10; Nays: 1.

On motion of Iain Angus, it was agreed,—That the membership of the Sub-committee on Private Members Business as struck by the Committee on Tuesday, May 21, 1991 be amended by substituting Iain Angus for Joy Langan to act on the Sub-committee.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 18 JUIN 1991
(8)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 16 h 21 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Iain Angus, John Cole, Albert Cooper, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Nelson Riis et Marcel R. Tremblay.

Membre suppléant présent: Brian O'Kurley remplace John MacDougall.

Autre député présent: Joy Langan.

Aussi présente: De la Chambre des communes: Micheline Rondeau-Parent, greffière principale adjointe, Direction des comités.

Le Comité reprend ses travaux prévus aux articles 108, 114 et 119 du Règlement.

En application de l'article 114, sur motion de Jim Hawkes, il est convenu,

—Que la liste générale des membres soit augmentée de deux membres par parti et par secteur, ainsi qu'il suit:

Secteur (max.)	PC	Lib.	NPD	Ind.
Ressources humaines	8	8	5	2
Ressources naturelles	6	6	4	1
Économie	10	10	6	2
Ministériel	8	8	5	2

—Que le rapport du sous-comité présenté par les whips soit adopté et que le président le présente à la Chambre (Cinquième rapport).

Jim Hawkes propose,—Qu'un sous-comité, constitué des trois whips, fasse fonction de comité directeur avec tous les pouvoirs afférents et, s'il y a unanimité, qu'il présente ses recommandations au président qui les transmettra à la Chambre, suivant l'article 114, au nom du Comité permanent.

Peter Milliken propose l'amendement suivant,—Que la motion soit modifiée en ajoutant «d'ici le 16 septembre 1991» à la fin.

Après débat, l'amendement, mis aux voix à main levée, est rejeté par 7 voix contre 3.

La motion, mise aux voix à main levée, est adoptée par 10 voix contre 1.

Sur motion de Iain Angus, il est convenu,—Que la composition du sous-comité des affaires émanant de députés formé le mardi 21 mai, soit modifiée par la substitution de Iain Angus à Joy Langan.

In relation to its mandate pursuant to S.O. 108, the Committee proceeded to consider the motion adopted by the Standing committee on Aboriginal Affairs regarding its inclusion within the Human Resources envelope.

Iain Angus moved,—That the request of the Standing committee on Aboriginal Affairs be granted by the Standing committee on House Management.

And debate arising thereon, the question being put on the motion, it was, by a show of hands, negatived: Yeas: 6; Nays: 7.

On motion of Iain Angus, it was agreed,—That the committee's decision be communicated, by letter, to the Standing committee on Aboriginal Affairs.

In relation to its mandate pursuant to S.O. 119, it was agreed,—That a sub-committee of four members, the membership of which will be appointed, after the usual consultations with the whips, to look at the broadcasting guidelines for committees, as required by S.O. 119.

In relation to its mandate pursuant to S.O. 108(3)(a)(iii), it was agreed,—That a steering sub-committee of three members, one for each party, plus the Chairman as ex-Officio member, be appointed to look at the whole question of parliamentary reform and to produce options for further discussion by the committee.

In relation to its mandate pursuant to S.O. 108(3)(a)(ii), it was agreed,—That the document entitled "House of Commons Estimates, 1991-1992 / How the budget is spent" be made available to all Members of the House of Commons and those who request it.

At 5:20 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

William C. Corbett

Clerk of the Committee

Conformément à l'article 108, le Comité examine la motion adoptée par le Comité permanent des affaires autochtones proposant d'être inclus dans le secteur des ressources humaines.

Iain Angus propose,—Que le Comité accueille la requête du Comité permanent des affaires autochtones.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est rejetée par 7 voix contre 6.

Sur motion de Iain Angus, il est convenu,—Que la décision soit communiquée par écrit au Comité permanent des affaires autochtones.

Conformément à l'article 119, il est convenu,—Qu'un sous-comité formé de quatre membres désignés après les consultations d'usage avec les whips, soit chargé d'examiner la question des principes directeurs de la radiotélédiffusion.

Conformément au sous-alinéa 108(3)a)(iii), il est convenu,—Que soit établi un sous-comité directeur formé d'un représentant de chaque parti, du président et d'un membre d'office, pour examiner la question de la réforme parlementaire et proposer différentes options.

Conformément au sous-alinéa 108(3)a)(ii), il est convenu,—Que le document intitulé *Budget des dépenses, Chambre des communes, 1991-1992 / Répartition des dépenses budgétaires*, soit mis à la disposition des députés et de toute personne qui en fait la demande.

À 17 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

William C. Corbett

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, June 18, 1991

• 1623

The Chairman: Ladies and gentlemen, I call the meeting to order.

First, I apologize. Several of us were in the House leaders meeting and that is why we are 24 minutes late, and we apologize.

Does everyone have a copy of the agenda and the relevant motions? I will start, then, with the subcommittee report from the whips, subcommittee A. Jim, are you leading that off?

Mr. Hawkes (Calgary West): Yes. I think members have in front of them a suggested subcommittee report, and if we deal with it in chunks it is probably smoother for us. Therefore, I would move that the list of members at large for each envelope be increased by two members per party per envelope as follows...

Maybe we should deal just with that. That would be a motion, and I think that's enough. That is an internal matter that doesn't have to be reported anywhere.

Motion agreed to

Mr. Hawkes: Then I would immediately take us to the next page. I will come back to page 1, but I think the next thing for me to do is move that the suggested fifth report of the committee be adopted and presented to the House at the earliest possible opportunity.

That's all of the names and it takes into account the increased possibility for membership in... It deals with the independents and their position as members at large in the different envelopes. Subject to information gathered by the clerk, all those independents who are interested in being members at large are accommodated in our report to you in an envelope that they chose. In some cases they gave us an option of two envelopes, but in every case every independent is a member at large in an envelope of their choosing, one they want to be in, if they want to be in.

The Chairman: Every independent ends up, then, with an envelope membership.

• 1625

Mr. Hawkes: If they wanted to be, and either they have the envelope they asked for, if they asked for one, or if they gave us a choice of two we would place them in one of their two choices. It is by choice entirely.

Mrs. Dobbie (Winnipeg South): I have a question on the reports. Does it mean where it says "Redway for Koury" that Redway has been removed from the departmental envelope and placed in the human resources envelope for Koury, or is he serving on both committees?

Mr. Hawkes: It will vary. You need to have the whole list. What it means is that Koury resigned from this responsibility and Redway is replacing him. That's all.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 18 juin 1991

Le président: Mesdames et messieurs, la séance est ouverte.

Je tiens d'abord à m'excuser. Plusieurs d'entre nous étaient à une réunion des leaders à la Chambre; c'est ce qui explique que nous soyons une vingtaine de minutes en retard; nous sommes désolés.

Est-ce que tout le monde a un exemplaire de l'ordre du jour et des motions à examiner? Je commence avec le rapport du sous-comité des whips, le Sous-comité A. Jim, s'il vous plaît.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): Je pense que les députés ont devant eux un projet de rapport du sous-comité. Il y a peut-être lieu de l'examiner point par point. Je propose donc que la liste générale des députés pour chaque secteur soit augmentée de deux députés par parti par secteur de la façon suivante...

Tenons-nous-en à cette question pour l'instant. Elle est interne et ne peut être signalée ailleurs.

La motion est adoptée

M. Hawkes: Je passe maintenant à la page suivante. Je reviendrai à la première page plus tard. Je propose que le cinquième projet de rapport du comité soit adopté et présenté à la Chambre dans les plus brefs délais.

Ce sont tous les noms; la liste fait une plus grande place... La motion traite des indépendants et de leur position en tant que députés en général pour les divers secteurs. Selon l'information recueillie par la greffière, tous les indépendants désireux d'être inscrits sur la liste générale sont mentionnés dans le rapport dans le secteur qu'ils ont choisi. Dans certains cas, ils ont nommé deux secteurs, mais tous ont été nommés au moins pour un secteur de leur choix.

Le président: Chaque indépendant se retrouve donc nommé pour un secteur.

M. Hawkes: S'ils en avaient fait la demande, ils se retrouvent dans le secteur qu'ils avaient demandé, ou s'ils nous avaient donné un choix entre deux, dans l'un d'eux. Le choix a été laissé entièrement libre.

Mme Dobbie (Winnipeg-Sud): J'ai une question au sujet du rapport. Il est indiqué *Redway for Koury*; cette mention signifie-t-elle que Redway peut être enlevé du secteur ministériel et placé dans le secteur Ressources humaines pour Koury, ou peut-il appartenir aux deux comités?

M. Hawkes: Tout dépend. Il faut voir la liste complète. Essentiellement, la mention signifie que Koury a abandonné son poste et que Redway l'a remplacé.

[*Text*]

Mrs. Dobbie: He may be serving on two committees?

Mr. Hawkes: That's correct, and in some cases that may place an individual in two envelopes. In most cases it doesn't; it means two committees within the same envelope in most cases.

Mr. Angus (Thunder Bay—Atikokan): Mr. Chairman, I have just one other item. One of the independents requested to be a member at large for the envelope that this committee is contained in, and inasmuch as there is no envelope we were unable to meet that request.

The Chairman: Okay, fair ball.

Motion agreed to

Mr. Hawkes: If I can take you back to the first page, item 3, the clerk has helped us with this wording and it reflects the discussion we had this morning. Members should look carefully at the wording.

I move that a subcommittee, to be composed of all three whips, be delegated all authority to act as striking committee and, provided that the recommendations are unanimous, it presents them directly to the chair to be presented to the House on behalf of the standing committee, pursuant to Standing Order 114.

There are really two barriers. First of all, this is the agreement of all three whips from all three parties to a striking committee endeavour. Then the chairman would obviously have to concur or they could sit on the report for some time. So the entire committee is represented through that.

The reason for this motion is that there will be from time to time the need to change committee membership for one reason or another, and rather than having to call the entire committee together on those occasions there is another route for being able to present to the House. It gets us out of the roadblock of having to call a quorum together and so on. But the limitation we agreed on was that it had to be unanimous by the committee's representative as well as the three parties, so that you have the check for concurrence in each of those places. That's where the wording comes from.

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): Mr. Chairman, I think this is a reasonable compromise for the summer months when the committee is not meeting, but if we are meeting twice a week I don't think it is necessary. We seem to be meeting consistently twice a week. So I would suggest that we give it a try for that time, and the whole matter will be reviewed again in the fall.

I move an amendment to the motion, then: until September 16, 1991.

The Chairman: I want to get a quick clarification on this.

Mr. Milliken: If I can continue my remarks, my objection is that the committee was charged with this responsibility, and for us to hand it away to the whips is not what was contemplated when the Management Committee was established.

The Chairman: How do you know?

[*Translation*]

Mme Dobbie: Il peut quand même appartenir à deux comités?

M. Hawkes: En effet. Dans certains cas, un député peut se retrouver dans deux secteurs. Cependant, la majorité du temps il s'agit de deux comités à l'intérieur du même secteur.

M. Angus (Thunder Bay—Atikokan): J'aimerais également soulever un point à ce sujet, monsieur le président. Un des indépendants a demandé d'être inscrit sur la liste générale pour le secteur dans lequel ce comité se trouve. Cependant, comme il n'y a pas de secteur désigné, il est difficile de donner suite à cette requête.

Le président: Évidemment.

La motion est adoptée

M. Hawkes: Je vous ramène, si vous le voulez bien, à la première page, troisième paragraphe; la greffière nous a aidés à préparer ce libellé qui reflète la discussion que nous avons eue ce matin. Les députés sont priés d'examiner attentivement ce libellé.

Je propose qu'un sous-comité, composé des trois whips, soit autorisé à agir en tant que comité de sélection et, si les recommandations font l'unanimité, à présenter les recommandations directement au président pour que celui-ci les présente à son tour à la Chambre au nom du comité permanent, en vertu de l'article 114 du Règlement.

Deux précautions sont prises. D'abord, les whips des trois partis doivent s'entendre dans leur travail de sélection. Deuxièmement, le président doit évidemment être d'accord, sinon le rapport risque de rester lettre morte. Donc, le comité entier est représenté de cette façon.

Cette motion est présentée parce qu'il faudra à certains moments modifier la composition; plutôt que de rappeler le comité entier chaque fois, il sera possible d'utiliser une autre méthode pour présenter une recommandation à la Chambre. Nous n'aurons plus à nous préoccuper du quorum ou d'autres considérations semblables. Nous avons voulu cependant que les recommandations soient unanimes au niveau des représentants des trois partis. La motion est rédigée de cette façon pour bien souligner qu'il doit y avoir accord à ce niveau.

M. Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le président, je pense que c'est un compromis raisonnable pour l'été, quand le comité ne se réunit pas, mais que ce n'est pas nécessaire lorsque le comité se réunit deux fois par semaine. C'est la règle qui s'est établie maintenant. Je propose donc que le système soit mis à l'essai pour l'été et qu'il soit réexaminé à l'automne.

Mon amendement à la motion est donc le suivant: jusqu'au 16 septembre 1991.

Le président: J'aimerais avoir des précisions.

M. Milliken: Je finis de m'expliquer auparavant. J'estime que c'est le comité qui a été chargé de cette responsabilité et qu'au moment de sa création il n'était pas prévu qu'il la cède aux whips.

Le président: Comment pouvez-vous en être sûr?

[*Texte*]

Mr. Milliken: Well, if it was, it should have been made clear and there should have been a second committee created. I object in principle to a subcommittee being able to report directly to the House. This is most unusual.

The Chairman: This doesn't say that.

Mr. Milliken: Yes, it does.

The Chairman: No.

Mr. Milliken: I am sorry, it does, Mr. Chairman. It says "striking committee. . . presents them directly to the Chair to be presented to the House". It doesn't come to the committee.

Mrs. Dobbie: It comes to the chairman.

Mr. Milliken: Well, it still goes directly—

Mrs. Dobbie: If the chairman wants to bring up something to the committee, presumably he could do so.

Mr. Milliken: It doesn't say so. It says: "directly to the Chair to be presented to the House". It doesn't say he is to present it to the committee; it is to be presented to the House.

The Chairman: Yes, that's right.

Mr. Milliken: I have reservations about that. I am prepared to try it on a trial basis until September 16, when the House is due to reconvene. I recognize that it would be awkward to call the committee together for a meeting in the summer to make decisions on this, and I recognize that there may be changes if committees meet occasionally during the summer, and I think some will. But I object to the practice as a general rule. While I have great confidence in my whip and I have no doubt that the other whips have the confidence of their parties, I think it is appropriate that the committee being charged with the responsibility have some oversight in the matter. Since we meet Tuesdays and Thursdays, I don't think it is asking a lot for the matters to come here and be dealt with.

• 1630

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): Do you have it in French?

The Chairman: No.

Mr. Prud'homme: We have the rest, but because it is very technical I don't understand in English what it means. I'm not the one to delay unduly on these matters. I don't understand. It presents them directly to the chair to be. . . What does it mean?

The Chairman: Okay, can I come to Iain Angus, first of all? He had his hand up.

Mr. Prud'homme: Well, I could stop it—

The Chairman: I'll come back to you.

[*Traduction*]

M. Milliken: Si cette possibilité avait été envisagée, le Règlement aurait été clair et un deuxième comité aurait été créé. Je m'oppose en principe à ce qu'un sous-comité puisse faire rapport directement à la Chambre. Ce n'est pas la façon habituelle de procéder.

Le président: La motion ne mentionne rien de tel.

M. Milliken: C'est ce qu'elle dit.

Le président: Non.

M. Milliken: Je regrette, mais c'est ce qu'elle prévoit, monsieur le président. Elle établit ce qui suit: «en tant que comité de sélection, et. . . à présenter lesdites recommandations directement au président pour qu'il les présente à son tour à la Chambre». Les recommandations ne sont pas soumises au comité.

Mme Dobbie: Elles sont soumises au président.

M. Milliken: Elles vont quand même directement. . .

Mme Dobbie: Si le président veut consulter le comité au sujet d'un point quelconque, il peut toujours le faire, semble-t-il.

M. Milliken: Sauf que la motion ne le mentionne pas. Elle dit simplement: «directement au président pour qu'il les présente à son tour à la Chambre». Les recommandations ne sont pas soumises au comité; elles sont présentées à la Chambre.

Le président: C'est juste.

M. Milliken: J'ai des réserves à ce sujet. Je suis prêt à mettre le système à l'essai jusqu'au 16 septembre, au moment de la reprise des travaux à la Chambre. Je sais très bien qu'il pourrait être difficile de réunir le comité au grand complet pendant l'été simplement pour qu'il puisse prendre des décisions de cette sorte; et il pourrait y avoir des changements si les comités se réunissaient occasionnellement au cours de cette période. Il y aura sans doute un certain nombre de réunions. Cependant, je m'oppose à ce que cette façon de procéder devienne la règle. J'ai entièrement confiance en mon whip, et je suis certain que c'est le cas également dans les autres partis, mais il me semble que le comité qui détient cette responsabilité doit avoir son mot à dire sur la question. Puisque nous nous réunissons le mardi et le jeudi, je ne pense pas qu'il soit exagéré de demander que nous puissions étudier ces questions.

M. Prud'homme (Saint-Denis): Avez-vous le rapport en français?

Le président: Non.

M. Prud'homme: Nous avons le reste, mais puisque c'est très technique, je ne comprends pas ce que cela signifie en anglais. Je ne suis pas du genre à retarder indûment les travaux pour des questions de ce genre. Mais je ne comprends pas. «It presents them directly to the chair to be. . .» Qu'est-ce que cela signifie?

Le président: D'accord, puis-je d'abord donner la parole à Iain Angus? Il avait la main levée.

M. Prud'homme: Eh bien, je pourrais vous arrêter. . .

Le président: Vous aurez la parole tout à l'heure.

[*Text*]

Mr. Prud'homme: No, I could stop it now. You don't have it in French. Why?

The Chairman: I am advised that the subcommittee just completed its work and therefore there was not time for translation.

Mr. Prud'homme: As you know, I am getting tougher and tougher as I am getting older. This is no excuse, I am sorry. I'm not going to pursue it further, but this is unacceptable.

The Chairman: I quite agree with you—

Mr. Prud'homme: And don't give me that "no time". It's too bad, tough luck. It's not that long to translate.

The Chairman: Can I ask Micheline to work on the—

Mr. Prud'homme: You may proceed, but tough luck next time.

The Chairman: Micheline will work on the translation now, and we will see if we can't have some proper wording for you. Iain.

Mr. Angus: Thank you, Mr. Chairman. If you will remember, at one of our earlier meetings I suggested we take this kind of approach with regards to the striking committee. Most of the work of the striking committee is mechanical. It is submitting one name for another. Only once in my memory has there been a major impasse, and we have dealt with that in this motion by saying only if matters are unanimous. I don't think we need to take up the time of this committee as a whole to decide whether or not Mr. Redway will be replacing Mr. Koury. I don't think that is a useful purpose of this committee. We have other more major matters to deal with.

I would have had no problem with the amendment had it said December 31. I think it is silly to say, yes, we can do it for the next two days but it stops the moment we come back. So I am going to vote against the amendment and I would encourage members to support the motion as originally presented.

The Chairman: Okay, I just want to make a point of clarification. This report really ties into new business A. Am I correct? Okay. One of the things we are going to need to do is make provisions for the striking of the constitutional committee. Now, as I read this motion, it provides for the striking but it doesn't provide for the adoption of that, does it?

Mr. Hawkes: That's one of the reasons for this motion at this time.

The Chairman: It paves the way for another motion?

Mr. Hawkes: That's right. You can present it to the House, and because of the motion itself, then the committee can be struck.

Mr. Milliken: I have one other point in response to Iain's comments. He said he would happy if this were until December 31. I want to remind him that the whole committee structure has to be redone by the striking

[*Translation*]

M. Prud'homme: Non, je pourrais arrêter les travaux maintenant. Vous n'avez pas le texte français. Pourquoi?

Le président: On m'a dit que le sous-comité venait tout juste de terminer son travail et qu'il n'avait pas eu le temps de faire traduire son rapport.

M. Prud'homme: Comme vous le savez, plus je vieillis, plus je suis exigeant. Vous n'avez pas d'excuses, désolé. Je ne vais pas pousser la question plus loin, mais cela est inacceptable.

Le président: Je suis tout à fait d'accord avec vous...

M. Prud'homme: Et ne venez pas me dire qu'ils n'ont pas eu le temps. C'est tant pis pour eux. Ce n'est pas si long à traduire.

Le président: Puis-je demander à Micheline de travailler à...

M. Prud'homme: Vous pouvez poursuivre, mais je ne serai pas aussi tolérant la prochaine fois.

Le président: Micheline va travailler tout de suite à la traduction du rapport, et nous verrons si nous pouvons vous en soumettre une version satisfaisante. Iain.

M. Angus: Merci, monsieur le président. Vous vous souviendrez que, lors d'une de nos rencontres précédentes, j'avais suggéré cette possibilité en ce qui concerne le comité de sélection. La majeure partie du travail de ce comité est purement automatique; il s'agit simplement de remplacer un nom par un autre. Pour autant que je me souvienne, il n'est arrivé qu'une seule fois que nous nous trouvions dans une véritable impasse, et cette motion tient compte de cette possibilité puisqu'elle prévoit que les recommandations doivent être unanimes. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de gaspiller du temps en comité plénier pour décider si M. Redway va ou non remplacer M. Koury. Je ne pense pas que ce soit utile. Le comité a bien d'autres questions plus importantes à régler.

L'amendement ne me poserait aucun problème s'il était question du 31 décembre. Mais je pense qu'il est stupide de prévoir une façon de procéder qui ne sera applicable que pendant les deux prochains jours, mais qu'il faudra réviser dès notre retour. Je vais donc voter contre l'amendement, et j'encourage les membres du comité à appuyer la motion dans sa forme originale.

Le président: Bon, je voudrais simplement apporter un éclaircissement. Ce rapport se rattache en fait au point A de la rubrique «Nouvelles affaires». Est-ce exact? Parfait. Il va falloir notamment prendre des dispositions pour la sélection des membres du comité chargé des questions constitutionnelles. Mais si je comprends bien le sens de cette motion, elle permet la formation de ce comité, mais pas l'adoption de la liste de ses membres, n'est-ce pas?

M. Hawkes: C'est une des raisons pour lesquelles nous avons présenté cette motion à ce moment-ci.

Le président: Elle ouvre la voie à une autre motion?

M. Hawkes: C'est exact. Vous pouvez présenter la liste à la Chambre, et à cause de la motion elle-même, le comité peut alors être formé.

M. Milliken: Je voudrais faire un autre commentaire en réponse aux observations de Iain. Il a dit qu'il serait satisfait si cette motion s'appliquait jusqu'au 31 décembre. Je dois toutefois lui rappeler que toute la structure des comités doit

[*Texte*]

committee in September under the rules. So it isn't a case of a quick substitution. This is a complete new report we are going to be dealing with in September, as required by the rules, and I think this committee should see it whether it is unanimous on the part of the whips or not. I think we should see it here and it is worthy of our consideration. We are charged with that responsibility, and I am prepared to spend the time and take the responsibility as a member of the committee to do it.

Mr. Angus: I have another point. I think Mr. Milliken makes a valid point as it relates to the September function each year. I would be quite prepared to see this motion modified to say that with the exception of—and obviously referring to the proper Standing Order—the whole set-up of the committees should be reviewed by this committee. I don't think my intention was that we would not, but it's just the day-to-day modifications, if you like, that happen over the course of the year.

• 1635

Peter, if it would be satisfactory to you to have it reworded in some way so it's clear that the full restructuring or the replacement comes here—

Mr. Milliken: This takes us to September 16. Why don't we settle that issue then, when we are back?

Mr. Angus: Because we are going to have a lot of work to do right off the bat.

The Chairman: The clerk advises me, and accurately so, that if we look at the Standing Orders 104 and 114 there are very different powers. Standing Order 104 is the striking of committees in the general sense. Standing Order 114 deals only with substitutions.

Mr. Angus: Okay.

The Chairman: Do you follow me? In other words, you are right, this is purely the substitutions in the case of resignations. This does not empower the whips to do the whole new striking process. So is that more comfortable for you, Peter?

Mr. Milliken: Yes, but I still think my amendment was a reasonable one.

Mr. Cole (York—Simcoe): Mr. Chairman, would there be any difficulty in Mr. Milliken's motion coming in on September 17, for instance, at the first meeting we were back, and if you saw there was a problem or you wanted to take away this authority, would there be...? Does this limit, as it is now, that suggestion from coming through later? That is my question. I don't see how it could. Would it not be easier to wait until the House comes back and then make your motion if you wanted to tell the whips, no, we want you to refer it to the committee as we are sitting?

[*Traduction*]

être révisée par le comité de sélection au mois de septembre, en vertu du Règlement. Il ne s'agit donc pas d'une histoire de remplacement rapide. C'est un tout nouveau rapport sur lequel nous allons devoir nous pencher au mois de septembre, conformément au Règlement, et je pense que les membres du comité devraient décider si cette question des whips fait l'unanimité ou non. Il me semble que nous devrions étudier cette question ici, puisqu'elle est digne de notre considération. C'est à nous qu'incombe cette responsabilité, et je suis prêt à prendre le temps nécessaire pour le faire, à titre de membre du comité.

M. Angus: Je voudrais ajouter quelque chose. Je pense que l'observation de M. Milliken au sujet des activités qui ont lieu en septembre de chaque année sont fort intéressantes. Je serais tout à fait prêt à adopter un amendement à cette motion prévoyant que, à cette exception près—et il faudrait de toute évidence renvoyer au bon article du Règlement—, notre comité devrait étudier toute la question de la composition des comités. Je n'avais pas l'intention de proposer qu'il en aille autrement, puisque ma motion porte seulement sur les modifications courantes qui se produisent en cours d'année.

Peter, si vous étiez satisfait d'un nouveau libellé qui préciserait clairement que la restructuration complète des comités doit être soumise...

M. Milliken: Cela nous amène au 16 septembre. Pourquoi ne pas régler cette question à ce moment-là, à notre retour?

M. Angus: Parce que nous allons avoir beaucoup de travail à faire dès notre arrivée.

Le président: La greffière me souligne, à juste titre, que les pouvoirs prévus aux articles 104 et 114 du Règlement sont tout à fait différents. L'article 104 porte sur la sélection des membres des comités, en général, alors que l'article 114 ne porte que sur les remplacements.

M. Angus: D'accord.

Le président: Vous me suivez? Autrement dit, vous avez raison de dire qu'il s'agit ici purement et simplement de remplacement en cas d'abandon. Cette motion n'autorise pas les whips à recommencer tout le processus de formation des comités. Est-ce que cela vous convient davantage, Peter?

M. Milliken: Oui, mais je pense quand même que mon amendement était raisonnable.

M. Cole (York—Simcoe): Monsieur le président, serait-il possible de remettre au 17 septembre, par exemple, au moment de notre première séance de l'automne, l'étude de la motion de M. Milliken? Si vous constatiez un problème ou si vous vouliez supprimer ce pouvoir, serait-il...! Est-ce que cela nous empêche d'étudier cette suggestion plus tard? C'est ce que je voudrais savoir. Je ne vois pas comment cela serait possible. Ne serait-il pas plus facile d'attendre le retour de la Chambre et de présenter ensuite votre motion si vous vouliez dire aux whips que vous préférez saisir le comité au complet de cette question?

[*Text*]

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): If I understand correctly, this committee can take away... Assuming that the motion proposed by Jim would pass, this committee can meet at any time and take away that power that is being given to the whip in that motion.

The Chairman: Peter, do you want me to put the question on it?

Mr. Milliken: Yes.

Amendment negatived

Motion agreed to

Mr. Prud'homme: Am I right to understand that because of what you raised, when we come back on September 16 you will not have a meeting of the committee because you are supposed to reinstitute within the ten days? Am I right?

Mr. Angus: No, you're wrong. We will. It is under a different section of the Standing Orders.

Mr. Gagliano: Except at this committee.

The Chairman: We continue.

Mr. Prud'homme: Okay, if they reinstitute the other committee, yes.

The Chairman: Right. So we have taken care of subcommittee report A. Subcommitee report B, Iain.

Mr. Angus: Mr. Chairman, I move that the membership of the subcommittee on private members' business, as struck by the committee on Tuesday, May 21, 1991, be amended by substituting "Iain Angus" for "Joy Langan" to act on the subcommittee. It is in both languages, but I will not abuse your language by trying to read it.

Mr. Chairman, this is as a result of the wording of the Standing Orders as it relates to subcommittees. Even though Ms Langan will be the person doing the work, I have to be named because I am the member on this committee. One of the things our subcommittee has asked the clerks to do over the summer is get us out of this stupidity. No offence, Mr. Chairman.

The Chairman: No offence taken.

Motion agreed to

The Chairman: We go to general business, item A. Does everyone have a copy of the letter from the aboriginal committee?

Mr. James (Sarnia—Lambton): Was it distributed today?

• 1640

Mr. Prud'homme: I have been bothering everybody for 27 years and I will start again today. Acronynms—for God's sake!—FOFI, MANA, MULT, OLLO. What do FOFI and MANA mean? Would you kindly not have any more of these acronyms, especially the first time? If they are referred to later on, fine.

[*Translation*]

M. Gagliano (Saint-Léonard): Si je comprends bien, le comité peut supprimer... En supposant que la motion proposée par Jim est adoptée, le comité pourrait se réunir n'importe quand pour retirer au whip le pouvoir qui lui est accordé dans cette motion.

Le président: Peter, voulez-vous que nous passions au vote?

M. Milliken: Oui.

L'amendement est rejeté

La motion est adoptée

M. Prud'homme: Est-ce que je me trompe ou si nous n'aurons pas de réunion du comité parce que vous êtes censés le reconstituer dans les 10 jours, après notre retour le 16 septembre? Est-ce exact?

M. Angus: Non, vous vous trompez. Nous allons nous réunir. Cela fait l'objet d'un autre article du Règlement.

M. Gagliano: Sauf pour notre comité.

Le président: Nous poursuivons.

M. Prud'homme: D'accord, si l'on rétablit l'autre comité, oui.

Le président: C'est exact. Voilà qui règle donc le cas du rapport A du sous-comité. Passons donc au rapport B, Iain.

M. Angus: Monsieur le président, je propose que la liste des membres du Sous-comité des affaires émanant des députés, établie par le comité le mardi 21 mai 1991, soit modifiée de manière à ce que le nom de «Iain Angus» y apparaisse comme membre du sous-comité, plutôt que celui de «Joy Langan». Ma motion est présentée dans les deux langues officielles, mais je ne vous ferai pas l'affront de vous la lire en français.

Monsieur le président, cette motion découle du libellé du Règlement au sujet des sous-comités. Même si c'est M^me^ Langan qui va faire le travail, il faut que ce soit mon nom qui apparaisse sur la liste parce que je suis membre de ce comité. Notre sous-comité a notamment demandé aux greffiers d'essayer pendant l'été de nous débarrasser de cette règle stupide. J'espère que vous ne le prendrez pas personnellement, monsieur le président.

Le président: Pas de problèmes.

La motion est adoptée

Le président: Nous passons maintenant au point A des affaires générales. Est-ce que tout le monde a une copie de la lettre du Comité des autochtones?

M. James (Sarnia—Lambton): A-t-elle été distribuée aujourd'hui?

M. Prud'homme: J'embête tout le monde depuis 27 ans, et je vais le faire encore aujourd'hui. Pour l'amour du ciel, que de sigles!—FOFI, MANA, MULT, OLLO. Qu'est-ce que cela veut dire, FOFI et MANA? Pourriez-vous avoir la gentillesse de ne plus utiliser ces sigles, surtout la première fois? Plus tard, je veux bien.

[*Texte*]

The Chairman: There is a long explanation as to why this is justified, but I am with you. I will spare us all the explanation.

Mr. Prud'homme: If it did come back twice in the text, I have no objection. The first time, every time in the newspaper—there is nothing worse than newspaper reports sometimes. If they refer to it in every paragraph, fine. . .

The Chairman: Okay. I will now open discussion on general business. Iain.

Mr. Angus: Mr. Chairman, just to facilitate a decision and discussions, I would like to move that we accept the recommendation of the Standing Committee on Aboriginal Affairs that the Standing Committee on Aboriginal Affairs be placed in an envelope by itself entitled "Aboriginal Affairs".

Very briefly, Mr. Chairman, for other reasons I happened to be sitting in on the organizational meeting of that committee. In terms of the aboriginal community, they are extremely sensitive to labels and placement. While we understand why we grouped our committees the way we have within the new structure, they do not. They do not see it as being helpful to them. In fact, they see it as yet another barrier.

They are currently under the Human Resources envelope. They believe strongly and have indicated to the committee that they feel it should be a separate envelope. I appreciate that this will create other mechanical difficulties for us, given the other aspects of membership, etc. I think at least three of the major organizations wrote to the committee and asked that this change be made. Therefore, we would be helping the process and helping the work of that committee if it were seen to be an area in which to deal with the aboriginal peoples as opposed to just another human resource of this country.

The Chairman: Any further debate?

Mr. Gagliano: At the last meeting I asked that this be brought forward for discussion because I think we have to take a position. I think most of the members of this committee have been receiving representation from the aboriginal community. They feel that they are not just a human resource, that there are other things involved—claims, the Constitution and so on. They feel that since they were the first people here, they should have an envelope entitled "Aboriginal Affairs".

I was not part of the envelope discussions, when it was decided to have those five types of envelopes.

Mr. James: A few months ago I did an extensive amount of work on human resource development and tried to, within government, piece together all the human resource development that takes place. To my surprise, the aboriginal side was probably one of the biggest components of all the moneys that we spend as a federal government; some $41 billion is spent in this whole area of human resource development. Everything, even to potable water, is an

[*Traduction*]

Le président: Je pourrais me lancer dans une longue explication sur la raison d'être de ces sigles, mais je suis d'accord avec vous. Je vais nous épargner à tous cette explication.

M. Prud'homme: S'ils revenaient deux fois dans le texte, je n'aurais pas d'objections. La première fois, et chaque fois dans les journaux. . . Il n'y a parfois rien de pire que les comptes rendus des journaux. S'il en est question à chaque paragraphe, c'est d'accord. . .

Le président: Parfait. Nous allons maintenant commencer à discuter des affaires générales. Iain.

M. Angus: Monsieur le président, pour faciliter nos discussions et notre décision, je voudrais proposer que nous acceptions la recommandation du Comité permanent des Affaires autochtones, de façon à ce que ce Comité fasse l'objet d'un secteur distinct appelé «Affaires autochtones».

Très brièvement, monsieur le président, il se trouve que j'ai participé pour d'autres raisons à la séance d'organisation de ce comité. Les groupes autochtones sont extrêmement sensibles aux étiquettes et aux préséances. Nous comprenons, nous, pourquoi nos comités sont regroupés comme ils le sont dans la nouvelle structure, mais pas eux. Ils ne voient rien là qui puisse les aider. En fait, ils estiment plutôt qu'il s'agit encore d'un autre obstacle.

Les affaires autochtones relèvent actuellement du secteur Ressources humaines. Or, les autochtones estiment qu'ils devraient être placés dans un secteur distinct, et ils l'ont indiqué au comité. Je sais bien que cela va nous créer d'autres problèmes d'ordre technique, à cause des autres questions liées à la composition des comités, etc. Mais je pense qu'il y a au moins trois des grandes organisations autochtones qui ont écrit au comité pour demander que ce changement soit apporté. Par conséquent, nous pourrions faire oeuvre utile et faciliter le travail de ce Comité si les affaires autochtones constituaient un secteur distinct, et non pas seulement une ressource humaine comme les autres.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

M. Gagliano: J'ai demandé lors de la dernière réunion que cette question soit portée à l'ordre du jour parce que je pense que nous devons prendre position à ce sujet. La plupart des membres du comité ont reçu des représentations des groupes autochtones, qui estiment qu'ils ne sont pas seulement une ressource humaine et qu'il y a bien d'autres choses en jeu, par exemple les revendications territoriales et la Constitution. Les autochtones jugent que puisqu'ils étaient les premiers ici, il devrait y avoir un secteur appelé «Affaires autochtones».

Je n'ai pas participé aux discussions sur la division des comités en cinq secteurs.

M. James: Il y a quelques mois, j'ai fait beaucoup de travail au sujet du développement des ressources humaines et j'ai essayé de regrouper tous les efforts que le gouvernement déploie dans ce domaine et à ma grande surprise, la question autochtone était probablement un des éléments les plus importants du budget du gouvernement fédéral; le gouvernement dépense en effet environ 41 milliards de dollars pour toute la question du développement des

[*Text*]

important part of human resource development, and that is something that falls on the aboriginal affairs side. It seems to me it fits very dramatically into human resource development. I think it is an important component of human resource development. I can't see any reason why it would not want to stay there.

• 1645

This isn't just some whimsical thing; this is something we did a certain amount of work on over the last six months, namely, human resource development. Certainly the thrust of the government in the throne speech, and I think concurred in by everyone here on the Hill, is that human resource development is very important for the government and for the country. So it seems to me they are in the stream of focus and emphasis by staying in that whole envelope.

Mrs. Dobbie: Mr. Chairman, I have to agree with Mr. James. I have certainly a lot of empathy and understanding for the aspirations of our aboriginal people, and I'm very cognizant of their sensitivities. I think it is the thrust of this government and the commitment of everybody in this House, including members on the opposite side, to ensure that aboriginal people have all the recognition and the respect and the equality of opportunities that can possibly be afforded to them in the democratic system.

I think the committee itself has been singled out and has been given some special status in terms of its name. There is no other single group in Canada that has a committee of the House of Commons dedicated exclusively to its interests. Therefore I think that by the very nature of the fact that the committee has been given an exclusive mandate we have recognized that this is a special group.

I would not endorse making a separate envelope. The envelope system was not designed to confer status upon any particular endeavour in this House. It was a matter of managing the way we operate within the committee system so that we can provide the maximum amount of efficiency in terms of the House management. I don't think there is really anything at all to be gained for the aboriginal people by being taken out of the management system that has been set up by this committee and other committees before it, and putting them into a separate envelope.

Mr. Hawkes: A little background might be helpful to committee members and it may be helpful to people who are making this proposition. We started this Parliament with something like 17 or 18 committees, which proliferated up to about 21 in the absence of joint committees. A year ago members were concerned because so many meetings were happening simultaneously and they couldn't be in two places at the same time.

We started to look around for ways to evolve and develop into something that had control features that would make more sense out of how we approach things. We took the committees that we agreed to in terms of putting them in

[*Translation*]

ressources humaines. C'est un domaine qui englobe beaucoup de choses, jusqu'à l'eau potable, et les affaires autochtones y ont leur place. Il me semble tout à fait logique de les inclure dans le domaine du développement des ressources humaines, puisqu'elles en sont un élément important. Je ne vois vraiment pas pourquoi nous ne laisserions pas les choses comme elles sont.

Ce n'est pas une décision prise par pure fantaisie; nous avons consacré à cette question du développement des ressources humaines beaucoup de travail au cours des six derniers mois. Comme l'a indiqué le gouvernement dans le discours du Trône, et je pense que tout le monde ici, sur la Colline, sera d'accord, le développement des ressources humaines est très important pour le gouvernement et pour le pays. Il me semble donc que les autochtones se retrouveront au coeur des priorités s'ils restent dans ce secteur.

Mme Dobbie: Monsieur le président, je ne peux qu'être d'accord avec M. James. Je comprends très bien les aspirations de nos peuples autochtones, et je suis tout à fait consciente de leurs préoccupations. Je pense que le gouvernement et tous les membres de la Chambre, y compris de l'autre côté, veulent voir à ce que les peuples autochtones reçoivent toute la reconnaissance, tout le respect et toute l'égalité des chances que nous pouvons leur accorder dans notre régime démocratique.

Je pense que le comité lui-même a été mis en évidence et qu'il a en quelque sorte un statut spécial, ne serait-ce que par son nom. Il n'y a pas un seul autre groupe au Canada qui ait un comité de la Chambre des communes chargé exclusivement de défendre ses intérêts. Par conséquent, il me semble que, du simple fait que ce comité ait reçu un mandat exclusif en ce sens, nous reconnaissons qu'il s'agit d'un groupe très particulier.

Je ne suis pas d'accord pour placer ce comité dans ce secteur distinct. Le système des secteurs n'a pas été conçu pour accorder un statut particulier à l'un ou l'autre des dossiers qu'étudie la Chambre. Il s'agit plutôt d'une façon de gérer nos opérations afin de pouvoir assurer le maximum d'efficacité pour la gestion de la Chambre. Je ne pense pas que les peuples autochtones aient quoi que ce soit à gagner en se soustrayant à un système de gestion mis sur pied par notre comité, et par d'autres comités avant lui, et en demandant la création d'un secteur distinct.

M. Hawkes: Il serait peut-être utile, pour les membres du comité, et en particulier pour ceux qui ont fait cette proposition, de replacer la question dans son contexte. Nous avons entrepris l'actuelle législature avec 17 ou 18 comités, et ce nombre est ensuite passé à 21 environ, en l'absence de comités mixtes. L'an dernier, les députés étaient mécontents parce qu'il y avait beaucoup de séances qui se tenaient simultanément et qu'ils ne pouvaient pas être à deux endroits en même temps.

Nous avons donc commencé à chercher des moyens d'établir des mécanismes de contrôle qui nous permettraient de travailler de façon plus logique. Nous avons d'abord établi une liste des comités qui devaient selon nous figurer au

[*Texte*]

the House orders. Then we looked at attendance records and numbers of meetings. Members may note that in some envelopes, for instance, there are five standing committees, and in other envelopes there are four standing committees. One of the criteria for division was how often had those committee met in this Parliament. On average when you have a committee envelope with five committees in it, each of those on average met less often than an envelope with four committees in it.

That's where it began. We brought in a couple of principles on top of that. By the assignment of two rooms to an envelope, we are making sure that no more than two of those committees, including legislative committees, can be meeting at the same time. It is a way of controlling the frequency with which committees meet simultaneously, and we have done another report to the chairman suggesting the hours of those committees and things of that kind.

It's that control feature that requires a committee to be in the envelope. When committees sit outside an envelope they can be meeting any old time and could be in conflict with everything else. So there is a big disadvantage to getting out of that administrative structure.

The other thing it provides, for instance, for aboriginal affairs or any committee in an envelope is the possibility that for subcommittee purposes all of the names in the envelope are available to it. I have some members in the human resources envelope as members at large. In particular, they are in that category so that they are available to the aboriginal affairs committee for some subcommittee work that might evolve and develop over the next 12 months.

• 1650

You could not do that. This committee is outside an envelope because it is the management committee; it is in a special place in the rules. But there is no way we can appoint people as members of subcommittees. We have to appoint members of this committee and then you have to substitute for them. You can't clearly identify to the community at large exactly who the members are who are working on a problem. It's not surprising that people on the outside might take a view of the envelopes, because of their title or whatever, that is not true of the purpose of the envelopes. With a proper explanation of the purpose of the envelopes, they might indeed be persuaded that it is much smarter for that particular committee to be not only in an envelope but in particular in the envelope to which it belongs.

Mr. Riis (Kamloops): Mr. Chairman, I have listened carefully to the points Jim has made. I agree that a lot of thought went into the creation of the envelopes and a new committee system and structure, and we are going to give this a really good try to make it work. We all agree to that.

[*Traduction*]

Règlement de la Chambre. Nous avons ensuite étudié les registres de présence et le nombre de séances de chacun des comités. Les membres du comité auront peut-être remarqué que, dans certains secteurs, il peut y avoir par exemple cinq comités permanents, alors qu'il n'y en a que quatre dans d'autres. Nous avons effectué la division des comités en nous fondant notamment sur la fréquence des séances de chaque comité au cours de l'actuelle législature. En général, dans les secteurs comptant cinq comités, chacun de ces comités s'est réuni en moyenne moins souvent que ceux des secteurs comptant quatre comités.

C'est ainsi que tout a commencé. Nous avons ajouté à cela un certain nombre de principes. En réservant deux salles pour chacun des secteurs, nous nous assurons qu'il ne peut pas y avoir plus de deux de ces comités, y compris les comités législatifs, qui se réunissent en même temps. Nous pouvons ainsi limiter les chevauchements; nous avons également soumis au président un autre rapport dans lequel nous suggérons les heures de séances de ces comités, et diverses autres choses du genre.

C'est pour ces fins de contrôle que les comités doivent être rattachés à un secteur. Si des comités siègent à l'extérieur d'un secteur, ils peuvent se réunir n'importe quand, ce qui pourrait entraîner des conflits avec tous les autres. Il n'est donc vraiment pas avantageux de sortir de cette structure administrative.

En outre, pour les affaires autochtones, par exemple, ou pour tout autre comité d'un secteur donné, les membres de tous les comités de ce secteur peuvent être nommés dans les différents sous-comités. Ainsi, il y a certains députés du secteur Ressources humaines qui ne sont pas affectés à un comité en particulier. En fait, ils ont été placés dans ce secteur précisément pour pouvoir être à la disposition du Comité des affaires autochtones pour le cas où il y aurait des sous-comités constitués au cours des 12 prochains mois.

Cela ne serait pas possible ici. Notre comité ne fait pas partie d'un secteur précis parce que c'est le comité de gestion; il occupe une place particulière d'après le Règlement. Mais nous ne pouvons pas nommer les membres des sous-comités. Nous devons nommer les membres du comité et leur choisir ensuite des remplaçants. Il n'est pas possible de dire clairement à la population en général qui sont exactement les députés qui travaillent à un dossier donné. Il n'est pas surprenant que les gens de l'extérieur aient une perception des secteurs qui n'est pas conforme à la réalité, que ce soit à cause du titre de ces secteurs ou de quoi que ce soit d'autre. Mais si on leur explique quel est l'objet de ces secteurs, on pourra peut-être les convaincre qu'il est beaucoup plus intelligent de laisser ce comité, dont il est question ici, non seulement dans un secteur quel qu'il soit, mais en particulier dans le secteur où il a été classé.

M. Riis (Kamloops): Monsieur le président, j'ai écouté attentivement les arguments de Jim. Je conviens que la création des secteurs, ainsi que de la nouvelle structure des comités, fait suite à une longue réflexion, et nous allons vraiment travailler fort pour que cela fonctionne bien. Nous sommes tous d'accord.

[*Text*]

But I wonder if what we are seeing in this particular issue before us, Mr. Chairman, isn't something that is almost unique. I don't think there is anyone who would argue that the whole issue of aboriginal peoples is not something that is the same as checking out trade arrangements or maybe some issues in social policy. We are almost at a unique point in Canadian history. The government has decided that this uniqueness is real by agreeing to strike a royal commission into aboriginal issues. Again, that sends a clear signal that this is obviously considered by the government to be of extreme importance.

Secondly, I think it is fair to say that the election of the new chief captured, for the first time ever, nation-wide attention in recognition of the aboriginal affairs issues that present themselves before us all. If there is one thing again that we would find unanimity on with regard to the constitutional discussions that will come down in the next number of months, I think the positioning and role of the First Nations in those deliberations are crucial.

I would like to submit that the issue of dealing with aboriginal issues is catching us at a very special moment, a very unique moment. I don't think the suggestion we are considering is unreasonable at all. Perhaps it might be more comforting just to put some sort of time on this in acknowledging the fact that this is unique—yes, it is exceptional and it is extraordinary—and recognize it as being just that. We would not consider this necessarily as something that needs to be an ongoing arrangement, but at least for the immediate future I think this makes a lot of sense.

M. Langlois (Manicouagan): Monsieur le président, je ne crois pas qu'il serait utile ou avantageux que le Comité permanent des affaires autochtones forme lui-même une enveloppe au lieu de faire partie d'une enveloppe plus large. Au contraire, je pense que le fait de faire partie d'une enveloppe donne au Comité des affaires autochtones une continuité dans son travail et dans la présence des députés qui y siègent. À l'intérieur d'une enveloppe, on a toujours recours aux mêmes députés s'il faut faire des changements ou des substitutions. Le fait de faire partie d'une enveloppe ne change absolument rien au statut du Comité permanent des affaires autochtones. C'est tout simplement une mesure de régie interne qui nous permet de mieux fonctionner, d'être plus efficaces et de garder les membres du Comité mieux informés de ce qui se passe dans les affaires qui concernent le Comité permanent.

Malgré tous les arguments que j'ai entendus, je ne vois pas la nécessité de sortir le Comité de l'enveloppe des ressources humaines et d'en faire une enveloppe à part. Toutes les autres initiatives qu'a prises le gouvernement jusqu'à maintenant mettent en relief l'importance que le gouvernement attache aux affaires autochtones. Le fait d'être inclus dans l'enveloppe des ressources humaines n'enlève rien au statut du Comité. Les membres ne devraient pas craindre de perdre leur influence parce que le Comité fait partie d'une enveloppe. Au contraire, le système d'enveloppes devrait leur faciliter la tâche.

[*Translation*]

Mais je me demande si la question dont nous avons été saisis, monsieur le président, n'est pas tout à fait particulière. Il me semble que tout le monde sera d'accord pour dire que la question autochtone ne peut tout simplement pas être mise sur le même pied que les ententes commerciales ou que quelques éléments de notre politique. Nous traversons une période exceptionnelle dans l'histoire du Canada. Le gouvernement l'a d'ailleurs reconnu en acceptant de constituer une commission royale chargée d'étudier la question autochtone. Encore une fois, le gouvernement laisse ainsi entendre clairement qu'il juge cette question d'une extrême importance.

Deuxièmement, on peut dire que l'élection du nouveau chef autochtone a attiré, pour la première fois, l'attention de tous les Canadiens, qui sont maintenant conscients des questions que nous aurons à résoudre dans ce dossier. S'il est un aspect des négociations constitutionnelles à venir au cours des prochains mois qui suscite l'unanimité, c'est bien l'importance de la position et du rôle que prendront les Premières nations dans ces délibérations.

Il me semble donc que cette discussion sur la façon dont nous entendons traiter les questions autochtones vient à un moment tout à fait particulier. La suggestion qui nous a été soumise me paraît tout à fait raisonnable. Si cela peut rassurer certains membres du comité, nous pourrions peut-être fixer une échéance quelconque, pour reconnaître qu'il s'agit d'une situation tout à fait particulière, d'un cas exceptionnel et extraordinaire. Il n'est probablement pas nécessaire que cette mesure soit permanente, mais je pense qu'elle est tout à fait sensée au moins pour l'avenir immédiat.

Mr. Langlois (Manicouagan): Mr. Chairman, I do not think it would be useful or beneficial for the Aboriginal Affairs Committee to be in an envelope by itself instead of a larger envelope. On the contrary, I think that being in a larger envelope gives the Aboriginal Affairs Committee some continuity in its work and in its membership. Within an envelope, the members chosen for replacements or other changes are always the same. The fact that it is included in an envelope changes absolutely nothing to the status of the Standing Committee on Aboriginal Affairs. It is a simple matter of internal economy which will allow us to function better, to be more efficient and to keep the Committee members informed of what is going on on the Standing Committee.

In spite of all the points I have heard, I do not see why we should take the Committee out of the Human Resources envelope and put it in a separate envelope. Everything the government has done up until now shows how important aboriginal affairs are to him. The fact that the Committee is included in the Human Resources envelope does not change its status in any way. Members of the Committee should not be afraid of loosing their influence just because the Committee is inside an envelope. In fact, it is quite the opposite. The envelope system should make their work easier.

[*Texte*]

• 1655

Mr. Angus: Mr. Chairman, I want to make a couple of points in response to some of the things my colleagues around the table have been saying.

Because up until this spring the aboriginal affairs committee was its own committee, if my memory serves me correctly, when we then lumped it into a broader umbrella the signal that was sent out there was that of downgrading its role. We are talking perceptions here. We are not talking about whether or not the committees can work better, whether substitution will work better; none of those things is really at the heart of the matter here. It is how the aboriginal community has perceived this change at a time when they are seeking a new relationship with the Government of Canada, whether we want to call that self-government or what, but they are seeking a new relationship. They see what we have done collectively as a step backward, and in fact some of them see it as an insult.

All we are trying to do... And again I reiterate that I know there are mechanical problems in terms of, if we did do this, how we could deal with the question of substitutions, how we could deal with the question of room allocation and all of those other factors. But I think we have enough minds in this room to sort out those problems should we decide, and I hope we do decide, to accept their request. This is one of a number of concerns they have. And quite frankly, they made it very clear that unless a number of these concerns were dealt with, the aboriginals would not participate in any way on the aboriginal affairs committee.

So we have a chance here to correct some damage we have caused inadvertently. None of us... I oppose the new structure, no question about it, but I did not anticipate that element of the reaction from the community by putting this particular committee under the umbrella. So I would encourage colleagues to give consideration to this request and let's send a positive signal out there.

The Chairman: I have Jim for a quick response and then back to Charles, and then I think we should put the question.

Mr. Hawkes: To give effect to what they are asking for would require a number of Standing Order changes. Otherwise, they would be severely disadvantaged by just putting them out there, not the least of which is that we have a very limited number of large rooms. As whips we tried to look at the room situation, and you want to have access. Every committee doesn't take a large room, but some certainly do, and you need your access somewhere in the priority base to the large room versus the smaller room.

If you are correct, maybe if over the course of the summer we have a conversation with the chairman, for instance, and the chief and just see what the problems are, they might indeed, with understanding of what the system is designed to do, prefer to stay in an envelope. Nobody has really done that kind of examination.

[*Traduction*]

M. Angus: Monsieur le président, j'aimerais faire quelques observations en réponse aux propos de certains de mes collègues.

Jusqu'au printemps dernier, si je me souviens bien, le Comité des affaires autochtones était dans une classe à part; c'est quand nous l'avons inclus dans un secteur plus vaste que certains ont pu croire que son rôle allait être réduit. Il s'agit ici d'une question de perception. Il ne s'agit pas de savoir si les comités peuvent fonctionner mieux, et si les remplacements seront plus faciles; ce n'est pas vraiment cela qui importe ici. C'est plutôt la façon dont la communauté autochtone a perçu ce changement, à un moment où elle demande la réinstauration de nouveaux rapports avec le gouvernement du Canada, qu'il s'agisse d'autonomie gouvernementale ou de quoi que ce soit d'autre. Quoi qu'il en soit, les autochtones jugent la décision que nous avons prise collectivement comme un recul, et en fait, certains voient même une insulte.

Tout ce que nous essayons de faire... Encore une fois, je sais bien que cela peut causer des problèmes d'organisation; si nous accédons à la demande des autochtones, il faudra régler diverses questions, par exemple les remplacements, le choix des salles et toutes sortes d'autres facteurs. Mais je pense que nous sommes assez nombreux dans cette salle pour résoudre ces problèmes si nous décidons—comme je l'espère—d'accéder à leur requête. C'est une des préoccupations des autochtones. Et bien franchement, ils nous ont dit très clairement que si nous ne répondions pas à un certain nombre de ces préoccupations, ils refuseraient carrément de participer aux travaux du Comité des affaires autochtones.

Nous avons donc ici l'occasion de corriger un tort que nous avions causé par inadvertance. Aucun d'entre nous... Je m'oppose à cette nouvelle structure, bien sûr, mais je n'avais pas prévu cette réaction de la communauté autochtone, par suite du classement de ce comité dans ce secteur. J'encourage donc tous mes collègues à prendre cette requête en considération et d'envoyer un message positif aux autochtones.

Le président: Je laisse la parole à Jim, pour une réponse brève, puis à Charles, après quoi nous devrions passer au vote, je pense.

M. Hawkes: Pour accéder à la requête des autochtones, il faudrait apporter un certain nombre de modifications au Règlement. Autrement, si le comité était isolé, il serait sérieusement désavantagé, ne serait-ce que parce que nous disposons d'un nombre très limité de grandes salles. À titre de whips, nous avons étudié la question des salles; il faut qu'il soit possible d'y avoir accès. Les comités n'ont pas tous besoin d'une grande salle, mais il y en a qui doivent en avoir une, et il faut tenir compte de la question de l'accès, lorsqu'on établit la liste des priorités, et la nécessité de salles plus ou moins grandes.

Si vous avez raison, nous pourrions peut-être discuter de cette question au cours de l'été avec le président, par exemple, et le chef, pour expliquer exactement quels sont les problèmes soulevés par cette requête; les autochtones pourraient peut-être finalement décider de rester dans ce secteur s'ils comprennent mieux quels sont les objectifs du système. Mais personne ne s'est jamais penché sur la question.

[*Text*]

So it might be premature to move. We are dealing with the summer anyhow. There is a reform committee we are setting up, a subcommittee and so on, to look at rule changes. I would not want to go with the summer with them sitting outside an envelope in some way without all the Standing Order changes that allow it to function.

Motion negatived

• 1700

The Chairman: Now, on general business item B, the broadcasting—

Mr. Angus: I'm sorry, Mr. Chairman, would it be possible to suggest that the decision be communicated in a formal way to the chairman of the committee with explanation as to some of the arguments that were made?

The Chairman: Yes, that's a very good point. We will do our best to communicate in a way that expresses the concerns that I think the committee raised.

Okay, on the broadcasting subcommittee, item B, I need some feedback—primarily, I guess, from the two opposition parties, and then I can address the government party—on how many members you would like to see on that subcommittee from your side. Can I go first to the Liberals? Alfonso.

Mr. Gagliano: I think on the broadcasting committee there was already a subcommittee and I think we have a report. Maybe one member from each party.

The Chairman: I think we are going to need probably two.

Mr. Gagliano: Well, unless you want to go by... Really, we have no problem on that one, but if you want to have a proportion, I don't know. I had a few questions. The other one will be a larger committee. That was my main concern.

The Chairman: Okay.

Mr. Gagliano: I consulted some caucus members, and naturally we have people interested in sitting on that subcommittee. The problem I had was that at the last meeting we didn't determine membership. I can report from my caucus's point of view. We have members who want to sit, so if you want to have a large committee, we have the members.

Mr. Angus: Mr. Chairman, in terms of the broadcasting subcommittee, I am quite happy with one in each. I am just wondering, though, why you indicated you thought you might want two from the government side.

The Chairman: We have Chuck Cook, for example, who was a member of the subcommittee before and who is not now, but we had some discussions of having John Cole on from this committee as well, so you would have the two. I think it's not so much worrying about votes in the subcommittee as it is to get the information and bring it back to us, so that the work of the whole committee is dealing with a digested report rather than the whole issue. So if you are comfortable with that, then we'll do it.

[*Translation*]

Il serait donc peut-être prématuré de prendre une décision maintenant. De toute façon, l'été s'en vient. Nous allons mettre sur pied un comité de réforme, un sous-comité et divers autres groupes qui étudieront la modification du Règlement. Je ne voudrais pas partir pour l'été en sachant que le Comité des affaires autochtones ne fait partie d'aucun secteur, du moins tant et aussi longtemps que les modifications nécessaires n'auront pas été apportées au Règlement.

La motion est rejetée

Le président: Passons maintenant au point B des affaires générales, la radio-télédiffusion...

M. Angus: Excusez-moi, monsieur le président, je voudrais suggérer qu'on communique la décision officiellement au président du comité et qu'on lui explique certains des arguments qui ont été avancés?

Le président: Oui, l'idée est très bonne. Nous ferons de notre mieux pour communiquer de façon à exprimer les préoccupations qui, d'après moi, ont été soulevées par le comité.

Bon, au sujet du sous-comité de la radio-télédiffusion, point B, il me faut vos opinions—surtout, des deux partis de l'opposition, et ensuite je pourrais poser la question aux députés conservateurs—à savoir, combien de représentants voulez-vous avoir de votre côté à ce sous-comité. Puis-je demander d'abord aux libéraux? Alfonso.

M. Gagliano: Je crois qu'il y a déjà eu un sous-comité de la radio-télédiffusion, et je crois qu'il y a un rapport. Peut-être un membre de chaque parti.

Le président: J'ai l'impression qu'il nous en faudra peut-être deux.

M. Gagliano: Eh bien, à moins que vous ne vouliez procéder par... En fait, cela ne nous pose pas de problème, mais si vous voulez avoir une certaine proportion, je ne sais pas. J'avais quelques questions. L'autre comité sera plus grand. C'était ma préoccupation principale.

Le président: D'accord.

M. Gagliano: J'ai consulté certains membres du caucus, et nous avons bien sûr des gens qui aimeraient faire partie de ce comité. Heureusement, à la dernière réunion, nous n'avons pas choisi les membres. Je peux vous rapporter le point de vue de mon caucus. Nous avons des membres qui veulent faire partie du comité, donc, si vous voulez avoir un grand comité, nous avons les membres pour cela.

M. Angus: Monsieur le président, pour le sous-comité de la radio-télédiffusion, un membre convient fort bien. Cependant, je me demande pourquoi vous avez dit que vous voudriez peut-être avoir deux membres du côté du gouvernement.

Le président: Nous avons Chuck Cook, qui était membre du sous-comité mais qui n'en fait pas partie maintenant, et il a été question d'avoir aussi John Cole, du comité, ce qui en ferait deux. L'essentiel, d'après moi, n'est pas tellement de gagner les votes au sous-comité mais d'obtenir les renseignements et d'en faire rapport au comité, pour qu'il puisse se pencher sur un rapport qui a déjà défriché le terrain au lieu d'étudier toute la question. Donc, si cela vous convient, nous le ferons.

[*Texte*]

Mr. Angus: I have no problem with that.

The Chairman: Okay.

M. Milliken: Monsieur le président, j'ai trouvé un petit article concernant la télédiffusion dans le magazine *Parliamentary Affairs*. Il a été écrit par Michael Ryle, l'ancien greffier de la Chambre des communes en Angleterre. Il concerne la télédiffusion dans ce pays. Il y a des comparaisons avec le Canada dans cet article. J'ai donc cru qu'il serait utile aux membres de ce Comité. Il y en a plusieurs copies, mais il n'y a pas de traduction.

Mr. Prud'homme: No, no, wait a minute.

M. Milliken: Il s'agit d'un article.

Mr. Prud'homme: I have not lost my brain. I would object to that document being translated. It is as if someone said, there is a fantastic book, I wish you would read it, and I have 10 copies. You're not going to start translating—

Mr. Milliken: Okay, but I just wanted to explain why it was not—

Mr. Prud'homme: That's not what I meant.

Mr. Milliken: But it is here and I think it might be helpful. I enjoyed reading the article.

Mr. Prud'homme: Distribute it. Of course we will read it.

Mr. Milliken: But I agree with the three.

The Chairman: So we are looking at four members on the subcommittee. Now, can we agree to ask that subcommittee to do some work over the summer, to collect information and be ready to report back to us? What is a reasonable time, mid-October? Is that adequate time?

Mr. Angus: We can always ask for an extension.

The Chairman: Let's say mid-October.

An hon. member: What's the membership?

The Chairman: Four members.

Mr. Milliken: Plus a chairman?

The Chairman: No, no, including the chairman.

Mr. Angus: As long as we have a day to give you names.

The Chairman: Yes, as soon as possible.

Before we get too far off, let me come to Mr. Hawkes and then back to Alfonso.

Mr. Hawkes: In my mind there are two considerations. In my head was using somebody in the chair to chair this, and I clearly came to Charles DeBlois, who comes out of the broadcast community and would represent the broadcasting in the province of Quebec, which is sometimes different from—and also the chair, but he has the relationship to the employees of the House of Commons who are in broadcasting and some responsibility and so on.

• 1705

But I just thought there would be an advantage to putting some responsibility on the chair. If there was nobody in the chair with that kind of background I might not have felt the same way. But I think Charles DeBlois would be an

[*Traduction*]

M. Angus: Cela me va.

Le président: D'accord.

Mr. Milliken: Mr. Chairman, I have found a small article on broadcasting in *Parliamentary Affairs Magazine*. It was written by Michael Ryle, the former Clerk of the House of Commons in England. It concerns broadcasting in that country. There are comparisons with Canada in this article. I thought that it might be useful to the members of this committee. I have several copies, but there is no translation.

M. Prud'homme: Non, non, attendez un moment.

Mr. Milliken: It is an article.

M. Prud'homme: Je n'ai pas perdu la tête. Je m'opposerais à ce que ce document soit traduit. C'est comme si quelqu'un disait, voici un livre merveilleux, je voudrais que vous le lisiez, et j'ai dix exemplaires. Vous n'allez pas commencer à traduire. . .

M. Milliken: D'accord, mais j'ai voulu simplement expliquer pourquoi il n'a pas été. . .

M. Prud'homme: Ce n'est pas cela que j'ai voulu dire.

M. Milliken: Mais le voici, et je crois que cela pourrait être utile. J'ai pris plaisir à le lire.

M. Prud'homme: Distribuez-le. Nous allons bien sûr le lire.

M. Milliken: Mais je suis d'accord avec les trois.

Le président: Donc, il y aura quatre membres au sous-comité. Maintenant, pouvons-nous convenir de demander au sous-comité de travailler durant l'été, de rassembler de l'information en vue de nous faire un rapport? Quel délai serait raisonnable, la mi-octobre? Est-ce que c'est un délai adéquat?

M. Angus: Nous pouvons toujours demander une prolongation.

Le président: Alors, disons la mi-octobre.

Une voix: Combien de membres y aura-t-il?

Le président: Quatre membres.

M. Milliken: En plus du président?

Le président: Y compris le président.

M. Angus: Du moment que nous avons un jour pour vous soumettre des noms.

Le président: Oui, dès que possible s'il vous plait.

Avant d'aller trop loin, je vais revenir à M. Hawkes, puis de nouveau à Alfonso.

M. Hawkes: J'ai deux questions à soulever. Pour présider ce comité, j'ai naturellement pensé à Charles DeBlois, qui vient du secteur de la radio-télédiffusion et qui représenterait la radio-télédiffusion dans la province de Québec, qui diffère parfois de—mais il a des liens avec le personnel de la Chambre des communes qui s'occupe de la radio-télédiffusion et il a une certaine responsabilité, etc.

J'avais simplement pensé qu'il serait avantageux que la présidence ait une certaine responsabilité. Si cela avait été quelqu'un d'autre, ma réaction aurait peut-être été différente. Cependant, je pense que la présence de Charles

[*Text*]

obvious help to this committee for many, many reasons. It would give it the sanction as a subcommittee of being chaired by the chair. I have not talked to him. I don't know whether he is willing to do it.

The Chairman: Does anyone have any objection to that?

Mr. Angus: Are we talking about a committee of five?.

The Chairman: No. We will just put up another member, then, probably John Cole in that case if that is agreeable.

Mr. Angus: No problem there.

Mr. Gagliano: To clarify, when we create this subcommittee, we can take members of this committee and then substitute. Are we allowed to take members outside of this committee? I think it is important to define that.

The Chairman: At this point we would have to have a substitute. If it's Charles DeBlois, he has to be named as a substitute on the committee. That is something we are going to get cleaned up over the summer. I have been hit with it several times; I have a few bruises, but if we can manage that through the summer, then by fall we hope to have that cleared up.

Mr. Gagliano: You will show who is on the substitution list on your side.

The Chairman: We will make sure he has a substitution list.

Mr. Hawkes: Do you want to name a four-person subcommittee today in a motion? Then they can do their substitute list. Why not name the three whips and the chairman of the committee, and then we can each put in a substitute list. You can put on your list whoever it is.

The Chairman: Here is a motion that could work: that a subcommittee of four members, the membership of which is to be appointed later by the usual consultations with the whips, be authorized to look at the issue of broadcasting of committees as per Standing Order 119.

Motion agreed to

Mr. Cole: Mr. Chairman, I know you have looked at the size and the membership and I hear what you are saying, but I would like to know if any thought has been given to what the mandate of the committee is going to be.

The Chairman: First of all, we have the mandate of the rule changes to the Standing Orders.

Mr. Cole: I recognize that.

The Chairman: I think at this point we trust the judgment of the committee to take a look at how the issue of broadcasting of the committee relates to the House.

Mr. Cole: That's fine. I'm looking at it. I had some difficulties over the last few days in my own mind answering the question of what the mandate would be. I have no problem going with it on a *carte blanche* kind of thing, but I just want it clear so that if the committee comes back and reports in a direction that maybe some of the people sitting around this table are not expecting. . .

[*Translation*]

DeBlois serait fort utile à ce comité pour de très nombreuses raisons. Ce sous-comité aurait une plus grande autorité s'il était présidé par un des membres de la présidence de la Chambre. Je ne lui en ai pas parlé. Je ne sais s'il serait disposé à occuper le poste.

Le président: Quelqu'un y voit-il une objection?

M. Angus: Ce comité comptera-t-il cinq membres?

Le président: Non. Nous ajouterons simplement un autre membre, John Cole, en l'occurrence, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

M. Angus: Pas de problème.

M. Gagliano: Une petite précision. Lorsque nous établirons ce sous-comité, nous pourrons prendre des membres de ce comité et ensuite mettre des remplaçants. Pourrons-nous nommer des députés qui ne sont pas membres de ce comité? Je crois important de le savoir.

Le président: Pour le moment, il faudrait que ce soit des remplaçants. Si c'est Charles DeBlois, il faudra qu'il figure sur la liste des remplaçants de notre comité. C'est une question qu'il nous faudra régler cet été. Elle m'a causé des problèmes à plusieurs reprises, et j'en ai encore un souvenir douloureux, mais si nous pouvons nous y attaquer cet été, nous espérons qu'elle sera réglée d'ici l'automne.

M. Gagliano: Vous nous montrerez qui figure sur votre liste de remplaçants.

Le président: Nous veillerons à ce qu'il y ait une liste de remplaçants.

M. Hawkes: Voulez-nous nommer aujourd'hui par voie de motion un sous-comité de quatre membres? Ils pourront alors dresser leur liste de remplaçants. Pourquoi ne pas nommer les trois whips et le président du comité et ensuite chacun pourra produire sa liste de remplaçants. Vous pouvez mettre sur votre liste qui vous voulez.

Le président: Permettez-moi de proposer la motion suivante: qu'un sous-comité de quatre membres, dont la composition sera donnée plus tard à la suite des consultations habituelles avec les whips, soit autorisé à étudier la question de la radio-télédiffusion des séances des comités, conformément à l'article 119 du Règlement.

La motion est adoptée

M. Cole: Monsieur le président, je sais que vous avez réfléchi à la taille et à la composition du Comité et je vous comprends fort bien, mais j'aimerais savoir si quelqu'un a réfléchi au mandat de ce comité.

Le président: Pour commencer, il y a les changements apportés au Règlement.

M. Cole: Je sais.

Le président: Je crois que nous pouvons nous en remettre au jugement du comité pour étudier la question de la radio-télédiffusion des séances des comités.

M. Cole: Très bien. C'est ce que je fais. Depuis quelques jours, je me demande quel devrait être le mandat de ce comité et je n'ai pas encore trouvé de réponse. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on lui donne une sorte de carte blanche, mais je tiens à ce que les choses soient claires afin que si les recommandations de ce comité ne vont pas dans le sens souhaité par certains. . .

[*Texte*]

The Chairman: Okay, we will blow down your report.

Mr. Cole: I'm sure I have no doubt about that. I just think in fairness, if that is the way you want to go. . .

The Chairman: For us to start listening to the mandate at this point would concern me, because I think that would restrict it rather than broaden it. I think all of us recognize that it's a complex issue; it's one that is timely and one we simply have to address, not only because the Standing Orders say we must but also because it is time. I would rather we did not restrict it.

Mr. Cole: All right.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: I am advised that the Liberals would like to have two members on the subcommittee on parliamentary reform. Is one adequate for you if we go on a proportional basis?

Mr. Angus: Is it the indication of the Liberals that we have proportional representation?

The Chairman: It's just their numbers too.

Mr. Angus: We could do a committee of six—two, two and two. What is the sense of the government?

• 1710

The Chairman: We have about three names that we are looking at at the moment, plus I have to admit a bias as chairman. I would like to be an *ex officio* member on that one. We can do it, however.

Mr. Prud'homme: So you will vote often.

The Chairman: Hopefully there won't be many votes on that one at this point.

Mr. Angus: Actually, Mr. Chairman, I think at this time I would like to consider the possibility of two. I don't want to create a large subcommittee. Again, it is the kind of committee that is going to try to work through some concepts and not do any voting and bring back a document for us as a whole committee to consider.

Mr. Gagliano: Two members at least is the way we see it. It is a larger subject, reform and everything. I'm sure we are going to look at Question Period, we are going to look at the new rules and so on. The idea is that really we want to have good work done. We could share a certain part of the work. That was the idea, because this is a subcommittee and it will have to report here.

If we are going to assume that the subcommittee is going to take votes, then we need two for proportion. But if there is no vote, our proposal was, the way I understood it, and unfortunately Peter is not here. . . There is a lot of work to be done. We need at least two members so we can share the work. But if you give the indication that we are going to have a vote so that the subcommittee will be structured as any other committee, then we will naturally have to go to—

The Chairman: I would rather have minority or other party reports than votes in the subcommittee. I think if we can avoid it. . . We are obviously going to have disagreements. I think that is fairly clear to all of us. But what we want to do is get the issues on the table.

[*Traduction*]

Le président: Nous les rejetterons tout simplement.

M. Cole: Je n'en doute pas un instant. Simplement, si c'est ainsi que vous voulez procéder. . .

Le président: Je ne voudrais pas que nous commencions à discuter de ce mandat maintenant, car le seul résultat serait de le limiter. Nous reconnaissons tous que c'est une question complexe, qu'il est opportun d'étudier non seulement parce que le Règlement l'exige mais aussi parce que le moment est venu. Je préférerais que nous ne limitions pas notre mandat.

M. Cole: Très bien.

Des voix: D'accord.

Le président: On m'informe que les libéraux aimeraient avoir deux membres au sein du sous-comité sur la réforme parlementaire. Un seul vous suffit-il sur la base d'une représentation proportionnelle?

M. Angus: Est-ce que ce sont les libéraux qui veulent cette représentation proportionnelle?

Le président: Ce sont aussi les nombres qu'ils ont donnés.

M. Angus: Nous pourrions avoir un comité de six—deux, deux et deux. Qu'en pense le gouvernement?

Le président: Nous pensons en ce moment à trois noms, et j'ai, je dois l'avouer, un petit souhait en tant que président. J'aimerais être membre d'office de ce sous-comité. Je crois qu'on peut y arriver cependant.

M. Prud'homme: Il vous faudra donc voter souvent.

Le président: J'espère qu'il n'y aura pas beaucoup de votes pour le moment au sein de ce sous-comité.

M. Angus: Monsieur le président, j'aimerais pouvoir envisager la possibilité de deux pour le moment. Je ne veux pas d'un grand sous-comité. Encore une fois, c'est le genre de comité qui va analyser certains concepts, sans procéder à des votes, puis soumettre à l'attention de notre comité un document.

M. Gagliano: Pour nous, il faut un minimum de deux membres. Cette réforme et ses implications constituent un vaste sujet. Je suis certain que nous nous intéresserons à la période des questions, aux nouveaux règlements, etc. Nous voulons vraiment faire du bon travail. Nous pourrions partager certains aspects du travail. C'était l'idée au départ, car c'est un sous-comité qui doit faire rapport à celui-ci.

S'il est dans le domaine des possibilités que ce sous-comité procède à des votes, il nous faut alors deux membres pour respecter les proportions. Mais s'il n'y a pas de vote, nous proposions, si j'ai bien compris, et malheureusement Peter est absent. . . Il y a beaucoup de travail à faire. Il nous faut au moins deux membres afin qu'ils puissent se partager le travail. Mais si, d'après vous, il est possible qu'il y ait des votes et qu'en conséquence, il faut que ce sous-comité soit structuré comme tout autre comité, tout naturellement nous opterons. . .

Le président: Je préférerais des rapports minoritaires à des votes dans ce sous-comité. À mon avis, si nous pouvons l'éviter. . . Il est évident qu'il y aura des désaccords. Personne n'en doute. Ce qui nous intéresse, c'est que ces dossiers soient ouverts.

[*Text*]

Nelson, you wanted to comment?

Mr. Riis: Yes. I think the disagreements ought to take place here, wherever possible, as opposed to the subcommittees.

I see the subcommittee as really doing some very useful work, and the better work they do as a subcommittee the more quickly, presumably, changes can be implemented. It will facilitate moving through this committee, also recognizing the difficulty of working committees generally these days. I am thinking that as we get into the summer and particularly the fall, things are going to get busier than ever. If we had a two, two, and two... Probably the reality is that often there would be a one, one, and one there anyway. To give a little more input at that state, I think it would be helpful. I would suggest we consider, since it's only a working committee as opposed to a voting committee, having six people working at that. If you want to be *ex officio*, Albert, fine.

The Chairman: Are there any further comments?

Mr. James: The only comment is that I don't think it should be larger than six. I don't know how we would make the configuration, but I guess we would have at least three or four people on our side that are interested in being on it. I don't know how we resolve that either. I was interested, but I wouldn't want to be on a subcommittee larger than six.

The Chairman: We have three who I think are interested in them: Blaine Thacker, who of course has a lot of interest in this area; Charles Langlois; and Ken James. Could we do that? That would be seven and then whatever I do on it, but I wouldn't necessarily have to do much. Is that comfortable? I think if we agree not to vote, the numbers are not so important. We just make sure we have the people who can do the work for us.

Mr. Prud'homme: Would you repeat how many and who?

The Chairman: I don't know who.

Mr. Prud'homme: I mean who by party.

The Chairman: I don't know who by party.

Mr. Prud'homme: Numbers.

The Chairman: Oh, two, two and then it would be three, plus chairman *ex officio*. That would be eight. Is it too large?

Mr. Hawkes: If one from each party sat down, hopefully before the end of this week, and looked and set up a menu, I'm not sure that eight... I think what you are getting is the resistance to seven or eight people sitting down. There could be potential reform to this part of the House, potential reform for committees, and then we will use these two people and these two people and these two people to come back with some suggestions to the larger group about—

• 1715

The Chairman: That's not a bad idea.

Mr. Hawkes: It depends on where people's interest are, to some extent.

[*Translation*]

Nelson, vous vouliez dire quelque chose?

M. Riis: Oui. À mon avis, les désaccords devraient avoir lieu ici, chaque fois que c'est possible, plutôt qu'en sous-comité.

Je considère que la tâche de ce sous-comité est très utile, et plus son travail sera efficace, plus rapidement, je suppose, les changements pourront être mis en oeuvre. Cela facilitera le débat au sein de ce comité et permettra de tenir compte des difficultés que rencontrent d'une manière générale les comités en ce moment. Je pense que plus nous avançons dans l'été et tout particulièrement l'automne, plus nous aurons beaucoup de pain sur la planche. Si nous avions un comité de deux, deux et deux... Il est probable d'ailleurs que, souvent, il n'y aura qu'un seul représentant de chaque parti. Pour faire avancer les choses, je crois que ce serait utile. Puisqu'il s'agira plus d'un groupe de travail que d'un véritable comité avec votes, je suggérerais qu'il soit composé de six membres. Si vous voulez en être membre d'office, Albert, très bien.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires?

M. James: Je dirais simplement qu'à mon avis, il ne devrait pas avoir plus de six membres. Je ne vois pas comment régler le problème de la représentation, mais je crois qu'il y a au moins trois ou quatre personnes de notre côté que la chose intéresse. Je ne sais comment on résoudra aussi ce problème. Cela m'intéresse, mais je ne voudrais pas être membre d'un sous-comité comptant plus de six personnes.

Le président: Je crois qu'il y en a trois que cela intéresse: Blaine Thacker, qui bien entendu s'intéresse vivement à ces questions; Charles Langlois et Ken James. Pourrions-nous faire cela? Cela ferait sept plus moi, et il n'est pas forcé que je fasse beaucoup de choses. Cela vous convient-il? Je crois que si nous sommes d'accord pour qu'il n'y ait pas de votes, ces nombres ne sont pas aussi importants. Nous voulons simplement que ce soit des gens qui puissent faire le travail pour nous.

M. Prud'homme: Voudriez-vous répéter combien et qui?

Le président: Je ne sais pas qui.

M. Prud'homme: Je veux dire qui par parti.

Le président: Je ne sais pas qui par parti.

M. Prud'homme: Les nombres.

Le président: Oh, deux, deux, et ensuite trois plus le président comme membre d'office. Cela ferait huit. Est-ce trop?

M. Hawkes: Si un représentant de chaque parti pouvait, avant la fin de la semaine, réfléchir à la question, établir un menu, je ne suis pas sûr que huit... L'idée de sept ou huit personnes ne plaît pas à beaucoup. Il s'agit d'une réforme concernant cette partie de la Chambre, d'une réforme concernant les comités, et ces trois fois deux personnes nous feront des suggestions...

Le président: Ce n'est pas une mauvaise idée.

M. Hawkes: Cela dépend des domaines d'intérêt des participants, dans une certaine mesure.

[*Texte*]

The Chairman: Basically what we are suggesting is that we set up a steering subcommittee of three—

Mr. Hawkes: Yes.

The Chairman: —who would then draw on their own caucuses to do some work.

Nelson, I see you shaking your head.

Mr. Prud'homme: It may not be pleasant for the NDP, but on consideration they may accept. One, two, three, plus you.

Mr. Hawkes: It's still large.

Mr. Prud'homme: It is still large. You are right.

Mr. Hawkes: Yes. If you break the work down and break the size down, then it gets more—

The Chairman: Why don't we do that? If we do one per party, then I as *ex officio* will get it started, get everybody together, and get them rolling. For example, we will draw on Blaine Thacker to do some work for us. You may draw on Jean-Robert Gauthier, for example, to do some work in an area. You may draw on Bill Blaikie. All of us have, within our caucuses, people who have expertise in certain areas. I would like to draw on Bill Blaikie.

Are we agreed that it will be an official subcommittee of three?

An hon. member: With the chairman *ex officio*.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: I do believe that completes our mandate. Is there anything I have missed, any new business?

Mr. Prud'homme: We will see you on Thursday, will we not?

The Chairman: Just one second before we adjourn. I have had this business of the blue book that we received. It is not the estimates, is it?

The Clerk of the Committee: No, it is the House of Commons, Part III; in essence, the explanation to the estimates.

The Chairman: We have had requests... Apparently members have made requests for copies of the book and we, as a committee, have to approve that.

Mr. Hawkes: I don't understand why. Part IIIs everywhere else are readily available. What is there about the rules that say that Part IIIs for the House are not just as readily available as they are for Energy, Mines and Resources?

Mr. Riis: There obviously is a problem. Why don't we try to open up this process as much as we can, the point Jim is making, and agree that this particular booklet should be sent to all members automatically? It is their House.

An hon. member: Of the committees?

Mr. Riis: No, all members of the House of Commons.

The Chairman: Before we get too carried away, I am advised that the only reason it is this way is because of tradition, largely. All the other estimates, blue books, Part IIIs—

[*Traduction*]

Le président: Vous suggérez, si je comprends bien, la réunion d'un sous-comité directeur de trois personnes...

M. Hawkes: Oui.

Le président: ...qui feraient appel aux ressources de leurs propres caucus pour réaliser certains travaux.

Nelson, je vous vois secouer la tête.

M. Prud'homme: Cela ne plaît peut-être pas au NPD mais, après réflexion, ils accepteront peut-être. Un, deux, trois, plus vous.

M. Hawkes: Cela fait toujours beaucoup de monde.

M. Prud'homme: Toujours beaucoup de monde. Vous avez raison.

M. Hawkes: Oui. Si le travail est réparti et le nombre diminué, cela devrait permettre...

Le président: Pourquoi ne pas faire cela? Si nous avons un représentant par parti, alors en ma qualité de membre d'office, je réunirai tous ces gens pour lancer l'affaire. Par exemple, nous demanderons à Blaine Thacker de faire quelques recherches pour nous. Vous pourriez demander à Jean-Robert Gauthier, par exemple, de faire quelques recherches dans un domaine. Vous pourriez demander à Bill Blaikie. Dans nos caucus, nous avons tous des spécialistes de certains domaines. J'aimerais pouvoir compter sur Bill Blaikie.

Sommes-nous d'accord pour que ce sous-comité soit composé officiellement de trois membres?

Une voix: Avec le président comme membre d'office.

Des voix: D'accord.

Le président: Je crois que cela met un terme à notre ordre du jour. Ai-je oublié quelque chose, de nouvelles affaires?

M. Prud'homme: Nous vous verrons jeudi, n'est-ce pas?

Le président: Juste un instant avant de lever la séance. Il y a cette affaire du livre bleu que nous avons reçu. Ce n'est pas le budget, n'est-ce pas?

La greffière du Comité: Non, c'est la Partie III de la Chambre des communes; en gros, l'explication du budget.

Le président: Nous avons reçu des demandes... Apparemment des députés ont demandé des exemplaires de ce livre et c'est à notre comité d'approuver ces demandes.

M. Hawkes: Je ne comprends pas pourquoi. On trouve partout cette Partie III. Pourquoi cette Partie III du budget de la Chambre ne serait-elle pas aussi facilement trouvable que celle d'Énergie, Mines et Ressources, par exemple?

M. Riis: De toute évidence, il y a un problème. Pourquoi ne pas ouvrir au maximum le processus et autoriser l'envoi automatique de cette Partie III à tous les députés? C'est leur Chambre.

Une voix: Des comités?

M. Riis: Non, de tous les députés de la Chambre des communes.

Le président: Avant d'aller trop loin, je me permets de vous informer que si c'est ainsi, c'est en grande partie par tradition. Toutes les autres parties III du budget...

[*Text*]

Mr. Riis: Let's break the tradition because it is the members' House.

The Chairman: Why don't we put in the words "make it available"?

Mr. James: Available, yes. You have to order Part III.

The Chairman: Order, guys and girls, everybody—ladies, I mean.

Mr. Angus: Mr. Chairman, is it our prerogative as a committee, or is this a recommendation that we make either to the Board of Internal Economy or to the Speaker?

The Chairman: I am advised it is our choice. The book was officially sent to me as chairman to facilitate the work of this committee in preparing for its hearings with the Speaker.

Mr. Prud'homme: To be on the record for this, it has never been forbidden. I was the chairman of the members' services committee that was disbanded. I am pleased to see it here with someone from the press. It was not a mysterious book; it was just not the practice. There was nothing to hide except that it's still not the practice, but to me, to print 400 of these books... They are quite big, you know. I like very much the resolution, availability to meet the requests. I don't think you will get 400 requests from members, so you don't have to reprint 400 copies. We go through so much paper.

The Chairman: Okay.

Mr. Prud'homme: It has never been a mystery, and I want this to be clear.

The Chairman: Thank you, Marcel.

Mrs. Dobbie: I would like to agree with that, but what I would like to move is that we not only make the booklets available to all members of the House but we also send out a notice that this is so, that the book is available, that the estimates are available.

• 1720

Mr. Angus: Can I put an add-on to that?

The Chairman: Okay.

Mr. Angus: And that in the future the book be automatically distributed to members.

The Chairman: Automatically available?

Mr. Angus: No, distributed. We are distributing the transport stuff, the employment—

Mr. Hawkes: No, we don't.

Mr. Angus: No?

An hon. member: You have to order Part IIIs.

Mr. Prud'homme: May I again insist, and I think it is good education for us and for the press, that would break down all the so-called mystery of hiding and what have you. The expenses of Parliament are already printed, like anybody else and any other expenses. Right? This is very small, and as you said, it could be known as Part III. So on request you run for it and there are so many copies and that is it.

[*Translation*]

M. Riis: Changeons la tradition, c'est la Chambre des députés.

Le président: Pourquoi ne pas simplement dire «disponible»?

M. James: Oui, disponible. Il faut commander cette Partie III.

Le président: À l'ordre, jeunes gens, je veux dire «mesdames et messieurs».

M. Angus: Monsieur le président, est-ce notre prérogative en tant que comité ou est-ce une recommendation que nous faisons soit au Bureau de régie interne ou au Président?

Le président: On me dit que c'est à nous de choisir. Ce livre m'a été officiellement envoyé en tant que président pour faciliter le travail de ce comité dans la préparation de ses audiences avec le Président.

M. Prud'homme: Mettons les choses au point. Il n'a jamais été interdit. J'étais le président du défunt comité des services aux députés. Je suis heureux de le voir ici avec quelqu'un de la presse. Ce n'était pas un livre mystérieux; ce n'était simplement pas la tradition. Il n'y avait rien à cacher si ce n'est que ce n'était pas la tradition, mais à mes yeux, imprimer 400 de ces livres... Vous savez, ils sont épais. Votre proposition de le rendre disponible sur demande me plaît. Il m'étonnerait que vous receviez 400 demandes, et il n'est donc pas nécessaire de faire imprimer 400 copies. Le papier que nous consommons est invraisemblable.

Le président: Très bien.

M. Prud'homme: Cela n'a jamais été un mystère et je veux que cela soit clair.

Le président: Merci, Marcel.

Mme Dobbie: J'aimerais dire que je suis d'accord, mais j'aimerais proposer que non seulement ces livres soient mis à la disposition de tous les députés de la Chambre mais que nous envoyions également un avis les en informant, leur disant que ce livre est disponible, que le budget est disponible.

M. Angus: Puis-je ajouter une petite chose?

Le président: D'accord.

M. Angus: Et qu'à l'avenir ce livre soit automatiquement distribué aux députés.

Le président: Automatiquement disponible?

M. Angus: Non, distribué. Nous distribuons tout sur les transports, l'emploi...

M. Hawkes: Non.

M. Angus: Non?

Une voix: Il faut commander les parties III.

M. Prud'homme: Puis-je me permettre encore une fois d'insister. Je crois que ce livre est très éducatif pour nous et pour la presse, qu'il dissipe les soi-disant mystères et les soi-disant cachoteries, etc. Les dépenses du Parlement sont déjà imprimées, comme toutes les autres dépenses. N'est-ce pas? C'est très petit et, comme vous l'avez dit, c'est connu sous le nom de Partie III. Il suffit d'en faire la demande et d'aller la chercher.

[*Texte*]

Mr. Riis: May I have a clarification, Mr. Chairman? We are agreeing, of course, that this be available to all members. Does that mean presumably that anybody who wants a copy of that can order it?

The Chairman: Well, at this moment I hear the word "member".

Mr. Riis: Obviously if somebody from the media wanted to get a copy it should be available to them.

Mr. Prud'homme: I'm sure they can get it from the members.

Mr. Riis: Should they have to wander through a member to get a copy?

The Chairman: The Library of Parliament has made requests. If there is no objection, and certainly I hear a consensus, why don't we use the words "for those who request it".

Mr. Riis: Yes.

Mr. Hawkes: It looked different from normal Part IIIs. I don't know what the printing run is for normal Part IIIs and I don't know what the printing run is here. What we are trying to do is make sure that anybody who wants it has access to it, but we are dealing a bit in the unknown. Are we ordering 5,000 copies of this thing to be printed? Are there 500 already sitting there? The Library of Parliament getting a copy of it so it is there... That is my only...

The Chairman: Okay, governed by availability, I think—as available. Is there any objection to that?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Do we need a meeting on Thursday?

Some hon. members: No.

Mr. Prud'homme: But we're available.

The Chairman: The meeting is adjourned. Thank you, everyone, and have a good summer.

[*Traduction*]

M. Riis: Pourrais-je avoir une précision, monsieur le président? Bien entendu, nous sommes tous d'accord pour dire que ce livre doit être mis à la disposition de tous les députés. Cela veut-il dire que quiconque en veut une copie peut la commander?

Le président: Pour le moment, il n'est question que des «députés».

M. Riis: Il est clair que si un représentant des médias en voulait un exemplaire, il pourrait s'en procurer un.

M. Prud'homme: Je suis sûr qu'il lui suffira de le demander à un député.

M. Riis: Doit-il passer par un député pour en avoir un exemplaire?

Le président: La Bibliothèque du Parlement a fait des demandes. S'il n'y a pas d'objection, et je crois qu'il y a consensus, pourquoi ne pas dire «disponible sur demande».

M. Riis: Oui.

M. Hawkes: Elle semble différente des autres parties III. Je ne sais pas quel est le tirage pour les autres parties III et je ne sais quel est le tirage pour celle-ci en particulier. Nous voulons simplement que tous ceux qui la veulent puissent l'avoir, mais nous sommes un peu dans l'inconnu. Demandons-nous l'impression de 5,000 exemplaires? Y en a-t-il déjà 500 quelque part? La Bibliothèque du Parlement reçoit un exemplaire, donc il y en a un... C'est mon seul...

Le président: Très bien, en fonction de la disponibilité, je suppose. Y a-t-il des objections?

Des voix: Non.

Le président: Est-il nécessaire que nous nous réunissions jeudi?

Des voix: Non.

M. Prud'homme: Mais nous sommes disponibles.

Le président: La séance est levée. Merci, bon été à tous et à toutes.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 9

Tuesday, September 17, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 9

Le mardi 17 septembre 1991

Président: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Terms of Reference of the Committee pursuant to S.O.s 104, 108, 113, 114, 119 and 121, including future business of the Committee

CONCERNANT:

Mandat du comité en conformité des articles 104, 108, 113, 114, 119 et 121 du Règlement, y compris travaux futurs du Comité

LIBRARY
OCT 10 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24099

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Chris Axworthy
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Joy Langan
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Marcel Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Président: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Chris Axworthy
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Joy Langan
John MacDougall
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Marcel Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, SEPTEMBER 17, 1991
(9)

[*Text*]

The Management Committee met at 4:06 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Iain Angus, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme and Marcel Tremblay,

Acting Members present: Bob Hicks for Ken James, Ross Belsher for John MacDougall and Bill Blaikie for Nelson Riis.

In attendance: From the House of Commons: Micheline Rondeau-Parent, Deputy Principal Clerk, Committees Directorate; Thomas Hall, Procedural Clerk, Private Members Business Office. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Jamie Robertson, Research Officer.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O.s 104, 108 and 119.

In relation to its mandate pursuant to S.O. 119, it was agreed,—That the Committee Research Officer prepare a background paper on the circumstances, expectations and arguments which surrounded the introduction of television to the House.

It was also agreed,—That the proposed workplan for hearing evidence from September 19 to October 8, be adopted subject to the availability of the proposed witnesses.

The Committee proceeded to consider a proposed budget for 1991-92.

On motion of Charles Langlois, seconded by Alfonso Gagliano, it was agreed,—That the budget for a total amount not to exceed $98,200, be adopted.

In relation to its mandate pursuant to S.O. 108, the Committee discussed the exchange of correspondence between the Speaker of the House and the Hon. Member for Edmonton Northwest which was referred to the Committee.

It was agreed,—That Marcel Prud'homme meet with the Hon. Member for Edmonton Northwest, on behalf of the Committee, and ask for specific recommendations as to a proposed policy in the area raised in the question of privilege of June 13, 1991.

At 4:50 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

William C. Corbett

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 17 SEPTEMBRE 1991
(9)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à 16 h 06 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Iain Angus, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme et Marcel Tremblay.

Membres suppléants présents: Bob Hicks remplace Ken James; Ross Belsher remplace John MacDougall; Bill Blaikie remplace Nelson Riis.

Aussi présents: De la Chambre des communes: Micheline Rondeau-Parent, greffière principale adjointe, Direction des comités; Thomas Hall, greffier à la procédure, Bureau des affaires émanant des députés. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Jamie Robertson, attaché de recherche.

Le Comité reprend ses travaux prévus aux articles 104, 108 et 119 du Règlement.

En application de l'art. 119, il est convenu,—Que l'attaché de recherche rédige un document sur les circonstances, les attentes et les débats qui ont entouré l'introduction de la télévision à la Chambre des communes.

Il est aussi convenu,—Que le programme d'audiences pour la période du 19 septembre au 8 octobre soit adopté sous réserve de la disponibilité des témoins.

Le Comité examine un projet de budget pour 1991-1992.

Sur motion de Charles Langlois appuyé par Alfonso Gagliano, il est convenu,—Que le budget, au montant maximal de 98,200$, soit adopté.

En application de l'art. 108, le Comité examine la correspondance échangée entre le Président de la Chambre et le député d'Edmonton-Nord-Ouest.

Il est convenu,—Que Marcel Prud'homme s'entretienne avec le député d'Edmonton-Nord-Ouest et obtienne des suggestions concrètes relativement à la politique proposée dans la question de privilège soulevée le 13 juin 1991.

À 16 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

William C. Corbett

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, September 17, 1991

• 1607

The Chairman: Order, please. Everybody is not here, but I want to get started with the business now. I have two of the whips here. I do not have the third whip here for item number 1.

Mr. Angus (Thunder Bay—Atikokan): We can always flip that around and deal with that when Jim gets here.

The Chairman: Okay, let us do that.

Item number 2, the subcommittees on broadcasting and the subcommittees on parliamentary reform. We were not terribly successful at getting a lot of work done over the summer, understandably I think. I had asked Jamie from the Library of Parliament to do some work on some of the reform issues over the summer. Have those documents been circulated?

The Clerk of the Committee: No, but we have them here today.

The Chairman: I suggest we make those available to the committee members right away. Are there any papers or anything that have been done from the subcommittee on broadcasting? John, can you respond to that? Nothing at this stage?

Mr. Cole (York—Simcoe): No, there is nothing on paper.

The Chairman: I would like to propose to the committee a work plan, and I will ask the clerks to distribute it to everybody and give them a chance to look at it. I will give everyone a couple of minutes to have a look at that before we open it up for discussion.

• 1610

Has everybody had a chance to skim it? Let me just lay out basically what I have asked the clerks to prepare for us. It is a work plan to cover the period to November 7, roughly, dealing with the two major issues in terms of reform of Parliament and also in the broadcasting of committees.

The list of witnesses are people who were suggested by the members at a previous meeting in June. We could of course add to that list or subtract from it.

Personally, I would like to see us add someone who can speak to the whole business of the impact of television on the audience. What is it doing? What is it saying about the House of Commons, for example? I do not know if you would describe that as a philosophical thing, but I think it is more than that. It is some sort of a description of what it has done to attitudes towards the House, how people view the House as an institution and members as individuals, and maybe gives us some feedback as to some things that need to be looked at in terms of the overall image of the institution.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 17 septembre 1991

Le président: La séance est ouverte. Il manque encore des membres, mais nous pourrons commencer. Deux whips sont présents. Cependant, le troisième doit être là pour le premier point à l'ordre du jour.

M. Angus (Thunder Bay—Atikokan): Nous pouvons intervertir l'ordre et revenir à cet article lorsque Jim sera arrivé.

Le président: Très bien.

Point numéro 2: Sous-comité sur la radiotélédiffusion des comités et Sous-comité sur la réforme parlementaire. Nous n'avons pas tellement fait de progrès au cours de l'été, c'est facile à comprendre. J'avais quand même demandé à Jamie, de la Bibliothèque du Parlement, d'examiner au cours de l'été certaines questions rattachées à la réforme. Les documents ont-ils été distribué?

Le greffier du Comité: Non, mais nous les avons à notre disposition.

Le président: Je propose que nous les distribuions immédiatement aux membres du comité. Y a-t-il des documents ou une communication quelconque du Sous-comité sur la radiotélédiffusion? John? Il n'y a rien?

M. Cole (York—Simcoe): Il n'y a rien par écrit.

Le président: J'aimerais soumettre à l'attention du comité un plan de travail; je vais demander au greffier de le distribuer pour permettre à tout le monde de l'examiner. Je vais vous accorder une ou deux minutes avant de vous demander ce que vous en pensez.

Tout le monde a-t-il pu le parcourir? Je vous explique un peu comment j'ai procédé. J'ai demandé au greffier de préparer à l'intention du comité un plan de travail pour la période qui s'étend grosso modo jusqu'au 7 novembre, en mettant l'accent sur les deux principales questions qui intéressent le comité, à savoir la réforme parlementaire et la radiotélédiffusion des délibérations des comités.

La liste des témoins est celle qui a été proposée par les membres du comité à la réunion de juin. Nous pouvons évidemment la modifier au besoin.

En ce qui me concerne, j'aimerais y ajouter le nom d'un témoin qui pourrait nous parler de l'impact de la télévision de façon générale sur l'auditoire. Quel est-il, par exemple pour ce qui est de la Chambre des communes? J'aimerais en faire plus qu'une question de principe. J'aimerais savoir comment la télévision a modifié les attitudes vis-à-vis de la Chambre, comment l'auditoire voit la Chambre en tant qu'institution et les députés en tant que personnes, quels sont les changements nécessaires pour ce qui est de l'image globale que l'institution doit projeter.

[*Texte*]

The other suggestion that has come to me through Jamie, who is with the Library, is that we probably should consider having someone in from the Ontario legislature, where they are already televising committees, to see what their experience has been, their successes, their failures, their concerns, and so on. The committee may even want to consider an on-sight inspection. I leave that entirely up to you.

I open it up for discussion. Does anybody have any comments dealing with either witnesses or with the proposed schedule of hearings?

Mr. Angus: Mr. Chairman, I think one of the points that I did not hear you say just now but you made reference to earlier to me is that this would be a schedule for the whole committee as opposed to any of the subcommittees. Am I correctly reiterating your intention?

The Chairman: Yes. That seems to be the feedback I am getting, that members would like to look at it together and at least hold some of the hearings. We may go into subcommittee to do some drafting or whatever but ultimately come back to the main committee.

Mr. Angus: I have a couple of comments. I have no problem with that.

In terms of the list, I would wonder sort of out loud why we would have Rogers Cable without having any of the other individual cable companies at least invited to attend. MacLean Hunter is one that comes to mind.

Secondly, I think that while it is fine to invite an individual media person like Michel Vastel, I think we should invite the gallery, the gallery executive, the president, to have someone representing all of the working journalists on the Hill to come forward and make their own representations.

The Chairman: Are you saying in addition to Vastel or instead of or. . .?

Mr. Angus: Why Michel as opposed to anybody else?

The Chairman: As I recall it, I think I probably put forward those last two names of Elly Alboim and Michel Vastel. The reason is that I had heard from some people that the two of them had either given speeches on or had discussed with a variety of people the whole issue of media and Parliament and how they interrelate. That was why those two names were chosen.

Mr. Angus: That makes sense. I still think, though, from a political point of view that we have to invite the gallery to come before us and let us know what they feel about the televising of committees.

You were mentioning having somebody come in and talk to us about what television has done to people's attitudes towards the House. Certainly a media consultant might be appropriate, or, dare I say it, we invite some of the pollsters—not necessarily ask them to do a poll for us. I mean Allan Gregg and two or three other ones, getting different political perspectives. Have them come forward and tell us what they are hearing or how they interpret what they are hearing as it relates to television and the House.

The Chairman: That was pollsters. What was the other group you mentioned?

[*Traduction*]

Jamie, de la bibliothèque, nous a fait pour sa part cette autre suggestion. Nous voudrions peut-être voir ce qui se passe à l'Assemblée législative de l'Ontario, où les délibérations des comités sont déjà diffusées, quelle a été l'expérience à ce niveau, quels ont été les succès, les échecs, les préoccupations, etc. Le comité voudra peut-être se rendre sur place pour constater par lui-même. Je lui laisse le soin d'en décider.

Je suis maintenant prêt à entendre l'avis des membres du comité. Quelqu'un a-t-il des observations ou des questions au sujet des témoins ou du calendrier proposé des réunions?

M. Angus: Monsieur le président, je ne vous ai pas entendu le mentionner maintenant, mais vous m'avez mentionné le fait un peu plus tôt. Ce calendrier vaut pour le comité plénier, par opposition au sous-comité. Vous le confirmez bien?

Le président: Oui. Le comité en effet semble vouloir siéger comme tel pour au moins un certain nombre de réunions. Après quoi, il voudra peut-être faire appel à un sous-comité qui s'occupe de la rédaction des documents ou de quelque autre tâche. Le comité plénier serait finalement appelé à donner son accord.

M. Angus: Je ferai seulement une ou deux observations. Je n'ai pas d'objection.

Pour ce qui est de la liste, je me demande pourquoi il n'y a que «Rogers Cable» comme câblodiffuseur, pourquoi d'autres ne sont pas invités à comparaître. Je songe à MacLean Hunter, par exemple.

Deuxièmement, je n'ai rien contre le fait d'inviter un journaliste comme Michel Vastel à titre individuel, mais je pense qu'il serait plus approprié d'inviter le président ou un dirigeant quelconque de la tribune parlementaire, quelqu'un qui représente l'ensemble des journalistes travaillant sur la Colline.

Le président: En plus ou au lieu de Vastel. . .

M. Angus: Pourquoi Michel plutôt qu'un autre?

Le président: Si je me souviens bien, c'est moi qui ai proposé les deux derniers noms d'Elly Alboim et de Michel Vastel. J'avais tout simplement entendu dire que ces deux journalistes avaient soit donné des conférences sur le sujet soit discuté avec un certain nombre d'autres personnes de l'interaction entre les médias et le Parlement.

M. Angus: C'est logique. Je crois tout de même que du point de vue politique nous devons inviter quelqu'un de la tribune parlementaire afin de connaître son opinion officielle en ce qui a trait à la diffusion des délibérations des comités.

Par ailleurs, vous avez parlé d'un témoin qui pourrait nous éclairer sur l'impact de la télévision sur les attitudes des gens face à la Chambre. Ce pourrait être un consultant en média, ou même un sondeur—il ne s'agirait évidemment pas de procéder à un sondage pour nous. Ce pourrait être Allan Gregg et deux ou trois autres, de façon à avoir différentes perspectives politiques. Qu'ils viennent nous dire ce qu'ils concluent de la télédiffusion des travaux de la Chambre.

Le président: Les sondeurs et qui d'autre encore?

[*Text*]

• 1615

Mr. Angus: Our media consultants.

The Chairman: Media consultants. Okay.

Mr. Cole: Before we get into the subject of witnesses—and I do not have any problem, and I go along with opening up a bit more in getting some different points of view—one of the difficulties I have and the reason why I did not bring anything forward over the summertime was I tried to find out, when television was introduced, why it was introduced, what was the purpose. There are a lot of assumptions. A lot of people said, well, it was the thing to do. Well, that may be fine, and I accept that, but do we really have a purpose in televising the House of Commons and moving the step further into committees?

I am not trying to prejudge this. What I am trying to get at is that if our purpose is to educate the public so they understand, then are we meeting that goal in doing what we are presently doing? If we are not, then what should we do to achieve that goal? If it is simply to reflect what goes on in this place without providing something else or providing the general public with insight, is that what we are doing? Is it accomplishing what we are expecting not only as parliamentarians but also we, the public? Is it meeting the goal of the public? Are people watching it because they feel they are getting closer to parliamentarians and they understand the process better?

From my perspective, those are the kinds of questions we have to address before we address whether we will increase the coverage or, for that matter, decrease the coverage, or how we will handle it or the direction in which we are going to go.

That is my only concern about starting to prepare a witness list that may say, hey, sure, we would like to see more of the House broadcast, but for what purpose? Is it reaching the public? Is it doing what we would expect it to do or what we would hope it to do? I am not sure I can answer that question yet. I would like some experts who could maybe come up with those kinds of answers to those types of questions, if that is the purpose.

The Chairman: John, may I suggest this to the committee: maybe we could ask that Jamie from the library do some work as to what the original debate goals were and then have that document tabled with the committee on the same subject.

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): Yes. With every respect, I think we have to look at what we are required to do here, and Standing Order 119.1(2) says:

> The Standing Committee on House Management shall establish, by report to the House of Commons, experimental guidelines governing the broadcasting of committee meetings. After concurrence by the House in such a report, any committee may permit the presence of the electronic media at its meetings, subject to the said guidelines.

[*Translation*]

M. Angus: Les consultants en média.

Le président: Les consultants en média. Très bien.

M. Cole: Avant de discuter des témoins possibles—je n'ai rien contre ceux qui sont proposés, je suis même prêt à en allonger la liste pour obtenir le plus de points de vue possible—j'aimerais dire que ce qui me préoccupe plus particulièrement, et c'est la raison pour laquelle je n'ai pas fait de suggestion au cours de l'été, c'est la question de savoir pourquoi la télédiffusion a été implantée au départ. Un certain nombre d'hypothèses sont avancées à cet égard. Il y a des gens qui disent qu'il était tout simplement impossible de faire autrement. Je suis bien prêt à l'accepter, mais j'aimerais quand même savoir si nous avons un but précis lorsque nous télédiffusons les travaux de la Chambre et proposons de le faire pour les comités?

Je n'ai pas d'idée préconçue au départ. Je veux tout simplement savoir, si, par exemple, notre but est d'éduquer le public au sujet de la Chambre, dans quelle mesure nous atteignons notre objectif actuellement. Si nous ne l'atteignons pas, que pouvons-nous faire pour corriger la situation? Si notre intention est seulement de refléter ce qui se passe ici, sans fournir d'autres explications au grand public, parvenons-nous à le faire? La télédiffusion des travaux de la Chambre répond-elle à nos attentes en tant que parlementaires et en tant que citoyens? Le public est-il satisfait? L'auditoire suit-il les travaux pour se rapprocher des parlementaires et mieux comprendre le processus?

En ce qui me concerne, nous devons commencer par répondre à ces questions avant de décider d'augmenter ou de diminuer la couverture télévisée, avant de décider de la nouvelle orientation que nous voulons prendre.

C'est ma seule préoccupation en ce qui concerne la liste des témoins. Si nous voulons étendre la couverture télévisée des travaux de la Chambre, savons-nous pourquoi? Atteignons-nous le public actuellement? Pouvons-nous espérer l'atteindre? Je ne sais pas si personnellement je peux répondre à ces questions actuellement. J'aimerais entendre des experts sur le sujet, si effectivement la télédiffusion des travaux a un but quelconque.

Le président: J'aimerais faire cette suggestion, si vous le permettez, John: Jamie, de la Bibliothèque, pourrait essayer de voir quels étaient les objectifs initiaux tels que mentionnés lors du premier débat et préparer un document à l'intention du comité.

M. Milliken (Kingston et les Îles): En toute déférence, je pense que nous devons essayer de voir quel est notre mandat, et l'article 119.1(2) du Règlement prévoit ce qui suit à cet égard:

> Le Comité permanent de la gestion de la Chambre établit, dans le cadre d'un rapport à la Chambre, à titre expérimental, des principes directeurs régissant la radiodiffusion et la télédiffusion des séances de comité. Une fois que la Chambre a adopté ce rapport, tout comité peut autoriser la présence des médias électroniques à ses séances, sous réserve des principes directeurs susdits.

[*Texte*]

So all we are charged with is coming up with the guidelines. We are not reinventing the wheel in this case. I really think it is important that what we are looking at is how the committees should be broadcast, what are the guidelines for running the broadcasts, and really I think it is a fairly narrow scope.

It is a question of whether we allow roving cameras or whether they are fixed, whether they allow only the person speaking to be shown or whether they can pan the room, whether they can show reaction shots or not, and if the chairman interrupts, do they then focus on the chair? In other words, it is developing the same kinds of rules for committee that we already have in the House. We may choose to make them slightly different, but that is the issue we have to decide, not which committees or that. . . That will be settled later by the House, but we are charged with the responsibility of developing these guidelines, and, with great respect, I think we should restrict our inquiry to that.

The Chairman: In fairness, though, I think those guidelines could also end up being very restrictive; cameras only by House order, for example, which is essentially what we have now.

Mr. Milliken: No. If you read the standing order, that is not what it says. It says that any committee wishing to use the facilities of the House for broadcasting its meetings shall first obtain the consent of the House. After these guidelines are approved, "any committee may permit the presence of the electronic media at its meetings, subject to the. . .guidelines". So once we have the guidelines in place, they can broadcast.

• 1620

The Chairman: It is a procedural or technical argument, but I guess I would argue that Standing Order 119.1 could be the guideline. Anyhow, I hear you. I will get back to you on that.

Mr. Blaikie (Winnipeg Transcona): I think the guidelines you develop and the answers you arrive at, regarding the question put by Peter, will be dictated by the kinds of answers that you arrive at, regarding the questions you have raised—

The Chairman: Exactly.

Mr. Blaikie: —unless you want to develop guidelines without thinking about it or trying to think through these questions.

To my knowledge anyway, there has been no serious analysis of the impact of television coverage on politics per se or on the House of Commons. I think it is clear that it is having some impact, for good or for ill, or for both.

Perhaps there is something that could be made available to the committee at some point but not as a precondition of beginning these hearings. I think that would be very useful. I do not think these fundamental questions have been answered. Maybe they were addressed in the initial debate in 1977 or 1976, and it would be useful to dredge up those debates and minutes if there was a committee that looked at that or whatever.

[*Traduction*]

Donc, nous devons simplement établir des principes directeurs. Nous n'avons pas à réinventer la roue. Nous devons nous en tenir, c'est assez limité, à la façon dont les comités doivent être radiotélédiffusés, aux principes directeurs qui doivent s'appliquer à cette radiotélédiffusion.

Les caméras doivent-elles être mobiles ou fixes? L'écran doit-il montrer seulement la personne qui parle ou peut-il présenter une vue d'ensemble de la salle? Les caméras peuvent-elles capter la réaction des gens? Si le président intervient, la caméra doit-elle se fixer sur lui? En d'autres termes, il s'agit d'établir pour les comités les mêmes genres de règles qui existent actuellement pour la Chambre. Il se peut que nous décidions de les modifier légèrement, mais ce sont là les questions auxquelles nous devons répondre; nous n'avons pas à déterminer si tel ou tel comité. . . La Chambre en décidera au bout du compte. Notre responsabilité à nous consiste à établir des principes directeurs. En ce qui me concerne, nous devrions en rester là.

Le président: Nous pourrions faire en sorte que ces principes directeurs soient très restrictifs; par exemple, nous pourrions dire que les caméras doivent être utilisées seulement lorsque la Chambre l'ordonne, ce qui est plus ou moins le cas actuellement.

M. Milliken: Non, ce n'est pas ce que dit l'article en cause du Règlement. Il indique simplement que tout comité qui désire utiliser les installations de la Chambre pour la radiotélédiffusion de ses délibérations doit d'abord obtenir le consentement de la Chambre. Une fois les principes directeurs approuvés, «tout comité peut autoriser la présence des médias électroniques à ses séances, sous réserve. . .desdits principes directeurs». Une fois les principes directeurs établis, les comités peuvent radiotélédiffuser leurs travaux.

Le président: C'est une question de procédure ou d'ordre technique, mais en ce qui me concerne, l'article 119.1 du Règlement pourrait être considéré comme le principe directeur. Cependant, je comprends votre position. J'en discuterai avec vous.

M. Blaikie (Winnipeg Transcona): Les principes directeurs établis ou les solutions proposées, pour revenir à l'argument de Peter, dépendront des réponses à certaines des questions posées.

Le président: Justement.

M. Blaikie: . . .à moins que le comité veuille établir des principes directeurs sans savoir quelle est la situation.

À ma connaissance, il n'y a pas eu d'analyse sérieuse de l'impact de la télévision sur le fonctionnement de la Chambre ou la Chambre elle-même. Cependant, il y a un impact, bon ou mauvais, ou moitié l'un moitié l'autre.

Il pourrait y avoir un examen de cette question de façon générale, sans que cet examen devienne une condition préalable aux délibérations du comité. Un tel examen pourrait se révéler très utile. Il n'y a pas eu de réponse à ces questions fondamentales. Il en a peut-être été question lors du premier débat en 1977 ou 1976, de sorte qu'il pourrait être avisé de fouiller dans le hansard ou les comptes rendus des délibérations de l'époque s'il y a eu un comité qui s'est penché sur la question.

[*Text*]

Second, with respect to witnesses, I agree with everything Iain said, but I also want to add something. Because the government itself has often cited this as reason for its intention to proceed with other reforms, you might also think of having Keith Spicer or someone like that from the Citizens' Forum come before the committee and say what he was picking up about Parliament as a result of television.

I just make that as another—

The Chairman: May I take it as an observation at this point?

Does anybody have any objection to asking Jamie from the Libary of Parliament to do a little bit of homework on the original debates?

An hon. member: Yes.

The Chairman: That is fine.

Okay, Jamie, you have that, in terms of trying to understand the philosophical reasons and some of the goals that were developed.

Mr. Milliken: I would also suggest, Mr. Chairman, that perhaps Jamie can find a thesis or an essay from some scholar at university who might have done an assessment of television and its impact. It is possible there is something like that.

The Chairman: I am sure there is. That would be great.

Mr. Hicks (Scarborough East): As you know, I am substituting for Ken James. I do not have the luxury of everything that has gone on before.

The Chairman: It is not a luxury.

Mr. Hicks: Has anyone determined whether there is existing research on this subject in the Library of Congress? They do a lot of television. I am sure they have sophisticated research facilities. You may find something there.

The Chairman: Okay. Thank you. Is there any other comment? Charles.

Mr. Langlois (Manicouagan): A little bit farther down the line, I would be interested in looking at the costs involved in televising the work of committees before we go on.

The Chairman: The first witness on this sheet is one who can address those questions.

Mr. Langlois: Okay.

The Chairman: Just as an aside, I ran into him one day in the hallway and he was telling me that the cost of doing this had dropped very significantly. The quality of cameras has gone way up and the price of them has come way down. He said the cost was becoming less and less a concern. We need to see that.

Mr. Langlois: Let us look at it.

The Chairman: Are there any other comments on that? Is the work plan acceptable to the committee?

Mr. Milliken: I have a question about the work plan.

What are we getting in terms of parliamentary reform? Is this Question Period reform or is there more to it than that? If so, are we getting some proposals? How is that being handled?

[*Translation*]

Pour ce qui est des témoins, je suis d'accord avec Iain, mais j'aimerais également faire une suggestion. Comme le gouvernement lui-même a souvent cité cette raison pour expliquer son intention d'aller de l'avant avec d'autres réformes, il serait peut-être bon d'inviter Keith Spicer ou quelqu'un du Forum des citoyens pour qu'il indique au comité de quelle façon la population perçoit le Parlement par le biais de la télévision.

C'est simplement une suggestion...

Le président: Puis-je considérer que c'est une observation pour le moment?

Quelqu'un voit-il un inconvénient à ce que Jamie de la Bibliothèque du Parlement fasse un travail sur le débat qui a eu lieu à l'époque?

Une voix: D'accord.

Le président: Très bien.

Vous avez compris, Jamie. Nous voulons savoir quels étaient les grands principes invoqués à l'époque et quels étaient les objectifs visés.

M. Milliken: Je suggérerais également à Jamie, monsieur le président, d'essayer de voir s'il n'y a pas eu de thèse ou d'essai de la part d'un érudit ou d'un universitaire sur l'impact de la télévision. Il y a peut-être déjà des travaux sur la question.

Le président: Sûrement. Il serait bon de les connaître.

M. Hicks (Scarborough-Est): Comme vous le savez, je remplace Ken James. Je n'ai pas le luxe d'avoir entendu ce qui s'est dit sur le sujet auparavant.

Le président: Ce n'est pas un luxe.

M. Hicks: Cependant, quelqu'un a-t-il pu déterminer s'il y avait une recherche sur ce sujet à la Bibliothèque du Congrès? La télévision y est largement utilisée. Je suis sûr qu'il y a une recherche disponible à cet endroit.

Le président: Très bien. Merci. Y a-t-il d'autres observations? Charles.

M. Langlois (Manicouagan): À un stade ultérieur, mais avant l'application de la décision, j'aimerais examiner la question du coût de la télédiffusion des travaux des comités.

Le président: Le premier témoin sur la liste peut nous éclairer à ce sujet.

M. Langlois: Très bien.

Le président: Soit dit en passant, je l'ai rencontré l'autre jour dans le couloir et il en a profité pour me dire que le coût de cet exercice avait considérablement diminué avec le temps. Les caméras sont de bien meilleure qualité, mais leur coût est bien moindre qu'auparavant. Selon lui, le coût devient de moins en moins une préoccupation. Nous pouvons vérifier.

M. Langlois: Vérifions.

Le président: Y a-t-il d'autres observations à ce sujet? Le plan de travail est-il acceptable pour le comité?

M. Milliken: J'ai une question au sujet du plan de travail.

Qu'implique cette réforme parlementaire? Ne vise-t-elle que la Période des questions ou est-elle plus large? Dans ce dernier cas, avons-nous reçu des propositions? Comment les choses se déroulent-elles?

[*Texte*]

The Chairman: May I deal with the televising thing and then come—

Mr. Milliken: I am sorry. I thought when you asked whether the work plan was agreed to, you were discussing the whole work plan.

The Chairman: No. I am just talking about the work plan on the broadcasting.

Mr. Milliken: Oh, I am sorry.

• 1625

Mr. Cole: The way I read this, and maybe I am misunderstanding it, the reform to Parliament is going to be left until the broadcasting thing is completed. Because I believe so strongly in it, I guess I would like to have Jamie's report prior to our getting into the witnesses. I do not think that is a reasonable length of time to ask him to come up with that kind of report regarding the purposes and goals as it started out. Otherwise, I am having a little problem finding out in which direction we are going.

The Chairman: John, I am afraid that might add at least two to three weeks to our time. I know Jamie is very productive and will work as quickly as he can.

Mr. Cole: I recognize that as a difficulty.

The Chairman: Can I suggest that we ask Jamie, as he pulls things out and gets things ready, to forward them to the committee so that there is. . . I understand you want to have some of this background to put your questions. But why not start the process? If we have to call a witness or two back because of some questions that arise out of this material, I think that is better than sort of putting us on hold.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: So we will start scheduling witnesses then. Is the committee comfortable with the clerks doing scheduling as people are available for us?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Of course, if there are other adjustments that members want to make in calling witnesses and so on, let us know.

Item number 2 is parliamentary reform. This one is, as you can see, left more open because we had not talked about issues or reforms. Perhaps over the next two to three weeks, while we are going through the broadcasting process, members could identify for me issues that they feel we should be looking at so that we can build some sort of an umbrella or an envelope that we want to work within. Then out of that we can start to look to witnesses we would want and devise a more detailed work plan at that point. Is that comfortable? Any other comments on that? Are the clerks comfortable with everything we have done so far? They know where we are going?

[*Traduction*]

Le président: Je vais d'abord régler la question de la télédiffusion. . .

M. Milliken: Je m'excuse. Je pensais que vous aviez demandé si le plan de travail, c'est-à-dire l'ensemble du plan de travail, était acceptable.

Le président: Je parlais simplement du plan de travail pour la radiotélédiffusion.

M. Milliken: Je suis navré.

M. Cole: Si j'ai bien compris, nous n'aborderons pas la réforme du Parlement tant que nous n'en aurons pas terminé avec la radiodiffusion. Etant donné que je suis un fervent adepte de la réforme, j'aimerais bien avoir en main le rapport de Jamie avant que nous n'entendions des témoins. Or, je ne pense pas qu'il soit raisonnable de lui demander de produire dans ces délais un rapport en profondeur sur les buts et objectifs visés à l'origine. Cela mis à part, j'ai du mal à discerner l'orientation que nous entendons prendre.

Le président: John, je crains que cela n'ajoute au moins deux ou trois semaines de délai. Je sais que Jamie est très productif et qu'il travaillera aussi rapidement que possible.

M. Cole: Je conçois que c'est un problème.

Le président: Je propose que nous demandions à Jamie de fournir au comité ces renseignements au fur et à mesure qu'il les rassemblera de sorte que. . . Si j'ai bien compris, vous voulez consulter ces documents pour préparer vos questions. Mais pourquoi ne pas amorcer le processus? Je pense qu'il est préférable de rappeler un ou deux témoins si certaines questions particulières découlent de ce matériel plutôt que de mettre les choses en veilleuse.

Des voix: D'accord.

Le président: Nous allons donc commencer à organiser la comparution des témoins. Les députés souhaitent-ils que les greffiers commencent à préparer un calendrier pour les témoins qui sont disponibles?

Des voix: D'accord.

Le président: Bien entendu, si certains d'entre vous souhaitent proposer des ajustements en la matière, veuillez me le faire savoir.

Le point 2 à l'ordre du jour concerne la réforme parlementaire. Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de latitude à cet égard étant donné que nous n'avions pas encore discuté de la question. Au cours des deux ou trois prochaines semaines, pendant que nous étudierons la radiotélédiffusion, les députés pourraient identifier à mon intention les questions qu'ils estiment utiles d'examiner afin de déterminer les paramètres généraux dans le cadre desquels nous voulons travailler. Ensuite, nous pourrions penser aux témoins que nous souhaitons inviter et préparer un plan de travail plus détaillé. Etes-vous d'accord? Y a-t-il des observations à ce sujet? Les greffiers jugent-ils acceptable la procédure que nous avons suivie jusqu'à maintenant? Ils savent où nous allons, n'est-ce pas?

[*Text*]

Mr. Milliken: Of course Mr. Chairman, you will be thinking of your own ideas during that time.

The Chairman: I have no interest in the subject of parliamentary reform. It is the furthest thing from my mind.

Mr. Milliken: When you are abroad.

The Chairman: Sorry, I am never—I am not going to say it. We are getting bad.

Is there something we have to do on private members' business?

Mr. Langlois: We have private members' business items in the House for quite another while, probably until the end of the month, maybe early October. The next draw will take place about September 25. After the draw is made, the subcommittee will be called to look at the items.

The Chairman: Can I ask a technical question? One of the frustrations I have had with the private members' business is that you sit there and it just sort of goes on and on. You have a draw, and then suddenly you have a panic. You have to make all these decisions and everything is in a rush. Is that because of our Standing Orders? Are we restricted in timeframe?

Mr. Thomas Hall (House of Commons Procedural Clerk): I am not sure I understand your question.

The Chairman: Basically, we cannot have a draw until we have run out of items, correct?

Mr. Hall: No. We have the draw when there are about 10 or 11 items left on the list.

The Chairman: Do we do that by choice, by practice or by Standing Orders?

Mr. Hall: It is practice. We are not supposed to allow the list to go below 10 items. We can have the draw more frequently, but that would mean the committee would have to meet more frequently because the committee has to meet within 10 days after each draw. The more frequently we have draws, the more frequently the committee has to meet, and then it would only have a few items at each time before it.

The Chairman: Then probably the question is whether we need to consider that 10-day limit. I have a concern that we are just squeezing ourselves as committees, and we are squeezing members, trying to make decisions so often in such haste.

• 1630

Mr. Langlois: I think the goal, Mr. Chairman, is to have the subcommittee meet as soon as possible after the draw is made, so we don't have to go to the 10-day limit. Of course we are going to try to get the committee together as soon as the draw is made so we can have enough time to consider the items and try to work in a proper manner. I am sure my colleagues on the committee will—

The Chairman: Maybe you can recommend to us if you think there is a need for some of those changes.

[*Translation*]

M. Milliken: Il va de soi, monsieur le président, que vous allez réfléchir à cette question pendant ce temps-là.

Le président: Je ne m'intéresse absolument pas à la réforme parlementaire. Cela n'effleure même pas mon esprit.

M. Milliken: Vous y penserez lorsque vous serez à l'étranger.

Le président: Je suis désolé, mais je ne suis jamais. . .et puis non, je vais me taire. Nous devenons plutôt facétieux.

Y a-t-il des mesures à prendre au sujet des affaires émanant des députés?

M. Langlois: A cet égard, nous avons suffisamment de pain sur la planche à la Chambre pour un petit bout de temps, probablement jusqu'à la fin du mois et peut-être même jusqu'au début octobre. Le prochain tirage aura lieu le 25 septembre environ. Ensuite, le sous-comité sera appelé à examiner les questions soumises.

Le président: Puis-je poser une question d'ordre technique? L'une des choses qui me déplaît au sujet des affaires émanant des députés, c'est que l'on siège jour après jour de façon routinière puis, après un tirage, c'est soudainement la panique. Nous sommes tenus de prendre toutes sortes de décisions et les choses se bousculent. Cela est-il attribuable au Règlement? Sommes-nous assujettis à des contraintes de temps?

M. Thomas Hall (greffier à la procédure, Chambre des communes): Je ne suis pas sûr de bien comprendre votre question.

Le président: Essentiellement, nous ne pouvons pas faire de tirage avant d'avoir épuisé tous les sujets, n'est-ce pas?

M. Hall: Non. Le tirage a lieu lorsqu'il reste une dizaine de sujets sur la liste.

Le président: Agissons-nous ainsi par choix, en raison des usages ou à cause du Règlement?

M. Hall: C'est la pratique. Nous ne sommes pas censés permettre que la liste compte moins de 10 sujets. Nous pouvons organiser des tirages plus fréquemment, mais le comité devrait se réunir plus souvent étant donné qu'il est tenu de se réunir dans les 10 jours suivant chaque tirage. Plus les tirages sont fréquents plus fréquentes devront être les séances du comité et à ce moment-là, il ne serait saisi que de quelques sujets à chaque fois.

Le président: Dans ce cas, il y a peut-être lieu de reconsidérer ce délai de 10 jours. Je me demande si nous ne sommes pas en train de bousculer le comité et les députés, en prenant trop souvent des décisions hâtives.

M. Langlois: Il faut chercher, monsieur le président, à faire siéger le sous-comité dès que possible après le tirage au sort, de manière à éviter la limite de 10 jours. Bien sûr, nous tâcherons de réunir le comité aussitôt que possible après le tirage au sort afin que nous ayons assez de temps pour étudier les questions à l'ordre du jour et accomplir notre tâche de la manière voulue. Je suis sûr que mes collègues du comité voudront. . .

Le président: Vous voudrez peut-être nous faire des recommandations si vous estimez que des changements sont nécessaires.

[*Texte*]

Mr. Langlois: Yes. Anyway, I had a discussion with the clerk this morning, and he is looking at possible changes in the way the subcommittee on private members' business works. I understand we have been working under the same procedures since Confederation, so it may be time to look at it.

The Chairman: For private bills. Okay, private members' business has changed significantly since Confederation, certainly since my confederation in 1980.

Let me whip back to the whips, then, I guess the chief government whip, item one. Have you a report for us regarding membership committees?

Mr. Hawkes (Calgary West): No.

Mr. Milliken: When are we required to meet?

Mr. Hawkes: We have 10 sitting days and we don't know if we are sitting on Saturday or Sunday yet.

Mr. Milliken: Exactly, Saturday and Sunday until next Wednesday.

The Chairman: I understand the whips are seized of the urgency and we can leave it in their capable hands.

Mr. Belsher (Fraser Valley East): Maybe we should lock them up here.

The Chairman: So we would ask that you be ready for our next meeting, probably Tuesday of next—

Mr. Hawkes: There was progress made in the house leaders' meeting today on a couple of special committees, and those influenced membership on other committees. So it is a bit like dominoes, and I would think that by the beginning of next week we might be in pretty good shape.

Mr. Angus: Mr. Chairman, for clarification, did we not make a rule change in June that in the event that the striking subcommittee has a unanimous report, it can report directly to the House without having to have a full meeting? What was the decision we made?

The Chairman: No, I don't think we did, because I don't think we accepted it.

Mr. Angus: Or was that just for one particular instance in terms of—

The Chairman: I think it was that the chairman could present it on behalf of the committee if it was unanimous out of the subcommittee, as I recall.

Mr. Angus: Was that for all committees or just the constitutional one?

The Chairman:

the sub-committee, to be composed of all three whips, be delegated all authority to act as striking committee and, provided that the recommendations are unanimous, it presents them directly to the chair to be presented to the House on behalf of the standing committee, pursuant to Standing Order 114.

Mr. Hawkes: In your absence, the chair is. . .?

[*Traduction*]

M. Langlois: Oui. J'ai rencontré le greffier ce matin, et il envisage des modifications au fonctionnement du sous-comité sur les affaires émanant des député. La procédure de ce comité n'ayant pas changé depuis la Confédération, il est sans doute temps de la repenser.

Le président: Pour les projets de loi privés. Il est vrai que les affaires émanant des députés ont beaucoup changé depuis la Confédération, certainement depuis le début de ma confédération à moi, en 1980.

Retournons à la question des whips. Nous interrogerons en premier lieu le whip en chef du gouvernement. Monsieur, avez-vous un rapport sur la composition du comité?

M. Hawkes (Calgary-Ouest): Non.

M. Milliken: Quand devrons-nous nous réunir?

M. Hawkes: Nous avons 10 jours de séance devant nous et nous ne savons toujours pas si nous allons siéger un samedi ou un dimanche.

M. Milliken: C'est vrai: le samedi et le dimanche jusqu'à mercredi prochain.

Le président: Je crois savoir que les whips saisissent l'urgence de la question et nous pouvons nous en remettre à eux.

M. Belsher (Fraser Valley-Est): Nous devrions peut-être les enfermer ici.

Le président: Auriez-vous l'obligeance de produire votre rapport à la prochaine séance, disons mardi prochain. . .

M. Hawkes: À la réunion des leaders parlementaires aujourd'hui, on s'est entendu sur quelques comités spéciaux, ce qui évidemment modifie la composition d'autres comités. C'est un peu comme un jeu de dominos, et j'imagine qu'au début de la semaine prochaine, nous aurons accompli notre tâche.

M. Angus: Une précision, s'il vous plaît, monsieur le président: Si mon souvenir est bon, nous avons adopté en juin une nouvelle règle autorisant le comité de sélection, si son rapport est unanime, à remettre son rapport directement à la Chambre, sans tenir de réunion plénière. Est-ce bien la décision que nous avons prise?

Le président: Non, je ne crois pas que nous ayons accepté cette modification au Règlement.

M. Angus: Cette règle ne s'appliquait donc qu'à un cas particulier. . .

Le président: Si ma mémoire est fidèle, il s'agissait de permettre au président de déposer son rapport au nom du comité s'il y a unanimité au sous-comité.

M. Angus: Cela s'appliquait-il à tous les comités ou seulement au comité constitutionnel?

Le président:

que l'on délègue au sous-comité, qui sera composé des trois whips, l'autorité voulue pour agir comme comité de sélection et, si ses recommandations sont unanimes, pour présenter celles-ci directement au président, qui les présentera à la Chambre au nom du comité permanent en conformité avec l'article 114 du Règlement.

M. Hawkes: En votre absence, le président est. . .?

[*Text*]

The Chairman: The vice-chair, Mr. Charles Langlois.

Mr. Milliken: There are two vice-chairs.

The Chairman: That is right, yes.

Mr. Angus: So this means that if we get a unanimous report from the striking subcommittee, this whole committee does not need to meet just to hear our report and rubber-stamp it.

The Chairman: That is right.

Now, as for item 1 under new business, I asked the clerks to prepare a budget. I want to begin by saying that the budget they have prepared is simply suggestions. Let me go through the numbers to give you an indication, and then we would happily entertain any discussion or arguments.

On travel, the reason for that figure of $35,000 is that I don't personally anticipate that the committee is going to want to travel a lot. We are all busy, and this is not a committee that is noted for travel. However, when we get into some of the items, such as reform or some of these other items... I know with the McGrath committee we found it very helpful to retire away from the Hill to have the long, uninterrupted discussions that allowed us to make progress.

So the $35,000, as I envisage it—and I am certainly open to any comments or suggestions from the committee—would allow us to go somewhere up in the hills to some sort of meeting facility, spend a day or two or whatever we felt we wanted to do to—

Mr. Hicks: A retirement fund.

The Chairman: That's right, a retirement fund, so we could do some work on that. So that is comment number one. Again, any comments from the committee would be welcome.

• 1635

Contract consulting: The figure was put in at $100,000, which is purely a stab in the dark. It does not have any significance because I have no sense of whether we are going to need any outside consulting or not. I have been advised that the liaison committee met and because of their budget constraints, the budget subcommittee, they are looking very closely at that figure from all of the committees. So if we put in a lump sum without a justification, they are probably going to say no, bang. So we would have to really look carefully at that.

Advertising, temporary help—I am not sure we need a lot of that.

Witness expenses and hospitality, miscellaneous, I think are self-explanatory.

Does anybody have any comments on any of that?

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): My experience is that this is what we should put to them as a budget, but if you think we do not need it... I am sure, this being the—I hate to say—senior committee of the House, if the need ever arises there is always money somewhere. If you want to look good, I do not see why you ask for money that you do not think you are going to spend. I am sure if we decide to have certain supplementary activities, it will be quite easy to get the

[*Translation*]

Le président: C'est le vice-président, M. Charles Langlois.

M. Milliken: Il y a donc deux vice-présidents.

Le président: C'est exact, oui.

M. Angus: Cela signifie que si nous avons un rapport unanime du sous-comité de sélection, le comité n'a pas besoin de se réunir au complet pour entendre notre rapport et l'approuver automatiquement.

Le président: C'est exact.

Passons maintenant à la première question sous la rubrique «affaires nouvelles». J'ai demandé aux greffiers de préparer un budget. Je précise tout de suite que leur budget est seulement fait de suggestions. Je vais vous citer les chiffres pour que vous ayez une idée, puis nous pourrons passer à la discussion.

Pour les déplacements, nous n'avons prévu que 35,000$ parce que je ne crois pas que ce comité ait à voyager beaucoup. Nous sommes tous occupés, et ce comité ne voyage pas beaucoup en règle générale. Toutefois, pour l'examen de certaines questions, la réforme envisagée ou d'autres choses... Je me rappelle qu'à l'époque du comité McGrath, nous avons trouvé très utile de nous retirer de la Colline pour tenir de longues discussions, sans interruption, et cela nous a permis d'abattre beaucoup de besogne.

Donc ces 35,000$—et je vous invite à me faire les observations ou les suggestions que vous voudrez—nous permettraient de nous retirer dans les collines, à un lieu de rencontre quelconque, pour y passer une journée ou deux et faire le travail que nous aurons à faire...

M. Hicks: C'est un fonds de retraite, en quelque sorte.

Le président: Vous avez raison, c'est un fonds de retraite, nous pouvons réfléchir à son utilisation. C'est ma première remarque. Encore une fois, j'invite les membres du comité à me faire leurs suggestions.

Passons maintenant aux marchés de services d'experts-conseils: nous avons prévu 100,000$, mais c'est un chiffre que nous avons pris purement au hasard. Cela ne veut strictement rien dire parce que je ne sais pas si nous aurons besoin de services d'experts-conseils. On m'a dit que le comité de liaison s'était réuni et qu'en raison des contraintes budgétaires, le sous-comité du budget compte examiner de près ce poste budgétaire dans tous les comités. Donc si nous inscrivons un montant pareil sans justification, on aura droit à un refus net. Donc nous devons en discuter très sérieusement.

Publicité, aide temporaire, je ne crois pas que nous ayons besoin de tout cela.

Dépenses des témoins et accueil, divers, rien à expliquer ici.

Avez-vous des observations?

M. Prud'homme (Saint-Denis): L'expérience m'a appris qu'il faut faire un budget, mais si vous croyez que certaines choses sont inutiles... Mais étant donné que notre comité est—je déteste l'expression—le premier comité de la Chambre des communes, il y a toujours moyen de trouver de l'argent quelque part si besoin est. Si vous voulez bien paraître, je ne vois pas pourquoi vous devriez demander des crédits qui resteront inutilisés. S'il nous faut tenir des

[*Texte*]

money. I am in your hands. I do not mind. My whip will indicate how I should vote, I suppose, but I do not mind. I am in your hands. It depends—

Mr. Langlois: Do you always follow his advice?

Mr. Prud'homme: I usually do; in public I do. The problem is that I do in private, too.

The Chairman: I think that is a fair comment.

Are there any other comments on this? Bill, do you have any comments on that? What do you think? Do you want to put the budget forward as it is? Do you want to eliminate the $100,000? Do you want to cut it to $50,000?

Mr. Milliken: Cut it to $50,000.

Mr. Langlois: Cut it to $50,000 so we have some money available if we need it.

The Chairman: Cut the $100,000 to $50,000 is what you are suggesting.

Mr. Angus: Then we could turn money back at the end of the fiscal year and look even better.

The Chairman: Yes.

Mr. Prud'homme: Then we should keep the budget.

The Chairman: Is that adequate then? Adequate as amended?

Mr. Langlois: Do you want a motion?

The Chairman: I guess I need a motion to have it approved.

Mr. Langlois: I so move.

The Chairman: Mr. Langlois and Mr. Gagliano.

Mr. Prud'homme: I wish very strongly. . .there is nothing more annoying for me than having to agonize with the report you asked me to put to you within the next couple of months, because I was told not to go too fast.

We already have a report of 90 pages. I do not think you want to look into that. I am trying to cut it to 60 pages. It is ready.

The Chairman: Six would be wonderful.

Mr. Prud'homme: Probably I will have 3 pages on top of the 60 pages.

Mr. Angus: What report?

Mr. Prud'homme: On parliamentary associations.

Mr. Angus: Oh, I see.

Mr. Prud'homme: In French, it looks rather better. *Déplacement* hurts my sensitivity less, but especially public opinion. But in English, "travel" is so hard. People do not understand the word travel. Is there not another word for *déplacement* in English that does not look like. . .? It looks like we are voting ourselves money to travel and we know damn well what it means. It does not mean that.

Mr. Angus: It is personal communication.

[*Traduction*]

activités supplémentaires, j'ai la certitude que l'on trouvera de l'argent facilement. Je m'en remets à vous. Je n'ai pas d'objection. Mon whip me dira comment voter, j'imagine, mais cela ne me dérange pas. Je m'en remets à vous. Tout dépend. . .

M. Langlois: Est-ce que vous écoutez toujours votre whip?

M. Prud'homme: D'ordinaire, oui; en public, je l'écoute toujours. Le problème, c'est que je l'écoute aussi en privé.

Le président: Vous avez bien parlé.

D'autres observations à ce sujet? Bill, avez-vous des remarques? Qu'en pensez-vous? Convient-il de soumettre le budget sous sa forme actuelle? Voulez-vous éliminer les 100,000$? Voulez-vous couper ce montant à 50,000$?

M. Milliken: Réduisez-le à 50,000$.

M. Langlois: Réduisez-le à 50,000$ pour que nous ayons de l'argent en cas de besoin.

Le président: Vous voulez donc qu'on réduise le montant de 100,000$ à 50,000$.

M. Angus: Nous pourrions ensuite rendre l'argent au terme de l'exercice financier et nous en paraîtrions que mieux.

Le président: Oui.

M. Prud'homme: Nous devrions donc conserver le budget.

Le président: Est-il suffisant? Est-il suffisant tel qu'il est modifié?

M. Langlois: Voulez-vous une motion?

Le président: J'imagine qu'il faut une motion d'approbation.

M. Langlois: J'en fais la proposition.

Le président: M. Langlois et M. Gagliano.

M. Prud'homme: J'aimerais beaucoup. . . il n'y a rien de plus irritant pour moi que de jongler avec le rapport que vous m'avez commandé pour les prochains mois, parce qu'on m'a dit de ne pas aller trop vite.

Nous avons déjà un rapport de 90 pages. Je ne pense pas que vous vouliez un rapport d'une telle épaisseur. Je veux le réduire à 60 pages. Il est prêt.

Le président: Six pages, ce serait merveilleux.

M. Prud'homme: Trois autres pages s'ajouteront probablement aux 60 que j'aurai.

M. Angus: De quel rapport s'agit-il?

M. Prud'homme: Du rapport sur les associations parlementaires.

M. Angus: Ah, je vois.

M. Prud'homme: Cela paraît beaucoup mieux en français. «Déplacement» irrite moins ma sensibilité, surtout celle de l'opinion publique. Mais en anglais, «travel» passe beaucoup moins bien. Les gens ne comprennent pas le mot «travel». N'avez-vous pas en anglais un mot qui ressemble au «déplacement» français? Nous avons l'air de voter des crédits pour s'offrir des petits voyages, or nous savons parfaitement bien ce qu'il en est. Il ne s'agit pas de cela du tout.

M. Angus: Il s'agit en effet de communications personnelles.

[*Text*]

Mr. Prud'homme: Yes.

Mr. Hicks: Is it necessary to do 50 visitations?

Mr. Prud'homme: Anyway, you do what you want, but there are words like that.

The Chairman: Transportation.

Mr. Prud'homme: My staff, for instance, would never announce that there is a cocktail at 5 p.m. They say *rencontre*. It looks better.

Is this all taped?

The Chairman: Yes, it is all taped.

Mr. Prud'homme: Good. I am glad.

The Chairman: Your words are going down for posterity.

Mr. Langlois: I am informed that I should move that the proposed budget of the committee be $98,200 including consulting fees of $50,000.

The Chairman: Seconded by Mr. Gagliano.

Motion agreed to

The Chairman: Has anybody looked at the question raised by Murray Dorin?

Mr. Langlois: Yes, I did.

The Chairman: Should we ask Murray to come in?

Mr. Langlois: I would suggest that we do. Get him in here and—

• 1640

Mr. Prud'homme: May I at least give you my six years experience as chairman of members' services, which was disbanded, as you know, without notice but without frustration on my part. You are opening a very dangerous precedent. Every member wants to appear for every letter they will send you. Once you start saying, well, let us... Why not? I have no objection. I like Dorin; everybody does, but we tried in the old committee, and I was advised by all clerks that this was a dangerous precedent. I usually go against advice to end up accepting advice, and I thought the advice was very intelligent.

If you start saying yes, we only have one request today... I can name all kinds of members who would like to defend their cases to the committee. I still have correspondence. It depends on how you want to go.

I am glad that all the members are present. Mr. Hawkes was there and you, and we tried to stay away from that. I have no objection, but...

Mr. Hawkes: The process worked well, I think, in the sense that we could appoint a subcommittee of one or two people to talk to the member and then come back to the committee with a proposal or a suggestion. For instance, computers. Five or six members had thoughts and we just gathered all that and brought it, and it worked well.

[*Translation*]

M. Prud'homme: C'est exact.

M. Hicks: Est-il nécessaire de faire 50 visites?

M. Prud'homme: Faites ce que vous voulez, mais il y a des mots comme ça qui irritent.

Le président: Que diriez-vous du mot «transportation»?

M. Prud'homme: Mon personnel, par exemple, n'annoncerait jamais qu'il y a cocktail à 17 heures. On préfère le mot «rencontre». Ça paraît mieux.

Est-ce que tous nos propos sont enregistrés?

Le président: Oui, tout est enregistré.

M. Prud'homme: Tant mieux.

Le président: Vos paroles passeront à la postérité.

M. Langlois: J'apprends que j'ai une motion à proposer: que le budget du comité soit fixé à 98,200$, ce qui comprend la somme de 50,000$ pour la consultation d'experts-conseils.

Le président: Appuyé par M. Gagliano.

La motion est adoptée

Le président: Quelqu'un a-t-il examiné la question soulevée par Murray Dorin?

M. Langlois: Oui, moi.

Le président: Devrions-nous faire entrer M. Murray?

M. Langlois: Je crois que oui. Faites-le entrer et...

M. Prud'homme: Me permettra-t-on de rappeler mes six années d'expérience comme président du Comité des services aux députés, qui a été démantelé comme vous savez, sans qu'on me prévienne et sans que j'en prenne ombrage. C'est là un précédent très dangereux. Tout député qui vous écrit voudra aussi être convoqué par le comité. Si vous dites oui une fois... bon, si vous voulez... pourquoi pas? Je n'ai pas d'objection. J'aime bien Dorin; tout le monde l'aime bien, mais nous avons voulu faire cela dans l'ancien comité, et tous les greffiers m'ont dit que c'était un précédent dangereux. Normalement, je n'écoute pas les conseils qu'on me donne, mais j'avais trouvé ce conseil très avisé.

Si vous dites oui une fois, bien sûr nous n'avons qu'une demande aujourd'hui, mais plus tard... Je peux dresser une longue liste de députés qui voudront plaider leur cause devant le comité. J'ai encore des lettres dans mon bureau. Tout dépend de la façon dont vous voulez procéder.

Je suis heureux de voir que tous les députés sont présents. M. Hawkes était présent ainsi que vous-même, et nous avons voulu éviter ce genre de chose. Je n'ai pas d'objection mais...

M. Hawkes: Je crois que nous avons bien agi en nommant un sous-comité d'une ou deux personnes qui parlerait au député et reviendrait ensuite au comité avec une proposition ou une suggestion. Par exemple, les ordinateurs. Cinq ou six députés avaient des idées à ce sujet, nous les avons réunies, nous avons articulé une proposition et tout a bien marché.

[*Texte*]

The Chairman: Did this involve Mr. Harvey, Iain? Do you want to have someone from your party, then? Do we want to have all three parties on the subcommittee, or do we want to have just one from the government, one from the. . .?

Mr. Angus: The question is, what do we do? I do not think there is any dispute that the events occurred as were outlined. What Mr. Dorin is asking for is that guidelines for House of Commons and constituency office staff behaviour must be adopted in order to assure that more vandalism and perhaps further damage does not occur with the knowledge and thereby support of personnel paid by the House of Commons.

All we can ask him is, does he have a specific language or solution that we could consider? Beyond that, there is nothing we can talk to him about. Quite frankly, if I may say, there is a recent ruling by the Supreme Court that certainly touches on this in terms of the political rights of public employees.

The Chairman: To engage in vandalism?

Mr. Angus: No, not to engage in vandalism. The inference is that constituency office employees, who are in fact public employees, should not have the right to participate in political activity outside their normal work day. So how do we come up with guidelines that are—

The Chairman: Maybe I can just simply write to Murray and ask him to make specific recommendations for policy changes and wording and we can then look at them here. Is that adequate?

Mr. Hawkes: Why doesn't he sit with Marcel as a committee of one and just see. . .

Mr. Hicks: Why would you wish that on him?

An hon. member: Murray or Marcel?

Mr. Hawkes: Marcel is the one who—

The Chairman: I think that is reasonable. Is everybody comfortable with asking Marcel to meet with Murray?

Mr. Milliken: Does Marcel want to meet with Murray?

Mr. Prud'homme: Of course. He is a very fine gentleman. All members of the House are. I can count on the clerk to help me out if there is a report to do.

The Chairman: Good. We will do that, then.

Item number 3, future business.

Mr. Angus: Before we get to that one, can I just ask about questions of status of previous business. The previous members of the management and members' services committee, under the chairmanship of my friend here, did a lot of work over the last year in revising the members' manual. It is my understanding that this has never gone forward in terms of approval. Is it coming to us? If so, when? Is it before the board?

The Chairman: It is before the board at the moment.

Mr. Angus: Okay. I did not have all the information then.

[*Traduction*]

Le président: Faut-il faire intervenir M. Harvey, Iain? Voulez-vous qu'un représentant de votre parti y siège? Les trois partis doivent-ils être représentés au sous-comité, ou peut-on se contenter d'un représentant du gouvernement et d'un autre du. . .?

M. Angus: Il s'agit simplement de savoir ce que nous voulons faire. Personne ne conteste la version des événements que nous avons. M. Dorin veut qu'on adopte des directives régissant le comportement du personnel de la Chambre des communes et des bureaux de circonscription afin d'éviter que d'autres actes de vandalisme soient perpétrés avec la complicité du personnel rémunéré par la Chambre des communes.

Nous n'avons qu'une question précise à lui poser: a-t-il une solution ou une proposition que nous pourrions examiner? C'est tout ce que nous avons à lui demander. Et très franchement, si on me permet d'ajouter ceci, un jugement récent de la Cour suprême mentionne certainement cette question dans la perspective des droits politiques des fonctionnaires.

Le président: Les fonctionnaires ont-ils le droit de se livrer au vandalisme?

M. Angus: Non, il n'est pas question de vandalisme. C'est qu'on voudrait ôter aux employés des bureaux de circonscription, qui sont en fait des fonctionnaires, le droit de prendre part à des activités politiques après leur service. Donc comment allons-nous établir des directives qui. . .

Le président: Peut-être suffit-il que j'écrive à Murray pour lui demander de nous soumettre une recommandation précise que nous examinerons plus tard. Cela est-il suffisant?

M. Hawkes: Marcel pourrait constituer un comité d'une seule personne et le rencontrer pour. . .

M. Hicks: Pourquoi voulez-vous lui imposer cela?

Une voix: À Murray ou à Marcel?

M. Hawkes: Marcel est celui qui. . .

Le président: Je pense que c'est raisonnable. Tout le monde est d'accord pour que Marcel rencontre Murray?

M. Milliken: Mais Marcel veut-il rencontrer Murray?

M. Prud'homme: Bien sûr. C'est un parfait gentleman. Comme tous les députés de cette Chambre. Je peux compter sur les services du greffier s'il y a un rapport à produire.

Le président: Fort bien. C'est donc ce que nous ferons.

Question numéro 3, travaux futurs.

M. Angus: Avant que nous passions à cet article de l'ordre du jour, j'aimerais poser quelques questions sur des affaires antérieures. L'ancien comité de la gestion et des services aux députés, sous la présidence de mon collègue, a consacré beaucoup de temps l'an dernier à la révision du manuel des députés. Je crois savoir que cette nouvelle version n'a jamais été approuvée. Doit-elle nous revenir? Si oui, quand? Est-elle au bureau de régie interne?

Le président: Oui, elle est au bureau de régie interne en ce moment.

M. Angus: Très bien. J'étais donc mal renseigné.

[*Text*]

The other question is that a news report on Friday, which included quotes from my house leader, as well as others, made reference to some kind of study that was done on House of Commons travel—major increases. The story said it was being tabled with this committee this week. Does anybody know anything about this? Does anybody know about any study that has been done by the House that shows a fairly significant increase in travel charged to the House of Commons?

• 1645

Mr. Milliken: There was a story in the newspaper.

Mr. Angus: I think it was the *Globe*, including a major component—I did not realize this—that the Cabinet ministers had lost their passes and were therefore now having to avail themselves of the points and were charging them to the House.

The Chairman: Is that before the board? It must be.

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): I think it is going before the board.

Mr. Hawkes: The board has been seized historically in a policy sense. It was the board that, acting on advice from the management and members' services committee, dealt with the whole point system. We went over it at some length and changed some of that system, partly because for years it had been the practice of both Canadian Airlines International and Air Canada to provide passes to Cabinet ministers and Cabinet minister's spouses. That has gone on and on and on. With the privatization of Air Canada, it was not appropriate and it ceased.

Mr. Angus: It serves you guys right.

Mr. Hawkes: Now you have travel expenses coming out of the House of Commons budget that had never been there before. So between that and the rapid escalation of fuel prices, etc., I think that is where it was coming from. But the board will be looking at that item.

Mr. Angus: So that is not something we are going to have to worry about?

Mr. Hawkes: No. But it is a good thing to put on this public record that the House of Commons and its members very diligently saved a great deal on the telephone account in the last year, something around 20% or 25%—

Mr. Angus: Oh, really?

Mr. Hawkes: —and in the millions of dollars. So perhaps we are not the spendthrift bunch that sometimes—

Mr. Angus: Perhaps somebody will issue a press release, Jim.

Mr. Hawkes: It is an ongoing item, too, as to how the board communicates its decisions. This group now meets in public and communicates through that.

[*Translation*]

Ma prochaine question porte sur un communiqué de presse paru vendredi où mon leader parlementaire et d'autres parlaient d'une étude qui serait faite sur les déplacements des députés de la Chambre des communes—on parlait d'une forte augmentation. D'après le communiqué de presse, cette étude devait être déposée ici cette semaine. Quelqu'un en a-t-il entendu parler? Quelqu'un a-t-il entendu parler de cette étude faite par la Chambre des communes et selon laquelle les dépenses pour les déplacements de la Chambre des communes auraient augmenté de beaucoup?

M. Milliken: Il y avait un article dans le journal.

M. Angus: Je pense que c'était dans le *Globe*. Il y avait un autre élément important dans cet article—chose que je ne savais d'ailleurs pas—à savoir qu'on avait ôté les laissez-passer aux ministres et que ceux-ci étaient maintenant obligés d'utiliser leurs points et qu'ils réclamaient des remboursements à la Chambre.

Le président: Le bureau examine-t-il cette question? J'imagine que oui.

M. Gagliano (Saint-Léonard): Je pense que le bureau va étudier cette question.

M. Hawkes: Le bureau a été saisi de l'affaire au moment même où la politique a été arrêtée. C'est le comité qui, sur l'avis du comité de la gestion et des services aux députés, a arrêté la politique régissant l'utilisation des points. Nous avons longuement médité la question et modifié quelque peu le système, en partie parce que depuis des années, Canadien International et Air Canada fournissaient des laissez-passer aux ministres et aux conjoints des ministres. Cela se faisait depuis longtemps. Avec la privatisation d'Air Canada, on a jugé que cela ne devait plus se faire et on n'accepte plus de laissez-passer depuis.

M. Angus: Tant mieux, ça vous apprendra.

M. Hawkes: Ce qui explique l'inflation récente des dépenses de déplacements de la Chambre des communes. Il faut ajouter à cela la montée en flèche du prix du carburant et d'autres facteurs. Mais le bureau va tout de même examiner cette question.

M. Angus: Donc nous n'avons pas à nous soucier de cette question?

M. Hawkes: Non. Mais je crois qu'il est bon de dire ici que la Chambre des communes et les députés ont réalisé des épargnes considérables dans le compte téléphonique l'an dernier, on parle d'une réduction de 20 ou 25 p. 100...

M. Angus: Ah, vraiment?

M. Hawkes: ...il s'agit de millions de dollars. Nous ne sommes donc pas les paniers percés qu'on nous accuse parfois...

M. Angus: Peut-être devrions-nous publier un communiqué de presse, Jim.

M. Hawkes: C'est aussi une question que nous devons trancher, étant donné que le bureau publie ses décisions. Et notre groupe se rencontre publiquement et communique ainsi les décisions du bureau.

[*Texte*]

Mr. Angus: Well, maybe they do it through us and we could take the credit.

Mr. Hawkes: We have done a good job on a lot of House of Commons accounting.

The Chairman: Is there any other new business that members wish to discuss? I do not have a thing. Have I missed anything?

Would the committee be ready to vote hearings on Thursday if we can have a witness by then?

Mr. Angus: Sure.

The Chairman: Okay. Then I thank you all for your kind attendance.

This meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

M. Angus: Qu'ils rendent publiques leurs décisions par notre entremise et tout le mérite nous en reviendra.

M. Hawkes: Pour les comptes de la Chambre des communes, nous avons abattu une bonne besogne.

Le président: Y a-t-il d'autres questions que vous voudriez soulever? Moi je n'ai plus rien.

Nous n'avons rien manqué? Le comité est-il disposé à se réunir jeudi à condition que nous ayons un témoin?

M. Angus: Bien sûr.

Le président: Fort bien. Je vous remercie.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Governme
Publicatio

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Thursday, September 19, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 10

Le jeudi 19 septembre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Mandate of the Committee pursuant to S.O. 119(2), Broadcasting guidelines for committees

CONCERNANT:

Mandat du Comité conformément à l'article 119(2) du Règlement—principes directeurs pour la radiodiffusion et la télédiffusion des comités

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
OCT 10 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24105—1

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
John MacDougall
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
John MacDougall
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, SEPTEMBER 19, 1991
(10)

[*Text*]

The Management Committee met at 11:05 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Vice-Chairman Charles Langlois presiding.

Members of the Committee present: John Cole, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme and Marcel Tremblay.

Acting Members present: Steve Butland for Iain Angus, Stanley Wilbee for Jim Hawkes, Ross Belsher for John MacDougall and Bill Blaikie for Nelson Riis.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Jamie Robertson.

Witness: From the House of Commons: R.J. Desramaux, Director General, Parliamentary Operations.

The Committee proceeded to consider its business pursuant to S.O. 119(2) relating to the broadcasting of committees.

The witness answered questions.

At 12:10 o'clock p.m. the Committee proceeded to sit *in camera.*

At 12:20 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

William G. Corbett

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 1991
(10)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à 11 h 05 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Charles Langlois (*vice-président*).

Membres du Comité présents: John Cole, Dorothy Dobbie, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme et Marcel Tremblay.

Membres suppléants présents: Steve Butland remplace Iain Angus; Stanley Wilbee remplace Jim Hawkes; Ross Belsher remplace John MacDougall; Bill Blaikie remplace Nelson Riis.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Jamie Robertson, attaché de recherche.

Témoin: De la Chambre des communes: R.J. Desramaux, directeur général, Opérations parlementaires.

En application du paragraphe 119(2) du Règlement, le Comité examine la radiotélédiffusion des séances des comités.

Le témoin répond aux questions.

À 12 h 10, le Comité déclare le huis clos.

À 12 h 20, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

William G. Corbett

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, September 19, 1991

• 1106

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): I would like to call the meeting to order please.

Mesdames et messieurs, le Comité de gestion de la Chambre a pour mandat d'étudier la télédiffusion des débats des comités. Nous avons comme témoin M. Robert Desramaux, le directeur général des Opérations parlementaires.

Mr. Desramaux has accepted to come to the committee to answer questions members have regarding the televising of standing and legislative committee work. Mr. Desramaux has no statement to make; he is ready to answer questions that members may have.

I would like to ask members to proceed with their questions in the order I will see them. I would like to ask you to be short with your questions and I would ask Mr. Desramaux to be as precise with his answers as possible in order to be able to adjourn at 12 noon and then proceed with the future work of the committee after 12 noon. We have a whole line-up of witnesses that the clerk has contacted and I would like to get your opinions on the future work of the committee.

Mrs. Dobbie (Winnipeg South): Mr. Chairman, I have a very simple question. We have a lot of information here about capital costs but nothing about operating costs. What are we expecting in operating costs? Are we going to have to hire people?

Mr. Robert J. Desramaux (Director General, Parliamentary Operations): It varies with the capital costs you choose. The more automated the initial capital infrastructure, the fewer number of staff.

There is an appendix to the document. I believe it is appendix D. I regret that we did not build that into the cost appendix; it gives you staff options. It is also in the body of the briefing note. Those staff costs would represent net additional staff in most cases, and they are costed in appendix D in terms of the salaries associated with those persons. In most cases there are part-time staff associated, so their costs would be a function of how many hours of committee coverage one provides.

Mrs. Dobbie: Only staff, though? I mean, no supplies or—

Mr. Desramaux: They are so marginal as to be difficult or not worth costing. It is really... Tapes are recycled. There would be the cost of tape at $25 an hour for archival purposes, but it is really minimal once you have acquired the infrastructure.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 19 septembre 1991

Le vice-président (M. Langlois): S'il vous plaît, j'aimerais ouvrir la séance.

Ladies and gentlemen, the House Management Committee has been asked to study the question of broadcasting committee proceedings. Mr. Robert Desramaux, Director General of Parliamentary Operations, will be appearing before us today.

M. Desramaux a accepté de comparaître devant le comité afin de répondre aux questions des membres au sujet de la télédiffusion des délibérations des comités permanents et législatifs. M. Desramaux n'a pas de mémoire à présenter; il est prêt à répondre aux questions des membres.

J'aimerais demander aux membres de poser leurs questions dans l'ordre que je vais fixer. Je vous demande d'être bref, et je demande à M. Desramaux de donner des réponses précises pour que l'on puisse terminer la séance à midi, et ensuite parler des travaux futurs du comité après-midi. Le greffier a communiqué avec tout un groupe de témoins, et j'aimerais savoir vos opinions sur les travaux futurs du comité.

Mme Dobbie (Winnipeg-Sud): Monsieur le président, j'ai une question très simple à poser. Nous avons beaucoup d'information devant nous au sujet des coûts en capital, mais rien au sujet des coûts de fonctionnement. Qu'est-ce qu'on pourrait prévoir comme coûts de fonctionnement? Serons-nous obligés d'embaucher des gens?

M. Robert J. Desramaux (directeur général, Opérations parlementaires): Cela varie selon les coûts en capital que vous allez choisir. Si vous optez pour des équipements automatisés, vous ne serez pas obligés d'embaucher autant de gens.

Il y a une annexe à ce document, l'annexe D, je crois. Malheureusement, nous n'avons pas incorporé cette considération dans l'annexe qui a trait aux coûts. L'annexe fournit une liste de possibilités au chapitre du personnel. Cela se trouve dans le document d'information également. Dans la plupart des cas, ces coûts représentent des employés additionnels. Le coût des salaires de ces personnes se trouve à l'annexe D. Dans la plupart des cas, il s'agit d'employés à temps partiel, et donc, le coût de ces employés serait fonction du nombre d'heures de reportage des délibérations des comités.

Mme Dobbie: Alors, seulement le personnel? Y a-t-il des coûts pour les fournitures ou...

M. Desramaux: Ces coûts sont très accessoires, et alors, il est difficile de les estimer, ou il n'en vaut même pas la peine. On peut utiliser les bandes plusieurs fois, par exemple. Le coût des bandes sonores destinées aux archives serait de 25$ l'heure, mais ce coût est vraiment minime par rapport aux équipements à acheter.

[*Texte*]

There is something else. This is not related to committee coverage, but we are in the throes of having to replace the basic capital infrastructure in the chamber. Some of the critical components there are the original equipment going back to 1978. The normal life cycle for broadcasting equipment is 15 years for some kinds of equipment, but typically technology overtakes it within six or seven years.

Things like the existing lenses on our cameras are rapidly deteriorating. They are 1978 vintage. The motor drive, the automated equipment, is 1978 vintage as well. Both of those equipment systems are desperately in need of replacement and form part of the ongoing major capital acquisition plan for the House. Modest incremental increases to those estimated costs would permit us to obtain more automated equipment for the chamber and free up sufficient staff to do committee coverage without any increase in staff, with our existing staff complement.

Mrs. Dobbie: So you are saying that if we go ahead and modernize the equipment we have—

Mr. Desramaux: In the chamber as well. You could certainly free up sufficient staff to handle committee coverage without any ongoing operating costs.

Mrs. Dobbie: Appendix D then may be something that—

Mr. Desramaux: As a worst-case scenario.

Mrs. Dobbie: A worst-case scenario. Okay. Thank you, Mr. Chairman.

• 1110

M. Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur Desramaux, est-ce qu'on pourrait réduire les coûts si on faisait un inventaire de l'équipement qu'on possède déjà pour la télédiffusion des débats de la Chambre pour voir si on ne pourrait pas s'en servir pour les comités? J'ai lu le document et il est bien préparé, mais les renseignements qu'il y a là ne sont pas suffisants pour faire un choix entre l'option A et l'option B. Il faudrait faire une estimation précision. Vous serait-il possible de nous faire parvenir dans un court laps de temps des solutions avec des chiffres plus concrets? Avons-nous actuellement des équipements qu'on pourrait utiliser si on décidait, par exemple, de télédiffuser un comité la semaine prochaine? J'imagine qu'il n'est pas nécessaire d'acheter des équipements tout de suite. Les équipements existent. Il s'agit simplement de se mettre à la pointe de la technologie. On pourrait avoir un système global qui serait le même pour la Chambre et pour les comités. Ainsi, si on changeait d'équipement à l'avenir, le budget serait plus compréhensible.

M. Desramaux: Il y a deux éléments à ma réponse, monsieur Gagliano.

Pour ce qui est de l'équipement excédentaire à la Chambre même, il y a une caméra et une lentille. C'est tout. Quant aux autres éléments majeurs, s'ils font défaut, nous n'allons pas en ondes. On est à ce stade-là. On n'a aucun équipement à part une caméra et une lentille pour la Chambre même. Nous avons de l'équipement portatif que nous avons utilisé dans le passé pour la télédiffusion ad hoc de certains comités de la Chambre. L'option D indique le

[*Traduction*]

Il y a un autre élément à considérer, qui n'est pas relié à la question du reportage des délibérations du comité. Nous sommes aux prises avec le remplacement des équipements de base à la Chambre. Certains équipements essentiels sont les équipements originaux, qui datent de 1978. En général, la durée de vie des équipements de télédiffusion est de 15 ans, mais typiquement la technologie dépasse les équipements après six ou sept ans.

Les lentilles actuelles de nos caméras sont en train de se dégrader rapidement. Ce sont de vieilles lentilles de 1978. L'entraînement par moteur et les équipements automatisés datent de 1978 également. Il faut absolument remplacer ces deux systèmes, et cette dépense se trouve dans le plan actuel d'acquisition des immobilisations de la Chambre. Des augmentations modestes pour couvrir ces coûts estimatifs nous permettraient d'acheter davantage d'équipements automatisés pour la Chambre et de libérer suffisamment d'employés pour faire le reportage des comités sans augmenter le nombre d'employés.

Mme Dobbie: Alors, vous dites que si l'on modernise les équipements que nous avons déjà. . .

M. Desramaux: À la Chambre également. On pourrait certainement libérer suffisamment d'employés pour faire le reportage des comités sans augmentation des coûts de fonctionnement.

Mme Dobbie: Alors, l'annexe D pourrait être. . .

M. Desramaux: La solution la plus onéreuse.

Mme Dobbie: La plus onéreuse. Très bien. Merci beaucoup, monsieur le président.

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): Mr. Desramaux, could we reduce cost by drawing up an inventory of the equipment we already have for broadcasting the House debates to see if we could use this equipment for the committees? I have read the document, which was well prepared, but there is not enough information to chose between option A and option B. A precise estimate should be done. Over the next little while, could you send us some solutions with more specific figures? At present, do we have equipment that we could use if we decided to broadcast a committee next week, for instance? I would think that the equipment does not have to be purchased right away. The equipment is already in place. We just have to bring our technology up to date. We could have the same overall system for the House and the committees. That way, if we replace the equipment in the future, it would be easier to understand the budget.

Mr. Desramaux: Well, Mr. Gagliano, I will answer your question in two parts.

As for extra equipment at the House itself, there is one camera and one lens. That's all. If other major components of the system break down, we don't broadcast. We're at that stage. We have no equipment except for one camera and a lens for the House itself. We do have portable equipment that we used in the past to broadcast certain House committees on an ad hoc basis. Option D indicates the cost of that. If this broadcasting were more frequent, there would be

[*Text*]

coût de cela. Si cette activité devenait plus fréquente, il y aurait une modeste augmentation des dépenses d'équipement d'environ 35,000$, pour aller avec ce que nous avons là.

Pour ce qui est des options automatisées qui sont proposées aux options 2 et 3, l'équipement que nous avons en place n'est pas compatible avec une telle approche. Il ne pourrait pas suffire. N'oubliez pas que nous avons besoin d'équipement portatif pour nos autres activités de production. Si nous consacrons cet équipement en permanence à l'activité de comités, il ne sera pas disponible pour d'autres besoins.

Les chiffres qui sont indiqués à l'option D répondent un peu à votre question si on doit faire cela sur une base ad hoc. C'est un élément important. Est-ce qu'on parle de continuer ce que nous avons fait jusqu'à maintenant, soit de télédiffuser une ou deux fois par année les délibérations d'un comité? Si on parle de permettre continuellement la télédiffusion de plusieurs comités, même à moyen terme, il vaut la peine d'équiper une pièce en permanence.

Mr. Butland (Sault Ste. Marie): Bob, it is good to see you again. Lots of work has been done in the past on this, and I have been removed from that for quite a while. Whatever became of Cableco? Is that all gone now? Is that a dead issue?

Mr. Desramaux: As we speak, it is still a dead issue, as I understand it. There is always a possibility, I suppose, of other proposals being put forward. I will remind you of the process the Board of Internal Economy undertook last spring that sought proposals from interested persons in operating a broadcast system, and there was not a substantive proposal from the cable industry at that time. But one always hears rumours in the industry that there may be other developments. At the present time we have nothing concrete.

• 1115

The House broadcasting service has taken over complete responsibility for everything but the actual up-linking to the satellite of the signal, which is still done by CBOT in the west end of Ottawa, CBC, who operate the satellite up-link equipment. Everything else that you see as of Monday last, from opening to closing, except the replay, is done by House of Commons staff out of our broadcasting service. The CBC records the feed that we give them for up-linking and a technician plays that back after we have adjourned at the end of each day.

Mr. Butland: I probably should know this answer as well, but have all parties now accepted the fact that committees will be televised?

Mr. Desramaux: No. That is a decision the House must make.

Mr. Butland: Okay. So we are still operating on ad hockery, which has to give us all some concern, I would think.

This is an opinion question. Before we get into these decisions, should we not make a decision whether or not we are going to proceed first with that definitive decision, that we are going to take this unto ourselves forever, to have and to hold?

[*Translation*]

a modest increase of about $35,000 for equipment, to go with what we have there.

Options 2 and 3 suggest automated equipment, but the equipment we already have is not compatible with this. It would not be sufficient. You must not forget that we need portable equipment for our other production activities. If we allocate this equipment to committee activities on a permanent basis, it won't be available for other needs.

The figures that are listed under option D answer your question to some extent, if we must do that on an ad hoc basis. This is an important consideration. Are we going to continue what we have done to date, that is, broadcast a committee's proceedings once or twice a year? If we are going to broadcast several committees on an ongoing basis, even in the middle term, it would be worth it to install permanent equipment in a room.

M. Butland (Sault Ste. Marie): Bob, je suis content de vous revoir. Dans le passé, on a consacré beaucoup de travail à ce dossier, mais je ne suis pas au courant de tout cela depuis assez longtemps. Qu'advient-il de Cableco? C'est disparu? Est-ce que Cableco est une affaire classée?

M. Desramaux: Je crois comprendre que c'est encore une affaire classée actuellement. Je suppose qu'il est toujours possible de recevoir d'autres propositions. Le printemps passé, le Bureau de régie interne a demandé des propositions aux gens intéressés à exploiter un système de télédiffusion, mais l'industrie de la câblodiffusion n'a pas fourni de proposition sérieuse à ce moment-là. Cependant, il y a toujours des rumeurs dans l'industrie à cet égard. A l'heure actuelle, nous n'avons rien de concret.

Le Service de radiotélédiffusion de la Chambre s'est chargé de tout, sauf la transmission terre-satellite, qui est encore assurée par CBOT dans l'ouest d'Ottawa, par Radio-Canada, qui opère l'équipement de transmission terre-satellite. Depuis lundi dernier, le personnel du Service de radiotélédiffusion de la Chambre des communes s'occupe de tout le reste, du début jusqu'à la fin, à l'exception des reprises. Radio-Canada enregistre le signal que nous fournissons pour les transmissions terre-satellite, et un technicien fait une reprise après l'ajournement à la fin de chaque jour.

M. Butland: Je devrais sans doute savoir la réponse à cette question, mais j'aimerais vous demander quand même si tous les partis ont accepté le fait que les délibérations des comités seront télédiffusées?

M. Desramaux: Non. La Chambre doit prendre cette décision.

M. Butland: D'accord. Alors, nous travaillons toujours selon l'inspiration du moment, et cela devrait nous inquiéter tous.

J'aimerais vous demander votre opinion. Avant de prendre ces décisions, ne devrions-nous pas décider si nous allons d'abord trancher cette question, c'est-à-dire si nous allons adopter cette façon de procéder une fois pour toute et pour toujours?

[*Texte*]

Mr. Desramaux: I believe that is the order of reference on which your committee has been asked to pronounce. But there are two further elements. In the last round of Standing Order changes there were two new Standing Orders that talk about television for the first time, one of which provides, after the development of appropriate guidelines, to contract out—contract out I use loosely—to a media pool, but also provides for committees in the House to set up an infrastructure and in fact to undertake committee coverage on an ongoing basis if appropriate guidelines are developed. So there is now at least within the Standing Orders a provision to do this. The decision still remains one I think your committee is being asked to report on, and then the House will decide.

Mr. Butland: In proposal 4, are you suggesting. . .? Can you do 1, 2, 3, and 4, or is it 1, 2, 3, or 4?

Mr. Desramaux: Proposal 4 would not involve the House broadcast service. Each committee presumably on each occasion would have to make arrangements for this coverage, and really decide what kind of coverage you wish. If you are looking only to provide for a slightly more elaborate photo opportunity, that is one set of considerations. If you are looking for a fully bilingual broadcast-quality signal, including an archival recording and the ability to be rebroadcast, then you have to build those conditions into your undertaking with the media pool, and each of those criteria adds significantly to their cost of doing this.

M. Prud'homme (Saint-Denis): J'ai souvent étudié ces questions à d'anciens comités maintenant défunts. Il y a un peu de contradiction en moi-même là-dessus. Je regarde avec une assiduité extraordinaire C-SPAN I et C-SPAN II. Pour ceux qui vont nous lire, c'est la couverture des débats de certains comités aux États-Unis, du commencement à la fin. C'est très intéressant pour ceux qui veulent vraiment suivre ce qui se passe aux États-Unis, parce que cela nous influence. Actuellement, il y a les audiences sur la confirmation de l'éventuel juge Thomas. Donc, c'est très intéressant. Il y a le Sénat et la Chambre.

On parle avec un expert qui pourrait tous nous enterrer, puisqu'il est cité très souvent aux États-Unis comme ayant été l'un de ceux qui ont aidé à mettre sur pied le système de télévision. Ce n'est pas une tâche ordinaire que d'essayer de proposer des idées plus conservatrices.

Pour ma part, chaque fois que je prends une décision, je veux être bien certain que c'est la bonne, parce qu'une fois qu'elle est prise, *there is no return.*

• 1120

That is why at times I know I am a pain and I look extremely conservative in the change in our habit. You all know and Mr. Marleau knows and everybody knows that when I give my approval—because I studied both, for and against—I say let's go. But I don't let go easily.

[*Traduction*]

M. Desramaux: Je crois que votre comité a été mandaté justement pour se prononcer là-dessus. Mais il y a deux autres éléments. La dernière fois que le Règlement a été modifié, on a ajouté deux nouveaux articles qui traitent de la question de la télédiffusion pour la première fois. Selon un de ces articles, après l'élaboration des principes directeurs appropriés, il serait possible de confier la télédiffusion à un groupe de médias. Mais aussi selon cet article, les comités de la Chambre pourraient établir une infrastructure et faire le reportage des comités de façon continue si les principes directeurs appropriés sont élaborés. Alors, maintenant il y a au moins une disposition à cet égard dans le Règlement. On demande à votre comité de faire rapport sur cette question, et ensuite la Chambre va trancher.

M. Butland: Qu'est-ce que vous suggérez dans l'option 4? Est-il possible de choisir toutes les quatre, ou bien, faut-il choisir une de ces options?

M. Desramaux: L'option 4 n'envisage pas la participation du Service de radiotélédiffusion de la Chambre. À chaque occasion, chaque comité serait obligé de faire des arrangements pour ce reportage, et de décider quel genre de reportage il veut. S'il s'agit tout simplement d'une séance de photo un peu plus élaborée que les autres, il faut tenir compte de cela. Si un comité veut avoir un signal entièrement bilingue et de qualité pour la télédiffusion, avec un enregistrement pour les archives et la possibilité de retransmission, il faut incorporer ces conditions dans le marché conclu avec le groupe des médias. Chacun de ces critères augmente leur coût de façon significative.

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): I often studied these matters when I sat on old committees that are no longer in operation. My feelings are somewhat contradictory in this regard. I watched C-SPAN I and C-SPAN II fatefully. For the record, these channels cover the proceedings of certain committees in the United States, from gavel to gavel. These channels are very interesting for people who really want to follow what is going on in the United States, because the US influences us. Right now, they are showing the hearings on the confirmation of Judge Thomas. It is very interesting. The channels cover the Senate and Congress.

We are talking with an expert who could bury us all, since he is often quoted in the United States as being one of the people who helped set up the television system. It is no ordinary task to try to suggest more conservative ideas.

Myself, each time I make a decision, I want to be quite sure that it is the right decision, because once the decision has been made, there is no return.

C'est pour cette raison que je suis difficile parfois et que je semble être extrêmement conservateur par rapport aux changements dans nos habitudes. Vous savez tous, M. Marleau sait et tout le monde sait que quand je donne mon aval je dis allons-y—j'ai étudié le pour et le contre de cette question, mais je ne donne pas mon aval facilement.

[*Text*]

Nous avons eu d'excellentes expériences avec la télévision à l'occasion de certains grands débats: la Constitution, la TPS et l'affaire Al-Mashat. Comme décision préliminaire, est-ce qu'on ne pourrait pas multiplier ces expériences pendant quelques mois et voir comment on va s'en tirer? Si un président, parce qu'il est puissant, disait: C'est mon comité qui va être télévisé, ce serait plutôt moche au plan de l'intérêt national. Mais on aura fait des investissements. . .

You see, I am more conservative than you are, most of you. We will make a lot of investments, so we will feel that we have to use them if we have them. It will be boring to death, especially if I am a member of that committee, for Canadians to listen all the time to us. This kind of committee is very important, but not as exciting as Canadians may expect.

My question to an expert, and I say that very frankly. . . I was so pleased as a Canadian when I visited Washington to hear about Mr. Desramaux having been helping greatly the establishment of the television system in the Congress and the Senate. Why don't we multiply what has been done in the last year?

Est-ce parce que personne ne l'a demandé ou si c'est parce que serait financièrement et matériellement difficile? Est-ce parce qu'on n'a pas le personnel nécessaire? Est-ce qu'il a fallu engager du personnel supplémentaire?

Did we have to hire supplementary staff when we had these extraordinary committees that will cover from gavel to gavel, as they say, or was it redisposition of your staff that allowed it at no cost to show us the experiment? It was very interesting. Of course Canadians were glued to the television, and they would probably have the same experience with the Constitution committee. That is the right of Canadians to know, of course, in modern times. But we are stuck between the right to know and also the frugality that we have to show. I know some. . . I have always been like that for 27 years—not make undue expenses when we can—

Mrs. Dobbie: Yes, but there is a bigger question.

Mr. Prud'homme: Well you put your question that is bigger.

Mrs. Dobbie: No, the bigger question, just responding to your philosophical discussion—

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): I would ask Mr. Desramaux—

Mr. Prud'homme: Yes, I am sure.

M. Desramaux: Il y a deux réponses. Dans le passé, lorsque des comités étaient télédiffusés, c'était dans l'une ou l'autre de deux circonstances différentes: soit que la Chambre ne siégeait pas à ce moment-là, et on pouvait alors simplement redéployer le personnel normalement responsable de cela; soit que les comités siégeaient simultanément avec la Chambre. Jusqu'en avril 1990, alors qu'on avait un studio de télévision pour la production des vidéos des députés, on fermait le studio et on redéployait ces 7 personnes aux comités. Au mois d'avril 1990, la Régie interne a décidé d'abolir ce service. Plus tard, il a été rétabli par une société privée qui est là avec son propre personnel. Le personnel qui

[*Translation*]

We have had excellent experiences with television during certain major debates, such as the Constitution, the GST and the Al-Mashat Affair. On a preliminary basis, perhaps we could decide to increase the number of such experiments over a few months and see how things go? If the Chairman of a committee uses his power to insist that his committee be televised, this would be rather unfortunate in terms of the national interest. But once we have invested in the equipment. . .

Vous savez, je suis plus conservateur que la plupart d'entre vous. Si nous investissons beaucoup dans ces équipements, nous nous sentirons obligés de les utiliser. Les Canadiens vont s'ennuyer à mort de nous écouter tout le temps, surtout si je suis membre du comité en question. Ce genre de comité est très important, mais pas aussi stimulant que les Canadiens pourraient le croire.

En tant que Canadien, j'étais très content quand je me suis rendu à Washington où j'ai appris que M. Desramaux a fourni une aide précieuse pour l'établissement du système de télédiffusion au Congrès et au Sénat. Pourquoi pas multiplier les expériences qui ont eu lieu l'année dernière?

Is it because no one has asked to do so, or is it because it would be financially and physically difficult? Is it because we don't have the necessary staff? Was it necessary to hire additional staff?

Est-ce qu'il a fallu engager du personnel supplémentaire pour ces comités extraordinaires qui ont fait l'objet d'un reportage du commencement jusqu'à la fin, comme on dit. Ou bien, est-ce qu'il a fallu réaffecter votre personnel pour nous démontrer l'expérience sans frais? L'expérience était très intéressante. Bien sûr, les Canadiens avaient les yeux fixés au téléviseur, et probablement ils seraient aussi intéressés au Comité de la Constitution. En ces temps modernes, les Canadiens ont le droit de savoir. Mais nous sommes coincés entre le droit des Canadiens de savoir ce qui se passe et l'obligation de faire preuve de frugalité. Depuis 27 ans, je dis qu'il faut éviter des dépenses qui ne sont pas nécessaires. . .

Mme Dobbie: Oui, mais il y a une plus grande question à considérer.

M. Prud'homme: Très bien, posez votre question.

Mme Dobbie: En guise de réponse à votre discussion philosophique. . .

Le vice-président (M. Langlois): J'aimerais demander à M. Desramaux. . .

M. Prud'homme: Oui, je suis certain.

Mr. Desramaux: There are two answers. When committee proceedings were broadcast in the past, it was in one of two different circomstances: either the House was not sitting at the time, and we could thus merely redeploy the staff that was normally responsible for the House, or the committees were sitting at the same time as the House. Until April 1990, when we had a television studio to produce the MPs' videos, we closed the studio and we reassigned the seven employees to committees. In April 1990, the Board of Internal Economy decided to do away with this service. Later on, a private firm took over this service, and is operating with its own staff. The staff that was available to broadcast

[*Texte*]

était autrefois disponible pour entreprendre la télédiffusion des comités lorsque la Chambre siégeait n'est plus là. Dorénavant, s'il est question de refaire cela, il nous faudra du personnel additionnel, personnel qu'il est très difficile de recruter à court terme. Souvent, dans le passé, on avait au maximum 48 ou 72 heures d'avis. Parfois même, il ne s'écoulait que quelques heures entre la décision de la Chambre de permettre la télédiffusion et l'exécution de cette décision. Nous n'avons tout simplement pas cette flexibilité-là en ce moment, à moins que la Chambre ne siège pas ou que le comité siège à des heures autres que celles de la Chambre, ce qui est maintenant de plus en plus difficile avec les journées prolongées de la Chambre.

• 1125

M. Prud'homme: Je comprends très bien que c'était exceptionnel et qu'il vous faudra avoir des employés permanents si le Comité de la Constitution qui va siéger...

M. Desramaux: Permanents et à temps partiel.

M. Prud'homme: Le Comité de la Constitution, qui va certainement siéger d'ici la fin de février, est le plus important pour les Canadiens et même pour les députés. Vous n'avez pas les employés qu'il faut pour cela actuellement. Comme vous aurez peut-être un avis de quelques heures ou de quelques jours, ce sera difficile. Je reconnais tout cela. Cependant, une fois que nous aurons employé des gens, ils vont vouloir avoir leur permanence. Qu'est-ce qu'on fait par la suite? C'est là que vient la décision. Dès qu'on prend la décision de couvrir quelques comités et d'engager quelques employés permanents, on les a sous la main. Qu'est-ce qu'on va faire d'eux? Eh bien, on va télédiffuser les autres comités. Au fond, dès qu'on fait un précédent, on accepte par le fait même la télédiffusion des comités. Autrement, qu'est-ce qu'on va faire de ce personnel? Il sera là. Qu'est-ce qu'on va faire de ces gens l'été? Qu'est-ce qu'on va faire d'eux lorsque la Chambre et les comités ne siégeront pas? Je n'ai pas l'impression qu'il y a beacoup de comités qui siègent l'été.

Not that many committees sit in the summer, so we would have full-time staff doing what? That is why the idea of C-SPAN and televising national political meetings... The idea of that channel is becoming more and more attractive to me.

Mr. Desramaux: I will make two points. First, in the technology options that have been proposed, we are talking about one or two full-time staff members at most. Second, we do have scheduling flexibility with employees, because we have very uneven workloads. It is possible to have employees who are accumulating... When the House is sitting employees rack up significant amounts of overtime, and then they sit around marking time when the House is down.

It is possible though, under the terms of our collective agreement, to arrange for flexible work schedules. These schedules allow employees to accumulate overtime as compensatory time off at time-and-a-half or double-time rates, and then you can put those employees on leave for the month of July and August. There are things that can be done.

[*Traduction*]

committees in the past when the House was not sitting is no longer there. If we are to provide this service once again, we will need additional staff. It is very difficult to recruit this staff in a short term. In the past, we often had no more than 48 or 72 hours advance notice. Sometimes the house decided to allow broadcasting of a committee and then we had to start carrying out this decision only a few hours later. We just simply do not have that kind of flexibility right now, unless the House does not sit or the Committee sits at different hours from the House, which is becoming more and more difficult with the extended hours that the House is sitting.

Mr. Prud'homme: It is of course exceptional and I do realize that you will have to have permanent staff if the Committee on the Constitution which is to sit...

Mr. Desramaux: Permanent and part time staff.

Mr. Prud'homme: A committee on the Constitution which will certainly be sitting until the end of February is of great important for all Canadians as well as for members. Right now you do not have the necessary staff to do all this work. I recognize that with a notice of a few hours or a few days it will be very difficult. However, when people are hired, they want to have job security. The decisions will have to be taken. So what will we be doing with these permanent employees? We could arrange to have the proceedings of the other committees televised. As soon as we set a precedent, it implies that the preceedings of all other committees will be televised sooner or later. Otherwise, what will we be doing with these employees during the summer when the House and committees are not sitting? As far as I know, not many committees sit during the summer.

Comme il y a peu de comités qui siègent l'été, il faudra bien trouver du travail pour les employés permanents. Aussi l'idée de confier à C-SPAN la télédiffusion des débats politiques d'intérêt national me paraît de plus en plus intéressante.

M. Desramaux: Je vous ferai remarquer premièrement que si l'on opte pour les technologies qui ont été proposées, il faudra engager au plus une ou deux personnes à temps plein. Par ailleurs, comme nos horaires sont très irréguliers, cela devrait nous laisser une certaine souplesse vis-à-vis des employés. Ainsi lorsque la Chambre siège, certains employés travaillent de nombreuses heures supplémentaires, mais ils ont très peu à faire lorsque la Chambre ne siège pas.

On pourrait donc prévoir dans les conventions collectives des horaires flexibles qui permettraient notamment aux employés d'accumuler des congés compensatoires au moyen d'heures supplémentaires calculées à une fois et demie ou deux fois le taux normal, après quoi ces mêmes employés seraient en congé durant les mois de juillet et d'août.

[*Text*]

I think your point is well taken. The advice we have given every country that has come to us thinking about television, most recently the United Kingdom, is that they are foolish if they think this is an experiment. There is no such thing as an experiment in televising a legislature. Once you have opened it to the cameras you have them forever, and I think that is equally true of television coverage of committees. Do not think of this as an interim or a test or a—

Mr. Prud'homme: I think you are very honest.

Mr. Desramaux: You can label it that, but you have it.

Mr. Prud'homme: Thank you.

Mr. Cole (York—Simcoe): While I appreciate what you have given us today and your expertise in advising other countries and one thing or another, I would like to pick your brains a bit when it comes to what it is we are really attempting to do. I am not convinced that we have really answered that question. It is fine to suggest that there are specific costs and capital costs—I understand that—but somewhere along the line we have to look at the benefits or the effectiveness of what it is we are attempting to do.

In your experience and knowledge and observation of the situation, do you feel that the present situation—the televising of the House—is accomplishing what it set out to do? I am not even sure I know what the original intention was. Maybe you could help me with that. I have the impression that the intention of televising is to inform and educate the people so that they will know what is going on in this place and have a better understanding. That being the case, has there been any follow-up that you are aware of to find out if that is what is happening? One of the things I am concerned with. . . I have heard Mr. Prud'homme mention it with regard to attendance in the House. Members sit in their offices and watch the debate that is going on in the House and as a result they are no longer in the House.

• 1130

My understanding of what is happening in the United States is that the chairman sits in the committee but that the other members are not in chairs at the committee level. The chairman is there, proposing questions or what have you. The other members I would assume are sitting back in their offices, watching what is going on at that particular committee level.

What are we really trying to accomplish? I have to have an understanding of that before I can say we can look at the next step, from a realistic point of view. Or maybe we should be addressing the present situation.

Mr. Desramaux: There are three elements to your question. First, I think you have articulated an almost universally held misconception about what television is supposed to be, that it is a tool to inform and educate. If one goes back to the original House recommendation, the decision was to televise the proceedings and to produce an electronic version of Hansard. That is the sole mandate. In fact that is the sole operating guideline our staff have had to use for the last 14 years to try to figure out how to put on this program. We go to the written record and we use that as a model. That is why in theory the only person who should appear on the screen, who should be heard, is the person

[*Translation*]

À tous les émissaires étrangers qui sont venus nous consulter au sujet de la télédiffusion éventuelle de débats ou de délibérations, nous avons toujours fait valoir qu'il n'était pas question d'envisager un projet pilote; c'est notamment ce que nous avons expliqué récemment aux personnes venues d'Angleterre. Dès que l'on entreprend la télédiffusion des débats d'une assemblée, on ne peut plus faire marche arrière, et la même chose est sans doute vraie des comités. Il ne s'agirait donc ni d'un projet pilote ni d'une mesure provisoire.

M. Prud'homme: Voilà des paroles sincères.

M. Desramaux: J'en suis convaincu.

M. Prud'homme: Merci.

M. Cole (York—Simcoe): Puisque vous êtes un expert dans ce domaine et qu'à ce titre vous avez même conseillé des pays étrangers, je voudrais vous poser encore quelques questions au sujet de nos projets car à mon avis, il reste encore des questions en suspend. S'il est vrai que ce projet entraînera nécessairement des coûts et notamment des immobilisations, il faut également prendre en compte les avantages éventuels que nous en retirerons.

À votre avis, la télédiffusion des débats de la Chambre a-t-elle permis d'atteindre les objectifs fixés au départ? D'ailleurs, je ne sais pas au juste quels étaient ces objectifs. Si j'ai bien compris, la télédiffusion des débats de la Chambre doit en principe permettre aux Canadiens d'avoir une idée plus précise de la façon dont la Chambre fonctionne. A-t-on jamais essayé de savoir dans quelle mesure nous avons réussi dans ce travail d'information? M. Prud'homme a soulevé la question de l'assiduité des députés dans la Chambre. Depuis que les débats sont télévisés, certains députés suivent les débats à la télévision dans leur bureau plutôt que de se rendre à la Chambre.

Aux États-Unis, il paraît que seuls les présidents des diverses commissions siègent tandis que les membres suivent le débat sur l'écran à partir de leur bureau.

Il me semble qu'avant de prendre des décisions, il faudrait commencer par faire le point de la situation.

M. Desramaux: Votre question comporte trois éléments. Tout d'abord, vous vous trompez comme beaucoup d'autres d'ailleurs lorsque vous dites que la télédiffusion des débats doit servir à informer le public. En effet, si vous vous reportez à la recommandation de la Chambre, la télédiffusion des débats devait servir uniquement à réaliser une version électronique du Hansard. C'est d'ailleurs l'unique directive suivie par le personnel depuis 14 ans pour la réalisation du programme. Ainsi, c'est la transcription écrite qui nous sert de modèle et c'est la raison pour laquelle, en principe, de même que le Hansard n'imprime que les interventions des personnes auxquelles le président a donné la parole, de

[*Texte*]

who has been recognized by the chair. As in Hansard, the only words that are printed are persons who are recognized by the chair. That is why. . .in theory.

When the Speaker calls for order, the camera immediately cuts to the Speaker, no matter what is going on. That is why a member being named and leaving the chamber is not shown on television. If you look in Hansard, all one sees is "Mr. Speaker named. . .", and that is it. Ten minutes may elapse, but the next line in Hansard is "The hon. member for so and so", the next person recognized by the chair.

Those have been our marching orders. They have never been written down. We operate exclusively on an oral tradition. Fortunately, we still have some key players from day one who know the oral history from start to finish. They can instruct new staff on what to do. In part, that is why, when one discusses changing the guidelines, it is difficult even to begin the discussion. There is a widely held assumption that my staff has a book of instructions. It just is not so.

The Speaker appeared before the Standing Committee on Privileges, Elections, Procedure and Private Members' Business prior to the reform of committees—it is almost a year and a half ago—and proposed to them a document, which I think has been distributed. It was, at least for purposes of discussion, a set of slightly modified guidelines. It was recommended that they would provide viewers with a more intelligible appreciation of what is going on in the chamber.

To wrap up the first part of your question, it seems to me that what we were doing may, as a by-product, educate and inform viewers. But what we really set out to do was to produce an electronic record of what went on.

The creation of the Public Information Office some three years ago set about to use the electonic Hansard as a tool for the development of other educational packages. You have all seen the teacher and student kits, which are produced by PIO, something called "A Viewer's Guide to the House of Commons". We are working on other materials that will allow teachers and students to take advantage of the televised proceedings for educational purposes.

• 1135

I see that you have the copy of the proposed guidelines there, and you will find that they are not significantly different. I think the Speaker even said at the time this is pretty much a codification of what we had when we went on air in 1977. The guidelines, the oral instructions, have systematically been tightened up and made more restrictive every time someone or some group took offence or objected to something that happened. Someone would object to the fact that too wide an angle shot was taken at the time, would make their case to the Speaker, the Speaker would say okay, I agree, and would instruct staff to tighten up, don't do that again. What you have here basically, if I brought you in a tape of some of the early sittings back in 1977—some of you are on them—you would see, clothing styles aside, pretty much what is described in that book. That is the first point.

[*Traduction*]

même on ne devrait voir à la télévision que les députés auxquels le Président a donné la parole. Du moins telle est leur théorie.

Lorsque le Président dit à l'ordre, c'est lui que la caméra vise immédiatement et c'est la raison pour laquelle on ne voit pas à l'écran le député qui quitte la Chambre. De même, dans le Hansard, tout ce qu'on trouve c'est le Président qui donne la parole à un tel. Même si 10 minutes se sont écoulées, la ligne suivante dans le Hansard dit «l'honorable député de», c'est-à-dire la personne à laquelle le président a donné la parole.

Mais il n'existe pas à cet égard une règle écrite, uniquement une tradition verbale. Heureusement, nous avons un certain nombre de personnes qui connaissent cette tradition sur le bout des doigts et qui peuvent donc l'expliquer aux nouveaux employés. En l'absence de directives écrites, il est évidemment très difficile de les modifier. Les gens s'imaginent que nous disposons de directives écrites, alors que rien n'est moins vrai.

Il y a environ un an et demi, le Président de la Chambre a comparu devant le Comité permament des privilèges et des élections, juste avant la réforme des comités, et à cette occasion, il a remis un document qui je pense a été distribué à tout le monde. Il s'agissait notamment d'un projet de directives quelque peu modifiées qui devaient en principe assurer une retransmission télévisée des débats de la Chambre qui serait plus compréhensible pour le public.

Donc pour répondre à votre question, l'objet principal de la retransmission télévisée des débats est de réaliser un compte rendu électronique de ceux-ci et ce n'est qu'accessoirement qu'on cherche à informer le public.

La mise sur pied il y a trois ans du Bureau de l'information publique devait permettre l'utilisation du Hansard électronique en vue de la mise au point de divers moyens d'information. Le bureau a notamment réalisé une brochure à l'intention des enseignants et des étudiants, brochure intitulée «Guide de la Chambre des communes à l'usage des téléspectateurs». D'autres brochures en cours de rédaction devraient permettre aux professeurs de se servir des débats télévisés dans le cadre de leur enseignement.

Vous avez tous reçu un exemplaire des nouvelles directives et vous aurez pu constater qu'elles n'ont pas beaucoup changé. Je crois d'ailleurs me souvenir que le Président de la Chambre avait dit que ces directives ne font que reprendre ce qui avait été convenu au début de la télédiffusion en 1977. Ainsi, ces directives sont devenues de plus en plus strictes chaque fois que le programme a suscité des objections de la part d'un groupe ou d'un particulier. Il suffisait d'expliquer au Président de la Chambre que l'angle d'une prise de vue était trop grand et aussitôt le Président donnait des ordres pour que cela ne se répète plus. Si je pouvais vous projeter les débats de 1977, vous constaterez qu'à part le changement de mode, peu de choses ont changé.

[*Text*]

There has not been much follow-up done systematically about what is happening. Even those audience survey numbers are misleading, because so many people see parts of House proceedings in what I call secondary distribution. They see it as part of a public affairs or news program and they do not know whether they are watching live proceedings or a newscast or a weekly summary program. After the fact they do not remember, but they will attest to the fact that they saw some parliamentary proceedings. For that reason, it is difficult to measure the audience.

Clearly, our most avid viewers are the media. Quite candidly, this is a production goose that lays golden eggs for them every day, that provides them with footage at no cost that would be extremely expensive for them to glean. I think that is something worth noting.

An hon. member: How many eggs a day do we lay?

Mr. Desramaux: Perhaps I should have chosen another metaphor. But they were golden.

As for attendance, that is an interesting one. I have only been at the House since television, so I don't know. I have no first-hand experience of what attendance was like pre-1977, but there are certainly members at the table here who will recall that and might be able to comment.

Mr. James (Sarnia—Lambton): The library report says it has not affected it.

Mr. Desramaux: It has not affected attendance?

Mr. Cole: I was referring more in that particular situation to the C-SPAN situation in the U.S., where it is my understanding, and you could probably correct me if I am wrong—I am sure you will—that their committees, when they are hearing witnesses and one thing and another, are virtually a committee of one.

Mr. Desramaux: Again, my viewing of them is spotty, it is not systematic, but my observation is the opposite, as it is for our own committees. I do not have any empirical evidence, and your researcher might want to have a look at that, but I think if you looked at the tapes of committee coverage that we have done, attendance has been much more intensive. My own observation is I do not see an empty room at U.S. hearings.

Mr. Cole: Okay.

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): Mr. Desramaux, in your proposals here, is it not possible that there could be a compromise or a combination of the proposals, so that a permanent committee room could be set up with traditional staffing and then the media pool feeds could be used in other committee rooms if the media saw fit to televise a particular hearing?

Mr. Desramaux: Certainly.

Mr. Milliken: My question then is are the committee rooms currently equipped to handle a media pool feed? In other words, are there plugs and wiring in the rooms that would give—

Mr. Desramaux: No, they are not.

Mr. Milliken: Have you done any estimate of the cost of installation of such devices?

[*Translation*]

On n'a pas fait un suivi systématique de ce qui est arrivé. Même les sondages sont trompeurs car la plupart des téléspectateurs regardent les débats de la Chambre dans le cadre d'une autre émission, si bien qu'ils ne savent pas si ce qu'ils voient est une émission en direct ou un résumé hebdomadaire. Donc les gens ne se souviennent pas très bien même s'ils disent avoir vu les débats de la Chambre. Il est donc difficile de savoir combien de gens au juste suivent les débats de la Chambre à la télévision.

C'est les médias qui sont nos téléspectateurs les plus assidus car pour eux, bien entendu, c'est une manne tombée du ciel; on pourrait également parler de la poule aux oeufs d'or, ce qui n'est pas sans importance.

Une voix: Combien d'oeufs sont ainsi pondus chaque jour?

M. Desramaux: L'analogie est peut-être mal choisie mais toujours est-il que pour les médias c'est vraiment une aubaine.

Quant à la question de l'assiduité, je ne sais pas ce qui se passait avant l'introduction de la télévision en 1977, mais il doit y avoir des députés qui se souviennent et qui pourraient nous donner des détails à ce sujet.

M. James (Sarnia—Lambton): D'après le rapport de la bibliotèque, la télévision n'a eu aucun effet sur l'assiduité.

M. Desramaux: Vraiment?

M. Cole: Je pensais plutôt à la façon dont les choses se déroulent aux États-Unis lorsque C-SPAN diffuse la réunion des commissions lors de la déposition de témoins, car on croirait qu'elles sont composées d'une seule personne.

M. Desramaux: Bien que je n'aie pas de données concrètes pour étayer mes impressions, je dirais tout juste le contraire et je pense que la couverture télévisée des commissions a certainement amélioré l'assiduité, car maintenant il n'y a plus guère de chaises vides lors d'audiences des commissions aux États-Unis.

M. Cole: D'accord.

M. Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur Desramaux, ne pourrait-on pas se mettre d'accord sur un compromis, à savoir une salle des comités pourrait être équipée de façon permanente tandis que les autres salles seraient couvertes par les médias selon le cas.

M. Desramaux: Certainement.

M. Milliken: Est-ce que l'installation actuelle des salles de comité permettrait la télédiffusion des délibérations?

M. Desramaux: Non, pas en ce moment.

M. Milliken: À combien s'élèverait le coût de cette installation?

[*Texte*]

Mr. Desramaux: The difficulty with a media pool feed is that unless they are going to bring up a remote, a truck, the way they do for the Speech from the Throne and run cabling or install permanent cabling, what they are going to do is bring in portable equipment that is a one-piece, it is an ENG camera. It is for that reason that you do not necessarily get a complete record. If you have three cameras, you have three pieces of the record. If you wanted to do a complete record after the fact, you would have to do some significant editing. The cabling is not the significant component—

Mr. Milliken: I know that.

• 1140

Mr. Desramaux: I do not want to guess at it, but I would be really surprised if it was more than $50,000 or $75,000, something like that—one time.

Mr. Milliken: Really, what you need the cabling for is for the sound system.

Mr. Desramaux: No, that is there. That is the interesting part. We plug into the in-room simultran system. You could do it here now.

Mr. Milliken: I see. So they could plug in and get the translation and that could all be put onto their own tape.

Mr. Desramaux: That is correct.

Mr. Milliken: So that is available.

Mr. Desramaux: Yes. It is running cables from cameras to a switcher, so that someone centrally can select the camera and have a continuous feed of produced image and do any enhancements, such as character insertion—the name of the member recognized, the order of business. That sort of thing has to be done downstream from the capturing of the image. It is that cabling that would. . .

Mr. Milliken: I see. To facilitate that kind of arrangement, could a control room be placed somewhere and then that cable would be available for that purpose?

Mr. Desramaux: It could.

Mr. Milliken: Would it also not be possible to enter into a standard agreement, so that if the media wished to cover a committee there would be a standard set of terms prepared by the committee in consultation with media groups that would bind? For example, we could provide that if CTV covered a particular committee its feed would be available to all other networks, any tapes that it had would be available for archive purposes at the House, and coverage could be specified to be gavel-to-gavel or something less, as the case may be.

Mr. Desramaux: Indeed, although I would be surprised if any, even the major networks, would have the resources available to do a committee. They cannot commit themselves to tie up a crew for two and a half hours—to set up before you begin and to stay until after you are completed, however long that is. They would not have this automated equipment; they are one camera, one camera-person.

[*Traduction*]

M. Desramaux: À moins d'utiliser une installation portative dans un camion comme cela se fait pour le discours du Trône ou bien d'installer des câbles permanents, les médias utilisent une caméra électronique légère et c'est la raison pour laquelle on n'obtient pas nécessairement un reportage complet. Lorsqu'on utilise trois caméras, on dispose de trois fois plus de données. Un reportage complet *a poste priori* exigerait un important travail de montage. Les câbles ne sont pas tellement importants.

M. Milliken: Je sais.

M. Desramaux: Je ne pense pas que cela devrait revenir à plus de 50,000$ ou 75,000$.

M. Milliken: Donc, les câbles ne seront nécessaires que pour le son.

M. Desramaux: Non, justement on pourrait se servir de l'installation existante.

M. Milliken: On pourrait donc se brancher, obtenir la traduction et tout pourrait ainsi être enregistré.

M. Desramaux: C'est exact.

M. Milliken: Donc, l'équipement existe déjà.

M. Desramaux: Oui, il faudrait installer des câbles qui iraient de la caméra à un aiguilleur qui pourrait choisir parmi les caméras et passer les différents relais et faire les retouches nécessaires comme par exemple nommer le député ayant la parole, l'ordre du jour, etc. Ce travail se fait en aval lorsque les images ont déjà été captées. . .

M. Milliken: Je comprends. Est-ce qu'il ne suffirait pas d'installer une salle de contrôle?

M. Desramaux: C'est possible.

M. Milliken: Est-ce que les comités ne pourraient pas également se mettre d'accord avec le représentant des médias en ce qui concerne certaines conditions de retransmission. Ainsi, si la station CTV assurait la couverture de telle ou telle réunion de comité, ce relais pourrait être utilisé par tous les autres réseaux tandis que les enregistrements pourraient être utilisés par les archives de la Chambre; on préciserait également la durée exacte des retransmissions; par exemple, du moment où le président du comité déclare la séance ouverte jusqu'au moment où il déclare la séance levée.

M. Desramaux: C'est possible mais je doute fort que même la principale chaîne de télévision ait des moyens suffisants pour assurer la couverture des comités. Je ne pense pas qu'elle puisse envoyer une équipe spéciale qui ne ferait rien d'autre pendant deux heures et demie et qui devrait d'ailleurs arriver avant la séance de comité et rester un certain temps après. Généralement, les chaînes envoient des reporters munis d'une seule caméra et non pas d'un équipement automatique.

[*Text*]

Mr. Milliken: But they might want to come in and do one witness one day.

Mr. Desramaux: That is also true. I would think the cost of setting up the infrastructure—you mention a control room that media could come in and use—is the same whether it is House staff operating it or whether it is CBC or Global staff operating it.

Mr. Milliken: Are there facilities like that in the current broadcasting facility in the basement of this building?

Mr. Desramaux: There is no facility in Wellington Building, if you are referring to that.

Mr. Milliken: No. There is that...

Mr. Desramaux: The scrum room. No. That is a logical place to put it, though.

Mr. Prud'homme: I would have objection to that last point, coming in here just to cover one person. Could you imagine...

Mr. James: I have not been around this whole business as long as Mr. Prud'homme, who seems to have been involved in television forever and a day, so I have a little catching up to do.

An hon. member: Before radio. Wireless.

Mr. Prud'homme: We should go back to radio and forget about TV. I will not imitate the lady, but I remember I was obliged...

Mr. James: He can be quite sure in my questioning I am not going to mention his name again.

As of last Monday the House has taken over with your staff. Could you just try to explain to me what has happened there—complement of people, and so on—versus the system before?

Mr. Desramaux: The difference is that we are doing additional things at the beginning of the day—the opening, playing of the national anthem, rolling what is called "the scroll", which textually gives the order of the day. For purely technical reasons, as an economy, we have gone from two separate French and English satellite transponders to a combined bilingual satellite transponder. We now feed all of the graphic information in bilingual form whenever possible in one screen, whereas previously that was being inserted as separate scrolls on the two satellites, French only and English only.

Lastly, there is no net increase in staff. The same staff are doing it, they are just doing more at the beginning of the day and throughout the day than was previously the case. So there has been no significant increase in House costs by doing this. A few pieces of additional technical equipment are required.

• 1145

Mr. James: Okay, so then the one-year contract with CBC is for the feed.

Mr. Desramaux: That's right. That's just to operate the satellite, up-link, and to replay the recorded tapes at the end of the day of the complete House proceedings.

[*Translation*]

M. Milliken: Ils pourraient venir pour un jour afin de retransmettre les dépositions d'un témoin.

M. Desramaux: C'est vrai. Mais le coût de l'infrastructure et notamment la salle de contrôle que vous venez d'invoquer serait le même pour le personnel de la Chambre ou pour Radio-Canada ou Global.

M. Milliken: Est-ce que l'actuelle salle de diffusion dans le sous-sol ici possède les installations nécessaires?

M. Desramaux: Il n'y en a pas dans l'édifice Wellington.

M. Milliken: Non.

M. Desramaux: Il n'y en a pas non plus dans la salle des médias même si ce serait la place tout indiquée.

M. Prud'homme: Je ne vois pas comment on pourrait faire venir une équipe rien que pour couvrir une seule personne.

M. James: Je n'ai pas une expérience aussi longue que celle de M. Prud'homme qui s'intéresse depuis longtemps déjà à la télévision.

Une voix: Il était déjà là avant la radio.

M. Prud'homme: On devrait s'en tenir à la radio et laisser tomber la télévision. Je ne tiens pas à imiter cette dame, mais je me souviens que...

M. James: Je ne mentionnerai jamais son nom à l'avenir.

Pourriez-vous nous expliquer comment les choses ont évolué depuis que vous avez repris les choses en main à la Chambre lundi dernier?

M. Desramaux: Les nouveautés se retrouvent au début à l'ouverture de l'émission lorsqu'on passe l'hymne national et qu'on présente l'ordre du jour. Pour réduire les frais, plutôt que d'utiliser deux transpondeurs français et anglais, nous utilisons maintenant un transpondeur bilingue. Tous les renseignements graphiques sont donc transmis sous forme bilingue simultanément, alors que par le passé on utilisait deux satellites, l'un pour le français et l'autre pour l'anglais.

Pour ce qui est du personnel, il est resté inchangé, à cette différence qu'ils ont maintenant plus de travail au début de la journée, et pendant le reste de la journée d'ailleurs, que par le passé. Donc, cela n'a pas entraîné une hausse importante des coûts pour la Chambre, il a suffi de se doter de certaines pièces d'équipement nouvelles.

M. James: Donc le contrat d'un an avec Radio-Canada porte sur des relais.

M. Desramaux: C'est exact. Le contrat porte uniquement sur l'exploitation du satellite, les connexions terre-espace ainsi que pour rejouer chaque soir des enregistrements des débats de la Chambre.

[*Texte*]

Mr. James: Okay. When selected committee hearings were televised in the past, how was that done, that first step?

Mr. Desramaux: That's an important point. At the present time there is an outstanding order of the House that sees a complete replay of the day's proceedings occur immediately the House adjourns each day as a priority. That makes it currently difficult to broadcast committees at a time that is accessible to anyone—particularly now, given the longer average sitting day.

It's one thing I think you may wish to address and decide on: does one wish to give the broadcast of committees...? Presumably one always has the House taking precedence live; when the House is sitting, that is the first order of priority. But once the House adjourns at the end of the day, do you wish to go to a replay of committee coverage that took place earlier that day or that may be taking place that evening before you do the complete replay?

In the past, the examples of committee coverage we referred to in many instances didn't go on air until 1 or 2 a.m., eastern time. That's not bad in the west, because we are still into late evening, but for much of the country the only committee coverage they got was from 2 a.m. until 5 or 6 the next morning. When we had more than we could handle in a 24-hour period we were doing some broadcasting on the weekend, and the people at CBC were getting significant feedback from viewers that they appreciated that sort of coverage on Saturday and Sunday. This was particularly so when the committee was travelling on the amending formula for the Constitution. There appeared to be a significant audience out there.

That is an issue that has to be decided; it's one thing to produce all of this committee coverage, but there are only 24 hours in a day and the House sits about eight and a replay takes another eight. That only leaves you with about seven or eight hours before the House comes back the next morning.

Mr. Milliken: The replay arrangement though was done as an interim measure pending adoption of proposals on broadcasting.

Mr. Desramaux: And prior to that we were only doing Question Period and the satellite was sitting there doing nothing for 16 hours a day.

Mr. James: I am an advocate of televising the committees but I guess I am mostly concerned about looking at the flexibility in the number of rooms and so on. When you get into this business of having only certain rooms, it would seem to me that it has to be available to everyone. Wouldn't it be almost a scheduling mightmare trying to have only certain places that you could televise?

Mr. Desramaux: It is certainly problematic, but there are only a few existing committee rooms on the hill that are suitable for television anyway, and they are 253-D and the former reading room. Room 200 is also suitable, but room 200 has no in-floor sound system—it's a different distribution mechanism, and the acoustics are horrible—and it requires extra lighting. Those two rooms could be done permanently.

[*Traduction*]

M. James: Parfait. Et qu'est-ce qu'on faisait par le passé pour retransmettre les débats des comités?

M. Desramaux: D'après un règlement de la Chambre, la totalité des débats de la Chambre doivent être rejoués aussitôt après l'ajournement de la Chambre, ce qui fait qu'il est difficile de diffuser les audiences des comités à un moment qui serait pratique pour tout le monde, surtout que maintenant la Chambre siège plus longtemps.

En principe, tant que la Chambre siège, la retransmission en direct de ses débats a préséance sur tout le reste. Mais lorsque la Chambre a été levée, on pourrait peut-être envisager de transmettre une séance de comités qui a eu lieu dans le courant de cette même journée ou qui se déroule dans la soirée avant de retransmettre les débats de la Chambre.

Par le passé, on devait souvent attendre jusqu'à une ou deux heures du matin, heure de l'est, pour la retransmission des débats des comités, ce qui n'est pas trop mal dans l'Ouest car ce n'est pas encore trop tard; mais dans le reste du pays, la retransmission des débats des comités ne se voyait en général qu'entre deux et cinq ou six heures du matin. Lorsque nous avions trop de choses à présenter pour une journée, on retransmettait certaines séances pendant les week-ends et à ces propos, Radio-Canada a reçu des lettres de téléspectateurs disant qu'ils appréciaient ces nouvelles les samedis ou dimanches. Ainsi, beaucoup de téléspectateurs ont regardé les débats du Comité de la Constitution au moment de ses déplacements à travers le pays lorsqu'il étudiait la formule d'amendement.

C'est donc une question qu'il faudra trancher. On peut fort bien couvrir tous les débats de la Chambre, mais nous n'avons que 24 heures par jour, alors que la Chambre siège pendant huit heures et que la retransmission prend elle aussi huit heures, ce qui ne laisse que sept à huit heures avant la reprise de la Chambre le lendemain matin.

M. Milliken: Mais il ne s'agissait que d'une mesure provisoire en attendant d'adopter des règlements régissant la télévision.

M. Desramaux: Avant ça on couvrait uniquement la période des questions et le satellite restait inexploité 16 heures par jour.

M. James: Moi je trouve que diffuser les délibérations des comités est une excellente idée, mais il faut disposer d'une certaine souplesse en ce qui concerne les salles, etc. Si certaines salles seulement étaient équipées de façon à permettre la télédiffusion des débats des comités, cela poserait d'énormes problèmes d'affectation il me semble.

M. Desramaux: Sans aucun doute, mais il n'y a que quelques salles de comité qui conviennent vraiment à la télévision, la salle 253-D et l'ancienne salle de lecture. La salle 200 conviendrait également mais l'acoustique y est terrible et elle ne possède pas l'équipement nécessaire. Ces deux salles pourraient être dotées d'un équipement permanent.

[*Text*]

Yes, it is problematic to determine which committees get covered, but there are solutions out there. The American solution is C-SPAN each morning has a production meeting and decides what is the most newsworthy committee event and that's what they cover. They make the decision. It's out of the hands of broadcasting officials or the speaker or what have you.

In the United Kingdom, the media make the decision on Thursday of the preceding week, when the next week's schedule of events is posted—this committee is doing this business with this witness. The media say they want to cover that one, that one, and that one, and then those committees are assigned to the two rooms they have equipped for television.

A third option that has been proposed is it is a decision that could be made from time to time through consultation between House leaders or probably at that level for each event.

There is one last consideration: do you want to, as we have done in the past, cover a committee linearly, from the entire proceedings on this particular order of reference, or do you want to move around from committee to committee, from day to day, based on what one feels is in the public interest or most newsworthy?

Mr. James: It sounds like then we would have in mind a change in discipline from one of electronic Hansard—

Mr. Desramaux: Yes, indeed.

Mr. James: —to being one of. . .

Mr. Desramaux: No, you could still have those kinds of guidelines in terms of what the program looks like. We are really talking about the decision as to what gets covered.

• 1150

Realistically, even one committee room a day, three meetings a day, morning, afternoon, and evening, is more programming than we have time for on the satellite. Even assuming that we roll some of that over onto Saturday and Sunday and do 24 hours a day of committees on Saturday and Sunday, I think two committee rooms would very quickly exhaust that capability.

I am not sure how realistic it is that during the summer you would hold over committee deliberations that are months old.

Mr. James: Just quickly, do you know another example of how other countries do committees?

Mr. Desramaux: I have just received a report that was tabled in the Australian House of Representatives within the last fortnight. We have in the audience here the Deputy Clerk from the Australian House of Representatives, who was kind enough to bring this. After a six-month experiment with coverage of proceedings of the House of Representatives, they have made a recommendation to undertake committee coverage and to pass on that feed, but again to use the same kinds of camera guidelines and production guidelines that govern the House feed, and the recommendation is that the production of the feed will be done by staff responsible to the Speaker of the House and will be on-fed to the media for subsequent broadcast or reuse.

[*Translation*]

Le choix des comités à couvrir par la télévision posera en effet des problèmes mais qui ne seraient pas pour autant insolubles. Aux États-Unis, c'est les responsables de C-SPAN qui se réunissent chaque matin pour décider quelles commissions ils vont couvrir en fonction de l'intérêt des délibérations. Donc la décision n'appartient ni au président ni aux responsables de la télévision.

En Grande-Bretagne, les médias font leur choix le jeudi de la semaine précédente, jour où les avis de convocation des différentes commissions sont publiés. C'est donc les médias qui décident de couvrir telle ou telle commission qui siège dans une des deux salles équipées pour la télévision.

Une troisième possibilité serait de laisser la décision aux leaders à la Chambre qui se consulteraient de temps à autre.

Il faudrait également décider si l'on va assurer la retransmission des débats de tel ou tel comité du début à la fin ou bien si les équipes de télévision passeraient d'un comité à l'autre dans le courant d'une même journée en fonction de ce qu'on juge le plus intéressant.

M. James: On passerait donc du Hansard électronique. . .

M. Desramaux: C'est exact.

M. James: à un Hansard. . .

M. Desramaux: Les émissions seraient toujours régies par les mêmes directives. Il s'agirait de décider quel comité ferait l'objet d'une couverture télévisée.

Si l'on veut être réaliste, même une salle de comité par jour, trois séances par jour, matin, après-midi et soir, c'est plus que nous n'avons de temps sur le satellite. Même à supposer qu'une partie soit diffusée le samedi et le dimanche et que l'on ait 24 heures de comités par jour le samedi et le dimanche, je crois que deux salles de comité engloutiraient très rapidement cette capacité.

Je ne sais pas s'il serait très réaliste de passer durant les mois d'été des délibérations de comités qui ont siégé plusieurs mois auparavant.

M. James: En quelques mots, connaissez-vous un autre exemple de pays qui diffuse les délibérations de ses comités?

M. Desramaux: Je viens de recevoir un rapport déposé à la Chambre des représentants australienne avant-hier. Nous avons ici le greffier adjoint de cette Chambre qui a eu l'amabilité de nous apporter ce document. Après une expérience de six mois de diffusion de délibérations de la Chambre des représentants, ils ont recommandé de diffuser maintenant certains comités, mais en suivant les mêmes lignes directrices pour les caméras et la production que pour la diffusion des délibérations de la Chambre. Il est d'autre part recommandé que la production soit confiée à une équipe responsable devant le Président de la Chambre et que les médias soient ensuite autorisés à se brancher dessus.

[*Texte*]

In Australia at present they do not have a distribution mechanism, as is also the case in the United Kingdom. They do not have a national distribution network, so the only television coverage you get is live coverage of exceptional events, and in the U.K. the BBC runs a one-hour highlight program the following morning, I believe, with some other programming as well.

In Australia they have covered Question Period live from time to time and they also do synopsis programs, but they do not have live full coverage the way we do.

Mr. James: Are there some countries or some places where the media are charged for the pieces they pick up?

Mr. Desramaux: I just don't know.

Mr. Blaikie (Winnipeg Transcona): I just want to enter the discussion on the basis of some of the things that have been said already.

One of the things we have to realize, which I suppose is part of a larger debate about modern society, is that technology is not neutral. In spite of all the arguments by promoters of certain technologies that they do not change anything, technologies are not neutral and they have unforeseen consequences.

If you think the televising of Parliament is a good thing, the best thing that ever happened to the parliamentary channel was channel changers, because more people happen to watch the parliamentary channel because they are flipping around and they see their member or some member they either like or do not like or whatever and they stop for a while and then they move on. I use that as an example of how technology can change things.

I disagree with the analysis that having television in our offices has not affected attendance. If my memory serves me correctly—and I have been here since 1979—initially, even though broadcasting existed in 1979, we did not have televisions in our offices.

Mr. Desramaux: In 1985.

Mr. Blaikie: I cannot remember when we got them.

Mr. Desramaux: In 1985.

Mr. Blaikie: It is just too tempting for a lot of members to work in their office and have the TV on. If you see somebody on you want to go down to bother or heckle or listen to, particularly if your office is in the Centre Block, you just go on down and then go back up after that is over. I would never do this myself.

So I think it has affected attendance, and we are in danger of becoming a kind of collection of solipsists here who simply live in our own little worlds and watch TV of others. So I disagree with the analysis that it has not affected attendance. I think it has.

I can remember when there were to be major speeches in the House. I am sure it is not like the good old days, whatever they were, but there used to be more people in the House to listen to speeches, even in 1979. Now the people

[*Traduction*]

En Australie, à l'heure actuelle, il n'y a pas de mécanismes de distribution, comme au Royaume-Uni. Ils n'ont pas de réseau national de distribution, si bien que la seule couverture télévisée que l'on ait est la diffusion en direct de manifestations exceptionnelles, et au Royaume-Uni, la BBC a une émission d'une heure le lendemain matin et quelques autres émissions, si je ne m'abuse.

En Australie, il leur est arrivé de couvrir la période de questions en direct et ils font également des émissions pour résumer les délibérations, mais ils n'ont pas une couverture complète en direct comme nous.

M. James: Y a-t-il des pays ou des endroits où les médias paient les passages qu'ils utilisent?

M. Desramaux: Je ne sais pas.

M. Blaikie (Winnipeg Transcona): J'aimerais revenir sur certaines des choses dont on a déjà parlé.

Il y a en effet une chose qu'il nous faut comprendre, et je suppose que cela entrerait dans un débat plus large sur la société moderne, c'est que la technologie n'est pas neutre. Malgré tous les arguments que présentent les défenseurs de certaines technologies qui prétendent qu'elles ne changent rien, les technologies ne sont pas neutres et ont des conséquences imprévisibles.

Si vous pensez que téléviser le Parlement est une bonne chose, la meilleure invention pour le canal parlementaire fut la télécommande parce que des tas de gens le regardent tout simplement parce qu'ils jouent avec leur télécommande et aperçoivent leur député ou un député qui leur plaît ou qui ne leur plaît pas et s'arrêtent un instant sur ce canal. C'est un exemple de ce que peut faire la technologie.

Je ne suis pas d'accord quand on dit que la télévision dans nos bureaux n'a pas eu de répercussions sur l'assiduité des députés à la Chambre. Si je me souviens bien, et je suis ici depuis 1979, au début, même si c'était déjà radiodiffusé en 1979, nous n'avions pas de télévision dans nos bureaux.

M. Desramaux: En 1985.

M. Blaikie: Je ne sais plus quand nous les avons eues.

M. Desramaux: En 1985.

M. Blaikie: Il est tentant pour beaucoup de députés de travailler dans leurs bureaux en mettant la télévision. Si l'on voit quelqu'un que l'on veut aller embêter ou écouter, surtout si on a un bureau à l'Édifice du Centre, il suffit de descendre et de remonter une fois le discours terminé. Je ne ferais jamais cela moi-même.

Je pense donc que cela a joué et nous courons le risque de tous pratiquer le solipsisme en vivant dans nos petits mondes et de nous contenter de regarder les autres à la télévision. Je ne crois donc pas que cela n'ait pas joué sur notre présence à la Chambre. Bien au contraire.

Je me souviens du temps où l'on attendait les grands discours à la Chambre. Je sais que ce n'est pas comme le bon vieux temps, quel qu'il soit, mais il y avait plus de députés à la Chambre pour écouter les discours, même en 1979.

[*Text*]

who were there, the old-timers, in 1979 said it is not like it was in the sixties. There is always a certain mythical element to these analyses; nevertheless, I think empirically people do not show up to the same degree for speeches, even major events, because they watch them in their offices. They might show up to crowd around their leader, but they don't show up to listen to the leaders or the spokespersons of the other parties because they can do that from their offices. I think that is unfortunate and has contributed to the erosion of a certain quality of the House of Commons.

• 1155

Things are not educational in and of themselves. They have to be explained. I go back to the McGrath committee reforms, which said that there was a dearth of literature about the House of Commons and how it works. I believe some of the things you referred to happened as a result of the McGrath committee recommendations.

For example—and there may be parallels to this in committee experience that will emerge—Standing Order 43, for those of you who were here before 1985 or 1986... I forget when we changed it, but it might have been 1984. During the first 15 minutes of the House people would get up and say "I rise on a matter of urgent and pressing necessity pursuant to Standing Order 43 to ask the unanimous consent of the House to debate the following motion", but what was key was the actual preamble. This was the way people got things on the record. It was fine except that on TV it looked like the House spent the first 15 minutes saying no to good ideas. All that had to happen was for the parliamentary secretary to the government House leader to stand up and say no. There only had to be one no after every one of these dandy little statements. The speaker would ask if there was unanimous consent, and Dr. No—that was haw the parliamentary secretary was referred to—would say no. A lot of other people would say yes, the speaker would say there was not unanimous consent, and we would move on to the next thing.

Some hon. members: Hear, hear.

Mr. Blaikie: If you were watching this on TV you could not understand what was going on. Somebody comes up with a good idea. No. Somebody comes up with another good idea. No. Fifteen minutes of good ideas and the answer was always no.

It looked ridiculous on TV, and that was the origin of members' statements. That was why we switched to members' statements. At least they were intelligible. Somebody could get up and say something without everybody saying no.

Some hon. members: Hear, hear.

Mr. Blaikie: So there are going to be things in committee life that may be unintelligible as a result of television. I think this committee should charge itself with trying to anticipate some of those things.

[*Translation*]

Évidemment, ceux qui étaient là, les anciens, en 1979, disaient que ce n'était plus comme dans les années 60. Il y a toujours un certain élément mythique à ces analyses; néanmoins, je crois qu'il y a moins de monde pour écouter les discours, même les discours importants, parce qu'on regarde cela dans son bureau. On vient peut-être se montrer autour de son chef mais on ne vient pas écouter les chefs ou les porte-parole des autres partis parce qu'on peut le faire de son bureau. Je crois que c'est dommage et que cela a contribué à l'érosion d'une certaine qualité à la Chambre des communes.

Les choses ne sont pas éducatives en elles-mêmes et d'elles-mêmes. Il faut les expliquer. Je reviens aux réformes du comité McGrath qui déclarait qu'il y avait une pénurie de documentation sur la Chambre des communes et sur son fonctionnement. Je crois que certaines des choses dont vous avez parlé ont découlé des recommandations du comité McGrath.

Par exemple, —il y a peut-être des parallèles à cela dans l'expérience des comités—l'article 43 du Règlement, pour ceux d'entre vous qui étaient ici avant 1985 ou 1986... Je ne sais plus quand nous l'avons modifié, mais c'était peut-être en 1984. Au cours des 15 premières minutes de séance à la Chambre, on se levait pour dire «je prends la parole au sujet d'une question urgente et pressante conformément à l'article 43 du Règlement et je demande le consentement unanime de la Chambre pour débattre de la motion suivante» mais ce qui était essentiel était le préambule lui-même. C'était ainsi que l'on pouvait dire ce que l'on avait à dire. C'était très bien sauf qu'à la télévision, on avait l'impression que la Chambre passait ses 15 premières minutes de séance à refuser de bonnes idées. Il suffisait que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre se lève pour dire non. Il suffisait d'un non après chacune de ces petites déclarations. Le Président demandait s'il y avait le consentement unanime et M. Non—c'était ainsi qu'on appelait le secrétaire parlementaire—disait non. Beaucoup d'autres gens disaient oui, le Président disait qu'il n'y avait pas le consentement unanime et nous passions au suivant.

Des voix: Bravo.

M. Blaikie: Si l'on regardait cela à la télévision, on ne comprenait pas ce qui se passait. Quelqu'un arrivait avec une bonne idée. Non. Quelqu'un arrivait avec une autre bonne idée. Non. Quinze minutes de bonnes idées et la réponse est toujours négative.

Cela faisait ridicule à la télévision et c'est la raison pour laquelle on est passé aux déclarations des députés. Au moins c'était intelligible. On pouvait se lever pour dire quelque chose sans que tout le monde dise non.

Des voix: Bravo.

M. Blaikie: Il y aura donc des choses qui se passent en comité qui sembleront inintelligibles à la télévision. Le comité devrait donc essayer de prévoir ce genre de choses.

[*Texte*]

I mention those as examples. People need to understand what is going on, otherwise it is worse than them not being able to see things. Unless there is an explanation and you build a political culture in which people appreciate what somebody is doing... People did not appreciate that under Standing Order 43, all that Members of Parliament were trying to do was to get something on the record. People did not understand that. They tried to make sense of it procedurally and it just did not go anywhere.

There is a big job out there. That's one of the reasons people have such a low opinion of Parliament. It's because we don't explain ourselves. It is very difficult, but we haven't really given it a good try as far as I am concerned.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Would you like to offer some comments, Mr. Desramaux? There was no question there, but there were some good points. Okay, we will go to Mr. Belsher.

Mr. Belsher (Fraser Valley East): I would like to ask our witness, in view of the time limitations, coverage from two rooms would almost make it an impossibility to adequately show... So we are really confined to one room and whether or not we do it on an ad hoc basis. Do you have any information as to what ad hoc coverage has cost, or would it be entirely different if we were trying to make it permanent?

Mr. Desramaux: There has been no significant capital cost associated with ad hoc coverage because we either used the remote equipment we have or during the time we were operating the studio we regularly scavenged the studio and moved all that equipment.

There was a cost in dismantling, hauling to the Centre Block, re-erecting, and then tearing down again. That's the cost you see in appendix D, the set-up costs. That's about $500 a throw in overtime every time you set up and tear down.

• 1200

The staff costs have been, if we were sitting all day over just an eight-hour day, in the order of seven people at an average cost per hour roughly of about $20 to $25 an hour. So call it $150 an hour for every hour of sitting, plus a little bit of time before we begin and time to shut down after we go off the air. Those costs are consistent with what is being proposed to you as options here.

The real advantage of permanently equipping is this ability on a moment's notice to decide to have coverage. If I could offer a suggestion, if one wants to approach this incrementally, then yes, equipping one committee room still gives you at a minimum three windows of opportunity each day, and perhaps more if there is a discipline of limiting the meeting to say an hour and a half. You would have two of those in the morning, one presumably in the afternoon after Question Period, and one in the evening. So you're right, that would fill up certainly all of the immediately available satellite time.

Mr. Belsher: Just suppose we were to consider one room. The new reading room I don't think has had a permanent attachment to any committee, like the railway committee room, which is a transport committee room. So there is one room we could consider for that. I just make that as an observation.

[*Traduction*]

Ce sont juste des exemples que je voulais vous donner. Il faut que les téléspectateurs comprennent ce qui se passe, sinon c'est pire que s'ils ne le voyaient pas. Si l'on n'explique pas les choses, si l'on ne leur donne pas une culture politique pour comprendre ce qui se passe... Les gens ne comprenaient pas qu'aux termes de l'article 43 du Règlement, tout ce qu'essayaient de faire les députés, c'était de faire une déclaration. Les gens ne comprenaient pas cela. Ils essayaient de comprendre le Règlement et ils n'y parvenaient pas.

Il y a donc beaucoup à faire sur ce plan. C'est une des raisons pour lesquelles les gens ont une si piètre opinion du Parlement. C'est parce que nous ne nous expliquons pas. C'est très difficile mais nous n'avons pas à mon avis encore véritablement essayé.

Le vice-président (M. Langlois): Souhaitez-vous faire certains commentaires, monsieur Desramaux? Il n'y a pas de question mais le député a dit certaines choses intéressantes. Bien, nous passons ainsi à M. Belsher.

M. Belsher (Fraser Valley-Est): Étant donné les limites de temps, si l'on couvrait deux salles, il serait pratiquement impossible de montrer convenablement... Donc nous sommes véritablement limités à une seule salle et il faut décider si nous voulons le faire périodiquement. Savez-vous ce que coûterait une couverture périodique ou serait-ce quelque chose entièrement différent de la diffusion permanente?

M. Desramaux: Il n'y a pas véritablement eu de coûts associés à la diffusion périodique parce que nous avons soit utilisé le matériel que nous avons pour la diffusion à distance, ou lorsque nous avions le studio, nous allions tout simplement chercher l'équipement au studio.

Il y avait le coût du démontage, du transport et de l'installation, puis à nouveau du démontage. C'est ce que vous voyez à l'annexe D, les frais d'installation. Cela représente environ 500$ en heures supplémentaires chaque fois qu'il faut monter et démonter les installations.

Si on siégeait toute la journée pendant une journée de huit heures, il y aurait environ sept employés à un salaire horaire moyen d'environ 20 à 25$. Donc, dela coûterait à peu près 150$ par heure pour chaque heure de séance, plus un peu de temps avant le début et un peu après la fin de l'émission. Ces coûts sont semblables à ce qu'on vous propose ici.

L'avantage d'avoir des installations permanentes, c'est qu'à la dernière minute, on peut décider de diffuser une réunion. Si on veut procéder de façon progressive, le fait d'avoir des installations dans une salle de comité vous donne quand même trois créneaux par jour, et peut-être davantage si les réunions ne durent pas plus d'une heure et demie. On pourrait en avoir deux le matin, l'une l'après-midi après la période des questions, et une autre pendant la soirée. Vous avez donc raison, cela occuperait certainement tout le temps de satellite immédiatement disponible.

M. Belsher: Supposons qu'on envisage la possibilité d'équiper une salle. Je pense que l'ancienne salle de lecture ne se rattache à aucun comité, à la différence de la salle de comité des chemins de fer, où le comité des Transports se réunit. C'est une salle qu'on pourrait peut-être utiliser. C'est simplement une observation.

[*Text*]

Mr. Desramaux: It is visually the nicest room on the Hill from a purely production perspective.

Mr. Belsher: Is that right?

Mr. Desramaux: I could vote for it.

Mr. Belsher: Thank you.

M. Tremblay (Québec-Est): Monsieur Desramaux, quels sont les différents services de la Chambre qui utilisent de façon régulière les services de télédiffusion des débats de la Chambre? Par exemple, on peut comprendre que les services de transcription et de traduction s'en servent à l'occasion pour corriger certaines choses. On peut aussi penser que les médias extérieurs prennent certaines de vos photographies pour les reproduire dans leurs chaînes de télévision respectives. Quels sont les différents services qui dépendent jusqu'à un certain point de votre réseau de télédiffusion des débats de la Chambre?

M. Desramaux: Les utilisateurs les plus importants sont nettement les médias, aux fins de leur programmation de nouvelles et d'affaires courantes. D'autres utilisateurs importants sont les employés des députés de la Chambre. Nous distribuons dans les bureaux des députés les signaux dans les trois versions linguistiques. Vous avez nommé certains services de la Chambre qui utilisent nos productions, notamment le service des débats pour confirmer si quelque chose a été dit ou non. On utilise nos productions pour certaines fins éducationnelles. Le service d'information publique a fait des propositions en vue d'utiliser certains éléments de notre programmation pour des vidéos éducatives, etc. L'archive électronique des débats est disponible pour les députés. Il y en a beaucoup qui s'en servent. Ils demandent des copies de leurs propres discours ou utilisent l'ensemble des productions vidéo offertes par Rogers Cablesystems. On a aussi beaucoup de demandes d'institutions éducationnelles pour des copies d'enregistrements. Cependant, de plus en plus, la disponibilité des magnétoscopes dans les institutions éducationnelles et le fait qu'on leur permet d'enregistrer directement, sans aucun problème de droit d'auteur, ont réduit notre fardeau de travail. Nous avons beaucoup d'exemples de professeurs aux niveaux secondaire et postsecondaire qui utilisent assez régulièrement ou de temps à autre les productions de la Chambre. Enfin, il y a évidemment le grand public, les téléspectateurs qui reçoivent nos productions par l'entremise de leur compagnie locale de câblodistribution.

Mr. Prud'homme: You all remember when I was chairman of the members' services committee.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): No, I don't.

Mr. Prud'homme: That was very recent. That was disdain of my knowledge. As I said, that was disdain without our knowledge of the committee. We were very screwed. We had twice postponed our study tour to the United States. Having been there once many, many years ago—that's where I learned about Mr. Desramaux and others—I would imagine for anybody who would have doubt and all that... Some would suggest let us go to Australia or Great Britain, but I would say the United States is certainly the best for us.

[*Translation*]

M. Desramaux: Du point de vue de la télévision, c'est la plus belle salle de la colline.

M. Belsher: C'est vrai ?

M. Desramaux: Je voterais en faveur de cette salle.

M. Belsher: Merci.

Mr. Tremblay (Québec-Est): Which of the House services regularly use the Broadcasting Services of the House, Mr. Desramaux? For example, we might expect that the Transcription and Translation Services might use them occasionally to make some corrections. We could also assume that the media might take some clips to show on their respective television networks. Which services use your broadcast of the House debates?

M. Desramaux: The biggest users are by far the media. They use our coverage for their news and current affairs programming. Other major users are MPs' staff. We distribute copies of the proceedings in the three versions. You mentioned various House services that use our productions, such as the debates, to confirm whether something was said or not. Our productions are also used for educational purposes. The Public Information Service has proposed using parts of our programming for educational videos, and so on. The electronic record of the debates is available to Members of Parliament. Many use them. They ask for copies of their own speeches or they use all of the video productions offered by Roger's Cablesystems. We get many requests for copies of the broadcasts from educational institutions. However, since educational institutions increasingly have their own video cassette recorders, and since they can record directly without any Copyright problems, our workload in this area has been reduced considerably. Many teachers at the secondary and post-secondary level use House productions fairly regularly or occasionally. Finally, we also serve the general public, the television viewers who can tune in to our productions ont their local cable channel.

M. Prud'homme: Vous vous souviendrez tous de l'époque où j'étais président du Comité des services aux députés.

Le vice-président (M. Langlois): Non.

M. Prud'homme: C'était très récent. On a fait preuve de mépris à l'égard de ma compétence. Comme je l'ai dit, on a agi à l'insu du comité. On s'est fait royalement avoir. On avait remis deux fois notre visite de travail aux États-Unis. J'y suis allé une fois il y a bien des années—c'est là où j'ai entendu parler de M. Desramaux et d'autres—je pense que si quelqu'un a des doutes... Certains estiment qu'il faut aller en Australie ou en Grande-Bretagne, mais je dirais que pour nous les États-Unis est certainement le pays le plus intéressant.

[*Texte*]

• 1205

That budget, which was budgeted twice by our committee, has never been used. It went back to the general fund for the House. Maybe the time has come for this committee to go and see. We were supposed to go. Three times we cancelled, and we said maybe when we are better ready to study television and committee work and how they proceed, etc. So we postponed. You remember, you were at that committee.

Maybe now you could envisage... I will ask Mr. Desramaux—very frankly, as he always does—if he sees any utility for colleagues who have not had the experience of knowing how it works in the United States. At the same time, you could learn by a visit to C-SPAN and CNN—it was extremely interesting—how we could fit in at the same time something that is going to come out: how to fill in that station that is unused most of the time, how they do it to cover national conventions of political parties, national events, so that during the summer that channel is full.

I am getting sold on this idea too, because it is sad to have a channel with so many activities going on in Canada that are not covered. But it demands a very strict who decides what. That's where I always have difficulty. Would you elaborate?

Mr. Desramaux: I certainly agree with the second half of your statement in terms of going to C-SPAN to see how one can capitalize on an existing technical infrastructure. There is no question that we have a very expensive system. We are spending not far from $4 million a year on a utility that we are using probably 40% of the time. So there is 60% of a resource that is already paid for that could be capitalized on.

As for the technical infrastructure at Congress or the House of Representatives, since they came here and then went and bought everything we have—

Mr. Prud'homme: That's right.

Mr. Desramaux: I would extend the invitation. I hazard a guess that most of you have never seen the infrastructure or how television is produced here. It's all tucked in a space above the ladies' gallery at the back of the chamber. It's difficult to get everyone together, but I would be delighted, even individually, to take each of you up and have a look and explain to you what we do, why we do it, and how we do it. I think you would be mightily impressed at the kinds of technical wizardry that are tucked away behind the pillars and the posts. So I perhaps extend that invitation—or indeed, to the whole committee. We can readily do that in half an hour.

Mr. Prud'homme: As to my suggestion, have you heard something—

Mr. Desramaux: Certainly C-SPAN is the world model, in my personal view, of how best to operate 24-hour-a-day public affairs network in which parliamentary legislative television figures. I am talking about if you want a public affairs network I think that is a model that is certainly worth trying to emulate and improve on.

[*Traduction*]

On a prévu un budget deux fois pour ce voyage, et on ne l'a jamais utilisé. Il a été remis dans le fonds général de la Chambre. Le moment est peut-être venu pour le comité d'aller faire une visite. On devait le faire. Nous avons annulé le voyage trois fois, et on a décidé d'attendre jusqu'à ce qu'on soit mieux préparés pour étudier comment ils procèdent pour téléviser les comités. On a donc remis le voyage. Vous vous en souviendrez, vous étiez présent à cette réunion du comité.

Je vais demander à M. Desramaux de nous dire avec sa franchise habituelle s'il juge qu'il serait utile pour les collègues qui n'ont pas eu la possibilité d'aller aux États-Unis, de le faire. En même temps, vous pourriez apprendre bien des choses si vous visitiez C-SPAN et CNN. Je trouvais cette visite extrêmement intéressante. Vous pourriez apprendre comment ils utilisent le temps d'antenne qui serait autrement inutilisé pour couvrir des congrès nationaux des partis politiques, des événements d'envergure nationale, etc. De cette façon, le canal est pleinement occupé pendant l'été.

Je commence à être enthousiasmé par cette idée moi aussi, car c'est dommage d'avoir un canal et en même temps d'avoir tant d'activités au Canada qui ne sont pas couvertes. Mais il faut qu'on soit très stricts en ce qui concerne les décisions. C'est là où j'ai toujours de la difficulté. Voulez-vous répondre?

M. Desramaux: Je suis certainement d'accord avec la deuxième partie de votre déclaration. Je pense qu'il serait utile d'aller à C-SPAN pour voir si on peut utiliser au maximum une infrastructure technique qui existe déjà. Il ne fait aucun doute que notre système est très coûteux. Nous dépensons presque 4 millions de dollars par an pour un service qu'on n'utilise qu'environ 40 p. 100 du temps. On pourrait donc utiliser les autres 60 p. 100 du temps de ce service qui est déjà payé.

Pour ce qui est de l'infrastructure technique au Congrès ou à la Chambre des représentants, puisqu'ils sont venus ici pour ensuite acheter tout ce que nous avons...

M. Prud'homme: C'est exact.

M. Desramaux: Je tiens à vous faire une invitation. Si je peux me permettre de risquer une hypothèse, je dirais que la plupart d'entre vous n'ont jamais vu nos installations de télévision ici. Elles sont toutes cachées au-dessus de la tribune des dames au fond de la Chambre. Il serait difficile de rassembler tout le monde, mais je serais ravi de vous donner des visites, même individuellement, pour vous expliquer ce que nous faisons, pourquoi et comment. Je pense que vous seriez drôlement inpressionnés par toute la magie technique qui se cache derrière les piliers et les poteaux. J'invite donc tous les membres du comité à venir nous rendre visite. Cela peut se faire facilement dans une demi-heure.

M. Prud'homme: Quant à ma suggestion, vous avez entendu dire quelque chose...

M. Desramaux: Il ne fait aucun doute que C-SPAN est le modèle mondial, d'après moi, de la meilleure façon de faire fonctionner un réseau d'affaires publiques 24 heures par jour, qui comprend la radiodiffusion des délibérations de l'Assemblée législative. Si vous chercher un modèle d'un réseau d'affaires publiques, c'est certainement celui qu'il faut essayer d'imiter, voir améliorer.

[*Text*]

Mr. Prud'homme: I was asking directly if we could learn something from their coverage of their committees.

Mr. Desramaux: I think the most important thing you would learn is that there are ways to handle that coverage that eliminate many of the fears some people hold about what the impact of that would be.

The other thing is that because they are doing it on the fly and ad hoc, you have a trade-off. Their production values are not as high as for the actual televising of complete proceedings. It resembles more community cable television, if I could use the analogy, but it is still coverage and it is relatively inexpensive to do.

Le vice-président (M. Langlois): Merci, monsieur Desramaux.

M. Desramaux: C'est moi qui vous remercie, monsieur le président.

Le vice-président (M. Langlois): J'aimerais vous remercier de votre présence ici ce matin, monsieur Desramaux. Vous avez certainement fourni au Comité des renseignements qui lui seront très utiles dans ses décisions futures.

So thank you very much. The committee appreciates the time you spent with us. We will certainly take your invitation to go and visit your operation.

The meeting is adjourned.

[*Translation*]

M. Prud'homme: Je demandais si on pouvait apprendre quelque chose de leur couverture des réunions des comités.

M. Desramaux: J'estime que la chose la plus importante que vous y apprendriez c'est qu'il y a des façons de procéder qui apaisent bien des craintes de certains quant à l'incidence de la radiodiffusion sur ces comités.

Puisqu'ils procèdent par tâtonnement, il y a un certain compromis. La qualité de la production n'est pas aussi bonne que quand on radiodiffuse les délibérations complètes. La qualité ressemble davantage à celle de la télévision communautaire, mais il y a quand même de la couverture qui est relativement peu coûteuse.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Thank you, Mr. Desramaux.

Mr. Desramaux: Thank you, Mr. Chairman.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): I would like to thank you for coming this morning, Mr. Desramaux. You certainly provided us with information that will be very useful in our future decisions.

Merci beaucoup. Le comité vous est reconnaissant du temps que vous avez passé parmi nous. Nous allons certainement accepter votre invitation et venir visiter vos installations.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the House of Commons:

R.J. Desramaux, Director General, Parliamentary Operations.

TÉMOIN

De la Chambre des communes:

R.J. Desramaux, directeur général, Opérations parlementaires.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 11

Thursday, September 26, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 11

Le jeudi 26 septembre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Mandate of the Committee pursuant to Standing Orders 108, 114 and 119

INCLUDING:

Its Sixth, Seventh and Eighth Reports

CONCERNANT:

Mandat du Comité conformément aux articles 108, 114 et 119 du Règlement

Y COMPRIS:

Son Sixième, Septième et Huitième Rapports

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
OCT 23 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24117—1

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
John MacDougall
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
John Cole
Dorothy Dobbie
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
John MacDougall
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORTS TO THE HOUSE

Wednesday, September 25, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to the Order of the House of Commons, dated June 19, 1991, has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your Committee recommends that the Special Joint Committee appointed to inquire into Canada's proposals for a renewed Canada be composed of the twenty Members listed below:

Members—Membres

Allmand	Duhamel	MacDonald (Rosedale)	Reid
Blackburn (Jonquière)	Friesen	MacLellan	Reimer
Blondin	Guarnieri	Nicholson	Tardif
Desjardins	Hughes	Nystrom	Member/Membre 19*
Dobbie	Littlechild	Ouellet	Member/Membre 20*--(20)

*The N.D.P. Whip shall assign, from time to time, one of the following Members of Parliament to sit as Member No. 19 and/or Member No. 20:

Members—Membres

Edmonston	Hunter	McCurdy	Waddell

It is further recommended that a message be sent to the Senate to acquaint their Honours of the names of the Members to serve on behalf of this House on the Special Joint Committee on a Renewed Canada.

Respectfully submitted,

Le président,

ALBERT COOPER,
Chair.

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le mercredi 25 septembre 1991

Conformément à l'ordre de la Chambre des Communes du 19 juin 1991, le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que les vingt députés dont les noms suivent fassent partie du Comité spécial mixte qui a été nommé afin d'examiner les propositions relatives au renouvellement du Canada:

Members—Membres

Allmand	Duhamel	MacDonald (Rosedale)	Reid
Blackburn (Jonquière)	Friesen	MacLellan	Reimer
Blondin	Guarnieri	Nicholson	Tardif
Desjardins	Hughes	Nystrom	Member/Membre 19*
Dobbie	Littlechild	Ouellet	Member/Membre 20*--(20)

*Le Whip du NPD désigne à l'occasion un des députés suivants pour siéger comme Membre n° 19 et/ou Membre n° 20:

Members—Membres

Edmonston	Hunter	McCurdy	Waddell

Votre Comité recommande enfin qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer les honorables sénateurs des noms des députés qui représenteront la Chambre au Comité spécial mixte sur le renouvellement du Canada.

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,
Chair.

Wednesday, September 25, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to Standing Order 104, has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your Committee recommends that the Special Committee appointed to review the provisions and operations of the Customs Act, as created on September 18, 1991 be composed of the eight Members listed below:

Members—Membres

Belsher	Couture	Fretz	Rideout
Blaikie	Feltham	Moore	Volpe—(8)

Respectfully submitted,

Le mercredi 25 septembre 1991

Conformément à l'article 104 du Règlement, le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que les huit députés dont les noms suivent fassent partie du Comité spécial qui a été nommé afin d'examiner les dispositions et l'application de la Loi sur les douanes, tel que créé le 18 septembre 1991:

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,
Chair.

Friday, September 27, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to S.O. 104 and 114, has the honour to present its

EIGHTH REPORT

Your Committee recommends that the Standing and Legislative Committees of this House be composed of the Members listed below:

MANAGEMENT

Public Accounts

Members/Membres

Attewell
Bellemare
Casey
Gauthier
Kempling
Saint-Julien
Thorkelson
Whittaker
Young (*Acadie—Bathurst*)—(9)

HUMAN RESOURCES

Members at Large

Members/Membres

Assad
Axworthy (*Saskatoon—Clark's Crossing*)
Black
Brewin
Clancy
Cole
Duceppe
Horning
James
Keyes
Koury
MacAulay
Mitges
Peterson
Plamondon
Reid
Samson
Stewart
Vankoughnet
Waddel
White—(21)

Aboriginal Affairs

Members/Membres

Anawak
Duplessis
Nault
Redway
Reid
Saint-Julien
Schneider
Skelly (*Comox—Alberni*)—(8)

Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

Members/Membres

Anderson
Greene
Joncas
Karpoff
Pagtakhan
Sparrow
Walker
Wilbee—(8)

Human Rights and the Status of Disabled Persons

Members/Membres

Clifford
Feltham
Gaffney
Halliday
Koury
Joncas
Phinney
Young (*Beaches—Woodbine*)—(8)

Le vendredi 27 septembre 1991

Conformément aux articles 104 et 114 du Règlement, le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que les comités permanents et législatifs de la Chambre soient composés des députés dont les noms figurent ci-après :

GESTION

Comptes publics

Members/Membres

Attewell
Bellemare
Casey
Gauthier
Kempling
Saint-Julien
Thorkelson
Whittaker
Young (*Acadie—Bathurst*)—(9)

RESSOURCES HUMAINES

Liste générale de députés

Members/Membres

Assad
Axworthy (*Saskatoon—Clark's Crossing*)
Black
Brewin
Clancy
Cole
Duceppe
Horning
James
Keyes
Koury
MacAulay
Mitges
Peterson
Plamondon
Reid
Samson
Stewart
Vankoughnet
Waddel
White—(21)

Affaires autochtones

Members/Membres

Anawak
Duplessis
Nault
Redway
Reid
Saint-Julien
Schneider
Skelly (*Comox—Alberni*)—(8)

Santé et bien-être social, affaires sociales, troisième âge et condition féminine

Members/Membres

Anderson
Greene
Joncas
Karpoff
Pagtakhan
Sparrow
Walker
Wilbee—(8)

Droits de la personne et condition des personnes handicapées

Members/Membres

Clifford
Feltham
Gaffney
Halliday
Koury
Joncas
Phinney
Young (*Beaches—Woodbine*)—(8)

Labour, Employment and Immigration

Travail, emploi et immigration

Members/Membres

Chadwick
Fee
Heap
Jourdenais
Shields
Tobin
Wappel
Wenman—(8)

Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalisme et citoyenneté

Members/Membres

Chadwick
Della Noce
Hogue
James
Karygiannis
Lopez
Maheu
Mitchell—(8)

Legislative Committee A

Comité législatif A

Members/Membres

Cole
Guarnieri
Harb
Hawkes
James
Langan (*Mission—Coquitlam*)
Sparrow
Tremblay (*Québec-Est*)—(8)

Legislative Committee B

Comité législatif B

Members/Membres

Cole
Hawkes
James
Jordan
Kristiansen
Nault
Sparrow
Tremblay (*Québec-Est*)—(8)

NATURAL RESOURCES

RESSOURCES NATURELLES

Members at Large

Liste générale de députés

Members/Membres

Baker
Bird
Boudria
Darling
Fisher
Fontaine
Fretz
Grey
Hovdebo
Hughes
MacAulay
Mifflin
Parker
Stupich
Wilson (*Swift Current—Maple Creek—Assiniboia*)
Wood—(16)

Agriculture

Agriculture

Members/Membres

Althouse
Brightwell
Cardiff
Foster
Gustafson
Harvard
Horning
Laporte
Larrivée
McGuire
Monteith
Porter
Schneider
Vanclief—(14)

Energy, Mines and Resources

Énergie, mines et ressources

Members/Membres

Bevilacqua
Harvey (*Edmonton East*)
Johnson
Kilgour (*Edmonton Southeast*)
Layton
Littlechild
MacDougall (*Timiskaming*)
Turner (*Halton—Peel*)—(8)

Environment

Environnement

Members/Membres

Catterall
Clark (*Brandon—Souris*)
Côté
Fulton
MacDonald (*Rosedale*)
Martin (*LaSalle—Émard*)
O'Kurley
Stevenson—(8)

Forestry and Fisheries

Forêts et pêches

Members/Membres

Bélair
Belsher
Casey
Champagne (*Champlain*)
Crosby (*Halifax West*)
Gardiner
Marin
Simmons—(8)

Legislative Committee C

Comité législatif C

Members/Membres

Caccia
Clark (*Brandon—Souris*)
Cole
Ferguson
Hawkes
Hunter
Thompson
Tremblay (*Québec-Est*)—(8)

Legislative Committee D

Comité législatif D

Members/Membres

Clark (*Brandon—Souris*)
Cole
Crawford
Hawkes
LeBlanc (*Cape Breton Highlands—Canso*)
Taylor
Thompson
Tremblay (*Québec-Est*)—(8)

ECONOMICS

ÉCONOMIE

Members at Large

Liste générale de députés

Members/Membres

Allmand
Althouse
Anawak
Attewell
Blenkarn
Boudria
Butland
Chartrand
Comuzzi
de Jong
Duplessis
Funk
Hovdebo
Kindy
LeBlanc (*Cape Breton Highlands—Canso*)
Langlois
McCreath
McLean
Mills
Moore
Nunziata
Ouellet
Parent
Plourde
Skelly (*North Island—Powell River*)
Tremblay (*Rosemont*)
Vincent
Wood—(28)

External Affairs and International Trade

Affaires étrangères et commerce extérieur

Members/Membres

Axworthy (*Winnipeg South Centre*)
Barrett
Bertrand
Bosley
Crosby (*Halifax West*)
Flis
Friesen
Guilbault
Harvey (*Chicoutimi*)
Lopez
MacLaren
Robinson
Stewart
Van De Walle—(14)

Finance

Finances

Members/Membres

Couture
Dorin
Gray (*Windsor West*)
Langdon (*Essex-Windsor*)
Manley
Sobeski
Soetens
Thompson—(8)

Industry, Science and Technology, Regional and Northern Development

Industrie, science et technologie, développement régional et du Nord

Members/Membres

Bjornson
Domm
Feltham
Hopkins
McCurdy
Peterson
Ricard
Vien—(8)

Transport

Transports

Members/Membres

Angus
Atkinson
Corbett
Keyes
Marchi
Pronovost
Richardson
Wilson (*Swift Current—Maple Creek—Assiniboia*)—(8)

Legislative Committee E

Comité législatif E

Members/Membres

Berger
Blaikie
Blenkarn
Cole
Hawkes
Langlois
Pickard
Tremblay (*Québec–Est*)—(8)

Legislative Committee F

Comité législatif F

Members/Membres

Blenkarn
Callbeck
Cole
Hawkes
Langlois
Rodriguez
Speller
Tremblay (*Québec–Est*)—(8)

DEPARTMENTAL

SECTEUR MINISTÉRIEL

Members at Large

Liste générale de députés

Members/Membres

Assad
Benjamin
Bourgault
Breaugh
Butland
Crawford
Dionne
Domm
Kaplan
Kempling
Lee
McCurdy
Nowlan
Rideout
Robitaille
Rocheleau
Scott (*Victoria—Haliburton*)
Sobeski
Stupich
Tardif
Volpe
Worthy—(22)

Communications and Culture

Communications et culture

Members/Membres

Bird
Clancy
Cook
Finestone
Hogue
MacWilliam
Roy–Arcelin
Scott (*Hamilton—Wentworth*)—(8)

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Consommateurs et sociétés et administration gouvernementale

Members/Membres

Boudria
Dobbie
Gray (*Bonaventure—Îles–de–la–Madeleine*)
Holtmann
MacDonald (*Dartmouth*)
Redway
Rodriguez
Thorkelson—(8)

Justice and Solicitor General

Justice et solliciteur général

Members/Membres

Horner
Jacques
Nicholson
Nunziata
Rideout
Tétreault
Thacker
Waddell—(8)

National Defence and Veterans Affairs

Members/Membres

Boyer
Brewin
Darling
Ferland
Hicks
Malone
Proud
Rompkey—(8)

Défense nationale et affaires des anciens combattants

Official Languages

Members/Membres

Bernier
Edmonston
Edwards
Gauthier
Kempling
Scott (*Hamilton—Wentworth*)
Turner (*Halton—Peel*)
Young (*Gloucester*)—(8)

Langues officielles

Legislative Committee G

Members/Membres

Arseneault
Blackburn (*Brant*)
Campbell (*South West Nova*)
Cole
Hawkes
Kempling
Tremblay (*Québec–Est*)
Worthy—(8)

Comité législatif G

Legislative Committee H

Members/Membres

Fee
Hawkes
Kilger (*Stormont—Dundas*)
Mifflin
Murphy
Roy-Arcelin
Stevenson
Worthy—(8)

Comité législatif H

Your Committee also recommends that the following members of the Standing Committee on House Management be replaced as follows:

Belsher for MacDougall

Thorkelson for Dobbie

Pursuant to S.O. 104(4), your Committee recommends that the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, be composed of the eight Members listed below:

Members/Membres

Blenkarn
Fee
Fontana
Kempling
Lee
Stupich
Tremblay (*Lotbinière*)
Wappel—(8)

It is further recommended that a message be sent to the Senate to acquaint their Honours of the names of the Members to serve on behalf of this House on the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations.

Votre Comité recommande aussi que les membres suivants du Comité permanent de la gestion de la Chambre soient remplacés comme il suit :

Belsher pour MacDougall

Thorkelson pour Dobbie

Conformément au paragraphe 104(4) du Règlement, le Comité recommande que les huit députés dont les noms suivent fassent partie du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation :

Votre comité recommande enfin qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer les honorables sénateurs des noms des députés qui représenteront la Chambre au Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.

A copy of the relevant *Minutes of Proceedings and Evidence* (*Issue No. 11 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Un exemplaire des *Procès-verbaux et témoignages* pertinents (*fascicule nº 11 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,
Chair.

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, SEPTEMBER 26, 1991
(11)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 11:10 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Vice-Chairman, Charles Langlois presiding.

Members of the Committee present: Iain Angus, John Cole, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme and Marcel Tremblay.

Acting Members present: Len Gustafson for Dorothy Dobbie; Robert Corbett for Jim Hawkes; Ross Belsher for John MacDougall; Steve Butland for Iain Angus.

In attendance: From the House of Commons: R.J. Desramaux, Director General of Parliamentary Operations. *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Jamie Robertson, Research Officer.

Witnesses: From the Parliamentary Press Gallery: Bill Rodgers, CFTO TV - Ottawa Bureau, President, Canadian Parliamentary Press Gallery; John Burke, *Global News*, Past President and Director, Canadian Parliamentary Press Gallery.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O. 119(2) relating to the broadcasting of committees.

Mr. Rodgers made a statement and, with Mr. Burke, answered questions.

The Committee discussed its mandate as per S.O. 104.

On motion of Marcel R. Tremblay, it was agreed,—That, pursuant to its motion of June 18, 1991, relating to the striking functions of this Committee, more specifically with regard to the membership of all standing and legislative committees, as per S.O. 104(1), should a unanimous report by the three Whips be presented to the Chair, the Chair is authorized to table it in the House on Friday, September 27, as the eighth report of this Committee.

At 12:25 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 26 SEPTEMBRE 1991
(11)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à 11 h 10 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Charles Langlois (*vice-président*).

Membres du Comité présents: Iain Angus, John Cole, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme et Marcel Tremblay.

Membres suppléants présents: Len Gustafson remplace Dorothy Dobbie; Robert Corbett remplace Jim Hawkes; Ross Belsher remplace John MacDougall; Steve Butland remplace Iain Angus.

Aussi présents: De la Chambre des communes: R.J. Desramaux, directeur général, Opérations parlementaires. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Jamie Robertson, attaché de recherche.

Témoins: De la Tribune de la presse parlementaire: Bill Rodgers, CFTO TV - Bureau d'Ottawa, président, Tribune de la presse parlementaire canadienne; John Burke, *Global News*, ancien président et directeur, Tribune de la presse parlementaire canadienne.

En application du paragraphe 119(2) du Règlement, le Comité examine la radiotélédiffusion des séances des comités.

M. Rodgers fait un exposé puis, avec M. Burke, répond aux questions.

Le Comité délibère du mandat que lui confère l'article 104.

Sur motion de Marcel R. Tremblay, il est convenu,—Que, conformément à sa motion du 18 juin 1991 portant sur les fonctions de sélection du Comité, plus précisément sur la composition de tous les comités permanents et législatifs tel que prévu au paragraphe 104(1), si les trois whips proposent un rapport unanime au président, celui-ci est autorisé à le présenter à la Chambre, en qualité de huitième rapport, le vendredi 27 septembre.

À 12 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Micheline Rondeau-Parent

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, September 26, 1991

• 1110

Le vice-président (M. Langlois): À l'ordre!

Je crois que nous avons le quorum. Nous pouvons débuter cette séance du Comité permanent de la gestion de la Chambre.

We have a quorum. We can begin this session of the House management committee, with the purpose of hearing witnesses on our present work, which is to look into the broadcasting of committee sessions.

J'aimerais inviter à la table des témoins M. Bill Rodgers, président de la Tribune de la presse parlementaire canadienne, et M. John Burke, ancien président et directeur de la Tribune de la presse parlementaire canadienne.

Gentlemen, if you would like to join us, we would be pleased to hear what you have to tell us this morning. I understand you have a brief statement to make.

We will proceed, Mr. Rodgers, with your statement. I then will ask members to ask questions. I ask members to ask these in the sequence I will be receiving them. I also ask members to be short with their questions so that our witness can provide us with a short answer.

J'invite maintenant la caméra à nous quitter pour que nous puissions commencer nos travaux. Je voudrais aussi dire aux membres du Comité que, lorsque nous en aurons terminé avec les témoins, nous devrons rester ici pour une brève discussion des affaires courantes du Comité.

Mr. Rodgers, please proceed.

Mr. Bill Rodgers (President, Canadian Parliamentary Press Gallery): Thank you very much, Mr. Chairman. I apologize, but Madam Cornellier, our vice-president, is unable to be with us this morning.

I should also say that while I know the committee has been discussing the possibility of introducing electronic *Hansard* to committees, we believe the whole business of access for the electronic media is one and the same. It should be considered part of this process that you are considering now.

In 1959 Commons Speaker Roland Michener granted two electronic journalists, Tom Earle and Sam Ross, permission to sit in the Commons Diplomatic Gallery to take notes. On December 1, 1961, the press gallery formally changed its constitution to allow Earle and Ross, and eventually many others, to take their place in the gallery as active broadcast journalists. Today, more than three decades after Speaker Michener's historic decision, and more than 29 years since the gallery's amendment to its constitution, television and radio journalists are still fighting for permission to use the tools of their trade in covering the committees of the House of Commons.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 26 septembre 1991

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Order!

I believe that we have a quorum. We can begin this session of the Standing Committee on House Management.

Nous avons le quorum. Nous pouvons débuter cette séance du Comité permanent de la gestion de la Chambre afin d'entendre des témoins parler de notre travail actuel, à savoir l'étude de la radiodiffusion des séances des comités.

I would like to invite Mr. Bill Rodgers, President of the Canadian Parliamentary Press Gallery, and Mr. John Burke, past President and Director of the Canadian Parliamentary Press Gallery, to join us at the table.

Monsieur, si vous voulez bien vous asseoir avec nous, nous serions heureux de vous entendre ce matin. Je crois comprendre que vous avez une courte déclaration à faire.

Nous allons commencer, monsieur Rodgers, avec votre déclaration. Je vais ensuite demander aux députés de vous poser des questions. Je vais leur donner la parole dans l'ordre où ils l'auront demandée. Je demanderais aussi aux députés de poser des question brèves pour permettre à nos témoins de fournir des réponses courtes.

I would now ask the cameraman to leave so that we can start our work. I would also like to tell the committee members that when we have finished with our witnesses, we should remain here for a short discussion on routine business of the committee.

Monsieur Rodgers, veuillez commencer.

M. Bill Rodgers (président, Tribune de la presse parlementaire canadienne): Merci beaucoup, monsieur le président. Nous devons nous excuser, mais M^me^ Cornellier, notre vice-présidente, ne peut être ici ce matin.

J'aimerais aussi dire que bien que nous sachions que le comité discute de l'introduction du hansard électronique aux comités, nous sommes d'avis que toute la question de l'accès pour les médias électroniques constitue un tout. Cela devrait faire partie du processus que vous êtes en train d'examiner.

En 1959, l'Orateur de la Chambre des communes, Roland Michener, accordait à deux journalistes des médias électroniques, Tom Earle et Sam Ross, la permission de s'asseoir à la Tribune diplomatique de la Chambre pour prendre des notes. Le 1^er^ décembre 1961, la Tribune de la presse modifiait formellement sa constitution, afin de permettre à Earle et Ross et par la suite à beaucoup d'autres de prendre place à la Tribune en tant que journalistes actifs de radiotélévision. Aujourd'hui, plus de trois décennies après la décision historique de l'Orateur Michener et plus de 29 ans depuis l'amendement apporté par la Tribune à sa constitution, les journalistes de la télévision et de la radio se battent encore pour obtenir la permission d'utiliser leur instrument de travail pour leur permettre d'assurer la couverture des réunions de comités de la Chambre des communes.

[*Texte*]

Of the 370 members of the gallery, more than 160 of them represent electronic news-gathering organizations. Cameras and microphones are no less important to broadcast journalists than pen and paper to print journalists, yet the argument continues year after year.

It is worth noting that in the case of television an overwhelming majority of Canadians turn to it as their primary source of national news. Environics Research recently asked 2,200 Canadians which of four media they used as their main source of national news, and 69% responded that it was television. That compares with a similar survey done for the Davey report in 1969, in which 48% of Canadians responded that it was television.

The growth of the medium's importance as a source of news is undeniable, yet when covering the nation's most important institution it is asked to do so in the same fashion parliamentary news was covered three decades ago.

In the United States, congressional committees have been open to radio and television for several years. All committees are open, with rare exceptions. One of those exceptions is when intelligence information is being discussed.

Audio and video feeds of committee hearings are arranged by a radio-TV gallery. When mass coverage of the committee is predicted, the gallery is responsible for arranging pool coverage.

The Canadian Parliamentary Press Gallery's position has not changed since the presentation it made to the Standing Committee on Elections, Privileges, Procedure and Private Members' Business on November 8, 1989. At the time, gallery president David Vienneau and directors John Burke and Don Newman stated in a brief before the committee that:

> there should be no discrimination between electronic and print members of the Press Gallery in carrying out their professional duties. The House should immediately permit all Gallery members to cover the public business of Parliament in an orderly and equitable fashion.

• 1115

On the question of implementation, gallery members are prepared to cover committees in the following fashion: fixed-camera positions, existing room light, existing committee sound system, respect for the spirit of electronic *Hansard*, and pooling where space limitations dictate.

These points ensure unrestricted coverage for the media while respecting committee decorum. In addition, there will be no cost to the House of Commons. Gallery members will be free to use their recorded material as they see fit—as part of a daily newscast summary or gavel to gavel.

[*Traduction*]

Des 370 membres de la Tribune, plus de 160 représentent des organismes de nouvelles radiodiffusées. Les caméras et les micros ne sont pas moins importants pour la presse électronique que ne le sont les stylos et le papier pour la presse écrite. Le différend se poursuit néanmoins année après année.

Il est intéressant de mentionner que la télévision constitue pour une majorité écrasante de Canadiens la source principale de nouvelles nationales. *Environics Research* a récemment demandé à 2,200 Canadiens quel était parmi les quatre médias, celui qu'ils utilisaient principalement pour les nouvelles nationales. Soixante-neuf pour cent ont répondu la télévision. Cela se compare à une étude similaire faite pour le *Daily Report* en 1969, lorsque 48 p. 100 des Canadiens ont répondu que c'était la télévision.

L'importance grandissante du média comme source de nouvelles est indéniable. Cependant, quand il s'agit d'assurer l'information concernant l'institution la plus importante de la nation, il nous est demandé de procéder comme cela se faisait il y a trois décennies pour la couverture des nouvelles parlementaires.

Aux États-Unis, les comités du Congrès sont couverts pour la télévision et la radio depuis plusieurs années. Sauf en de rares exceptions, comme lorsqu'on discute d'informations ayant trait à des activités de renseignement, tous les comités sont ouverts.

Les installations audiovisuelles pour les auditions de comité sont mises en place par une tribune radio-TV. Quand une couverture de masse d'un comité est prévue, c'est cette tribune qui est responsable des arrangements.

La position de la Tribune de la presse parlementaire canadienne n'a pas changé depuis la présentation qu'elle a fait au Comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure, et des affaires émanant des députés, le 8 novembre 1989. Le président de la Tribune, David Vienneau, et les directeurs John Burke et Don Newman avaient déclaré devant le comité que:

> il ne devrait y avoir aucune discrimination entre les membres de la Tribune de la presse, qu'ils soient des médias électroniques ou de la presse écrite, dans l'accomplissement de la tâche professionnelle. La Chambre devrait immédiatement permettre à tous les membres de la Tribune de couvrir les affaires d'intérêt public du Parlement de façon méthodique et équitable.

Pour ce qui est de la mise en oeuvre, les membres de la Tribune sont prêts à courir les comités de la façon suivante: mise en place d'une caméra fixe; éclairage existant de la pièce; système de son existant; respect de l'esprit *hansard* électronique; regroupement des moyens lorsque l'espace est restreint.

Les points ci-dessus garantissent une libre couverture pour le média, tout en respectant le décorum du comité. De plus, il n'en coûterait rien à la Chambre des communes. Les membres de la Tribune seront libres d'utiliser leurs enregistrements comme ils le jugent à propos, c'est-à-dire qu'ils pourront faire partie d'un résumé quotidien de nouvelles ou bien être utilisés du début à la fin.

[*Text*]

It would be helpful for both the gallery and the House if one person or one office helped to facilitate committee coverage. The Speaker's press and information Office might be the best vehicle to co-ordinate extraordinary requests such as live committee coverage and to help arbitrate committee room assignments.

In conclusion, the gallery believes television and radio access is long overdue. The business of committees, for all intents and purposes, remains closed to these mediums because of repeated inaction and in spite of Commons authorization for the broadcasting of committee proceedings. It is our hope that your committee, Mr. Chairman, will bring this matter to a conclusion once and for all to the satisfaction of both parties. We are ready and willing to co-operate in implementing this fair access plan.

Le vice-président (M. Langlois): Merci, monsieur Rodgers. Nous passons maintenant à la période de questions. Monsieur Cole.

Mr. Cole (York—Simcoe): My questions may get away a little bit from your presentation in that I don't really want to talk about the structure and the mechanics of televising committees. I would like to go to something more basic and get back to the question of why the televising of the House or of committees for that matter.

You talked about the electronic version of *Hansard*. When people watch this, they see a view that may or may not reflect the whole picture. This is the difficulty with television, and I recognize that. Certainly there are some pluses and minuses as to how the rest of it is handled, and we could argue and debate that.

I was always under the assumption—and obviously I have been wrong—that by televising the House or the committee the public would get a better understanding of how this place works. If I make that assumption, and if this is a fair and reasonable goal, which to my mind I think it should be, are we achieving this goal in your view? Do people understand the process and the mechanics?

You made the comment that people get their news information from the electronic media, and I think you are probably dead on. In fact, your figures may be a little low. But you are talking about a news broadcast where someone is interpreting and giving an explanation as to what has gone on. That does not happen in electronic *Hansard*. There is no explanation. The public do not understand simple things like why the House is empty, why no one is around the member when he or she is speaking.

I will use an example that might help to explain my position. I can watch a great cricket match on television, except I won't know who won or lost or how they got to where they were. If someone provides the commentary to explain what cricket is and how it works, then I am going to understand what they are trying to accomplish.

[*Translation*]

Il serait utile autant pour la tribune que pour la Chambre qu'une personne ou un bureau aide à faciliter la couverture du comité. Le service de communications du Président de la Chambre pourrait être le mieux à même de coordonner les demandes extraordinaires, telles que la couverture en direct du comité, et d'aider à régler les conflits concernant les attributions de salles aux comités.

En conclusion, la Tribune persiste à croire que l'accès de la télévision et de la radio aux séances des comités devrait exister depuis longtemps. Les activités des comités, en fait, demeurent bien fermées à ces médias, à cause de l'inertie constante des députés en dépit de l'autorisation de la Chambre de diffuser les délibérations des comités. Nous espérons que votre comité, monsieur le président, fera aboutir cette affaire, une fois pour toutes, à la satisfaction des deux parties. Nous sommes tout à fait disposés à coopérer à la mise en oeuvre de ce plan.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Thank you, Mr. Rodgers. We will now move to the questions. Mr. Cole.

M. Cole (York—Simcoe): Mes questions s'écarteront peut-être un peu de votre présentation, en ce sens que, je ne veux pas vraiment discuter de la structure et des moyens mis en place pour téléviser les séances des comités. J'aimerais revenir sur un sujet plus fondamental et demander pourquoi on veut téléviser les délibérations de la Chambre ou des comités.

Vous avez parlé de la version électronique du hansard. Quand les gens regardent cela à la télévision, ce qu'ils voient ne reflète peut-être pas le déroulement de l'ensemble des travaux. C'est la difficulté avec la télévision, et je l'admets. Elle présente évidemment des avantages et des inconvénients et nous pourrions débattre de la question pendant longtemps.

J'ai toujours présumé—et, évidemment, je me suis trompé—que le fait de téléviser les travaux de la Chambre ou d'un comité permettrait au grand public de mieux comprendre la façon dont les choses se passent ici. Si j'avance cette hypothèse, et si cela constitue un objectif juste et raisonnable, et, d'après moi, ce devrait être le cas, est-ce que nous atteignons cet objectif, d'après vous? Est-ce que les gens comprennent le fonctionnement de la Chambre et des comités?

Vous avez déclaré que les gens se renseignent en ayant recours aux médias électroniques, et je crois que vous avez sans doute tout à fait raison. En fait, vos chiffres sont peut-être un peu trop bas. Mais vous parlez d'une émission de nouvelles où quelqu'un interprète et explique ce qui s'est passé. Cela ne se passe pas dans le cas du hansard électronique. Il n'y a pas d'explication. Le public ne comprend pas des choses simples comme, par exemple, la raison pour laquelle la Chambre est vide, la raison pour laquelle il n'y a personne autour d'un député quand il parle.

Je veux vous donner un exemple qui pourrait servir à expliquer ma position. Je peux regarder une partie de cricket formidable à la télévision, sauf que je ne saurai pas qui a gagné ou perdu ou comment ils sont arrivés au point où ils en sont. Si quelqu'un m'explique ce qu'est le cricket et comment ça se joue, eh bien dans ce cas, je vais comprendre ce quils essaient de faire.

[*Texte*]

This is where I feel the breakdown is. I would like to know if you could address that particular situation and what you would propose to do if given this opportunity.

• 1120

Mr. Rodgers: I think that in regard to the whole business of electronic *Hansard*, you did have that facility at one point to explain what was going on in the House of Commons on a daily basis. You had somebody who came on prior to the broadcast and told them that this is what the House of Commons will be discussing today and here is an explanation of some of the procedure that will occur, so I think at one point you had that. You don't have it any more. That was something you decided you did not need, for whatever reason—probably budgetary—so, unfortunately, that is not available to the general public.

It is very difficult for the electronic media, I think, to say that as a result of that they will take over that function, because I think most members of the Press Gallery who are in the electronic media are here to cover the news story of the day. As you know, we don't get into a whole lot of explanation as to the procedures that go on in committees or in the House of Commons.

I go back to one of the most recent events that we had where television and radio were allowed into a committee, the Al-Mashat hearings. We did not get into an explanation of how that committee was set up and how it was operating, what procedures were being followed. We were there basically to cover what was said in those committees, the questions and the answers, and I'm not sure whether I can really give you an answer as to how we could provide that service.

I don't think we could, unless we were doing gavel-to-gavel coverage on every committee meeting, which I doubt very much we are going to get into. However, I go back to that one aspect of the parliamentary broadcast which did seem to provide some explanation that was helpful to Canadians and it is not there any more.

Mr. Cole: I have one final supplementary on that. In your view, should the electronic version of *Hansard* include explanatory educational-type messages, however done, whether that be on a. . .what do you call it when the printing comes across the bottom so that the public could understand what it is or something? The education of the general public so that they understand and have a better comprehension, is that a viable goal?

Mr. Rodgers: I think it is. Above and beyond what we do on a daily basis, I think there is a good reason to have an explanation of how this institution operates on a daily basis because—I agree with you—I think there certainly is a lack of knowledge out there generally about how the institution operates. I think probably there is a need for what you are discussing.

Mr. Butland (Sault Ste. Marie): I really keyed in on your conclusion because I was a member of an original committee in late 1989, so this is a television replay of what we did in 1989. I, too, am concerned that we get on with it and in all fairness to most of the people here, they were not here at that time, so they are going to ask all of these questions once again.

[*Traduction*]

Voilà l'origine du problème. Je vous demanderais d'aborder cette situation particulière et de nous dire ce que vous feriez si on vous en donnait l'occasion.

M. Rodgers: Pour toute la question du *hansard* électronique, je crois que les responsables vous ont expliqué ce qui ce passait quotidiennement à la Chambre des communes. Quelqu'un venait avant le début de la télédiffusion des travaux pour dire ce dont allait discuter la Chambre des communes et expliquer ce qui se passerait, si bien que c'est une chose qui se faisait. Cela ne se fait plus aujourd'hui. Vous avez décidé que ce n'était pas nécessaire, je ne sais pas pour quelle raison—probablement budgétaire—donc, malheureusement, ce service n'est plus offert au grand public.

Il est très difficile pour les médias électroniques de dire qu'ils vont se charger de cette fonction, car la plupart des membres de la tribune spécialisée dans les médias électroniques sont là pour couvrir les actualités quotidiennes. Comme vous le savez, nous n'entrons pas trop dans les détails de la procédure suivie en comités ou à la Chambre des communes.

Je reviens à un des événements les plus récents, où l'on a autorisé la télévision et la radio en comités, les audiences sur Al-Mashat. Nous n'expliquions pas comment le comité avait été organisé et comment il fonctionnait, quelle procédure il devait suivre. Nous étions essentiellement là pour couvrir ce qui se disait, les questions et les réponses, et je ne suis pas sûr que je puisse vraiment vous dire comment nous pourrions offrir un tel service.

Je ne pense pas que ce serait possible sans que nous ne couvrions l'intégralité de chaque séance de comité, ce dont je doute beaucoup. Toutefois, je répète qu'autrefois, on fournissait quelques explications qui étaient utiles aux Canadiens et qu'on ne le fait plus maintenant.

M. Cole: J'aurais encore une dernière question complémentaire à ce sujet. À votre avis, la version électronique du *hansard* devrait-elle comprendre des messages explicatifs, réalisés d'une façon ou d'une autre, je ne sais pas comment vous appelez les sous-titres qu'on lit au bas de l'image, de sorte que les téléspectateurs puissent comprendre ce qui se passe? C'est un moyen éducatif qui permettrait au grand public de mieux comprendre les choses. Cela vous semble-t-il un objectif viable?

M. Rodgers: Oui. En plus de ce que nous faisons quotidiennement, je crois qu'il serait bon de réexpliquer chaque jour comment fonctionne cette institution car—je suis bien d'accord avec vous—les gens ne semblent pas en général très au courant. C'est certainement quelque chose qu'il serait utile de faire.

M. Butland (Sault-Ste-Marie): Je me suis vraiment arrêté sur votre conclusion parce que j'étais membre d'un autre comité à la fin 1989 et j'ai l'impression d'assister à une reprise de ce que nous avons fait en 1989. Moi aussi j'aimerais que l'on s'y mette, et c'est vrai que la plupart des gens qui sont ici n'étaient pas là alors et qu'ils vont reposer toutes les questions que nous avions posées.

[*Text*]

I think the televising of committees is inevitable. It is going to come and I think as far as what goes on in this place, the committees are much more revealing than is the House of Commons and would require much less narration or educational awareness, if you will. That is just a statement.

To get to a question: respect for the spirit of electronic *Hansard* and the pooling where space limitations dictate, who do you envision—and discipline is not a good word—is going to make the decision or who do you think should make that decision as to how all of these mechanics are going to work?

• 1125

Mr. Rodgers: John Burke was in on some of the original thinking with regard to that 1989 brief, and I think I will allow John to handle that one.

Mr. John Burke (Past President and Director, Canadian Parliamentary Press Gallery): I think as Bill has pointed out and as we have suggested in the past, there should a co-ordination between the gallery and the committee system. We suggested, for instance, the information department or information office of the Speaker would be the key point for us to negotiate. Perhaps on an individual basis it might be done between the gallery and the clerk of a particular committee in establishing ground rules.

I think like most things, once you get it started, once you accept the fact that television and radio can be in committees, there will not be a need for a lot of co-ordination; it will become an accepted part of daily committee coverage.

The one point I would like to make in general, though—

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): Would you repeat that? It strikes me that this is the first time someone has been so concrete in so few words. It could be done by (a), (b), (c). I only caught "gallery" and "clerk".

Mr. Burke: I said that the co-ordination could be done on a larger basis between the gallery and perhaps the Speaker's office to establish the initial ground rules. Following that, I think the gallery and the individual clerks of committees could make arrangements. I only say clerks because they are the only consistent body of people who stay with committees.

This room, for example, 112-N, is a very small room. If every member of the gallery wanted to come here today and cover this particular committee, they could not do so; it's too small physically. In that case, the clerk would negotiate with the gallery saying, "There is only room for two cameras; here are the positions where the cameras should be", and the gallery would say, "Well, could we maybe make it three cameras", or whatever the saw-off would be. That's the kind of arrangement I see being negotiated on an individual basis. The global rules can be done through this body here or can be established at a later date with the Speaker's office. But I think what you have to accept is the principle of Press Gallery access—radio, television and print—on an equal basis.

[*Translation*]

La radiotélédiffusion des comités est inévitable. D'autre part, en ce qui concerne nos activités ici, j'estime que les comités sont beaucoup plus révélateurs que la Chambre des communes et qu'il sera beaucoup moins nécessaire d'expliquer les choses aux téléspectateurs. C'est une opinion.

Je vous pose maintenant une question: respecter l'esprit du *hansard* électronique et, lorsque l'espace est limité, mise en commun du matériel. Il est difficile de parler de discipline mais qui, d'après vous, devra prendre les décisions touchant toutes ces dispositions?

M. Rodgers: John Burke était parmi ceux qui ont préparé le mémoire de 1989 et je préférerais le laisser répondre.

M. John Burke (ancien président et directeur, Tribune de la presse parlementaire canadienne): Comme le disait Bill et comme nous l'avons déjà indiqué, il faudrait qu'il existe un service de coordination entre la tribune et les comités. Nous avons parlé du service de communications du président de la Chambre pour négocier les éléments essentiels. Peut-être qu'ensuite cela pourrait se faire entre la tribune et le greffier d'un comité particulier. Il s'agit d'établir des règles de base.

Comme pour à peu près tout, quand on aura commencé, quand on aura accepté le fait que les comités peuvent être radiotélédiffusés, la coordination ne sera plus aussi nécessaire; cela fera partie de la couverture journalière des travaux des comités.

J'aimerais toutefois faire une remarque générale. . .

M. Prud'homme (Saint-Denis): Pourriez-vous répéter cela? C'est la première fois que j'entends quelqu'un s'exprimer de façon si concrète en si peu de mots. Vous avez dit on pourrait s'y prendre par a), b), c). Je n'ai saisi que «tribune» et «greffier».

M. Burke: J'ai dit que la coordination générale pouvait se faire entre la tribune et peut-être le bureau du Président afin d'établir certaines règles de base. Après quoi, je crois que la tribune et les greffiers de comités pourraient se débrouiller entre eux. Je dis simplement les greffiers, car se sont les seuls qui sont toujours avec les comités.

Cette salle, par exemple, la salle 112-N, est très petite. Si tous les membres de la tribune voulaient venir aujourd'hui pour couvrir ce comité, ce serait impossible; la salle est trop petite. Dans ce cas, le greffier pourrait négocier avec la tribune en disant: «Il n'y a de place que pour deux caméras; voici où il faudra les placer», et la tribune dira: «Ne pensez-vous pas qu'on pourrait caser là trois caméras», et la discussion pourrait ainsi aboutir. Je crois que c'est le genre de disposition qu'il faudra négocier individuellement. Les règles générales pourraient être arrêtées en négociation avec votre comité ou, ultérieurement, avec le bureau du Président. Ce qu'il vous faut accepter, c'est le principe de l'accès de la tribune—radio, télévision et presse écrite—à égalité.

[*Texte*]

If you want to discuss electronic *Hansard*, if you want to discuss gavel-to-gavel coverage by the House of Commons, if you want to discuss similiar coverage by CPaC or by other organizations outside of the gallery, please consider that to be a separate issue and not a gallery/House of Commons issue.

Mr. Belsher (Fraser Valley East): Gentlemen, are you envisioning that all the rooms would be electronically available, or are you thinking in terms of only one or two rooms being electronically available?

Mr. Rodgers: No, I think we would envision that all rooms would be available to us. The reason I say that is because if electronic journalists are to cover the news in the same fashion as print journalists, then they must be allowed the same rights in terms of taking the tools of their trade into any committee room that any print journalist could walk into and do their job.

As John mentioned, a committee room like this one would probably be too small for all of us to get into.

Mr. Belsher: Two cameras.

Mr. Rodgers: I suppose there could be some liaison between the gallery and representatives of committees so that the committees would know, generally, which issues are of particular interest to us and could probably govern what room they are in on that particular day so that they could accommodate some of those needs. But I would say, just as a general rule, that we consider access as access to all committees.

Mr. Belsher: What would the gallery's reaction be if as a committee we were to recommend, say, the old Reading Room, a very large room that would accommodate up to three cameras, with a sufficient audience area as well, and very selective as to what committees were allowed to use it, reached by mutual agreement ahead of time?

• 1130

Right now you are looking for news, and I don't think the gallery, by and large, consider the majority of the committees as news. At least, in my seven years here I have been in many committees where not even the print media have been, let alone the electronic media.

Could something of that nature be worked out? We are thinking in terms of cost that is involved in what we are recommending from this committee. We have to be conscious of that, yet we want something that is available and usable by your cohorts.

Mr. Burke: If I could jump in to reinforce Bill's point about universal access and also to try to accommodate your concerns, it is true that not every committee will receive electronic coverage on a daily basis. But if there is an issue touching British Columbia, then BCTV, which has a representative here, would likely want to cover that story. If there is a fishing dispute off the east coast, then ISN, Independent Satellite News, would probably want to send their reporter and their cameraman here. Don't assume that the big story of the day is what everyone is going to go after and that if you provide a large room with lights and a fine sound system then that will satisfy all needs. It will not.

[*Traduction*]

Si vous voulez parler de hansard électronique, si vous voulez que les séances soient couvertes intégralement comme la Chambre, si vous voulez parler d'une couverture similaire par CPaC ou par d'autres groupes que ceux de la tribune, c'est une autre question et cela ne concerne plus les relations entre la tribune et la Chambre des communes.

M. Belsher (Fraser Valley-Est): Messieurs, envisagez-vous que toutes les salles soient mises à la disposition des médias électroniques ou pensez-vous simplement à une ou deux salles?

M. Rodgers: Non, nous envisageons que toutes les salles nous soient accessibles. Si je dis cela, c'est parce que si les journalistes électroniques doivent pouvoir couvrir l'actualité comme la presse écrite, ils doivent avoir les même droits et utiliser leurs outils particuliers dans n'importe quelle salle de comité, tout comme le font les membres de la presse écrite.

Comme le disais John, une salle de comité comme celle-ci serait probablement trop petite pour que nous puissions tous entrer.

M. Belsher: Deux caméras.

M. Rodgers: Je crois que l'on pourrait établir une liaison entre la tribune et des représentants des comités, de sorte que les comités sauraient, en général, les questions qui risquent de nous intéresser particulièrement et décider ainsi des salles à choisir tel ou tel jour afin de pouvoir répondre à ces besoins. Mais, de façon générale, quand nous parlons d'accès, nous parlons d'accès à tous les comités.

M. Belsher: Quelle serait la réaction de la tribune si notre comité recommendait, par exemple, que l'ancienne salle de lecture, qui est une très grande salle où l'on peut placer jusqu'à trois caméras et avoir encore suffisamment de place pour le public était réservée à certains comités sélectionnés à l'avance par accord mutuel?

En fait, vous cherchez des nouvelles, et je ne pense pas que la tribune, en général, considère que la majorité des comités offre grand-chose d'intéressant. Du moins, depuis sept ans que je suis ici, il y a bien des comités où je n'ai jamais vu même la presse écrite, sans parler de la presse électronique.

Pourrait-on se mettre ainsi d'accord sur un système de ce genre? Il faut penser au coût et notre comité doit faire une recommandation. Nous voulons toutefois offrir quelque chose que vous puissiez utiliser.

M. Burke: Si vous me permettez d'intervenir pour revenir à ce que disait Bill à propos de l'accès universel et essayer de tenir compte de vos préoccupations, il est certain que tous les comités ne seront pas couverts par les médias électroniques tous les jours. Mais s'il y a une question qui touche à la Colombie-Britannique, le réseau de Colombie-Britannique, qui est représenté ici, voudra vraisemblablement couvrir cela. S'il y a un problème de pêche sur la côte est, ISN, *Independant Satellite News*, voudra probablement envoyer un reporter et un caméraman pour le couvrir. Ne croyez pas que tout le monde va se précipiter sur le même sujet et que si vous offrez une grande salle avec des lumières et une bonne sonorisation, cela satisfera tout le monde. Pas du tout.

[*Text*]

The other danger of setting aside specific rooms as so-called electronic media rooms is that by designating those rooms you exclude the other committees, and my right as a journalist to access those committees is denied. I think if you want to you have to provide large rooms for the large constitutional hearings or the top stories of the day, but at the same time be willing to accommodate on a pool basis, or what I call a unilateral access basis, requests for coverage of other committees.

I give as an example the committee that was chaired by Mr. Prud'homme a number of years ago in the Railway Committee Room, a hearing of the external affairs committee of the House of Commons, and his counterpart from the Senate. They allowed unilateral access by the electronic media to cover a very special witness. We have that witness on tape. That witness was Mikhail Gorbachev, who was the agriculture minister at the time. If we did not have that access, then some history would have gone unrecorded. There were at least 10, 12, or 13 cameras there, if you recall.

Mr. Prud'homme: I have been looking for that tape for years, so I am pleased to hear it exists. It is enough to change my attitude.

Mr. Belsher: I think I have a sense of what you are asking, because there is a goodly number of the rooms in which you could not possibly set up a trio of cameras. On an individual basis, at least being allowed to come in by making arrangements with the clerk that, yes, they could come in and set up a single camera or move the camera around—cameras are very portable—would satisfy a great part of your needs, then.

Mr. Rodgers: We had in our presentation too that we would want to do it with a minimal amount of disruption. We talk about using existing lighting in the committee room so that we are not setting lights up in the corners and all over the place. With that minimum of disruption, if there is an occasion, such as John says, where there is a fishing dispute going on where one camera crew is interested, Independent Satellite News for the east coast or whatever, they could come in and set up their camera without a lot of equipment and disruption to the members of the committee.

Mr. Belsher: Is your main concern that right now you are not allowed to televise committees? Is that really the issue, rather than that we don't have the equipment around for you just to plug in and it is automatically done for you?

Mr. Rodgers: Yes, that is the issue for us right now.

• 1135

Mr. James (Sarnia—Lambton): Thank you, gentlemen, for coming to the committee. I also think the electronic media coverage of committees is inevitable and is to come.

When you say fixed-camera positions, say that, using this room, two cameras come in and they are fixed. What about those people who run around with the cameras and so on? That would not ever be part of the coverage, not even at the start of the meeting. Is that what I should understand?

Mr. Rodgers: I think we want to maintain the opportunity that you still give us today of coming in here prior to the gavel going down and getting cut-away shots.

[*Translation*]

L'autre danger qu'il y a à mettre de côté certaines salles réservées aux médias électroniques, c' est qu'en les désignant, on exclut les autres comités et qu'ainsi on refuse l'accès à ces comités au journaliste que je suis. Si vous voulez, il faut réserver de grandes salles pour les grandes audiences constitutionnelles ou les grands sujets du jour mais il faut être prêt à accepter sinon toutes les caméras, du moins une caméra centrale pour couvrir d'autres comités.

Je prends l'exemple du comité présidé il y a quelques années par M. Prud'homme dans la salle des chemins de fer, une audience du Comité des affaires extérieures de la Chambre des communes et de son homologue du Sénat. On a donné accès aux médias électroniques pour couvrir un témoin en particulier. Nous avons ce témoin sur cassette. C'était Mikhail Gorbatchev, qui était alors ministre de l'Agriculture. Si nous n'avions pas eu accès à ce comité, cet événement historique n'aurait pas été enregistré. Si vous vous souvenez, il y avait au moins dix, douze ou treize caméras.

M. Prud'homme: J'ai cherché cette cassette pendant des années et je suis content de savoir qu'elle existe. Cela suffit à me faire changer d'avis.

M. Belsher: Je crois que je comprends ce que vous demandez parce qu'il y a pas mal de salles où vous ne pourriez tout simplement pas installer trois caméras. Vous demandez simplement d'être autorisé à aller négocier avec le greffier la possibilité d'installer une seule caméra ou de vous déplacer avec une caméra—il y en a qui sont très mobiles.

M. Rodgers: Nous indiquons également dans notre exposé que nous ne voudrions pas déranger qui que ce soit en faisant cela. Nous nous contenterions de l'éclairage existant dans la salle comités afin de ne pas éblouir tout le monde. Le dérangement serait minime et s'il arrivait, comme disait John, qu'il y ait un problème de pêche qui intéresse une équipe de caméramen, *Independant Satellite News pour la côte est, ou un autre, ils pourraient venir installer leurs caméras sans apporter tellement de matériel ni sans trop déranger les membres du comité.

M. Belsher: Le gros problème pour vous est-il que nous n'êtes pas aujourd'hui autorisé à téléviser les comités? Est-ce vraiment là la question ou est-ce que nous n'avons pas l'équipement voulu pour vous permettre simplement de vous brancher et de filmer?

M. Rodgers: Oui, c'est ce qui nous préoccupe.

M. James (Sarnia—Lambton): Merci d'être venus, messieurs. Je crois aussi qu'il est inévitable que les comités soient couverts par les médias électroniques et que cela doit se faire.

Quand vous parlez de positions de caméra fixe, cela veut dire qu'on installerait ici deux caméras qui ne bougeraient pas. Il ne serait pas question d'avoir des caméras qui circulent? Même pas au début de la séance? Est-ce cela?

M. Rodgers: Non, nous aimerions pouvoir continuer à venir avant le début de la séance pour quelques prises de vues.

[*Texte*]

Mr. James: Because that would maintain—

Mr. Rodgers: That is right, but when the committee begins, the two fixed positions would handle the coverage needs from then on.

Mr. James: You talk about then making the arrangements, and that is what is concerning me. There are a lot of arrangements to be made and the clerks are involved with a lot of things. Could a set of arrangements not then be made that would be in place for every committee room so that you would not have to be going through negotiations all the time?

Mr. Rodgers: Yes.

Mr. James: That would just be another added responsibility to negotiate.

With that, what you are going to be doing—and everyone would have to understand that—is restricting some of your own people's ability to come to a committee meeting. How do you do that?

Mr. Rodgers: I would not see it as a restriction. I think the gallery would know that if this committee, for instance, was dealing in this room with a specific issue of widespread interest to electronic journalists, room 112-N has two fixed-camera positions and that it would be a pool arrangement on this particular occasion because of the room, and those arrangements would be made by the gallery prior to the sitting.

Mr. James: By you. So the arrangement does not restrict the print media then. They would still come in the same—

Mr. Rodgers: Oh, yes.

Mr. Burke: I think you have to be careful on the aspect of pools. It has been mentioned in previous testimony and offhand here today. The electronic side of the gallery forms a number of pools on a number of occasions. We do it not by choice but because it is the only way to accommodate all the interests. But we start from the principle of open access for everyone and of pooling where necessary, and do not start with the idea that everything should be pooled. Pooling creates a lot of manpower problems and a lot of time and money problems.

If we have, for instance, Bill's camera crew tied up doing a committee all day long, he can't use that crew for anything else and the tapes that person has shot then have to be distributed to the other members of the pool, through either dubbing or an electronic feed internally.

So pools are not the be-all and end-all. They are one solution, but should not be the only solution. In other words, if a committee room is large enough to accommodate everyone's request we would call that open or unilateral coverage. If, because of physical restrictions, we cannot accommodate everyone's request, then we would consider doing a pool.

Mr. James: So a decision is made to pool. Can you take me through how that decision would happen, over on your side in the gallery? Room 112-N has only two fixed cameras and everyone wants a piece of the action, so to speak, so what do you do on your side?

[*Traduction*]

M. James: Parce que cela demeurerait...

M. Rodgers: Oui, mais lorsque le comité débuterait, les deux positions fixes suffiraient.

M. James: Vous parlez ensuite de prendre les dispositions nécessaires, et c'est ce qui me préoccupe. Il y a des tas de dispositions à prendre et les greffiers s'occupent de tas de choses. Ne pourrait-on pas envisager certaines règles qui s'appliqueraient à toutes les salles de comités de façon qu'il ne soit pas nécessaire de renégocier chaque chose à chaque fois?

M. Rodgers: Si.

M. James: Sinon, c'est une autre responsabilité qui viendrait s'ajouter.

Cela dit, et il faut que tout le monde comprenne cela, vous devrez imposer certaines restrictions aux membres de la tribune qui voudront venir à une séance de comité. Comment vous y prendriez-vous?

M. Rodgers: Je ne considère pas cela comme une restriction. La tribune saurait que si, par exemple, ce comité traitait dans cette salle particulière d'une question intéressant l'ensemble de la presse électronique, la salle 112-N comporte deux positions de caméra fixe et qu'ainsi, dans ce cas, ces caméras devraient être mises en commun et cela serait négocié par la tribune avant la séance.

M. James: Par vous. Cela n'empêcherait donc pas la presse écrite de venir. Elle garderait le même...

M. Rodgers: Oui, bien sûr.

M. Burke: Il faut faire attention à ce que l'on entend par caméra centrale. Ce n'est pas la première fois que l'on fait allusion à cette formule. Il arrive souvent que la tribune électronique mette ainsi des ressources en commun. Nous ne le faisons pas par choix mais parce que c'est la seule façon de satisfaire tout le monde. Nous partons du principe que tout le monde doit avoir le même accès et que dans certains cas, il est nécessaire de mettre le matériel en commun, mais nous ne disons pas que tout doit toujours être mis en commun. Cette mise en commun cause des tas de problèmes de personnel, de temps et d'argent.

Si, par exemple, toute l'équipe de Bill est occupée à couvrir un comité toute la journée, il ne peut pas l'utiliser pour autre chose et les cassettes filmées doivent être distribuées aux autres membres du pool, soit après copie, soit par transmission interne électronique.

Cette solution n'est donc certainement pas l'idéal. C'est une solution mais ce ne doit pas être la seule. Autrement dit, si une salle de comité est suffisamment grande pour satisfaire aux besoins de tout le monde, cela permet ce que nous appelons une couverture unilatérale. Si, du fait de contraintes physiques, nous ne pouvons satisfaire aux besoins de tous, nous envisagerions de constituer un pool.

M. James: On décide alors de partager le service. Pourriez-vous me dire comment on procéderait à cette décision à la tribune? La salle 112-N n'a que deux caméras fixes et tout le monde veut être là, que faites-vous de votre côté?

[*Text*]

Mr. Burke: I think you were suggesting, through one of your questions, pre-designating rooms. For instance, if it were determined that this room could probably accommodate only two cameras at any time, that would then become the general rule.

Mr. James: So what happens in your discussions on pooling over there? Who takes the lead in pooling or whose are the two cameras? How do you decide that?

Mr. Burke: Currently, we carry on that discussion internally. It generally consists of a phone call between the networks and the affiliates, saying that a certain event is happening and asking whether they are interested in a pool. If yes, do they have personnel available? Can they make machinery available—sometimes not just personnel, but a combination of machinery as well. So it is done on an informal basis and the participants are determined ahead of time.

Mr. Rodgers: I have been involved in some of that arranging this year by virtue of being president of the gallery, and I found that the process does operate on a very smooth basis. Most times it consists of one phone call to one of the networks and they usually take the matter from there and an agreement is reached, usually in less than an hour.

• 1140

In this instance, in terms of committees, there would be one more element involved. That would either be the clerk of a particular committee or the Speaker's office, depending on what sort of arrangement we could come to with the House of Commons.

Mr. James: I have one more question at this point in time. "In respect for the spirit of electronic *Hansard*": can you expand what you mean by that?

Mr. Burke: I guess, as it says, electronic *Hansard* basically is to film the person who is speaking at that particular time, or the person who has been recognized by the chairman. The big fear of members in the past has been that television is simply there to film people sleeping or making side comments, or whatever.

The nature of what we do in television is to report what the person said. If the minister is before a committee, he said something we want to hear and see him say. By that very nature, our cameras would be trained on that person who is speaking at that particular time.

When we say to respect the spirit, it means that we are still independent as a gallery, we are not under House control or on the House payroll. We are independent to record that in a journalistic way and do it in a slightly artistic way as well, perhaps with a bit more leeway than the House of Commons has allowed. In other words, if the witness is speaking, you might show a reaction shot of somebody such as yourself nodding or listening, and then come back to the person who is speaking.

Mr. Rodgers: One thing I would like to mention with regard to that—and I noticed at your last meeting there was some discussion about the whole electronic *Hansard*, how it operates and why it focuses in on the Speaker at certain

[*Translation*]

M. Burke: Dans une de vos questions, vous parliez de désigner certaines salles à l'avance. Par exemple, si l'on savait que cette salle ne pourrait probablement recevoir que deux caméras en même temps, cela deviendrait la règle générale.

M. James: Qu'arriverait-il lorsque vous négociez des choses à la tribune? Qui assure le service central ou à qui sont ces deux caméras? Comment le décidez-vous?

M. Burke: À l'heure actuelle, cela se discute entre nous. Cela se fait en général au téléphone entre les réseaux et les réseaux affiliés, pour savoir si pour tel événement, on souhaiterait participer à un pool. Si oui, le réseau a-t-il du personnel disponible? A-t-il du matériel disponible? Quelques fois le personnel ne suffit pas, il faut également du matériel. On fait donc cela au télépone et l'on décide à l'avance qui participera.

M. Rodgers: J'ai participé à ce genre de négociation cette année puisque j'étais président de la tribune et je dois dire que les choses se passent très bien. La plupart du temps, il suffit de téléphoner à l'un des réseaux, qui habituellement s'occupe du reste et se met d'accord avec les autres. Le tout est en général réglé en moins d'une heure.

Dans ce cas-ci, en ce qui concerne les comités, il y aurait un autre élément qui interviendrait, c'est-à-dire soit le greffier du comité en question ou le bureau du Président de la Chambre des communes, selon l'arrangement que nous aurions pris avec la Chambre des communes.

M. James: J'ai une autre question à poser. Pouvez-nous expliquer davantage ce que vous voulez dire par «respect de l'esprit du hansard électronique»?

M. Burke: Le hansard électronique vise essentiellement à filmer la personne qui a la parole à un moment donné ou la personne à qui le président a donné la parole. Ce que les députés ont toujours craint par le passé, c'est que la télévision soit là tout simplement pour filmer les gens qui dorment ou qui font des commentaires, ou ce genre de chose.

A la télévision, la nature de notre travail est de présenter ce que la personne a dit. Si le ministre comparaît devant un comité, il a dit quelque chose que nous voulons entendre et que nous voulons le voir dire. Ainsi, nos caméras seraient braquées sur la personne qui parle à ce moment-là.

Par «respect de l'esprit du hansard électronique», nous voulons dire que nous sommes toujours indépendants en tant que tribune, que nous ne sommes pas sous le contrôle de la Chambre ou sur la liste de paie de la Chambre. Nous sommes libres de faire rapport de ce qui se passe d'une façon journalistique et peut-être même un peu artistique également, avec une marge de manoeuvre un peu plus grande que ce que nous a permis la Chambre des communes jusqu'à présent. En d'autres termes, si le témoin parle, on pourrait montrer la réaction de quelqu'un comme vous qui écoute ou qui fait un signe de la tête, puis revenir à la personne qui parle.

M. Rodgers: Il y a une chose que j'aimerais mentionner à cet égard—et j'ai remarqué lors de votre dernière réunion qu'il y a eu toute une discussion au sujet du hansard électronique, de la façon dont il fonctionne et de la raison

[*Texte*]

times. It was mentioned in there that electronic *Hansard* in the House of Commons still operates on the oral *Hansard* rules. I would much prefer not to operate on the oral *Hansard* rules. It seems odd to be operating on those rules when you are talking about a different medium.

The one thing I can recall vividly was when Audrey McLaughlin became Leader of the New Democratic Party and she was introduced in the House of Commons that day. The camera moved to the Speaker, and we did not see the Prime Minister walk over and shake hands with her. We did not see the standing ovation that occurred in the House of Commons. The Leader of the Opposition walked across as well, as did many female members of the House of Commons. Those moments were not recorded that day and they were not recorded because of that oral *Hansard* rule, which you cannot apply to the electronic medium.

The electronic medium in television's case is there to provide you with a video history. So when you apply an oral *Hansard* rule to television, they do not mesh. It doesn't work.

Mr. James: Electronic *Hansard* does not satisfy the concerns Mr. Cole had of achieving the true flavour of it.

Mr. Burke: That is right. Actually, if we were the ones pressing the buttons on those cameras, the introduction of Audrey McLaughlin would have been a pretty dramatic news story, visually and emotionally.

Mr. Prud'homme: You know, I have been agonizing about that for an eternity, and I do not want to have my colleagues laugh too long at my long term in office. I don't understand why I agonize so much. We live in modern times. God knows, you are right. We would not have seen anything going on in the Soviet Union. I was impressed by that. I was there last summer and the summer before, and they televised the debate taking place all over the Soviet Union. You should have seen people there. You know, that is history in the making.

• 1145

In modern times it is television. I think the first decision this committee will have to take before we talk about how to do it... I am convinced that we have to do it. It took a long time for me to come to that conclusion. It has to be done. Of course, the question now is how to do it.

There are all kinds of guidelines. I went to the United States. I love C-SPAN. As I said last week, I stayed in my office until midnight or 1 a.m. every night. It is C-SPAN there, and I do something else and suddenly something catches my... On the weekend it is something else. I like it gavel to gavel. To me, that is very important. Otherwise, who does the...? The editing has always been of great concern to me and to a majority of the members.

[*Traduction*]

pour laquelle les caméras sont braquées sur le président de la Chambre à un moment donné. Il a été mentionné que le hansard électronique à la Chambre des communes fonctionne toujours selon les règles du hansard oral. Je préférerais ne pas fonctionner selon ces règles. Il semble étrange que l'on doive respecter de telles règles alors qu'il s'agit de médias différents.

Je me rappelle très bien le jour où Audrey McLaughlin a été présentée à la Chambre des communes après avoir été élue chef du parti néo-démocrate. La caméra s'est dirigée sur le Président, et nous n'avons pas vu le premier ministre traverser la Chambre pour aller lui serrer la main. Nous n'avons pas vu tous les députés se lever pour l'applaudir. Le chef de l'opposition a lui aussi traversé la Chambre, comme l'ont fait de nombreuses députées. Ces instants n'ont pas été filmés ce jour là, et ce, à cause de la règle du hansard oral, que l'on ne peut pas appliquer aux médias électroniques.

Dans le cas de la télévision, les médias électroniques sont là pour enregistrer l'histoire sur vidéo. On ne peut donc pas appliquer une règle du hansard oral à la télévision, ça ne marche pas.

M. James: Le hansard électronique ne répond pas aux préoccupations de M. Cole pour ce qui est de bien rendre l'atmosphère réelle du moment.

M. Burke: C'est exact. En fait, si nous avions contrôlés nous-mêmes ces caméras, la présentation d'Audrey McLaughlin aurait fait l'objet d'un reportage assez spectaculaire, tant sur le plan visuel qu'émotionnel.

M. Prud'homme: Vous savez, c'est une question qui me déchire depuis une éternité, et je veux pas que mes collègues rient trop longtemps du fait que je suis député depuis longtemps. Je ne comprends pas pourquoi cette question me déchire tellement. Nous vivons à une époque moderne. Dieu sait que vous avez raison. Nous n'aurions rien vu de ce qui s'est passé en Union soviétique. Cela m'a impressionné. J'était là l'été dernier et l'été précédent, et ils ont télévisé le débat qui avait lieu dans toute l'Union soviétique. Vous auriez dû voir les gens là-bas. Vous savez, c'est l'histoire qui est en train de se faire.

Dans les temps modernes, c'est la télévision. Je pense que la première décision que devra prendre notre comité avant de parler de la façon de le faire... Je suis convaincu que nous devons le faire. J'ai mis beaucoup de temps à en arriver à cette conclusion. Il faut le faire. Évidemment, il s'agit de savoir comment le faire.

Il y a toutes sortes de lignes directrices. Je suis allé aux États-Unis. J'adore C-SPAN. Comme je l'ai dit la semaine dernière, je suis resté tous les soirs dans mon bureau jusqu'à minuit ou une heure du matin. Il y a C-SPAN là-bas. Je fais une chose et tout à coup quelque chose d'autre attire mon... Les week-ends, c'est autre chose. J'aime bien la couverture complète des travaux d'un comité. Pour moi, c'est très important. Autrement, qui fait le...? Le montage est une question qui m'a toujours beaucoup préoccupé, ainsi que la plupart des députés.

[*Text*]

Frankly, one of the strongest objections many have is with the editing. They may not say so as strongly as this, but it comes to that. That could give a different view of the meeting that really took place. If the editing is done by someone without any control... If you say control, control by whom? You alerted us to that earlier this morning.

It could be the Speaker's guidelines. For instance, it is sad that history will not record... When I came into the House there was no television, so there was no problem. But I came alone. Ever since, however, it has been an event, it is news.

Mr. Cole: It must have been radio.

Mr. Prud'homme: I knew that was coming, but I am here *pour la détente du Comité.* Otherwise, this committee is sometimes too tense. That is what Mr. Burke alerted us to. For instance, if you have competent journalists from the Hill taking notes, why can they not have a mike, at least, if not a camera? Life has gone on. I am one of those who uses the telephone more than writing. The telephone was invented after writing. Everybody writes and writes. There is so much written but they could solve all their problems by telephone. You don't have to wait for answers and all that. I like telephoning. As professionals, I imagine it is the same for you. You have to report what is going on.

My friend Mr. James and others are concerned about the number. For instance, today, how many Canadians know? Let's say there was coverage of the House and you wish to show that there is nobody. I just arrived from the House when I came in here. There were only five people, not even enough for quorum. I watched it on television last night. This great man I know was making a speech. I know the guy, he is a parliamentarian. It was a great speech, except when they showed that there was nobody at all. It looks very bad but they seem to be accustomed to it. But here we will have to go through the process of Mr. Cole helping me out...the process of education.

At this time there are 11 members here, but how many Canadians, if they see on television that nobody is in the House...? That is where we discuss matters of importance, but at the moment there is nobody in the House. We have 11 here, and look at the number of committees today. That is a lot of members. Nobody knows about that, and I am afraid of the consequences.

A risky person would say yes. Being careful for the institution, I would ask how we can manage? On reflection, you have helped us out greatly. We cannot go against modern life. If anybody can take notes, they can... For instance, they have television in the Press Gallery but they are still not allowed to tape, right? You have television. You have

les scribes qui écrivent, mais ils ne peuvent pas avoir de machine à enregistrer. Cela m'apparaît assez aberrant pour leur travail.

[*Translation*]

Franchement, l'une des plus vives objections de bien des gens, c'est le montage. Ils ne le disent peut-être pas aussi énergiquement que moi, mais cela revient à la même chose. On risque de donner un point de vue différent de la réunion qui s'est réellement déroulée. Si le montage est effectué par quelqu'un sans qu'il y ait quelque contrôle que ce soit... On parle de contrôle, mais qui a le contrôle? Vous avez attiré notre attention sur cette question plus tôt ce matin.

Il pourrait s'agir des lignes directrices du Président. Par exemple, il est dommage que l'histoire ne rapportera pas... Lorsque je suis arrivé à la Chambre, il n'y avait pas de télévision, de sorte qu'il n'y avait pas de problème. Je suis arrivé seul. Depuis, cependant, c'est un événement, c'est une nouvelle.

M. Cole: Il devait y avoir la radio.

M. Prud'homme: Je m'attendais à cette remarque, mais je suis ici pour détendre le comité. Autrement, il y a parfois trop de tension à ce comité. Voilà sur quoi M. Burke a attiré notre attention ce matin. Par exemple, si des journalistes compétents de la Colline sont en train de prendre des notes, pourquoi ne pourraient-ils pas utiliser un micro, au moins, s'ils ne peuvent utiliser une caméra? La vie doit continuer. Je suis de ceux qui utilisent le téléphone plus que la correspondance. Le téléphone a été inventé après l'écriture. Tout le monde écrit énormément. On fait beaucoup par écrit alors que l'on pourrait résoudre tellement de problèmes par téléphone. Il n'est pas nécessaire d'attendre pour avoir une réponse. J'aime bien téléphoner. En tant que professionnels, j'imagine que c'est la même chose pour vous. Vous devez faire rapport sur ce qui se passe.

Mon collègue, M. James, et d'autres sont préoccupés au sujet du nombre. Par exemple, aujourd'hui, combien de Canadiens savent? Disons que l'on couvre les travaux de la Chambre et que vous voulez montrer qu'il n'y a personne. Avant de venir ici, j'étais à la Chambre. Il n'y avait que cinq personnes, même pas assez pour le quorum. J'ai pu le constater hier soir à la télévision. Un grand homme que je connais faisait un discours. Je connais ce gars-là, c'est un parlementaire. Son discours était excellent, sauf lorsqu'ils ont montré qu'il n'y avait personne à la Chambre. Cela ne paraît pas très bien, mais il semble qu'ils y soient habitués. Mais il faudra qu'il y ait un processus d'éducation, et c'est là que M. Cole pourra m'aider.

Il y a 11 députés ici, mais combien de Canadiens, s'ils voient à la télévision que personne n'est à la Chambre...? C'est là que nous débattons les questions importantes, mais en ce moment, il n'y a personne à la Chambre. Nous sommes 11 députés ici, et regardez combien de comités siègent aujourd'hui. Cela représente un grand nombre de députés. Personne ne le sait et j'en crains les conséquences.

Une personne qui aime prendre des risques dirait oui. Étant plus prudent, je demande plutôt comment nous ferons? Réflexion faite, vous nous avez beaucoup aidé. Nous ne pouvons pas nous opposer à la vie moderne. Si n'importe qui peut prendre des notes, ils peuvent... Par exemple, ils ont la télévision à la tribune de la presse, mais ils n'ont toujours pas le droit d'enregistrer, n'est-ce pas? Il y a la télévision. Il y a

the scribes who write, but they cannot have tape recorders. It appears quite absurd for their work.

[*Texte*]

It goes together.

• 1150

You can clip but you still have to remember where that person said this; if you just push a button, you have the extract for the radio people. There is not only television in the world, there is also radio.

I will conclude with committees—which ones? With the finances going on here and the scarcity of money, we cannot believe every committee should be prepared for it. If we go for only a few committees, who will choose which committees? There will be a fight among people—but too bad.

That reminds me of a fight about sitting on committees. I was excluded by him from sitting on the Constitution committee. But he is my friend and I respect authority, so I gave my name as a surplus. It seems that another party had the problem—

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): You said that on camera.

Mr. Prud'homme: I said it on camera yesterday and I got the flak afterwards.

Mr. Gagliano: That was no tape.

Mr. Prud'homme: But he was my friend, and he still is. Mr. Dingwall is less a friend this morning, but it will come back. They did not want me to raise that in the House, but this will be the same problem. Isn't that right?

There would be 10 or 15 committees one morning and a scarcity of radio and television. Which one do you choose?

You have put this to me in your guidelines. You and the Speaker should make the guidelines and then, after that, you and the clerk. I know the clerks are there for eternity. They love it when we go away because sometimes they use this time to change all the rules. Members do not have that much continuity, but they do. So I would be more afraid to leave too much authority in the hands of you and the clerks. I learned that through experience.

I would think that a panel of chairmen should have the burden of sweating for you. I therefore submit to you that it should be a panel of chairmen under the guidelines established by you and perhaps the Speaker. Do you have any comment on that?

Mr. Burke: We are more comfortable asking questions than answering them. But in your reflection, are you saying that there would be only a limited number of committees in a day that might be allowed to have electronic access?

Mr. Prud'homme: If I were asked for my comments, I am ready to say right now we should allow all new machinery, not television, as a start. There should even be a preliminary report to us. From now on, the press should be allowed to come in with their tape. Personally, I am ready for that.

So it decides which committee it wants to cover from gavel to gavel, or not gavel to gavel. They will decide. Then we will see if it is fairly done. But that would be preliminary...

[*Traduction*]

Cela va ensemble.

Ils peuvent filmer un court extrait mais ils doivent se rappeler que cette personne a déclaré telle ou telle chose; si vous appuyez tout simplement sur un bouton, vous avez l'extrait pour les gens de la radio. Il n'y a pas seulement la télévision dans le monde, il y a également la radio.

Je vais conclure avec la question des comités—lesquels? Étant donné la situation financière et la rareté de l'argent, nous ne pouvons pas croire que tous les comités pourraient être télévisés. Si nous ne choisissons que quelques comités, lesquels choisirons-nous? Les gens vont se disputer—mais tant pis.

Cela me rappelle une dispute au sujet de la participation aux comités. Il m'a exclu du Comité de la Constitution. Mais il est mon ami et je respecte son autorité. Il a donc donné mon nom comme remplaçant. Il semble qu'un autre parti ait eu le problème...

M. Gagliano (Saint-Léonard): Vous avez dit cela devant la caméra.

M. Prud'homme: Je l'ai dit devant la caméra hier et je me suis fait critiquer par la suite.

M. Gagliano: Il n'y avait pas d'enregistrement.

M. Prud'homme: Mais il était mon ami, et il l'est toujours. M. Dingwall est moins mon ami ce matin, mais cela va revenir. Ils n'ont pas voulu que je soulève la question à la Chambre, mais cela va être le même problème, n'est-ce pas?

Disons que dix ou quinze comités siègent en même temps un matin. Ils ne peuvent pas tous être couverts par la radio et la télévision. Lesquels allez-vous choisir?

Vous devez me le préciser dans vos lignes directrices. Vous devriez préparer les lignes directices avec le président de la Chambre et par la suite avec le greffier. Je sais que les greffiers sont ici pour l'éternité. Ils adorent cela lorsque nous partons car ils en profitent parfois pour changer toutes les règles. Les députés n'ont pas cette continuité, mais eux l'ont. Je ne voudrais donc pas laisser trop d'autorité entre vos mains et celles des greffiers. C'est l'expérience qui me l'a appris.

Je pense que la tâche de choisir les comités télévisés devrait incomber à un groupe de présidents de comités. Ces présidents de comités choisiraient d'après les lignes directrices établies par vous-même et peut-être le Président de la Chambre des communes. Qu'en pensez-vous?

M. Burke: Nous sommes plus à l'aise pour poser des questions que pour y répondre. Mais voulez-vous dire qu'au cours d'une journée, il n'y aurait qu'un certain nombre de comités qui pourraient être couverts par les médias électroniques?

M. Prud'homme: Si on me demande mon avis, je dirais qu'à l'heure actuelle, on devrait permettre pour commencer tous les nouveaux mécanismes, pas la télévision. On devrait même nous présenter un rapport préliminaire. Dorénavant, on devrait permettre à la presse d'utiliser des magnétophones. Personnellement, je suis prêt.

Ils décident donc pour quel comité ils assureront la couverture complète, ou une couverture partielle. Ils décideront. Nous verrons ensuite s'ils le font de façon équitable. Mais cela pourrait être préliminaire...

[*Text*]

Mr. Burke: I asked that question about selection because there is a danger in starting from the opposite end of restriction as opposed to openness. I say that because the report to the House in the spring of this year, adopting the amendments to the Standing Orders, talks about options of coverage of committees—a House system or a media system.

The last part of concern says that any committee, by a majority vote, may permit its proceedings to be broadcast. There is a danger in that; I go back to the Al-Mashat committee. This is not to contradict my president, but the Al-Mashat committee allowed us in to take pictures at the beginning. As members of the gallery, we recorded audio but were not allowed to stay for video recording.

I asked Tory members of the committee why they did not ask for permission for television coverage. The answer was that they knew what the answer would be. So there was a conscious decision, and I would say a political decision—

Mr. Prud'homme: Oh, yes.

Mr. Burke: —not to allow television into a committee that might be embarrassing. So if you start from the point of view that a committee is only open when we think it should be open, we are back to square one.

• 1155

Mr. Prud'homme: I'll put it back to you, and for today I will stop there.

Would it be gavel to gavel? Then we come to the question of editing. It would be very unfair. Let's say—

Mr. Burke: But there are a number of members of the gallery, don't forget. I won't speak for CBC, but CBC has its own news channel, which specializes in a lot of gavel-to-gavel coverage—a full news conference, or a full hearing, or a full whatever. Again, they maintain editorial control. People like Bill and myself tend to be daily news journalists, producing several minutes, capsulizing the day's top story. That would not be gavel to gavel.

Mr. Prud'homme: But you could extract from it.

Mr. Burke: Yes, and that's what our employers pay us for. Our employers pay us to make judgments.

Mr. Prud'homme: I'm getting very close to your view. As long as it is gavel to gavel, through *le fil conducteur*, I don't know... But I don't know how we can find...

Mr. Rodgers: There is one problem, and I would like to mention it before we move away from Mr. Prud'homme. When you get to the business of editing, if you had a print person sitting here right now discussing how he would cover a committee meeting, I doubt very much whether you would be asking him how he was going to edit his story. A print person can walk into the House of Commons and see 29 people in the House of Commons for an emergency debate on the

[*Translation*]

M. Burke: J'ai posé la question au sujet du choix des comités, car le danger c'est que l'on commence par une grande restriction plutôt que par l'ouverture. Je dis cela parce que le rapport qui a été présenté à la Chambre au printemps dernier, dans lequel on adoptait des amendements au Règlement, parle des possibilités de couverture des comités—un système de la Chambre ou un système des médias.

La dernière partie qui me préoccupe, c'est que l'on dit qu'un comité, avec un vote majoritaire, peut permettre que ses délibérations soient radiotélédiffusées. Il y a un danger à cela; je reviens au comité Al-Mashat. Je ne veux pas contredire mon président, mais le comité Al-Mashat nous a permis de filmer au début. En tant que membres de la tribune de la presse, nous avons pu enregistrer le son, mais on ne nous a pas permis de rester pour l'enregistrement vidéo.

J'ai demandé à des députés conservateurs membres du comité pourquoi ils ne demandaient pas la permession d'avoir la couverture télévisée de ce comité. Ils ont répondu qu'ils savaient quelle serait la réponse. Cela a donc été une décision consciente, je dirais une décision politique...

M. Prud'homme: Oui.

M. Burke: ...de ne pas permettre à la télévision de couvrir un comité qui pourrait être gênant. Donc, si l'on part du point de vue qu'un comité ne peut être télévisé que si nous croyons qu'il doit l'être, nous revenons à la case de départ.

M. Prud'homme: Je vais vous poser la question à nouveau, et je m'arrêterai ici pour aujourd'hui.

La couverture complète des travaux d'un comité serait-elle assurée? Nous en arrivons ensuite à la question du montage. Cela serait très injuste. Disons...

M. Burke: Mais il y a un certain nombre de membres de la tribune, ne l'oubliez pas. Je ne peux parler pour la SRC, mais la SRC a son propre canal d'information, qui se spécialise dans la couverture complète—toute une conférence de presse ou toute une audience. Encore une fois, ils contrôlent leur propre montage. Des gens comme Bill et moi-même sommes plutôt des journalistes des informations quotidiennes; nous filmons pendant plusieurs minutes, nous résumons l'événement marquant de la journée. Ce ne serait pas la couverture complète des travaux.

M. Prud'homme: Mais vous pourriez en retirer des extraits.

M. Burke: Oui, et c'est pour faire cela que nos employeurs nous paient. Nos employeurs nous paient pour prendre des décisions.

M. Prud'homme: Je me rapproche beaucoup de votre point de vue. Pourvu qu'il y ait couverture complète, par un fil conducteur, je ne sais pas... Mais je ne sais pas comment nous pouvons...

M. Rodgers: Il y a un problème que j'aimerais soulever avant que M. Prud'homme ait terminé. En ce qui concerne le montage, si vous aviez ici un journaliste de la presse écrite pour discuter de la façon dont il couvrirait une séance de comité, je doute fort que vous lui demandiez comment il va préparer son article. Un journaliste de la presse écrite peut arriver à la Chambre des communes, constater que 29 députés assistent à un débat d'urgence sur la guerre du Golfe

[*Texte*]

Persian Gulf and he can print that. With television, it's a different medium; you're going to see that there are 29 people in the House.

The one thing I can't understand is the concern over how we might edit it in television when the same concern isn't expressed over how a print reporter might edit an item. The fact is that of course we have a free press. They make news judgments and are paid to do that on a daily basis. If they believe that the fact that there were only 29 people in the House for an emergency debate. . .they are going to report it.

Mr. Prud'homme: Thank you.

Mr. Belsher: In that you are asking to have access to all committees, are you thinking in terms of just coming in for selective parts of that particular meeting, or if you have asked to come to a meeting, you are there for the meeting?

Mr. Rodgers: I think if you are dealing with an agenda and there is more than one topic on it, there is certainly the possibility that we would be coming in for one particular item. That is quite possible. But that is a judgment that we'd have to make as news organizations.

Mr. Burke: We wouldn't leave midway through testimony. We would be there for the beginning until a natural break, and we may be there for the whole day. I hate to put it this way, but we cannot be a free ride for the House. We might provide our signal to the House of Commons; we might not. That would have to be negotiated. But we're not going to be a broadcaster for the House on something that we or our superiors, in making news judgments, say is not newsworthy.

Mr. Gustafson (Souris—Mouse Mountain): I want to make a short interjection. How do you deal with interpretation? I will give you an example. I attended Grant Devine's nominating convention. The one line that I would have taken out of his speech was the one line the news media put on. Who is interpreting? That can work either way, regardless of political party. My thinking is that it is not the news media's job to interpret the news; it is to report the news.

Mr. Prud'homme: Interpret in what sense? What do you mean by interpret?

Mr. Gustafson: Well, to put a political slant on anything, and that can work either way—for a government or against a government or whatever. The public is concerned about that.

Mr. Belsher: Twelve pickets outside and a thousand people on the inside.

Mr. Gustafson: Yes.

Mr. Belsher: They met with the twelve pickets.

Mr. Gustafson: Yes. It is the same thing with the farmers' groups out there. To get a true picture, the guy who yells and screams and hollers. . . We had that on Meech Lake—some guy stamping on a flag. Drove to Gull Lake, Saskatchewan, anywhere—

[*Traduction*]

et publier son article. Avec la télévision, c'est un média différent; on pourra voir qu'il y a 29 députés à la Chambre.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi on s'inquiète de la façon dont nous ferons le montage à la télévision alors que l'on n'a pas la même inquiétude quant à savoir comment un journaliste de la presse écrite rédigera un article. Évidemment, le fait est qu'il y a la liberté de la presse. Les journalistes de la presse écrite prennent des décisions en ce qui concerne les nouvelles et ils sont payés pour le faire tous les jours. S'ils estiment que le fait qu'il n'y ait que 29 députés à la Chambre pour un débat d'urgence. . .ils en parleront.

M. Prud'homme: Merci.

M. Belsher: Lorsque vous demandez d'avoir accès à tous les comités, est-ce tout simplement pour avoir accès à certaines parties des travaux d'un comité particulier, ou, si vous avez demandé l'accès à un comité, devez-vous y être pour toute la séance?

M. Rodgers: S'il y a plus d'un point à l'ordre du jour d'un comité, il est certainement possible que nous venions filmer uniquement pour une question en particulier. C'est tout à fait possible. Mais c'est une décision que nous devrions prendre en tant que spécialistes des informations.

M. Burke: Nous ne partirions pas au beau milieu d'un témoignage. Nous serions là à partir du début jusqu'à ce qu'il y ait une pause naturelle, ou nous pourrions y être pour toute la journée. Je n'aime pas le dire de cette façon, mais nous ne pouvons pas faire de cadeau à la Chambre. Nous mettrons peut-être notre signal à la disposition de la Chambre des communes; peut-être pas. C'est quelque chose qu'il faudra négocier. Mais nous n'allons pas télédiffuser quelque chose pour la Chambre si nous ou nos supérieurs jugeons que cela ne présente pas d'intérêt pour le public.

M. Gustafson (Souris—Mouse Mountain): J'aimerais faire une courte remarque. Comment faites-vous l'interprétation? Je vais vous donner un exemple. J'étais au congrès de présentation de Grant Devine. La phrase que j'aurais éliminée de son discours est celle que les médias ont rapporté. Cela peut aller dans les deux sens, peu importe le parti politique. Personnellement, j'estime qu'il n'appartient pas aux médias d'information d'interpréter les nouvelles; ils doivent assurer la couverture des nouvelles.

M. Prud'homme: Interpréter dans quel sens? Qu'entendez-vous par interpréter?

M. Gustafson: Bien, donner une orientation politique à quelque chose, et cela peut être à l'avantage ou au désavantage d'un gouvernement. Voilà une question qui préoccupe la population.

M. Belsher: Douze grévistes à l'extérieur et 1,000 personnes à l'intérieur.

M. Gustafson: Oui.

M. Belsher: Ils ont rencontré les 12 grévistes.

M. Gustafson: Oui. C'est la même chose dans le cas des groupes d'agriculteurs. Pour comprendre vraiment ce qui se passe, celui qui crie, qui s'égosille et qui braille. . . On a vu ça au sujet du lac Meech—quelqu'un qui piétinait un drapeau. Ils s'en allaient à Gull Lake, en Saskatchewan, n'importe où. . .

[*Text*]

• 1200

Mr. Prud'homme: With all due respect—

Mr. Gustafson: —past a hundred good people who might have made a statement, created a situation, and they couldn't put the fire out.

Mr. Prud'homme: You being my oldest esteemed friend, may I say that we are completely out to lunch at this time, because if we start that debate we will never get out.

Mr. Gustafson: I am well aware of that. You raised it.

Mr. Prud'homme: No, just for the committee, I am saying, just for the committee.

Mr. Gustafson: My own view is that the public will have to discipline the media. The politicans will never be able to. The public will have to come to grips with the situation and say this whole thing is out of order.

M. Gagliano: Monsieur le président, j'ai écouté mon savant collègue Marcel Prud'homme. Étant donné son expérience sur ce sujet, cela devient très intéressant, mais aussi très difficile. Je pense que le problème ici est de trouver un équilibre. . .

M. Prud'homme: C'est cela.

M. Gagliano: . . .entre le *hansard* oral et. . . Vous avez utilisé l'exemple de la présentation à la Chambre du nouveau chef du NPD. Vous auriez pu donner celui du retour en Chambre de Jean Chrétien comme chef du Parti libéral. Il y a beaucoup d'autres événements dont la télévision n'a pas pu avoir des images. Selon moi, c'est ce genre d'images dont on parle. Si elles sont là, tout le monde peut en faire ce qu'il veut.

Même si je n'étais pas ici, je sais que le débat se faisait aussi dans d'autres institutions. D'ailleurs, il se fait encore dans les institutions locales: les réunions des conseils scolaires, les réunions des conseils municipaux; on discute encore pour savoir s'il faut les téléviser. Quel était le but? Était-ce de renseigner la population, de l'intéresser aux affaires publiques, ou si c'était de propager la nouvelle? Il faut trouver l'équilibre entre le *hansard* oral et la liberté totale de rapporter ce qui se passe. Vous avez utilisé un autre exemple. Pourquoi ne peut-on pas rapporter qu'il y a seulement 29 députés dans un débat d'urgence sur une guerre? Je comprends. Justement, c'était un débat d'urgence qui se faisait le soir. Pourquoi y a-t-il seulement 10 députés pendant les jours où la Chambre siège? Comme mon collègue vient de le dire, il y a des comités, et il pourrait y avoir d'autres choses. Si on voit à la télévision que la Chambre est vide, les gens pensent qu'on ne fait rien. Si on avait ces images-là, comment les gens jugeraient-ils les politiciens? C'est là qu'est tout le dilemme. Depuis que je suis ici, j'entends parler non seulement des comités, mais aussi de la façon dont les débats en Chambre sont télévisés. C'est là qu'on doit trouver un équilibre.

Marcel Prud'homme avait suggéré d'avoir un comité des présidents. Je pense qu'il faudrait un comité ou un *editorial board*, comme on dit en anglais, pour décider ce qui devrait être diffusé ou non. Ce comité aurait le contrôle de cela. De qui cette régie serait-elle formée?

[*Translation*]

M. Prud'homme: Permettez-moi, respectueusement. . .

M. Gustafson: . . .passant devant une centaine de gens qui auraient pu faire une déclaration, ils ont semé la perturbation, et puis ils n'ont pas pu calmer les esprits.

M. Prud'homme: Étant donné que vous êtes mon plus vieil ami, un ami que je respecte, permettez-moi de dire que nous sommes tout à fait loin du sujet à l'heure actuelle, parce que si nous commençons ce débat, nous n'en finirons jamais.

M. Gustafson: Je suis bien conscient de cela. C'est vous qui l'avez abordé.

M. Prud'homme: Non, juste pour le comité, dis-je juste pour le comité.

M. Gustafson: Personnellement, je crois que c'est le public qui aura à faire en sorte qu'il y ait une certaine discipline chez les médias. Les politiciens ne pourront jamais le faire. Le public devra s'attaquer à la situation et affirmer que tout cela est inacceptable.

Mr. Gagliano: Mr. Chairman, I have heard my learned colleague, Marcel Prud'homme. In view of his experience in this matter, this is becoming very interesting, but also very difficult. I think that the problem here is to find a balance—

Mr. Prud'homme: That is right.

Mr. Gagliano: Between the oral *Hansard* and. . . You cited the example of the presentation of the new NDP leader in the House. You could have given that of Jean Chrétien's return to the House as leader of the Liberal Party. There were many other events, where it was not possible to have television images. In my opinion, this is the type of images that we are talking about. They are there, and everyone can do what he wants.

Even if I was not here, I know that this debate was also taking place in other institutions. Moreover, it is still taking place in local institutions: scoolboard meetings, municipal council meetings; there are still discussions about whether they should be televised. What was the goal? Was it to inform the public, to make it interested in public affairs, or was it to provide news? We have to find a balance between an oral *Hansard* and total freedom to report what is happening. You gave another example. Why can it not be reported that there were only 29 members present during an emergency debate on a war? I understand. It just happened to be an emergency debate that took place at night. Why are there only 10 members on days when the House is sitting? As my colleague has just said, there are committees and there might be other things. If the television shows that the House is empty, people think that we are not doing anything. If these images were broadcast, how would people judge politicians? This is the hub of the problem. Since I have been here, I have heard talk not only about the committees, but also about how the debates in the House are broadcast. This is where we have to find a balance.

Marcel Prud'homme suggested that there be a committee of chairpersons. I think that it would require a committee or an editorial board to decide what should be broadcast or not. This committee would control that. Who would comprise this board?

[*Texte*]

M. Burke: Je trouve qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une régie comme telle pour décider quel sujet pourrait être diffusé de la Chambre. Vous avez soulevé plusieurs questions. Pour nous, quel est le but de téléviser des choses comme les comités? Nous sommes la presse électronique. Notre but est de mieux expliquer les choses. Quand un comité est fermé, on peut quand même le couvrir. On le fait avec les images du début et avec les entrevues par la suite, mais ce n'est pas complet. Notre but est de couvrir les mêmes comités, mais de le faire beaucoup mieux et de le faire aussi bien que nos collègues de la presse écrite.

M. Gagliano: Je suis aussi en faveur de l'ouverture, mais je cherche l'équilibre. Vous nous avez donné un autre exemple. Supposons qu'un ministre ou un président d'association vient témoigner devant un comité. Bien sûr, on veut avoir l'image de ce qu'il dit. On veut savoir comment il le dit, mais je me demande pourquoi on devrait voir en même temps un clip des députés qui sont en train d'écouter et qui font des signes de tête. Il se peut que je fasse un signe parce que mon collègue est en train de me dire quelque chose et que je ne suis pas nécessairement d'accord sur ce qu'il dit, mais l'image pourrait laisser supposer aux gens que je suis d'accord sur ce que le témoin vient de dire. Vous m'avez montré en train de faire un signe de tête. Peut-être que Marcel, comme il a l'habitude de le faire, me parle dans l'oreille pendant que je fais des choses. C'est un problème.

• 1205

M. Burke: J'ai 14 ans d'expérience sur la Colline et je sais qu'on a parlé de cela lors de plusieurs comités: le Comité Lefebvre, le Comité Cook, le Comité McGrath et plusieurs autres. On craint toujours la télévision. À la télévision, c'est très précis et on voit tout. Je comprends parfaitement ce que vous voulez dire, mais on ne peut pas l'ignorer. Tel est le problème.

Mrs. Marleau (Sudbury): I believe we have to move towards giving you access to everything. On the other hand, I understand the limitations of the rooms and the fact that in some large rooms it should just be wide open. Everyone should come and go as they please and take their pictures.

Mr. Chairman, I sat for a number of years on a regional council where there was open access to the media. There was no control whatsoever as to what they printed and what picture was shown. There was always a number of committees meeting. The best show in town always had all the coverage, and I am sure this would happen here. The media personalities, not necessarily the people who did the work, were the ones who had coverage. I found when those people had come into the committee, had their show and left with the media, then you could actually get down and do some work.

I even had occasion to see that when I sat on the finance committee and we debated the GST. A fair number of people did exactly this. They came with their blankets and their pillows, they had the big splash and then they left, and we ended up staying up all night.

Some hon. members: Oh, oh!

[*Traduction*]

Mr. Burke: I do not think that we need to have that type of a board to decide what should be broadcast from the House. You raised a number of questions. In our opinion, what is the purpose of televising such things as committees? We are the electronic press. Our goal is to explain things better. We can still cover closed committees. We do so with shots from the beginning and with interviews at the end, but that is not complete. Our aim is to cover the same committees, but to do a much better job and to do it as well as our colleagues from the written press.

Mr. Gagliano: I also favour openess, but I am looking for a balance. You gave another example. Suppose that a minister or the president of an association came to testify before a committee. Obviously, we want to have an image of what he said. People want to know but why they should take at the same time a clip of MPs who are listening and shaking their heads. Maybe I shake my head because somebody is telling me something and this does not mean that I agree with what the witness just said. It could be misunderstood. Maybe Marcel is whispering in my ear as he is used to do. That might pose a problem.

Mr. Burke: I have been on the Hill for 14 years and this question was raised during many committees: the Lefebvre Committee, the Cook Committee, the McGrath Committee and several others. People fear television because it is very precise and everything shows. I understand perfectly what you are saying and I understand it is a problem. But we cannot do anything about it.

Mme Marleau (Sudbury): Il faut qu'on en arrive à laisser le champ libre aux médias. Par contre, je comprends que dans certaines salles, il y ait des limites, mais dans les grandes salles, vous devriez avoir le champ libre. Tout le monde devrait pouvoir entrer et sortir comme bon lui semble et filmer ce qu'il veut.

Monsieur le président, pendant quelques années, j'ai été membre d'un conseil régional dont toutes les salles étaient ouvertes aux médias. Il n'y avait aucun contrôle de ce qui était imprimé. C'était la séance de comité la plus intéressante qui recevait toute l'attention des médias, et je suis sûre que c'est ce qui se passerait ici. Certaines personnalités attiraient les médias, et ce n'était pas nécessairement les personnes qui faisaient tout le travail. Les caméramen suivaient généralement certaines personnes aux comités et quand celles-ci quittaient la salle les médias la quittaient également, après quoi on pouvait vraiment se retrousser les manches et se mettre au travail.

Cela s'est passé également au Comité des finances au moment du débat sur la TPS. Certains membres du comité se sont amenés avec couvertures et oreillers, ils ont fait leur cirque, après quoi ils s'en sont allés et nous sommes restés à travailler toute la nuit.

Des voix: Oh!

[*Text*]

Mrs. Marleau: So it does not matter whether or not the cameras are in the room, the same kind of scenario will happen. I think it is up to everyone to be very responsible. Obviously we are going to have some problems. Even now, I believe a newspaperman can come up and write whatever story he wants to write. The editor of that paper then says they don't go along with it.

What happens in the case of your televised coverage? Does someone oversee what is going to come out? When you get a great clip of somebody making a fool of himself or herself, is there some kind of editorial board that says they don't know if you should really go with this or not? Television is so quick. You get a clip, you want to feed it. It is normal.

Mr. Rodgers: We go through editorial meetings every morning, at noon, and late in the afternoon to decide what should be on the air at 6 p.m. So it is not just the reporter who is sitting in that committee room or in the gallery in the House of Commons making the decision on his or her own. There are people we have to report to first before that happens, for all sorts of reasons, some of them to do with editorial judgments, some of them to do with legal matters, depending on what kind of behaviour we witness.

In terms of the behaviour of a Member of Parliament, however, we cannot control this, just as a Member of Parliament cannot control exactly what happens to the product that goes out. But I recall seeing people go in with pillows and blankets. I wondered whether they really did stay overnight; I didn't.

• 1210

Mrs. Marleau: I was there. They did not.

Mr. Rodgers: I think there are lots of Members of Parliament who know what will get on the air. Certainly, the blankets and the pillows did, I think. It is just that there is nothing we can do with regard to that.

Mrs. Marleau: I realize that. I was just bringing up the fact that it happens now, where you really don't have the right to take whatever you want.

In the finance committee you were allowed to come in before the committee started and then there were fixed cameras. It followed *Hansard*, if I recall. So what I am saying is that these kinds of shows go on anyway. You can always arrange them. It might be better if you could stay the whole time to show these people leaving with their blankets and pillows after about 15 or 20 minutes. You might bring a little more honesty to the whole process. Thank you.

Mr. Rodgers: Thanks.

Mr. James: Back again to the 1989 standing committee and what they said. I assume Mr. Prud'homme was involved with it.

[*Translation*]

Mme Marleau: Peu importe donc si les caméras sont dans les salles ou non, le même genre de scénario se reproduit. C'est à chaque personne de prendre ses responsabilités. Il est évident que l'on rencontrera des problèmes et même maintenant, les journalistes peuvent écrire ce qu'ils veulent à notre sujet. Le rédacteur en chef doit simplement dire qu'il se dissocie de l'opinion de son journaliste.

Que se passe-t-il dans le cas des émissions télévisées? Est-ce que quelqu'un est responsable du produit fini, y a-t-il en fait une espèce de comité de rédaction, entre guillemets, qui décide par exemple de ne pas montrer un député ou une députée qui met les pieds dans le plat? Je pense plutôt que quand on a un bon clip, on veut s'en servir, c'est normal.

M. Rodgers: Tous les matins, à midi et un peu plus tard dans l'après-midi, nous avons des séances de notre comité de rédaction, où nous décidons de ce qui sera montré en ondes à 6 heures. Par conséquent, la décision de montrer telle ou telle prise de vue n'est pas exclusivement entre les mains du reporter qui était dans la salle du comité ou à la tribune de la Chambre. Celui-ci doit d'abord faire rapport à ses supérieurs, et ce, pour toutes sortes de raisons, éditoriales ou juridiques.

Quant au comportement des députés, cela ne relève pas de nous tout comme le produit télévisé fini ne relève pas des députés. Mais je me rappelle avoir vu des gens avec leurs oreillers et leurs couvertures. Je me demandais s'ils étaient vraiment restés toute la nuit; je ne suis pas resté.

Mme Marleau: J'étais là. Ils ne sont pas restés.

M. Rodgers: Je pense qu'il y a de nombreux députés qui savent ce qui sera télédiffusé. Les couvertures et les oreillers l'ont certainement été. Mais on ne peut absolument rien y faire.

Mme Marleau: Je m'en rends compte. Je voulais tout simplement soulever le fait que cela se produit à l'heure actuelle, alors que vous n'avez vraiment le droit de prendre ce que vous voulez.

Au Comité des finances, on vous a permis de rentrer dans la salle avant le début de la séance et il y avait également des caméras fixes. On a suivi le *hansard* si j'ai bonne mémoire. Ce que je veux dire, c'est que ce genre de couverture est possible de toute façon. Il est toujours possible de le faire. Il serait peut-être préférable que vous puissez rester pendant toute la séance de façon à pouvoir montrer ces gens qui repartaient avec leurs couvertures et leurs oreillers après 15 ou 20 minutes. Vous pourriez rendre tout le processus un peu plus honnête. Merci.

M. Rodgers: Merci.

M. James: Je reviens encore une fois à ce qu'a dit le comité permanent de 1989. Je suppose que M. Prud'homme y a participé.

[*Texte*]

Very important work is carried out in the committees, and it is unfortunate that Canadians are denied the opportunity to see this. Looking to see if there isn't some way we can satisfy that, also satisfying the news clip because you are simply going to go in and clip out and go with the pillows and the blankets, how are we going to cover this extensive work that is done in committee gavel to gavel?

Could there be some arrangement made that there is always somebody from the media side who records it gavel to gavel and then it is used by CBC, who do that sort of thing, and/or available to the House of Commons channel that is put on during the day? It seems to me we have to satisfy that. You are not going to satisfy it by your coming in and out.

Mr. Burke: There is and there has been in the past a symbiotic relationship; for example, the external affairs and defence committees, which meant during the Christmas break, I guess, and had daily hearings on the Gulf War situation. The House was not sitting. Canadians were not being informed on a daily basis except through that committee. Let's take that as the reason why the electronic media were allowed in.

As electronic members of the gallery, we organized a pool, manned it with three cameras, three cameramen, several engineers from our various organizations, a director, a switcher, and at least one audio person. Let's say we had half a dozen people tied up every day.

From a news standpoint, near the end of those hearings we said to ourselves, "Why are we here? We are not using this material because there is not very much news in it. We are getting more news from our own reporters on the ground in the Gulf. We are getting more news perhaps from the military briefing in the afternoon. We are getting more news from other sources. This committee itself is running out of steam." Yet we were obliged to carry on with that pool arrangement because we had entered into it. I would hate to be stuck in that situation again, where we can't make the decision as newspeople to say, "Fine, we have done as much as we can or as much as we want; we are going on to other things." We just do not have limitless resources.

I sympathize with the feelings of the committee members and all Members of Parliament that they would like to get all of their work out there in the airwaves, gavel to gavel, and everyone at home would have a button and they could press 10 different channels and get 10 different committees. It's not going to happen.

Mr. Desramaux and his staff might be able to provide you with one committee room wired and staffed if you appropriate the funds. That might be an educational tool for Canadians. That might be a way of getting some of the

[*Traduction*]

Les travaux des comités sont extrêmement importants, et il est malheureux que l'on refuse aux Canadiens la possibilité de s'en rendre compte. Comment pouvons-nous assurer la couverture complète des travaux des comités afin de montrer aux Canadiens que beaucoup de travail se fait en comité alors que l'on sait très bien que vous leur montrerez des courts extraits aux nouvelles, par exemple les députés qui arrivent avec leurs oreillers et leurs couvertures.

Pourrait-il y avoir une entente, selon laquelle il y aurait toujours quelqu'un des médias pour assurer la couverture complète des travaux des comités, enregistrement qui pourrait être utilisé par la Société Radio-Canada et par la chaîne parlementaire pendant la journée? Il me semble qu'il faut en assurer la couverture complète. On ne peut pas le faire si vous n'enregistrez que de courts extraits.

M. Burke: Par le passé, il y a toujours eu des rapports symbiotiques, et c'est toujours le cas; prenez par exemple les comités de la défense et des affaires extérieures qui se sont réunis pendant le congé de Noël et qui tenaient des audiences quotidiennes sur la situation dans le golfe Persique. La Chambre ne siégeait pas. Sauf par l'intermédiaire de ce comité, les Canadiens n'étaient pas informés quotidiennement. Disons que c'est pour cette raison que les médias électroniques ont pu couvrir ces séances.

En tant que représentants de la presse électronique membres de la tribune, nous avons regroupé nos ressources, en mobilisant trois caméras, trois caméramen, plusieurs ingénieurs de nos divers organismes, un directeur, un aiguilleur et au moins un technicien du son. Disons que nous avions peut-être une demi-douzaine de personnes qui étaient mobilisées tous les jours.

Du point de vue des informations, vers la fin de ces audiences, nous nous sommes demandé: «Pourquoi sommes-nous ici? Nous n'utilisons pas ce film car il ne contient pas tellement d'information. Nous obtenons davantage d'information de nos propres journalistes en poste dans le Golfe. Nous obtenons davantage d'information peut-être lors de la séance d'information du ministère de la Défense dans l'après-midi. Nous obtenons davantage d'information d'autres sources. Le comité comme tel commence à s'essouffler.» Pourtant, nous avons été obligés de poursuivre cet arrangement puisque nous y avions consenti. Je n'aimerais pas beaucoup me retrouver dans une même situation où nous ne pourrions en tant que spécialistes de l'information décider: «Très bien, nous avons fait tout ce que nous pouvions ou tout ce que nous voulions; nous allons passer à autre chose.» Nos ressources ne sont pas illimitées.

Je sympathise avec les membres du comité et tous les députés qui aimeraient que l'on assure la couverture complète de tous les travaux des comités, et que les téléspectateurs puissent choisir 10 comités différents à partir de 10 chaînes différentes. Ce n'est pas ce qui arrivera.

M. Desramaux et son personnel seront peut-être en mesure de vous fournir une salle de comité tout équipée et avec le personnel requis si vous leur allouez les fonds nécessaires. Cela pourrait être un outil éducatif pour les

[*Text*]

committee work out on a gavel-to-gavel basis, but again, to return to one of my opening points, don't let that be an impediment to the electronic media, to the gallery which is more than 350 people, from doing its job on a daily basis.

Mr. James: I don't think it is our intention to do that, but I guess we are trying to find a way—

Mr. Burke: What tends to happen in these discussions, and I have gone through them, as I said before, I think, to Mr. Gagliano, through other committees, is that they become locked together. If we can't get the House of Commons committees broadcast on satellite gavel to gavel, then how can we allow the media to come in? They should not be locked together; they should be seen as perhaps complementary, but not tied together.

• 1215

Mr. Cole: I would like to know if the Press Gallery would be prepared to put together rules to outline their position on a specific basis as opposed to the oral rules of *Hansard* that we are presently stuck with. I recognize the difficulty with the oral rules of *Hansard*, and I think you brought up some excellent examples today. But somewhere along the line we have to have input from people like yourselves and then make the judgment on that. It makes more sense to have you put forward the kinds of rules and then have us look at them, rather than us imposing the rules and then you saying that those rules aren't going to work, so do it the other way.

Would you be prepared to take some of your officials, volunteers, or whomever and sit down and put together that kind of a proposal? I would be very interested in seeing it.

Mr. Rodgers: That is certainly something we could consider doing in concert with the rest of the executive of the Press Gallery, sitting down and putting something together that would explain our view and give you suggestions as to how you might want to proceed with it. I don't think we would have a problem with that. Do you see any problem there, John?

Mr. Cole: That is keeping the two elements separate; that is, the straight recording as opposed to the other. I agree with you. I am guilty of that—I am putting the two together and treating them as one. I think we have to separate that.

Mr. Burke: I don't know if we can give you a lot more detail than what you've seen already in Bill's brief, which is consistent with the gallery's position for—I hate to say decades, but almost.

Mr. Cole: Where I am coming from is that one of the comments one of you made was about your having to live with the present oral rules. I think—

Mr. Rodgers: Television living with print rules.

Mr. Cole: Exactly. Are you prepared to bring through some television rules, if you like, or guidelines or what have you, but separate from the print rules, which would then allow us to maybe get a better picture from your point of

[*Translation*]

Canadiens. Cela pourrait être une façon d'assurer la couverture complète de certains des travaux des comités, mais encore une fois, pour revenir à ce que je disais au début, il ne faudrait pas que cela empêche les médias électroniques, la tribune de la presse qui compte plus de 350 personnes, de faire leur travail quotidiennement.

M. James: Je ne crois pas que cela soit notre intention, mais nous tentons de trouver un moyen. . .

M. Burke: Comme je l'ai déjà dit, je crois, à M. Gagliano, et à d'autres comités, on a tendance à lier ces deux questions l'une à l'autre. Si on ne peut pas assurer la couverture complète des travaux de la Chambre des communes, comment peut-on alors permettre aux médias d'être là? Ces deux questions ne devraient pas être liées l'une à l'autre; elles sont peut-être complémentaires, mais elles ne sont pas liées l'une à l'autre.

M. Cole: J'aimerais savoir si la Tribune de la presse accepterait d'élaborer des règles pour donner les grandes lignes de sa position par rapport aux règles du *hansard* oral qui nous régissent à l'heure actuelle. Je reconnais la difficulté des règles du *hansard* oral, et je pense que vous en avez donné d'excellents exemples aujourd'hui. Mais nous avons besoin de l'appui de gens comme vous avant de pouvoir prendre une décision. Il est plus logique de vous demander de préparer ces règles pour que nous les examinions par la suite, plutôt que de vous imposer les règles et que vous nous disiez par la suite que cela ne peut fonctionner. Il faut donc procéder de l'autre façon.

Seriez-vous prêt à demander à vos dirigeants, à des volontaires ou à d'autres de préparer ce genre de propositions? J'aimerais beaucoup voir quelque chose dans ce sens.

M. Rodgers: Nous pourrions certainement, de concert avec les autres dirigeants de la Tribune de la presse, élaborer quelque chose qui expliquerait notre point de vue et vous donnerait nos suggestions sur la façon dont vous pourriez procéder. Je ne vois pas de problème. Voyez-vous un problème, John?

M. Cole: Il faut séparer les deux éléments, c'est-à-dire l'enregistrement complet par rapport à l'autre élément. Je suis d'accord avec vous. Je suis coupable—c'est moi qui lie ces deux éléments et qui les considère comme un seul. Je crois que nous devons les séparer.

M. Burke: Je ne sais pas si nous pouvons vous donner beaucoup plus de détails que ce que Bill vous a déjà présenté dans son mémoire, et qui correspond à la position de la tribune depuis—je n'aime pas dire des décennies, mais presque.

M. Cole: C'est que l'un d'entre vous a dit qu'il fallait vivre avec les règles actuelles du *hansard* oral. Je crois. . .

M. Rodgers: La télévision doit vivre avec les règles qui s'appliquent à la presse écrite.

M. Cole: Exactement. Êtes-vous prêt à proposer des règles qui s'appliqueraient à la télévision, ou des lignes de conduite, qui seraient distinctes des règles qui s'appliquent à la presse écrite, et qui nous permettraient d'avoir une

[*Texte*]

view of what you are suggesting? In my mind, anyway, I conjure up all kinds of things that may or may not be realities. Maybe the best people to go to for the guidelines are the people involved with it. That is what I am suggesting.

Mr. Burke: Mr. Prud'homme is quite a fan of C-SPAN, and their committee coverage—I don't watch it on a daily basis, but I have seen it—is fairly loose. It gives you a wider shot of the committee. It will go to the guy who is speaking. It will then show somebody who is listening. It is cut by a director who presses the buttons as a television program rather than an electronic *Hansard* program.

Mr. Cole: That is exactly what I am talking about.

Mr. Burke: Those kinds of things are a bit hard to define. It is almost in the mind of the director, but it's—

Mr. Cole: That's the fix we're in.

Mr. Burke: For the most part, if Bill and I were doing a story today for our particular stations, we would want the guy who is speaking. We do not have time to show all kinds of beauty shots—the chandeliers and the people listening. We want the 20, 30 or 40 seconds of the key witness and the person who is asking the key question to appear on our particular two-minute or two-and-a-half-minute news story. What you are talking about in terms of creative directing, if I can use that term, would be more for the gavel-to-gavel two-hour sitting.

Mr. Gustafson: I have a short question on editing. It is obvious that there has to be some editing, with everything that is said and so on. How do you bring a balance to that editing? Let's say, for example, that everybody who was editing was an extreme right-winger, which would surprise me. All your news media would flock to that political claque. Or it could be quite extremely to the left. That might be a tremendous force. How do you get a balance? How do you get an even hand on news media in terms of dealing with this? It used to be, under the printed page, that you had a Conservative paper and a Liberal paper and they would print their line and then the other would print their line, and you would sort of have a balance. I don't know where the NDP came in on it. I guess maybe they didn't during the printed page.

• 1220

Mr. Butland: The beginning.

Mr. Gustafson: But there was a balance. What I am seeing is that many times, on certain cases, there is no balance, and that has to be a decision of editing.

Mr. Rodgers: I'm not sure we can get into this. I think this is more a question that you probably should be asking Mr. Asper or Mr. Bassett than in my case.

Mr. Gustafson: It really gets into the whole business of the press.

Mr. Rodgers: Some people see things in a newspaper article that they consider totally unfair, and then somebody over on the other side sees them and says, "I think you did a hell of a good job on it."

[*Traduction*]

meilleure idée de ce que vous recommandez? Pour ma part, je pense à toutes sortes de choses qui sont ou ne sont peut-être pas des réalités. Je dis que ce sont peut-être ceux qui sont le plus touchés par ces lignes de conduite qui devraient les élaborer.

M. Burke: M. Prud'homme est un fan du C-SPAN, et sa couverture des comités—je ne le regarde pas tous les jours, mais je l'ai vu—est assez peu rigoureuse. La caméra présente un tableau plus large du comité. Elle montre la personne qui parle puis quelqu'un qui écoute. C'est un directeur qui appuie sur les boutons comme pour une émission de télévision plutôt que pour une émission du *hansard* électronique.

M. Cole: C'est exactement ce dont je parle.

M. Burke: Ce genre de choses est assez difficile à définir. C'est presque dans l'esprit du directeur, mais c'est. . .

M. Cole: Voilà dans quel pétrin nous sommes.

M. Burke: La plupart du temps, si Bill et moi-même faisions un reportage aujourd'hui pour nos stations respectives, nous voudrions filmer celui qui a la parole. Nous n'avons pas le temps de montrer toutes sortes de belles images—les chandeliers et les gens qui écoutent. Nous voulons que les 20, 30 ou 40 secondes du témoin-clé et de la personne qui pose les principales questions apparaissent pendant notre reportage de deux minutes ou deux minutes et demie. La réalisation créative dont vous parlez, si vous me permettez l'expression, s'appliquerait davantage à une couverture complète d'une séance de deux heures d'un comité.

M. Gustafson: J'ai une courte question au sujet du montage. Il est évident qu'il faut faire un montage, étant donné tout ce qui est dit. Comment arrive-t-on à un juste équilibre? Disons par exemple que tous ceux qui font le montage sont de l'extrême droite, ce qui me surprendrait. Tous vos médias d'information seraient inspirés par cette tendance politique. Ou ils pourraient être tout à fait à gauche. Cela pourrait représenter une force extraordinaire. Comment équilibrer tout cela? Comment veille-t-on à obtenir un équilibre chez les médias d'information? Dans la presse écrite, on avait un journal conservateur et un journal libéral, et chacun imprimait son opinion. Cela produisait une sorte d'équilibre. Je ne sais pas où les néo-démocrates se plaçaient. Peut-être qu'ils ne se plaçaient pas à l'époque de la presse écrite.

M. Butland: Au début.

M. Gustafson: Mais il y avait un certain équilibre. Maintenant je constate que souvent il n'y a pas d'équilibre et c'est à la rédaction de trancher.

M. Rodgers: Je ne sais pas si nous pouvons en parler. Il me semble que c'est une question qu'il faudrait poser plutôt à M. Asper ou M. Bassett qu'à moi.

M. Gustafson: Cela a trait à toute la question de la presse.

M. Rodgers: Certains lorsqu'ils lisent un article le considèrent tout à fait injuste, alors qu'un autre de l'autre côté vous dira, du même article: «Vous avez très bien traité la question.»

[*Text*]

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Our mandate is to look into televising.

Mr. Prud'homme: We have very great guests, just to introduce them, so that their names will be forever in our record. With your permission, I would love very much to welcome very warmly Mr. Ahmed Kairy, the vice-president of the foreign affairs committee of the Parliament of Egypt, in the company of Mr. Khatchig Hagopian, past president of the National Committee on Armenians.

Some hon. members: Hear, hear!

Mr. Prud'homme: I know you will applaud equally after the great referendum they had last week, where a colleague of yours, Mr. Attewell, was present. He was kind enough to bring me back a nice little bottle of Armenian cognac, the best in the world, that I shall share with you all.

Some hon. members: Hear, hear!

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Mr. Rodgers, Mr. Burke, thank you very much. Your comments should help this committee this time.

Mr. Burke: I have one final comment, if I can, again going back to Mr. Prud'homme. His suggestion was to allow radio or people with tape recorders to do that immediately. That should be done. You control the microphones; that is electronic audio *Hansard*. There is no reason, no fear whatsoever about doing that, and I would commend that you listen to his recommendation.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Thank you very much. Thanks a lot for your time.

Members, we have a bit of business. Two minutes, please.

Mr. Prud'homme: I like to say that the great mission you have asked me to do is accomplished.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Oh yes. So it is done?

Mr. Prud'homme: Everything is well taken care of, terminated in happiness. There may be a bill, though, sent to the Speaker.

An hon. member: Maybe we should put it on the agenda for next time.

Mr. Prud'homme: So I have disposed of my assignment.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): We have two items of general business on the agenda. The first relates to assigning meeting rooms for the Special Joint Committee on a Renewed Canada, and other committees also, and the second is membership of standing and legislative committees.

I would like to go to the first item. Mr. Gagliano.

M. Gagliano: Monsieur le président, malheureusement, nous, les trois whips, n'avons pas suffisamment discuté pour être capables de donner nos recommandations à ce Comité. Nous aimerions que ce sujet soit reporté à un peu plus tard afin que nous puissions compléter nos consultations entre whips: le whip du gouvernement, moi-même et le whip du Nouveau parti démocratique. À la prochaine réunion, on pourra vous faire une recommandation en vue de régler ce problème.

[*Translation*]

Le vice-président (M. Langlois): Nous sommes chargés d'examiner la question de la télédiffusion.

M. Prud'homme: Nous avons parmi nous des hôtes très importants que je voudrais vous présenter pour que leurs noms soient à jamais inscrits au compte rendu. Avec votre permission, permettez-moi de souhaiter la bienvenue à M. Ahmed Kairy, vice-président du Comité des affaires étrangères du Parlement d'Égypte, qui est accompagné de M. Khatchig Hagopian, ancien président du Comité national des Arméniens.

Des voix: Bravo!

M. Prud'homme: Je suis sûr que vous applaudirez tout aussi chaleureusement au référendum qui a été tenu la semaine dernière et auquel a assisté un de vos collègues, M. Attewell. Il a eu la gentillesse de me rapporter une bouteille de cognac arménien, le meilleur qui soit, que nous boirons ensemble.

Des voix: Bravo!

Le vice-président (M. Langlois): Monsieur Rodgers, monsieur Burke, je vous remercie. Vos commentaires nous seront sans doute utiles.

M. Burke: Avec votre permission, j'aimerais faire encore un commentaire à propos de ce qu'a dit M. Prud'homme. Il suggérait que l'on permette à des gens de la radio ou à des gens équipés de magnétoscopes de venir immédiatement. Ce serait une bonne chose. Vous contrôlez les micros; c'est un *hansard* électronique. Il n'y a absolument rien à craindre, et je vous recommande de donner suite à sa suggestion.

Le vice-président (M. Langlois): Merci beaucoup. Je vous remercie d'être venus.

Nous avons quelques affaires à régler. Je vous demande deux minutes, s'il vous plaît.

M. Prud'homme: Je tiens à vous dire que l'importante mission dont vous m'avez chargé a été accomplie.

Le vice-président (M. Langlois): Oh oui. Alors c'est fait?

M. Prud'homme: Tout est réglé, tout est bien qui finit bien. Le président de la Chambre recevra cependant peut-être une facture.

Une voix: Il faudrait peut-être l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

M. Prud'homme: J'ai donc accompli ma mission.

Le vice-président (M. Langlois): Nous avons à l'ordre du jour deux affaires à régler. La première concerne l'attribution des salles de réunion pour le Comité spécial mixte sur le renouvellement du Canada, ainsi que d'autres comités, et la deuxième a trait à la liste des membres des comités permanents et législatifs.

Commençons par la première. Monsieur Gagliano.

M. Gagliano: Mr. Chairman, unfortunatly the three whips did not discuss this sufficiently to be able to make recommendations to your committee. We would like to ask that the question be stood so that we can continue to consult amongst ourselves: the government whip, myself and the whip for the New Democratic Party. At the next meeting, we will present a recommendation on this question.

[*Texte*]

Le vice-président (M. Langlois): Est-ce qu'il y a consentement unanime pour que ce sujet soit reporté? Oui. Merci beaucoup.

Le sujet numéro 2 est la liste des membres pour les comités permanents et législatifs; délai pour le rapport, selon l'article 104 du Règlement, le 27 septembre 1991. Monsieur Tremblay.

M. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le président, il nous reste une ou deux vérifications à faire avant de terminer notre liste finale. On prévoit un seul changement au niveau de la présidence. Cela concerne le Comité des affaires autochtones. Avec votre permission, je pense qu'il ne serait pas nécessaire de planifier des réunions d'organisation pour tous les comités à l'exception de celui des affaires autochtones. À cet effet, j'aimerais proposer une résolution qui se lirait comme suit: En conformité de la motion adoptée le 18 juin 1991 au sujet des fonctions de comité de sélection de ce Comité, plus précisément en ce qui a trait à la liste des membres des comités permanents et législatifs, selon l'article 104(1) du Règlement, si un rapport unanime des trois whips est présenté au président, que celui-ci soit autorisé à le déposer en Chambre le vendredi 27 septembre 1991 comme huitième rapport de ce Comité.

• 1225

Le vice-président (M. Langlois): Vous proposez cette motion. L'appuyez-vous, monsieur Gagliano? D'accord.

La motion est adoptée

Mr. Prud'homme: When is the next meeting?

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): On Tuesday. We have some witnesses, Mr. Cook and Mr. Thorkelson, who have been on your old committee, Mr. Prud'homme, and perhaps people from community TV. So we will meet on Tuesday at 4 p.m.

The meeting is adjourned.

[*Traduction*]

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Do we have unanimous consent to stand the question? Yes. Thank you very much.

The second item of business is the membership of standing and legislative committees; according to article 104 of the Standing Orders, the report has to be presented on September 27, 1991. Mr. Tremblay.

Mr. Tremblay (Québec-Est): Mr. Chairman, we still have one or two verifications to make before we can complete the final membership list. We foresee only one change in chairmanships, for the Standing Committee on Aboriginal Affairs. With your permission, I do not think it will be necessary to have organization meetings for the committees, with the exception of the Committee on Aboriginal Affairs. To that effect, I would like to propose the following motion: in accordance with the motion agreed to on June 18, 1991 regarding the mandate of the selection committee of this committee, and more precisely with regards to the memberships in standing and legislative committees, under article 104 (1) of the Standing Orders, if the three whips present a unanimous report to the Chairman, the later is authorised to present it to the House on Friday, September 27, 1991 as being the eight report of this committee.

Mr. Vice-Chairman (Mr. Langlois): You are presenting the motion. Do you second it, Mr. Gagliano? Fine.

Motion agreed to

M. Prud'homme: Quand aura lieu la prochaine réunion?

Le vice-président (M. Langlois): Mardi. Nous entendrons MM. Cook et Thorkelson, qui étaient membres de votre ancien comité, monsieur Prud'homme, et peut-être aussi des représentants de la télédiffusion. Nous nous réunirons donc mardi à 16 heures.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Parliamentary Press Gallery:

Bill Rodgers, CFTO TV - Ottawa Bureau, President, Canadian Parliamentary Press Gallery;

John Burke, *Global News*, Past President and Director, Canadian Parliamentary Press Gallery.

TÉMOINS

De la Tribune de la presse parlementaire:

Bill Rodgers, CFTO TV - Bureau d'Ottawa, président, Tribune de la presse parlementaire canadienne;

John Burke, *Global News*, ancien président et directeur, Tribune de la presse parlementaire canadienne.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

91
44
15

Government Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 12

Tuesday, October 1, 1991
Thursday, October 3, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 12

Le mardi 1er octobre 1991
Le jeudi 3 octobre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Business of the Committee

Mandate of the Committee pursuant to S.O. 119(2)

INCLUDING:

Its Ninth, Tenth and Eleventh Reports

CONCERNANT:

Affaires du Comité

Mandat du Comité conformément à l'article 119(2) du Règlement

Y COMPRIS:

Ses Neuvième, Dixième et Onzième Rapports

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
OCT 23 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24144

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice–Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
Ross Belsher
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice–présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
Ross Belsher
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, October 2, 1991

The Standing Committee on House Management has the honour to present its

NINTH REPORT

In accordance with its mandate under Standing Order 92(1), your Committee has selected from among the items for which an order of precedence was established on Tuesday, September 24, 1991, the following as votable items:

Bill C-211 — Mr. Arsenault
Bill C-238 — Mr. Blenkarn
Motion M-540 — Ms. Clancy

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 12 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

ALBERT COOPER

Chairman.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 2 octobre 1991

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

NEUVIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 92(1) du Règlement, le Comité a choisi, pour faire l'objet d'un vote, les affaires suivantes parmi celles dont l'ordre de priorité a été établi le mardi 24 septembre 1991 :

Projet de loi C-211 — M. Arsenault
Projet de loi C-238 — M. Blenkarn
Motion M-540 — M^me^ Clancy

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicule n° 12 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

REPORT TO THE HOUSE

Wednesday, October 2, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to S.O. 115(4), has the honour to present its

TENTH REPORT

Your Committee recommends that the following committees have priority of use in the following rooms:

Special Joint Committee on a Renewed Canada:
Room 200 W.B.

Special Committee on the Revision of the Provisions and Operations of the Custom Act:
Either Room 200 W.B. or 112-N

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 12 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le mercredi 2 octobre 1991

Conformément à l'article 115(4) du Règlement, le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Le Comité recommande que les comités suivants jouissent de l'usage prioritaire de salles de comité comme suit :

Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada :
Pièce 200 E.O.

Comité spécial sur l'examen des dispositions et de l'application de la Loi sur les douanes :
Soit la pièce 200 E.O. ou 112-N

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicule nº 12 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER

Chairman.

REPORT TO THE HOUSE

Friday, October 4, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to S.O. 114, has the honour to present its

ELEVENTH REPORT

Your Committee recommends that Don Blenkarn, having given notice of his intention to give up membership on Legislative Committees E and F, be replaced by Albert Cooper.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 12 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

ALBERT COOPER

Chairman.

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le vendredi 4 octobre 1991

Conformément à l'article 114 du Règlement, le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

ONZIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que Don Blenkarn, ayant donné avis de son intention de cesser d'être membre des comités législatifs E et F, soit remplacé par Albert Cooper.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicule nº 12 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 1, 1991
(12)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met *in camera* at 4:03 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Vice-Chairman Charles Langlois presiding.

Members of the Committee present: Iain Angus, Ross Belsher, John Cole, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme and Scott Thorkelson.

Acting Members present: David Bjornson for Albert Cooper, Len Gustafson for Jim Hawkes, Larry Schneider for Marcel Tremblay.

Other Member present: Steve Butland.

In attendance: From the House of Commons: Thomas Hall, Procedural Clerk, Private Members Business Office; *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Jamie Robertson, Research Officer.

The Committee proceeded to consider its general business.

Mr. Langlois presented the report of the Sub-committee on Private Members Business. It was agreed,—That the Sub-committee report which reads as follows be adopted and that it be presented to the House, as per S.O. 92 as the ninth report of the Standing Committee.

Your Sub-committee has selected from among the items for which an order of precedence was established on Tuesday, September 24, 1991, the following as votable items:

Bill C-211 — Mr. Arseneault
Bill C-238 — Mr. Blenkarn
Motion M-540 — Ms Clancy

Pursuant to S.O. 115(4), it was agreed,—That the following committees have priority of use in the following rooms:

Special Joint Committee on a Renewed Canada:
Room 200 W.B.

Special Committee on the Revision of the Provisions and Operations of the Customs Act:
Either Room 200 W.B. or 112-N

and that it be reported to the House as its tenth report.

At 4:56 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, OCTOBER 3, 1991
(13)

The Standing Committee on House Management met at 11:09 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Vice-Chairman Alfonso Gagliano presiding.

Members of the Committee present: Ross Belsher, John Cole, Alfonso Gagliano, Diane Marleau, Peter Milliken, and Marcel Tremblay.

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 1er OCTOBRE 1991
(12)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à huis clos aujourd'hui à 16 h 03, à la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Charles Langlois (vice-président).

Membres du Comité présents: Iain Angus, Ross Belsher, John Cole, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme et Scott Thorkelson.

Membres suppléants présents: David Bjornson pour Albert Cooper, Len Gustafson pour Jim Hawkes, Larry Schneider pour Marcel Tremblay.

Autre député présent: Steve Butland.

Aussi présents: De la Bibliothèque du Parlement: Thomas Hall, greffier à la Procédure, Bureau des affaires émanant des députés; *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Jamie Robertson, attaché de recherche.

Le Comité entame l'examen de ses travaux futurs.

M. Langlois présente le rapport du Sous-comité sur les affaires émanant des députés. Il est convenu,—Que le rapport suivant du Sous-comité soit adopté et qu'il soit présenté à la Chambre, conformément à l'article 92 du Règlement de la Chambre, en tant que neuvième rapport du Comité permanent.

Votre Sous-comité a choisi, pour faire l'objet d'un vote, les affaires suivantes parmi celles dont l'ordre de priorité a été établi le mardi 24 septembre 1991 :

Projet de loi C-211 — M. Arseneault
Projet de loi C-238 — M. Blenkarn
Motion M-540 — Mme Clancy

Conformément à l'article 115(4), il est convenu,—Que les comités suivants jouissent de l'usage prioritaire des salles suivantes :

Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada :
Pièce 200 E.O.

Comité spécial sur l'examen des dispositions et de l'application de la Loi sur les douanes :
Soit la pièce 200 E.O. ou 112-N

et qu'il en soit fait rapport à la Chambre en tant que dixième rapport du Sous-comité.

À 16 h 56, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 3 OCTOBRE 1991
(13)

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 11 h 09, à la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Alfonso Gagliano (vice-président).

Membres du Comité présents: Ross Belsher, John Cole, Alfonso Gagliano, Diane Marleau, Peter Milliken et Marcel Tremblay.

Acting Members present: Stan Wilbee for Albert Cooper; Peter McCreath for Charles Langlois.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Jamie Robertson, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Cable Television Association: Kenneth Stein, President; Gérard Lavallée, Vice-President, Regulatory Affairs.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O. 119(2).

Kenneth Stein made a statement and answered questions.

At 11:45 a.m. the sitting was suspended.

At 11:46 a.m. the sitting resumed *in camera.*

Pursuant to S.O. 114(2), it was agreed,—That Don Blenkarn, having given notice of his intention to give up membership on Legislative Committees E and F, be replaced by Albert Cooper, and that it be reported to the House as the eleventh report of the Committee.

The Committee resumed consideration of its future business relating to its mandate as per S.O. 119(2).

It was agreed,—That, within its mandate related to broadcasting guidelines of committees, as per S.O. 119(2), the Committee seek the authorization of the House to travel to the legislative assemblies of Ontario and Quebec, on October 28 to Toronto and on October 31 to Quebec City, for 10 members to be accompanied by 2 staff members and the Director General of Parliamentary Operations; and

That the appropriate budget, not to exceed $8,900 for its October on-site visit to the provincial legislative assemblies of Ontario and Quebec, be submitted by the Chair, to the Liaison Committee for its approval, at the earliest opportunity.

At 11:58 o'clock a.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Membres suppléants présents: Stan Wilbee pour Albert Cooper; Peter McCreath pour Charles Langlois.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Jamie Robertson, attaché de recherche.

Témoins: De l'Association canadienne de télévision par câble: Kenneth Stein, président; Gérard Lavallée, vice-président, Affaires réglementaires.

Le Comité poursuit l'examen de ses travaux conformément à l'article 119(2) du Règlement.

Kenneth Stein fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 11 h 45, la séance est suspendue.

À 11 h 46, la séance se poursuit.

Conformément à l'article 114(2) du Règlement, il est convenu,—Que Don Blenkarn, ayant prévenu de son intention de cesser d'être membre des comités législatifs E et F, soit remplacé par Albert Cooper, et qu'il en soit fait rapport à la Chambre en tant que onzième rapport du Comité.

Le Comité poursuit l'examen de ses travaux futurs concernant son mandat établi en vertu de l'article 119(2) du Règlement.

Il est convenu,—Que dans le cadre de son mandat les principes directeurs régissant la radiodiffusion et la télédiffusion des séances de comité établis en vertu de l'article 119(2) du Règlement, le Comité demande à la Chambre l'autorisation de se rendre aux assemblées législatives de l'Ontario et du Québec, soit le 28 octobre à Toronto et le 31 octobre à Québec, et que dix membres du Comité soient accompagnés de deux membres du personnel et du directeur général des Opérations parlementaires, et :

. . .Qu'un budget d'au plus 8,900$ pour la visite du Comité aux assemblées législatives de l'Ontario et du Québec soit soumis par la présidence au Comité de liaison afin qu'il l'approuve le plus rapidement possible.

À 11 h 58, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Micheline Rondeau-Parent

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, October 3, 1991

• 1111

Le vice-président (M. Gagliano): À l'ordre!

I call our first witnesses. They are Mr. Ken Stein, President of the Canadian Cable Television Association; Mr. J. Thomson, Canadian Cable Television Association; and Gérard Lavallée of the Canadian Cable Television Association.

Gentlemen, welcome to this committee.

Mr. Ken Stein (President, Canadian Cable Television Association): Mr. Chairman, I appreciate being invited.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je m'appelle Ken Stein et je suis président et chef de la direction de l'Association canadienne de télévision par câble. Je suis accompagné de MM. Gérald Lavallée, vice-président, Affaires réglementaires, et Jay Thomson, directeur des Affaires gouvernementales.

Nous sommmes heureux de comparaître au nom de l'ACTC. Notre association nationale représente 646 titulaires de licenses fédérales de câble de télévision. Nos membres desservent près de 6.3 millions des 7 millions d'abonnés à la télédistribution au Canada.

Monsieur le président, mes observations préliminaires seront très brèves. J'essaierai ensuite de répondre aux questions des membres du Comité.

Mr. Chairman, since 1979, when the CRTC granted the first licence to the CBC for the national distribution of the proceedings of the House of Commons, the Canadian cable television industry has played an important role in ensuring that these proceedings are available to as many Canadians as possible.

Currently 608 cable television systems provide the parliamentary channel to over 6.7 million subscribers. In all cases, the channel is offered as part of the basic cable service—that is, as part of the package of broadcast and satellite services that cable systems provide to all their subscribers for a monthly fee regulated by the CRTC.

This committee is considering whether or not to extend coverage to parliamentary committees. We would support such a move.

The parliamentary channel operates 24 hours a day. That is 8,760 hours per year. The House of Commons, under the new rules, will be in session about 36 hours per week for 26 weeks of the year, representing a little over 1,000 hours of original live programming coverage per year. That means the channel is required for parliamentary coverage only 11% of the time. For this reason, we have always felt that the parliamentary channel is under-utilized. Extending coverage to committees would make greater and more effective use of the channel and, more importantly, give Canadians an opportunity to see where a great deal of the House's work now takes place.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 3 octobre 1991

The Vice-Chairman (Mr. Gagliano): I will now call the meeting to order.

Nos témoins aujourd'hui sont de l'Association canadienne de télévision par câble. Il s'agit de MM. Ken Stein, président, et J. Thomson et Gérard Lavallée.

Je vous souhaite la bienvenue, messieurs.

M. Ken Stein (président, Association canadienne de télévision par câble): Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître, monsieur le président.

Good morning, Mr. Chairman, members of the committee. My name is Ken Stein and I am President and Chief Executive Officer of the Canadian Cable Television Association. Joining me are Gérald Lavallée, Vice-President, Regulatory Affairs, and Jay Thomson, Director, Government Relations.

We are pleased to appear on behalf of the CCTA. Our national association represents 646 federally-licensed cable television systems which serve almost 6.3 million of Canada's 7 million cable television subscribers.

Mr. Chairman, I have some very brief opening remarks, and then I would be pleased to try to answer any questions your committee may have.

Monsieur le président, depuis 1979, quand le CRTC a accordé à la SRC la première licence de diffusion nationale des débats de la Chambre des communes, l'industrie de la télédistribution a joué un rôle important pour que ces débats puissent être présentés au plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes possible.

A l'heure actuelle, 608 entreprises de télédistribution diffusent le canal parlementaire à plus de 6,7 millions d'abonnés. Dans tous les cas, ce canal fait partie du service de télédistribution de base, c'est-à-dire l'ensemble des services de radiodiffusion et des services par satellite que les télédistributeurs offrent à tous leurs abonnés en contrepartie d'un tarif mensuel réglementé par le CRTC.

Votre comité étudie actuellement la question de savoir s'il y lieu de diffuser les débats des comités parlementaires. Nous appuyons ce projet.

Le canal parlementaire est exploité 24 heures par jour, soit 8,760 heures par année. Aux termes du nouveau Règlement, la Chambre des communes siégera environ 36 heures par semaine, 26 semaines par année. Cela donne un peu plus de 1,000 heures de diffusion en direct par année. C'est donc dire que la diffusion des débats parlementaires n'occupera que 11 p. 100 environ du temps d'antenne du canal parlementaire. C'est pourquoi nous avons toujours cru que le canal parlementaire était sous-utilisé. La diffusion des débats des comités optimiserait l'utilisation du canal parlementaire et, mieux encore, donnerait à la population canadienne l'occasion de suivre de plus près un autre volet de l'activité de la Chambre.

[*Texte*]

Monsieur le président, l'industrie canadienne de la télédistribution estime que le canal parlementaire est un service important et indispensable. Notre industrie souhaite continuer d'assurer la diffusion nationale sur une base quotidienne des débats de la Chambre des communes.

De même, nous croyons qu'un service de programmation amélioré, qui comprendrait les débats des comités ainsi que ceux des autres instances parlementaires, contribuerait sensiblement au maintien et au raffermissement des traditions de notre démocratie parlementaire. En outre, ce service servirait grandement les intérêts publics. Nous souhaitons vivement participer à la mise en place d'un service amélioré.

• 1115

Je vous remercie de votre attention. Je répondrai maintenant à vos questions.

The Vice-Chairman (Mr. Gagliano): Okay.

Mr. Belsher (Fraser Valley East): I would like to welcome our guests and thank them for coming and talking to us this morning.

What sorts of complaints do you get from companies regarding the channel system we presently have?

Mr. Stein: We don't have an organized system to seek those out, but in my time as president of the association—since February—not one of the cable operators has complained to me about the service, with the exception of the dead time, the period when the House is not in session and there is really nothing on the channel. Other than that, there are no complaints. On the contrary, most people think it is a valuable service.

Mr. Belsher: How do you propose that we deal with just a camera being focused on an individual? How do we explain what the purpose of that is? How do we get into that?

Mr. Stein: I think we could do more to explain to the public exactly what is going on, and I don't mean through talking heads or people explaining on camera what is going on. I think we could do more programming on the channel to inform people as to exactly what does go on in the House of Commons.

What the parliamentary channel now represents is electronic *Hansard*. It is not there to inform people in an overall sense about what is going on in the House. I would think that would be a judgment for members. I think our experience is that the way it works now is the best but that we should explain to people what is going on, that it is electronic *Hansard*, that it is not meant to represent the sum total of activity in the House. It is meant to represent the person who is speaking and to record their remarks, and if we put it in that context I think it will be better understood.

Mr. Belsher: I take it, then, that you would be in favour of television coverage from committee meetings?

Mr. Stein: Yes.

Mr. Belsher: Have you given any thought as to how it might be paid for?

[*Traduction*]

Mr. Chairman, the Canadian cablevision industry regards the parliamentary channel as an important and valuable service, and is committed to the national distribution of the daily televised proceedings of the House of Commons.

As well, we believe an enhanced programming service that would cover committees as well as other parliamentary proceedings would make a significant contribution to the maintenance and strengthening of our democratic traditions. We also believe that such a service would be very much in the public interest. We continue to be interested in helping to develop such an expanded service.

Thank you for your attention. I would now be pleased to respond to your questions.

Le vice-président (M. Gagliano): Merci.

M. Belsher (Fraser Valley-Est): Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos invités et à les remercier d'être venus nous parler ce matin.

Quel genre de plaintes recevez-vous de la part des câblodistributeurs au sujet du canal actuel?

M. Stein: Nous n'avons pas de système organisé en ce qui concerne les plaintes, mais depuis que je suis président de l'association, depuis février, aucun câblodistributeur n'a formulé de plaintes au sujet du service, à part le problème du temps mort, c'est-à-dire les période où la Chambre ne siège pas et où il n'y a rien au canal. A part cela, il n'y a pas de plaintes. Au contraire, la plupart des gens estiment que c'est un service valable.

M. Belsher: Pouvez-vous expliquer pourquoi la caméra ne vise qu'une personne? Pourquoi est-ce ainsi?

M. Stein: Je pense qu'on pourrait faire davantage pour expliquer à la population ce qui se passe, et je ne parle pas de commentaires qui expliquent devant la caméra ce qui se produit. Je pense qu'on pourrait avoir davantage d'émissions pour informer la population des travaux de la Chambre des communes.

À l'heure actuelle, le canal parlementaire est le *Hansard* électronique. Son but n'est pas d'informer la population de façon globale de ce qui se passe à la Chambre. Je pense qu'il s'agit là d'une décision que les membres du comité devront prendre. D'après notre expérience, la façon dont fonctionne le canal à l'heure actuelle est la meilleure, mais il faut expliquer ce qui se passe—c'est-à-dire que le canal parlementaire, c'est le *Hansard* électronique, et qu'il ne cherche pas à représenter tout ce qui se passe à la Chambre. Le but est de présenter la personne qui a la parole et d'enregistrer ses remarques. Si nous expliquons bien ce contexte, je pense que la population comprendra mieux.

M. Belsher: Je crois comprendre que vous seriez en faveur de la télédiffusion des délibérations des comités.

M. Stein: Oui.

M. Belsher: Avez-vous pensé à la façon de payer ce service?

[*Text*]

Mr. Stein: Right.

Mr. Belsher: If we make that sort of recommendation, that is what we will have to wrestle with.

Mr. Stein: There are a number of ways in which the costs can be allocated. Within the industry we have had a number of discussions about the kinds of things that could be done, and over a period of time I think we would be interested in discussing those costs. However, from the cable industry's point of view, we think the House proceedings would be much more the responsibility of the House itself in terms of covering the costs of it. Our interest in the cost would be from the point where the signal is made available for the up-link to the satellite and its distribution to the cable systems.

Mr. Belsher: Do you see this as being gavel-to-gavel coverage of a meeting, the whole of the meeting, or just selected parts of meetings?

Mr. Stein: These are all editorial questions. Frankly, I would think that in the beginning one would want to depend on the decisions of the chairman of the committee. I think we would prefer to have continuing coverage of a committee rather than ad hoc coverage. Generally, the people who view this are viewing it on the basis of watching a continuing kind of session, and if decisions were made as to covering or not covering particular witnesses—I think those decisions would have to be reached by the committee itself. Clearly, in some cases an appearance of a particular witness may be a very newsworthy event in and of its own right, and there may be a desire to cover the appearance of that particular witness in that event. We could see that happening. I would be concerned, though, if it were just ad hoc.

• 1120

Mr. Belsher: Mr. Stein, does your organization have any "listenership" to the parliamentary channel now? I guess it is like ratings, as to what—

Mr. Stein: I know my father-in-law... I don't think we have ratings of it. There are two ways to rate programs. One way to rate them is by the number of viewers they collect in a particular time. Another is to rate them on the basis of their rating themselves. What do people think of it as a channel? You may, for example, get channels that people think of as channels that are an essential part of the system, but they may not view it a lot. It's there, and they may want to view particular parts of it. It's an essential service.

For example, in the United States, C-SPAN does not garner huge ratings. But it's one of the top-ranked channels, when you ask people in the United States what are the best channels and how they rate the channels. *Consumer Reports* just did a study on that. C-SPAN was ranked above the networks, for example, by the public in the U.S. They gave it a better rating than NBC, CBS, or ABC.

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): Mr. Stein, what percentage of cable companies in your association carry the parliamentary channel?

Mr. Stein: I wouldn't have an exact number in terms of the members of the association.

[*Translation*]

M. Stein: Bien sûr.

M. Belsher: Si on fait une recommandation de ce genre, c'est la question avec laquelle nous allons devoir nous débattre.

M. Stein: Il y a différentes façons d'attribuer les coûts. Les représentants de l'industrie ont déjà discuté des différentes possibilités, et je pense que nous serions disposés à parler des coûts sur une période de temps. Cependant, du point de vue de l'industrie de la câblodiffusion, nous estimons que la responsabilité des coûts de la télédiffusion des délibérations de la Chambre relève beaucoup plus de la Chambre elle-même. Si nous payons des coûts, ce sera à partir du moment où le signal sera disponible pour transmission par liaison montante au satellite et sa distribution aux réseaux de câble.

M. Belsher: Pensez-vous qu'il faudrait télédiffuser les réunions du début à la fin, ou seulement des parties de réunions?

M. Stein: Ce sont des questions de jugement. En toute franchise, je dirais qu'il faut laisser certaines questions à la discrétion du président du comité. Je pense que nous préférerions avoir une couverture permanente d'un comité, plutôt qu'une couverture ponctuelle. En général, les téléspectateurs veulent avoir une certaine continuité. Si on décide de télédiffuser certains témoins et pas d'autres, je pense que c'est au comité lui-même de prendre ce genre de décision. Il est certain qu'il serait intéressant dans certains cas de filmer la comparution d'un témoin particulièrement intéressant. Cela pourrait certainement se faire, mais il ne faudrait pas procéder au petit bonheur.

M. Belsher: Monsieur Stein, connaissez-vous dans votre organisation des gens qui regardent la chaîne parlementaire? On pourrait peut-être parler de cote d'écoute...

M. Stein: Je sais que mon beau-père regarde nos émissions... Je ne crois pas que nous disposions de cote. En fait il y a deux façons d'établir la cote d'écoute d'un programme; on peut se baser sur le nombre de téléspectateurs à un moment donné ou tenir compte de l'évaluation des téléspectateurs. Il existe ainsi des chaînes qui représentent dans l'esprit des gens une partie essentielle du système même s'ils ne les regardent pas souvent. En fait il s'agit dans ce dernier cas d'un service essentiel.

Ainsi aux États-Unis, C-SPAN ne dispose pas d'une cote d'écoute très importante. Cependant c'est une des chaînes les mieux prisées. *Consumer Reports* vient de faire une étude de la question. Les personnes interviewées classaient C-SPAN dans une catégorie supérieure aux réseaux NBC, CBC ou ABC.

M. Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur Stein, quel est le pourcentage des compagnies de câblodistribution membres de votre association qui offrent la chaîne parlementaire?

M. Stein: Je n'ai pas de chiffre exact à ce sujet en ce qui concerne les membres de l'association.

[*Texte*]

Mr. Milliken: Of cable companies in Canada, do most carry it?

Mr. Stein: Oh, yes. Definitely, most carry it.

Mr. Milliken: There are some areas where it is not available, so I assume there are some cable companies that do not.

Mr. Stein: Exactly right.

Mr. Milliken: Do you know why they don't? Is it for technical reasons or because they don't think their listeners want it?

Mr. Stein: I would think primarily it would be for technical reasons. In many cases, it may be that a number of systems are unregulated. Part three systems are not regulated and are very small systems. They may not have the facilities to do that. I don't know of anybody who does not carry it on the basis that they don't want to carry it.

Mr. Milliken: Can you just fill me in? What are part three systems? Are there parts one, two and three?

Mr. Stein: I will let Mr. Lavallée answer that.

Mr. Gérard Lavallée (Vice-President, Regulatory Affairs, Canadian Cable Television Association): Part three systems really are systems that are considered remote and underserved. The people living in those areas have less than two off-air signals. So the commission, the CRTC, has classified those areas as underserved areas. Cable operators serving these underserved areas, where there are only two or less than two over-the-air signals, are called part three systems.

Mr. Milliken: I see. Have you conducted any survey of either your members or cable companies in general to ascertain why they don't carry this channel, if they don't?

Mr. Stein: No, we haven't. It has not been an issue, actually, in terms of the coverage.

Mr. Milliken: No, it has not. But you think it is about 95% of subscribers?

Mr. Stein: Yes.

Mr. Cole (York—Simcoe): Well, I was just looking, and the parliamentary channel covers 6.7 million subscribers. Over here it says that there are 7 million cable television subscribers in Canada. So—

Mr. Milliken: It is 96% of cable subscribers who have available the parliamentary channel.

On the question of replay, some time ago—about a year ago, in fact—the House started a replay of proceedings at the end of the day. Has that been a successful venture, from your perspective? Obviously it has doubled the amount of time that the parliamentary channel is used.

Mr. Stein: It is rather late at night.

[*Traduction*]

M. Milliken: La plupart des compagnies de câblodistribution canadiennes offrent-elles la chaîne parlementaire?

M. Stein: Oui, certainement, la plupart.

M. Milliken: Il y a certaines régions où cette chaîne n'est pas disponible, et je suppose que cela est dû au fait que certaines compagnies de câblodistribution n'offrent pas le service.

M. Stein: Précisément.

M. Milliken: Savez-vous pourquoi? Est-ce pour des raisons techniques ou parce que ces compagnies estiment que leurs soucripteurs n'y tiennent pas?

M. Stein: Je suppose que la raison serait surtout d'ordre technique. Dans de nombreux cas, c'est dû au fait qu'un certain nombre de systèmes ne sont pas réglementés. C'est le cas notamment des systèmes qui relèvent de la partie 3 de la loi et qui sont très peu importants. Ils n'ont sans doute pas les installations voulues. Je ne connais aucune compagnie qui n'achemine pas le signal tout simplement parce qu'elle n'en a pas envie.

M. Milliken: Que voulez-vous dire lorsque vous parlez des systèmes relevant de la partie 3? Existe-t-il une partie 2 et 1?

M. Stein: Je vais demander à M. Lavallée de répondre à cette question.

M. Gérard Lavallée (vice-président, Affaires réglementaires, Association canadienne de câblodistribution): Les systèmes de câblodistribution relevant de la partie 3 de la loi sont ceux qui desservent les régions éloignées ne bénéficiant pas d'un service complet. Les gens de ces régions disposent de moins de deux signaux par onde hertzienne. Et c'est la raison pour laquelle le CRTC les range parmi les régions qui ne disposent pas d'un service complet. Les exploitants de compagnies de câblodistribution qui desservent de telles régions voient leur système qualifié de système relevant de la partie 3 de la loi.

M. Milliken: Je vois. Avez-vous procédé à une enquête sur vos membres ou sur les compagnies de câblodistribution en général pour comprendre pourquoi ils pourraient ne pas offrir cette chaîne.

M. Stein: Non. En ce qui concerne la couverture des événements, cela ne représente pas vraiment un problème.

M. Milliken: Non. Vous pensez donc que la chaîne est offerte à 95 p. 100 des abonnés au câble?

M. Stein: Oui.

M. Cole (York—Simcoe): La chaîne parlementaire dessert 6,7 millions d'abonnés. Or il y a 7 millions de personnes abonnées au câble au Canada.

M. Milliken: Donc 96 p. 100 des abonnés au câble disposent de la chaîne parlementaire.

Au sujet des retransmissions, il y a quelque temps, en fait il y a un an, la Chambre retransmettait les délibérations à la fin de la journée. Une telle initiative a-t-elle connu du succès d'après vous? Cela a évidemment doublé le temps d'antenne pour la chaîne parlementaire.

M. Stein: La retransmission se faisait assez tard dans la nuit.

[*Text*]

• 1125

Mr. Milliken: In this area it certainly is.

Mr. Stein: Yes. Our basic concern with repetition is that when it's unselective, you're really not building a channel that has a lot of diversity or range of programming available. But other than that, it seems to be quite an appropriate time. Of course in certain time zones, as you pointed out, people could view it at that time.

Mr. Milliken: We had reports that it was a fairly significant improvement in western Canada because they miss so much of it. But you have no comment on that specifically?

Mr. Stein: No, I just think that if it's there and we have available time, fine—it's covered. I wouldn't put it up there as a really exciting kind of programming that one could possibly have.

Mr. Belsher: Sometimes.

Mr. Milliken: Do you think that doing changes in programming—say, running highlights of the day's proceedings for a half-hour show at the end of the day—might be more appropriate?

Mr. Stein: I certainly wouldn't want to be the one who selected them. The difficulty with that type of thing is just how you go about selecting what you cover, what segments you pick out to give repeat coverage.

Mr. Milliken: That leads us right to the committee issue, because clearly if the House chose to televise, say, all of its committees, for the sake of argument, we would have real difficulty scheduling the playing of them because they would take up so much time. In your view, would coverage of committees be well done if committee proceedings were taped and then played on a continuous basis during the times when the House isn't sitting? During our week off in October, for example, the proceedings of the finance committee, of every meeting since we resumed in September, would be played one after another through the day. Or would you recommend a different format? Do you have any views on that?

Mr. Stein: The problem with coverage on a delayed basis is that it's not timely. I think it would be quite appropriate to film a committee at some particular point of the day and then play it later in the day or perhaps the next morning. I think that would be quite appropriate. If you waited three weeks, some people may have already read about it or already heard about it, so in that sense it would not be very timely. I think you would lose an advantage because of that. That's not to say that when the House is off for the week you couldn't have a collection of items or material that one would have during that week. Anything would be better than a rolling scroll.

M. Tremblay (Québec-Est): Monsieur Stein, monsieur Lavallée et monsieur Thomson, j'aimerais qu'on regarde ce qui s'est passé au Sénat hier soir. J'ai assisté aux témoignages de M. Bean et de M. Loiselle, entre 17 heures et 20 heures. Il y avait deux caméras sur place. J'en ai conclu qu'il n'était pas nécessaire d'avoir de grands espaces additionnels pour couvrir certains témoignages au Sénat. Je pense qu'il y avait assez d'espace pour faire le travail.

[*Translation*]

M. Milliken: Dans cette région, c'est certainement très tard.

M. Stein: Oui. Ce qui nous préoccupe avec les reprises, c'est que lorsqu'elles ne sont pas sélectives, on ne monte pas un canal avec beaucoup de diversité. À part cela, cela semble assez approprié. Comme vous l'avez dit, dans certains fuseaux horaires, les gens pourraient voir l'émission pour la première fois lorsqu'elle est reprise.

M. Milliken: On nous dit qu'il y avait une amélioration importante dans l'Ouest du Canada, car avant ils en rataient beaucoup. Mais vous n'avez pas de remarque à faire sur ce point particulier.

M. Stein: Non, si ce n'est pour dire que si on a le temps, c'est très bien. Mais je ne dirais pas qu'il s'agit de la programmation la plus passionnante qu'on pourrait avoir.

M. Belsher: C'est parfois le cas.

M. Milliken: Pensez-vous qu'il serait préférable de reprendre les moments les plus importants des délibérations de la journée pendant une émission d'une demi-heure à la fin de la journée?

M. Stein: Je ne voudrais pas avoir à choisir les moments les plus importants. Le problème avec cette approche, c'est de savoir comment opérer un choix.

M. Milliken: Cela nous amène directement à la question de la télédiffusion des comités. De toute évidence, si la Chambre décidait de télédiffuser, mettons, toutes les réunions des comités, nous aurions beaucoup de mal à trouver assez de plages horaires pour les présenter toutes. Pensez-vous qu'il serait bon d'enregistrer les délibérations des comités pour ensuite les présenter en différé quand la Chambre ne siège pas? Pendant notre semaine de relâche en octobre, on pourrait présenter les délibérations de toutes les réunions du Comité des finances qui ont eu lieu depuis septembre. Ou préférez-vous une autre solution. Qu'en pensez-vous?

M. Stein: Le problème avec cette approche, c'est que des émissions ne sont plus à jour. Je pense qu'il conviendrait de filmer les délibérations d'un comité pour les présenter plus tard dans la journée ou peut-être le lendemain matin. Je pense que ce serait tout à fait approprié. Si on attend trois semaines, les gens auront déjà entendu parler des questions qui sont débattues. Donc, l'émission ne serait plus à jour. Je pense que vous perdriez un avantage à cause de cela. Mais cela ne veut pas dire que pendant la semaine de relâche on ne pourrait pas présenter différentes émissions. N'importe quoi serait préférable au texte déroulant.

Mr. Tremblay (Québec-Est): Mr. Stein, Mr. Lavallée and Mr. Thomson, I would like us to take a look at what happened in the Senate yesterday evening. I was present to hear the testimony of Mr. Bean and Mr. Loiselle, which took place between 5:00 p.m. and 8:00 p.m. There were two cameras in the Senate Chamber. I concluded that large additional spaces were not required to cover some Senate proceedings. I think there was enough room for the cameras to do their job.

[*Texte*]

J'ai écouté les nouvelles hier soir en entrant à la maison. On nous montrait des scènes de la Sanction royale. Pour le commun des mortels, qui connaît mal les procédures, tout ce qu'on montre, c'est une photo de la Chambre des communes avec le greffier devant le Président de la Chambre. La Sanction royale se fait normalement au Sénat; on s'est déplacé à 19h50.

Les nouvelles de ce matin rapportaient que M. Bean, dans son témoignage, incitait les grévistes à faire la grève à l'intérieur. Hier soir, il était très évident qu'il suppliait les sénateurs de procéder à la Sanction royale, puisqu'il était devant un fait accompli, que le gouvernement avait légiféré là-dessus et que cela avait été adopté à la Chambre. Les augmentations du secteur public étaient de 0, 3 et 3 p. 100. Je ne sais pas où ils ont pris leur information, mais de la bouche de Darryl Bean lui-même, j'apprends que ceux qui couvrent les débats au Sénat ou à la Chambre ont une responsabilité, peut-être pas celle de couvrir tout le témoignage, mais celle de faire ressortir les points clés. Je ne sais pas où ils ont pris leur information, mais ce n'était pas du tout le reflet de ce que j'ai vu et entendu moi-même.

• 1130

Hier à 21h00, à Télévision Quatre-Saisons, on montrait une manchette. Il y a les manchettes à toutes les heures. Ils disaient que la manchette de l'heure était qu'on avait trouvé 12 automobiles volées dans la région de l'Outaouais. En sortant du Sénat, je croyais que la nouvelle la plus importante était la Sanction royale du projet de loi C-29.

Si les choses doivent aller aussi mal, je ne serai pas un grand fervent de la télédiffusion des débats qui ont lieu ici, à Ottawa. Est-ce qu'il y a un manque de communication ou de collaboration entre les différentes stations privées et la Colline parlementaire? Je ne sais pas. Je ne sais pas quoi penser. Je me situe au niveau du commun des mortels et je me dis: Je suis encore plus mêlé maintenant, car j'ai toujours cru que la Sanction se faisait au Sénat. Le seul que j'ai vu, c'est M. DeBlois. Que je sache, il est le vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre des communes. Comment les gens se retrouvent-ils là-dedans? Je vous pose la question.

Mr. Stein: I might be wrong about all this but that's more a question of the editorial nature of the programming and the coverage of it. As an industry we've tended to depend on what the broadcasters themselves decide in those cases. It does raise the question, of course, of what we do cover in terms of the House and events that take place, and I agree that they're quite significant events and if they're not covered... But it seems to me a different question than that of covering strictly the House of Commons.

M. Tremblay: Je pense qu'on a un rôle d'éducation à jouer. Il faut expliquer aux gens qu'il y a le Sénat et la Chambre des communes. Les gens se font dire que la Sanction royale vient d'être donnée, et tout ce qu'on voit, ce sont des députés de la Chambre des communes. De notre côté, nous avons fait notre travail. Il s'est terminé mardi soir à 22h30. La troisième lecture, c'est une chose et la Sanction royale, c'en est une autre chose. Je pense qu'il y aurait eu

[*Traduction*]

I watched the news yesterday evening when I got home. There were some shots of the Royal Assent. The picture was of the House of Commons with the clerk sitted in front of the Speaker. The average person who is not familiar with our procedures might not know that Royal Assent normally occurs in the Senate. The members of Parliament went there at 7:50 p.m. for that ceremony.

On the news this morning, it was reported that mr. Bean was encouraging the strikers to continue their strike once they were back on the job. Yesterday evening, it was quite clear that he was begging the Senators to go ahead with Royal Assent because there was nothing he could do, the Bill had been passed in the House. The salary increases for the public sector will be 0, 3 and 3. I do not know where the media got its information, but I heard it from Darryl Bean himself. I think those who cover the Senate or House debates, while they may not be responsible for covering all of the testimony, should have highlighted the key points. I do not know where the journalists got their information, but it did not at all reflect what I saw and heard myself.

Yesterday at 9:00 p.m. the *Quatre-Saisons* television network reported in its hourly news highlight that 12 stolen cars had been found in the Outaouais region. When I left the Senate, I thought the most important news item was that Bill-29 had received Royal Assent.

If the coverage is going to be that bad, I would not be very much in favour of broadcasting our debates here in Ottawa. Is there a lack of communication or cooperation among the various private stations and the Hill? I do not know what the problem is. I do not know what to think. If I put myself in the position of the average person, I would be more confused than ever, because I had always thought that the Royal Assent took place in the Senate. The only person that was shown was Mr. DeBlois. As far as I know he is Assistant Deputy Chairman of the Committee of the whole of the House of Commons. How can people understand what is going on? That is my question to you.

M. Stein: Je me trompe peut-être, mais je pense que la question porte davantage sur le point de vue présenté par l'émission. En tant qu'industrie, nous avons tendance à compter sur les décisions des télédiffuseurs eux-mêmes. Cela soulève, bien entendu, la question de savoir quelles activités on va couvrir à la Chambre. Et je suis d'accord avec vous, il y a parfois des événements assez importants, et s'il n'y a pas de couverture... Mais il me semble que c'est une question différente de celle de la couverture des débats de la Chambre des communes.

Mr. Tremblay: I think they have an educational role to play. We have to explain to people that there is the House of Commons and the Senate. People are told that royal assent is going to be given, yet all they see are the members of the House of Commons. We in the House did our job—it ended at 10:30 p.m. Tuesday evening. Third Reading is one thing and Royal Assent is something else. I think that yesterday it should have been explained that within a 6-hour time period,

[*Text*]

lieu hier d'expliquer qu'au cours d'une même journée, à l'intérieur d'une période de six heures, toutes les étapes ont été franchies sur division, et de montrer des images du représentant du gouverneur général sanctionnant la loi. Les gens sont tout perdus.

Si on ne réussit pas à jouer ce rôle d'éducation, on n'atteint pas cet objectif qui est primordial. On devrait pouvoir informer correctement nos salles de classe et nos professeurs et éduquer un peu notre population sur nos contraintes et nos procédures, ainsi que sur les responsabilités du Sénat et de la Chambre des communes.

Hier soir, on a manqué notre coup. Si on voulait informer les gens sur la Sanction royale, on n'a pas pris les bonnes photos.

Mr. Stein: There are two things here. When I talk about expanded coverage and serving more of an information role in terms of what is going on in the House and the Senate, I mean there are other activities of the House and the Senate that I think we could cover on a more regular basis. I think we could do more in terms of committee coverage itself.

I've been thinking about this. Before coming here today I was thinking about it more in terms of the coverage of all the things I know go on in the House that the public doesn't see going on—the kinds of things an MP does from 7 a.m. until midnight. I don't think Canadians have as good a perception of that as they should have. I've worked with Members of Parliament and ministers for quite some time and I have a great appreciation for all the hours and effort they put into their work, and the public sees only a very small part of that. So when I was talking about it, I was talking about it in terms of giving people a better sense of what goes on in Parliament on a regular basis.

In terms of the news event situation, in my view that would be different. That's something broadcasters and reporters do imperfectly. In terms of parliamentary coverage, I would still see that as being independent of that. Actual events like those involving Mr. Bean and Mr. Loiselle really wouldn't be regularly scheduled; they're out-of-the-ordinary events, and in that sense, it seems to me they should be covered by those people who are now licensed and under regulation by the CRTC to do so.

• 1135

I do not know if that is a clear distinction, but that is the distinction I have in my mind.

M. Tremblay: Notre objectif est l'éducation de la population. Pour les gens, les députés ne font absolument rien à la Chambre des communes sauf à la période des questions. Quand les journalistes disent qu'on est en vacances, ils devraient ajouter le mot «parlementaires». J'ai invité beaucoup de gens de ma région à me suivre et, jusqu'à maintenant, personne n'est venu. Cela me rend furieux de lire qu'on est en vacances. Encore là, il y a une éducation à faire. La Chambre ne siège peut-être pas, mais cela ne veut pas dire que nous sommes en vacances.

Le vice-président (M. Gagliano): Merci, monsieur Tremblay. Je pense qu'on s'éloigne un peu de notre sujet. Malheureusement, il y a certaines perceptions de notre milieu qu'il sera difficile de changer.

[*Translation*]

the Bill went, on division through, all the stages required. There should have been shots of the Governor General's representative giving Royal Assent to the Bill. People are completely confused by what they are shown.

If we did not manage to play an educational role, we will not be achieving this key objective. We should be able to inform students and teachers in classrooms, and educate people a little bit about our procedures and about the responsibilities of the Senate and the House of Commons.

We missed the boat last night. If we were trying to inform people about Royal Assent, we showed the wrong shots.

M. Stein: Il y a deux choses. Lorsque je parle d'une couverture améliorée et d'un plus grand rôle d'information des activités de la Chambre et du Sénat, je pense à d'autres activités de la Chambre et du Sénat qu'on pourrait présenter plus régulièrement. Je pense qu'on pourrait faire davantage pour ce qui est de la présentation des délibérations des comités eux-mêmes.

J'ai déjà réfléchi à la question. Avant de venir aujourd'hui, je pensais à tout ce qui se passe à la Chambre, que la population ne voit pas—les choses que fait un député de 7 heures du matin jusqu'à minuit. Je pense que les Canadiens n'ont pas une très bonne idée de ce que font leurs députés. Je travaille avec les députés et les ministres depuis assez longtemps, et je suis reconnaissant de tous les efforts qu'ils consacrent à leur travail. Cependant, le public ne voit qu'une très faible partie de cela. Je pensais donc qu'il fallait donner à la population une meilleure idée de ce qui se passe tous les jours au Parlement.

J'ai un point de vue différent en ce qui concerne les nouvelles. Les télédiffuseurs et les journalistes font un travail imparfait. Je pense que la présentation des débats de la Chambre est quelque chose d'indépendant. Des événements comme la comparution de M. Bean et M. Loiselle sortaient de l'ordinaire. À cet égard, il me semble qu'ils devraient être couverts par ceux qui détiennent des licences du CRTC pour le faire.

Je ne sais pas si j'ai bien expliqué la distinction que je fais.

Mr. Tremblay: Our objective is to educate people. As far as Canadians are concerned, members of Parliament do absolutely nothing in the House of Commons outside question period. When journalists say that we are on vacation, they should add the adjective "parliamentary" vacation. I have invited many people in my area to follow me around, and so far no one has taken me up on the offer. It makes me furious to read that we are on holidays. Here again, we have some educational work to do. The House may not be sitting, but that does not mean that we are on vacation.

The Vice-Chairman (Mr. Gagliano): Thank you, Mr. Tremblay. I think we are getting off topic a little here. Unfortunately, there are some perceptions that will be hard to change.

[*Texte*]

Mr. Cole, do you have a few questions?

Mr. Cole: Yes. Thank you very much, gentlemen, for appearing before us today.

I want to get back to what Marcel brought up with regard to education. The information package was referred to before the electronic *Hansard*. It relates to a number of things.

From the first witness we heard a couple of weeks ago, I don't think there is any question that the mandate of the parliamentary channel is to provide electronic *Hansard*. That is what their role is. I think we have to accept that. I don't happen to agree that this is what their role should be, but I think it is what their role is now.

The people who are members of your association must at some time communicate with their subscribers as to what they are doing on that particular channel. From your perspective, is the message getting out? Are people happy with the kind of coverage given? Is it meeting what the consumer wants?

Never mind what we want. I mean, I can say that it should be for information, but maybe the consumer does not recognize that as its purpose. Maybe he or she doesn't want to be educated. I don't know.

I would like to know if the consumer is more informed because it is televised. I am not talking about procedure, I am talking about issues. I think that is what it comes down to.

We debate issues in the House and we would expect that because it is being televised the consumer would understand those issues a little better. I would like to know if you have done any studies to that effect or have any information on that.

With regard to the American process, I agree that the particular channels that carry committees in the U.S. are well respected and provide a great service. There is no question in my mind. It is a separate channel, though.

From the way you have talked today and from what we have heard, I would think that it would require a separate channel to carry committees to the public.

I am not convinced that you people would be very popular taking a directive from us, telling the Canadian public that you are going to have to drop some other channel in order to take a parliamentary committee channel. I might be wrong—and I would accept that—but I would be shocked.

Mr. Stein: I don't think you are wrong.

Mr. Cole: I agree with you when you bring up the fact that there are two things we are discussing here, media coverage and gavel-to-gavel coverage. I don't think the two are the same.

If we are going to talk gavel-to-gavel coverage, a direct cable link-up and everything else, I think we have to talk about that and that alone. If we are going to do that, we are going to have to do so in one way. As some witnesses have said, if we are going to discuss how it is that because they are the electronic media they don't have the same access to committees as do the print media, I recognize the difficulty. But I think these are two separate entities.

[*Traduction*]

Avez-vous quelques questions à poser, monsieur Cole?

M. Cole: Oui. Merci beaucoup, messieurs, d'être venus comparaître devant nous aujourd'hui.

Je veux revenir à ce que disait Marcel au sujet de l'information. Il a été question d'information avant qu'on en arrive au *Hansard* électronique. Cela touche à différents points.

D'après ce que nous a dit notre premier témoin il y a quelques semaines, je pense qu'il ne fait aucun doute que le mandat du canal parlementaire est d'offrir le *Hansard* électronique. C'est le rôle du canal. Je pense qu'il faut accepter cela. Je ne suis pas d'accord sur ce rôle, mais c'est effectivement celui qu'il joue à l'heure actuelle.

Les membres de votre association doivent parfois être en communication avec leurs abonnés sur ce qui se passe au canal parlementaire. De votre point de vue, pensez-vous que le message est bien transmis? La population est-elle satisfaite de la couverture qu'elle a? Est-ce que le service satisfait les attentes du consommateur?

Peu importe ce que nous voulons. Moi, je peux préconiser l'information, mais il se peut que le consommateur ne soit pas d'accord. Peut-être que le consommateur ou la consommatrice ne tiennent pas à être informés. Je ne le sais pas.

J'aimerais savoir si le consommateur est mieux informé parce que les débats sont télévisés. Je ne parle pas de la procédure, mais plutôt des questions. C'est là le point fondamental, à mon avis.

Nous discutons de différentes questions à la Chambre et nous nous attendons à ce que le public comprenne un peu mieux parce que les débats sont télévisés. J'aimerais savoir si vous avez fait des études en ce sens ou si vous avez des renseignements à ce sujet.

Pour ce qui est de la situation aux États-Unis, je suis d'accord pour dire que les canaux qui télédiffusent les réunions des comités aux États-Unis sont bien respectés et offrent un grand service. Cela ne fait aucun doute, à mon avis. Il s'agit d'un canal différent, cependant.

D'après ce que vous avez dit aujourd'hui, j'ai l'impression qu'il faut avoir un canal différent pour télédiffuser les réunions des comités.

J'estime que vous ne serez pas très populaire si vous dites aux Canadiens qu'il faut laisser tomber un canal afin de créer un autre canal parlementaire consacré aux réunions des comités. Je me trompe peut-être—et j'accepterais cela—mais cela m'étonnerait.

M. Stein: Je ne pense pas que vous ayez tort.

M. Cole: Je vonviens qu'il faut distinguer entre les reportages des journalistes et la couverture d'une séance de comité du début à la fin. À mon avis, ce sont deux choses bien distinctes.

S'il s'agit de télédiffuser les séances du début à la fin, avec un raccordement direct au câble et tout le reste, je pense qu'il ne faut parler que de cela. Si c'est ce qu'on va faire, il faut procéder d'une certaine façon. Comme certains témoins nous l'ont dit, à l'heure actuelle on donne accès aux comités aux journalistes de la presse écrite, mais pas à ceux de la presse électronique. Je comprends le problème. Mais je pense qu'il s'agit de questions bien distinctes.

[*Text*]

What are your views on those particular issues? I'm not asking for something hard and fast, but I would hope that maybe you would have a better feel than we do for those kinds of issues.

• 1140

Mr. Stein: In terms of the consumers, we haven't done, and I don't think CPaC has done, any formal studies, but I do know that there is a lot of support within the industry to have more coverage of the House and to have—

Mr. Cole: Can you explain that?

Mr. Stein: The people feel that just having electronic *Hansard*—and this is not part of an organized study where we went out and did a consumer demand—

Mr. Cole: No, no. This is a gut feeling.

Mr. Stein: Yes. My gut feeling would be that people would like to see more coverage of particular events or committees. They would like to get a better understanding of what goes on. So that would mean that you don't get a complete understanding of Parliament by just watching the parliamentary channel as it now is. So I think, therefore, coverage into other kinds of activities would give people a better appreciation. My gut feeling is that there is a demand out there for having that better appreciation.

When the government in its new constitutional proposals talks about taking certain measures to deal with how the public feels about Parliament and what it does, I think we should be looking at what can be done. Now, maybe I am saying that not so much as an industry, but as an individual I think much more can be done.

Mr. Cole: Okay. I would appreciate that kind of thing. That's the kind of thing I am talking about.

Mr. Stein: I am not sure about two channels, though.

Mr. Cole: Well, I know your interests, but that is the reality of it. Physically, you can't do it, or you are going to have the same problem where you are televising committees at 3 o'clock in the morning on the east coast.

Mr. Stein: In terms of your other question about that, I think we would have to be smart about how we scheduled things and how we filled in time. I think we would have to recognize that the debates of the House of Commons would have precedence, but we could be creative in terms of how we used the system, and when we covered certain things, and how we aired them.

Mr. Cole: I used an example in discussion the other day with regard to information and informing and maybe giving people a better understanding. I guess it is pretty apropos today.

Fourteen years ago when the Toronto Blue Jays were coming into Ontario, the coverage—and I am talking about the announcement coverage—was very basic. You would listen to the announcer, who would say, "That is a single. This is what a single is." People were informed and they understood. They literally have been taught about baseball.

[*Translation*]

Qu'en pensez-vous? Je ne demande pas de réponse définitive, mais j'espère que vous comprenez mieux que nous ce genre de questions.

M. Stein: Nous n'avons pas fait, pas plus que la chaîne parlementaire, une étude officielle à ce sujet, mais je sais que dans notre industrie on s'intéresse beaucoup à augmenter la radiodiffusion des débats parlementaires. . .

M. Cole: Expliquez-vous?

M. Stein: Je vous signale à ce sujet que nous n'avons pas procédé à une étude en bonne et due forme, à un sondage auprès du public—mais nous estimons que le fait de se limiter à présenter un hansard «électronique». . .

M. Cole: Vous nous dites ce que vous ressentez instinctivement.

M. Stein: Absolument, je crois que les téléspectateurs seraient intéressés par une plus grande couverture des événements, par la télédiffusion des séances de comité. Je crois qu'ils cherchent à mieux comprendre ce qui se passe. En fait, si l'on se contente de regarder la chaîne parlementaire à l'heure actuelle, il n'est pas possible de comprendre entièrement tout ce qui se passe au Parlement. Une couverture élargie permettrait de mieux faire apprécier le travail parlementaire à la population. Je pense instinctivement que c'est ce que le public veut.

Lorsque dans ces nouvelles propositions constitutionnelles le gouvernement envisage de prendre certaines mesures concernant la façon dont le public voit le travail parlementaire, nous pourrions examiner ce qu'il est possible de faire à ce sujet. J'estime que l'on peut faire bien davantage, et je parle ici en mon nom propre et pas au nom de l'industrie que je représente.

M. Cole: Bien. C'est précisément ce dont je parle.

M. Stein: Quant à la question de deux chaînes, je ne sais trop quoi en penser.

M. Cole: Je connais vos intérêts, mais il faut bien se rendre à l'évidence. Il est certain que vous ne pouvez vous occuper de tout, sinon vous finirez par télédiffuser les séances de comité à 3 heures du matin sur la côte est.

M. Stein: Au sujet de votre autre question, il faut faire attention à l'horaire et à la façon de remplir les heures creuses. Il faudra bien comprendre que les débats de la Chambre des communes ont préséance sur tout le reste, mais on pourrait être original quant à l'utilisation du système, aux heures de présentation de certaines émissions et à leur format.

M. Cole: Au sujet de l'information du public, j'ai déjà donné un exemple dans la discussion de l'autre jour; et puisque cet exemple vient tout à fait à propos aujourd'hui, je pourrais le répéter.

Il y a 14 ans, lorsque les Blue Jays de Toronto ont débuté leur carrière, les commentateurs utilisaient un langage très à la portée du public et expliquaient pour ainsi dire le jeu aux téléspectateurs. Ils expliquaient, par exemple, par le menu en quoi consiste «un simple». C'est ainsi que les gens ont découvert le jeu et ont appris ce qu'il fallait savoir sur le baseball.

[*Texte*]

If you compare that to the coverage last night, the terminology has changed totally because people now understand baseball. If we had been sitting watching it, as the Canadian public, just watching the game, we would have virtually no more understanding today than we would have had 15 years ago. That is my fear of what is going on with the gavel-to-gavel presentation as we have it now. That is my concern.

I would hope that somewhere along the line we can find out if in fact that is or is not happening. If it's not happening and people are understanding it better, great. It's not my perception.

Mr. Stein: I would agree with you. I think, however, that it is not just the parliamentary channel. I think people's understanding of the House of Commons, the Senate and Parliament, comes from a range of different inputs. They are getting bombarded from a whole range of things that inform them or don't inform them as to what is going on. So to separate out the parliamentary channel itself might be a bit of a problem.

But I would agree with you that more could be done in terms of explaining in an entertaining way what is going on and what all this means.

Mr. Belsher: Mr. Stein, I don't think it is practical to think in terms of televising all the committees, because there are umpteen different committees going on at the same time. If we were to set up television facilities or feeds from only, say, one or two rooms, how might we go about selecting what committees would be in those rooms? Do you have some suggestions for us?

• 1145

Mr. Stein: That is difficult. The new committee that has been established to deal with the government's constitutional proposals would be clearly a committee that, whether it is meeting in Halifax or whether it is meeting in Ottawa, we want to make sure we cover. When committees travel, the cable operators are phoning us to find out how to get there and how they can cover it. I think that gives some indication of the kind of response and interest that is out there regarding the work of particular committees, especially when they travel, and on an important issue. I have not talked to people about some means of making that decision, but it seems to me there would have to be some kind of board or something that would make that kind of decision or selection. I think you would need input from subscribers, from Members of Parliament, to make that decision.

The Vice-Chairman (Mr. Gagliano): On behalf of the committee, thank you very much, Mr. Stein, Mr. Thomson, Mr. Lavallée. Thank you for coming and sharing your experience with us. The committee appreciates your input into this current debate to open our committees and all the other proceedings to television. Thank you very much. *Merci beaucoup*

If we could adjourn for maybe one minute, then we will continue on the rest of the agenda.

[*Proceedings continue in camera*]

[*Traduction*]

En regardant le jeu d'hier soir, on comprend à quel point la terminologie a changé parce que le public comprend maintenant de quoi il s'agit. Si les commentateurs n'avaient pas expliqué le jeu, les télespectateurs n'auraient peut-être pas mieux compris aujourd'hui qu'il y a 15 ans. C'est la raison pour laquelle la télédiffusion des débats intégraux comme elle se produit à l'heure actuelle me pose quelques problèmes.

Nous pourrions peut-être procéder de la même façon et voir si les gens comprennent ou non de quoi il s'agit. S'ils comprennent, très bien, mais ce n'est pas ce que je crois.

M. Stein: J'aurais tendance à être d'accord avec vous. Je crois que cela n'est pas de la faute de la chaîne parlementaire seulement. Le public puise dans diverses sources son information sur le fonctionnement de la Chambre des communes, du Sénat, bref du Parlement dans son ensemble. Il est bombardé de tous côtés. Il ne faudrait donc pas penser que la faute en incombe exclusivement à la chaîne parlementaire.

Je conviens pourtant avec vous que de façon générale on pourrait faire davantage pour expliquer de façon intéressante ce qui se passe.

M. Belsher: Monsieur Stein, je ne crois pas que l'on puisse songer un instant à téléviser tous les comités, car il y en a trop qui siègent en même temps. Si l'on décidait d'équiper seulement une ou deux salles en vue de la télédiffusion, comment s'y prendrait-on pour choisir ceux qui y siégeraient? Avez-vous des suggestions à nous faire à ce sujet?

M. Stein: Il s'agit d'une question à laquelle il est difficile de répondre. Il est certain que le nouveau comité qui vient d'être constitué pour étudier les propositions constitutionnelles vaudrait certainement la peine que ses réunions, à Halifax ou à Ottawa, soient télédiffusées. Dans les déplacements du comité, nos membres nous demandent comment ils pourraient diffuser les séances. Cela montre bien l'intérêt des collectivités pour le travail des comités qui étudient des questions importantes ou qui les touchent de près. Je n'ai pas encore discuté avec quiconque de la façon dont les décisions en la matière pourraient être prises, mais la sélection pourrait se faire au sein d'un conseil, qui pourrait regrouper des abonnés, des députés etc.

Le vice-président (M. Gagliano): Les membres du comité vous remercient, MM. Stein Thomson et Lavallée, d'être venus échanger avec eux vos idées et votre expérience. Nous apprécions votre collaboration dans le débat actuel sur la télédiffusion des séances de comité et autres délibérations. Je vous remercie.

La séance est levée pour une minute, puis se poursuivra à huis clos.

[*La séance continue à huis clos*]

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Thursday, October 3, 1991

From the Canadian Cable Television Association:

Kenneth Stein, President;

Gérard Lavallée, Vice-President, Regulatory Affairs.

TÉMOINS

Le jeudi 3 octobre 1991

De l'Association canadienne de télévision par câble:

Kenneth Stein, président;

Gérard Lavallée, vice-président, Affaires réglementaires.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 13

Tuesday, October 8, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 13

Le mardi 8 octobre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Business of the Committee

Mandate of the Committee pursuant to S.O. 119(2)

CONCERNANT:

Affaires du Comité

Mandat du Comité conformément à l'article 119(2) du Règlement

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY OCT 30 1991 University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24159

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
Ross Belsher
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
Ross Belsher
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 8, 1991
(14)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 4:05 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Ken James, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme and Scott Thorkelson.

Acting Members present: Al Horning for Ross Belsher; Steve Butland for Iain Angus.

Other Member present: Harry Brightwell.

In attendance: From the House of Commons: R.J. Desramaux, Director General of Parliamentary Operations; *From the Research Branch of the Library of Parliament:* Jamie Robertson, Research Officer.

Witnesses: Mr. Robert Marleau, Clerk of the House of Commons; Diane Davidson, General Legal Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to Standing Order 119(2).

The witnesses each made a statement and answered questions.

At 5:35 o'clock p.m. the Committee adjouned to the call of the Chair.

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 8 OCTOBRE 1991
(14)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 16 h 05, à la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Ken James, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme et Scott Thorkelson.

Membres suppléants présents: Al Horning remplace Ross Belsher; Steve Butland remplace Iain Angus.

Autre député présent: Harry Brightwell.

Aussi présents: De la Chambre des communes: R.J. Desramaux, directeur général des Opérations parlementaires. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* Jamie Robertson, attaché de recherche.

Témoins: M. Robert Marleau, Greffier de la Chambre des communes; Diane Davidson, conseiller juridique général, Bureau du légiste et conseiller parlementaire.

Le Comité poursuit l'examen de ses travaux conformément à l'article 119(2) du Règlement.

Les témoins font chacun une déclaration liminaire, puis répondent aux questions.

À 17 h 35, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Micheline-Rondeau Parent

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, October 8, 1991

• 1609

The Chairman: If we can call the meeting to order, ladies and gentlemen, we have as our witnesses today Mr. Robert Marleau, the Clerk of the House of Commons and Ms Diane Davidson, the General Legal Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel.

Before I ask both of them if they have any opening comments to make, I want to thank the two vice-chairmen, Alfonso and Charles, for the work they did in my absence. The minutes of the meetings show it has been really productive and a lot of information has come out.

Do you have any opening comments you want to make, Bob, in relation to the subject of televising of committees and broadcasting in the House, which we are looking at right now?

Mr. Robert Marleau (Clerk of the House of Commons): First of all, Mr. Chairman, I am privileged to have the opportunity to be here, and thank you for the invitation.

I realize as Clerk of the House that I will have to try to steer my remarks away from a substantive debate as to whether the House should decide to broadcast or not in terms of the issue.

• 1610

After reading the evidence you received from the parliamentary press gallery in particular, the cable operators, and the discussion you have had among yourselves, I thought I would focus on two aspects on which I think I can make substantive comments and perhaps point you to issues that have not yet specifically been made.

First, we will deal with parliamentary privilege, and second, some of the legal issues that might have to be addressed by the committee. Some of them can be addressed from an administrative standpoint, and I and the staff of the House of Commons can assist you in that. Some of the larger issues may have to form the subject of debate in this committee, as well as form specific recommendations to the House.

If I may, as briefly as possible, I will try to give you the benefit of some of the thinking I did last weekend on parliamentary privilege.

I think there are two kinds of privilege that could lead to confrontation as you approach broadcasting in parliamentary committees. Privileges are very much misunderstood by Canadians generally, and I must say, sometimes by members in the House. The issue of parliamentary privilege, in the global sense, as provided in the Constitution, is to allow Members of Parliament to do their duty without fear of intimidation and without interference, whether it is the

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 8 octobre 1991

Le président: La séance est ouverte, mesdames et messieurs. Nous accueillons aujourd'hui comme témoins M. Robert Marleau, greffier de la Chambre des communes, et M^me^ Diane Davidson, conseiller juridique général, Bureau du légiste et conseiller parlementaire.

Avant de demander à nos témoins s'ils ont des remarques liminaires à nous faire, je tiens à remercier les deux vice-présidents, Alfonso et Charles, du travail qu'ils ont fait en mon absence. Les comptes rendus montrent bien que les réunions ont été très fructueuses et qu'elles ont permis de recueillir beaucoup d'informations.

Avez-vous des remarques liminaires à faire, Robert, en ce qui concerne la télédiffusion des travaux des comités et la radiodiffusion des travaux de la Chambre, sujet qui est à notre ordre du jour?

M. Robert Marleau (Greffier de la Chambre des communes): Tout d'abord, monsieur le président, je tiens à vous dire que c'est pour moi un honneur d'être ici, et je vous remercie de m'avoir invité à comparaître.

Je sais bien qu'en tant que Greffier de la Chambre, je devrais éviter dans mes remarques d'engager le débat sur la question de fond, à savoir l'opportunité de diffuser les travaux de la Chambre.

Après avoir lu les témoignages, en particulier ceux des représentants de la tribune de la presse et des exploitants d'entreprises de câblodistribution, et après avoir pris connaissance des discussions que vous avez eues entre vous sur toutes ces questions, j'aimerais aborder deux questions sur lesquelles je peux faire des commentaires quant au fond et suggérer des questions qui n'ont pas encore été abordées.

Tout d'abord, nous parlerons de la question de l'immunité parlementaire et, deuxièmement, de certaines questions juridiques que le comité pourrait envisager. Le personnel de la Chambre des communes et moi-même pourrions vous aider pour toute question qui porte sur l'administration. Certaines questions importantes pourraient faire l'objet d'un débat au comité et faire l'objet de recommandations spéciales à la Chambre.

Je vais essayer maintenant, aussi rapidement que possible, de vous faire part de mes réflexions de la dernière fin de semaine sur la question de l'immunité parlementaire.

La télédiffusion des débats des comités parlementaires pourrait provoquer une confrontation entre deux sortes d'immunités. L'immunité parlementaire est une question qui est mal comprise par le grand public, mais également parfois aussi par les députés eux-mêmes. De façon générale, l'immunité parlementaire prévue dans la Constitution doit permettre aux députés de s'acquitter de leurs fonctions sans crainte d'intimidation et sans interférence, et cela s'applique

[*Texte*]

collective duty of the House or your individual performances in parliamentary proceedings.

At the same time, through the Charter, the concept of freedom of the press is now within the Constitution. After reading your testimony, depending on the choices you make, I think there could well be potential conflict between these two privileges, if I can apply the term to both.

On the one hand, you have heard representations, particularly from the press gallery, on the pooling of their resources from fixed or semi-fixed camera positions in various committees. In essence, their proposal is that by being given access to parliamentary committees of their choice, the timing, roughly, of their choice and the length of the taping, roughly, of their choice... I believe there is a potential for real conflict between committees generally and the media. It is true that compared to the print media the electronic media does appear to be at a disadvantage in terms of access to committees; however, I think there are substantive differences between the two that could justify a slightly different treatment.

Television, the powerful medium that it is, usually reports in 90-second clips. The opportunity for television, through what is newsworthy, to actually give substantive reporting is difficult; it is an art. You all have opinions as to whether the substantive reporting is achieved or not. The print media attends committee meetings and to some degree they address the total context of the committee meeting. Some analysis and judgment is exercised in the reporting through the written media, although as they do in television land, no doubt, they submit to editors as to whether a story flies or not. But there is a time delay in the print media that is not necessarily there in the electronic media, particularly television.

What I am leading up to is that if committees and if the House were to accept some of the suggestions made by the parliamentary press gallery in their proposal to you—that is, not gavel-to-gavel coverage but a media pool that would access all committees—I feel that sooner or later there will be a conflict in the manner of the reporting that may take place.

• 1615

Imagine a recalcitrant, difficult, aggressive witness who at the beginning of his presentation—and many of you have been there—has a newsworthy statement, but during the course of an hour and a half of discussion with members, interrogation and discussion, the same witness can be brought to change his position or her position totally to the opposite from the opening statement made before committee.

If the press, the television media, is allowed to come into a committee, take the initial 90-second clip, rush out late in the afternoon to make the 6 p.m. news, the context of the reporting would be forgotten and lost.

[*Traduction*]

tant aux travaux de la Chambre qu'à ceux des députés pris individuellement lorsqu'ils prennent part aux débats parlementaires.

La liberté de la presse, garantie dans la Charte, fait maintenant partie de notre Constitution. Si je me reporte aux témoignages que vous avez entendus, ces deux sortes d'immunités, si je peux parler d'immunité dans les deux cas, pourraient fort bien entrer en conflit, selon le choix que vous ferez.

La tribune de la presse parlait d'un regroupement des médias qui filmeraient les différentes séances de comités à partir d'installations fixes ou semi-fixes dans les différentes salles. Leur position est la suivante: les médias voudraient avoir accès aux différents comités parlementaires de leur choix, au moment où cela leur convient et pendant la durée qui leur convient également. J'estime qu'une telle proposition pourrait créer de réels conflits entre les comités et les médias. Il faut reconnaître que par rapport à la presse écrite, les médias électroniques semblent être désavantagés en termes d'accès aux comités. J'estime cependant qu'il existe entre les deux sortes de médias des différences fondamentales qui peuvent justifier un traitement quelque peu différent.

La télévision, moyen de communication puissant, fonctionne par séquences de 90 secondes. Il lui est très difficile, et c'est là tout un art, de présenter des reportages qui sont véritablement des reportages de fond, et vous avez tous sans doute votre propre point de vue sur le succès atteint en la matière. Les représentants de la presse écrite, quant à eux, assistent aux réunions des comités et envisagent celles-ci dans leur totalité. Ils doivent exercer leur esprit d'analyse et leur jugement lorsqu'ils rédigent leurs articles, bien qu'ils les soumettent au rédacteur en chef, qui prend alors les décisions qui lui incombent. Cela se passe également pour la télévision, mais il existe un certain décalage dans les médias écrits qui n'existe pas nécessairement dans les médias électroniques, particulièrement la télévision.

Ainsi donc, si les comités et si la Chambre acceptaient certaines suggestions faites par la tribune de la presse parlementaire, c'est-à-dire non une couverture systématique des débats, mais une plus grande liberté pour le pool des médias, qui pourrait avoir accès à tous les comités, je crois qu'à plus ou moins brève échéance, le genre de reportages que nous aurions pourraient poser des problèmes.

Imaginez un témoin récalcitrant, difficile et agressif qui, au début de son exposé—et vous savez bien de quoi je veux parler—veut faire de l'éclat en faisant une déclaration intéressante pour les médias, mais qui, après avoir été questionné par les membres du comité, change sa position.

Si l'équipe de la télévision assiste à la séance et prend une séquence de 90 secondes pour la présenter aux nouvelles de six heures, il est certain que les nouvelles seront déformées.

[*Text*]

The temptation to get the scoop, the temptation to meet the pressures of their own environment, I believe, would sooner or later bring some conflict between committees and the television media. I do not want to couch those remarks in saying. . . It is not that I feel that is the standard, not at all. I think we have a very professional and a highly respected press corps, particularly in television.

I will give you a specific example, if I can use a real-time example. When television was brought into the House of Commons, the print media felt it was left behind and somehow television had the upper hand over the newspapers. After years of complaints the House allowed, through agreement of the House Leaders and the Speakers, photographers on the floor of the House to compensate for the lack of access for the print media to take photos.

We attempted to impose upon them the same sort of guidelines that we impose upon our staff for the broadcast of television; in other words, the CP, the UPI, the pool of photographers who come to the floor of the House are supposed to take still pictures that largely conform with the member who has the floor.

There have been transgressions of those guidelines on more than one occasion by the print media. The inevitable shot of someone in the gallery was taken, of a member did not have the floor, of the Prime Minister crossing the floor to shake another leader's had—all of which was newsworthy, but the guidelines were transgressed, and I predict that they will be transgressed again.

Whether we should have those guidelines or not is another issue. The House theoretically has all the power to cite these individuals for contempt. You know the process. It is lengthy, and certainly in trying to cite any member of the press for contempt would be politically difficult and I daresay an avenue on which very few of you would want to embark, and something that ceased in Great Britain in the 1950s. Fortunately, we do not have much of a history of that.

But if you have a press pool taking shots in committees and you try to impose guidelines, I will say that in 95%, 98%, possibly 99% of the time they will be respected. But some day because a cameraman, an editor, decides that an item is newsworthy, they will be transgressed. The committees have little power, politically, although theoretically you could report it to the House; the House could deal with the matter. But politically I think committees have little power.

One can imagine a whole other series of scenarios for potential interference with committee proceedings. A witness who might want to have more impact may have contacts with an individual in the press corps. The timing of a presentation, the eclat it might have, could be staged very easily through the pooling process.

• 1620

Traditionally committees have been masters of their own proceedings, and I think you should reflect seriously about keeping control. In keeping control, I think there is a way to satisfy both the demands of freedom of the press and of

[*Translation*]

Les médias pourraient vouloir présenter une histoire en exclusivité, ou tout simplement fonctionner sous pression, comme ils doivent le faire si souvent, et cela opposerait les comités aux médias. Je ne veux pas dire que la situation serait généralisée; les journalistes que nous avons ici font certainement preuve d'un grand professionnalisme et sont très respectés, surtout dans le domaine de la télévision.

Je vais cependant vous donner un exemple vécu. Lorsque la télévision a été introduite à la Chambre des communes, les médias écrits se sont plaints du fait que la télévision était très avantagée. Après des années pendant lesquelles les médias écrits se sont plaints, la Chambre, à la suite d'une entente conclue entre les leaders à la Chambre et les présidents, a permis aux photographes de prendre des photos dans l'enceinte de la Chambre elle-même.

Nous avons essayé de leur imposer les mêmes directives que celles que nous imposons à la télévision. Ainsi, les photographes de la Presse canadienne, de UPI, etc., sont censés ne prendre des photos que des députés qui ont la parole.

À plus d'une occasion, les médias écrits n'ont pas respecté ces directives. C'est ainsi que des photos ont été prises d'un député qui n'était pas en train de parler ou du premier ministre qui se rendait de l'autre côté de la Chambre pour serrer la main d'un autre leader. . . Tout cela valait la peine d'être capté sur pellicule, mais c'est un fait que les directives n'étaient pas respectées, et j'estime que cela va se reproduire.

Quant à la question de savoir s'il faudrait des directives ou non, c'est une autre question. Théoriquement, la Chambre pourrait accuser d'outrage à la Chambre ces personnes qui enfreignent ainsi la règle. Vous êtes au courant de la procédure. Celle-ci est longue, mal appréciée par les politiciens, et je pense que très peu d'entre vous voudraient y avoir recours. Il s'agit là d'une procédure que l'on a cessé d'appliquer en Grande-Bretagne au cours des années 50. Nous n'avons heureusement pas connu beaucoup de cas de ce genre ici.

Il est fort probable que les directives seraient respectées à 95 ou 98 ou 99 p. 100, mais il reste toujours la possibilité qu'un cameraman ou un réalisateur décide de ne pas respecter la règle s'il estime que le jeu en vaut la chandelle. D'un point de vue politique, les comités ont très peu de pouvoir, même s'ils peuvent faire rapport à la Chambre.

On pourrait imaginer toute sortes d'autres scénarios où les travaux des comités pourraient être perturbés. Certains témoins pourraient être de collusion avec des journalistes et prévoir avec l'équipe de la télévision le moment où ils feraient une déclaration qui vaut la peine d'être télévisée.

Les comités sont depuis toujours maîtres de leurs propres décisions, et je crois qu'il faudrait que vous y songiez à deux fois avant de perdre ce contrôle. Il est fort possible de tenir compte à la fois de la liberté de la presse et de

[*Texte*]

committees remaining masters of their own destiny. That is one of the options you discussed in your testimony; that is, the gavel-to-gavel broadcasting of committees within the control of the House of Commons, either through the staff we have or through a contract, which is an option, as the British have done, whereby the electronic media would have access to it as they do for the proceedings of the House.

What you have at that point is freedom of the press and parliamentary privilege travelling in parallel, if you like, with an arms' length relationship. The guidelines are imposed on yourselves and the staff of the House of Commons. No one can claim that they interfer with freedom of the press, because they are your guidelines and they can tap in or pick up the feed at any time.

That proposal, I realize, is not perfect and has difficulties. We can't televise and it's not reasonable to imagine televising sometimes up to 20 standing and special committee meetings in a given day. There are physical limitations. You could consider two equipped committee rooms, a process for determining which committees might be televised. There can be consultation with the Press Gallery in that process. If you put yourselves in the position of negotiating with the Press Gallery, with the media, what you are negotiating is privilege. I doubt that if it took five, six or seven years before a court case came about, where a committee decision to exclude the cameras in a pooling arrangement was challenged to the courts, that having given up that privilege and that access over a long period of time, the courts would not be very sympathetic to a sudden attempt to turn back the press.

That is why I'm addressing the issue in terms of parallel privileges, freedom of the press, parliamentary privilege, and guidelines or principles imposed on Parliament but not on the press. For any guidelines you may be able to negotiate or get agreement on, you have to deal with the issue of what happens when they are transgressed. What if they are frequently transgressed? What happens then? What if they fall into total disuse? What happens then?

Finally, I would say that the fundamental question, which I believe from some of the evidence I read that Mr. Cole raised, is, what are you attempting to do by broadcasting committees? Are you providing a convenient, 90-second clip for the television media, or are you attempting to provide larger access for Canadians so that they may see how a Member of Parliament does his job in committee? And a committee can be a very powerful instrument in a democracy like ours.

I suppose I am leading to my own answer to that question. You have to remember that the 90-second clip in the pooling arrangement will always be subjected to an editor, who will decide whether or not it flies at 6 p.m. Regardless of how many pooling arrangements are made, it is that editor who will decide what Canadians see.

In that sense, if I can speak as Robert Marleau rather than the Clerk of the House of Commons, I would say I prefer broader access to Canadians and providing a convenience to television crews who may be seeking

[*Traduction*]

l'indépendance absolue des comités. C'est une des différentes options que vous avez examinées au cours de vos discussions, c'est-à-dire la retransmission de la totalité des séances, qui se ferait sous le contrôle de la Chambre des communes, à l'interne ou à contrat, ce qui est une possibilité, celle qui a été choisie en Grande-Bretagne, les médias électroniques ayant accès aux séances des comités de la même façon qu'aux débats de la Chambre.

Dans un scénario de ce genre, la liberté de la presse et l'immunité parlementaire sont toutes les deux respectées de façon indépendante. Vous devez vous soumettre aux directives, de même que le personnel de la Chambre. Personne ne peut dire que l'on ne respecte pas la liberté de la presse, car, pourvu que les directives soient respectées, les médias peuvent transmettre en tout temps.

Une telle proposition n'est pas parfaite et présente des difficultés. Il n'est pas possible de téléviser intégralement les séances de 20 comités permanents et comités spéciaux qui siègent au cours d'une journée. C'est matériellement impossible. On pourrait envisager d'équiper deux salles de comité et adopter une méthode qui permettrait de déterminer quels comités pourraient être télévisés. La tribune de la presse pourrait être consultée. Si vous négociez avec la tribune de la presse, avec les médias, ce que vous négociez, c'est en quelque sorte votre immunité. Or, toute question qui serait portée devant les tribunaux après cinq, six ou sept ans et qui porterait sur une interdiction pour les caméras de filmer en séance de comité ne serait pas vue d'un très bon oeil par le pouvoir judiciaire.

C'est la raison pour laquelle j'envisage toute cette question sous l'angle des privilèges parallèles, de la liberté de la presse, de l'immunité parlementaire et des directives imposées au Parlement, mais non aux médias. Si vous voulez imposer des directives, il faudrait savoir comment régler la question des transgressions. Que se passera-t-il si ces directives ne sont pas observées, ou si elles ne le sont que rarement?

Finalement, la question soulevée par M. Cole, celle de savoir quel est le but visé par cette télédiffusion des comités, cette question est fort importante. S'agit-il de fournir des séquences de 90 secondes pour la télévision ou d'offrir au grand public une meilleure façon de voir comment les députés travaillent en comité? Il est certain que les comités sont des outils extrêmement puissants dans une démocratie comme la nôtre.

Je suppose que je vous fais comprendre exactement mon point de vue sur cette question. Il ne faut pas oublier que la séquence de 90 secondes sera toujours soumise au réalisateur, qui décidera s'il l'utilisera ou non à six heures. Peu importe les dispositions que l'on prendra avec les médias, ce sera toujours le réalisateur qui décidera ce que verra le public canadien.

En ce sens, si je peux maintenant vous parler en tant qu'individu, et non en tant que greffier de la Chambre des communes, je préférerais élargir les possibilités d'accès pour le public, quitte à faciliter la tâche aux équipes de la

[*Text*]

newsworthy items. You have already heard that it may not be satisfactory from the press's point of view to adopt this stance, because it would exclude the press from all other committees. To some degree that is true.

• 1625

We cannot televise all committees. Certainly we cannot afford 17 channels; the transponders will have to have their own satellite if we go that way.

At no cost to the House of Commons, the audio feed is available. You could have two committee rooms equipped for broadcasting of parliamentary committees and give the media access to the audio. What comes over the audio is the same that goes into print within 48 or 96 hours.

For those committees not being televised that may have a regional interest—fisheries in the east, grain in the west, or aboriginal affairs—that part of the press gallery could attend those meetings and take electronic notes as the print media takes theirs.

I would close my comments on privilege in saying that it is more costly to equip a couple of committee rooms, about $125,000 each. There are some ongoing capital and human resources costs relating to that.

But I suspect you would probably find that the one-time fit-up costs, excluding the ongoing costs, would be roughly what the House of Commons would have to spend in the first court case if we found ourselves trying to defend the right of a parliamentary committee to exclude the press from the room, the right of the parliamentary committee to be reported in a manner that it feels is dignified, the right of a parliamentary committee to not have its proceedings distorted.

In that sense, I am saying that if the pool consideration is purely one of money and finding the money, then it could well be short-term gain for long-term pain.

On the legal side, which we can come back to, there are issues that I think the committee will have to address, depending on the avenue you choose. If you go to the pool concept and only partial taping as compared with gavel-to-gavel, you will have to address issues of ownership of that tape.

It may well be time for the House to address the whole issue of copyright. We have our electronic *Hansard*. It is constantly being copied, reproduced for educational, political or party purposes.

I am not saying any of those are wrongful uses of the electronic *Hansard*, but I think it is high time that the House addresses, globally, the issue of who owns it, what can be done with it, and where permissions are sought for its use and reproduction.

[*Translation*]

télévision à la recherche de séquences qui en valent la peine. Vous avez peut-être déjà entendu dire que la presse risquait de ne pas être satisfaite, car elle serait alors exclue de tous les autres comités. Dans une certaine mesure, c'est exact.

Il est impossible de téléviser tous les comités. Il est certain que nous n'avons pas les moyens d'entretenir 17 canaux; cela exigerait un satellite à part pour les seuls transpondeurs.

L'alimentation audio est mise à la disposition de la Chambre des communes gratuitement. On pourrait équiper deux salles de comité pour la radiotélédiffusion des comités parlementaires, les médias ayant accès au réseau audio. Ce qu'on peut capter sur ce réseau est identique à ce qui est imprimé 48 ou 96 heures plus tard.

Quant aux comités qui ne sont pas télévisés et qui présentent un intérêt régional, les pêches dans l'Est, les céréales dans l'Ouest, les affaires autochtones, etc., les journalistes intéressés pourraient assister à ces réunions et prendre des notes électroniquement, comme les médias imprimés le font déjà.

Une dernière observation au sujet des questions de privilège; il en coûterait plus cher d'équiper deux salles de comité, environ 125,000$ chacune. Cela suppose également certains coûts permanents, capital et ressources humaines.

Cela dit, le coût des installations, et je ne parle pas des coûts d'utilisation par la suite, seraient probablement à peu près ce que des poursuites coûteraient à la Chambre des communes si elle devait défendre son droit d'exclure la presse des comités parlementaires, c'est-à-dire le droit de voir ces séances représentées d'une façon qu'elle juge digne et sans distorsion.

Pour cette raison, si on pense à un pool uniquement pour des raisons financières, pour recueillir les fonds nécessaires, cela risque d'être une solution à court terme qui, à long terme, poserait des problèmes.

Quant à l'aspect juridique, sur lequel nous pourrons revenir, le comité va devoir étudier certaines questions; cela dépendra de la voie qu'il adoptera. Si vous retenez le principe d'un pool et l'enregistrement partiel, de préférence à un enregistrement de la totalité des séances, vous allez devoir vous intéresser à la question de la propriété de la bande magnétique.

Le temps est peut-être venu pour la Chambre des communes de s'intéresser à toute la question du droit d'auteur. Nous avons notre hansard électronique, qui est sans cesse copié et reproduit à des fins éducatives, politiques ou partisanes.

Je ne prétends pas que ce soit une utilisation abusive du hansard, mais il est temps pour la Chambre des communes de déterminer qui est propriétaire de ce bien, comment il peut être utilisé et quelles sont les procédures à mettre en place pour accorder des autorisations d'utilisation et de reproduction.

[*Texte*]

As well, there are legal issues relating to travelling committees who may wish to broadcast where we use non-House facilities. As I say, some of those we can address from an administrative standpoint, but we have had committees televised by local cable companies with no written contract, an agreement, oral or otherwise, with guidelines undefined because we have never really written them down.

Some day we are going to get into a contest with that as well. I think it is time we address some of the legal issues as they flow from whatever format or guidelines you may wish to address.

Those are roughly the thoughts I wanted to communicate to you. I can add a little bit about educational programming later on. I would be happy to answer your questions.

• 1630

Ms Diane Davidson (General Legal Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel, House of Commons): I would just like to briefly complete the clerk's comments on the importance of the co-existence of the rights of the House to maintain control over its proceedings and freedom of the press. There have been some court cases on that very issue.

In Nova Scotia the Donahoe case, which was rendered by the Nova Scotia Court of Appeal, dealt with the question of allowing television access to the proceedings of the Nova Scotia House of Assembly. The House of Assembly, in the exercise of its privilege, refused the press total access to the proceedings. Of course, CBC raised the Charter of Rights and Freedoms, and freedom of the press. Both the trial division and the court of appeal recognized that freedom of the press would allow CBC to come in and televise the proceedings of the House of Assembly, and that of course the legislative assembly was subject to the Charter of Rights and Freedoms.

Arguments were raised during the court proceedings that the House of Assembly's privilege to maintain control of its proceedings would allow it to exclude the cameras because they were considered disruptive. The court, however, decided that it could not be justified under section 1 of the Charter, that simple mere inconvenience or desire to control the proceedings was not considered sufficient and that the press should be allowed in.

Of course, the situation here is different. We do allow the press and the broadcast of the proceedings. Also, our privileges are constitutionally based, whereas in the provinces they are based in the statute. This decision is now being appealed to the Supreme Court of Canada.

I would just like to point out that when the court of appeal rendered its decision, it made a point that the House could impose reasonable time, place and manner restrictions upon the exercise of the right of the press, but only when they were pressing and substantial reasons for limiting the exercise of the right. So in the establishment of directives to the press, I would believe that the committee should consider the courts'—

[*Traduction*]

Il y a également des aspects juridiques qui ont trait aux déplacements des comités et à la possibilité de diffuser des séances qui se déroulent à l'extérieur de la Chambre. Comme je l'ai dit, nous pouvons aborder ces questions sur le plan administratif, mais il est arrivé que des séances de comités soient télévisées par des compagnies de câblodistribution locales qui n'avaient aucun contrat écrit, et qui se contentaient d'une entente verbale dont les termes n'étaient pas très définis, car ils n'ont jamais été écrits.

Un jour ou l'autre, nous allons nous heurter à ce problème également. Le temps est donc venu de nous intéresser aux aspects légaux qui découlent des décisions ou des directives dont vous allez discuter.

Voilà donc ce que j'avais à vous dire. Je pourrais revenir sur la programmation éducative un peu plus tard, mais en attendant, je serai heureux de répondre à vos questions.

Mme Diane Davidson (conseillère juridique générale, Bureau du légiste et conseiller parlementaire, Chambre des communes): J'aimerais compléter les observations du greffier en vous parlant rapidement de l'importance de préserver à la fois le droit de la Chambre des communes de contrôler ses propres délibérations et la liberté de la presse. On a vu des poursuites judiciaires à cause de ce problème.

En Nouvelle-Écosse, l'affaire Donahoe, devant la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, portait sur la question de savoir s'il fallait permettre à la télévision d'enregistrer les délibérations de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Exerçant son privilège, l'assemblée avait refusé à la presse un accès illimité à ses délibérations. Évidemment, Radio-Canada a invoqué la Charte des droits et libertés ainsi que la liberté de la presse. La division de première instance et la cour d'appel ont toutes deux reconnu que la liberté de la presse exigeait que Radio-Canada puisse enregistrer et téléviser les délibérations de l'assemblée, qui, bien sûr, devait se conformer aux dispositions de la Charte des droits et libertés.

Pendant les audiences, certains ont fait observer que le privilège de l'assemblée législative lui permettait de refuser l'accès aux caméras, qui pouvaient perturber les délibérations. Malgré tout, le tribunal décida que cela ne se justifiait pas aux termes de l'article 1 de la Charte, qu'il n'était pas suffisant d'invoquer un inconvénient ou la nécessité d'exercer un contrôle pour refuser l'accès à la presse.

Bien sûr, dans le cas qui nous occupe, la situation est différente. Nous avons déjà accordé l'accès à la presse, et les délibérations sont diffusées. Également, nos privilèges ont une base constitutionnelle, alors que dans les provinces, ils figurent dans les lois. Soit dit en passant, cette décision est actuellement en appel devant la Cour suprême du Canada.

En rendant sa décision, la cour d'appel avait observé que la Chambre pouvait imposer des délais raisonnables, et également imposer des restrictions à l'exercice du droit de la presse, mais dans ce cas, elle devait avoir de bonnes et solides raisons de le faire. Lorsque le comité réfléchira aux directives à l'intention de la presse, il devrait donc penser à la position des tribunaux. . .

[*Text*]

The Chairman: Could I ask you a quick question on that? Did the courts supply the same logic and ruling to their own proceedings?

Ms Davidson: Yes, they did. Actually, in this decision a lot of reference was made to the court proceedings and to case law that dealt with court proceedings, and the fact that they should as much as possible be held in open; in-camera proceedings would be the exception. In a modern context that openness should be the rule rather than the practice.

The Chairman: Should have access to courts.

Mr. Marleau: That was with that judgment.

Ms Davidson: Yes, that was the Nova Scotia Court of Appeal.

Mr. Marleau: That case is now before the Supreme Court. All of the provinces and the two territories have joined in—as have the Senate and the House of Commons—and asked the court for *locus standi* to make representations. The Speakers all got together and have hired counsel to make representations, because it is quite possible that whatever the decision of the Supreme Court will be will have ripple effects on the House of Commons, even though our privileges, as Diane said, are enshrined in the Constitution, while in Nova Scotia they are enshrined in a statute of the province, and that makes it slightly different. The House of Commons will be represented in court on this one.

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): Could we get a copy from our distinguished counsel, to be distributed? It is very interesting and I would be more than anxious to see the result of the Supreme Court.

The Chairman: Okay. Thank you both for your opening comments. We will open it for questions.

Mr. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Mr. Marleau, I really enjoyed your presentation. You have really looked at basically two options. One is where the House would do the programming; the other is a pooling arrangement where the press gallery would decide and bring in a couple of cameras.

• 1635

But you have not looked at the third option, which was studied last year, and that was an arm's length organization of some sort, whether it is a non-profit organization, or what have you, which would be under the control of the House of Commons or a board of directors, with representatives, which might untangle some of the things you have talked about. So maybe you can comment on that.

First of all, if there were guidelines where the House of Commons equipped two committee rooms, how would you envision decisions being made about which committees are televised? That is the biggest problem of us doing it on our own as the House. How would we get over the political wrangling and who would make the day-to-day decisions, in fact hour-by-hour decisions of what committees should be broadcast in the evenings and how often should they be

[*Translation*]

Le président: Je peux vous poser une question à ce sujet? Est-ce que les tribunaux en question ont appliqué le même raisonnement à leurs propres délibérations?

Mme Davidson: Absolument. Au fait, dans cet arrêt de la cour, il était beaucoup question des délibérations de la cour elle-même, et la jurisprudence portant sur les délibérations d'autres tribunaux avait été invoquée. On répétait que les séances devaient être le plus publiques possible, à l'exception des séances à huis clos. Autrement dit, dans un contexte moderne, cette ouverture devient la règle, et non plus l'exception.

Le président: Libre accès aux tribunaux.

M. Marleau: C'est ce que la cour a décidé.

Mme Davidson: Oui, la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse.

M. Marleau: Cette cause est aujourd'hui devant la Cour suprême. Toutes les provinces et les deux territoires, ainsi que le Sénat et la Chambre des communes, tous les présidents d'assemblées législatives se sont associés; ils ont embauché un avocat pour faire des interventions, car cette décision de la Cour suprême, quelle qu'elle soit, aura forcément des répercussions sur la Chambre des communes, bien que nos privilèges soient constitutionnels, et non pas statutaires comme en Nouvelle-Écosse, ce qui change un peu la situation. La Chambre des communes sera donc représentée dans cette affaire.

M. Prud'homme (Saint-Denis): Est-ce que notre distinguée conseillère pourrait nous faire parvenir un exemplaire qui serait alors distribué? C'est très intéressant, et j'aimerais beaucoup prendre connaissance des résultats de cette affaire devant la Cour suprême.

Le président: D'accord. Merci à tous deux pour ces déclarations d'ouverture. Nous passons maintenant aux questions.

M. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur Marleau, j'ai beaucoup apprécié votre exposé. Vous avez, en fait, envisagé deux options. D'une part, c'est la Chambre qui assurerait la programmation, d'autre part, la tribune de la presse constituerait une sorte de pool qui prendrait les décisions et installerait une ou deux caméras.

Mais il existe une troisième option dont vous n'avez pas parlé, une option qui a été envisagée l'année dernière et qui ferait appel à une sorte d'organisation indépendante, organisme à but non lucratif ou autre, qui serait contrôlée par la Chambre des communes ou par un conseil d'administration représentatif qui serait chargé, de plus, de démêler les problèmes dont vous avez parlé. Qu'en pensez-vous?

Pour commencer, si la Chambre des communes décidait d'équiper deux salles de comité, comment prendrait-on les décisions quant aux comités à téléviser? Si c'est la Chambre qui prend la direction des opérations, c'est le plus gros problème. Comment surmonter les conflits politiques? Qui serait chargé de prendre les décisions chaque jour, heure par heure, en fait, de dire quel comité doit être diffusé pendant la soirée, combien de fois il faut le rediffuser, etc.? Qui

[*Texte*]

rebroadcast? Who should string them together? Let us say you were following a series of committee meetings, and so on.

Aside from guidelines of the shot, these are the bigger questions, who decides what Canadians will see on a gavel-to-gavel basis.

Mr. Marleau: In response to your first comment about other options, I limited my comments to what appeared to be the debate on how to televise. I have a couple of other options that I can explore with you in terms of beyond giving just the audio feed as a fallback, and then there is the whole concept of C-SPAN, which the privileges and elections committee looked at in 1989. I think this is a larger issue, but I would be happy to answer questions about that, particularly the educational aspect of that.

I anticipated this questions of what mechanism and how would the House determine or what body would determine which committees would be televised, and I do not think you will necessarily appreciate my answer, because it is the only one that I can give in the circumstances. I believe the House of Commons to be just that, a political place, and in my view, it has to be a political decision.

Let me put an example. We now have this special joint committee on the Constitution, and if we had, say, only one committee room it ranks pretty high in the priority of which committee ought to be televised, both for its content, and the timing of history. Let us say that the Al Mashat affair breaks next week—not in the past, but next week. In terms of newsworthiness, no doubt the Al Mashat affair would be more attractive for certain members of the television corps.

However, if you look at the substance of the Al Mashat affair, which was maybe a series of errors in several government departments from which an inquiry would produce means, rules, regulations on how to improve the system—but it is history—it is done. There is not much that can be done by adding the medium of television.

I think it would be fairly obvious as to which committee would get the room, regardless of the political pressures that may be exercised by one side of the House or the other.

If you had two committee rooms that were equipped, I think 95% of the cases would fall within the obvious. It is the other 5% that would become the issue as to what you do televise and I would recommend that you keep it in the political field, that you have a committee of the House, subcommittee of this committee, a specially appointed committee that makes that determination.

In the final analysis, it is the majority of the House that decides whether committees even sit at all. It should be no different as to which committees ought to be televised. Again, my advice is to keep control. Again, my advice is to keep control and not to delegate to an outside body what is important to the institution, or to those who have an interest in the medium, what ought to be televised.

[*Traduction*]

établirait toute cette programmation? Supposons qu'il s'agisse de suivre une série de réunions de comité, par exemple.

Indépendamment des directives relatives aux prises de vue, il faut aussi décider ce que les Canadiens verront des délibérations, du début à la fin d'une séance.

M. Marleau: Vous avez parlé d'autres options; pour ma part, je m'en suis tenu aux options qui touchent au débat sur la façon de téléviser. Je pourrais également discuter avec vous d'une ou deux autres options, de possibilités qui vont plus loin qu'une simple alimentation audio. Il y a également le principe du C-SPAN, qui a été étudié par le Comité des privilèges et élections en 1989. Cela élargit quelque peu le débat, mais je répondrai avec plaisir à des questions sur ce sujet, et en particulier sur les aspects éducatifs.

Je m'attendais à ce qu'on me pose ces questions sur les mécanismes à retenir et sur la façon dont la Chambre ou un autre organisme déterminerait quels comités doivent être télévisés. Vous n'aimerez peut-être pas ma réponse, mais dans les circonstances, c'est la seule que je puisse vous faire. À mon avis, la Chambre des communes est une arène politique, justement, et sa décision sera forcément politique.

Je vais vous donner un exemple. Nous avons en ce moment ce comité mixte spécial sur la Constitution, et si nous ne disposions que d'une seule salle de comité, étant donné son importance, le sujet dont il discute, les aspects historiques, il y a de grandes chances qu'il aurait la priorité. Supposons que l'affaire Al Mashat survienne la semaine prochaine, qu'elle n'ait pas eu lieu dans le passé, mais qu'elle commence la semaine prochaine. Il est certain que du point de vue des nouvelles, du point de vue des responsables de la télévision, cette affaire risquerait d'être plus passionnante que la Constitution.

Cela dit, si l'on considère l'essence de l'affaire Al Mashat, qui ne fut qu'une série d'erreurs au sein de plusieurs ministères et qui provoqua une enquête aboutissant à l'adoption de certains règlements pour améliorer le système... quoi qu'il en soit, c'est de l'histoire ancienne, c'est terminé. L'intervention de la télévision n'aurait pas apporté grand-chose.

Il me semble qu'on n'aurait pas tellement de mal à décider quels comités doivent avoir cette pièce, indépendamment des pressions politiques exercées par les partis.

Si l'on disposait de deux salles de comité, je pense que dans 95 p. 100 des cas, la décision serait évidente. Évidemment, dans les 5 p. 100 de cas restants, il faudrait prendre une décision et, à mon avis, cette décision devrait rester politique, un sous-comité de ce comité, un comité nommé spécialement à cette fin, étant chargé de prendre cette décision.

En dernière analyse, c'est une majorité des députés de la Chambre qui décident quels sont les comités qui siègent, télévisés ou pas. La question de savoir quels sont ceux qui seront télévisés ne semble pas tellement différente. Là encore, il est important de conserver le contrôle. Je le répète, mon conseil est de conserver le contrôle et de ne pas déléguer à un organisme de l'extérieur ce qui est important pour l'institution, ni à ceux qui ont un intérêt dans ce moyen de communication et dans ce qui devrait être télévisé.

[*Text*]

• 1640

What is important to the institution and country today is not necessarily what is newsworthy. What is newsworthy is not always important.

Obviously, there is a meeting in between those two a lot of the time. The "coincidence" of between what is newsworthy and what is important will be fairly obvious for whatever committee has to decide what ought to be televised.

It is when the spread increases that the debate increases. Ultimately, the majority has to decide. Again, I would advise you to keep control of that decision. When you release that, you are also releasing the possibility of maintaining control over your own proceedings, and to some degree, enhancing the possibility to interfere with them.

There are various formulae. It could be a subcommittee of this committee. It could be this committee. It could be another.

If you did equip two rooms, 95% of the cases would be very quickly solved. If you looked at the long-term for this fall, the constitutional committee would lock up one and finance or gun control the other.

I mean, there are four or five issues that between now and Christmas would leave very little contest as to which will rank one, two, three and four.

Mr. Thorkelson: May I have one more supplemental—

The Chairman: Yes, you may have a quick one.

Mr. Thorkelson: What you are advocating is that, basically, we would have two committees. The constitutional committee meets five times a week, maybe 20 hours; still, there is an awful lot of dead time.

There may be two committees, but there are an awful lot of committees that Canadians would like to have access to that could go into those committee rooms; yet, decisions would have to be made on a day-to-day basis on what time they should be replayed.

In your scenario, of course, the Constitution would be, let us say, the first on after the day's proceedings and then, perhaps, gun control.

I still view that as very cumbersome. It is protecting what we have here, as you have said. It is also protecting more; I think the House of Commons is a little bit afraid of the unknown. Do you have any comments on that?

Mr. Marleau: Quite frankly, I am not afraid of the unknown. If we look at what has happened in other countries—particularly Britain and Australia—where parliamentary privilege has been usurped, in Australia it finally had to be put into a statute. This makes it reviewable by the courts and incessantly challengeable.

[*Translation*]

Ce qui est aujourd'hui important pour l'institution et pour le pays n'est pas nécessairement de nature à faire les manchettes. Et ce qui fait les manchettes n'est pas toujours important.

Bien sûr, très souvent les deux se rencontrent. Lorsqu'une question sera à la fois importante et de nature à susciter l'intérêt des médias, les comités qui auront à déterminer ce qui doit être télédiffusé s'en rendront compte rapidement.

C'est lorsque l'écart augmente que les débats s'intensifient. Au bout du compte, c'est à la majorité de décider. Encore une fois, je vous conseille de conserver le droit de prendre cette décision. Si vous l'abandonnez, vous abandonnerez en même temps la possibilité de contrôler vos propres travaux et, dans une certaine mesure, vous augmenterez le risque d'interférence dans vos délibérations.

Il y a plusieurs formules possibles. Cette responsabilité pourrait être confiée à un sous-comité de ce comité; votre comité pourrait s'en occuper lui-même, ou le confier à un autre comité.

Si vous équipez deux pièces, la question serait rapidement réglée dans 95 p. 100 des cas. Cet automne, par exemple, le Comité sur le renouvellement du Canada occuperait une salle, et le Comité des finances ou celui qui étudie le contrôle des armes à feu occuperait l'autre.

Il y a quatre ou cinq questions qui seront à l'étude d'ici à Noël qui sont d'un tel intérêt qu'il ne sera pas difficile de déterminer lesquelles occupent les premier, deuxième, troisième et quatrième rangs.

M. Thorkelson: Est-ce que je peux poser une autre question supplémentaire?

Le président: Oui, si elle est brève.

M. Thorkelson: Donc, dans le fond, ce que vous préconisez, c'est de diffuser deux comités. Le Comité sur le renouvellement du Canada se réunit cinq fois par semaine, pendant peut-être 20 heures. Cela laisse beaucoup de temps mort.

On pourrait diffuser deux comités, mais il y en a bien d'autres auxquels les Canadiens aimeraient avoir accès et qui pourraient siéger dans les salles qui seraient équipées. Néanmoins, il faudra décider au jour le jour à quelle heure ces séances de comité seront rediffusées.

Dans votre scénario, le Comité sur le renouvellement du Canada serait bien entendu le premier à être diffusé après les travaux de la Chambre, et il pourrait être suivi par le Comité sur le contrôle des armes à feu.

Je trouve toujours cela très lourd. Cela protège ce que nous avons, comme vous l'avez dit, mais cela ne protège pas que cela; je pense que la Chambre des communes a un peu peur de l'inconnu. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Marleau: Très franchement, je n'ai pas peur de l'inconnu. Voyons un peu ce qui est arrivé dans d'autres pays—et surtout en Grande-Bretagne et en Australie—où le privilège parlementaire a été usurpé. En Australie, ils ont été obligés, à la fin, de légiférer, et cette loi est sujette à être réexaminée par les tribunaux et contestée à tout moment.

[*Texte*]

The unknown, I am predicting, is that those conflicts between the press and the legislative will find their way into the courts sooner rather than later. That is the issue I am trying to describe.

Which committees get televised and when do they get rebroadcast? If I remember the testimony from the Canadian Cable Television Association, they did not seem to be too keen on rebroadcasting last week's committee on fisheries.

An element of timeliness is very important in television, particularly if it is of a news aspect. Obviously there are going to be competing demands by the committees as to what is and is not to be televised.

Regardless of the mechanism you establish, there is a limited amount of time for the rebroadcasts. Rebroadcasting the early November meetings of the finance committee during Christmas break, you may find... If you have only two committees being televised—and I do not mean two committees in the entire committee system, but two rooms that are actually outputting the feeds—you will have far, far more tape than you are capable of passing over at a dead time.

• 1645

So it is not a question, Mr. Thorkelson, of trying to preserve the status quo versus opening up to television. I am really exploring a narrow point where I think the committee, in reading your evidence, may not have considered fully the consequences of delegation and loss of control.

The Chairman: Mr. Prud'homme.

M. Prud'homme: Cela fait des années que je dis que c'est cela, le grand problème: Qui a le contrôle de quoi et qui décide de quoi? J'ai progressé, comme vous le savez. J'en suis arrivé à la conclusion que le temps était venu. C'est normal. Si on télédiffuse les débats de la Chambre, pourquoi pas ceux des comités?

Je voudrais faire une petite observation sur ce que vous avez dit tout à l'heure concernant les photos de la Chambre. On a eu à peu près le même débat. J'étais là. Je me dis: si le photographe dépassait la mesure, ses privilèges pourraient simplement lui être retirés, sans qu'il soit cité à la barre. Si des députés s'opposaient avec beaucoup de force à ce qui aurait pu se passer, le Bureau de régie interne pourrait facilement... Vous me corrigerez si ce que je dis est inexact. Donc, je n'ai pas de problèmes.

Il m'est venu une idée nouvelle la semaine dernière. On pourrait étendre la télédiffusion de la Chambre. On a dit qu'il était regrettable qu'on n'ait pas pu voir l'entrée majestueuse de M^me^ McLaughlin. On se plaint de manquer des choses intéressantes, comme le premier ministre qui traverse la Chambre et ainsi de suite. C'est aux parlementaires, en comité, à fixer de nouvelles règles. On sait ce que la Chambre permet actuellement à la télévision. Il n'est pas nécessaire de verser dans l'excès que vous pouvez voir n'importe quel soir à C-SPAN 1 et C-SPAN 2. Vous voyez un parlementaire enflammé, mais il parle tout seul. À un moment donné, on nous montre la salle devant laquelle il parle. Il n'y a absolument personne. On sait qu'il parle à la caméra. Pour ses fins politiques, il va simplement faire le découpage et prendre ce dont il a besoin. Il montre qu'il est intervenu, mais il ne parlait à personne. Il parlait à des

[*Traduction*]

Je prédis que l'inconnu, c'est que les conflits entre les médias et le corps législatif se retrouveront tôt ou tard devant les tribunaux. C'est ce que j'essaie de vous expliquer.

Quels comités seront télévisés et à quel moment seront-ils rediffusés? Si je me rappelle bien le témoignage des représentants de l'Association canadienne de télévision par câble, ils ne semblaient pas particulièrement tenir à rediffuser la séance du Comité des pêches de la semaine passée.

À la télévision, le moment de diffusion est très important, surtout lorsqu'il s'agit d'une question d'actualité. Bien sûr, les comités auront des demandes contradictoires au sujet de ce qui doit ou ne doit pas être télédiffusé.

Peu importe le mécanisme que vous mettrez en place, le temps disponible pour les rediffusions est limité. Si vous rediffusez pendant le congé de Noël les séances du Comité des finances qui se seront tenues au début de novembre, vous constaterez peut-être... Si seulement deux comités sont télévisés—et je ne veux pas dire deux comités parmi tous les comités, mais plutôt deux salles d'où l'on télévise—il y aura beaucoup trop de bandes à rediffuser pendant les temps morts.

Donc, monsieur Thorkelson, il ne s'agit pas de garder le statu quo plutôt que d'opter pour la diffusion. J'essaie d'examiner un facteur que, je crois, d'après vos témoignages, le comité n'a pas étudié complètement en ce qui concerne les répercussions de la délégation et de la perte de contrôle.

Le président: Monsieur Prud'homme.

Mr. Prud'homme: I have been saying for years that that is the big problem: who has control over what and who decides what? I have made progress, you know. I came to the conclusion that the time has come. It is normal. If we televise the debates in the House, why not those of the committees?

I would like to make a brief comment concerning what you said earlier on about taking pictures in the House. We had more or less the same debate. I was there. I say this: if photographers are out of line, their privileges can simply be withdrawn without necessarily calling them to the bar. If MPs were to protest strongly against what could have happened, the Board of Internal Economy could easily—Correct me if I am wrong. Therefore, I have no problems with this.

I had a new idea last week. We could extend broadcasting in the House. It was said that it was too bad that we were not able to see the majestic entry of Mrs. McLaughlin. There are complaints to the effect that the interesting parts are not being televised, for example, when the Prime Minister walks across the House and so on. It is up to Parliamentarians, in their committees, to establish new rules. We know what the House currently allows to be televised. It is not necessary to go to the extremes that you can see any night on C-SPAN 1 and C-SPAN 2. You see a passionate Parliamentarian, but he is all alone. At one point the room is shown in which he is speaking. There is absolutely nobody there. For his political ends, he will simply do the appropriate cutting and take what he needs. He shows that he was involved, but he was speaking to nobody. He was speaking to millions of people listening to the television, but he was not speaking to his

[*Text*]

millions de gens à la télévision, mais il ne parlait pas à ses confrères. Pour le moment, on pourrait éviter cela au Parlement. Je m'y opposerai au moins jusqu'à la fin de ce mandat-ci.

Cependant, on peut étendre cela. On pourrait montrer les nouveaux députés qui entrent à la Chambre. Sur le plan de la télévision, il n'y a rien d'impossible. Si c'était le voeu d'un comité, pourquoi pas? Il y a certains échanges qui se produisent à la Chambre et qui sont d'un grand intérêt pour la population et pour la presse. C'est malheureux qu'on ne puisse pas les voir.

L'autre soir, j'étais absent d'Ottawa, exceptionnellement pour un lundi, mais aussitôt que je suis revenu à mon bureau, j'ai appelé le whip pour savoir si ce qui se passait était important. J'ai regardé la télévision et j'ai trouvé assez aberrant de voir M. Corbett, votre distingué greffier, qui comptait des gens. Les votes en troisième lecture, on les voit, mais les votes en comité, on ne les voit pas. On peut étendre le Hansard électronique en permettant qu'en comité... Cela représente un intérêt. Pour ma part, j'ai trouvé cela excellent parce que personne n'a vu que j'étais absent. Cependant, en lisant les témoignages, ils vont voir que j'étais absent.

Il y a beaucoup de choses que l'on peut faire en corrigeant le système pour ce qui est de la télévision. Pour ce qui est des comités, c'est le grand problème. Je me dis: pourquoi pas? Par exemple, c'est à moi qu'on faisait allusion cette semaine dans le journal *The Hill*. M. Burke disait: grâce au président du Comité, en 1983, on a pu voir Gorbatchev et Yacovlev qui, tous les deux, remontent à la surface. J'avais passé outre au Règlement. J'avais déclaré que c'était une réunion spéciale extraordinaire. De toute façon, j'avais assez de gens pour me pousser dans le dos pour le faire. Entre parenthèses, j'attends toujours cette copie. Vous pourrez dire à M. Burke que j'aimerais bien avoir une copie de cela.

• 1650

J'aime à être moderne, mais dans l'ordre, harmonieusement. Même mon ami Thorkelson, qui est à l'avant-garde, n'a pas de solution pour les comités. Cela va coûter cher. Il y a aussi une question de frais: les salles, où, qui.

Notre problème, c'est qu'on veut trop embrasser. Il y a une expression française qui dit: Qui trop embrasse, mal étreint.

The one who wants to kiss too much, kisses nothing. Is that what she said? Something like that.

C'est ce qu'on est en train d'essayer de régler. On voudrait tout régler. On a commencé certaines choses. On a télévisé Al-Mashat, mais on n'a pas permis la voix. J'ai trouvé cela absolument aberrant.

I thought it was absolutely hilarious to allow part of television but not the voice. I oppose it. I told everybody. You could have seen me agitating all around, saying, "You are a bunch of nuts, it is crazy. You allow it or you don't". Anyway, some wanted to go half way. Let us go all the way. Why don't we try all the way? I am for gavel to gavel—an experience. I am sure we can recommend

[*Translation*]

colleagues. For now, we could avoid that in Parliament. At least I would be opposed to it until the end of this term.

However, we could extend what we have. We could show new MPs starting at the House. In terms of broadcasting, nothing is impossible. If it were the wish of a committee, why not? Some discussions take place in the House that would be of great interest to the population and to the media. It is too bad that they cannot be seen.

The other night, I was not in Ottawa—this was exceptional for a Monday—but as soon as I got back to my office I called the whip to know whether what had taken place was important. I watched the television and I thought it was absurd to see Mr. Corbett, your distinguished Clerk, counting heads. We see votes at the third reading but we do not see votes in the committees. We could extend the *hansard* to committees to allow—This is of interest. As far as I am concerned, it was excellent because nobody could see that I was not there. However, they will see that I was absent by reading the testimonies.

There is much that can be done to correct the system as far as television is concerned. It is with the committees that the main problem lies. I say, why not? For example, it was to me that *The Hill* was alluding to this week. Mr. Burke said: thanks to the Chairman of the committee, in 1983 we were able to see Gorbatchev and Yacovlev who were both surfacing again. I had disregarded a rule of the committees. I had declared that it was a special extraordinary meeting. Regardless, there were plenty of people putting pressure on me to do so. By the way, I am still waiting for a copy. You might mention to Mr. Burke that I would like to have a copy of that.

I like to keep up with the times, but in a orderly, harmonious way. Even my friend Mr. Thorkelson, who is «avant-garde», does not have a solution for the committees. It would be expensive. There is also the whole question of costs: which meeting rooms, which committees.

Our problem is that we want to cover too much. In French, we have an expression for this: «Qui trop embrasse, mal étreint», «He who grasps at too much loses everything».

Qu'est-ce que l'interprète a dit? Quelque chose du genre.

This is what we are trying to settle. We would like to settle everything. We have started some things. We televised the Al-Mashat hearings, but we did not allow voice recording. I thought that made absolutely no sense.

J'ai trouvé la situation tout à fait tordante. On permettait la télédiffusion, mais pas l'enregistrement des voix. J'étais tout à fait contre cette situation, et je l'ai dit à tout le monde. Peut-être que vous m'avez vu dans les couloirs, disant à tout le monde: «Vous êtes tous fous, c'est fou. Soit vous permettez la télédiffusion, soit vous ne la permettez pas.» En tout cas, certaines personnes voulaient faire les choses à moitié. Moi, je dis qu'on devrait faire le tout. Pourquoi pas? Je propose de faire une petite expérience, et de faire la radiotélédiffusion du commencement à la fin des séances. Je suis certain que nous pouvons recommander

[*Texte*]

à la Chambre une avant-première.

Two committee rooms will be faced gavel to gavel, and let's see how and then who will decide. I am still strongly of the opinion to start with, not to have any difficulty with the press, that we should be the ones who will decide on the committee. Because I know the system. Once this starts to function, many people will be scared of what will happen. Is it going to be fair or unfair? When we start doing something—you know the system—once you have opened the door the flood will come in. Well, start and we will see. Would you think it is possible to start something without solving all of the problems that are put to you as questions? Because I think we are really asking too much and I am afraid we will end up with nothing.

So I see two committee rooms. First, to have a committee to look quickly at a little bit more in the House of Commons, for the televising of the debate. The second is for the committee. We could see if we could not have two committees from gavel to gavel, but under the supervision of a committee of the House. We will see if members are disciplined enough so they will not kill each other, saying, "My committee over yours."

If a member has a dull committee, you know he will be laughed at. People will say, "Is that what it means?" You will kill the purpose. Sometimes there will be no committees that are worthy of being televised—I mean it, seriously. Sometimes it is only a housekeeping committee.

An hon. member: Like this committee?

Mr. Prud'homme: No, at that time this committee will certainly have priority, I am sure.

The Chairman: Mr. Marleau.

M. Marleau: Monsieur le président, monsieur Prud'homme, dans votre commentaire,. . .

M. Prud'homme: Un peu long.

M. Marleau: . . .il y a trois éléments auxquels je dois ajouter le mien.

Premièrement, vous parlez de la possibilité de discipliner un journaliste qui ne se conforme pas à vos lignes directrices.

M. Prud'homme: À l'intérieur de la Chambre. Je parlais du photographe.

M. Marleau: À l'intérieur de la Chambre et à l'intérieur d'un comité, dans le contexte où on pourrait imaginer le fameux *pooling* qui est prôné par la Tribune de la presse. Je dois dire que les lignes directrices sur l'accès à la Chambre, pour ne parler que de la Chambre, datent d'avant l'adoption de la Charte des droits et libertés. Parmi les libertés fondamentales, il y a la liberté de la presse.

[*Traduction*]

a preview to the House.

Deux salles de comité seront équipées pour la télédiffusion, du commencement jusqu'à la fin de la séance, et nous verrons comment on va décider et qui va décider. Pour éviter des difficultés avec les journalistes, je suis encore très persuadé que c'est nous qui devrions choisir le comité. Moi, je connais le système. Dès que la radiotélédiffusion commencera, plusieurs auront peur des conséquences. Est-ce que cela sera équitable ou non? Vous connaissez le système—dès que nous commençons quelque chose, dès que la porte est ouverte, le déluge commence. Eh bien, j'estime que nous devrions commencer, et nous verrons bien. Croyez-vous qu'il soit possible de lancer quelque chose sans avoir résolu tous les problèmes qui vous sont posés comme questions? Je trouve que nous demandons trop, et je crains que nous n'ayons rien à la fin du processus.

Alors, j'envisage deux salles de comité. D'abord, pour avoir un comité qui pourrait rapidement considérer un tout petit peu plus la Chambre des Communes, pour ce qui est de la radiotélédiffusion des débats. La deuxième salle serait pour le comité. Nous pourrions essayer la radiotélédiffusion de deux comités, du commencement jusqu'à la fin des séances, mais sous la supervision d'un comité de la Chambre. Nous saurons si les députés sont assez disciplinés pour ne pas se tuer en disant: «Mon comité avant le tien».

Si un député siège à un comité qui n'est pas intéressant, vous savez que l'on va se moquer de lui. Les gens vont se demander: «Mais qu'est-ce que c'est?» Vous allez détruire l'objectif. Parfois, aucun comité ne méritera d'être télévisé—je suis très sérieux. Par exemple, un comité de régie interne ne serait pas intéressant.

Une voix: Comme ce comité-ci?

M. Prud'homme: Non, je suis certain que ce comité-ci aurait certainement la priorité en ce moment.

Le président: Monsieur Marleau.

Mr. Marleau: Mr. Chairman, Mr. Prud'homme, in your comments. . .

Mr. Prud'homme: Somewhat long.

Mr. Marleau: There are three points that I would like to expand on.

First of all, you pointed out that it might be possible to discipline a reporter who does not follow your guidelines.

Mr. Prud'homme: In the House. I was talking about the photographer.

Mr. Marleau: In the House and in a committee, in a certain context. If, for example, the journalists decide on the famous *media pool*, which is advocated by the Press Gallery. I must point out that the guidelines on access to the House, and just the House, date back to before the Charter of Rights and Freedoms was adopted. Freedom of the press is one of the basic freedoms.

[*Text*]

Donc, jusqu'à un certain point, ce que nous voulons imposer aux journalistes que vous admettrez en comité ou sur le parquet de la Chambre est maintenant juridiquement en conflit avec l'article 2 de la Charte. Il y a un conflit entre l'article 2 de la Charte et l'article 18 de la Constitution qui parle des droits et privilèges des parlementaires. C'est ce conflit-là que j'essaie de vous conseiller d'éviter.

• 1655

Vous avez utilisé le mot «harmonieusement». Je crois que ce conflit est harmonieusement évitable. Oui, la Chambre pourrait probablement retirer les privilèges d'un journaliste ou de toute une chaîne de télévision, mais je ne suis pas certain que dans la contestation juridique qui s'ensuivrait, vous gagneriez le débat juridique. J'ose même dire que vous auriez du mal à gagner le débat politique comme parlementaires, tout dépendant évidemment de l'offense.

Pour ce qui est de votre question sur la façon de faire les choses harmonieusement—je sais que vous n'utilisez pas le mot dans le contexte dans lequel je vais l'utiliser—, pour maintenir l'harmonie entre la Tribune de la presse, qui a des devoirs et des responsabilités, et les parlementaires qui ont les leurs, je crois qu'il faut leur donner un accès à une télédiffusion dont le contrôle soit entre les mains des parlementaires et dont les lignes directrices soient imposées à des fonctionnaires parlementaires ou à des contractants.

M. Thorkelson parlait de contractants, mais le contrat serait rédigé par la Chambre des communes et signé par la Chambre et un contractant. Si vous signez un contrat avec la Tribune de la presse ou avec une chaîne de télédiffusion, tôt ou tard, les termes du contrat seront contestés. C'est là qu'il faut éviter de trop rapprocher l'article 18 de la Constitution de l'article 2 de la Charte.

Comment procéder rapidement? Évidemment, si on pouvait trouver les fonds nécessaires, on pourrait assez rapidement équiper deux salles de comité et faire l'expérience pendant un an ou deux pour voir où sont les embûches et les difficultés, mais vous savez qu'en Angleterre, la télévision en Chambre était une expérience. En 1976, c'était une expérience, la télévision en Chambre. Je crois que le Président de la Chambre des communes, en 1989, lorsqu'il a comparu devant le Comité des privilèges et élections, a dit clairement: Ne vous faites pas d'illusions; si vous adoptez la télévision, ce n'est pas une expérience; c'est un fait.

As for how you deal with it in the short term in terms of equipping two rooms, I think Mr. Desramaux, in his testimony... We have two rooms in which the floor is wired. It is a matter of capital acquisition, it is a matter of money, and it is doable fairly quickly.

Regarding the things you are confronted with now in terms of determining the who and the how in terms of guidelines, my view would be—and I speak personally here because I do not want to compromise your decisions with my advice on the matter—that you should be able to see in the committee room on camera what these people see from the back of the room. They don't have the capability to zoom in on Mr. Gagliano's tie bar to see if his girlfriend's name is inscribed on it or not, but the camera has that capacity.

[*Translation*]

Thus, to some extent, the guidelines that we wish to subject reporters to, at a committee or on the House floor, now conflict with Section 2 of the Charter, from a legal point of view. There is a conflict between Section 2 of the Charter and Section 18 of the Constitution, which deals with the rights and privileges of Parliamentarians. I am trying to advise you to avoid this conflict.

You used the word "harmoniously". I think that this conflict could be avoided harmoniously. Yes, the House probably could withdraw the privileges of a reporter or an entire television network, but I am not sure that you would win the legal debate in the legal proceedings that would follow. I would even dare say that you would have difficulty winning the political debate as Parliamentarians, although everything would depend on the offense, of course.

As for your question on how to do things harmoniously—I know that you do not use the word in the context that I am going to use it in—to maintain harmony between the Press Gallery, which has duties and responsibilities, and the Parliamentarians, who have their own, I think that they must be provided access to a broadcasting service, which would be controlled by the Parliamentarians, and the guidelines would be imposed on Parliamentary employees or contractors.

Mr. Thorkelson was talking about contractors, but the contract would be drafted by the House of Commons and signed by the House and a contractor. If you sign a contract with the Press Gallery or with a broadcast network, sooner or later, the terms of the contract will be disputed. That is when you will have to keep Section 18 of the Constitution and Section 2 of the Charter apart.

How can we proceed quickly? Of course, if we could find the necessary funds, we could fit out two committee rooms fairly quickly, and carry the experiment for a year or two to see where the pitfalls and problems lie, but you know that in England, televising the House was an experiment. In 1976, televising the House was an experiment. I think that in 1989, when the Speaker of the House of Commons appeared before the Committee on Privileges and Elections, he was quite clear: do not fool yourselves. If you decide to televise the proceedings, it will not be an experiment, it will become a reality.

À court terme, pour ce qui est d'équiper les deux salles, je crois que M. Desramaux, dans son témoignage... Dans deux salles, les câbles sont déjà installés sous le plancher. C'est une question d'acquisition des immobilisations, c'est une question d'argent, et la radiotélédiffusion pourrait se faire assez rapidement.

Actuellement, vous devez faire face à des questions qui sont reliées à l'établissement des lignes directrices. À ce sujet—et je vous donne mon opinion personnelle, parce que je ne veux pas que mes conseils influencent trop vos décisions—les téléspectateurs devraient pouvoir voir ce qui se passe dans la salle de comité, comme des invités ordinaires qui sont assis au fond de la salle. Ils ne peuvent pas faire de zoom sur le fixe-cravate de M. Gagliano pour savoir s'il porte le nom de sa blonde, mais une caméra peut faire cela.

[*Texte*]

In the House, to a large degree—and here I report the views of the Speaker again in 1989—you should be able to see on camera what a visitor to the gallery is able to see, whether it is a member crossing the floor to shake a hand or whether it is a demonstration by a member who does not have the floor.

Mr. Prud'homme: I am very anxious to read that court case, because probably the senators were away ahead of everybody when they allowed the mob scene inside the Senate recently. If that is according to the Charter of Rights, I think some judges are out to lunch. So I am very anxious to see what they will say in the Supreme Court on this, because I think they were very careful. We have to read that very, very closely.

• 1700

The Chairman: I am going to move quickly because we have quite a few to go yet. Mr. Al Horning, you wanted to...

Mr. Horning (Okanagan Centre): I have a quick question, basically concerned with cost. Since I have been here, since 1988, basically what has happened in our parliamentary channel is that in the last year or so we have kind of watered it down because of costs, saving here and there. So explain to me, if in fact we televise the committees, does this mean we have to have another channel somewhere that people would view—in other words, another transponder up there—or how is it going to be done? It is going to have to be live to be effective?

So now do you take away from the House of Commons channel and put the focus on the committee channel? How is this going to be done? Are people going to have to go back and forth on channels, or are you going to just wait and let the media take clips out of it and what have you? How do you see doing this, and then what is the final cost of this whole thing?

Mr. Marleau: Well, sir, it is a question of funding. To equip two committee rooms, roughly in present dollars you are looking at $125,000 for an infrastructure and possibly two to three person-years ongoing in each committee room if both are fully operational most of the time.

What you have is a distribution problem. The actual taping and transmitting electronically is the easiest part. You are right, we have one channel that is held under licence by CBC. We do not even hold the licence on it, which according to cable distributors before you last week is used on an annual basis only 11% of the time. There is an awful lot of dead time. It becomes an issue of what you do rebroadcast, when you rebroadcast it and what you broadcast live when the House is not sitting.

[*Traduction*]

À la Chambre, dans une grande mesure—et je répète les opinions du président exprimées en 1989—le téléspectateur devrait voir ce que verrait un visiteur dans la tribune, qu'il s'agisse d'un député qui traverse la Chambre pour serrer la main de quelqu'un ou de gestes d'un député qui n'a pas la parole.

M. Prud'homme: Je veux absolument lire ce jugement, car les sénateurs étaient à l'avant-garde quand ils ont permis la radiotélédiffusion de la cohue au Sénat récemment. Si cela est conforme à la Charte des droits, j'estime que certains juges ont perdu la boule. J'attends avec impatience le jugement de la Cour suprême, parce que j'estime qu'ils sont très prudents. Il faudra lire ce jugement très, très attentivement.

Le président: Je vais procéder rapidement, parce que nous avons encore plusieurs questions. Monsieur Al Horning, vous voulez prendre la parole?

M. Horning (Okanagan-Centre): J'ai une petite question au sujet des coûts. Depuis que je suis député, c'est-à-dire depuis 1988, j'ai constaté que nous avons dilué notre canal parlementaire pour économiser. Alors, si nous décidons de diffuser les délibérations des comités, est-ce qu'il faudra un autre canal—autrement dit, un autre transpondeur dans le ciel? Comment est-ce que cela va se faire? Est-ce qu'il faut que la diffusion soit en direct pour avoir un impact?

Est-ce qu'il faudra négliger le canal de la Chambre des communes mettre en vedette le canal qui présentera les délibérations des comités? Comment est-ce que cela va se faire? Est-ce que les gens seront obligés d'alterner entre les canaux, ou bien, est-ce que vous allez tout simplement attendre et laisser les médias choisir les séquences, et ainsi de suite? Comment est-ce que vous envisagez la chose, et quelle sera le coût final de toute cette affaire?

M. Marleau: Eh bien, monsieur, c'est une question de fonds. Afin d'installer les équipements dans les deux salles de comité, il faudra 125,000$, en dollars courants, pour l'infrastructure, et deux ou trois personnes dans chaque salle de comité, si les deux salles sont complètement exploitées la plupart du temps.

Vous avez aussi un problème de distribution. L'enregistrement et la transmission électronique sont très simples. Vous avez raison: nous avons un canal, qui est exploité par Radio-Canada, en vertu d'un permis. Nous n'avons même pas le permis pour ce canal. Selon les câblodistributeurs qui ont comparu devant vous la semaine passée, ce canal n'utilise que 11 p. 100 du temps, sur une base annuelle. Il y a énormément de temps mort. Il va falloir décider quelles délibérations seront rediffusées, quand, et quelles délibérations seront télédiffusées en direct quand la Chambre ne siège pas.

[*Text*]

There is the regional issue about broadcasting things in the middle of the night when half the country is asleep, which is not an easy one to solve. Those from the west have lived with it all their lives. Those from Newfoundland have also. We central Canadians have not worried about it too much. But that is a geographic issue that has to be dealt with in terms of your distribution approach.

I think you are looking at, at minimum, filling in the dead time, rebroadcasting after the House that day's committee proceedings. If they are in one-and-a-half-hour slots, you can get two committees in, but likely not a lot more than three, depending on which day the House sits. Weekends are fully free so that you could have, right through from Friday night to Monday morning, that week's proceedings that have been taped, which I imagine in some cases are still timely enough to interest some Canadians in some part of the country on the weekends. But to wait until November break, it might get a little stale.

Mr. Horning: So does that mean you would not rebroadcast? Right now we start at 10 a.m. and basically it goes right through until 8 p.m. live, and then it is rebroadcast, so you are looking at dead time, basically, on weekends. It is the only—

Mr. Marleau: You would have to give some consideration as to whether you rebroadcast the House and, if you made the decision, televise committees. I think that has to be re-evaluated.

Mr. Horning: There is a big difference when you live in a corner of British Columbia, as I do. When you start at 10 a.m. you have to remember that that is 7 a.m. in the morning and people are not watching it, and when the House sits down at 8 p.m. here, it is 5 p.m. there. They need the rebroadcast to be able to watch it in the evening.

Mr. Marleau: That is why I say that what you have is, to some degree, a distribution problem, plus the geography added to that. If money is no object, a second channel, another transponder, a committee channel, a C-SPAN style of operation run by the House or by a contractor outside the House with some House monitoring, everything you raise is easily solved.

• 1705

Mr. Horning: Has anybody figured out the ultimate cost, then?

The Chairman: I am sorry, Al, we will come back to you on the second round. Steve.

Mr. Butland (Sault Ste. Marie): Mr. Marleau, having gone through these proceedings a couple of times, you disturbed my sensitivities today because you brought up something that perhaps is more controversial than we have been used to.

[*Translation*]

Il faut également considérer la question de la télédiffusion régionale. Est-ce que nous allons diffuser des délibérations au milieu de la nuit, quand la moitié de la population dort? Il n'est pas facile de résoudre cette question. Les personnes qui demeurent dans l'Ouest connaissent ce problème depuis toujours. Et les gens de Terre-Neuve. Nous qui vivons au centre du Canada n'avons pas à nous en inquiéter. Mais il faut tenir compte de cette question géographique pour ce qui est de la distribution.

Je crois que vous pourriez au moins rediffuser des délibérations des comités après la Chambre, afin d'utiliser le temps mort. Vous pourriez diffuser deux comités, s'il s'agit de séances d'une heure et demie, mais je ne crois pas que vous pourriez diffuser plus de trois comités, selon les jours où la Chambre siège. Il n'y a pas de radiotélédiffusion le week-end. Donc, du vendredi soir au lundi matin vous pourriez rediffuser des délibérations enregistrées pendant la semaine. J'imagine que dans certains cas, les délibérations seraient encore assez d'actualité pour intéresser certains Canadiens dans certaines régions du pays pendant le week-end. Mais si on attend jusqu'à la semaine de relâche de novembre, les délibérations seraient un peu vieilles.

M. Horning: Alors, vous ne recommandez pas la rediffusion? À l'heure actuelle, la Chambre commence à 10 heures et continue jusqu'à 20 heures, en direct. Ensuite, les délibérations sont rediffusées, et le temps coi, c'est essentiellement pendant le week-end. C'est la seule. . .

M. Marleau: Vous serez obligés de décider si vous allez rediffuser les délibérations de la Chambre, et, si vous prenez cette décision, téléviser les comités. J'estime qu'il faut réévaluer cette question.

M. Horning: Cela fait une grande différence si vous habitez la Colombie-Britannique, comme moi. La Chambre commence ici à 10 heures, mais il faut se souvenir qu'en Colombie-Britannique, il est 7 heures, et les gens n'écoutent pas. Quand la Chambre ajourne à 20 heures ici, à Ottawa, il est 17 heures en Colombie-Britannique. Les gens de ma province ont besoin de la retransmission pour écouter la Chambre le soir.

M. Marleau: C'est pour cette raison que j'ai dit que vous avez un problème de distribution. Vous avez également toute la question de la géographie. Si vous avez tout l'argent voulu, vous pouvez vous permettre un deuxième canal, un autre transpondeur, un canal uniquement pour les délibérations des comités, un service C-SPAN exploité par la Chambre ou par un entrepreneur extérieur, sous la supervision de la Chambre. Avec de l'argent, il est facile de résoudre tous les problèmes que vous avez mentionnés.

M. Horning: Alors, est-ce que quelqu'un a calculé le coût final?

Le président: Désolé, Al, nous vous redonnerons la parole au second tour. Steve.

M. Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur Marleau, comme j'ai déjà eu l'occasion d'assister à ces délibérations, vous m'avez posé un problème aujourd'hui, car vous avez soulevé une question plus délicate que ce que nous avons l'habitude d'entendre.

[*Texte*]

Perhaps I could ask you about one statement you made about the press coming in, taking something sensational early on in the committee hearings and then taking off and using that. Call it bad reporting, lazy reporting—

An hon. member: Or good reporting.

Mr. Butland: Or good reporting. You said that the timing of the print is not so immediate, but isn't the analogy, if we could carry it on, to say that many, many times we have been quoted out of context and have been not too happy about it, but that is beyond your control and you try to explain yourself out of it, if necessary? Would it not also be the same with the other media?

Mr. Marleau: It can be the same. I agree with you. I would ask you a question back: what are the odds of being quoted out of context when you are working with 90-second clips as compared to a 10-paragraph column that someone had to sit down and think about? You may not be quoted out of context but you are extracted from the context or juxtaposed against another context.

My concern in that sense is that by having your own broadcasting facility you won't eliminate the 90-second clip. It occurs in the House now. What you will eliminate is the conflict between the committee and the Press Gallery in the pooling context, that they may or may not have respected the guidelines.

My larger concern about what you raise in terms of the fundamental issue behind broadcasting is, do you want to televise because you want to satisfy the demand of the media for its short clips or do you want to televise for the larger issue of access to committees? If it's the latter, it is the cheapest, it is the easiest, and it's probably very quickly satisfied. I think it opens you to a whole other series of issues that I addressed in my opening remarks. I'm not saying don't do it; do it in the knowledge of where it may lead you is really what I was trying to say.

Mr. Butland: Certainly Mr. Prud'homme mentioned—at least I thought he did—an experimental period, which is very appealing, but you suggested that we do keep control of what we are doing here. As appealing as experimentation might be, once we have embarked, would we not have lost immediate control and become unable to do anything about it afterwards? You say, well, we are in here for six months and we can get into legalistic situations that I don't understand but I suspect may leave us open for legal rulings.

Mr. Marleau: If we look at the court cases now before the Supreme Court of Canada, a legislature that denied access to television was challenged. If you decide on an experimental two rooms and we are challenged, when you go before the courts the fundamental issue of access becomes mitigated in terms of the argument. You would have two rooms, so it is at least a large amount of access and you have a certain amount of committees that are not accessible. I can

[*Traduction*]

Je voudrais vous interroger sur ce que vous avez dit au sujet des journalistes qui viennent relever quelque chose au début des audiences du comité, et qui s'en vont ensuite en ne se servant que de cela. On peut appeller cela du mauvais reportage, du travaille bâclé. . .

Une voix: Ou du bon reportage.

M. Butland: Ou du bon reportage. Vous dites que dans le cas de la presse écrite, c'est moins immédiat, mais ne pourrait-on pas dire par analogie que bien souvent on nous cite hors contexte, et que c'est tout à fait désagréable, mais qu'on n'y peut rien et qu'on essaye simplement de s'expliquer ensuite au besoin? Est-ce que ce n'est pas la même chose pour les autres journalistes?

M. Marleau: C'est possible. Je suis d'accord. Je voudrais quand même vous poser une question: les risques d'être cité hors contexte sont-ils les mêmes quand on travaille sur une séquence de 90 secondes que lorsqu'il s'agit d'un article de 10 paragraphes qu'on a dû lire et analyser? On n'est peut-être pas cité hors contexte, mais en tout cas, on est sorti du contexte ou juxtaposé à un autre contexte.

Je pense que même en ayant votre propre installation de radiodiffusion, vous n'échapperez pas aux séquences de 90 secondes. C'est déjà le cas à la Chambre. Ce que vous allez supprimer, c'est le conflit entre les comités et la tribune de la presse, qui pourrait être accusée de n'avoir pas respecté les lignes directrices.

D'une façon plus générale, la question que je me pose sur le problème fondamental de la radiodiffusion est de savoir si vous voulez téléviser les délibérations pour permettre aux médias d'avoir leurs courtes séquences ou pour permettre au public d'avoir un plus vaste accès aux comités. Dans ce dernier cas, c'est la formule la plus économique, la plus pratique et probablement la plus rapide. Je pense qu'elle entraîne toutes sortes d'autres questions dont j'ai parlé dans mon introduction. Je ne vous dis pas de ne pas le faire; sachez simplement que cela risque d'avoir les conséquences que je vous ai mentionnées.

M. Butland: M. Prud'homme a bien parlé, je crois, d'une période d'essai, ce qui est très tentant, mais vous dites que nous ne devons pas perdre le contrôle de ce qui se passe ici. Si tentante que soit la période d'essai, une fois que nous aurons commencé, ne risquons-nous pas de perdre le contrôle des opérations de façon irrémédiable? Vous dites que nous allons nous embarquer pour six mois et que nous risquons d'être entraînés dans des problèmes juridiques que je ne comprends pas, mais qui risquent de nous causer des problèmes avec les tribunaux.

M. Marleau: Si vous regardez du côté de la Cour suprême du Canada, il y a eu un appel contre un parlement qui refusait l'accès à la télévision. Si vous décidez de téléviser de façon expérimentale les délibérations dans deux salles et qu'il y a un appel, la question fondamentale de l'accès pourra être assez discutable. Vous aurez deux salles, ce qui permettra un accès assez important aux délibérations, et vous aurez d'autres comités qui ne pourront pas être télévisés. Je

[*Text*]

get back to an option that I can propose to that in a moment. A reasonable court would certainly say, well, it is not a question of no access; it is a question of partial access. It is obviously not reasonable to televise 17 standing committees in a day. There is no distribution network for it. There may even be no demand for it, even within the press corps. Let's not imagine that they will cover them all, but they want—

Mr. Prud'homme: Ninety percent of the committees are not even covered by the press, with all due respect.

• 1710

Mr. Marleau: Right. So in that sense, if this committee and the House made a decision—and I don't want to press you in that sense; I am just doing it hypothetically—before a court made the kind of ruling it must make in the context of the Nova Scotia case, it does not become an issue of whether the press has access or not. It has through the House now. But we control the feed. It could have through an experimental period, and we still control the feed.

Finally, I mentioned in my opening comments that as a counter to the want of access for those committees that would not be televised, you could make the audio feed available to the electronic press; that is, radio and TV. A slide and audio sound on TV isn't quite as exciting a picture, isn't quite the bite that you want, but it is better than nothing.

Beyond that option, I would offer a third, which is: keep control of those committees you want televised, that you feel are important to the institution as compared to newsworthy or important for the Press Gallery, and maybe by way of contract with the Press Gallery—and I mean by written agreement—if you want to develop pooling arrangements for those who are not televised by decision of this committee or whatever committee of the House, but by clear written agreement and gavel-to-gavel coverage, if International Satellite wants to cover fisheries because it is an important issue to their distribution audience in the Maritimes, as an example, then give them access in the pooling arrangement or single-network arrangement, if you like, through written contract as to what the terms are, ownership of the tape, but in agreement as to what they use it for. If the press is willing to limit its own privileges against your contract, then you have less of a conflicting situation.

So that was option three, and I have option four for the next questioner.

Mr. James (Sarnia—Lambton): Robert, you started to answer some of my concerns. There was concern that if we are limiting to two rooms, are we not going to be challenged almost immediately, and you hit upon that in this last

[*Translation*]

reviendrai sur une option que je vous proposerai à ce sujet dans quelques instants. Un tribunal raisonnable conclura certainement que ce n'est pas une question d'accès, mais simplement d'accès partiel. Il est manifestement absurde de vouloir téléviser 17 comités permanents au cours de la même journée. Il n'y a pas de réseau de distribution pour cela. Il n'y a d'ailleurs peut-être même pas de demande, même dans la presse. Il ne faut pas croire qu'ils vont tout couvrir; ils veulent simplement...

M. Prud'homme: Sauf votre respect, 90 p. 100 des comités ne sont pas couverts par la presse de toute façon.

M. Marleau: Exact. Dans ce cas, si le comité et la Chambre prenaient une décision—et je ne vous pousse pas du tout à le faire, c'est une pure hypothèse—avant qu'un tribunal rende une décision en s'inspirant de la jurisprudence établie en Nouvelle-Écosse, on n'aurait pas à se demander s'il s'agit d'une question d'accès pour la presse. La presse a accès à la Chambre actuellement. Mais c'est nous qui contrôlons l'alimentation. Elle pourrait avoir cet accès au cours d'une période expérimentale, mais nous continuerions à contrôler l'alimentation.

Enfin, j'ai signalé dans mon introduction que pour compenser le manque d'accès aux comités qui ne seraient pas télévisés, nous pourrions retransmettre le son à la presse électronique, c'est-à-dire la radio et la télévision. Une simple retransmission audio à la télévision n'est évidemment pas aussi intéressante que l'image, c'est moins percutant, mais c'est mieux que rien.

En plus de cette possibilité, je voudrais en proposer une troisième, à savoir: gardez le contrôle des comités que vous voulez faire téléviser, les comités qui vous paraissent importants à vous-mêmes, par opposition aux journalistes ou à la tribune de la presse, et vous pourrez peut-être avoir un contrat avec la tribune de la presse, je veux dire une entente écrite, et prévoir un regroupement de la distribution des comités qui ne seraient pas télévisés en vertu de la décision de ce comité ou de n'importe quel autre comité de la Chambre, et avoir une entente écrite claire pour la couverture du début à la fin d'un comité, si l'on veut par exemple retransmettre par satellite international un débat sur les pêches parce que c'est une question importante pour le public des Maritimes, et vous permettrez au réseau d'avoir accès soit en commun, soit individuellement si vous voulez, à la retransmission, en vertu d'un contrat écrit stipulant qui est propriétaire de l'enregistrement et dans quelles conditions il doit être utilisé. Si la presse accepte de limiter ses privilèges aux termes de votre contrat, vous aurez moins de possibilités de conflit.

C'était la troisième option, mais j'en ai une quatrième pour répondre à la question suivante.

M. James (Sarnia—Lambton): Robert, vous avez commencé à répondre à une de mes préoccupations. Je me disais que si nous nous en tenons à deux salles, nous risquons d'être contestés presque immédiatement, mais vous avez

[*Texte*]

dissertation. The other one is that it probably will cause us political problems because of those who want to be on the committees that are going to be shown. So having two committee rooms without these other options you are coming up with is probably going to be somewhat problematic.

You asked the question, what do you want to do? I think you want to satisfy the eductional understanding of what committees do. I don't know why I agree with you so much, but I agree certainly that the committees should be seen in the same way as the people sitting in the rooms see them. So it should be on the educational side. Also, do we have to satisfy the media? Yes, I think that is part of it, because electronic media maybe are not getting the full opportunity.

So if we do that, and we have two rooms, and then we offer the electronic media full access to the other rooms with a standing, fully positioned TV—those who want to come—does that still offer a possible challenge that they cannot afford it and it is limiting them? If you said, okay, gavel to gavel, we have to see this whole thing, is that also challengeable?

Mr. Marleau: Well, what I would offer in that second or third scenario you allude to... I think 95% of the cases of interest would be taken up by the two rooms that are fully equipped and the feed we give out. Most committees sit for a slot of about an hour and a half on average—sometimes more than once a day, but an hour and a half slot. If a pool at the Press Gallery or an individual network had a keen interest in televising either live or for rebroadcast or for clip purposes a committee that did not have a priority in those rooms, if you had a pre-established contract with the Press Gallery that didn't limit your privileges, a preconditioned agreement with them that they give you a tape for archival purposes, that they stay for the hour and a half, and through this copyright business we talked about earlier, once that is sorted out, who has ownership of it, then the potential for conflicts would be greatly reduced.

• 1715

Whether or not the Press Gallery would agree to this, I don't know. It is expensive to commit a crew for an hour and a half to a room. But if there is great interest, and there is no slot in the other two, they have to make the commitment against, I think, the dignity of the committees, to some degree. There would be nothing worse than if the cameras are here only for the first 90 seconds of my presentation, as a witness, and then they leave.

The Chairman: We are all used to that, Bob.

Mr. Marleau: But I think the potential for conflicts would be greatly reduced. Whether they would accept it or not, I have no idea.

[*Traduction*]

répondu à cela il y a un instant. L'autre question, c'est que cela va probablement nous poser des problèmes politiques avec les gens qui voudront absolument que le comité auquel ils participeront soit télévisé. Donc, il risque d'être difficile d'avoir ces deux salles de comité sans les autres options que vous mentionnez.

Vous nous avez demandé ce que nous voulions faire. Je pense que nous voulons permettre aux gens de comprendre ce que font les comités. Je ne sais pas pourquoi je suis toujours d'accord avec vous, mais je conviens que les comités doivent être vus par les téléspectateurs exactement comme par les personnes présentes dans la salle. Donc, c'est une question d'éducation. À part cela, faut-il donner satisfaction aux médias? Oui, je le crois aussi en partie, car les médias électroniques n'ont peut-être pas toutes les possibilités souhaitables.

Donc, si c'est ce que nous faisons, si nous avons deux salles et que nous permettons aux médias électroniques d'avoir pleinement accès aux autres salles de comité et que nous avons une télévision installée sur place pour ceux qui voudront venir, est-ce qu'ils risqueront encore de dire qu'ils sont limités et qu'ils ne peuvent pas avoir l'accès? Si vous dites qu'il va y avoir une couverture du début jusqu'à la fin des séances, est-ce qu'il y aura encore une possibilité de contestation?

M. Marleau: Pour le deuxième ou le troisième scénario dont vous parlez... Je pense que 95 p. 100 des cas intéressants seraient couverts dans les deux salles qui seraient complètement équipées et qui assureraient la retransmission. La plupart des comités siègent environ une heure et demie en moyenne—quelquefois plus d'une fois par jour, mais pendant des périodes d'une heure et demie. Si un pool de journalistes de la tribune de la presse ou d'un réseau particulier souhaitent tout particulièrement pouvoir passer à la télévision en direct ou en différé un comité ou simplement des séquences d'un comité qui n'a pas été prioritaire dans ces deux salles, dans le cas où vous auriez un contrat pré-établi avec la tribune de la presse qui ne limiterait pas vos privilèges, un accord préalable par lequel ils s'engageraient à vous donner l'enregistrement pour les archives, à rester pendant toute la durée de la séance du comité, et à respecter les questions de droit d'auteur dont nous avons déjà parlé tout à l'heure, une fois que tout cela serait parfaitement établi, la question de la propriété, il y aurait beaucoup moins de risques de conflits.

Je ne sais pas si la tribune de la presse serait d'accord. Une équipe obligée de rester dans une salle pendant une heure et demi, cela coûte cher. Mais si c'est vraiment quelque chose de très intéressant et s'il n'y a pas de créneau disponible dans les deux autres salles, ils doivent, je crois, accepter de s'engager à respecter la dignité des comités. Il n'y aurait rien de pire que d'avoir des caméras qui seraient là uniquement pour les 90 premières secondes de mon exposé comme témoin, par exemple, et qui disparaîtraient aussitôt.

Le président: Nous en avons l'habitude, Robert.

M. Marleau: Je pense tout de même qu'il y aurait beaucoup moins de risques de conflits. Mais j'ignore totalement s'ils seraient prêts à accepter cela.

[*Text*]

Mr. James: What do they call that pooling arrangement again? How would they do it? Would that again be called a pool?

Mr. Marleau: It could be a pool, or it could be a single network that has a keen interest in one committee that is not being covered. I gathered from the testimony they gave you that the pooling arrangements would be when there is a great demand. If they wanted to cover seven or eight committees to get their clips throughout the day, they probobly would have to pool over a period of time in order to get all the coverage. That is where they could come in, take the clip they want, and walk away in the middle of the meeting.

But when they walk away from the meeting, my concern is that out goes the context unless someone from the crew is staying behind and relaying back to the editors what happened subsequent to the departure of the tape.

So in the option 3 that I raise, it would be a pre-negotiated, contractual form agreement that said, when you come into the room these are the conditions we wish you to agree to. Maybe what I am proposing is too rigid for the Press Gallery and maybe a little less is satisfactory, and satisfactory to the committees. You stay for the first half an hour. You stay for the full presentation of the witness. You stay for the first round of the three parties' questioning. But if they agree with this coming in, then they have reduced their unfettered access, if you like, voluntarily.

Mr. James: It is not going to totally eliminate the clip from the first part of the... They could go that far on the film, and say that's they want, and go—

Mr. Marleau: That's right.

Mr. James: It is less likely, though.

Mr. Marleau: Under your agreement someday, the chairman and the committee unanimously will ask the cameras to leave because the evidence you want to hear now is so sensitive it has to be held, and you will get the cameramen standing there someday saying, I'm not leaving—section 2 of the Charter—and I will see you in court.

That will happen. It may take a few years, but it will happen. Right now you have absolute control of your evidence. If a witness comes here, unlike in the House, and makes fraudulent or defamatory statements, you choose not to print it. Once it is on tape and it is theirs, what are the powers of the committees to reach back at that tape and get it? That control at that point is gone, and unless you have a contractual agreement with them, which presumably professional and ethical people will respect, they are diminished. But they are possible. The best contract written has been broken.

Mr. James: Plan four.

[*Translation*]

M. James: Qu'est-ce que c'est que cette mise en commun, ce pool? Comment feraient-ils? Parlerait-on encore de mise en commun?

M. Marleau: Cela pourrait être une mise en commun, ou uniquement un réseau qui s'intéresserait particulièrement à un comité qui ne serait pas couvert. D'après leurs témoignages, il n'y aurait mise en commun que dans le cas d'une demande particulièrement importante. Dans le cas où ils voudraient couvrir sept ou huit comités et faire passer des séquences au cours de la journée, ils devraient probablement se regrouper pour tout couvrir. Dans ce cas, ils viendraient prendre la séquence dont ils auraient besoin et ils sortiraient au milieu de la réunion.

Le problème à mon avis, c'est qu'en sortant de la réunion, ils sortiraient ce passage de son contexte, sauf si quelqu'un de l'équipe doit rester derrière et faire part ensuite au réalisateur de ce qui s'est passé après le départ de l'enregistrement.

Donc, dans l'option 3 que je mentionne, il y aurait une entente contractuelle négociée préalablement leur disant qu'en venant dans la salle, ils s'engageraient à respecter certaines conditions. Ce que je propose est peut-être trop rigoureux pour la tribune de la presse, mais si c'était moins strict, c'est peut-être le comité qui ne serait pas content. On leur dirait de rester une demi-heure, de rester pendant tout l'exposé du témoin, de rester pendant tout le premier tour de table des membres du comité. Mais dans la mesure où ils accepteraient de venir, ils renonceraient délibérément à avoir une liberté d'accès absolument sans entrave.

M. James: Cela ne fera pas disparaître totalement les séquences de la première partie de... Ils pourront toujours ne regarder qu'une partie du film et décider que c'est ce qu'ils veulent...

M. Marleau: C'est vrai.

M. James: Mais c'est moins probable.

M. Marleau: Avec votre accord un jour, le président et le comité pourront demander unanimement aux caméras de quitter la salle parce qu'il y aura un témoignage particulièrement délicat à entendre, et un beau jour le cameraman dira: pas question, je ne pars pas—voir l'article 2 de la Charte—et je vais vous poursuivre devant les tribunaux.

Cela arrivera tôt ou tard, peut-être pas avant plusieurs années, mais cela arrivera. Pour l'instant, vous contrôlez entièrement les témoignages. Si un témoin se présente, contrairement à ce qui se passe à la Chambre, et fait des déclarations fausses ou diffamatoires, vous pouvez décider de ne pas imprimer son témoignage. Une fois que c'est enregistré et que cet entregistrement leur appartient, comment le comité peut-il reprendre l'enregistrement? Il n'y a plus aucun contrôle, et si vous n'avez pas au départ une entente contractuelle qui serait normalement respectée par des gens soucieux de leur profession et de leur éthique, vous n'avez plus beaucoup de pouvoir. Mais tout est possible. Même les meilleurs contrats peuvent être violés.

M. James: Plan quatre.

[*Texte*]

Mr. Marleau: Plan four is, in my view, the least attractive. You would have a pre-negotiated series of meetings with the Press Gallery; that is, on the Friday someone could sit down with them and say, well, there is a slot for next week. We have two committees rooms equipped. These are being broadcast. We have a commitment from satellite first to do this committee because there is regional interest, and again with the pooling arrangement.

Plan four is to allow them to do exactly what they are proposing, but on a pre-agreed schedule so that a committee doesn't show up on Tuesday morning and find that there are three camera operators positioned there for 10, 15 or 20 minutes, who then walk out.

• 1720

Your best work is not done before cameras. The essence of the committee system was designed to pull away from the large number of views that exist on the floor of the House of Commons, reduce it to a small mumber of members where a certain amount of collegiality and non-partisanship can be fostered in order to find consensus for conflict resolution or for policy development.

Unfortunately, when you have to make those compromises, and sometimes pretty tempestuous compromises, before the cameras, I think your best work isn't done before the cameras. My fear is that—again, I'm repeating myself—by allowing it to happen in the way it's being proposed by the Press Gallery, it will be irretrievable.

The Chairman: From my perspective, I want to thank you for raising what I think is a really central issue that we need to address, and that is the whole question of Parliament still maintaining and controlling its own procedures and its evidence and its witnesses and its documents and so on rather than opening it up to a process that is totally beyond the House's control. I think we need to reflect on that pretty seriously. I'm not sure we have in the past.

This is a wild question that would seem unrelated at the moment, but do we charge people for *Hansard*?

Mr. Marleau: Yes, there is a subscription cost for the average subscriber, which I think is in the order of $140 a year. There are 98 Canadians who subscribe to *Hansard* under that rule.

The Chairman: Through the press, there is free access to *Hansard*?

Mr. Marleau: Yes, the Press Gallery gets totally free access to *Hansard*, committee proceedings, government departments. There are corporations and embassies and what we call corporate entities that pay full cost of subscription. Indeed, we have not passed on to the 98 the full cost of the increase. It isn't worth it and it only gets them upset. But $140 a year comes nowhere near what the true cost of *Hansard* is. It is certainly not a money-making proposition; it is not cost recovery.

[*Traduction*]

M. Marleau: Le plan quatre est à mon avis le moins intéressant. Vous auriez une série de réunions négociées à l'avance avec la tribune de la presse; c'est-à-dire que le vendredi quelqu'un les rencontrerait et leur dirait: nous avons tel créneau pour la semaine prochaine. Nous avons de l'équipement dans deux salles de comité. Ces comités vont être télévisés. Nous avons un engagement de transmission par satellite pour ce comité parce qu'il présente un intérêt régional, avec des dispositions prévues de mise en commun.

Le plan quatre leur permettrait de faire exactement ce qu'ils proposent, mais en vertu d'un programme établi à l'avance, de sorte qu'on n'aurait pas cette situation où un comité se présenterait le mardi matin et s'apercevrait qu'il y a trois cameramen dans la salle pour filmer 10, 15 ou 20 minutes et disparaître ensuite.

Le meilleur travail ne se fait pas devant les caméras. L'idée du système des comités était justement de s'éloigner du grand nombre d'opinions de la Chambre des communes, de réduire le nombre de participants à un petit groupe de députés formant un groupe où puissent régner une certaine collégialité et un esprit non partisan permettant de parvenir à un consensus pour régler les conflits ou élaborer des politiques.

Malheureusement, s'il faut faire ces compromis, qui sont parfois mouvementés, devant les caméras, le meilleur travail ne peut se faire devant les caméras. Je crains que—et je me répète encore une fois—la situation ne soit irrécupérable si l'on accepte ce qui est proposé par la tribune de la presse.

Le président: Je voudrais quant à moi vous remercier d'avoir soulevé une question qui me paraît primordiale et que nous devons examiner, la façon dont le Parlement maintient et contrôle ses propres procédures, ses témoignages, ses témoins et ses documents, au lieu d'en venir à un processus que la Chambre ne peut absolument pas contrôler. Nous devons réfléchir à cela très sérieusement. Je ne crois pas que nous l'ayons fait par le passé.

C'est une question inattendue, qui semble pour l'instant sans rapport avec le reste, mais je voudrais savoir si l'on fait payer pour le hansard.

M. Marleau: Oui, il y a des frais d'abonnement pour l'abonné moyen, qui sont de l'ordre de 140$ par an. Il y a 98 Canadiens abonnés au hansard selon ces conditions.

Le président: Par la presse, on peut accéder gratuitement au hansard?

M. Marleau: Oui, la tribune de la presse a librement accès au hansard, aux comptes rendus des comités, aux ministères gouvernementaux. Il y a des sociétés et des ambassades et ce que nous appelons des personnes morales qui payent la totalité de l'abonnement. Nous n'avons pas répercuté toute l'augmentation sur les 98 abonnés. Cela ne vaut pas la peine et ne sert qu'à les mécontenter. Mais avec 140$ par an, on est loin du véritable coût du hansard. Ce n'est certainement pas une proposition rentable; il ne s'agit pas de recouvrement des coûts.

[*Text*]

The Chairman: The reason I ask is that I was thinking that the NHL have solved this problem rather well. They auction off the broadcasting rights to their games. Maybe we could do the same, and the more controversial the issue, I am sure the higher bid we would get for the clips. We could handle our costs.

Seriously, though, the question I need to come back to is this. We seem to have narrowed it down to two options. One is what I would call an ad hoc basis. Cameras come in, do what you want, share it, pool it, take your own clips. The other way, we set up the two rooms, and those two rooms are wired professionally for sound and cameras and so on.

I was in England and had a look at their system, and it strikes me as though there might be a third option, and it's one I am going to have to ask Mr. Desramaux to look at for us. That is the possibility of having a remote camera in the ceiling that is not wired all the way over to Wellington but is simply wired to a recorder that would be controlled by the same person who is controlling the mikes. It seems to me that would be a pretty reasonable cost option. You could then televise virtually every committee. There is the feed. It is owned by *Hansard* or it is owned by the House of Commons. People who want clips get the feedback and get the clips.

Now, that is another option. I don't know if it was discussed in my absence or not, but it is one that maybe we as a committee can look at, if that is possible. I think there are a number of options but I think you have made the case very clearly, and I think wisely, that we have to be very careful not to give up the control the House of Commons maintains over *Hansard* and it should have those same bases, I think, for an electronic *Hansard*, which is essentially what we are talking about.

• 1725

Now, in my enthusiasm to get my own comments on, I missed John Cole, so I have to go back to him.

Mr. Cole (York—Simcoe): Thank you, Mr. Chairman, and thank you, Bob and Diane, for coming today. If you have read *Hansard*, you know that I have some concerns about the whole situation.

Mr. Marleau: And you don't understand cricket.

Mr. Cole: And I don't understand cricket, right. But I'm starting to understand baseball, which was another example. I'll certainly be watching it tonight.

The Chairman: If we ever end this meeting.

Mr. Cole: One of the points you brought up referred to the NHL, which kind of brought us back to the situation that the NHL has a product in which there is obviously a demand, that people want to watch it. I am not convinced that we have that kind of demand on the product we are talking about, and no one has been able to tell me that there is or there is not. If there is, that is great; I have no problem with that. But if there is not, I would like to know what the

[*Translation*]

Le président: Je pose la question parce que je me disais que la LNH a plutôt bien résolu ce problème. Les droits de diffusion des matchs sont vendus aux enchères. Nous pourrions peut-être faire de même, et plus la question débattue serait controversée, plus nous aurions des offres intéressantes. Nous rentrerions dans nos frais.

Soyons sérieux, je dois revenir à cette question-là. Nous semblons en être arrivés à deux options. D'une part, ce que j'appellerais le système ponctuel. Les caméras sont acceptées, on fait ce que l'on veut, on le partage, on le regroupe, on prend ses propres images. Deuxième possibilité, nous séparons les deux salles et les faisons équiper professionnellement pour la prise de son et la prise de vues.

Je suis allé en Angleterre, où j'ai examiné le système, et il pourrait y avoir une troisième option, et c'est celle que j'aimerais demander à M. Desramaux d'envisager pour nous. Il s'agirait d'installer au plafond une caméra télécommandée qui ne serait pas reliée directement à Wellington, mais simplement à un appareil d'enregistrement contrôlé par la personne qui contrôle les micros. L'option me semble assez raisonnable sur le plan du coût. Il serait alors possible de téléviser pratiquement tous les comités. Le signal est là. Les images appartiennent au hansard ou à la Chambre des communes. Ceux qui veulent des séquences peuvent les avoir.

Voilà, c'est une autre option. Je ne sais pas si elle a été discutée en mon absence ou pas, mais notre comité pourrait l'envisager, si c'est possible. Il existe un certain nombre d'options, mais vous avez présenté les choses très clairement, et très sagement, je crois, en disant qu'il faut veiller à ne pas abandonner le contrôle qu'exerce la Chambre des communes sur le hansard et à conserver les mêmes bases pour un hansard électronique, puisque c'est finalement de cela qu'il s'agit.

Dans mon empressement à présenter mes propres commentaires, je n'ai pas vu John Cole, et je vais donc maintenant lui donner la parole.

M. Cole (York—Simcoe): Merci, monsieur le président, et merci, Robert et Diane, d'être venus aujourd'hui. Si vous avez lu le *Hansard*, vous savez que j'ai quelques inquiétudes au sujet de cette situation.

M. Marleau: Et que vous ne comprenez pas le cricket.

M. Cole: Et je ne comprends pas le cricket, c'est juste. Mais je commence à comprendre le baseball, ce qui était un autre exemple. Je vais certainement regarder la partie ce soir.

Le président: Si cette réunion se termine un jour.

M. Cole: Vous avez fait allusion à la LNH, et nous savons qu'elle a un produit qui est manifestement demandé, que le public veut voir les parties. Je ne suis pas convaincu que la même demande existe pour le produit dont nous parlons, et personne n'a pu me dire si tel était le cas ou pas. Si la demande est là, c'est très bien; aucun problème pour moi. Mais sinon, je me demande quel est le but de cet exercice, pourquoi nous nous livrons à tout cela alors que

[*Texte*]

purpose of this exercise is if we are going through all this and when really there is no one who wants to watch it, being the Canadian public. I recognize that the media want it, but I'm not convinced yet that is our role.

I for one, if it comes down to it, I guess, am certainly leaning toward the gavel-to-gavel coverage, based on either the people here in the room doing it or the set-up in the other room. But if I go to that, we can do the recording in the committee rooms, and I recognize that, and probably if it were scheduled and maybe with schedules such as they are, you could probably cover about twelve committee meetings a day, six in each room. That's 48 committee meetings in the four days, plus Friday. I would have to think you are going to be able to cover pretty much anything anyone would really want. It may take some juggling and one thing and another, but there is no reason to suggest that a room that is fit for television is going to be used for only one committee meeting a day.

So that is why I am not as concerned about having to hook up all the other meetings. In fact I think it might make it a lot easier for the whips if we used only the two committee rooms but used them very efficiently. That might solve another problem.

It's not just the recording of it, it's the broadcasting of it. We are now looking at a situation—and I think there has been discussion, I don't think I'm out of line in talking about it—that there is going to be some televising of the special committee. Fair enough, we have talked about that a little bit. I am not sure when that is going to be televised. The House is sitting, it is active. It's going to be televised at 8, 9 or 10 o'clock at night. That means half the country is going to be in bed and the other half are still at work, and there will be a few people who might be home during that time because of the nature of the beast. So I am not quite sure how that situation is going to work.

Albert brought up the situation in England. My understanding of what they do, and this is where I would like you to come in and see if you can help me through this confusion I am going through, is that they record everything but they don't have a public system that... I don't like to say it forces it on everyone, but virtually everyone in the country who has cable gets that channel. I think I mentioned last week that I wouldn't want to be the ones that go to the Canadian public and say we're cancelling TSN because we're putting committees on that channel.

Are we going to be able to address that problem, or should we just use it as an electronic *Hansard* and let the media decide which part of it they want to use as news? We're still not going to do anything about them not meeting outside the door and trying to get a clip. You mentioned the business of the witness coming in and making a statement. That is still going to apply. That still applies through the print media. The print media can walk out of here after you make your opening statement. That doesn't change anything. So that aspect of your argument I have a problem with, because I don't think that is anything different from what we face today.

[*Traduction*]

personne dans le public canadien ne s'intéresse à ces débats. Je sais que les médias le demandent, mais je ne suis pas convaincu que nous devions jouer ce rôle.

Personnellement, si l'on en vient là, je suis favorable à un enregistrement complet fait d'un bout à l'autre soit par des personnes se trouvant dans la salle, soit avec le matériel dans l'autre salle. Mais nous pouvons faire l'enregistrement dans les salles de comité, et si les horaires étaient correctement agencés, il serait possible de suivre 12 réunions de comité par jour, à raison de six dans chaque salle. Cela fait 48 séances de comité durant les quatre jours, plus le vendredi. Cela permettrait de couvrir pratiquement tout et de satisfaire tout le monde. Il faudra peut-être jongler un peu, mais je ne vois pas pourquoi une salle aménagée pour la télévision ne serait utilisée que pour une seule séance de comité par jour.

C'est pour cette raison que je ne m'inquiète pas de la retransmission de toutes les autres réunions. En fait, la tâche des whips serait peut-être beaucoup plus facile si nous n'utilisions que les deux salles de comité, mais d'une façon très efficace. Cela réglerait peut-être un autre problème.

Il n'y a pas que l'enregistrement; il y a aussi la diffusion. Nous nous trouvons dans une situation—et l'on en a discuté, je ne crois pas sortir du sujet en en parlant—où les débats du comité spécial vont être en partie télévisés. Bien, nous en avons parlé un peu. Je ne sais pas comment cela sera télévisé. La Chambre siège, elle est active. Les débats seront télédiffusés à 20 heures, 21 heures ou 22 heures. Cela signifie que la moitié du pays sera couchée tandis que l'autre moitié travaillera encore, et il y aura quelques personnes chez elles à ce moment-là à cause de la nature de la bête. Je me demande donc comment tout cela fonctionnerait.

Albert a parlé de la situation en Angleterre. D'après ce que je sais, et c'est là que je voudrais que vous interveniez pour mettre de l'ordre dans mes idées confuses, tout est enregistré, mais il n'y a pas de système public qui... Je ne veux pas dire que c'est imposé à tout le monde, mais presque tous les habitants abonnés au câble reçoivent ce canal. J'ai dit la semaine dernière que je ne voudrais pas être obligé d'aller dire aux téléspectateurs canadiens que l'on annule TSN pour mettre les comités sur ce canal.

Allons-nous pouvoir régler ce problème ou devrions-nous simplement considérer qu'il s'agit d'un *Hansard* électronique en laissant les médias décider des portions qu'ils veulent utiliser pour les émissions d'actualité? Nous n'allons toujours pas prendre des mesures pour les empêcher de se réunir dans le couloir pour essayer d'avoir une séquence. Vous avez parlé des témoins qui arrivaient et présentaient une déclaration. Cela s'appliquera toujours. C'est toujours vrai pour la presse écrite. Les membres de la presse écrite peuvent sortir de la pièce juste après la déclaration d'ouverture. Cela ne change rien. Je ne suis donc pas tout à fait d'accord avec cette partie de votre argumentation, car je ne vois pas ce qui serait différent de la situation actuelle.

[*Text*]

I understand the legal and the... It just becomes more confusing all the time, because one is news and one is electronic *Hansard*. Really, those are the two. I think the news aspect of it may be based on electronic *Hansard*, and then there is the frill and newsworthiness put onto it, maybe outside the room, similar to what I think the print media do. There is electronic *Hansard* there, and if that was printed on the front page of *The Toronto Star* there would not be too many people who would read it. But if it is editorialized or added to, or there is further comment to it maybe outside of this room, it makes for a story. I am coming back to this gavel-to-gavel coverage and I am allowing the media to use what they want of it, which seems to me to make more sense.

• 1730

Mr. Marleau: On that point—

Mr. Cole: I am not going to get the cricket story, am I?

Mr. Marleau: No, Mr. Cole. I don't think we disagree. You are quite right that there is presently abuse of the short clips in the House. A member calls the Prime Minister a liar, subsequently withdraws, and on the 11 o'clock news you get only part of that, the first part. It is your opinion as to whether that is fair reporting or taking something out of context. That exists and will continue to exist. I don't think that what—

Mr. Cole: That is not limited just to one section of it.

Mr. Marleau: No, committees will be subjected to the same potential abuse. The issue of the concept of the electronic *Hansard* gives you the control. They can abuse it. But if you don't have the electronic *Hansard*, the entire control will be on what they choose to take, in terms of what they choose to televise. At least the interested watcher of the parliamentary channel can go and look at the whole story some time, whenever it is televised, as a rebroadcast or otherwise.

You have a distribution problem. I think I said that to Mr. Thorkelson earlier. At the risk of offending him—and he is not here right now; oh, here he comes now—what is sacrosanct about Private Members' Hour? What is sacrosanct about Government Orders after 3 o'clock, depending on what is being debated against an important committee? What is sacrosanct about Government Orders in the morning against what may be even debated in another committee? There seems to be—and I don't mean this is a pejorative sense—for everyone that I have read in your evidence, a mind-set that the broadcast of the House is sacrosanct, that from the opening to adjournment time it is untouchable, fills that part of the channel, and then whatever we can fit in comes in after.

The British experience, where they do not have the distribution network, is selective in terms of what is broadcast. But if it's in your control, in my view, it is not as challengeable. It's possible that you want to have a particularly high-profile witness before the special joint committee, who is going to be there from 3.30 p.m. to 5 p.m., that you wanted to go out live.

[*Translation*]

Je comprends les problèmes judiciaires et... C'est de plus en plus compliqué parce qu'il y a d'une part les nouvelles et de l'autre le *Hansard* électronique. Ce sont les deux éléments. La portion qui reconstitue vraiment l'actualité peut être basée sur le *Hansard* électronique, et l'on ajoute à cela les commentaires, peut-être en dehors de la pièce, comme le font les journalistes de la presse écrite. Il y a le *Hansard* électronique, et s'il était imprimé en première page du *Toronto Star*, je crois qu'il n'y aurait pas beaucoup de lecteurs. Mais si c'est corrigé ou complété, ou si des commentaires sont ajoutés, peut-être à l'extérieur de cette salle, cela peut faire un article. Je reviens à cette couverture d'un bout à l'autre, et j'autoriserais les médias à utiliser ce qui leur semble bon, ce qui leur semble plus logique.

M. Marleau: Sur ce sujet...

M. Cole: Je ne vais pas avoir droit à l'histoire du cricket, n'est-ce pas?

M. Marleau: Non, monsieur Cole. Je ne crois pas que nous soyons en désaccord. Vous avez tout à fait raison: on abuse actuellement des séquences à la Chambre. Le député traite le premier ministre de menteur, puis se retire, et aux nouvelles de 11 heures, vous n'avez qu'une partie de l'échange, la première partie. Est-ce du reportage fidèle, ou reprend-on des paroles en les sortant de leur contexte, c'est une question d'opinion. Cela existe et continuera d'exister. Je ne crois pas que...

M. Cole: Ce n'est pas limité à cette seule partie.

M. Marleau: Non, les comités feront l'objet des mêmes abus potentiels. La notion de *Hansard* électronique vous donne le contrôle. Ils peuvent en abuser. Mais si vous n'avez pas le *Hansard* électronique, ce sont les médias qui auront le contrôle en choisissant ce qu'ils désirent, c'est-à-dire ce qu'ils télévisent. Au moins, le téléspectateur intéressé qui suit le canal parlementaire peut voir l'ensemble de la situation, à certains moments, lorsque c'est télévisé, dans une rediffusion ou autrement.

Nous avons un problème de distribution. Je crois l'avoir dit tout à l'heure à M. Thorkelson. Au risque de l'offenser—et il n'est pas là pour le moment; oh, le voici—qu'y a-t-il de sacro-saint à propos de l'heure réservée aux affaires émanant des députés? En quoi les ordres émanant du gouvernement sont-ils sacro-saints après trois heures, selon ce qui est discuté, par rapport à un comité important? En quoi les ordres émanant du gouvernement sont-il sacro-saints le matin par rapport à ce qui peut être débattu dans un autre comité? Il semble—et ceci ne doit pas être pris dans un sens péjoratif—que pour tous ceux dont j'ai pu lire les témoignages, leur parti est pris: la diffusion des débats de la Chambre est sacro-sainte, elle est intouchable du début jusqu'à l'ajournement, elle occupe cette partie du canal, et ce que nous pouvons ajouter doit venir ensuite.

En Grande-Bretagne, où il n'y a pas de réseau de distribution, la formule est sélective en ce qui concerne la diffusion. Mais si c'est vous qui exercez le contrôle, ce n'est pas aussi contestable d'après moi. Il se peut que vous vouliez faire venir un témoin particulièrement en vue devant le comité mixte spécial de 15h30 à 17 heures et que vous souhaitiez une retransmission en direct.

[*Texte*]

I think if you look at some of those options of backing up into the day, there are ways of increasing committee broadcasts when it is necessary. We have eight or nine rooms. If they are all equipped, you need another channel if you want to broadcast it all.

Mr. Cole: Five more channels.

The Chairman: It is already time for us to break for a commercial.

Some hon. members: Oh, oh.

The Chairman: I have three people left on the list, and the networks are crying because they want to get to the next soap, so I am going to ask everybody to be really quick. Mr. Thorkelson, followed by Mr. Prud'homme and Mr. James.

Mr. Thorkelson: Mr. Chairman, in the interest of the committee's time, I will pass.

The Chairman: Mr. James.

Mr. James: Just to understand, if we have two rooms, and it is televised by the House, is there immediate viewing by the press? Is it fed out? How does it actually happen where they view it and decide what they want to pick off electronically?

Mr. Marleau: We could go back to the formula we had before we had the cable distribution system. There can be tapes made available almost instantly to them as they come off the machine, if there is a conflict of timing and technology there.

• 1735

Mr. James: There could be immediate views?

Mr. Marleau: It can be live, yes. Right now we have live telecasts right after adjournment of the House. We have picked into a committee that is televising and it has gone over live from that time into the evening. It is doable, yes.

A voice: We also feed live simultaneously.

Mr. Marleau: Yes, that is right.

A voice: . . .you could feed two committees simultaneously to our distribution point in downtown Ottawa, so that in real time the media could pick up—

Mr. Marleau: They could tap into it at any point.

Mr. James: And then the film is made available to them—

A voice: Newsworld could go to it live any time.

Mr. James: They can pick it off live at any time while it is ongoing. They don't have to wait until the end of the—

The Chairman: Just as they do in the House now.

Mr. James: Yes.

The Chairman: Scott, did you want a quick question?

[*Traduction*]

Si vous examinez ces options concernant la répartition de la journée, il doit être possible d'augmenter la retransmission des comités au besoin. Nous avons huit ou neuf salles. Si elles sont toutes équipées, il faut un autre canal si l'on veut tout télédiffuser.

M. Cole: Cinq canaux de plus.

Le président: Le moment est déjà venu de faire une pause publicitaire.

Des voix: Oh, oh.

Le président: Il nous reste trois personnes sur la liste, et les réseaux pleurent parce qu'ils veulent passer au téléroman suivant, et je veux donc demander à tout le monde d'être très bref. Monsieur Thorkelson, suivi de M. Prud'homme et de M. James.

M. Thorkelson: Pour faire gagner du temps au comité, monsieur le président, je vais passer.

Le président: Monsieur James.

M. James: Si nous avons deux salles et que les débats sont télévisés par la Chambre, la presse peut-elle les voir immédiatement? Le signal est-il retransmis? Comment les choses se passent-elles en réalité? Regarde-t-on les images avant de décider ce que l'on choisit électroniquement?

M. Marleau: Nous pourrions revenir à la formule que nous avions avant le système de câblodistribution. Nous pouvons mettre des bandes à la disposition de la presse presque instantanément, dès qu'elles sortent de la machine, s'il y a un conflit de temps ou de technologie.

M. James: Il pourrait y avoir des images immédiates?

M. Marleau: Cela peut être en direct, oui. Actuellement, nous avons des retransmissions en direct juste après l'ajournement de la Chambre. Nous avons pris des images d'un comité dont les débats sont enregistrés pour la télévision, et elles sont passées en direct à partir de ce moment-là et pendant une partie de la soirée. C'est faisable, oui.

Une voix: On envoie un signal en direct simultanément.

M. Marleau: Oui, c'est vrai.

Une voix: . . .on pourrait envoyer deux comités simultanément à notre point de distribution au centre-ville d'Ottawa, de sorte qu'en temps réel, les médias pourraient prendre. . .

M. Marleau: Ils pourraient se brancher à tout moment.

M. James: Et ensuite le film est mis à leur disposition. . .

Une voix: Newsworld pourrait prendre des séquences en direct à tout moment.

M. James: On peut prendre des séquences en direct à tout moment, tant que les débats se poursuivent. Il ne faut pas attendre la fin du. . .

Le président: Comme on le fait à la Chambre maintenant.

M. James: Oui.

Le président: Scott, vouliez-vous poser une brève question?

[*Text*]

Mr. Thorkelson: Yes, I wanted to go back to John's question: who is the audience? Susan Wright, who is here, has statistics on how many people watch each week, and it might be beneficial for you, John. There are something like 200,000 people that—correct me if I am wrong—

The Chairman: About 150,000 of them can live on the Hill.

Mr. Marleau: . . .answer the question because of lack of time. But in your testimony, I believe the Canadian Cable Television Association was talking about C-SPAN, that while it is difficult to get ratings for it, specifically how many people are watching at a given time, it consistently rates ahead of all the networks as the most desirable. If it is to be cut off, it is the last one they want cut off the distribution network in the United States.

I think that to some degree the parliamentary channel falls into that category. There may be fewer people watching it than *Cheers* when *Cheers* is on, but I think of it in the global sense of a service that the population would want and would want to keep.

But to answer your question specifically since I had noted it, when the Board of Internal Economy advertised for proposals to keep the channel going following the announcement by CBC that they wanted to be out of the business, we got nine proposals. In this country, I think that is quite a response—nine large operations that felt they could make money, and various degrees of how to do it as well as proposals for educational programming similar to some in C-SPAN. There is a myriad of stuff that goes over the channel in terms of explaining a cricket game.

We have our own videos on a day in the House, on decision-making processes. If money is no object, we could churn out four or five a year within the public information office, and they become available to schools in down time. In that sense, again, if money is no oject the full use of the channel as it exists can be largly enhanced.

The Chairman: Bob, Diane, I thank you for the very valuable information you have given us today. I think that will play an important role in our deliberations.

Thank you, everybody. We will adjourn until Thursday.

[*Translation*]

M. Thorkelson: Oui, je voulais revenir à la question de John: quel est le public? Susan Wright, qui est là, a des chiffres sur le nombre de spectateurs chaque semaine, et cela pourrait être intéressant pour vous, John. Il y a environ 200,000 personnes qui—dites-le-moi si je me trompe. . .

Le président: Environ 150,000 d'entre elles peuvent habiter sur la colline.

M. Marleau: . . .répondre à la question en raison du manque de temps. Mais dans son témoignage, je crois que l'Association canadienne de télévision par câble parlait du C-SPAN, disant qu'il est bien difficile d'avoir les cotes et de savoir exactement combien de personnes regardent à un moment donné, mais les chiffres sont régulièrement supérieurs à ceux des autres réseaux. Si l'on devait les supprimer, c'est le dernier que l'on choisirait d'enlever du réseau de distribution aux États-Unis.

Je crois que dans une certaine mesure, le canal parlementaire tombe dans cette catégorie. Il est peut-être moins populaire que *Cheers*, mais il me semble que c'est un service que la population désire, et souhaite conserver.

Mais pour répondre directement à votre question que j'avais notée, lorsque le Bureau de régie interne a demandé des propositions en vue de maintenir le canal en fonctionnement après que Radio-Canada eut annoncé son intention de l'abandonner, nous avons reçu neuf propositions. Dans ce pays, c'est un chiffre considérable—neuf grosses entreprises qui ont pensé pouvoir gagner de l'argent, et plusieurs propositions sur la façon de procéder et aussi sur des émissions éducatives comparables à certaines de C-SPAN. Il passe une foule de choses sur ce canal pour expliquer une partie de cricket.

Nous avons nos propres vidéos sur la journée à la Chambre, sur les processus de prise de décisions. Si les questions d'argent n'entrent pas en ligne de compte, nous pouvons en sortir quatre ou cinq par an au sein du bureau d'information publique, qui sont ensuite mis à la disposition des écoles. En ce sens, si encore une fois l'argent n'entre pas en ligne de compte, on peut utiliser le canal actuel d'une façon beaucoup plus intensive.

Le président: Robert, Diane, je vous remercie des renseignements précieux que vous nous avez donnés aujourd'hui. Ils auront une grande importance dans nos délibérations.

Merci à tous. La séance est levée jusqu'à jeudi.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Mr. Robert Marleau, Clerk of the House of Commons;

Diane Davidson, General Legal Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel.

TÉMOINS

M. Robert Marleau, Greffier de la Chambre des communes;

Diane Davidson, conseiller juridique général, Bureau du légiste et conseiller parlementaire.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

44
15

Governme
Publicatio

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 14

Thursday, October 10, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 14

Le jeudi 10 octobre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Business of the Committee

Mandate of the Committee pursuant to S.O. 119(2)

CONCERNANT:

Affaires du Comité

Mandat du Comité conformément à l'article 119(2) du Règlement

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
1 NOV 5 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24176

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice–Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
Ross Belsher
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice–présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
Ross Belsher
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, OCTOBER 10, 1991
(15)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 11:10 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Charles Langlois, Peter Milliken, Scott Thorkelson and Marcel Tremblay.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: James R. Robertson, Research Officer.

Witnesses: From Le Soleil: Michel Vastel, Office Chief. *From the Canadian Broadcasting Corporation:* Elly Alboim, Bureau Chief, *The National*.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O. 119(2).

The witnesses each made a statement and answered questions.

At 12:35 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 10 OCTOBRE 1991
(15)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit aujourd'hui à 11 h 10, à la pièce 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence d'Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Charles Langlois, Peter Milliken, Scott Thorkelson et Marcel Tremblay.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: James R. Robertson, attaché de recherche.

Témoins: Du «Le Soleil»: Michel Vastel, chef du Bureau. *De la Société Radio-Canada:* Elly Alboim, chef du Bureau, *The National*.

Le Comité poursuit l'examen de ses travaux conformément au paragraphe 119(2) du Règlement.

Les témoins font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 12 h 35, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Micheline Rondeau-Parent

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, October 10, 1991

• 1113

The Chairman: I call the meeting to order.

May I first begin by saying there were questions at the last meeting regarding the Arthur Donahoe case regarding broadcasting. There were some requests for the transcripts of that trial. I have a summary that we can distribute in both French and English. We also have the transcripts in English if anybody wants them. We did not translate the transcripts because of the cost and the work involved. We have summaries. If anybody would like the original transcript, they are welcome to that as well. I will ask the clerk to circulate those.

I want to welcome as our witnesses today Michel Vastel and Elly Alboim. I was thinking as I was coming in this morning that Elly and I had a go-around on this exact subject about ten years ago. We are both getting a little grey waiting for a decision. Perhaps this committee will correct that.

I want to welcome both of you. There have been some really good hearings in the past, a good discussion of the subjects. I sense that the committee is developing a momentum. We have just a few more hearings that we want to wrap up. We are looking forward to your comments this morning. Perhaps we could start with opening comments by Mr. Vastel and then go to Mr. Alboim. Then we will do a joint question and answer period following that if that is satisfactory with the witnesses. Mr. Vastel.

• 1115

Mr. Michel Vastel (Office Chief, *Le Soleil* (Ottawa)): I will do my presentation in French because it was written first in French. I'm mostly going to use a presentation I made to what is called the Governors' Conference, which is an annual meeting of lieutenant governors and the Governor General. We discussed exactly that, the role of media in national debates.

Mr. Chairman, you can call me out of order if you want, but since I'm going to argue that TV has no business covering parliamentary committees I don't see how I'm going to give you the guidelines as such for television. However, there may be a few.

Il faut d'abord souligner que la nature des débats politiques a changé. À mon avis, jusqu'à la fin des années 80, les médias acceptaient les consensus établis par les gouvernements ou les parlements, souvent dans des négociations secrètes. Par exemple, en 1980, le débat sur la Politique nationale de l'énergie s'est réglé en 1982 après des négociations. Il s'agissait de négociations secrètes. On a vu, par exemple, Peter Lougheed et Pierre Trudeau prendre un

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 10 octobre 1991

Le président: La séance est ouverte.

Puis-je d'abord rappeler que certains ont posé des questions lors de la dernière réunion sur l'affaire Arthur Donahoe et la radiodiffusion. Certains ont demandé à obtenir la transcription de ce procès. J'ai ici un résumé que nous pouvons distribuer en anglais et en français. Nous avons aussi la transcription en anglais, si quelqu'un la veut. Nous n'avons pas traduit la transcription du procès en raison du coût et aussi du travail que cela aurait demandé. Nous avons des résumés. Si quelqu'un souhaite voir la transcription originale du procès, c'est tout à fait possible. Je vais demander à la greffière de faire distribuer ces textes.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui, Michel Vastel et Elly Alboim. En me rendant ici ce matin, je me suis souvenu que Elly et moi-même avions discuté de ce même sujet il y a environ dix ans. Nous grisonnons tous les deux en attendant qu'une décision soit prise. Le comité corrigera peut-être cela.

Bienvenue à tous les deux. Nous avons déjà eu dans le passé d'excellentes discussions de ce sujet. J'ai l'impression que le comité trouve son rythme. Il nous reste encore quelques réunions dans cette série d'audiences. Nous vous écouterons avec beaucoup d'intérêt ce matin. Nous pourrions peut-être commencer par l'exposé de M. Vastel et passer ensuite à M. Alboim. Il y aura ensuite une période de questions commune, si cela convient aux témoins. Monsieur Vastel.

M. Michel Vastel (chef du bureau, *Le Soleil* (Ottawa)): Je ferai mon exposé en français puisque le texte a d'abord été rédigé dans cette langue. J'ai l'intention d'utiliser un exposé que j'ai fait à la conférence dite des gouverneurs, c'est-à-dire la réunion annuelle des lieutenants-gouverneurs et du gouverneur général. Nous avons discuté justement du rôle des médias dans le débat national.

Monsieur le président, vous pourrez dire que mon intervention est irrecevable, si vous le voulez, puisque je vais soutenir que la télévision n'a pas sa place dans les comités parlementaires, et je ne vois pas comment je pourrais donc vous proposer des lignes directrices pour la télédiffusion de leurs délibérations. Je pourrais toutefois proposer quelques grands principes.

One must point out, first of all, that the nature of political debates has changed. In my opinion, until the end of the 1980s, the media accepted the consensus arrived at by governments or parliaments, often through secret negotiations. For example, the debate on a National Energy Policy which started in 1980 was finally settled in 1982 after a series of negotiations. They were secret negotiations. We saw Peter Lougheed and Pierre Trudeau having a glass of

[*Texte*]

verre de champagne. Personne n'a cherché à savoir pourquoi il y avait eu de tels compromis. Ce fut la même chose, bien sûr, pour la Constitution de 1980.

Mais la technologie des médias a changé, y compris pour la presse écrite. Maintenant, on a tous des ordinateurs et les communications sont plus rapides. Les cellulaires sont apparus dans les conférences fédérales-provinciales en 1987. Surtout, il y a ce que j'appelle le phénomène *CNN-Newsworld*: la télévision continue est apparue. Donc, les médias sont équipés très différemment et ils ont cessé d'accepter les consensus politiques.

Il y a une phrase célèbre dont je suis sûr qu'on va vous parler. Après le lac Meech, en 1987, *the search for dissent started*. Je pense qu'il y a eu une recherche systématique, qui se voit d'ailleurs dans d'autres débats que le débat constitutionnel qui, à mon avis, n'existait pas avant. Je suis là depuis 1977.

Quel est le problème que pose la télévision?

Premièrement, à mon avis, la télévision banalise les débats politiques. Les anglophones ont un meilleur mot: *trivialize*. Elle a même tendance à les réduire à leur dimension stylistique. C'est dommage qu'il n'y ait personne du NPD ici. Un député du NPD me racontait qu'avant la période des questions, ceux qui sont choisis par le Comité de stratégie pour poser des questions répètent devant leurs collègues du Comité de stratégie la gestuelle des questions qu'ils poseront. Dans les débats parlementaires, la télévision fait des membres des parlements des acteurs beaucoup plus que des penseurs, et la tentation peut être grande pour un chef de parti de choisir un critique ou éventuellement un ministre, non pas pour ses qualités intellectuelles, mais pour ses qualités d'acteur. C'est en ce sens-là que je dis que la télévision banalise.

Elle rend aussi le débat très superficiel. Il ne faut pas oublier que la télévision que vous voyez n'est pas le «Hansard» électronique auquel vous pensez. Je vous donne un exemple. Elly est beaucoup plus expert que moi là-dedans, mais je lisais que l'extrait moyen, sur les réseaux américains lors de l'élection présidentielle de 1968, était de 42.3 secondes; à l'élection de 1988, il était de 9.8 secondes. Je suppose que les médias canadiens ont suivi la tendance qu'il y a aux États-Unis.

La télévision frappe les imaginations, mais ne laisse pas d'impression durable. Les téléspectateurs oublient 60 p. 100 de ce qu'ils ont entendu dans une émission d'information ou d'affaires publiques dans un délai d'une heure après la fin de ladite émission. Par ailleurs, l'exemple que je donne toujours, c'est qu'il y a moins de mots dans un bulletin télévisé d'une demi-heure que dans la première page d'un journal comme *The Globe and Mail* ou *Le Devoir*. Je sais qu'une image vaut 1,000 mots, mais cela m'inquiète tout de même. Le plus gros problème de la télévision, c'est qu'elle caricaturise les débats. La télévision n'a pas seulement besoin d'action; elle a besoin d'interaction. Je pense que la télévision, par définition, est un média adversarial. Il faut donc des oppositions. Plus les oppositions sont brutales, plus c'est de la bonne télévision. À la limite, à mon avis, cela conduit la télévision, dans les débats politiques, à favoriser les marginaux, les extrémistes, ceux qui ont les positions les plus radicales.

[*Traduction*]

champagne. No one tried to find out why such comprises were made. Of course, the same was true for the 1980 Constitution.

However, the technology used by the media, including the written press, has changed. Now, we all have computers and the speed of communications has greatly increased. Cellular phones appeared in federal-provincial conferences in 1987. Furthermore, there is what I call the *CNN-Newsworld* phenomenon: we now have round the clock television. And so, the media use quite different equipment and have stopped accepting the political consensus.

There is a famous phrase that you will undoubtedly hear. After Meech Lake, in 1987, *the search for dissent started*. This search which did not exist in the past, to my mind, has now become systematic and not only with respect to the Constitutional debate. And I have been around since 1977.

What problem is posed by television?

First of all, I believe that television trivializes political debates. There is even a tendency to reduce debates to their stylistic dimension. I regret that there are no NDP members. An NDP member was telling me that before Question Period, those who are chosen at the strategy meeting to ask questions release in front of their colleagues the gestures they will make when asking their questions. Television has turned Members of Parliament into actors rather than thinkers. During parliamentary debates, the leader of a party might be greatly tempted to choose a critic or even a minister not for his or her intellectual qualities but rather for his or her qualities as an actor. That is why I say that television trivializes.

It also contributes to making debates very superficial. One should not forget that the type of broadcasting that you see is not the electronic "Hansard" you had chosen. Let me give you an example. Elly is more of an expert in this field than I am, but I read that on the American networks during the 1968 presidential election, the average clip lasted 42.3 seconds. In the 1988 presidential campaign, the clip was only 9.8 seconds. I imagine that the Canadian media have followed this trend which started in the United States.

Television strikes the imagination but leaves no lasting impression. Television viewers forget 60% of what they hear during a current affairs programme within one hour after the end of the programme. In addition, as I always point out, there are fewer words in a one half hour news broadcast than there are on the first page of a newspaper like *The Globe and Mail* or *Le Devoir*. I know a picture is worth a thousand words, but it still bothers me. The main problem with television is that it caricaturizes the debates. Television does not merely need action; it needs interaction. I think that television is, by definition, an adversarial medium. Therefore it needs opposition. The more violent the opposition, the better television it makes. I would go so far as to say that, because of this, television coverage of political debates tends to focus on marginal, extreme or the most radical positions.

[*Text*]

• 1120

J'en arrive justement au rôle d'un comité parlementaire. Vous me corrigerez si j'ai une fausse notion des comités parlementaires. Contrairement à une période de questions, les débats en comité, en comité plénier ou parlementaire, sont essentiellement des recherches de consensus entre plusieurs partis politiques sur différentes visions par rapport à un problème politique qu'on veut résoudre par une législation. Il y a une patiente recherche de consensus qui est aidée par des témoins, des experts, etc., et on en arrive finalement à une politique qui est plus ou moins acceptée par l'ensemble des partis. En général, c'est à cela que sert un comité parlementaire.

La télévision, par définition, est presque contre les consensus. Parce qu'elle est adversariale, elle favorise les positions extrêmes. Avec les lieutenants-gouverneurs et le gouverneur général, on parlait du débat national et on parlait un peu du futur. Je disais que les médias électroniques favorisent le Reform Party et le Bloc québécois, les positions les plus extrêmes. Ces deux positions ont tendance à tirer le pays d'un bord et de l'autre. Donc, par définition, je ne pense pas que la télévision, telle que vous l'envisagez, puisse contribuer au débat parlementaire.

Cela est d'autant plus important qu'il est apparu ce que j'appelle le phénomène CNN—Newsworld, une des grandes inventions du siècle qui va d'ailleurs obliger tous les médias, y compris les médias écrits, à se repenser. C'est une révolution dans les médias dont on n'a pas encore mesuré les conséquences, non seulement sur les débats politiques, mais aussi sur les médias écrits.

Je ne vous embêterai pas avec le phénomène CNN pendant la guerre du Golfe, mais prenons le phénomène Newsworld au Canada. Non seulement Newsworld a-t-il l'impact de la télévision, mais il est en plus instantané et il se renouvelle presque de minute en minute, s'il le veut, et certainement d'heure en heure.

Le résultat est le suivant. Le Parlement reçoit à 10 heures du matin des propositions consitutionnelles. Avant que les Canadiens puissent lire dans les journaux du lendemain matin des analyses un peu plus approfondies et des exposés un peu plus détaillés, ils ont été bombardés pendant un minimum de 12 heures, non seulement des propositions elles-mêmes, mais surtout des réactions.

L'explication des sondages qui ont surpris tout le monde après les offres constitutionnelles, c'est que les gens n'ont eu le temps ni de regarder les propositions constitutionnelles par eux-mêmes ni de se faire une opinion. Le phénomène CNN les a bombardés de réactions avant. Cela a été très visible pendant la guerre du Golfe. Étant donné que CNN et Newsworld marchent 24 heures sur 24, les gens vont maintenant se coucher en ayant l'impression d'être informés, de tout savoir, et n'éprouvent plus le besoin de lire les journaux du lendemain matin, sauf les titres et les résultats des sports.

Je n'ai rien contre la télévision, et j'aurais dû le dire au début. J'ai moi-même une émission de télévision à TVA et à TV-5. Je pense cependant que la télévision pose un sérieux problème dans les grands débats nationaux et pour un comité comme le vôtre. Je pense que cela n'a rien à faire dans un comité, et surtout pas dans un comité comme le Comité Castonguay-Dobbie.

[*Translation*]

This brings me to the role of a parliamentary committee. Correct me if I have the wrong idea about parliamentary committees. Unlike a question period, the debates in a committee, committee of the whole or in Parliament seek essentially to build a consensus among various political parties concerning the various views of a political problem that is to be the subject of legislation. It involves a patient striving for consensus with the assistance of witnesses, specialists, etc., to finally develop a policy that is more or less accepted by all parties. Generally, this is the role of a parliamentary committee.

Television, by definition, is almost anti-consensual. Because it is adversarial, it highlights extreme positions. With the lieutenant governors and the Governor General we discussed the national debate and spoke a bit about the future. I said that the electronic media highlighted the Reform Party and the "Bloc Québécois", the most extreme positions. These two positions tend to pull the country apart. Therefore, by definition, I do not believe that television, as you are considering it, will be able to contribute to the debates in Parliament.

This is particularly important in view of the development of what I call the CNN—Newsworld phenomenon, one of the major innovations of the century that will in fact oblige all the media, including the written media, to change. We have not yet assessed the consequences of this media revolution on either political debate or the written media.

I will not dwell upon the CNN phenomenon during the Gulf war, but let us consider the Newsworld phenomenon in Canada. Newsworld not only has the impact of television, but is instantaneous and can be renewed minute by minute, and certainly hour by hour.

So, here is what happens. At 10:00 in the morning, Parliament receives the Constitutional proposals. Before Canadians have the opportunity to read in the next day's newspapers some in-depth analyses and researched articles, they are bombarded for at least 12 hours not merely with the proposals themselves, but primarily by reactions.

The explanation for the surveys that surprised everyone after the Constitutional offers, is that people had neither the time to review the Constitutional proposals themselves or to develop an opinion. CNN bombarded them with reactions before that. This was clearly evident during the Gulf war. Because CNN and Newsworld broadcast throughout the clock, people can now go to bed feeling that they are well informed and know everything, and no longer need to read the following day's newspapers, except for the headlines and the sports.

I have nothing against television, and I should have said so at the beginning. I myself host a television program on TVA and TV-5. I nonetheless think that television creates a serious problem in important national debates and for a committee such as yours. I believe it has no place in a committee and especially not in one like the Castonguay-Dobbie Committee.

[*Texte*]

• 1125

Si vous voulez quand même avoir la télévision, je pense que cette télévision-là, à part d'être un Hansard électronique—je n'ai rien contre cela car c'est même, dans une certaine mesure, pratique—, devrait être une quasi-télévision éducative. Il faut la traiter comme une télévision éducative, c'est-à-dire comme une télévision qui contribue à éclairer le débat dans toutes ses dimensions, et non seulement dans ses dimensions télévisuelles, extrêmes, etc. Il faut absolument que les parlementaires en aient l'absolue gestion éditoriale. Je ne sais pas comment vous allez réussir cela, car les parlementaires comprennent des parlementaires qui ne sont pas membres d'un parti. Je pense en particulier au Reform Party et au Bloc québécois. Si vous voulez vraiment avoir la télévision en dehors de la période des questions, il faut que les parlementaires en conservent l'absolue gestion éditoriale.

Je termine là-dessus. Encore une fois, je vous recommande de gérer votre propre télévision parlementaire parce que vous m'avez demandé de venir parler des lignes directrices relatives à la radiodiffusion. A priori, je pense que la Chambre des communes ferait une erreur de coopter la télévision avant qu'on ait pu réfléchir à la façon de l'obliger à participer au débat, plutôt que de rendre le vote plus compliqué.

The Chairman: *Merci beaucoup.* Mr. Elly Alboim is next, please.

Mr. Elly Alboim (Bureau Chief, *The National*, Canadian Broadcasting Corporation): It is very hard for me to follow that.

The Chairman: As members of the committee, we are enjoying this.

Mr. Alboim: Oh, I am sure.

Mr. Vastel: It would make good television.

The Chairman: Yes, it would be good TV.

Mr. Alboim: I can see why there was an effort to separate the two of us into different half-hours.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Alboim: If you want to be entertained I guess we can get into a debate about this, but I do not think that is the purpose of this. These days, Michel is making a living pandering to prejudices about television. It is a good living and I do not mind very much.

I am always intrigued when he talks about balance and adversarial politics and confrontational coverage. You are looking at a man who has raised the art of the stiletto to a high art, a man who, to my knowledge, in writing about me and my organization makes factual errors and assumptions based on that. Anyway, that is between Michel and I. We will sort this out over time. We are, despite this, friends.

I am more than happy to talk about the ideologial issues of television. In reading the *Minutes of Proceedings and Evidence*, I see that certainly Mr. Marleau felt those issues were on the table and could not be escaped. I am more than happy to do it.

[*Traduction*]

If you still decide you want broadcasting, I believe that the format, besides being an electronic *Hansard*—and I have nothing against that because it is to some extent practical—should be modeled on that of educational television. The broadcast should be treated as educational television, a television that contributes to shed light on all the aspects of a debate rather than showing only the more extreme, catchy clips. Members of Parliament must absolutely retain absolute editorial control. I do not know how you will achieve that, because among parliamentarians are members who do not belong to a party. I am thinking particularly of the Reform Party and the Bloc québécois. If you truly want broadcasting not limited only to Question Period, Members of Parliament must have absolute editorial control.

I will end on that note. Once again, I recommend that you manage your own parliamentary television, since you have asked me to speak about guidelines for broadcasting. I believe that the House of Commons would be making a mistake if it co-opted television before having really reflected on ways of forcing it to participate in the debate rather than just complicating things.

Le président: *Thank you very much.* Nous passons maintenant à M. Elly Alboim.

M. Elly Alboim (chef du bureau, *The National*, réseau anglais de la Société Radio-Canada): J'aurai du mal à faire mieux que cela.

Le président: Nous, les membres du comité, trouvons cela très divertissant.

M. Alboim: Oh, je n'en doute pas.

M. Vastel: Ce serait très vivant à la télévision.

Le président: Effectivement.

M. Alboim: Je vois maintenant pourquoi vous avez souhaité réserver une demi-heure à chacun de nous, séparément.

Des voix: Oh, oh!

M. Alboim: Si vous souhaitez que nous vous divertissions, je pourrais très bien engager le débat, mais je ne crois pas que ce soit le but de cette séance. Ces jours-ci, Michel gagne sa vie en renforçant les préjugés qui ont cours au sujet de la télévision. Il gagne bien sa vie, et cela ne me dérange pas énormément.

Cela m'inquiète toujours quand il parle d'équilibre, de politique antagoniste et de couverture conflictuelle. Vous avez devant vous un homme qui prouve bien que la plume est plus puissante que l'épée, un homme qui, à ma connaissance, fait des erreurs de fait sur lesquelles reposent ses hypothèses lorsqu'il parle de moi et de mon organisation dans ses écrits. Quoi qu'il en soit, c'est entre Michel et moi. Nous règlerons nos différends avec le temps. Malgré cela, nous sommes amis.

J'accepte volontiers de parler de la dimension idéologique de la télévision. En lisant les *Procès-verbaux et témoignages*, j'ai constaté que M. Marleau est d'avis qu'on ne pourra pas éviter de débattre de cette question. Je n'y vois aucune objection.

[*Text*]

I do not have much to say. Let me just hit some of the issues I would like to raise. I do not want to bore you with the continuing debate. This is more a prop than a reality, but this is one of my six files on broadcasting of committees in the House.

Mr. Cooper is right, he and I started ten years ago. I predated him. I testified at the Jerome committee in 1977 about precisely this issue. I have perused some of those transcripts. It will intrigue you to know that there is not an issue you are discussing now that was not discussed in 1977. We are all tired and frustrated with the argument. We have not moved much. As you know, it is really in your hands. It is a political decision you have to make.

The balance of freedoms issue that Mr. Marleau raised in his testimony is an intriguing one. I understand the issue conceptually. I think we all do. You have your responsibilities and privileges, we have our rights under the Charter. At some point the two will have to be accommodated or there will have to be a court test of one over the other.

I do believe that in terms of balance, there is a real restraint on the freedom of broadcast journalists to report. We cannot do our job efficiently and appropriately without using the tools of our trade. This is not to say, of course, that we will not report. You have all participated in those bizarre recreations in the hallways, when after a committee meeting you go out and scrum and try to résumé what you have said in the same 9.8-second clips that Michel talked about. You yourselves try to put the best 9.8-second clip together to make the most impact, despite knowing it is not representative of your own arguments, and you cheerfully participate in the process along with the rest of us.

• 1130

There can be no illusions about this issue. No special truths are derived around these tables that we distort without your cheerful cooperation. We all understand that; we are all grown-ups. If there is a way to open the system and make it somewhat transparent, I think it is an opportunity.

I will not belabour the point that others have made. We do have television forums now that produce extended material on events they cover—particularly Newsworld—so that the 9.8-second clips sometimes become interminable hour-and-forty-five-minute clips on Newsworld. Whether audiences watch them or not is a different issue. But Newsworld does, as you know, present real extended and balanced coverage and is deprived of that opportunity in committees now. The only time it does cover them is when you decide it should do so, such as during the constitutional committee, the foreign affairs committee, and the finance committee.

[*Translation*]

Je n'ai pas grand-chose à dire. J'aimerais toutefois aborder brièvement certains sujets. Je ne veux pas vous ennuyer en relançant le même débat. C'est davantage un accessoire qu'une réalité, mais c'est l'un de mes six dossiers sur la télédiffusion des travaux des comités de la Chambre.

M. Cooper a raison, lui et moi en parlons depuis dix ans déjà. J'ai néanmoins commencé avant lui. J'ai témoigné devant le comité Jérôme en 1977 sur cette même question. J'ai relu certains des comptes rendus. Vous serez étonnés d'apprendre que toutes les questions dont vous discutez aujourd'hui ont été abordées déjà en 1977. Nous sommes tous frustrés et las d'entendre les mêmes arguments. Nous n'avons guère fait de progrès. Comme vous le savez, la décision vous appartient. C'est une décision politique que vous devez prendre.

La question de l'équilibre des libertés soulevée par M. Marleau lorsqu'il a comparu est fascinante. Je comprends le débat au niveau conceptuel. Nous le comprenons tous, je crois. Vous avez vos responsabilités et vos privilèges, et nous avons les droits que garantit la Charte. Il faudra un jour permettre l'exercice simultané de ces deux catégories de droits ou il faudra qu'un tribunal accorde la prépondérance aux uns ou aux autres.

Sur cette question de l'équilibre, de réelles limites sont imposées à la liberté de couverture des journalistes des médias électroniques. Nous ne pouvons pas faire notre travail efficacement sans utiliser les outils de notre métier. Cela ne signifie pas, bien entendu, que nous ne ferons pas notre métier. Vous avez tous participé à ces étranges reconstitutions dans les couloirs où, à la fin d'une séance de comité, vous sortez et vous tentez de résumer ce que vous avez dit dans ces spots de 9,8 secondes dont a parlé Michel. Vous-mêmes tentez de présenter le meilleur spot de 9,8 secondes afin que votre message ait le plus de retentissement possible, tout en sachant que cela n'est pas représentatif de vos propres arguments. Vous participez gaiement à ce processus comme nous tous.

Il ne faut pas se leurrer dans cette affaire. Nous ne faussons pas les grandes vérités exprimées autour de cette table sans votre pleine coopération. Nous comprenons tous cela; nous sommes tous des adultes. S'il existe une façon de rendre le système plus ouvert et plus transparent, c'est, à mon avis, une chance à saisir.

Je n'insisterai pas sur des points que d'autres ont déjà fait valoir. Nous avons actuellement des émissions de télévision qui présentent des reportages très fouillés sur certains événements, particulièrement à *Newsworld*, de sorte que les spots de 9,8 secondes se transforment parfois en spots interminables d'une heure et quarante-cinq minutes à *Newsworld*. Mais pour ce qui est de savoir si les auditeurs les regardent, c'est une autre affaire. Comme vous le savez, *Newsworld* présente des reportages très fouillés et très équilibrés et il ne peut pas le faire actuellement sur les travaux des comités. Le seul moment où ce réseau donne un compte rendu de ces travaux, c'est quand vous l'autorisez à le faire, comme c'est le cas du Comité constitutionnel, du Comité des affaires étrangères et du Comité des finances.

[*Texte*]

By my count, you have decided that, despite the rules, we can provide coverage of eight House of Commons committees and three Senate committees under a variety of ad hoc rules. I do not think we are talking about principle here or that we have ever been talking principle. I think we are talking about practical and political reality.

On cost issues, I think the press gallery presentation was quite clear. As networks or individual outfits, we cannot afford to maintain nor do we have the interest in maintaining an electronic Hansard of committees. We have all agreed to abide by the spirit of electronic Hansard, but no one in these days has the equipment or manpower resources to staff committees on a full-time basis.

Some of these small management issues are easily dealt with. Mr. Marleau raised some issues that are really not on the table. Nobody is suggesting we come in and out every seven and a half minutes to shoot coverage of committees.

All networks and the gallery have agreed that we would abide by the form of committees—i.e., only set up and pull out during appropriate breaks. We understand that once we accept fixed positions we are not to be intrusive. We have talked about available lighting, available sound systems, and not moving until the committee itself has broken up.

I am not sure what Mr. Marleau's point is about possible transgressions, but it seems to me that if we transgress an agreement the obvious leverage is in your hands to ban us from committees. As managers, we have a responsibility to make sure our employees follow the rules. I do not regard that as a major issue.

The control issue is obviously an important one. There is a principle—and I acknowledge that there is some hypocrisy in that principle—that networks believe they should have the right to edit, switch, and select material from committees. The networks also cheerfully accept a predigested feed from the House of Commons without complaint. If there was an established and absolute principle, we would not do so. But it is clearly our preference to maintain some vestige of editorial-managerial control for all the issues that have been cited before the committee.

From some of the benign instances, such as the Audrey McLaughlin or Jean Chrétien entry upon opening of Parliament, to the more difficult ones, like in the committee, for instance, where the current deputy leader of the Liberal Party became involved in an altercation, which was all photographed and created, as Mr. Cooper knows, the end of the discussion for about three years, we believe your activities on and off the microphone as Members of Parliament are fit game for journalists and we believe we should have the right to photograph them. We certainly do not believe that gratuitous photography of people in awkward or distracted positions or whatever have any reason to be covered journalisticly. I see no real prospect that the majority of journalists would do so.

[*Traduction*]

Si j'ai bien compté, vous avez décidé que, malgré les règles, nous pouvons assurer la télédiffusion des travaux de huit comités de la Chambre des communes et de trois comités du Sénat, les règles étant modifiées au cas par cas. Nous ne parlons pas ici d'une question de principe, et ça n'a jamais été le cas dans le passé. Nous parlons d'une réalité pratique et politique.

Au sujet des coûts, je crois que les témoins de la tribune de la presse ont été très clairs. Les réseaux et les stations ne peuvent pas, à titre individuel, assurer la diffusion du hansard électronique des comités, et ce n'est pas dans notre intérêt non plus. Nous avons tous accepté de respecter l'esprit du Hansard électronique, mais ces jours-ci, personne n'a le matériel ou le personnel nécessaire pour assurer la couverture de tous les comités tout le temps.

Certaines de ces questions mineures de gestion sont facilement réglées. M. Marleau lui, a soulevé certaines possibilités qui n'ont jamais même été envisagées. Personne ne propose que nous entrions dans les salles de comités toutes les sept minutes et demie pour venir tourner des images.

Tous les réseaux et tous les membres de la tribune de la presse ont accepté de se conformer aux règles des comités, c'est-à-dire d'installer leur matériel et de le démonter uniquement pendant les interruptions de séances. Nous comprenons que, quand nous aurons accepté des positions fixes, nous ne devrons pas perturber les travaux. Nous avons parlé de l'éclairage et de la sonorisation disponibles, et nous avons accepté de ne pas bouger avant la fin de la séance des comités.

Je ne sais pas ce que M. Marleau a voulu dire au juste lorsqu'il a parlé d'abus possibles, mais il me semble que si nous contrevenons à une entente, vous pourrez tout simplement nous interdire l'accès aux comités. En tant que gestionnaires, nous devons veiller à ce que nos employés se conforment aux règles. Je trouve que ce n'est pas un problème important.

Par contre, la question du contrôle est, elle, très importante. Il y a un principe—et je reconnais qu'il est teinté d'une certaine hypocrisie—selon lequel les réseaux croient qu'ils doivent avoir le droit de choisir certaines séquences dans les comités et de les monter à leur gré. Les réseaux acceptent aussi volontiers les extraits prédigérés des travaux de la Chambre des communes sans se plaindre. S'il y avait un principe bien établi et absolu, nous ne le ferions pas. Nous préférerions nettement conserver certains vestiges de contrôle, à la direction de la rédaction, sur toutes les questions abordées devant le comité.

Des événements les plus ordinaires, comme l'entrée à la Chambre des communes d'Audrey McLaughlin ou de Jean Chrétien, à la reprise des travaux du Parlement, aux incidents les plus délicats, comme celui où le leader adjoint du Parti libéral à la Chambre a participé à une altercation devant les caméras—ce qui a mis fin aux discussions pendant trois ans, comme le sait M. Cooper—nous croyons que les journalistes peuvent légitimement prétendre photographier et couvrir les activités des députés, quand ils sont devant un microphone ou ailleurs. Nous ne croyons certainement pas qu'il faille photographier sans raison des députés qui se trouvent dans des positions gênantes pour eux. Il est peu probable que la majorité des journalistes songent à photographier de telles scènes.

[*Text*]

I cannot assure you that some quick hit-and-run artist will not come into a committee one day, count the number of people who are on the phone or nodding off, and do a piece, one out of a hundred, talking about inattention in committees. I cannot promise that. I also cannot promise that Members of Parliament will not do inappropriate things in committees, nor can you. These things happen. But by and large, as professionals we all have appropriate standards.

On the ideological issues, I really do not want to go too deeply into them, but will be happy to respond at length, should you wish. I simply want to point out that there is an inherent logical fallacy in the presentation. Television exists. Television will continue.

• 1135

The logical extension to Michel's argument is that if we just turn off the cameras and go back to the golden days of partisan press, everything will be terrific. Even I may agree with that. I have to tell you, some days it's very difficult for me to sit in my office and have the fourth network call me for different kinds of material and try to evaluate it. I really wish I were back in print, but the reality is that is not what the world is about.

Television is here to stay; all-news television is here to stay. Whether you meet in camera or whether you meet in front of print reporters without television or you meet in front of television reporters, it will be the same sort of reporting. I have as much trouble, Michel, with some of the current journalistic practices. In my fairly bitter opening, I think I can cite as many print excesses as broadcast excesses, but that's not the issue.

The practices of editing and homogenization are a problem in journalism. They will continue to be a problem in journalism. Hopefully, all of us together as a community will have systems of accountability, both on a consumer level and on a practical level, to begin to change some of the obvious excesses, but the reality is, as you know and I know, television is going to continue to cover politics.

It's my view that the more opportunity we have to have access to substantive political debate, the greater the chances that we will cover substantive debate more appropriately. I can't promise you that. I hope that is the case. Many of you know that I am much more critical of television practices than Michel, I hope more systemic, but nevertheless. . .

The reality is that if you exclude one class of journalist, you exclude the most important information medium whether you like it or not. You deprive people of an opportunity to see and hear this material for themselves. I don't have to

[*Translation*]

Je ne peux pas vous garantir qu'un journaliste sans scrupule ne se rendra pas un jour dans une salle de comité pour préparer un article sur le nombre de personnes qui étaient au téléphone ou qui faisaient la sieste. Un sur cent parlerait du manque d'attention des députés lors des délibérations des comités. Je ne peux pas vous promettre cela. Je ne peux pas non plus vous promettre que les députés ne se comporteront pas de façon inappropriée aux séances des comités, et vous non plus. Ce sont des choses qui arrivent. Mais dans l'ensemble, nous avons un code de déontologie comme professionnels.

Je ne veux pas m'attarder sur des questions d'ordre idéologique, mais je me ferai un plaisir d'en discuter longuement, si vous le souhaitez. Je tiens tout simplement à signaler qu'il y a dans l'exposé une erreur de logique inhérente. La télévision existe. Elle continuera d'exister.

Michel semble dire, si nous allons jusqu'au bout de sa logique, que tout sera merveilleux si nous rangeons nos les caméras et que nous retournons à l'époque dorée de la presse partisane. Je pourrais même être d'accord avec cela. Je dois vous dire que j'ai bien du mal, certains jours, à accepter que le quatrième réseau m'appelle pour obtenir différentes séquences que je dois tenter d'évaluer. Je souhaiterais réellement être à nouveau journaliste de la presse écrite, mais la réalité, c'est que c'est impossible.

La télévision ne va pas disparaître; les postes qui ne diffusent que des nouvelles ne vont pas disparaître. Que vous vous réunissiez à huis clos ou devant les journalistes de la presse écrite, en l'absence de caméras de télévision, ou encore devant les journalistes des médias électroniques, les reportages seront semblables. Michel, j'ai autant de mal à accepter certaines pratiques journalistiques qui ont cours de nos jours. Dans cet exposé, où je cache assez mal mon amertume, je pourrais citer des abus dus autant à des journalistes de la presse écrite qu'à ceux des médias électroniques, mais là n'est pas la question.

Les pratiques de montage et d'homogénéisation sont un problème dans le monde du journalisme. Il ne disparaîtra pas. J'espère que nous réussirons, tous ensemble, à mettre au point un code de déontologie à la fois au niveau de nos clients et sur le plan pratique, afin de corriger certains des excès manifestes, mais la réalité, c'est que la télévision continuera de faire des reportages sur la vie politique, et vous le savez aussi bien que moi.

Je suis d'avis que plus nous aurons librement accès aux débats politiques de fond, plus il y a de chances que nous fassions des reportages sur les questions de fond. Je ne peux pas vous le promettre. J'espère que ce sera le cas. Beaucoup d'entre vous savent que je critique beaucoup plus que Michel les pratiques de la télévision, que j'au une approche plus systémique, mais néanmoins. . .

La réalité c'est que si vous excluez une catégorie de journalistes, vous excluez le plus important média d'information, que cela vous plaise ou non. Vous enlevez aux gens la possibilité de voir et d'entendre, sans intermédiaire.

[*Texte*]

paint the context within which we are working: alienation from central institutions, alienation from politicians, alienation from media. The country out there is not a very happy place. I'm not sure that further restrictions and creating some sort of élite discourse that does not appear on mass communications devices is particularly appropriate.

If your feeling is that you would rather conduct your business essentially in private, which is ultimately what the decision would be to exclude television cameras. . .you will discuss it in public, but it will essentially be in private, because as you know, all the studies show that the primary source of information for people about current affairs, unfortunately, is television. Most people don't read newspapers; if they do, they certainly don't read them about politics.

We have a reality to confront collectively. If we choose not to confront it, as we have done for the last 14 years, we will all be here in 10 years once again discussing it. I really don't have a terribly vested interest in it; I tell you frankly that, as the coverage of Parliament and the political process diminishes, not only in print and television—and it has been diminishing, as you are doubtless aware. It will continue to diminish until it is shown to be more sensitive, more relevant, and more appropriate to people's daily lives.

You have to confront that as political leaders. We have to confront it as journalists, as we try to determine what people think is important and relevant and what they want to know about. I would suggest to you that chances are we will all have a better shot at doing this if people can see you seriously at work than if they can see you exclusively in Question Period, scrums and political campaigns.

I don't think I have to convince you. I think it's just an issue now and I think the conversation was somewhat distracted by what I regard as the bizarre construction that Michel has put on it. But I'm much happier talking about modalities and getting down to the core issues of whether it's pool, do you run it, do we run it, what are the costs. I'm willing to do all that. If you want to talk about ideology, I am happy to do that.

I'm sorry Mr. Gustafson isn't here, because I've read his testimony and he seems to want to talk about that. Maybe some of the others do as well. I'm in your hands.

The Chairman: Thank you.

Mr. Cole (York—Simcoe): Thank you, gentlemen, for appearing today.

I happen to agree with Mr. Alboim that television is here to stay. It is a very powerful medium, and I think we have to change our institutions or change the way we do business if we are going to have that information go out to the general public.

[*Traduction*]

Je n'ai pas à vous décrire le contexte dans lequel nous travaillons: aliénation par rapport aux institutions centrales, aliénation par rapport aux dirigeants politiques, aliénation par rapport aux médias. Le mécontentement des Canadiens est généralisé. Je ne suis pas convaincu qu'il soit approprié d'imposer de nouvelles restrictions et de mettre en place un système élitiste qui empêcherait les médias de masse de couvrir le discours politique.

Si vous pensez qu'il serait préférable pour vous de travailler essentiellement à huis clos, ce qui serait en fin de compte le résultat de votre décision d'exclure les caméras de télévision. . . Vous en discuterez en public, mais ce sera comme si vous le faisiez en privé parce que, comme vous le savez, toutes les études révèlent que, pour les Canadiens, la principale source d'information sur les grandes affaires d'actualité est, malheureusement, la télévision. La plupart des gens ne lisent pas les journaux. S'ils le font, ils n'y lisent pas les articles sur la politique.

Nous devons collectivement faire face à la réalité. Si nous décidons de ne pas y faire face, comme nous l'avons fait ces 14 dernières années, nous nous retrouverons dans 10 ans pour débattre de ce même dossier. Je n'ai pas d'intérêt acquis à défendre; je vous dis bien franchement qu'au fur et à mesure que diminue la couverture des activités du Parlement et du processus politique, non seulement dans la presse écrite et à la télévision—et il y a eu diminution, comme vous le savez sans doute. Cette tendance se poursuivra tant que les médias ne se seront pas montrés plus pertinents et plus proches des préoccupations quotidiennes des gens.

Vous devez faire face à cela en tant que dirigeants politiques. Nous devons y faire face comme journalistes qui doivent décider ce que les gens jugent importants et pertinents et leur donner l'information qu'ils souhaitent recevoir. J'oserais prétendre que nous y parviendrons mieux si la population est en mesure de constater que vous travaillez sérieusement, au lieu de ne voir que la période de questions, les entrevues à chaud et les images des campagnes politiques.

Je ne crois pas que j'aie à vous en convaincre. C'est un débat à la mode, et je pense que la conversation a été déviée par l'analyse étrange que Michel a faite de la question. Je préférerais de beaucoup parler des modalités et des questions de fond, comme la mise en commun des enregistrements, de l'opportunité de montrer certaines séquences, de ce que seront les coûts. Je suis prêt à aborder tous ces sujets. Si vous voulez plutôt parler d'idéologie, je le ferai volontiers.

Je regrette que M. Gustafson ne soit pas ici, parce que j'ai lu le compte rendu de ses témoignages, et il semblait vouloir en parler. D'autres le souhaitent peut-être aussi. Je m'en remets à vous.

Le président: Merci.

M. Cole (York—Simcoe): Merci, messieurs, d'être venus aujourd'hui.

Je suis d'accord avec M. Alboim quand il dit que la télévision ne vas pas disparaître. C'est un média très puissant, et j'estime que nous devons repenser nos institutions et nos façons de travailler si nous voulons que la population en général ait accès à l'information.

[*Text*]

There are a couple of questions I would like to get back to; they may be somewhat ideological, they may be somewhat idealistic. In your view, and this would apply to Mr. Vastel also, what really should be the purpose of television? Should it be to educate and inform on one hand, or should it be an electronic Hansard on the other? They are two separate entities, and that is why I would like to know where you are coming from.

• 1140

Mr. Alboim: I am not sure the dichotomy is quite apparent to me. If it is educational and informative that operates at one level, you can educate and inform whether it is electronic Hansard or not, in my view.

Mr. Cole: Let me follow up on this. I do not feel the public are better informed because we have electronic Hansard in the House of Commons. You may have different information. My understanding of it is that they are not better informed. They know it is there and I think they would find it offensive if it were not there. I am not sure they understand the process, the system, the results, all the things that go with it. What I am asking is whether we should change the purpose. As opposed to just putting electronic Hansard on the television, should we be doing the play-by-play, for lack of a better expression? Should we be attempting to educate? Is that the role we as Members of Parliament should be playing through the televising of the House or of committees?

Mr. Alboim: That is your call, and I am not sure it is appropriate for me to respond.

The Chairman: Respond personally.

Mr. Alboim: It seems to me there is clearly at least a bifurcated role that you have a democratic responsibility to allow your proceedings to be transparent to the electorate. This means we have to have access, in my view, from beginning to end to your proceedings.

Mr. Cole: That is fair.

Mr. Alboim: This is not an electronic Hansard issue, it is an access issue. Whether the proceedings should be done as an electronic Hansard or with more production value—stuff the Cook committee talked about—the better the television and the easier it is for people to watch and understand.

I need journalistic access. You have a responsibility to provide it in my view. Should Parliament engage in an educational process to explain its working is a communications decision you should make. My personal view is that any institution as beleaguered as this one probably has a survival strategy to develop of some sort or another. But that does not have anything to do with me as a journalist.

You can hire television producers who can improve what you are doing. Will people care much more? Will they learn much more? There is no doubt we have an information crisis in this country. After Meech Lake and after the free trade debate when arguably you had more television and print tonnage than on any other single issue in the history of this country, people were saying at the end of this process that they were not sufficiently informed.

[*Translation*]

J'aimerais reprendre certaines questions qui ont déjà été soulevées. Elles sont peut-être d'ordre idéologique ou encore quelque peu idéalistes. À votre avis, et la question s'adresse aussi à M. Vastel, quel devrait être le but de la télévision? Le but doit-il être d'éduquer et d'informer ou encore de produire un Hansard électronique? Ce sont deux objectifs bien distincts et j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Alboim: Je ne suis pas convaincu de bien voir la dichotomie. Si le but est d'éduquer et d'informer, il est possible à mon avis de le faire que ce soit un Hansard électronique ou non.

M. Cole: J'aimerais explorer un peu plus la question. Je ne crois pas que la population soit mieux informée depuis que nous avons le Hansard électronique à la Chambre des communes. Vous avez peut-être des raisons de dire le contraire. Je crois savoir pour ma part que les gens ne sont pas mieux renseignés. Ils connaissent l'existence du service et en seraient choqués s'il était interrompu. Je ne suis pas convaicu que les Canadiens comprennent le processus, le système, les résultats, et tout le reste. Je vous demande si nous devrions changer d'objectif. Au lieu de nous contenter de faire passer à la télévision un Hansard électronique, devrions-nous ajouter une description des événements, un peu à la manière des journalistes sportifs? Devrions-nous tenter d'éduquer? Est-ce le rôle que les députés devraient jouer grâce à la télédiffusion des travaux de la Chambre et de ses comités?

M. Alboim: C'est à vous d'en décider, et je ne suis pas convaincu qu'il m'appartient de répondre à cette question.

Le président: Donnez-nous votre avis personnel.

M. Alboim: Il me semble que vous avez la responsabilité, en régime démocratique, de permettre que vos délibérations soient transparentes pour les électeurs. Cela signifie que nous devons avoir accès à vos délibérations, du début à la fin.

M. Cole: C'est légitime.

M. Alboim: Nous ne parlons pas d'un Hansard électronique mais bien de l'accès. Que la radiodiffusion prenne la forme d'un Hansard électronique ou qu'il y ait plus de montage—question examinée par le comité Cook—le fait est que plus la qualité des émissions sera bonne, plus ce sera facile pour les Canadiens de les regarder et de comprendre.

L'accès doit être accordé aux journalistes. À mon avis, vous avez la responsabilité d'accorder cet accès. C'est à vous de décider si le Parlement doit se donner une mission éducative en expliquant son fonctionnement. J'estime pour ma part qu'une institution aussi critiquée que celle-ci devrait se doter d'une stratégie de survie, quelle qu'elle soit. Cependant, cela ne me concerne pas du tout en tant que journaliste.

Vous pouvez embaucher des réalisateurs de télévision qui pourront améliorer ce que vous faites. Est-ce que cela accroîtra l'intérêt des Canadiens? Seront-ils mieux renseignée? Il ne fait aucun doute que nous traversons dans ce pays une crise de l'information. Après le Lac Meech et le débat sur l'Accord de libre-échange, qui ont valu à la population des reportages à la télévision et dans la presse écrite inégalés lors des autres grands débats de notre histoire, les Canadiens disaient malgré tout avoir été insuffisamment informés.

[*Texte*]

There is no doubt people these days are deliberately choosing not to consume certain kinds of information so that audiences drop when you discuss the Constitution. Audiences drop when you discuss politics. It is not something they are interested in and find very relevant. Short of sitting them down in front of their chairs with a video cassette and saying you will watch this. . .none of us is capable of engaging the social engineering experiment. So what you do is ask how we provide information about ourselves and package it in such a way that it is at least something people are used to consuming. There is no television anywhere in the world today that consists of head and shoulders pictures and sounds of people talking. It just does not happen any more. It is not an efficient way of communicating.

You persist in providing a television signal that television consumers do not find particularly informative and do not want to watch. Then you wonder why they do not care and do not understand. It seems to me a pretty obvious proposition. This is really an issue of your privileges, Mr. Cole. It is not an issue of better television.

• 1145

The Chairman: Thank you.

Mr. Cole: [*Inaudible—Editor*]. . .the question, Mr. Vastel as well.

Mr. Vastel: I agree. If you want an electronic Hansard, that is none of my business, it is yours. The one of the House of Commons, I tend to agree with Elly, it will make a lot of sense. If you think of doing that, as a print journalist I would remind you that we do not have immediate access to transcripts. Please, if you are going to spend money on electronic Hansard, could you arrange for us to have the blues of committee sittings, because they might be very useful.

So I purposely proposed to treat it as an educational channel, and then I agree... I think it is true of certain committees, and I am thinking of the Castonguay-Dobbie committee, but I remember the Joyal-Hays committee in 1980, even the gun control committee, for example. There is an effort there to look for consensus, and you may find that the work you are doing, does not make the impact it should on Canadian public opinion.

In that sense, I would see the role of an educational network to be to give committees and the work they do more of an effect on public opinion. But you will not get it the way it works at the House of Commons right now. When Elly said "all of us", all of us is a community. It is not true any more, that is the problem. It is not just television, all the media do not play the game anymore. We may have different opinions on that, but the days are over.

I want to avoid being too personal, but I remind you what my neighbour said—that we began the search for the centre, we went to Mr. So-and-so, we looked around, searched for people we were going to, and Mr. So-and-so watched.

[*Traduction*]

Il ne fait aucun doute que les Canadiens choisissent délibérément, de nos jours, de ne pas s'intéresser à certaines catégories d'informations, et c'est ainsi que les cotes d'écoute chutent lorsqu'il est question de la Constitution. La cote d'écoute chute quand il est question de politique. Les Canadiens ne s'y intéressent pas et ne trouvent pas cela très pertinent. Sauf à les obliger à regarder des enregistrements sur vidéocassettes... Aucun de nous n'est en mesure d'imposer une telle expérience sociale. Il faut alors se demander comment founir des informations sur les travaux parlementaires et comment les présenter de façon qu'on ait au moins quelque chose qui intéresse la population. Aucune télévision au monde ne présente aujourd'hui des séquences où l'on ne voit que le buste de personnes qui parlent. Cela ne se fait plus. Ce n'est pas une façon efficace de communiquer.

Vous vous entêtez à produire des émissions de télévision qui ne fournissent pas aux téléspectateurs l'information qu'ils souhaitent recevoir, et ils s'en désintéressent donc. Vous n'arrivez pas à comprendre pourquoi. Cela me semble assez évident. Monsieur Cole, ce dont nous parlons en réalité, c'est de vos privilèges. Il ne s'agit pas d'améliorer la télédiffusion.

Le président: Merci.

M. Cole: [*Inaudible—Éditeur*]. . .également à la question, monsieur Vastel.

M. Vastel: Je suis d'accord. Si vous voulez avoir un hansard électronique, cela ne me regarde pas, ça vous concerne. Je suis d'accord avec Elly pour dire qu'il est logique d'en avoir un à la Chambre des communes. Si vous y songez, je dois vous rappeler, en tant que journaliste de la presse écrite, que nous n'avons pas un accès immédiat à la transcription. Si vous êtes prêts à dépenser de l'argent pour un hansard électronique, je vous demanderais, s'il vous plaît, de nous transmettre les bleus des séances des comités, parce qu'ils pourraient être très utiles.

C'est délibérément que j'ai suggéré d'en faire un poste éducatif, c'est pour ça que je suis d'accord... Je crois que c'est vrai pour certains comités, notamment le comité Castonguay-Dobbie, ou aussi par exemple le comité Joyal-Hays en 1980, ou encore le comité sur le contrôle des armes à feu. On recherche un consensus, mais vous trouverez peut-être que le travail que vous faites n'a pas l'effet qu'il devrait avoir sur l'opinion publique canadienne.

C'est dans ce sens que j'aimerais qu'un réseau éducatif ait pour rôle de permettre aux comités et à leurs travaux d'avoir un effet sur l'opinion publique. Mais avec le système actuel, ce n'est pas possible à la Chambre des communes. Lorsque Elly a dit «nous tous», il parlait d'une communauté. Mais cela n'est plus vrai, voilà le problème. Ce n'est plus juste la télévision, mais tous les médias qui ne veulent plus jouer le jeu. Vous ne serez peut-être pas d'accord, mais cette époque est révolue.

Je ne veux pas m'en prendre à certaines personnes, mais j'aimerais vous rappeler que mon voisin avait dit—lorsque nous cherchions le centre, nous sommes allés voir M. Untel, nous avons cherché ailleurs des gens compétents, et M. Untel ne faisait qu'observer.

[*Text*]

This is not what I knew in 1976 or 1977. We went through some pretty tough debates. I think the debate on the National Energy Program was worse than the debate on the Constitution. Yes, you have a case for a better use of the work done in committee. You may use television for that but I would see it as more of an educational channel, as opposed to giving witnesses and members one more opportunity to put on a show. I remind you that there was only one television camera in the room when that Member of Parliament jumped over a table. I was there.

Mr. Alboim: At one point I thought it might have been appropriate to have television in the Senate, but then a prominent journalist yelled down at the former Prime Minister from the gallery, asking him to "speak white". This was the gentleman on my right. He decided to intervene in the debate.

Mr. Vastel: Be fair, I did not say—

Mr. Alboim: What did you say?

Mr. Vastel: I did not say—

Mr. Alboim: What did you say, "speak French"? There are views about the different roles, and he has his own particular one, where he is an activist and a pacifist.

Mr. Vastel: If there had been television cameras I would not have done it.

Some hon. members: Hear, hear.

Mr. Alboim: That is very consistent.

M. Gagliano (Saint-Léonard): Ce matin, on vient d'avoir un exemple frappant de la problématique qu'on vit à ce Comité-ci. Je trouve que nos deux invités ont raison et je les remercie de nous avoir dit quels sont les effets de la télévision.

D'un côté, la télévision est là pour rester. Elle affecte la vie quotidienne de tout le monde, pas seulememt en termes de nouvelles, mais autrement. À la maison, les gens regardent des vidéos. Il ne lisent pas assez de livres. Tout le monde regarde la télévision. Donc, on est en face de ce phénomène.

• 1150

D'un autre côté, la télévision est un média de spectacle. On le voit actuellement avec le système de télédiffusion qu'on a. Pouquoi la période de questions est-elle plus regardée que le reste? Parce que c'est devenu un spectacle.

Sous la présidence de M. Bosley, quand un député ne retirait pas des mots non parlementaires qu'il avait dits, il était expulsé. Si quelqu'un voulait faire les nouvelles à 18 heures ou à 23 heures, il disait un terme non parlementaire, il ne le retirait pas et il se faisait expulser. Il faisait la nouvelle. Un autre député qui posait une question importante et bien documentée, mais calmement, sans s'exciter, ne passait pas aux nouvelles. Combien de beaux discours ont été prononcés par des députés de tous les partis à la Chambre des communes et n'ont jamais été rapportés ni dans les journaux ni à la télévision? On fait des reportages seulement quand on s'insulte. Je suis sûr que si on allait à la Chambre cet après-midi et qu'on faisait un peu de lutte, on ferait les nouvelles.

[*Translation*]

Ce n'est pas ce que j'ai connu en 1976 ou 1977. À l'époque, nous avons connu des débats assez houleux. Je crois que le débat sur le Programme énergétique national était pire que celui sur la Constitution. D'accord, on pourrait mieux utiliser le travail fait en comité. La télévision pourrait servir à cet effet, mais je la vois plutôt jouer un rôle de nature éducative, au lieu de donner l'occasion aux témoins et aux députés de faire leur petit spectacle. Je vous rappelle qu'il n'y avait qu'une caméra de télévision dans la salle lorsque ce député a sauté par-dessus la table. J'y étais.

M. Alboim: À une certaine époque, je croyais que ce serait une bonne idée de téléviser les débats du Sénat, mais un jour, un journaliste connu a crié, depuis la tribune, à un ancien premier ministre de «parler blanc». C'était le monsieur assis à ma droite. Il avait décidé de participer au débat.

M. Vastel: Soyons juste, je n'ai pas dit. . .

M. Alboim: Qu'avez-vous dit?

M. Vastel: Je n'ai pas dit. . .

M. Alboim: Qu'avez-vous dit, «parlez français»? Il y a des vues divergentes sur les différents rôles et, lui, il a son propre rôle, celui d'un militant et d'un pacifiste.

M. Vastel: S'il y avait eu des caméras de télévision, je ne l'aurais pas fait.

Des voix: Bravo!

M. Alboim: C'est très logique.

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): This morning, we received a striking example of the problems this Committee is experiencing. I believe both our guests are right and I thank them for having told us what they believe the effect of television would be.

On the one hand, television is here to stay. It affects everybody's daily life, not only in terms of news, but in other ways as well. At home, people watch videos. They do not read enough books anymore. Everyone watches television. We are therefore at grips with this problem.

On the other hand, television is a showmanship media. This can be seen on our current broadcasting system. Why do people watch Question Period more than anything else? Because it has become a show.

Under Mr. Bosley's chairmanship, a Member of Parliament who did not withdraw his unparliamentary language was thrown out of the House. If someone wanted to make the 6:00 p.m. or 11:00 p.m. news, he just had to speak unparliamentary language which he did not withdraw and got thrown out. He therefore made the news. Another Member of Parliament who might have asked an important and well documented question in a calm manner, without getting excited, did not make the news. How many good speeches have been made by Members of Parliament from all parties in the House of Commons which we never reported in the newspapers nor on television? News only happen when there is confrontation. I am sure that if we went to the House this afternoon and we roughed it up a little, we would make the news.

[*Texte*]

C'est là qu'est le problème. Comment peut-on équilibrer les choses? Comment peut-on éduquer les gens et les renseigner sur le travail des députés et sur les débats sans faire de spectacle? D'un côté, on se fait accuser d'être des enfants d'école ou des acteurs. Pendant que le pays prend feu, nous jouons la comédie. De l'autre côté, si on présente une vision équilibrée avec un certain calme et un certain style, personne n'écoute.

C'est vrai. Quand quelqu'un ouvre son appareil et voit un député faire un discours alors qu'il n'y a personne d'autre en Chambre, il se dit au bout de deux minutes: Il ne sait pas de quoi il parle, et il change de poste. Il passe à *Dallas* ou à une partie de baseball ou de hockey qui est plus intéressante.

Comment ouvrir et améliorer l'information? Disons que je partage vos deux opinions différentes, mais je dois dire que vous ne nous aidez pas à trouver une solution.

C'est tout, monsieur le président.

The Chairman: Is there any comment from either of you on that?

M. Vastel: Elles ne sont pas contradictoires. On est tous les deux d'accord pour dire que la télévision est un instrument puissant. . .

M. Gagliano: Très puissant.

M. Vastel: . . .dont il faut tenir compte. Jusque-là, on est d'accord. Ensuite Elly dit: Laissez-moi le contrôle éditorial; c'est moi qui sais quoi faire avec la télévision. Et moi je vous dis: Faites attention; gardez le contrôle de votre télévision. Au fond, c'est cela.

I do not want to put words in your mouth, but I think there is a bit of that.

Mr. Alboim: I cannot help you with the dilemma. I can only remind you of a couple of things. One, you are participants. For every time that you have well-researched, carefully documented questions and discussion, as you say, you have at least one or two people yelling at each other in a variety of different ways and acting in an extremely partisan and difficult manner. That is your job.

The Chairman: We do not agree with that statement.

Mr. Alboim: Neither do I, but that is the way—

Mr. Gagliano: It is only in Question Period.

The Chairman: We hear you; I did not mean to interrupt.

Mr. Alboim: I do not think you can separate the two, Mr. Gagliano. Michel reduces it, and I cannot quarrel that the words are there. I am not asking for editorial control. I am asking for the ability to switch and cut pictures.

[*Traduction*]

This is where the problem lies. How can we balance things out? How is it possible to educate people about the work of the Members of Parliament and debates without resorting to showmanship? On the one hand, we are accused of acting like school children or like actors. While the country is going to hell in a handbasket, we are hamming it up. But on the other hand, if we put forward a balanced vision in a calm way and with a certain decorum, nobody listens.

This is true. When someone turns on his television set and watches a Member of Parliament make a speech while no one else is in the House, he or she will soon be thinking: I do not know what he is talking about, and changes channel. He or she will move on to *Dallas* or to a baseball or hockey game, which is more interesting.

How do we improve and render information more accessible? I might add that I share your two differing opinions, but let me state that you are not helping us find a solution.

That is all I had to say, Mr. Chairman

Le président: Auriez-vous chacun à dire quelque chose sur ces observations?

Mr. Vastel: The views are not contradictory. We both agree that television is a powerful medium . . .

Mr. Gagliano: Very powerful.

Mr. Vastel: . . .which we cannot discount. So far we agree on this. Then Elly said: Give me editorial control; I know what to do with television. But I am telling you: Be careful; keep control of your broadcasts. That is basically what it comes down to.

Je ne veux pas vous dire quoi penser, mais je ne crois pas avoir tort.

M. Alboim: Je ne peux pas vous aider à résoudre ce problème. Je ne peux que vous rappeler une ou deux choses. Un, vous êtes des intervenants. Chaque fois que se posent des questions bien documentées et qu'il y a une discussion, comme vous dites, il y a au moins deux personnes qui se crient toutes sortes de choses et qui agissent de façon très partisane et gênante. C'est votre travail.

Le président: Nous ne sommes pas d'accord avec cette déclaration.

M. Alboim: Moi non plus, mais c'est la façon. . .

M. Gagliano: Cela se passe seulement durant la période des questions.

Le président: Nous vous écoutons; je ne voulais pas vous interrompre.

M. Alboim: Je ne crois pas qu'on puisse séparer les deux, monsieur Gagliano. Michel en minimise l'importance, et je ne peux pas réfuter des mots qui ont été dits. Je n'exige pas le contrôle éditorial. Je demande simplement de décider des images diffusées.

[*Text*]

I have editorial control. I mean, let us call a spade a spade. No matter what pictures you provide me with—electronic Hansard, head-and-shoulder shots, continuous signals, interrupted signals, no coverage of committees—the media has editorial control, for good or for ill, by its very nature. It chooses to cover and not to cover certain things.

Mr. Gagliano: You want production control.

Mr. Alboim: I want production control. With all due respect to Michel, pick up any newspaper today—any newspaper, I have done them all—and every front page has the story of Mr. Shields's comment or lack of comment yesterday, or the argument between Mr. Mulroney and Mr. Trudeau.

There is a nature or a class of information in this country these days that passes as news and information. I am not asking you to like it; I do not like it either. But that is what it is. We all try in varying degrees to make it better. I'm trying, you're trying, he's trying, everybody's trying. But there is a reality, so I'm not going to be able to tell you how to suddenly turn politics into an educative process.

• 1155

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): My first question would be to Mr. Vastel. It is really more a comment than a question, but he may want to say something. The tenor of his remarks suggested to me that he felt that televising committees would change them for the worse, that we would perhaps end up with highlights of misbehaviour or very divisive things that happen in committees rather than the run-of-the-mill and very constructive activities that often take place.

The gavel-to-gavel coverage that has been discussed, whereby the committee proceedings would be broadcast from beginning to end, as happens with the House of Commons now, would clearly, at least from the point of view of the public, offer an opportunity to see all of the proceedings, not just the highlights that would be played on things like *The National* or other newscasts.

Does he agree that the gavel-to-gavel coverage is preferable to allowing the segment bit, where a broadcaster would come in and cover the presentation of a minister for a committee and then disappear?

Mr. Vastel: I am saying that the gavel-to-gavel would require lots of money and lots of energy, and there may be better ways to spend that money and that energy. An edited version that would be a kind of *prolongement* would use the qualities of what is a parliamentary debate. Believe it or not—you may be skeptical, but I am a great believer in parliaments.

Don't kid yourself with the use of gavel-to-gavel footage. If you need a bit of entertainment, I remind you that television networks do not use footage from the House, very rarely. They bring you to their unimike—now they have two—and they keep asking the same questions, take one, take two, take three, take four, until they get the best television answer. That's what it is. So don't tell me this televising of debates is very important because they do their

[*Translation*]

Je détiens déjà le contrôle éditorial. Disons les choses telles qu'elles sont. Quelles que soient les images que vous me donnez—hansard électronique, cadrage de la tête et des épaules, couverture interrompue ou ininterrompue des délibérations, ou aucune couverture des comités—par le fait même, les médias détiennent le contrôle éditorial, ils en font ce qu'ils veulent. Ils peuvent choisir de rapporter ou de ne rapporter pas certaines choses.

M. Gagliano: Vous voulez le contrôle de la production.

M. Alboim: Je veux le contrôle de la production. Sauf le respect que je dois à Michel, regardez n'importe quel journal d'aujourd'hui—n'importe journal, je les ai tous vus—et chaque première page parle de ce qu'a dit ou n'a pas dit hier M. Shield, ou bien du différend entre M. Mulroney et M. Trudeau.

Il y a actuellement une certaine sorte d'information dans ce pays qui passe pour des nouvelles. Je ne vous demande pas d'approuver ce phénomène; il ne me plaît pas non plus. Mais c'est une réalité. Nous essayons tous à notre façon d'améliorer les choses. Moi, j'essaie, vous aussi, lui aussi essaie, tout le monde essaie. Mais la réalité n'en existe pas moins, et je ne peux pas vous dire comment faire pour transformer tout d'un coup la politique en un processus éducatif.

M. Milliken (Kingston et les Îles): Ma première question s'adresse à M. Vastel. C'est plus une observation qu'une question, mais il aura peut-être quelque chose à dire. Il semble penser que la qualité des travaux des comités va diminuer s'ils sont télévisés, qu'on insistera peut-être sur les dissensions et les comportements excessifs au lieu de présenter les activités souvent très constructives qui sont courantes.

Par contre, si les séances étaient retransmises in extenso, comme c'est actuellement le cas pour les séances de la Chambre des communes, le public pourrait assister à toutes les délibérations et non pas seulement à des extraits retransmis dans des émissions comme *The National* ou autres émissions de nouvelles.

Préfère-t-il lui aussi une retransmission in extenso à des extraits, par exemple l'intervention d'un ministre au début d'une séance de comité sans les questions qui suivent?

M. Vastel: Pour retransmettre les séances in extenso, il faudrait beaucoup d'argent et beaucoup d'énergie, et il doit y avoir de meilleurs moyens de dépenser cet argent et cette énergie. Un montage qui constituerait un prolongement pourrait fort bien faire ressortir les qualités d'un débat parlementaire. Vous en doutez peut-être, mais je vous assure que je suis convaincu des vertus du système parlementaire.

Ne vous faites pas d'illusion au sujet de ces retransmissions in extenso. Si vous avez besoin de distractions, souvenez-vous que les réseaux de télévision utilisent rarement des extraits des débats de la Chambre. Les réseaux arrivent avec leurs unités mobiles, ils en ont maintenant deux, et ils reposent les mêmes questions, une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, jusqu'à ce que la réponse obtenue soit la plus télégénique possible. Voilà

[*Texte*]

best to replay it on their own grounds and their own production needs. I mean, come on.

Mr. Milliken: I am not sure I agree with you. I'm not a great television watcher, but the TV broadcasts and newscasts I see frequently show footage from the House of somebody rising to speak. You may not hear the voice of the person speaking—maybe the reporter's voice is part of it—

Mr. Vastel: Exactly.

Mr. Milliken: —but you will usually hear some segment of what the member says in the House, whether it's the question or the answer. You usually get part of it. That isn't done in the studio, it is done in the House. I can recognize the footage. So I'm not sure you're right.

You seem to suggest in your comments that somehow newspapers are not like the television media in that they present more balanced reporting. Yet this morning, for example, the front page story in *The Ottawa Citizen* about proceedings in the House yesterday was on the name-calling incident, with large headlines. Frankly, I thought it was a minor incident in the course of the day's proceedings. I thought there were more important things that happened in the House of Commons yesterday than the name-calling incident, as serious as the offence was. I didn't hear it, for one. I didn't even know it had happened until the point of order was raised.

I thought there were some good questions and answers on agricultural issues yesterday in Question Period that were quite important and that might have attracted some media attention, yet they did not. But that was in print; that was not on TV. How can you say that one is whiter than the other?

Surely the press in Canada, which has dwelt extensively on name calling as a big item... In fact I was in this booth because I was talking to a reporter about the very issue. Name calling seemed to be all that concerned the reporter in Kingston today. They don't call me very often, and here they are interested in name calling. They are not interested in House business or the fact that there is an emergency bill being introduced today. That is irrelevant. They just want to hear about name calling.

• 1200

There is no one side here which is lily white. If your argument is that we ought not permit televised coverage of committees because it would tend to focus on the extremes, surely that argument falls down when you compare the records of the printed media and the electronic media on their coverage of Parliament.

[*Traduction*]

comment les choses se passent. Et ne venez pas me dire qu'il est important de téléviser les débats car les réseaux font tout ce qu'ils peuvent pour les retransmettre à leur guise, en tenant compte des impératifs de la production. Allons donc.

M. Milliken: Je ne suis probablement pas d'accord avec vous. Je ne regarde pas beaucoup la télévision, mais dans les programmes de nouvelles, je vois souvent des extraits des débats de la Chambre, des députés qui se lèvent pour parler. On n'entend pas toujours la voix de l'intervenant, parfois elle est remplacée par celle du journaliste...

M. Vastel: Exactement.

M. Milliken:...mais le plus souvent, il y a un extrait de ce que le député a dit à la Chambre, soit la question, soit la réponse. D'habitude, on en entend une partie. Cela n'est pas préparé en studio, cela vient directement de la Chambre. Je reconnais les extraits. Je ne suis donc pas certain que vous ayez raison.

Vous semblez penser que les journaux ne sont pas comme la télévision, qu'ils présentent une image plus équilibrée de la situation. Et pourtant, ce matin encore, l'*Ottawa Citizen* avait un grand titre en première page sur les injures qui ont été échangées hier à la Chambre. Pour moi, cela avait été un incident tout à fait mineur. À mon avis, il y a eu hier à la Chambre des choses beaucoup plus importantes que cet échange d'injures, même si c'était assez grave. Pour commencer, je ne l'ai même pas entendu. Je ne savais même pas que cela s'était produit jusqu'à ce qu'on invoque le Règlement.

Pendant la période des questions d'hier, par contre, certains ont posé d'excellentes questions sur la situation agricole, on a eu également de bonnes réponses; c'est ce qui aurait dû attirer l'attention des médias, mais ça n'a pas été le cas. Mais tout ça, c'est pour la presse écrite, il ne s'agit pas de la télévision. Comment pouvez-vous dire qu'un secteur est plus sincère que l'autre?

La presse canadienne qui a beaucoup insisté sur les injures qui ont été échangées... En fait, si j'étais dans cette cabine, c'est parce que j'en parlais justement à un journaliste. Un journaliste de Kingston qui, apparemment, ne s'intéresse à rien d'autre aujourd'hui. On ne m'appelle pas très souvent, mais quand on m'appelle, c'est pour me poser des questions sur un échange d'injures. Ils ne s'intéressent pas aux affaires de la Chambre, pas plus qu'au projet de loi d'urgence qui doit être déposé aujourd'hui. Pour eux, c'est secondaire, tout ce qui les intéresse, ce sont les injures.

Dans cette affaire, personne n'est absolument innocent, et si vous pensez qu'il ne faut pas téléviser les comités parce que cela risque de mettre en relief des situations extrêmes, il suffit de comparer ce que fait la presse écrite et ce que font les médias électroniques au Parlement pour constater que cet argument n'est pas très solide.

[*Text*]

Surely both of you are dwelling on the same things. Had the name been called out loudly and had it been on tape, as happened a week or so ago, I have no doubt it would have been on national television as well. I did not see the news last night, but I bet Mr. Shields was telling reporters that he would not say what he said.

Mr. Alboim: We did not cover the story. We led with agriculture last night.

Mr. Milliken: Well, there we are. I noticed that *The Globe and Mail* did not have it on the front page, but some of them did.

The Chairman: *The Globe and Mail* did have it on the front page.

Mr. Milliken: Did it?

Mr. Alboim: As did *The Toronto Star* and *The Ottawa Citizen.*

Mr. Milliken: How do you explain that? Is your argument not a little unfair? I am not trying to take Mr. Alboim's defence here, I am just asking as a member if your argument is not a bit unfair.

Mr. Vastel: You are right in the sense that daily papers are competing more and more with television.

Before I answer your question... I do not want to bore you with the example that I give to students on what I call the cycle of information. That would be a long speech.

The cycle of parliamentary debate in Canada starts at 6.30 a.m. when you get *The Globe and Mail* at your front door. At 7.30 a.m. you have your strategy meeting and then you pick up your questions. At 1 p.m. the ministers look at the same clippings. They expect your questions and they prepare for them. At 3 p.m.—that is the show that ends with the scrums, etc. It makes the 6 p.m. news and my publisher watches the 6 p.m. news. If it is big news on television it has to be big news in next morning's newspaper. I have seen stories running for three or four days that were not even stories. I have seen members of the opposition stand up in the House and say "we know for a fact", and the fact he is talking about comes from a clipping in the paper.

There is no question, there is competition between the print media and the print media have been influenced by the type of coverage on television. Still, the space that is given to... In one newspaper you have a good public affairs program and a newscast at the same time. They have the op-ed pages, the analysis...they have much more space. I work for a bimonthly magazine. The more time I have to spend on a story the better it will be, the more thoughtful it will be.

So I agree with you. We have our own sins. The point I am making is that if you want to do something—that is the point of the exercise—you do not want to televise a comedy just to see your face on the newscast. You want to feel that it would contribute to the work of the committee. This is not the way to do it. Television will be your enemy rather than your ally, unless you control it.

[*Translation*]

Dans les deux cas, on s'attarde aux mêmes incidents, et si les injures avaient été lancées à haute voix, si elles avaient été enregistrées, comme cela s'est produit il y a une semaine, je suis certain qu'on les aurait entendues à la télévision nationale également. Je n'ai pas regardé les nouvelles hier soir, mais je suis prêt à parier que M. Shields disait aux journalistes que tout cela avait été une erreur.

M. Alboim: Nous n'en avons pas parlé. Hier soir, nous avons commencé avec la situation agricole.

M. Milliken: Donc, vous voyez. J'ai remarqué que le *Globe and Mail* n'en parlait pas en première page, mais d'autres journaux l'ont fait.

Le président: C'était en première page du *Globe and Mail.*

M. Milliken: Ah oui?

M. Alboim: Et également du *Toronto Star* et de l'*Ottawa Citizen.*

M. Milliken: Comment expliquez-vous cela? Est-ce que votre argument n'est pas un peu injuste? Je n'essaie pas de prendre la défense de M. Alboim, mais en tant que député, je me demande si votre argument n'est pas un peu injuste.

M. Vastel: Vous avez raison dans la mesure où les quotidiens cherchent de plus en plus à concurrencer la télévision.

Avant de répondre à votre question... Je ne veux pas vous ennuyer avec l'exemple que je donne aux étudiants sur ce que j'appelle le cyle de l'information. Ce serait un trop long discours.

Au Canada, le cycle d'un débat parlementaire commence à 6h30 du matin, c'est l'heure à laquelle le *Globe and Mail* est déposé à votre porte. À 7h30, il y a la réunion de stratégie où l'on choisit les questions. À 13 heures, les ministres passent en revue les mêmes articles de journaux. Ils s'attendent à vos questions et ils s'y préparent. À 15 heures—c'est le spectacle qui se termine par une mêlée, etc., juste à temps pour les nouvelles de 18 heures. Et mon éditeur regarde toujours les nouvelles de 18 heures. Si c'est important à la télévision, cela prend automatiquement de l'importance dans l'édition du lendemain matin. J'ai vu des affaires qui n'étaient même pas des affaires commentées pendant trois ou quatre jours. J'ai vu des députés de l'opposition se lever à la Chambre et déclarer: «Nous avons la certitude», une certitude qu'ils tirent d'un article de journal.

Il est certain qu'il y a de la concurrence dans la presse écrite et que celle-si est influencée par ce qui passe à la télévision. Et pourtant, l'espace consacré à... Un journal, c'est à la fois une bonne émission d'affaires publiques et une émission de nouvelles. Il y a les éditoriaux, l'analyse, beaucoup plus d'espace. Je travaille pour un magazine bimensuel. Plus je dispose de temps pour un article, meilleur il sera et plus je pourrai l'approfondir.

Je suis donc d'accord avec vous, nous ne sommes pas sans faute, mais si vous voulez accomplir quelque chose, et c'est le but de l'exercice, il ne faut pas téléviser une comédie, pour le simple plaisir de voir votre tête à la télévision. Il faut que cela apporte quelque chose aux délibérations du comité. Ce moyen-là n'est pas le bon. La télévision sera votre ennemie plus que votre alliée, à moins que vous ne réussissiez à la contrôler.

[*Texte*]

Mr. Milliken: This question is directed to to Mr. Alboim. I would like to know about the possibility of pooling arrangements. For example, if the House imposed a rule that once the filming of a committee sitting began it would have to continue until the end. . .for the one sitting, if it was not being televised by the House itself.

Suppose we had two rooms set up and going but there was another committee that the media wanted to cover. Suppose the rule was that once the cameramen enter the room to film a committee, they must complete that committee sitting. If a rule like that were imposed but there was also a requirement that we share it with the other media, do you think that could work?

• 1205

Mr. Alboim: I think John Burke answered some of that; I guess it depends on how long is the session. There is no problem with sharing. If it's a pool, it's a pool. The practical reality, however, is that there is only so much time in the day to pool, and at a certain point the more onerous the restrictions the more people who will simply say they're sorry but they can't cover it. It's much the same as the White House press pools not being able to set a budget to travel with the President, because it costs too much and is too onerous.

On the issue of being penned in, I think we agree that for a reasonable amount of time and in order not to disturb the decorum, we would stay in position and only move during breaks. If what you are saying is that you would devolve onto us a responsibility to in effect produce an electronic Hansard, which we would then give to the House of Commons for rebroadcast, and that you are somehow delegating or contracting with us to make sure there is a visual record of the committee, that is not our job, nor could we afford to do it. If I, as a bureau chief, am told I have to lose a crew or two in a committee for six hours because I have a responsibility for later redistribution, and because Bob doesn't have the equipment to do it, I have a tough choice to make.

Mr. Milliken: I think I'd be looking at an hour and a half, which is a normal committee's sitting time.

Mr. Alboim: Well, it depends on the committees. But how does that help your case? I mean, if a committee sits at 11 a.m., resumes at 3.30 p.m., and resumes again at 7.30 p.m., as committees often do on a major topic, especially the ones involved in news stories we want to cover, if your purpose is to make sure there is a visual record of all those committee sittings, and the minister will appear for the first hour and a half, then the minister will disappear and you will have other witnesses—

Mr. Milliken: No, I think you misunderstood my point. The commitment would be if you said you wanted to come in and cover the meeting at 11 a.m., that you're not interested in the meeting at 3 p.m., not interested in the meeting at 6 p.m. . . All I'm asking is whether for the meeting at 11 a.m. you will run the cameras from 11 a.m. to 12.30 p.m., when the meeting adjourns.

[*Traduction*]

M. Milliken: J'ai une question pour M. Alboim. Je voudrais savoir s'il serait possible d'organiser un pool. Par exemple, supposons que la Chambre décide qu'on est obligé de filmer une séance de comité en entier une fois qu'on a commencé, à moins que ce ne soit la Chambre elle-même qui télévise.

Supposons que deux salles soient équipées mais que les médias souhaitent couvrir un autre comité. Pensez-vous que cela marcherait si on adoptait cette règle, qu'une fois les cameramen dans la salle, ils doivent aller jusqu'au bout de la séance et qu'en même temps, on soit forcé de partager avec les autres médias?

M. Alboim: Je crois que John Burke a répondu à une partie de cette question; je crois que cela dépend de la durée de la session. On peut très bien partager. S'il faut un pool, nous aurons un poll. Mais en réalité, on ne dispose que d'un certain laps de temps pour regrouper ces informations, et à un moment donné, si les restrictions deviennent trop coûteuses, les gens diront qu'ils ne peuvent simplement plus couvrir tel ou tel événement. Les pools de journalistes de la Maison Blanche font la même expérience; ils n'ont pas de budget suffisant pour accompagner le président au cours de ses voyages parce que les coûts sont trop élevés.

Pour ce qui de l'obligation de rester dans la salle jusqu'au bout, je crois qu'on pourrait s'entendre pour que, pendant une période raisonnable et afin de ne pas perturber les délibérations, on reste sur place et on ne se déplace que durant les pauses. Si vous nous dites en fait que vous voulez nous donner la responsabilité de produire un Hansard électronique, que nous remettrions ensuite à la Chambre des communes pour qu'elle le rediffuse et que vous nous confiez, par contrat ou autrement, la responsabilité d'assurer un enregistrement visuel des travaux du comité, je vous répondrais que ce n'est pas en fait notre travail et qu'on n'a de toute façon pas les moyens de le faire. Si on me dit, à moi, chef du bureau, d'affecter une équipe ou deux à un comité pendant six heures parce que je suis responsable de la redistribution ultérieure, et parce que Bob n'a pas l'équipement pour accomplir cette tâche, j'ai un choix difficile à faire.

M. Milliken: Je crois qu'on parle d'une heure et demie, qui est la durée normale d'une séance de comité.

M. Alboim: Eh bien, cela dépend du comité. Mais en quoi cela vous aide-t-il? Si, par exemple, un comité siège à 11 heures, puis à 15h30, et de nouveau à 19h30, comme c'est souvent le cas des comités s'occupant de sujets importants, surtout de sujets qui intéressent la presse, si vous ne voulez obtenir qu'un enregistrement visuel de toutes les séances du comité, et si le ministre ne comparaît que pendant la première heure et demie et qu'ensuite il s'en va et qu'on passe aux autres témoins. . .

M. Milliken: Non, je crois que vous m'avez mal compris. Votre engagement serait celui-ci: vous dites que vous voulez filmer la séance à 11 heures, que vous ne voulez pas filmer celle de 15 heures ni celle de 18 heures. . . Tout ce que je demande, c'est que vous filmiez la séance intégrale de 11 heures à 12h30, jusqu'à l'ajournement des délibérations.

[*Text*]

Mr. Alboim: We have agreed, as a gallery and as individuals, to cover committees until such time as there is a break in that committee, and then we would make a redecision about whether to stay.

M. Langlois (Manicouagan): Les commentaires que j'ai entendus ce matin, particulièrement ceux de M. Vastel, m'amènent à poser la question suivante: Est-ce que la préoccupation qu'on peut avoir quant aux inconvénients ou aux résultats de la télédiffusion des travaux des comités est reliée à la performance, aux aptitudes et au comportement des députés, ou si on ne doit pas plutôt viser à permettre aux Canadiens de voir et d'entendre ce que les témoins ont à dire aux comités? Je pense que c'est cela, la partie importante. Pour moi, le comportement des députés est non pertinent. Cela n'a pas d'importance parce que c'est à chacun de nous de décider de son comportement et d'en subir les conséquences par la suite.

Si un témoin important vient faire une présentation devant un comité sur un sujet qui intéresse les Canadiens, les Canadiens et les Canadiennes ont le droit de voir et d'entendre la totalité du témoignage de cet individu-là. Je parle évidemment de sujets qui peuvent intéresser l'ensemble de la population.

D'après moi, il y a deux manières de le faire. Si le comité est couvert par la télévision *gavel to gavel*, comme on dit, il faut que les Canadiens aient la possibilité de syntoniser un canal de télévision où sera présentée la totalité du témoignage et des questions qui seront posées par les députés.

Si les médias qui font la nouvelle viennent filmer des parties des travaux du comité ou la présentation d'un témoin, je suis convaincu qu'ils vont chercher, pour leurs reportages, la partie du témoignage qui est controversée ou qui peut faire la nouvelle. Si le témoin dit que cette politique du gouvernement est bonne et a toutes sortes de qualités, je ne suis pas sûr que cela va faire la nouvelle. Si le témoin dit que le sujet qui est discuté ou la politique que le gouvernement adopte est contraire à l'intérêt du pays et est controversée, c'est cela qui va faire la nouvelle.

• 1210

Ceux qui regardent le clip de 10 heures ou le bulletin de nouvelles devraient avoir la possibilité d'entendre tout ce que le témoin a dit. Donc, la télédiffusion des comités devrait permettre aux citoyens d'avoir une meilleure vision et de comprendre et d'entendre ce que les témoins disent. J'aimerais avoir des commentaires des deux témoins à ce sujet.

J'ai une autre question à poser à M. Vastel. Monsieur Vastel, vous dites que le Parlement doit garder le contrôle éditorial du matériel qui est télévisé, mais est-ce que cette mesure-là ne doit pas aussi s'appliquer à ce qui est écrit?

Si vous adoptez une procédure pour une partie des médias, pourquoi...

Mr. Vastel: May I raise a question of privilege?

Je n'ai jamais dit que...

M. Langlois: Je l'ai noté. Vous avez dit: Vous devez garder le contrôle...

[*Translation*]

M. Alboim: Nous avons accepté, en tant que personnes et en tant que membres de la tribune de presse, de couvrir les comités jusqu'à ce qu'il y ait une pause; ensuite, nous prendrons la décision de rester ou de partir.

Mr. Langlois (Manicouagan): The comments I heard this morning, especially those from Mr. Vastel, lead me to ask the following question: are the concerns we have on the inconvenience of broadcasting committee sittings or the effects of that broadcasting linked to the performance, ability and behaviour of Members of Parliament, or should we not rather focus on allowing Canadians to see and hear what witnesses have to tell our committees? I think this is the crucial issue. I do not believe the behaviour of Members of Parliament is relevant. It is irrelevant because it is up to each and every one of us to behave as we see fit and to suffer the consequences of that behaviour.

If an important witness is making a presentation before a committee on a subject of interest to Canadians, Canadian men and women have the right to see and hear the presentation of that witness from beginning to end. I am, of course, speaking of subjects of interest to the population as a whole.

I believe this can be achieved in two ways. If the committee is covered by television gavel to gavel, as we say, Canadians must be able to tune in to a television channel which will broadcast the entire presentation as well as the questions asked by the Members of Parliament.

But if it is up to the media to film parts of the committee sittings or parts of a witness's presentation, I am convinced that they are going to broadcast the most controversial or newsworthy items they can find. If a witness believes government policy is good and has merits, I am not sure this is going to make the news. But if the witness says that the subject in question or government policy goes against the interest of the country and is controversial, this is what is going to make the news.

People watching the ten o'clock news should be able to hear everything the witness has said. Therefore, television broadcast of committees should allow citizens to better understand and better grasp what witnesses are saying. I would like our two witnesses to comment on this.

I have another question for Mr. Vastel. Mr. Vastel, you say that Parliament should keep editorial control of televised footage, should that rule also apply to print news?

If you adopt certain rules for one part of the media, why...

M. Vastel: Est-ce que je peux soulever une question de privilège?

I never said that...

Mr. Langlois: I took due note. You said: you should keep control...

[*Texte*]

M. Vastel: Mais cela ne veut pas dire qu'il faut que vous ayez le contrôle éditorial de Radio-Canada ou de CBC. Vous devez garder le contrôle éditorial de ce que vous filmez et télévisez. Comprenez-vous ce que je veux dire? Je ne parle sûrement pas du contrôle éditorial des télévisions, mais seulement de ce que vous télévisez, monsieur Langlois.

Mr. Alboim: Let me respond directly. I have some patience with your feeling that people should have the right to see and hear the things in totality and hear all the witnesses' presentations and rebuttal. That is fair ball. I say again, as I said before, that has nothing to do with journalism; that has to do with presentation broadcasting that is either the House responsibility or Newsworld's perhaps. I am quite struck by the fact, however, that although this issue has been on the table for 14 years, there has been no Parliament, no party, and no committee that has said that this is so important that you will underwrite the cost of transponders, the cost of re-equipping committee rooms, that you will give Mr. Desramaux equipment to shoot, and that you will find a way to distribute.

What you are saying is that it is terribly important, that it is the core question for how you think this stuff should be broadcast, but you will broadcast it only at 3 a.m. after the House feed is finished, or 10 p.m.; you will not broadcast it after 11 a.m. because the House is going. You cannot seem to make up your own minds about the relative importance of this. So what you are trying to say is that because you do not want to spend the money and you cannot determine the relative importance, somehow it is our responsibility to take you out of your dilemma and to provide for you distribution models, equipment models, and shooting capability. It seems to me it is a strange thing, with respect, for a Tory government and government members to be suggesting, but beyond that you have to get around what reality and what resource base and budget you are willing to discuss.

I can discuss with you the dynamics and civic responsibilities of providing full signals. When you tell me that you are willing to provide in real time transponder, distribution, and committee access and cameras to shoot it, then I will believe that some of these issues are core issues. Otherwise it just seems an attempt to offload onto the media some sort of responsibility that we physically frankly cannot accept.

Mr. Langlois: I should have stated at the beginning, Mr. Chairman, that my main concern is cost.

M. Tremblay (Québec-Est): J'attendais avec impatience l'arrivée d'un membre du NPD vu que M. Vastel a fait au début un commentaire au sujet de ce parti. Un député néo-démocrate lui disait que les députés suivaient certains scénarios pour avoir les gestes les plus spectaculaires lors de la période des questions. On entend souvent des critiques de différentes personnes, et ces personnes-là n'ont pas assisté à la représentation. Je me demande s'il y a encore de la place pour les *doers* en politique. S'il faut des qualités d'acteur, on va se regarder dans le miroir, on va suivre des cours et on va changer notre coiffure.

[*Traduction*]

Mr. Vastel: But this does not mean that you should have editorial control over Radio-Canada or the CBC. You should retain editorial control of what you film and broadcast. Do you understand what I mean? I am certainly not speaking of editorial control of television. But only of what you are broadcasting, Mr. Langlois.

M. Alboim: Permettez-moi de répondre. Je comprends ce que vous voulez dire lorsque vous dites que les gens devraient avoir le droit de voir et d'entendre l'intégralité des témoignages et des réponses aux questions. C'est tout à fait juste. Mais je répète que cela n'a rien à faire avec le journalisme; la télédiffusion incombe plutôt à la Chambre ou à Newsworld. Mais ce qui me frappe, c'est que même si nous nous penchons sur cette question depuis déjà 14 années, aucun Parlement, aucun parti et aucun comité n'a jugé le sujet suffisamment important pour dire qu'il faut acheter des transpondeurs, rééquipper les salles de comité, fournir des caméras à M. Desramaux et trouver un réseau de distribution.

Vous nous dites que c'est un sujet extrêmement important, que c'est la question clé qui se pose sur la télédiffusion des délibérations, mais que vous n'êtes prêts à télédiffuser à 15 heures après la télédiffusion des travaux de la Chambre des communes, ou à 22 heures; vous ne voulez pas télédiffuser après 11 heures à cause des délibérations de la Chambre. Vous ne semblez pas pouvoir vous accorder sur l'importance du sujet. Donc, vous nous dites qu'à cause du manque de fonds et du manque de consensus sur l'importance de la diffusion, il nous incombe de régler votre problème, en vous proposant des modèles de distribution, d'équipement et de possibilités de tournage. Sauf votre respect, ce sont là, à mon avis, des paroles étranges de la part d'un gouvernement et de députés conservateurs; mais au-delà de ce fait, vous devez faire face à la réalité, aux ressources et au budget dont vous disposez.

Certes, on pourrait discuter de la dynamique et des responsabilités civiques qui découleraient de la couverture complète des délibérations. Je serais prêt à accepter ces questions comme étant essentielles seulement lorsque vous me direz que vous êtes prêts à nous fournir des transpondeurs, à établir un réseau de distribution et à nous donner accès aux délibérations et à des caméras pour les filmer. Sinon, vos propos ne ressemblent qu'à une tentative de mettre sur le dos des médias une responsabilité dont nous ne pouvons pas, en toute honnêteté, nous acquitter.

M. Langlois: Monsieur le président, j'aurais dû dire dès le début que ma préoccupation principale était le coût.

Mr. Tremblay (Québec-Est): I was impatiently waiting for the arrival of a member from the NDP since Mr. Vastel, at the beginning, made a comment on that party. He said that an NDP member once told him that Members of Parliament had certain methods to draw attention to them during Question Period. People often criticize the actions of others, but they themselves never attended the session. I wonder if there is still place for doers in politics. If being a politician means being an actor, we will start practising in front of a mirror, change our hair style and take acting classes.

[*Text*]

Pour revenir à ce que mon collègue Langlois disait, il se vit tout un gaspillage entre 14h15 et 15 heures. L'exemple le plus frappant, c'est que, indépendamment des réponses des ministres, la question supplémentaire est toujours préparée à l'avance. Souvent, ce qui a été dit en français au début est répété en anglais lors de la supplémentaire.

• 1215

Mr. Milliken: Not always. Sometimes it changes.

M. Tremblay: Si notre Comité n'était pas non partisan, je ne serais pas surpris de voir dans le corridor un membre du NPD critiquer ce dont on a discuté de bonne foi.

M. Langlois: Même s'il n'était pas là.

M. Tremblay: Même s'il n'était pas là. Trop souvent, les absents font les manchettes parce qu'ils ont posé des gestes de nature à susciter une réaction. J'ai bien saisi votre intervention du début.

M. Vastel: On ne peut rien à cela. S'il y a des problèmes, c'est que les partis d'opposition n'ont pas assez de ressources. Les membres du Parlement n'ont pas assez de ressources. Les partis ministériels sont dépendants des cabinets de ministres pour leur information et les partis d'opposition sont dépendants du quotidien *The Globe and Mail*, les pauvres! Tant que vous n'aurez pas des parlements avec des membres d'État importants ayant un budget d'un million de dollars, tant que vous aurez seulement 140,000$, ce qui vous permet à peine de payer une supersecrétaire, la qualité des débats s'en ressentira. Mais c'est un autre sujet.

M. Langlois: Cela fait partie de. . .

M. Vastel: Je voulais seulement vous rassurer, monsieur Tremblay.

The chairman knows that as soon as you have been in the opposition your skills in show business will increase tremendously.

Some hon. members: Oh, oh.

M. Tremblay: J'en prends bonne note.

An hon. member: That is going to take a long time.

The Chairman: Having been on both sides of the fence, I prefer this side. I am going to try to keep it that way.

Let me do a little thinking out loud. Both of you have put forward testimony that I think is fascinating and addresses the dilemma and the reality we face today. I think the bottom line is that television is here to stay. It is a major medium. It is going to continue to be a major medium and committees will have to open up to it. I think that is what is coming.

There is the question of whether or not we pool, or whether we do gavel-to-gavel and all of the questions that flow out of that. To me, if we are going to go gavel-to-gavel, which I think we probably should be looking at, the only thing that comes out of that is not editorial control. Obviously we do not have one bit of control over that. Elly can turn around and take whatever clips he chooses or anybody else chooses. But what it does do is give the House

[*Translation*]

But to come back to what my colleague Mr. Langlois said, there is a waste of broadcasting between 2:15 p.m. and 3:00 p.m. The most striking example of this is that, notwithstanding the answers given by the ministers, the supplementary is always prepared in advance. The first question is often asked in French and the supplementary is then repeated in English.

M. Milliken: Pas toujours. Parfois cela change.

Mr. Tremblay: If our committee was not unpartisan, I would not be surprised to see outside in the hall a member from the NDP criticize what we have discussed in good faith.

Mr. Langlois: Even if he had not been there.

Mr. Tremblay: Even if he had not been there. Too often, people who are not at the event make headlines because they acted in such a manner as to provoke reaction. I clearly understood what you said at the beginning.

Mr. Vastel: That cannot be changed. If there are problems, it is because the opposition parties do not have enough resources. Members of Parliament do not have enough resources. Government parties depend on ministers' cabinets for their information and opposition parties sadly depend on *The Globe and Mail*! The quality of debate will remain poor as long as parliaments do not have ministers with one million dollar budgets and as long as they only get 140,000$, which barely covers the salary of a qualified secretary. But that is something different.

Mr. Langlois: That is part of. . .

Mr. Vastel: I simply wanted to reassure you, Mr. Tremblay.

Le président sait que dès qu'un député se retrouve dans les rangs de l'opposition, son sens du spectacle s'améliore considérablement.

Des voix: Oh, oh!

Mr. Tremblay: I am busy taking notes.

Une voix: Cela va vous prendre du temps.

Le président: Ayant siégé des deux côtés de la Chambre, je préfère celui-ci. Et je tenterai de m'y maintenir.

Permettez-moi de réfléchir tout haut. Vous nous avez tous deux donné des témoignages fascinants qui abordent les problèmes et la réalité que nous confrontons aujourd'hui. Je crois qu'on peut affirmer que la télévision est là pour de bon. C'est un média important. Cette situation ne changera pas, et les comités devront s'y soumettre. Je crois que c'est la voie de l'avenir.

Les questions qui se posent portent sur les pools ou sur la télédiffusion intégrale des comités. Si nous allons télédiffuser intégralement les séances, ce qui, à mon avis, serait la solution appropriée, la seule pierre d'achoppement est le contrôle éditorial. Il est évident que nous n'avons pas du tout ce contrôle. Elly, ou quelqu'un d'autre, pourra choisir les images qui seront diffusées. Mais, avec cette solution, la Chambre pourra, en partie, contrôler la

[*Texte*]

some control over production, format, how it is going to be laid out, what is going to happen and when it will be done and that sort of thing, which, if we just give all that up, we really are at the mercy of the sharks in the media. I think that is one thing at which the committee really has to look.

The other thing that I think I want to come at a little bit more, Michel, concerns some of the comments you made about the confrontation, the dissent, the instant problem, and we as politicians are suddenly expected to have instant answers. I think one of the best examples I had was at the beginning of the Gulf War. It had not yet begun. With my job of negotiating things through the House, here I was manoeuvring, trying to get something in the House relating to the war. I wanted to get the minister up to speak. It happened to be Mary Collins. I did all of those manoevrings with no sign of whether or not there was going to be a war at that point. I got her up to speak. No sooner did she start than I walked out in the lobby and CNN announced the war had started.

Everybody on the other side thought I had pulled a fast one on them, that I had information before they did, that I had pulled a real coup. I had not. CNN beat all of us to it, but here we were as politicians, the people who are supposed to be in the know, and we were actually following what was going on. That is creating another whole dilemma for me.

I think in some ways what we are doing as Members of Parliament, when it comes to the televising of committees, is that we are resisting that because we see our committees as having been so productive. They tend to be the thoughtful part of our work, and we think the most constructive. We are terrified to give that up, because if we give that up by exposing it to television are we really doing what Michel has argued, going to kill ourselves in the long process?

May I say that I think this is the question because I think that is a reality. We are going to live with that. We are both victims of our own circumstance. I am a politician, therefore I have to give quick answers to quick questions, to blah, blah, blah. Showmanship gets me on TV. If I want to be a hero, get on TV. And that is a reality. You talked about competition. You are victims of that to a certain degree.

I think the more fundamental question we have to address, both you as members of the media and we as politicians, is that when we are living in a country like we are today that is being stretched and pulled and threatened, all of us at some point have a certain responsibility. I guess that is the question I want to come at. How do we as politicians and you as members of the media recognize the realities of the information age and not antagonize each other or feed on each other in such a way that it's harmful? My question to you is this, and maybe it sort of helps pull all this together.

[*Traduction*]

production, la présentation, la composition et l'échéancier, ainsi que d'autres choses connexes qui, si nous les abandonnons toutes, feront que nous serons à la merci des éléments les plus impitoyables des médias. Je crois que le comité doit examiner ce risque.

L'autre question sur laquelle je veux revenir, Michel, touche les observations que vous avez faites sur le problème de la confrontation, de la dissidence et des réactions instantanées qu'on attend de nous, des hommes politiques. Je crois que le début de la guerre du Golfe est un exemple qui illustre bien mon propos. La guerre n'avait pas encore été déclarée. Mon devoir était de soulever certaines questions à la Chambre, et je tentais de trouver un sujet qui portait sur la guerre. J'essayais d'obtenir une déclaration quelconque de la ministre, qui, à l'époque, était Mary Collins. Je faisais toutes sortes d'efforts sans savoir s'il allait y avoir une guerre à ce moment-là. J'ai finalement réussi à la faire parler. Mais dès qu'elle a ouvert la bouche, je suis sorti dans le corridor et CNN annonçait que la guerre avait éclaté.

Tous les députés de l'autre côté croyaient que je leur avais joué un vilain tour, que j'avais obtenu des informations avant eux, que j'avais réussi un coup de maître. Au contraire, CNN avait obtenu les informations en premier, et nous, hommes politiques, qui sommes censés avoir toutes les informations, nous étions pris de court et nous suivions les nouvelles. Tout cela me pose un autre problème.

Je crois qu'en tant que députés, nous nous opposons à la télédiffusion des comités parce que, jusqu'à présent, les travaux de nos comités ont porté fruits. Les comités représentent l'élément de réflexion de notre travail, l'élément le plus productif. Nous avons très peur d'abandonner cet aspect de notre travail, puisque si les séances sont télévisées, ce que Michel a dit se réalisera :nous allons nous tuer à long terme.

Je crois que le problème se pose à ce niveau parce que les faits sont ce qu'ils sont. Nous devons accepter cette réalité. Nous sommes tous deux les victimes de notre propre situation. Je suis un homme politique et, par conséquent, je dois donner des réponses rapides à des questions rapides et savoir répondre à toutes sortes de blabla. Mon sens du spectacle fait qu'on me fait passer à la télévision. Si je veux devenir un héros, je dois apparaître à l'écran. C'est un fait. Vous avez parlé de concurrence. Vous en êtes aussi des victimes jusqu'à un certain point.

Je crois que la question de fond qui se pose à vous, membres des médias, et à nous, hommes politiques, est que nous vivons dans un pays tiraillé, divisé et menacé, et que nous sommes tous plus ou moins responsables de la situation. C'est ce à quoi je voulais en venir. Comment faire pour reconnaître tous ensemble les réalités de l'ère de l'information, nous, les hommes politiques et vous les médias, comment faire pour ne pas entrer en conflit, pour ne pas nous faire du mal mutuellement? Je vous demande donc qui réussira peut-être à mettre tout cela en perspective.

[*Text*]

• 1220

When I chaired the committee on the registration of lobbyists, one of the big questions asked of each of the witnesses representing a lobbying firm or a lobbying firm by another name was "Do you have a code of ethics?" We were surprised to find that most of them didn't have a code of ethics. Part of our report recommended that they have a code of ethics.

In light of the reality of this information age which we politicians live with and have to adapt to—in some cases have, others haven't—and now that we're into discussing whether to open up one more element of the process to television, I want to ask whether you individually representing your paper, Elly in television representing the CBC, and collectively as members of the press gallery have a code of ethics concerning the coverage of Parliament and the coverage of issues that might break here.

Mr. Vastel: That's a loaded question. No, we have no guidelines, none at all. I've been here 14 years. I've survived quite a few changes in regimes and I think I'm still doing well as a journalist. Assistant ministers talk to me, even deputy ministers, even if they hate me. I think I have a name in this place, and that's the best guarantee I can offer you. If I've survived this place for 14 years, and I suspect I could stay as long as I want, it's because I did my job in a balanced way. I'll say the same of Elly.

If you're asking if the print media could collectively be disciplined, the answer is no. The press gallery has never wanted to enter into this business and it certainly won't. So collectively we won't give you any guarantees. The president of the gallery couldn't even guarantee to you the proper behaviour of journalists, for example.

My answer to you is that we have super guys and people with lower standards in our profession, and without insulting Parliament it's the same in your profession. Parliament is capable of doing the most superb and most non-partisan jobs. For example, take the people who report directly to Parliament, the Auditor General and the Commissioner of Official Languages: you can't argue that these people are partisans or don't serve the cause well.

I'm saying that if you want a good job that serves your purpose as Members of Parliament, do it yourself. I don't see why the parliamentary channel couldn't be as independent and as professional as the Auditor General or the Commissioner of Official Languages.

Just to conclude, I think you have three channels. French, English. . .at least two.

Mr. Alboim: Not any more.

Mr. Vastel: I have two at home.

[*Translation*]

Quand j'étais président du comité sur l'enregistrement des lobbyistes, une des grandes questions que nous posions à tous les témoins qui représentaient une firme de lobbying—avouée ou pas—était: «Est-ce que vous avez un code d'éthique?». Cela nous a surpris, mais la plupart des firmes n'en avaient pas. Dans notre rapport, nous avons recommandé, entre autres choses, que ces firmes adoptent un code d'éthique.

Nous vivons à l'ère de l'information, et les hommes politiques doivent s'en accomoder, doivent s'adapter, et, dans certains cas, ils l'ont fait, dans d'autres pas. Aujourd'hui, nous nous demandons s'il convient de laisser pénétrer la télévision dans une sphère de plus, et je vais donc vous poser cette même question: «Est-ce que vous avez un code d'éthique pour la diffusion des séances du Parlement et de tous les incidents qui pourraient s'y produire?» C'est une question que je vous pose à chacun individuellement, vous qui représentez un journal, Elly qui représente CBC, la télévision, une question que je vous pose également collectivement, en votre qualité de membres de la tribune de presse.

M. Vastel: C'est une question dangereuse. Non, nous n'avons pas de directives, aucune. J'occupe ce poste depuis 14 ans. J'ai survécu à pas mal de changements de régime et, à mon avis, je continue à accomplir honorablement mon travail de journaliste. Des ministres adjoints me parlent, même des sous-ministres, même ceux qui me détestent. Je me suis fait un nom, et c'est la meilleure garantie que je puisse vous offrir. Si j'ai survécu pendant 14 ans, et j'ai l'impression que je pourrais rester aussi longtemps que je le désire, c'est parce que j'ai abordé ma tâche d'une façon équilibrée. Je pourrais vous dire la même chose d'Elly.

Vous me demandez s'il est possible d'imposer une discipline collective à la presse écrite. La réponse est non. La tribune de la presse n'a jamais voulu se lancer dans ce genre d'entreprise et elle n'a toujours pas l'intention de le faire. Nous ne vous offrirons donc aucune garantie collective. Le président de la tribune ne pourrait même pas vous garantir que les journalistes se tiendront correctement, par exemple.

Je vous répondrai donc que, dans notre profession, nous avons des gens extraordinaires et des gens qui ont un sens moins prononcé de l'éthique, et, sans vouloir insulter le Parlement, je pourrais vous dire que c'est la même chose dans votre profession. Le Parlement est capable de choses extraordinaires, tout à fait dénuées de partisanerie; vous n'avez qu'à voir les gens qui sont responsables directement devant le Parlement, le vérificateur général et le commissaire aux langues officielles. On ne saurait prétendre que ces gens-là sont coupables de partisanerie, qu'ils ne servent pas bien la cause.

Autrement dit, si vous voulez que le travail soit bien fait et qu'il vous serve vous, députés, vous n'avez qu'à le faire vous-même. Je ne vois pas pourquoi le canal parlementaire ne serait pas aussi indépendant et aussi professionnel que le vérificateur général ou le commissaire aux langues officielles.

Pour conclure, vous avez trois canaux, français, anglais. . .au moins deux.

M. Alboim: Plus maintenant.

M. Vastel: J'en ai deux chez moi.

[*Texte*]

Mr. Alboim: You get one with two different sounds.

Mr. Vastel: Oh, okay. Anyway, you have for 24 hours a tremendous resource, which is boring at times. But for example I by accident saw a few speeches during the debate the night the war opened, in particular a very moving one by Sheila Copps and another by Audrey McLaughlin. I just kept zapping from CNN to your channel, to the point that the day after I picked up *Hansard* and did a piece in the magazine on how Members of Parliament reacted to the declaration of war. That was lost, because it was 2 o'clock in the morning and it was going nowhere.

• 1225

Why don't you find a way—certainly it would not cost you that much—to have a body independent of parties who would collect the best pieces of the debate and show them in prime time? You do not care, your channel is open anyway—that is my point. Of course, you are going to be accused of being partisan. You will see stories saying that it is an instrument of propaganda. I am telling you, no, because nobody argues that the Auditor General is *à la solde du gouvernement*. That is my point.

Mr. Alboim: I would like to respond to the three or four questions you raised.

The fear of the future of committees, to be very honest, and we have been doing this for a long time, I think is a misplaced fear. There have been a lot of examples of committees that have done excellent work under the lights. The Joyal-Hays committee did wonderful work. The CCB committee did wonderful work, getting to the bottom of that. The GST committee on the whole did a very thorough examination of the GST. Television did not interfere with those things. There have been committees that have done dreadful work irrespective of television cameras. We all know the examples of that.

The Chairman: None I have served on.

Mr. Alboim: There are some committees that become partisan and difficult by their nature and there is nothing anybody can do about that.

The Chairman: That is right.

Mr. Alboim: Al-Mashat was not a great committee. It got to some things, it did not get to others. But there was no way to make it a thoughtful analysis, the stakes were too high.

Second, 80% or 90% of committees are not going to be covered either by television or by print and they will proceed to do their important work. When a regionally based reporter or organization comes in to cover the fisheries committee, it by definition is interested in the substance.

The vast amount of committee work will not change. You will get an exacerbation perhaps on the really difficult committees, but nothing can be worse than what happened at the Al-Mashat committee without television. We had the clips outside in the hallways; we were chasing people down the corridors.

[*Traduction*]

M. Alboim: Un seul, dans les deux langues.

M. Vastel: Ah, d'accord. Quoi qu'il en soit, 24 heures de diffusion, c'est une ressource énorme, mais qui peut aussi être ennuyeuse. Mais, par contre, le soir où la guerre a commencé, j'ai vu par accident plusieurs discours, dont un, très émouvant, de Sheila Copps et un autre d'Audrey McLaughlin. Je passais sans cesse de CCN à votre canal, et cela m'a semblé si intéressant que le lendemain je suis allé cherché le hansard et j'ai écrit un article sur les réactions des députés face à la déclaration de guerre. Or, peu de gens avaient dû voir ces interventions, car il était deux heures du matin et ça ne servait pas à grand-chose.

Pourquoi n'essayez-vous pas, ça ne coûterait probablement pas très cher, de rassembler un groupe de personnes indépendantes qui choisiraient les meilleurs passages du débat et qui les diffuseraient pendant les heures de grande écoute? Pour vous, c'est égal, votre canal diffuse de toute façon. Bien sûr, on va vous accuser de partisanerie. Certains diront que c'est un instrument de propagande. Je vous dis que ce n'est pas le cas, parce que personne ne prétend que le vérificateur est à la solde du gouvernement. C'est cela que je veux dire.

M. Alboim: J'aimerais répondre aux trois ou quatre questions que vous avez soulevées.

À mon avis, toutes ces craintes sur l'avenir des comités, des craintes qui ne datent pas d'aujourd'hui, sont mal fondées. On a vu de nombreux comités accomplir un excellent travail sous les feux de la rampe. Le comité Joyal-Hays a fait un excellent travail. Le comité sur la BCC également; il est allé jusqu'au fond de cette affaire. Quant au comité sur la TPS, dans l'ensemble, il a étudié la question de façon exhaustive. La télévision ne les a pas empêchés de faire leur travail. Il y a des comités qui ont fait un travail déplorable, et pourtant il n'y avait pas de caméra. Nous en connaissons tous des exemples.

Le président: Aucun de ceux dont j'ai fait partie.

M. Alboim: Il y a des comités qui finissent par faire de la partisanerie, des comités qui sont, par nature, difficiles, et personne n'y peut rien.

Le président: C'est vrai.

M. Alboim: Le comité sur l'affaire Al-Mashat n'était pas terrible. Il a découvert certaines choses, il en a laissé d'autres dans l'ombre. Mais les enjeux étaient trop élevés pour qu'on puisse vraiment effectuer une analyse réfléchie.

En deuxième lieu, 80 ou 90 p. 100 des comités ne seront ni retransmis par la télévision ni couverts dans la presse écrite, et ils continueront à accomplir leur important travail. Quand des journalistes ou des organismes régionaux viennent couvrir le comité des pêches, ce qui les intéresse par définition, c'est la substance.

La grande majorité des comités ne changeront pas. Cela risque peut-être d'exacerber les choses pour les comités particulièrement difficiles, mais il est difficile d'envisager pire que le comité Al-Mashat, et pourtant il n'y avait pas de télévision. Nous faisions des interviews dans les corridors, nous pourchassions les gens dans les couloirs...

[*Text*]

The Chairman: Al-Mashat was televised.

Mr. Vastel: Yes, it was televised.

Mr. Alboim: Excuse me—

The Chairman: Yes, it was.

An hon. member: Not the beginning.

Mr. Alboim: No, no, it took quite a while for it to get televised. It was audio only.

The Chairman: Probably only about three or four days.

Mr. Alboim: You had that bizarre circumstance where officials and witnesses who spoke in public at the committee were chased down hallways and refused to restate what they had said. They looked like criminals. The unstated impact was worse than had we had cameras.

So let us set some of that aside. I think we successfully can. Let us also not lose sight of the other television vehicles that are very valuable, even though it may be in your interest to worry about the national news all the time—the supper-hour broadcasts back in Alberta or Kingston. There are the weekly summaries of Parliament, both on the English and on the French network of the CBC that use extended material. There is *Newsworld*, which uses extended material.

What you are saying is that because you are worried about access and the kind of tone that you get on homogenized news programs, you are going to deprive other forms of television that are going to deliver precisely what you are asking for it to deliver, because the interest of these weekly summary programs and Newsworld is to provide substance at length.

My theory is that for the distortion that will happen in 5% of cases, you will lose the 95% that can be helped. I do not believe for a minute that when you folks sit around the table—if there is a camera here or not—discussing this issue, your approach to this issue will change in any way. Your approach to Al-Mashat might, but certainly not this one or 80% of the work you do.

On the code of ethics issue, thank God I am in a position to say we have a very thorough code of ethics and an ombudsman and all that stuff. It is freely available. We have a new policy on constitutional coverage and you can read about that. The RTNDA has a code of ethics and the *The Toronto Star* has a code of ethics.

The issue, with respect, is not the code of ethics or standards. You can read them. The problem is that these days a lot of our clientele, and particularly people like you, do not share the value system that we have. You do not agree even with how we define our code of ethics in terms of fairness and access and equitability. You do not believe our practices are appropriate.

Well, that is a real debate. Media all over North America know they are losing touch with their clientele. They are under almost as much harsh scrutiny from their clientele as you folks are.

[*Translation*]

Le président: Le comité Al-Mashat a été télévisé.

M. Vastel: Oui, il a été télévisé.

M. Alboim: Excusez-moi. . .

Le président: Oui, il l'a été.

Une voix: Pas au début.

M. Alboim: Non, il a fallu assez longtemps pour qu'on commence à téléviser; au départ, il n'y avait que la bande sonore.

Le président: Trois ou quatre jours seulement.

M. Alboim: Les circonstances étaient étranges, et les responsables officiels et les témoins parlaient en public devant le comité, puis se faisaient pourchasser dans les couloirs, refusant de répéter ce qu'ils venaient de dire. Ils avaient l'air de criminels. L'effet produit était pire que si nous avions eu des caméras.

Oublions donc cela. Cela devrait être possible. Par contre, souvenons-nous qu'il y a des instruments de télévision qui sont très valables et, même si vous devez garder un oeil constamment sur les nouvelles nationales, les retransmissions à l'heure du dîner en Alberta et à Kingston, il ne faut pas oublier les résumés de la semaine parlementaire qui, aux réseaux anglais et français de Radio-Canada, retransmettent de longs extraits. *Newsworld* le fait également.

Vous vous inquiétez du ton imposé par les émissions de nouvelles homogénéisés, mais à cause de cela, vous risquez de priver d'autres formes de télévision qui pourraient accomplir précisément ce que vous réclamez. En effet, ces résumés hebdomadaires et les émissions de *Newsworld* sont là justement pour consacrer du temps aux questions de fond.

Je prétends que si, effectivement, vous risquez des distorsions dans 5 p. 100 des cas, vous risquez également de perdre 95 p. 100 des cas qui peuvent être très positifs. Je suis convaincu que la présence d'une caméra ne changera absolument pas votre position quand vous vous réunirez pour discuter d'une question. Ce sera peut-être le cas pour une affaire Al-Mashat, mais dans 80 p. 100 des cas, il n'en sera rien.

Quant au code d'éthique, grâce au ciel, je peux vous dire que nous avons un code d'éthique très approfondi, un ombudsman, etc. Tout cela est à la disposition de tout le monde. Nous avons également une nouvelle politique sur la transmission des affaires constitutionnelles, que vous pouvez lire. Le RTNDA a un code d'éthique, de même que le *Toronto Star*.

Cela dit, l'important ici, ce n'est pas le code d'éthique, ou les normes qui peuvent exister. Vous pouvez les lire. Le problème, c'est que, de nos jours, nous avons beaucoup de clients, et des gens comme vous en particulier, qui ne partagent pas notre système de valeurs. Vous n'êtes même pas d'accord sur la façon dont nous définissons notre code d'éthique pour ce qui est juste, accessible et équitable. Vous ne pensez pas que nos pratiques soient justifiées.

C'est un débat véritable. Dans toute l'Amérique du Nord, les médias se rendent compte qu'ils perdent le contact avec leur clientèle. Ils sont critiqués par leur clientèle, presque autant que vous l'êtes vous-mêmes.

[*Texte*]

• 1230

It is not an issue of code of ethics or standards. It is a consumer-driven business. It has a bottom line. It has to develop markets and audience. It develops an information product that has to develop an audience or circulation.

Unfortunately, unless all of us are willing to go to *Le Devoir* dinners and spend occasionally $1,000 a plate to keep it alive, the future of this business is very competitive.

What you do not like—and frankly what I do not like, I do not make any secret of it, I tell my bosses and my public audiences—are the "infotainment" values. I do not like the consumerism in news, be it newspapers or television. But that has nothing to do with ethics or standards. The ethics of not libelling people, the ethics of being fair, the ethics of providing opposing points of view—all of those are scrupulously respected.

You just do not think it makes any sense if you have six seconds of one guy and six seconds of the other. You wonder what that is; sure, it is balanced, but it is not meaningful.

You may be right, but you cannot talk to me about ethics and standards. What you have to talk about are value systems.

If what you are saying is that you want media in this country to share the value systems that you have as governors and policy-makers, then you are asking for a lot more than I think is possible right now, particularly in the public environment we now have, when even the electorate is questioning your legitimacy and value system.

It does not matter how many of us signed on to a code of ethics, Mr. Cooper. I do not think you would like our code of ethics.

Architects have to have a code of ethics so that buildings do not fall down. If they have a code of ethics that permit buildings to fall down, everybody will say they cannot deal with this. In your view, the body politic building is falling down and it is partially our responsibility. That is what you are trying to get at, but it has nothing to do with our ethics. It has to do with our value systems.

The Chairman: That was part of why I wanted to have both of you come as witnesses. I have read some of the comments and speeches you have given on precisely that subject, where media, governments, politics, legislatures and everything is going. I think it is a very fundamental question.

One of the crimes is that you as representatives of the media and we as politicians to my knowledge have never sat down anywhere to have a good talk about it. I think it is a fundamental issue that all of us have a vested interest in. The country does as well.

[*Traduction*]

Ce n'est pas une affaire d'éthique ou de normes, c'est un domaine où le consommateur est roi. C'est un domaine où les bilans ont leur importance, où il faut trouver des marchés et des auditoires. On commence par créer un produit d'information, puis on doit trouver un auditoire ou des lecteurs.

Malheureusement, à moins que nous ne décidions tous d'aller assister au dîner du journal *Le Devoir* et de payer de temps en temps 1,000$ le couvert pour le garder à flot, l'avenir de ce secteur sera déterminé dans une large mesure par la concurrence.

Ce qui ne vous plaît pas, et cela ne me plaît pas non plus, je l'avoue, je le dis même à mes patrons et à mes auditoires, c'est «l'information-distraction». Quand il s'agit de nouvelles, des journaux ou de la télévision, je n'aime pas qu'on considère la consommation commme une fin en soit. Mais cela n'a rien à voir avec la morale ou avec des normes. Éviter la diffamation, rester équitable, offrir des points de vue divergents, toutes ces exigences de la morale sont scrupuleusement respectées.

À mon avis, ça n'a aucun sens de donner six secondes à un type et six secondes à un autre. Bien sûr, c'est équitable, mais ça ne veut rien dire.

Vous avez peut-être raison, mais ne venez pas me parler de morale et de normes. Au contraire, venez me parler de systèmes de valeurs.

Si vous prétendez que les médias doivent partager vos systèmes de valeurs de dirigeants et d'hommes politiques, vous en demandez beaucoup trop, surtout dans le climat qui existe actuellement, à une époque où l'électorat lui-même doute de votre légitimité et de votre système de valeurs.

Monsieur Cooper, peu importe combien d'entre nous ont signé un code d'éthique; de toute façon, je doute fort que vous aimiez beaucoup notre code.

Les architectes ont un code d'éthique pour que les immeubles ne s'écroulent pas. S'ils avaient un code d'éthique qui n'empêche pas les immeubles de s'écrouler, tout le monde dirait qu'ils ne sont pas suffisamment responsables. À votre avis, cet immeuble qu'est l'appareil politique est en train de s'écrouler, et vous pensez que nous sommes en partie responsables. C'est cela que vous essayez de démontrer, mais ça n'a rien à voir avec notre morale. C'est notre système de valeurs qui est en cause.

Le président: C'est justement pour cette raison que j'ai voulu vous entendre tous les deux en même temps. J'avais lu des discours et des observations que vous avez faits sur cette question, sur l'avenir des médias, des gouvernements, de la politique, des assemblées législatives, etc. À mon avis, c'est très fondamental.

Le fait que vous, représentants des médias et nous, hommes politiques, n'ayons jamais discuté ensemble de ce problème, d'une façon approfondie, est un véritable crime. C'est une question fondamentale qui nous intéresse tous directement, qui intéresse aussi l'ensemble du pays.

[*Text*]

Mr. Alboim: I do not know if you know—Michel knows very well—but for five years now we have done precisely that with senior bureaucrats, deputy ministers, associate deputy ministers and chiefs of staff.

The Chairman: But not with—

Mr. Alboim: We cannot get the political level to participate in those discussions, after five years of trying to get them underway.

The Chairman: To be blunt, where have you been putting the invitations?

Mr. Vastel: It is not Elly's. . .[*Inaudible—Editor*]. . . is organizing that, but I agree with him. To some extent, members of the media, at least in the press gallery here, and Members of Parliament should be aligned in that regard. Because if you get frustrated with your ministers—to say nothing about members of the opposition—to get the proper information, the proper briefings, think of us. It is true, we sometimes are privileged compared with you, but I agree that there is a community of interests between us.

Once again, I am talking about members. I am not talking about the executive. Members are not conscious enough of their collective power if they would want to use it. This collective includes everybody, which is a non-partisan collective power.

I wanted to say something about this; I could not take it when you talked about journalists sharing your values—

The Chairman: I did not, by the way.

Mr. Vastel: I know, but that is the point I made at the beginning. The media does not play the game of consensus any more.

If Parliament or even eleven first ministers agree on something, I personally think—which is why I want to be on the record on this—it is not our role to do everything possible to break this consensus.

Mr. Alboim: Neither do I, for that matter.

• 1235

The Chairman: On behalf of the committee, I would like to say thank you. It has been both entertaining and informative. We really appreciate your coming and you will see our report soon.

Mr. Milliken: Before we go in camera, could I ask another question? It is unfortunate none of the members of the New Democratic Party is here, but it seems to me we have an obligation to fill two vacancies on a committee of this House dealing with the Constitution. I have a lot of members of my own party, myself included, who would be interested in serving on this committee. Could I suggest if they are not going to fill the vacancies in the next very short time that we fill them. This committee is empowered to do it. We have an obligation to do it and I would be happy to put my name forward to fill the committee. I do not know whether my whip will agree, but the committee can do it.

[*Translation*]

M. Alboim: Je ne sais pas si vous le savez—Michel le sait fort bien—mais depuis cinq ans, c'est justement ce que nous faisons avec les hauts fonctionnaires, les sous-ministres, les sous-ministres adjoints, les chefs du personnel.

Le président: Mais pas avec. . .

M. Alboim: Nous ne réussissons pas, et ce n'est pas faute d'avoir essayé pendant cinq ans, à obtenir que les politiques participent à ces discussions.

Le président: Soyons clairs, où avez-vous envoyé vos invitations?

M. Vastel: Ce n'est pas là [*Inaudible—Éditeur*] d'Elly qui organise cela, mais je suis d'accord avec lui. Dans une certaine mesure, les médias, et en tout cas la tribune de la presse, et les parlementaires, devraient faire front commun. En effet, si vous éprouvez des frustrations quand vous traitez avec vos ministres—je ne parlerai même pas des frustrations des députés d'opposition—quand vous voulez obtenir des informations, des détails, pensez à ce que nous souffrons, nous. Il est vrai que, dans certaines circonstances, nous sommes mieux placés que vous, mais dans tous les cas, nous avons des intérêts communs.

Je le répète, je parle des parlementaires et non pas de l'exécutif. Les députés ne sont pas suffisamment conscients de leur pouvoir collectif, un pouvoir qu'il leur suffirait d'exercer. Et cette collectivité englobe tout le monde, c'est un pouvoir collectif non partisan.

J'avais autre chose à dire à ce sujet. Je n'ai pas aimé que vous parliez de journalistes qui partageaient vos valeurs. . .

Le président: Soit dit en passant, je ne l'ai pas fait.

M. Vastel: Je sais, mais c'est justement ce que je disais au début. Les médias ne jouent plus au petit jeu du consensus.

Si le Parlement ou même les onze premiers ministres se mettent d'accord sur quelque chose, personnellement, je suis convaincu, et c'est la raison pour laquelle je tiens à le dire clairement, que ce n'est pas à nous de détruire ce consensus.

M. Alboim: C'est aussi mon avis d'ailleurs.

Le président: Au nom du comité, je tiens à vous remercier. Cette séance a été à la fois distrayante et utile. Nous apprécions votre visite et vous devriez lire notre rapport d'ici peu.

M. Milliken: Avant de passer à la séance à huis clos, puis-je poser une autre question? Il est regrettable que nous n'ayons personne du Parti néo-démocrate mais, apparemment, nous sommes tenus de remplir deux sièges vacants au comité qui étudie la Constitution. De nombreux membres de mon parti, moi-même entre autres, souhaiteraient siéger à ce comité. Si les néo-démocrates ne remplissent pas leurs sièges vacants d'ici quelque temps, je pense que nous devrions les occuper. C'est un des privilèges du comité, c'est même une obligation, et je serais heureux d'inscrire mon nom sur la liste. Je ne sais pas si mon «whip» sera d'accord, mais le comité peut prendre cette décision.

[*Texte*]

If the New Democratic Party does not want to name their members to the committee, then let us fill them. Maybe the Conservatives have another member they would like to put on. Frankly, I think we should fill the spaces. The committee is not playing with a full deck, as it were. It is short two members. The House order says they are to be there. The Speaker said that part of the order appointing members is out of order. So there are two vacancies on this committee, and frankly they should be filled.

I would be happy to put my name forward as a member to serve on that committee. If the whip says there is somebody else who takes precedence to me, naturally I would bow to my whip's advice. But I do not think we as a committee should leave this vacant.

I do not care what the NDP whip says. If he is not prepared to put forward names, we ought to go ahead and fill the vacancies. There are lots of members who want to participate in that committee and should be entitled to do so if there are vacancies.

The Chairman: I think in their absence it would be a little hard for us to make that decision. But I think you make your point that it is time for the games to stop. If there is not some decision soon, then perhaps we as a committee will have to force a decision.

Mr. Langlois: It should be before next week is over at the latest.

The Chairman: I will ask the clerk to relay this discussion.

Mr. Tremblay: We postponed that at least three times now.

Mr. Cole: With all due respect, I think we should be prepared to name two NDP members.

Mr. Milliken: Why?

The Chairman: Can I just postpone the whole discussion at this point, because I think we need to have some consultation about it. I hear the point. We do not want those spots on an empty committee left unoccupied and we will relay that message and expect them to do something. If not, the committee is going to act on it and we will go from there.

On the next Tuesday we meet we will have two pollsters here where we can get at some of these questions of public perception and the impact of television and so on. At that point, I would suggest we will probably be just about ready to start some drafting and certainly some discussions.

Mr. Milliken: What about our trip?

The Chairman: The clerk is making arrangements on the trips. I will not be going on either one of them. I cannot get away, so I would ask that members who are be ready to go. I will see what we can do.

Do you want comment on it? Can we circulate tentative agendas?

The Clerk of the Committee: We could have a draft program ready for the week of October 22.

[*Traduction*]

Si le Parti néo-démocrate renonce à nommer quelqu'un au comité, occupons donc ces sièges nous-mêmes. Les conservateurs ont peut-être un autre député à proposer, mais, pour ma part, je suis convaincu que ces sièges doivent être occupés. Sinon, le comité n'aura pas toutes ses cartes en main. Il lui manque deux députés. Le Règlement de la Chambre prévoit que ces députés doivent être là. Le Président a déclaré qu'un passage de la disposition sur la nomination des membres était irrecevable. Il y a donc deux postes vacants dans ce comité, des postes qui doivent être occupés.

J'aimerais beaucoup proposer mon nom mais, bien sûr, si le «whip» décide que quelqu'un d'autre a la priorité, je m'inclinerai. L'important, c'est de ne pas laisser ces sièges vacants.

Peu m'importe ce que dira le «whip» du NPD, s'il ne propose pas de noms, nous devons occuper ces sièges. Il y a beaucoup de députés qui tiennent à participer aux séances de ce comité et qui devraient pouvoir le faire dans la mesure où certains sièges sont vacants.

Le président: C'est une décision que nous ne pouvons pas prendre en leur absence, mais ce que vous dites, c'est qu'il est temps de mettre fin à ces petits jeux. Si une décision n'est pas prise d'ici peu, peut-être que le comité pourrait précipiter les choses.

M. Langlois: Avant la fin de la semaine prochaine, au plus tard.

Le président: Je vais demander à la greffière de retransmettre la teneur de cette discussion.

M. Tremblay: Voilà déjà trois fois que nous remettons cela à plus tard.

M. Cole: À mon avis, nous devrions être prêts à nommer deux députés du NPD.

M. Milliken: Pourquoi?

Le président: Il vaudrait mieux remettre la discussion à plus tard car certaines consultations vont être nécessaires. J'ai pris note de votre intervention. Nous ne voulons pas que ces sièges restent inoccupés et nous allons les avertir que nous nous attendons à ce qu'ils fassent quelque chose, faute de quoi le comité prendra les mesures qui s'imposent.

Le prochain mardi où nous nous réunirons, nous recevrons deux représentants d'une firme de sondage qui viendront discuter avec nous des perceptions du public, de l'impact de la télévision, etc. Après cela, nous devrions être prêts à commencer la phase de la rédaction, et en tout cas les discussions.

M. Milliken: Et notre voyage?

Le président: La greffière est en train de prendre les dispositions au sujet de ces voyages, que je ne ferai pas moi-même. Il m'est impossible de m'absenter, et je demanderais aux députés qui sont libres de bien vouloir y participer. Je vais voir ce qui peut être fait.

Vous avez quelque chose à dire à ce sujet? Est-ce que nous pouvons distribuer des projets d'ordre du jour?

La greffière du comité: Nous pourrions préparer un projet de programme pour la semaine du 22 octobre.

[*Text*]

Mr. Milliken: Will we be getting House orders?

The Chairman: I mailed a letter to the House leader. He has not yet responded. As soon as he does, we will go from there.

Mr. Milliken: Perhaps we can arrange for that response, because it seems to me members might want to confirm the trip is going to take place.

The Chairman: The meeting is adjourned to the call of the chair.

[*Translation*]

M. Milliken: Nous aurons des ordres de la Chambre?

Le président: J'ai envoyé une lettre au leader à la Chambre qui ne m'a pas encore répondu, mais dès qu'il le fera, nous prendrons des dispositions.

M. Milliken: Nous pourrions peut-être le contacter car certains d'entre nous ont probablement besoin de savoir si le voyage se fera ou pas.

Le président: La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid | Port payé
Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Le Soleil:

Michel Vastel, Office Chief.

From the Canadian Broadcasting Corporation:

Elly Alboim, Bureau Chief, *The National.*

TÉMOINS

Du «Le Soleil»:

Michel Vastel, chef du Bureau.

De la Société Radio-Canada:

Elly Alboim, chef du Bureau, *The National.*

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Governme
Publicatio

1
44
5

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 15

Tuesday, October 22, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 15

Le mardi 22 octobre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Business of the Committee

Mandate of the Committee pursuant to S.O. 119(2)

CONCERNANT:

Affaires du Comité

Mandat du Comité conformément à l'article 119(2) du Règlement

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
NOV 15 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice–Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
Ross Belsher
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice–présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
Ross Belsher
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Nelson Riis
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 22, 1991
(16)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 4:08 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Iain Angus, Ross Belsher, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Nelson Riis and Scott Thorkelson.

Acting Members present: Jim Edwards for Jim Hawkes; Harry Brightwell for Marcel Tremblay; Bill Blaikie for Nelson Riis.

Witnesses: Daryl Bricker, Vice-President, Angus Reid Group Inc. (Ottawa Region); David Gotthilf, Viewpoints Research Ltd.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: James R. Robertson, Research Officer.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to Standing Order 119(2).

The witnesses each made a statement and answered questions.

Having given notice at the last meeting, Peter Milliken raised a point of order regarding the Committee's compliance with the Speaker's ruling of September 27 concerning its sixth report.

Iain Angus moved,—That this committee do now adjourn.

The question being put on the motion, it was, by a show of hands, negatived: Yeas: 2; Nays: 5.

Peter Milliken moved,—That the Whips be instructed to report two names to sit on the Special Joint Committee on a Renewed Canada by Thursday, October 24 meeting of this committee.

And debate arising thereon, Scott Thorkelson moved,—That the question be now put.

The Chairman having ruled that the previous question is not in order in a committee, debate resumed.

Iain Angus, seconded by Jim Edwards, moved,—That the motion of Peter Milliken be amended by deleting all words after the word Canada.

After further debate, the question being put on the amendment, it was, by a show of hands, voted on.

And the result of the vote having been announced: Yeas: 3; Nays: 3.

Whereupon the Chair voted in the affirmative for the following reason:

STATEMENT BY THE CHAIRMAN

I vote in the affirmative based on the Chair's duty not to cut off debate.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 22 OCTOBRE 1991
(16)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à 16 h 08 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence d'Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Iain Angus, Ross Belsher, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Nelson Riis et Scott Thorkelson.

Membres suppléants présents: Jim Edwards remplace Jim Hawkes; Harry Brightwell remplace Marcel Tremblay; Bill Blaikie remplace Nelson Riis.

Témoins: Daryl Bricker, vice-président, Angus Reid Group Inc. (région d'Ottawa); David Gotthilf, Viewpoints Research Ltd.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: James R. Robertson, attaché de recherche.

En application du paragraphe 119(2) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de ses travaux.

Les témoins font chacun un exposé et répondent aux questions.

Ayant donné préavis à la dernière réunion, Peter Milliken invoque le Règlement concernant l'observation par le Comité de la décision du Président de la Chambre, rendue le 27 septembre, à propos de son 6e rapport.

Iain Angus propose,—Que le Comité s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix à main levée, est rejetée selon le résultat suivant: Pour: 2; Contre: 5

Peter Milliken propose,—Qu'on demande aux whips d'indiquer deux députés pour siéger au Comité spécial mixte sur le renouvellement du Canada, d'ici la prochaine réunion du Comité, le jeudi 24 octobre.

Après débat, Scott Thorkelson propose,—Que le vote ait lieu maintenant.

Le président ayant déclaré que la question préalable ne pouvait être posée en comité, le débat reprend.

Iain Angus, appuyé par Jim Edwards, propose,—Que la motion de Peter Milliken soit modifiée en retranchant tous les mots après «Canada».

Après un nouveau débat, l'amendement est mis aux voix par vote à main levée.

Le résultat du vote est le suivant: Pour: 3; Contre: 3.

Le président se prononce alors en faveur de l'amendement pour la raison suivante:

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

J'ai voté en faveur de la motion afin que le Comité reste saisi de la question.

Accordingly, the amendment was agreed to. And the question being put on the main motion, as amended, which reads as follows:

That the Whips be instructed to report two names to sit on the Special Joint Committee on a Renewed Canada.

It was, by a show of hands, agreed to: Yeas: 5; Nays: 1.

At 6:10 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Micheline Rondeau–Parent

Clerk of the Committee

L'amendement est donc adopté. La motion principale modifiée se lit désormais ainsi:

Qu'on demande aux whips d'indiquer deux députés pour siéger au Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada.

La motion, mise aux voix à main levée, est adoptée: Pour: 5; Contre: 1.

À 18 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Micheline Rondeau–Parent

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, October 22, 1991

• 1611

The Chairman: I call the meeting to order.

Our witnesses today are two pollsters: Mr. Daryl Bricker from the Angus Reid Group and Mr. David Gotthilf from Viewpoints Research Ltd.

We asked you to come because we are quite concerned about the whole issue of televising the House, the impact it has had on the public. A fundamental question that keeps cropping up is whether we need to be looking at a different way of handling procedures in the House in terms of the impact on the public. Perhaps you can give us some information on that. I will open it to you for comments and then we will go to questions. If it is comfortable, what I would like to do is have both of you make whatever initial remarks you have and then do the questions together. Is that all right?

I will start with you, Mr. Bricker.

Mr. Daryl Bricker (Vice-President, Angus Reid Group Inc. (Ottawa Region)): I guess the question that is on the table really is the effect that television has had on Canadians' attitudes about their parliamentary institutions. In the research that we have been doing over the years, one thing is pretty clear: the credibility of parliamentary institutions and parliamentarians has essentially declined by about half of where it was in the late 1970s. Now, given that it coincides—

Mr. Angus (Thunder Bay—Atikokan): It wasn't very high in the first place.

Mr. Bricker: It's all relative. Coincidentally, that corresponds with the introduction of television into the House of Commons. Whether it is a causal factor or whether it is just precipitating a relationship that already existed is open for question and debate, and we can talk about some of those things today.

I think the basic problem that you have with televising the House of Commons is that all people get to see is what occurs during Question Period. And, as all of the members know, that is not necessarily indicative of what happens in the House of Commons at all times. The image that is presented of the House of Commons is a very hot image. It is one that is very confrontational, not one that is reflective of maybe some of the more thoughtful debate that goes on in the House of Commons.

It is a very confrontational process during Question Period. Unfortunately, that is all most people watch out of what happens during the day, and to the extent that it demonstrates to Canadians what goes on in the House of Commons, you have to say that it is bad. It is not something that is particularly helpful to the image of parliamentarians. But, by the same token, if you got rid of televising the proceedings of the House of Commons, it probably would be

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 22 octobre 1991

Le président: La séance est ouverte.

Nous accueillons aujourd'hui deux spécialistes des sondages: M. Daryl Bricker, du Groupe Angus Reid, et M. David Gotthilf, de la Société Viewpoints Research Ltée.

Si nous vous avons invités, c'est parce que nous nous soucions beaucoup de la télédiffusion des débats de la Chambre et de l'incidence qu'elle a sur le grand public. Il est une question qui ne cesse de revenir, à savoir l'opportunité d'appliquer d'une autre façon les procédures à la Chambre pour tenir compte des incidences qu'elles ont sur le public. Vous avez peut-être des renseignements à nous donner là-dessus. Nous vous donnons la parole et, ensuite, nous vous poserons des questions. Si cela vous convient, nous vous demanderons de faire chacun votre exposé et vous serez interrogés ensemble. Est-ce que cela vous convient?

Monsieur Bricker, vous pouvez commencer.

M. Daryl Bricker (vice-président, Groupe Angus Reid Inc. (région d'Ottawa)): Je suppose que l'on veut savoir en fait quel effet la télédiffusion a eu sur l'attitude des Canadiens à l'égard de leurs institutions parlementaires. Nous avons fait des recherches au fil des ans et une chose en ressort très clairement: par rapport à la fin des années 70, la crédibilité des institutions parlementaires et des parlementaires a, pour ainsi dire, baissé de moitié dans l'esprit des Canadiens. Étant donné que cela coïncide. . .

M. Angus (Thunder Bay—Atikokan): Ils ne jouissaient pas d'une très haute estime de toute façon.

M. Bricker: Tout cela est relatif. Il se trouve que cela correspond avec l'avènement de la télédiffusion des débats de la Chambre des communes. Peut-on voir là une cause directe ou s'agit-il tout simplement de la cristallisation d'une situation qui existait déjà? On peut en discuter et en débattre et nous en toucherons un mot aujourd'hui.

Essentiellement, avec la télédiffusion des débats de la Chambre des communes, les gens se contentent de suivre la période des questions. Comme tous les députés le savent, cela ne reflète pas nécessairement ce qui se passe à la Chambre des communes le reste du temps. On se représente donc la Chambre des communes comme un endroit très houleux, un lieu de très grande confrontation, qui ne témoigne pas sans doute des débats plus sereins qui s'y déroulent également.

La période des questions est le théâtre de grandes confrontations. Malheureusement c'est à peu près tout ce que le public regarde pendant la journée et, si cela illustre aux yeux des Canadiens ce qui se passe à la Chambre des communes, c'est très néfaste en réalité. Cela ne contribue en rien à rehausser l'image des parlementaires. En même temps, il serait sans doute très difficile de mettre fin à la télédiffusion des délibérations de la Chambre des communes.

[*Text*]

a very difficult thing to do. It is like taking toothpaste out of the tube—try to put it back in. It is one of those instances where if you tried to roll back on what's currently in place in the House of Commons, you would probably be met with some terrific public outcry about trying to cover up something.

• 1615

So you are really caught between a rock and a hard place. The proceedings are probably assisting in the process of driving down perceptions of our parliamentarians and what parliamentarians do and the institutions of Parliament. By the same token, people are demanding that we have a greater amount of openness in the system.

If you tried to roll back what already was in existence, you would probably run into some difficulty in terms of public opinion. Essentially, that's the conundrum or catch-22 the committee finds itself being faced with right now.

Mr. David Gotthilf (Viewpoints Research Ltd.): I don't disagree with very much of what Daryl just said, although I might put a slightly different spin on some of his conclusions.

First of all, there is absolutely no evidence—and I don't think he asserted there was, but it is important to point it out—of a causal relationship between the advent of televising the House of Commons and the decline in trustworthiness of politicians.

While both those things are true, and they did coincidentally happen at the same time, it's quite a stretch to say that because they both happened in the 1970s, or the decline started in the 1970s and so did televison, ergo television caused declining trustworthiness in politicians.

Mr. Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo): On a point of order, Mr. Chairman, I can't let him say that twice in a row. I do not believe he is trying to say that we are not trustworthy. Do you mean it is the public perception of trustworthiness?

Mr. Gotthilf: Yes.

Mr. Brightwell: Thank you.

Mr. Gotthilf: I also think it's very important to point out that while there clearly is evidence of declining perceptions in trustworthiness of politicians, the reality is that the public is very clearly able to distinguish among politicians.

All the evidence, both in the public domain and the evidence collected by my firm, would suggest that the public does not evaluate politicians as a class. In fact, the public does perceive some politicians as being more trustworthy than others, and certain politicians are tagged with problems more than others and certain political parties are tagged more than others.

It would be unfortunate if we were to buy in, holus-bolus, to the conclusion that there has been this dramatic decline in confidence in politicians and political institutions as a whole, regardless of party. Many of these attitudes are clearly linked with partisan views and partisan perceptions of various politicians.

Finally, it's important to not overstate the problem of perception of lack of trustworthiness in politicians and political institutions. That is a point I intended to make before the intervention.

[*Translation*]

C'est comme si l'on essayait de remettre de la pâte dentifrice dans son tube. Si vous vouliez éliminer un système comme celui-là, qui est déjà mis en place, il y aurait probablement de vives réactions dans la population et on vous reprocherait d'essayer de dissimuler quelque chose.

Vous êtes donc dans une situation assez impossible. La diffusion des débats contribue peut-être à faire baisser la popularité des députés et des institutions parlementaires. En revanche, les gens réclament plus de transparence dans le système.

Vouloir revenir sur la diffusion des débats vous causerait beaucoup de difficultés dans l'opinion publique. Voilà donc l'impasse dans laquelle vous vous trouvez actuellement.

M. David Gotthilf (Viewpoints Research Ltd.): Je ne conteste pas ce que vient de dire Daryl, mais je présenterais probablement ses conclusions de manière un peu différente.

Tout d'abord, rien ne prouve qu'il existe une relation de cause à effet entre la télévision des débats de la Chambre des communes et la baisse de confiance de la population envers les politiciens; Daryl n'a d'ailleurs pas dit que cela était prouvé.

S'il est vrai que ces deux phénomènes sont avérés et qu'ils se sont manifestés en même temps, c'est-à-dire dans les années 70, cela ne signifie aucunement que c'est à cause de la télévision que les politiciens sont des gens à qui l'ont ne peut faire confiance.

M. Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo): Un rappel au Règlement, monsieur le président. Je ne peux laisser passer répéter cette affirmation. Je ne pense pas que notre témoin veuille dire que nous ne sommes pas dignes de confiance. Vous voulez plutôt dire que c'est la population qui a cette impression, n'est-ce pas?

M. Gotthilf: Oui.

M. Brightwell: Merci.

M. Gotthilf: Je crois qu'il importe également de souligner que, s'il est vrai que la population fait moins confiance aux politiciens, il n'en reste pas moins qu'elle est parfaitement capable de distinguer entre les uns et les autres.

En fait, les recherches que nous avons effectuées et les autres données publiées confirment que le public ne met pas tous les politiciens dans le même sac. Il estime que certains d'entre eux sont plus dignes de confiance que d'autres et que certains posent plus de problèmes que d'autres. Il en va également ainsi des partis.

Il serait donc regrettable de croire que cette baisse spectaculaire de confiance à l'égard des politiciens et des institutions politiques touche tout le monde de la même manière, quel que soit le parti considéré. En fait, bon nombre de ces réactions sont manifestement liées à certaines opinions et perceptions partisanes sur les divers politiciens.

Finalement, il ne faudrait pas exagérer l'importance de ce problème de méfiance de la population à l'égard des politiciens et de leurs institutions. C'est quelque chose que je tenais à dire avant mon intervention.

[*Texte*]

Much of our perceptions on this issue come from American literature. Just last week, the cover of *Newsweek* was all about the declining confidence Americans have in their political institutions and political leaders. They noted that the best evidence of this decline in confidence was the low turnouts. In presidential elections their turnout has declined to below 50%; in congressional elections, below 30%.

There is just no evidence that this is happening in Canada. We had an election yesterday in Saskatchewan. The turnout was over 80%. We had an election last week in British Columbia where it was over 70%.

Canadians are still looking to government to solve many of their problems. They still are very idealistic about the fact that government can and should be dealing with the problems of the country. They are still participating in national elections. They are still participating in the political process.

Until we see evidence of declining participation rates, I think we should be really careful not to overstate this lack of confidence that Canadians have in the political process.

Mr. Belsher (Fraser Valley East): Gentlemen, thank you for coming today and for your opening remarks.

I would like to ask you whether or not you are aware that some people say there has been a change of decorum within the House of Commons since the advent of television. I don't know whether or not you will have any evidence of it, but I am told by the people who have been here over the years that it has changed the methods of how some people work within the House of Commons itself.

Do you think this would also then carry over into the committees if we were to have television on a regular basis? Would there be a change in the way committees work?

• 1620

My experience—and I have only been here since 1984—is that there has been a lot of very, very sound work done within the committees, not as partisan as the House of Commons is at Question Period. Certainly, partisanship comes through in the committees, but not to the same degree that we see day to day in the House of Commons. There is a genuine concern of trying to make sure that legislation is improved and working for the overall good of the country. Might the introduction of TV on a regular basis into committees influence that sort of work?

Mr. Gotthilf: It is not really a question that is within the purview of my expertise as a pollster. I was here as a staffer 10 years ago. In fact, I would say that the decorum is probably better now than it was then. I was watching Question Period today and noticed... Perhaps it was conscious on the part of the government but there was very little heckling on the government side and not a lot from the opposition side this morning. People are clapping instead of thumping their desks. I think the decorum is a lot better than it was when I was on the Hill 10 years ago.

[*Traduction*]

Cette attitude s'explique en grande mesure par l'image diffusée dans les médias américains. La semaine dernière, l'éditorial-titre de *Newsweek* était consacré à la méfiance de la population américaine envers ses institutions et représentants politiques. La meilleure preuve de ce phénomène, selon *Newsweek*, était la baisse du taux de participation électorale. Pour les élections présidentielles, il est tombé en-dessous de 50 p. 100 et, pour les élections au congrès, en-dessous de 30 p. 100.

Rien ne prouve que le même phénomène se produit au Canada. De fait, il y a eu une élection hier en Saskatchewan où le taux de participation était supérieur à 80 p. 100. La semaine dernière, en Colombie-Britannique, il a dépassé 70 p. 100.

Les Canadiens attendent toujours de leur gouvernement qu'il règle beaucoup de leurs problèmes. Ils sont encore très idéalistes et estiment que le gouvernement peut et doit résoudre les problèmes du pays. Voilà pourquoi ils participent encore aux élections nationales et au processus politique.

Tant que nous n'aurons pas constaté une baisse des taux de participation aux élections, nous serions malavisés, à mon avis, d'exagérer la perte de confiance des Canadiens dans le processus politique.

M. Belsher (Fraser Valley-Est): Je vous remercie de ces commentaires, messieurs, et de votre présence parmi nous.

Je voudrais savoir ce que vous pensez de l'opinion de certaines gens selon qui les débats de la Chambre des communes ont perdu beaucoup de leur dignité depuis l'avènement de la télévision. Je ne sais pas si vous avez eu confirmation de ce phénomène dans vos sondages, mais je me suis laissé dire, par des députés chevronnés, que la télévision a entraîné un certain changement des méthodes de travail à la Chambre des communes.

Croyez-vous que cela pourrait également se manifester au sein des comités si leurs débats étaient régulièrement télévisés?

Bien que je ne sois ici que depuis 1984, j'ai pu constater que les comités ont fait un excellent travail, sans partisanerie exacerbée comme à la Chambre des communes durant la période des questions. Certes, il y a aussi de la partisanerie dans les comités, mais pas comme à la Chambre des communes. Les comités s'efforcent honnêtement d'améliorer les projets de loi qui leur sont soumis et de contribuer au bien-être de la nation. Croyez-vous que la télédiffusion régulière des débats des comités aurait un effet à ce chapitre?

M. Gotthilf: Je ne suis pas vraiment compétent pour répondre à cette question; je ne m'occupe que de sondage. Cela dit, j'ai travaillé ici il y a 10 ans, et je dois avouer que les débats sont probablement plus dignes aujourd'hui qu'à l'époque. C'est du moins ce que j'ai conclu en regardant aujourd'hui la période des questions. Peut-être s'agissait-il d'un effort voulu de la part du gouvernement, mais il y avait en tout cas moins de chahut ce matin, aussi bien de la part des députés du gouvernement que de l'opposition. Aujourd'hui, les gens applaudissent au lieu de taper du poing sur le bureau. Je crois que la situation s'est améliorée par rapport à ce qu'elle était il y a une dizaine d'années.

[*Text*]

But in terms of the public perception, there is no question in the focus groups that we do that the public does not like what they see when they turn on their television sets. They find that the level of debate, the "So's your mother" style of political discourse, which has come to characterize much of what goes on in television that they see, turns them off. They do not like it. They would like the debate to take place on a higher level.

Having said that, I do not think that the solution is not to let the sun shine in. I think the public, more than anything, is saying that they want an open process; they want to be able to see what is going on. Most of the public that we have talked to in focus group settings—and that is really the only way you can do this kind of research—would find it somewhat humorous that this question was even being debated, about whether or not they should be able to watch what goes on in this place. Most of them can watch their city council and their school board meetings on their local cable TV channel, and they would be shocked and surprised to learn that there is anybody that does not want them to know what is going on in these committee rooms. They would react very negatively to that.

But what would be the effect on decorum? That is up to the Members of Parliament and how they behave; it is not really up to the public perception. They are reacting to what they see.

The Chairman: I just want to make a little point here. I do not think anybody does not want the public in there. The question we are trying to address is what the impact of the cameras will be on the committees, which are, to most members, a very cherished institution, one we are all very proud of and usually spend a lot of our time in. It is a minor distinction.

Mr. Bricker, did you want to add anything to that?

Mr. Bricker: I would just add, Mr. Chairman, that to the extent that it provided a counterweight in terms of the exposure that people had to what went on in the House of Commons, it couldn't be a bad thing. In other words, if they saw something else going on inside the House of Commons, apart from the heckling and the other things that David described relative to Question Period, it has to be a good thing. To the extent that it can provide a counterweight or a counterbalance and a fuller exposure to Canadians of what goes on in the House of Commons, I do not think it can be a bad thing.

On the question of whether or not it will affect the way members behave in the committee, that is really a question for members. Will people start playing for the 30-second sound bite, which is now probably down to about a 10-second sound bite? Probably. But that is up to you to resist.

Mr. Angus: Probably one thing it will do is correct my posture when I am in committee; I will not be slouching as much.

Gentlemen, thank you for accepting our invitation to come before us.

The Chairman: Comb your hair, too.

Mr. Angus: You mean while I still have it.

[*Translation*]

Pour ce qui est de l'impression de la population, il ne fait aucun doute, d'après les groupes que nous interrogeons, que le public n'aime pas ce qu'il voit sur le petit écran. Quand des députés émaillent d'insultes leur discours politique, les gens se désintéressent complètement. Les Canadiens aimeraient que les débats prennent une allure plus digne.

Cela dit, je ne crois pas que la solution consiste à tenir les débats dans l'ombre. C'est la population qui réclame plus de transparence, à cor et à cri. Elle veut savoir ce qui se passe. La plupart des gens qui ont participé à des sondages de groupes, et je dois dire que c'est vraiment la seule méthode pour analyser ce genre de question, trouverait probablement fort ironique que nous puissions même discuter de cette question, c'est-à-dire envisager que les débats ne soient plus télévisés. Dans la plupart des cas, ils peuvent suivre les débats de leur conseil municipal ou de leur conseil scolaire sur les chaînes câblodiffusées et ils seraient tout à fait choqués et surpris d'apprendre que quelqu'un ne veut pas qu'ils puissent suivre les débats des comités. Ils réagiraient très mal à une telle décision.

Mais qu'en est-il du décorum? Il s'agit simplement d'une question de comportement qui concerne les députés. Ce n'est pas vraiment une question d'impression populaire. En fait, la population se contente de réagir à ce qu'elle voit.

Le président: Je voudrais faire une brève remarque. Personne ne dit que les débats devraient se tenir à huis clos. Le problème est simplement de savoir quelle serait l'incidence de la télédiffusion des comités qui sont des tribunes dont la plupart des députés sont très fiers et auxquelles ils consacrent généralement beaucoup de temps. Je tenais à le souligner.

Monsieur Bricker, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Bricker: J'ajouterais simplement, monsieur le président, que la diffusion des comités ne serait tout simplement pas une mauvaise chose dans la mesure où elle ferait contrepoids à l'image que projette actuellement la Chambre des communes. Autrement dit, si le public voyait qu'il y a autre chose à la Chambre des communes que du chahut et des insultes, comme David le mentionnait au sujet de la période de questions, ce ne pourrait être que positif. Il serait bon de faire contrepoids à la période de questions et de donner à la population une image plus complète du travail des députés.

Quant à savoir si la télédiffusion modifierait le comportement des députés au sein des comités, c'est une question qui dépend uniquement des participants. Les députés commenceront-ils à jouer le petit jeu des bribes de 30 secondes, qui sont probablement ramenées aujourd'hui à 10 secondes seulement? Sans doute, mais c'est à vous de résister.

M. Angus: Cela m'incitera probablement à mieux me tenir en comité. Je ne serai plus aussi souvent affalé dans mon fauteuil.

Messieurs, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

Le président: Et vous pourrez aussi vous peigner.

M. Angus: Tant qu'il me reste des cheveux.

[*Texte*]

The Chairman: And no Coca Cola.

Mr. Angus: And no Coca Cola, right. No subliminal advertising allowed.

Gentlemen, one of the things that has always bothered me is the comment we hear from the public about how we perform in the House, and I am wondering whether your focus groups give you any indication of whether people will separate a good-question-and-a-good-answer format during Question Period. When a member asks a specific question with a political punch to it—no question about it—and the minister replies in kind, do they separate that out from the din and the heckling, the old desk thumping, the applause, the yelling? Do people in their own minds see a difference or do they lump it all together from what you have been hearing?

• 1625

Mr. Bricker: To the extent that they would take the time to actually sit through and sift, maybe they will, but to a large extent people are so turned off by the system right now. This really isn't just a question of thinking one politician is more honest and trustworthy than another politician. People are quite capable of comparing parties and parliamentarians. The difficulty they have right now is with the system. The decline we noted in our public opinion research has been related to parliamentarians in general and the institutions in general. The only indication they are getting right now of what is happening in this place is through Question Period and the clips that find their way onto television.

I don't know what the viewership of Question Period is, but I would expect that probably the first five minutes determines whether people are going to be watching for very long. If they get five minutes full of yelling and heckling, they will probably turn it off.

Mr. Gotthilf: I think most people don't watch Question Period. They watch the news, which shows clips of Question Period. The news tends to focus on things such as one member using a racial or sexual epithet to describe another member, and that is what they remember.

I did some focus groups in Vancouver about two weeks ago. Those particular incidents were in the news at the time and people wanted to talk about those epithets being hurled across the floor of the House. They did not want to talk about intelligent questions being asked by opposition members or intelligent answers provided by government members.

At least in the focus groups I conducted, people knew where those came from and responded on that level. It was not a sense of declining confidence in the institution, frankly, but declining confidence in the individual members accused of making the comments and the party to which they belonged. It certainly has a global effect of reducing confidence in the institution as a whole, but I think it reflects mostly on the members who engage in the behaviour and on their partisan colleagues.

[*Traduction*]

Le président: Et vous n'apporterez plus de Coca Cola.

M. Angus: C'est vrai, la publicité subliminale est interdite.

Je voudrais vous demander si vous croyez, d'après les résultats de vos sondages de groupes, que les gens sont capables de faire une distinction entre les questions oiseuses et les bonnes réponses durant la période de questions. Si un député pose une bonne question, même très partisane, je ne le conteste pas, et que le ministre réponde de la même manière, les gens jugent-ils cela différemment du chahut, du bavardage, des cris, des applaudissements et des claquements de bureau? Considèrent-ils plutôt que c'est toujours du pareil au même?

M. Bricker: Peut-être sont-ils capables de le faire en prêtant beaucoup d'attention aux débats, mais dans l'ensemble, le système actuel les indispose. Il ne s'agit pas simplement de dire que tel ou tel politicien est plus honnête et digne de confiance que tel autre. Les gens sont parfaitement capables de comparer les partis et les députés. C'est le système actuel qui les déconcerte. L'insatisfaction croissante du public, que nous avons notée dans nos recherches, porte sur les parlementaires et les institutions politiques dans leur ensemble. La seule image qu'ils ont du travail des députés leur est donnée par les extraits télédiffusés de la période de questions.

Je ne sais pas quelle est la cote d'écoute de la période de questions, mais je suppose que ce sont probablement les cinq premières minutes qui déterminent la réaction des téléspectateurs. S'il s'agit de cinq minutes de cris et de chahut, ils passent probablement à autre chose.

M. Gotthilf: Je crois que la plupart des gens ne regardent pas la période de questions. Ils regardent plutôt les nouvelles où de courts extraits en sont diffusés. Or, les nouvelles ont toujours tendance à privilégier les choses exceptionnelles, par exemple l'utilisation d'un adjectif à connotation raciale ou sexiste de la part d'un député envers un autre, et c'est de cela que se souviennent les téléspectateurs.

J'ai organisé des sondages de groupes à Vancouver, il y a deux semaines, alors que les incidents de cette nature faisaient la manchette des journaux. Les participants voulaient discuter de ce problème. Ils ne voulaient pas parler des questions intelligentes que posaient les députés de l'opposition, ou des réponses intelligentes fournies par les ministres.

Les participants à ces groupes savaient très bien qui avait fait quoi et ils réagissaient en conséquence. Je n'ai pas eu le sentiment qu'ils faisaient moins confiance à l'institution même qu'est la Chambre des communes, mais plutôt à certains députés à qui on reprochait d'avoir utilisé de telles épithètes et au parti qu'ils représentaient. Certes, cela peut avoir pour effet de susciter la méfiance général à l'égard de l'institution, mais je crois que ce phénomène touche beaucoup plus directement les députés qui se livrent à ce genre d'attaque et à leurs collègues en mal de partisanerie.

[*Text*]

Mr. Angus: When we view the House of Commons, we do it in two ways. One is the unfiltered live version, where we know a lot of seniors and the unemployed spend the day watching us. Why, I am not so sure, but they seem to enjoy it. The rest of society will see the filtered version through the eyes of the cameraman and the editor of the national news media, sometimes totally distorting what exactly happened. Do you have any sense as to the comparison between the impacts? Do the people who watch us live, even if it is just Question Period, have a better sense of the parliamentarian side of things than the people who just watch the newscasts and have much more of the negatives?

Mr. Gotthilf: There is no causal relationship because the people who watch you live are the people who are most interested in the process and therefore start with a better knowledge base. So whether watching you live is contributing to their knowledge base or whether they are watching you because they start with the knowledge base is the $64,000 question. My suspicion is that the people who are watching and really interested and turn on their TVs at 2 p.m. every day to watch Question Period are the people who already start with a keen interest in political affairs and some knowledge of what is going on. The bulk of the population is going to catch it every couple of days when they happen to be sitting down to their evening newscast.

Mr. Angus: The Province of Ontario and the Province of Quebec have been televising committees for some time. From time to time we've done it federally, particularly around the Constitution. Any sense as to the impact televising committees has had on the viewing public?

Mr. Bricker: Once again, I think David is quite right when he points to the fact that people don't watch these things. In some specific instances, as last week in the United States, we probably had a larger viewership in Canada of any committee in North America ever put forward.

In Canada I am trying to think of a current example that would suggest people have this much uptake of what happens in committees. Frankly, I don't think the viewership is large enough to have much of an influence on the Canadian population. They would really have to be extremely interested in the topic to want to sit, probably during working hours, and watch TV. The number of people with both the time and the luxury to do that is pretty small.

• 1630

Mr. Edwards (Edmonton Southwest): I used to be in the broadcasting business so I guess I shouldn't be surprised, but I am still hearing people react to the Beaudoin–Edwards committee, which finished its public work on May 8. People say they are watching it most nights. Are they still rerunning it? I don't know; if they are, it's bad programming.

[*Translation*]

M. Angus: Il y a deux catégories de téléspectateurs: ceux qui regardent les débats de la Chambre des communes en direct, et ce sont notamment des personnes âgées ou des chômeurs. Je ne sais pas pourquoi ils suivent ces débats, mais cela semble les intéresser. Il y a aussi le reste de la population qui voit la période des questions par le filtre du caméraman et du producteur des émissions de nouvelles qui donnent parfois une image complètement fausse de la réalité. À votre avis, ces deux catégories de téléspectateurs réagissent-elles différemment? Ceux qui nous suivent en direct, même si c'est seulement durant la période des questions, ont-ils une meilleure idée de ce que font les parlementaires que ceux qui regardent seulement les nouvelles lesquelles prévilégient les aspects négatifs?

M. Gotthilf: Il n'est pas possible de le dire car les gens qui suivent vos débats en direct sont ceux que le processus intéresse le plus, c'est-à-dire ceux qui connaissent mieux déjà les activités de la Chambre des communes. Il est donc impossible de savoir si ces télespectateurs veulent ajouter à leurs connaissances ou bien parce qu'ils savent déjà en quoi consistent vos travaux. Je croirais que ceux qui sont vraiment intéressés et qui regardent la période de questions tous les jours à 14 heures s'intéressent beaucoup à la politique et ont déjà une bonne idée de ce qui se passe. En revanche, le gros de la population se forme une image des députés en suivant les émissions d'information.

M. Angus: L'Ontario et le Québec ont commencé, il y a déjà un certain temps, à téléviser les débats des comités. A l'échelle fédérale, cela arrive de temps à autre, notamment lorsqu'il s'agit des débats sur la Constitution. Avez-vous une idée de ce qu'en pense la population?

M. Bricker: Encore un fois, je crois que David a parfaitement raison de souligner que le public ne regarde pas ces émissions. Évidemment, il y a des exceptions, comme la semaine dernière aux États-Unis, où la cote d'écoute canadienne du comité américain a sans doute été la plus élevée jamais enregistrée en Amérique du Nord.

J'essaie de chercher un exemple semblable pour un comité canadien mais, sincèrement, je ne pense pas qu'il en existe un où la cote d'écoute ait été suffissamment élevée pour dire que cela a pu influer sur l'ensemble des canadiens. Il faut que les gens soient extrêmement intéressés par le sujet pour suivre de tels débats, problablement aussi durant leurs heures de travail. Il y en a fort peu qui peuvent se payer ce luxe.

M. Edwards (Edmonton sud-ouest): Étant donné que j'ai travaillé dans la presse électronique je ne devrais sans doute pas être surpris, mais je dois vous dire que j'entends encore aujourd'hui des gens réagir aux débats du Comité Beaudoin-Edwards qui a terminé ses travaux publics le 8 mai. Certaines personnes me disent qu'elles regardent ces débats pratiquement tous les soirs. Croyez-vous qu'ils sont rediffusés? Si oui, ce serait de la mauvaise programmation.

[*Texte*]

The point I am making is that there were probably not many hours tuned to our committee, but the reach was probably fairly high because of people tuning in and tuning out, and an awareness over time.

That committee worked publicly for five months under the glare of the television lights—and in camera some of the time, too—without a single partisan outburst. I think it related to the commitment of the members of the committee to the work they were doing. I suspect the current committee will have the same kind of success, because the stakes are pretty high.

Do you have any reading at all on how committees are received by the public? Are any of your focus groups ever focused on committees?

Mr. Bricker: Specifically on parliamentary committees, no. But every time I talk to people about things like the budget and how the budget is made here in Canada, the parliamentary system in general, what they think of the parliamentary system or of any number of public policy issues our firm could be working on at any one time, it shocks me how little people know about their parliamentary institutions and what happens here. It's quite distressing.

One way people have responded to this general declining perception—and David and I disagree on this point—of their parliamentary institutions is to get angry; that's part of it. The other part is that they have turned off to a large extent. They just say they are not interested anymore; it doesn't have an effect on them, so they are not really going to pay any attention.

I remember doing some focus groups out west and asking people—I am sorry if I offend anybody with this—about Members of Parliament and Cabinet ministers from their province. They couldn't even name Cabinet ministers. The notion that people are focused on what happens here in Ottawa the way we are just doesn't wash with the public. They have responded to the system by disengaging.

Mr. Gotthilf: I couldn't disagree more strongly with what Daryl just said.

Mr. Edwards: Well, let's hear the alternative.

Mr. Gotthilf: It's a question of whether the glass is half empty or half full. Coincidentally, a few weeks ago I was in British Columbia doing some focus groups around the election campaign there. One of the people viewing the groups was an American consultant who was advising my client. It was very interesting to listen to his responses because he was shocked at the level of information the respondents had about the politics of the province, about the election campaign, how closely they were following it, how they knew very small details about things that had happened on a daily basis, the amount of what he called "free media"—that is, news coverage—of the election campaign and how much that news coverage was being assimilated.

Sure, there are a lot of Canadians with a real knowledge problem, but I think we have to put these things into perspective. I am totally convinced that the Canadian public is more aware of our political institutions than their brothers and sisters south of the border, and much more prepared to participate in the process. Now that may change. What Daryl says about declining confidence is true. But we still have a long way to go, and we should be very proud of the fact that

[*Traduction*]

Je veux dire ceci: s'il y a peu de gens qui ont suivi nos débats du début jusqu'à la fin, il y en a probablement un nombre assez élevé qui en ont suivi certaines parties et qui ont donc pu se faire une assez bonne idée de la question.

Ce comité-là a travaillé sous les feux de la télévision pendant cinq mois et, parfois aussi, à huis clos sans qu'il y ait eu un seul incident de nature partisane. Certes, cela reflète sans doute le sérieux avec lequel les membres du comité voulaient faire leur travail. Je croirais que le comité actuel aura le même succès, car les enjeux sont très élevés.

Avez-vous des données quelconques au sujet de l'opinion du public sur les comités? Avez-vous effectué des sondages à ce sujet?

M. Bricker: Non, pas spécialement sur les comités parlementaires. Cependant, chaque fois que je discute avec des gens au sujet du budget, par exemple, de sa confection et du système parlementaire dans son ensemble et que je demande ce qu'ils pensent du système parlementaire ou d'autres questions d'intérêt public, je suis choqué de constater combien ils ignorent nos institutions parlementaires. C'est très décourageant.

L'une des réactions de la population à cette désaffection croissante à l'égard des institutions parlementaires, et David n'est pas d'accord avec moi là-dessus, c'est la colère. L'autre, c'est le désintéressement. Les gens disent que cela ne les intéresse plus. Ils n'expriment plus de jugement parce qu'ils ont tout simplement cessé de prêter attention.

Je ne voudrais vexer aucun d'entre vous, mais je me souviens avoir sondé l'opinion de la population au sujet des députés et des ministres d'une province de l'ouest. Or, les participants ne savaient même pas qui étaient leurs ministres. On se fait donc beaucoup d'illusions si l'on s'imagine que les gens sont attentifs à ce qui se passe à Ottawa. En fait, leur réaction a consisté tout simplement à se débrancher.

M. Gotthilf: Je ne suis pas du tout d'accord sur ce que Daryl vient de vous dire.

M. Edwards: Quel est donc votre point de vue?

M. Gotthilf: C'est comme toujours: le verre est-il à moitié vide ou à moitié plein? Je participais, en Colomie-Britanique, il y a quelques semaines, à des sondages de groupes sur la campagne électorale provinciale et un consultant américain qui conseillait mon client suivait de près les débats. Or, il a été complètement abasourdi par le niveau de connaissance des participants sur la politique provinciale et la campagne électorale. Il a constaté que la population suivait la campagne de très près et qu'elle connaissait les moindres détails des évènements quotidiens et de ce qu'il appelait, lui, les «médias gratuits», c'est-à-dire les émissions d'information. À son avis, les participants assimilaient extrêmement bien les nouvelles.

Bien sûr, beaucoup de Canadiens ignorent un tas de choses, mais il ne faudrait pas généraliser, Je suis tout à fait convaincu que les Canadiens connaissent beaucoup mieux leurs institutions politiques que les Américains les leurs, et qu'ils sont bien mieux préparés à participer au processus politique. Cela ne durera peut-être pas, car la baisse de confiance évoquée par Daryl est incontestable. Nous sommes cependant encore loin de la catastrophe et nous devrions être

[*Text*]

our public is interested and is following as closely as they are the day-to-day business of our government and our politicians.

Mr. Edwards: Maybe you are not contradicting each other. Maybe there are those who are disengaging, but those who remain involved are more intentionally involved.

On your point, Mr. Bricker, of the hot image of television and the hot image of the House on television, there are ways of cooling one's image. I guess all of us are familiar with some of those. We try to do it in some of our own presentations.

• 1635

It seems to me that if television is forceful and hortatory and outgoing, it tends to drive the viewer away. But if it becomes like cinema, which can draw you in if it is low key and it becomes an intimate communication. . . The trick is how to have an intimate communication in a large chamber—the studio—which is the set for a House broadcast. Do you have any ideas as to how that can be done?

Mr. Bricker: I want to deal with one point that David made and then I will answer your question directly. When people do become aware of what is happening in an election campaign and what is happening during an election, it is kind of like buying a car. When you are getting ready to buy a car you go out and compare models and look at prices and you get ready to make a decision. You become acutely aware of everything that is happening in the car-buying environment, or, in this instance in the political environment. So I am not surprised he got the results he did.

I went to the prairies in the middle of winter in 1989. That is a more real reflection of what is going on than is an election campaign. That is my first point.

Second, I think the problem you have relative to what happens during Question Period is due to the nature of the beast itself. It's a confrontational process in which opposition members, as is their right, their due and their mandate, ask questions of the government and the government responds. That type of confrontational environment leads to the type of image that I was suggesting before. It would be wonderful if it could be like a university seminar where we are all rationally making our points and the environment is quite cool. But given the nature of Question Period, some pretty creative direction would have to be done in terms of camera angles and other things to hide the obvious. It is a very confrontational environment and that is the nature of the beast.

Mr. Edwards: Both of you have referred to focus groups. Are focus groups solely reactive or do those who participate in those groups ever propose alternatives? In other words, do members of focus groups ever say they wish those politicians would do so and so rather than what they see in front of them?

[*Translation*]

très fiers de voir que les Canadiens s'intéressent de près aux activités quotidiennes de leurs gouvernements et de leurs politiciens.

M. Edwards: Vos positions ne sont peut-être pas antinomiques. Il est vrai que certais Canadiens ont perdu tout intérêt, mais il se peut aussi que les autres qui s'y intéressent le soient réellement.

Je voudrais revenir à ce que vous avez dit, monsieur Bricker, au sujet de l'image ardente de la Chambre des communes que nous donne la télévision, car on pourrait certainement la tempérer. Nous connaissons très bien ce phénomène et nous essayons d'ailleurs d'en tenir compte quand nous prenons la parole.

Il me semble que si la télévision donne une image trop virulente et exacerbée des débats, cela a tendance à éloigner le spectateur. En revanche, si l'on parvient à créer une atmosphère semblable à celle du cinéma, c'est-à-dire une communication plus intime, c'est le contraire. La difficulté consiste à créer cette atmosphère d'intimité dans la vaste salle où se déroulent les débats. Avez-vous des idées là-dessus.

M. Bricker: Je vais d'abord revenir sur un point que David, à soulevé puis je répondrai à votre question. Quand les gens se rendent compte de ce qui se passe dans une campagne électorale, c'est un peu la même chose que s'ils achetaient une voiture. Si vous voulez acheter une voiture, vous commencez à comparer les modèles et les prix avant de prendre une décision. Soudain, vous êtes au courant de tout ce qui a trait au secteur de l'automobile et c'est la même chose dans le milieu politique. Je ne suis donc pas surpris des résultats qu'il a enregistrés.

J'ai visité la région des Prairies au milieu de l'hiver 1989, et il n'y avait pas de campagne électorale en cours, ce qui donne une idée plus exacte de la situation qui lors d'une telle campagne.

En ce qui concerne le problème relatif à la période de questions, il faut comprendre qu'il provient de la nature même de cette période qui repose sur la confrontation, car les députés de l'opposition, comme c'est leur droit et leur devoir, sont là pour interroger le gouvernement et celui-ci pour leur répondre. Ce type de confrontation produit inévitablement l'image que j'évoquais plus tôt. Ce serait sans doute merveilleux si les débats pouvaient être aussi pondérés que dans un colloque universitaire où chacun expose logiquement ses arguments, sans aucune passion. Cependant, étant donné la nature même de la période de questions, il faudrait faire preuve de beaucoup d'imagination pour utiliser la caméra de façon à dissimuler ce qui est évident. La période de questions est foncièrement une période de confrontation.

M. Edwards: Vous avez tous deux parlé de sondage de groupes. Ces groupes se contentent-ils simplement de réagir ou bien offrent-ils également des solutions? Autrement dit, les participants disent-ils parfois qu'ils voudraient que les politiciens fassent telle ou telle chose plutôt que de se comporter comme ils le font.

[*Texte*]

Mr. Gotthilf: Always, and what I got out of the last series I did was "I wish they would start treating me like I was intelligent and stop feeding me"... You can fill in the appropriate expletive. There is a real feeling that politicians talk down to people, that they do not treat them as intelligent consumers of political choices, that they tend to frame questions in very simplistic terms and try to persuade voters that choices are easy when in fact choices are difficult. Voters are quite aware of that.

What we usually get is a lot of anger about the level at which politicians speak to voters. It is very interesting testing television commercials from all the parties in an election environment. To do a good focus group you test all the parties' television commercials. The reaction to all the commercials is the same—why do they insist on being so simplistic? Do they not understand? They must know that the problems are more complicated. Why will they not talk to me in an intelligent fashion? I am an intelligent voter.

Mr. Bricker: The focus group environment tends to be interactive and dynamic. Not only are people listening to the person who is moderating the group... A focus group is very similar to what we are going through right now, except that it is not so much question and answer—it is a very interactive environment—and people are proposing alternatives all the time.

The thing that always distresses me when I am in a focus group and we are talking about very specific issues like this is the limited amount of specific information they will give back to you in terms of how they would solve a particular problem like this. Basically, they say they are upset with the way the political system is operating; they are upset with politicians; in some instances they are upset with one party or another.

And that is another reason for declining attitudes about parliamentarians and Parliament. Partisanship is evaporating. People are no longer hard NDP or hard Liberals or hard PCs. People are making all sorts of weird decisions during election campaigns that were entirely unpredictable two or three years ago. So they are feeling less attachment to individual parties and I think they are willing to allow a lot less because of that. That was my aside. Now back to the original point.

• 1640

It is an interactive dynamic environment in which people, even though concerned and upset about what is going on, are not willing to offer a specific solution. There is no silver bullet here, no easy answer. People have not come up with it in focus groups.

Mr. James (Sarnia—Lambton): I am trying to figure out exactly what you are saying to us. You said that—in your mind, anyway, David—television has not affected the attitudinal problem we have as far as politicians are

[*Traduction*]

M. Gotthilf: Toujours. Ce que j'ai retenu de la dernière série, c'était ceci: «J'aimerais bien qu'ils commencent à me traiter comme une personne intelligente et à cesser de me donner de la...» Vous trouverez vous-même le mot qui manque. Les gens ont vraiment le sentiment que les politiciens font preuve de condescendance à leur égard, qu'ils ne les traitent pas comme des consommateurs intelligents capables de faire des choix politiques, qu'ils formulent leurs questions de manière simpliste et qu'ils tentent de convaincre l'électorat que les choix sont faciles à faire alors que c'est tout le contraire. Les électeurs sont parfaitement conscients de cela.

En général, quand nous discutons de la manière dont les politiciens s'adressent à l'électorat, les réactions sont empreintes de colère. Il est très intéressant de voir les réactions du public à la publicité diffusée par les partis durant les élections. Pour un bon sondage de groupes, on essaie de mesurer les réactions à tous les messages télévisés des partis. La réaction est toujours la même: Pourquoi les messages sont-ils aussi simplistes? Ne comprennent-ils pas? Ne savent-ils pas que les problèmes sont beaucoup plus complexes que cela? Pourquoi ne s'adressent-ils pas à moi de manière intelligente? Je suis un électeur intelligent.

M. Bricker: Les sondages de groupe sont, généralement interactifs et dynamiques. Les participants ne se contentent pas d'écouter l'animateur. Ils font un peu la même chose que nous en ce moment, sauf qu'il ne s'agit pas tellement de questions et de réponses, mais c'est un contexte très interactif qui permet aux participants de constamment proposer des solutions.

Ce qui me déçoit toujours quand nous discutons de problèmes comme celui-ci dans un sondage de groupe, c'est que les participants proposent rarement des solutions précises. Ils ne se privent pas de dire qu'ils sont mécontents du système poltique dans son ensemble, mécontents des politiciens et, parfois, de tel ou tel parti.

Il y a aussi une autre raison au désintéressement de la population à l'égard des parlementaires et du Parlement. L'esprit de parti tend à disparaitre. On n'est plus un néo-démocrate pur et dur, un libéral ou un conservateur convaincu. Les gens prennent toute sorte de décisions bizarres au cours des campagnes électorales qui étaient complètement imprévisibles il y a deux ou trois ans. Ils se sentent beaucoup moins attachés à un parti donné et ils sont donc, à mon avis, beaucoup moins tolérants à cause de cela. C'était une parenthèse. Revenons à nos moutons.

Les groupes en question travaillent dans un environnement interactif et dynamique et, même si les participants sont mécontents de ce qui se passe, ils ne sont pas toujours capables de proposer des solutions concrètes. Il n'y a pas de réponse facile au problème. En tout cas, les participants ne l'ont pas trouvée.

M. James (Sarnia—Lambton): Je voudrais bien comprendre ce que vous nous dites. Selon vous, David, la télévision n'a pas modifié sensiblement l'opinion de la population à l'égard des politiciens. Vous nous dites aussi

[*Text*]

concerned. You are also saying that in question and answer period, it is neither the question nor the answer that is the problem. That is okay. It is the background. It is the things they do not see but hear in the House of Commons, or. . .what is that?

Mr. Bricker: I think it is the confrontational environment itself. It is the background noise, the pointing, the shaking things and mock indignation about what the government has done.

Mr. James: Yes, but they do not see that.

Mr. Bricker: But they do when the person is asking the question, and it is usually in the preamble to the question that this occurs, and supplementary number 3, when they try to sort of zing it home. All parties do this, regardless of who is in government. They seé all the histrionics associated with it, and it is a very hot environment. The background noise and background heckling, if they can hear it on the microphones, certainly add to that.

The point David was making—and I will let him speak for himself in a second—was not necessarily. . . While you cannot say that television has caused this declining perception of parliamentarians and Parliament as an institution, it could be an intervening variable. In other words, it could be speeding up the process.

I do not think that scientifically you can say that there is a causal relationship. This could have happened in the absence of television, but by the same token, given that television is there, it could be an intervening variable that is speeding up the process.

Mr. Gotthilf: On the question of television, again, I hate to keep harping back on British Columbia—I am not a British Columbian—but I have been spending a lot of time there recently. British Columbia introduced television into the legislature only about a year ago. Daryl would have to tell you what the Angus Reid findings are, but I do not find any difference at all in the way British Columbians view what goes on in their legislature and how they regard their political institutions and politicians from what I see in provinces like Ontario or Manitoba, where there has been full, wide television exposure for some time now—or federally.

It is almost an interesting experiment, because they really did not have television for quite some time. In fact, if anything, the evidence would suggest that immediately after the introduction of television in British Columbia. . . It probably did more to raise the public approval ratings of the government than anything else that happened last year. In the end it perhaps was not as successful as the government might have liked, but the introduction of television into the B.C. legislature actually served to assist the government and did, I think, objectively raise the perception that British Columbians had of what went on in their legislature.

Clearly Canadians used to hold their political institutions in a greater degree of awe than they do now, but it is important to point out that not only political institutions have suffered from this decline. Across the board—and Daryl

[*Translation*]

que le problème de la période de questions n'est pas lié aux questions ou aux réponses, mais au contexte général. C'est ce que les gens entendent en bruit de fond qui. . .

M. Bricker: Non, je crois que c'est le contexte de confrontation lui-même de la période de questions. C'est le bruit de fond, la fausse indignation, le fait que des gens sont pointés du doigt, etc.

M. James: Mais les gens ne voient pas tout cela.

M. Bricker: Ils le voient quand la personne qui pose la question a recours à ces techniques, et c'est généralement dans le préambule de la question que cela arrive, ou dans la troisième question supplémentaire quand on essaie vraiment d'enfoncer le clou. Tous les partis agissent de cette manière, quel que soit celui qui forme le gouvernement. Cela crée un environnement très bruyant et désordonné. Les micros transmettent les bruits de fond et le chahut, ce qui accroît encore le désordre.

David vous dira lui-même ce qu'il en pense dans une seconde. On ne peut sans doute pas dire que c'est la télévision qui a provoqué la baisse de popularité des politiciens et du Parlement, mais elle y a peut-être contribué, sans doute en accélérant le phénomène.

Je ne pense pas que l'on puisse cependant affirmer qu'il y ait là une relation de cause à effet. Ce phénomène serait peut-être manifesté sans la télévision. En revanche, puisque la télévision est là, elle l'a peut-être amplifié.

M. Gotthilf: Je voudrais revenir sur le cas de la Colombie-Britannique, et ne croyez pas que j'aie quoi que ce soit contre cette province, je n'en suis pas originaire mais j'y ai passé beaucoup de temps récemment. Il y a environ un an seulement que les débats de l'assemblée législative provinciale sont télévisés. Daryl vous dira quels sont les résults des sondages Angus Reid à ce sujet mais, pour ma part, je n'ai perçu aucune différence dans l'opinion des citoyens de la Colombie-Britannique à l'égard de leur assemblée législative et de leurs institutions politiques par rapport à celle des citoyens de l'Ontario et du Manitoba où les débats sont télévisés depuis un certain temps. Il en va de même en ce qui concerne la situation au niveau fédéral.

L'introduction de la télévision dans l'assemblée législative de la Colombie-Britannique est un phénomène intéressant car celle-ci en était privée depuis assez longtemps. En fait, on peut dire que la télédiffusion des débats de cette assemblée a probablement plus contribué à faire monter la cote du gouvernement que tout ce que celui-ci a pu faire l'an dernier. Certes, le résultat n'a sans doute pas été aussi positif que le gouvernement l'eut espéré, mais la télédiffusion en question lui a incontestablement été avantageuse. Je crois qu'elle a permis à la population de se faire une idée plus exacte de ce que font ses députés provinciaux.

Il est incontestable que les Canadiens se faisaient autrefois une idée beaucoup plus haute de leurs institutions politiques, mais il importe de souligner que c'était aussi le cas de beaucoup d'autres institutions. Daryl ne sera peut-être

[*Texte*]

may disagree as to the relative rates of decline—there is declining confidence in elites generally. We are living in a society where people are much better educated than they used to be. I believe the average Canadian voter probably has at least some post-secondary education.

The idea that the best and the brightest come to Ottawa, and that those people are better able to make decisions than Joe and Jane Voter back on Main Street in small town Canada is just not true. People feel they are just as capable of making decisions about public policy as anybody around this table. They want to be treated like intelligent adults who should be given an opportunity to participate in the process.

That is really what is behind it, rather than reactions to television. More opportunity for the public to see the debate, more opportunity for the public to listen to carefully formulated arguments around very specific issues would do nothing but good by allowing Canadians to feel they were participating in the process, because that is what they are asking for more than anything. They do not want to leave government to politicians any more. They want to take part in the process, and the first step to doing so is to see what is going on and to watch the process live.

• 1645

Mr. James: Did you say that they want to or that they want the opportunity to? They would at least want to be offered the opportunity.

Mr. Gotthilf: They say they want to. Whether they would or not...

You clearly suspect, and I agree with you, that they probably would not, although I point out again that we in Canada still have very high participation rates in our political process. On Canadian elections, taking a congressional election and a parliamentary election, which are essentially comparable events, and comparing them, we get turnouts that are better than twice those the Americans are getting. Our people still want to participate and are still idealistic. At a base level, they still think government is more than just a waste of money. Government can do something and they want to participate.

Mr. James: Help me through this one, because you are saying there is a need to show the coverage, just to let them see it visually. The people of Canada seem to be saying they want to know and there is indeed a need to know, but knowing information does not seem to be primary to the reason they are watching. They are happy to watch the adversarial stuff, but if you give them something that is informational, they are not there. Is that what you are saying?

So what do you do with all this? We don't seem to be doing a good job of informing them. One of the objectives for televised committees would be to inform, but it appears you are telling me that unless the coverage is dynamic and consists of slugging it out, they do not watch it. So what do we do? Or am I picking up some wrong...?

[*Traduction*]

pas d'accord avec moi sur l'ampleur du déclin, mais j'estime que c'est un phénomène qui touche toutes les élites, dans leur ensemble. Nous vivons dans une société où les gens sont beaucoup mieux éduqués qu'autrefois. Si je ne me trompe, l'électeur canadien moyen a probablement fait un minimum d'études post-secondaires.

L'idée que ce sont les meilleurs et les plus brillants qui viennent à Ottawa et qu'ils sont plus aptes à décider que M. ou M^me^ tout-le-monde, n'est plus vrai du tout. Les gens se croient tout aussi capables que n'importe qui d'entre nous de prendre des décisions sur les questions d'intérêt public. Ils veulent qu'on les traite comme des adultes intelligents et ils veulent pouvoir participer au processus.

Voilà ce qui explique la baisse de popularité et c'est un facteur plus important que la télévision. Le fait d'offrir à la population la possibilité de voire plus de débats et d'écouter plus attentivement les arguments avancés pour ou contre telle ou telle proposition ne pourrait être que bénéfique car les Canadiens auraient davantage le sentiment de participer au processus, et c'est ce qu'ils réclament plus que tout. Ils ne veulent plus laisser aux seuls politiciens le soin de gouverner. Ils veulent participer au processus et la première chose à faire pour cela c'est de leur permettre de suivre en direct vos travaux.

M. James: Voulez-vous dire qu'ils veulent participer au processus ou bien avoir simplement la possibilité d'y participer? Je suppose qu'ils veulent qu'on leur en offre au moins la possibilité.

M. Gotthilf: Ils disent qu'ils veulent participer. Quant à savoir s'ils le feraient vraiment...

Vous supposez probablement qu'ils ne le feraient pas si on leur en donnait la possibilité, mais je vous rappelle que nous avons encore au Canada des taux de participation très élevés à la vie politique. Si vous comparez les élections fédérales canadiennes aux élections américaines touchant le Congrès, qui sont très comparables, vous constatez que les taux de participation sont deux fois plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. Nos citoyens sont toujours prêts à participer, ils ont encore des idéaux. Ils ont probablement toujours derrière la tête l'idée que le gouvernement n'est pas qu'un gaspillage d'argent. Ils croient que le gouvernement peut faire quelque chose et ils veulent y participer.

M. James: Aidez-moi à comprendre cela. Vous dites que la population veut suivre les débats, qu'elle veut savoir ce qu'il se passe, mais il ne semble pas que ce soit pour recueillir de l'information qu'elle regarde les débats télévisés. Je crois comprendre que ce sont précisément les confrontations qui suscitent son intérêt et qu'on n'a pas du tout autant de succès si on se contente de donner des informations. Est-ce bien votre pensée?

Que pouvons-nous faire? Nous ne semblons pas réussir à lui donner de l'information. L'un des objectifs de la télédiffusion des comités était précisément d'informer la population, mais vous semblez me dire qu'elle ne suit pas les débats s'il n'y a pas confrontation. Est-ce que je me trompe?

[*Text*]

Mr. Bricker: If I have it correct, the question is essentially that people are turned off by what they see in Question Period but are basically too bored to watch what happens in committee. It is a bit of a catch-22 position.

If you are asking whether it is a good idea or a bad idea to televise what happens in committees, we probably will not know until after we actually do televise them. But as I said, given the confrontational, adversarial environment of Question Period, a more consensual, rational, and reasonable exposure to participation in something like a committee may be a good counterbalance.

But such coverage is basically adding to the information sources people have. Will they pick it up? Who knows. If it finds its way onto television in the form of newsclips, perhaps, or if the issue covered becomes a particularly controversial one, such as what took place in the United States with the Senate hearings on the confirmation of a Supreme Court Justice, it is very likely. But those are all conditional.

Mr. James: We were wrestling with whether we go from gavel to gavel. Yet, to inform, you would show the committee from start to finish.

Mr. Bricker: Yes. It really depends on the subject. People are basically consumers and they make choices. So they are voters as well and make choices. If what they have on television is palatable and they feel it is something they want to watch and gather information from, they will. If they do not, they will not. It is very difficult to predict at this point how they will respond because we have not done any polling on the issue and I would be speculating.

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): Excuse me, I have a very bad *en français on dit, la grippe*, but did not want to miss my committee while I am here. So I am less energetic, except to say that it seems to me that the question is no longer whether we should do so or not. It would seem that we are now entering the era where there is a disposition of the majority of this committee to televise the committee. Therefore, our question is how to do so.

So just how many Canadians know, for instance, that 20 committees are sitting today? If we were to televise, the topic for our discussion would be who provides the coverage and which committee is covered? Do we televise them all or do we choose? If we choose, we must have special rules as to which committee would be chosen and who participates in the choice.

I am not very excited about change. I always like to scrutinize and analyse every change possible and, after having been satisfied, to look at all the options put forward by scholars and others, and then I may sometimes vote for the status quo. Some people would rather vote for the status quo immediately, without even looking at the possible alternatives. I have seen them over the years and I am sad to see that. Canadians do not understand, but we are not making a great effort to explain it to them. I say that as much from the parliamentary people as from the distinguished people of the press.

[*Translation*]

M. Bricker: Si je comprends bien, le prolème c'est que les gens sont dégoutés de la période des questions, mais les travaux des comités les ennuient aussi. Comment sortir de cette impasse?

Tant que nous n'aurons pas commencé à téléviser les débats des comités je ne peux vous dire si cette télédiffusion serait une bonne ou une mauvaise idée. En revanche, étant donné que la période des questions repose sur la confrontation et l'antagonisme, il serait probablement utile de faire contrepoids à cette image en présentant des débats plus pondérés, plus rationnels et plus consensuels des comités.

Cela permettrait de mieux informer la population. En profitera-t-elle? Je n'en sais rien. Si les débats des comités trouvent place, dans les émissions de nouvelles, sous forme d'extraits, ou s'ils portent sur des questions particulièrement contreversées, comme la semaine dernière aux États-Unis au sujet de la confirmation par le Sénat d'un candidat à la Cour suprême, les gens seront probablement très intéressés. Pour le moment, tout cela reste hypothétique.

M. James: Nous nous demandions s'il faudrait diffuser les débats du début jusqu'à la fin. Si on veut informer, c'est ce qu'il faut faire.

M. Bricker: En effet. Tout dépend cependant du sujet. Au fond, les gens sont essentiellement des consommateurs qui doivent faire des choix. Ce sont aussi des électeurs et, là aussi, ils font des choix. Si ce qu'ils voient à la télévision leur plaît et qu'ils ont l'impression de pouvoir en tirer des informations utiles, ils regarderont. Dans le cas contraire, ils passeront à autre chose. Il est très difficile de prévoir comment la population réagira car nous n'avons fait aucun sondage à ce sujet.

M. Prud'homme (Saint-Denis): Veuillez m'excuser, j'ai une très mauvaise grippe, mais je tenais absolument à participer à cette séance. Il me semble que la question n'est plus de savoir si nous devrions ou non télédiffuser les débats. Je crois que nous sommes au point où la majeure partie des membres du Comité sont en faveur de cette idée. La question est donc simplement de savoir comment procéder.

Par exemple, combien de Canadiens savent que 20 comités siègent aujourd'hui? Si nous décidions de télédiffuser les débats des comités, la question serait de savoir lequel choisir, n'est-ce pas? Devrions-nous tout télédiffuser ou faire une sélection? Dans ce cas, il faudra adopter des règles et savoir qui aura le droit de choisir.

Le changement ne me sourit pas toujours. Je tiens à examiner attentivement le pour et le contre et à étudier toutes les options. Voilà pourquoi il m'arrive parfois de voter pour le statu quo. Évidemment, certains préfèrent voter tout de suite pour le statu quo sans même examiner les options qui s'offrent. C'est regrettable, mais cela arrive. Les Canadiens ne comprennent pas, mais nous ne faisons pas beaucoup d'effort pour leur expliquer. C'est vrai autant pour les parlementaires que pour les distingués membres de la presse.

[*Texte*]

• 1650

For instance, one of the last forms of spontaneity left was the famous Standing Order where members could, without discipline, express their wishes for one minute. Even that is now "under control".

I resent that. I will not change my opinion. I am not afraid to have an argument with my whip or the leader of my party. It is totally irrelevant.

The Chairman: They are totally irrelevant?

Mr. Prud'homme: I did not say they were totally irrelevant; I said it was totally irrelevant if I quarreled. I never quarrel with people, but if I have an opinion, I defend it. I think it is wrong.

For instance, as you all know, how can we explain that to the people without a little bit of ridicule in it? How many people know that every morning at 8 a.m. I go to the Hill because I have a job, responsibilities? I go most of the time. Madam goes because she has a reponsibility, and he goes, and so on.

Everybody is reading the newspapers. We read the newspapers to know what the attack will be today. You know the minister's staff is reading the newspapers to prepare the answer.

The gentlemen and ladies of the press say that of course there will be a question on this issue, and their *topo* is already prepared. All they need to know is who said what, the name of a member. Some push it a little bit further by having some great cinema in order to accommodate... I, most likely at the end of my career, am not ready to accommodate people unless I am sure it is for the benefit of Parliament. And it is not for the benefit of Parliament.

I resent asking questions if I have to rehearse. So I do not ask questions. What I find even more unbelievable is the scrum. If you knew how I define that to my school, you would be shocked. I have seen the same thing taking place at the market some nights.

You know, you are chosen, there is a guy who buys, and there is a guy who sells. Then you are right in the middle of a great exposé. You drop right there, with your mouth open, because a minister walks out, a cameraman opens up the lights, and it must be something—what it is, you do not know, but there must be something important going on there.

You come and watch us. It is unbelievable.

Having gone through all of that...and I know I have some very modern young Members of Parliament here who are determined to have gavel to gavel. Yes, I will give in too easily, but how do we do it? How do we do it?

I was ill for a week. I see there is a book coming out that talks of all the abuse; soon, probably in a month, we will talk about so-called parliamentary junkets. Some people have junkets that for me are still very important if we believe in *la puissance canadienne*. I do not know how you translate that, but I am a federalist. I believe Canada is an international preoccupation. If my colleagues have none, it is just too bad. It is sad for Canadians.

[*Traduction*]

Par exemple, l'une des dernières formes de spontanéité était ce célèbre article du Règlement de la Chambre qui permettait aux députés d'exprimer, sans discipline, leurs souhaits pendant une minute. Même cela est maintenant «contrôlé».

Cela me déplaît. Je ne veux pas changer d'avis. Je n'ai pas peur d'avoir une discussion avec mon whip ou le chef de mon parti. C'est totalement dénué d'intérêt.

Le président: Ils sont totalement dénués d'intérêt?

M. Prud'homme: Je n'ai pas dit qu'ils étaient totalement dénués d'intérêt; j'ai dit que nos querelles n'avaient aucun intérêt. Je ne me dispute jamais avec les gens, mais j'ai une opinion, je la défends. Je crois que c'est une erreur.

Par exemple, et vous le savez tous, comment pouvons-nous expliquer cela aux gens sans qu'il y ait une part de ridicule? Combien de personnes savent que tous les matins à 8 heures, je vais sur la colline parce que j'ai un travail, des responsabilités? J'y vais la plupart du temps. Madame y va parce qu'elle a des responsabilités, et il y va aussi, etc.

Tout le monde lit les journaux. Nous lisons les journaux pour savoir quelles seront les attaques du jour. Vous savez que le personnel du ministre lit les journaux pour préparer la réponse.

Les journalistes sont certains qu'il y aura une question sur ce sujet et leur «topo» est déjà préparé. Il leur suffit de savoir qui a dit quoi, d'avoir le nom d'un député. Certains vont un peu plus loin en faisant tout un cinéma pour... Moi qui suis vraisemblablement à la fin de ma carrière, je ne suis pas prêt à faire plaisir aux gens à moins d'être sûr que c'est dans l'intérêt du Parlement. Et ce n'est pas dans l'intérêt du Parlement.

Je n'aime pas poser des questions si je dois me préparer à l'avance et répéter. Donc, je ne pose pas de question. Ce que je trouve encore plus incroyable, c'est la bousculade. Si vous saviez comment je décris cela à mon école, vous seriez choqués. J'ai vu la même chose au marché certains soirs.

Vous savez, vous êtes choisis, il y a quelqu'un qui achète et quelqu'un qui vend. Puis vous vous trouvez en plein milieu d'un grand exposé. Vous vous arrêtez net, la bouche ouverte, parce qu'un ministre sort d'une pièce, un caméraman allume les lumières et ce doit être quelque chose—vous ne savez de quoi il s'agit, mais il doit se passer quelque chose d'important.

Vous venez nous regarder. C'est incroyable.

Après avoir vu tout cela... Et je sais qu'il y a ici certains jeunes députés modernes qui tiennent absolument à une diffusion *in extenso*. Oui, je cèderais trop facilement, mais comment faire? Comment faire?

J'ai été malade pendant une semaine. Je vois qu'un livre vient de sortir parlant de tous les abus; bientôt, dans un mois sans doute, nous parlerons des voyages parlementaires, prétendument aux frais de la princesse. Certains bénéficient d'avantages qui, pour moi, sont toujours très importants si l'on croit à «la puissance canadienne». Je ne sais pas comment traduire cela, mais je suis fédéraliste. Je crois que l'image internationale du Canada est importante. Si ce n'est pas le cas de mes collègues, tant pis. C'est triste pour les Canadiens.

[*Text*]

How do we explain that to people? I will try. I will make a bid to the committee towards the beginning of December. How do we explain to people what is going on on TV when half the people, if you call them from Ottawa, right in the middle of a big crisis here, ask if you are in Montreal? When I tell them I am in Ottawa, only then do they realize the House is sitting.

We are all quarrelling with each other here, thinking the world will stop. I am sure this has happened to everybody. It must have happened to Mr. Blaikie. I do not write much; I telephone a lot. I return every letter by phone. It is more modern and it is faster.

So how do we explain? I think the guy who opened up my reflections is one of your colleagues. Unfortunately, he is not yet here today. Is not Mr. Cole the one who asked how one explains what is going on? How do you explain how a law takes place?

You know, you listen in the streets to a multiplicity of the same problems. If you have a heart, if you have a conscience and a mind, you say there must be something wrong with the law.

But who explains that to people? You would be amused. Ask all these great people, the one-third you mentioned who are more attuned than others. Ask them about the ten provinces of our country with the ten capitals and do not go further, I tell you.

• 1655

I am sad because we have the most modern instrument that all of Africa and Asia would dream of having for educational purposes, and we are not using it. We are agonizing with each other to add to the confusion, without explaining what is going on here today. I hope we will find, through the expertise of our distinguished chairman, a way to explain when we have committees. I agree with *monsieur*. At the beginning, Canadians have the right to know completely how the system works. But how is the right to know defined?

When people tuned in for the election last night, for instance... You are right, it is better in Canada than in the United States, 83 point something percent voted in Saskatchewan. But there were too many people talking when everybody was waiting for the results. They had people who had been talking during the entire campaign. During the night of the election when people wanted results, they still talked about the where and why.

Do you have any suggestions as to how to make that process better understood by people?

When we say that we will most likely cover gavel to gavel, how do we cope? Those who say that it costs peanuts... It is not true because there may be 20 committees today, but there may be none during one week in November, and for 7 weeks at Christmastime there will be none. So if we must have staff, what do we do with this staff? Who would want to come and work here for a few hours, maybe, maybe not?

How would you come to terms with

[*Translation*]

Comment expliquer cela au public? Je vais essayer. Je vais faire une offre au Comité vers la fin décembre. Comment expliquer aux gens ce qui se passe à la télévision alors que la moitié d'entre eux demandent, si vous les appelez d'Ottawa, au milieu d'une grosse crise ici, si l'on est à Montréal? Ce n'est que losque je leur dis que je suis à Ottawa qu'ils se rendent compte que la Chambre siège.

Nous nous battons ici en pensant que le monde va s'arrêter. Je suis sûr que c'est arrivé à tout le monde. C'est certainement arrivé à M. Blaikie. Je n'écris pas beaucoup; je téléphone plutôt. Je réponds à chaque lettre par téléphone. C'est plus moderne et plus rapide.

Donc, comment expliquer? Je crois que c'est l'un de vos collègues qui m'a amené à ces réflexions. Malheureusement, il n'est pas là aujourd'hui. N'est-ce pas M. Cole qui a demandé comment on pouvait expliquer ce qui se passe? Comment expliquer la procédure d'adoption d'une loi?

Vous savez, on entend dans les rues toute une série de problèmes du même genre. Si l'on a un coeur, une conscience et une tête, on se dit que quelque chose ne va pas dans la loi.

Mais comment expliquer aux gens? Vous seriez amusés. Demandez à ces personnalités, à ce tiers dont vous avez parlé qui est plus au courant que les autres. Demandez-leur quelles sont les dix provinces du pays et les dix capitales, et n'allez pas plus loin, je vous assure.

Je suis triste parce que nous avons ici le plus moderne des instruments que toute l'Afrique et l'Asie rêveraient d'avoir à des fins éducatives, et nous ne nous en servons pas. Nous discutons sans fin, ce qui ne fait qu'aggraver la confusion, sans expliquer ce qui se passe ici aujourd'hui. J'espère que grâce à l'expérience de notre éminent président, nous trouverons une façon d'expliquer comment fonctionnent les comités. Je suis d'accord avec *monsieur*. Au début, les Canadiens ont le droit de savoir exactement comment marche le système. Mais comment définit-on le droit de savoir?

Lorsque le public a suivi les élections hier soir, par exemple... Vous avez raison, c'est mieux au Canada qu'aux États-Unis, 83 p. 100 et fraction ont voté en Saskatchewan. Mais trop de gens parlaient alors que tout le monde attendait les résultats. Certains avaient parlé pendant toute la campagne. Le soir des élections, alors que les gens voulaient les résultats, ils continuaient à discuter du du pourquoi et du comment.

Avez-vous des suggestions sur la façon de mieux faire comprendre ce processus au public?

Nous disons que nous voulons une diffusion *in extenso*, mais comment allons-nous procéder? Certains prétendent que les coûts sont négligeables... Ce n'est pas vrai parce qu'il peut y avoir 20 comités aujourd'hui, mais il n'y en aura peut-être aucun pendant une semaine en novembre et pendant sept semaines, à Noël. Ainsi, si nous devons engager du personnel, qu'en faisons-nous alors? Qui voudrait venir travailler ici quelques heures, peut-être oui, peut-être non?

Comment répondez-vous à toutes ces questions?

[*Texte*]

ces questions que je me pose le plus honnêtement possible, because I want to do a good job. I am not satisfied with saying yes, let us go, it is great. It would only add to the confusion.

Mr. Bricker: Boy, that is a lot of question.

I am a simple market researcher. I am not a sage on how we are going to save the Canadian political system.

It is really interesting. While I was the first to say that people's perceptions of the Canadian parliamentary system and parliamentarians essentially halved during the space of the 1980s, I think it is not so much that people were more aware of what happened in politics and in Parliament before, but simply they were just not taking as much on faith anymore. They wanted more information. They wanted to be able to evaluate things for themselves. They really did not trust institutions the same way they used to.

Back in the 1920s, 1930s, 1940s or even if you want to go before that and look at people's knowledge of Parliament, you were dealing with problems in Canada just of illiteracy. People could not read before this.

So to say that this is just a modern phenomenom is not necessarily so. People have been disengaged for a lot longer than just the current time period we are looking at right now. They have probably been disengaged for quite a long time, but before it was for reasons of access and inability to read and being concerned with more hand-to-mouth issues than, to a large extent, what people are concerned with today.

In the 1990s they are basically questioning the validity of all institutions. It is not just Parliament. It is religions, unions, business. I found that the only groups that have increased in terms of credibility in recent years have been environmentalists, native leaders and farmers, but none of the mainstream institutions. People are basically saying they do not trust what any of you are telling them. You are all trying to manipulate them and they just want some straight goods and to be able to make some evaluations on their own.

One of the things that always bothers me is reading about people bemoaning the way Canadian politics are right now. It was ever thus. It has never been any different. It is just that now people have a lot less faith in the system and they are starting to ask more questions, and that is the difference. If people are asking questions, then this provides an opportunity for parliamentarians and Parliament to provide some answers.

• 1700

What we're talking about here is a communications problem, and that's not talking about how many angels dance on the heads of pins, related to one expenditure or another, but it's talking to people in a straight way about the real decisions we have to make in this country. We haven't been hearing a lot of that.

Mr. Gotthilf: We could get into a very long discussion, but I'll make just a couple of quick points. First of all, with repect to communications, I have been following this industry for 20 years. I don't think I have ever come across a

[*Traduction*]

these questions that I ask myself as honestly as possible, parce que je veux faire un bon travail. Je ne me contente pas de dire oui, allons-y, c'est génial. Cela ne ferait qu'aggraver la confusion.

M. Bricker: Seigneur, cela fait beaucoup de questions.

Je m'occupe uniquement d'étudier le marché. Je ne suis pas un sage capable de dire comment nous allons sauver le système politique canadien.

C'est vraiment intéressant. Bien que j'aie été le premier à dire que la cote du système parlementaire canadien et des parlementaires avait pratiquement baissé de moitié pendant les années 80, je crois que ce n'est pas tant parce que les gens étaient auparavant plus au courant de ce qui se passait en politique et au Parlement, mais plutôt parce qu'ils ne font plus autant confiance d'emblée. Ils veulent davantage de renseignements. Ils veulent pouvoir faire leur propre évaluation. Ils n'ont vraiment plus la même confiance qu'avant envers les institutions.

Dans les années 20, 30, 40 ou même si l'on remonte encore plus loin pour voir dans quelle mesure le public connaissait le Parlement, le principal problème au Canada était l'analphabétisme. Les gens ne savaient pas lire avant cela.

On ne peut donc pas vraiment dire qu'il s'agit simplement d'un phénomène moderne. La désaffection du public remonte à beaucoup plus loin que la période actuelle. Voilà déjà bien longtemps qu'elle existe, mais auparavant c'était pour des raisons d'accès, de difficulté de lecture et de la plus grande priorité accordée aux questions vitales par comparaison aux préoccupations d'aujourd'hui.

Dans les années 90, le public remet en cause la validité de toutes les institutions. Il n'y a pas que le Parlement. Ce sont aussi les religions, les syndicats, les entreprises. J'ai constaté que les seuls groupes dont la crédibilité se soit améliorée au cours des dernières années sont les environnementalistes, les leaders autochtones et les agriculteurs, mais il n'en est rien pour les grandes institutions. Le public n'a plus confiance, ne croit plus ce que vous lui dites. Vous essayez tous de le manipuler et il demande des réponses claires qui lui permettent de juger par lui-même.

Je suis toujours agacé de lire des articles sur des gens qui se lamentent au sujet de la politique canadienne actuelle. Il en a toujours été ainsi. Les choses n'ont jamais été différentes. C'est simplement qu'aujourd'hui, on fait beaucoup moins confiance au système et l'on commence à poser plus de questions. C'est là la différence. Si les gens posent des questions, cela donne l'ocasion aux parlementaires et au Parlement de fournir des réponses.

En fait, il s'agit d'un problème de communication, il ne s'agit pas de savoir combien il y a d'anges sur la tête d'une épingle, à propos d'une dépense ou d'une autre, mais bien d'expliquer au public en termes clairs quelles sont les décisions qui s'imposent dans notre pays. Il n'a guère été question de cela.

M. Gotthilf: Nous pourrions engager une discussion très longue, mais je voudrais faire simplement deux petites observations. Tout d'abord, pour ce qui est des communications, voilà 20 ans que je suis ce secteur d'activité.

[*Text*]

politician who lost an election who didn't say that they just didn't communicate with the public, that if only they had communicated their message better, they would not have suffered that ignominious defeat.

That may be true sometimes, but I think sometimes they have to look a little deeper. You raised the question of parliamentary junkets. I'm not sure that the problem with parliamentary junkets is a failure of MPs to communicate why they should be going on parliamentary junkets. I think the public—

Mr. Prud'homme: I do not call it that way.

Mr. Gotthilf: No, I know you don't, but when the public is constantly being told by their elites that they have to tighten their belt and there is no money, and then they read that MPs are going every winter on fact-finding tours to warm climates, that breeds cynicism. I think MPs have to examine that. It's not a problem always of communications.

Second, on the question of television, that's outside my area of expertise. I read the presentations made earlier to this committee by representatives of the cable industry and of the broadcast industry. While I am not normally somebody who actively promotes the free market as the way to solve all problems, it does seem to me that if broadcast journalists were given the same opportunity to cover the proceedings of your committees as print journalists are given, they would make those editorial decisions of getting that information out to the public and they would make those editorial decisions as to which committees merited coverage and which didn't.

Now that would go against the idea of broadcasted committees being an electronic *Minutes of Proceedings and Evidence* and more towards saying that the tools of broadcast journalism are the same as the tools of print journalism. However, if it is in fact a cost question, that is probably the easiest way to resolve it.

Mr. Langlois (Manicouagan): With respect to what you just said about private media, yesterday I happened to be at the finance subcommittee. The television cameras were there before the hearing; they knew in advance that there would probably be some controversies because Jensen was there, as well as another witness in relation to the BCCC situation. I'm sure that if they had been entitled to televise that committee, they would have stayed there, hoping to hear what Jensen and the other guy had to say.

Today, at the Standing Committee on Industry, Science and Technology, the top people of the Canadian steel industries were there, providing information to that committee on the situation of the industry: where the industry is going, the effects of free trade, the high Canadian dollar, international competition. I don't think, even if. . .well, maybe they would. Looking at televising committee work, I personally feel that is the kind of information the public should get, information provided to Members of Parliament by people who come to committees to inform Members of Parliament of the problems in the industry, problems in various sectors of the Canadian economy, etc.

[*Translation*]

Je crois que je n'ai jamais rencontré un politicien ayant perdu des élections qui ne dise pas qu'il n'était pas arrivé à communiquer avec le public, que s'il avait réussi à mieux communiquer son message, il n'aurait pas subi cette abominable défaite.

C'est peut-être vrai quelquefois, mais je crois qu'il faut aussi chercher un peu plus loin. Vous avez soulevé la question des voyages parlementaires. Je ne suis pas sûr que la question des voyages parlementaires aux frais de la Princesse soit posée parce que les députés n'avaient pas réussi à en communiquer les raisons. Je crois que le public. . .

M. Prud'homme: Je ne le présente pas ainsi.

M. Gotthilf: Non, je sais, mais lorsque le public s'entend dire constamment par ses dirigeants qu'il doit se serrer la ceinture, qu'il n'y a pas d'argent et qu'il lit ensuite que les députés partent tous les hivers en tournée d'information vers des climats plus cléments, ils devient cynique. Les députés doivent y réfléchir. Ce n'est pas toujours un problème de communications.

Deuxièmement, au sujet de la télévision, ceci n'est pas de mon domaine. J'ai lu l'exposé qu'ont présenté au Comité des représentants des secteurs de la câblodistribution et de la radiotélédiffusion. Bien qu'en général je ne vante pas le marché libre comme étant la solution à tous les problèmes, il me semble que si les journalistes de la radio et de la télévision avaient les mêmes possibilités que les journalistes de la presse écrite pour faire des reportages sur les délibérations de vos comités, ils décideraient de l'information à transmettre au public et choisiraient les comités qui méritent d'être retransmis.

Cela irait à l'encontre de l'idée du «comte rendu des délibérations» électronique pour les comités et voudrait dire plutôt que les outils des journalistes de la radio et de la télévision sont les mêmes que ceux de la presse écrite. Cependant, si c'est en fait une question de coûts, c'est probablement la solution la plus facile.

M. Langlois (Manicouagan): À propos de ce que vous venez de dire au sujet des médias privés, hier, je me suis trouvé au sous-comité des finances. Les caméras de télévision étaient là avant l'audience; on avait prévu qu'il y aurait probablement certaines controverses parce que Jensen était là ainsi qu'un autre témoin au sujet de l'affaire de la BCCC. Je suis sûr que s'ils avaient eu le droit de téléviser ce comité, ils seraient restés là, dans l'espoir d'entendre ce que Jensen et l'autre allaient dire.

Aujourd'hui, le Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, les principaux dirigeants de la sidérurgie canadienne étaient là, pour informer le comité sur la situation dans leur secteur, faire le point de la situation, expliquer les effets du libre-échange, du dollar canadien élevé, de la concurrence internationale. Je ne crois pas, même si. . . Enfin, peut-être que oui. Pour ce qui est de la retransmission télévisée des débats des comités, je trouve personnellement que c'est le genre d'information que le public devrait avoir, les renseignements donnés aux députés par les témoins qui viennent aux comités leur parler des problèmes de l'industrie, des problèmes dans divers secteurs de l'économie canadienne, etc.

[*Texte*]

If we look at it this way, if we look at televising committee work with the aim of providing information to the Canadian people, would there be an interest by the Canadian people to tune in to committee work when important witnesses come to provide information to committees? I don't care about the way Members of Parliament perform. I'm sure that if a camera is there, there will sometimes be a change in performance. My main concern is to make sure that the Canadian people have access to the information that is provided to committees through the process of hearing witnesses.

Mr. Gotthilf: Probably they wouldn't, to me. It's outside my expertise as a pollster, but my judgment would be that they probably wouldn't tune in, just as they probably didn't tune in in Moscow when they used to show how they were meeting the annual tractor output every year. That was the content of the evening news.

• 1705

Television is a hot medium. They will want to go with controversy; they will want to go with something that's going to capture viewer interest. I guess it's the job of the Members of Parliament and partisans and all the various communications people and spin doctors who wander the halls of this building to make sure that if that information is out there, it is packaged in a way that is interesting enough to the editorial people in television stations that they will put it on the air. Simply making it available and saying the tape is there for those cable stations that want to air it... If there are 20 committees and they are running all day, there are not enough television channels in the country to air that. At some point somebody is going to have to make editorial judgments, and in my view the best people to make those editorial judgments are the journalists, not the politicians.

Mr. Bricker: I wouldn't disagree with anything David said. If you think the House proceedings are going to beat *The Cosby Show*, it's not going to happen. It has to be interesting. With all the options people have to watch on television at any particular time, it has to be something that will make people willing to stay on and actually absorb the information. It's not going to be the top ten rated show.

Mr. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Mr. Bricker, you said that decline in respect for the parliamentary institution could be because of television. Is it perhaps because people do not see the full picture?

I would like to give you this example. A year and a half ago in Alberta there was a pulp mill development, the Alberta Pacific pulp mill. The Government of Alberta announced this $1.5 billion pulp mill development, a huge pulp mill that would spew a lot of effluent into the Athabasca River. There was a public outroar. Ultimately, there was a combined federal-provincial review panel.

At the beginning of that whole process people were writing me letters and calling me and asking for the federal government to intervene. They wanted environmental standards to be protected. Well, as soon as the panel started

[*Traduction*]

Si l'on prend les choses de cette façon, que l'on considère que la télédiffusion des délibérations des comités servirait à informer le public canadien, les Canadiens seraient-ils intéressés par les travaux des comités lorsque des témoins importants viennent fournir des renseignements? Peu m'importe ce que font les députés. Je suis sûr que si la caméra est là, il y aura parfois des changements dans le comportement. Je veux surtout que le public canadien ait accès à l'information que les témoins présentent aux comités.

M. Gotthilf: Personnellement, je ne crois pas. Ce n'est pas mon domaine de prédilection puisque je me spécialise dans les sondages, mais je crois que le public ne regarderait probablement pas, tout comme on ne regardait certainement pas à Moscou, à l'époque où on expliquait comment on était arrivé à atteindre les objectifs annuels de production de tracteurs chaque année. C'était le sujet des informations du soir.

La télévision n'est pas comme les autres médias. Il faut des controverses, quelque chose qui va retenir l'intérêt du téléspectateur. C'est aux députés, aux partisans et à tous les spécialistes des communications et autres qui déambulent dans les couloirs de cet immeuble de veiller à ce que, si ces renseignements sont communiqués, ils soient présentés de façon à intéresser les responsables des stations de télévision pour qu'ils les diffusent. Il ne suffit pas de dire que l'information est là et que la bande est à la disposition des câblodistributeurs qui veulent s'en servir—S'il y a 20 comités et qu'ils siègent toute la journée, il n'y a pas assez de canaux de télévision dans le pays pour les retransmettre leurs débats. Il faut que quelqu'un choisisse à un certain moment et, d'après moi, ce sont les journalistes et non les politiciens qui sont le mieux à même de faire ce genre d'évaluation.

M. Bricker: Je suis d'accord sur tout ce qu'a dit David. N'allez pas croire que les débats de la Chambre vont battre le *Cosby Show*, ça n'arrivera pas. Il faut que ce soit intéressant. Avec toutes les options offertes aux téléspectateurs à n'importe quelle heure, il faut que ce soit suffisamment intéressant pour que ceux-ci. aient envie de rester et d'absorber l'information. Ce ne sera pas l'une des dix émissions les plus populaires.

M. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur Bricker, vous avez dit que le respect pour les institutions parlementaires avait peut-être diminué à cause de la télévision. Est-ce peut-être parce que le public ne voit pas l'image d'ensemble?

Je voudrais vous donner un exemple. Il y a un an et demie, en Alberta, il devait se créer une entreprise de fabrication de pulpe, la *Alberta Pacific Pulp Mill*. Le gouvernement albertain a annoncé ce projet de 1,5 milliard de dollars pour créer une gigantesque usine de pulpe qui déverserait beaucoup d'effluents dans la rivière Athabasca. Il y a eu un tollé général. En fin de compte, on a formé une commission d'examen mixte fédérale-provinciale.

Au début de toute cette affaire, les gens m'écrivaient et me téléphonaient pour demander l'intervention du gouvernement fédéral. Ils voulaient que les normes environnementales soient respectées. Dès que la commission

[*Text*]

its hearings, people were saying to me that it was a very good thing. They were comfortable with the process. Every night there were headlines in the paper about this person making this presentation and so on. They were comfortable seeing the conflict there. A lot of people really didn't follow it. They didn't care how many millimetres of dioxins would be put into the stream, as long as the process would sort out the problem.

So yes, our political culture at one time had, as Professor Cairns from UBC has said, a cultural deference to authority. This may be less so, but Canadians still have enough respect for some institutions that they feel comfortable in allowing these institutions to function like that committee.

My contention would be that Canadians may not need to know all the details, but they want to know that it's being hashed out in a productive manner and that there will be a good result. Part of our problem is that they see posturing every day in the House of Commons, in Question Period and so on, but they don't see issues being resolved. People are not stupid; they know there is partisanship and so on. And we are so afraid of conflict, but conflict is part of the process. I think Canadians would feel more comfortable with the institution if they could see that conflict in a committee setting and know that because of that conflict, the resolution will be good.

So is it perhaps because they do not see the whole picture?

Mr. Bricker: I would say that people really don't trust anybody to represent their interests anymore, so to the extent that there is conflict, it is not necessarily seen as bad as long as it's balanced conflict, as in the situation you are talking about. Balanced conflict and a resolution will come out at the end. Because they do not see anybody as representing their interests, they figure you will weigh yourselves off.

• 1710

I suggested before that Canadians are interested in more information on this process and the way the decisions are made here in Ottawa. If more information can get out there and people are actually willing to watch, learn and change their minds, maybe something will be improved, if you televise committees.

Right now, there is such a lack of faith in the people who are actually sitting in the committees and doing the talking; you have a long way to go.

Mr. Gotthilf: I feel it is a bit of an overstatement. I do not think Canadians have totally lost faith in the ability of people to represent them or have no faith in any of their politicians. There is some element of truth in that, but I think it is vigorously overstated.

Mr. Bricker: Can I just respond to that? Both of us are in this business. David has his partisan interests and I have mine. If the question is whether people will be able to answer a question on whether the NDP, the Liberals or the

[*Translation*]

a commencé ses audiences, les gens ont commencé à me dire que c'était une excellente chose. Ils étaient satisfaits du processus. Il y avait tous les soirs des manchettes dans les journaux sur les différents exposés présentés, etc. Le public était heureux de voir le conflit commenté dans les journaux. Beaucoup de personnes n'ont pas vraiment suivi l'affaire. Peu leur importait le nombre en millilitres de dioxine déversée dans l'eau, à partir du moment où il y avait un processus pour examiner le problème.

Donc oui, à un certain moment notre culture politique avait, comme l'a dit le professeur Cairns de l'Université de la C.-B., une certaine déférence pour l'autorité. C'est peut-être moins le cas, mais les Canadiens respectent encore suffisamment certaines institutions pour accepter de leur permettre de fonctionner comme ce comité.

D'après moi, les Canadiens n'ont pas besoin de connaître tous les détails, mais ils veulent être sûrs que l'on examine la question de façon productive et que l'on aboutira à un résultat satisfaisant. Une partie du problème vient du fait qu'ils voient tous les jours des gens prendre des pauses à la Chambre des communes, pendant la période de questions etc., mais qu'ils ne voient pas les problèmes se résoudre. Le public n'est pas idiot, il sait qu'il existe un esprit partisan. Mais nous avons tellement peur des conflits, alors que les conflits font partie du processus. Je crois que les Canadiens accepteraient mieux l'institution s'ils pouvaient voir ce conflit dans un cadre de comité, en sachant que grâce à ce conflit, le règlement sera satisfaisant.

Est-ce donc parce qu'ils ne voient pas l'image d'ensemble?

M. Bricker: Je dirais que le public ne fait en fait plus confiance à personne pour représenter ses intérêts et donc, dans la mesure où un conflit existe, ce n'est pas nécessairement mauvais tant que c'est un conflit équilibré, comme dans la situation que vous évoquez. Si le conflit est équilibré on parviendra finalement à une solution. Comme il considère que personne ne défend réellement ses intérêts, le public se dit que les opposants finiront par s'équilibrer.

J'ai dit tout à l'heure que les Canadiens s'intéressaient plus à l'information contenu dans ce processus et à la façon dont les décisions étaient prises ici à Ottawa. Si l'on donne plus d'information et que le public soit vraiment prêt à regarder, à apprendre et à changer d'attitude, on parviendra peut-être à une amélioration en télévisant les débats des comités.

Actuellement, il y a un tel manque de confiance à l'égard de tous ceux qui font partie des comités et qui les animent; vous avez beaucoup de chemin à faire.

M. Gotthilf: Je crois que c'est un peu exagéré. Je ne crois pas que les Canadiens aient tout à fait cessé de croire que l'on puisse les représenter ou qu'ils ne font confiance à aucun de leurs politiciens. Il y a une certaine part de vérité, mais je trouve que l'on va trop loin.

M. Bricker: Puis-je répondre à cela? Nous sommes tous les deux dans le même domaine. David a ses intérêts partisans et j'ai les miens. Si la question est de savoir si l'on pourra répondre à une question ou si les néo-démocrates, les

[*Texte*]

Progressive Conservatives are the most honest and trustworthy, they will give you an answer. Nine chances out of ten, in deference to this side of the House, the NDP will win on honesty and trustworthiness. There is no doubt about it. However, if you ask them if they trust parliamentarians, whether they trust the system or whether their opinions have changed over the space of the past ten years, they will tell you they have and it is to the negative.

If you ask them in comparison, they will be able to say one is better than the other, no doubt. But when you ask them in a non-partisan way what they feel about the institutions, it has declined. I do not quibble with David; we are just dealing with two different questions.

Mr. Thorkelson: I am a fairly new parliamentarian. Over the past couple of years, I have run into constituents who invariably ask me about my responsibilities in Ottawa. This leads me to believe they understand there is a committee system out there, committees are active and people are assigned to different roles. But because they do not see it or hear of it, although they may read it in the paper, they do not know much about it. That is just a comment.

My next question is for David. You mentioned your preference would be for a free enterprise system or for journalists to make their own choices when it comes to televising TV. I would just like to state, for the record that in the United States they have a non-profit organization, C-SPAN, where journalistic standards are used for gavel-to-gavel coverage. It is not "come in and take a few clips at any time", but rather it is according to rules. We in this institution might want to add things to the criterion, not only journalistic standards but also committees that are of value to the institution, as the clerk brought up, and should be broadcast. How would you view such a system with journalistic standards gavel to gavel?

Mr. Gotthilf: It is outside my area of expertise. For me, the important thing would be that it not be the politicians making the decision about what is newsworthy. Too often, it would be that our tractor output for the five-year plan was met and not what the public wants to find out.

People have credibility problems with journalism. I am sure the numbers showing declining confidence in politicians also show declining confidence in the media. I think, if given the choice, people would rather have those decisions made by journalists than by politicians.

Mr. Thorkelson: I would agree with you wholeheartedly.

Mrs. Marleau (Sudbury): I happen to believe it should be wide open. I do not know why we are having this big problem making up our minds, except maybe in terms of dollars. I have no problems opening it up to television. It is opened up to the written word. Why not the camera?

[*Traduction*]

libéraux ou les progressistes-conservateurs sont les plus honnêtes et les plus dignes de confiance, on vous donnera une réponse. Il y a neuf chances sur dix pour que, en rendant hommage à ce côté de la Chambre, le NPD l'emporte pour ce qui est de l'honnêteté et de la confiance. Aucun doute à cet égard. Cependant, si l'on demande au public s'il fait confiance aux parlementaires, au système ou si les opinions ont changé au cours des 10 dernières années, on vous répondra que oui et que c'est dans un sens négatif.

Si l'on demande une comparaison, on vous répondra certainement que l'un vaut mieux que l'autre. Mais si l'on demande impartialement aux gens ce qu'ils pensent des institutions, on voit qu'il y a eu une baisse. Je ne conteste pas ce qu'a dit David; nous parlons de deux questions différentes.

M. Thorkelson: Je suis assez nouveau au Parlement. Au cours des deux dernières années, j'ai rencontré des électeurs qui m'ont invariablement posé des questions sur mes responsabilités à Ottawa. Ceci m'amène à penser qu'ils savent qu'il existe un système de comités, de comités actifs et que des personnes se voient confier certains rôles. Mais comme les gens ne les voient pas ou n'en entendent pas parler, quoiqu'il en soit question parfois dans les journaux, ils ne sont pas très sûrs. C'est un simple commentaire.

Ma question suivante s'adresse à David. Vous avez dit que vous préféreriez un système de libre entreprise où les journalistes seraient libres d'exercer leur choix en matière de retransmission télévisée. Je voudrais simplement déclarer, pour qu'on en prenne acte, qu'aux États-Unis, il existe une organisation sans but lucratif, C-SPAN, où l'on utilise des normes journalistiques pour assurer une retransmission complète. Il ne s'agit pas de «venir prendre quelques extraits à un moment ou un autre», mais bien de se conformer aux règles. Nous allons peut-être décider d'ajouter certains critères, pas uniquement des normes journalistiques, mais aussi préciser quels sont les comités importants pour l'institution, comme l'a dit le greffier, et qu'il faudrait diffuser. Que pensez-vous d'un tel système où l'on suivrait les normes journalistiques, du début à la fin?

M. Gotthilf: Ceci n'est pas de mon ressort. Pour moi, il faudrait surtout que ce ne soient pas les politiciens qui décident de ce qui doit faire l'actualité. Trop souvent, ils choisiraient de parler de l'objectif quinquennal de production de tracteurs et pas de ce que veut entendre le public.

Les journalistes ont aussi des problèmes de crédibilité aux yeux du public. Je suis sûr que les statistiques montrant une baisse de confiance envers les politiciens indiqueraient également une même tendance envers les médias. Si on lui donne le choix, je crois que le public préférera que ces décisions soient prises par les journalistes plutôt que par les politiciens.

M. Thorkelson: Je suis absolument d'accord avec vous.

Mme Marleau (Sudbury): Je trouve que ce devrait être tout à fait libre. Je ne sais pas pourquoi nous avons tellement de mal à nous décider, sauf peut-être en ce qui concerne les coûts. Je n'ai pas d'objection à la télédiffusion. Puisque les débats peuvent être repris dans la presse écrite, pourquoi pas les caméras?

[*Text*]

I think one of our problems is the dreaded 10-second clip and the fact that sensation sells. This is going to carry on no matter what we do. I think it is important that we show the Canadian people we are an open process. This is what having coverage of all committees would do. It would give some impression. I think it is up to parliamentarians, by and large, to clean up their own acts in terms of what they say to the people.

I want to disagree with you a little bit on the fact that a lot of people are not interested in watching gavel-to-gavel coverage. Although that is correct, I am always amazed at the number of people who actually will suddenly tune in and will watch it for some reason. I sat on the finance committee when we had the GST hearings—mind you, that was a highly controversial piece of legislation—and I was surprised at how many people actually watched the televised committee meetings, and not just in my riding but all over the place.

• 1715

So on the one hand, if you ask them if they will sit and watch it they will say "no, I want to believe"... I think if you looked at it, you would find that many people will switch to a committee for some time, and I think it will give more of a balance.

I don't know what your answer is to that.

Mr. Bricker: If you are asking me if people graze over the top of it, probably. Do they stop and watch a little of it? Maybe. Are the viewership numbers high? Probably not.

Mrs. Marleau: No, the viewership numbers aren't very high at any one time, but it is on all the time so it's quite easy for someone to watch 10 minutes here and there. Over time I think that would have some impact on the confidence of people, as they watch the work that parliamentarians do. I would hope so, but I am asking your opinion on that.

Mr. Bricker: I started off saying that there needs to be some counterbalance or counterweight to what people are seeing in Question Period, and to the extent that it will provide a cooler image of what happens in Parliament and make it look more rational and less like a side show, then I think it can't hurt.

Mrs. Marleau: That is true, but don't you also agree that the sensational sells? We are not going to change that until the Canadian people say "we don't want this anymore; we want to have cool, rational debate"—I want to live to see that day—"we want the sane, reasonable approach".

I don't think we're going to see that for some time. Unless we show it visually, perhaps after having watched it for five minutes here and there... Eventually it will sink in that it isn't just Question Period. If you don't have Question Period, there will still be some guy showing up outside of a committee somewhere creating some kind of sensation and he'll get the coverage, so it will still happen. So I don't think it will change, whether we cover committees or not.

[*Translation*]

L'un de nos problèmes vient de l'extrait de 10 secondes si redouté et du fait que le sensationnel se vend bien. Ce sera toujours vrai quoi que nous fassions. Il est important de montrer à la population canadienne que le processus est ouvert. C'est ce qui se passerait si tous les comités pouvaient être télédiffusés. C'est l'impression qui serait donnée. À mon avis, c'est aux parlementaires, d'une façon générale, de faire attention et de veiller à ce qu'ils disent aux gens.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous sur le fait que beaucoup de gens ne sont pas intéressés par une retransmission *in extenso* des débats. Quoique ce soit vrai, je suis toujours étonné par le nombre de personnes qui suivent les débats et se mettent à les regarder pour une raison ou une autre. J'ai été membre du comité des finances lors des audiences sur la TPS—évidemment, c'était un projet de loi extrêmement controversé—et j'ai été étonnée de voir combien de personnes suivaient les séances télévisées, et non seulement dans ma circonscription, mais aussi partout ailleurs.

Donc, d'une part, si l'on demande aux gens s'ils vont rester à regarder, ils répondent «non, je veux croire»... Si l'on y regardait de plus près, on s'aperçevrait que de nombreuses personnes vont suivre un comité pendant un certain temps, et je crois que c'est plus équilibré.

Je ne sais pas ce que vous répondez à cela.

M. Bricker: Si vous me demandez si le public regarde quelques instants, je dirai, probablement. Les gens s'arrêtent-ils pour regarder un peu plus longtemps? Peut-être. Le nombre de téléspectateurs est-il élevé? Probablement pas.

Mme Marleau: Non, les téléspectateurs ne sont pas nombreux à un moment donné, mais c'est retransmis constamment et il est donc facile de regarder 10 minutes par-ci, par-là. En fin de compte, cela devrait avoir une certaine influence sur la confiance du public, qui va voir le travail réalisé par les parlementaires. C'est ce que j'espère, mais je voudrais avoir votre avis là-dessus.

M. Bricker: J'ai commencé par dire qu'il fallait contrebalancer ou compenser ce que voient les gens pendant la période des questions et, dans la mesure où l'on donnera ainsi une image plus modérée de ce qui se passe au Parlement, en montrant les choses plus rationnellement et moins comme un vandeville, cela ne peut sans doute pas faire de mal.

Mme Marleau: C'est vrai, mais ne croyez-vous pas aussi que le sensationnel se vend bien? Nous ne pourrons pas changer cela tant que les Canadiens ne diront pas «Nous ne voulons plus de tout cela; nous voulons des débats calmes et rationnels»—je voudrais vivre pour voir ce jour—«nous voulons une approche raisonnable».

Je crois que nous devrons encore attendre un certain temps pour cela. A moins de le montrer visuellement, peut-être qu'après avoir suivi cinq minutes ici et là... finalement, l'on se rendra compte qu'il n'y a pas que la période des questions. Si l'on n'a pas la période des questions, il y aura toujours quelqu'un qui arrivera à l'extérieur d'une salle de comité quelque part pour faire scandale et il attirera l'attention des médias et ce sera toujours la même chose. Je ne crois donc pas que cela change, que nous télévisions les comités ou pas.

[*Texte*]

The Chairman: Before we move on to the second round, I would like to pick up on the whole question of media coverage of the House and its impact. Mr. Gotthilf, you made a comment that really speaks to the kind of question I'm interested in.

What seems to be happening is that we have a situation where 90% of the people who I talk to tell me that they are not influenced by the media. But when I turn around and ask them questions about issues, their impressions of them and their attitudes about those issues are exactly what they have read and seen in the media. In other words, their only source of information is the media.

With the growing cynicism toward politicians and the institution—and you alluded to the cynicism toward the media—I am curious as to whether you have any evidence or information suggesting that people are distinguishing or not distinguishing what kind of feed they're getting. For example, if the feed that they get is always the confrontational feed, do they distinguish that as being just sort of a flash in the pan versus the whole impression? How do people relate to the media coverage of the institution?

Mr. Gotthilf: At the risk of sounding evasive, I have real problems with the idea of a typical Canadian or a typical consumer of news. The market is segmented much too finely to be able to answer a question like that in a broad general way.

Those of us around this table who follow this stuff fairly carefully are reasonably sophisticated consumers of the media, and we are able to sift through that stuff fairly easily. There are other people who are less sophisticated consumers of the media, and then there are people who are very unsophisticated.

There really are people who never read a newspaper and only see the news once every couple of weeks, but that person is just as atypical as a person like myself who is a news junkie, who watches it all the time and has Newsworld on in my office 24 hours a day. The population sits on a continuum, and I would say that most people are becoming more sophisticated consumers of news. People are becoming better at being able to know when the media is spinning a story and when they are getting the real goods. Often they bring their own biases to bear in making those kinds of distinctions.

• 1720

By the same token, the media is getting better at being a little more sophisticated in how they spin stories, so it is not quite as blatant as it was 15 or 20 years ago.

So I do not know if there is an easy answer to your question, except to say that I think people, particularly those at the more sophisticated end of the market, are aware of the possibilities of being manipulated by the media and of the possibility that it may occur, and are more on guard about it occurring. But by the same token, the media is getting better at doing so in a more subtle and sophisticated manner.

[*Traduction*]

Le président: Avant de passer au deuxième tour, je voudrais revenir sur cette question de la couverture de la Chambre par les médias et de ses répercussions. Monsieur Gotthilf, vous avez fait un commentaire qui porte justement sur ce qui m'intéresse dans ce domaine.

Il se trouve que, actuellement, 90 p. 100 des personnes à qui je m'adresse me disent ne pas être influencées par les médias. Mais si je leur pose ensuite des questions sur les différents problèmes, leurs impressions et leurs attitudes correspondent exactement à ce qu'ils ont lu et vu dans les médias. En d'autres termes, les médias sont leur seule source d'information.

Etant donné le cynisme croissant à l'égard des politiciens et des institutions—et vous avez fait allusion au cynisme envers les médias—je me demande si vous avez des indications ou des renseignements montrant que le public arrive à faire la distinction entre les différents éléments qu'on lui transmet. Par exemple, si on lui présente des confrontations, se rend-il compte que ce n'est pas représentatif de l'ensemble et qu'il ne s'agit que d'une étincelle momentannée? Comment le public ressent-il le traitement médiatique de l'institution?

M. Gotthilf: Au risque d'avoir l'air d'éluder la question, je dirais que la notion de Canadien «moyen» ou de consommateur de nouvelles typique me pose des problèmes. Le marché est beaucoup trop fragmenté pour que l'on puisse répondre à une telle question de manière générale.

Ceux d'entre nous, autour de cette table, qui suivent l'actualité attentivement sont des consommateurs d'information avertis et nous pouvons faire le tri assez facilement dans tout ce qui nous est présenté. D'autres personnes vont être des consommateurs de médias un peu moins avertis et il y en a d'autres encore qui ne sont pas avertis du tout.

Il y a des gens qui ne lisent jamais le journal et ne regardent les nouvelles qu'une fois toutes les deux semaines, mais elles sont tout aussi atypiques que quelqu'un comme moi, qui sais drogué d'information, qui regarde constamment les nouvelles et qui sais branché sur «Newsworld» dans mon bureau 24 heures par jour. Il y a un continuum. Je dirais que la plupart des gens deviennent des consommateurs d'information de plus en plus avertis. Ils arrivent de mieux en mieux à savoir quand les médias fabriquent une histoire et quand on leur donne l'information véritable. Souvent bien sûr, leurs propres préjugés vont entrer en ligne de compte.

De même, les médias sont de plus en plus adroits pour fabriquer les histoires, et leur subjectivité n'est plus aussi flagrante qu'il y a 15 ou 20 ans.

Je ne crois donc pas qu'il y ait de réponse facile à votre question et je dirai simplement que le public, particulièrement les personnes les plus informées, sait qu'il peut être manipulé par les médias, que la chose est possible, et il est davantage sur ses gardes. Mais du même coup, les médias deviennent plus habiles et procèdent d'une façon beaucoup plus subtile et adroite.

[*Text*]

It is a problem, but my sense is that the cynicism about political institutions and other kinds of elites we have all been railing against is probably very healthy when it comes to the media, and this cynicism is actually helping people to be able to sift through the media images they receive on a daily basis and to sort out those that are worthwhile from those that are an attempt to manipulate them.

Mr. Bricker: In terms of the media's influence, people will ask if someone trusts the media and they all say they do not really trust it. But you are exactly right; they will come back with what played on the news the night before.

If that was not the case, we would not run election campaigns in the way we do, with the concentration, because you do not have the budgets to run paid media all through the election campaign. You rely a lot on items like leaders' tours, speaking engagements, and that sort of thing for what we call "earned media". The reason is that this is what people pick up information on and the amount of coverage, reach, and frequency you get from earned media is much higher than from paid media in an election campaign.

So people take that information, assimilate it, sort it, and then come up with their own opinions. But do they pick up the media biases? Yes, I would say they do, because the media is interested in a quick hit, as you said. They are interested in the item that is going to sell newspapers or that will be at the top of the headlines, so that is what they are going to go after. That is their job and what they do.

The Chairman: I have been really amazed by what has been coming out; a little bit of it in here, but also in my conversations with a number of journalists lately, regarding this whole issue of the herd mentality. Everyone will concede privately and, in some cases, publicly, that their story is basically generated from the front page of the *The Globe and Mail*. Everyone is following that story and it is just a vicious circle. They are all embarrassed by the fact and, to varying degrees, deny it, but they ultimately all—

Mr. Prud'homme: Did you attend our strategy session this morning?

The Chairman: No, but I attended the Cabinet briefing side, which is the same thing. It is what we are talking about.

One of the aspects we are struggling with as a committee is that if we take the route of throwing coverage wide open—although wide open is obviously an exaggeration—and let the cameras come in, take their hits, take their bites, and walk out with a minimum amount of disruption, and there is no cost to the committee, that is what will happen in the end anyhow and what will end up on the media. As you put it, this is the most economic way of providing coverage and is probably the end result, no matter what we do.

Now, the difficulty with that approach is, of course, that the House has very little control over the process and presentation, and the coverage has none of the benefits of, say, electronic *Hansard* protection, which we have in the House, in terms of presentation.

[*Translation*]

C'est un problème, mais je crois que le cynisme envers les institutions politiques et les diverses élites que nous avons déploré est sans doute très sain lorsqu'il s'agit des médias; c'est en fait ce cynisme qui va aider les gens à faire le tri parmi les images qu'ils reçoivent quotidiennement et à distinguer les choses intéressantes des tentatives de manipulation.

M. Bricker: En ce qui concerne l'influence des médias, les personnes à qui on pose la question répondent toujours qu'elles ne leur font pas vraiment confiance. Mais vous avez tout à fait raison; elles vont parler de ce qui est passé aux nouvelles la veille.

Si ce n'était pas ainsi, nous ne présenterions pas les campagnes électorales comme nous le faisons, en nous concentrant sur certains éléments, parce que les budgets ne sont pas suffisants pour faire suivre toute la campagne électorale par les médias. On compte beaucoup sur des visites de chef, des allocutions particulières, et ce genre de chose pour ce que l'on appelle la «presse spontanée». En effet, le public reçoit beaucoup plus d'information et la couverture, la portée et la fréquence de cette presse gratuite donnent des résultats bien supérieurs à ceux des annonces électorales payantes.

Le public reçoit donc l'information, l'assimile, la trie et se forge enfin une opinion. Mais est-il influencé par les partis pris des médias? Je répondrai que oui, parce que, comme vous l'avez dit, les médias aiment les effets choc. Ils sont intéressés par ce qui va faire vendre les journaux ou va faire la manchette, et c'est cela que l'on va chercher. C'est ainsi que la presse fonctionne.

Le président: J'ai été vraiment étonné par ce qui transparaît, un peu ici, mais aussi de mes conversations avec divers journalistes dernièrement, à propos de la mentalité de troupeau. Tout le monde admet en privé et, dans certains cas, en public, s'être inspiré de la première page du *Globe and Mail*. Tout le monde suit la même ligne et c'est un cercle vicieux. Toutes les personnes concernées en sont gênées et, dans une certaine mesure, le nient, mais en fin de compte. . .

M. Prud'homme: Avez-vous assisté à notre réunion de stratégie ce matin?

Le président: Non, mais j'ai assisté à la réunion d'information du Cabinet, ce qui revient au même. C'est ce dont nous parlons.

L'un des problèmes auxquels nous nous heurtons dans ce comité est que, si l'on décide de permettre une diffusion sans aucune contrainte—quoique ce soit bien sûr exagéré de dire qu'il n'y aurait aucune contrainte—et qu'on laisse les caméras venir dans la salle, prendre leurs images, leurs trames-son, et repartir en dérangeant le moins possible, et qu'il n'y ait aucun coût pour le comité, c'est de toute façon ce qui se passera, en fin de compte, et ce que présenteront les médias. Comme vous venez de le dire, c'est la façon la plus économique d'assurer la couverture et ce sera sans doute le résultat final, quoi que nous fassions.

Cette formule pose un problème, bien sûr, en ce sens que la Chambre ne contrôle pratiquement pas le processus et la présentation et que ce type de couverture ne présente aucun des avantages du *Hansard* électronique, disons, que nous avons à la Chambre, sur le plan de la présentation.

[*Texte*]

The second alternative that we have is gavel-to-gavel coverage. If we take that route, you then have a complete picture if people choose to pick up the coverage and watch it. But you will have the bites, both photo bites and sound bites, coming out of that coverage still making up the 30-second and now 10-second clips.

For us, one of the real dilemmas is that we want to take the route that provides the Canadian public with the best sense of the institution, including our warts. We are partisans and quite often get into partisan fights. That is part of what we do and, to varying degrees, we are good at it. Is there one way that is better for us to go, or is there—other than the two options I have mentioned—a way that we should be looking at in order to give Canadians a sense of this committee's structure that we are all so proud of and think is so important, and to give them a sense that there is much more than the Question Period they see every day?

• 1725

Mr. Bricker: I would say err on the side of inclusiveness rather than exclusiveness. If you are going to have coverage, make if more rather than less. In terms of the rules, have it as wide open—probably close to gavel to gavel—as you possibly can. I think people just want the truth and nothing but the truth, as unvarnished as possible, without anybody intervening and providing filters.

The problem I have with just letting the media decide this is that it assumes the media do not have a point of view. I would argue very strongly that they do have a point of view. It may not necessarily be one that bodes well for the parliamentary institutions. It is just a recommendation, but based on what I have been hearing from the Canadian public, they want more rather than less, and they want as few filters as possible.

Mr. Gotthilf: I would agree with that, with a caveat. If, after examining it, you find that gavel-to-gavel coverage of all the committees of the House is not feasible, either technically or financially, my recommendation is not then to conclude that no coverage is possible but to fall back on essentially letting the journalists take what they want, rather than falling back on continuing to run closed committees.

Mr. Blaikie (Winnipeg Transcona): The option is not either the journalists make the decision or everything is covered without discrimination. We have committees that make decisions, for instance, as to which private members' bills will be votable and which will not be. We make all kinds of decisions around here, and I think we could... We make decisions now, for that matter, about what committees will be televised by special order of the House, as is the case with the constitutional committee. We could continue to have a process like that. At least it is one of the options; let us put it that way. But I did not mean to intervene.

[*Traduction*]

Deuxième option: Une diffusion in extenso. Si nous choisissons cette formule, les personnes qui décident de regarder l'émission pourront avoir une image complète. Mais il y aura quand même des extraits, des séquences images et son, prises par ci par là pour les passages de 30 secondes et maintenant 10 secondes.

Le véritable dilemme pour nous c'est que nous voulons choisir l'option qui donnera au public canadien la meilleure connaissance de l'institution, y compris de nos défauts. Nous sommes tous partisans et nous avons assez souvent des querelles partisanes. Cela fait partie de ce que nous faisons et, à des degrés divers, nous le faisons plutôt bien. Y a-t-il une meilleure façon de procéder ou y a-t-il—à part les deux possibilités que je viens de mentionner—une solution à envisager pour faire comprendre aux Canadiens comment fonctionne cette structure des comités dont nous sommes si fiers, que nous jugeons si important, afin qu'ils sachent qu'il y a ici bien d'autres choses que la période des questions qu'ils voient tous les jours?

M. Bricker: Je dirais qu'il vaut mieux en faire trop que pas assez. À partir du moment où on veut retransmettre les délibérations, qu'on fasse un maximum. Pour ce qui est des règles, il faut faire preuve de toute la transparence—ce qui reviendra probablement à retransmettre les débats pratiquement d'un bout à l'autre—dont on est capable. Il me semble que les gens veulent la vérité, toute la vérité, avec le moins de travestissement possible, sans que quelqu'un intervienne pour filtrer ce qu'ils reçoivent.

J'hésite à laisser aux médias seuls le soin de décider, parce que ce serait partir du principe que les médias sont impartiaux. En fait, je suis tout à fait convaincu qu'ils sont de parti pris, même si celui-ci n'est pas toujours flatteur pour l'institution parlementaire. C'est une simple recommandation, mais compte tenu de ce que je sais de l'opinion publique canadienne, ce n'est pas moins d'information, mais davantage qu'elle veut, et avec le moins de filtre possible.

M. Gotthilf: Je suis d'accord avec vous, mais avec une réserve. Si, après avoir étudié la question, vous concluez qu'il n'est pas possible de retransmettre d'un bout à l'autre les délibérations de tous les comités de la Chambre, que ce soit pour des raisons techniques ou financières, je vous recommande alors de ne pas en déduire qu'aucune retransmission n'est possible, mais de faire un compromis et de laisser les journalistes en retransmettre une partie à leur convenance plutôt que d'en revenir à des délibérations à huis clos.

M. Blaikie (Winnipeg Transcona): Il ne s'agit pas de choisir entre laisser les journalistes prendre la décision ou retransmettre l'intégralité des délibérations. Nous avons par exemple des comités qui décident quels projets de loi d'initiative parlementaire vont ou non faire l'objet d'un vote. Nous prenons quantité de décisions ici et je pense que nous pourrions... D'ailleurs, par ordonnance spéciale de la Chambre, nous décidons dès à présent quels comités seront télévisés, comme c'est le cas du comité sur la Constitution. Nous pourrions conserver un mécanisme de ce genre. Du moins, c'est une des possibilités. Excusez-moi de vous avoir interrompu, mais ce n'était pas là mon propos.

[*Text*]

I think the public is of two minds about what they don't like about the House and what they don't like about Question Period. Invariably I have had people in one breath complain about what they see in the House—it is too rowdy, or we cannot get along, or that sort of stuff—and then finish the conversation by saying they hope I will go back there and really give those so-and-so's hell, or ask how I can stand listening to that guy every day; how do I resist going over there and punching him in the head, and all kinds of stuff like this, in the same breath as being lectured. I find myself saying we cannot do that. We cannot punch them in the head. There are rules. You find yourself actually defending decorum to be public. I am sure other people here will have had similar conversations, perhaps more so on the opposition side.

So I think there are two minds there, and the politicians are getting mixed signals, often from the public.

But that is not to diminish the problem. The problem you have spoken about is real.

As far as committees are concerned, what a lot of members are concerned about is that if you have, for instance, journalists making the editorial choices as to what will be covered in committee, you will lose... You see, right now only a few people really get covered during Question Period, and a lot of members do not, so everyone has the opportunity to say—and most with some legitimacy—that the problem is you do not know the work that goes on in committee. If you then begin to cover the committees, and committees are covered only if they replicate the kind of behaviour that gets covered in the House, then people who until now have had the consolation of being able to tell their constituents that a lot of good work goes on unseen in committee... Their good work that goes on in committee will still never be seen because it is not the good work that will be selected for consumption.

• 1730

I am trying to explain why I think the televising of committees may be seen as a dilemma or even a threat to this one area of remaining legitimacy, or whatever. I think that is a real concern.

Finally, it may be that parliamentary life goes in cycles of repute and ill repute. I subscribe to the view that TV has made things worse, as anything which destroys mystique makes things worse.

It is a bit like doing the Mass in the vernacular. It is never quite the same as it was in Latin. Anything like that is a problem.

I can remember reading a book written in 1935 called *Social Planning for Canada*. It was an early text of the CCF and the NDP. They said that something had to be done about Parliament, that it was absolutely disgraceful, and on and on and on.

[*Translation*]

J'ai l'impression que le public a une attitude ambivalente vis-à-vis de la Chambre et de la période des questions. Les gens me disent toujours, dans un premier temps qu'ils n'aiment pas ce qu'ils voient à la Chambre—que les débats sont trop houleux, que nous n'arrivons pas à nous entendre, etc.—pour ajouter dans un même souffle qu'ils souhaitent me voir y retourner pour dire ses quatre vérités à tel ou tel invervenant, ou encore ils me demandent comment je peux supporter d'entendre telle ou telle personne jour après jour, comment je réussis à ne pas casser la figure à telle autre, posant ce genre de questions en même temps qu'ils me font la leçon. Je finis par leur dire qu'on ne peut pas agir ainsi. Qu'on ne peut pas en venir aux coups. Qu'il y a des règles. On finit par défendre les règles et le décorum face au public. Je suis convaincu que d'autres que moi, parmi les gens qui sont ici aujourd'hui, ont eu déjà ce genre de conservation, davantage peut-être dans le camp de l'opposition.

Il m'apparaît donc qu'il y a ici une ambivalence et que les politiciens reçoivent bien souvent des incitations contradictoires de la part du public.

Je ne veux pas pour autant minimiser le problème. Il est bien réel.

En ce qui concerne les comités, ce qui préoccupe de nombreux députés, c'est, par exemple, que les journalistes fassent des choix subjectifs quant aux délibérations qui seront retransmises et on perdra... Vous savez, à l'heure actuelle, il n'y a pas grand monde qui bénéficie d'un éclairage lors de la période des questions, bien des députés sont laissés dans l'ombre et chacun a encore la possibilité de dire—bien légitimement dans la plupart des cas—qu'ils font leur travail réel dans les comités. À partir du moment où vous télévisez les délibérations des comités et où elles ne seront transmises que si les comportements reproduisent ce que l'on voit à la Chambre, ces députés n'auront plus la consolation de pouvoir dire aux gens de leur comté qu'il se fait un excellent travail en comité sans qu'on le voit... Cet excellent travail ne se verra pas parce que ce n'est pas celui-là qui sera choisi pour être retransmis à des fins de consommation.

J'essaie de vous expliquer pour quelle raison je pense que le fait de téléviser les délibérations des comités peut être considéré comme une entreprise délicate ou même comme une menace sur le plan de ce qu'il nous reste de légitimité, si l'on veut. Je pense que le problème est bien réel.

Enfin, il se peut que la perception de la vie parlementaire passe par des hauts et des bas. Je suis d'accord pour dire que la télévision n'a fait qu'empirer les choses, comme tout ce qui détruit une mystique.

C'est un peu comme lorsqu'on dit la messe en français. Ce n'est plus la même chose qu'en latin. Chaque fois qu'on agit ainsi, il y a un problème.

Je me souviens d'avoir lu un ouvrage rédigé en 1935 qui s'intitulait *Social Planning for Canada*. C'est un vieux texte du CCF et du NPD. On pouvait y lire qu'il fallait faire quelque chose au sujet du Parlement, que c'était un spectacle absolument désolant, etc. etc.

[*Texte*]

If you took out the names and the dates, it could have been written in 1982, when I first got involved in parliamentary reform, or in 1991.

Mr. Angus: I have a very quick question. It is one that has driven me crazy for years.

This country can go to war, but if there is an NHL play-off game, we will not find out about the war until after the game is over. They delay the national news.

What are you hearing from your focus groups about that kind of decision-making by the media in terms of priorities in news, which is part of what we rely on to get our messages out, vis-à-vis an NHL play-off game?

Mr. Gotthilf: I can review it, but it has been my experience that the vast majority of Canadians would get more angry about the fact that sports gets pre-empted in favour of election returns or debates rather than vice versa.

But the diffusion of media outlets and the news channel and so forth means that at a certain level, that information is available to everybody. Referring again to British Columbia, CTV has two outlets in Vancouver. They carried the baseball game on one and election returns on the other.

When the over-nights come back in a few days, it will be really interesting to see what the ratings were on each of those two programs.

The greater amount of choice we have now makes that less of a problem than it used to be. But I suspect that if we took a referendum, our side would lose on that one.

Mr. Angus: What about gender; is there a gender imbalance on that?

Mr. Gotthilf: A little bit, but I suspect it would lose quite massively among both genders.

Mr. Angus: Thank you, Mr. Chairman, and I did not like the answer.

Mr. Prud'homme: People talk a lot about reform. Some remind me of my ex-Liberal friends who are obsessed with the Constitution—without naming anyone, of course. Some are obsessed with change.

I studied the McGrath Report, I looked at it. I found out that many of the things these people recommended to us... They recommend great change and they leave. Then we are stuck with the change.

At that time, people thought you had to have a lot of change. Some people—

The Chairman: I am still around.

[*Traduction*]

Il vous suffit de changer les noms et les dates et cet ouvrage aurait facilement pu être écrit en 1982, date à laquelle je me suis intéressé pour la première fois à la réforme parlementaire, ou encore en 1991.

M. Angus: J'aimerais poser très rapidement une question. C'est quelque chose qui me préoccupe sérieusement depuis des années.

Notre pays pourrait très bien entrer en guerre et nous n'en saurions rien s'il y avait en même temps un match des éliminatoires de la Coupe Stanley. Il faudrait attendre la fin du match car les nouvelles nationales sont reportées à plus tard dans un tel cas.

Que vous disent vos groupes d'analyse concernant la priorité accordée par les médias aux journaux télévisés, sur lesquels nous nous fondons en partie pour faire passer nos messages, relativement à un match des éliminatoires de la Coupe Stanley?

M. Gotthilf: Je pourrais me pencher sur la question, mais je sais par expérience que la grande majorité des Canadiens va davantage protester si l'on reporte une émission sportive pour retransmettre un débat ou le résultat d'une élection que dans le cas contraire.

Toutefois, la multiplication des chaînes, le canal d'information permanente, font qu'à un certain niveau l'information est mise à la portée de tout le monde. Pour en revenir à la Colombie-Britannique, CTV a deux chaînes à Vancouver. L'une à retransmis la partie de baseball et l'autre les résultats des élections.

Lorsqu'on aura, dans quelques jours, les comptages d'auditoire de cette soirée-là, il sera très intéressant de voir quelles ont été les cotes d'écoute pour chacune de ces deux émissions.

L'éventail élargi de choix dont nous disposons maintenant rend le problème moins épineux qu'avant. J'ai bien peur, toutefois, que si nous faisions un référendum, notre camp serait perdant sur ce point.

M. Angus: Et selon les sexes; y a-t-il une différence?

M. Gotthilf: Légèrement, mais j'ai l'impression que nous perdrions assez largement chez les hommes comme chez les femmes.

M. Angus: Je vous remercie, monsieur le président, et je dois dire que je n'ai pas aimé la réponse.

M. Prud'homme: Les gens parlent beaucoup de réforme. Cela me rappelle mes anciens amis libéraux qui sont obsédés par la Constitution—je ne nommerai personne, bien entendu. De la même manière, il y a des gens qui sont obsédés par le changement.

J'ai étudié le rapport McGrath, je l'ai examiné. J'ai constaté que nombre de choses que les gens nous recommandent... Ils nous recommandent d'apporter de grands changements, puis ils s'en vont. Nous, nous sommes pris ensuite avec ces changements.

À l'époque, les gens pensaient qu'il fallait un grand nombre de changements. Certaines personnes...

Le président: Je suis toujours là.

[*Text*]

Mr. Prud'homme: —would like us to amend them all, and that is quite complicated, as you know. You know what is going on there, do you?

A Voice: Yes.

Mr. Prud'homme: It is very complicated. I would just like to terminate for today with one quote. I am sure it will find its way somewhere.

We are talking today about a very important change that affects the press. Look around. Thank God, there is a dutiful person here. She will report. But where are the others?

If there is a conversation that is of utmost importance to them, it is what is taking place here. It may be dark, it may be quiet and all that, but what we are about to talk about and debate with you will bring change directly concerning them. They are not here.

• 1735

I work in caucus committees. I love caucus committees because there is no cinema; there is no noise. If we say we should change foreign affairs, we should change defence, this is the kind of work that is not done, but so what? You explain this to your electors.

I had an experience on Saturday. It is very difficult for me to accept that you know. It is very risky. Imagine me with my big way of talking freely... They followed me through the district with a microphone. I hated the way they described and defined morality. It turned out to be a successful day, but I could not believe what people were saying.

It reminds me of my youth when people talked about *les communautés religieuses*. Everybody you knew said *les communautés religieuses*, the religious communities, but no one would dare talk against one particular sister, brother, or father so-and-so.

In my estimation, one of the most dutiful, devoted, knowledgeable and hard-working members that I have had the honour to sit with in my 27 years was Aideen Nicholson. She could not resent what people were trying to make out of her. I was pushed as chairman of the national caucus to sign a contract to hire some people to tell us how to dress, how to do this and so on in a way to kill all spontaneity in Parliament. You do not need to be someone else to be a good member. Her statement to me in her beautiful British accent was that she did not know she was expected to become an actress when she became an MP. This was the end of the contract because they resented it.

It seems for some that is the way we should all be—actors. There is no more of this spontaneity, and I would hope whatever we decide, the chairman will not kill the kind of spontaneity that must be a very important element in our parliamentary lives.

[*Translation*]

M. Prud'homme: . . .aimeraient nous faire tout changer, et ce n'est pas facile, vous le savez comme moi. Vous savez ce qui se passe dans ce domaine, n'est-ce pas?

Une voix: Oui.

M. Prud'homme: C'est très compliqué. Je voudrais simplement terminer aujourd'hui sur une citation. Je suis certain qu'elle fera son chemin.

Nous parlons aujourd'hui d'un changement très important qui touche la presse. Regardez autour de vous. Heureusement, il y a une journaliste de service. Elle fera son rapport. Mais où sont les autres?

S'il y a un sujet qui les intéresse au premier chef, c'est bien celui-là. Il fait peut-être nuit, tout est silencieux, mais ce dont nous allons parler et débattre aujourd'hui va apporter des changements qui les concernent directement. Pourtant, ils ne sont pas là.

Je travaille au sein des comités du caucus. J'adore les comités du caucus parce qu'on n'y fait pas de cinéma; on y travaille sans bruit. On peut toujours dire, il faut changer les affaires extérieures, il faut changer la défense, il faudrait faire telle ou telle chose, et alors? Expliquez ça à vos électeurs.

J'ai fait une drôle d'expérience samedi. C'était très difficile pour moi de l'accepter, vous savez. C'était très risqué. Vous me voyez avec mon franc parler... Ils m'ont suivi dans tout le district avec un microphone. J'ai détesté la façon dont ils ont décrit et défini la moralité. Finalement la journée s'est bien passée, mais je n'en croyais pas mes oreilles en entendant les gens.

Ça me rappelle ma jeunesse lorsque tout le monde parlait des «communautés religieuses». On vous mentionnait à tout bout de champ «les communautés religieuses», mais personne n'osait s'en prendre à une soeur, à un frère en particulier, au père Untel.

À mon avis, Aideen Nicholson compte parmi les plus dévoués, les plus compétents et les plus travailleurs de tous les députés avec lesquels j'ai eu l'honneur de siéger pendant mes 27 ans de carrière. Elle avait du mal à comprendre ce que les gens essayaient de faire d'elle. En tant que président du caucus national, on m'a poussé à signer un contrat avec des spécialistes chargés de nous dire comment nous habiller, comment nous comporter, d'une façon qui détruit toute spontanéité au Parlement. Vous n'avez besoin de personne pour vous dire comment être un bon député. Avec son accent britannique merveilleux, elle m'a simplement dit qu'elle ne s'attendait pas à devoir se transformer en actrice lorsqu'elle a été élue députée. Cela a mis fin au contrat parce que les autres en ont pris ombrage.

Il semble que ce soit ce que veulent certains—que nous soyons tous des acteurs. Il n'y a plus cette spontanéité et j'espère que, quelle que soit la décision que nous prendrons, le président ne nous enlèvera pas cette forme de spontanéité qui doit jouer un rôle très important dans notre vie parlementaire.

[*Texte*]

The Chairman: I want to thank our witnesses for appearing today. It has been helpful and I think we have some information we were looking for. We were hoping you would come with magic solutions. If we invite you back again another time, please have something magical for us.

I think we have pretty much done our round in terms of witnesses we wanted to hear. I have approval, by the way, through the House leaders—and we will put it in the House tomorrow—for the trip to Toronto and to Quebec City. We will have a look at their process and procedures down there.

What I would like to recommend to the committee is that on Thursday we have a business meeting. We will circulate an agenda in advance. So we can get ourselves up and ready, make some decisions on how we want to proceed with drafting, which I would hope would be as soon as possible. I will be sending out right away just a little reminder to each of you to think about issues you would like to see us discuss in terms of procedural changes and possible witnesses so we can start looking at the next part of our mandate. Are there any problems with that?

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): Last week I gave notice that we wanted to raise the issue of membership in a committee and the House today.

The Chairman: You are referring to the constitutional committee. I am sorry. I had forgotten you wanted to raise this today.

Mr. Angus: On a point of order, Mr. Chairman, it is my understanding you made a commitment to this committee that we would adhere to our time guidelines. We are well past what would normally be the conclusion of this committee, so I would suggest that it is inappropriate to undertake any matter, even one that has been given notice. It can just be deferred to the next meeting.

The Chairman: Do you have a problem with this?

Mr. Milliken: Yes, I do. I gave notice that we would deal with it and we could have dealt with it at the very outset of the meeting. I did not object to proceeding with the witnesses out of politeness and deference, but we have to poll all of the members. They are all here but one, and I do not know why we cannot proceed with it.

• 1740

The Chairman: Obviously, as chairman, I am just a little apprehensive of the whole issue. I don't want the committee to get caught in the middle of partisan battles. Can I ask Iain, as whip of the NDP committee, if we are looking at a resolution from your perspective on that post-haste?

[*Traduction*]

Le président: Je remercie nos témoins d'avoir comparu aujourd'hui. Cette conversation a été très utile et je pense que nous allons tirer certains enseignements que nous recherchions. Nous espérions que vous auriez des solutions magiques à nous donner. Si nous vous invitons à nouveau, veuillez s'il vous plaît nous apporter quelque recette miracle.

Il me semble que nous avons fait à peu près le tour des témoins que nous voulions entendre. Pendant que j'y suis, j'ai reçu l'autorisation des leaders parlementaires à la Chambre—et nous en rendrons compte demain à la Chambre—en ce qui concerne nos déplacements à Toronto et à Québec. Nous aurons ainsi le loisir d'examiner les mécanismes et la procédure auxquels ces assemblées ont recours.

Je recommande au comité de tenir une séance d'organisation jeudi. Je vous ferai parvenir l'ordre du jour à l'avance. Nous pourrons ainsi nous préparer et prendre des décisions concernant la façon d'aborder l'étape de la rédaction qui, je l'espère, interviendra le plus tôt possible. J'enverrai immédiatement à chacun d'entre vous un petit rappel pour savoir quelles sont les questions que vous voulez que nous abordions au sujet des changements de procédure ainsi que les témoins que vous voulez éventuellement entendre afin que nous puissions passer à la partie suivante de notre mandat. Y a-t-il des questions?

M. Milliken (Kingston et les Îles): La semaine dernière, j'ai donné avis que nous voulions soulever ici et à la Chambre la question de la composition d'un comité.

Le président: Vous voulez parler du comité sur la Constitution. Je suis désolé, j'avais oublié que vous vouliez soulever la question aujourd'hui.

M. Angus: Monsieur le président, j'en appelle au Règlement. Il me semblait que vous vous étiez engagé devant le comité à ce que les horaires soient respectés. Nous avons largement dépassé la limite que nous nous étions fixée et il ne me paraît donc pas justifié d'examiner une nouvelle question, même si nous en avons été notifiés à l'avance. Ne peut-on pas en reporter l'examen à la séance suivante?

Le président: Est-ce que quelqu'un y voit objection?

M. Milliken: Oui, moi. J'ai avisé les membres que nous voulions en parler et nous aurions pu le faire au tout début de la séance. C'est par courtoisie et par respect que je ne me suis pas opposé à ce que l'on entende les témoins, mais il nous faut prendre l'avis de tous les membres. Il n'en manque qu'un et je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas passer à l'examen de cette question.

Le président: Évidemment, en tant que président, je suis quelque peu inquiet face à toute cette question. Je ne veux pas que le comité se trouve pris dans des querelles partisanes. J'aimerais demander à Iain, en sa qualité de whip du NPD, si une solution est en vue de son côté sur cette question des postes à pourvoir?

[*Text*]

Mr. Angus: We're waiting for some kind of indication from Mr. Clark as to what the solution is. He's the one who made the deal. As the person responsible for the government, it's his responsibility. We keep harassing them, but they keep saying they will get back. I'm hopeful that by Thursday there will be some kind of resolve. I would have preferred to resolve two weeks ago.

The Chairman: I think you have to be careful. We are seized with three slots, but one is filled, if I am not mistaken, so two are left. This is the role of this committee. What the committee does not want to get involved in is partisan debate about those two positions.

Obviously, as was expressed earlier, if you're not going to fill those two slots and if you're not going to name them, somebody else would like to do it. I think this is my concern. I am hesitant. I'm the chairman. I'm in the hands of the committee, but I am hesitant to let us go down a path we could all regret if we don't handle it wisely. Peter, having said all that, do you want to come in and take a shot at me?

Mr. Milliken: I'm not anxious to take shots. I just said that—

Mr. Blaikie: On a point of order, Mr. Chairman, having nothing to do with the subject of the matter, perhaps we could indicate to our witnesses that they are free to leave.

The Chairman: Please, you are welcome to leave.

Mr. Prud'homme: Thank you very much.

Mr. Milliken: I think this is important. I indicated I was willing to serve on the committee and fill the vacancy. If we're not going to fill them from the NDP whip, then let's get the committee filled. I think it is ridiculous to have a lame-duck committee traipsing around the country. It is going on a trip again next week. I'm willing to go if the NDP isn't willing to name members. If they want to name their members, all right; let's get on with it. If they don't want to, I'm sick of the fight.

The chairman has ruled that these two positions are vacant. That part of our report was null and void. There are two vacancies on this committee. I want to get them filled. I'm happy to go and join it. I think we ought to resolve this right now. I don't see any problem with it. I gave notice that I was going to raise it at the last meeting. It's not a secret. I just want to get the two vacancies filled.

Now, if the NDP whip wants to put forward two names, fine. I agree it's his right to do it and I am quite prepared to do it. But if he doesn't want to do it, then let's put in some other members who are willing to do the work and get on with the job. Lots of our members would like to be on the committee. I'm one of them. I know that Mrs. Marleau is another.

Mr. Prud'homme: I was turned down.

Mr. Milliken: We've all been turned down. We would like to go and do the work. Let's fill the positions. Maybe there are more on the other side who want to. If so, we'll give it to you.

[*Translation*]

M. Angus: Nous attendons un signe de M. Clark pour savoir quelle est la solution. C'est lui qui a passé l'accord. En tant que responsable du gouvernement, c'est à lui qu'incombe cette responsabilité. Nous le relançons constamment, mais on se contente de nous dire qu'on va nous rappeler. J'espère que nous aurons certaines réponses jeudi. J'aurais préféré qu'on règle cela il y a deux semaines.

Le président: À mon avis, il vous faut être prudent. Il y a trois places à pourvoir et, si je ne me trompe, une seule l'a été, ce qui fait qu'il nous en reste deux. C'est là le rôle du comité. Ce qu'il faut éviter, c'est que le comité se trouve pris dans une querelle partisane au sujet de ces deux sièges.

Bien évidemment, comme on l'a dit tout à l'heure, à partir du moment où vous ne pourvoyez pas ces deux postes et où vous ne donnez pas de nom, quelqu'un va vouloir le faire pour vous. C'est ça qui me préoccupe. En tant que président, j'hésite. Je suis à la disposition du comité, mais j'hésite à nous lancer dans une aventure que nous pourrions tous regretter si nous ne savons pas où nous mettons les pieds. Tout cela étant dit, je vous donne la parole, Peter, vous allez certainement me tomber dessus.

M. Milliken: Je ne veux m'en prendre à personne. J'ai simplement dit. . .

M. Blaikie: Rappel au Règlement, monsieur le président. Ne pourrait-on libérer les témoins qui n'ont rien à voir avec cette affaire?

Le président: Certes, vous pouvez disposer.

M. Prud'homme: Nous vous remercions.

M. Milliken: Je pense que c'est important. J'ai fait savoir que j'étais prêt à siéger à ce comité et à occuper un des postes vacants. Si le whip du NPD ne veut pas les pourvoir, que le comité le fasse. Je trouve ridicule que l'on oblige un comité croupion à battre la campagne d'un bout à l'autre du pays. Le comité va repartir en déplacement la semaine prochaine. Je suis prêt à y aller si le NPD ne veut pas nommer de membre. S'il ne veut pas nommer ses membres, qu'on en finisse, faisons le nécessaire. S'il ne veut rien savoir, je suis fatigué de lutter.

Le président a statué que ces deux postes étaient vacants. Cette partie de notre rapport est nulle et non avenue. Il y a deux sièges vacants au sein de ce comité. Je veux qu'ils soient pourvus. Je suis volontaire pour en faire partie. Il me semble que l'on devrait trouver une solution dès maintenant. Je ne vois pas où est le problème. J'ai avisé lors de la dernière séance que j'allais soulever la question. Ce n'est pas un secret. Je veux tout simplement que les deux postes vacants soient pourvus.

Bien sûr, si le whip du NPD veut nous donner deux noms, je ne demande pas mieux. Je reconnais que c'est son droit et je suis tout à fait disposé à l'accepter. Mais s'il ne veut pas le faire, qu'on nomme à la place d'autres députés qui sont prêts à s'atteler à la tâche. Il y a beaucoup de nos députés qui aimeraient faire partie du comité. Je suis l'un d'entre eux. Je sais qu'il y a aussi M^me^ Marleau.

M. Prud'homme: On m'a refusé.

M. Milliken: Nous avons tous été refusés. Nous aimerions y aller et faire le travail. Il faut pourvoir ces postes. Il y a peut-être aussi d'autres députés dans le camp adverse qui aimeraient de leur côté participer. Si c'est le cas, nous vous laissons bien volontiers la priorité.

[*Texte*]

Mr. Angus: Mr. Chairman, a motion to adjourn is always in order. I move we adjourn.

The Chairman: The motion is in order and it's not debatable. I believe it's just simply votable. All those in favour of adjourning? Opposed, if any? Okay.

I want to recommend to the committee that we be very careful here. We deal with a committee that has a number of very serious responsibilities. Our partisan differences can be very dangerous. I think Mr. Milliken makes a valid point that this committee can, by simple vote, report to the House and fill those two seats. I think it is a possibility.

We may have an argument over that and you may be right and I may be wrong. My concern is that we're left with a problem. I would like to see it resolved rather than have the committee get into a partisan fight on it. Charles Langlois indicated he wanted to speak.

Mr. Langlois: I just want to ask a question. I'm at a loss here to understand why you would have to wait for Mr. Clark to solve your problem, Iain. I always thought it was a decision of the NDP to appoint or recommend its members on the committee and then we would proceed. Why would you have to wait for Joe Clark to do it for you?

Mr. Angus: Mr. Chairman, if I may, just let me revisit why we're into this situation. The Minister Responsible for Constitutional Affairs, in his wisdom, agreed with my leader that five members of the New Democratic Party would be able to be active with the committee, would have all of the rights of any other member. That was agreed to as part of the package for our participation in the constitutional committee. The reason for the five was to provide a balance against the number of senators, of which we have none, and to ensure that we had the number of people necessary to participate fully in the subcommittees, the panels, what have you. That's why I said it's up to Mr. Clark. He's the one who agreed to that and initially turned to us and told us to solve it. We came up with a solution—we being the whips—that regretfully the Speaker found to be out of order.

• 1745

With regard to the Speaker's decision, I want to make it very clear that it is not an option to appoint someone from another party.

The Chairman: I'm just getting that ruling, by the way, to confirm. The clerks tell me that is not the case.

Mr. Angus: On page 2824 of *Hansard*, on September 27, 1991, the Speaker says as follows:

> Finally, the Chair asks the Striking Committee to file a supplementary report, in addition to the report filed on September 24, designating two more members of the New Democratic Party

[*Traduction*]

M. Angus: Monsieur le président, une motion d'ajournement est toujours recevable. Je propose que nous levions la séance.

Le président: Cette motion est recevable et elle ne peut faire l'objet d'un débat. Il me semble qu'on peut uniquement la mettre aux voix. Ceux qui sont en faveur de l'ajournement? Ceux qui sont contre, s'il y en a? Très bien.

Je recommande au comité d'être très prudent dans le cas qui nous occupe. Nous avons affaire ici à un comité qui a un certain nombre de responsabilités très importantes. Nos querelles partisanes peuvent se révéler très dangereuses. J'estime que M. Milliken a eu raison de nous signaler que notre comité, par simple vote, peut faire rapport à la Chambre et combler ces deux sièges. Je considère que c'est une possibilité.

Nous pouvons toujours discuter pour savoir si vous avez raison et si j'ai tort. Ce qui m'inquiète, c'est que nous n'avons pas réglé le problème. J'aimerais qu'il le soit et je voudrais éviter que le comité se perde en querelles partisanes. Il me semble que Charles Langlois veut prendre la parole.

M. Langlois: Je voulais simplement poser une question. Je comprends mal, Iain, pourquoi vous attendez que M. Clark trouve la solution à votre problème. Je pensais qu'il appartenait au NPD de nommer ou de recommander ses membres au sein du comité pour que nous puissions ensuite passer à autre chose. Pourquoi attendez-vous que Clark fasse le travail à votre place?

M. Angus: Si vous le permettez, monsieur le président, j'aimerais faire un petit retour en arrière. Le ministre chargé des questions constitutionnelles, dans sa grande sagesse, s'est entendu avec mon leader parlementaire pour que cinq députés du Nouveau parti démocratique puissent participer activement aux travaux du comité en bénéficiant de tous les droits qu'ont les autres membres. C'était là l'une des clauses de l'entente concernant notre participation aux travaux du comité constitutionnel. Ce chiffre de cinq visait à compenser l'absence de sénateurs appartenant à notre parti et faire en sorte que nous ayons suffisamment de représentants pour participer pleinement aux travaux des sous-comités, des groupes d'étude, que sais-je encore. C'est pourquoi je dis que la décision appartient maintenant à M. Clark. C'est lui qui a accepté cette entente et qui nous a demandé à l'origine de résoudre ainsi le problème. Nous en sommes venus à une solution—et j'entends par «nous», les whips—que malheureusement le président de la Chambre a considéré comme contraire au Règlement.

Pour ce qui est de la décision du Président de la Chambre, je tiens à préciser que l'on a pas la possibilité de nommer un membre appartenant à un autre parti.

Le président: Je viens d'ailleurs de recevoir cette décision, à titre de confirmation. Les greffiers me disent qu'il en est bien ainsi.

M. Angus: À la page 2824 du «Hansard», le 27 septembre 1991, le Président de la Chambre a fait la déclaration suivante:

> Enfin, j'invite le comité de sélection, par voie d'un rapport supplémentaire à celui du 24 septembre, à désigner deux autres députés du Parti néo-démocrate.

[*Text*]

It makes it very clear. It's not a question of whether an extra Liberal, an extra Tory, or even an independent is to be signed.

I want to raise on a point of order that it is not the purview of the House management committee to be seized of this matter.

An hon. member: Yes, it is.

Mr. Angus: No. Back on June 18, Mr. Hawkes moved that a subcommittee, to be comprised of all three whips, be delegated all authority to act as a striking committee and, provided that the recommendations are unanimous, to present them directly to the chair to be presented to the House of Commons on behalf of the standing committee pursuant to Standing Order 114. My interpretation of the key phrase, "be delegated all authority", is that before this committee could act, the striking subcommittee, which has been delegated the full authority of this committee to deal with committees, would have to meet. In the event that committee failed to bring forward a unanimous report to implement the Speaker's ruling, the committee could act. The striking committee has not met. This committee has not rescinded that authority, and I would argue, Mr. Chairman, that at this time the House management committee cannot be seized of this matter.

What you could do is request the striking committee to meet to consider this matter. That's quite within the powers, and I would have no difficulty with that. But I say that at this time this committee itself cannot be seized with the issue, because the motion of June 18 delegated all authority of this committee regarding Standing Order 114 to the striking committee.

The Chairman: First, to respond to you on your point of order, no committee can tie itself by delegating its authority. I think you would find that were we to take that ruling to the chair, we would find very quickly that it is the committee that ultimately retains its authority. On a point of order basis, I have some problem with that.

Second, I have a problem in this sense. I have sent word to the clerks to ask the whips to deal with this as expeditiously as possible, because I have been concerned about it being raised in here. I have been concerned that we would march all of us down a road that none of us would be delighted with. So in terms of trying to take care of those concerns, can I suggest a solution to the committee? The chief government whip isn't here to respond to your arguments in fact, as opposed to your point of order.

Mr. Angus: Nor is the Liberal whip.

The Chairman: That's right. I obviously have a somewhat different interpretation of those events from what you have. My understanding was that the New Democratic Party was offered three seats on the committee—voting seats. They also agreed to rotate in and out of their five members. Where the dispute comes in, from my perspective, is that the New Democratics cannot choose two more names out of the additional four they would be required to put in there.

[*Translation*]

C'est très clair. Il n'est pas question d'un libéral supplémentaire, d'un conservateur supplémentaire ou même d'un indépendant.

Je voudrais rappeler qu'aux termes du Règlement il n'appartient pas au comité de gestion de la Chambre de se saisir de cette affaire.

Une voix: Si, c'est de son ressort.

M. Angus: Non. Auparavant, le 18 juin, M. Hawkes avait présenté une motion voulant que soient délégués à un sous-comité, regroupant les trois whips, tous les pouvoirs d'agir comme comité de sélection et, sous réserve que ses recommandations soient unanimes, de les communiquer directement au président qui se chargerait de les présenter à la Chambre des communes au nom du comité permanent en vertu des dispositions de l'article 114 du Règlement. Les mots importants d'après moi sont «que soient délégués. . .tous les pouvoir«, ce qui veut dire qu'avant que notre comité puisse agir, il faut que le sous-comité de sélection, qui s'est vu délégué par notre comité tous les pouvoirs relatifs à la composition des autres comités, se soit réuni. Au cas où ce comité ne parviendrait pas à remettre un rapport unanime pour se conformer à la décision du Président de la Chambre, notre comité pourrait alors agir. Le comité de sélection ne s'est pas réuni. Notre comité n'est pas revenu sur cette délégation de pouvoir, et je soutiens, monsieur le président, qu'en attendant, le comité de gestion de la Chambre ne peut pas être saisi de l'affaire.

Ce que vous pouvez faire, c'est demander au comité de sélection de se réunir pour examiner la question. C'est tout à fait en votre pouvoir et je n'y vois aucun inconvénient. Ce que je dis, c'est que, pour l'instant, notre comité ne peut pas être saisi de l'affaire parce que la motion du 18 juin a délégué au comité de sélection tous les pouvoirs de notre comité en ce qui concerne l'article 114 du Règlement.

Le président: Tout d'abord, pour répondre à votre rappel au Règlement, aucun comité ne peut se lier les mains en déléguant ses pouvoirs. Je pense que si nous demandions au Président de la Chambre de se prononcer sur cette question, vous vous apercevriez très rapidement que le comité conserve, en fin de compte, tous ses pouvoirs. J'ai donc des difficultés à vous suivre.

J'ai encore une autre difficulté. J'ai demandé, par l'intermédiaire des greffiers, aux whips de régler la chose le plus vite possible parce que je ne voulais pas l'aborder ici. J'ai peur que nous nous engagions dans une voie qui risque de ne convenir à personne. Donc, pour apaiser un certain nombre de ces préoccupations, puis-je proposer une solution au comité? Indépendamment de votre rappel au Règlement, le whip en chef du gouvernement n'est pas là pour répondre à vos arguments de faits.

M. Angus: Ni le whip libéral.

Le président: C'est vrai. Il est évident que je n'interprète pas les faits comme vous. J'avais compris que l'on avait offert trois sièges au Nouveau Parti démocratique au sein du comité—avec droit de vote. Ce parti avait aussi accepté d'instituer un roulement entre ces cinq membres. Le conflit, à mon avis, vient du fait que le Nouveau Parti démocratique ne peut pas choisir deux autres noms parmi les quatre noms supplémentaires qu'il sera tenu de présenter ici.

[*Texte*]

• 1750

Mr. Angus: Not the term "cannot".

The Chairman: Whatever terms you want. I can put on a partisan thing that says you guys can't make up your mind between who is fighting. That's where we can start ultimately going. The bottom line is we have two slots.

What I would like to recommend to the committee is that we leave this with the whips. If the committee wants to send some strong sort of a motion instructing me as a chairman to act, to insist that the whips do something about it, fine, I can live with that. But I would really encourage that we as a committee not go down this path on something that is so crucial. I want to give every opportunity for people to resolve it.

Mr. Milliken: I'm prepared to move a motion, Mr. Chairman, that the whips be instructed to bring in the names of two additional members to serve on this committee at the meeting of this committee on Thursday.

Mr. Prud'homme: In your mind, do you mean two additional or two NDP? With all due respect, I would not even consider voting on a motion if it was one that. . . In my view, it is two slots that belong to the NDP. We all know what it is for, to rotate, and if they rotate them, none of the others could sit. That's one of the difficulties. Would you make a provision saying that two NDP. . .?

Mr. Milliken: I'm leaving the motion as it is because I'm assuming that will be the agreement. If the NDP is unwilling or unable, whatever, to name the members, and they will not put forward names to the whips and the whips are unable therefore to come to an agreement and bring in two NDP names, then my motion says they will bring forward a report. I'm sure our whip and I'm sure the Conservative whip will agree they should be NDP names, but if the NDP whip is unwilling or unable to name members, then I expect we will have names. That is all I care about. I want those positions filled. I think it is a scandal that this has gone on so long.

The Chairman: Iain, do you want to respond?

Mr. Angus: Mr. Chairman, I want to make a couple of points. I want to echo your comments that what we are doing here is playing with fire.

We have a Constitution committee that was put together after some hard bargaining, with some good will on at least two sides. What this committee may be entering into is putting in jeopardy that balance and putting in jeopardy all-party participation on the constitutional committee. So I would ask members to think very carefully about the motion before you, because if you bind our hands and say we have to do such and such by such and such, I can tell you right now that you are in danger of scuttling the whole process and in danger of setting off a very messy situation. Part of me suspects that this is what Mr. Milliken is up to in any case.

[*Traduction*]

M. Angus: «Ne peut pas» n'est pas le mot.

Le président: Les termes n'ont pas d'importance. Je pourrais faire preuve d'esprit partisan et vous dire que vous n'arrivez pas à vous décider et à savoir contre qui vous vous battez. C'est à ça qu'on en revient finalement. Il n'en reste pas moins qu'il y a deux postes à pourvoir.

Je recommanderais au comité de s'en remettre aux whips. Si le comité veut adopter une motion ferme pour me demander, en tant que président, d'agir et d'insister pour que les whips fassent quelque chose à ce sujet, très bien, je n'y vois pas d'inconvénient. Toutefois, je souhaite vivement que le comité évite de s'engager dans une voie sans issue sur un problème d'une telle importance. Je souhaite donner à tout le monde la possibilité de trouver une solution.

M. Milliken: Je suis disposé à présenter une motion, monsieur le président, invitant les whips à donner, lors de la réunion de notre comité de jeudi, le nom de deux autres députés prêts à siéger à ce comité.

M. Prud'homme: Vous entendez par là deux députés supplémentaires ou deux députés du NPD? Je vous prie de m'excuser, mais je n'imagine pas pouvoir voter sur une motion qui serait. . . En ce qui me concerne, ce sont là deux sièges qui appartiennent aux NPD. Nous savons tous à quoi ils vont servir, à faire une rotation et, s'il n'y a pas de rotation, aucun des autres ne va pouvoir y siéger. C'est là l'une des difficultés. Allez-vous prévoir que deux NPD. . .?

M. Milliken: Je laisse la motion en l'état parce que je suppose que l'entente ira dans ce sens. Si le NPD ne veut pas ou ne peut pas, ou que sais-je encore, proposer des noms, s'il ne fournit pas des noms aux whips et si ces derniers ne peuvent, par conséquent, en venir à une entente et présenter deux noms du NPD, ma motion demande qu'ils fassent un rapport à cet effet. Je suis convaincu que notre whip et le whip conservateur acceptent qu'il s'agisse de membres du NPD, mais si le whip du NPD ne veut pas ou ne peut pas donner de noms, nous en proposerons nous-mêmes. C'est tout ce qui m'intéresse. Je veux que ces postes soient pourvus. Je considère qu'il est scandaleux d'avoir attendu si longtemps.

Le président: Iain, avez-vous quelque chose à répondre?

M. Angus: J'aimerais faire une ou deux observations, monsieur le président. Je suis d'accord avec vous pour dire que nous jouons ici avec le feu.

Nous avons réussi à constituer un comité sur la constitution après mains efforts et beaucoup de bonne volonté, de deux côtés au moins. Le risque que nous courrons ici c'est de remettre en cause cet équilibre et la participation de tous les partis au comité sur la constitution. Je demande donc aux députés de réfléchir avec grand soin à la motion qui leur est maintenant présentée parce que si on dit qu'il faut faire ci et ça avant telle ou telle date, je peux vous dire dès maintenant que l'on risque de jeter à bas tout l'édifice et de se retrouver en bien mauvaise posture. J'irais même jusqu'à dire que c'est peut-être ce que cherche, de toute façon, M. Milliken.

[*Text*]

I want to see the motion in writing and I want to have a chance to look at it to see whether in fact I want to offer any amendments before we proceed with it. I think I have that right.

The Chairman: Do we have any further debate while we are waiting for drafting?

Mr. Prud'homme: What are we doing next Tuesday? Are we going to Toronto?

The Chairman: We will talk about it Thursday.

Mr. Prud'homme: I will be in Vancouver on Thursday.

The Chairman: Okay. I would recommend that we not sit the Tuesday and Thursday meeting, if everbody is comfortable with that.

Mr. Prud'homme: Thursday is in Quebec.

The Chairman: Yes.

Can I have that read out?

Mr. Angus: I want a copy, Mr. Chairman.

The Chairman: I don't want to sit very much longer because we have definitely gone on too long.

We're just asking for a photocopy. Are there any other comments while we are doing that?

• 1755

Then we shall wait for the motion.

Mr. Angus: Could I make one other comment, too, that I forgot to make before? It is crucial to the debate. I want to point out that in the Speaker's ruling there was no timeframe provided for. It did not say that the members had to be appointed by such and such a date; it just said you must appoint.

Mr. Prud'homme: But surely we will have to do it some day because the committee is sitting and proceeding. You could appoint them separately if you want, but you are a loser the longer you wait.

Mr. Angus: No, I am not losing anything. They are out there working.

Mr. Prud'homme: Five of them.

Mr. Angus: Five of them.

Mr. Prud'homme: But when they travel, are the expenses of the five being paid?

Mr. Angus: Yes.

Mr. Prud'homme: This, to me, is totally irregular.

The Chairman: It is a very unusual procedure, and I can tell you that what has happened is—

Mr. Thorkelson: Five NDP members are travelling right now.

Mr. Angus: Let me qualify that. Only three travelled to P.E.I. because two of them were tied up here with other legislation. Waddell was in gun control. McCurdy was in the industry, science and technology committee. They had other commitments they couldn't get out of. But they will all be in Ontario next week.

[*Translation*]

J'aimerais que la motion me soit présentée par écrit et pouvoir la consulter à tête reposée afin de savoir s'il me faut l'amender avant d'aller plus loin. Je pense que j'ai ce droit.

Le président: Est-ce qu'il y a d'autre interventions, en attendant que la motion soit rédigée?

M. Prud'homme: Que faisons-nous mardi prochain? Est-ce que nous allons à Toronto?

Le président: Nous en parlerons jeudi.

M. Prud'homme: Jeudi, je serai à Vancouver.

Le président: Bien. Je recommande que l'on ne siège pas mardi et jeudi, si ca convient à tout le monde.

M. Prud'homme: Jeudi, c'est à Québec.

Le président: Oui.

Est-ce que l'on peut nous la lire?

M. Angus: J'aimerais en avoir un exemplaire, monsieur le président.

Le président: Je ne voudrais pas siéger encore pendant des heures parce que ça fait déjà bien trop longtemps que nous sommes là.

Nous voulons simplement avoir une photocopie. Y a-t-il d'autres interventions en attendant?

Nous allons donc attendre à la motion.

M. Angus: J'ai une autre observation à faire, car j'ai oublié tout à l'heure. C'est fondamental pour le débat. Je voudrais signaler que dans la décision du président de la Chambre, aucun délai n'est mentionné. On ne nous dit pas que les membres doivent être nommés avant telle ou telle date; on nous dit simplement qu'il faut les nommer.

M. Prud'homme: Il faut quand même agir parce que le comité siège et continue ses travaux. Vous pouvez les nommer séparément si vous le voulez mais, plus vous attendez, plus vous y perdez.

M. Angus: Non, je n'y perds pas. Ils sont en tournée, en train de travailler.

M. Prud'homme: Les cinq.

M. Angus: Les cinq.

M. Prud'homme: Lorsqu'ils sont en déplacement, est-ce que leurs frais leur sont remboursés à tous les cinq?

M. Angus: Oui.

M. Prud'homme: C'est, à mon avis, totalement irrégulier.

Le président: C'est un procédé tout à fait inhabituel et je peux vous dire que ce qui s'est passé...

M. Thorkelson: Cinq députés du NPD sont en déplacement à l'heure actuelle.

M. Angus: Laissez-moi apporter quelques précisions. Trois seulement ont fait le voyage de l'Île-du-Prince-Édouard parce que deux étaient tenus de rester ici pour examiner d'autres projets de loi. Waddell s'occupait du contrôle des armes à feu. McCurdy oeuvrait au sein du comité de l'industrie, des sciences et de la technologie. Ils avaient aussi d'autres engagements dont ils ne pouvaient se défaire. Mais tous seront en Ontario la semaine prochaine.

[*Texte*]

Mr. Milliken: So any member can go with this committee, I presume, Mr. Chairman, if that is the case, because these people are not members of the committee. Why are they travelling with the committee? There is only one member of the committee from the New Democratic Party. On what authority are the other four travelling?

The Chairman: First of all, I would assume that they are travelling on the authority of the committee itself, which has the capacity to make motions and to develop budgets.

Mr. Thorkelson: So they made the motion.

The Chairman: I cannot answer that. You're asking me questions that I do not know the answer to and would not even profess to. I don't want to comment on that particular administration or lack thereof. I don't know. I understand that the committee is functioning at the moment. I understand that people are travelling, and that's all I know.

Mr. Angus: Under the authority of the committee.

The Chairman: That would certainly be my impression, but I don't know that for sure.

Mr. Prud'homme: Under the authority of the committee, not under any "deal done by Joe Clark with your party", right? So if there was another request by. . . I could imagine the mess if Mr. Milliken felt very strongly and wanted to show up next week, as a matter of fact on Thursday, and insisted on having a motion put so that he could be added under the authority of the committee. Would that be out of order?

Mr. Angus: The committee would be the constitutional committee, not this committee, and obviously the committee can choose to do whatever it pleases with whatever resources it has.

The Chairman: Does everyone have copies of the motion?

Mr. Edwards: Mr. Chairman, could I ask Mr. Milliken a question about the motion, please?

What is the purpose of the deadline?

Mr. Milliken: Well, I just think this matter should be resolved. I think the chair has made a ruling that this committee is improperly struck. Here we have a major committee dealing with the Constitution of Canada, and the committee is not struck. It's a scandal. It's a national scandal. As parliamentarians, we have a duty to see that committees are properly constituted. This one is not; it is short two members. The members of the House of Commons who were authorized for this committee consisted of a larger number than what are now named to the committee. There are two vacancies on this committee, and I think they should be filled.

I am quite prepared to defer to the New Democratic Party and say if they want their two on there, fine, put them on. If not, then I think we should fill the vacancies with others, and, frankly, we have the authority to do it. There is

[*Traduction*]

M. Milliken: Je présume donc, monsieur le président, que tous les députés peuvent se déplacer avec le comité, si c'est ainsi que ça se passe, parce que ces personnes ne sont pas membres du comité. Pourquoi voyagent-elles avec le comité? Il n'y a qu'un seul député du Nouveau Parti démocratique qui siège au sein du comité. À quel titre les quatre autres se déplacent-ils?

Le président: Tout d'abord, je présume qu'ils se déplacent sous la responsabilité du comité lui-même, qui est habilité à adopter des motions et à prévoir des budgets.

M. Thorkelson: Une motion a donc été adoptée en ce sens.

Le président: Je ne peux pas vous répondre sur ce point. Vous me posez des questions auxquelles je ne peux répondre, et je m'en garderais bien, d'ailleurs. Je ne veux faire aucun commentaire sur la bonne ou mauvaise gestion de ce comité. Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que ce comité fonctionne à l'heure actuelle. Je me suis laissé dire que ses membres se déplaçaient, c'est tout ce que je sais.

M. Angus: Sous la responsabilité du comité.

Le président: C'est mon impression, en tout cas, mais je ne sais rien de certain.

M. Prud'homme: Sous la responsabilité du comité et non pas en vertu d'une quelconque «entente passée entre Joe Clark et votre parti», n'est-ce pas? Donc, si quelqu'un d'autre présentait une demande. . . J'imagine dans quelle situation on se retrouverait si M. Milliken voulait à toute force se présenter la semaine prochaine, jeudi en l'occurrence, et déposait une motion pour faire en sorte qu'on rajoute son nom sous la responsabilité du comité. Est-ce que ce serait conforme au règlement?

M. Angus: Il s'agirait du comité sur la Constitution, et non pas le nôtre, et bien entendu cet autre a le pouvoir de faire ce qui lui plait des ressources dont il dispose.

Le président: Est-ce que tout le monde a un exemplaire de la motion?

M. Edwards: Monsieur le président, puis-je poser une question à M. Milliken au sujet de cette motion?

Pourquoi y a-t-il une date limite?

M. Milliken: En fait, c'est parce que je veux que l'on tranche la question. Le président de la Chambre a jugé que le comité n'avait pas été constitué dans les formes. Nous sommes donc en présence d'un comité de la plus haute importance, qui doit s'occuper de la Constitution du Canada, et il n'est pas formellement constitué. C'est un scandale. C'est un scandale national. En tant que parlementaires, nous avons le devoir de nous assurer que les comités sont constitués en bonne et due forme. Celui-ci ne l'est pas; il lui manque deux membres. Le nombre de députés de la Chambre des communes autorisés à siéger au sein de ce comité est plus grand que le nombre de représentants qui ont été effectivement nommés. Il y a deux sièges vacants au sein de ce comité et je considère qu'ils doivent être pourvus.

Je suis tout à fait disposé à obliger le Nouveau Parti démocratique et je lui dis que s'il veut nommer deux membres, très bien, qu'il le fasse. Sinon, je considère que nous pouvons très bien les nommer nous-mêmes et nous en

[*Text*]

nothing in the motion that establishes that committee that says how many go to each party. The motion says the committee shall consist of *x* members. I have forgotten the exact number.

All I am saying is, let's get the members of the House of Commons on the committee. I don't want the Senate having greater weight on this committee than it otherwise would have. We are operating a lame duck committee, where there is one NDP member on that committee who can vote. Frankly, I think the compliment should be full and this is the way to do it. If Mr. Angus doesn't want to name his members, if he wants to have them continuing this travelling road show, fine. But let's put some members on who can be there and vote, because I'm quite prepared to go with this committee and travel with it and do the work with this committee. I don't know why I should be deprived because Mr. Angus doesn't want to name two members to it.

• 1800

Mr. Edwards: Can I ask Mr. Angus something? I am coming into this totally naive and totally uninformed, so I want to ask the basic questions. Why do you not want to name your members?

Mr. Angus: Mr. Chairman, if I may, let me respond first to the question you asked Mr. Milliken and remind the members of the Speaker's ruling of September 27, where the Speaker very clearly asks the striking committee to appoint two more members of the New Democratic Party. We're not bound by the Speaker's ruling?

Mr. Milliken: Not on that point, no.

Mr. Angus: Oh, well, then we're not bound by the Speaker's ruling on the rest of it. Give me a break, Peter. Don't be so foolish.

Mr. Milliken: I'm not being foolish.

Mr. Angus: Mr. Chairman, let me respond to Jim's question.

There are two elements. One is the fact that it's a joint committee and that Liberals and Conservatives from the Senate are on the committee. We don't have any New Democrats in the Senate and therefore are at a disadvantage. We would have 2 out of 30 of our caucus. For that reason, plus the need, as we have all done, to look at regional, racial balances, gender involvement, we came up with a magic five that would provide for a broad spectrum of our caucus and therefore the people we represent.

So when Ms McLaughlin went to Mr. Clark to talk about the committee, this was one of the elements on the table. Yes, it's true that the agreement was three votes at the table but a total of five bodies. It's a different way of looking at it, but that's how we have perceived it. There is no perception of a difference in level of participation. There is not a class A group of New Democrats and a class B group, to be quite blunt. They all had to be perceived as being members. In fact, the publication that the government has sent out indicates that there are five NDP members.

[*Translation*]

avons, à mon avis, le pouvoir. Rien dans la motion portant constitution de ce comité n'indique combien de députés doivent appartenir à chaque parti. Il est dit dans la motion que le comité se composera de tant de membres. J'ai oublié le nombre exact.

Tout ce que je demande, c'est qu'on nomme des députés de la Chambre des communes à ce comité. Je ne veux pas que le Sénat exerce une influence indue sur ce comité. Ce comité est un canard boiteux qui comprend un député du NPD autorisé à voter. Franchement, je pense que l'affectif doit être complet et c'est la seule façon de faire. Si M. Angus ne veut pas nommer d'autres membres, s'il veut qu'ils continuent à se déplacer, c'est très bien. Mais ayons des membres qui pourront être présents et voter, parce que je suis tout à fait prêt à voyager et à travailler avec ce comité. Je ne comprends pas pourquoi je ne pourrais pas le faire tout simplement parce que M. Angus ne veut pas nommer deux membres.

M. Edwards: J'aimerais poser une question à M. Angus. Excusez ma naïveté et mon manque d'information, mais la question que je veux vous poser est la suivante: pourquoi ne voulez-vous pas nommer vos membres?

M. Angus: Permettez-moi, monsieur le président, de répondre d'abord à la question que vous avez posée à M. Milliken et de rappeler aux membres du comité la décision énoncée par le Président de la Chambre le 27 septembre, dans laquelle il demande clairement au comité d'organisation de nommer deux autres membres du Nouveau parti démocratique. Ne sommes-nous pas liés par cette décision du Président?

M. Milliken: Non, pas sur ce point.

M. Angus: Alors, nous ne sommes pas liés non plus par le reste. Voyons, Peter, soyons sérieux!

M. Milliken: Je suis sérieux.

M. Angus: Monsieur le président, permettez-moi de répondre à la question de Jim.

Il y a deux choses qui entrent en ligne de compte. La première, c'est qu'il s'agit d'un comité mixte auquel siège des sénateurs libéraux et conservateurs. Nous sommes désavantagés, étant donné qu'il n'y a pas de néo-démocrates au Sénat. Nous aurions deux membres choisis parmi les 30 députés de notre caucus. C'est pourquoi, en plus de tenir compte des déséquilibres régionaux et raciaux, d'une participation égale des hommes et des femmes, nous nous sommes entendus sur le chiffre magique de cinq qui représenterait bien notre caucus et par conséquent nos électeurs.

C'est un des aspects que M^me^ McLaughlin a abordé lorsqu'elle a rencontré M. Clark pour discuter du comité. Il est vrai qu'ils se sont entendus sur trois voix, mais un total de cinq personnes. Je sais que c'est une façon différente d'aborder la question, mais c'est de cette façon que nous l'avons comprise. Il n'y a pas de divergence de point de vue au niveau de la participation. Pour parler clairement, il n'y a pas deux catégories de néo-démocrates, une première classe et une deuxième classe. Ils doivent tous être considérés comme des députés. De fait, le document que le gouvernement a publié indique que cinq députés du NPD doivent siéger au comité.

[*Texte*]

Mr. Prud'homme: I object to that, as you know. That is totally irregular.

Mr. Angus: I appreciate that.

That is the background. There was an agreement between the two of them, and, quite frankly, if they had talked to the whips ahead of time, we might not have this difficulty. Then we would have pointed out, well, hang on, we can only do this. So we have been trying to find a solution.

Because the government, represented by Mr. Clark, made the agreement, we believe the onus is on him.

I'm actually quite prepared to ask this committee to call Jim Judd, who is the chief of staff who has been stick-handling all of this, to come before us to explain, from the perspective of the government, what they thought they were doing and why.

Jim, does that answer your question?

Mr. Edwards: I think it does, but I still do not understand... The effect of the Speaker's ruling is that there are some vacancies. Is that correct?

Mr. Angus: That's correct, that must be filled by New Democrats.

Mr. Edwards: Two vacancies. Why then are you reluctant to name two members?

Mr. Angus: Because if I name two members under the existing structure, I will end up with the A team and the B team. I have it now. In effect, I have Lorne Nystrom as A team and the other four as the B team, but it's not the same.

Mr. Thorkelson: But they can substitute in and out, Iain.

Mr. Angus: We're not trying to get five votes. Not at all.

Mr. Thorkelson: What's the part about the Senate?

Mr. Angus: That's why I want some time.

Mr. Milliken: Yes, but you have had weeks.

Mr. Angus: The government has had weeks, too. In fact, the government sat on this for July and August.

The Chairman: Wait a minute. If you are going to turn it into the government and us, then I am going to start picking up the other side of the argument, because I am the only one sitting at this table who knows anything about it. I don't like that. I'm not comfortable with it. I don't like to see this committee put into a position of trying to resolve it. But if I have to, I will make those arguments. I have been trying to be very careful, Iain.

• 1805

I think Jim's questions are legitimate. Why are you concerned about the dates? Peter, why did you put them in? I think those are legitimate questions.

Also, in terms of procedure, I think the committee has been instructed by the Speaker to file a report. There is no date as to when we should file, but we have definitely been asked to file a report. Secondly, he does say in his ruling:

[*Traduction*]

M. Prud'homme: Je m'inscris en faux contre cela. C'est tout à fait irrégulier.

M. Angus: Je comprends.

Ce sont les faits. C'est l'entente qu'ils ont conclue tous les deux et je dois dire que s'ils avaient communiqué à l'avance avec les whips, nous ne serions pas confrontés à ce problème. Nous aurions précisé dès le départ ce qu'il était possible de faire. Nous essayons donc de trouver une solution.

Etant donné que c'est le gouvernement, dans la personne de M. Clark, qui a conclu l'accord, nous estimons que c'est à lui de trouver une solution.

Je suis tout à fait prêt à demander au comité de convoquer Jim Judd, le chef de cabinet qui a organisé tout cela, afin qu'il vienne nous expliquer ce que le gouvernement voulait faire et pourquoi.

Est-ce que cela répond à votre question, Jim?

M. Edwards: Je crois que oui, mais je ne comprends toujours pas... Si l'on s'en tient à la décision du Président, il nous manque toujours des membres. Est-ce que c'est exact?

M. Angus: C'est exact, et les sièges vacants doivent être occupés par des néo-démocrates.

M. Edwards: Deux sièges vacants. Pourquoi donc ne voulez-vous pas nommer deux membres?

M. Angus: Parce que, dans l'état actuel des choses, si je nomme deux députés, il y aura des membres de première classe et des membres de deuxième classe. D'ailleurs, c'est déjà le cas, puisque Lorne Nystrom fait partie de la première classe et que les quatre autres sont en deuxième classe, mais ce n'est pas la même chose.

M. Thorkelson: Mais, Ian, ils peuvent intervertir les rôles.

M. Angus: Nous n'essayons pas d'obtenir cinq voix. Pas du tout.

M. Thorkelson: Que veut dire cette allusion au Sénat?

M. Angus: C'est pourquoi je veux plus de temps.

M. Milliken: Vous avez déjà eu plusieurs semaines.

M. Angus: Le gouvernement aussi. De fait, le gouvernement s'est penché sur cette question en juillet et en août.

Le président: Un instant. Si vous allez en faire une confrontation entre le gouvernement et vous, je vais m'intéresser à l'autre volet de l'argument, parce que je suis le seul ici à m'y connaître à ce sujet. Je n'aime pas cela. Cette situation me rend mal à l'aise. Je n'aime pas que le comité soit mis en demeure de résoudre ce problème, mais si je dois le faire, je prendrai mes responsabilités. J'ai essayé d'être très prudent, Iain.

Je pense que les questions de Jim sont légitimes. Pourquoi les dates vous posent-elles problème? Peter, pourquoi avez-vous mentionné les dates? Je pense qu'il s'agit là de questions légitimes.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la procédure, je crois que le président a demandé au comité de déposer un rapport. Aucune date n'a été avancée, mais nous devons obligatoirement présenter un rapport. Deuxièmement, le président a demandé au comité d'organisation:

[*Text*]

the Chair asks the Striking Committee to file a supplementary report, in addition to the report filed on September 24, designating two more members of the New Democratic Party, and when this report is tabled in the House or filed with the Clerk

So his ruling does refer to the two New Democratic members.

Mr. Angus: Actually, Mr. Chairman—and thank you for that point—that basically makes Mr. Milliken's motion redundant because the Speaker has already ordered us, as a striking committee, to meet, to see to this.

The Chairman: No, I'm sorry, I don't think that is the case. He is going to the subcommittee saying look—how can I put it politely?—do something, and if you don't, we are going to go back—

Mr. Angus: Which is no different from what the Speaker said.

The Chairman: That's right, but the difference is that he is now saying, look, either you solve it or he is going to insist that the committee do it, and that's the concern I have.

Mr. Belsher: Mr. Chairman, could I ask Peter if he would delete the 24th out of his motion, delete the date?

Mr. Milliken: Why would I bother with the motion, then, Mr. Belsher? Why would I bother moving the motion? The purpose of the motion is to force the whips to make a decision by a date, because they aren't making a decision. This has been dragging on for weeks and weeks. If the whips interpret this to mean they have to name two New Democratic members, then the whips will do it. It won't be unanimous, but they will do it and come back with a report. We will then vote in this committee as to whether to send that report on to the House of Commons.

Mr. Thorkelson: I'd like to call the question.

Mr. Prud'homme: Why don't you say, instruct the committee to tell us on Thursday why they are not proceeding? He doesn't want a final date; you want a date. We are at a loss. We probably know what is going on, but what is going on, really? Now many Liberals say, to hell with it; we're going to raise hell.

If there was an agreement made by Mr. Clark, he would look like a fool, because this agreement was made with one party to get them on board. I know of a lot of Liberals who, if they were aware of this "deal", as you call it, would be furious as hell. They would say, well, in order to get me on board, to shut my mouth on various issues, maybe I should have a deal, too.

I think we should instruct the committee to strike out 24, and give them what kind of instruction you want. I would like to have a report by the whip by Thursday. I won't be here, but this committee should like to know what's going on by Tuesday. Why are they not proceeding? That's the first instruction.

Then if you're not satisfied, you go to the second step; that is to put the motion with a date. During that time, he has time to talk with his colleagues and his House Leader. It gives them two days. If they come Thursday and say, well, we cannot agree as to what we should be doing, then you can put a new motion with a date.

[*Translation*]

de déposer, en plus du rapport présenté le 24 septembre, un rapport supplémentaire désignant deux autres membres du Nouveau parti démocratique. Lorsque ce rapport sera déposé à la Chambre ou au greffier. . .

Par conséquent, cette décision du président de la Chambre mentionne les deux députés néo-démocrates.

M. Angus: Merci, monsieur le président pour ces précisions. Si vous le permettez, voilà qui rend surperflu la motion de M. Milliken, étant donné que le président de la Chambre a déjà demandé au comité d'organisation de se réunir pour examiner cette question.

Le président: Non, je ne pense pas que ce soit le cas. Il s'est adressé au sous-comité pour lui demander—comment le dire tout en restant poli?—de faire quelque chose ou sinon. . .

M. Angus: C'est la même chose que ce qu'a dit le président.

Le président: C'est vrai, à la différence qu'il nous demande maintenant de résoudre ce problème, sinon il insistera pour que le comité le fasse. C'est ce qui me préoccupe.

M. Belsher: Monsieur le président, est-ce que je peux demander à Peter s'il accepterait de supprimer la date du 24 de sa motion?

M. Milliken: Mais dans ce cas, pourquoi prendrai-je la peine de présenter cette motion, monsieur Belsher? Ma motion a pour objet de forcer les whips à prendre une décision avant cette date, puisqu'ils n'en n'ont pris aucune pour le moment. Voilà des semaines que cela traîne. Si les whips estiment qu'ils doivent nommer deux députés néo-démocrates, qu'il le fassent. Cela ne se fera pas à l'unanimité, mais ils le feront et ils présenteront un rapport. Ensuite, les membres du comité décideront s'il y a lieu de renvoyer un rapport à la Chambre des communes.

M. Thorkelson: J'aimerais passer à la question.

M. Prud'homme: Mais pourquoi ne pas ordonner au comité de nous dire jeudi pourquoi il ne prend pas de décision? Il ne veut pas de date finale; vous en voulez une. C'est à n'y rien comprendre. Que se passe-t-il exactement? Il y a beaucoup de libéraux qui ont l'intention d'en faire tout un tabac.

Si M. Clark a conclu un accord, il va passer pour un idiot, puisque cet accord a été conclu avec un parti pour permettre à ses membres de siéger au comité. Je connais beaucoup de libéraux qui seraient furieux s'ils avaient connaissance de cet accord. Ils réclameraient la même chose en échange de leur silence sur diverses questions ou de leur participation.

Je pense qu'il faudrait demander au comité de supprimer la date du 24 et de lui donner les instructions que vous voulez. J'aimerais que le whip me fournisse un rapport d'ici jeudi. Je ne serai pas ici, mais le comité devrait être au courant de ce qui se passe d'ici mardi. Pourquoi ne pas aller de l'avant? C'est la première instruction qui nous a été donnée.

Ensuite, si cela ne vous convient pas, nous passerons à la seconde étape qui consiste à préciser une date dans la motion. Entre temps, il aura eu le temps de parler avec ses collègues et avec le président de la Chambre. Cela leur donne deux jours. S'ils ne sont pas parvenus à s'entendre d'ici jeudi, vous pourrez alors présenter une nouvelle motion comportant une date.

[*Texte*]

Mr. Milliken: Well, my motion is still okay for Thursday because then they will come in and tell us. But I think they could come up with names.

The Chairman: Can I just say to the committee what I would recommend we do, if I can just lay out the issue as I see it. Number one, we are faced with the Speaker's ruling. Number two, there is obviously a problem here that is primarily between the New Democrats and their perception of things and a fight with the government.

Mr. Angus: And their perception of things.

The Chairman: That's right. It's a perception problem, and certainly I can rebut or at least attempt to rebut what I think have been the arguments you have put forward.

I also want to say that I caution the committee to be very careful. We are playing with some dangerous stuff here, and we don't want to undermine what I think is a very fundamental process.

• 1810

Number five, I want to say this. I think the committee is in a position, and probably has no choice, to at some point start taking some action. I would encourage as much wisdom and gentleness in moving to that as possible.

We have a motion before us that I have to put. I don't think there's any choice in that. It's a pretty specific motion, and the whips would have to address that if the motion were to pass.

Mr. Angus: Mr. Chairman, I move an amendment to delete all the words after the word "Canada". It's basically taking out the time.

The Chairman: The motion would be that the whips be instructed to report names to sit on the Special Joint Committee on a Renewed Canada. . .

Mr. Angus: So take out the words "by the Thursday, October 24, 1991 meeting of this committee".

The Chairman: Seconded by Jim Edwards.

Mr. Angus: Did you get a seconder for Mr. Milliken's motion?

The Chairman: I'm advised I don't need seconders, but I like them. I will put the question on the amendment, which is to delete all words after the word "Canada". In favour, four members; opposed, four. It's a tie.

Procedurally, the chair goes for the status quo. I'm going to have to use the wisdom of Solomon here, and then whatever I do is wrong. I'm going to vote in favour of the amendment. I think in this case it's the wise choice.

Amendment agreed to

The Chairman: I do that as chair because I want to keep the issue open. The chair's role is, as much as possible, to not cut off debate or force a decision. I think that by removing the date, I keep things alive.

I also want to say that should the amended motion pass, as chair I will expect that we see some results on it. I don't think it's fair for all of us as committee members to be left dangling.

[*Traduction*]

M. Milliken: Eh bien, ma motion tient toujours pour jeudi puisqu'ils doivent nous fournir une réponse à ce moment-là. Mais je pense qu'ils devraient nous donner des noms.

Le président: Si vous me permettez de présenter mon point de vue, je vais vous indiquer ce que je recommanderais de faire. Premièrement, nous devons tenir compte de la décision du président. Deuxièmement, nous avons un problème qui est lié principalement aux néo-démocrates et à leur perception de la situation et à un différend avec le gouvernement.

M. Angus: Et avec leur perception des choses.

Le président: C'est exact. Il s'agit d'un problème de perception et je peux réfuter ou tout au moins essayer de réfuter les arguments que vous avez présentés.

Par ailleurs, je recommande au comité de faire preuve d'une extrême prudence. Tout cela est délicat et nous ne voulons pas nuire à ce qui me paraît être un processus extrêmement fondamental.

Cinquièmement, je pense que le comité est en mesure, de prendre une décision et n'a probablement pas d'autre choix. Je vous incite à faire preuve d'autant de sagesse et de délicatesse qu'il est possible.

Nous sommes saisis d'une motion que je dois vous soumettre. Je pense que nous n'avons pas le choix. C'est une motion assez précise et les whips devront l'étudier si la motion est adoptée.

M. Angus: Monsieur le président, je propose de supprimer tout ce qui suit le mot «Canada». De ce fait, on supprime toute allusion au délai.

Le président: La motion demanderait donc aux whips de présenter les noms des personnes qui siègeraient au comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada.

M. Angus: Supprimant donc «d'ici la réunion du comité le jeudi 24 octobre 1991».

Le président: Motion appuyée par Jim Edwards.

M. Angus: Quelqu'un a-t-il appuyé la motion de M. Milliken?

Le président: On m'a dit que je n'avais pas besoin de comotionnaire, mais cela me convient. Nous allons passer au vote au sujet de l'amendement qui consiste à supprimer tous les mots après le terme «Canada». Nous avons quatre pour et quatre contre. Nous avons égalité.

Selon la procédure, le président doit maintenir le statu quo. Quoique je fasse, j'aurai tort, mais je vais être obligé d'être aussi sage que Solomon. Je vais voter en faveur de l'amendement, car je pense que c'est le choix le plus avisé.

L'amendement est adopté

Le président: J'ai pris cette décision parce que je veux que la question continue d'être débattue. Dans la mesure du possible, le président doit éviter d'empêcher le débat ou d'imposer une décision. Je crois que je garde le débat ouvert en supprimant la date.

Permettez-moi également de préciser que si la motion amendée est adoptée, j'espère qu'elle produira des résultats. Il n'est pas juste que les membres de ce comité soient laissés dans l'incertitude.

[*Text*]

Mr. Angus: Do you think I like dealing with this so much?

The Chairman: I will put the question on the motion as amended.

Motion as amended agreed to

Any further business? Okay, we will adjourn until Thursday at 11 a.m.

[*Translation*]

M. Angus: Croyez-vous que tout cela me plaise?

Le président: Nous allons passer au vote sur la motion amendée.

La motion amendée est adoptée

D'autres questions? Très bien, la séance est levée et nous reprendrons nos travaux jeudi prochain à ll heures.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Daryl Bricker, Vice-President, Angus Reid Group Inc. (Ottawa Region);

David Gotthilf, Viewpoints Research Ltd.

TÉMOINS

Daryl Bricker, vice-président, Angus Reid Group Inc. (région d'Ottawa);

David Gotthilf, Viewpoints Research Ltd.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 16

Thursday, October 24, 1991
Tuesday, November 5, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 16

Le jeudi 24 octobre 1991
Le mardi 5 novembre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Business of the Committee

Mandate of the Committee pursuant to Standing Order 119(2)

INCLUDING:

The Twelfth, Thirteenth, Fourteenth, Fifteenth and Sixteenth Reports to the House

CONCERNANT:

Affaires du Comité

Mandat du Comité conformément à l'article 119(2) du Règlement

Y COMPRIS:

Les douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième rapports à la Chambre

LIBRARY
NOV 27 1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24274

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
Ross Belsher
Mike Breaugh
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
Ross Belsher
Mike Breaugh
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, OCTOBER 24, 1991
(17)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met *in camera* at 11:10 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Iain Angus, Ross Belsher, Albert Cooper, John Cole, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Peter Milliken, Scott Thorkelson and Marcel Tremblay.

Acting Members present: Mike Breaugh for Nelson Riis.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: James R. Robertson, Research Officer.

The Committee resumed consideration of its business.

Pursuant to S.O. 92, it was proposed that the following report of the Sub-Committee on Private Members Business establishing the votable items, be adopted by the Committee as its 12th report:

In accordance with its mandate under Standing Order 92(1), your Committee has selected from among the items for which an order of precedence was established on Tuesday, October 8, 1991, the following as votable items:

Bill C-236—Mr. Gardiner
Motion M-44—Ms Black

After debate, the question being put on the motion, it was, by a show of hands, carried: Yeas: 6 Nays: 1

Pursuant to S.O. 114, it was agreed,—That certain members having neglected to file their list of substitutes or having given notice of their intention to give up membership on standing and legislative committees, be replaced as follows:

1. Edwards for Dobbie on Consumer and Corporate Affairs
2. Worthy for Worthy on Legislative Committee H.
3. Bertrand for Attewell on Public Accounts
4. Breaugh for Riis on House Management

And that this be presented to the House as the 13th report of this Committee.

Within its mandate pursuant to S.O. 119(2), it was agreed,—That Steve Butland, John Cole, Charles Langlois and Peter Milliken be named to the Sub-Committee on broadcasting, as created by this Committee on June 18th 1991, for the purpose of drafting a report for the consideration of this Committee.

The Committee resumed consideration of its future and other business.

At 12:35 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 24 OCTOBRE 1991
(17)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à huis clos à 11 h 10, dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence d'Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Iain Angus, Ross Belsher, Albert Cooper, John Cole, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Peter Milliken, Scott Thorkelson et Marcel Tremblay.

Membre suppléant présent: Mike Breaugh remplace Nelson Riis.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: James R. Robertson, attaché de recherche.

Le Comité reprend l'examen de ses travaux.

En application de l'article 92 du Règlement, il est proposé que le rapport du Sous-comité des affaires émanant des députés déterminant les affaires qui feront l'objet d'un vote, et dont le texte suit, soit adopté à titre du 12e rapport du Comité:

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 92(1), le Comité a choisi, pour faire l'objet d'un vote, les affaires suivantes parmi celles dont l'ordre de priorité a été établi le mardi 8 octobre 1991:

Projet de loi C-236—M. Gardiner
Motion M-44—Mme Black

Après débat, la motion mise aux voix à main levée, est adoptée selon le résultat suivant: Pour: 6 Contre: 1

En application de l'article 114, il est convenu,—Que certains députés ayant négligé de déposer la liste de leurs substituts ou ayant donné avis de leur intention de cesser d'être membre d'un comité permanent ou législatifs, soient remplacés comme il suit:

1. Edwards pour Dobbie, Consommateurs et sociétés et administration gouvernementale;
2. Worthy pour Worthy, Comité législatif H;
3. Bertrand pour Attewell, Comptes publics;
4. Breaugh pour Riis, Gestion de la Chambre.

Et que ce 13e rapport du Comité soit présenté à la Chambre.

Selon le mandat que lui confère le par. 119(2), il est convenu,—Que Steve Butland, John Cole, Charles Langlois et Peter Milliken fassent partie du Sous-comité de la radiotélédiffusion établi le 18 juin 1991, afin de rédiger un rapport devant être soumis au Comité.

Le Comité reprend l'examen de ses travaux et autres affaires.

À 12 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

TUESDAY, NOVEMBER 5, 1991
(18)

The Standing Committee on House Management met at 4:20 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Ross Belsher, Mike Breaugh, Albert Cooper, John Cole, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Scott Thorkelson and Marcel Tremblay.

Acting Members present: Jim Edwards for Jim Hawkes.

In attendance: From the House of Commons: R.J. Desramaux, Director General of Parliamentary Operations; *From the Research Branch of the Library of Parliament:* James R. Robertson, Research Officer.

The Committee resumed consideration of its business.

John Cole presented a report on the Committee's visit to Queen's Park, on Monday, October 28, 1991.

Charles Langlois presented a report on the Committee's visit to the Legislative Assembly in Quebec, on October 31, 1991.

On motion of Alfonso Gagliano, it was agreed,—That the following be adopted as the 15th Report of the Committee and the Chair present it as per S.O. 114:

Your Committee recommends that certain members of the Standing Committees listed below, having neglected to file a list of substitutes or having given notice of their intention to give up membership on a Committee in accordance with Standing Order 114, be replaced as follows:

No. 1

Multiculturalism and Citizenship

Redway for James

No. 2

Forestry and Fisheries

Joncas for Crosby (*Halifax West*)

No. 3

Public Accounts

Larrivée for Thorkelson

On motion of Alfonso Gagliano, it was agreed,—That the following be adopted as the 16th Report of the Committee and the Chair present it as per S.O. 104:

Your Committee recommends that the Special Committee appointed to review the provisions and operations of the Employment Equity Act, as created on October 30, 1991, be composed of the eight Members listed below:

Members

Attewell	Langlois
Bertrand	Redway
Clancy	Skelly (*Comox–Alberni*)
Halliday	Tobin—(8)

LE MARDI 5 NOVEMBRE 1991
(18)

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à 16 h 20, dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence d'Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Ross Belsher, Mike Breaugh, Albert Cooper, John Cole, Alfonso Gagliano, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Scott Thorkelson et Marcel Tremblay.

Membre suppléant présent: Jim Edwards remplace Jim Hawkes.

Aussi présents: De la Chambre des communes: R.J. Desramaux, directeur général des Opérations parlementaire. *Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement:* James R. Robertson, attaché de recherche.

Le Comité reprend l'examen de ses travaux.

John Cole présente un rapport sur la visite du Comité à Queen's Park, le lundi 28 octobre 1991.

Charles Langlois présente un rapport sur la visite à l'Assemblée nationale du Québec, le 31 octobre 1991.

Sur motion de Alfonso Gagliano, il est convenu,—Que le texte qui suit soit adopté et devienne le 15e rapport du Comité, et que le président le présente en application de l'article 114 du Règlement:

Votre Comité recommande que certains membres des comités permanents énumérés ci-dessous, ayant négligé de déposer la liste de leurs substituts ou ayant donné avis de leur intention de cesser d'être membre d'un comité en conformité de l'article 114 du Règlement, soient remplacés comme il suit:

No 1

Multiculturalisme et citoyenneté

Redway pour James

No 2

Forêts et pêches

Joncas pour Crosby (*Halifax–Ouest*)

No 3

Comptes publics

Larrivée pour Thorkelson

Sur motion de Alfonso Gagliano, il est convenu,—Que le texte qui suit soit adopté et devienne le 16e rapport du Comité, et que le président le présente en application de l'article 114 du Règlement:

Votre Comité recommande que les huit députés dont les noms suivent fassent partie du Comité spécial mis sur pied le 30 octobre 1991, afin d'examiner les dispositions et l'application de la Loi sur l'équité en matière d'emploi:

Membres

Attewell	Langlois
Bertrand	Redway
Clancy	Skelly (*Comox–Alberni*)
Halliday	Tobin—(8)

On motion of John Cole, it was agreed,—That, following the request by the Chair of the Budget Sub-Committee of the Liaison Committee, this committee gives up $25,000 from its 1991-92 contract consulting request and that its original submission of $35,000 under travel be reduced to $17,000 (including any funds already spent relating to last week's visits to Toronto and Quebec) for an overall reduction of $42,000 from our original submission down to a total budget of $32,130 (excluding any travel).

On motion of Ken James, it was agreed,—That the room requirements for the tabling of the Auditor General's Report on December 3rd be dealt with informally, with the appropriate clerks and Chairpersons.

At 4:50 p.m. Charles Langlois took the Chair.

The Committee proceeded to discuss several issues related to Parliamentary Reform, pursuant to its mandate as per S.O. 108(3)a).

By unanimous consent, it was agreed,—That the researcher prepare a report for the committee's consideration on proposed rules to guide the use of a countdown clock in the House.

At 5:12 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

Sur motion de John Cole, il est convenu,—À la demande du président du Sous-comité du budget du Comité de liaison, que le Comité réduise de 25 000 $ ses dépenses de consultation pour 1991-1992; en outre, que ses dépenses prévues de 35 000 $ pour ses déplacements sont réduites à 17 000 $ (incluant les fonds déjà dépensés pour les visites à Toronto et à Québec); la réduction totale est donc de 42 000 $ par rapport aux prévisions initiales, ce qui ramène le budget global à 32 130 $ (à l'exclusion des déplacements).

Sur motion de Ken James, il est convenu,—Que la question des locaux requis à l'occasion du dépôt du rapport du vérificateur général, le 3 décembre, soit réglée par les greffiers et présidents concernés.

À 16 h 50, Charles Langlois assume la présidence.

Le Comité, suivant son mandat qui découle de l'alinéa 108(3)a), examine divers aspects de la réforme parlementaire.

Par consentement unanime, il est convenu,—Que l'attaché de recherche rédige à l'intention du Comité un rapport sur les règles d'utilisation d'un chronomètre à la Chambre.

À 17 h 12, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Micheline Rondeau-Parent

REPORTS TO THE HOUSE

Friday, October 25, 1991

The Standing Committee on House Management has the honour to present its

TWELFTH REPORT

In accordance with its mandate under Standing Order 92(1), your Committee has selected from among the items for which an order of precedence was established on Tuesday, October 8, 1991, the following as votable items:

Bill C-236 — Mr. Gardiner
Motion M-44 — Ms Black

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No. 16 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

RAPPORTS À LA CHAMBRE

Le vendredi 25 octobre 1991

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

DOUZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 92(1) du Règlement, le Comité a choisi, pour faire l'objet d'un vote, les affaires suivantes parmi celles dont l'ordre de priorité a été établi le mardi 8 octobre 1991:

Projet de loi C-236 — M. Gardiner
Motion M-44 — M^me^ Black

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicule n° 16 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,

Chairman.

Friday, October 25, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to Standing Order 114, has the honour to present its

THIRTEENTH REPORT

Your Committee recommends that certain members of the Standing Committees listed below, having neglected to file a list of substitutes or having given notice of their intention to give up membership on a Committee in accordance with Standing Order 114, be replaced as follows:

No. 1

Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Edwards for Dobbie

No. 2

House Management

Breaugh for Riis

No 3

Public Accounts

Bertrand for Attewell

No 4

Legislative Committee H

Worthy for Worthy

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No 16 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le vendredi 25 octobre 1991

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre, conformément à l'article 114 du Règlement, a l'honneur de présenter son

TREIZIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que certains membres des Comités permanents énumérés ci-dessous, ayant négligé de déposer une liste de substituts ou ayant donné avis de leur intention de cesser d'être membre d'un Comité en conformité avec l'article 114 du Règlement, soient remplacés comme il suit:

No 1

Consommateurs et sociétés et administration gouvenementale

Edwards pour Dobbie

No 2

Gestion de la Chambre

Breaugh pour Riis

No 3

Comptes publics

Bertrand pour Attewell

No 4

Comité législatif H

Worthy pour Worthy

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicule n° 16 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,

Chairman.

Wednesday, October 30, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to the Order of the House of Commons, dated June 19, 1991 and the Speaker's ruling of September 27, 1991, has the honour to present its

FOURTEENTH REPORT

Your Committee recommends that the two Members listed below be added to the list of Members to compose the Special Joint Committee appointed to inquire into the Government of Canada's Proposals for a renewed Canada:

Members

ANGUS and RIIS

It is further recommended that a message be sent to the Senate to acquaint their Honours of the names of the Members to serve on behalf of this House on the Special Joint Committee appointed to inquire into the Government of Canada's Proposals for a renewed Canada.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No 16 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le mercredi 30 octobre 1991

Conformément à l'Ordre de la Chambre des communes du 19 juin 1991 et à la décision du Président du 27 septembre 1991, le Comité permanent de la gestion de la Chambre a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que les deux députés dont les noms suivent fassent partie du Comité spécial mixte qui a été nommé afin d'examiner les propositions relatives au renouvellement du Canada :

Membres

ANGUS et RIIS

Votre Comité recommande enfin qu'un message soit transmis au Sénat afin d'informer les honorables sénateurs des noms des députés qui représenteront la Chambre au Comité spécial mixte qui a été nommé afin d'examiner les propositions relatives au renouvellement du Canada.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicule n° 16 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,

Chairman.

Wednesday, November 6, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to Standing Order 114, has the honour to present its

FIFTEENTH REPORT

Your Committee recommends that certain members of the Standing Committees listed below, having neglected to file a list of substitutes or having given notice of their intention to give up membership on a Committee in accordance with Standing Order 114, be replaced as follows:

No. 1

Multiculturalism and Citizenship

Redway for James

No. 2

Forestry and Fisheries

Joncas for Crosby (*Halifax West*)

No. 3

Public Accounts

Larrivée for Thorkelson

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No 16 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le mercredi 6 novembre 1991

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre, conformément à l'article 114 du Règlement, a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que certains membres des Comités permanents énumérés ci-dessous, ayant négligé de déposer une liste de substituts ou ayant donné avis de leur intention de cesser d'être membre d'un Comité en conformité avec l'article 114 du Règlement, soient remplacés comme il suit :

No 1

Multiculturalisme et citoyenneté

Redway pour James

No 2

Forêts et pêches

Joncas pour Crosby (*Halifax–Ouest*)

No 3

Comptes publics

Larrivée pour Thorkelson

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicule n° 16 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

ALBERT COOPER,

Chairman.

Wednesday, November 6, 1991

The Standing Committee on House Management, pursuant to Standing Order 104, has the honour to present its

SIXTEENTH REPORT

Your Committee recommends that the Special Committee appointed to review the provisions and operations of the Employment Equity Act, as created on October 30, 1991, be composed of the eight Members listed below:

Members

Attewell	Clancy
Bertrand	Halliday
Langlois	Skelly (*Comox–Alberni*)
Redway	Tobin—(8)

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issue No 16 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

ALBERT COOPER,

Chairman.

Le mercredi 6 novembre 1991

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre conformément à l'article 104 du Règlement a l'honneur de présenter son

SEIZIÈME RAPPORT

Votre Comité recommande que les huit députés dont les noms suivent fassent partie du Comité spécial qui a été nommé afin d'examiner les dispositions et l'application de la Loi sur l'équité salariale en matière d'emploi tel que créé le 30 octobre 1991 :

Membres

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicule nº 16 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectfully submitted,

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, November 5, 1991

• 1622

The Chairman: I call this meeting to order. My apologies: several of us were in our House leaders' meeting and we just completed that now. We will get on with the business at hand.

I first of all call on John Cole and Charles Langlois to report to us on what happened in Toronto and Quebec, respectively.

Mr. Cole (York—Simcoe): I'll go first, Mr. Chairman. First of all, before I get on with what we were talking about, I would personally like to thank Jamie, Micheline and Bob, who did such a great job in organizing it and helping us. It was really very much appreciated. I found that it was very beneficial to have them to provide us with information and certainly, to some extent, providing translation to those of us who are not very adept at Canada's other language. It was very helpful for me. I do appreciate the work of the staff.

Visiting Toronto last Monday, I found that their system and what they've done with their committee room in particular was very interesting. They have a committee room. It's larger than this, but I would not say a whole bunch larger. The ceilings are higher, a little longer maybe. The room was set up, frankly, better than this. It's not tables; there are individual desks, so there is a little more privacy by the members. There are four cameras, all remote, one in each corner, to record what goes on in the committee room.

Any time I have seen the provincial parliamentary channel when it's been televising committee rooms, it seems to work very effectively. They seem to be very pleased with it.

Moreover, they allow cameras in the committee rooms at any time. They allow a roving camera to come in and take pictures and what have you along with the media. However, they are very limited in where they can go. They are limited to the media area at the end of the room. They're not allowed to put lights on and do all that kind of jazzy stuff. The room is well lit. And they seem to feel that this is working very effectively. It is not disruptive because it is limited to that particularly space.

• 1625

They did say—and I assume this was before they put the cameras in the corners—that cameras were allowed around and behind, and they found that very disruptive, the same kinds of things we've talked about.

They seem to feel that this works very effectively. We did talk about witnesses, because if the live camera is behind the witness, obviously they're not getting the witness' face, but they said that was picked up on the live channel and it seemed to work pretty well.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 5 novembre 1991

Le président: La séance est ouverte. Toutes mes excuses, plusieurs d'entre nous participaient à la réunion des leaders à la Chambre et elle vient tout juste de se terminer. Commençons sans plus tarder.

Je demande tout d'abord à John Cole et à Charles Langlois de nous faire respectivement leurs rapports sur les visites à Toronto et à Québec.

M. Cole (York—Simcoe): Je vais commencer, monsieur le président. Tout d'abord, avant toute chose, j'aimerais personnellement remercier Jamie, Micheline et Bob pour leur excellent travail d'organisation et d'assistance. Nous leur en sommes fort reconnaissants. J'ai trouvé très utile qu'ils nous fournissent un dossier d'information et, dans une certaine mesure, qu'ils traduisent pour ceux d'entre nous qui ne sont pas très doués pour l'autre langue du Canada. Leurs services ont été fort utiles. Je remercie infiniment le personnel pour son travail.

Lundi dernier à Toronto, j'ai trouvé très intéressante la manière dont fonctionne leur système et ce qu'ils ont fait en particulier pour leur salle de comité. Ils ont une salle de comité. Elle est plus grande que celle-ci, mais pas beaucoup plus. Le plafond est plus élevé, et elle est peut-être un peu plus longue. En toute franchise, elle est beaucoup mieux aménagée que celle-ci. Il n'y a pas de table, mais des bureaux individuels si bien que les députés jouissent d'un peu plus d'indépendance. Il y a quatre caméras, télécommandées, dans chaque coin, pour enregistrer les délibérations.

Chaque fois que j'ai regardé la chaîne parlementaire provinciale et qu'elle retransmettait une séance de comité, il m'a semblé que cela marchait très bien. Ils semblent être très contents du système.

De plus, ils permettent la présence d'autres caméras dans les salles de comité. Ils permettent par exemple à une caméra mobile d'entrer et de filmer. Cependant, elle est très limitée dans ses déplacements. Elle doit rester dans la zone réservée aux médias au bout de la pièce. L'installation de rampes ou de projecteurs est interdite. La pièce est bien éclairée. Ils semblent penser que cela marche très bien. Ce n'est pas dérangeant parce que limité à cet espace réservé.

Ils nous ont dit—et je suppose que c'est ce qui se passait avant l'installation des caméras fixes dans les coins—qu'au début les caméras pouvaient se déplacer comme bon leur semblait, tout autour et derrière eux, et qu'ils avaient trouvé cela très gênant, tout comme nous.

Ils semblent penser que cela marche très bien. Nous avons parlé des témoins, car si la caméra se trouve derrière eux, il est évident qu'elle ne peut filmer leur visage, mais ils nous ont dit que ces images étaient transmises par les autres caméras sur la chaîne parlementaire et cela ne semble pas causer de problèmes.

[*Text*]

I felt a little more comfortable with some of the things I saw. I wasn't sure whether they said party whips or House leaders, but it basically was that the three leaders had to come to an agreement as to which committee was televised. It did take four additional staff to provide this kind of committee coverage, which kind of surprised me, but I think Bob explained to us that we could do it with three.

The interesting thing from our perspective in looking at committee coverage by the Ontario legislature is that the Ontario legislature meets much, much less than we do in the House. As a result, I would say most of their committee meetings are held when the House is not sitting. They seem to have a better flow from that. I got the impression that when they had committee meetings they would go for two or three hours in the morning, two or three hours in the afternoon and maybe even at night. You see a lot of witnesses; you get a lot done in a very short period of time. That seems to make some sense to the continuity of the television.

With ours, you might meet once or twice a week for an hour and a half, and if you're running that on the following weekend it is going to drag on for six months on the same topic and people won't... Well, those are questions that I think have to be addressed.

The televising of the legislature was a priority over the televising of their committees. But they do have access, I believe, to a second channel and they did give us the information and I will give it to you, Mr. Chairman, with television guidelines as to how they handled it, which mainly refers to the House but those rules basically apply to committees as well.

They have also provided us with their regulations and procedures with regard to third-party access to the parliamentary satellite transponder. That may be helpful in putting together a final report to us. There are a couple of other papers here with regard to it.

If you look at their committee schedule, as an example, last Monday there was one committee meeting in the morning, two in the afternoon. On Tuesday there were two. On Wednesday they had one in the morning, three in the afternoon and one in the evening. Thursday they had one in the morning and afternoon. So you can see the difference with regard to the numbers of committees as they are meeting when the House is in session. Of course, they don't meet on Fridays. The legislature meets only four days a week.

Other than that, I found it very interesting and I think very helpful in providing me with some understanding of separating a couple of the issues as we've discussed them here and often mixed the two of them together. I think we have to be very careful with regard to that.

The one thing that was interesting that they did comment on—and we had a couple of the media people in—is that they felt there was a better rapport between the Queen's Park media and the legislators in Queen's Park. I had the impression that this was because of this extra access. I may be wrong on that, but that was certainly the impression they were giving. Instead of running down the hallways and chasing, which they still do, he said, it wasn't to the same extent or with the same intensity. There may be some merit to this that may be worth pursuing in this regard.

[*Translation*]

Certaines des choses que j'ai vues m'ont rendu plus à l'aise. Je ne sais plus si ce sont les whips ou les leaders à la Chambre, mais quoi qu'il en soit, ce sont eux qui se mettent d'accord pour décider quel comité doit être télévisé. La retransmission de ces séances de comité ne nécessite que quatre techniciens de plus, ce qui m'a relativement surpris, mais je crois que Bob nous a expliqué qu'ici nous n'en aurions besoin que de trois.

Une autre chose qu'il ne nous faut pas oublier, l'Assemblée législative ontarienne se réunit beaucoup moins souvent que notre propre Chambre. En conséquence, je dirais que la majorité des séances de comité ont lieu quand l'Assemblée ne siège pas. Cela semble faciliter bien des choses. J'ai eu l'impression que les séances de comité se répartissaient en deux ou trois heures le matin, deux ou trois heures l'après-midi et parfois même le soir. Ils peuvent voir beaucoup de témoins, faire beaucoup de travail en très peu de temps. Pour la continuité à la télévision, cela semble l'idéal.

Ici, il arrive que nous nous réunissions une ou deux fois par semaine pendant une heure et demie et que le même sujet soit étudié pendant six mois, ce qui n'incite pas le public... Enfin, à mon avis, ce sont des questions qu'il faudra régler.

La télédiffusion de l'Assemblée a la priorité sur celle des comités. Je crois qu'ils ont accès à une deuxième chaîne et ils nous ont donné un manuel de directives pour la télévision, que je vous donne, monsieur le président, qui concerne surtout l'Assemblée, mais qui s'applique également aux comités.

Ils nous ont également fourni les règlements et les procédures d'accès de tiers au relais satellite parlementaire. Cela pourrait nous être utile au moment de la rédaction de notre rapport. Il y a dans cette liasse un ou deux autres documents sur la question.

Si on prend leur calendrier de séances, par exemple, lundi dernier il y avait une séance de comité le matin et deux l'après-midi. Mardi il y en avait deux. Mercredi une le matin, trois l'après-midi et une le soir. Jeudi, une le matin et une l'après-midi. Cela vous montre la différence par rapport au nombre de comités qui siègent ici quand la Chambre est en session. Bien entendu, ils ne siègent pas le vendredi. L'Assemblée ne siège que quatre jours par semaine.

À part cela, j'ai trouvé cette visite très intéressante et très instructive car elle m'a permis de faire la distinction entre quelques questions que nous avons souvent tendance à mélanger quand nous en discutons ici. Je crois qu'il nous faut faire très attention à cet aspect.

Autre fait intéressant, ils nous ont dit—et quelques représentants des médias étaient présents—qu'à leur avis les relations entre les médias et les législateurs de Queen's Park étaient meilleures. J'ai eu l'impression que c'était grâce à cet accès supplémentaire. Je peux me tromper, mais c'est l'impression que j'en ai tiré. Même s'ils continuent à leur courir après dans les couloirs, ce n'est pas avec la même intensité et pas aussi souvent. Il y a peut-être là matière à réflexion.

[*Texte*]

• 1630

If anyone else wants to comment further on that, I would certainly welcome their input. It was an excellent one.

The Chairman: Are there any other comments on the Toronto trip?

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): In the capital, if you watch TV Ontario from time to time you may catch one of these committees. It is always the same one. Let's say the room is longer, but there is a place behind where the camera would be a little bit ahead.

Mr. Cole: I think the design of the room is critical.

Mr. Prud'homme: To be frank, I don't like the way it comes out on TV Ontario too much. Only when they zero in is it pleasant.

Mr. Cole: I think the design of the room is going to have to take some thought. If we are going to do that, it is certainly not going to be feasible in a room this size, nor do I think it is going to be feasible in room 237 or 208. They are just too big. I think they would be lost for the most part.

I really question whether it makes a lot of sense to equip those rooms on a permanent basis for that kind of thing, because I think the need is a little bit different as you equip it. First of all, I don't think there is the need for the reporters, because they sit in their offices as we would sit in our offices.

I don't know whether it is good or bad, but that is one of the results of it. The one we were in at Queen's Park might have been 10 feet longer this way. It wasn't a big room by any means.

Mr. Breaugh (Oshawa): I was there when this stuff went on. Room 151, which was the one you saw, was in fact renovated prior to the advent of televising the proceedings. The reason we chose that room was because it was the only room that had anything like a reasonable air conditioning system and a reasonable lighting system. The design of the room was all wrong for television, and so you had to make do after the fact.

In part, I think the equipment helps. The type of cameras used are simply newer than the ones available here, so you can do a lot with that. There are limits when you go into a room not really designed for television. They adapted it somewhat, but it is still very difficult to work with a room like this. The end product is not attractive, so you could probably do a better job with this.

Mr. Cole: I don't think we came to some conclusions. Maybe we will get into them later. I don't think this is what you are looking for in the report.

The Chairman: No, I largely wanted observations at this point.

Mr. Prud'homme: Of course, we will have to decide if we televise or not, and then after that I think all of what we have seen, your experience and professional, will follow. We will have to have a good discussion on whether we televise or not. If we do, I think more of us are of the opinion that contrary to what we may have seen—three or four rooms—it seems we could easily agree on one room if the need arises. If we say, yes, we could start with one room for the time

[*Traduction*]

Si quelqu'un veut ajouter quelque chose, je vous en prie. Cette visite a été excellente.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires sur la visite à Toronto?

M. Prud'homme (Saint-Denis): Dans la Capitale, quand on regarde TV Ontario de temps en temps on peut voir un de ces comités. C'est toujours le même. La salle est plus longue, mais il y a un endroit où on voit un peu plus la caméra.

M. Cole: Je crois que l'aménagement de la salle est essentiel.

M. Prud'homme: Pour être honnête, je n'aime pas trop ce que nous montre TV Ontario. C'est seulement lorsqu'ils font des gros plans que cela va.

M. Cole: Je crois qu'il va falloir bien réfléchir à l'aménagement. Si nous décidons de le faire, cela ne sera certainement pas possible dans une salle de cette taille, pas plus que ce ne le sera dans la 237 ou la 208. Elles sont beaucoup trop grandes. Les députés donneront l'impression d'être perdus dans un trop grand espace.

Je me demande vraiment s'il est judicieux d'équiper ces salles de manière permanente car je crois qu'il faut un aménagement un peu différent. Pour commencer, je ne pense pas qu'il soit nécessaire de réserver un espace pour les journalistes car ils peuvent tout à fait bien suivre les séances dans leurs bureaux tout comme nous.

Je ne sais si c'est bon ou si c'est mauvais, mais c'est une des conséquences. La salle que nous avons visitée à Queen's Park faisait peut-être 10 pieds de longueur de plus dans ce sens. Ce n'était pas du tout une grande salle.

M. Breaugh (Oshawa): J'étais là quand cela a commencé. La salle 151, celle que vous avez vue, a été en fait rénové avant l'avènement de la télévision. Si nous avons choisi cette salle c'est parce que c'était la seule bénéficiant d'un bon système de climatisation et d'un bon éclairage. Elle n'était pas du tout aménagée pour la télévision et il a fallu se débrouiller avec les moyens du bord.

En partie, je crois que l'équipement compte pour beaucoup. Le genre de caméras utilisées est beaucoup plus récent que celles utilisées ici, elles offrent beaucoup plus de possibilités. Il y a des limites à ce qu'on peut faire quand une salle n'est pas vraiment aménagée pour la télévision. Ils l'ont plus ou moins adaptée, mais il est encore très difficile de travailler dans une salle de ce genre. Le produit final n'est pas séduisant et on pourrait probablement faire beaucoup mieux que cela.

M. Cole: Je ne pense pas que nous en soyons arrivés au point de tirer des conclusions. Ce sera pour plus tard. Je ne pense pas que c'est ce que vous attendiez de nous.

Le président: Non, je voulais simplement des observations.

M. Prud'homme: Bien entendu, il faudra d'abord décider si nous sommes pour ou contre la télédiffusion des comités et ce n'est qu'ensuite que nous ferons appel à votre expérience et à votre avis professionnel. Il faut d'abord discuter de l'éventualité de cette télédiffusion. Si nous nous prononçons pour, je crois que beaucoup d'entre nous estiment que contrairement à ce que nous avons pu voir—trois ou quatre salles—il me semble que nous pourrions facilement nous

[*Text*]

being and eventually, according to the experience... Because of the second report you will get from Quebec, that may change the approach of some members. It would change mine, anyway.

The Chairman: Okay, let's do that, then. Let's go to the Quebec one. Charles.

M. Langlois (Manicouagan): Conformément à la décision du Comité, nous nous sommes rendus à Québec jeudi dernier. Il y avait M^me^ Marleau, M. Milliken, M. Prud'homme, M. Tremblay, M. Cole et moi-même.

Dans la matinée, nous avons rencontré le responsable de la télédiffusion à l'Assemblée nationale, M. Rhéault. Nous avons fait la visite des installations techniques, des studios et salles où sont les équipements de retransmission, d'enregistrement et de contrôle.

• 1635

Nous avons obtenu de leur part des commentaires sur les procédures en vigueur à l'Assemblée nationale et dans leurs commissions parlementaires. Nous nous sommes renseignés sur les règlements en vigueur concernant l'accès aux commissions parlementaires, particulièrement par les réseaux privés de télévision.

Les membres du Comité ont assisté à une partie de la séance d'une commission parlementaire qui était télédiffusée sur le réseau de l'Assemblée nationale. Nous avons aussi pu constater la présence d'une caméra d'un réseau privé qui était installée et faisait des prises de vues.

Nous avons assisté à la période des questions à l'Assemblée nationale, ce qui nous a permis de constater la façon dont les caméras de l'Assemblée nationale fonctionnent. Nous avons terminé notre visite par une séance de questions et réponses avec les responsables. Cela nous a permis d'apprendre que les débats de l'Assemblée nationale sont télédiffusés au complet par deux caméras contrôlées automatiquement et par deux caméras manuelles. Autrement dit, il y a deux caméras de chaque côté, derrière chacun des partis, qui sont actionnées par des opérateurs. Lorsque les commissions parlementaires sont télédiffusées par le réseau de l'Assemblée nationale, ce sont ces deux caméras qui sont apportées dans la salle de la commission parlementaire pour télédiffuser les travaux de la commission. Lorsque l'Assemblée nationale siège, ces caméras ne sont pas disponibles. Il peut arriver que, dans certains cas, l'Assemblée nationale loue de l'équipement d'entreprises qui offrent ce service-là.

Normalement, la décision de télédiffuser les travaux d'une commission parlementaire est prise par les deux whips et le président de l'Assemblée nationale. Cela doit être une décision unanime. Ensuite, si j'ai bien compris, on laisse passablement au président de la commission parlementaire le soin de décider des règles du jeu, de la procédure qui sera suivie et des instructions qui seront données aux réseaux privés.

[*Translation*]

mettre d'accord sur une salle le cas échéant. Si nous sommes pour, nous pourrions commencer par une salle pour le moment puis avec l'expérience... Le rapport sur la visite à Québec fera peut-être changer d'avis certains députés. Il a fait changer le mien.

Le président: Dans ce cas, allons-y. Passons à la visite à Québec. Charles.

Mr. Langlois (Manicouagan): As agreed by the Committee, we went to Quebec last Thursday. There were Mrs. Marleau, Mr. Milliken, Mr. Prud'homme, Mr. Tremblay, Mr. Cole and myself.

In the morning, we met with Mr. Rhéault who is in charge of broadcasting at the National Assembly. We visited the technical facilities, the studios and the rooms where are located the broadcasting, the recording and the control equipment.

They provided us with their comments on procedures used at the National Assembly and in their Parliamentary Committees. We found out about the regulations in effect regarding access to Parliamentary Committees, particularly access for private television networks.

The Committee members attended part of a Parliamentary Committee meeting that was broadcast on the National Assembly's network. We also were able to see that a private network had installed a camera and was taking shots.

We attended Question Period at the National Assembly, which enabled us to observe how the cameras in the National Assembly are operated. We ended our visist with a question and answer period with the officials. As a result, we learned that the debates of the National Assembly are entirely broadcast using two cameras that are operated automatically and two cameras that are operated manually. In other words, there are two cameras on each side, behind each one of the Parties, which are operated by cameramen. When the network of the National Assembly broadcasts Parliamentary Committees, these two cameras are brought into the Parliamentary Committee room in order to broadcast the Committees' deliberations. When the National Assembly is sitting, these cameras are not available. In some cases, the National Assembly may rent equipment from companies that offer this service.

Normally, it is the two whips and the Speaker of the National Assembly who decide whether or not to broadcast the deliberations of a Parliamentary Committee. This decision must be unanimous. Then, if I understood correctly, it is pretty much up to the Chairman of the Parliamentary Committee to decide on the rules of the game, the procedure to be followed and the instructions to be given to the private networks.

[*Texte*]

S'il n'y a pas de décision unanime de la part des whips, s'ils ne s'entendent pas, la règle veut que le président de l'Assemblée nationale ne prenne pas de décision. Il dit: Comme il n'y a pas de décision unanime, il n'y a pas de télédiffusion. Il ne s'est jamais prononcé jusqu'à maintenant. Il a dit: Les whips ne s'entendent pas; dans ce cas-là, il n'y aura pas de télédiffusion des travaux de la commission parlementaire.

Québec a un problème, évidemment. C'est l'exiguïté des salles disponibles. Il n'y a pratiquement que le Salon rouge, l'ancienne salle du Conseil législatif, qui peut recevoir l'équipement nécessaire à la télédiffusion des débats des commissions parlementaires. Ils sont aussi à court d'équipement. C'est pourquoi ils sont obligés d'apporter les deux caméras de l'Assemblée nationale dans cette salle. Ils ont un programme pour remplacer l'équipement et s'automatiser davantage, de façon à ce que l'équipement de l'Assemblée nationale reste là et qu'il y ait de l'équipement disponible pour les commissions parlementaires.

En gros, c'est ce que nous avons constaté à Québec. S'il y a d'autres membres du Comité qui veulent faire des commentaires, je serai heureux de leur contribution.

À Québec, il y a eu une partie sociale fort intéressante. Je vais le noter pour la gouverne du Comité. À Québec, cette année, on fête le bicentenaire des institutions parlementaires. Régulièrement, à l'Assemblée nationale, par les gens de l'Assemblée nationale, les fonctionnaires de l'Assemblée nationale et l'organisation de l'Assemblée nationale, il y a des événements qui rappellent les débuts du parlementarisme au Canada et au Québec. Le matin, au petit déjeuner, nous avons assisté à un de ces événements qui était fort intéressant. À l'heure du midi, nous avons lunché avec des collègues de l'Assemblée nationale. Nous avons pu échanger avec eux sur différents sujets qui n'avaient pas grand-chose à voir avec la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires.

• 1640

Je pense qu'il serait bon d'adresser un mot de remerciement aux gens de Québec qui nous ont reçus. Également, je me joins à John Cole pour marquer notre appréciation au personnel qui nous a accompagnés à Québec et qui nous a été d'une grande utilité.

C'est le rapport que j'avais à faire. J'ai peut-être oublié certaines choses. Mes collègues voudront peut-être ajouter.

M. Prud'homme: Est-ce que vous avez parlé de la radio?

M. Langlois: Non, allez-y.

M. Prud'homme: Ce qui m'a vraiment intéressé et qui devrait intéresser notre jeune et moderne collègue qui veut tout radiodiffuser et tout télédiffuser, c'est ce qu'on a vu et ce qu'on nous a dit qu'on pouvait faire ici, à Ottawa. Cela pourrait faire partie de notre conclusion.

Une chose nous a bien intéressés. À un moment donné, il y avait un petit appareil radio dans la salle où nous étions l'après-midi. On a dit: Qu'est-ce que c'est? On nous a répondu: C'est une radio qui est branché sur tous les comités, sur tout ce qui se passe au Parlement. Au lieu de syntoniser CKCH ou CFRA, on syntonise la chambre 112-N. Tout ce qui se passe est radiodiffusé.

[*Traduction*]

If the whips cannot come to a unanimous decision, i.e. if they cannot agree, the rule is that the Speaker of the National Assembly does not make a decision. He says that given that there is no unanimous decision, no broadcasting will be allowed. He had never had to decide one way or another to date. He has said that given that the whips do not agree, there will be no broadcasting of the Parliamentary Committee's deliberations.

Québec does have a problem, of course. Available rooms are too small. The Red Chamber, the room that the Legislative Council used to use, is practically the only room in which the equipment can be set up in order to broadcast the Parliamentary Committees' deliberations. They also lack equipment. For this reason, they have to move the two cameras from the National Assembly into this room. They have a program to replace the equipment and to automate to a greater extent, so that the equipment for the National Assembly can remain in that room and so that equipment will be available for the Parliamentary Committees.

Overall, that is what we were able to see in Québec City. If any other Committee members want to make comments, I would be pleased to listen to their contribution.

There is a very interesting social side to things in Quebec City. I will point them out for the benefit of the Committee. This year, Quebec City is celebrating the bicentennial of Parliamentary institutions. The officials of the National Assembly have been organizing events at the National Assembly on a regular basis to celebrate the beginning of the Parliamentary system in Canada and in Quebec. We attended one of these events in the morning, at breakfast, and it was very interesting. At noon hour, we had lunch with colleagues from the National Assembly. We were able to discuss various topics with them, which did not have a great deal to do with the broadcasting of the National Assembly's and Parliamentary Committees' deliberations.

I think it would be a good idea to send a thank you letter to the people in Quebec City who were our hosts. As well, I would like to join John Cole in expressing our appreciation to the staff who come along with us to Quebec City, and who were extremely useful.

Well, that is my report. I may have forgotten a few things. My colleagues may want to add something.

Mr. Prud'homme: Did you mention radio?

Mr. Langlois: No, go ahead.

Mr. Prud'homme: What I found to be very interesting, and what should interest our young, modern colleague, who wants to broadcast everything on the radio or on television, is what we saw and what we were told we could do here in Ottawa. This could be part of our conclusion.

We found one thing to be particularly interesting. At one point, we noticed a small radio in the room that we were in during the afternoon. We asked what it was, and we were told that it was a radio that connected to all the Committees and to everything that goes on at the National Assembly. Instead of tuning in to CKCH or CFRA, we could tune in to room 112-N. Everything that goes on there is broadcast over the radio.

[*Text*]

On s'est dit: Cela peut coûter cher. M. Desramaux vous dira qu'ici, tout ce qu'il faudrait, c'est une grande révolution. Il ne faut pas que cela ait l'air simple.

It must not look simple, but it is a great decision that we could decide at a small cost. That is to push a button and to buy a small radio for each member, a very inexpensive radio in each room. Then we could *syntoniser— comment on dit en anglais?*— tune in. It is my view that this is not so much for us as for the press.

This is a great step forward for *la radiodiffusion.* If we could have that, could you imagine how delighted the press would be? It will be an extremely modern gesture, meeting them halfway or I would say even three-quarters of the way, for openness. The system exists. I don't want to say it's simple, I don't want to say it's difficult. I know the system exists, according to Mr. Desramaux. The kind of system will be for us to decide in camera.

But what is important to me is the net result.

Donc, la possibilité existe pour la radiodiffusion.

Because of Mr. Cole's report in Toronto, we saw what the committee would look like, the kind of reporting done. I personally doubt very much— I will have to be convinced— if I will ever consent to say let's do it for every committee. It makes no sense. I think the Canadian taxpayer would never forgive us if we went bananas like this. But if we start with one committee, we could see how it works and—

The Chairman: Can we avoid getting into that as much as—

Mr. Prud'homme: That is the second part to me. I am sure Mr. Langlois would like to add to this.

Le président: C'est très important.

M. Langlois: J'aimerais ajouter que dans le cas particulier de la Commission Bélanger-Campeau à Québec, on n'avait pas établi de règles pour les réseaux privés. Lors des premières séances de la Commission Bélanger-Campeau,

the private network barged into the room with cameras, wires, tripods, lights, towers and everything. They jumped in the middle in front of the table and they started filming the witnesses, the members, because there were a bunch of new faces there. After a couple of those episodes they had to say it was game over. It was difficult to move and there was pushing at the back. They had to work it out and it was chaos. There are only three networks in Quebec, maybe four, so imagine what it would be like here.

Mr. Prud'homme: My comment comes because I took notes over there and read them before I came here. Mr. Breaugh will kindly tell us if I am wrong. They told us, and this is what some of us here are thinking: that decision is in your hands, but once you make the decision there is no turning back, so you had better do it well or reflect on it. There are many things they would not do today if they knew how it would turn out to be, including Quebec City. Very

[*Translation*]

We told ourselves that this could be expensive. Mr. Desramaux will tell you that what we need here is a great revolution. We cannot have something that appears to be simple.

Il faut éviter quelque chose qui paraît simple, mais nous pourrions opter pour cette excellente idée, qui ne coûterait pas cher. Autrement dit, on achète un petit radio très bon marché pour chaque député et on l'installe dans son bureau. Le député pourrait alors tout simplement syntoniser le comité voulu. Je crois que cette mesure serait encore plus utile pour les journalistes.

Cela représente un grand pas en avant pour la radiodiffusion. Figurez-vous comment les journalistes seraient ravis de ce geste. C'est très moderne, c'est un compromis, et je dirais que c'est même un grand compromis, pour ce qui est de la transparence. La possibilité existe. Je ne dis pas qu'elle est simple ou qu'elle est difficile. Mais je sais que selon M. Desramaux, la possibilité existe. Il nous incombera de prendre la décision, à huis clos.

Mais selon moi, ce qui compte c'est le résultat.

So the possibility of broadcasting proceedings over the radio does exist.

Grâce au rapport de M. Cole sur la situation à Toronto, nous avons pu envisager comment le comité fonctionnerait et quel genre de reportage serait fait. Moi, je doute fortement que j'approuve jamais la télédiffusion de tous les comités. Il faudra me convaincre du bien-fondé. Cela n'a aucun sens. Les contribuables canadiens ne nous le pardonneraient jamais si nous perdions la boule comme ça. Mais si nous commençons par un comité, nous pourrions voir comment cela fonctionne et. . .

Le président: Je suggère que nous n'abordions pas cette question, dans la mesure où. . .

M. Prud'homme: Selon moi, cela constitue le deuxième volet. Sans doute M. Langlois aimerait ajouter quelque chose.

The Chairman: It is very important.

Mr. Langlois: I would like to add that in the specific case of the Bélanger-Campeau Commission in Quebec City, no rules were set for the private networks. During the first meetings of the Bélanger-Campeau Commission,

le réseau privé a fait irruption dans la salle avec des caméras, des fils, des trépieds, des lumières, des tours et tous les autres équipements. Ils se sont installés sans façon au milieu de la salle devant la table, et ils ont commencé à prendre des plans des témoins et des membres, car il y avait de nouveaux visages. Après quelques séances comme cela, la Commission a dû interdire la télédiffusion. On avait du mal à se déplacer dans la salle, et les gens se bousculaient au fond. Ils ont dû régler la situation car c'était le chaos. Il n'y a que trois ou quatre réseaux au Québec, alors vous pouvez imaginer comme cela tournerait ici.

M. Prud'homme: J'ai fait cette observation parce que j'ai pris des notes là-bas et je les ai lues avant de venir ici. M. Breaugh aura la gentillesse de nous dire si j'ai tort. On nous a dit, et quelques-uns d'entre nous croient la même chose, que la décision nous appartient, mais qu'une fois prise, nous ne pourrions pas rebrousser chemin, et, donc, que nous devrions réfléchir pour prendre une bonne décision. S'ils avaient su comment les choses allaient tourner, y compris à

[*Texte*]

strangely, without talking to each, they both came out in different languages to the same conclusion.

• 1645

They laughed. They didn't want to answer at first. Under pressure from Mr. Cole, Mr. Langlois and Mr. Tremblay, they told us why they were smiling. If they had known what they did, they would have proceeded differently. They told us how they would have proceeded.

The Chairman: Good.

Mr. Langlois: The main concern of the people at the National Assembly in Quebec was protection of the members and the protection of the witnesses. That is their main concern. You work it out around that.

The Chairman: Good. Thank you. Obviously, from the comments I have had, it was a well—

Mr. Cole: I have one other question regarding the witnesses. We did ask in Ontario if they felt their witnesses were intimidated by the cameras. They didn't feel the permanent cameras were an intimidating factor but they did definitely feel that the other cameras were intimidating factors. I think they mentioned that in a couple of instances the witnesses didn't want to appear before the cameras. But I don't think it was a huge number.

The Chairman: We have quite a bit of business to go, and we are running behind.

M. Tremblay (Québec-Est): Dans le même ordre d'idées, il était évident que certains parlementaires étaient gênés par les caméras derrière leur dos lorsqu'ils prenaient connaissance de documents très personnels qu'ils avaient devant eux. Il va falloir tenir compte du va-et-vient des caméras dans le cadre de notre étude.

The Chairman: I want to thank the members. I am not going to thank anybody if you guys keep interrupting me.

Mr. Prud'homme: I would like to be on record to say that for those who always object to these so-called— the word I resent— trips, at 7 a.m. we were up to go to National Assembly. I tell you, in my experience, it was the most worthwhile two-day work that we did in Quebec and Toronto. The other way, we would have spent a lot more money, erroneously, if we had not seen right there what we saw. In a way, it is good that it would be on the record for those who will read it. These committees are not just to go to Toronto or Quebec. We can do that on our own. I thank you for allowing me to put that.

The Chairman: Okay. I thank everybody. I do want to thank the members who went and the staff and people who put so much work into making them the success they were. Obviously the trips were a success. Everybody I have talked to from the committee who went has indicated to me how worthwhile it was, how important it was and, I have to say, how economical it was. We as a committee could be held up as an example of how to travel and accomplish our work at

[*Traduction*]

Québec, il y a beaucoup de choses qu'ils n'auraient pas faites. Le plus bizarre, c'est que sans se consulter, et dans deux langues différentes, on en est venu à la même conclusion dans les deux assemblées.

Ils ont commencé par rire, par refuser. M. Cole, M. Langlois et M. Tremblay ont insisté pour qu'on nous dise pourquoi cela les faisait sourire. S'ils avaient su ce qu'ils savent aujourd'hui, ils auraient procédé différemment. Ils nous ont expliqué comment ils auraient procédé.

Le président: Excellent.

M. Langlois: Ce qui intéressait avant tout les gens de l'Assemblée nationale de Québec, c'était la protection des députés et des témoins. C'est leur principale préoccupation et vous devez savoir que tout tourne autour de cela.

Le président: Parfait. Merci. De toute évidence, d'après ce que j'ai entendu, cet exercice a été. . .

M. Cole: J'ai une autre question au sujet des témoins. En Ontario, nous leur avons demandé si les témoins étaient intimidés par la présence des caméras. On nous a répondu que les caméras fixes ne semblaient pas intimider les témoins, mais que c'était différent pour les autres caméras. On nous a même parlé de témoins qui ont refusé de comparaître devant les caméras mais cela ne s'est pas produit très souvent.

Le président: Nous avons encore beaucoup de choses à régler et nous avons déjà du retard.

Mr. Tremblay (Québec-Est): On the same subject, some parliamentarians were obviously disturbed by the fact that they had cameras behind them when they were reading very personal documents. We will have to take into account the movement of cameras in our study.

Le président: Je tiens à remercier mes collègues. . . Si vous continuez à m'interrompre, je ne remercierai personne.

M. Prud'homme: Je tiens à dire à l'intention de ceux qui sont toujours contre ces voyages, et c'est un terme que je n'aime pas beaucoup, que nous étions debout à 7 heures du matin pour aller à l'Assemblée nationale. Je vous assure que ces deux jours passés à Québec et à Toronto comptent parmi les plus utiles que j'ai vus. Si nous n'avions pas été sur place nous rendre compte de la situation, nous aurions sans doute dépensé beaucoup plus d'argent pour arriver au même résultat. Je tiens à le préciser pour que les gens le lisent; il ne s'agit pas des voyages d'agrément à Toronto ou à Québec, cela, nous pouvons le faire tout seuls. Merci de m'avoir permis cette intervention.

Le président: D'accord. Je remercie tout le monde et en particulier les députés qui ont participé à cet exercice et le personnel et tous ceux qui ont travaillé très fort pour qu'il soit couronné de succès. Tous les gens du comité qui sont allés m'ont dit à quel point cela avait été utile, à quel point cela avait été important et, de mon côté, j'ajoute à quel point cela a été économique. En fait, notre comité pourrait servir d'exemple car il réussit à voyager et à faire son travail en

[*Text*]

minimum expense. I think we did a good job of that. I really appreciate the co-operation of everybody.

Mr. Prud'homme: Thank you to the staff for an excellent job.

The Chairman: I would like to ask the clerks to draft for me a couple of letters of thanks to our hosts in both cases. I think that is a good idea, so we can let them know.

The second item is the whips' subcommittee reports and draft reports here in front of me— the 15th and 16th reports. Have those been distributed? Alfonso, as the only whip, do you want to move them? Do you have a problem?

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): Before I move them, I want to make sure from the government that the names are okay.

Motions agreed to [See *Minutes of Proceedings*]

The Chairman: Now, on the budget, I received a letter from the chairman of the budget subcommittee of liaison asking us to re-examine our committee's budget to see if there were any funds that we could turn back to the main committee. Some of you may have heard the controversy that is going on in this area. There are some committee chairs who feel their committees do not have adequate funds to carry them through.

Personally, I think it is a bunch of bunk. I think there are adequate funds. The bottom line is that the committees are operating until April 1 only, which is just a few months away, and I think most committees can function quite adequately with the resources that are there.

• 1650

What I did do was look at our own budget, and what I have here in front of me—and I think you have a copy of it—is what I thought that we, as a committee, could propose back to the budget subcommittee. There are two items that we examined.

The first item was for contract consulting, and I recall in the original budget we had decided, or requested, that we would have $50,000. To date we've not spent any of that money, and my guess is that between now and April 1 half of that amount would be more than enough to cover us for any possibilities that may or may not exist.

Second, we had provided $35,000 for travel. Largely, what we had decided that funding would be used for was that once we got into the report stage on reform, we would go with the McGrath model and go to Montebello, or some place just outside Ottawa, for two or three days to work together and try to draft some reports. I think we had allowed for four of those in our original budget.

The Clerk of the Committee: Two studies.

[*Translation*]

dépensant un minimum d'argent. Nous avons donc fait du bon travail et j'apprécie beaucoup l'esprit de coopération qui a régné pendant tout cet exercice.

M. Prud'homme: Et merci au personnel pour un excellent travail.

Le président: Je vais demander aux greffiers de rédiger deux lettres de remerciements et de les envoyer à nos hôtes. Je crois que c'est une bonne idée.

J'en viens maintenant aux rapports du Sous-comité de sélection des whips et aux projets de rapport que j'ai sous les yeux, le quinzième et le seizième. Ces rapports ont-ils été distribués? Alfonso, vous êtes le seul whip présent, vous voulez en proposer l'adoption? Il y a un problème?

M. Gagliano (Saint-Léonard): Avant de proposer l'adoption de ces rapports, j'aimerais qu'on vérifie les noms du côté de la majorité.

Les motions sont adptées [Voir les *Procès-verbaux*]

Le président: Maintenant, en ce qui concerne le budget, j'ai reçu une lettre du président du Sous-comité du budget du Comité de liaison nous demandant de revoir le budget de notre comité dans l'espoir d'y trouver des fonds qui pourraient être renvoyés au comité principal. Vous avez peut-être entendu parler de la controverse qui règne dans ce domaine. Certains présidents de comité considèrent qu'ils n'ont pas suffisamment de fonds pour aller jusqu'à la fin de leur mandat.

Personnellement, je trouve que ça n'a pas de sens. Je pense que nous avons des fonds suffisants. Mais en fin de compte, les comités ne fonctionnent que jusqu'au 1er avril qui est dans quelques mois, et je pense que les comités peuvent très bien fonctionner avec les ressources dont ils disposent à l'heure actuelle.

J'ai donc examiné notre propre budget, et ce que j'ai ici devant moi—je pense que vous en avez un exemplaire également—est ce que je croyais que nous, en tant que comité, pourrions proposer au Sous-comité du budget. Il y a deux points que nous avons examinés.

Le premier point était les contrats avec des consultants, et je me rappelle qu'au début nous avions demandé un budget de 50,000$. Nous n'avons pas encore touché à ce budget, et je suppose que d'ici au 1er avril la moitié de cette somme sera plus que suffisante pour couvrir nos dépenses éventuelles à cet égard.

Deuxièmement, nous avions prévu 35,000$ pour les déplacements. Nous avions décidé que lorsque nous arriverions à l'étape du rapport sur la réforme, nous allions suivre le modèle McGrath et aller à Montebello, ou quelque part tout près d'Ottawa, pendant deux ou trois jours pour travailler ensemble à la rédaction de rapports. Je pense que nous avions prévu quatre déplacements du genre dans notre budget initial.

Le greffier du comité: Deux études.

[*Texte*]

The Chairman: Two study retreats of five days each. I don't think we're going to need that by any stretch of the imagination, so what I've recommended is that we cut that again in half, down to $17,000. Essentially we would reduce our budget by a total of $42,000 from our original submission down to a total budget of $32,130, excluding any travel.

That's the rationale I used in asking the clerks to draft this. Does anybody have any comments, or agreements or disagreements with that?

Am I being realistic? I think I'm still protecting the committee quite adequately for any work it may want to do. Can I get a mover?

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): That's not allowing for any trip to Washington on television?

The Chairman: It's not, except that we have what I would argue would be a fairly generous amount of money for a five-day study session, which I don't think we will need. Two days of our being away together is a lot of time. I personally don't think I'd want to spend more than two days with Milliken and company.

Mr. Milliken: Well, I can understand that. I guess it's all right.

Mr. Thorkelson: What we're not using, Mr. Chairman, might be used instead for the trip to Washington?

The Chairman: Yes, all it is is funds set aside for us to do work that we want to do. If we choose to use that to go to Washington versus five days locked in a hotel room 20 miles out of Ottawa, that's the committee's decision.

Mr. Milliken: We might not get to parliamentary reform with a retreat until April anyway.

The Chairman: No, we may not. That's right. I don't know how long that's going to take. I didn't want to toss all of our money back, but at the same time I really felt that we didn't need to keep that much.

Mr. Milliken: Dorothy needs a lot.

The Chairman: That's right.

Mr. Milliken: To pay for the publicity.

The Chairman: The other thing I could add is that should we come near April 1 and find we do need more money, we can always go back for a supplementary request, but I want to lead off and show by example how the committee is going.

Mr. Langlois: I hope others will do the same thing.

Mr. Prud'homme: You take the money you saved in abolishing my committee.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: May I ask someone to move that motion?

Mr. Cole: I'll move it.

Motion agreed to

[*Traduction*]

Le président: Deux retraites d'étude de cinq jours chacune. Même en faisant un gros effort d'imagination, je ne pense pas que l'on ait besoin de cela, de sorte que j'ai recommandé là encore de réduire ce budget de 50 p. 100, soit à 17,000$. Nous réduirions donc notre budget initial qui totalisait 42,000$ à un budget de 32,130$ excluant les déplacements.

Voilà pourquoi j'ai demandé aux greffiers de rédiger ce document. Avez-vous des commentaires? Etes-vous d'accord ou en désaccord avec cela?

Suis-je réaliste? Je pense que le comité est tout de même protégé s'il décidait de faire certaines études. Quelqu'un voudrait-il proposer la motion?

M. Milliken (Kingston et les Îles): Cela ne comprend pas un voyage à Washington sur la télévision?

Le président: Non, sauf que je dirais que nous disposons d'une somme assez rondelette pour une séance d'étude de cinq jours dont je ne pense pas que nous ayons besoin. Une retraite de deux jours est déjà assez longue. Personnellement, je ne pense pas que j'aimerais passer plus de deux jours avec Milliken et compagnie.

M. Milliken: Eh bien, je vous comprends. Alors ça va.

M. Thorkelson: Monsieur le président, la portion non utilisée pourrait être utilisée pour le voyage à Washington.

Le président: Oui, il s'agit de fonds qui nous ont été réservés pour les études que nous voulons faire. Le comité est libre de décider d'utiliser cette somme pour se rendre à Washington plutôt que de s'enfermer pendant cinq jours dans une chambre d'hôtel à 20 milles d'Ottawa.

M. Milliken: De toute façon, nous ne serons peut-être pas prêts à étudier notre rapport sur la réforme parlementaire avant avril.

Le président: Non, nous ne serons peut-être pas prêts. C'est exact. Je ne sais pas combien de temps cela prendra. Je n'ai pas voulu retourner tout notre argent, mais par contre je suis vraiment convaincu que nous n'avons pas besoin d'en garder autant.

M. Milliken: Dorothy a besoin de beaucoup d'argent.

Le président: C'est exact.

M. Milliken: Pour payer la publicité.

Le président: Autre chose que je voulais ajouter, c'est que si à l'approche du 1er avril nous constatons que nous avons besoin de davantage d'argent, nous pourrons toujours présenter une demande supplémentaire, mais je voulais que notre comité donne l'exemple.

M. Langlois: J'espère que d'autres comités emboîteront le pas.

M. Prud'homme: Vous prenez l'argent que vous avez économisé en abolissant mon comité.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Quelqu'un voudrait-il proposer la motion?

M. Cole: J'en fais la proposition.

La motion est adoptée

[*Text*]

The Chairman: On December 3 the Auditor General's report is coming down and they need a couple of rooms. I asked the clerks to do a little phoning around to see if there was a consensus.

The Clerk: We don't yet have any major claim on those rooms, so the best suggestion is that we simply try to work it out at the level of chairman. There should be a recommendation from this committee that it would be worked at the level of chairman and clerks.

The Chairman: Okay.

The Clerk: And if there's a problem, come back to the committee.

Mr. James (Sarnia—Lambton): I so move.

• 1655

The Chairman: So it is moved by Ken James that we ask that this be resolved between chairman and clerks, and if they have difficulty, to come back and we will resolve it for them in our usual expeditious fashion.

Motion agreed to

The Chairman: I am going to have to turn the chair over to Charles, if you wouldn't mind. I have to run up to the House on some House leader matters. While I'm gone, I have had the staff digest the letters I have received on the issue of reform. If you want to have a look at those items, we can discuss them at the next meeting.

I now will ask Charles to take over the meeting.

Mr. Breaugh: Under the parliamentary reform part, there was quite a little kerfuffle last Wednesday night during a vote on private members' business. We have that considered here.

It seemed to me to be one of those occasions when nobody intended anything to go astray. People looked around and thought everybody was ready for the vote. It turned out that members thought 15 minutes were allocated for the bells. It was somewhat less than that. Quite a few members didn't get a chance to vote on a private member's item that they thought was very important.

It seems to me that there was no intention on anybody's part to do anything untoward. It just happened. Maybe if we were a little bit more stringent when we drafted or considered those sections about private members' business, the votes would... There is no real role for the party whips in that, for starters. It's private members' business. If we just ensured that the Standing Orders read that the bells will ring for a standard length of time, whether it's 10 minutes or 15, so there was less confusion about it, this would probably resolve the problem.

As we go through private members' business, I notice now that we have become accustomed to the notion that we don't vote during private members' bills or motions along party lines. We vote by rows.

I think there are a number of little steps you can take like that to separate this stuff from the normal business of the House of Commons. It seems to me that the timing of the bells would assist in that regard.

[*Translation*]

Le président: Le 3 décembre, le rapport du vérificateur général sortira et ils ont besoin de quelques salles. J'ai demandé aux greffiers de passer quelques petits coups de fil pour voir s'il y avait consensus.

Le greffier: Personne n'a encore revendiqué ces salles, de sorte que la meilleure chose que je peux vous suggérer c'est que nous essayions tout simplement de régler cela au niveau du président. Notre comité devrait recommander qu'on règle cette question au niveau du président et des greffiers.

Le président: Très bien.

Le greffier: S'il y a un problème, revenez au comité.

M. James (Sarnia—Lambton): J'en fais la proposition.

Le président: Ken James propose donc de demander que la question soit résolue entre le président et les greffiers et que, en cas de problème, ils reviennent devant le comité, lequel la résoudra pour eux avec la célérité qui lui est habituelle.

La motion est adoptée

Le président: Je vais devoir céder le fauteuil à Charles, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Je dois me précipiter à la Chambre pour traiter de certaines questions concernant les leaders. Pendant mon absence, j'ai demandé aux recherchistes de parcourir les lettres que j'ai reçues sur la question de la réforme. Si vous voulez les examiner, nous pourrons en discuter lors de la prochaine séance.

Je vais maintenant demander à Charles de présider la séance.

M. Breaugh: En ce qui a trait à la réforme parlementaire, il y a eu toute une histoire mercredi soir dernier au cours d'un vote sur une initiative parlementaire. Nous avons examiné la question.

À mon avis, c'était l'une de ces occasions où personne ne s'attendait à ce que les choses tournent mal. Les gens ont regardé autour d'eux et ont pensé que tout le monde était prêt à passer au vote. Il s'est avéré que les députés pensaient que le timbre allait sonner pendant 15 minutes. En fait, la sonnerie a duré moins longtemps. Quelques députés n'ont pas eu la possibilité de voter sur une question d'initiative parlementaire qu'ils jugeaient fort importante.

À mon avis, il n'y a eu aucune mauvaise intention de la part de qui que ce soit. L'incident s'est produit, c'est tout. Si nous avions été un peu plus stricts lorsque nous avons rédigé ou examiné les articles du règlement relatifs aux initiatives parlementaires, les votes seraient... Les whips ne peuvent pas véritablement intervenir dans ces cas-là. Il s'agit des affaires émanant des députés. Si nous faisions en sorte de prévoir dans le Règlement que le timbre doit sonner pendant une période fixe, que ce soit 10 ou 15 minutes, pour éviter toute confusion, cela résoudrait sans doute le problème.

Lors de l'étude des affaires émanant des députés, je constate que nous avons pris pour habitude de ne pas suivre la ligne du parti au cours des votes portant sur les projets de loi ou les motions d'initiative parlementaire. Nous votons par rangée.

Il y a selon moi un certain nombre de petites mesures semblables à prendre pour faire la distinction entre ces questions et les travaux normaux de la Chambre des communes. La durée de la sonnerie serait utile à cet égard.

[*Texte*]

The members were certainly very upset on our side that they didn't get to vote. It turns out that in this instance it appears there is going to be a change. Whether or not it was caused by the private bill, certainly it is the same subject-matter.

It's maybe one of the first instances since I've been here where you could at least point to a private member's motion or bill and see a relationship with something that happened a little while later. It seems to me that we should encourage that. We should take a look at the whole matter of how we schedule the votes and how long the division bells will ring, and all of that.

• 1700

Mr. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): To follow up on the private members' business, under empowerment of members you have three votes, private members' business. One item that should be addressed is extra time devoted to private members' business, and then there is constitutional proposals. The government specifically mentioned the time, the number of hours, and promised more time. So that item of more time should be put on the reform list.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Thank you. Any other comments?

Mr. Prud'homme: I would like to comment on the issue of parliamentary reform. Yesterday, as you remember, in the House there was a minister's statement on Haiti. I felt bad because for some of us it is very important. We are following that. Of course, now a statement of a minister is followed strictly by a comment from a representative per party. Correct me if I am wrong. It is the new rule. It used to be different in the old days when there was a few moments of questioning.

I would like to revisit that when we talk about... I am on record yesterday. I said to Mr. Gagliano—he was sitting with me—and we regretted yesterday because I went to Haiti and blah, blah, blah, and we gave notice that we would like to revisit this whole change that was made to ministers' statements and replies. It could be like the one-minute statements, the member's statement. So it could be at least... And when you talk about reform and when you talk about reverting to members' importance without the whip all the time saying only the following, you know, you could have 15 minutes of a minute each for a member to make a comment on a minister's statement. Then eventually, of course, I will go back to the...

I still oppose, and it doesn't matter if people like it or not. I still oppose and I will still oppose that we now go back to the same old tune of too much discipline involved in members' statements. Finally, there is no freedom for any strong back-benchers to really do what they want because everything is assigned, and if it is a controversial subject, of course, parties know... So when we talk about reform, we should revisit these matters. So SO...

Comment les appelez-vous? Moi, je les appelle SOB. Qu'est-ce que c'est en anglais? SO?

[*Traduction*]

Les députés de notre parti ont été très fâchés de ne pas pouvoir voter. Il s'avère que, en l'occurrence, une modification va être apportée. Qu'elle découle ou non du projet de loi d'initiative privée, l'objet de la question reste le même.

C'est peut-être l'un des premiers cas depuis mon arrivée au Parlement où on pouvait au moins établir un lien entre une motion ou un projet de loi d'initiative parlementaire et des mesures prises un peu plus tard. À mon avis, nous devrions favoriser ce genre de chose. Nous devrions examiner toute la question pour voir comment établir le calendrier des votes et pendant quelle durée le timbre doit sonner et d'autres questions du même genre.

M. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Pour ce qui est des initiatives parlementaires, sous la rubrique «Pouvoirs des simples députés», vous avez la question du vote libre et des mesures émanant des députés. Nous devrions nous pencher sur le temps supplémentaire à consacrer aux initiatives parlementaires et puis sur les propositions constitutionnelles. Le gouvernement a précisé le nombre d'heures qui seraient accordées en promettant davantage de temps. Il faudrait donc inscrire cette question sur la liste des réformes.

Le vice-président (M. Langlois): Merci. D'autres observations?

M. Prud'homme: Je voudrais parler de la réforme parlementaire. Hier, un ministre a fait une déclaration au sujet d'Haïti à la Chambre. J'ai été embarrassé parce que c'est un sujet très important pour certains d'entre nous. Nous suivons le dossier de près. Bien entendu, la déclaration d'un ministre doit être suivie des observations d'un représentant par parti. Je me trompe peut-être, mais c'est la nouvelle règle. Ce n'était pas ainsi autrefois. On réservait une période pour les questions.

J'aimerais y revenir lorsque nous parlerons... J'ai pris la parole hier. J'ai déclaré à M. Gagliano, qui était assis avec moi, que je regrettais ce qui s'était passé hier parce que j'étais allé en Haïti. Nous avons dit que nous voulions revoir les changements apportés aux déclarations des ministres et aux réponses. Nous pourrions adopter la même formule que celle des déclarations d'une minute. Ainsi, nous pourrions au moins... Quand vous parlez de réforme et de redonner de l'importance aux députés sans que le Whip soit constamment derrière leur dos, vous pourriez prévoir 15 minutes réparties à raison d'une minute par député pour commenter la déclaration d'un ministre. Bien entendu j'en reviendrais à...

Je suis toujours contre et peu m'importe si cela plaît ou non aux gens. Je continue à m'opposer à un excès de discipline à l'égard des déclarations des députés. Le simple député n'est pas vraiment libre de faire ce qu'il veut parce que toutes les tâches sont attribuées et si un sujet est controversé, les partis savent... Par conséquent, ce sont des questions à réexaminer si nous parlons de la réforme parlementaire. Donc, les...

How do you call them? I call them the SOB's. What is the name in English? SO?

[*Text*]

I always the made the mistake. I had better correct. S.O. 31. Okay,

ce sont les déclarations des députés.

So at least for this timing, just two subjects; it c ould take a quick decision, but to revisit them because there is a lot of criticism. So SO and ministers' statements. Thank you.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Any other comments?

Mr. Breaugh: This is out of order. It is to help you off the mark. More than a year ago the committee that I sat on recommended the installation of a clock in the chamber that was the same clock that the person in the chair was going to use; electronic, digital, whatever. But it is ridiculous that people sitting in a chair at the front of the chamber are calling "Your time has expired" by a clock that you cannot see. Could someone find out what the hell ever happened to the recommendation of the august committee that we put a clock in there that you can see?

Mr. Thorkelson: I can answer that, if you wish. We made our recommendation, as you remember, to the Speaker, and the Speaker then came back to the committee and I was asked to look at this. He said he did not want to control the button because he had problems if he stood up, was interrupted, and he might not remember to stop the clock. He wanted to know what the committee felt should be done.

He was ready to go with it. They had even sourced the digital clocks and they were going to count them down from 60, 59 to zero and flash them. He wanted to know whether the committee would recommend the clerk to do it, or the person who controlled the microphone, and what kind of procedures would we recommend for when a member was interrupted, or when he stood up and so on.

At that time, the session ended and the issue died with that. I tried to raise it again with the new committee, or I wasn't on this House management committee and so it died with it. But those were his questions at that time. I think the Speaker is ready to go with clocks and he would buy four of them and have them put in during recess. He would count them down for both speeches and S.O. 31s. He is asking our direction as to who would control the button and get some of these other things straightened out.

• 1705

Mr. James: The same guy who punches the button when you speak.

M. Tremblay: On parle de contrôle de l'horloge par le Président. Il faudrait s'assurer que l'heure qui est devant le Président est la même que celle qu'ont les députés à la Chambre des communes. J'ai eu à remplacer la présidence à quelques reprises et j'ai pu constater que ce n'était pas du tout la même heure. Je pense qu'on aurait beaucoup à apprendre du système que l'on a vu à l'Assemblée nationale de Québec où toutes les horloges, sauf les horloges

[*Translation*]

Je me trompe toujours. Je me reprends, l'article 31 du Règlement. D'accord.

Those are members' statements.

Je n'aborderai donc que deux questions sur lesquelles nous pourrions prendre rapidement une décision. Mais il faudrait les réexaminer parce que cela suscite de nombreuses critiques. Il s'agit donc des déclarations en vertu de l'article 31 et des déclarations des ministres. Merci.

Le vice-président (M. Langlois): D'autres observations?

M. Breaugh: C'est en dehors du sujet, mais c'est pour que vous preniez un bon départ. Il y a plus d'un an, le comité auquel je siégeais a recommandé que l'on installe à la Chambre une horloge électronique, numérique ou autre, identique à celle dont la présidence se servait. Mais il est ridicule que celui qui occupe le fauteuil vous dise que votre temps de parole est écoulé d'après une horloge que vous ne pouvez pas voir. Quelqu'un pourrait-il se renseigner pour savoir ce qu'il est advenu de la recommandation de notre auguste comité selon laquelle il fallait installer une horloge que nous pourrions voir?

M. Thorkelson: Je peux répondre à votre question, si vous le désirez. Nous avons formulé cette recommandation au président, lequel m'a demandé d'étudier la chose. Il a dit qu'il ne voulait pas avoir à appuyer lui-même sur le bouton parce que s'il se levait ou s'il était interrompu il risquait d'oublier d'arrêter le chronomètre. Il voulait l'avis du comité à ce sujet.

Il était prêt à donner suite à notre recommandation. Des fournisseurs avaient même été trouvés pour les horloges numériques et au bout de 60 secondes un signal se serait allumé. Le président de la Chambre voulait savoir si, selon le comité, il valait mieux que ce soit le greffier qui actionne le chronomètre ou la personne chargée d'ouvrir les micros et comment nous recommandions de procéder lorsqu'un député était interrompu ou lorsque le président se levait, par exemple.

La Chambre s'est alors ajournée et les choses en sont restées là. J'ai essayé de soulever de nouveau la question au nouveau comité, ou encore je n'en faisais pas partie, si bien que ce n'est pas allé plus loin. Mais telles sont les questions que le président avait alors soulevées. Je crois qu'il est prêt à acheter quatre horloges et à les faire installer pendant le congé. Il minuterait les députés pour les discours comme pour les déclarations en vertu de l'article 31. Il nous demande nos conseils quant à savoir qui contrôlerait l'horloge de même qu'au sujet des autres détails à régler.

M. James: Celui qui appuie sur le bouton quand vous commencez à parler.

Mr. Tremblay: Speaking of the control of the clock by the Speaker, we should make sure that the clock before the Chair is the same than the one in front of the Members in the House of Commons. I had to replace the Chair several times and I realized that the clocks were not synchronized. We could certainly learned a lesson on what we saw in the Quebec National Assembly where all clocks except for the historic ones are controlled by a computer. I think that all

[*Texte*]

historiques, sont contrôlées par ordinateur. Je pense qu'il y aurait lieu de faire une vérification des horloges afin que l'on ait tous la même heure, incluant le Président.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Even if this point may be out of order, it is of actuality, and this committee should look into it.

Mr. Breaugh: Where I sit in the chamber, people around me are getting really very agitated. The chair is deciding their time has expired and they cannot see what the time is, and that is because the time used is at the foot of the Speaker. So rather than wait until some member challenges the chair's ruling that they have run out of time, maybe we could do something unprecedented and unparliamentary. We could solve a problem before it becomes a big kerfuffle by doing what the Speaker asked us to do more than a year ago.

Mr. Thorkelson: Mr. Chairman, maybe we could ask our researcher to draft a quick report for the next meeting, because I think we are ready with this.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): So it is going to be an item on the agenda for our next meeting.

If there are no other comments, Mr. Desramaux is here. I am advised that room 362 in the East Block is being refitted at the present time. It looks like it may be one of the rooms that could be adapted for televising. Mr. Desramaux is willing to take us to have a look at room 362 in the East Block.

Mr. Prud'homme: Could we ask Mr. Desramaux to take the chair? I would like to ask him a question on that.

Mr. Robert J. Desramaux (Director General, Parliamentary Operations, House of Commons): That will teach me to come to one of these meetings.

Mr. Prud'homme: I would be more than happy, honoured and delighted to visit, but are we not jumping the gun a little bit? We have not yet decided in our minds if we want to televise or not, and now we are looking to the possibility of a room being rewired and redone. Will you please explain what all this is about? I know you are a humble servant of the House and you don't prejudge a decision of a committee.

Mr. Desramaux: Room 362 in the East Block was taken out of service approximately 14 months ago to be renovated, and the renovations are now complete. The room was gutted to the fabric of the wall and then redone. While the floor was ripped up, the ceiling ripped out, the walls down, we provided Public Works with specifications, since they were putting in in-floor conduit anyway, for electricity, sound distribution at minimal, if any, additional cost. We simply had wiring for television installed.

Most of this is simply the wiring that had to be put in for the simultaneous interpretation system, and television can simply capitalize on it. We also had some wiring put in for cameras, for remote control devices and, in the absence of wiring, some conduit space built in. We left pieces of string lying in them so that cable can be pulled in at little, or minimal, cost. In providing the specifications for the design of an adequate translation booth, we also made provision for a

[*Traduction*]

the clocks should be checked so that we all have the same time including the Chair.

Le vice-président (M. Langlois): Même si la question est peut-être hors du sujet, elle est d'actualité et notre comité devrait l'examiner.

M. Breaugh: Quand je siège à la Chambre, les gens qui m'entourent sont très agités. La présidence décide que leur temps de parole est écoulé sans qu'ils puissent voir quelle heure il est et cela parce que l'horloge se trouve aux pieds du Président. Par conséquent, peut-être vaut-il mieux ne pas attendre qu'un député conteste sa décision de lui enlever la parole et qu'un incident se produise. Nous pourrions régler la question avant que cela ne fasse toute une histoire en faisant simplement ce que le Président nous a demandé de faire il y a plus d'un an.

M. Thorkelson: Monsieur le président, peut-être pourrions-nous demander à notre attaché de recherche de rédiger un bref rapport pour la prochaine réunion car je pense que nous sommes prêts sur ce plan.

Le vice-président (M. Langlois): Cette question sera donc à l'ordre du jour de notre prochaine réunion.

Si vous n'avez rien à ajouter, M. Desramaux est là. J'ai appris que des travaux de rénovation étaient en cours à la pièce 362 de l'Édifice de l'Est. Apparemment, c'est l'une des salles qui pourraient être aménagées pour la télévision. M. Desramaux est prêt à nous la faire visiter.

M. Prud'homme: Pourrions-nous demander à M. Desramaux d'occuper le fauteuil? Je voudrais lui poser une question à ce sujet.

M. Robert J. Desramaux (directeur général, Opérations parlementaires, Chambre des communes): Cela m'apprendra à venir à vos réunions.

M. Prud'homme: Je serai ravi de visiter cette salle, mais ne nous hâtons-nous pas un peu trop? Nous n'avons pas encore décidé si les réunions seraient télévisées ou non et voilà que nous examinons la possibilité de réaménager une salle. Pourriez-vous m'expliquer à quoi tout cela rime? Je sais que vous êtes un humble serviteur de la Chambre et que vous ne voudriez pas anticiper la décision d'un comité.

M. Desramaux: La salle 362 de l'Édifice de l'Est a été mise hors service il y a environ 14 mois pour être rénovée. Les travaux sont maintenant terminés. Les murs, le plancher et le plafond ont été entièrement refaits. Lorsque la structure était à nu, étant donné que les Travaux publics devaient de toute façon installer un tuyau dans le plancher pour l'électricité et la sonorisation, nous leur avons demandé de poser des câbles pour la télévision moyennant des frais supplémentaires minimes ou même nuls.

Ces câbles sont principalement ceux qu'il aurait fallu poser de toute façon pour l'interprétation simultanée et qui peuvent également servir pour la télévision. Nous avons aussi fait installer des câbles pour les caméras, les dispositifs de télécommande et nous avons fait prévoir de l'espace pour des conduites supplémentaires. Nous y avons laissé des morceaux de corde de façon à ce qu'il soit possible d'y installer des câbles par la suite à très peu de frais. En établissant les

[*Text*]

television control room for the committee that was otherwise an empty closet with a conduit running into it.

• 1710

Anyway, the room is finished and actually set up. Someone's going to be using it as a regular committee room. It's on the scale of the room we were in in Toronto. It's smaller, more intimate than either the reading room or the railway committee room.

During some of our discussions at the National Assembly in Quebec, when it came down to making a recommendation on equipping one or more rooms, it became a matter of what would be the logical choices. I mentioned that this room existed and that it could be outfitted the easiest and at the least expense. Some members expressed an interest in going over to have a look, so we set this up for this afternoon. It doesn't presuppose you'll make a decision.

Mr. Prud'homme: On the East Block, lot of questions flow from that surprise announcement. The first is television or not. I'm for *radiodiffusion*. Very soon, won't they all be included in the wiring?

Mr. Desramaux: You could provide audio distribution of every committee—

Mr. Prud'homme: As we have seen in Quebec City.

Mr. Desramaux: —on the Hill tomorrow. The interest has been existing out there for four or five years.

Mr. Prud'homme: What I'd like as the second is television. If we were to have one room, would members like to go to the East Block all the time? That's a hell of a very big decision. I resent very much having committee rooms in the East Block. In my estimation it's always been used as a surplus over the years. You have all kinds of nice meetings taking place there but you have to think of winter and so on. I suppose that final ultimate decision will flow after we take the first decision.

Le vice-président (M. Langlois): Merci monsieur Desramaux.

M. Prud'homme: Vous êtes très gentil.

Le vice-président (M. Langlois): Ceux qui veulent y aller je pense que M. Desramaux est à votre disposition, si vous voulez.

The meeting is adjourned to the call of the chair.

[*Translation*]

spécifications pour la cabine d'interprétation, nous avons également prévu l'aménagement d'un placard vide dans lequel passait une conduite en salle de contrôle pour la télévision.

Quoi qu'il en soit, les travaux sont terminés. Cette salle sera utilisée comme salle de comité ordinaire. Elle est à peu près de la même taille que celle où nous étions à Toronto. Elle est de dimensions plus réduites et plus intimes que la salle de lecture ou la salle du Comité des chemins de fer.

Au cours de nos discusions à l'Assemblée nationale à Québec, quand il a été question d'équiper une ou plusieurs salles, il s'agissait de voir quel serait le choix le plus logique. J'ai mentionné l'existence de cette pièce en disant qu'elle serait la plus facile et la moins coûteuse à installer. Certains membres du comité ont manifesté le désir d'aller la visiter et c'est pourquoi nous avons prévu cette visite pour cet après-midi. Cette entente ne part aucunement du principe que vous prendrez une décision.

M. Prud'homme: Cette annonce-surprise suscite un tas de questions. La première concerne la télévision. Je suis pour la radiodiffusion. Toutes les salles de comité ne vont-elles pas être câblées très prochainement?

M. Desramaux: Vous pourriez assurer la radiodiffusion de tous les comités. . .

M. Prud'homme: Comme cela se fait à Québec.

M. Desramaux: . . .sur la Colline, dès demain. Cela fait quatre ou cinq ans que l'on s'intéresse à la question.

M. Prud'homme: Ensuite, j'aimerais qu'il y ait la télédiffusion. Si nous réservions une salle dans ce but, les membres des comités aimeraient-ils avoir à se rendre à l'Édifice de l'Est à chaque fois? C'est là une décision très importante. Je n'aime pas du tout que nous ayons des salles de comité dans l'Édifice de l'Est. À mon avis, cet immeuble n'a jamais servi que de complément. Un tas de réunions agréables s'y déroulent, mais il faut penser à l'hiver. Je suppose que nous prendrons la décision ultime après avoir pris la première.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): Thank you Mr. Desramaux.

Mr. Prud'homme: It is very kind of you.

The Vice-Chairman (Mr. Langlois): For those of you who want to visit the room I think that Mr. Desramaux is at your disposal.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

44
5

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 17

Thursday, November 7, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 17

Le jeudi 7 novembre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Business of the Committee pursuant to S.O. 108(3)

CONCERNANT:

Affaires du Comité conformément à l'article 108(3)

LIBRARY
1991
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24295-

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
Ross Belsher
Mike Breaugh
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
Ross Belsher
Mike Breaugh
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 7, 1991
(19)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 11:13 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Mike Breaugh, John Cole, Albert Cooper, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Scott Thorkelson and Marcel Tremblay.

Acting Members present: Harry Brightwell for Ross Belsher; Jim Edwards for Jim Hawkes.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: James R. Robertson, Research Officer.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O. 108(3)a) relating to the Parliamentary Reform.

The Committee discussed the process for the consideration of various issues of Parliamentary Reform and its scheduling of witnesses.

At 11:50 o'clock a.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 7 NOVEMBRE 1991
(19)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à 11 h 13 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence d'Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Mike Breaugh, John Cole, Albert Cooper, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Peter Milliken, Marcel Prud'homme, Scott Thorkelson et Marcel Tremblay.

Membres suppléants présents: Harry Brightwell remplace Ross Belcher; Jim Edwards remplace Jim Hawkes.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: James R. Robertson, attaché de recherche.

En application de l'alinéa 108(3)a) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de la réforme parlementaire.

Le Comité considère la façon d'étudier les modalités de la réforme parlementaire et de recueillir des témoignages.

À 11 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Micheline Rondeau-Parent

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, November 7, 1991

• 1113

The Chairman: Order.

My apologies for being late again. I suspect that we will not have a terribly long meeting today, but I'm in your hands.

The first item we were going to deal with was the private members' business subcommittee report. I'm advised that the subcommittee has recommended both a bill and a motion, but there is not an opening on the *Order Paper* for the bill until Mr. Blaikie's bill is dealt with and there is not an urgency to deal with the motion. So the suggestion from the chairman of the subcommittee is that we should just set this aside for now and approve it when we get back, because by then there'll be the opening and we can go ahead with the report.

Does anybody have any problems with that? Okay, let's do that, then.

Are there any reports from our whips? No?

You've each received the list of items on parliamentary reform that I've collected from various members. What I'd like to do is just lump them together in title categories. We've tried to incorporate the issues that have been raised with me by members in their letters, and I think we've covered everything. What I'd like to do is just go through each of the five categories and first of all check to see if there's anything members want to add in that particular area. Then I would like to have at least a brief discussion on how we should proceed with witnesses, and that sort of thing.

• 1115

Let me first deal with item number one, the empowerment of members. Are there any comments on that particular section?

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): You have added my recommendation of yesterday? Thank you very much. That's quick action. That's why I always trust the clerk to make everything work well.

The Chairman: What about the chairman? You know better.

Mr. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Add under empowerment of members the subject of pre-study. Is that anywhere in here?

The Chairman: Good point.

Mr. Thorkelson: Is that under committee system?

The Chairman: It could go under procedure. It could go under legislative planning.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 7 novembre 1991

Le président: Je déclare la séance ouverte.

Je m'excuse d'être en retard encore une fois. J'imagine que la séance d'aujourd'hui ne sera pas très longue, mais je m'en remets à vous.

Le premier point à l'ordre du jour est le rapport du Sous-comité des affaires émanant des députés. On me dit que le sous-comité a recommandé à la fois un projet de loi et une motion, mais le projet de loi ne pourra être inscrit au *Feuilleton* tant que le projet de loi de M. Blaikie n'aura pas été examiné, et il n'est pas urgent d'examiner la motion. Donc, le président du sous-comité propose que nous les laissions de côté pour l'instant et que nous les approuvions à notre retour, car d'ici là, ils pourront paraître au *Feuilleton* et nous pourrons présenter le rapport.

Quelqu'un y voit-il un inconvénient? Très bien; alors c'est ce que nous ferons.

Y a-t-il des rapports de nos whips? Non?

Vous avez tous reçu la liste de sujets à considérer concernant la réforme parlementaire et qui ont été proposés par les députés. J'aimerais les regrouper en plusieurs catégories. Nous avons essayé d'incorporer les questions qui ont été portées à mon attention par les députés qui m'ont fait parvenir une lettre, et je pense que nous n'avons rien oublié. J'aimerais donc passer en revue chacune des cinq catégories et vérifier tout d'abord si vous aimeriez y ajouter quelque chose. J'aimerais ensuite avoir une brève discussion sur la façon dont nous devrions procéder avec les témoins, et ce genre de choses.

Prenons d'abord la première catégorie, les pouvoirs des simples députés. Avez-vous des observations à faire au sujet de cette catégorie?

M. Prud'homme (Saint-Denis): Vous avez ajouté ma recommandation d'hier? Je vous remercie beaucoup. Vous avez agi rapidement. C'est pour cette raison que je fais toujours confiance à la greffière pour que les choses fonctionnent bien.

Le président: Et le président? Vous ne lui faites pas confiance?

M. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Dans la catégorie des pouvoirs des simples députés, j'aimerais ajouter la question de l'étude préalable. L'a-t-on ajoutée quelque part?

Le président: Excellente question.

M. Thorkelson: Est-ce dans la catégorie du système des comités?

Le président: On pourrait l'ajouter dans la catégorie de la procédure, ou de la planification législative.

[*Texte*]

Mr. Thorkelson: But definitely we should put that there because that's—

The Chairman: Why don't we put it under procedure for now, and we may find a better category? Pre-study.

Mr. Thorkelson: Of government bills.

The Chairman: That's a good point. I think it's very—

Mr. Prud'homme: Is that what we've been talking about? It is the way they act in Quebec. Instead of having second reading in the House, you go to committee and you call witnesses. What for, if you don't change the bill? You would want to call witnesses before second reading to have an input into a bill, and then you go into second reading. That I would love to discuss.

Mr. Thorkelson: The House has had one experience with the bankruptcy legislation. It's had similar experiences with a form of pre-study with gun control where there was a special committee, but in effect it really was a pre-study of the broader policy parameters. Then the bill was redone, and so on. It's been effective in developing a broader consensus for bills.

Mr. Prud'homme: I like that.

The Chairman: The one element I think we need if we're going to go with pre-study is a sort of streamlining system to put it through the House after that, because otherwise all we do is just add another layer like a double-committee stage. We need to address that. But I think that's valid, Scott.

Is there anything else that members want to add?

Mr. Breaugh (Oshawa): There is one point that could come in under several areas here. Perhaps I shouldn't be the one who says it, but I'm somewhat appalled by the notion that there are a lot of people off in committees working very hard to achieve consensus in a committee, to put together a committee report that's fair to all sides on the committee, and then, after they have done all of that work and printed it up, they don't seem to have the power to do anything with it. I would like us to try to address that.

The thing about the clock the other day is an interesting example. That committee of the House worked very hard to get consensus among itself and put together a report that was acceptable to all sides in committee. What seems to happen around here a lot, though, is that after all that work is done, the committee's report can't go anywhere. It's not that people say no to it; it's just that nothing ever happens. It just gets left. Could we turn our minds to something that would at least make the House, if it doesn't want to deal with a committee's report, if it says it's not ready to do that or it thinks that's a stupid idea, or whatever, respond to the work of a committee? I find that very frustrating.

[*Traduction*]

M. Thorkelson: Mais il faudrait certainement l'ajouter quelque part, car. . .

Le président: Pourquoi ne pas l'ajouter dans la catégorie de la procédure pour l'instant, et nous trouverons peut-être une meilleure catégorie par la suite? Étude préalable.

M. Thorkelson: Des projets de loi du gouvernement.

Le président: C'est une bonne question. Je pense que c'est très. . .

M. Prud'homme: Est-ce de cela que nous avons parlé? C'est ainsi qu'ils procèdent au Québec. Plutôt que d'avoir une deuxième lecture à la Chambre, le projet de loi est renvoyé à un comité qui entend des témoins. Pourquoi, si on ne change pas le projet de loi? On inviterait des témoins avant l'étape de la deuxième lecture pour qu'ils puissent contribuer au projet de loi, et ensuite, il y aurait l'étape de la deuxième lecture. Voilà ce dont j'aimerais beaucoup discuter.

M. Thorkelson: La Chambre en a fait l'expérience avec le projet de loi sur la faillite. Elle a fait la même expérience avec un genre d'étude préalable du contrôle des armes par un comité spécial, mais en fait il s'agissait plutôt d'une étude préalable des paramètres généraux de la politique. Ensuite, le projet de loi a été refait, et ainsi de suite. Cette méthode a permis d'en arriver à un consensus plus général sur les projets de loi.

M. Prud'homme: J'aime cette formule.

Le président: Mais si nous décidons d'adopter cette formule d'étude préalable, il nous faudra un système de rationalisation pour accélérer ensuite le processus d'adoption du projet de loi à la Chambre, car autrement nous ne ferons qu'ajouter une autre étape d'étude en comité. Nous devrons y voir. Mais je pense que c'est une bonne idée, Scott.

Les députés ont-ils autre chose à ajouter?

M. Breaugh (Oshawa): Il y a une question qui pourrait s'ajouter à plusieurs des catégories ici. Ce n'est peut-être pas à moi de le dire, mais je suis consterné de voir que de nombreux députés qui travaillent très fort en comité pour arriver à un consensus et préparer un rapport qui soit juste pour tous les partis, après avoir fait tout ce travail et fait imprimer le rapport, ne semblent pas avoir le pouvoir de faire quoi que ce soit avec ce rapport. J'aimerais bien que nous tentions de corriger cette situation.

Cette affaire au sujet de la pendule l'autre jour est un exemple intéressant. Le comité a travaillé très fort pour en arriver à un consensus et préparer un rapport qui soit acceptable par tous les partis. Ce qui semble se produire souvent, cependant, c'est qu'après que le comité a fait tout ce travail, il ne peut rien faire avec son rapport. Ce n'est pas que les gens disent non au rapport; c'est tout simplement que rien ne se produit. On le laisse tout simplement de côté. Ne pourrions-nous pas essayer de trouver un moyen d'obliger la Chambre à réagir au travail d'un comité si elle ne veut pas répondre au rapport d'un comité, ou si elle dit ne pas être prête à le faire, ou encore que c'est une idée stupide? Je trouve cela très frustrant.

[*Text*]

The Chairman: We have the concurrence process right now. But I want to caution you, I think there's a danger there. If you start to give a committee the power to enforce its own report, what you will have very quickly is that the government's heavy hand will start to apply more on committee membership and committee decisions.

One of the things we have now flowing out of the McGrath reforms is much better committee work in examination of the issues. It's a fine line that I think you're working towards. I think it's worth discussing, and I think we could probably do it in terms of the whole committee system, the question of empowering committees.

Mr. Breaugh: What I'm trying to get at here is that a number of parliaments have tried variations of this theme, and there are a number of different solutions that you can try. Regarding a committee report, for example, you could say they have the right to table it, and it must be dealt with in some way within a 30-day period or you lose it. So you establish a timeframe that the House must in some way respond to the work of a committee.

• 1120

I agree. I don't think you want to say a small group of members go away and write a report and then have the right to ramrod that report through the House in all of its processes. I don't agree with that either, but it seems to me what's happening here is just slippage. The House is not consciously saying we don't want to do that. It's just lost because there's no process. After the committee tables a report, there's no process whereby anybody can pursue it. That's all I'd be looking for.

Mr. Cole (York—Simcoe): When a committee writes a report, it's my understanding that the committee can ask the government to respond in a formal way within a certain timeframe. Sometimes those timeframes are very restrictive and sometimes they are less than restrictive. Quite frankly, sometimes they are not even asked for in the committee report.

I think it gives strength to the committee to say in the report we are asking and requesting that you respond within 120 days or 150 days, whatever it happens to be, or 30 days for that matter. I think that puts some credibility in.

From my limited knowledge of it, most times there has been a response within the timeframe, or the committee has been approached by the particular minister involved, saying he can respond to some parts of it but can't respond to a whole part of it now and is going to take action in this area but not in the rest of it, given the time to do it.

There may be more co-operation there than what is perceived sometimes from the outside. I understand the particular one you're talking about. I just know from my experience on any committees I have sat on that there has been a timeframe put in the report for the response, and it's been adhered to.

Mr. Breaugh: I won't pursue it a lot. I'd just like you to think about it.

[*Translation*]

Le président: A l'heure actuelle, il y a le processus d'adoption. Mais je tiens à vous mettre en garde, car je crois qu'il y a un danger. Si on commence à donner au comité le pouvoir d'imposer son propre rapport, le gouvernement aura vite fait d'imposer sa volonté aux membres du comité et d'influencer leurs décisions.

L'une des choses qui découlent des réformes proposées dans le rapport McGrath, c'est que les comités font un bien meilleur travail lorsqu'ils examinent des questions. Ce que vous proposez est assez délicat, mais je pense que l'idée mérite d'être étudiée, et nous pourrions sans doute examiner cette question des pouvoirs des comités lorsque nous arriverons au système des comités.

M. Breaugh: Là où je veux en venir, c'est qu'un certain nombre de parlements ont essayé diverses formules, et je pense que nous pouvons essayer différentes solutions. Par exemple, en ce qui concerne les rapports des comités, on pourrait dire qu'ils ont le droit de déposer leurs rapports, mais qu'ils doivent recevoir une réponse dans un délai de 30 jours. On établit donc un délai à l'intérieur duquel la Chambre doit d'une façon ou d'une autre répondre au rapport d'un comité.

Je suis d'accord avec vous. On ne veut pas qu'un petit groupe de députés rédigent un rapport et aient ensuite le droit de le faire adopter à toute vitesse par la Chambre. Je ne suis pas d'accord avec cela non plus, mais il me semble que ce n'est qu'une question d'oubli. La Chambre ne dit pas consciemment qu'elle ne veut pas y répondre. Il y a oubli parce qu'il n'y a pas de processus. Après que le comité a déposé son rapport, il n'existe aucun processus permettant d'assurer un suivi. C'est tout ce que je veux.

M. Cole (York—Simcoe): Lorsque le comité rédige un rapport, je crois comprendre qu'il peut demander au gouvernement de répondre de façon officielle dans un certain délai. Ces délais peuvent parfois être très restrictifs, mais parfois il n'est même pas question de délai dans le rapport du comité.

Je pense que cela donnerait une certaine force au comité de dire dans le rapport qu'il demande une réponse dans les 120 ou 150 jours qui suivent, selon le cas, ou même dans les 30 jours. Je pense que cela lui donnerait une certaine crédibilité.

D'après les connaissances limitées que j'ai de la question, la plupart du temps le comité obtient une réponse dans les délais prévus, ou encore le ministre responsable communique avec le comité pour dire qu'il peut répondre à certaines parties du rapport, mais qu'il a besoin de temps avant de pouvoir répondre aux autres parties.

La collaboration est peut-être meilleure que ce que l'on croit. Je comprends le cas particulier dont vous parlez. Mais je sais d'après mon expérience des comités dont j'ai été membre qu'un délai avait été prévu dans le rapport et qu'il a été respecté.

M. Breaugh: Je n'insisterai pas. Je voulais tout simplement que vous y pensiez.

[*Texte*]

The other example I quote is that this House has been investigating the use of television in various forms for about as long as I can remember. Everybody seems to be able to write a report on it and nobody seems to be able to do anything about it. I find it embarrassing.

The Chairman: Just watch this committee.

Mr. Breaugh: Yes, I will.

Mr. Thorkelson: This is a new item, not a follow-up. It has to do with private members' business.

I'm wondering if we could look at the possibility of increasing the number of votable items. Since the McGrath committee accepted or recommended six votable items and then further reforms cut that down to three for bills and three for motions, we have had a great number of good private members' bills introduced. There are lots of them waiting for consideration.

It seems to me if we want to make Parliament's agenda the agenda of Canadians, we should be not only increasing by a little bit the amount of time given to study private members' bills but also looking at increasing the number of votable items. Rather than three out of ten bills being votable, maybe we could have up to five. I think it should be an item for consideration. I think Canadians want to see Members of Parliament have more voting opportunities to express themselves on different items.

Mr. James (Sarnia—Lambton): Mine was on private members' business, too. I wasn't sure what we were talking about in procedural acceptability of proposed items. My concern would be for a particular private members' bill that may be somewhat technical in nature but needs to be done in a hurry.

Certainly there would be some short timeframe. There would probably be acceptability on all sides. If there could be some sort of evaluation system whereby they don't go in the can and have to be picked out. There could be some different way of doing it.

I would give you an example. If we wanted to go to private investment to build a new bridge, we would have to change the Blue Water Bridge Authority Act, something we would need to do in the next month or two or three or even six months, which is even faster than the government could bring something on. It seems that a private member could have that kind of legislation. Somebody would realize this all has to be done in a hurry. There would be acceptability on all sides. You would not have to go through this procedure where it may go by chance. Do you understand what I'm saying?

The Chairman: Yes. I'm just wondering if there isn't a mechanism to do it now, if we needed to. I suspect there is through the House leaders' shop. We could negotiate it.

Mr. James: I don't know of one. Maybe we need to talk to it.

[*Traduction*]

L'autre exemple que je donne, c'est que la Chambre étudie l'utilisation de la télévision sous diverses formes depuis aussi longtemps que je me souvienne. Tout le monde semble pouvoir rédiger un rapport à ce sujet, mais personne ne semble être capable de faire quoi que ce soit. Je trouve cela gênant.

Le président: Regardez bien notre comité.

M. Breaugh: Oui, je l'observerai.

M. Thorkelson: J'aurais une nouvelle question à soulever concernant les affaires émanant des députés.

Je me demande si nous pourrions envisager la possibilité d'augmenter le nombre d'affaires pouvant faire l'objet d'un vote. Depuis que le comité McGrath a accepté ou recommandé six affaires pouvant faire l'objet d'un vote et que des réformes subséquentes ont réduit ce nombre à trois pour les projets de loi et à trois pour les motions, nous avons eu un très grand nombre d'excellents projets de loi d'initiative parlementaire qui ont été présentés. Bon nombre de ces projets de loi attendent d'être étudiés.

Il me semble que si nous voulons que le programme du Parlement soit le programme des Canadiens, non seulement nous devrions augmenter un peu le temps consacré à l'étude des projets de loi d'initiative parlementaire, mais nous devrions également songer à augmenter le nombre d'affaires pouvant faire l'objet d'un vote. Plutôt que d'avoir trois projets de loi sur 10 pouvant faire l'objet d'un vote, nous pourrions peut-être en avoir jusqu'à cinq. Je pense que nous devrions y songer. Les Canadiens veulent que les députés aient davantage l'occasion d'exprimer leur point de vue sur différentes questions.

M. James (Sarnia—Lambton): La question que je voulais soulever porte également sur les affaires émanant des députés. Je n'étais pas trop certain de ce que l'on voulait dire par «recevabilité des items proposés». Prenons par exemple un projet de loi d'initiative parlementaire qui serait de nature technique, mais qui devrait être adopté rapidement.

Il y aurait certainement un court délai. Le projet de loi serait sans doute acceptable par tous les partis. Ne pourrait-il pas y avoir une sorte de système d'évaluation selon lequel il ne serait pas nécessaire de choisir ce projet de loi parmi tant d'autres? On pourrait procéder autrement.

Je vais vous donner un exemple. Si nous voulions nous adresser aux investisseurs privés pour construire un nouveau pont, nous devrions changer la Loi sur l'administration du pont Blue Water, ce qu'il faudrait faire dans un délai de un, deux, trois ou six mois; et même en six mois, le gouvernement n'aurait pas le temps d'adopter un projet de loi. Il me semble qu'un simple député pourrait présenter ce genre de projet de loi. Quelqu'un se rendrait compte qu'il faut faire cela très rapidement. Le projet de loi serait accepté par tous les partis. Il ne serait pas nécessaire de suivre le processus selon lequel le projet de loi sera peut-être choisi, avec un peu de chance. Voyez-vous ce que je veux dire?

Le président: Oui. Je me demande tout simplement s'il n'existe pas déjà un mécanisme pour le faire. Je pense que c'est possible de le faire par l'intermédiaire des leaders à la Chambre.

M. James: Je ne connais aucun mécanisme. Nous devrions peut-être en discuter.

[*Text*]

• 1125

The Chairman: I think we've done it. I'm trying to think of one where there was some urgency to it.

It does need unanimous consent. But I hear you; we'll add that to the list.

Are there any other items? This does not have to be the end-all, of course. As our discussions get going, we will probably have more items.

Mr. Cole: I have just one other thing to say on private members. I'm just suggesting it for consideration. I'm not sure I even want to support it, but it has been suggested that we allocate a period of time for private members' bills.

Instead of an hour a day at the end of the day or in the morning, whatever, it would take a full day, doing a number of different ones. If it was necessary, the votes could be delayed and so on to another day. It would give people an opportunity to maybe bring more things in. If more of them are votable, then based on that, the votes could be delayed until an appropriate time.

When members are there they would have time to read *Hansard* or what have you, and then make the decision, so that at the end of the day you wouldn't have to drag people in or whatever, regardless of which side you're on.

For argument's sake, on a Friday you said you would debate the following number of bills if you could get through them all with some restrictions or non-restrictions; I don't know how you would look at that. The votes would take place with regard to those particular motions Monday at around 6 p.m. Those who were interested would stay and be involved and those who were not could look at *Hansard*, review it and make the decision when the vote came.

The Chairman: Yes, that certainly was discussed at length in the McGrath task force. There is no reason why we shouldn't look at it again. I personally would have trouble with it, and I make those arguments—

Mr. Cole: Yes. I am not. . .

The Chairman: The next thing we need to talk about is whether we need witnesses, and the process. Let me just first of all quickly deal with process.

My sense is that all of us want to participate in the discussions. We don't want to deal with it in subcommittee. Maybe we can use the same model we have been using on the broadcast; that is, we'd divide into a subcommittee for drafting, to streamline the process a little bit there.

Am I accurate on that reading of the committee? I see a lot of heads saying yes.

In terms of the other question, the process, these are put in a random order. Of the five blocks, shall we just start with the first item and then work our way through? Do members have a particular preference?

Mrs. Marleau (Sudbury): Why not?

[*Translation*]

Le président: Je pense que nous l'avons fait. J'essaie de penser à un projet de loi qui avait un certain caractère urgent.

Il faut le consentement unanime. Mais je comprends ce que vous dites; nous allons ajouter cette question à la liste.

Y a-t-il d'autres questions? Ce n'est pas nécessairement la fin des fins, évidemment. Nous aurons sans doute d'autres questions à ajouter au fur et à mesure de notre discussion.

M. Cole: J'aimerais ajouter une autre chose au sujet des affaires émanant des députés. Il a été proposé d'allouer une période de temps pour les projets de loi d'initiative parlementaire. Je ne suis pas certain d'être en faveur de cette idée, mais on pourrait peut-être l'étudier.

Plutôt que d'avoir une heure par jour à la fin de la journée ou le matin, selon le cas, toute une journée serait consacrée à l'étude d'un certain nombre d'affaires émanant des députés. Au besoin, les votes pourraient être reportés à un autre jour. Cela donnerait aux députés l'occasion de soulever davantage de questions. Si un plus grand nombre d'affaires peuvent faire l'objet d'un vote, alors les votes pourraient être reportés jusqu'au moment opportun.

Cela donnerait aux députés le temps de lire le *Hansard* et de prendre une décision, de sorte qu'à la fin de la journée, il ne serait pas nécessaire de traîner les députés à la Chambre pour voter, peu importe qu'ils soient d'un côté ou de l'autre.

Disons par exemple qu'un vendredi, on voudrait débattre d'un certain nombre de projets de loi s'il était possible d'en terminer l'examen, avec certaines restrictions ou sans aucune restriction; je ne sais ce que vous en pensez. Les votes concernant ces motions pourraient avoir lieu le lundi vers 18 heures. Ceux que cela intéresse resteraient et participeraient au débat tandis que ceux que cela n'intéresse pas pourraient lire le *Hansard* et prendre une décision au moment du vote.

Le président: Oui, le groupe de travail McGrath en a discuté longuement. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions examiner cette possibilité encore une fois. Personnellement, je ne suis pas tellement d'accord avec cette idée, et je. . .

M. Cole: Oui. Je ne suis pas. . .

Le président: La chose suivante dont nous devons parler est la question des témoins et du processus. Permettez-moi tout d'abord d'aborder la question du processus.

J'ai l'impression que nous voulons tous participer aux discussions. Nous ne voulons pas régler la question en sous-comité. Nous devrions peut-être suivre le même modèle que pour la télédiffusion, c'est-à-dire nous diviser en sous-comité pour la rédaction afin de rationaliser un peu le processus.

Ai-je bien compris ce que voulait le comité? Je vois que vous êtes nombreux à faire signe que oui.

Pour ce qui est de l'autre question, le processus, les cinq catégories ne sont pas énumérées par ordre de priorité. Voulez-vous que l'on commence par la première catégorie qui apparaît sur la liste, en suivant cet ordre, ou avez-vous une préférence?

Mme Marleau (Sudbury): Pourquoi pas?

[*Texte*]

Mr. Cole: In fairness, Mr. Chairman, I don't disagree with that kind of approach, but I don't think you can say that, for instance, reply and response. . .whether it is ministerial statements, I think it also relates to the committee response.

So I don't think you can say that we are only going to talk about one without expecting interplay and interaction—

The Chairman: Absolutely. That's a good point.

Mr. Cole: I wanted to make that clear.

The Chairman: If there is anything I've discovered in my years of working with procedure, it's that if you make a change here it has all sorts of implications.

Mr. Cole: That is what I wanted to express.

The Chairman: What I would like to recommend, at least initially, is that we try to do it in one report rather than on a piecemeal basis.

Mrs. Marleau: Dealing with each one of them.

The Chairman: No, study them individually, but wait until we have them all together to do one report rather than—

Mrs. Marleau: Do you think we will ever get an agreement or any report on it?

The Chairman: It'll put our feet to the fire to see how much we can agree on. If we are going to be successful, we are going to need some consensus amongst us.

Mr. Cole: If we go through it on that basis, then I would like to see the report be done on that basis. In other words, when we come to some agreement or we have had some discussion with regard to free votes and private members' businesses, as an example, and we've heard the discussion, we make some recommendations. It should be done and printed for us at that time so that three months down the road we are not trying to remember what conclusions we came to and why we came to them. It's almost a daily conclusions report, and then at the end you take the 10 meetings and you have your report.

• 1130

The Chairman: So it's sort of a building-block process. We put things down as there seems to be consensus on them.

Mr. Prud'homme: Just for discussion, you never know what will happen in the life of a Parliament. It's interesting for people to know that the committee is doing something. If we were to publish a full report of all the items at the very end of our study, all we would need. . . From time to time, it looks good to have a report on items that don't reflect on other items. Of course, if they were to be contradictory, we would be better off to wait and solve where we block before we make a report.

For instance, consider number one as an example. It's a good package and it's encouraging to see the progress we're making on proceeding more rapidly on the other items. When you announce that the next report will be on the

[*Traduction*]

M. Cole: Monsieur le président, je ne suis pas contre cette façon de procéder, mais je ne crois pas que l'on puisse dire, par exemple, qu'en réponse. . . qu'il s'agisse de déclarations de ministres, je pense qu'il est également question de la réponse du comité.

Donc, je ne pense pas que l'on puisse dire que nous allons parler d'une seule question à la fois sans aborder en même temps d'autres questions. . .

Le président: Absolument. Vous avez tout à fait raison.

M. Cole: Je voulais que cela soit bien clair.

Le président: S'il y a une chose que j'ai apprise pendant toutes les années où j'ai travaillé avec la procédure, c'est que tout changement fait ici a toutes sortes de conséquences.

M. Cole: Voilà ce que je voulais dire.

Le président: Ce que je propose, du moins au début, c'est que nous tentions de tout faire dans un rapport plutôt que de rédiger plusieurs petits rapports.

Mme Marleau: Aborder chacune de ces questions.

Le président: Non, les étudier individuellement, mais attendre d'avoir examiné toutes les questions et ne rédiger qu'un seul rapport plutôt que. . .

Mme Marleau: Croyez-vous que nous arriverons à nous entendre sur ces questions ou à produire un rapport?

Le président: Voilà le défi qu'il nous faudra relever. Si nous voulons avoir du succès, il faudra arriver à un consensus.

M. Cole: Si nous procédons de cette façon, alors j'aimerais procéder de la même façon pour le rapport. En d'autres termes, lorsque nous serons arrivés à nous entendre au sujet des votes libres et des affaires émanant des députés, par exemple, lorsque nous en aurons discuté, nous ferons des recommandations. Ces recommandations devraient être rédigées et imprimées à ce moment-là, de sorte que trois mois plus tard nous ne soyons pas obligés d'essayer de nous rappeler les conclusions auxquelles nous étions arrivés et les raisons pour lesquelles nous y étions arrivés. Il s'agit presque de rédiger un rapport quotidien de nos conclusions, et lorsque nous avons terminé, nous prenons les 10 réunions et nous avons notre rapport.

Le président: Nous rédigeons nos conclusions au fur et à mesure que nous arrivons à un consensus.

M. Prud'homme: On ne sait jamais ce qui peut arriver pendant une législature. Il est intéressant pour les gens de savoir ce que le comité fait. Si nous devions publier un rapport complet sur toutes les questions à la toute fin de notre étude, tout ce dont nous aurions besoin. . . De temps en temps, c'est une bonne chose d'avoir un rapport sur des questions qui n'ont pas de conséquences pour d'autres sujets. Evidemment, s'il y a contradiction, il vaudrait mieux pour nous d'attendre et de résoudre le problème avant de présenter un rapport.

Prenons par exemple le point numéro 1. Ce sont de bonnes propositions, et il est encourageant de voir les progrès que nous accomplissons pour procéder plus rapidement à l'examen d'autres questions. Lorsque vous annoncez que le

[*Text*]

relevance of Parliament or the committee system, for instance... When there was a difficult bill and I was chairman, I used to encourage members not to get stuck on clause 3 when there were 300 in total. I would stand it. It was very encouraging because we stood only 7% or 8% of our work. You concentrate on that rather than allowing the committee to get stuck on one item that is very divisive. Either you get discouraged towards the end or you proceed more rapidly on important items.

Since you don't want to proceed today, I will just submit that for reflection until the next time.

I believe people will be very interested in knowing what we mean by a free vote and government questions. It's a package. It could be a first report on the issue of parliamentary reform, and then you push further. We may not agree with each other and that will delay the rest.

The Chairman: Not necessarily.

Mr. Prud'homme: It's a two-way thing.

The Chairman: The danger with such a piecemeal approach—and I don't mean this in a derogatory fashion—is that—

Mr. Prud'homme: We may never attack the rest.

The Chairman: —you miss implications and tie-ins. When you look at the whole picture, it's easier to see if we have the balance that we need. That is really what we are looking for—a balance. We want a balance between private members' rights and opportunities, government's rights and opportunities, the difference between executive and back-bench. Those are the kind of balances that are difficult to achieve.

Mr. Breaugh: Perhaps we should reflect on this a bit. Most of the major reports on parliamentary reform that I've ever seen are such huge, immense, complicated documents that the end result is that no one ever reads them and nothing ever happens.

I don't deny for a moment that at the end of the process you have to have a document that shows how we tied all these parts together, how we carefully examined all the ramifications and how, over a lengthy period of time, we've had a chance to think about how it all fits together. That's really important. If you save it all up and one day the chair walks into the House and presents a 500-page report on reforms to Parliament, I guarantee you it will get exactly the same response as similar documents have received in every Parliament. People will say they cannot read it in one day and cannot respond to it. It covers everything that has to deal with parliaments, and the most common result is that nothing ever happens with it. That is just a suggestion to think about.

Perhaps what we could do is just admit that the package can't go anywhere until we have completed a study of all of it to see how it works together. That's important. It might also be useful to do a series of interim reports that show how we

[*Translation*]

prochain rapport portera sur le Parlement branché sur l'actualité, ou sur le système des comités, par exemple... Lorsque j'étais président, et qu'un projet de loi posait des problèmes, j'encourageais les députés à ne pas s'attarder à l'article 3 lorsqu'il y avait 300 articles à étudier. Je le réservais. C'était très encourageant, car nous ne réservions ainsi que 7 ou 8 p. 100 de notre travail. C'est plus encourageant que de laisser le comité s'attarder à une question qui sème la discorde. Soit l'on se décourage vers la fin, soit l'on examine plus rapidement les points importants.

Puisque vous ne voulez pas régler cette question aujourd'hui, je vous invite à y réfléchir jusqu'à la prochaine fois.

Je crois que les gens seront très intéressés de savoir ce que nous voulons dire par vote libre et par questions du gouvernement. C'est un ensemble. Ces questions pourraient faire l'objet d'un premier rapport sur la réforme parlementaire, et ensuite on pourrait aller plus loin. Nous ne sommes peut-être pas d'accord les uns avec les autres, et cela risque de retarder le reste.

Le président: Pas nécessairement.

M. Prud'homme: Il y a deux façons de voir les choses.

Le président: Le danger de rédiger un rapport pour chaque catégorie—et cette remarque ne se veut pas désobligeante—c'est que...

M. Prud'homme: Que nous ne nous attaquions jamais au reste.

Le président: ...que certains liens et conséquences nous échappent. Lorsqu'on regarde tout le tableau, il est plus facile de voir si nous avons l'équilibre que nous cherchons. C'est en réalité ce que nous cherchons—un équilibre. Nous voulons un équilibre entre les droits et les possibilités des simples députés, les droits et les possibilités du gouvernement, la différence entre l'exécutif et les députés de l'arrière-plan. Voilà le genre d'équilibre qu'il est difficile d'obtenir.

M. Breaugh: Peut-être devrions-nous y réfléchir un peu. La plupart des rapports importants que j'ai vus sur la réforme parlementaire étaient des documents tellement volumineux, immenses et compliqués qu'en fin de compte personne ne les lit jamais, et rien n'arrive jamais.

Je ne refuse pas qu'à la fin du processus on ait un document qui montre comment nous avons relié tous les divers éléments, comment nous avons longuement examiné toutes les ramifications et comment, au cours d'une longue période, nous avons eu l'occasion de réfléchir à toutes ces questions, qui s'imbriquent les unes dans les autres. Mais si vous attendez d'avoir tout terminé et qu'un jour le président se lève à la Chambre pour présenter un rapport de 500 pages sur la réforme parlementaire, je vous garantis que ce rapport recevra exactement le même accueil que d'autres documents ont reçu. Les gens diront qu'ils ne peuvent le lire en une journée et qu'ils ne peuvent y réagir. Il traitera de toutes les questions qui concernent le Parlement, mais ce qui arrive la plupart du temps, c'est qu'on n'y donne jamais suite. Je pense qu'il faudrait peut-être y songer.

Nous pourrions tout simplement décider que les propositions ne pourront être présentées avant que nous ayons terminé toute l'étude pour voir comment les différentes parties s'imbriquent les unes dans les autres. Cela

[*Texte*]

spent some time looking at the empowerment of members, and these are some of the things we want them to think about. We would not make any recommendations at that stage; we would just present them with a little synopsis of how we feel about it. We could come back later with a big report that says that now you ought to do these things.

• 1135

I think that maybe it is just a little tactic to try to get people to focus on part of it and think about it, so that maybe the end result, when you table a final report, is that people will be able to say: well, I've had a chance to think about parts of this all the way through; I've thought out my position on it, and I now see how it fits into a larger scheme of reforming the place; I think that's good and we ought to do something about it.

The Chairman: I have no problem with that. It is wise counsel.

This is the last meeting before the recess, so we will come back on Tuesday. Shall we start then with item one?

Are there any witnesses members would like to bring in on that particular item? The one we should probably ask is Professor Franks, who has done this paper that we don't have yet.

Mrs. Marleau: It might be a good idea if we had it before the meeting.

The Chairman: I will see what is happening in terms of trying to get it.

Mr. Prud'homme: There was a clerk who was very popular with members and very knowledgeable, Alastair Fraser. I don't know if members would know this, but Alastair Fraser was the Clerk of the House for many, many years and was popular with all parties. He would have views on these, because that was the subject of many private discussions in the old days when people were asking why we didn't have this or that. He is very strongly knowledgeable of the British parliamentary tradition and the congressional tradition.

Since you asked for names, I submit his.

Mr. James: What about someone from the administrative side of the U.S. Congress, where they have more of a free-vote type of system, the ramifications of the lobbying and all that takes place there?

The Chairman: Sure, let's see if we can find someone from there. That is a really good point.

Is there anybody else? Maybe we should ask our own clerk in.

Mr. Prud'homme: I am hesitant, for the reason that he might have views but he might not like to express them as openly, because it jeopardizes his future if we go against some of his views.

[*Traduction*]

est important. Il serait peut-être également utile de rédiger une série de rapports provisoires pour dire par exemple que nous avons passé un certain temps à examiner la question des pouvoirs des simples députés et que nous voudrions qu'ils examinent certaines choses. Nous ne ferions pas de recommandations à cette étape; nous ne leur proposerions qu'un petit résumé de nos conclusions. Nous présenterions plus tard un rapport plus volumineux, qui contiendrait nos recommandations.

Cela pourrait être une tactique pour essayer de faire en sorte que les gens réfléchissent à certaines questions, de sorte que lorsque nous présenterons un rapport final, les gens pourront se dire qu'ils ont eu l'occasion de réfléchir à ces questions pendant tout le processus, d'en arriver à une position, et ils pourront comprendre comment chacune des propositions s'inscrit dans le cadre de la réforme parlementaire; ils pourront se dire que c'est une bonne chose et qu'il faut prendre des mesures.

Le président: Je ne vois pas de problème. C'est un bon conseil.

C'est notre dernière réunion avant le congé; donc, nous reviendrons mardi. Est-ce que nous commençons par la première question?

Y a-t-il des témoins que les députés voudraient inviter pour discuter de cette question? Nous devrions sans doute inviter le professeur Franks, qui a rédigé ce document que nous n'avons pas encore reçu.

Mme Marleau: Ce serait une bonne idée si nous l'avions avant la séance.

Le président: Je vais voir ce que nous pourrons faire pour l'obtenir.

M. Prud'homme: Il y avait un greffier qui jouissait d'une grande popularité auprès des députés, et qui était très bien informé. Il s'agit d'Alastair Fraser. Je ne sais pas si les députés le savent, mais Alastair Fraser a été greffier de la Chambre pendant de nombreuses années et il était populaire auprès de tous les partis. Il aurait certainement quelque chose à dire à ce sujet, car ces questions ont fait l'objet de nombreuses discussions privées autrefois, lorsque les gens demandaient pourquoi nous n'avions pas ceci ou cela. Il connaît extrêmement bien la tradition parlementaire britannique et la tradition du Congrès.

Puisque vous avez demandé des noms, je vous propose le sien.

M. James: Pourquoi pas quelqu'un de l'administration du Congrès américain, puisque là-bas le système préconise davantage les votes libres, les ramifications du lobbying, et tout ce genre de choses?

Le président: Certainement; voyons si on peut trouver quelqu'un là-bas. C'est une excellente suggestion.

Avez-vous quelqu'un d'autre à proposer? Nous devrions peut-être inviter notre propre greffier de la Chambre.

M. Prud'homme: J'hésiterais à le faire, car il ne voudrait peut-être pas exprimer son point de vue aussi ouvertement, pour ne pas compromettre son avenir si nous allons à l'encontre de certaines de ses idées.

[*Text*]

I thought you would suggest something of that kind, so I say it is better to have someone who is retired than to have someone who is still active.

You noticed the other day how his view was badly treated by the press. I don't remember what it was about, but he was badly treated when he gave his view—a very genuine view—on television.

The Chairman: Let's leave that for now. I hear that argument.

Mr. Prud'homme: We have Jerry Yanover in our party, who is an institution on—

The Chairman: Jerry would make a good witness. I agree.

Mr. Prud'homme: He knows all the secrets. Maybe he would not like to reveal all his secrets since he is still on active duty.

The Chairman: He is the Liberal equivalent of our former Jim McKenzie, now Luc Morin. Jerry is literally an institution. He has been here for 20-some years, and nobody knows procedures better than he does. He makes my job very difficult from time to time.

Mr. Thorkelson: In addition to Professor Franks, maybe we could consider bringing in a couple of Canadian political scientists who might have a broader perspective than just parliamentary procedure, because when you look at free votes, there are really broad implications for how the country is governed.

The Chairman: Do you have anyone in mind?

Mr. Thorkelson: I don't have a name. I would have to think of someone.

The Chairman: One of the things we have to be careful about on this issues is that it is such a popularized issue at the moment that our danger is that we will have people come before us who will just spout what we are reading and seeing every day, but that will not help us in terms of our overall deliberations.

Mr. Prud'homme: With all due respect to our friend, I have a tendency to keep away from more and more... I see what is going on in the country with all these scholars. They have such strong opinions, and people take sides. That is why I submitted, humbly, Mr. Fraser. You cannot find a better or more knowledgeable man than Mr. Alastair Fraser. He is a scholar, and he writes. So he would know all the scholars' views, but he would interpret that as an ex-person in the chamber here.

You have also, if I may say so, an even more neutral person. One who was an extraordinarily good clerk also, according to all senators of both sides of the House in the Senate, was Charles Lussier. He was a top bureaucrat. He was at the arts council; he was everywhere.

• 1140

The Chairman: I think with the name of Alastair, you've covered that area. I think what we want to try to do now is—

Mr. Prud'homme: In case he is not present, in case he is absent or—

[*Translation*]

J'ai pensé que vous alliez proposer quelque chose de ce genre, mais je pense qu'il est préférable d'inviter quelqu'un qui est à la retraite plutôt qu'un greffier qui est toujours actif.

Vous avez remarqué l'autre jour comment la presse a mal réagi à son point de vue. Je ne me rappelle pas exactement de quoi il s'agissait, mais il a été fort mal traité lorsqu'il a donné son point de vue—un point de vue tout à fait sincère—à la télévision.

Le président: Laissons cela de côté pour l'instant. Je comprends votre point de vue.

M. Prud'homme: Nous avons Jerry Yanover, dans notre parti, qui est une institution...

Le président: Jerry ferait un bon témoin. Je suis d'accord.

M. Prud'homme: Il connaît tous les secrets. Peut-être n'aimerait-il pas révéler tous ses secrets, étant donné qu'il est toujours en fonction.

Le président: C'est l'équivalent libéral de notre ancien Jim McKenzie, aujourd'hui Luc Morin. Jerry est une véritable institution. Il est là depuis une vingtaine d'années, et personne ne connaît mieux la procédure que lui. De temps en temps, il rend mon travail pas mal difficile.

M. Thorkelson: En plus du professeur Franks, nous devrions peut-être songer à inviter quelques politicologues canadiens qui auraient une perspective plus large que la simple procédure parlementaire, car la question du vote libre, par exemple, aura en fait de grandes répercussions sur la façon dont le pays est gouverné.

Le président: Avez-vous quelqu'un à proposer?

M. Thorkelson: Je n'ai pas de nom à proposer. Il me faudrait penser à quelqu'un.

Le président: Le danger avec une question aussi d'actualité, c'est que des gens viennent témoigner devant notre comité seulement pour répéter ce que nous lisons et voyons tous les jours, sans pour autant nous aider dans nos délibérations.

M. Prud'homme: Sauf votre respect, j'ai tendance à m'éloigner de plus en plus... Je vois ce qui se passe au pays avec tous ces universitaires. Ils ont des opinions bien fermes, et les gens prennent parti. Voilà pourquoi j'ai proposé humblement M. Fraser. On ne saurait trouver quelqu'un de mieux informé que M. Alastair Fraser. C'est un érudit, et il écrit. Il connaît donc les points de vue de tous les spécialistes, mais il pourrait les interpréter à la lumière de son expérience de greffier de la Chambre.

Nous avons également une personne encore plus neutre. Selon tous les sénateurs, Charles Lussier a lui aussi été un excellent greffier. Il a occupé des postes supérieurs dans la fonction publique. Il a été au Conseil des arts; il a été partout.

Le président: Je crois qu'on couvre cela avec le nom d'Alastair. Selon moi, ce que nous devrions tenter de faire...

M. Prud'homme: En cas de présence ou d'absence...

[*Texte*]

The Chairman: Are there 10?

Mr. James: Are we starting this from the point that Canadians want more free votes? In essence, you are not looking for someone to come in and tell us... It seems to be that someone is arguing against the advocates of free voting.

The Chairman: I would argue that we should have both advocates and those who tell us to be very careful, who show us the implications of what we are doing. Right now, as politicians, the easiest thing in the world is to jump on the free-vote bandwagon. I'm not necessarily convinced that it's the smartest move, and I think we want to discover for ourselves a little more of that.

Mr. Cole: Is there someone in the British system? After all, that is what we are supposedly modelled after. I've heard it said that maybe we should look at someone from the U.S. system. That's fair enough from an exposure point of view, but is there someone from the British system who may have come out to this colony and is now prepared to give us the wisdom of all the years of the British system? I'm sure they have gone through this kind of discussion.

The Chairman: Let me pursue that. To bring a witness over from there would be very expensive, but we may be able to do something—

Mr. Cole: It would be a lot less than sending the committee over there.

Mr. Breaugh: I was going to suggest sending the whole committee over there for a month. It would be cheaper.

The Chairman: We could look at doing a television link-up or something.

John, we'll work out something on that, because it's not a bad idea. They don't have a free-vote system, but they have their one, two, three line whips. They have a different process.

Mr. Breaugh: I am fascinated by all of this. It's a really interesting academic exercise, but it's useless as well, unless you get to the point where the members here are prepared to agree on something.

Let me put this little caution to you about expert witnesses. They can be really useful, when the members have decided what they would like to do or on very specific areas they would like to explore. I would enjoy having parliamentary experts brought in from around the world, but that's an academic exercise. What we have to do here is the realistic, practical exercise of seeing what will work in this chamber, for these members and for other members later on.

I therefore think witnesses should be brought before the committee after the committee has had a go-around at it. When the committee has narrowed down some areas and we can't realistically decide how to go on, we could call a witness who might be able to give us two or three options to consider or tell us what other people have tried and how that worked. Then a witness is useful.

[*Traduction*]

Le président: Y en a-t-il 10?

M. James: Est-ce que notre prémisse, c'est que les Canadiens désirent plus de votes libres? Essentiellement, vous ne voulez pas faire venir un témoin qui nous dira... Il me semble qu'on veut s'opposer aux défenseurs du vote libre.

Le président: J'estime qu'il nous faut entendre des défenseurs du vote libre, mais aussi des gens qui nous exhorteront à la prudence, qui nous montreront les répercussions de ce que nous faisons. À l'heure actuelle, comme politiciens, il nous serait très facile de nous lancer à fond de train dans les votes libres. Je ne suis pas convaincu que cela soit très sage, et je crois que nous devrions pousser notre étude un peu plus loin.

M. Cole: Pourquoi pas un spécialiste du système britannique? Après tout, ce système est censé être notre modèle. On a suggéré d'inviter un spécialiste du système américain. Je veux bien; il pourrait nous apporter des informations intéressantes. Mais n'y a-t-il pas quelqu'un du système britannique qui soit déjà venu dans notre colonie et qui serait disposé à partager avec nous l'expérience que les Britanniques ont acquise à cet égard pendant toutes ces années? Je suis certain que les Britanniques ont déjà discuté de cette question.

Le président: Permettez-moi de faire suite à votre commentaire. Il serait très coûteux de faire venir un témoin de Grande-Bretagne, mais si c'est possible...

M. Cole: Cela coûterait moins cher que d'envoyer tout le comité en Grande-Bretagne.

M. Breaugh: J'allais justement proposer d'envoyer le comité là-bas pour un mois. Ce serait moins coûteux.

Le président: On pourrait étudier la possibilité d'utiliser la télévision, par exemple.

Ce n'est pas une mauvaise idée, John, et nous allons y donner suite. On n'a pas de vote libre en Grande-Bretagne, mais il existe un sytème de directives du whip soulignées une fois, deux fois ou trois fois, selon leur importance. Le processus est différent là-bas.

M. Breaugh: Je trouve tout cela très fascinant. Mais cela demeure très théorique et inutile, à moins que nous ne soyons disposés à nous entendre sur un point de départ.

Un mot de prudence au sujet des témoins experts. Ces spécialistes peuvent être très utiles lorsque les membres du comité se sont entendus sur ce qu'ils désirent faire ou sur les domaines particuliers qu'ils veulent explorer. J'aimerais bien entendre des experts parlementaires de différents pays, mais ce serait un exercice théorique. Nous devons tenter de trouver une solution pratique et réaliste pour cette Chambre et ses membres actuels et futurs.

Par conséquent, je crois que nous ne devrions entendre des témoins qu'après avoir étudié la question. Une fois que le comité aura déterminé les domaines qui l'intéressent et au moment où il estimera avoir besoin de conseils pour poursuivre ses travaux, nous pourrons faire comparaître un témoin qui pourra nous donner deux ou trois options à considérer ou nous expliquer ce qui a été fait ailleurs et comment cela a fonctionné. À ce moment-là, les témoins sont utiles.

[*Text*]

I don't feel that a witness is particularly useful until the committee has had a go-around. If the committee hasn't come to a specific conclusion, it at least can ask a witness a question about a specific matter. Then an expert witness is of great use to you.

However, it is unfair to ask a witness to come before a committee like this and hand him this kind of a list, which has virtually everything that Parliament ever does, and ask that witness to advise us. He or she is most likely to say: about what? You tell us first what you want advice on or what your particular matters of concern are, and then an expert witness can—

The Chairman: Can I stop you for a second. I think I lost where you were heading.

I understood you to say we should talk about free votes first, then call in witnesses. Is that correct?

Mr. Breaugh: Yes.

Mr. Edwards (Edmonton Southwest): Mr. Chairman, I think it would be useful to have some kind of common body of knowledge among the committee before even getting into the discussion of free votes.

Some of these areas must have been explored. Marcel and I were just talking about a common body of literature that might exist.

On the special committee on the amending process last winter and spring, we asked our staff to digest the literature on the subject. It was a pretty broad and technical subject. However, I'm sure that the researchers could give us a package on this. That might even lead us to some experts, because obviously the literature came from somewhere. The sources would be in the footnotes.

On the subject of foreign experts, that really is dessert. Dessert is an important part of the meal; it should never be excluded.

The Chairman: I always include it first. foreign experts. That really is dessert; dessert is an important part of a meal that should never be excluded.

• 1145

Mr. Edwards: I think we should not rule out having foreign experts. We should be very sure we understand the options about where our system can go before we examine foreign systems. Otherwise we might be seduced by exotica.

The Chairman: Nicely put.

Mr. James: I was going to say there is probably something in between what my colleague across the way just mentioned, where there are to be some helpful witnesses. I don't think we are talking about foreign witnesses coming in. I think we would want to have them help us—in my case, anyway.

Of particular concern would be free votes. The ramifications of the special-interest groups, which is so prevalent in the United States, not so much on procedure but on the whole area and how that works—good, bad or indifferent, pluses and minuses—is definitely something that is going to happen.

[*Translation*]

Je ne crois pas qu'un témoin nous soit d'un grand secours tant que nous n'avons pas amorcé notre étude de la question. Si le comité ne peut en venir à une conclusion précise, il pourra au moins poser des questions aux témoins sur des sujets précis. Voilà comment un témoin expert peut nous aider.

Cependant, il est injuste de demander à un témoin de nous conseiller sur à peu près tout ce que fait le Parlement. Le témoin nous dira alors probablement: que voulez-vous savoir exactement? Dites-moi d'abord ce sur quoi vous voulez que je vous conseille ou quelles sont les questions qui vous préoccupent plus particulièrement, et je pourrai alors. . .

Le président: Je vous interromps pour une seconde. Je ne vous suis plus très bien.

Si j'ai bien compris, vous dites que nous devrions discuter du vote libre d'abord, puis faire comparaître des témoins. Est-ce exact?

M. Breaugh: Oui.

M. Edwards (Edmonton-Sud-Ouest): Monsieur le président, je crois qu'il serait bon que tous les membres du comité aient les mêmes connaissances sur le sujet des votes libres avant d'engager la discussion.

On a sûrement déjà exploré bon nombre des aspects de cette question. Marcel et moi nous disions justement que des documents doivent déjà exister à ce sujet.

L'hiver et le printemps derniers, je faisais partie du comité spécial sur le processus de modification de la Constitution, et notre comité avait demandé au personnel de résumer les différents documents qui avaient été publiés sur ce sujet. La question était vaste et technique. Je suis certain que nos attachés de recherche pourraient faire de même sur la question des votes libres. Cela nous amènera peut-être à entendre des experts, puisque ce sont eux qui ont écrit ces articles. Dans notre résumé, les sources pourraient être indiquées en bas de page.

Pour ce qui est des experts étrangers, cela, c'est le dessert. Le dessert est une partie importante de tout repas; on ne devrait jamais l'exclure.

Le président: Je l'inclus toujours en premier. C'est en fait le dessert, et le dessert est une partie du repas très importante et qu'il ne faudrait donc pas oublier.

M. Edwards: Je pense que nous ne devrions pas exclure la possibilité de convoquer des témoins étrangers. Il faudrait être sûrs de bien comprendre les options applicables dans notre système avant d'examiner les systèmes d'autres pays. Nous risquons autrement de faire de l'exotisme.

Le président: Bien dit.

M. James: J'allais dire qu'il y a certainement un juste milieu dans ce que mon collègue d'en face vient de mentionner, et qu'il doit exister des témoins utiles quelque part. Je ne pense pas qu'il s'agisse de convoquer des témoins étrangers. Nous aimerions tout de même qu'ils nous aident—dans mon cas du moins.

La question des votes libres serait particulièrement importante. Il est pratiquement inévitable que les groupes d'intérêts spéciaux, qui sont si courants aux États-Unis, qui ne travaillent pas tant sur la procédure que sur l'ensemble de la question, et comment cela fonctionne—bien, mal ou de façon indifférente, avantages et inconvénients—vont se spécialiser davantage.

[*Texte*]

The Chairman: Could I suggest something? I will ask Jamie to assemble some documentation, not only on the empowerment of members but also on at least a bibliography in terms of parliamentary reform. I know there are tons of it. Having read a lot of it, I know there are just huge amounts.

Let's get a bibliography together. If there is some sort of digest that would be helpful to members, more or less to bring them up to speed on what Parliament has looked at on these issues in the past—free votes and these other items have been discussed—it would be helpful to bring us all into the same arena.

Mr. James: This is on the free votes. We are not going to start getting reams of information on this whole line-up; we are going to chunk it, are we?

The Chairman: Well, we can chunk it.

Mr. James: Chunk it.

The Chairman: Okay, good, I'll chunk it.

Mr. James: Yes, little bites for a while.

The Chairman: That's why I asked for the digest and a bibliography, rather than a lot of work.

I suggest that if Franks' paper is ready to be distributed, I will try to get it and have it distributed. I know it is being translated. I just don't know where it is in the maze at the moment. I will try that. I know it would be helpful to us. I suggest next week we begin—

Mr. Prud'homme: No, the week after.

The Chairman: I suggest at the next meeting we begin with a discussion among ourselves on the issue, laying out some of the pros and cons, as we see them. We can see if there is a bit of a consensus around the table and identify areas where we are going to want to have some work done. Then we could treat our witnesses with—dare I say?—a rifle rather than a shotgun. It's not a good day to use that analogy.

The clerks want to make sure I put in a commercial for Jamie's paper, which we did on empowerment a while ago. It was circulated to you. Just have a look at it again. Is it suitable to members? Is everybody comfortable with that?

Is there any other business at this point?

Mr. Cole: I would like to suggest, if I may, Mr. Chairman, that the subcommittee looking into the television scenario here in the House could have a brief organizing meeting, if it is convenient, say, about a quarter to two today, right before Question Period. I am saying just 15 minutes. We could meet right here, just the four of us.

The Chairman: Is that fine with the New Democrats?

Mr. Cole: We will meet right here at 1.45 p.m.

The Chairman: My suspicion is that we are going to adjourn here very quickly.

[*Traduction*]

Le président: Pourrais-je faire une suggestion? Je vais demander à Jamie de rassembler des documents, non seulement sur les pouvoirs des simples députés, mais également une bibliographie au sujet de la réforme parlementaire. Je sais qu'il y en a des tonnes. J'en ai déjà lu pas mal, et je sais qu'il y en a beaucoup.

Préparons une bibliographie. S'il existe déjà une sorte de résumé qui pourrait être utile aux députés en précisant les questions qui ont déjà été examinées par le Parlement—le vote libre et les autres sujets que nous avons abordés—cela nous permettrait de discuter à partir d'une base commune.

M. James: Vous parlez du vote libre. Nous n'allons pas commencer à recevoir des tonnes d'information sur toutes ces questions; nous allons les regrouper, n'est-ce pas?

Le président: Eh bien, oui, nous pouvons les regrouper.

M. James: Les regrouper.

Le président: D'accord, très bien, je vais les regrouper.

M. James: Oui, des petites bouchées pour commencer.

Le président: C'est pourquoi j'ai parlé d'un résumé et d'une bibliographie, et non pas d'ouvrages complets.

Si le document de M. Franks est prêt à être distribué, je le ferai distribuer. Je sais qu'il est en train d'être traduit. Je ne sais pas exactement où il se trouve en ce moment. Je vais me renseigner. Je sais qu'il nous serait fort utile. Je propose que nous commencions la semaine prochaine. . .

M. Prud'homme: Non, la semaine suivante.

Le président: Je propose qu'à la prochaine réunion nous commencions par discuter entre nous de cette question en faisant ressortir les avantages et les inconvénients que nous y voyons. Nous pourrons alors déterminer s'il existe un consensus autour de la table et préciser les sujets qu'il conviendrait d'approfondir. Nous pourrions alors accueillir nos témoins avec—vais-je oser le dire?—une carabine, et non un fusil de chasse. Ce n'est pas le bon jour pour faire une telle comparaison.

Les greffiers veulent que je fasse de la publicité pour le document de Jamie, ce que nous avons fait au sujet des pouvoirs des simples députés il y a quelque temps. Il vous a été distribué. Examinez-le encore une fois. Ce document convient-il aux députés? Y a-t-il des objections?

Y a-t-il d'autres points à examiner?

M. Cole: J'aimerais proposer, si je le peux, monsieur le président, que le sous-comité qui examine le scénario de la télévision à la Chambre des communes tienne une brève séance d'organisation, si cela est possible, disons, à deux heures moins quart aujourd'hui, juste avant la période des questions. Je demande 15 minutes seulement. Nous pourrions nous réunir ici, tous les quatre.

Le président: Est-ce que cela convient aux néo-démocrates?

M. Cole: Nous allons nous rencontrer ici à 13h45.

Le président: Je crois deviner que nous allons lever la séance très rapidement.

[*Text*]

Mrs. Marleau: I would just like you to consider something. I looked at the calendar and I noticed we have a week off at the first of March. Many of us have children all over the country, and the school break is never the first week of March. Could we perhaps consider looking at school breaks across the country and giving one group the benefit of having a week off at the same time as school breaks?

The Chairman: We did that, but I can't remember when. We found out there is no such thing as a uniform break.

Mrs. Marleau: I realize that, but I don't think anybody has a school break the first week of March.

The Chairman: That is fair; we punished everybody equally.

Mrs. Marleau: I think it might be nice if somebody at least had the benefit of one week off at the same time as March break.

The Chairman: Can I ask the clerks to check on it for us?

Mr. Langlois (Manicouagan): The one problem always is that for members coming from faraway ridings, five weeks in a row is pretty tough. I like the three weeks—a maximum four weeks travelling and then being able to be away for a week.

• 1150

Mrs. Marleau: I don't mind that either, but why are we off the full month of January, sitting the full month of February, one week in March and then again a long time. . .?

The Chairman: Please be careful, you're now going into quite a—

Mrs. Marleau: I'm just saying that many of us have families and—

Mr. Langlois: I opened up a can of worms.

Mrs. Marleau: —we don't spend a lot of time with them. They are off for one week and it might be nice if some of us had a chance to spend that week with them.

The Chairman: I can't figure out why we just don't do this all in one day and take 364.

Mr. Milliken (Kingston and the Islands): We should be sitting the whole time.

Mrs. Marleau: All the time.

The Chairman: Okay, I hear you.

Mrs. Marleau: I just would like you to have a look at it—

The Chairman: We'll see if we can get some information.

Mrs. Marleau: —to see if there's some way we can do that.

The Chairman: Is there any further business?

[*Translation*]

Mme Marleau: Je voudrais vous demander d'examiner une question. J'ai regardé le calendrier et j'ai constaté que nous avons une semaine de libre au début du mois de mars. Nous avons des enfants dans les différentes régions du pays, et la semaine de congé ne coïncide jamais avec la première semaine du mois de mars. Pourrions-nous essayer d'examiner les dates des congés scolaires dans les différentes régions du pays et d'accorder à un des groupes la chance d'avoir une semaine de congé correspondant au congé scolaire?

Le président: Nous l'avons fait, mais je ne me souviens plus quand. Nous avons constaté que les dates variaient toujours.

Mme Marleau: Je le sais, mais je ne pense pas qu'il existe un congé scolaire qui se prenne au cours de la première semaine du mois de mars.

Le président: Cela est équitable; nous punissons tout le monde de façon égale.

Mme Marleau: Ce serait bien si quelqu'un au moins avait une semaine de congé qui correspondrait au congé du mois de mars.

Le président: Pourrais-je demander aux greffiers de se pencher sur cela?

M. Langlois (Manicouagan): Le seul problème, qui revient toujours d'ailleurs, c'est que pour les députés qui viennent de circonscriptions éloignées, cela est assez dur de continuer pendant cinq semaines. J'aime ces périodes de trois semaines—un maximum de quatre semaines en déplacement, pour avoir ensuite une semaine de congé.

Mme Marleau: Je ne suis pas contre non plus, mais pourquoi prenons-nous congé pendant le mois de janvier, pour siéger ensuite pendant le mois de février, prendre une semaine de congé en mars, et ensuite siéger pendant une longue période?

Le président: Faites attention, vous soulevez quelque chose. . .

Mme Marleau: La plupart d'entre nous ont des familles et. . .

M. Langlois: J'ai ouvert la boîte de Pandore.

Mme Marleau: . . .nous ne passons pas beaucoup de temps avec elles. Elles prennent une semaine de congé, et ce serait bien si quelques-uns d'entre nous avaient la chance de passer cette semaine avec elles.

Le président: Je ne vois pas pourquoi nous ne faisons pas tous nos travaux en un jour, pour ensuite prendre 364 jours de congé.

M. Milliken (Kingston et les Îles): Nous devrions siéger tout le temps.

Mme Marleau: Tout le temps.

Le président: D'accord, je vous ai compris.

Mme Marleau: J'aimerais simplement que vous examiniez. . .

Le président: Je vais voir si nous ne pouvons pas obtenir des renseignements à ce sujet.

Mme Marleau: . . .s'il n'y aurait pas une façon d'y arriver.

Le président: Y a-t-il d'autres sujets?

[*Texte*]

Mr. Milliken: We should be sitting all the time. That's what we are elected for.

The Chairman: Says the guy who lives an hour from Ottawa.

Mr. Milliken: Two hours.

The Chairman: Two hours. I am so sorry.

The committee is adjourned until next Tuesday. Thank you.

[*Traduction*]

M. Milliken: Nous devrions siéger tout le temps. C'est pour cela qu'on nous a élus.

Le président: Dites ça à celui qui vit à moins d'une heure d'Ottawa.

M. Milliken: Deux heures.

Le président: Deux heures. Excusez-moi.

La séance est levée jusqu'à mardi prochain. Merci.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid | Port payé

Lettermail | Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 18

Tuesday, November 19, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 18

Le mardi 19 novembre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Business of the Committee pursuant to S.O. 108(3) and 92

CONCERNANT:

Affaires du Comité conformément aux articles 108(3) et 92 du Règlement

LIBRARY 1991 University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24326

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
Ross Belsher
Mike Breaugh
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
Ross Belsher
Mike Breaugh
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada:

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, NOVEMBER 19, 1991
(20)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 4:10 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Mike Breaugh, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Marcel Prud'homme, and Scott Thorkelson.

Acting Members present: Bill Blaikie for Iain Angus; Harry Brightwell for Marcel Tremblay; Jim Edwards for Ross Belsher; Fred Mifflin for Peter Milliken.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: James R. Robertson, Research Officer.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O. 108 and 92.

In relation to its mandate pursuant to S.O. 92, Jim Edwards moved,—That John Cole be named to the Sub-Committee on Private Members' Business created on May 21, 1991, for a total membership of five.

After debate, by unanimous consent, the motion was withdrawn.

Charles Langlois presented a report of the Sub-Committee on Private Members' Business on a selection of votable items, as follows:

> Your Sub-Committee has selected from among the items for which an order of precedence was established on Thursday, October 31, 1991, the following as votable items:
>
> Bill C-280 - Mr. Redway
> Motion M-120 - Mr. Butland

By unanimous consent, it was agreed to debate and vote on each selected item separately.

After debate, the question being put on the first selected item, Bill C-280 from Alan Redway, it was, by a show of hands, negatived: Yeas: 3; Nays: 5.

After further debate, the question being put on the second selected item, Motion M-120 from Steve Butland, it was, by a show of hands, negatived: Yeas: 3; Nays: 7.

The Committee resumed consideration of its mandate on parliamentary reform, pursuant to S.O. 108(3).

At 5:05 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 NOVEMBRE 1991
(20)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à 16 h 10 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence d'Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Mike Breaugh, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Marcel Prud'homme, et Scott Thorkelson.

Membres suppléants présents: Bill Blaikie remplace Iain Angus; Harry Brightwell remplace Marcel Tremblay; Jim Edwards remplace Ross Belsher; Fred Mifflin remplace Peter Milliken.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: James R. Robertson, attaché de recherche.

En application des articles 108 et 92 du Règlement, le Comité poursuit ses travaux.

Conformément à l'article 92, Jim Edwards propose,—Que John Cole soit nommé au Sous-comité des affaires émanant des députés créé le 21 mai 1991, pour porter à cinq le nombre de membres.

Après discussion, du consentement unanime, la motion est retirée.

Charles Langlois présente un rapport du Sous-comité des affaires émanant des députés sur le choix des affaires pouvant faire l'objet d'un vote:

> Le Sous-comité a choisi, pour faire l'objet d'un vote, les affaires suivantes parmi celles dont l'ordre de priorité a été établi le jeudi 31 octobre 1991:
>
> Projet de loi C-280 - M. Redway
> Motion M-120 - M. Butland

Du consentement unanime, il est convenu que chacune des affaires choisies sera examinée et mise aux voix séparément.

Après débat, le premier choix (projet de loi C-280 de Alan Redway), mis aux voix par vote à main levée, est rejeté par 5 voix contre 3.

Après débat, le deuxième choix (motion M-120 de Steve Bultand), mis aux voix par vote à main levée, est rejeté par 7 voix contre 3.

Le Comité reprend l'étude de la réforme parlementaire, conformément au paragraphe 108(3) du Règlement.

À 17 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Micheline Rondeau-Parent

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, November 19, 1991

• 1612

The Chairman: I call the meeting to order. Everyone has a copy of the agenda.

I noticed a couple of items last week that we need to correct. On our subcommittees we put ourselves into a two-and-two situation, rather than the government having the majority, on the subcommittee on drafting for broadcasting and the subcommittee on private members' business. Does the committee have any problem with my adding another member? Because we are ending up in a situation with the chair... So you are essentially down to a two-and-one situation.

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): But the subcommittee on private members' business has been working so far. I do not see any problem.

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): Is the subcommittee on private members' business conducted on a basis of one, one, one?

The Chairman: Yes, it is at the moment, but I am not convinced that it is working as well as Alfonso thinks it is, from my perspective.

Mr. Breaugh (Oshawa): Do you have a problem with it?

The Chairman: I do at the moment, yes. Do you have a problem with us moving a motion then?

Mr. Prud'homme: What did you propose?

Mr. Edwards (Edmonton Southwest): I would move that John Cole be named to the subcommittee on private members' business, created on May 20, 1991, for a total membership of five.

The Chairman: That sounds right.

An hon. member: What is the motion we have?

Mr. Gagliano: When at the beginning we created a subcommittee on private members' business the idea was to permit the member to see, but the final decision was really taken by this committee. Now, if we are going to create the subcommittees on a partisan basis we have completely changed the operation of this committee, Mr. Chairman, so I object strongly. I think we have to discuss how this subcommittee wants to operate. It is new to me.

You said from the beginning that you thought you had made a mistake. I did not see any mistake. We wanted a subcommittee to be like the next one, just to write the report. We said the final decision was that we would all keep it this way. So far, I think we have been operating in good faith. If we have to change, I want to be frank. If we want to operate on partisanship, that's a different story. I think the functioning of this committee will change from now on.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 19 novembre 1991

Le président: La séance est ouverte. Vous avez tous reçu copie de l'ordre du jour.

J'ai constaté la semaine dernière que nous devions corriger notre tir. Jusqu'ici, nos sous-comités se sont composés de deux députés ministériels et de deux députés de l'opposition, ce qui veut dire que le gouvernement n'est pas en position majoritaire. C'est le cas du Sous-comité de la radiotélédiffusion et du Sous-comité des affaires émanant des députés. Avez-vous des objections à ce qu'on ajoute un autre membre à ces comités? Le problème qui se pose, c'est que le président... Par conséquent, il y a déséquilibre.

M. Gagliano (Saint-Léonard): Mais le Sous-comité des affaires émanant des députés a bien fonctionné jusqu'à maintenant. Je n'ai pas constaté de problème.

M. Prud'homme (Saint-Denis): Tous les partis ne sont-ils pas représentés par un membre au sein du Sous-comité des affaires émanant des députés?

Le président: Oui, mais contrairement à Alfonso, je ne pense pas qu'il fonctionne si bien que cela.

M. Breaugh (Oshawa): Y a-t-il un problème?

Le président: Oui. Quelqu'un s'oppose-t-il à ce que nous présentions une motion?

M. Prud'homme: Qu'avez-vous proposé?

M. Edwards (Edmonton-Sud-Ouest): Je propose que John Cole fasse partie du Sous-comité des affaires émanant des députés qui a été créé le 20 mai 1991. Ce comité compterait maintenant cinq membres.

Le président: C'est en règle.

Une voix: Quelle est la motion?

M. Gagliano: À l'origine, lorsque nous avons créé le Sous-comité des affaires émanant des députés, nous voulions permettre à ses membres d'étudier certaines questions, mais les décisions finales revenaient à ce comité. Si ce qu'on veut maintenant, monsieur le président, c'est que les travaux des sous-comités soient entachés de parti pris, je m'y oppose vivement. Il faudrait d'abord discuter de tout cela. Tout cela est nouveau pour moi.

Vous avez dit, dès le départ, que vous croyiez avoir commis une erreur. Je ne partageais pas cet avis. Nous voulions que le sous-comité fonctionne comme les autres et soit chargé de la rédaction du rapport. Nous nous sommes tous entendus là-dessus. Il me semble que nous avons tous fait preuve de bonne volonté jusqu'ici. Je serai franc. Si nous voulons maintenant faire place au parti pris, c'est une autre paire de manches. Je crains que cela n'entrave le bon fonctionnement du comité.

[*Texte*]

• 1615

The Chairman: Can I just respond to that? My sense is that the subcommittee in a way is operating already on a partisan basis to a degree. I use as the example one of the motions today, Mr. Butland's motion 120.

Mr. Gagliano: You have something that we don't have.

The Chairman: My apologies. We'll circulate that. Motion 120 is the one I'm referring to. I think if members read it, they'll see what I'm talking about.

Mr. Edwards: It's a partisan expression of view, which is valid in many forums but probably not within the ambit of private members'—

Mr. Gagliano: That's not a reason to change. We can discuss it in here in the committee with respect to this report.

The Chairman: I use it as one example. I also want to say to you I've had the impression that a couple of items... Our difficulty here is that we tend to deal with the recommendations of the report rather than with all of the items in the draw. If that breaks out on a partisan basis and we miss whatever numbers of items are in the draw and we're not aware of them, then we have another problem.

Mr. Blaikie (Winnipeg Transcona): I can't resist the opportunity to point out that this is what's wrong with the most recent parliamentary reform. It is trying to submerge all the work of what used to be the work of an independent committee into this umbrella committee called the House Management Committee.

When had a committee on private members' business, which was what was recommended by the McGrath committee, the decisions were made by a larger group of people. There was a government majority on that committee. The spirit of the guidelines in the first year I sat on the committee was very well adhered to. There were no complaints.

When you try to force things into structures they weren't designed for, you begin to get problems. If I understand it correctly, you people had two members on this committee. You can't change the rules just because you don't like the decisions.

The Chairman: No, we don't. We don't essentially have two members because we have a chairman who can't vote. We don't even have enough to make a tie. That's the concern I have. I think in fairness we have been working on balance. I'm not asking to pervert the whole system. I am trying to put it back on an equal footing where we have that opportunity. I think that's only reasonable. Otherwise we can resolve it here.

Mr. Blaikie: If I could just continue, I think you might have an argument structurally then. To try to do it on the basis of the fact that you didn't like the outcome of a particular decision seems to me to be very...

[*Traduction*]

Le président: Permettez-moi de vous répondre. J'ai l'impression que le parti pris se manifeste déjà au sein du sous-comité. Prenons l'exemple de la motion 120 proposée par M. Butland.

M. Gagliano: Nous ne l'avons pas.

Le président: Je m'excuse. On vous la donne à l'instant. C'est de la motion 120 qu'il s'agit. Lisez-la, et vous verrez ce qu'il en est.

M. Edwards: C'est une position qui dénote un parti pris, et à laquelle on ne pourrait pas s'opposer ailleurs, mais elle ne convient pas au sein d'un sous-comité des affaires émanant des députés...

M. Gagliano: Ce n'est pas une raison pour tout changer. Discutons-en maintenant dans le contexte du rapport.

Le président: Ce n'est qu'un exemple. J'ai eu l'impression à quelques reprises... Le problème qui se pose, c'est que nous traitons seulement des recommandations du rapport au lieu de nous pencher sur l'ensemble de celui-ci. Il se peut que nous ne nous rendions pas compte que le rapport soit lui-même entaché de parti pris.

M. Blaikie (Winnipeg Transcona): Je ne peux m'empêcher de faire remarquer que c'est ce qui ne va pas avec la dernière réforme parlementaire. On voudrait maintenant que le Comité de gestion de la Chambre remplace le comité indépendant qui coordonnait tous les travaux des comités.

Le Comité McGrath a recommandé la création d'un comité des affaires émanant des députés qui se composait d'un plus grand nombre de députés. Les députés ministériels étaient en majorité au sein de ce comité. La première année, on a respecté l'esprit des recommandations du comité. Personne n'a eu à se plaindre de quoi que ce soit.

Or, les problèmes commencent à se poser lorsqu'on cherche à utiliser des structures à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été conçues. Si je ne m'abuse, le comité comptait deux députés ministériels. Vous ne pouvez pas changer le règlement tout simplement parce que les décisions du comité ne vous plaisent pas.

Le président: Ce n'est pas notre intention. Comme le président n'a pas le droit de vote, le gouvernement ne compte pas deux députés. Nous ne sommes même pas assez nombreux pour qu'il y ait égalité des voix. Voilà ce qui m'inquiète. Je crois qu'il faut rétablir l'équilibre. Je ne propose pas de modifier tout le système. J'essaie simplement de corriger ce déséquilibre. Autrement, nous pouvons régler la question maintenant.

M. Blaikie: Dans ce cas-là, c'est la structure qui est en cause. Le changement ne se justifierait pas si tout ce qui vous déplaît, c'est une décision donnée...

[*Text*]

You cited this particular motion 120 as something you don't like. I agree it's borderline as to whether or not it fits the guidelines as I remember them. It is borderline, but it's not over the line. To come here and ask for permission. . .we don't have permission; you have the numbers. To try to change the structure just because you didn't like a particular decision, I think—

The Chairman: No, I use that as the example to make my case.

Mr. Blaikie: Exactly. The point could be made without using something you happen not to like.

The Chairman: Exactly.

Mr. Blaikie: It would have been a much better case.

The Chairman: Yes.

Mr. Breaugh: I have no problem with the motion. If you think you have a problem, it seems to me it is not totally illegitimate to put forward the concept that you have another member on the committee. I don't have a problem with that.

This is the worst example I could think of. I happen to sit in here, and there was consensus on it from all three sides. Maybe you didn't like the decision after the fact or maybe somebody who didn't vote on it didn't like it either. I was in this room and I heard no objection to it, so I assumed, looking around the room, that we had an agreement on what would be a reasonable way to proceed.

• 1620

I don't know what you can do about that. If you have three extra members and nobody says they object to that, what more can you do? If you look around the room and put forward an idea that you think is okay and there is no objection from any side—you assume you have something that's fairly reasonable and you proceed on that basis. The numbers won't make a real difference on it.

If you have an extra member and a chairman who won't vote, then the vote will be two to two and you won't be able to proceed. I don't think there is a problem here.

Mr. Blaikie: Then the chairman will vote because there will be a tie to break.

Mr. James (Sarnia—Lambton): On a point of clarification, there might have been some confusion. . . Mr. Chairman, I did not vote for this motion to be voteable and I expressed myself in that way. Let us be clear on that point.

It seems to me that we need to reassess the committee. As Mr. Breaugh knows, we sat here for 90 minutes and listened to submissions, and in five minutes we made all the decisions. Everybody is in a big hurry. In the case of Mr. Redway's bill, being that it had to have provincial jurisdiction. . .it seems to me that we should have taken a little more time to make sure that we aren't sending something forward that has no place to go.

I don't know whether it takes extra bodies, just sitting down and being sure of the rules we want to use or some commonality or understanding among us. We're brought togther in a hurry and then it's let's get it over with and away we go.

[*Translation*]

Vous avez donné en exemple la motion numéro 120. Quant à savoir si elle respecte ou non les lignes directrices dont je me souviens, je dois admettre qu'il s'agit d'un cas limite. Je ne pense pas qu'elle soit contraire à ces lignes directrices. Que cela vous autorise à demander la permission. . . Vous n'avez pas besoin de permission, car vous êtes en majorité. Vous ne pouvez pas proposer de changer la structure simplement parce qu'une décision donnée ne vous plaît pas. . .

Le président: Ce n'est qu'un exemple à titre indicatif.

M. Blaikie: Dans ce cas-là, vous auriez pu utiliser un exemple d'une motion qui ne vous déplaît pas.

Le président: En effet.

M. Blaikie: Cela aurait été plus probant.

Le président: Oui.

M. Breaugh: Je n'ai rien à redire à la motion. Si, à votre avis, un problème se pose, vous êtes en droit de proposer qu'on ajoute un autre membre au comité. Je ne m'y oppose pas.

L'exemple que vous avez donné est le pire que vous ayez pu trouver. Je siégeais à cette réunion, et il y a eu consensus au sujet de la motion. Peut-être que vous vous êtes ravisé par la suite ou que quelqu'un qui n'a pas participé au vote n'a pas aimé l'issue de celui-ci. J'étais dans cette salle, et je n'ai entendu personne s'y opposer. J'en ai déduit qu'il y avait consensus sur la façon de procéder.

Je ne vois pas comment vous pourriez régler ce problème. Même si vous avez trois autres membres, qu'y pouvez-vous si personne ne s'oppose à une décision? Si personne ne fait connaître son opposition à une idée, on en déduit qu'il y a accord. Le fait d'augmenter le nombre des membres du comité n'y changera rien.

Si le président n'a pas le droit de vote, le fait qu'on ajoute un membre au comité ne réglera pas le problème qui se posera en cas d'égalité des voix. Je ne vois pas de problème.

M. Blaikie: Le président peut voter en cas d'égalité des voix.

M. James (Sarnia—Lambton): J'aimerais apporter une précision. Il semble y avoir une certaine confusion. . . Monsieur le président, je me suis opposé à ce qu'on mette cette motion aux voix. Je tiens à le préciser.

À mon avis, nous devons réévaluer le rôle du comité. Comme M. Breaugh le sait, nous avons écouté pendant 90 minutes les arguments qui nous ont été présentés, et nous avons pris les décisions qui s'imposaient en cinq minutes. Tout le monde était pressé. Puisque le projet de loi de M. Redway relevait d'un domaine de compétence provinciale, nous aurions sans doute dû nous assurer de ne pas donner notre aval à une mesure vouée à l'échec.

Je me demande si la solution, c'est d'augmenter le nombre des membres du comité ou si ce n'est pas de nous entendre sur les règles à suivre. On nous convoque toujours en catastrophe, et on nous demande ensuite de faire vite.

[*Texte*]

Mr. Edwards: I think what I heard Albert say was that if the debate is about partisanship—the process is not entirely free of partisanship—there can be a partisan bias, one way or another, showing in a private member's bills and motions. I suppose we might both regret that this was the example that was used, because it seems to be becoming a bigger issue than it deserves to be.

I think it is getting us off the basic point of the motion that I moved. As I see it, the point is to bring that committee up to strength and to make sure it functions efficiently. I don't think there is any intention to inject some other partisan bias into the work of the subcommittee on private members' business.

Mr. Langlois (Manicouagan): To pick up where Ken left off, the committee hears the member who comes to the committee to talk about his motion or bill. The only advice we get as a committee comes from legal advisers who advise the committee that either the motion or the bill is in compliance with the rules of the House and there is nothing technically or legally wrong with it. We have to judge it on this.

The three members discussing and having to make the decision to recommend voteable items don't have the time or the access to background information that will tell us or them whether it is a provincial matter, whether it infringes on provincial jurisdiction, or whether such a bill or motion would have problems because of similar situations. A little research provided to committee members prior to making the decision would certainly help members to make a sound decision.

Regarding motion 20, on a partisan basis... I didn't like the last part of the motion as it was submitted in writing. When Mr. Butland presented it to the committee, he never referred to the last three lines. He only talked about the situation in the steel industry, which I thought was very well documented. There is a crisis. There is a difficult situation in the steel industry, and the debate that took place never put in line or put into perspective the high dollar, the GST or the free trade. It really presented this case to the committee outlining the difficulties in the steel industry, and I can see why the majority decided to make M-120 a votable item.

• 1625

It was left at this. The committee could have chosen two motions then. Only that one was retained; all the others were turned down and were not recommended as votable items. The committee could only recommend one bill, and 280 was the one that was recommended by the committee. As chairman of that subcommittee I tried to cause a tie one day when there was a majority on one item, and I was advised that I couldn't do it.

Mr. Blaikie: Maybe I'm way out of sync with what has happened since I left the private members' business committee. It doesn't need to be that much research, although research was more easily provided when you did have an independent committee looking at this rather than three members of another committee. Again I go back to my complaints about the reform, but there are guidelines established as to whether bills or motions fit or should be

[*Traduction*]

M. Edwards: Albert a parlé de la question du parti pris—il est impossible d'éviter complètement le parti pris—,mais celui-ci peut se manifester dans un projet de loi ou une motion d'initiative parlementaire. C'est regrettable qu'on se soit servi de cet exemple-là, parce que c'est faire grand cas de cette affaire.

Nous nous écartons de la motion que j'ai proposée. Tout ce que je propose, c'est de nommer un membre de plus pour que le comité puisse fonctionner efficacement. Je ne prône certainement pas le parti pris.

M. Langlois (Manicouagan): Pour revenir sur ce que disait Ken, le rôle du comité, c'est d'écouter le député qui vient lui expliquer sa motion ou son projet de loi. Par la suite, nos conseillers juridiques nous disent si cette motion ou ce projet de loi est conforme au Règlement de la Chambre. C'est tout ce qu'on nous demande de juger.

Les trois députés qui doivent décider des motions qui feront l'objet d'un vote n'ont ni l'information ni la compétence voulues pour déterminer si le projet de loi ou la motion risque d'empiéter sur un domaine de compétence provinciale. On pourrait sans doute conseiller le comité là-dessus au préalable.

Quant à la motion 20, qui serait entachée de parti pris... La dernière partie de la motion ne me plaisait guère. Lorsque M. Butland l'a présentée au comité, il n'en a pas lu les trois dernières lignes. Il s'est contenté de nous rappeler la situation de l'industrie sidérurgique, et il m'a semblé que ses arguments étaient bien détaillés. Il y a une crise. La situation est difficile dans le secteur sidérurgique, et il n'a jamais été question au cours du débat de la valeur du dollar, de la TPS ni du libre-échange. Il n'a été question que des difficultés du secteur sidérurgique, et je comprends pourquoi la majorité a décidé que M-120 devait être mise aux voix.

On en est resté là. Le comité aurait pu choisir deux motions. Il n'a retenu que celle-ci; toutes les autres ont été rejetées. Le comité ne pouvait recommander qu'un projet de loi, et il a choisi le numéro 280. Comme président du sous-comité, j'ai essayé un jour de voter pour qu'il y ait égalité des voix, mais on m'a indiqué que je n'y étais pas autorisé.

M. Blaikie: Peut-être que je ne comprends absolument plus rien à ce qui se passe depuis que j'ai quitté le Comité des affaires émanant des députés. Cela ne nécessite pas tellement de recherche, même s'il était plus facile d'en faire faire lorsque l'on avait un comité indépendant, et non pas un sous-comité composé de trois membres d'un autre comité. Là encore, c'est toujours la même chose, mais il y a des lignes directrices qui doivent orienter le comité dans ses

[*Text*]

selected as votable. We don't need that much research to do that. You just have to apply your own brain cells to the matter. Is it a matter of pressing national importance, does it do this, does it do that, etc. That's a judgment the committee has to make.

My recollection of that process, for the first year anyway, when it was still informed by the spirit of the McGrath reform, was that there was no partisanship on the committee at all. All the decisions that were reached for the first year were reached by consensus, and if there is no consensus there is no imperative to pick any bill or motion. If there's no agreement, you could simply pass on them all and wait for the next draw. If there's a will on the committee to do only those things about which people can agree, then you don't need all this routine that we seem to be going through.

It seems the idea was that these things wouldn't become matters of contentious votes within the committee. It sounds to me as though the whole damn thing has gone astray.

The Chairman: Bill, I don't think you should read into this more than is intended by it.

Mr. Blaikie: Well, I'm only listening to the conversation.

The Chairman: There is a concern that's developing. Let me give you the other part. For example, I'm now advised by departmental officials that the second cannot be chosen without provincial consultation. That did not, I understand, come forward in the subcommittee.

Mr. James: It was mentioned.

The Chairman: It was mentioned, but I gather you were told that it was not a problem and in fact I'm now told that it is a major problem.

Mr. James: We knew ourselves it wasn't a problem.

The Chairman: Oh, I see.

Mr. James: I don't think there was any partisanship there.

The Chairman: No, I'm not saying there was partisanship.

Mr. Breaugh: Private members were choosing items from other members. It shouldn't be the private members' concern that some official in one of the ministries has an opinion on the matter. Whether this ever becomes law or not is a moot point, but we are supposedly judging motions and bills our peers are putting forward for the consideration of the House. I sat on the other committee on one or two occasions. That's what we did, and we did it by consensus and I didn't see any contentious partisan politics involved.

Mr. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): I would like to look at this from a different perspective. I recently was one of the people sitting at that end of the table putting a presentation forward, you may recall. I think you chaired the subcommittee. I think the perception I had, as a Member of Parliament, was that if there is any such thing as non-partisanship, it was in this particular committee. I didn't even try to lobby my own member. I said it will rise or fall on its own merits.

[*Translation*]

décisions sur l'opportunité de mettre aux voix des projets de loi ou des motions. Cela ne nécessite pas tellement de recherche. Il suffit d'y réfléchir. S'agit-il d'une question d'importance nationale? L'objet est-il ceci ou cela? etc. C'est une décision que doit prendre le comité.

Si je me souviens bien, pendant la première année en tout cas, lorsque l'on respectait encore l'esprit de la réforme McGrath, c'était un comité absolument non partisan. Toutes les décisions prises l'étaient par consensus, mais s'il n'y a pas de consensus, il n'est pas impératieux de choisir un projet de loi ou une motion. Si l'on n'est pas d'accord, on peut tout simplement attendre le prochain tirage. Si le comité ne veut faire que ce sur quoi on est d'accord, il n'est pas nécessaire de faire toutes les démarches que l'on semble vouloir nous imposer.

Je croyais que l'idée était que ces choses ne seraient pas mises aux voix au sein du comité. Il me semble que ces beaux principes ont été oubliés.

Le président: Bill, je ne pense pas que vous devriez voir là des choses qui n'existent pas.

M. Blaikie: Ma foi, je ne fais qu'écouter la conversation.

Le président: Il y a un problème qui commence à se poser. Je vais vous expliquer l'autre côté de la question. Par exemple, les fonctionnaires du ministère m'avisent maintenant que l'on ne peut choisir la deuxième motion sans consulter au préalable les provinces. Il n'en avait pas, je crois, été question au sous-comité.

M. James: Cela avait été mentionné.

Le président: Cela avait été mentionné, mais je suppose que l'on vous avait dit que cela ne posait pas de problème, alors qu'on me dit maintenant que c'était un problème majeur.

M. James: Nous savions que ce n'était pas un gros problème.

Le président: Ah, je vois.

M. James: Je ne crois pas qu'il y ait eu là de la partisanerie.

Le président: Non, ce n'est pas ce que je voulais dire.

M. Breaugh: C'était des députés qui choisissaient parmi des propositions présentées par d'autres députés. Les députés ne devraient pas s'inquiéter de ce qu'un fonctionnaire d'un des ministères ait un avis sur la question. Que cela devienne un jour loi ou non, c'est discutable, mais nous sommes censés juger des motions et des projets de loi proposés par nos pairs à l'attention de la Chambre. J'ai siégé à l'autre comité à une ou deux occasions. C'est ce que nous avons fait, et nous l'avons fait par voie de consensus, sans qu'interviennent des considérations politiques partisanes.

M. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): J'aimerais envisager la chose sous un autre angle. Vous vous souviendrez peut-être que j'ai récemment été l'un de ceux qui ont fait une proposition semblable. Je crois que vous présidiez alors le sous-comité. J'ai eu l'impression, en tant que député, que s'il y avait une occasion où l'on pouvait délibérer en toute neutralité, c'était bien au sein de ce comité. Je n'ai même pas essayé d'en parler au représentant de mon propre parti. J'ai pensé que ma proposition serait acceptée ou rejetée pour ce qu'elle valait.

[*Texte*]

I think we have to respond to perceptions here. I also don't think having another member is going to change whether provincial consultation is required. You could have another 20 members and this wouldn't change that, unless you think one more member will have the effect of probably putting in a better filter system to make sure these things don't get through.

• 1630

That's not a fault of the membership of the committee. There should be someone in the permanent staff in the clerk's organization to make sure of this when that motion goes through. I don't think the members should be expected to understand whether this is totally legal or if it requires provincial consultation. We have a system, and if the system has failed let us not try to correct it in the wrong manner. I think in this particular case we need to take another corrective action. Let us not bring in another member.

Mr. Prud'homme: I sat on that committee before as I also sat on the committee of member services. The more we change, the more we see the change has not been necessarily for the better. The number of people who came to see me and asked where they should go, for instance. . .

The Chairman: Marcel, can I get you to address what we have before us?

Mr. Prud'homme: It was the same thing there. At that time this committee had a very alert staff. They would tell you yes, you may do so. If it's political they have no say, obviously, but they could say the Department of Justice advises them of A, B, C, D. It is in contradiction with an actual law that will have to be amended if you go ahead with this bill.

I am sure you more than anybody else should know about the costs involved in some of the bills we may be voting on. At first sight they may look extraordinarily good, but when you start knowing the cost involved, when you eventually ask your colleagues to vote. . .some may say it's a good idea, but at this time with the scarcity of money we have, I think the money should be put somewhere else.

There is a committee of that kind at the United Nations. Anybody who proposes anything has to go through a special committee for legal and financial. . . They are then not involved in the political aspect of it at all. They say that if you go ahead with this, here is what you have to expect politically, judicially or economically. I am sure this committee will have to be backed up by this kind of advice.

The Chairman: That's a separate question, because on reform we have the whole question of private members' bills that comes under two areas, the empowerment of members and procedure. I understand that we have to get into those sorts of things.

[*Traduction*]

Je pense qu'il nous faut là tenir compte des perceptions. Je ne pense pas non plus qu'un membre supplémentaire siégeant au comité va éliminer, le cas échéant, la nécessité de tenir des consultations provinciales. Si c'était nécessaire, même 20 membres supplémentaires n'y feraient rien, à moins que vous ne pensiez qu'un membre supplémentaire pourrait constituer une meilleure sauvegarde qui permettrait de bloquer ce genre de motion.

Cela n'a rien à voir avec la composition du comité. Quand une motion est à l'étude, il faudrait que nous puissions compter sur quelqu'un au sein de l'équipe de notre greffière qui veillerait à ce genre de détails. On ne peut pas non plus s'attendre à ce que les membres du comité déterminent eux-mêmes si une motion est en règle ou si elle exige des consultations provinciales préalables. Nous avons conçu un système. S'il comporte des imperfections, il ne sert à rien d'essayer d'y apporter un redressement malhabile. Dans le cas qui nous occupe, il faut trouver une mesure de redressement. Il ne s'agit pas d'ajouter un membre au comité.

M. Prud'homme: Je siégeais autrefois à ce comité-ci, comme je siégeais aussi au Comité des services aux députés. On a beau changer les choses, ce n'est pas toujours pour le mieux. Quantité de gens viennent me consulter pour savoir où s'adresser, par exemple. . .

Le président: Marcel, pouvez-vous vous en tenir au sujet?

M. Prud'homme: Autrefois, on constatait la même chose. Le comité précédent pouvait compter sur un personnel très vigilant, qui donnait le feu vert au besoin. Manifestement, il ne pouvait pas se prononcer sur l'aspect politique, mais il pouvait très bien transmettre les conseils du ministère de la Justice, signaler qu'un projet de loi était en contradiction avec les dispositions de la loi, qu'il faudrait modifier si on tenait à le maintenir.

Mieux que quiconque, vous savez que certains projets de loi que nous pouvons adopter entraînent des coûts. À première vue, ils peuvent sembler tout beaux, tout bons, mais une fois qu'on calcule le coût en conséquence de leur adoption. . . Nos collègues les députés, à qui on demande de voter, peuvent alors reconnaître que le principe est bon, mais ils peuvent en même temps être d'avis que l'argent serait mieux dépensé ailleurs quand les ressources sont limitées.

Aux Nations Unies, il existe un comité semblable à celui-ci. Quiconque veut proposer quelque chose doit recevoir l'aval d'un comité spécial qui se penche sur les questions juridiques et financières. On ne touche pas à l'aspect politique. Les membres du comité, en acquiesçant à une requête, signalent les conséquences politiques, judiciaires ou économiques. Je suis convaincu que notre comité va devoir compter sur ce genre de conseils.

Le président: Cela, c'est autre chose, car au moment où nous étudierons la réforme, nous aborderons toute la question des projets d'initiative parlementaire qui présentent une double facette, la responsabilisation des députés et la procédure. J'ai l'impression qu'on doit aborder ces aspects-là.

[*Text*]

Mr. Gagliano: I think there are two different issues here. The main issue we are addressing in the motion to our members is the role of the subcommittee. When we created this first subcommittee it was to have one member of each party who was non-partisan to listen to the member, to scrutinize all the private members' bills and motions and report to this committee.

This committee can accept, reject, or amend whatever report. It's a subcommittee report and you have the number established according to party standing in the House. I accepted that system. I was in favour of it because it allows the process of debating and choosing. It allows the members to go before a committee, as my colleague said, without lobbying their own. I am really encouraged by that non-partisanship we want to create. . .we're talking about private members out. So all of a sudden there is something up.

This is the debate in terms of whether this motion should proceed or not. Should we accept this report or not? That's the responsibility of this committee. Here we're represented according to the members in the House. But in the subcommittee you can say no to this report or amend it.

On changing the committee, we'll have to debate in this committee what kind of role we want to give to the subcommittee and so on. So I suggest we put this aside. We can postpone this if you want and review all the subcommittees. If we take the direction we want to take on this one here, we would like to revise all the subcommittees. We'll have to do it as party standing. If you want to do everything on party standing to protect your majority, well, I want to protect my official position, status, and so on. It will never end there.

• 1635

Mr. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): I've had some previous experience on the private members' business committee. When I was on the committee, we tried to operate by consensus—and did, for the most part.

One of our guiding principles, aside from the ten guiding items listed in the House rules, was that we asked ourselves whether an issue merited public debate and discussion, and tried not to view it from a partisan level. In fact, we rejected things that were excessively partisan. We wanted to discuss what was important to society on the whole.

It seems to me that an error in judgment was made on the motion, in that sense. The issue might be necessary to be discussed, but it's phrased in an excessively partisan manner.

To respond to Charles's comment, we had advice from lawyers. One of their favourite items to bring up was that such and such bill or motion may be in conflict with the Charter of Rights. For the first few months, in fact, we did not advance any motions or bills; we were afraid they would be in conflict with the Charter of Rights. Then it dawned on us that the Supreme Court puts many limits on the Charter of Rights and that should not be a factor in allowing a bill or

[*Translation*]

M. Gagliano: Je pense qu'il y a deux choses ici. La principale concerne le rôle du sous-comité. Quand le premier sous-comité a été créé, il devait être composé d'un député représentant chacun des partis, et les membres devaient être assez objectifs pour écouter ce que les parrains de projets de loi d'initiative parlementaire et de motions avaient à dire avant de faire rapport à ce comité-ci.

Ce comité-ci peut accepter, rejeter, ou modifier les rapports qu'on lui présente. Ceux-ci ne sont que des rapports du sous-comité, dont la composition reflète la composition de la Chambre. Quant à moi, j'ai accepté ce régime. Je l'ai accepté parce qu'il permet de discuter et de choisir. Il permet aux parrains de projets de loi et de motions de se présenter devant les membres du comité et, comme mon collègue l'a signalé, cela leur évite d'avoir à faire des démarches auprès des membres de leur propre parti. L'objectivité que nous recherchons me convient tout à fait. . . Il s'agit de députés. Voilà que quelque chose a surgi.

On se demande si cette motion devrait suivre son cours ou non. Nous nous demandons si nous devrions adopter ce rapport. Il incombe aux membres du comité de se prononcer. La représentation ici reflète celle des partis à la Chambre, mais nous avons toujours le loisir de rejeter ce rapport ou de le modifier.

Si nous modifions la composition du comité, il faudra que nous discutions ici du rôle que nous voudrons confier à l'avenir au sous-comité. Voilà pourquoi je propose que nous réservions cette question et que nous attendions pour la régler d'avoir examiné tous les sous-comités. Si nous prenons la décision que nous souhaitons dans ce cas-ci, nous voudrons examiner le rôle de tous les sous-comités. Si vous tenez absolument à tenir compte de la représentation des partis pour protéger votre majorité, je tiendrai pour ma part à protéger ma position officielle, mon status, et ainsi de suite. Ce sera sans fin.

M. Thorkelson (Edmonton—Strathcona): J'ai siégé au Comité des affaires émanant des députés. Quand j'y ai siégé, nous essayions de prendre nos décisions par consensus, et nous y réussissions la plupart du temps.

Outre les 10 directives qui figurent dans le Règlement de la Chambre, nous avions comme principe directeur de tâcher de déterminer si une question méritait d'être débattue en public, et nous essayions de laisser de côté toute considération partisane. En fait, nous rejetions d'emblée toute question partisane à outrance. Nous voulions qu'on discute ce qui était important pour la société en général.

Il me semble qu'il y a eu une erreur de jugement dans le cas de cette motion. La question mérite sans doute d'être discutée, mais le libellé de la motion est beaucoup trop partisan.

Permettez-moi de répondre à ce qu'a dit Charles à propos des conseillers juridiques. On a constaté que les avocats raffolaient, dans le cas d'un projet de loi ou d'une motion, de nous dire qu'ils pourraient être contestables en vertu des dispositions de la Charte des droits. Ainsi, au cours des premiers mois, nous n'avons retenu aucune motion, aucun projet de loi, car nous craignions toujours la contestation en vertu des dispositions de la Charte des droits.

[*Texte*]

a motion to go ahead. The court could conceivably sort it out later on.

The same sort of thing occurred with advice from different ministries. Bills are never, ever perfect, and neither are motions. Just because someone says it's flawed or there's something wrong is not really a reason to stop it. Those things can be caught up with in committee.

The Chairman: I understand what you're doing, but can I get you to address the motion on the table?

Mr. Thorkelson: I guess my point is that most things could be discussed by consensus. I believe there are few times when a majority is necessary. Well, there were a couple of occasions...

The Chairman: Are there any further questions or comments?

Mr. Breaugh: I think he needs more members on this committee.

Mr. Hawkes (Calgary West): Across the system, the rejection of subcommittee reports by the main committee is something we've got to have more of. What's happening, from my point of view, is that a three-member subcommittee gets off on some tangent; then, their feelings are hurt and they're really upset when the main committee suggests for one instant that the report they produced isn't the finest thing ever invented.

I heard Alfonso very well. We were after a system that would allow you to have smaller groups of members really interested in subject-matter, really work at it, really do things. That's where the small committee for this came from. It was just to be more efficient, to not have members sitting around.

Coupled with that, then, do all three parties understand that the main committee then rejects subcommittee reports with some frequency, 10%, 15%, 20%, or whatever? This is the committee that reports to the House.

On this particular motion, it doesn't look to me as though either of these motions should be reported to the House as votable for two different reasons, just sitting here listening. We can do it here or we can do it there.

The Chairman: In listening to debate, there are really two ways to resolve the issue. I think the government side has a right to ask for equality. I don't see that as a major philosophical problem. So we can go this route.

The other alternative is what Bill has said, that is, that the committee work on consensus, not on votes. If there is no consensus, then they come back here. If there is a consensus, then they come back here. Either way, it's a very different perspective than the one we're in now.

Mr. James: I get the answer.

The Chairman: Is everybody comfortable with that?

Mr. Gagliano: The subcommittee on the whip, that's the way it works. If there's agreement with the three whips...if there's not, well, we'll have to come here.

[*Traduction*]

Par la suite, nous avons compris que la Cour suprême imposait bien des limites quand il s'agissait d'invoquer la Charte des droits et, à partir de ce moment-là, cela ne nous a plus arrêtés dans le choix d'un projet de loi ou d'une motion. Nous nous disions que la Cour suprême allait se prononcer au besoin.

De même pour les conseils que nous recevions de divers ministères. Les projets de loi ne sont jamais parfaits, les motions non plus. Ce n'est pas parce que quelqu'un affirme y avoir vu un vice de forme qu'il faut l'abandonner. Les imperfections peuvent toujours être rattrapées lors de l'étude en comité.

Le président: Je comprends très bien ce que vous essayez de nous dire, mais je vous prie de vous en tenir à la motion dont nous sommes saisis.

M. Thorkelson: J'essaie de vous dire que la plupart de ces questions pourraient faire l'objet d'un consensus et qu'il est très rare selon moi qu'une majorité soit nécessaire. Il y a bien certaines occasions...

Le président: Y a-t-il d'autres questions, d'autres remarques?

M. Breaugh: Je pense qu'il lui faut augmenter le nombre des membres du comité.

M. Hawkes (Calgary-Ouest): Il est inévitable que de plus en plus les rapports de sous-comités soient rejetés par les comités pléniers. Selon moi, on peut constater qu'un sous-comité composé de trois membres peut s'écarter du droit chemin, puis se sentir offusqué quand le comité plénier ose dire que son rapport n'est peut-être pas génial.

J'ai très bien compris ce qu'Alfonso voulait dire. Nous avons voulu trouver un régime qui permettrait à de petits groupes de députés s'intéressant à des questions particulières d'y travailler, de faire avancer les choses. Voilà d'où vient l'idée. C'était pour des raisons d'efficacité, rien d'autre.

On nous a demandé ensuite si les trois partis comprennent que les comités pléniers rejettent dans l'ensemble de 10 à 20 p. 100 des rappors des sous-comités. C'est le comité plénier qui doit faire rapport à la Chambre.

À propos de la motion, à mon avis aucune de ces motions ne devrait être renvoyée à la Chambre comme pouvant faire l'objet d'un vote, et ce, pour deux raisons qui me sont venues quand j'écoutais la discussion. Nous pouvons stopper les choses ici ou bien là-bas.

Le président: Moi aussi j'ai écouté la discussion; il y a deux façons de résoudre la question. Je pense que les députés du parti ministériel ont le droit de demander l'égalité. Je n'y vois pas d'objection morale majeure. On pourrait donc choisir cette voie.

Par ailleurs, et je reviens à ce que Bill a dit, on pourrait dire que le comité, au lieu de voter, recherche un consensus. En l'absence de consensus, nous sommes saisis de la question et, quand il y a consensus, nous en sommes saisis également. Dans un cas comme dans l'autre, cela nous tire du mauvais pas dans lequel nous nous trouvons actuellement.

M. James: J'ai compris.

Le président: Cela convient-il à tous?

M. Gagliano: C'est par le whip que le sous-comité doit passer. S'il y a accord entre les trois whips... Sans l'accord des whips, il faudra revenir devant ce comité-ci.

[*Text*]

Mr. Blaikie: I wasn't suggesting that where there was no consensus that it then would become the property of the larger committee. I suggested that when there was no consensus, no bills or motions would be chosen, not that it would then be delegated to a larger committee. When there was consensus, it would be reported back as the unanimous recommendation of the committee.

• 1640

Mr. Prud'homme: Subject to. . .may be beaten—

Mr. Blaikie: Well, I would hope that when you get unanimous recommendations, that the occasions. . . Frankly, if the larger committee were to turn down unanimous recommendations with any frequency at all, it would have to be for one heck of a good reason or that system would break down, because you can all stalemate each other if you want to play this game.

Mr. Edwards: Only in the case of an egregious error. That's a new one, isn't it?

Mr. Blaikie: I've heard that one before.

Mr. Langlois: Mr. Chairman, as the chairperson for that subcommittee, may I say that I have heard the discussion. I have heard the suggestion to try to work on consensus, and that is what I am going to try to get. We will have a discussion between ourselves, the four members of the subcommittee, on this aspect. We will try to resolve it in this manner, so that we attain the goals that we want to reach.

The Chairman: Can Jim withdraw his motion if he chooses to? Jim, would you like to withdraw the motion I asked you to move?

An hon. member: Is there consensus on that?

Mr. Edwards: I bow to the wisdom of this room and withdraw my ill-advised motion.

Mr. Gagliano: Mr. Chairman, to avoid that, I think all subcommittees here, unless the creation of such a subcommittee was specified, have to operate with consensus. If there is no consensus, then it should be mentioned in the report and this group will take the final decision.

The Chairman: Before we get off this, we have the whole question of the broadcast subcommittee, which is a little different, in that there is work to be done in terms of drafting. How do members view that? Jim doesn't want to move a motion on that one.

Mr. Gagliano: That is why I said that we should leave it as it is. The members of that committee will know when they start working on it. If there are any members who are interested, then we will see.

The Chairman: Okay. We will leave that for now. We will see how that works out. We will trust ourselves to work together.

Now, Mr. Chairman, having thoroughly discussed your report, would you bring your report before the committee?

[*Translation*]

M. Blaikie: Je n'ai pas voulu dire que quand il n'y a pas de consensus, c'est le comité plénier qui devrait prendre les choses en main. Je voulais dire qu'en l'absence de consensus, on ne choisirait pas de projets de loi ou de motions, et je n'ai pas voulu dire qu'à ce moment-là le sous-comité déléguait ses pouvoirs au comité plénier. Maintenant, si un consensus était obtenu, la recommandation unanime serait acheminée au comité.

M. Prud'homme: Sous réserve. . . pourrait être rejetée. . .

M. Blaikie: On peut supposer qu'en présence de recommandations unanimes. . . À la vérité, si le comité plénier rejetait des recommandations unanimes à tout bout de champ, il faudrait qu'il donne des explications sérieuses. Sinon, à quoi bon, car ce serait voué à l'échec.

M. Edwards: Seulement s'il s'agissait d'erreurs flagrantes, n'est-ce pas?

M. Blaikie: J'ai déjà entendu cela quelque part.

M. Langlois: Monsieur le président, je suis le président de ce sous-comité et j'ai écouté la discussion avec un vif intérêt. On a dit qu'il faudrait s'employer à obtenir un consensus, et c'est ce que je vais essayer de faire. Nous allons en parler entre nous, c'est-à-dire les quatre membres du sous-comité. Nous allons essayer de résoudre la question de cette façon-là pour que nous puissions atteindre les objectifs que nous visons.

Le président: Jim a-t-il la permission de retirer sa motion s'il le souhaite? Jim, voulez-vous retirer la motion que je vous ai demandé de présenter?

Une voix: Y a-t-il consensus?

M. Edwards: Je m'incline devant la sagesse des députés réunis ici et je retire cette motion malvenue.

M. Gagliano: Monsieur le président, pour éviter qu'une telle chose ne se présente de nouveau, il faudrait que tous les sous-comités soient soumis au même régime, doivent chercher un consensus, à moins que le contraire ne soit précisé lors de leur création. En l'absence de consensus, le rapport du sous-comité le signalerait, et c'est le comité plénier qui prendrait la décision finale.

Le président: Avant de passer à cette question, il nous faut parler de la question du Sous-comité de la radiotélédiffusion. C'est un peu autre chose, car il nous faut faire un peu de rédaction dans ce cas-ci. Qu'en pensez-vous? Jim n'a pas de motion à présenter là-dessus.

M. Gagliano: C'est pour cela que j'ai dit qu'on devrait laisser les choses telles quelles. Les membres de ce comité-là sauront quoi faire quand ils commenceront à se réunir. On verra quels députés s'intéressent à la question.

Le président: D'accord. Laissons cette question de côté pour l'instant. Nous allons voir comment les choses se passent et compter sur la collaboration de tous.

Monsieur le président, puisque nous avons longuement discuté votre rapport, pourriez-vous le présenter?

[*Texte*]

Mr. Langlois: Yes, Mr. Chairman. It is my privilege today to report on the last meeting of the subcommittee on private members' business, which has chosen C-280, Mr. Redway, and M-120, Mr. Butland, as votable items.

The Chairman: Are ther any comments on the report?

Mr. Hawkes: There is a new piece of information related to C-280. Do we have it definitively and could somebody tell me again what that is?

The Chairman: I raised that because I was approached by a representative of the department, telling me that the department was concerned about the bill. The federal government felt it could not act in this area without an agreement with the provincial governments. That is the information I was given. Now, that is a very brief summary of what they said.

Mr. Hawkes: Intuitively, I would say that is correct, because it is a provincial power delegated to the federal government, the whole Canada Pension Plan situation. Therefore, you couldn't change—

Mr. Breaugh: But isn't that why you want to refer that to a committee and elaborate on what the opinions were, whether they had to do it one way or another? You debate it in principle in the House and you refer it to a legislative committee. People from various ministries could bring forward these opinions to the committee and proceed with negotations if it were necessary.

Mr. Hawkes: But you will put the House in a dilemma. How can I vote for something I believe to be illegal, even though I believe a solution of the problem would be a good idea? That is the dilemma.

• 1645

Mr. Breaugh: You vote for it in principle, and then, should it ever return for third reading—

Mr. Hawkes: Well, the subject-matter could go to committee, there are a lots of different things, but this is an actual bill. If you put it before the House—

Mr. Breaugh: I don't argue against putting it—

Mr. Hawkes: —there's a second reading debate, and it moves to committee at second reading.

Mr. Blaikie: Mr. Chairman, it may be that if this argument about provincial jurisdiction is true—and I think it probably is—Mr. Redway would have been better advised to have come forward with a motion advising the government to begin negotiations with the province, etc. But he didn't. He brought this bill forward and the bill will have to live with its own vulnerability in this respect.

Some people may say they can't vote for this because it can't proceed without provincial... Others may argue that it should be referred to committee or the subject-matter should be referred to committee. Others may argue that it should be passed as it is and be the starting point for negotiations with the provinces. There are at least three or four different interpretations you can put on this, and I don't think it should inhibit whether or not the committee accepts the

[*Traduction*]

M. Langlois: Oui, monsieur le président. J'ai le privilège de rendre compte aujourd'hui de la dernière réunion du Sous-comité des affaires émanant des députés, qui a retenu le projet de loi C-280, parrainé par M. Redway, et la motion, M-120, présentée par M. Butland, pour en faire des questions faisant l'objet d'un vote.

Le président: Y a-t-il des remarques?

M. Hawkes: Le projet de loi C-280 est nouveau pour moi. A-t-il été retenu? Pourrait-on me renseigner?

Le président: J'ai soulevé la question parce que des fonctionnaires du ministère me disent que ce projet de loi leur donne du souci. Le gouvernement fédéral ne pourrait pas intervenir dans ce domaine sans l'accord des gouvernements provinciaux. C'est ce que l'on m'a dit. J'ai grandement résumé.

M. Hawkes: Intuitivement, je dirais que c'est juste parce qu'il s'agit d'un domaine où le pouvoir provincial a été délégué au gouvernement fédéral: c'est toute la question du Régime de pensions du Canada. Par conséquent, vous ne pouvez pas modifier...

M. Breaugh: Mais n'est-ce pas précisément pour cela qu'on voudrait qu'un comité se penche sur la question, recueille l'opinion d'experts dans un sens ou dans l'autre? Le principe du projet de loi est débattu à la Chambre avant que le projet de loi ne soit renvoyé à un comité législatif. Ainsi, on pourrait entendre l'opinion des fonctionnaires de divers ministères et, au besoin, les négociations seraient entamées.

M. Hawkes: Oui, mais vous allez mettre la Chambre dans un dilemme. Comment pourrais-je voter pour des dispositions que je crois être illégales, même si je suis convaincu que la solution du problème serait bénéfique? C'est un dilemme.

M. Breaugh: Vous en approuvez le principe, et s'il devait jamais revenir en troisième lecture...

M. Hawkes: La question pourrait être étudiée en comité; il y a beaucoup de choses à dire, mais il n'en reste pas moins que c'est un projet de loi. S'il est soumis à la Chambre...

M. Breaugh: Je ne m'y oppose pas...

M. Hawkes: ...il y a un débat en deuxième lecture, puis renvoi au comité.

M. Blaikie: Monsieur le président, s'il est exact que cela porte atteinte à la compétence provinciale—et c'est ce que je crois—il aurait été préférable que M. Redway dépose une motion incitant le gouvernement à entamer des négocations avec la province, etc. Mais ce n'est pas ce qu'il a fait. Il a déposé un projet de loi dont il lui faudra défendre tous les points vulnérables qu'il contient.

Certains peuvent préférer s'abstenir parce que sans accord provincial... D'autres peuvent préférer le renvoyer à un comité ou renvoyer la question à un comité. D'autres peuvent préférer qu'il soit adopté sans modification pour servir de point de départ aux négociations avec les provinces. Il y a au moins trois ou quatre interprétations différentes, et cela ne devrait pas empêcher notre comité de décider d'accepter ou de ne pas accepter la recommandation du sous-

[*Text*]

recommendation of the subcommittee. I think these can be problems that are highlighted along the way.

Mr. Hawkes: The reforms were intended to encourage members to become legislators, and we've had a lot of examples of things since we started on the reform that did become the law of the land. The committee's job is to select those items that are on a path to becoming the law of the land. If this one is not on that path, I don't think you do the system any good.

You can have the one-hour debate. He could seek unanimous consent to move the subject-matter during the one hour to the appropriate committee. But we should not, just as a Cabinet shouldn't—it would be incomprehensible that a Cabinet would bring forward for the House's consideration a piece of legislation that was knowingly illegal. That's not what legislators do, and this is the cabinet for private members' legislation. I think we have a responsibility.

Mr. James: Mr. Chairman, Mr. Redway brought to our attention that this is not some new-found cause. He's been following this for a number of years and has great concern about it. He certainly convinced the committee of that. He had followed to the point at which an amendment had been done by the department. There had to be a procedure there. They prepared it. Then what do they do? Do they go out to the provinces before they introduce it?

We have a preparation here. Is there some sort of procedure whereby it's also done? He's saying that all of this has been done. The reason it didn't get carried forward was that there was a change of ministers and it got lost in the shuffle. This was something that he has, as I say, followed very closely and understands. It isn't something that's new. As you already know, unless the bureacracy wants to bring it forward, sometimes they don't want it brought forward. That's the situation. Is there not some way that a private member's initiative can be followed through in the same way? Can it not go to the provinces and then come back?

The Chairman: To answer your question, you're in a different ballgame with a private member's bill. You don't have the officials to work back and forth, the ministers to have their conferences, and so on. You do end up with a situation in which the House suddenly imposes its will. I'm not sure that should be something we have to consider, but we could run into that.

Mr. Thorkelson: In response to your concerns, Jim, I think the House of Commons has introduced many pieces of legislation not knowing whether they were legal or illegal, only to have the Supreme Court rule on them after they had been passed and in effect. Aside from this bill, I don't know whether your argument is valid. I don't know whether the concern here is whether it's illegal, intrudes, or has to be negotiated with the provinces. Do you know what I'm saying? Things can be introduced and contested later.

Mr. Hawkes: But a person has to vote on something that his belief and all his advice says there isn't the jurisdiction to do. It brings the whole institution into disrepute, that's the difficulty. You stumble sometimes, and the Supreme Court...

[*Translation*]

comité. Je crois que ces problèmes pourront être réglés pendant le déroulement normal de la procédure.

M. Hawkes: La réforme avait pour objet d'encourager les députés à devenir des législateurs, et nous avons beaucoup d'exemples d'initiatives parlementaires qui sont depuis devenues lois. Le comité a pour tâche de choisir les propositions susceptibles de se transformer en lois. Si celle-ci ne semble pas en faire partie, je ne pense pas que nous rendions service au système.

Nous pouvons avoir un débat d'une heure. Nous pourrions demander le consentement unanime pour renvoyer cette question au comité approprié. Mais nous ne devrions pas, tout comme le Cabinet... il serait incompréhensible que le Cabinet présente à la Chambre une mesure législative indubitablement illégale. Ce n'est pas ce que font les législateurs, et nous sommes le Cabinet des lois d'initiative parlementaire. Nous avons une responsabilité à assumer.

M. James: Monsieur le président, M. Redway nous a rappelé que ce n'était pas nouveau. Cela fait des années qu'il suit la chose et qu'il s'y intéresse énormément. Il nous en a certes convaincus. Il a même été jusqu'à faire modifier le projet de loi par le ministère. Il fallait une procédure. Ils l'ont préparée. Maintenant, que doivent-ils faire? Doivent-ils consulter les provinces avant de le proposer?

Nous sommes saisis du résultat de toute une préparation. Y a-t-il une procédure quelconque? Il nous dit que tout a été fait. Si les choses en sont restées là, c'est parce qu'il y a eu un changement de ministre et que ce projet a été perdu dans le remaniement. C'est quelque chose, comme je viens de le dire, qu'il a suivi de très près et qu'il maîtrise parfaitement. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Comme vous le savez déjà, si la bureaucratie le veut, elle peut tout bloquer. C'est la situation. N'est-il pas possible qu'une initiative parlementaire suive la même procédure? Ne peut-elle être envoyées pour consultation, dans un premier temps, aux provinces?

Le président: Ce n'est pas du tout la même chose quand il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Il n'y a pas toutes ces réunions de fonctionnaires, ces conférences de ministres, etc. Vous risquez le diktat de la Chambre des communes. Ce n'est pas une certitude, mais c'est un danger.

M. Thorkelson: Je vous répondrai, Jim, que la Chambre des communes a proposé de nombreuses mesures législatives tout en ne sachant pas si elles étaient légales ou illégales, et c'est la Cour suprême qui en a décidé, une fois qu'elles avaient été adoptées. Je ne suis pas certain de la validité de votre argument. Je ne suis pas certain qu'il faille nous demander si ce projet est illégal, s'il porte atteinte à la compétence des provinces ou s'il doit être négocié avec les provinces. Vous comprenez ce que je veux dire? Ces choses peuvent être discutées et contestées plus tard.

M. Hawkes: Mais vous me demandez de voter pour un projet de loi dont tout me laisse croire qu'il est contraire au partage des compétences. Vous mettez tout le Parlement dans un mauvais pas, et c'est là le problème. Il arrive que nous nous trompions et que la Cour suprême...

[*Texte*]

• 1650

Mr. Breaugh: I am getting a little concerned, because I thought Mr. Redway gave us a pretty good synopsis of what had happened when he was before the committee and of some of the jurisdictional problems. As one who sat on that committee, I was at least aware that there were differing opinions and different ways to go about the matter. But I supported the notion that the House ought to be able to test itself on this matter.

If you take as your premise the concept that nothing goes through for a vote unless we are absolutely sure that nobody is ever going to challenge it, the answer is simple: nothing will ever go through. And I don't think you can operate on that basis.

There is a reason why there is another building down at the end of this street, called the Supreme Court, where they hear all these cases. Everyone is challenging just about every law that is passed through this place these days and that's fair; that's the process. But I think it would be wrong to cut the process off here.

I think a member has done what he can do and what he ought to do in preparing a private bill. He brought it before the committee; there was consensus in the committee that we should test the waters and that the House should be allowed to vote on this matter and give its opinion. The bill does not become law the second that vote is cast. There is an opportunity at a legislative committee to hear further testimony about how to go about the matter. There is a chance that the bill might become law, but there is also a very good chance that someone else will say in committee that it shouldn't proceed to third and final reading and be proclaimed as an act, but that it should now go to the provinces and the member should negotiate whatever he has to do.

So I think our role as parliamentarians is to decide which of these bills and motions we want to put before the House for a vote. End of matter. We should not confuse things and become the Supreme Court or anything else. We just choose from what our peers present to us on matters on which we think there is a consensus and put the issue before the House and let the House debate these matters. I think it's pretty dangerous if you start to assume that you are lawyers, Supreme Court justices, and everything else. That isn't our role. So I would be leery if you start putting the kibosh on a private member's bill here, at this stage, because you think you have a legal opinion that this shouldn't be done in a certain way.

Mr. Langlois: The legal advice that was offered to the subcommittee on Bill C-280 does not say that this bill is legal. There was no mention of such a statement in the legal advice provided to us, which simply says that this bill amends the Canada Pension Plan Act, to create a new category of people who would be eligible for benefits, and that the pension plan is funded by employees and employers and the Government of Canada contributes to it as an employer. The plan is not funded by the Government of Canada, as such.

The bill does not affect government expenditures either. It is a fact that there will have to be consultation with the province and I don't know if this bill would infringe on provincial matters, but the pension plan has been put in place

[*Traduction*]

M. Breaugh: Je commence à avoir quelques inquiétudes, car j'avais pensé que M. Redway nous avait fait un assez bon récapitulatif des événements et nous avait relativement bien expliqué certains des problèmes de compétence. Je n'ignorais donc pas l'existence d'opinions divergentes et d'avis différents sur la procédure à suivre. Mais j'ai jugé comme d'autres qu'il serait bon que la Chambre en décide elle-même.

Si votre prémisse est que seules les propositions incontestables peuvent faire l'objet d'un vote, ce n'est même plus la peine d'y penser. Nous ne pouvons pas fonctionner comme cela.

La Cour suprême, qui se trouve à l'autre bout de la rue, est justement là pour régler ce genre de problèmes. Aujourd'hui, pratiquement toutes les lois adoptées par le Parlement sont contestées, et c'est normal, c'est la règle du jeu. Mais à mon avis nous aurions tort de ne même pas laisser le jeu se dérouler.

Un député a pris toutes les mesures possibles et nécessaires pour rédiger un projet de loi d'initiative parlementaire. Il est venu nous le présenter; notre comité a estimé à l'unanimité qu'il devrait faire l'objet d'un vote et d'une discussion à la Chambre. Ce projet de loi ne devient pas loi immédiatement après ce vote. Il y a l'examen en comité législatif, qui peut changer bien des choses. Il est possible que ce projet de loi devienne loi, mais il est tout aussi possible qu'un témoin dise à ce comité qu'avant la troisième et dernière lecture, qu'avant la proclamation, il est indispensable de consulter les provinces, de négocier avec les provinces.

Nous avons pour tâche de décider lesquels de ces projets de loi et de ces motions doivent faire l'objet d'un vote. Un point, c'est tout. Il ne faudrait pas confondre les responsabilités et nous transformer en Cour suprême, par exemple. Nous choisissons simplement ce que nos pairs nous présentent sur des questions au sujet desquelles nous pensons qu'il y a consensus, et nous en saisissons la Chambre pour qu'elle en débatte. À mon avis, il est dangereux de nous prendre pour des avocats, des juges de la Cour suprême, que sais-je? Ce n'est pas notre rôle. Je n'aimerais pas du tout que vous bloquiez maintenant un projet de loi d'initiative parlementaire sur la simple base d'une opinion juridique.

M. Langlois: L'opinion juridique offerte au sous-comité au sujet du projet de loi C-280 ne dit pas que ce projet de loi est légal. Elle dit simplement que ce projet de loi modifie le Régime de pensions du Canada afin de créer une nouvelle catégorie de personnes qui auraient accès aux prestations, et que ce régime de pensions est financé par les employés et les employeurs et que le gouvernement du Canada y cotise en tant qu'employeur. Ce régime n'est pas financé par le gouvernement du Canada en tant que tel.

Ce projet de loi n'affecte pas non plus les dépenses gouvernementales. Il est certain qu'il faudra qu'il y ait consultation avec la province, et je ne sais si ce projet de loi porte atteinte à la compétence provinciale, mais ce régime de

[*Text*]

through consultation with the provinces. In some instances, such as Quebec, for example, it has been completely transferred to the province. I think that situation is what the people in the department referred to when they said that the bill would involve discussion and negotiation with the province. But as such, this bill has not been considered to be a legal bill.

Mr. Prud'homme: That's quite true that legally speaking the bill would not be legal, and its implementation may become impossible, but that is to be seen. For me, I am not as concerned as I was earlier. From what I heard earlier, I was almost horrified to believe that the House would only pass laws that may be legal, just to test the Supreme Court. When the House passes a law it does so because that law is supposed to be perfect. The law could only be tested after we pass it, but when we pass it we are supposed to be absolutely certain that the law is all right.

The House can ask the Supreme Court for a reference, but when we ask for a reference to the Supreme Court, we do so before we pass a law. If we are doubtful about something we are about to do, which is of major importance, then we may refer it to the Supreme Court. Then the Supreme Court may say whether to go ahead or not, then you pass the law.

I am quite surprised that some may be of the opinion that we could pass law just to let the Supreme Court decide thereafter. That would not be my understanding.

• 1655

As for the bill itself, I personally would be at ease with it, legally speaking. There is no doubt that the Government of Canada could not pass that law without referring to and having consultations with at least Quebec regarding the Canada and Quebec Pension Plans. There is agreement that the two plans are compatible, transportable and all that. You cannot change the rules unilaterally. Of course, they will have a law. It would be a wish of the Parliament of Canada, but it may become impossible to implement if there is no understanding with those who eventually may have jurisdiction.

The Chairman: Can I put the question?

Mr. Hawkes: I have been a whip for three years. I will tell you something: members do not like having to stand up in the House of Commons and vote against a good idea. It is this committee that puts members in that position. If they are going to act responsibly on many things, they have to vote no. There are other groups of members who do not have to be responsible and they can vote yes.

It comes out in the public press—this issue right here, do you favour disabled or do you not? It is damn hard to vote no, but if it is not something that is do-able in terms of the Canada Pension Act and our relationship to the provinces, you can be bloody sure a minister is going to ask a certain group of members in the House to vote no.

[*Translation*]

pensions a été institué à la suite de consultations avec les provinces. Dans certains cas, comme au Québec, par exemple, il a été entièrement transféré à la province. Je crois que c'est ce qu'entendaient les responsables du ministère lorsqu'ils ont dit que ce projet de loi entraînerait des discussions et des négociations avec la province. Mais en tant que tel, ce projet de loi n'est pas jugé comme étant légal.

M. Prud'homme: Il est tout à fait vrai que, juridiquement parlant, ce projet de loi ne serait pas légal, et son application serait peut-être impossible, mais c'est à voir. Personnellement, je ne suis plus aussi inquiet que tout à l'heure. J'ai été presque horrifié d'entendre que la Chambre pouvait adopter certaines lois simplement pour en faire tester la légalité par la Cour suprême. Quand la Chambre adopte une loi, elle le fait parce que cette loi est censée être parfaite. La loi ne peut être contestée qu'après avoir été adoptée, mais si nous l'adoptons, nous sommes censés être absolument certains qu'elle est parfaite.

La Chambre peut demander son avis à la Cour suprême, mais quand nous demandons son avis à la Cour suprême, nous le faisons avant d'adopter une loi. Si nous avons des doutes sur ce que nous voulons faire, et si c'est très important, nous demandons alors son avis à la Cour suprême. Elle nous donne alors son feu vert, ou elle ne nous le donne pas.

Je suis surpris que certains puissent penser que nous pourrions adopter des lois simplement pour voir ce que la Cour suprême en pensera. Ce n'est pas ainsi que je comprends les choses.

Pour ce qui est du projet de loi lui-même, personnellement, juridiquement parlant, il ne me pose pas de problème. Il est indubitable que le gouvernement du Canada ne pourrait pas adopter cette loi sans consulter au moins le Québec en ce qui concerne les régimes de pensions du Canada et du Québec. Selon l'entente, les deux régimes sont compatibles, transférables, etc. Les règles ne peuvent être changées unilatéralement. Bien entendu, ils auront une loi. Ce sera un souhait émis par le Parlement du Canada, mais il peut s'avérer impossible de l'appliquer s'il n'y a pas d'entente sur les compétences respectives.

Le président: Puis-je mettre la question aux voix?

M. Hawkes: Cela fait trois ans que je suis whip. Je vais vous dire quelque chose: les députés n'aiment pas devoir voter à la Chambre contre une bonne idée. C'est ce comité qui les met dans cette situation. S'ils estiment pouvoir agir de manière responsable, ils devront voter contre. Il y a d'autres groupes de députés qui n'ont pas à agir de manière responsable, et ils voteront pour.

Cela sort dans la presse—la question est là, en gros: êtes-vous pour ou contre les handicapés? C'est drôlement difficile de dire non, mais si la Loi sur le Régime de pensions du Canada ne le permet pas et si nos relations avec nos provinces ne le permettent pas, vous pouvez parier qu'il y aura un ministre qui demandera à certains groupes de députés de dire non.

[*Texte*]

It is not right for this committee to use the private members' hour in that way. I do not think you can create that kind of dilemma where you are torn between a good idea and a sense of responsibility for the legislative process. I am not comfortable about voting on this at the moment, and maybe I should be. Maybe the examination was sufficient that we are not going to ask members to be on the hook of voting against the disabled. If there is the slightest bit of doubt, then why vote? That is where I am coming from.

The Chairman: Shall I put the question?

Mr. Prud'homme: Can you put the two together?

The Chairman: I can put them together, or I can separate them.

Mr. Prud'homme: What are the two questions?

The Chairman: One concerns Bill C-280 and the other motion M-120.

Mr. Prud'homme: I would prefer, if you do not mind, to put them separately. I would like at least to see just two or three of the second one.

The Chairman: On Bill C-280, all in favour of it being a votable item?

Motion negatived

Mr. Prud'homme: Very briefly and with all due respect to our friend, Mr. Butland, M-120 looks to me like a program for political action. I like it, but it is a political program, really. There is a hell of a lot in it. Butland is not a Liberal, is he? It is our program.

An hon. member: He is an NDP.

Mr. Prud'homme: Do you understand? This is our program almost. High dollar, high interest—

Mr. Blaikie: If he was a Liberal it would not be in there.

Mr. Prud'homme: You would have voted against it.

The Chairman: I had better put the question.

Mr. Prud'homme: I am not embarrassing the whip, because it is immensely large. How much will this cost? It is a royal commission in a way.

Mr. Blaikie: Consider the advisability of it, Marcel.

An hon. member: That is a pretty tough question.

The Chairman: I put the question on motion 120. All those in favour? In spite of that, he votes for it.

Motion negatived

The Chairman: That is item one of our business. On item two, I do not think we have anything to do on it today. On item three, is there anything from the whips to report?

Mr. Breaugh: Watch it, they are in a nasty mood today.

Mr. Gagliano: How far are we on the change of rules in the legislative committees?

[*Traduction*]

Il est injuste que ce comité fasse un tel usage de l'heure des initiatives parlementaires. Vous n'avez pas le droit de provoquer ce dilemme entre une bonne idée et le sens des responsabilités envers le processus législatif. Je n'arrive pas à me décider et pourtant je le devrais peut-être. Il est possible que ce faisant nous ne finissions pas par demander aux députés de voter contre les handicapés. Mais s'il reste le moindre doute, pourquoi voter? C'est la situation dans laquelle je me trouve en ce moment.

Le président: Puis-je mettre la question aux voix?

M. Prud'homme: Pouvez-vous mettre les deux aux voix?

Le président: Je peux les mettre ensemble ou séparément.

M. Prud'homme: Quelles sont ces deux questions?

Le président: La première concerne le projet de loi C-280 et l'autre la motion M-120.

M. Prud'homme: Je préférerais, si cela ne vous dérange pas, que vous les mettiez aux voix séparément. J'aimerais au moins en voir simplement deux ou trois de la deuxième.

Le président: Tous ceux qui sont favorables à ce que le projet de loi C-280 fasse l'objet d'un vote?

La motion est rejetée

M. Prud'homme: Très brièvement, et avec tout le respect dû à notre ami, M. Butland, la M-120 ressemble fort, à mes yeux, à un programme d'action politique. Il me plaît, mais c'est un programme de politique. Il y a beaucoup de choses là-dedans. M. Butland n'est pas libéral, n'est-ce pas? C'est notre programme.

Une voix: Il est néo-démocrate.

M. Prud'homme: Vous comprenez? C'est presque notre programme. Un dollar élevé, des taux d'intérêt élevés. . .

M. Blaikie: S'il était libéral il ne serait pas sur la liste.

M. Prud'homme: Vous auriez voté contre.

Le président: Je ferais mieux de mettre la question aux voix.

M. Prud'homme: Je n'embarrasse pas le whip, car c'est énorme. Combien cela coûtera-t-il? C'est un peu comme une commission royale.

M. Blaikie: C'est opportun Marcel.

Une voix: C'est une question très délicate.

Le président: Je mets la motion 120 aux voix. Tous ceux qui sont pour? Malgré tout, il vote pour.

La motion est rejetée

Le président: C'était la première question inscrite à notre ordre du jour. Pour ce qui est de la deuxième, je crois qu'il n'y a rien à faire aujourd'hui. La troisième. Les whips ont-ils quelque chose à nous rapporter?

M. Breaugh: Faites attention, ils sont d'humeur massacrante aujourd'hui.

M. Gagliano: Où en sommes-nous au sujet du changement de règlements dans les comités législatifs?

[*Text*]

Mr. Hawkes: I do not know. We asked the table to produce those bills six or seven weeks ago.

Mr. Gagliano: Yes, those bills are going back there.

Mr. Hawkes: Maybe the clerk knows. I have not even seen a draft of them. They said it would require changing 25 standing orders.

The Chairman: Are the whips working on this on their own?

• 1700

Mr. Hawkes: We asked the table to revisit the issue of standing and legislative committees on some of the old rules and—

The Chairman: We got curious, because that's part of our agenda—

Mr. Hawkes: —that's really what it is.

The Chairman: Item three on our agenda comes in there.

Mr. James: If we just whip past this broadcasting subcommittee, I guess they're working on this. . . I haven't had a look at it, but are there substantive moneys out of the House of Commons budget that support Press Gallery and that sort of thing?

The Chairman: Yes, there are.

Mr. James: I'm wondering if it should be looked at also in relation to having. . .we need moneys for broadcasting. Is there some sort of possible shift there? Is that something the subcommittee could examine?

The Chairman: That's an interesting thought. Are you suggesting that maybe we take their funding and use it to broadcast committees?

Mr. James: I'm saying there's substantive funding. I haven't looked at it, but it seemed to me. . . Okay, there is substantive funding in the Speaker's budget that—

The Chairman: Would you like the detailing of those figures?

Mr. James: I'm just suggesting that's maybe something the subcommittee should be looking at. We're looking at scraping up dollars to do this.

The Chairman: Okay. I'm advised that we can get that.

Mr. James: I didn't say it, either.

Mr. Hawkes: The guy from Oshawa said that. Would you like to go one step further and inquire as to what the commercial rent might be for the space they use and we could charge them?

The Chairman: Don't do that, or you might have to justify your own space.

Okay, just before we launch into the parliamentary reform agenda, I should say that any of the items that come to me of a management nature, I refer to the administrator or to the appropriate officials to wait for responses. This is

[*Translation*]

M. Hawkes: Je ne sais pas. Nous avons demandé au Bureau de déposer ces projets de loi il y a six ou sept semaines.

M. Gagliano: Oui, ces projets de loi doivent y retourner.

M. Hawkes: La greffière est peut-être au courant. Je n'ai même pas vu de copie. Ils nous ont dit que cela nécessiterait le changement de 25 articles du Règlement.

Le président: Les whips y travaillent-ils de leur côté?

M. Hawkes: Nous avons demandé au Bureau de revoir certaines des anciennes règles des comités permanents et législatifs et. . .

Le président: Nous avons fait preuve de curiosité, car cela fait partie de notre plan de travail. . .

M. Hawkes: . . . et c'est en fait de cela qu'il s'agit.

Le président: C'est le troisième point de notre ordre du jour.

M. James: Nous pouvons laisser de côté le Sous-comité de la radiotélédiffusion; je suppose qu'ils s'en occupent. . . Je n'ai pas étudié la chose, mais y a-t-il, dans le budget de la Chambre des communes, des sommes affectées, par exemple, à la Tribune de la presse?

Le président: Oui, il y en a.

M. James: Je me demande si nous ne devrions pas envisager la possibilité d'utiliser ces sommes pour. . . Il nous faut de l'argent pour la radiotélédiffusion. Est-ce qu'il serait possible de réaffecter ces fonds? Est-ce que le sous-comité pourrait étudier cette question?

Le président: C'est une idée intéressante. Est-ce que vous proposez que nous puisions dans ces fonds les sommes nécessaires pour la radiotélédiffusion des comités?

M. James: Je dis qu'il y a des fonds importants. Je n'ai pas étudié la chose, mais il me semble. . . Il y a, dans le budget du président de la Chambre, des sommes importantes qui. . .

Le président: Aimeriez-vous obtenir la ventilation de ces sommes?

M. James: Je dis tout simplement que c'est une question que le sous-comité devrait étudier. Nous devons racler les fonds de tiroirs pour financer ces activités.

Le président: D'accord. On me dit que nous pouvons obtenir cela.

M. James: Je n'ai pas dit cela.

M. Hawkes: C'est le député d'Oshawa qui l'a dit. Voulez-vous que nous franchissions le prochain pas? Nous pourrions déterminer la valeur commerciale des locaux qu'ils occupent et leur faire payer un loyer.

Le président: Ne faites pas cela, sous peine d'avoir à justifier vos propres locaux.

Bon, avant de passer à la réforme parlementaire, je tiens à vous dire que je renvoie à l'administrateur ou aux fonctionnaires compétents toutes les questions de gestion qui me sont soumises pour qu'ils me fournissent des réponses. Je

[*Texte*]

just in case you're getting members wondering where they are disappearing to. For example, Iain Angus sent one to me a few days ago complaining about the present telephone service and how it's busy all the time.

Mr. Gagliano: We had an answer—

The Chairman: You have an answer already?

Mr. Gagliano: Well. . .there's a problem and they're trying to fix it, but no one answered—

Mr. Hawkes: It was supposed to be fixed last night. Today it should be different. I just tested it a few minutes ago and I got it right away. It was a switching problem they hadn't gotten on top of, I gather, and they technically corrected it last evening. That's what I'm told.

Mr. Prud'homme: May I make a suggestion for your perusal in the weeks to come? We meet in January, and I could give you my reason then, but not here. I suggest that you consider re-establishing a subcommittee on members' services.

The Chairman: Yes, we can look at that if need be.

Mr. Prud'homme: I put it to you that there may be a reason to put it back. I like the way it's done now. It's rapid, but it may be too rapid from you to staff and back, while there's no debate taking place between committee and—

The Chairman: No, I plan on bringing answers to the committee. I don't plan on—

Mr. Prud'homme: No, but I mean there's no debate between members and staff, as there used to be in the old days, that may make staff change their mind as to the decision or the proposal they may put to you. I speak to you from experience. But let's wait. I'm just alerting you that it may be in members' interests to re-establish a subcommittee on members' services.

The Chairman: The other thing I want to add is that I'm continuing to get the occasional request for other items to be added to our reform agenda. Peter Milliken sent me a letter, which I saw today. It's only in one language so we won't circulate it, but anybody who would like a copy is welcome to ask for it.

Also, Pat Nowlan has asked that tributes be part of our discussions. You may remember his point of order on that subject. Also, Bill Casey has indicated he'd like to appear as a witness on parliamentary reform at some point.

Can I then make a suggestion to committee members? We have identified the list you've all got, which includes five general topic headings. What I would like to put to the committee is that we start, for example, on number one today and have, I don't know what the right word for it is, a bit of a philosophical discussion. We as committee members talk a little bit about where our heads are at in terms of this issue, the kinds of things we want to see addressed and how we

[*Traduction*]

vous le dis au cas où certains députés se demanderaient ce qui arrive à ces questions. Par exemple, Iain Angus s'est plaint à moi il y a quelques jours du service téléphonique et des lignes toujours occupées.

M. Gagliano: Nous avons obtenu une réponse. . .

Le président: Vous avez déjà la réponse?

M. Gagliano: Eh bien. . . il y a un problème, et on essaie de le réparer, mais personne n'a répondu. . .

M. Hawkes: Le problème devait être réglé hier soir. La chose devrait être corrigée maintenant. Je l'ai essayé il y a quelques minutes, et j'ai obtenu la communication tout de suite. Il y avait un problème de commutation qui a pu être réglé; les réparations techniques ont été faites hier soir. En tout cas, c'est ce qu'on m'a dit.

M. Prud'homme: J'aimerais vous faire une suggestion à laquelle vous pourrez réfléchir au cours des semaines à venir. Nous nous réunirons en janvier, et je vous donnerai alors mes raisons; je ne suis pas prêt à le faire maintenant. Je propose que vous envisagiez la possibilité de reconstituer un sous-comité des services aux députés.

Le président: Oui, si c'est nécessaire, nous pouvons étudier la chose.

M. Prud'homme: Il y aurait peut-être lieu de le rétablir. J'aime bien la façon dont les choses se font maintenant. C'est rapide, mais les choses se font peut-être un peu trop rapidement entre vous et le personnel, et il n'y a pas de discussion entre le comité et. . .

Le président: Non, j'ai l'intention d'informer le comité des réponses que j'obtiens. Je n'ai pas l'intention. . .

M. Prud'homme: Non, je veux dire qu'il n'y a pas de discussion entre les députés et le personnel, comme il y en avait dans le bon vieux temps, et qui nous permettait de convaincre le personnel de modifier leur décision ou la proposition qu'ils allaient vous faire. Je vous parle d'expérience. Mais attendons. Je vous avertis tout simplement qu'il serait peut-être dans l'intérêt des députés de reconstituer un sous-comité des services aux députés.

Le président: J'ajouterais également qu'on me demande encore de temps en temps d'ajouter des points à notre ordre du jour en ce qui concerne la réforme. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Peter Milliken. Comme elle n'est pas traduite, je ne la distribuerai pas, mais ceux qui en voudront une copie n'auront qu'à la demander.

En outre, Pat Nowlan a demandé que nous discutions des hommages. Vous vous rappelez sans doute qu'il avait invoqué le Règlement à ce sujet. Bill Casey m'a fait savoir qu'il aimerait comparaître à un moment donné comme témoin sur la réforme parlementaire.

Me permettez-vous de vous faire une suggestion? Nous avons établi la liste que vous avez tous reçue, et qui comporte cinq grandes rubriques. J'aimerais proposer au comité que nous commencions par exemple par le point un aujourd'hui et que nous ayons, je ne sais pas si c'est l'expression qui convient, une discussion un peu philosophique. En tant que membres du comité, nous nous demandons un peu ce qui est notre position sur cette

[*Text*]

would like to go about addressing them so we can eventually work out some sort of a work plan on the issue.

• 1705

Is it a little late in the day? You don't want to start on number one today? Would you rather leave it until Thursday?

Mr. Blaikie: I just think it would be better if we wanted to have a full discussion on any item here, particularly the first one. To try to do it at 5 p.m. before 5.30 p.m. is. . .

The Chairman: I could sure use another half hour of time today. Why don't we adjourn until next Thursday. We will pick up item number one at that point.

Mr. Blaikie: Are we not approving the witness list yet?

The Chairman: We can if you want.

Mr. Blaikie: Could you discuss it with us and maybe make some other suggestions on Thursday?

The Chairman: By all means. I don't see this as an end list; I just see it as a sort of evolving. . . We have for example the U.S. Congress administrative representative. That is a title rather than a name. We will have to explore that. I thought as we began the philosophical discussions we would identify more of what we want to pull out.

Mr. Blaikie: The whole committee is going to do this, not a subcommittee. Is that right?

The Chairman: Yes.

Mr. Blaikie: Originally it was going to be a subcommittee.

The Chairman: Yes, but I think there is just too much interest in all of this.

I thank everyone. Have a good time. See you Thursday. The meeting is adjourned.

[*Translation*]

question, nous discutons des points que nous aimerions aborder et de la façon de les étudier pour pouvoir à la fin élaborer un plan de travail quelconque.

Est-ce que vous trouvez qu'il est tard? Vous ne voulez pas que nous discutions du premier point aujourd'hui? Vous préférez attendre à jeudi?

M. Blaikie: Je pense que ce serait en effet préférable si nous voulons discuter à fond de l'un de ces points, et surtout du premier point. Essayer de faire cela entre 17 heures et 17h30, c'est. . .

Le président: J'aimerais bien disposer d'encore une demi-heure aujourd'hui. Pourquoi ne pas remettre cela à jeudi prochain? Nous commencerons alors à discuter du point un.

M. Blaikie: Nous n'approuvons pas encore la liste des témoins?

Le président: Nous pouvons le faire, si vous le voulez.

M. Blaikie: Voulez-vous en discuter avec nous et, jeudi, vous pourriez peut-être nous faire d'autres suggestions?

Le président: Je veux bien. Ce n'est pas, à mes yeux, une liste définitive; c'est en quelque sorte un point de départ. Par exemple, nous avons sur la liste un représentant administratif du Congrès des États-Unis. C'est un titre; il faudrait trouver un nom. Nous devons étudier la chose. Je pensais que dans notre discussion philosophique, nous pourrions préciser un peu mieux ce que nous voulons.

M. Blaikie: C'est le comité dans son ensemble, et non pas un sous-comité, qui s'en chargera. N'est-ce pas?

Le président: Oui.

M. Blaikie: Au départ, cela devait être fait en sous-comité.

Le président: Oui, mais je pense que la question suscite trop d'intérêt.

Je vous remercie tous. Amusez-vous bien. A jeudi. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publication

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 19

Thursday, November 21, 1991

Chair: Albert Cooper

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 19

Le jeudi 21 novembre 1991

Présidence: Albert Cooper

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

House Management

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de la

Gestion de la Chambre

RESPECTING:

Business of the Committee pursuant to S.O. 108(3)

CONCERNANT:

Affaires du Comité conformément à l'article 108(3) du Règlement

LIBRARY DEC 1 2 1991 University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991

24341—1

STANDING COMMITTEE ON HOUSE MANAGEMENT

Chair: Albert Cooper

Vice-Chairmen: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Members

Iain Angus
Ross Belsher
Mike Breaugh
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

William C. Corbett

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE LA GESTION DE LA CHAMBRE

Présidence: Albert Cooper

Vice-présidents: Alfonso Gagliano
Charles Langlois

Membres

Iain Angus
Ross Belsher
Mike Breaugh
John Cole
Jim Hawkes
Ken James
Diane Marleau
Peter Milliken
Marcel Prud'homme
Scott Thorkelson
Marcel R. Tremblay—(14)

(Quorum 8)

Le greffier du Comité

William C. Corbett

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, NOVEMBER 21, 1991
(21)

[*Text*]

The Standing Committee on House Management met at 11:06 o'clock a.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chairman Albert Cooper presiding.

Members of the Committee present: Mike Breaugh, Ross Belsher, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Marcel Prud'homme, Marcel Tremblay.

Acting Members present: Bill Blaikie for Iain Angus; Jean-Robert Gauthier for Peter Milliken.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: James R. Robertson, Research Officer.

The Committee resumed consideration of its business pursuant to S.O. 108(3) related to Parliamentary Reform.

Discussions were held on several issues related to empowerment of members.

At 12:30 o'clock p.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Micheline Rondeau-Parent

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 21 NOVEMBRE 1991
(21)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de la gestion de la Chambre se réunit à 11 h 06 dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence d'Albert Cooper (*président*).

Membres du Comité présents: Mike Breaugh, Ross Belsher, John Cole, Albert Cooper, Alfonso Gagliano, Jim Hawkes, Ken James, Charles Langlois, Diane Marleau, Marcel Prud'homme, Marcel Tremblay.

Membres suppléants présents: Bill Blaikie remplace Iain Angus; Jean-Robert Gauthier remplace Peter Milliken.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: James R. Robertson, attaché de recherche.

Le Comité reprend l'étude de la réforme parlementaire, conformément au paragraphe 108(3) du Règlement.

Le Comité examine divers aspects des pouvoirs dont les députés sont investis.

À 12 h 30, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Micheline Rondeau-Parent

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, November 21, 1991

• 1108

The Chair: I want to begin by explaining a couple of things. First of all, in the sheet that you have in front of you, perhaps you could look at the second page, our issues list. I'm continuing to get letters from members of the committee and members at large. What I do is have the staff add in bold print the new items so that you can see them. They're highlighted for you. We'll do that as they pop in. You will be able to spot them right away. I wanted to signal that.

We'll do the same thing regarding witnesses. We've one addition there. Bill Casey wrote to me, asking to appear as a member. So I've added his name. If you have other names you want added, let us know.

We had decided at the last meeting that today we would launch a discussion on item one, empowerment of members. That includes a variety of subjects. I guess what I'd like to do is start it off with a bit of a philosophical discussion, not anybody saying well, here's my position, here's what we ought to do. I don't see it that way. I would like a more general discussion of the issues and probably a bit of a development of our shopping list, if I can describe it that way.

• 1110

These are the kind of things I'd like to see us look at, the kinds of things I think we as a committee need to develop to guide us in future deliberations. I think too often we narrow in on a specific, get bogged down with it and never really have the general discussion of what we want to accomplish and where we want to go with it.

I will just open it up with item one and we'll start the discussion there.

Mr. Blaikie (Winnipeg Transcona): I'd like to start by saying that I think this whole thing about free votes is misguiding. There is nothing—perhaps I could be persuaded otherwise—that this committee can do to make free votes happen, or to make votes freer or whatever. Everything that needed to be done procedurally was done by the McGrath committee. The language of "confidence" was taken out of the Standing Orders in those places where it existed, primarily having to do with allotted days. It was very clear with the adoption of the recommendations of the McGrath committee and their subsequent implementation through the changing of the Standing Orders that from there on in the matter of confidence was something to be politically determined.

The only reason we now have this free vote thing before us is that the reform has not been acknowledged by the government. A sequence of arguments in the House on allotted days, for instance, will testify to this. We have had Cabinet minister after Cabinet minister and House leader get up and say, for instance, that the government would really like to vote for this motion—affirming medicare or something on agriculture or whatever—but it can't because it's a matter of confidence.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 21 novembre 1991

La présidence: J'aimerais commencer par vous donner quelques explications. Je vous invite d'abord à regarder la liste de nos sujets d'étude qui figurent à la deuxième page du document qui vous a été remis. Je continue de recevoir des suggestions des membres du comité et d'autres députés. J'ai demandé qu'on ajoute ces sujets en caractères gras à la liste que nous avons déjà établie. Nous continuerons de procéder de la sorte. De cette façon, vous saurez tout de suite si un sujet est nouveau. Je voulais simplement vous le signaler.

Nous en ferons autant pour ce qui est des témoins. Nous avons déjà ajouté un nom. Bill Casey m'a écrit pour me demander la permission de comparaître à titre de député. Je l'ai donc porté sur notre liste. Si vous voulez que nous y ajoutions d'autres noms, faites-le moi savoir.

Lors de notre dernière réunion, nous avons décidé d'étudier aujourd'hui le sujet numéro 1: pouvoir des députés. C'est un sujet qui en englobe beaucoup d'autres. J'aimerais que nous commencions par discuter du principe au lieu que chacun se mette à exposer sa position ou son opinion. Je préférerais donc que nous ayons une discussion plus générale, et plus élaboré par la suite, sur les pouvoirs que nous aimerions voir attribuer aux députés.

En effet, j'estime qu'une discussion de ce genre nous guidera dans nos délibérations futures. Trop souvent, on se limite à un point précis et l'on finit par perdre de vue la perspective d'ensemble. Nous finisson par oublier l'objet même de la discussion.

J'ouvre donc le débat sur notre premier sujet.

M. Blaikie (Winnipeg Transcona): Permettez-moi d'abord de dire que toute cette question de vote libre me semble malencontreuse. Quelqu'un parviendra peut-être à me convaincre du contraire, mais j'estime qu'il n'y a rien que ce comité puisse faire pour favoriser le vote libre. Le comité McGrath a déjà proposé les changements de procédure qu'il faudrait pour cela. On a supprimé toute référence aux votes de «confidance» dans le Règlement, en particulier lors des jours réservés à l'opposition. Il était bien précisé dans les recommandations du comité McGrath, lesquelles ont abouti à la réforme du Règlement, que c'était les partis politiques qui devaient déterminer ce qui constituait un vote de confiance.

La seule raison pour laquelle nous débattons encore de vote libre, c'est que le gouvernement n'a pas donné suite à la réforme. Les arguments avancés tour à tour à la Chambre lors des jours réservés à l'opposition le confirment. On a entendu un ministre après l'autre, ainsi que le leader du gouvernement à la Chambre, dire que le gouvernement voudrait bien voter en faveur de la motion à l'étude portant sur l'assurance-maladie ou sur l'agriculture, par exemple, mais qu'il ne le pouvait pas puisqu'il s'agissait d'une question de confiance.

[*Texte*]

It's right in *Beauchesne's* sixth edition in plain black and white print that these motions are no longer matters of confidence. They're only matters of confidence if the government gets up and says to its own members this is a matter of confidence. Yet in spite of the reality of the McGrath committee reforms and the subsequent actual changes to the Standing Orders, we have had the government undermining the possibility of free votes, and the perception that free votes are already procedurally possible, by consistently making this argument in the House of Commons. I could give you *Hansard* chapter and verse.

To a certain extent I regard this as a bit of political dodge. Although I think the question of having more free votes is a good idea, as we said in the McGrath committee, and that there should be a wider range of issues on which party discipline doesn't apply, the fact is that each party will have to make its own decision about what it regards as central to its platform or central to its self-understanding. It's not something the House can declare. The House can't declare through procedure that a vote on issue X is a free vote for the NDP if the NDP thinks otherwise. The House can't declare procedurally, or even through a motion of the House, that something is a free vote if the Liberals happen to think it is part of what being a Liberal is about, and if you're against it you're not a Liberal. Or the same applies with respect to the government.

• 1115

What are we talking about here if the task of eliminating the procedural dimensions of confidence has already been done? It has been done. Procedurally, the House of Commons—collectively, individually and as political parties—has been led to water, but procedurally, you can't make it drink. They have to drink of their own free will. They have to drink at different times. What one party might say is a free vote for its members, the government might say is a matter of confidence. What the government might declare as a free vote, another opposition party might say is central to their understanding of a certain issue, so it's not a free vote for them. This can happen now, and maybe that's what we need to talk about.

But let's not be under the illusion that the House can declare free votes, that the government can declare free votes. The government can only declare free votes for its own members. Yet what has happened in the last little while, as a result of the language in the constitutional proposals and the throne speech, is that there's something the government can do to create free votes in the House of Commons, that there's some procedural or administrative or legislative thing there the government can do, and that it's got to get opposition approval for it or something like that. That's not true.

It's all sitting there waiting to be had by political parties or governments that have the will to use it in their own particular way. It will be particular. No political party will have the same notion of what there should be free votes on,

[*Traduction*]

La sixième édition du *Beauchesne* est très claire là-dessus: ces motions ne constituent plus des questions de confiance. Elles le sont lorsque le gouvernement le dit à ses propres députés. Malgré les recommandations du comité McGrath et les changements apportés au Règlement, le gouvernement continue à saper autant que possible le principe du vote libre et à donner l'impression, qu'en fait de procédure, ce genre de vote est toujours possible, en avançant sans cesse cet argument à la Chambre des communes. La lecture du *hansard* le confirmera.

À mon avis, il s'agit d'une astuce politique. J'appuie l'idée de vote libre recommandée par le comité McGrath et je souhaiterais que la discipline de parti ne s'applique pas à autant de questions qu'aujourd'hui, mais il n'en demeure pas moins que c'est aux partis politiques de décider ce qui constitue, pour eux, une question de principe ou un élément de leur programme politique. La chambre ne peut pas décider cela. Elle ne peut pas invoquer la procédure pour déclarer qu'un vote sur une certaine question est un vote libre pour le NPD si cette formation politique pense autrement. Elle ne peut pas déclarer qu'un vote est libre, ni par le truchement d'une règle de procédure, ni par une motion de la Chambre, si les Libéraux estiment que la question est fondamentale pour leur formation politique et que si l'on s'y oppose, on n'est pas un Libéral. Le même principe s'applique au parti ministériel.

Si les aspects de procédure qui touchent la question de confiance ont déjà été éliminés, de quoi parlons-nous? Cette tâche a été accomplie. Sur le plan de la procédure, on a amené la Chambre des communes à la fontaine—les députés, les partis politiques, la Chambre entière—mais on ne peut pas obliger les députés à boire. Il faut qu'ils boivent de leur propre gré et à des moments différents. Il est possible qu'une formation politique considère un vote comme un vote libre pour ses députés, mais que le gouvernement dise qu'elle constitue une question de confiance. Il est possible que le gouvernement décide qu'un certaine vote est libre, mais qu'un parti de l'opposition estime que le vote est au coeur même de leur compréhension d'une certain question et, donc, qu'il n'est pas libre pour eux. Cela pourrait se produire aujourd'hui et nous devons en parler.

Mais nous ne devrions pas nous faire d'illusions en disant que la Chambre peut déclarer qu'un vote sera libre. Le gouvernement peut le faire à l'égard de ses membres. Mais depuis un certain temps, à cause des propos qu'on trouve dans les propositions constitutionnelles et le discours du Trône, certains croient que le gouvernement peut prendre des mesures administratives, législatives ou de procédure afin d'instituer des votes libres à la Chambre des communes et qu'il doit obtenir le consentement de l'opposition à cette fin, ou quelque chose du genre. Mais c'est faux.

Toute les mesures sont déjà en place et les formations politiques ou les gouvernements peuvent, s'ils le veulent, s'en servir comme ils l'entendent. Toutes les formations politiques auront des idées différentes sur les questions qui devraient

[*Text*]

or even, for that matter, what a free vote is. What is a free vote? Free to do what? Free to obey your conscience? Free to obey the latest survey taken in your constituency? Free from a caucus decision? Or is it a vote on something a caucus hasn't taken a decision on?

There are all these shades of what free votes mean, and yet we have this almost idle talk about free votes, as if people know what they're talking about. There are all these other difficult things to be decided. The fundamental problem right now is that some of the government's proposals seem to have created the appearance that there's something the House can do. I'm submitting that what the House can do, the House already did. Political parties now need to take their responsibilities seriously and in their own particular way, being faithful to their own tradition.

M. Gauthier (Ottawa—Vanier): Je suis d'accord avec Bill sur ce point. De quoi parle-t-on exactement? En fait, pour être un peu cynique, le seul vote libre c'est le vote secret. Soyons honnêtes! Si vous voulez faire un concept nouveau, et dire qu'il y a des votes libres qui ne sont pas secrets, eh bien il faudrait m'expliquer d'abord pourquoi vous avez abandonné le système de partis politiques dans cette Chambre. Comment se fait-il qu'on a changé le mode de discipline des whips, des partis politiques et des caucus? Je suis entièrement d'accord avec Bill. Je pense qu'on est en train d'essayer de réinventer le bouton à quatre trous ou la trappe à souris. Je veux dire par là, qu'il y a une nouvelle trappe, ici. Qu'est-ce que c'est? De quoi parle-t-on? Je ne comprends pas.

I have to agree with Bill that McGrath addressed that issue, Mr. Chairman, and dealt with it, I thought, very well in its report. As Bill has said, the sixth edition of *Beauchesne's* is clear on matters of confidence.

• 1120

I'll be very brief. The only statement I can make, unless we have a definition that I don't understand as to what a free vote is other than what I've just told you, that to me there's only one free vote and that's the one I do all by myself in a little cubicle at voting time—if you want to do that in the House of Commons—

Mr. Blaikie: You always vote for yourself anyway.

Mr. Gauthier: You're right, but nobody knows. That's my point.

If you've got another definition of what a free vote is, then let me know, because I don't understand. I haven't had time to read the documents that were prepared by our able and knowledgable researchers here, but in my view that's the only contribution I can make this morning as a non-regular member of this committee. Please explain what you're talking about. What are the terms here? Because I don't understand.

[*Translation*]

faire l'objet d'un vote libre, ou même sur la définition du vote libre. Qu'est-ce qu'un vote libre? Libre de faire quoi? De suivre votre conscience? De vous plier aux derniers sondages effectués dans votre circonscription? De voter contre une décision du caucus? Ou bien, est-ce un vote sur une question sur laquelle le caucus n'a pas pris de décision?

La difinition du vote libre comprend une gamme de nuances et, pourtant, les gens en parlent à la légère, comme s'ils savaient en quoi il consiste. Mais il faut trancher toutes ces autres questions difficiles. À l'heure actuelle, la difficulté fondamentale provient du fait que quelques unes des propositions du gouvernement semblent avoir donné l'impression que la Chambre peut agir. Je soutiens, quant à moi, que la Chambre a déjà fait ce qu'elle pouvait. Les formations politiques doivent maintenant prendre leurs responsabilités au sérieux, à leur façon, en conformité avec leur propre tradition.

Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier): I agree with Bill on this point. Exactly what are we talking about? In fact, to be somewhat cynical, I would say that the only free vote is a secret vote. Let's be honest! If you want to introduce a new concept and say that there are free votes that are not secret, you will have to explain to me, first of all, why you have abandoned the system of political parties in this House. Why have there been changes in the disciplinary measures by the whips, the polical parties or the caucuses? I am completely in agreement with Bill. I think that we are trying to reinvent the wheel or build a better mousetrap. What I mean by that is that we have a new trap here. What is it? What are we talking about? I do not understand.

Monsieur le président, je suis d'accord avec Bill que le comité McGrath a examiné cette question et l'a très bien traitée dans son rapport. Comme Bill a dit, la sixième édition du *Beauchesne* est claire au sujet des questions de confiance.

Je serai très bref. La seule déclaration que je pourrais me permettre est la suivante; à moins que nous n'ayons une définition du vote libre que je ne comprends pas, une définition autre que celle que je viens de vous proposer. À mon avis, donc, il n'existe qu'un seul véritable vote libre, celui qui a lieu lorsque j'entre tout seul dans la petite cabine pour cocher mon bulletin de vote. Si vous voulez voter de cette façon à la Chambre des communes...

M. Blaikie: En tout cas, on vote toujours pour soi.

M. Gauthier: Vous avez raison, mais personne ne le sait. Voilà où je veux en venir.

Si vous définissez un vote libre d'une autre façon, faites-m'en part, car je ne comprends pas. Je n'ai pas eu le temps de lire les documents préparés par nos attachés de recherche, des gens capables et bien informés, mais je pense que cette déclaration est la seule contribution que je peux apporter ce matin en tant que député qui ne siège pas à ce comité. Veuillez m'expliquer un peu ce dont il s'agit. Quels sont les termes utilisés?

[*Texte*]

Mrs. Marleau (Sudbury): I have to agree with both of my colleagues here on the issue of free votes, but are we not discussing something bigger than that, and that is the title of the thing, which is the empowerment of members? I was elected for the first time under a party system three years ago today, as a matter of fact—

Mr. Prud'homme (Saint-Denis): Congratulations.

Mrs. Marleau: —and I can tell you that I am not doing what people think they elected me to do. I think there's a reason for that. One is that I'm an opposition member, but I think the same problem applies to back-benchers on the government side. It isn't just because of free votes. It's because of the way projects and bills are brought forward. There is a feeling that it is done by a group of people, generally the minister and the bureaucracy, and perhaps the Privy Council—I don't know, I'm not privy to that—and they do consultations with some of their friends, maybe some of the people in the industry, that are behind closed doors.

There is a feeling that when the bill comes forward it's a done deal and that the people of Canada really have not been consulted. Then you bring it before committee, and by and large it becomes a very partisan type of thing because it's government versus opposition. The back-benchers pretty well have to follow the line, because, after all, somebody higher up has said, we did talk to the industry and especially our friends in the industry, and that's a big problem.

Mr. Prud'homme: Or the union.

Mrs. Marleau: Or the union, or whoever it is.

The times I've seen Parliament work really well in my short three years have been when we came out with a government project that said we want to come up with the best legislation possible, where all parties participated and where it was a more open process. The gun legislation has been a difficult issue, but I think in the end it showed what we're really talking about, where you can come up with the best compromise—because we do have to make compromises, and everybody has to make compromises.

When I worked on the pension legislation that's the way it was done, and it felt good, because I felt as if I had a real role to play. I wasn't just there to answer to what the government members had put together because it was sacred. They just said we want the best that you can do for everybody.

It works. It can work, but I think the process has to start in the back rooms before the bill comes forward. That's where all Members of Parliament have to be involved, not just once it's signed, sealed and delivered in the House of Commons. I think then you're going to have much better co-operation than you have now and we will be able to stop being as partisan as we are now because we will feel we're really contributing.

M. Gagliano (Saint-Léonard): J'aimerais poser quelques questions tout en étant bref, moi aussi, monsieur le président.

[*Traduction*]

Mme Marleau (Sudbury): Je dois dire que je partage l'avis de mes collègues au sujet du vote libre, mais je crois que nous parlons d'une question plus vaste qui est celle des pouvoirs à sonner aux simples députés. Il y a trois ans, jour pour jour, j'ai été élue députée pour la première fois, sous un régime de parti politique et en effet...

M. Prud'homme (Saint-Denis): Félicitations.

Mme Marleau: ...et je peux vous dire que je n'accomplis pas les tâches pour lesquelles mes commettants m'ont élue. Je vous explique pourquoi. D'abord, je suis députée de l'opposition, mais je crois que le même problème se pose pour les députés ministériels de l'arrière-ban. Ce n'est pas uniquement une question de vote libre. Le problème se pose à cause de la façon dont les initiatives et les projets de loi sont présentés. On a l'impression qu'ils sont l'oeuvre d'un groupe de personnes—, en général le ministre et les bureaucrates, et peut-être le Conseil privé—je ne sais pas, je ne suis pas au courant—qui consultent quelques-uns de leurs amis, et peut-être quelques individus qui oeuvrent dans le secteur privé.

On a l'impression, lorsqu'un projet de loi est présenté, que l'affaire est déjà conclue et que l'on n'a pas vraiment consulté la population canadienne. Ensuite, le projet de loi est étudié par un comité et, généralement, l'esprit de parti surgit: les ministériels contre les députés de l'opposition. Les députés de l'arrière-ban sont plus ou moins obligés de suivre la ligne du parti, car après tout, un supérieur a dit que l'on a consulté le secteur intéressé, surtout nos amis qui y travaillent. C'est un problème énorme.

M. Prud'homme: Ou le syndicat.

Mme Marleau: Le syndicat, ou qui que ce soit.

Pendant mes trois brèves années ici, j'ai constaté que le Parlement fonctionnait vraiment bien lorsque nous proposions un projet gouvernemental visant à créer la meilleure loi possible, que tous les partis y avaient participé et que le processus était plus ouvert. Le projet de loi sur les armes à feu a été plein d'embûches, mais j'estime qu'en fin de compte, il a démontré l'essentiel dans toute cette affaire: la possibilité d'atteindre le meilleur compromis possible, car nous devons faire des compromis. Tout le monde doit mettre de l'eau dans son vin.

Quand j'ai travaillé sur le projet de loi sur les pensions, nous l'avons étudié de cette manière. J'étais contente, car j'avais l'impression d'y avoir véritablement contribué. Je ne faisais pas partie de ce comité pour simplement appplaudir à ce que les députés ministériels avaient conçu de sacré. Ils ont tout simplement dit qu'ils voulaient le meilleur projet de loi pour tout le monde.

Cette façon de collaborer fonctionne. Mais elle ne fonctionne que si le processus commence dans les coulisses, avant le dépôt du projet de loi. C'est à ce moment que tous les députés doivent avoir l'occasion de participer, et non quand l'affaire est déjà entièrement réglée à la Chambre des communes. Si les députés bénéficient de cette possibilité, il y aura plus de collaboration et moins d'esprit de parti, car nous aurons l'impression de vraiment contribuer.

Mr. Gagliano (Saint-Léonard): I would like to ask a few questions, although I, too, will be brief, Mr. Chairman.

[*Text*]

On parle de réforme parlementaire. Je viens d'entendre ma collègue, M^me^ Marleau, et j'en profite, monsieur le président, pour féliciter tous ceux qui ont été élus... Aujourd'hui, nous sommes le 21 novembre; et M^me^ Marleau, M. Langlois, M. Cole...

This was a by-election. Congratulations to all those who were elected for the first time on November 21.

• 1125

Je pense qu'ici il est question surtout du système et du rôle du député. Et dans ce débat on oublie toujours qu'on est dans un système parlementaire non conventionnel, donc très partisan, très politisé. Dans toute éventuelle réforme il faut donc tenir compte de l'appareil du parti, du caucus, etc. Si on veut vraiment faire une réforme, on devrait parler du rôle du député et donc du rôle du caucus, du rôle du chef de parti, du rôle du whip et du leader en Chambre.

En réalité, ma collègue parle des pouvoirs du député. C'est vrai, ils se font imposer des projets de loi. On a commencé à faire des

pre-study bills. I think we had a couple of important bills that were pre-studied. But even there I participated in one and the other Parliament and even there in committee there is a lot of partisanship going on and the pre-study sometimes loses its own objective right there. It's very hard. Do we say we want to continue with this system? Or do we want to change our system in which we separate the executive from the legislative? Then we can answer all those questions that the members have about feeling that they just are a number and that's it. They have a problem besides the one hour a day when they have that private members' hours.

The list is very impressive, but I think we will just start something all over again that was done in the McGrath report. Maybe, Mr. Chairman, we should look at the list and pick up a few items that we can improve on in terms of process. As my colleague Mr. Gauthier and the NDP member said, we should see if there is anything else that the House can do that was done in the McGrath report. Otherwise we'll have to go back to the House and ask what our mandate is. I understand that we have to address parliamentary reform.

I still have a problem understanding one thing. We have here members who were on the McGrath commission. To show that a member really was independent the members of the committee had a role to play. At that time it was accepted by the government, and the parties, that parliamentary secretaries, with all due respect to you, Mr. Chairman, were not to be members of committees. One or two years later we changed the rules again and now parliamentary secretaries are members of committees. That creates some problems in committees because parliamentary secretaries are representing the government and therefore this increases the amount of party politics.

[*Translation*]

We are talking about parliamentary reform. I was just listening to my colleague, Mrs. Marleau, and I would like to take this opportunity, Mr. Chairman, to congratulate all those who were elected... Today is November 21. Mrs. Marleau, Mr. Langlois, Mr. Cole--

Dans son cas, il s'agissait d'une élection partielle. Je tiens à féliciter tous ceux qui ont été élus pour la première fois le 21 novembre.

I think that in this instance the main issue is the system and the role of a member of Parliament. And in this debate we always forget that we are part of an unconventional parliamentary system, and as a result, it is very partisan and very politicized. Therefore, in any future reform we will have to take into account the party system, the caucus system and so on. If we really wish to introduce reforms, we will have to talk about the role of members of Parliament and, as a result, the roles of caucuses, of party leaders, the whips and the House leaders.

Actually my colleague was talking about the powers of members of Parliament. It is true that bills are imposed on them. We have started to do

pre-study bills. Nous avons pu faire l'examen préalable de quelques projets de loi importants. Mais, même dans ces cas, j'ai participé à des études durant une législature ou d'autre, et même en comité—ou constate beaucoup d'esprit de parti et, même à cette étape, l'objectif de l'examen préalable est perdu de vur. C'est très difficile. Est-ce que nous disons que nous désirons continuer sous ce régime? Ou bien, voulons nous le changer afin de séparer le pouvoir exécutif du pouvoir législatif? Ensuite, nous pouvons répondre à toutes ces questions que les députés se posent, car ils ont l'impression d'être tout simplement des pions. Ils ont un problème, mis à part cette heure par jour qui est réservé aux affaires émanant des députés.

La liste des sujets est très impressionnante, mais il me semble que nous abordons des sujets qui ont déjà été traités dans le rapport McGrath. Monsieur le président, peut-être devions-nous examiner cette liste et choisir quelques sujets pour lesquels nous pouvons améliorer le processus. Comme mon collègue, monsieur Gauthier, et le député NPD l'ont dit, peut-être devrions-nous voir si la Chambre pourrait faire quelque chose d'autre qui n'a été prévu dans le rapport McGrath. Autrement, nous serons obligés de consulter la Chambre une deuxième fois pour lui demander de préciser notre mandat. Je crois comprendre que nous devons traiter de la réforme parlementaire.

J'ai encore du mal à comprendre une chose. Quelques députés ici présents faisaient partie du comité McGrath. Les membres du comité avaient un rôle à jouer afin de démontrer qu'un député était véritablement indépendant. Sauf le respect que je vous dois, monsieur le président, à l'époque, le gouvernement et les partis étaient d'accord pour dire que les secrétaires parlementaires ne devaient pas siéger aux comités. Un ou deux ans plus tard, nous avons changé les règles encore une fois et, maintenant, les secrétaires parlementaires peuvent siéger aux comités. Cela crée des problèmes au sein des comités parce que les secrétaires parlementaires représentent le gouvernement et, donc, leur présence exacerbe l'esprit de parti.

[*Texte*]

I don't think we advanced in the reform. I think we took a step backward making that change. Last fall or spring, we changed the committee system. We realize that the whips in particular have to apply all those rules. We realize that we have to make some changes because really it doesn't work as we thought it would work. I think I would look to those adjustments that need to be made. If we want to address the system as a whole I think we really have to start from the bottom. We should start with the system that we have and the role of the MP.

The Chair: Ross Belsher and Charles Langlois.

Mr. Belsher (Fraser Valley East): I have just a short comment. I couldn't agree more with what Bill has said about the particular opposition motions of which really we all speak in favour of and then I, as a government member, turn around and vote against. I find that horrible. I feel that we should be making some firm recommendations on that very point at the very least.

We are all elected under a label. I think each one of us likely couldn't get elected if we were there as an indepenent. At least I don't think I could have. Maybe some of you would enjoy the luxury of having that sort of profile if you could.

• 1130

Mr. Blaikie: You might stand a better chance next time.

Mr. Belsher: Well, who knows. That's a possibility.

Mr. Cole (York—Simcoe): Wait a while.

Mr. Belsher: I think the people perceived in Bill C-17 the other day and in the vote that took place with the gun legislation that they were free votes. I think as far as the public were concerned, they saw them as free votes. Now, you could argue the point: was that a free vote or was that just people who vote—

An hon. member: Dissent.

Mr. Belsher: It was dissent. If it was just dissent, then it wasn't a free vote. I happened to be at home at the time when the vote was taking place—

An hon. member: Sure.

Mr. Belsher: The newspaper had phoned me at 9 a.m., in Abbotsford, and asked whether I was missing because of my stand. I said no. I said if I'd been there I would have voted for it, because I felt it had been amended sufficiently that I could vote. I couldn't vote for the original.

I think as long as we have the party system... I echo Bill's comments that if we could make some firm recommendation on this other part, on the motions and that, at least it would go quite a way toward that. There are times when there will be dissent on various bills that come forward.

The Chair: Okay. Charles Langlois.

M. Langlois (Manicouagan): Merci, monsieur le président.

Quand j'ai décidé de me présenter sous la bannière d'un parti politique, j'ai accepté les règles du jeu et je savais à ce moment-là que j'abandonnais une partie de cette liberté de voter suivant certaines convictions personnelles, du moins

[*Traduction*]

Je ne crois pas que nous ayons fait des progrès par cette réforme, mais plutôt un pas en arrière. L'automne passé ou le printemps passé, nous avons changé le système des comités. Nous nous rendons compte que les whips en particulier doivent faire respecter toutes ces règles et nous savons aussi que nous devons effectuer des changements parce que le système ne fonctionne pas comme nous l'avions prévu. Certains ajustements sont nécessaires. Si nous voulons traiter de l'ensemble du système, il faut commencer par le bas, par le système que nous avons aujourd'hui et le rôle du député.

La présidence: Ross Belsher, suivi par Charles Langlois.

M. Belsher (Fraser Valley-Est): Je voudrais faire une petite observation. Je suis tout à fait d'accord avec Bill au sujet des motions de l'opposition que nous appuyons tous. J'arrive ensuite, moi, comme député ministériel, et vote contre la motion. C'est horrible. Tout au moins, j'estime que nous devrions formuler des recommandations fermes à cet égard.

Nous sommes tous élus sous la bannière d'un parti politique. Je crois que personne ici ne pourrait se faire élire comme indépendant. Du moins, pas moi. Peut-être quelques-uns d'entre vous aimeraient bien se payer ce luxe, s'ils le pouvaient.

M. Blaikie: Peut-être aurez-vous plus de chance la prochaine fois.

M. Belsher: Qui sait. C'est possible.

M. Cole (York—Simcoe): Un instant.

M. Belsher: Je crois que la population a eu l'impression l'autre jour que le vote portant sur le projet de loi c—17 relatif aux armes à feu était un vote libre. Le public avait en cette impression. Vous pourriez alors vous demander s'il s'agissait d'un vote libre ou bien si ceux qui votent...

Une voix: En dissidence.

M. Belsher: C'était en dissidence. Si c'était uniquement dissidence, ce n'était donc pas un vote libre. En effet, j'étais chez moi au moment où le vote a eu lieu...

Une voix: Certainement.

M. Belsher: Le journal m'a téléphoné à 9 heures, à Abbotsford, pour me demander si j'étais absent à cause de ma position. J'ai dit que non et que si j'avais été à Ottawa, j'aurais voté en faveur de ce projet de loi, parce que j'estime qu'on l'avait suffisamment amendé pour que je puisse l'accepter. Je ne pouvais pas voter pour le projet de loi original.

Je pense que tant que nous aurons le système de partis... Je fais écho aux observations de Bill voulant que si nous pouvions formuler une recommandation ferme sur cette autre question, sur les motions et ainsi de suite nous pourrions, au moins, réaliser des progrès. Il y aura parfois des divergences de vue sur divers projets de loi.

La présidence: Très bien. Charles Langlois.

M. Langlois (Manicouagan): Thank you, Mr. Chairman.

When I decided to run for office under the banner of a political party, I accepted the rules of the game and, at that moment, I knew that I was giving up some of my freedom to vote according to some personal convictions, at least in some

[*Text*]

dans certains cas. Si j'avais voulu exercer pleinement mon droit de citoyen libre et de député libre, je me serais présenté comme indépendant; je ne me serais pas présenté sous la bannière d'un parti politique. Je n'aurais probablement pas été élu, remarquez bien, si je m'étais présenté comme indépendant.

Donc, les citoyens qui ont voté pour moi, qui ont voté pour le parti politique que je représentais savaient très bien que le lendemain matin, participant aux travaux de la Chambre des communes, je serais appelé à voter suivant la politique du parti, suivant le programme du parti qui forme le gouvernement. Je ne pense pas que les gens s'attendaient à ce que j'exerce cette liberté de voter comme bon me semble tout en faisant partie d'un parti politique.

Si on veut donner aux députés, dans le système actuel, plus de liberté en ce qui concerne les votes, je pense que cela doit se décider à l'intérieur du caucus. C'est là que cela doit se décider. M. Blaikie l'a dit, et je ne pense pas qu'il appartienne à la Chambre des communes, par le truchement d'un règlement, de dire: tel projet de loi va être soumis au vote libre ou tel autre projet de loi ne le sera pas. Cela n'est pas du ressort de la Chambre des communes. Cela revient strictement, d'après moi, aux organisations dont on fait partie et qui sont les partis politiques, voire nos caucus.

Si le gouvernement dépose un projet de loi qui est fondamentalement contraire à mes convictions personnelles, je vais voter contre, c'est évident. Mais c'est moi qui vais décider, à ce moment-là, de prendre le risque de le faire. Mais essayer d'établir une politique générale qui va décider que telle chose fera l'objet d'un vote libre, que tel projet de loi ne sera pas soumis à un vote libre, etc. . . Je pense qu'on s'attaque à une tâche complètement impossible dans le cadre actuel du fonctionnement de la Chambre des communes et de notre système politique.

Si le Comité McGrath s'est penché sur cette particularité-là dans ses derniers travaux, je pense qu'on devrait y penser à nouveau et regarder ce qu'il a recommandé. Que l'on travaille au sein de nos propres caucus sur cette question de vote libre! Je suis d'accord. Mais dans le système actuel, je pense qu'on s'attaque à une tâche impossible sur ce terrain-là.

Mr. Breaugh (Oshawa): I find this fascinating. I was saying to Bill before we came in here that a long time ago I came down here to meet with the people who were sitting on the McGrath committee. We followed their deliberations and their report, and we used a lot of their materials. As an outsider who arrives here, if you read what is supposed to happen, it's wonderful.

• 1135

In all the stuff McGrath and that whole concept tried to do, the things that have to be written down have been written down. But one of the things I learned a long time ago was that the last change needing to made is to rewrite your Standing Orders. The most insignificant thing that happens is the rewriting of the rules. If you rewrite the rules and you don't change all of the attitudes, it makes no difference.

I have been in politics 20 years. I'll bet I have seen a handful of free votes, where no one really knew what the vote would be at the end of the day. Everybody went around and worked on an individual member. I haven't seen one

[*Translation*]

cases. If I had wanted to make full use of my right as a free citizen and a free Member of Parliament, I would have run as an Independent. I would not have run under the banner of a political party. Probably I would not have been elected had I run as an independent.

The citizens who voted for me and for the political party that I represented knew quite well that the very next morning, as I began to take part in the activities of the House of Commons, I would have to vote according to party line, following the agenda of the party that forms the government. I do not think that people were expecting me to exercise this freedom to vote however I liked and at, the same time, belong to a political party.

If we want to give Members more freedom in voting within the current system, I think that must be decided within the caucus. That is where it has to be decided. As Mr. Blaikie said, and I do not think it is up to the House of Commons to use a rule to say that there will be a free vote for one particular bill but not for another. That is not within the jurisdiction of the House of Commons. In my view, this decison is strictly to be made by the organizations we belong to, i.e. the political parties, and even our caucuses.

If the government tables a bill that is fundamentally against my personal convictions I will vote against it, of course. But I am the one who will decide to take that risk at that time. But to try to establish a general policy that will state that there will be a free vote for such and such an issue and that there will not be a free vote for such and such a bill, and so on and so forth. . ., I think that we would be taking on a completely impossible task, given the way that the House of Commons and our political system currently operate.

If the McGrath Committee examined this particular issue as part of its latest activities, I think that we should revisit the question and take a look at what the Commission recommended. Let's work within our own caucuses on this matter of free votes! Fine. But given the current situation, I think that we are taking on an impossible task in this area.

M. Breaugh (Oshawa): Je trouve cela fascinant. Comme je le disais tantôt à Bill, il y a longtemps de cela, je suis venu ici pour rencontrer les membres du comité McGrath. Nous avons suivi leurs délibérations et leur rapport et nous avons utilisé beaucoup de leur documentation. Si l'on arrive ici de l'extérieur et qu'on lit ce que l'on est supposé faire, on s'écrierait: «mais c'est magnifique.»

Le comité McGrath a déjà fait le tour de la question. Je sais depuis longtemps que la dernière chose à faire c'est de modifier de fond en comble le Règlement si les attitudes des hommes politiques ne changent pas. C'est vraiment peine perdue.

Je suis en politique depuis 20 ans. Je pourrais compter sur les doigts d'une main le nombre de véritables votes libres qui ont eu lieu pendant ce temps, c'est-à-dire votes dont on ne connaissait pas l'issue à l'avance. En effet, lors des votes

[*Texte*]

since I got here. I've seen votes for which once it was determined that something is going to carry or not carry, it didn't matter whether the last 20 members went over the hill. That's fine, but that is hardly a free vote.

The concern was whether we would carry the day with this. Once you determine that it doesn't matter whether some are back home, some take a hike and some stand up and vote against the party, it's of no consequence because you are going to win anyway.

I think the first thing you have to do here is... I'm a little perplexed. Maybe I should share this with you: When I first came here, I was really disappointed with this place—"disgusted" is a better word. I'm a little more mellow now, because I've had a chance to meet people in all of the parties.

The Chair: Now you have been co-opted.

Mr. Breaugh: I don't know if that is the word, but there is some word in there that has to be used.

I would say that most of the time now this is a pretty good place to be. At critical moments, it's terrible. On some very insignificant things, I find it disturbing. I find it disturbing that members can stand up and say whatever they want and then pick up a copy of *Beauchesne's* and because they can read a paragraph from *Beauchesne's* this somehow makes it right. It doesn't. Not in any Parliament in the world can you stand up and cast aspersions on another member in the way people do here. The chair seems to think this is wonderful. If you can read a chapter from *Beauchesne's* and find an example from somewhere else in the history of the free world, it makes it legit. Well, it doesn't make it any more legit here than it does when local 222 has its meeting on a Tuesday night, or the Rotary Club meets. You are not supposed to be able to do that. Because you let people play the little parliamentary game, everybody gets away with it. Of course if it's fair for this side, it's sure fair for that side. Well, it is not fair. This is one of the big problems you have here.

Now for simple things. This is going to be a challenge for you. I am confused as to why the Speaker gets so little respect from the members here, even to the point that when the Speaker enters the Chamber, it's as if somebody else came in but nobody noticed him. It is a distinction I find in this Chamber upstairs here that I don't see many other places where, when the Speaker walks in, the members stay silent.

When you have a vote, it's as if the vote is inconsequential. You are at some kind of bizarre marketplace where there's a great deal of hubbub. How one votes and what the vote total is is an afterthought. Most members can't hear the call made at the end of the vote. That's unusual.

I think it would be useful for a committee like this to think about and talk about some of the things in this Chamber to see whether you could do them. It will not be changing the Standing Order; it will be about changing attitudes.

As a final note, I would like to pick up on something several people have noted. This is Parliament. That makes it a different place from a congress or a Rotary Club or a labour union. It has all the baggage a Parliament has. There

[*Traduction*]

dits libres, des pressions s'exercent sur chaque député. Depuis que j'ai été élu, je ne pense pas avoir assisté à un véritable vote libre. Dans certains cas, comme l'issue du vote était déjà connue, peu importait comment votaient les 20 derniers députés. Peut-on vraiment alors parler d'un vote libre?

Ce qui importe, évidemment, c'est de gagner le vote. Quand il n'y a pas de doute là-dessus, peu importe que certains députés votent contre leur parti ou ne participent pas au vote parce qu'ils sont dans leur circonscription ou qu'ils sont allés faire une promenade.

Ce qu'il faut d'abord faire... Je suis un peu perplexe. Lorsque je suis arrivé au Parlement, j'ai été vraiment déçu et même «dégoûté». J'ai mûri parce que j'ai eu la chance de rencontrer des gens de tous les partis.

La présidence: Vous avez abandonné la partie.

M. Breaugh: Je ne sais pas si c'est ce qui s'est produit ou s'il y a une autre façon de décrire ce qui m'est arrivé.

La plupart du temps, je trouve que le Parlement ne fonctionne pas trop mal. À certains moments critiques, évidemment, c'est terrible. Certaines choses insignifiantes me dérangent. Par exemple, je n'aime pas que les députés puissent dire ce que bon leur semble en prenant pour caution le *Beauchesne*. Notre Parlement est le seul au monde où l'on peut se permettre autant de remarques désobligeantes à l'endroit d'autres députés. La présidente semble trouver cela merveilleux. On semble croire qu'on peut tout se permettre pourvu que le *Beauchesne* contienne un exemple semblable qui se serait produit quelque part dans le monde libre. À mon avis, on se trompe. Ce genre de comportement n'est pas plus acceptable à la Chambre qu'il ne l'est à une réunion syndicale ou à une réunion du club Rotary. C'est inadmissible. On se croit tout permis parce qu'on est un parlementaire. Et, évidemment, ce qui vaut pour l'un, vaut pour l'autre. C'est injuste et c'est là un de nos gros problèmes.

Revenons à des choses plus simples. Vous faites face à un défi. Je ne comprends pas pourquoi les députés ne manifestent pas plus de respect envers le président, à tel point que lorsque celui entre dans la Chambre, personne ne lui prête attention. Dans d'autres parlements, quand le président arrive, les députés se taisent.

Quant aux votes, c'est comme s'ils n'avaient aucune importance. On a l'impression de se trouver dans un marché ou règne un grand brouhaha. Personne ne se préoccupe beaucoup de l'issue des votes. La plupart des députés n'entendent pas l'appel qui est fait à la fin du vote. C'est étrange.

Ce comité devrait se demander ce qui peut être fait pour améliorer le climat à la Chambre. On ne peut pas le faire en changeant le Règlement, mais en changeant les attitudes.

En conclusion, je voudrais revenir sur ce qu'ont dit plusieurs autres intervenants. Nous sommes au Parlement et non pas au Congrès, au club Rotary ou à une réunion syndicale. Le Parlement a toute une tradition derrière lui. Il y

[*Text*]

is a reason why there is a government on one side of the aisle and an opposition on the other. That's what parliaments do. Parliaments are good at this. But they are not good at mixing back and forth and trying to be a congressional system.

You always have to bear in mind that the people in this room may think it would be wonderful if every member felt he controlled everything that went on during the day. But if that were true, this wouldn't be a Parliament nor a parliamentary system. It wouldn't be reflected in the way we set up shop and carry on our business every day.

To be blunt, I think you are going at this backwards. The first order of business here is not to rewrite and redo all the stuff that McGrath and all of those people did. I think it is great stuff; I think it's fine. Why bother to rewrite it? Let's start to work a little bit on attitudes and on the things you can change. I think this is where we need to make the beginning.

The Chair: There is a gun control vote, and we should have a 30-minute bell. We'll ask to clerk to verify it for us.

Mr. Baikie: The gun control vote?

The Chair: I am sorry. Young offenders. My apologies.

• 1140

Mr. James (Sarnia—Lambton): I'm certainly not a procedural expert, and I haven't had the experience that Bill and others have had with the McGrath report. But you said there hadn't been free votes. We had free votes on capital punishment and abortion, and we had on the motion, but somehow, free vote permeated this place. I don't know how it happened under the procedures of the House, but somehow it happened and there was a free vote.

It was mentioned earlier...Ross on the gun legislation. That's not free vote in people's minds, that's dissent. It is certainly a free vote in the mind of the individual on the government side or other side who stood up and voted against the legislation. Mixed into all that, and we have to respond to it, the public is saying today that it wants Members of Parliament to have the opportunity to vote freely, and the public expects them to do it more often. Otherwise, they are not fulfilling their obligation as members.

If the existing set-up is there, how do we handle it? I'm not sure, but I just want to emphasize that the public out there wants the Members of Parliament to be freer in their voting procedures. We have to demonstrate that. I think there is more of an obligational problem on the government side than on the opposition side to fulfil that. That's the problem. It's in our lap. I don't think that's entirely fair around here; I think you have to help us do that.

The Chair: John Cole insists I didn't recognize him, and I know I did.

Mr. Cole: Have I said anything yet today?

Mr. Belsher: Yes, we saw you nodding your head.

Mr. Blaikie: You made a couple of remarks off the record.

[*Translation*]

a une raison qui explique que le gouvernement soit assis d'un côté et l'opposition de l'autre. C'est ce qui caractérise un parlement. Le système parlementaire diffusé de celui du congrès.

Certains d'entre vous pensent peut-être qu'il serait bon que les députés exercent une plus grande influence sur tous les travaux du Parlement. Si c'était le cas, nous n'aurions plus un système parlementaire. La façon dont nous fonctionnons ainsi que nos travaux quotidiens changeraient du tout au tout.

Très franchement, je crois que vous vous y prenez à rebours. Il ne faudrait pas essayer de refaire tout ce qu'a fait le comité McGrath. Il a accompli du très bon travail. Pourquoi revoir tout cela? Essayons plutôt de changer les attitudes. Voilà sur quoi il nous faut axer d'abord nos efforts.

La présidence: Il y aura un vote sur le contrôle des armes à feu et le timbre retentira pendant 30 minutes. Je vais demander au greffier de vérifier cela.

M. Blaikie: Le vote sur le contrôle des armes à feu?

La présidence: Je m'excuse. Il s'agit d'un vote sur les jeunes délinquants.

M. James (Sarnia—Lambton): Je n'ai certainement pas la prétention d'être un spécialiste de la procédure et je n'ai pas, acquisl'expérience de Bill et de certains d'entre vous relativement au rapport McGrath. Vous avez dit qu'il n'y avait pas de vote libre. Il y a cependant eu un vote libre sur la peine de mort et l'avortement. J'ignore en vertu de quelles dispositions du Règlement ils ont eu lieu mais je sais qu'il y en a eu à la Chambre.

Ross a parlé plus tôt de la Loi sur le contrôle des armes à feu. Pour certains, il ne s'agissait pas d'un vote libre, mais d'un vote par lequel ils pouvaient manifester leur dissidence. Les députés du parti ministériel et ceux de l'opposition qui ont voté contre ce projet de loi considéraient certainement qu'il s'agissait d'un vote libre. La population réclame, quant à elle, la tenue plus fréquente de votes libres. Elle a l'impression que sans le vote libre, les députés ne remplissent pas leur mandat.

Comment lui donner satisfaction sans changer le système? Je ne le sais pas trop, mais tout ce que je sais, c'est que la population voudrait que les députés puissent participer à plus de votes libres. Je crois que nous devons satisfaire le public et c'est un devoir qui incombe davantage au gouvernement qu'à l'opposition. Voilà la difficulté. La balle est dans notre camp. Les choses pourraient être plus justes. Nous avons besoin de votre aide.

La présidence: John Cole soutient que je ne lui ai pas donné la parole et je sais que je l'ai fait.

M. Cole: Ai-je dit quoi que ce soit aujourd'hui?

M. Belsher: Oui, nous vous avons vu hocher la tête.

M. Blaikie: Vous avez fait officieusement quelques remarques.

[*Texte*]

The Chair: I did recognize you, but go again if you want.

Mr. Cole: Check the *Minutes of Proceedings and Evidence* tomorrow.

I think we have to go back and recognize that we have a British parliamentary system here. If we are talking about changing the British parliamentary system, that's an altogether different topic. As long as we are accepting the British parliamentary system as the best way, I think that's within the framework we have to go by.

It probably reflects some of our backgrounds in municipal politics. I think this is where it's coming from. Municipally, you stand up, make your vote, make your decision and go on with the next order of business in a non-partisan way, certainly in smaller communities, anyway. Maybe that's the kind of thing we're thinking of, but we must remember that we were elected as individuals and not under a party banner. As long as we are being elected under the principle of the party banner in the British parliamentary system, I think we have to stay with that.

I think free votes, in the public eye, are probably related more to anonymous votes. How many votes would change in this place if they were done on an anonymous basis? It would be very interesting to ask that question to see whether that would be the case.

Mr. Gauthier: You mean a secret vote?

Mr. Cole: I don't support that—don't misunderstand me. I'm not promoting that. I just think that's the perception the public has. You have to stand up and be counted with your party or against your party.

I was interested in the comments about what happens in committee. I think committees can be very constructive. I agree that they are still going to be partisan, but if properly prepared amendments or changes to bills are presented by committees, and it has happened in a number of cases, I think most committee members... Personally, I love to amend a bureaucratic piece of legislation—if I see that there is something wrong with it—because I think that is what I'm here for. And I don't feel hampered because some bureaucrat says he doesn't like my idea.

• 1145

I've noticed that there has been more opportunity for government back-benchers to take part and to have free votes. In the last couple of years we've had two or three instances of that on major pieces of legislation.

Third and finally, and I think this is very important, I want to emphasize what Mike brought up—the importance of the chair. Frankly, I don't think the chair is doing what the Standing Orders and what *Beauchesne's* suggest is the responsibility of the chair. This relates to a number of things. In Question Period, the repetition of questions, the repetition of answers, the length of questions, the length of answers—these are all things that are not being controlled by the Speaker, yet it is the Speaker's responsibility.

[*Traduction*]

La présidence: Je vous ai déjà donné la parole, mais vous pouvez la ravoir, si vous y tenez.

M. Cole: Vérifiez le compte-rendu demain.

Il ne faudrait pas oublier que nous avons un système parlementaire d'inspiration britannique. S'il s'agit de le modifier, c'est toute une autre paire de manches. Dans le cas contraire, nous devons composer avec le système.

Certains d'entre vous ont déjà siégé à un conseil municipal. C'est ce qui explique peut-être votre perception de la question. À l'échelle municipale, chaque personne vote selon sa conscience et le parti pris ne se manifeste pas, du moins dans les petites localités. Il ne faut pas oublier qu'à l'échelle municipale, on vote pour un candidat et non pour un parti. Dans le système parlementaire britannique, en votant pour un candidat donné, on vote pour le parti auquel il appartient.

Je crois que la population ne fait sans doute pas de distinction entre un vote libre et un vote anonyme. L'issue des votes changerait-elle s'ils étaient anonymes? C'est une question qu'il faudrait se poser.

M. Gauthier: Vous voulez dire un vote secret?

M. Cole: Je ne suis pas en faveur de ce genre de vote, ne vous y méprenez pas. Je ne préconise pas les votes secrets. Je vous dis seulement ce que pense la population. J'estime qu'il faut voter avec ou contre son parti, au su et au vu de tous.

J'ai trouvé intéressant ce qu'on a dit au sujet des comités. Ils peuvent jouer un rôle constructif. Évidemment, le parti pris va continuer de s'y manifester, mais les comités proposent souvent des amendements aux projets de loi et je pense que la plupart de leurs membres... Personnellement, je suis ravi d'amender un projet de loi rédigé par les bureaucrates si j'y trouve quelque chose à redire, car j'estime que c'est mon rôle. Le fait qu'un bureaucrate n'aime pas mes suggestions ne me dérange guère.

Au cours des dernières années, les députés de l'arrière-ban ont pu participer à un plus grand nombre de votes libres. Des votes de ce genre ont été tenus au sujet de deux ou trois importants projets de loi, au cours des deux dernières années.

Enfin, Mike a soulevé une question très importante, à savoir l'importance de la présidence. Très honnêtement, je ne pense pas que le président s'acquitte de ses fonctions comme le prévoit le Règlement et le *Beauchesne*. Un certain nombre de choses me permettent de le dire. Durant la période des questions, le président ne se préoccupe pas, comme il le devrait, de limiter la durée des interventions et d'empêcher la répétition des questions et des réponses.

[*Text*]

The same thing applies in debate, where individual members from all sides. . .their first line introduces the bill or whatever and then we go on some tangent that was over and decided five years ago, we speak on that for 20 minutes and then we sit down. It relates to the bill, but not directly. Frankly, I think that is the role of the Speaker and I don't believe that role is being carried out properly.

This is not meant as a slam on this particular Speaker. If we as parliamentarians could somehow come together as a representation from the three parties and ask the chair to enforce the rules to the best of his ability... If we don't allow the chair to do that then that's a different story, but if the chair does not do it then I think the chair has a problem. As parliamentarians, I think we receive the brunt of any activity or lack of activity on the part of the chair.

The Chair: I want to start the second round. I suggest that we open it up and feel free to talk about anything in section 1. We can just go the round on it.

I want to respond to some of the things that were said and I want to make a couple of points of my own. First of all, Bill Blaikie is a very effective debater, but that doesn't necessarily mean that he's right. In this case there are a couple of things I want to challenge him on.

First of all, on your question about whether or not we need procedural change, I think you're right, largely we don't need procedural change. I think it was largely taken care of in the McGrath task force. However, there are two fundamental things that we need to look at that would have an impact on the whole concept of free votes. The first thing is the process. Having people stand in their place is a very difficult way to encourage free votes. Second, if we're going to look at an alternative to that, I would argue for electronic voting. It's more efficient and personally I prefer the format and the style. I think that's one of the procedural things that we need to address. Although it is not directed at the whole question of free votes, it would have an impact on it.

Secondly, I take issue with Bill's argument that the government continues to argue questions of confidence on opposition day motions. This is not an argument that is new to me today. He and I have had the same argument in the House, but there is an issue that's outstanding on that particular question, and I think we have to look at it.

• 1150

All of us would agree that under our tradition the whole issue of financial prerogative is one that is exclusively that of the Cabinet, the executive or the government. One of the difficulties we find on a regular basis, whether it be in private members' business or whether it be in allotted days, is that motions are crafted in such a way that they appear not to spend money, but which, if the House were to make a decision on it, would have, I would argue, a moral persuasion value attached to it, and would result in the expenditure of money.

Bill, you're shaking your head, but the reality is that is a factor. The government is put in a position that when a motion comes forward that sounds like mother, flag, and apple pie—one that everybody would want to support—but

[*Translation*]

Les débats ne sont pas beaucoup plus pertinents. Le député commence par présenter le projet de loi et, par la suite, il prononce un discours de 20 minutes qui se rapporte de loin au projet de loi, en reprenant des points soulevés cinq ans plus tôt. La présidence devrait intervenir, mais il ne le fait pas.

Ce n'est pas une critique que j'adresse à ce président-ci en particulier. Les trois partis politiques devraient s'entendre pour réclamer de la présidence qu'elle applique plus strictement le Règlement... Si nous l'empêchons de le faire, nous ne pouvons évidemment pas lui reprocher quoi que ce soit, mais si, par ailleurs, elle n'applique pas le Règlement comme elle le devrait, c'est à elle qu'il faut nous en prendre. La façon dont le président s'acquitte de ses fonctions rejaillit directement sur les parlementaires.

La présidence: Je veux commencer le deuxième tour. Nous pouvons maintenant élargir le débat et parler de tout ce qui figure dans la première partie. Nous allons consacrer un tour à la discussion de ces questions.

J'aimerais répliquer à ce qui a été dit et, ensuite, faire quelques observations personnelles. Je reconnais que Bill Blaikie est un très bon orateur, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il ait raison. Je voudrais relever certains de ses propos.

En premier lieu, je conviens avec lui que nous n'avons pas besoin de modifier la procédure, car le groupe de travail McGrath s'en est déjà occupé. Par ailleurs, deux facteurs fondamentaux peuvent influer sur la question du vote libre. Il y a d'abord le processus. On ne favorise pas beaucoup le vote libre en demandant aux députés de se lever pour manifester leur accord. On devrait songer à recourir au vote électronique. C'est une méthode plus efficace que je préfère personnellement. Voilà le genre de changement que nous pourrions proposer. Cette question n'est pas directement liée à celle du vote libre, mais elle a son importance dans ce contexte.

En deuxième lieu, je ne pense pas, à l'instar de Bill, que le gouvernement considère comme des motions de confiance celles qui sont présentées aux jours réservés à l'opposition. Ce n'est pas la première fois que j'entends cet argument. Lui et moi avons débattu la question à la Chambre, mais il y a une question qui reste toujours en suspens et que nous devons étudier.

Dans notre système, c'est au Cabinet, c'est-à-dire à l'exécutif ou au gouvernement qu'il incombe de présenter les projets de loi à incidence financière. Or, l'un des problèmes qui se pose régulièrement, qu'il s'agisse de projets de loi d'initivative parlementaire ou de motions présentées lors des jours réservés à l'opposition, c'est qu'on a l'impression que ces mesures ne supposent aucune dépense, alors que ce n'est pas le cas.

Je vois Bill qui hoche la tête, mais c'est un fait. A l'occasion, le Parlement débat une motion anodine que tous voudraient appuyer, mais qui comporte des conséquences financières. Si la motion est adoptée, on pourrait

[*Texte*]

there are cost implications to it. If that passes, there is certainly an argument whether or not the government is under any obligation to act on that motion. I would argue that if nothing else, a moral position has been put forward by the House, which I think the government has some obligation to pay attention to.

I think we need to address that procedural problem. If you're ultimately going to move to the free votes on allotted days, free votes on these other issues, then you have to make certain that if there would be a requirement down the road of a tax expenditure, that somehow that has to be covered off. Hypothetically you could say that the House supports it, but believes it should be put in after the next budget. I'm just tossing out ideas. The bottom line is that is a line that the government uses, and I think rightly so. I think that is a legitimate argument in many of these cases.

I remember the one example where Bill and I got into a bit of a donnybrook in the House on it. I think it had to do with health care, as I recall the debate you and I had. I remember you felt very strongly that the government was using the argument of confidence when I would argue that in fact—

Mr. Blaikie: It was.

The Chair: I know that argument was made, and it's not—

Mr. Blaikie: The argument was made by you guys.

Mr. Gauthier: It was a motion.

The Chair: No, it wasn't on a motion.

Mr. Gauthier: It was the same wording. We copied it off your bloody list. Come on. It was a motion that was—

Mr. Blaikie: It was Rey Pagtakhan's motion.

Mr. Gauthier: Taken out of your bloody book.

The Chair: Which bloody book?

Mr. Gauthier: Of your motion book that you put to the House many times.

The Chair: We have several bloody books.

Mr. Blaikie: Listen, I sat here and listened to you guys make your points, now give me a chance to make mine.

Mr. Gauthier: I apologize.

The Chair: Anyhow, I believe very fundamentally that this has to be addressed. You can't have a game going on, on either side, and then make procedural arguments that I think are misleading. I would argue very clearly that this has to be addressed. I also think we should look at the question of electronic voting at the same time.

Other members have said that we have a partisan system. Of course we do; we have a party system, and we have to keep that in mind. One of the dangers of all the reforms that are talked about, at least in the public domain right now, is that the only way they would work totally is in a congressional system. I think we have to be very careful. As leaders in the issue we need make the arguments whether you really want a fully Americanized system. Do you want us to become the American process? I don't think that's what Canadians want ultimately, and I don't think that's what we want.

[*Traduction*]

certainement se demander si le gouvernement est tenu ou non d'y donner suite. Le fait que la Chambre ait adopté cette motion lui conférerait une certaine autorité morale que le gouvernement devrait respecter.

Je crois que nous devons régler ce problème de procédure. Si l'on veut recommander la tenue de votes libres lors des jours réservés à l'opposition ainsi que sur d'autres sujets, il faudra régler le problème en excluant les mesures à incidence financière. Une façon de s'en sortir serait de dire que la Chambre appuie la mesure, mais que sa mise en oeuvre sera remise jusqu'après le prochain budget. Je lance simplement cette idée. Quoi qu'il en soit, cet un argument qui est avancé par le gouvernement, avec raison. Il est valable dans bien des cas.

Je me souviens du jour où Bill et moi avons croisé le fer à la Chambre à ce sujet. Si je me souviens bien, il s'agissait des services de santé. Vous étiez convaincu que le gouvernement se servait de l'argument de confiance comme d'un prétexte, alors que moi...

M. Blaikie: C'était un prétexte.

La présidence: Je sais qu'on a soutenu cela et que ce n'était pas...

M. Blaikie: C'est vous qui l'aviez fait.

M. Gauthier: Il s'agissait d'une motion.

La présidence: Non, ce n'était pas une motion.

M. Gauthier: Nous l'avions copiée de votre maudite liste. Admettez-le, c'était une motion...

M. Blaikie: C'était la motion de Rey Pagtakhan.

M. Gauthier: Qu'on a tirée de votre maudit livre.

La présidence: Quel livre?

M. Gauthier: Du livre des motions que vous avez présentées de nombreuses fois à la Chambre.

La présidence: Nous avons beaucoup de maudits livres.

M. Blaikie: Je vous ai écouté lorsque c'était votre tour, alors écoutez-moi maintenant.

M. Gauthier: Je m'excuse.

La présidence: Il faut trancher cette question. On ne peut pas permettre que ce jeu se poursuive et qu'on avance des arguments de procédure qui n'aboutissent nulle part. Je suis absolument convaincu qu'il faut trancher la question. J'aimerais aussi que nous étudiions la question du vote électronique.

Certains ont fait remarquer que notre système est entaché de parti pris. C'est vrai, mais il ne faut pas oublier qu'il se fonde sur des partis. Le risque que présentent toutes les réformes que réclame la population, c'est qu'elles ne pourraient être mises en oeuvre que par un système de congrès. Il faut être très prudent. Il faut nous demander si nous tenons vraiment avoir un système à l'américaine. Est-ce vraiment ce que nous voulons? Je ne le pense pas.

[*Text*]

Mike and John Cole both make some comments regarding the Speaker and the chair and the role of the chair. I think there's some value to that. I don't know how you would do that. I think it's largely, Mike, one of attitude, but I agree with you. We are sitting in there and you cannot even hear the numbers called. When the Speaker rises, it takes five or ten minutes for the House to clear so we can hear anybody. There's no doubt; we don't treat our chair with dignity. It has a very serious impact on the public perception of our attitude. We need to talk about that, but I'm not sure that it's a procedural thing as much as it is an attitudinal thing.

• 1155

Mr. Blaikie: You mentioned the electronic voting. You're right. That was also a part of the McGrath committee report. It was one of the things meant to facilitate, psychologically, free voting, so that people could slip into the House and stick their cards in the electronic thing, whatever it is—

The Chair: And run.

Mr. Blaikie: —and run. Whatever. That was meant to facilitate, but I think basically, if I understood you right, you'll agree with me that procedurally everything had been done.

You and I don't want to bore the committee at this time with the debate on allotted motions, but that's one of the reasons why when I wrote to you I said let's put the royal recommendation down there, because I think it's wrong that the House of Commons can't decide to spend something. I don't agree with you about the motion that Rey Pagtakhan put that reaffirming medicare was an expenditure. That's all the motion said, reaffirming medicare. When the royal recommendation and the prerogative of the Crown to spend money get used to argue that the government can't vote for this motion reaffirming medicare, which seems to me to be a matter of principle rather than of expenditure, then I think that argument, frankly, is being abused.

Even when it's not being abused, it's something that needs to be looked at, because this whole question of the royal recommendation as it affects private members' bills... If we are relegating particularly private members' bills only to the things that don't cost anything, then we're limiting quite severely the empowerment of members.

As far as the British system is concerned, we're not talking—at least the McGrath committee wasn't, and I don't think a lot of other people are—about abandoning the British system. We're talking about the fact that we have a British system that is more British than the British. We have a system that is more given over to party discipline than the British system itself, or the Australian system or a variety of other Commonwealth parliamentary political cultures. The Canadian system, more than any other—at least it's what we said in the McGrath report—was more dominated by party discipline than any other.

[*Translation*]

Mike et John Cole ont tous deux parlé du rôle du président. Je reconnais qu'il y a une part de vrai dans ce qu'ils ont dit. Je ne sais pas comment on pourrait améliorer les choses. Vous n'avez pas tout à fait tort, Mike, mais je crois que c'est surtout une question d'attitude. On ne peut même pas entendre le résultat du vote à la Chambre. Lorsque le président se lève, les députés mettent de cinq à dix minutes pour se taire. Il est évident que nous ne respectons pas suffisamment la présidence. C'est l'impression qu'a la population. Nous devons discuter de ce problème, mais on ne règlera rien en changeant la procédure si on ne change pas les attitudes.

M. Blaikie: Vous mentionniez le vote électronique; vous avez raison, il en était question dans le rapport du comité McGrath. Le vote électronique était censé faciliter, sur le plan psychologique, le vote libre; les députés auraient pu, de la sorte, aller à la Chambre, glisser leur carte dans la fente ou autre engin électronique et...

La présidence: Et s'éclipser.

M. Blaikie: ...et s'éclipser. C'était un moyen de faciliter le vote et, si je vous ai bien compris, vous reconnaîtrez avec moi qu'en fait de procédure, tout avait été fait.

Vous et moi ne voulons pas importuner le comité avec le débat sur les motions allouées, mais c'est l'une des raisons pour lesquelles, dans ma lettre, je vous disais d'introduire la recommandation royale, car c'est une anomalie, à mon avis, que la Chambre des communes ne puisse pas décider d'une dépense. Je ne suis pas d'accord avec vous quand vous dites que la motion déposée par Rey Pagtakhan réaffirmant l'assurance-maladie constituait une dépense. C'est tout ce que contenait cette motion, la réaffirmation de l'assurance-maladie. Lorqu'on invoque la recommandation royale et la prérogative de la Couronne d'engager des dépenses pour soutenir que le gouvernement ne peut voter une motion réaffirmant l'assurance-maladie, ce qui me paraît une question de principe plutôt que de dépense, je pense, en toute franchise, que l'argument est abusif.

Même quand il ne l'est pas, c'est une question qui mérite d'être examinée, parce que toute la question de recommandation royale dans la mesure où elle influe sur les projets de loi d'initiative privée... Si nous confinons les projets de loi d'initiative privée aux seules questions n'entrainant pas des dépenses, nous limitons radicalement les pouvoirs des députés.

Il n'est pas question—du moins le comité McGrath ne l'a pas envisagé, et je n'en ai pas entendu parler par d'autres—de renoncer au système britannique, mais notre système a fini par être plus britannique que celui de la Grande-Bretagne. La discipline de parti y est plus rigoureuse qu'en Angleterre, en Australie ou dans tout autre pays du Commonwealth qui s'inspire de ce système. Le système canadien, plus que tout autre—d'après le rapport McGrath, du moins—est dominé par la discipline de parti.

[*Texte*]

So it's not a question of a holus-bolus change; it's a question of trying to make our system a little freer and more like other British parliamentary systems that exist around the world, because you do have instances to some degree here, such as on the gun control bill, where government members vote against the government legislation. Whether there would have been a lot more heat had there been enough to defeat the bill is something that only those of you who are on the government side can tell us. I think that's a point well taken that was made by Mike. Nevertheless, there has been some progress there. Fair enough.

Whether that's dissent or a free vote... I go back to all the distinctions I was trying to make about different kinds of free votes.

The same with committees. Committees are going to be partisan when opposition parties disagree with each other. The question is not whether we're going to continue to disagree with each other. We're not all going to join the same political party. The question is that on some things the gap is not going to be as great and maybe we can work together to make things better. On some things the gap is going to be great and there is not going to be any co-operation, as was the case, for instance, with the free trade agreement. You would never get me to co-operate in what I thought was so diabolically opposed to what I judged to be in the best interests of the country.

So there are differences, and we see those differences working themselves out every day. The real question is not eliminating partisanship in committees, at least healthy partisanship, constructive partisanship; the real question is empowering committees. That was what the McGrath committee was about and that's where procedurally we made progress but politically we made none. As an example, the entire Standing Committee on Transport unanimously recommended against the VIA cuts, but the VIA cuts went ahead.

We have had unanimous recommendation after unanimous recommendation of standing committees that the government has ignored or gone against. If you want to empower committees and give people on committees the sense that they are doing something worthwhile, then the government has to show some respect for committee decisions, particularly if you've got a—

The Chair: Let me push on that a bit. I want to ask you a question. Are you advocating that committees have the same powers as the executive?

• 1200

Mr. Blaikie: In the systematic absence of governments that are willing to pay any attention to or respect the decisions of committees, I've been pushed to considering that. If we had a government that took committee recommendations seriously, we wouldn't even have to think about that. But when they just simply don't, then you have to think about how you get over this dictatorship.

We talked about this in the McGrath committee. We wanted the power. We wanted members through their committees and in the House and through private members' business, etc., to have more power over Cabinet and the

[*Traduction*]

Il n'est pas question de proposer un chambardement total, mais simplement désentraver un peu notre régime, de le rapprocher des autres régimes parlementaires britanniques qui existent dans le monde. Nous avons en effet des exemples, comme le projet de loi sur le contrôle des armes a feu, où les députés votent contre une loi du gouvernement. Seuls les députés du parti gouvernemental pourraient nous dire si le scandale eut été plus grand advenant que le projet de loi fût rejeté. Mike a avancé un bon argument. Néanmoins, cela marque un certain progrès. Très bien.

Est-ce là dissidence ou vote libre... J'en reviens à toutes les distinctions que j'essayais d'établir entre différentes sortes de votes libres.

Il en va de même des comités qui feront preuve de sectarisme lorsque les partis de l'opposition seront en désaccord entre eux. La question n'est pas de savoir si nous allons continuer à être en désaccord; nous ne sommes pas en voie de nous rallier à un seul parti politique. Ce qu'il faut, c'est que le fossé ne se creuse pas à l'égard de certaines questions et nous pourrons peut-être oeuvrer de concert pour améliorer les choses. Ce ne sera pas toujours possible et il n'y aura pas de collaboration, comme ce fut le cas par exemple, pour l'Accord de libre-échange. Vous ne me ferez jamais accepter ce qui me paraît si diaboliquement contraire à l'intérêt de mon pays.

Il y a donc des différends et, tous les jours, ils se manifestent. Le vrai problème n'est pas d'abolir le sectarisme en comité, mais d'en faire un sectarisme sain et positif; le vrai problème, c'est de donner des pouvoirs aux comités. C'est de cela qu'il s'agissait dans le rapport du comité McGrath et c'est grâce à lui que nous avons réalisé des progrès en matière de procédure, mais aucun, en fait, sur le plan politique. C'est ainsi que le Comité permanent des transports a unanimement recommandé de ne pas réduire le budget de VIA, mais les coupures ont quand même eu lieu.

L'une après l'autre, les recommandations des comités permanents ont été ignorées par le gouvernement, quand il n'allait pas à leur encontre. Si l'on veut accorder des pouvoirs aux comités, si l'on veut donner l'impression à leurs membres qu'ils font oeuvre utile, il faut que le gouvernement respecte les décisions des comités, en particulier lorsque...

La présidence: Permettez-moi de creuser un peu cette question. Est-ce que vous recommandez que les comités aient autant de pouvoirs que l'exécutif?

M. Blaikie: En l'absence systématique de gouvernements disposés à prendre en considération ou à respecter les décisions des comités, j'en suis arrivée à envisager cette possibilité à laquelle nul ne songerait si nous avions un gouvernement qui prenait les comités au sérieux, mais puisque le gouvernement n'en fait rien, il faut bien nous demander comment battre en brèche cette dictature.

Nous en avons parlé au comité McGrath. Nous voulions que les députés aient plus de pouvoirs par le biais des comités, de la Chambre, des projets de loi d'initiative parlementaire, etc, et que ce pouvoir s'exerce jusqu'au

[*Text*]

PMO. That is what we had set out to do, but it has not happened, Albert. When it comes down to the short strokes, when it really matters, we can have all kinds of power that doesn't count, but when it comes down to stuff that really matters, we're still right where we were before, because there's no obligation on the part of the government to pay attention to the unanimous recommendation of a committee, for instance. They can just stack it on the shelf, the way they used to.

The Chair: You're into a very fundamental area of principle that I think you have to be very careful with.

Mr. Blaikie: I agree. I wish I didn't even have to tred in these waters, but because the spirit of the reform has not been lived up to, because the government has ignored unanimous recommendations of standing... A standing committee of the House of Commons makes a unanimous recommendation, everybody, from all parties, says to the government please don't do this, and then the government does it anyway. That's a big, big message about committee reform.

The Chair: I fundamentally disagree with you and I'll tell you why.

Mr. Blaikie: I'm not surprised.

The Chair: Let me give you a very simple argument. Let's take the committee of transport, let's take the committee of health, let's take whatever standing committee you have. What you tend to have in that committee are people who are very interested in that subject and may tend toward a certain action, but it would not necessarily reflect the viewpoints of the House of Commons. I have seen unanimous committee reports that would not wash in a free vote in the House.

Mr. Blaikie: Well, maybe they could be put to a free vote in the House.

The Chair: Okay. I'm not disputing that process. But I am saying to you that you have to be very careful where you take your logic. Anyhow, why am I arguing? I can't resist. I should get out of the chair.

Mr. Prud'homme: I must admit that it's a very good debate from both sides. You've just raised the point, I think, of an agricultural committee in an immense crisis, which unanimously will recommend that $1.5 billion should be given immediately as aid. How does the House or the government react to that? People who sit on the farming committee, agriculture, would probably be knowledgeable. I am less knowledgeable about that, but when I have to take a decision I listen to people in my caucus, five or six whom I trust. If the five or six whom I really trust go one way, well, I go that way. It's when they don't agree with each other that I pursue my study. I cannot be an expert in everything. I must admit that you raise a good point. The point you raise as an answer is not troublesome, but it does raise other questions as to what is the executive privilege, who must think of Canada as a whole.

The Chair: Can I do this—

Mr. Blaikie: If committees had this kind of power, then they'd have to take it more seriously too.

[*Translation*]

Cabinet et au bureau du premier ministre. C'est ce que nous voulions obtenir, mais nous avons échoué, Albert. On nous fait toutes sortes de petites concessions, mais lorsqu'il s'agit de véritables pouvoirs, nous restons Gros-Jean comme devant, parce que le gouvernement n'est nullement obligé, par exemple, de tenir compte d'une recommandation unanime d'un comité qu'il peut mettre aux oubliettes, comme il l'a souvent fait.

La présidence: Vous touchez là à une question de principe sur laquelle il convient de se montrer très prudent.

M. Blaikie: J'en conviens. Je préférerais beaucoup ne pas avoir à m'aventurer sur ce terrain, mais puisque l'esprit de réforme a soufflé en vain, puisque le gouvernement ignore les recommandations unanimes de comités permanents... Un comité permanent de la Chambre des Communes fait une recommandation unanime; de tout bord, des voix s'élèvent pour demander au gouvernement de ne pas faire quelque chose et le gouvernement passe outre. C'est ce qui plaide beaucoup en faveur d'une réforme des comités.

La présidence: Je ne suis pas du tout d'accord avec vous et je vais vous dire pourquoi.

M. Blaikie: Je n'en suis nullement surpris.

La présidence: Permettez-moi d'invoquer un argument très simple. Prenons le cas du comité des transports, ou de la santé ou d'un autre comité permanent. Ils se composent de gens qui s'intéressent vivement à une question et préconisent certaines mesures sans que celles-ci ne traduisent nécessairement les opinions de la Chambre des Communes. J'ai vu des rapports unanimes de comités qui n'auraient jamais été adoptés, en vote libre, par la Chambre.

M. Blaikie: On pourrait peut-être essayer.

La présidence: Ce n'est pas de cela que je discute, mais je vous avertis simplement que ce terrain est glissant, car la logique pourrait vous mener loin. Mais pourquoi discuter? Je ne peux y résister, je devrais céder la présidence à quelqu'un d'autre.

M. Prud'homme: Je reconnais que c'est une excellente discussion de part et d'autre. Vous venez juste de rappeler le cas d'un comité sur l'agriculture qui, en cas de crise grave, recommendera à l'unanimité une aide de 1,5 milliard de dollars. Quelle serait la réaction de la Chambre ou du gouvernement? Ceux qui siègent au comité de l'agriculture connaissent certainement bien la question, je la connais beaucoup moins, mais quand je dois prendre une décision j'écoute les gens de mon caucus, cinq ou six auxquels je fais confiance. S'ils adoptent tous la même position, je l'adopte également. S'ils ne s'entendent pas sur le sujet, je me renseigne et étudie la question. Je n'ai pas la science infuse. Votre argument est intéressant, vous semblez trouver une bonne réponse, mais qui en soulève d'autres quant au privilège de l'exécutif qui doit tenir compte du Canada dans son ensemble.

La présidence: Est-ce que je peux...

M. Blaikie: Si les comités avaient ce genre de pouvoir, ils devraient également le prendre plus au sérieux.

[*Texte*]

Mr. Prud'homme: Yes.

The Chair: I have some other comments on that. Let's do this. I have J.R. Gauthier on the list and Marcel Prud'homme. Frankly, I think by getting into these dialogues we do what we really need to do, which is expose some of these ideas.

Mr. Blaikie: I feel terrible, Mr. Chairman, because I have a commitment and I'm going to have to walk out on this.

The Chair: We're going to have a few more days of this. I'm not going to let you off this easily. Jean-Robert, please.

Mr. Gauthier: I would like to address some of the questions that Bill touched on and some of the questions that John Cole also touched on, which were, to my way of thinking, part of the problem rather than part of the solution.

Let us take John's comments about the Speaker, for example. It's true, since we've had lists given by parties to the Speaker, we've tied him to party discipline. We've tied him to partisan rules. Lists are now given to the Speaker for 31s and lists are given to the Speaker for questions, by all parties, and that has come from a procedure... When I first came in here, in 1972, there were no lists. The Speaker was free to choose and recognize the Leader of the Opposition—that was traditional—and he gave a couple of questions to another person in that party, then he would go to the third party and all that. Gradually, over the past ten years—I don't know, maybe somebody could look up the history—

• 1205

The Chair: I think it started in 1981-82. We started it, I guess.

Mr. Gauthier: Yes, you guys started giving lists to the Speaker because you wanted to control the agenda. You wanted to focus on a particular subject-matter. You didn't want the Speaker to have the latitude of recognizing whoever he or she thought was appropriate on that day.

In those days, if you asked a question that was too long, you were sure as hell not going to be recognized by the Speaker for some time. You got the look from the Speaker and you knew damn well that you were going to play the yo-yo—up, down, up, down—for some time before you were recognized. There was a self-imposition of discipline.

I think the lists are wrong. I don't necessarily speak here for anybody or any group. As I said, I think the lists are wrong. If we went back to the system of giving the Speaker more powers, I think we would be much better in terms of—

The Chair: Power.

Mr. Gauthier: It is a major power. You have to give the Speaker that. In England he has it, and he recognizes them as he damn well pleases. If you make a stupid remark, are too partisan or are too bitchy or whatever it is, you are off the list. He doesn't care; he won't recognize you.

Mr. Prud'homme: If he never recognizes you, then you could be in trouble.

[*Traduction*]

M. Prud'homme: C'est vrai.

La présidence: Il y a d'autres commentaires là-dessus. J'ai sur ma liste les noms de messieurs J-R. Gauthier et Marcel Prud'homme. Ce genre de dialogue nous amène à faire ce qui est nécessaire, qui est d'exposer certaines de ces idées.

M. Blaikie: Je suis navré, monsieur le président, mais j'ai un autre rendez-vous et je vais devoir quitter le comité.

La présidence: Nous passerons encore quelques jours sur cette question. Vous n'allez pas vous en tirer à si bon compte. Jean-Robert, vous avez la parole.

M. Gauthier: Je voudrais aborder certaines des questions soulevées par Bill et par John Cole lesquelles, à mon avis, faisaient partie du problème plutôt que de la solution.

Prenons, par exemple, ce que disait John du président de la Chambre. Il est exact que depuis que les partis ont remis des listes au président, nous avons assujetti celui-ci à la discipline de parti. Des listes sont à présent données au président pour les déclarations aux termes de l'article 31 du Règlement ainsi que pour les questions, par tous les partis et ceci est le résultat d'une procédure... Quand je suis arrivé ici, en 1972, il n'y avait pas de listes. La présidence était libre de donner la parole au chef de l'opposition—c'était traditionnel—et de permettre à un autre membre de ce parti de poser une ou des questions, puis il passait au troisième parti. Mais au cours des dix dernières années, peu à peu—je ne sais pas au juste, quelqu'un pourrait peut-être faire l'historique de...

La présidence: Je crois que c'est nous qui avons commencé cela, en 1981-1982.

M. Gauthier: Oui, vous avez commencé à donner des listes au président parce que vous vouliez avoir la main haute sur l'ordre du jour, vous attacher à une question en particulier. Vous ne vouliez pas que le président donne la parole à qui bon lui semblait ce jour-là.

En ce temps-là, si vous posiez une question trop longue, vous saviez très bien que le président, pendant un certain temps, ne vous en laisserait plus poser d'autres. Il vous foudroyait du regard et vous saviez fort bien alors que vous alliez faire antichambre pendant un bon moment avant qu'on ne vous donne une nouvelle chance. Cela vous obligeait à vous imposer une discipline.

L'utilisation des listes me paraît erronée, et je ne parle pas là au nom d'un groupe quelconque. Si nous donnions de nouveau plus de pouvoir au président de la Chambre, nous nous en trouverions beaucoup mieux en ce qui concerne...

La présidence: Le pouvoir.

M. Gauthier: C'est un pouvoir considérable, il faut le donner au président. Il l'a en Angleterre et il donne la parole à qui bon lui semble. Une remarque stupide, ou trop sectaire, une rosserie, une parole déplacée et vous ne figurez plus la liste. Peu lui importe, il ne vous donnera plus la parole.

M. Prud'homme: S'il ne vous la donne plus jamais, vous pourriez vous trouver en mauvaise posture.

[*Text*]

Mr. Gauthier: Yes.

Mr. James: I have never seen that. How would it be? If 50 or 60 members are standing up, does he pick them out?

Mr. Gauthier: Yes.

An hon. member: Literally.

Mr. Breaugh: Once, 365 were standing.

Mr. Gauthier: There is a certain problem there with the party discipline being imposed on the Speaker by having lists put to him, saying this is the way he is to operate.

We are telling the Speaker in terms of the House operations. . . We didn't deal with the Speakers during the debates on bills. We give the Speaker lists; he doesn't choose. He just has to follow the bloody list. I think we are getting into a little bit of a structural problem. Anyway, that is my opinion.

The other thing is in terms of the House atmosphere. Discipline in the House is just about gone out the window. When I first came here, you were in your place before the whips came in. When the whips came in, everybody was in his place. The whips walked in and then they made their usual signal to the Speaker that they were ready for the vote.

Now when the whips come in, they have to fight to get through the members in the aisle. Nobody seems to pay attention to that. It is the same thing when the Speaker is in the chair. When he stands, people could be up and all over the place. There is little discipline, as far as I am concerned. I have seen this degradation—

Mr. Gagliano: It can be changed very rapidly.

Mr. Gauthier: Those things don't contribute to discipline or to protocol.

Mr. Gagliano: But that can be changed.

Mr. Gauthier: Now, with regard to committee reports, I just want to address some of the things I see here. You talk about the lists, government questions and so on. Coming back to what Bill Blaikie just said, even to get concurrence in a committee report is difficult these days. You have to go through a system. If the system doesn't allow for flexibility, you can't get through. Many times you want to move concurrence. The government immediately moves to orders of the day; if it's the NDP or the Liberals, it is orders of the day.

It doesn't give for a very good debate. But you sometimes don't want to have the bloody report debated because you don't agree. As you said something about transport, it may not reflect government views. Government is in control, not the House. It is the executive that is in control.

The Chair: You know I use that tool and I use it all the time.

Mr. Gauthier: I know you do, and I think it's wrong. You should give committees the assurance that when they come in with a report and they want to discuss concurrence of that report, it would be debated seriously by the House. Then we can get a feel for the issue before the House. I think this is an important point.

[*Translation*]

M. Gauthier: C'est vrai.

M. James: Je n'ai jamais vu cela. Comment cela se pourrait-il? Si 50 ou 60 députés se lèvent, est-ce qu'il fait un choix?

M. Gauthier: Oui.

Une voix: Littéralement.

M. Breaugh: Un jour il y en a eu 365 qui étaient debout.

M. Gauthier: Il y a là un problème avec la discipline de parti imposée au président quand on lui donne des listes et qu'on lui dit comment procéder.

On dit au président comment procéder pour le fonctionnement de la Chambre. . . mais pas pendant les délibérations sur les projets de loi. Nous donnons des listes au président, il ne choisit pas, il s'en tient à ces maudites listes. C'est là un problème structurel dans lequel nous nous engagions, c'est en tout cas mon opinion.

L'autre question porte sur l'atmosphère à la Chambre des communes où règne l'indiscipline. Quand je suis arrivé ici, chacun était installé à sa place avant l'arrivée des whips qui, eux, indiquaient alors au président qu'ils étaient prêts pour le vote.

Quand les whips arrivent maintenant, ils doivent se frayer un chemin entre les bancs, dans l'indifférence générale. Il en va de même en présence du président: il se lève, mais cela n'empêche nullement les gens de courir de partout. La discipline est allée à vau-l'eau, en ce qui me concerne. J'ai vu les choses se dégrader.

M. Gagliano: Mais tout cela peut changer très rapidement.

M. Gauthier: Ces choses ne contribuent ni à la discipline ni au protocole.

M. Gagliano: Mais elles ne sont pas irréversibles.

M. Gauthier: Je voudrais maintenant parler de certaines questions relatives aux rapports des comités. Vous parliez des listes, des questions posées au gouvernement, etc. Mais pour en revenir à ce que disait Bill Blaikie, il est difficile, même actuellement, de faire adopter un rapport de comité. Vous devez vous plier à un système et si celui-ci est rigide, vous êtes bloqué. Souvent vous proposez une motion d'adoption, mais le gouvernement passe immédiatement à l'odre du jour; si c'est le NPD ou les Libéraux, c'est l'ordre du jour.

Ce n'est pas ainsi qu'on débat vraiment une question, mais souvent, vous ne voulez pas que soit discuté ce maudit rapport parce que vous n'êtes pas d'accord là-dessus. Comme vous le disiez à propos des transports, le rapport ne correspond peut-être pas à la position du gouvernement. Or, c'est le gouvernement qui est au pouvoir et non la Chambre; c'est l'exécutif qui tient les rennes.

La présidence: Vous savez que je m'en sers aussi tout le temps.

M. Gauthier: Je le sais et, à mon avis c'est injuste. Vous devriez assurer les comités que s'ils présentent un rapport et veulent discuter de l'adoption de ce rapport, il en sera sérieusement discuté à la Chambre, ce qui nous permettrait de savoir ce que celle-à en pense. C'est un point important.

[*Texte*]

The Chair: To me it's a valid point. We need to create vehicles to do it. I think it is valid.

John, feel free to jump in. I am going to open it up a bit.

Mr. Gauthier: I think you should, but I have to go. I have about five people waiting for me in another room.

John, if you buy the electronic voting, you are a disappointment to me, sir. I think that is the worst bloody set-up—

Mr. Cole: No, I am not—

Mr. Gauthier: It is the worst bloody system you could put in.

Mr. Breaugh: You should take at look at it before you get all thrilled about it.

Mr. Gauthier: Listen, I was whip for six or seven years of my group.

The Chair: That's why you want control.

Mr. Gauthier: No. My argument is not that one. Let's be frank. If you guys are trying to make me believe that every one of the members of the House of Commons knows amendment 3.2(b)(a) or whatever it is talks about this, he doesn't. Very few members have the time to keep abreast of private member's bills and public government bills and the amendments that go with them. They rely on some people, like Marcel says, who have a feel for events and will give some direction. The minute you've got—

• 1210

Mr. James: Shouldn't they be doing more of that? Shouldn't they either study it or go to somebody who knows? That's why—

Mr. Gauthier: Maybe they should.

Mr. James: Our members are running in and voting because of the party line—

Mr. Prud'homme: Since I have been a Member of Parliament, I have most often heard members arriving and talking to one another and asking what they are voting on. That's what I've heard the most.

Mr. Gauthier: Another thing is the tributes, dignitaries in the galleries, members' grievances. There should be a time of day to do those things, but right now I think it's out of hand.

The Chair: Pat Nowlan sent a letter about that; it's on the list.

Mr. Gauthier: I think we should visit that very carefully and make sure we don't over-structure. We should have a particular time of day when these things can be done, but come on—you start recognizing just about everybody in the gallery who has an electoral background, municipal, federal, provincial.

[*Traduction*]

La présidence: Vous avez là un argument valable et nous devrions créer des instruments à cet effet.

Si vous voulez intervenir, John, vous êtes libre, je voudrais un peu élargir la discussion.

M. Gauthier: Vous devriez le faire, mais je dois m'en aller. Plusieurs personnes m'attendent.

Si vous êtes d'accord pour le vote électronique, John, vous allez me décevoir. C'est la pire machination...

M. Cole: Non, je ne veux pas...

M. Gauthier: C'est le pire système que vous puissiez mettre en place.

M. Breaugh: Vous devriez examiner le système; vous en serez ravi plus tard.

M. Gauthier: Rappelez-vous que j'ai été whip pendant six ou sept ans.

La présidence: C'est pourquoi vous voulez garder les choses en mains.

M. Gauthier: Non, ce n'est pas là mon argument. Soyons francs: si vous essayez de me faire à croire que chacun des députés de la Chambre des communes connaît l'amendement 3.2b)a) ou tout autre dont il est question, eh bien, détrompez-vous. Très peu de députés ont le temps de se tenir au courant de tous les projets de loi d'initiative parlementaire et des projets de loi publics émanant du gouvernement, ainsi que de leurs amendements. Ils dépendent de certaines personnes, comme le dit Marcel, qui suivent les événements et peuvent les conseiller. Dès que vous avez...

M. James: Mais ne devraient-ils pas en faire plus? Ne devraient-ils pas suivre les choses de plus près ou s'adresser à quelqu'un qui est au courant? Voilà pourquoi...

M. Gauthier: Peut-être le devraient-ils.

M. James: Nos députés arrivent en courant pour voter conformément à la position officielle du parti...

M. Prud'homme: Depuis que je suis député, ce que j'entends le plus souvent, ce sont les députés qui se parlent en arrivant au comité et qui se demandent ce qu'ils vont voter. Voilà ce qui en est.

M. Gauthier: Ensuite, il y a les panégyriques, les saluts aux dignitaires dans les tribunes et les doléances des députés. Nous devrions, bien sûr, réserver une partie de la journée à ces choses, mais je pense que ça dépasse les bornes en ce moment.

La présidence: Pat Nowlan a envoyé une lettre à ce sujet; cela figure sur la liste.

M. Gauthier: Je crois que nous devrions examiner toute cette question très attentivement afin de nous assurer que nous n'ayons pas une structure trop rigide, trop chargée. Nous devrions réserver une partie de la journée à ces choses, mais allons donc... Devons-nous reconnaître pratiquement tout le monde dans la tribune des dignitaires qui s'est un jour porté candidat à une élection, qu'elle soit municipale, fédérale ou provinciale.

[*Text*]

Mr. Cole: I'd like to talk a little about my committee—

The Chair: John, can I stop you? Marcel is the last guy on the list. I want a free-for-all, because it's the best discussion.

Mr. Prud'homme: I'll be very brief for once. I totally disagree with Standing Order 31. I call it the son; I don't know what you call that. They laugh at me all the time. But on that old SO, I still totally and publicly disagree that this was turned over to party and House leaders. I resent that very much. There's no more of that kind of freedom.

The Speaker in the past has always been very good. He kept a record of those he was recognizing. He knew who would come only once a week to try to get a question, so he wouldn't give it to him. But he knew who was there from Monday to Friday. I know they kept a record of that. If you go on having that, then you will have to agree with me, hopefully, that we will have to have something else at 6 p.m., a series of freedom. . .where a member can really put his view to the House.

Members may have views on certain issues that cannot go through party discipline or cannot be acceptable to political parties. I don't want to say the kinds of views I may have, but for a while I had very strong views on the Middle East, for instance. I could never put one to the House, and I regretted that. I thought it was not serving Canadian purposes and Canadian interests to not raise issues because they were too embarrassing—not to the party, but in general. I don't mind about that. If members feel that strongly and they want to put themselves in trouble, that's their privilege.

So I think we should revisit—like André Ouellet, who, like me, learned a new word and used it ever since—we should revisit SO 31 and see what could be done there.

Concerning ministerial statements and replies and responses, I was very pleased to read all the papers prepared by the library. If I had to, I could give you my view on the free vote in one shot. I read it all. I spoke about it with so many people. I would have a tendency to take the second part of the free vote, the careful part, and go for it. The arguments put there are the kinds of arguments I would probably put myself if I had to debate the issue much longer.

I'm very concerned about not understanding the parliamentary system. I remember Mitchell Sharp, who told me that the problem with Members of Parliament is that they want to have the best of both systems, the congressional

[*Translation*]

M. Cole: J'aimerais discuter de mon comité un tout petit peu.

La présidence: John, pourrais-je vous arrêter? Marcel est le dernier à figurer sur la liste. Je voudrais une discussion très libre, très ouverte, car ce sont les meilleures.

M. Prud'homme: Pour une fois, je serai très bref. Je suis tout à fait en désaccord au sujet de l'article 31 du Règlement. Je l'appelle le SO (Standing Order); je ne sais ce que vous dites vous. On se moque de moi constamment. Quoi qu'il en soit, je désire dire publiquement que je suis tout à fait en désaccord sur le fait que l'on ait remis cela entre les mains des leaders à la Chambre et des chefs de partis. J'éprouve un ressentiment assez vif à cet égard. Cela restreint énormément notre liberté.

La présidence de la Chambre a été très efficace par le passé. Il tenait un registre de ceux à qui il donnait la parole. Il repérait les députés qui ne venaient qu'une fois par semaine pour essayer de poser une question et il ne leur donnait pas l'occasion de le faire. Il savait par la même occasion qui était présent du lundi au vendredi. Je sais que l'on tenait des registres de ce genre. Si l'on continue, et vous serez d'accord avec moi j'en suis sûr, nous devrons prévoir autre chose à 18 heures, une période où les députés pourraient librement faire part de leurs points de vue à la Chambre.

Il peut arriver que les députés aient des points de vue sur certaines questions qui ne sont pas conformes à la position officielle de leur parti ou ne peuvent être acceptés par le parti. Je ne veux pas discourir sur mes opinions, mais pendant un certain temps j'avais des opinions très arrêtées sur le Moyen-Orient, par exemple. Je n'ai jamais réussi à exprimer mon point de vue en Chambre et je le regrettais. Je crois que nous servons mal les intérêts et les objectifs des Canadiens si nous n'osons pas soulever certaines questions parce qu'elles sont trop gênantes. . . Pas pour le parti nécessairement, mais en général. Moi, cela ne me dérange pas. Si les députés sont troublés par tel ou tel sujet au point de vouloir s'aventurer sur la corde raide ou même s'attirer des ennuis, ils ont le privilège de le faire.

Je pense que nous devrions donc réexaminer—c'est revisit en anglais—comme André Ouellet, j'ai appris un nouveau mot et je l'utilise depuis lors—réexaminer, dis-je, l'article 31 du Règlement et voir ce que nous pouvons faire à ce sujet.

En ce qui a trait aux déclarations des ministres et aux réponses à ces déclarations, j'ai été très heureux de lire tous les documents préparés par la Bibliothèque. S'il le fallait, je pourrais vous faire un seul discours qui contiendrait tout ce que je pense au sujet du vote libre. J'ai tout lu. J'en ai parlé à de nombreuses personnes. J'aurais tendance à consacrer la deuxième partie, la partie prudente, du vote libre dans nos pratiques. Les arguments que j'ai lus sont du genre que j'aurais sans doute avancé moi-même si j'avais à en débattre beaucoup plus longtemps.

Je crains qu'on ne comprenne mal le système parlementaire, et cela me préoccupe beaucoup. Je me souviens qu'un jour, Mitchell Sharp m'a dit que le problème des députés c'est qu'ils voulaient prendre ce qu'il y a de

[*Texte*]

system and the British parliamentary system. It cannot work. Some day Canadians will have to decide what system they want, but by trying to get a little bit of this and a little bit of that, you end up with a bastardized system that is not making anybody happy.

My second reflection is that the reason we talk so much about change is that the Canadian population is in a—I don't know if the words "pissy mood" are acceptable—are they? Or is that bad?

Mr. Belsher: It'll do.

Mr. Prud'homme: But you know, in a very bad mood. That's what I mean to say. Whatever change you come up with will not be satisfying, because the country is at the point where nobody can do anything right in Parliament. This is the price we have to pay to go through difficult times. I'm not talking about government now. I'll come back later, another day. I'm the one who put it there. I remember one minister made a good statement. Of course, we have a spokesperson for each party, as limited as possible, and that's the end. It was not like that before, if I remember, but then people say because there was too much abuse before, we ended up having only one ministerial answer, and that is the official policy of the party, of the opposition party, in reply to a minister's statement. But there are experts, there are people who are genuinely interested in some minister's statement.

• 1215

You asked me to undertake a task. I'm about to finish it, as you know—you'll have it for February—but it keeps changing. I'm travelling and all that. But you have experts in the House, paid by the Canadian taxpayers, who know a lot about foreign affairs and who could contribute greatly—once in a blue moon if need be—but at least not to deprive them of being able to stand up and ask a minister about a statement, with the minister, and for me about the following. We could limit the time. We could say five minutes per party, or fifteen minutes after a minister's statement on top of the official. . .limit, close in, I mean less time for official reply by parties, but opening up to members who are really deeply interested in the subject-matter and not consider that as division in a party because a member happened to ask something.

Do not consider that as party division—oh, they're divided in the Liberal Party, or the NDP. I thought we were sent here to reflect a little bit. I've seen more discussion on the part of the public than otherwise. It shows vitality. That means you're not a bunch of morons. As soon as one speaks, you cannot disagree in public. We have to educate the public that it's a sign of vitality when people could have a different nuance from their colleague on a subject without people

[*Traduction*]

mieux dans les deux régimes, le système de congrès et le système parlementaire britannique. Ça ne peut pas marcher. Un jour, les Canadiens devront se décider et choisir le système qu'ils veulent. Mais, en essayant de rapiécer un système avec des éléments pris par ci et par là, nous finissons par avoir un système abâtardi qui ne satisfait personne.

La deuxième pensée dont j'aimerais vous faire part c'est que nous parlons beaucoup de changements en ce moment parce que la population canadienne est d'humeur massacrante. Peut-on parler comme cela ici?

M. Belsher: Ça ira.

M. Prud'homme: En tout cas, vous voyez ce que je veux dire: les Canadiens sont de très mauvaise humeur. Quelles que soient les modifications que nous proposerions, ils n'en seront pas satisfaits car en ce moment, ils se disent que personne au Parlement ne peut faire quoi que ce soit de bon. C'est parce que nous traversons une période difficile, c'est le prix que nous devons payer. Je ne parle pas du gouvernement. Mais j'en reparlerai un autre jour. C'est moi qui a soulevé cette question. Je me souviens d'un ministre qui a fait une bonne déclaration. Bien sûr nous avons un porte-parole pour chaque parti, c'est aussi restreint que possible, et puis c'est tout. Ce n'était pas comme cela auparavant, si je me souviens bien, mais parce que les gens abusaient du système, dit-on, nous avons fini par n'avoir qu'une seule réponse aux déclarations ministérielles et elle reflète la position officielle du parti, du parti d'opposition. Mais il y a des experts, des gens qui s'intéressent véritablement à certaines déclarations ministérielles.

Vous m'avez confié une tâche. Je suis sur le point de la compléter, comme vous le savez—vous aurez les résultats en main en février—mais les choses sont en évolution constante. Je dois me déplacer. Mais vous avez des experts en Chambre, dont les salaires sont payés par les contribuables canadiens, qui connaissent un tas de choses sur les affaires étrangères et qui pourraient contribuer fort utilement—de loin en loin s'il le faut—mais nous devrions au moins ne pas les emêcher de se lever pour poser une question au ministre au sujet d'une déclaration, et y donner suite. Nous pourrions limiter les périodes de temps consacrées à ce genre d'échanges. Nous pourrions, par exemple, accorder cinq minutes à chaque parti, ou 15 minutes après la déclaration du ministre, au-delà de la limite officielle; je veux dire que nous consacrerions moins de temps aux réponses officielles de chaque parti, mais allouerions plus de temps aux députés qui sont vivement intéressés par le sujet, sans considérer que le parti est divisé simplement parce qu'un député a voulu poser une question.

Il ne faut pas croire que cela reflète une scission au sein du parti. . . Ah, disent les gens, il y a des fissures chez les Libéraux, ou chez les Néo-démocrates. Je suis sous l'impression que les électeurs attendent de nous un peu de réflexion. Pour l'instant, j'ai vu plus de discussions au sein de la population qu'ailleurs. Cela témoigne d'une certaine vitalité. Si vous en faites autant, vous allez démontrer que vous n'êtes pas une bande de minus. Pour l'instant, dès que

[*Text*]

concluding right away in the headline "party divided". I fight in my party about this issue all the time.

I say I'm not worried about looking divided. Let us attack these things and see. You should be happy because your collective views are represented in the so-called division. Therefore, if you could do something on (d) I would appreciate it very much, Mr. Researcher, if we could come up with something pleasant on that and on Standing Order 31, a little bit of reflection to get back to old days, or to have it like. . .now you change it at night. You know, when you ask a question you have two minutes and four minutes, or something of that kind. Well, if standing orders are to be part now of the established cinema, well organized and well planned, we will have to come up with something else or revert back to what existed.

Mr. Cole: On the empowerment of members through committees, I guess one of the biggest disappointments I had was with the new structure. My understanding of the new structure, as it was originally perceived I think, and by a lot of us—or maybe just by me—was that the committees effectively were subcommittees. The individuals were effectively subcommittees who could pick an issue they had a particular interest in—maybe transport, it doesn't matter what the issue—and they could go at it in depth and come up with some recommendations. Those recommendations, maybe it was a unanimous report—that often happens because you get a few people who are very much interested, as Albert said, in a particular point of view—but that committee would then go to a larger, more representative overbody, if you like, where we were divided into the four or five envelopes, whatever it happens to be. That is a more representative committee.

I think if that subcommittee were to pass that group, you could do that. You could get into the situation of forcing the government to respond in whatever way it was decided upon. But I think if you put it down the other way, you're always going to have this partisanship where you're going to say you can't pass that because it's going to embarrass somebody.

So why not let the members bring in their report, their views on a particular thing? If they can come to agreement between three members, whether they are three Tories, three NDP, or three Liberals doesn't matter. When it goes to the larger group it can be discussed and debated at a different level, and without the special interests being involved.

[*Translation*]

quelqu'un dit quelque chose, vous n'avez pas le droit de vous inscrire publiquement en faux. Nous devons éduquer le public pour qu'il comprenne que c'est un signe de vitalité quand des collègues qui ont la même allégeance peuvent, quand même, adhérer à des opinions nuancées et diverses. Les gens n'ont pas à conclure immédiatement que le parti n'est pas uni et que nous sommes un «parti fragmenté». C'est mon cheval de bataille au sein de mon parti; j'en parle tout le temps.

Je vous dis, donc, que je ne crains pas de donner l'impression que la désunion règne. Attaquons ce genre de chose et puis nous verrons. Vous devriez être heureux de constater que vos points de vue collectifs sont représentés par cette prétendue désunion. Donc, monsieur l'adjoint de recherche, si vous pouviez faire avancer le point d), j'en serais fort aise, et si nous pouvions trouver quelque chose de satisfaisant pour cela et pour l'article 31 du Règlement, un peu de réflexion qui nous permette de revenir en arrière, à la façon d'autrefois. . . Maintenant les choses changent du jour au lendemain. Vous savez, quand vous posez une question, vous disposez de deux minutes et de quatre minutes, ou de quelque chose comme cela. Si les déclarations en vertu de l'article 31 du Règlement doivent maintenant faire partie du scénario et être bien organisées et bien planifiées, il nous faudra trouver autre chose ou, alors, revenir à l'ancien système.

M. Cole: Au sujet des pouvoirs dont devraient jouir les députés par le biais des comités, je pense que la nouvelle structure m'a valu l'une des plus grandes déceptions que j'aie connues. D'après ce que j'avais compris du nouveau système, et je crois que c'était l'intention à l'origine et que de nombreux autres partagaient ma perception—peut-être ai-je tort, peut-être étais-je le seul—les comités étaient, en fait, des sous-comités. Les comités individuels étaient en quelque sorte des sous-comités qui pouvaient choisir un sujet qui les intéressait particulièrement—le transport, par exemple ou autre chose, peu importe—et ils pouvaient l'approfondir et formuler des recommandations. Ces recommandations pouvaient faire l'objet d'un rapport unanime. C'est souvent ce qui se passe si vous réunissez quelques personnes qui ont un intérêt particulier pour tel ou tel sujet, comme Albert l'a dit, et dont les points de vue convergent. Ce comité pouvait ensuite soumettre le résultat de son travail à un autre groupe plus nombreux, plus représentatif, si vous voulez, au niveau où nous sommes répartis en quatre ou cinq enveloppes, quel que soit le chiffre. C'est un comité plus représentatif.

Je crois que si ce sous-comité arrivait à obtenir l'aval de ce groupe, vous verriez des résultats. Vous pourriez forcer le gouvernement à réagir conformément à ce que vous auriez décidé. Mais si vous prenez l'autre direction, vous serez toujours restreint par la partisannerie et on vous dira toujours que vous ne pouvez adopter telle ou telle chose parce que cela va mettre quelqu'un dans l'embarras.

Alors, pourquoi ne pas laisser les députés soumettre leur rapport, leur point de vue sur un sujet particulier? Si trois députés peuvent se mettrent d'accord, qu'il s'agisse de Conservateurs, de Néo-démocrates ou de Libéraux, ils peuvent soumettre la question au groupe plus nombreux qui peut en discuter et en débattre à un autre niveau, sans que les intérêts spéciaux colorent la situation.

[*Texte*]

• 1220

That brings me back to the free voting. One of my concerns is that the lobbying that will take place if we go to a congressional type system—it will blow your minds. I don't know about you, but in the last two weeks I have been lobbied more by the atomic energy industry over one bill than I ever have on any other single piece of legislation. If that is what we want in this place, that's fine, but I don't want it. That's not what I think Parliament should be doing. As you get into that situation, I think that is what you're going to create. We are going to be a lobbyist factory. We will not have enough offices on the Hill or in the Ottawa area. It will be great for the Ottawa economy, but it is not going to do much for governing Canada.

I think we have to look at the committee structure. In that way we could empower individual members to make reports. They would have to be approved by the full committee before they went to the House, but we would not be into some of the other situations that we are now.

Mr. Breaugh: I have a couple of quick things—

Mr. James: If you don't mind, I would like to respond to John. I don't understand that kind of argument. He doesn't want to be lobbied, but that is what Members of Parliament are all about. We are lobbied in our ridings all the time. I think that helps us understand what bills are all about—something that a lot of members aren't doing. There's nothing wrong with that. That is the parliamentary life. Seeing that sort of thing happen... As a private member, being lobbied should make you feel good, otherwise it gets concentrated in this power centre—

Mr. Breaugh: We are about half a step away from where I don't want to be. If you look at the American congressional system now... You think lobbying is nice because it's kind of new to you. Wait until you get down there and a PAC walks in the door and tells you that your election will cost you $3 million and they are prepared to put together a package that will put $2 million in your pocket if you vote a certain way. And then the next one comes in and gives you a better offer or perhaps a worse offer. You get caught in the middle of that kind of system.

Mr. James: [*Inaudible—Editor*]. . .smoking bills, and I saw the lobbyists sitting right here beside Members of Parliament—in committee. You were there. The anti-smoking people moved right in. Talk about lobbying. We have all experienced that. That was good hard-slugging lobbying. They weren't offering money or anything, but I will tell you—

[*Traduction*]

Cela me ramène à la question du vote libre. L'une des préoccupations qui me hante, si nous adoptons un système comparable à celui du Congrès, c'est que nous allons faire face à un lobbying si féroce que vous ne saurez plus où donner de la tête. Je ne sais pas si vous avez eu la même expérience que moi, mais au cours des deux dernières semaines, j'ai été l'objet d'efforts de lobbying de la part du secteur de l'énergie atomique à propos d'un seul projet de loi, et ils ont dépassé tout ce que j'ai pu voir auparavant concernant une seule mesure législative. Si c'est ce que vous voulez ici, tant mieux pour vous, mais ce n'est pas mon cas. Ce n'est pas ce que le Parlement devrait faire, à mon avis. C'est pourtant ce que vous allez créer si vous vous engagez dans cette direction. Nous allons devenir une usine de lobbyistes. Nous n'aurons pas suffisamment de bureaux, ni sur la Colline, ni dans toute la région d'Ottawa. Ce serait magnifique pour l'économie de la capitale, mais pour ce qui est de gouverner le Canada, nenni.

Je crois que nous devons nous pencher sur la structure des comités. De cette façon, nous pourrions choisir de donner aux députés individuels la possibilité de rédiger des rapports. Il faudrait que ceux-ci soient approuvés par le comité plénier avant d'être présentés à la Chambre, mais cela nous éviterait certaines situations où nous sommes empêtrés à l'heure actuelle.

M. Breaugh: Une ou deux choses, très rapidement. . .

M. James: Si vous le voulez bien, j'aimerais répondre à John. Je ne comprends pas ce genre d'argument. Il ne veut pas faire l'objet d'efforts de lobbying, mais c'est précisément la tâche essentielle des députés. Nous faisons constamment l'objet de lobbying dans nos circonscriptions. Je crois que cela nous aide à comprendre le contenu et l'objet des projets de loi. D'ailleurs, plusieurs députés négligent de le faire. Il n'y a rien de mal au lobbying. C'est ça la vie parlementaire. Devant ce genre de choses... En tant que simple député, vous devriez être heureux de faire l'objet de lobbying, sinon tout se portera vers le ventre du pouvoir. . .

M. Breaugh: Nous nous rapprochons dangereusement de quelque chose que je cherche à éviter. Si vous examinez le système du Congrès américain à l'heure actuelle, vous direz que le lobbying a du bon parce que c'est encore quelque peu nouveau pour vous. Attendez qu'un comité d'action politique débarque dans votre bureau et vous dise que votre élection va vous coûter 3 millions de dollars et qu'il est disposé à faire quelque chose qui vous permettra d'avoir 2 millions de dollars en poche si vous votez d'une certaine façon. Puis vient un autre CAP qui vous fait une autre offre, peut-être meilleure, peut-être pire. Avec ce genre de système, vous êtes pris entre deux feux.

M. James: [*Inaudible—Éditeur*]. . . les projets de loi sur l'usage du tabac, et j'ai vu les lobbyistes assis à côté des députés, en comité. Vous étiez là. Le lobby anti-tabac a débarqué en force. Question lobbying, il fallait voir ça! Nous avons tous fait ce genre d'expérience. C'était du bon lobbying, bien vigoureux. On ne nous offrait pas d'argent ni rien de la sorte, mais laissez-moi vous dire. . .

[*Text*]

Mr. Gagliano: I have no problem with lobbying. My concern is that we are not equipped. If we start lobbying... We don't understand all the amendments. We have experts, either in caucus or perhaps it is a research bureau, who prepare us and then we follow that. Once you start having this free vote and all the lobbyists start coming in, you have to be equipped, you have to have staff. Look at the staffs and the budgets that congressmen have. Do we want that? That is the problem.

When somebody lobbies me in my riding or in my office on the Hill, I can refer to something. I can take a document and say that is our position and get away with it easily. But once I have a free vote... As a whip, I had to throw two former Members of Parliament out of the lobby. I told them that enough was enough. They were using their status as former Members of Parliament to come and...they were lobbying. Finally, I said no more. And it happens on both sides. One was NDP and one was a Liberal.

The Chair: What do you mean, "both sides"? That is the same side.

Mr. Gagliano: Both were opposition parties, but one was NDP and one was Liberal.

Mr. James: Perhaps there is something in between. We are talking about extremes here.

• 1225

The Chair: The point is that as we move into more and more independence for members, we are going to become targets of all sorts of things. We have not been targets before. We don't have the same problem as the Americans, because we have election laws. So what if I can raise a million dollars in my campaign fund? I can spend only $42,000. But the temptations for other sorts of abuses I think become very significant.

Mr. James: What is a little disconcerting to government members is that those who are in opposition who want to speak out are suddenly the spokespeople. The rank and file on the government side, whatever government is in power, are lost in the shuffle, and yet they have great interest in the piece of legislation. But the hierarchy of the ruling government's side take that over for the private members on the government side, and that's not at all fair.

Mr. Breaugh: One of the things I would really urge you to do is that there ought to be more of the kind of discussion we've had this morning—it doesn't have to be a formal situation, maybe it's even better if it isn't a formal situation—until people have had a chance to gel this stuff in their heads.

From where I come from, there's nothing wrong with having a committee prepare a unanimous report that the government hates, but you have to deal with it. You can't let a committee table a report unanimously and it just sits there

[*Translation*]

M. Gagliano: Le lobbying ne me dérange pas. Ce qui me dérange c'est que nous ne sommes pas équipés. Si nous commençons à faire du lobbying... Nous ne comprenons pas tous les amendements. Nous pouvons avoir recours aux experts au sein de nos caucus ou au bureau de recherche qui peuvent nous préparer et nous guider. Mais si l'on adopte le concept du vote libre et que tous les lobbyistes commencent à affluer sur la Colline, nous devrons nous équiper, il nous faudra du personnel. Voyez un peu le personnel et les budgets dont disposent les membres du Congrès américain. Voulons-nous vraiment cela? C'est là que se situe le problème.

Quand quelqu'un vient me parler dans ma circonscription ou dans mon bureau sur la Colline, je peux me référer à quelque chose. Je peux prendre un document et dire: «voici notre position» et facilement me tirer d'affaire. Mais avec le vote libre... En tant que whip, j'ai dû sortir deux anciens députés des coulisses. Je leur ai dit que c'en était trop, Ils utilisaient leur qualité d'anciens députés fédéraux pour entrer faire du lobbying. Finalement, j'ai dû mettre un terme à cela. Et cette pratique a cours des deux côtés. L'un de ces anciens députés était néo-démocrate et l'autre, libéral.

La présidence: Qu'entendez-vous par «des deux côtés»? Ces deux-là étaient du même côté.

M. Gagliano: Les deux appartenaient à des partis d'opposition, mais l'un était néo-démocrate et l'autre était libéral.

M. James: Peut-être y a-t-il quelque chose entre les deux. Nous parlons d'extrêmes ici.

La présidence: Ce qu'il faut retenir, c'est que plus nous accordons d'indépendance aux députés et plus nous allons devenir la cible privilégiée de toutes sortes d'intérêts. Nous n'avons pas été des cibles jusqu'ici. Nous n'avons pas les mêmes problèmes que les Américains parce que nous avons des lois qui régissent nos élections. Même si j'arrive à recueillir un million de dollars pour ma caisse électorale, à quoi cela me sert-il? Je ne peux dépenser que 42,000$. Mais je pense qu'il faut bien comprendre qu'il y a toutes sortes d'autres d'abus qui deviendraient beaucoup plus tentants pour certains.

M. James: Ce qui est un peu déconcertant pour les députés du gouvernement, c'est que tout député d'Opposition peut enfourcher son cheval de bataille et devenir un porte-parole. Quel que soit le gouvernement au pouvoir, les simples députés de ce gouvernement sont un peu perdus dans la mêlée et, pourtant, ils peuvent vivement s'intéresser à une mesure législative. Mais la hiérarchie du gouvernement au pouvoir prend les choses en mains et parle au nom des simples députés du parti, ce qui me semble tout à fait injuste.

M. Breaugh: Nous devrions nous arranger pour avoir plus de discussions comme celles que nous avons eues ce matin. Il n'est pas nécessaire que ce soit une réunion officielle, peut-être vaudrait-il mieux qu'elles soient officieuses, afin de permettre aux députés de bien comprendre la question.

Je ne trouve rien à redire à ce qu'un Comité puisse préparer un rapport unanime, mais détestable aux yeux du gouvernement; il n'y a rien de mal à cela, mais il faut y donner suite. Il ne sert à rien qu'un Comité dépose un

[*Texte*]

like a lump of lead on the table and the government chooses not to do anything. From my point of view, have a concurrence vote right away. Deal with the matter. The committee voted unanimously that we ought to do this, this, and this. You put that to the House, and the House says, that's crazy, none of us support that, go away; you 12 people are all specialists in one field and that's your priority; you all think alike, and it doesn't matter that you're all in different parties; the rest of us want nothing to do with that. Or if the House should say yes, that's a good idea, then I would think there's a big obligation on the part of the government to deal with the matter in some way.

For most of this, if the process you go through is a thoughtful, logical response to what the members want, you can always deal with it. I think that's how the Speaker is caught right now. Most of us haven't sat in the chair. Everybody should. It's an absolutely awesome feeling to sit in the middle of a Parliament with your friends on one side and your enemies on the other and somehow you have to be fair and impartial and read the mood of the House. I think the chair here simply reflects the mood of the House. The House is in a nasty mood, so the chair chooses not to deal with it very much.

What would happen if tomorrow, during Question Period, the Speaker said he didn't want to see any lists from anybody? What would be the mood of the House then? I think it would be a pretty nasty afternoon—not much nastier than most afternoons here, but a jolt in the system like that would be different.

If you want to go to something else, think it through. Get a bit of a consensus. Think about where the pitfalls are for everybody, because you have to understand that if you want committees to have total power—and I might disagree a bit with what Blaikie had to say on this—I go to Washington and I watch them being given absolute power. The problem is that nothing can happen. They don't have to pass a budget, so they can pass financial bills till they're blue in the face. You can put together an omnibus bill that warms up the Great Lakes and everybody will let you stick it on that bill, but it's not going anywhere and at the end of the day there is no budget that they have to worry about.

If this government comes in with a budget next spring, we'll be quite anxious that somehow everybody has to vote on that, and I would think that the government will be quite anxious to carry that vote. In the Congress, budgets come from all over. The President sends one down, the House sends one down, the Senate sends one down, and they all just kind of moulder there.

[*Traduction*]

rapport unanime qui sera relégué aux oubliettes par le gouvernement qui choisit de ne rien faire. Selon moi, il faut proposer l'adoption du rapport immédiatement. Il faut attaquer les choses de front. Le Comité a voté à l'unanimité et recommande que nous fassions ceci ou cela. Vous déposez votre rapport à la Chambre, et celle-ci vous répond: «Tout cela n'a ni queue ni tête, nous vous refusons notre appui, allez-vous en. Vous êtes tous les douze des spécialistes dans le même domaine et vous en avez fait votre priorité; vous pensez tous de la même façon et le fait que vous apparteniez à des partis différents ne change rien. Eh bien, nous ne voulons rien savoir, nous nous en lavons les mains». Si la Chambre répond «Oui, c'est une bonne idée», il me semble que, dans ce cas-là, le gouvernement a l'obligation de donner suite au rapport d'une manière ou d'une autre.

Si la démarche reflète judicieusement et logiquement les souhaits exprimés par les députés, il y a toujours moyen d'y donner suite dans la plupart des cas. Je crois que c'est la situation où se trouve le Président de la Chambre à l'heure actuelle. La plupart d'entre nous n'ont pas occupé le fauteuil présidentiel à la Chambre. Tout le monde devrait avoir cette occasion. C'est très impressionnant d'être assis au beau milieu du Parlement avec ses amis d'un côté et ses ennemis de l'autre tout en essayant d'être juste et impartial et de bien jauger les désirs de la Chambre. Je pense que la présidence reflète tout simplement l'humeur de la Chambre. La Chambre est d'humeur massacrante, alors la présidence choisit de ne pas trop s'en occuper.

Que se passerait-il si, demain, à la période de questions, le président nous disait qu'il ne veut recevoir aucune liste de qui que ce soit? Comment cela affecterait-il l'humeur de la Chambre? Je crois que l'après-midi serait tendu et l'air, empoisonné, pas plus empoisonné somme toute que d'habitude, mais il serait peut-être intéressant de donner ce genre de choc au système, pour changer.

Si vous voulez changer le système, réfléchissez à fond. Essayez de dégager un consensus. Réfléchissez aux pièges éventuels qui pourraient guetter tout le monde, parce qu'il faut comprendre que si vous voulez doter les comités d'un pouvoir absolu—et peut-être ne suis-je pas entièrement d'accord sur ce qu'a dit Blaikie à ce sujet—allez comme moi à Washington et voyez ce que cela donne. Le problème c'est que la paralysie peut affliger le système. Ils n'ont pas besoin d'adopter là-bas un budget, mais ils peuvent donc passer à l'envi des lois financières. Vous pouvez préparer un bill omnibus pour réchauffer les Grands Lacs et tout le monde va vous laisser faire ce qui vous plaira avec votre projet de loi, mais il n'ira nulle part et, en fin de compte; ils n'ont pas besoin de s'inquiéter de leur budget, car ils n'en ont pas.

Si ce gouvernement dépose un budget au printemps prochain, nous allons être en proie à une certaine anxiété à l'idée que tous devront le voter; et j'imagine que le gouvernement voudra obtenir la majorité lors de ce vote. Au Congrès, les budgets arrivent de toutes parts. La présidence en dépose un, la Chambre, un autre, le Sénat un troisième et ils traînent tous là, à moisir, en quelque sorte.

[*Text*]

So there are some differences we have to deal with, but I would suggest to you that the only way you are going to get at it is to loosen this process up here and stop worrying about rewriting the Standing Orders and start to deal with the problems of different size.

The best you can do is get a little balance in here. There's a little on this for the opposition side. There's a little on this for the government side. There's some sensitivity.

I was raised to believe that this is the British parliamentary system, and I believed that fervently till I went there. The process we use upstairs has nothing to do with what happens at Westminster. Their process is far different from ours in a number of ways.

Mr. Prud'homme: To start with, they don't have desks. They sit anywhere.

Mr. Breaugh: They don't have desks. People on the government side vote against the government all the time.

The Chair: We have run out of time.

Mr. Prud'homme: May I make a concrete suggestion to show that we are making some progress, because we are. The next vote—

Mr. Gagliano: That is being taken care of.

Mr. Prud'homme: Okay, I would like to see that.

Mr. Gagliano: We're sending a letter this afternoon. We won't walk in Monday night until everybody is sitting down, and if it takes to midnight, fine, we'll wait till midnight.

• 1230

Mr. Prud'homme: But when you say a 30-minute bell and then the vote should start, I'm of the opinion that we could ameliorate that.

The Chair: Marcel, I'm not going to let you get into a whole other issue. Time's up.

Can I suggest this? I think this has been one of the best committee meetings I have attended in a while. What I'd like to do is pick up item number two at the next meeting, which is Tuesday. I'm going to let it run a little more. Let's get some dialogue going, because that's what really develops it.

Mr. Hawkes (Calgary West): Can I just have 60 seconds in relation to item number one?

The Chair: Yes, you haven't spoken. Go ahead.

Mr. Hawkes: On December 6, I'll have been whip for three years. I've never had a compulsory vote. There's never been, since I've been whip in my party, a compulsory vote.

Mr. Prud'homme: Compulsory, what does that mean?

Mr. Hawkes: Every member present must vote. We're sucked into the notion of a free vote. In my view, every vote is free and always has been. That's the nature of it. It would be contrary to the Parliament of Canada Act to do otherwise. There's a connotation to "non-free" that's kind of repulsive. So that sits there.

[*Translation*]

Il y a donc certaines différences dont nous devons tenir compte, mais, à mon avis, la seule façon pour nous c'est d'assouplir un peu le processus et de cesser de nous préoccuper du Règlement et de sa reformulation. Nous devons commencer par régler les problèmes auxquels nous sommes confrontés, petits et grands.

Selon moi, c'est une question d'équilibre; telle ou telle mesure pourra profiter un peu à l'opposition—telle ou telle autre, au gouvernement. Il faut que le système soit souple, réactif.

Mon éducation m'a toujours fait croire que notre système était analogue au système parlementaire britannique et c'est ce que je croyais fermement jusqu'à ce que j'aille en Grande-Bretagne. Les procédures qui ont cours en Chambre n'ont rien à voir avec ce qui se passe à Westminster. Elles diffèrent des nôtres de plusieurs façons.

M. Prud'homme: Pour commencer, les députés n'ont pas de bureaux attitrés. Ils s'assoient n'importe où.

M. Breaugh: Ils n'ont pas de bureaux. Il arrive tout le temps que les députés assis du côté du gouvernement votent contre lui.

La présidence: Nous n'avons plus de temps.

M. Prud'homme: Puis-je faire une suggestion concrête qui nous permettra de montrer que nous faisons certains progrès, car c'est effectivement le cas. Le prochain vote. . .

M. Gagliano: Nous nous en occupons.

M. Prud'homme: Très bien, je voudrais voir cela.

M. Gagliano: Nous envoyons une lettre cet après-midi. Nous n'allons pas entrer lundi soir jusqu'à ce que tout le monde soit assis, et s'il faut attendre jusqu'à minuit, eh bien nous attendrons jusqu'à minuit.

M. Prud'homme: Quand vous dites que le timbre retentira pendant 30 minutes et sera suivi immédiatement du vote, je suis d'avis que nous pourrions améliorer cela.

La présidence: Marcel, je ne vais pas vous laisser lancer tout un autre débat. Notre temps est écoulé.

Puis-je faire la suggestion suivante? Cette séance de comité a été, je pense, une des meilleures que j'aie suivies depuis longtemps. J'aimerais que nous continuions la discussion du point 2 à la prochaine réunion qui aura lieu mardi. Je vous donnerai un peu plus de temps. Essayons de favoriser le dialogue, parce que c'est ce qui permet de développer un sujet.

M. Hawkes (Calgary Ouest): Pourrais-je prendre une minute seulement pour parler du point numéro un?

La présidence: Oui, vous n'avez pas encore pris la parole. Allez-y.

M. Hawkes: Le 6 décembre marquera le troisième anniversaire de ma nomination au poste de whip. Pendant ce temps, il n'y a jamais eu de vote obligatoire. Depuis que je suis whip de mon parti, il n'y a jamais eu de vote obligatoire.

M. Prud'homme: Qu'entendez-vous par obligatoire au juste?

M. Hawkes: Que chaque député présent doit voter. Nous nous laissons séduire par le concept du vote libre. Selon moi, chaque vote est libre et il l'a toujours été. C'est la nature du processus. Ce serait enfreindre la Loi sur le Parlement du Canada que d'agir autrement. L'idée d'un vote «non libre» a quelque chose de répugnant. Les choses restent donc en plan.

[*Texte*]

We went past Marleau's thought maybe a little quickly. She asks who does the legislation, who makes the legislation. It's long been a bee in my bonnet that certainly government members should approve every word before first reading. Another method for that is simply that first reading bills go immediately to committee and they don't go through second reading.

Mr. Prud'homme: We've been asking that for years. It's done in Quebec City.

The Chair: We're doing it here too. We have tried it on several occasions and it hasn't helped a lot, unfortunately.

Mr. Hawkes: It sure as hell helped on gun control, for example. It took the subject-matter off and you dealt with it. So there's something there.

The 31 problem that Marcel was raising is just a time problem. We could have a daily time schedule by motion. We could agree to spend this much time or the decision point will occur here and then it's divided up. It's 26%, 13%, 3%, 58% if you're doing it. But you could just simply time every day like in England. We could be very rigid on that. Then it isn't just a question on a ministerial statement that it's one person from each party. It's that your party has ten minutes. Ten people with one minute each—it's your choice. It could be one person for ten minutes. What we're always dealing with is time, and yet somehow we have a set of rules about people. We really shouldn't have a set of rules about people. We should have a set of rules about time and let people divide things in a way that makes sense. I just wanted to get that out.

The Chair: Thank you, everybody. See you next Tuesday. We're adjourned.

[*Traduction*]

Peut-être avons-nous passé un peu trop vite sur la pensée exprimée par M^me^ Marleau. Elle demande: qui fait les lois? Les députés du gouvernement devraient approuver chaque mot d'un projet de loi avant la première lecture; c'est ma marotte depuis longtemps. Une autre façon d'en arriver au même point serait de renvoyer les projets de loi à l'étape de la première lecture immédiatement au comité et on éviterait ainsi la deuxième lecture.

M. Prud'homme: C'est ce que nous demandons depuis des années. Cela se fait à l'Assemblée nationale du Québec.

La présidence: Nous le faisons ici aussi. Nous avons essayé ce système à plusieurs reprises, mais cela n'a pas changé grand-chose, malheureusement.

M. Hawkes: Cette procédure a pourtant été très utile au regard du projet de loi sur le contrôle des armes à feu, par exemple. Elle a permis de saisir le comité du sujet et vous avez pu en débattre. Il y a donc quelque chose de valable dans cette idée.

Le problème concernant l'article 31 du Règlement, soulevé par Marcel, n'est au fond qu'un problème de répartition du temps. Nous pourrions mettre au point un échéancier quotidien à l'aide d'une motion. Nous pourrions convenir d'allouer telle ou telle période de temps à tel ou tel sujet, jusqu'à ce qu'on atteigne un point limite qui déclenche une répartition automatique. Cela peut être 26 p. 100, 13 p. 100, 3 p. 100, 58 p. 100, si ça dépend de vous. Mais nous pourrions simplement dresser un échéancier quotidien rigide comme le font les Britanniques, et ne pas en démordre. Ainsi, suite aux déclarations ministérielles, nous n'appliquerions plus la règle voulant qu'une seule personne de chaque parti prenne la parole. Nous pourrions allouer 10 minutes par parti. Vous pouvez choisir de donner la parole pendant une minute à 10 personnes ou, à une personne, pendant 10 minutes. C'est toujours le temps qui nous préoccupe et, pourtant, nous avons une série de règlements qui portent sur les personnes. Nous ne devrions pas avoir une série de règlements qui prescrivent le comportement des gens, mais plutôt notre emploi du temps, et les députés devraient pouvoir répartir les choses de façon logique. Je voulais simplement vous faire part de mon point de vue là-dessus.

La présidence: Merci beaucoup à tous. À mardi prochain. La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste-lettre

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communications Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

068790027

JUN 3 1992